





JOURNAL ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME XI.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.
BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN
C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY,
GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER-PURGSTALL, STAN. JULIEN,
DE SLANE, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD, L. AM. SÉDILLOT,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

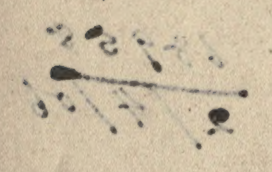
ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME XI.



PARIS.
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT
A L'IMPRIMERIE NATIONALE.
M DCCC XLVIII.





JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1848.

NOTICE

Sur le premier Annuaire (سالنامه *sālnāmè*) impérial de l'Empire ottoman, publié à Constantinople pour l'année de l'hégire 1263 (1847). — Suite.

علميّه *'YLMIIÈ.*

Ce titre désigne les dignités scientifiques de la loi, مناصب علميّه *menācibi ylmïiè*, ou شرعيّه *cher'ïiè*, et comprend la totalité des emplois ou offices judiciaires.

CHARGES OU OFFICES DES GRANDS JUGES DE LA ROUMILIE ET DE L'ANATHOLIE, رتبهٔ صدور روم ايلى واناطولى *RUTBÈÏ SOUDOURI ROUMILI VÈ ANATHOLI.*

GRAND JUGE DE LA ROUMILIE.

Ketchèdji zādè Abdul-Halim efendi, صدر روم ايلى *sadri roumili*, ou روم ايلى قاضى عسكرى *roumili qāzi 'askeri.*
(Ce chef de la magistrature judiciaire est le premier en titre et en exercice.)

GRANDS JUGES HONORAIRES OU ASSESSEURS DU PRÉCÉDENT [1].

Arab zādè Hamdoullah efendi;
Mechreb zādè Abdurrahman efendi;
Cheïkh zādè As'ad efendi, chef des émirs, inspecteur général des écoles et historiographe de l'empire, نقيب الاشراف ومكاتب عموميه ناظرى وقعه نويس *naqyb ul-echrāf vè mekiātibi 'oumoumīiè nāziri waqa nuvîs;*
Khaïr oullah efendi;
Abdoul-Haqq efendi;
Imam zādè Hafiz efendi, inspecteur de l'école des sciences, مكتب معارف ناظرى *mektebi me'ārif nāziri;*
Yari zādè Izzet efendi;
Nouri efendi, ex premier aumônier de Sa Majesté, سابق امام اوّل حضرت شهريارى *sābyq imāmi evveli hazreti chehrīiāri.*

GRAND JUGE DE L'ANATHOLIE, صدر اناطولى *sadri anātholi*, ou اناطولى قاضى عسكرى *anātholi qāzi 'askeri.*

Fyndyq zādè Ibrahim Khalil efendi.

GRANDS JUGES HONORAIRES.

Arif efendi zādè Mehemed Ra'īf bey;
Arif efendi, petit-fils de Mechreb efendi, l'un des membres du conseil suprême, مجلس والا اعضاسندن *medjlici vālā 'azācinden;*
Humer agha zādè Tevfyq bey;
Egripoz Mehemmed bey;
Qybrys Hassan Tahsin efendi;

[1] Plusieurs de ces grands juges honoraires en ont déjà rempli activement les fonctions, ou peuvent être appelés à les remplir de nouveau; car le cazi 'asker est changé chaque année. Ils sont aussi des espèces de vekils ou assesseurs du cheïkh ul-islam, qui siégent à son tribunal lorsqu'il y a quelques grandes causes à juger.

Kalembevi zādè Mehemmed sa'yd efendi;
Suleïman bey zādè Kiamil bey;
Mehemmed Yzzet efendi, premier aumônier de Sa Majesté.

CHARGE OU OFFICE DE JUGE DE CONSTANTINOPLE, رتبهٔ قضای استانبول *RUTBÈÏ QAZAÏ ISTAMBOL.*

Premier en titre et en exercice, Qahvèdji Bachi zādè Mehemmed Nouri eddin efendi.

JUGES ASSESSEURS DU PRÉCÉDENT.

Dourri zādè Mehemmed cherif efendi;
Yzzet bey zādè 'Yffet efendi;
Pachmaqtchi zādè Ibrahim efendi;
Ketkhouda zādè Mehemmed Arif efendi;
Dersi 'Ammi Akhsaqavi Ahmed efendi;
Kevākibi zādè Mehemmed saïd efendi;
Atha efendi zādè Mehemmed Cherif efendi;
Salyh efendi zādè Rechidi efendi (l'un des membres du conseil supérieur militaire), دار شورای عسکری اعضاسندن *dāri chourāï 'askeri 'azācinden;*
Sirozi zādè Thahir efendi, conseiller des grands juges, avec rang de juge des villes saintes, صدوردن مستشاری حرمین پایه‌لولرندن *soudourden mustechāri haremeïn païèlulerinden;*
Raïf efendi, conseiller du grand juge de Constantinople et de la classe des mollas, استانبول قاضیسی مستشاری موالیدن *istāmbol qāzîci mustechāri mevālîden;*
Sa'ïd Eddin efendi, commissaire inquisiteur des legs impériaux (de la classe des mollas), اوقاف همایون مفتشی موالیدن *evqāfi humāïoun mufettèchi mevālîden;*
Nouri efendi zādè Ahmed efendi, juge du faubourg de Galatha, de la classe des makhredi ou mollas aspirants[1], مخرج

[1] Ce mot désigne aussi ceux des mollas qui ont droit aux hautes dignités de la loi.

مولويتلرندن غلطه قاضيسى *makhredji mevleviietlerinden ghalatha qāzîci;*

Fehim efendi, naïb ou substitut du juge du quartier de Mahmoud-Pacha, de la classe des mollas, محمود پاشا نائبى موالیدن *mahmoud pāchā nāïbi mevālîden;*

Rechid efendi naïb du quartier de Davoud-Pacha, de la classe des muderris ou professeurs, داود پاشا نائبى مدرسيندن *dāvoud pāchā nāïbi muderricînden;*

Moustafa efendi, juge du quartier de Akhy-Tchelebi, de la classe des mollas, اخى چلبى نائبى موالیدن *akhy tchelebi nāïbi mevālîden;*

Mehemmed Sadyq efendi, naïb du quartier de Qacim-Pacha, de la classe des muderris, قاسم پاشا نائبى مدرسيندن *qācim pāchā nāïbi muderricînden;*

Hassan Hacib efendi, naïb du quartier de Thopkhanè, de la classe des muderris, طوبخانه نائبى مدرسيندن *thopkhānè nāïbi muderricînden;*

Hafyz Nouri efendi, naïb du quartier de Bechikthach, de la classe des muderris, بشکطاش نائبى مدرسيندن *bechikthāch nāïbi muderricînden;*

Hussein Housnaï efendi, naïb du quartier de Bey-Keui, de la classe des muderris, بکى کوى نائبى مدرسيندن *beï keuï nāïbi muderricînden;*

Ahmed efendi, naïb de Scutari d'Asie, de la classe des muderris, اسکدار نائبى مدرسيندن *uskudar nāïbi muderricînden.*

MAGISTRATURE JUDICIAIRE,

OU EMPLOIS DE LA LOI EN PROVINCE.

OFFICE DE MOLLA مولويت *mevleviiet.*	MOLLAS, موالى *mevâli.*	OFFICE DE CADI, قضا *qazâ.*	JUGES OU CADIS, قضات *qouzât.*	SUBSTITUTS DES JUGES, نواب *nuvvâb.*
ANDRINOPLE (l'une des quatre villes, بلاد اربعه *bilâdi erbe'a*) (1).	Mehemmed Nour Eddin efendi, petit-fils de Mufid efendi.	....	....	....
		Silivri.	Nâhiè (3).	Seïd Emîn efendi.
		Vizè.	Mehemmed Chems Eddin efendi.	Moustafa Rachid efendi.
		Gallipoli.	Arpalyq اريه‌لق (4)	Yanïali Mehemmed 'Yzzeddin efendi.
		Tekfourdhâghy (Rodosto).	Arpalyq.	Osman Nech'et efendi.
PHILIPPOPOLI, دوريه *devriiè* (2).	Nikdèli Sadik efendi.	....	....	Youçoufdjyq *zâdè* Chukry efendi, de la classe des mollas.
		Silistri.	Erekili Abdoullah efendi.	Suleïman Chukry efendi.
		Roustchouq.	Salyq efendi.	Mehemmed Sadyq efendi.
		Varna.	Djanikti Aly efendi.	Seïd Ibrahim efendi, de la classe des muderris.
		Tharnova.	Arpalyq.	Hadji Chems Eddin efendi, de la classe des mollas.
		Vidin.	Mehemed Chefiq efendi.	Abdus-selam-efendî, de la classe des muderris.
		Islimiè.	Arpalyq.	Seïd Mehemmed Solyh efendi.

(1) Ces quatre villes sont Andrinople, Brousse, le Caire et Damas. Les mollas de ces villes viennent, dans l'ordre judiciaire, immédiatement après les mollas des deux villes saintes (la Mecque et Médine), et sont désignés sous le nom de بلاد اربعه مولالرى *bilâdi erbe'a mollâleri.*

(2) Ce mot indique que l'office de molla appartient aux dignités de la loi du second rang.

(3) Ce mot indique ici une juridiction cantonale, dont les appointements sont alloués à un muderris de la capitale.

(4) Ce mot, toutes les fois qu'il se trouve dans cette colonne, indique que la charge de docteur de la loi qu'il représente a été donnée, à titre de cumul et de faveur, à l'un des mollas de la capitale.

OFFICE DE MOLLA, مولويت *mevleviiet.*	MOLLAS, موالى *mevâli.*	OFFICE DE CADI, قضا *qazâ.*	JUGES OU CADIS, قضات *qouzât.*	SUBSTITUTS DES JUGES, نواب *nuvvâb.*
Sofïa (*devriiè*) (1).	Hamid zâdè Nour Allah efendi.	....	....	Seïd Mehemmed Thahir efendi.
—		Nich (Nisa)	Akhsaqali Ahmed efendi.	'Osman Nouri efendi.
		Samacou.	Edhem efendi.	Seïd Moustafa efendi.
		Keustendil.	Ghalib efendi.	Alaièli Hadji Moukhtar efendi.
		Uskup.	Aly efendi.	Ahmed Atha Oullah efendi.
		Berzrîn.	Mehemmed Khalil efendi.	Abdurrahman efendi.
		Prestina.	Hussein efendi.	N'umansabit efendi.
		Belgrade.	Ma'ichet (2).	....
Bosna (*devriiè*).	Nich Mufetichi zâdè Es'ad efendi.	....	....	....
		Moustar Hersek.	....	....
		Azournik.	Mehemmed Chukri efendi.	....
		Monastir.	Mehemmed Kiâmil efendi.	Abdurrahman Enveri efendi.
		Alexandrie.	Moustafa efendi.	Yaniali 'Abdullah efendi.
		Okhri.	Tharabouzouni Hassan efendi.	'Osman Khoulouci efendi.
		Kesriiè.	Ahmed Rou'ouf efendi.	Ibrahim Rahmi efendi.
Yenichehir Fenar (Mahredj).	Mehemmed Reha Eddîn efendi.	....	....	....
		Yanina.	Arpalyq.	Eiekli Abdoullah efendi.
		Berat.	Mehemmed Emîn efendi.	Moustafa efendi.
		Ergueri.	Djighali Vehbi efendi.	Salim efendi.
		Terhalè.	Ismaïl efendi.	Mehemmed Raghyb efendi (muderris).

(1) Ce mot indique que l'office de molla appartient aux dignités de la loi du second rang.
(2) Juridiction donnée à titre d'entretien à l'un des muderris de Constantinople.

OFFICE DE MOLLA, مولويت *mevleïiet.*	MOLLAS, مـوالى *mevāli.*	OFFICE DE CADI, قـضـا *qazā.*	JUGES OU CADIS, قضات *qouzāt.*	SUBSTITUTS DES JUGES, نواب *nuvvāb.*
SALONIQUE (Makhredj).	Abdurrahim efendi zādè Abdoullah efendi.	....	....	Seïd Ibrahim Edhem efendi.
		Seres.	Ibrahim Necîm efendi.	Seïd Chem'y efendi (molla).
		Drama.	Seïd Cheref Eddîn efendi.	Mehemmed Zouhouri efendi.
		Tenedos.	Hssein Chukry efendi.	....
		Limni (Lemnos).	Hafiz Emîn efendi.	Hassan efendi.
		Mytilène.	Hadji Ahmed efendi.	Seïd Mehemmed Nouri efendi.
		Chio.	Arpalyq.	Y'acoub Acim efendi.
		Stancho.	Arpalyq.	Mehemmed Emîn efendi.
		Rhodes.	Khaththath Suleïman efendi.	Osman Fevzi efendi.
		Chypre.	Arpalyq.	Husseïn efendi.
		La Canée.	....	Moustafa Chakir efendi.
		Candie.	Mehemmed Chakir efendi.	Aly Faïq efendi.
		Retimo.	Seïd Mehemmed Emîn efendi.	Mehemmed efendi.
BROUSSE بلاد اربعه *bilādi erbe'a.*	Zin ul-'Abedin efendi zādè Djemal bey.	....	....	....
		Cal'aï Soulthanïiè (Bigha).	Arpalyq.	Mehemmed Riza efendi (l'un des mollas).
		Edrek.	Nahiè.	Seïd Thaher efendi.
		Eski Chehir	Arpalyq.	Hadji 'Osman efendi.
		Kutahïa.	Arpalyq.	Seïd Sa'ïd efendi.
		Cara Hyssar Sahyb.	Arpalyq.	Abdurrahîm Ylmi efendi.

OFFICE DE MOLLA, مولويت *mevleviiet.*	MOLLAS, مـــوالى *mevâli.*	OFFICE DE CADI, قـضـا *qazâ.*	JUGES OU CADIS, قضات *qouzât.*	SUBSTITUTS DES JUGES, نواب *nuvvâb.*
		Angora.	Arpalyq.	Zeki efendi (muderris).
		Kianghari.	Hyçari Mahmoud efendi.	Seïd S'ad Eddin efendi.
		Sinop.	Ahmed Ali efendi.	Davoud efendi.
		Za'franboll (Virân chehir).	Moustafa efendi.	Seïd Mehemmed Khoulouci efendi.
		Boli.	Arpalyq.	Seïd Athaoullah efendi.
		Nicomédie.	Seid Moustafa efendi.	Tcharchembi zâdè S'aïd efendi (l'un des mollas).
		Castamouni.	Hadji Hussein efendi.	Ibrahim Edhem efendi.
Smyrne (Makredj).	Abid efendi *zâdè* Rachid efendi.	....	....	....
		Balikseri (qaraci).	Arpalyq.	Abdoullah Halimi efendi.
		Aïvalyq.	M'aïchet.	Moustafa Vehbi efendi.
		Magnésie (Sarou-khan).	Arpalyq.	Hadji Ahmed Raghyb efendi (molla).
		Guzel Hyssar (Aïdin).	Arpalyq.	Osman Kiamil efendi (muderris).
		Denyzli.	Seïd Ahmed Risâ efendi.	Seïd Chukry efendi.
		Moghla (Mentechè).	Arpalyq.	Seïd Mehemmed efendi.
		Isparta (Hamid).	Arpalyq.	Ibrahim Cherif efendi (molla).
		Anthalia (Tekè).	Seïd Thaher efendi.	Chehri zâdè Seïd efendi (muderris).
		Alaïiè.	Islimièli Mehemmed efendi.	Moustafa Sydqy efendi.
		Ermenak (Itchil).	Mehemmed Salyh efendi.	Hadji Ahmed efendi.

OFFICE DE MOLLA, مولويت *mevleviït.*	MOLLAS, مـــوالى *mevâli.*	OFFICE DE CADI, قـضـا *qazâ.*	JUGES OU CADIS, قضات *qouzât.*	SUBSTITUTS DES JUGES, نواب *nuvvâb.*
MER'ACH (*devriïè*).	Mechreb zâdè Mehemmed Emîn efendi.	....	....	Abdurrahman Zeky efendi.
		Qonia (Iconium).	Arpalyq.	Husseïn Housni efendi.
		Nikdè (Nevchehir).	Qasthamounli Emîn efendi.	Seïd Arif efendi.
		Adana.	Ahmed efendi.	Dervich Nazif efendi.
		Tharsous.	Baldji zâdè Munîf efendi.	Ahmed Thaher efendi.
		Bagras et Iskenderoun (Alexandrette).	Hafiz Ahmed efendi.	....
		Yuzghat (Bozouq).	Ma'ichet.	Mehemmed Arif efendi.
		Qaïçariïè (Césarée).	Arpalyq.	Mehemmed Emîn efendi (muderris).
		Syvas.	Hadji Moustafa efendi.	Ibrahim Ferid efendi.
		Amasia.	Husseïn efendi.	....
		Diverigui.	Mehemmed Cheïkhy efendy.	Mehemmed Emîn efendi.
ERZEROUM (*devriïè*).	Balthadji zâdè Aly Razi efeddi.	....	....	Ibrahim Nazyf efendi.
		Trébizonde.	Mehemmed Emîn efendi.	....
		Qara Ilyçar (Charqy).	Ibrahim Hamdi efendi.	Moustafa 'Avni efendi.
		Samsonn (Djanik).	Khalil efendi.	....
		Kuniè.	Aly Riza efendi.	....
		Ardnoudj (Tchildir).	Varnali Moustafa efendi.	....
		Cars.	Alaïèly Ahmed efendi.	Hassan efendi.

OFFICE DE MOLLA, مولويت *mevleviïet.*	MOLLAS, مـــوالى *mevāli.*	OFFICE DE CADI, قـضـــا *qazā.*	JUGES OU CADIS, قـــضـــات *qouzāt.*	SUBSTITUTS DES JUGES, نواب *nuvvāb.*
		Van.	Alaïely Fazl Oullah efendi.	....
		Mouch.	....	Sifat Oullah efendi.
		Moussoul.	Ahmed efendi.	Aly efendi.
		Diarbekir.	Arpalyq.	Haçan Kiazym efendi.
Aïntab (Devriè).	Seid Mehemmed Nedjib efendi.	....	....	Seïd Mehemmed Kiamil efendi.
		Kharberout.	Mehemmed Salyh efendi.	Seïd Moustafa Rehdjet efendi.
		Arabguir.	Mehemmed Sa'ïd efendi.	Mehemmed Emîn efendi.
		Malathia.	Seïd Mehemmed Emîn efendi.	Seïd Mehemmed Chakir efendi.
		Behsni.	Dja'fer efendi.	Seïd Riza efendi.
Alep (Makhredj).	Hammami zādè Aly Ricza efendi,	....	....	....
		Ourfa, Raca.	Hafyz Nouri efendi.	Saïm efendi.
		Beïrout, Seyde.	Alaïïèly Aly efendi.	Abdoulqadir Djemal efendi.
		Tripoli de Syrie.	Arpalyq.	Mehemmed Dervich efendi.
Jérusalem (Makhredj.	Selanik Muftici iegueni S'aïd Mehemmed efendi.	....	....	....
		Saint-Jean d'Acre.	Ahmed efendi.	Abdurrahman efendi.

OFFICE DE MOLLA, مولويت *mevleviiet.*	MOLLAS, موالى *mevāli.*	OFFICE DE CADI, قضا *qazā.*	JUGES OU CADIS, قضات *qouzāt.*	SUBSTITUTS DES JUGES, نواب *nuvvāb.*
DAMAS (بلاد اربعه *bilādi erbe'a*).	Uriani zadè Mehemmed S'aïd efendi.	....	....	....
		Homs.	Moustafa efendi.	Osman Halimi efendi.
		Homa.	Hadji Mehemmed efendi.	Abdul Qadir efendi.
BAGHDAD (Devriè).	Aly Rizā efendi zādè Seïd Eddin efendi.	....	....	....
		Kerkiouk Chehrizou.	Hafyz Mehemmed efendi.	....
		Bassora.	....	....
LA MECQUE.	Husseïn bey zādè Mehemmed Sa'ïd efendi.	....	....	....
MÉDINE.	Ysmet bey zādè Raïf bey.	....	....	....
LE CAIRE (بلاد اربعه *bilādi erbe'a*).	Zîn ul-A'bidin efendi zādè Amad Eddin efendi.	....	....	....
TRIPOLI DE BARBARIE (Devriè).	Sirozi zādè Mehemmed kiamil efendi.	....	....	....

CHEFS DES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES ET JUIVES (DANS LA CAPITALE), رؤساى ملل مسيحيه *RUEÇAÏ MILELI MECYHÏIÈ.*

Antimos, patriarche de la nation grecque, روم ملتى بطريقى *roum milleti pathrîqy.*

Matheous, patriarche de la nation arménienne, ارمنى ملتى بطريقى *ermeni milleti pathrîqy.*

Andoun, patriarche de la nation arménienne catholique, ارمنى قاتولكى ملتى بطريقى *ermeni qatoliki milleti patrîqy.*

Magymos, patriarche de la nation grecque catholique, روم قاتولكى بطريقى *roum qātoliky patrîqy.*

Yacoub, grand rabbin, chef de la nation juive, خاخام باشى *khākhām bāchi.*

GOUVERNEURS GÉNÉRAUX

ET AUTRES FONCTIONNAIRES EN PROVINCE,

طشره‌ده بولنان ولات ومأمورين سائره

THCHRADA BOULOUNAN VULAT VÈ MEEMOURINI, SAÏRÈ.

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات *eïālāt.*			GOUVERNEMENTS, الويه *elvïè* (1).	
NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïïè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, ماليه مأمورلرى *melïïè meemourleri.*	NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthīïè meemourleri.*
ANDRINOPLE, ادرنه *edrenè.*	Roustem pacha, muchir, gouverneur général, والى *vali.*	Saïd efendi, receveur des finances de 1re classe. دفتردار اوليدن *defterdāri ouladan* (2).	....	....
			Vizè ويزه.	Arif pacha, gouverneur, ميرميران *mîrmîrān.*
			Gallipoli, كليبولى *guèliboli.*	Osman efendi, fonctionnaire de 1re classe, percepteur des impôts, محصل *mokhacyl.*
			Philippopoli, فلبه *filibè.*	Cherif pacha, gouv., mouhacyl, l'un des mirmiran.
SILISTRIE, سلستره *silistri.*	Sādyq pacha, muchir, gouverneur général.	Husseïn efendi, defterdar, l'un des khodjaguian.	....	....
			Varna وارنه.	Eïoub pacha, gouverneur, commandant de place forte, محافظ *mouhāfyz,* mirmiran.
			Ternow, طرنوى *thernovi.*	Eumer Faïz pacha, mouhacyl de 1re classe, mirmiran.

(1) Ce mot, qui est le pluriel arabe de لوا *livā*, désigne ici un gouvernement inférieur, ou petite préfecture militaire. Le gouverneur qui est investi de celle-ci, prend aussi le titre de *qaïmaqam*, ou lieutenant du gouverneur général.

(2) La signification primitive de *defterdar* est teneur de teneur de livres. Ce mot indique aussi un président de la chambre du trésor.

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ایالات *eïālāt.*			GOUVERNEMENTS, الویه *elvïè.*	
NOMS, اسامی *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطیه مأمورلری *zabthïïè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, مالیه مأمورلری *maliïè meemourleri.*	NOMS, اسامی *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطیه مأمورلری *zabthïïè meemourleri.*
MOLDAVIE, بغدان *boghdān.*	Le prince Stourza, hospodar, ayant rang de vizir, ویوده وزیر پایه سیله *voïvada vezîr pāïècilè.*	....	....	....
VALACHIE, افلاق *iflāq.*	Le prince Bebesco, hospodar, ayant rang de vizir.	....	....	....
VIDIN, ودین	Husseïn pacha, gouverneur général.	Ibrahim efendi, trésorier de 2e classe.	....	....
			Islimïè (اسلمیه).	Moustafa bey, mouhacyl, attaché aux écuries impériales.
NICH, نیش	Vacyf pacha, gouverneur général, muchir.	Aly bey, trésorier de 2e classe.	....	....
			Sofia (صوفیه).	Djemal pacha, *qaïmaqam* mirmiran.
			Samāqov صماقو	Bechir agha, mouhacyl, attaché aux écuries impériales.
			Kustendil کوستندیل	Mehemmed agha, gouverneur, capidji bachi.
USCUP, اسکوب	Selim pacha, muchir, gouverneur général.	Ferid efendi, defterdar de 3e classe.	....	....
			Perezirin, پرزرین	Abdurraham pacha, gouverneur.
			Prestina, پرشتنه *prechtina.*	Husseïn bey, gouverneur, *capidji bachi.*
BELGRADE, بالغراد *belighgrad.*	Mehemmed pacha, gouverneur de place forte, محافظ *mouhafyz*, l'un des mirmiran.			

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات *eïälät.*			GOUVERNEMENTS, الويه *elvïè.*	
NOMS, اسامى *eçämi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthiïè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, ماليه مأمورلرى *maliïè meemourleri.*	NOMS, اسامى *eçämi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthiïè meemourleri.*
SERVIE, صرب *syrp.*	Le prince Alexandre Voïvode, ayant rang de vizir.	....	....	....
BOSNIE, بوسنه *bosna.*	Thahir pacha, muchir, gouverneur général.	....	....	....
			Hersek, هرسك *herseck.*	Aly pacha, vizir, muteçarryf (1), متصرّف
			Azournyq, ازورنيق	Mahmoud pacha, gouverneur, mir el-umera.
ROUMILIE, روم ايلى	Zia pacha, muteçarryf, mirmiran.	Acym bey, defterdar de 2° classe.	....	....
			Iskenderiè, اسكندريه *iskenderiè.*	Osman Mazher pacha, muteçarrif, mirmiran.
			Okhri, اوخرى	Cherif bey, gouverneur.
			Kesriè, كسريه *kesriè.*	Chahin agha, gouverneur, officier des écuries impériales.
JANNINA, يانيه *inia.*	Hafyz Mehemmed pacha, vizir, gouverneur général.	Salik efendi, defterdar, l'un des khodjaguians.	....	....
			Berat, برات *berat.*	Hassan pacha, gouverneur, mirmiran.
			Erkeri, اركرى	Atha bey, gouverneur capoudji bachi.

(1) Ce mot désigne le possesseur réel d'un sandjak, ou gouvernement d'une petite province.

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات *eïālāt.*			GOUVERNEMENTS, الويه *elvïiè.*	
NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïiè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, ماليه مأمورلرى *maliïè meemourleri.*	NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïiè meemourleri.*
SALONIQUE, سلانيك *selānik.*	Hafzi pacha, muchir, gouverneur général.	Rachid efendi, directeur des finances, مال مديرى *māl mudîri.*	....	....
			Terhalè, ترحاله	Mehemmed Habib pacha, muteçarrif mirmiran.
			Seres, سيروز *siroz.*	Salyh agha Mouhacyl capoudji bachi.
			Dirama, درامه	Nedjib agha mouhacyl, officier des écuries impériales.
ILES DE LA MER BLANCHE, L'ARCHIPEL, جزاير بحر سفيد *djezāïri bahri sefîd.*	Le capitan pacha, grand amiral, les administre comme apanage, ملحق *mulhaq.*	....	....	....
			Tenedos, بوزجه اطهسى *bozdja adhaci.*	Thahir efendi, gouverneur, *khodjaguian.*
			Lemnos, لمنى *limni.*	Kerim bey, gouverneur, capoudji bachi.
			Mytilène, مدللو *midillu.*	Ysmet pacha, gouverneur, mirmiran.
			Chio,ساقز *sāqyz.*	Beligh efendi, gouverneur, khodjaguian.
			Samos, سيسام *siçām.*	Le prince Étienne Vogorides, conseiller d'État.
			Stancho, استانكوى *istānkoï.*	Mehemmed efendi, gouverneur, khodjaguian.
			Rhodes, ردوس *rodos.*	Edhem pacha, gouverneur, mirmirān.
			Chypre, قبرس *qybrys.*	Hassan pacha, gouverneur, mirmiran.

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ایالات *eïālāt.*			GOUVERNEMENTS, الویه *elvïiè.*	
NOMS, اسامی *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطیه مأمورلری *zabthïiè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, مالیه مأمورلری *malïiè meemourleri.*	NOMS, اسامی *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطیه مأمورلری *zabthïiè meemourleri.*
CRÈTE, کرید *kirîd.*	Moustafa Naïli pacha, muchir, gouverneur général.	Sady bey, directeur des finances, khodjaguian.	....	....
			Candie, قندیه *candia.*	Veli pacha, gouverneur, mirmiran.
CASTAMOUNI, قسطمونی	Behir Sami pacha, vizir, gouverneur général.	Riza efendi, directeur des finances, khodjaguian.	....	....
			Codjaïli, قوجه ایلی	'Osman bey, mouhacyl, fonctionnaire de 2e classe.
			Boli, بولی	Thahir bey, khodjaguiān.
			ویران شهر *virān chehir.*	Djemal agha, sous-gouverneur, capoudji bachi.
			Sinop, سینوب	Ess'ed efendi, gouverneur, capoudji bachi.
ANGORA, انقره *anqara.*	Vacyf pacha, muteçarryf, mirmiran.	Yzzet efendi, defterdar de 2e classe.	....	....
			Kianghari, کانغری	Haqqy efendi mouhassyl, l'un des khodjaguian.
LE DISTRICT DE BROUSSE, خداوندکار *khodāvendiguiār* (1).	Moustafa Nouri pacha, muchir, gouverneur général.	Moustafa efendi, defterdar, fonctionnaire de 2e classe.	....	....
			Cara Hyssar Sahib, قره حصار صاحب	Lathyf efendi, mouhacyl 2e classe.
			Kutāhīa, کوتاهیه *kutāhīa.*	Ibrahim bey mouhacyl, officier des écuries impéria-e.
			Blledjik.	Zouhdi efendi, gouverneur, khodjaguian.

(1) L'ancienne Bithynie.

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات *ciālāt.*			GOUVERNEMENTS, الويه *elvīiè.*	
NOMS اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthīiè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, ماليه مأمورلرى *mālīiè meemourleri.*	NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthīiè meemourleri.*
			Erdek, اردك	Emîn bey mouhacyl, l'un des zou'ema (1)
			Bigha, بيغا	Husseïn pacha muteçarryf, mirmiran.
SAROUKHAN, صاروخان (2).	Saïb pacha, muchir, gouverneur général.	Namyq efendi, directeur des finances de 3e classe.	....	....
			Caraci, قره سى *qaraci.*	Hassan pacha mouhacyl, mirmiran.
			Aïvali, ايوالق *aïvālyq.*	Chakir efendi mouhacyl khodjaguian.
			Syghla, صغله *syghla.*	Abdul-Cadir agha mouhacyl capoudji bachi.
AÏDIN, ايدين	Ya'coub pacha, muchir, gouverneur général.	....	....	....
			Zikerly, ذكرلى	Atha efendi, gouverneur, khodjasguian.
CARAMANIE, قرمان *caramān.*	Hassan Haqqy pacha, vizir, gouverneur général.	Ratib efendi, defterdar, khodjaguian.	....	....
			Mentechè منتشا	....
			Hamid, حميد	Uzzet bey mouhacyl, officier des écuries impériales.
			Tekè, تكه	Cherif agha, sous-gouverneur, capoudji bachi.

(1) Pluriel arabe de زعيم *za'ym*, possesseur de fief militaire, appelé زعامت *ziāmet.*

(2) Les dénominations de Saroukhan, ainsi que celles de Aïdîn, de Mentechè, de Caraci, de Hamid, de Tekiè, etc. sont les noms des princes turcomans qui héritèrent de la puissance des Seldjoucides lors de la chute de cette dynastie et du démembrement de cet empire. (Voyez de Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, tom. I, p. 52 et suivantes.)

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات *eïâlât.*			GOUVERNEMENTS, الويه *elvïè.*	
NOMS, اسامى *eçâmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïïè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, ماليه مأمورلرى *mâlïïè meemourleri.*	NOMS, اسامى *eçâmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïïè meemourleri.*
			Alaïiè, علائيه	Rif'at bey, mouhacyl, capoudji bachi.
			Tchil, ايچ ايل	Aly bey, gouverneur, capoudji bachi.
			Nevchehir, نوشهر	N'ouman bey, mouhacyl capoudji bachi
ADANA, ادنه	Osman pacha, vizir, gouverneur général.	Thaïr zâdè Ahmed bey, sous-directeur des finances, fonctionnaire de 3e classe.	....	....
			Tharsous, طرسوس	Ya'coub agha, gouverneur, capoudji bachi.
			Azir, عزير	N..... gouverneur.
MER'ACH, مرعش	Yousouf pacha, vizir, gouverneur général.	....	....	....
BOZOUQ, بوزوق	Hylmi pacha, muteçarrif mirmiran.	Arif efendi, directeur des finances, khodjaguian.	....	....
			Cesarée, قيصريّه *qaïçariïè.*	Moustafa agha, gouverneur, capoudji bachi.
SIVAS, سواس	Achqar pacha, muchir, gouverneur général.	Raïf efendi, defterdar, fonctionnaire de 2e classe.	....	....
			Amasie, اماسيه *amâcia.*	Husseïn aga mouhacyl, capoudji bachi.
			Diverigui, ديوريكى	Husseïn bey, gouverneur, capoudji bachi.
TRÉBISONDE, طربزون *tharabezoun.*	Ismaïl pacha, vizir, gouverneur général.	....	....	....
			Cara Hyssari churqy, قره حصار شرقى	....

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات eïālāt.			GOUVERNEMENTS, الويه elvïè.	
NOMS, اسامی eçāmi.	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطیه مأمورلری zabthïïè meemourleri.	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, مالیه مأمورلری mālïiè meemourleri.	NOMS, اسامی eçāmi.	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطیه مأمورلری zabthïïè meemourleri.
			Djanik, جانیك	Ahmed pacha, gouverneur, mirmiran.
			Kunïè, کونیة	Sohrab pacha, gouverneur, mirmiran.
			Batoum, باتوم	N..... gouverneur, mir-el-umera.
Erzeroum, ارضروم	Yzzet pacha, vizir, gouverneur général.	Tevfiq bey, defterdar, fonctionnaire de 2e classe.	....	....
			Tchildir, چلدر	Ahmed pacha, gouverneur, mir ul-umera.
			Cars, قارص	Seri pacha, gouverneur, mir-ul-umera.
			Bayazet, بایزید baïèzíd.	Behloul pacha, gouverneur, mir-ul-umera.
			Van, وان	Yzzet efendi, gouverneur, khodja-guian.
			Mouch, موش	Kiachef agha, gouverneur, capoudji bachi.
Diarbekir, دیاربکر	Khaïr eddin pacha, vizir, gouverneur général.	Suleïman bey, defterdar, officier des écuries impériales.	....	....
Kharberout, خربروت	Aly pacha, vizir, gouverneur général.	Mehemmed efendi, defterdar, fonctionnaire de 1re classe.	....	....
			Arabguir, عربکیر	Hassan bey, gouverneur, capoudji bachi.
			Malathia, ملاطیه	Mehemmed agha, gouverneur, capoudji bachi.

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات *eïālāt.*			GOUVERNEMENTS, الويه *elvïè.*	
NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïiè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, ماليه مأمورلرى *mālïiè meemourleri.*	NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïiè meemourleri.*
			Yemeni, يمنى	Eumer bey, gouverneur, capoudji bachi.
ALEP, حلب *alep.*	Mazher pacha, vizir, gouverneur général.	Husseïn Ruchdi efendi, directeur des finances, fonctionnaire de 3e classe.	....	....
			Raqqa, رقه	Osman pacha, gouverneur, mirmiran.
			Aïntab, عينتاب	N..... gouverneur.
			Kilis, كليس	N..... gouverneur.
SEYDE, صيدا *saïda* (1).	Uskodrali Moustafa pacha, muchir, gouverneur général.	Moustafa efendi, defterdar, fonctionnaire de 1re classe.	....	....
			Saint-Jeand'Acre, علة *akka.*	Bahri pacha, mouhafyz mirmiran.
			Jérusalem, قدس شريف *qoudsi cherif.*	Zarif, pacha, muteçaryf mirmiran.
			Homs, حمص (2).	N..... gouverneur.
MOSSUL, موصل	Es'ad pacha, muchir, gouverneur général.	....	....	....
BAGDAD, بغداد	Nedjib pacha, muchir, gouverneur général.	....	....	....
L'ABYSSINIE, حبش *habech.*	Chérif pacha, muchir, gouverneur général.	Eumer bey, sous-directeur des finances.	....	....

(1) L'ancienne Sidon.
(2) L'ancienne Emèse.

GOUVERNEMENTS GÉNÉRAUX, ايالات *eïālāt.*			GOUVERNEMENTS, الويه *elvïè.*	
NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïïè meemourleri.*	DÉLÉGUÉS DES FINANCES, ماليه مأمورلرى *mālïïè meemourleri.*	NOMS, اسامى *eçāmi.*	DÉLÉGUÉS DE LA POLICE, ضبطيه مأمورلرى *zabthïïè meemourleri.*
LE TERRITOIRE SACRÉ DE MÉDINE, حرم نبوى *haremi nebevi* (1).	Davoud pacha, muchir, cheïkh du harem.	Ridjaï efendi, directeur du sanctuaire, khodjaguian.	....	....
ÉGYPTE, مصر *mycyr.*	Mehemmed Aly pacha, gouverneur général, grand vizir honoraire de l'empire.	....	....	....
TRIPOLI DE BARBARIE, طرابلسى غرب *tharābouLouci gharb.*	Raghyb pacha, vizir, gouverneur général.	....	....	....
			Benghazi, بنغازى	Salyh pacha, gouverneur, mirmiran.
			Fezan, فزان	Hassan pacha, mir-el-umera.
TUNIS, تونس	Ahmed pacha, muchir, gouverneur général.	....	....	....
			Silivri, سلورى	Aly agha, gouverneur, capoudji bachi.

(1) Littéralement, le sanctuaire du prophète, ou le lieu de son tombeau.

AGENTS OU PROCUREURS FONDÉS AUPRÈS DE LA PORTE,

قپو کتخدالری

QAPOU KETKHOUDALERI,

VULGAIREMENT *KAPOU KIAHÏALERI* [1].

Pour la ville de Médine, le tombeau du prophète, حرم نبوی *haremi nebevi.*	Administré par la direction des legs impériaux, اوقاف همایون نظارتی *evqāfi humāïoūn nazārati.*
Le détroit de la mer Blanche (les Dardanelles), بحر سفید بوغازی *bahri sefīd boghāzi.*	Administré par la direction de l'arsenal maritime, طوبخانهٔ عامره نظارتی *thopkhānèï 'āmirè nazāreti.*
L'Égypte, مصر *mycyr.*	Mazloum bey efendi, fonctiontionnaire de 1er rang.
Mussoul, موصل.	Veli bey, à titre de procureur, وکیل *vekīl*, fonctionnaire de 1er rang.
Damas et Hersek, شام شریف و هرسک *chāmi cherīf vè hersek.*	Hachem efendi, fonctionnaire de 2e rang.
Trébisonde, Tripoli de Barbarie et la province de Saroukhan, طرابزون و طربلسی غرب و صاروخان *tharābezoun vè tharabolouci gharb vè sāroukhān.*	Seïd efendi, *idem.*

[1] Ces fondés de pouvoir, qui résident dans la capitale sous l'autorité du gouvernement, sont les représentants ou chargés d'affaires salariés de personnages absents, ainsi que des villes et même des provinces dont ils surveillent les intérêts auprès de la Porte.

Silistri et la Roumilie, سلستره و روم ایلی *silistrè vè roumíli.*	Nebil bey, fonctionnaire de 2ᵉ rang.
Iconium et Varna, قونیه و وارنه *qonia vè varna,*	Mufid bey, *idem.*
Uskup, Adana, Khodavendiguiar et Kharberout, اسکوب و ادنه وخداوندکار وخربروت	Chevket bey, *idem.*
Seïde, Aïdin, Belgrade, Sivas, Jérusalem, Erzeroum et Me-r'ach, صیدا وایدین وبلغراد وسیواس وقدس وارضروم ومرعش	Ken'an efendi, *idem.*
Djidè, جده.	Kechchaf efendi, *idem.*
Scutari (d'Albanie), Bouzouq et Nich, اشقودره وبوزوق ونیش	Necîm efendi, *idem.*
Casthamouni, قسطمونی	Hamdi bey efendi, *idem.*
Andrinople et Tunis, ادرنه وتونس *edrenè vè tunis.*	Arif Zeki efendi, fonctionnaire de 3ᵉ rang.
Bosnie, بوسنه *bosna.*	Hamdi efendi, *idem.*
Aagora, انقره *anqara.*	Azir efendi, *idem.*
Vidin, Jauina, Chypre et Diarbekir, ویدین و یانیه و قبرس و دیاربکر *vidin vè yania vè qybrys vè diārbekir.*	Nouri bey, officier des écuries impériales.
Bagdad et Salonique, بغداد و سلانیك *baghdād u selānik.*	Sārym bey, capoudji bachi.

Crète et Terhalè, كريد و ترحاله *guirîd vè terhāla.*	**Samy' efendi, khodjaguian.**
Bigha, بيغا	**Moustafa Behdjet efendi, khodjaguian.**
Moldavie, بغدان *boghdān.*	**Étienne Vogorides, prince de Samos.**
Valachie, افلاق *iflāq.*	**Loghotet Nicolas Aristarki.**

AMBASSADEURS ET CONSULS DE LA SUBLIME PORTE AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS EUROPÉENS, سلطنت سنيّه سفرا وشهبندرلری *SALTHANETI SENÏIÈ SUFÉRA VÈ CHEHBENDERLERI.*

PARIS.

Ambassadeur extraordinaire, Soliman pacha muchir, پارس بیوك ایلچیسی مشیر سلیمان پاشا, *pāris buïuk iltchîci muchîr suleïmān pāchā;*

Premier secrétaire d'ambassade, Halimi efendi, باش سرّ کاتبی *bāch sirr kiātibi;*

Deuxième secrétaire, Remzi efendi, ایکنجی سرّ کاتبی *ikindji sirr kiātibi;*

Secrétaire, M. Antoine Tinghir, سرّ کاتبی *sirr kiātibi;*

Premier interprète, M. Rubens Manassé, باش ترجمان *bāch terdjumān;*

Deuxième interprète, M. Antoine Manassé, ایکنجی ترجمان *ikindji terdjumān;*

Interprète adjoint, Emîn Edib efendi, ترجمان معاونی *terdjumān mu'āvini.*

VIENNE (AUTRICHE).

Ambassadeur extraordinaire, Chekib efendi, fonctionnaire de la Sublime Porte de premier rang, ويانه بيوك ايلچيسى رتبهٔ اوّلى صنف اولندن *viena buïuk iltchîci rutbèï evveli synfi evvelinden;*
Premier secrétaire d'ambassade, Arif bey;
Deuxième secrétaire, Aly efendi;
Interprète, Gaspar Manos.

BERLIN.

Ministre plénipotentiaire, Sami efendi, fonctionnaire de la Sublime Porte de 2e rang, اورته ايلچيسى ثانيدن *orta iltchici sānièden;*
Secrétaire d'ambassade, Khourchid efendi;
Interprète, Davoud Oghlou.

LONDRES.

Ministre plénipotentiaire, le prince Calimaki, اورته ايلچيسى *orta iltchici.*

ATHÈNES.

Ministre plénipotentiaire, M. Constantin Musurus.

SERVICE CONSULAIRE.

PORT OU RÉSIDENCE, بندر *bender.*	CONSUL GÉNÉRAL, باش شهبندر *bāch chehbender.*	PORT OU RÉSIDENCE, بندر *bender.*	CONSUL, شهبندر *chehbender.*
ANVERS انورس......	M. Paul Testa.	AMSTERDAM, امستردام	M. Jacques Bozto.
HAMBOURG هامبورغ..	M. le chevalier Vandemlir.	....	....
PARIS, پارس.......	M. Gustave Halphen.	LE HAVRE, هاور.......	M. Mathurin Cor.
TAURIS, تبريز *tebríz*..	Aly Namyq efendi.	LYON, ليون..........	M. Yemenidj.
TRIESTE, تريستة *triesta*............	Angelo Cacaïti.	VIENNE (AUTRICHE), ويانه..........	M. Pozante Manas.
		VENISE, وندیك *venedík.*	M. Eusèbe Serpos.
		LIVOURNE, لغورنه *lighourna*..........	M. Taouch.
GÊNES, جنوه *djenoua*..	M. Nicolas Alagarti.	....	....
CORFOU ET LES SEPT ÎLES, قورفه وجزاير سبعه *qorfa vè djezāiri seb'a*...............	M. le chevalier Conameno.	ZANTE, زانطه *zāntha*...	M. Yani Dimarco.
LONDRES, لوندره *londra*............	M. Édouard Zohrab.	BIRMINGHAM, برمینغام	M. Colis.
MALTE, مالطه *mālta*..	M. Lorenzo Caroudja.	....	....
LISBONNE, ليزبون...	M. Joseph Venzler.	OPORTO, اوپورتو.....	Djouakem Bouzac.
		GIBRALTAR, جبل طارق *djebel thāryq*..............	John Cool.

PORT OU RÉSIDENCE, بندر *bender.*	CONSUL GÉNÉRAL, باش شهبندر *bāch chehbender.*	PORT OU RÉSIDENCE, بندر *bender.*	CONSUL, شهبندر *chehbender.*
MARSEILLE, مارسليا *mārsilia.*	M. Casimir Eméric.	BARCELONE, بارسلونه *bārcelouna*..........	Don Manuel Barkhes.
		ALICANTE, اليقانته *alicānta*............	Dimitri Ouscoufo.
NAPLES, ناپولی *nāpoli.*	M. Constantin Marco-polo.	ODESSA, هوجه بك *hodja beg*...........	Nicolas Corsi.
SYRA, شيره *chîra*.....	M. Robert.	....	....
		NEW-YORCK (D'AMÉRIQUE, امريقا نویورق)..	Abraham Zobdji Oghlou.

AMBASSADEURS DES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS RÉSIDANT AUPRÈS DE LA SUBLIME PORTE, سلطنت سنيّه نزدنده مقيم اجنبيّه سفراسی *SALTHANETI SENÏIÈ NEZDINDÈ MUQYM EDJNEBÏIÈ SUFERACI.*

FRANCE, فرانسه *FRANÇA.*

Ambassadeur extraordinaire, M. le baron de Bourqueney, بيوك ايلچيسی *buïuk iltchîci.*

Premier secrétaire d'ambassade, M. de Barante, باش سرّ كاتبی *bāch sirr kiātibi.*

Deuxième secrétaire, M. le comte de Reculot, ايكنجی سرّ كاتبی *ikindji sirr kiātibi.*

Premier attaché d'ambassade, M. le marquis de Contades, باش معيّت كاتبى *bāch me'ïiet kiātibi.*

Deuxième attaché d'ambassade, M. Edmond de Bourqueney, ایکنجی معیّت کاتبی *ikindji me'ïiet kiātibi.*

Premier drogman de l'ambassade, M. Cor, باش ترجمان *bāch terdjuman.*

Deuxième drogman, M. Lauxerrois, ایکنجی ترجمان *ikindji terdjumān.*

Troisième drogman, M. S. Rouet, اوچنجی ترجمان *utchundju terdjumān.*

Drogman du palais, M. Pelletier, سفارت ترجمانی *sefāret terdjumāni.*

Secrétaire interprète, M. Florimond Lapierre, مترجم *muteredjim.*

Chancelier d'ambassade M. Castagne, consul-chancelier, (ayant titre de consul), قنچلير *qantchelïer.*

AUTRICHE, اوستریا *OSTRIA.*

Internonce (ministre plénipotentiaire résident), M. le comte de Sturmer, اورته ایلچیسی و مرخّص *orta iltchici vè mourakhkhas.*

Conseiller d'ambassade, M. Klezzel, سفارت مستشاری *sefāret mustechāri.*

Secrétaire d'ambassade, M. Steiner, سفارت سرّ کاتبی *sefāret sirr kiātibi.*

M. . . . . سفارت سرّ کاتبی *sefāret sirr kiātibi.*

Premier drogman d'ambassade, M. Henri Testa, باش ترجمان *bāch terdjumān.*

Deuxième drogman, M. Stendel, ایکنجی ترجمان *ikindji terdjumān.*

Troisième drogman, M. Wilken Hauzer, اوچنجی ترجمان *atchundju terdjumān.*

Chancelier, Guringuer, قنچلير *qantchelïer.*

Chancelier adjoint, M. Gudel, ایکنجی قنچلیر *ikindji qantchelïer.*

BELGIQUE, بلجیقا *BELDJIQA.*

Ministre plénipotentiaire, M. le baron de Behr, اورته ایلچی و مرخصی *orta iltchi vè mourakhkhaci.*

Secrétaire, ... سرّ کاتبی *sirr kiātibi.*

Chancelier, M. Kuhn, قنچلیر *qantchelïer.*

ANGLETERRE, انکلتره *INGUILTERA.*

Ambassadeur, lord Wellesley, اورته ایلچیسی *orta iltchîci.*

Premier secrétaire, باش سرّ کاتبی *bāch sirr kiātib* . . . .

Secrétaire interprète pour les langues orientales, M. Alison, السنهٔ شرقیه کاتبی *elsinèi charqïiè kiātibi.*

Premier attaché d'ambassade, lord Clynton, باش معیت کاتبی *bāch meïiet kiātibi.*

Deuxième attaché d'ambassade, M. Wood, ایکنجی معیّت کاتبی *ikindji me'ïiet kiātibi.*

Troisième attaché d'ambassade, M. Doria, اوچنجی معیّت کاتبی *utchundju me'ïiet kiātibi.*

Quatrième attaché d'ambassade, M. Arvin, دردنجی معیت کاتبی *dordundju me'ïiet kiātibi.*

Enregistreur de l'ambassade, M. le comte Pisani, سفارت مقیّدی *sefāret mouqaïidi.*

Premier drogman, M. Frédéric Pisani, باش ترجمان *bāch terdjumān.*

Deuxième drogman, M. Étienne Pisani, ایکنجی ترجمان *ikindji terdjumān.*

Troisième drogman, M. Chabert, اوچنجی ترجمان *utchundju terdjumān.*

Quatrième drogman, M. Simons, دردنجی ترجمان *dordundju terdjumān.*

Chancelier, M. Cumberbadj, قنچلير *qantchelïer.*
Chancelier-adjoint, M. Hardè, ایکنجی قنچلير *ikindji qantchelïer.*

RUSSIE, روسیه *ROUCIÈ.*

Ministre plénipotentiaire, M. Oustinof, اورته ايلچيسی و مرخّصی *orta iltchîci vè mourrakhkhaci.*
Conseiller d'ambassade, M. Caldjinski, سفارت مستشاری *sefāret mustechāri.*
Premier secrétaire d'ambassade, le prince Gallitzin, باش سرّ کاتبی *bāch sirr kiātibi.*
Deuxième secrétaire d'ambassade, M. Fert, ایکنجی سرّ کاتبی *ikindji sirr kiātibi.*
Premier attaché d'ambassade, M. Doundocof, معيت کاتبی *me'ïiet kiātibi.*
Deuxième attaché d'ambassade, M. Viazimiski, ایکنجی معيت کاتبی *ikindji me'ïiet kiātibi.*
Troisième attaché d'ambassade, M. Angelo Timoni, اوچنجی معيت کاتبی *utchundju me'ïiet kiātibi.*
Premier drogman, M. le prince Handjeri, باش ترجمان *bāch terdjumān.*
Adjoint au premier drogman, M. Chirico, معاون باش ترجمان *mou'āvini bāch terdjumān.*
Deuxième drogman, M. Tchernaïf, ایکنجی ترجمان *ikindji terdjumān.*
Troisième drogman, M. Ghomazof, اوچنجی ترجمان *utchundju terdjumān.*
Troisième drogman adjoint, ... معاون اوچنجی ترجمان *mou'āvini utchundju terdjumān.*
Chancelier, M. Paul Pizani, قنچلير *qantchelïer.*

ESPAGNE, اسپانیا *ISPANIA.*

Ambassadeur, M. le chevalier de Cordova, اورته ایلچی *orta iltchi.*

Secrétaire d'ambassade, M. Manuel Castillo, سرّ كاتبى *sirr kiātibi.*
Premier drogman, M. de Souza, باش ترجمان *bāch terdjumān.*
Chancelier, M. Angeli Radouni, قنچلير *qantcheliër.*

DANEMARCK, دانمارقه *DANIMARQA.*

Ministre résident, M. le baron de Hubsch, مقيم ايلچيسى *muqym iltchici.*

Secrétaire attaché, M. Adolphe de Hubsch معيّت كاتبى *me'ïiet kiātibi.*

Drogman-chancelier, M. Romani, ترجمان و قنچلير *terdjumān vè qantcheliër.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, امريقا ممالك متّحدهسى *AMERIQA MEMALIKI MUTTÉHYDÈCI.*

Ministre résident, M. Daniel Car, مقيم ايلچيسى *muqym iltchici.*
Drogman, M. Brown, ترجمان *terdjumān.*
Chancelier, M. Porter, قنچلير *qantcheliër.*

SARDAIGNE, ساردنيا *SARDENIA.*

Ministre résident, absent, مقيم ايلچيسى *muqym iltchici.*
Conseiller d'ambassade, M. le baron Teco, سفارت مستشارى *sefāret mustechāri.* (Ce conseiller remplace le ministre absent.)

Secrétaire d'ambassade, M. le marquis de Tagliacarna, سرّ كاتبى *sirr kiātibi.*
Attaché d'ambassade, M. Delatora, معيت كاتبى *me'ïiet kiātibi.*
Deuxième attaché d'ambassade, M. Calosso, معيت كاتبى *me'ïiet kiātibi.*
Chancelier, M. Brizio, قنچلير *qantcheliër.*

Premier drogman, M. Bosowich, باش ترجمان *bāch terdjumān.*

Deuxième drogman, M. Vilani, ایکنجی ترجمان *ikindji terdjumān.*

Troisième drogman, M. Vernoni, اوچنجی ترجمان *utchundju terdjumān.*

HOLLANDE, فلمنك *FILEMENK.*

Ministre résident, M. le Bon Mollerus, مقیم ایلچیسی *muqym iltchici.*

Chancelier, M. Salzani, قنچلیر *quanchelīer.*

Drogman, M. Justiniani, ترجمان *terdjumān.*

Deuxième drogman adjoint, M. Dominico Testa, معاون *mou'āvin.*

SUÈDE ET NORWÉGE, اسوج و نوروجیا *ISVEDJ VÈ NORVEDJIA.*

Chargé d'affaires, M. Antoine Testa, مصلحتكذار *maslahatguzār.*

Chancelier-drogman, M. Timoni, قنچلیر و ترجمان *qantchelīer ve terdjumān.*

ROYAUME DES DEUX-SICILES, سچلیتین *SITCHILIATEIN.*

Chargé d'affaires, M. Martorano, مصلحتكذار *maslahatguzār.*

Drogman, M. Graziani, ترجمان *terdjumān.*

Chancelier, M. Franceschi, قنچلیر *qantchelīer.*

TOSCANE, طوسقانه *THOSQANA.*

Chargé d'affaires substitué, M. Serafino, مصلحتكذار وكیلی *maslahatguzār vekîli.*

Chancelier, M. le baron Ignace Testa, قنچلیر *qantchelīer.*

Drogman, M. Théophile Testa, ترجمان *terdjumān.*

PERSE, ایران *IRAN*.

Chargé d'affaires, Mohammed Khan, مصلحتكذار *maslahat-guzār*.
Drogman, Hadji Hassan, ترجمان *terdjumān*.

ROYAUME DE GRÈCE, يونان *ïOUNAN*.

Chargé d'affaires, M. Arguiropoulo, مصلحتكذار *maslahat-guzar*.
Secrétaire attaché de légation, M. Canari, معيت كاتبى *me'ïiet kiātibi*.
Drogman, M. Sava, ترجمان *terdjumān*.
Chancelier, M. Mitaki, قنچلير *qantchelïer*.

PORTUGAL, پورتكيز *PORTUGHYZ*.

Chargé d'affaires, M. Riblos, مصلحتكذار *maslahatguzār*.
Drogman, M. Soumer, ترجمان *terdjumān*.

PRUSSE, پروسيا *PROUCIA*.

Chargé d'affaires, M. le comte de Perponchè, مصلحكذار *maslahatguzār*.
Premier drogman, M. Yvo Bozowich, باش ترجمان *bāch ter-djumān*.
Deuxième drogman, M. le docteur Rozen, ايكنجى ترجمان *ikindji terdjumān*.
Chancelier, Constantin Testa, قنچلير *qantchelïer*.
Les fonctions de chargé d'affaires des villes Anséatiques جماهير ثلاثهٔ انسهاتيق *djemāhîri selācèï ancèatíq*, sont confiées à M. l'ambassadeur d'Espagne.
Chancelier, قنچلير, M. le docteur Mordeman.

(La suite à un prochain numéro.)

UNE PROMENADE DANS CANTON,

Par M. Natalis Rondot.

LA MANUFACTURE DE LAQUES D'*HIP-QUA* ET L'ATELIER DE TABLETTERIE DE *TA-YU-TONG*.

Canton, le 25 août 1845 (Taou-kouang, 25e année, 7e lune, 23e jour).

Canton est une ville riche de faits et neuve d'intérêt : le monde commercial ne s'est jamais préoccupé que du nombre de caisses de thé, de piculs de soies *tay-saam* et *tsat-li*, qui s'y échangent contre les balles de calicots, de draps, de serges de laine, etc. et sa curiosité ne se passionne guère que pour les articles d'importation et les chiffres du mouvement général des affaires. Les voyageurs bornent le champ de leurs observations à quelques boutiques, et leurs courses aux rues de *New* et d'*Old-China* (*Tong-wann* et *Tsing-yuènn kaï*) et de *Tcheong-lann kaï*[1] (rue des Droguistes). Parfois, s'ils se sont aventurés en courant dans un quartier lointain, la rapidité de leur promenade ne leur a permis que d'entrevoir certaines scènes chinoises, de deviner des habitudes, et ils

[1] Nous devons faire observer que la plupart des noms chinois cités dans cette notice sont écrits suivant la prononciation cantonnaise.

ont trouvé une population hostile et criarde. Récemment encore[1], MM. Montgomery Martin, trésorier du gouvernement de Hong-kong; Jackson, vice-consul d'Angleterre, et le révérend Stanton, ont été *bamboués* et dépouillés dans une excursion autour des murs de la Cité.

Nous ne savons à quel trait de physionomie se reconnaissent les Français, si nous nous distinguons des autres étrangers par notre allure, notre sans-façon cordial et la multiplicité de nos visites dans les rues lointaines, mais on nous accueille partout avec un empressement amical, et les enfants seuls nous poursuivent des cris de *fann-kouaï-loïo* (diable étranger).

Il n'y a guère d'autre moyen de tracer une esquisse légère de Canton que de détacher de notre journal les feuillets consacrés au récit de nos promenades, et peut-être visitera-t-on avec plaisir aujourd'hui avec nous la manufacture de laques du fameux Hip-qua. Cette note montrera quelques-unes des habitudes du travail chinois, et l'on aura ainsi la preuve de la simplicité de ses formules, de la facilité de ses moyens; on constatera que la valeur des produits est presque toute en main-d'œuvre, et que l'habileté manuelle, si remarquable qu'elle soit, se paye à un taux bien modique.

[1] Ce compte-rendu de notre visite aux ateliers d'Hip-qua et de Ta-yu-tong est extrait de notre journal de voyage; l'attaque que nous rappelons était alors récente, car elle avait eu lieu vers le 18 mars 1845.

A dix heures du matin, mon collègue Éd. Renard[1] et moi, nous quittions le *hong* français; nous tournâmes le coin de l'ancienne factorerie espagnole et nous arrivâmes bientôt au numéro 15 de la rue *Tong-wann*. Hip-tcheuong, un des associés de Weng-taé, plus connu sous le nom d'Hip-qua, endossa son *chéong-cham* de *hia-pou*[2], prit l'inséparable éventail, et nous le suivîmes d'un pas rapide.

La première rue que l'on parcourt dans toute sa longueur, est *Chap-sam-hong kaï* 十三行街, la rue des treize factoreries; elle et *Ta-t'ong kaï* peuvent donner un aperçu de l'animation commerciale, de la vivacité de la circulation, et dans leurs boutiques s'effectue une grande partie de la vente en détail pour la consommation locale.

Les boutiques cantonnaises diffèrent singulièrement des nôtres; elles se caractérisent tout d'abord par la petite niche de granit qui se remarque à gauche sur le seuil[3], et où, matin et soir, fument, en l'honneur du *Tsaé-pih-sing-keun*, le dieu des richesses, les trois *heuong* symboliques[4]. Il y a tou-

[1] M. Éd. Renard était délégué de l'industrie parisienne dans la mission en Chine.

[2] Le *hia-pou* 夏布, ou toile d'été, est une étoffe tissée avec les filaments du *mâ* 麻. Le mot *mâ* s'applique principalement à trois plantes textiles, dont l'une est l'*urtica nivea* et les autres se rapportent aux genres *corchorus*, *sida* ou *triumfetta*.

[3] Ces petites niches sont ordinairement orientées au nord.

[4] Les *heuong* sont des petites mèches en sciure de bois de sandal

jours au fond de cette niche une tablette rouge, et par l'inscription tracée en caractères élégants qui s'y lit, on invite les hommes bien élevés (*ching-chih*) à *tchin-tchinner*[1] le *djoss*[2] en entrant. Un autel est ménagé dans la cloison, à trois ou quatre mètres de hauteur; il fait face à l'entrée. Derrière les dentelles de méandres, les sculptures dorées et les draperies étroites de tissu d'ortie écarlate ou rose, qui décorent ce petit sanctuaire, se montre la figure sacrée de quelque puissant génie de la religion du *Taou*, et de chaque côté se dressent les *kam-fa*, symboliques pyramides avec leur feuillage de clinquant, leurs figurines vêtues de soie et leurs fleurs de moelle d'æschynomène.

La boutique est presque entièrement ouverte; elle n'a ni porte, ni fenêtres, ni vitrines. Les murs sont, comme chez nous, garnis de casiers; le comptoir est établi à gauche, se prolonge en formant angle droit, et en dehors; des deux côtés de l'entrée, sont suspendues les longues tablettes de bois verticales qui, en caractères anciens ou modernes, rouges, bleus ou

agglutinée au moyen de l'agar-agar, que l'on brûle devant les statues des dieux.

[1] *Tchin-tchin*, qui est composé des mots chinois *tsing* « de grâce, je vous prie » et *tsing-yah* 請 呀 « salut, » signifie simplement *saluer*. C'est la formule habituelle de salut en usage à Canton entre les étrangers et les Chinois.

[2] *Djoss* est une corruption du mot portugais *deos*, dieu. *Tchin-tchin joss* veut dire « adorer les dieux », ou seulement « s'incliner avec respect devant eux. »

noirs, annoncent le nom du marchand et font ses offres de service au public.

Il y aurait mille stations à faire dans *Chap-sam-hong kaï*, car nous passons devant les magasins de tissus de coton, de soie et de *mâ*, — de vannerie de bambou, de rotin, de jonc et de palmier, — de chaussures ornées de si jolies broderies, — de papiers de bambou et de *broussonetia* des provinces de Fo-kièn et de Kiang-si, encore dans leur emballage de pandanus, — et devant cent autres boutiques diverses. A chaque pas, on entrevoit un petit atelier : un ouvrier carde ici le coton avec cet archet qu'il promène sur la nappe neigeuse, et dont un petit plectrum fait vibrer la corde de soie; là, sous le rouleau cannelé du *chinn-po-tsia*, on écrase et on lustre les cotonnades et les soieries par le mouvement alternatif de cette lourde calandre de granit. Plus loin, voici les monteurs et les peintres de lanternes, les charpentiers, les fabricants de cercueils, les potiers d'étain, les restaurateurs avec leur mystérieuse cuisine et leurs portions lilliputiennes, les fruitiers, aux frais étalages desquels on trouve l'ananas, le *long-hann*, le *houam-pi*, la banane, groupés avec les raisins du Nord, les poires du Chann-tong et les citrons mains de Bouddha. Que si nous voulions nous arrêter devant chaque curiosité, entrer chez le verrier pour dessiner ses ouvreaux, chez l'émailleur de cuivre pour lui dérober un secret, chez le cirier afin de suivre un moulage, chez le tisserand pour

voir courir sa navette, nous craindrions de ne pouvoir arriver de bonne heure à notre but.

Tournons donc dans la rue du riz blanc et entrons dans *Ing-chann-fong*. Plus de bruit, de tumulte, de foule active et pressée; seulement quelques pauvres gens qui crient par les rues des fleurs d'hibiscus et de chrysanthèmes, des fruits, des sucreries; seulement, auprès de la porte du quartier, un veilleur de nuit assoupi et quelques éventaires où sont étalées symétriquement les feuilles fraîches de bétel et les noix d'arec préparées. De temps en temps passe un mendiant déguenillé, un bourgeois, un barbier ou un restaurateur ambulant, portant en balance, celui-là son établi, celui-ci ses fourneaux et son garde-manger. Nous sommes ici dans le faubourg Saint-Germain de Canton; les rues sont larges et désertes; les maisons semblent être des prisons, aucune fenêtre n'en perce les murailles grises, et sur l'entrée même retombe une lourde portière de bambou qui dérobe la vue de l'intérieur aux indiscrets. Vous trouverez même solitude dans *Houa-'rr-nèn-lê* et dans la rue des menuisiers, et pourtant c'est la partie la plus intéressante de notre excursion; jamais étranger ne pénètre jusqu'ici, rien ne l'y appelle, ni affaires, ni commandes, ni curiosité, et l'on se trouve naturellement en pleine cité chinoise. Aussi, les femmes y fourmillent, et comme nous sommes dans un quartier de haut lignage, elles ont de petits pieds très-mignons, un teint d'un blanc mat légèrement

fardé de rose et une toilette élégante, malgré son extrême simplicité. Elles attachent surtout une coquetterie de petite-maîtresse à l'édifice de leur coiffure, et savent l'orner avec un goût parfait de fleurs naturelles et d'épingles d'or. La loi et la tradition ont déterminé les formes des coiffures, ainsi que celles des vêtements; elles varient suivant l'âge, la position et le rang, et bien des jeunes filles ont hâte de grandir et de se marier, envieuses du privilége de façonner leurs beaux cheveux noirs en coques, en crêtes de casque et en éperons.

Un *fann-kouaï* est une curiosité pour les dames chinoises; la haine patriotique et la jalousie des maris ont pris soin de le leur dépeindre comme une façon de croque-mitaine ou de barbe-bleue, si terrible à tous égards, qu'elles sont aussi avides qu'effrayées de le voir. Aussi se pressent-elles toutes aux portes avec autant de vivacité qu'elles se sauvent, craintives et honteuses, au moindre mouvement du passant. Plusieurs de ces jeunes femmes sont charmantes, et il y a quelque chose de vrai dans les descriptions métaphoriques des poëtes chinois. Les joues des filles des Hann, disent-ils, sont fraîches comme les fleurs de l'amandier, leurs lèvres rosées comme les boutons de la fleur du pêcher, leur taille est fine et svelte ainsi que la feuille du saule, leurs yeux brillent aussi purs que les eaux d'automne, et la trace de leurs pas est une miniature de la fleur du lotus.

Le temps presse maintenant, passons dans *Tchèng-*

houo-lê kaï, longeons ce jardin légumier où les maraîchers cultivent des *hong-choé* et des *trapa bicornis*, et suivons les rues de *Tchann-ké* et d'*Ing-tss'-lè*. On voit à l'extrémité de celle-ci une boutique dont l'enseigne écarlate dit aux passants : « Nous sommes assortis en vrais tabacs de Tcha-pou et de Hang-tchéou, et leur parfum s'est répandu au sud du Kiang-nan. Nous leur faisons subir une ouvraison supérieure et une excellente manipulation. Fameux tabac du district de Chih-mā. » Nous sommes entrés et nous avons appris que le *kinn*[1] se paye de 112 à 208 caches de cuivre[2], suivant les qualités; cela fait en moyenne 55 centimes pour notre livre de 500 grammes.

Notre marchand salué, continuons notre route; nous avons doublé le coin d'*Ing-tss'-lè*, il nous reste à franchir un petit pont de bois, jeté sur un canal que les tankas[3] remontent avec la marée; à traver-

[1] Nous renvoyons, pour la valeur du *kinn* ou catty, à notre travail sur les poids et mesures de la Chine.

[2] Les Chinois n'ont aujourd'hui qu'une seule monnaie, coulée et émise par eux; c'est le cache. Il est fait avec un alliage d'environ 60 p. o/o de cuivre, 28 de zinc et 12 de plomb, d'étain et de fer, et s'appelle *tsiènn* en chinois, *sapeca* en portugais. La valeur du cache devrait être égale au millième du taël, c'est-à-dire à 378 dix-milligrammes d'argent en poids (0 fr. 0077), mais, en réalité, on donne, suivant le cours du change,

A Canton,	de 1100 à 1250 caches	pour 1 piastre à colonnes d'Espagne.
A Chang-haï,	de 1200 à 1320 *idem*	
A E-mouï,	de 1300 à 1400 *idem*	

Le cache ne vaut donc que de quatre à cinq millimes, et, le plus souvent, que quatre millimes trois dixièmes.

[3] Les tankas sont de petits bateaux de transport, de forme

ser les rues *Tchong-kouaï-fong* et *Hong-tsoï-tong*, pour arriver à la rue *La-houo-tchong*. C'est le terme de notre course; c'est là qu'entre le magasin d'un marchand d'anthracites du Hou-kouang et l'atelier d'un verrier, se trouve située la fabrique d'Hip-qua.

La laque est, plus encore que l'encre, la porcelaine, la tabletterie d'écaille, d'ivoire, de nacre, un article spécial à la Chine; sa manufacture est franchement originale, acquise à tout jamais au pays, puisqu'elle en utilise un des produits végétaux indigènes et s'assure, pour un faible salaire, la patiente habileté des ouvriers cantonnais.

Les phases diverses du travail sont assez curieuses pour que nous essayions d'en donner la description; elles sont d'ailleurs bien peu connues, que nous sachions, et nous doutons que l'on en ait souvent lu les détails notés par un témoin oculaire [1].

La laque 漆 (en *kouan-hoa*, *tsi*; en dialecte de Canton, *tsat*) est un vernis qui prend à l'air une

ovoïde, conduits par des femmes qui descendent d'une race à part, dont l'origine est inconnue. Les hommes sont pêcheurs ou matelots sur les *faï-tiangs*. Les Tankas (on appelle ainsi ces familles, du nom de leurs bateaux) sont des espèces de parias chinois qui n'habitent jamais à terre, ne se marient qu'entre eux et ne se trouvent que sur le Tchou-kiang, devant Canton. Nous avons déjà parlé d'eux dans le Journal des Économistes, t. XIV, pag. 70.

[1] Nos collègues et nous, avons décrit, dans une notice spéciale, le commerce et le travail des laques à Canton. (Voir le n° 41 de l'Étude pratique sur les principaux articles d'exportation de Chine.)

couleur noire et brillante comme celle du jais, et qui s'applique le plus habituellement sur les boîtes à thé, les guéridons, les échiquiers, les paravents, les consoles, etc. Ces petits meubles sont établis en bois bien sec [1], et aussitôt que le menuisier les a livrés à Hip-qua, ils subissent la série d'opérations suivantes :

1° Un ouvrier plane le bois avec soin, dégage les rainures d'assemblage, et avec un stylet de fer les garnit de fine étoupe de *mâ*. On colle ensuite sur les joints et les rainures des bandes de papier de *broussonetia* [2], et l'on nerve toute la surface en y appliquant un canevas de soie ou une feuille de papier.

2° Sur une table de bois verni, garnie de rebords, longue d'un mètre et demi environ et large d'un mètre, on mélange ensemble, avec une plaquette d'ébène *sunn-chi*, du fiel de buffle ou de porc et du grès rouge [3] pulvérisé très-fin et tamisé; cette opé-

[1] On emploie souvent, pour faire les coffrets et les meubles destinés à être laqués, le bois léger du *cupressus japonica* de Thunberg ou celui de l'arbre *ngou-tong*.

[2] Les ouvriers préfèrent ce papier au *tchou-tchi* (papier de bambou), parce qu'il a plus de ténacité; ils l'appellent *mièn-tchi*. Le P. d'Incarville dit, p. 130, que l'on emploie, pour cet usage, le papier *che-tan* ou une espèce de canevas de soie (*kiüen*).

[3] Ce grès rouge est l'*old red sandstone* des géologues anglais : à Canton, il repose immédiatement au-dessus du granit. En certains endroits, il affleure à peine à la surface du sol, mais plus ordinairement, on le trouve recouvert par une roche finement grenue et très-quartzeuse; un peu plus loin au nord, le vieux grès rouge est surmonté par des marbres du calcaire carbonifère. On nous a assuré que l'on avait constaté, par des fouilles, la présence de la houille

ration doit se faire très-lentement et dure toute une journée. Il se dégage une odeur ammoniacale assez vive pour que l'on doive faire le mélange dans la rue.

3° On étend sur le meuble une couche épaisse de cet enduit[1] avec un large pinceau plat, à soie courte, large de quinze centimètres environ, en ayant la précaution de la répartir avec régularité; on la laisse sécher à l'air, et elle prend un aspect grenu et une couleur brun-rougeâtre.

4° Le polissage de cet enduit est facile et rapide; il suffit d'y promener plusieurs fois un brunissoir de grès rouge. Pour que le petit meuble soit prêt à être laqué, il ne faut plus que passer dessus une couche d'eau gommée avec de la craie en suspension, ou que le frotter, comme on le fait au Japon, avec de la cire, afin d'empêcher que le vernis pénètre dans le bois.

Qu'est-ce que la laque? C'est assurément la question que chacun a voulu nous poser, et, si on la soumet à un Chinois, on obtiendra de lui cette invariable réponse : « *Nan-king come from, taï-pan.* » Les

dans la cité, mais que l'exploitation n'en était permise qu'en temps de siége.

[1] Voici comment on prépare cet enduit à Pé-king, suivant le P. d'Incarville, pag. 124 : «On prend, soit de la brique, soit du charbon de sapin ou des cendres de bois de cerf; on délaye l'une ou l'autre de ces matières, réduite en poudre fine, avec du vernis ou avec du sang de porc (préalablement battu et tamisé, puis mêlé avec un tiers d'eau de chaux).»

marchands cantonnais attribuent, en effet, à Nanking les fabrications qu'ils ignorent, et aux artisans de cette fameuse cité une supériorité en toutes choses. — Si l'on consulte les PP. Ricci, Martini, d'Incarville, Lecomte, Du Halde et de Charlevoix, Barrow et Kœmpfer, on apprend que la laque est une résine roussâtre qui exsude des incisions pratiquées sur un arbre indigène des provinces de Ss'-tchouèn, de Kiang-si, de Tché-kiang, de Ho-nann, en Chine, et de celles d'Itsikoka, de Figo et de Jamatto [1] au Japon.—Cet arbre s'appelle *tsi* en chinois, *sitz djou* et *ourousi no ki* en japonais. Le P. d'Incarville l'a figuré dans la planche première de son mémoire [2], et c'est sans aucun doute le même que l'abbé Grosier a décrit, d'après les ouvrages des missionnaires, et qu'il a rapporté à l'*augia sinensis* de Linnée [3]. Suivant d'autres, la laque serait le produit d'un *melanoræa* [4],

[1] La laque de Jamatto est celle qui est la plus estimée au Japon. (Charlevoix, édit. de 1736, vol. II, pag. 595 et Kœmpfer, édit. de 1729, vol. I, pag. 99.)

[2] *Mémoires de mathématiques et de physique de l'Acad. des sciences,* 1760, vol. III, pag. 117 à 142.

[3] *De la Chine,* 1819, vol. II, pag. 329. L'*augia sinensis* est décrit par Loureiro dans sa *Flora cochinchinensis,* 1790, pag. 337; il ajoute cette observation : « Ex fisso hujus arboris cortice emanat succus re« sinosus, tenacissimus, legitima sinensis vernix, qua obducuntur « scrinia in Europam exportanda, pulchro, et constanti nitore æsti« mabilia..... Japonica vernix, de qua Kæmpferus et Thunbergius « egerunt, ex alia planta prorsus diversa procedit, quæ a Linnæo dici« tur rhus vernix. » Nous partageons l'opinion de Loureiro.

[4] D'après R. Smith, le vernis birman, fourni par le *melanoræa usitata* dans le Sylhet, ressemble beaucoup à la laque chinoise et paraît même être un produit identique.

du *rhus succedaneum* ou bien du *rhus vernix*, qui est cultivé en France dans les jardins; enfin, nous savons que les vernis-laques communs s'extraient des fruits du *dryandra cordata* et du *rhus semialata*[1].

Quelle que soit son origine, la laque arrive à Canton des provinces de Ss'-tchouèn et de Kiang-si, en échange de tissus de coton, de laine et d'autres articles européens. Il y en a de différentes qualités et le prix varie de 40 à 95 piastres[2] le picul (de 364 à 864 francs les cent kilogr.). Suivant Du Halde (vol. II, p. 176), le catty ne coûte, sur le lieu de la récolte, que 40 sous.

La laque la plus estimée[3] a une couleur de café au lait foncé, tirant sur le rouge. Elle vaut de 90 à 100 piastres le picul (de 818 à 909 francs les cent kilogr.), et vient ordinairement du Ss'-tchouèn.

La deuxième qualité est de la même provenance; sa nuance est plus claire et son prix varie de 75 à

[1] On cite encore le vernis qui provient de l'*elæococcus vernicia* de Jussieu (Dr Cantor, *On the Flora and Fauna of Chusan*, 1842, p. 7), et celui que l'on obtient en faisant bouillir l'huile du *jatropha curcas* avec de l'oxyde de fer (*Historical and descriptive account of China*, vol. III, pag. 354). Charlevoix parle de l'arbre à vernis des Indes (de Siam et du Camboge). C'est, suivant Kœmpfer, un *anacardinus*; il est tout à fait différent de l'*ourousi* du Japon; on l'y apporte pour vernir des objets de peu de valeur, et on le fait entrer dans la composition des belles laques.

[2] Le cours moyen de la piastre à colonnes d'Espagne est de 5 fr. 50 centimes.

[3] Les Chinois estiment le plus le vernis de couleur jaune d'or, puis celui qui est très-noir. (Kœmpfer, *China illustrata*, 1667, p. 220.)

80 piastres le picul (de 682 à 728 francs les cent kilogr.).

La troisième, enfin, encore plus pâle, c'est-à-dire café au lait léger ou gris mastic rosé, se paye de 40 à 50 piastres le picul (de 364 à 455 francs les cent kilogr.).

Ainsi, plus la couleur est blanchâtre, moins la laque est fine et supérieure, et nous ferons observer qu'elle noircit d'autant moins vite à l'air.

Le vernis-laque brut arrive en exhalant une odeur âcre et pénétrante, renfermé dans des *tubs* ou petits seaux elliptiques. Ces barils ont 37 centimètres de profondeur, 47 centimètres de grand axe et 31 centimètres de petit axe; leurs parois sont épaisses de 5 millimètres, et ils sont fermés d'un simple couvercle de bois sur lequel est collée une feuille de fort papier de coton ou de *broussonetia* [1]. Chaque *tub* contient de 40 à 50 catties (de 24 kil. 20 à 30 kil. 25).

Tel est l'emballage de la matière première que nous avons vue arriver à Canton.

Le P. d'Incarville distingue plusieurs sortes de vernis bruts et préparés [2]. Nous avons pensé utile de

[1] Ce papier est, suivant le P. d'Incarville, p. 119, du papier de chanvre (*mau-tcheou-tchi*).

[2] Du temps des Chin, dit ce missionnaire, p. 129, on ne faisait que du vernis appelé *toüi-kouang*, parce que, en polissant la dernière couche de vernis comme les deux premières, on lui enlevait son brillant. Pour le lui rendre en partie, on donnait un nouveau poli avec une brosse de cheveux trempée dans une eau ayant en suspension de la poudre de brique très-fine, on essuyait la pièce avec une étoffe de soie, on frottait avec la paume de la main et enfin avec de la soie imbibée d'huile claire.

résumer les détails qu'il donne sur chacun d'eux dans son mémoire :

Nien-tsi 嚴 漆. (Vernis du Yên-tchou-fou, Tché-kiang.)

Le *nien-tsi* donne un noir plus brillant que le *si-tsi;* il coûte à Pé-king environ 100 sous la livre.

Si-tsi 思 漆. (Vernis du Ss'-tchou-fou, Koueï-tchou.)

Le *si-tsi* ne se vend à Pé-king que 3 livres.

Kouang-tsi 廣 漆. (Vernis du Kouang-tchou-fou, Kouang-tong.)

Le *kouang-tsi* tire sur le jaune et vaut à Pé-king 9 livres, il est plus pur que les deux autres; il a un autre avantage, c'est que, pour l'employer, on y ajoute environ la moitié de *tong-yéou*, huile (du *vernicia montana*, L.) très-commune en Chine, qui ne coûte, sur les lieux où on la recueille, que 2 ou 3 sous la livre.

Kouang-tsi 光 漆. (Vernis brillant.)

Pour faire avec le *nien-tsi* pur ou mélangé d'un quart de *si-tsi* le beau vernis de la Chine, on le fait évaporer à moitié, on y ajoute, par livre de laque, 4 ou 6 gros de fiel de porc épaissi au soleil, puis 4 gros de vitriol romain dissous dans un peu d'eau; on agite vivement le tout jusqu'à ce que l'écume prenne une couleur violette. Ce vernis, ainsi préparé, s'appelle *kouang-tsi*. (P. 121.)

Yang-tsi 洋漆. (Vernis d'au delà de la mer.)

Quand le *kouang-tsi* est évaporé en entier, on y ajoute, par livre de vernis, un gros de charbon d'os de cerf ou d'ivoire réduit en poudre fine, et une once d'huile de thé siccative[1]; on obtient ainsi le *yang-tsi* ou vernis noir des Japonais. (P. 122 et 129[2].)

Tchao-tsi. (Vernis enveloppant.)

Le *tchao-tsi* est d'un jaune transparent; il est composé de moitié *kouang-tsi* (vernis du Kouang-tchoufou) et de moitié *tong-yéou* siccatif; on en applique une couche sur la poudre d'or dans les imitations d'aventurine. (P. 123.)

Kin-tsi 金漆. (Vernis doré.)

Le *kin-tsi* est jaune doré; on le prépare avec moitié de *si-tsi* (très-commun ou provenant de la troisième récolte) et moitié de *tong-yéou*. Pour imiter l'aventurine, on sème la poudre d'or sur une couche de ce vernis, et on la recouvre d'une couche de *tchao-tsi*.

[1] On rend l'huile de thé siccative en y faisant bouillir doucement, en hiver, cinquante grains, en été, trente-six grains d'arsenic, moitié rouge et moitié blanc.

[2] Comme la présence de l'huile dans cette laque ne permettrait pas de la polir, on a soin de se servir de *kouang-tsi* pour toutes les couches à la suite desquelles on veut polir, et l'on n'applique le *yang-tsi* qu'à la fin.

Hoa kin-tsi 花金漆. (Vernis doré pour les peintres.)

Le *hoa-kin-tsi* est le vernis dont se servent les peintres sur laque pour délayer leurs couleurs; c'est aussi une sorte de mordant pour fixer l'or; dans ce cas, on y ajoute un peu de vermillon ou d'orpiment. Il est composé de moitié *tchao-tsi* et de moitié *kin-tsi*.

Ces faits posés, nous allons entrer maintenant dans le petit laboratoire où l'on prépare le vernis-laque pour l'application.

5° On commence par verser, dans chaque catty (605 grammes) de laque de première qualité, deux catties (1 kilog. 21) d'eau, ou un catty (605 gram.), si l'on emploie la deuxième qualité.

Ensuite on ajoute par chaque catty de laque: 1 taël (37 grammes 80) d'huile de *camellia sesanqua* ou *oleifera* (*tcha-yau*).

1 fiel de porc. (Si la vésicule est grosse, on n'en met que la moitié.)

5 mèces (18 grammes 90) de vinaigre de riz (en cantonnais, *tchi-tso*).

Quand la laque s'épaissit, on lui donne plus de fluidité par l'addition de vinaigre, et non plus d'eau [1].

On mélange intimement ensemble ces diverses

[1] Dans cette même manufacture de laque de Canton, on emploie, suivant mon collègue M. Éd. Renard, pour 5 catties de laque première qualité, 10 catties d'eau de source, 5 taëls d'huile d'arachide, 2 gros fiels de porc et 4 taëls de vinaigre de riz.

substances, et l'on obtient un vernis pâteux, très-fin et d'un noir brillant.

6° C'est dans un atelier fermé de tous côtés que l'on applique, sur les meubles, la laque en couches minces avec un pinceau plat (*tsat-chann*), qui s'achète à Ping-po-heuong, province de Kouang-tong, une demi-piastre (2 fr. 75 c.) la douzaine[1]. Il faut éviter, on le conçoit, que la poussière, en voltigeant, ne granule la surface, que les moustiques et les mouches ne viennent s'y poser. Aussitôt l'application de la couche, on porte le meuble dans un petit séchoir attenant au laboratoire.

Même dans les moindres détails de fabrication, les Chinois font habituellement le contraire des Européens; nous voulons des séchoirs chauffés et bien secs, ils les choisissent frais et humides, et quand, dans la mousson de sud-ouest, la chaleur est très-forte, ils arrosent le sol[2].

[1] Les pinceaux pour l'application du vernis sont faits en cheveux; ceux qui servent au lavage sont en barbe de chèvre ou en poil de vache. (P. d'Incarville, pag. 131.)

[2] Nous ne nous sommes décidé à consigner ce fait singulier que parce que le P. Martini (*Thévenot*, III, 143), Kœmpfer et d'Incarville ont fait la même observation. « Pour mettre sécher les pièces de vernis, à mesure qu'on les travaille, dit ce dernier (pag. 126), on a pratiqué tout autour du laboratoire des étagères du haut en bas; on y place les pièces sur lesquelles on vient d'appliquer une couche de vernis, les mettant plus ou moins bas, selon qu'on veut qu'elles sèchent plus ou moins vite. L'humidité de la terre les sèche plus tôt ou plus tard, selon qu'elles en sont plus ou moins éloignées. Quand elles sont absolument sèches, on les met sur les étagères les plus élevées et on les y laisse si on le juge à propos. Ici, à Pé-king, où l'air est extrêmement sec, pour sécher le vernis,

7° Du séchoir, la pièce passe dans les mains d'un ouvrier qui l'humecte d'eau, et la plane soigneusement avec un petit polissoir[1] de *lo-hang-tsia*, schiste tendre à grain fin, de couleur chocolat foncé, avec lequel on fait les encriers[2].

8° Le meuble revient recevoir une deuxième couche de laque, puis, au sortir du séchoir, un deuxième poli, et ces deux opérations se réitèrent jusqu'à ce que la surface soit parfaitement unie et brillante. — On n'applique jamais moins de trois couches, ni plus de dix-huit.

Lorsqu'on remarque un petit grumeau ou un grain, on l'enlève et l'on polit avec une poudre argileuse blanche, fine et douce, qui vient de Chao-king, province de Kouang-tong, et que l'on appelle *chao-king-tou-fann;* on reprend ensuite le travail habituel.

9° Le guéridon ou le coffret est enfin laqué, tout a réussi à souhait; nous entrons alors dans la région artistique de la manufacture.

Dans deux grandes salles sont assis, chacun sur

il faut nécessairement l'exposer dans un endroit humide, entouré de nattes que l'on arrosera d'eau fraîche ; autrement le vernis ne sécherait pas. »

[1] On polit à Pé-king avec de petits bâtons composés de poudre de brique tamisée, lavée à trois eaux et délayée avec du *tong-yéou* préparé. Dans ce *tong-yéou*, il entre du *toŭ-tse* (terre grenue) et un peu plus de moitié de sang de porc mêlé d'eau de chaux. (P. d'Incarville, pag. 137.)

[2] L'encrier chinois est une espèce de petite palette à surface légèrement inclinée, que l'on humecte d'eau et sur laquelle on frotte le bâton d'encre de Chine.

un escabeau et devant une petite table à tiroirs, une cinquantaine d'ouvriers, que l'on trouve nus jusqu'à la ceinture, ayant toujours en main l'éventail et le pinceau, et leur longue mèche de cheveux roulée autour de la tête.

L'ouvrier commence par esquisser d'idée, avec un pinceau blanchi d'un peu de céruse, le dessin qui lui est désigné. Quand il est satisfait de son croquis, il le repasse avec une pointe très-fine d'acier, et trace alors les mille petits détails du sujet. La manière dont il tient le burin, qui est toujours dans une position verticale, donne au tracé plus de rectitude et de sûreté.

Plus souvent le chef de l'atelier de peinture dessine à l'encre de Chine la composition sur du papier, puis l'élève ou l'apprenti en suit les traits au pinceau avec de l'orpiment en suspension dans l'eau, et, lorsqu'ils sont encore frais, les décalque sur la pièce laquée. Il les repasse alors, pour les fixer, avec de l'orpiment ou du vermillon, délayés cette fois avec de l'eau saturée de colle.

On couvre ensuite les traits du dessin avec la laque du Kouang-si ou le *hoa-kin-tsi*, rendu plus liquide par l'addition d'un peu de camphre, et destiné à servir de mordant pour l'or; quand ce nouveau vernis est sec, on le dore avec un tampon de *sée-mièn*[1] chargé d'or en coquille.

Cet or se prépare dans la cité de Canton avec du

[1] Le *sée-mièn* est fait avec le dessus du parchemin qui enveloppe la nymphe du ver à soie.

kan-chouï (eau de potasse)[1], se vend une piastre les 2 candarines 9 caches en poids (5 fr. le gramme), et donne la teinte jaune vif[2].

Pour la nuance jaune pâle, on emploie de l'or allié à un peu d'argent, qui se paye une piastre les 3 candarines 9 caches en poids (3 fr. 75 c. le gramme), et s'applique aussi au tampon.

Lorsque l'on veut obtenir des reliefs, on applique une nouvelle couche de *hoa-kin-tsi* sans camphre, et l'on passe à plusieurs reprises de l'or en coquille; s'il s'agit de tracer des lignes noires sur les dorures, d'enjoliver celles-ci par des miniatures, de dessiner les yeux, la bouche, la coiffure, les détails du costume des personnages ou certaines parties du paysage, on se sert de laque du Fo-kièn, qui coûte de 100 à 120 piastres le picul (de 908 à 1,092 fr. les 100 kilogr.). Enfin, pour dorer directement au pinceau les petits décors, on a dans des godets de l'or fin et de l'or allié porphyrisés, préparés et en suspension dans une eau légèrement gommée[3].

[1] Le *kan-choui* est une dissolution de 1 taël de *kan-cha* 鹼砂, dans 1 taël d'eau; ce *kan-cha* ou *kièn-cha* vient du Wou-tchou-fou (Kouang-si), où il est extrait des cendres d'arbres à épines; il coûte à Canton 6 piastres le picul. Il renferme environ deux cinquièmes de chlorure de potassium, deux cinquièmes de sous-carbonate de potasse et un cinquième de sulfate de potasse. — On trouve, dans le vol. XI des Mémoires concernant les Chinois (p. 315), une note du P. Collas sur le *kièn*.

[2] L'or en coquille, dit le P. d'Incarville, pag. 138, s'obtient en porphyrisant de l'or en feuilles avec une dissolution de colle et en le lavant à deux eaux un peu tièdes.

[3] Les Chinois emploient trois sortes d'or : le *ta-tchi*, le *tien-tchi*,

On fait aussi à Canton des meubles et des boîtes à thé blanches dont les sujets sont peints de diverses couleurs; cette laque blanche se fait avec du *hoa-kin-tsi*, mélangé intimement avec de l'argent en feuilles très-tenues, et rendu plus liquide par la présence d'un peu de camphre.

Le rouge est donné par le *tchou-cha*, cinabre natif, le rose par la laque de fleur de carthame, le vert par l'orpiment et l'indigo du *kouang-tien-hoa* [1], le violet par le *tse-chi* ou le colcothar calciné, et le

et le *hium-tchi*. Le premier est l'or ordinaire, le deuxième l'or pâle et le troisième est fait avec des feuilles d'argent auxquelles on a donné la couleur d'or en les soumettant à l'action du soufre. (P. d'Incarville, pag. 135.)

[1] On teint en Chine, en bleu clair, ave le *lânn* 藍, et en bleu vif ou foncé avec le *tiénn* 靛.

Le *lânn* est cultivé en abondance sur la rive droite du Tchou-kiang, dans plusieurs districts du Kouang-tchou-fou, dans le Tchih-li, etc.; il s'emploie toujours en feuilles fraîches. Celui que nous avons vu à Ho-nan et à Canton était positivement le *polygonum tinctorium;* Loureiro l'y a reconnu également, ainsi que les *polygonum barbatum, avicularе* et *chinense*.

Le *tiénn* (*kouang-tien-hoa* du P. d'Incarville, *tien-hoa* de Du Halde) donne une teinture bleue plus riche que celle du *lânn*. Il croît dans les provinces méridionales de la Chine, surtout dans le Fo-kièn, le Kouang-tong et le Kouang-si; c'est du district de Ping-loh, dans cette dernière province, que les teinturiers de Canton tirent la plus grande partie de leur indigo. On extrait, sur les lieux de production, la matière colorante des feuilles, on la réduit en pâte visqueuse, et on l'expédie ainsi à Ning-po, à Canton et jusqu'à Manille. Le *tién-hoa* est un véritable indigotier; on en désigne sous ce nom deux espèces, les *indigofera tinctoria* et *coccinea* de Loureiro; mais il en existe encore une autre dans le Kouang-tong, l'*indigofera rotundifolia*.

jaune par l'orpiment. Toutes les couleurs que l'on mélange avec le vernis-laque deviennent d'autant plus belles qu'elles sont plus anciennement appliquées.

La finesse de certains pinceaux est réellement re marquable ; aussi ils se payent jusqu'à 3/4 de piastre et 1 piastre la pièce, et se tirent de Chao-hing, province de Tché-kiang.

10° De l'atelier de peinture où il a été couvert d'une miniature dorée, dessinée avec la patiente minutie et la finesse originale qui caractérisent le talent de l'ouvrier chinois, le meuble revient aux mains du menuisier, qui le monte, y place des charnières, des poignées, une serrure en cuivre blanc, et l'ajuste avec goût.

Le travail est alors achevé; le coffret passe de la fabrique à la boutique.

Les ouvriers qui récoltent le vernis ne reçoivent, malgré le danger auquel ils s'exposent, que 1 taël d'argent par mois, tant pour leur travail que pour leur nourriture; c'est 26 centimes par jour. Les salaires des autres ouvriers sont proportionnés à leur capacité. Ceux qui appliquent les couches de fiel et de grès rouge pulvérisé ont 50 piastres (275 francs) par an, environ 75 centimes par jour. Ceux qui laquent les pièces sont payés de 5 à 6 piastres (de 27 francs 50 centimes à 33 francs) par mois; en moyenne 1 franc par jour; et les peintres sont, suivant leur habileté, engagés à raison de 7 à 15

piastres par mois, c'est-dire de 1 franc 28 centimes à 2 francs 75 centimes par jour[1].

Tous sont logés dans la manufacture, mais leur aménagement est fort simple; il leur suffit d'un lit de bambou, avec sa natte et sa moustiquaire, juché n'importe où. Hip-qua les nourrit et estime à 30 piastres (165 francs) la dépense annuelle par tête (45 centimes par jour).

Les ouvriers travaillent toute l'année sans relâche, car les Chinois ne connaissent ni dimanches, ni jours

[1] Notre collègue Éd. Renard a donné sur le travail et le salaire des ouvriers tabletiers de Canton des détails qui offrent assez d'intérêt pour que nous les reproduisions. Nous en avons vérifié nous-même l'exactitude.

« La journée de l'ouvrier commence à sept heures du matin et se continue jusqu'à cinq heures du soir; deux heures de repos sont accordées aux ouvriers, qui reprennent leur travail à sept heures pour le suspendre à minuit; ce qui fait quinze heures de travail sur vingt-quatre.

« Les maîtres tolèrent, mais seulement aux premiers ouvriers, deux ou trois absences par jour pour aller fumer l'opium. C'est une perte de temps de trois heures environ.

« Les Chinois, qui n'ont que quelques rares fêtes dans l'année, perdent environ un mois sur douze. Ce temps est employé à aller visiter leurs femmes, qui vivent toujours à la campagne. Les ouvriers n'ont qu'une femme; les boutiquiers et les marchands en ont généralement deux, l'une à petits pieds et l'autre à grands pieds. On sait que les riches et les dignitaires en ont à volonté.

« Les ouvriers sont, pour l'ordinaire, employés à l'année. Les salaires varient, suivant les capacités, depuis 20 jusqu'à 200 piastres (de 110 à 1100 francs); mais, en général, les bons ouvriers gagnent 100 piastres (550 francs) par an. Ils sont presque toujours nourris et couchent, dans l'atelier, sur de mauvais grabats, qu'ils installent sur des planches. »

(*Rapport sur le commerce et l'industrie de l'ivoire. Avis divers*, troisième série, n° 319, pag. 95-96. 1846.)

de fête, et l'atelier ne se ferme guère qu'au nouvel an et à la fête des lanternes. On accorde néanmoins à ces pauvres gens la permission d'aller, deux ou trois fois par an, voir leurs femmes, qui habitent ordinairement la campagne.

Le travail de la laque est très-insalubre; aussi ceux qui la préparent et qui l'appliquent sont-ils souvent malades. Durant tout le temps de leur indisposition, ils ne reçoivent aucun salaire et doivent payer le médecin et les médicaments[1].

Le loyer de la fabrique est de 200 piastres (1100 francs) par an, et il n'y a aucune contribution à payer au gouvernement ni aux mandarins.

Voilà ce que nous avons appris et vu; c'est ce que l'on peut savoir de plus exact sur la laque. Cette description des petits secrets du travail, déjà révélés en partie par le père d'Incarville, sera peut-être utile à ceux de nos fabricants qui imitent avec tant d'habileté et de goût les chinoiseries laquées, et elle offrira sans doute un certain intérêt au point de vue technologique.

Nous sommes revenus par les mêmes rues jus-

[1] Les exhalaisons délétères de la laque, principalement au moment de la récolte, déterminent des éruptions de furoncles, une inflammation de la peau, quelquefois aussi celle des organes de la respiration, et, si l'on tarde à appliquer les remèdes convenables, le malade s'éteint peu à peu, consumé par une phthisie incurable. Les PP. Martini, Kœmpfer, Du Halde et d'Incarville mentionnent ces accidents, et ces deux derniers missionnaires indiquent les moyens employés pour les guérir. (Voir Du Halde, vol. II, p. 175.)

qu'à *Tcham-mouk-lann kaï;* nous avons remarqué, dans le trajet, les grands dépôts des anthracites du Houkouang, qui se vendent une demi-piastre le picul (4 francs 55 centimes les 100 kilogr.), un petit fabricant de *soya*[1] et de *tao-fou*[2], une école d'enfants qui s'égosillaient à crier les versets des *Siu-hok* de Chu-fou-tss', un magasin de cercueils, un potier et un teinturier qui, dans une cuve montée aux feuilles de *lann* (*polygonum tinctorium* ou *chinense*) et à la chaux, manœuvrait avec son lisoir des toiles de coton fabriquées à Sin-houé.

Dans *Ing-tss'-lè*, nous nous sommes arrêté chez Tchan-tchéok-tcham, médecin chinois, qui nous offrit le thé, et qui, après une causerie sans intérêt, nous fit monter dans sa chambre. Le docteur Tchan est un fumeur d'opium; il nous fit la galanterie de nous préparer lui-même sa pipe de vieux bambou, et de nous montrer la manière de nous en servir. Notre compagnon de promenade s'exécuta de bonne grâce le premier, puis notre tour vint.—On se couche sur une table couverte d'une natte, on s'appuie la tête sur un tabouret de bambou, on allonge ses jambes sur une chaise d'ébène, et l'on prend la pose la plus commode et la plus nonchalante. La lampe est allumée, la pipe chargée suivant les règles, et

[1] Le *soya* est un assaisonnement préparé avec des *dolichos* soumis à la moisissure et à la fermentation, puis abandonnés pendant un ou deux mois dans une dissolution de sel marin.

[2] Le *tao-fou* est un fromage de haricots; il n'en renferme que l'amidon et la légumine, celle-ci précipitée par le sulfate de chaux.

l'on fume alors en maintenant auprès de la flamme le petit fourneau de la pipe. On a soin de faire brûler tout l'opium, et l'on se sert, à cet effet, d'une épinglette d'acier avec laquelle on ramène vers la flamme les parcelles qui ont échappé à la combustion; il faut, autant que possible, avaler la fumée que l'on aspire. Nous avouerons que nous ne nous sommes nullement cru transporté au milieu des houris bouddiques, et que nous ne nous sommes trouvé que la tête un peu pesante et l'esprit légèrement surexcité. Nous dîmes *tchin-tchin* au docteur Tchan et nous poursuivîmes notre course.

Quelques instants après, nous visitions le grand temple de Hong-tching, *méou* assez riche et grandiose, mais curieux surtout par le grand nombre de tablettes des ancêtres qui décorent la chapelle consacrée. Nous avons ensuite assisté à une scène de *sing-song*, représentation théâtrale donnée par un marchand, à l'occasion d'une fête de famille, et enfin, dans la rue *Tchong-tchaou-lè*, nous avons été visiter Ta-yu-tong, fabricant de tabletterie et de curiosités d'ivoire.

L'atelier de Ta-yu-tong ne contient que quatre ou cinq ouvriers, c'est cependant un des maîtres tabletiers les plus occupés, et un de ceux qui exécutent, avec le plus d'habileté, ces chinoiseries en ivoire[1], si

[1] L'ivoire que l'on trouve à Canton vient de Siam, de la côte orientale d'Afrique, de Cochinchine et même de l'une des provinces occidentales de la Chine, du Yun-nan. L'ivoire de Siam est le plus beau; lourd, d'un grain fin, d'une jolie nuance rosée ou thé au lait, il s'achète, à Canton, de 125 à 150 piastres le picul (de 11 francs

recherchées par les Européens. — Mon collègue, Éd. Renard et moi, nous avons observé et suivi avec attention le mode de sculpture de ces fameuses boules évidées et découpées à jour, dans l'intérieur desquelles plusieurs autres boules concentriques sont engagées et ciselées. Voici comment s'effectue ce travail : l'ouvrier choisit, dans la défense l'endroit où se termine la cavité naturelle et, prenant ce point pour centre, il taille et tourne une bille du diamètre de 8 à 9 centimètres. Il creuse dans cette boule quatorze trous coniques, espacés également et convergeant tous au centre; puis, sur les parois de ces ouvertures coniques, il trace au pinceau autant de cercles qu'il veut obtenir de boules. Il commence alors, avec une espèce de burin à ciseau cintré, par détacher la boule la plus petite, c'est-à-dire celle du centre, il l'évide et la sculpte aussitôt en en présentant les surfaces à chacune des ouvertures. Il s'occupe ensuite de dégager la deuxième boule, puis, successivement, les autres enveloppées, et arrive, en continuant de la même manière, jusqu'à la dernière. On conçoit que l'on puisse ainsi former, rendre mobiles et sculpter autant de boules que l'on a tracé de

36 centimes à 13 francs 64 centimes le kilogramme) de première qualité (quatre à six défenses au picul). L'ivoire de Bombay ou, plus exactement, de Zanzibar, de Mascate, etc. se paye 95 piastres (8 francs 64 centimes le kilogramme) le premier choix de cinq à huit défenses au picul. Il est blanc, quelquefois jaunâtre à l'intérieur et tend toujours à jaunir. (Voir le rapport de M. Éd. Renard, *Avis divers du Ministère du commerce*, troisième série, n° 319, mars et avril 1847, p. 92.)

cercles, et quant aux difficultés de la ciselure, elles sont surmontées par l'habileté patiente des Chinois.

Ta-yu-tong nous offrit pour 20 piastres (110 fr.) un de ces petits chefs-d'œuvre (à dix-huit boules) en ivoire de Siam, délicieusement sculpté, orné d'une charmante figurine et suspendu par des chaînettes; l'ouvrier avait passé trois mois et demi à le faire et avait reçu 16 piastres de façon; il avait donc gagné 83 centimes par jour.—Le salaire, suivant Éd. Renard, est même souvent moindre : pour une boule qui contient dix-huit ou vingt boules intérieures, dit-il, les tabletiers payent de 12 à 15 piastres de façon, et l'ouvrier passe ordinairement trois mois à l'achèvement d'une telle pièce.

Enfin, après avoir admiré les jolies sculptures de Ta-yu-tong, en bois de sandal, pour porte-cartes de visite, en nacre pour cachets et en écaille pour corbeilles, nous sommes rentrés au *hong* par les rues des Droguistes et des Treize-Factoreries; nous avons fait une excursion que les étrangers entreprennent rarement; nous avons pénétré dans les ateliers et les boutiques, surpris à la fois plusieurs détails du travail et plusieurs traits de la physionomie du peuple cantonnais, et, chose rare, nous n'avons entendu que quelques cris timides de *fann-kouaï-loïo*.

Natalis Rondot,
Délégué commercial dans la Mission de France en Chine.

APPENDICE.

I. TRAVAIL DE LA LAQUE AU JAPON.

La laque du Japon est la résine d'un arbre appelé *sitz djou* ou *ourousi no ki*, et décrit par Kœmpfer[1]. La récolte et la préparation se font à peu près de même qu'en Chine, mais avec plus de soin : on reçoit la sève résineuse de l'*ourousi* sur deux feuilles d'un papier presque aussi mince qu'une toile d'araignée, à travers lesquelles on la filtre pour la séparer des grumeaux ou des corps étrangers. On y mêle ensuite un centième environ d'une huile appelée *toï*, faite avec les fruits du *kiri;* on rougit le vernis avec du cinabre de la Chine, ou bien on le noircit avec le charbon fin des racines du *pinus massoniana*. Cette coloration s'opère en broyant lentement et pendant longtemps, sur une plaque de cuivre, la matière colorante avec la laque. Le laquage exige encore plus de précautions que ses préliminaires : cinq couches différentes au moins sont successivement appliquées, séchées, et polies d'abord avec une pierre à grain fin, puis avec un roseau. Le vernissage ne réussit qu'à force de patience et de travail. Il en est de même des incrustations de nacre : il faut amincir des écailles d'haliotide ou d'avicule, les façonner suivant les exigences du dessin, les colorer par derrière et les incruster; elles subissent alors les mêmes opérations de laquage et de polissage que le fond et les parties unies.

L'auteur des articles sur le Japon, dans le *Chinese Repository*, fait observer (t. X, p. 280) que le polissage avec un roseau ou un jonc lui paraît étrange, mais que les mots de M. de Fischer, *met enn fignen steen of bies afgeslepen*, n'admettent pas d'autre interprétation. La difficulté serait moindre, ajoute-t-il, si nous supposons que le chef de la factorerie, ou l'in-

[1] *Histoire et description générale du Japon*, par le P. de Charlevoix, 1736, t. II, p. 595; *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon*, par Kœmpfer, 1729, t. I, p. 99.

terprète qui lui a donné cette note, a voulu parler du bambou. M. de Fischer, auquel nous avons soumis cette observation, nous a répondu que c'est bien avec un roseau que se donne le dernier poli. Ce fait n'a rien qui doive surprendre; car, chez nous, les prêles (*equisetum*) sont fréquemment employées pour un semblable travail.

II. LAQUES NOIRE ET ROUGE DU P. EUSTACHE JAMART.

« Malgré les recherches actives d'un grand nombre d'Européens, dit le P. Kircher[1], aucun n'était arrivé à imiter, d'une manière satisfaisante, le vernis chinois, avant l'arrivée à Rome du P. Eustache Jamart, de l'ordre de saint Augustin, qui, par un procédé dont j'ignore s'il est l'inventeur ou le dépositaire, prépare une laque aussi belle et ausi brillante que celle de la Chine. »

Le P. Jamart confia son secret au P. Kircher, qui l'a publié dans la *China illustrata;* nous allons le faire connaître en peu de mots;

1. Purification de la laque en bâtons.

On sépare la laque du bois autour duquel elle est agglutinée, on la réduit en poudre grenue, on l'enferme dans un sac de *pezzo*, avec un peu de savon ou de soude pure et lavée, et l'on maintient le tout immergé dans l'eau durant une nuit. On retire le sac le lendemain; on le presse jusqu'à précipitation d'une matière rouge qui, mélangée avec de l'alumine, sert à divers usages, et l'on retire du sac la résine purifiée D.

2. Préparation du vernis-laque.

On met cette résine purifiée dans un vase de verre; on y verse de l'alcool rectifié, et on laisse le tout en digestion, pendant un ou deux jours, dans un endroit chaud (25° R.), en ayant soin de remuer de temps en temps le liquide avec

[1] *China illustrata*, 1667, p. 220.

une spatule. On filtre à travers un linge, et le vernis A surnage limpide et diaphane.

3. Vernis rouge B et noir C.

Le rouge se fait en dissolvant du sang-dragon de première qualité avec de la laque purifiée; et le noir s'obtient par le mélange intime de cette même laque avec du charbon d'os réduit en poudre très-fine.

4. Application de la laque et marquetage.

Si l'on veut tacheter en diverses couleurs le meuble à vernir, il convient de procéder ainsi : 1° on mélange de la laque A avec de la céruse pulvérisée; 2° on y trempe trois fois l'objet, dans un premier bain très-fluide, puis dans deux autres plus épais; 3° on fait sécher le meuble, et 4° on le polit avec de la poussière de pierre ponce. 5° Les taches se font avec le vernis noir C; on les fait sécher, on les recouvre de quatre ou cinq couches de laque A, et l'on polit de nouveau. On applique, en dernier lieu, trois ou quatre couches de vernis D[1]; on ponce de nouveau, et l'on termine en frottant quelque temps avec un linge humide.

5. Vernis aventurine.

On coupe un fil d'or très-fin en fragments assez petits pour former une poussière grenue; on mélange un vernis épais avec une matière colorante rouge ou violette; on en enduit le meuble, et, tandis que la couche est humide, on y sème la poudre d'or. Quand l'objet est sec, on le plonge deux ou trois fois dans un bain de vernis B, en ayant soin de le faire sécher après chaque immersion. On applique ensuite une couche de vernis A, on polit avec la pierre ponce en poudre, et l'on frotte, pour terminer, avec un linge mouillé. — N. R.

[1] Ce doit être du vernis A; l'erreur provient, sans doute, d'une faute d'impression qui sera restée dans la *China illustrata*.

BIBLIOGRAPHIE.

CATALOGUE

DES OUVRAGES INDIENS, ARABES, ETC.

RAPPORTÉS PAR M. CH. D'OCHOA,

CHARGÉ D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE DANS L'INDE

PAR M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La collection de manuscrits orientaux recueillis dans l'Inde par feu M. Ch. d'Ochoa, que M. le Ministre de l'Instruction publique avait chargé d'une mission scientifique en Orient, étant devenue la propriété du Gouvernement, M. de Salvandy en a fait don à la Bibliothèque royale. Mais avant de la faire déposer dans le cabinet des manuscrits, M. le Ministre a chargé deux membres de la Société asiatique d'en rédiger un catalogue sommaire. Ce catalogue, qui a été exécuté à la fin de l'été de 1846, n'était pas destiné à voir le jour; mais M. de Salvandy a désiré qu'il fût publié dans le Journal de la Société asiatique, afin que les orientalistes pussent se faire une idée de ce que renferme la collection de M. d'Ochoa. La commission du Journal s'est empressée de se rendre au désir de M. le Ministre, et elle est heureuse de lui adresser ici les remercîments de tous les amis de la littérature orientale. (*Note de la rédaction du Journal.*)

MANUSCRITS INDIENS.

SECTION I.

MANUSCRITS SANSCRITS.

N° 1. शिल्पशास्त्र *Çilpa çâstra*, Traité sur l'architecture, en sanscrit. Petit volume contenant les treize premiers chapitres de l'ouvrage, qui paraît incomplet; in-8°. Inconnu à Paris.

N° 86. वास्तुशास्त्र *Vâstu çâstra,* Traité sur l'art de construire les maisons, par Râdja Vallabha ; ms. d'une bonne main ; petit in-8°. Inconnu.

N° 11. विदुरनीतिशास्त्र *Vidura nîti çâstra,* Essence de la morale et de la politique de Vidura ; ms. d'une bonne main, probablement extrait du Mahâbhârata ; petit in-8°.

N° 12. आत्मबोध *Atmabôdha,* Connaissance de l'âme, par Çamkara Atchârya ; ms. d'une mauvaise main ; in-8°.

N° 102. अपरोक्षानुभूति *Aparôkcha anubhûti,* Intuition de l'invisible, traité de philosophie par Çamkara ; ms. d'une bonne main ; un vol. in-12.

N° 22. रसरत्नकोश *Rasa ratna kôça,* Le trésor des joyaux du goût, ouvrage de rhétorique, de poésie et de musique ; ms. d'une main ancienne ; grand in-8°.

N° 27. भामिनीविलास *Bhâminî vilâsa,* recueil de sentences en vers, analogues, pour le sujet, à celles de Bhartrĭ hari, par Djagannâtha Pandit ; ms. ancien d'une bonne main ; in-8°.

N° 26. नीतिशतक *Nîti çataka,* Centons moraux de Bhartrĭ hari ; ms. d'une bonne main moderne et sur papier européen ; grand in-8°.

N° 33. भोजप्रबन्ध *Bhôdja prabandha,* Histoire du roi Bhôdja, ms. d'une bonne main moderne, sur papier européen ; ouvrage célèbre ; in-4°.

N° 40. भगवद्गीता *Bhagavad gîtâ,* célèbre extrait du Mahâbhârata ; ms. d'une main ancienne, et réparé soigneusement ; c'est peut-être le plus élégant exemplaire de cet ouvrage qui ait encore paru en France ; in-8°.

N° 41. मीमांसान्यायरत्न *Mîmâmsâ nyâya ratna,* Joyaux de la doctrine Mîmâmsâ, par Raghunâtha, lithographié avec le plus grand soin par des Brâhmanes ; petit in-fol.

N° 32. विष्णुसहस्रनाम *Vichṇu sahasra nâma,* Les mille noms de Vichṇu, extraits du Mahâbhârata, avec un commentaire ; beau ms. d'une main ancienne, in-8°.

N° 158. शिवसहस्रनाम *Çiva sahasra nâma,* Les mille noms de Çiva, ouvrage lithographié avec soin ; in-12.

N° 107. कृष्णशतक *Krĭchṇa çataka,* Cent stances en l'honneur de Krĭchṇa, par Achyuta, petit poëme écrit d'une bonne main; in-12.

N° 10. पुष्करमाहात्म्य *Puchkara mâhâtmya,* Grandeur de Pokher, légende religieuse qui passe pour extraite du Padma purâna; ms. d'une main ancienne et bonne; in-4°.

N° 31. पुरुषोत्तममाहात्म्य *Puruchôttama mâhâtmya,* Grandeur de Puruchottama, sur la côte d'Orixa; ms. d'une main assez ancienne; grand in-8°.

N° 9. Traité de formules et de cérémonies propres à la secte des çivaïtes, par Nâgârdjuna; ms. d'une bonne main; in-8°.

N° 24. न्यासतिलक *Nyâsa tilaka,* L'ornement des figures magiques, ouvrage d'astrologie judiciaire, suivi du *Tattva traya*, Les trois principes, et du *Manôdûtikâ*, La messagère du cœur; trois traités ascétiques; ms. d'une belle main moderne, sur papier européen; in-4°.

N° 3. प्रभुकथा *Prabhu kathâ,* dialogue entre Çiva et un ascète, ouvrage moderne, médiocrement écrit; in-8°.

N° 18. सप्तशती *Saptaçati*, Traité çivaïte, extrait du Mârkandeya purâna; ms. d'une belle main moderne, sur papier européen; in-12.

N° 19. कामरत्न *Kâma ratna,* Le joyau des désirs, ouvrage ascétique des çivaïtes, avec figures mêlées au texte; ms. d'une assez bonne main; in-8°.

N° 25. Extraits sanscrits, volume contenant: 1° श्रुतबोध *Çruta bôdha,* traité de métrique par Kâlîdâsa; 2° अमरुशतक *Amaru çataka,* Les centons érotiques d'Amaru; 3° le commencement du *Gîta gôvinda;* 4° un fragment du *Nyâsa tilaka,* complet sous le n° 24; recueil écrit d'une bonne main moderne; in-4°.

N° 42. Liturgie brâhmanique ou recueil de plusieurs morceaux religieux empruntés à des ouvrages plus étendus, mais jouissant tous d'une célébrité populaire, tels que le गणपतिस्तोत्र *Gaṇapati stôtra,* La louange de Ganêça; le महिम्न-

स्तोत्र *Mahimna stôtra*, La louange de la grandeur de Çiva; le अर्द्धनारीमाहात्म्य *Ardhanârî mâhâtmya*, La grandeur de Çiva androgyne, etc. recueil de pièces manuscrites ou lithographiées avec le plus grand soin; in-12.

N° 2. वेणिसंहार *Vêṇi samhâra*, célèbre drame indien, lithographié avec soin par des Brâhmanes de Bombay; in-4° oblong.

N° 21. कादम्बरी *Kâdambarî* ms. du poëme célèbre nommé *Kâdambarî*, par Bâna; bien écrit; grand in-8°.

N° 82. Extraits du *Kirâtârdjunîya* et du *Maghakâvya*, avec un commentaire, lithographié avec le plus grand soin; in-fol. oblong.

N° 87. रघुवंश *Raghuvamça*, poëme célèbre composé en l'honneur de la race de Raghu, accompagné d'un commentaire; lithographié avec le plus grand soin sur papiers de diverses couleurs; in-folio, oblong.

N° 97. रामकृष्णकाव्य *Râma Krĭchṇa kâvya*, poëme en l'honneur de Râma et de Krĭchṇa, avec un commentaire; ce volume, écrit d'une main moderne, mais très-belle, contient un autre petit poëme de Sômanâtha; in-4°.

N° 113. गीतगोविन्द *Gîtagôvinda*, Le chant en l'honneur de Gôvinda, par Djayadêva, avec un commentaire; bon manuscrit d'un ouvrage célèbre; grand in-4°.

N° 151. नैषधचरित *Nâichadha tcharita*, Histoire poétique de Nala, poëme célèbre; ms. d'une main ancienne; in-8°.

N° 152. नैषधटीका *Nâichadha ṭîkâ*, commentaire sanscrit sur l'ouvrage précédent; beau ms. d'une main ancienne; in-8°.

N° 20. नैषध *Nâichadha*, second chant du poëme précédent; ms. d'une très-mauvaise main; in-8°.

N° 62. शान्तिमयूख *Çânti mayûkha*, Traité sur l'expiation des fautes; ms. d'une main ancienne et peu commune, sur papier ancien; grand in-4°.

N° 70. भगवद्गीता *Bhagavad gîtâ*, édition lithographiée en beaux et gros caractères; in-12.

N° 72. Miscellanées sanscrites, choix de morceaux attribués à Çamkara, à Kâlîdâsa et autres, mais dont le contenu a besoin d'être examiné de nouveau ; ms. lisible sur papier ancien ; in-folio.

N° 37. Traité liturgique appartenant à la doctrine Djâina ; court ms. d'une main lourde, contenant plusieurs autres morceaux détachés, entre autres quelques inscriptions ; grand in-4° oblong.

N° 47. *Bilhana kavi tcharita*, poëme de Bilhana sur ses amours avec la fille du roi Nrĭpati simha, accompagné d'un commentaire ; c'est, sauf le préambule, le morceau célèbre connu sous le titre de *Tchâurapañtchâçikâ ;* ms. d'une bonne main moderne, sur papier européen ; in-8°.

N° 53. व्यवहारमयूख *Vyavahâra mayûkha,* Traité sur la procédure indienne, par Nîlakaṇṭha ; bel ouvrage parfaitement imprimé à Bombay en 1826 ; n'existe pas, que je sache, à Paris ; in-4° oblong.

N° 88. बोधसार *Bôdha sâra,* L'essence de l'instruction, traité de philosophie, par Nityamukti ; ms. ancien, d'une main très-lisible ; petit in-folio.

N° 160. Calendrier hindou, en caractères dêvanâgaris ; tableaux ; grand in-8°.

N° 88 *bis.* कुवलयानन्द *Kuvalayânanda,* Traité de rhétorique, par Apyâya Dîkchita ; lithographié avec un très-grand soin sur papier bleu ; petit in-folio.

N° 103. सारस्वत *Sârasvata,* Traité de grammaire sanscrite, avec un commentaire ; ms. d'une main bonne et ancienne ; grand in-4° oblong.

N° 123. समासकृदन्त *Samâsa et Krĭdanta,* chapitres de grammaire sanscrite sur la composition et sur la dérivation ; lithographié avec soin ; in-4°.

N° 59. Traités de grammaire, en sanscrit, prâkrit, hindi, pendjabi ; réunion de plusieurs traités, les uns connus, les autres inédits, comme le *Rûpâvali*, le *Lipîdhara* en mahratte, et le *Bâla vyâkaraṇa ;* ouvrages la plupart lithographiés en divers formats, tous d'une belle écriture ; in-4°.

N° 80. रूपावलि *Rûpâvali,* Enumération des formes des mots, grammaire sanscrite; lithographié avec soin; petit in-4°.

N° 156. Fragments de vieux livres sanscrits, pages détachées et sans suite, de mains diverses; grand in-8°.

N° 124. Textes sanscrits, hindoustanis, tamouls, malays; volume renfermant divers morceaux écrits dans ces idiomes, et imprimés dans diverses parties de l'Inde; in-8°.

SECTION II.

MANUSCRITS SANSCRITS ET MAHRATTES.

N° 6. पद्मावतीचरित *Padmâvatî tcharita,* Histoire de Padmâvatî, légende poétique en sanscrit avec une glose mahratte; ms. d'une bonne main; in-8°.

N° 51. रामार्या *Râmâryâ,* stances sanscrites, en l'honneur de Râma, par Mudgala Atchârya, avec une glose mahratte; ms. d'une très-bonne main; in-8°.

N° 52. गङ्गालहरी *Gangâlaharî,* poëme en l'honneur de la déesse Gangâ, par le pandit Djagannâtha, avec une glose mahratte; lithographié avec beaucoup de soin; in-8°.

N° 83. Fragments du premier livre du Râmâyaṇa de Valmîki, avec un ample commentaire en mahratte; lithographié avec beaucoup de soin en un volume grand in-4°.

N° 116. भर्तृहरिनीतिशतक *Bhartrĭhari nîti çataka,* Les cent stances de Bhartrĭ hari sur la morale, en sanscrit avec une glose mahratte; in-4°.

N° 130. सप्तश्लोकी मानसपूजा *Saptaçlokî et Mânasa pûdjâ,* les sept stances principales de la Bhagavad gîtâ, suivies d'un petit traité philosophique de Tukaram; lithographié; in-12.

N° 76. गीतार्थबोधिनी *Gîtârthabôdinî,* Instruction sur le sens de la Gîtâ, commentaire mahratte très-étendu sur la Bhagavad Gîtâ; ouvrage important, très-bien lithographié; in-8°.

N° 92. ज्ञानेश्वरभावार्थदीपिका *Djnânêçvara bhavârtha dîpikâ,* commentaire, en mahratte, sur la Bhagavad Gîtâ, différent

de celui qui porte le numéro 76 ; bel ouvrage lithographié avec le plus grand soin ; grand in-4°.

N° 4. ज्ञानेश्वरी परिभाषा *Djnânêçvarî paribhâchâ*, traité philosophique en sanscrit et en mahratte ; ms. d'une bonne main ; in-8°.

N° 61. अविरोधप्रकाश *Avirôdha prakâça*, Traité de cosmographie et d'astronomie, suivi de l'*Avirôdha prakâçavivêka* sur le même sujet, en sanscrit, avec une préface en mahratte ; lithographié avec soin en très-beaux caractères ; in-8°.

N° 131. श्रुतबोध *Çrutabhôda* de Kâlîdâsa et *Tchhanda vitchâra* de Râma Tchandra, deux traités de prosodie, l'un en sanscrit, l'autre en sanscrit et en mahratte ; ms. d'une très-belle main, sur papier européen ; grand in-4°.

N° 117. शब्दसिद्धिनिबन्धन *Çabda siddhi nibandhana*, Liste de mots sanscrits, radicaux et prépositions, expliqués en mahratte ; lithographié avec soin ; in-8°.

N° 15. Hymnes et chants populaires hindous, en sanscrit et en divers dialectes populaires, notamment en mahratte ; très-belle main dêvanâgari, sur papier européen ; in-4°.

N° 35. भाषामञ्जरी *Bhâchâmandjarî*, petit texte sanscrit divisé mot par mot et traduit en mahratte ; lithographié à Bombay ; volume utile pour l'étude du mahratte ; in-8°.

SECTION III.

MANUSCRITS MAHRATTES.

N° 7. बिम्बाख्यान *Bimbâkhyâna*, légende mahratte, en vers du dialecte littéraire ; ms. d'une bonne main ; in-8°.

N° 8. रतिकल्लोल *Rati kallola*, poëme sur l'amour ; lithographié avec soin ; in-8°.

N° 13. Œuvres de Vâmana pandit, célèbre poëte mahratte ; ms. moderne d'une bonne main, sur papier européen ; grand in-4°.

N° 14. Poésies de Nama et de Tukaram, poëtes célèbres ; ms. d'une très-mauvaise main ; in-8°.

N° 38. रामविजय *Râmavidjaya,* poëme en l'honneur de Râma, par Çrîdhara svâmin; beau ms. d'une bonne main; petit in-folio.

N° 56. रुक्मिनी स्वयंवर् *Rukminî svayamvara,* Mariage de Rukminî, l'une des femmes de Krĭchṇa, épisode du Bhâgavata, traduit et développé en vers mahrattes; volume lithographié d'une grande beauté; in-4°.

N° 60. कृष्णलीलामृत *Krĭchṇa lîlâmrĭta,* L'ambroisie des jeux de Krĭchṇa, poëme mahratte sur les amours de Krĭchṇa, imité de divers poëmes indiens, comme le Bhâgavata, le Harivamça, etc. lithographié avec soin à Bombay; in-4°.

N° 73. पाण्डवप्रताप *Pâṇḍava pratâpa,* L'héroïsme des Pâṇḍavas, abrégé et extrait du Mahâbhârata sanscrit, en mahratte, ouvrage formé de trois parties, texte et commentaire; très-beau livre lithographié avec soin; in-folio.

N° 75. ज्ञानचन्द्रोदय *Djñana tchandrôdaya,* Le lever de la lune de la science, poëme mahratte sur les incarnations de Vichṇu, ouvrage lithographié avec soin et accompagné de figures; en deux volumes in-8°.

N° 90. बालक्रीडा *Bâla krîḍâ,* poëme mahratte sur les jeux de Krĭchṇa enfant, lithographié soigneusement, avec de nombreuses figures; in-4°.

N° 93. इच्छाकल्पतरु *Itchhâ kalpataru,* L'arbre qui satisfait tous les désirs, fragment poétique paraissant extrait du *Pâṇdava pratâpa,* lithographié comme le numéro 73; in-folio.

N° 108. बालक्रीडा *Bâlakrîḍâ,* poëme sur les jeux de Krĭchṇa enfant, même sujet que le numéro 90, ms. d'une bonne main; in-8°.

N° 110. रामदासस्वामिन् *Râmadâsa svâmin,* œuvres de Ramdâs; ouvrage incomplet, d'une bonne main moderne, sur papier européen; in-4°.

N° 121. Histoire des poëtes de langue mahratte, d'après Mahîpati; ms. d'une main moderne; in-4°.

N° 122. तुकारांचरित *Tukaram tcharita,* Histoire poétique de

Tukaram, par Mahîpati; poëme étendu, en mahratte, formant un très-fort volume; ms. d'une bonne main, in-4°.

N° 127. Œuvres de Tukaram; ms. ancien, d'une main assez mauvaise, mais lisible; in-4°.

N° 133. Stances par Râmadâsa; lithographié en très-beaux caractères à Bombay; in-4°.

N° 153. Collection de petits poëmes mahrattes par divers auteurs; ms. d'une exécution médiocre; in-12.

N° 165. Recueil de stances mahrattes; ms. d'une main mauvaise, mais lisible; in-8°.

N° 166. Autre recueil de stances, de la même main que le numéro précédent; in-8°.

N° 167. Hymnes en mahratte; ms. d'une main semblable à celle des deux précédents numéros; in-12.

N° 23. पुण्डलिकाख्यान *Puṇḍalikâ âkhyâna* et *Gadjagâurî âkhyâna,* légendes populaires en mahratte, ms. moderne d'une bonne main, sur papier européen; in-8°.

N° 28. Poëmes mahrattes, ms. très-grossièrement écrit et peu ancien; in-8°.

N° 48. पाण्डुरङ्गवर्णचरित *Pâṇḍurangavarṇa tcharita,* Histoire de Pandurang, poëme religieux en mahratte, lithographié avec soin; petit volume de poche.

N° 57. Recueil de plusieurs traités religieux, comme le *Çivarâtra mâhâtmya,* le *Haripâtha,* le *Durgâ stôtra,* et autres; lithographié avec soin; in-12.

N° 71. भक्तलीलामृत *Bhaktalîlâ amrĭta,* L'ambroisie des jeux des dévots, poëme en mahratte sur les perfections de Vichnu et de ses adorateurs; ouvrage très-important pour l'histoire des saints mahrattes, volume magnifiquement lithographié; in-fol.

N° 109. भक्तिविजय *Bhakti vidjaya,* La victoire de la dévotion, ouvrage religieux en vers, important pour le vichnuvisme; ms. ancien d'une bonne main; gr. in-fol.

N° 126. भक्तमाला *Bhakta mâlâ,* La guirlande des dévots; poëme mahratte par Nâbhâdjî; ms. très-bien écrit; in-4°.

N° 128. व्यङ्कटेश Vyankaṭêça stôtra et Panḍuranga stôtra, hymnes en l'honneur des deux divinités de ce nom; lithographié en 1 vol. in-12.

N° 30. स्वात्मानुभव Svâtmânubhava, La conscience de l'union de l'âme avec l'esprit suprême, poëme philosophique; ms. d'une bonne main assez ancienne; in-8°.

N° 29. परमामृत *Paramâmrĭta*, La suprême ambroisie, par Mukunda Râdja, poëme ascétique; ms. d'une bonne main moderne, sur papier européen; grand in-12.

N° 43. दासबोध *Dâsa bôdha*, L'instruction de l'esclave, poëme moral sous la forme d'un dialogue entre un précepteur et son disciple, en vingt chapitres; ms. ancien, d'une bonne main; deux forts volumes in-8°.

N° 44. Liturgie des Sâdhus mahrattes, recueil de plusieurs morceaux religieux en mahratte, qui jouissent d'une grande célébrité dans l'ouest et le nord de l'Inde, comme le *Panḍuranga stôtra;* lith. sur papier de diverses couleurs; in-8°.

N° 74. आरती *Aratî*, traité sur la cérémonie de ce nom célébrée en l'honneur d'un dieu ou d'un précepteur; lithographié à Bombay; in-8°.

N° 81 विवेकसिन्धु *Vivêka sindhu*, L'Océan de la distinction, ouvrage philosophique par Mukunda Râdjâ; ms. moderne, d'une bonne main; in-fol.

N° 89. नामदेवचरित *Nâmadêva tcharita*, Histoire de Nâma dêva, petit poëme en mahratte; ms. d'une main peu élégante, mais lisible.

N° 95. मूलस्तम्भ *Mûlastambha*, dialogue entre Içvara et Pârvatî; ms. d'une assez bonne main; in-12.

N° 96. भगवद्गीता *Bhagavad gîtâ*, traduction en vers mahrattes de cet ouvrage célèbre, sans commentaire; ms. d'une main peu élégante mais lisible; in-12.

N° 105. भावचन्द्रिका *Bhâvatchandrikâ*, traduction en prose mahratte de la Bhagavad gîtâ, par Balladjî Sunderdjî, lithographié à Bombay avec soin; in-8°.

N° 98. गीताभावचन्द्रिका *Gîtâ bhâvatchandrikâ*, texte et com-

mentaire de la Bhagavad gîtâ, en mahratte; lithographié avec soin à Bombay en 1 vol. in-8°.

N° 118. विदुरनीति *Vidoor Neetee*, maximes morales de Vidura, en mahratte, extraites et imitées du Mahâbhârata, lithographié à Bombay en 1 vol. in-4°.

N° 111. शुकबाहात्तरी *Çuka bâhâttarî*, Les soixante et douze historiettes d'un perroquet, ouvrage traduit du sanscrit en mahratte, et lithographié à Bombay en 1 vol. in-8°.

N° 155. सिंहासनबत्तीसि *Singhâsan battîsi*, Le trône enchanté, en mahratte, lithographié avec soin; petit in-4°.

N° 157. नीतिकथा *Nîtikathâ*, Histoires morales, traduites du bengâli en mahrate; lithographié en 1 vol. in-12°.

N° 68. पञ्चोपाख्यान *Pantchôpâkhyâna*, Les cinq récits, imitation et extraits des fables du *Pantchatantra*; lithographié avec soin en 1 vol. in-4°.

N° 84. लघुहितोपदेश *Laghuhitôpadêça*, extrait de l'Hitopadeça en mahratte, caractères vulgaires, lithographié en 1 vol. in-4°.

N° 99. Poëmes mahrattes; ms. ancien d'une main mauvaise, quoique lisible; in-8° oblong.

N° 100. Chansons mahrattes; ms. très-bien écrit sur papier européen; volume curieux; in-8°.

N° 115. Mélanges mahrattes; petit volume in-12 contenant divers fragments mahrattes, entre autres un traité sur le second mariage des veuves des Brâhmanes, un traité sur la morale, une description de la terre; in-12.

N° 137. Fragments mahrattes copiés par une main moderne sur papier européen; la plupart en vers; ms. in-4°.

N° 138. Fragments mahrattes copiés par une main moderne, mais excellente, sur papier européen; in-4°.

N° 34. Documents sur l'histoire littéraire des Mahrattes; volume dont le contenu est indiqué par une courte table; in-12.

N° 36. Mémoire historique sur l'Inde en mahratte, ms. d'une belle main moderne sur papier européen; in-4°.

N° 39. Littérature mahratte, documents recueillis dans le

Mahârâchṭra, par Ch. d'Ochoa; 3 vol. in-8°, d'une main moderne, mais excellente, sur papier européen.

N° 58. Collection de documents sur l'histoire littéraire des Mahrattes, recueillis par Ch. d'Ochoa; fragments de géographie, d'histoire et de poésie, la plupart manuscrits, et presque tous d'une bonne main; in-4°.

N° 112. Documents sur l'histoire littéraire des Mahrattes, recueillis par Ch. d'Ochoa; ms. in-fol. oblong écrit d'une bonne main moderne, partie en devanâgari, partie en caractères vulgaires.

N° 134. Notes diverses bibliographiques et littéraires prises durant un voyage dans l'Inde, de 1843 à 1844 par Ch. d'Ochoa; in-12.

N° 135. Notes diverses prises en voyage, 1843-1844; recueil utile pour la connaissance de la collection même de M. d'Ochoa; in-8°.

N° 136. Catalogue de livres mahrattes et sanscrits, dont plusieurs font partie de la collection de M. d'Ochoa; in-12.

N° 104. निघण्टप्रकाश *Nighanṭa prakâça*, compilation médicale en mahratte par Gangadhar Djochi; fort volume in-4°, lithographié à Bombay avec un grand soin, et accompagné de tables; ouvrage important pour l'étude de la médecine indienne.

N° 54. सारसंग्रह *Sârasamgraha*, L'essence du calcul, traité d'arithmétique, par demandes et par réponses; lithographié; in-4°.

N° 55. बीजगणित *Bîdjaganịta*, traité d'arithmétique, traduit de l'anglais en mahratte; lithographié en 1 vol. in-8°.

N° 91. दिग्दर्शन *Digdarçana*, fragment d'un traité de géographie en mahratte, ouvrage vraisemblablement traduit de l'anglais; lithographié en 1 vol in-8°.

N°. 120. Dialogues on geography and astronomy, en mahratte; lithographié à Bombay en 1 vol. in 8°.

N° 140. A course of mathematics, in the mahratta language; 3e vol. dépareillé d'une collection qui pourrait avoir de l'intérêt; lithographié à Bombay, 1840, 1 vol. in-8°.

N° 64. The principles of english grammar, par le Révérend Stevenson; grammaire anglaise en mahratte; lithographié en 1 vol. in-8°.

N° 63. Mahratta translation of Æsop's fables; traduction des fables d'Ésope en mahratte; lithographié à Bombay en 1841, 1 vol. in-8°.

N° 79° A plain and short history of England for children, histoire d'Angleterre en mahratte, par Hurree Keshowjee; lithographié avec soin à Bombay en 1838; in-8°.

N° 125. Exposure of the hindoo religion, by J. Wilson; lithographié à Bombay et suivi d'un second traité du même auteur, Bombay, 1835, 1 vol. in-4°.

N° 129. Évangile selon St-Mathieu, en mahratte; lithographié avec soin en 1 vol. in-4°.

N° 139. Mahratta translation of Berquin's children's friend, traduction mahratte de l'Ami des enfants de Berquin; lithographié avec beaucoup de soin; 2 vol. in-4°.

N° 150. Recueil de petits traités sur la religion chrétienne en mahratte, sous forme de livre de lecture; in-8°.

N° 177. Traité d'éducation en mahratte; lithographié avec soin en 1 vol. in-8°.

N° 78. Alphabet dêvanâgari et mahratte vulgaire, comparés, avec un syllabaire et des modèles de lecture; lithographié à Bombay en 1843, in-4°.

N° 170. Ancient and modern alphabets of the popular hindu languages of southern India; lithographié à Londres, in-4°.

SECTION IV.

MANUSCRITS GUZARATIS.

N° 143. *Prêma sâgara*, traduction en guzarati de ce poëme célèbre; lithographié en caractères semi-cursifs; un volume grand in-4°.

N° 16. *Mahâbala malayâ sundarî*, Histoire poétique des

amours de Mahâbala et de Malayâ la Belle; ms. d'une belle et ancienne main dêvanagari; grand in-8°.

N° 144. *Kabîsa,* traité sur l'intercalation dans l'année persane, par Molla Firouz, en guzarati et en persan; imprimé et lithographié à Bombay, en 1828; un vol. in-folio.

N° 145. *Makulate brahmani,* traité sur le Zoroastrisme, par Molla Kaous; un volume in-4°.

N° 159. *Servati din zerdoschti,* Principes de la religion de Zoroastre, par l'Herbed Kaousdji Mantcherdji; lithographié en un volume in-4°.

N° 141. A goojrathee treatise on the management of schools; Bombay 1824, in-8°

N° 174. Traités grammaticaux et autres en guzarati; lithographiés et en partie imprimés; un volume grand in-12.

N° 142. Goojrathee translation of Berquin's children's friend, t. I; volume dépareillé d'une collection qui pourrait être utile pour l'étude du guzarati; Bombay 1833, in-4°.

N° 147. *Amkanî tcho padî,* traité d'arithmétique; lithographié à Bombay en 1842; in-4°.

N° 148. Traités guzaratis lithographiés dans le caractère cursif de ce dialecte; un volume in-4°.

SECTION V.

MANUSCRITS PENDJABIS.

N° 50. *Hanuman naṭaka,* Le drame de Hanuman, traduction du drame indien en pendjabi; ms. d'une main moderne peu élégante, sur papier européen; in-4°.

N° 149. Manuscrit en caractères pendjabis, d'une très-belle exécution; un fort volume in-8°.

N° 154. *Pandigranthi,* collection de textes religieux et moraux, en caractères pendjabis, d'une belle main; in-12

SECTION VI.

MANUSCRITS EN BHÂKHÂ ET EN HINDI.

N° 45. उखाचरित *Oukhâ tcharita*, poëme dans le dialecte de Bradj, par Paraçurâma ; ms. d'une main ancienne, mais lisible ; un volume in-8° oblong.

N° 46. Recueil de petits poëmes en hindi ; ms. ancien, d'une main assez mauvaise, mais lisible ; in-8°.

N° 49. तुलसीदासचरित *Tulasî dâsa tcharita*, Histoire du célèbre poëte Tulasîdâs ; ms. d'une main peu élégante, mais lisible ; in-12.

N° 94. स्वर्गारोहण *Svarga rôhaṇa*, L'ascension au ciel, poëme dans le dialecte de Bradj, par Vichnu Kavi ; ms. ancien, d'une mauvaise main ; in-12.

N° 101. बारामासे *Bârâmâsê*, poëme sur les douze mois, par Châirâsâh, dans le dialecte de Bradj ; ms. ancien, d'une mauvaise main ; in-12.

N° 119. मधुमालतीकथा *Madhu Mâlatî kathâ*, Histoire de Madhu et de Mâlatî, poëme par Tchaturbudjadâs ; très-beau ms. en caractères dêvanagaris anciens ; in-4.

N° 178. सुदामचरित *Sudâma tcharita*, Histoire poétique de Sudâma ; ms. in-4°.

N° 179. भवरागीता *Bhavarâ gîtâ*, poëme dans le dialecte de Bradj ; ms. d'une très-belle main moderne ; grand in-8°.

N° 180. *Madhaonal et Kamkundela*, poëme hindi ; beau ms. d'une main ancienne ; grand in-8°.

N° 181. Fragment du *Râmâyaṇa* de Tulasîdâs, en hindi ; beau ms. d'une main moderne ; in-8°.

N° 182. Chants hindoustânis, en caractères persans ; ms d'une main moderne ; in-8°.

SECTION VII.

MANUSCRITS EN ANCIEN PRÂCRIT.

N° 132. प्राकृतव्याकरण *Prâkrĭta vyâkaraṇa*, Grammaire du

dialecte prâkrit des drames indiens, par Vararutchi; ms. moderne, mais très-bien écrit, d'un ouvrage important; in-4°.

N° 5. नाताधम्मकथा *Nâtâdhammakathâ*, Traité de la doctrine Djâina; ms. d'une écriture ancienne et fort belle; ce volume, quoique incomplet, est un des plus précieux de la collection; grand in-8°.

N° 67. पिण्डविशुद्धि *Piṇḍa viçuddhi*, axiomes sur les règles relatives aux aliments, suivant la doctrine des Djâinas; ms. ancien, d'une très-belle main; in-8°.

SECTION VIII.

NOTES ET EXTRAITS DIVERS.

N° 169. Notes sur les mœurs et la langue de certaines tribus des montagnes de l'Hindostan.

N° 168. Liasse de papiers sur Bokhara et autres pays.

N° 172. Liasse contenant quelques inscriptions.

N° 175. Liasse de pièces diverses, sanscrites et autres.

N° 176. Liasse d'un contenu analogue au numéro 175.

N° 163. Liasse de divers papiers arabes, persans et hindoustanis.

N° 161. Liasse de pièces imprimées et manuscrites.

N° 162. Liasse analogue à la précédente.

N° 164. Boîte renfermant des notes mêlées.

N° 171. Liasse de pièces diverses.

Rédigé par M. E. Burnouf, de l'Institut de France.

MANUSCRITS ARABES[1].

N° 1. شرح حكمة العين Ouvrage de théologie mystique, par Mohammed fils de Mobarek-schah al-bokhâry; in-8°.

[1] Quelques-uns des volumes arabes, persans et hindostanis de la collection de M. d'Ochoa se trouvant déjà au département des manuscrits ou

N° 2. حاشية فى الحكمة والفقه Remarques sur certaines questions de théologie et sur la biographie de certains docteurs musulmans; in-18.

N° 3. Quelques traités mystiques, par Mohy-eddin Ibn-al-Araby; in-4°.

N° 4. 1° كتاب الاراء والمشاورات Ouvrage de morale et de philosophie, par le médecin Aboul-Hassan Aly fils d'Ahmed; — 2° quelques traités mystiques de Mohy-eddin Ibn-al-Araby.

N° 5. Commentaire de خبيصى sur le traité de grammaire intitulé كافية.

N° 6. منهاج الطالبين Traité de jurisprudence, par l'imam Aboul-Cassem al-Râféy, in-4°.

N° 7. Commentaire sur le traité de grammaire intitulé *Kafyé:* ce commentaire porte le titre de وافية; in-8°.

N° 8. مختصر الوقاية Traité de jurisprudence; la fin manque.

N° 9. Remarques sur certaines questions philosophiques, dans le genre du numéro 2; in-18; la fin manque.

N° 11. Commentaire sur l'ouvrage intitulé الطوالع, et qui traite de métaphysique et de théologie, par Al-Isfahâny; in-8°. Voyez le dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa aux mots طوالع الانوار.

N° 12. Modèles de lettres et d'actes de tout genre, 1 vol. in-4°, imprimé au Caire, l'an 1250 (1834 de J. C.).

N° 13. Modèles de lettres, par le scheikh مرعى, 1 vol. in-4°, imprimé au Caire, l'an 1242 (1826 de J. C.).

N° 14. حاشية خطائى Remarques sur un traité de rhétorique, par Molla-Zadeh Malek-schah; in-12.

N° 15. Traité en vers sur les Hadyts, par Abd-al-Rahym al-Irâky, avec un commentaire par lui-même. L'ouvrage porte le titre d'*Alfiya* ou millième, apparemment parce que le nombre des vers s'élève à mille.

consistant en livres imprimés, ont été distribués par M. le Ministre à diverses bibliothèques de la capitale.

MANUSCRITS PERSANS.

N° 1. Commentaire sur le poëme mystique intitulé گلشن راز, par Mohammed, fils de Mahmoud, surnommé Dahdar; in-8°.

N° 2. انشا Modèles de lettres, par Djamy; in-4° avec gloses.

N° 5. حكايات الصالحين Leçons de morale, d'après la vie des gens de bien; in-4°.

N° 6. Commentaire sur le گلشن راز; accompagné de quelques autres petits traités; in-4°.

N° 8. جداني نامه Poëme composé par l'émir du Sind Soubadar Khan.

N° 9. Commentaire sur le Gulistan, en arabe, avec gloses.

N° 10. Divan de اسيرى; in-8°.

N° 12. تاريخ خزانهٔ عامره Chronique de l'Inde, pendant le XVIIIe siècle, par Golam-Aly Azad; in-4°.

N° 13. Divan de Gany al-Lahydjâny; in-4°.

N° 14. اعتقاد نامه Catéchisme musulman, en vers; in-18.

N° 15. مخزن الاسرار Poëme de Nizami, avec gloses; in-8°.

N° 16. شاهجهان نامه Récit des guerres entre les enfants de Schah-Djehan; in-12.

N° 17. Histoire du Sind, par Mohammed-Massoum; in-8°.

N° 23. نزهة الارواح Amusement des âmes, traité ascétique, par Aboul-Hassan Hossein, fils de عالم al-Hosseyny; in-8°.

N° 24. Vocabulaire turk expliqué en persan et imprimé à Calcutta en 1825.

N° 25. Divan de امين. A la suite est un traité, partie en vers, partie en prose; in-8°.

N° 27. Le Gulistan de Sadi; in-4°.

N° 28. Le Gulistan de Sadi, lithographié à Bombay; in-12.

N° 31. Œuvres complètes de Sadi; édition lithographiée à Bombay; in-folio

N° 32. Comentaire en persan sur quelques poésies arabes d'Omar Ibn-Faredh; in-8°.

N° 33. بحر المعاني Traité ascétique, par Mohammed, fils de Nassir-eddin Djafar al-Mekky; in-8°,

N° 34. Quelques notes en persan, prises dans l'Inde.

N° 36. Dix traités sur la vie spirituelle. Il manque le commencement.

N° 37. Divan de Hafez; in-8°.

N° 38. Première partie de l'histoire de Perse intitulée تاریخ عالم آرای عباسی.

N° 39. اکسیر السعادت ou L'élixir du bonheur, traité des devoirs de la religion musulmane; in-4°. Il manque la fin.

N° 40. Histoire de Crichna, extraite du بهاکونت: in-8°.

N° 41. Le Sekender nameh, de Nizami, avec des gloses; in-4°.

N° 43. Traité du calendrier à l'usage des Guèbres, par Molla-Fyrouz, de Bombay, et lithographié dans cette ville en 1828; in-4°. Molla-Fyrouz se prononce contre le کبیسه, qui consiste à retrancher tous les quatre ans un jour de l'année solaire, et il réfute, sur ce point, le traité publié par Hadji-Mohammed Haschemy. Le titre est ادلّة قوية برعدم جواز كبيسه در شريعت زرتشتية.

N° 44. *Nigharestan*, recueil d'anecdotes, par le molla Ahmed, fils de Mohammed al-Djouyny; édition lithographiée à Bombay en 1829; in-folio.

N° 45. *Anouar-soheyly*, version persane des fables de Pilpaï, lithographié à Bombay; in-8°.

N° 46. مرات سکندری Histoire du Guzarate, édition lithographiée; in-folio.

N° 47. Divan de Hafez, édition lithographiée; in-4°.

N° 48. امواج خوبی. Flots de beauté, recueil d'histoires appartenant à la vie ascétique.

N° 50. Recueil de mots et de phrases en persan, expliqués en anglais; in-4°.

N° 51. Traité sur la vie spirituelle; in-8°.

N° 52. Même ouvrage que le numéro 48; in-8°. La fin manque.

MANUSCRITS HINDOSTANIS

ET AUTRES DIALECTES VULGAIRES DE L'INDE.

N° 1. زيج شكار سندهی وراحة المومنين Livre sur la religion musulmane, en dialecte du Sind; composé en l'an 1130 (1717 de J. C.); in-4°.

N° 2. Divan de Alym-Allah-schah; in-12.

N° 3. Traité de la vie spirituelle; in-8°. Il manque le commencement.

N° 4. نكات الشعرآء Vers saillants des principaux poëtes, par Mir; in-8°.

N° 5. سحر البيان. Magie de l'éloquence, histoire romanesque en vers des amours de Benazir et de Bedr-Monyr, par Myr-Hassan; in-4°.

N° 6. Divan de Adjiz; in-8°.

N° 7. Traduction du Gulistan de Sadi, en hindostani; in-4°.

N° 8. Poëme sur la religion musulmane, en dialecte pouchto; in-8°.

N° 10. Quelques numéros de la Gazette de Bombay, années 1842 et suivantes.

N° 11. *Talim-nameh*, Notions élémentaires à l'usage des écoles; lithographié à Bombay en 1835.

N° 12. Conte; in-4°.

N° 13. Recueil de sentences, en anglais, hindostani, guzarati et persan; un volume in-folio lithographié à Bombay.

N° 14. Recueil de contes; lithographié à Bombay; in-4°.

N° 15. Catalogue de livres et morceaux hindis, en vers et en prose.

Rédigé par M. Reinaud, de l'Institut de France.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

RAPPORT

Fait à la Société asiatique sur une Chrestomathie chinoise, publiée à Ningpo, en 1846.

La chrestomathie chinoise intitulée *The chinese speaker or Extracts from works written in the mandarin language as spoken at Peking*[1] est l'ouvrage posthume d'un homme qui, à une modestie excessive, joignait un profond savoir et s'est acquis des titres à la reconnaissance des orientalistes. Avant de parler de cet excellente publication, entreprise dans l'intérêt des études, on me permettra de jeter un coup d'œil sur la courte, mais honorable carrière de M. Thom, mort consul d'Angleterre à Ningpo.

Robert Thom naquit à Glascow, le 10 août 1807. Il était le cinquième fils de M. Jean Thom, estimable négociant de cette ville, qui exerça gratuitement, pendant plusieurs années, les fonctions de commissaire de police (*commissioner of police*). Destiné au commerce par sa famille, Robert Thom travailla d'abord dans un comptoir de Glascow, puis à Liverpool, où il fit un apprentissage de cinq ans ; mais s'y étant lié avec un grand nombre de journalistes et d'hommes de lettres, il cultiva, dans ses moments de loisir, la littérature et l'économie politique. Comme il était doué de beaucoup d'intelligence naturelle, il finit par devenir le correspondant de plusieurs journaux, circonstance qui décida peut-être de sa vocation pour les affaires publiques. En 1828, Robert Thom se rendit,

[1] Cet ouvrage se trouve à la librairie orientale de Benjamin Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoit, nº 7.

en qualité de commis, à la Guayra, où il demeura pendant trois ans. Il paraîtrait qu'il séjourna une partie de ce temps dans la ville de Caracas. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le département de Venezuela comme à Liverpool, il employa ses loisirs à étudier, et s'y distingua par des discussions bienveillantes et pleines d'aménité avec quelques membres du clergé catholique.

Dans cette situation, après avoir amassé promptement toutes les connaissances qu'il pouvait acquérir sous le rapport du commerce et des affaires, et satisfait de ce côté, il quitta la république de Colombie pour revenir dans sa patrie, d'où il s'embarqua pour Mexico. Ce fut dans l'été de 1833, après son second voyage, que Robert Thom partit pour Bordeaux et de Bordeaux pour Canton. D'autres motifs que des motifs scientifiques ou de pur agrément avaient conduit Robert Thom à la Chine, où il arriva dans le mois de février 1834; mais il était né philologue et aimait la littérature. Se livrant donc avec une incroyable ardeur à l'étude de la langue et des dialectes de la Chine, il fut bientôt en état de parler le *kouan-hoâ* correctement et avec la plus grande facilité. Robert Thom n'a pas dévoué son talent à la cause de la justice et de la vérité d'une manière moins noble que Morrison, d'illustre mémoire, car, en 1837, pendant l'absence de M. Gutzlaff, il défendit un accusé et plaida dans le dialecte de Peking. Après avoir inséré une foule d'articles, pleins d'intérêt, dans les journaux et les revues de Canton, il publia successivement les ouvrages dont les titres sont:

1. *Wang kiaou lwan, a chinese tale, founded on fact.* Canton, 1839. (C'est une charmante nouvelle que le professeur Böttger, de Leipsik, a mise en allemand.)

2. *Æsop's fables, written in chinese by the learned Mun Mooy and compiled in their present form (with a free and a literal translation) by his pupil* SLOTH. Macao, 1840. (J'ai rendu compte de cet ouvrage à la Société, cahier de mars 1843.)

3. *A vocabulary of the chinese language.* Hong-kong, 1843. (Petit vocabulaire à l'usage des Chinois.)

Comme homme public, comme homme d'affaires surtout, Robert Thom acquit des distinctions méritées. Les nombreux services qu'il rendit aux négociants, à l'époque de la rupture du commerce en 1839, appelèrent sur lui l'attention des autorités anglaises. Dans le mois de juin 1840, sur les instances réitérées du capitaine Elliot, alors surintendant du commerce britannique, il entra au service du gouvernement, remplit avec beaucoup d'habileté les fonctions d'interprète pendant le siége de Canton en 1841, accompagna le commandant des forces anglaises sur les champs de bataille d'Emouy et de Tchin-haï, où il eut le bonheur de sauver la vie à plus de cinq cents soldats chinois, et négocia le célèbre traité de Nanking. Chargé de l'administration de la ville et du populeux district de Tchin-haï, depuis le mois d'octobre 1841 jusqu'au mois de mai 1842, il se concilia, par ses éminentes qualités, l'estime et l'affection des Chinois. Robert Thom fut nommé consul de Sa Majesté Britannique à Ningpo, le 5 mars 1844, au moment où il éprouvait le besoin d'échapper, pour un temps, à l'existence monotone qu'il traînait dans cette ville, et de rétablir sa santé déjà affaiblie par des travaux et des emplois trop pénibles. Malheureusement, sa vie a été courte; il mourut au consulat de Ningpo, le 14 septembre 1847, âgé de trente-neuf ans.

Le *Chinese speaker,* ouvrage qu'il a laissé à sa mort, a été recueilli par son excellent frère, M. David Thom, ministre du saint Évangile à Liverpool, théologien subtil, mais très-certainement l'un des écrivains les plus distingués de l'Angleterre. C'est la traduction littérale, avec le texte chinois en regard, du premier volume du *Tching-yn-thsoh-yao* ou Manuel de la langue vulgaire, publié pour la première fois sous Tao-kouang, en 1834. L'auteur de ce livre, qui a ouvert une école à Koueï-tcheou, dans la province de Kanton, est Tsing-ting-kao. Des quatre petits volumes chinois dont se compose le Manuel, le premier, qui offre à l'étudiant vingt dialogues familiers, des patrons de phrases et des formules de tout genre, intéresse beaucoup plus que les trois autres,

que le dernier surtout, qui n'est qu'un traité de la prononciation chinoise. A ce premier volume, déjà si important, M. Robert Thom a joint deux grands morceaux, dont le premier, qui ne contient pas moins de vingt-huit pages de texte, est un épisode du roman *Hong-leou-mong*, écrit dans le dialecte de Peking, et le second un extrait du recueil de maximes intitulé *Kia-pao-thsuen-tsich*.

La traduction du texte, toujours simple et précise, est une traduction interlinéaire. Tout le monde sait que l'interprétation des mots, quand on ne veut pas qu'elle perde quelque chose de sa rigoureuse fidélité, devient plus facile à quiconque adopte la langue anglaise et surtout la langue allemande. On peut donc, sans savoir le dialecte de Peking, suivre pas à pas le texte original et reconnaître la valeur de chaque expression. J'ai cru pourtant remarquer une légère inexactitude dans la traduction et dans une note que je trouve à la page 27, chapitre intitulé : *Du langage des tavernes ou de l'argot de Peking*, 鬧臭話 *nao-t'chéou-hoâ*. Après ces mots : 你是个甚麼好活呢。武大郎盤杠。你還搆不著呢。你連張三李四都比不上了。

« What's the good of you to get a livelihood ? Woo-ta-lang (the dwarf) is quatting on a porter's pole and you can't clutch him ! you are not to be compared even with Chang-san or Lee-sze. »

Le traducteur observe que Tchang-san (ou le *troisième* de sa famille) et Li-sze (ou le *quatrième* de sa famille) sont comme le *Jean et Jacques* des Français, le *Juan y Pedro* des Espagnols ou le *John Doe and Richard Roe* des Anglais, des personnages dont tout le monde a entendu parler et que personne ne connaît, *whom every body has heard of and whom nobody knows*.

J'avoue que je ne saurais souscrire au jugement que porte ici M. Robert Thom, et, parmi les phrases du même genre qui se trouvent dans le chapitre, il n'y en a pas une, à mon avis, qui fasse l'objet d'une difficulté. Et d'abord, Wou-ta-lang est un personnage du *Choui-hou-t'chouen.* On trouve son histoire dans le vingt-troisième, le vingt-quatrième et le vingt-cinquième chapitre du roman. Le lecteur en jugera par la table des matières que je présente ici.

« Chap. XXIII. Histoire de Wou-ta-lang, frère de Wou-song. Comment il épouse Kin-lièn (nénuphar d'or). De la curieuse réception que Kin-lièn fit à son beau-frère. Chasteté de Wou-song. Mission délicate conférée par un gouverneur. Histoire de Si-men-khing, célèbre débauché de la dynastie des Song. Ses liaisons avec une entremetteuse de bas étage. Quelle femme c'était que madame Wang. Amours de Kin-lièn et de Si-men-khing.

« Chap. XXIV. Suite des amours de Kin-lièn et de Si-men-khing; ils s'abandonnent à la volupté. De quelle manière Wou-ta-lang, étant tombé malade, fut traité par sa femme Kin-lièn, et du poison qu'elle lui administra. Derniers moments de Wou-ta-lang; sa mort. Hypocrisie de Kin-lièn.

« Chap. XXV. Obsèques de Wou-ta-lang; toilette du mort; cérémonial funèbre, office religieux; convoi. Kin-lièn, vêtue d'une longue robe de deuil, marche à la tête du cortége. Fausse incinération du corps. Ho-kieou-choh dérobe le cercueil de Wou-ta-lang. Retour de Wou-song. Comment il apprend la mort de son frère. Du chagrin qu'il en ressentit et de la conversation qu'il eut avec sa belle-sœur. Il offre un sacrifice. Apparition de Wou-ta-lang. Révélations faites par un enfant. Entretien de Wou-song avec Ho-kieou-choh. Étrange festin auquel il convie Kin-lièn et madame Wang. Il venge la mort de son frère par le meurtre de Kin-lièn et de Si-men-khing. Condamnation de Wou-song. »

J'en dirai autant de Tchang-san, surnommé le *Rat des rues*, et de Li-sze, surnommé le *Serpent des prairies.* L'histoire de ces deux personnages est dans le chapitre VI.

Quant à la traduction de la phrase qui se rapporte à Wou-ta-lang, elle me paraît inexacte, car :

1° Le traducteur a dédoublé le mot 盤杠 *p'hoûen-kang*, qui signifie une *perche de marchand* et désigne ici la perche de Wou-ta-lang, à laquelle étaient suspendus deux paniers de pâtisseries et que ce petit homme portait sur ses épaules, quand il vendait des gâteaux dans les rues.

2° Il a mis un point après le mot 盤杠 *p'hoûen-kang*, qui est régi par le verbe 搆 *kéou* « saisir avec la main (empoigner), » et d'une phase, il en a fait deux.

C'est ainsi qu'il a traduit : « Wou-ta-lang est accroupi sur une perche, etc. au lieu de « Vous ne pourriez pas même saisir avec la main (empoigner) la perche de Wou-ta-lang. »

Je n'insisterai pas davantage sur ces bagatelles, et la raison en est toute simple, c'est que Robert Thom a toujours reconnu que les explications tirées, à la Chine, de la bouche des naturels, ne pouvaient pas suppléer à la lecture des romans et des pièces de théâtre.

Au nombre des travaux de Robert Thom, il faut encore ranger les chapitres V et VI (*Domestic and commercial affairs*) de la grande Chrestomathie de M. Bridgman. On n'a jamais rien écrit de plus exact ni de plus instructif. L'expérience des affaires, que l'auteur avait acquise dans sa jeunesse, fut peut-être cause, en partie, de l'exactitude et de l'originalité de ses aperçus. Il puisa dans son commerce avec les artificieux habitants de Canton et de Ningpo, sur les hommes et sur les choses, une foule d'idées justes et de notions vraies. Les livres chinois, trop souvent remplis d'exagérations et de mensonges, n'en ont jamais fait accroire à Robert Thom. On regrettera toujours qu'il n'ait pas eu le temps d'achever la seconde partie de sa Chrestomathie et de publier son introduction, car il est remarquable qu'il n'a jamais confondu, à l'instar de beaucoup d'érudits, les caractères de la langue écrite avec les mots de la langue parlée, et le petit volume offert à la So-

ciété, est aujourd'hui l'unique ouvrage dans lequel les mots se trouvent grammaticalement, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant du chinois, et correctement indiqués.

Enfin Robert Thom est le premier qui ait reconnu, dans le kouan-hoâ ou la langue vulgaire, l'existence de deux grands dialectes, le dialecte de Peking et le dialecte de Nanking.

Bazin,
Professeur de chinois à l'École des langues orientales.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Dans la série d'articles que j'ai consacrés à des recherches sur la géographie et l'histoire anciennes de l'archipel d'Asie, d'après les écrivains arabes et malays, et que le Journal asiatique a bien voulu accueillir, j'ai essayé de déterminer le point de la côte de Sumatra où s'arrêta Ibn-Bathoutha, en se rendant de l'Inde dans la Chine. La comparaison du récit de ce célèbre voyageur avec les indications fournies par la chronique malaye intitulée *Schedjaret-Malayou,* et par Marco-Polo, m'avaient conduit à placer ce point sur la côte nord-est, dans l'une des localités qui se rapprochent d'Atcheh. La ville de Soumouthra ou Schoumouthra, d'Ibn-Bathoutha, n'existe plus aujourd'hui, ou du moins l'emplacement qu'elle occupait est resté inconnu à tous les géographes et voyageurs modernes, et son nom, qui appartenait autrefois à une localité particulière, est devenu, depuis plusieurs siècles, la dénomination générale de l'île entière. J'ai montré que ce changement doit probablement son origine aux navigateurs arabes qui fréquentaient la partie de la côte où la ville de Soumouthra était située. Ibn-Bathoutha, l'auteur du Schedjaret-Malayou et celui de la Chronique de Pasey, sont d'accord

pour nous attester que, de leur temps, le nom de Sumatra désignait spécialement une ville de cette grande île et le territoire qui l'environnait, et ce témoignage est confirmé par les traditions malayes, qui nous apprennent que le nom ancien et véritable de Sumatra, est ڤولو ڤرچ, *Poulo* (île) *Pertcha* ou bien ڤولو اندلس, *Poulo Indalas.*

Ce n'est que par conjecture que j'avais pu déterminer la position de la Soumouthra d'Ibn-Bathoutha, et mes inductions m'avaient conduit à penser qu'elle correspond à l'emplacement actuel de Pasey (*Journal asiatique,* juin 1846, p. 553, et août-septembre même année, p. 188), ou, suivant une autre hypothèse, à Pédir (*Journal asiatique,* février 1847, p. 123), deux villes rapprochées l'une de l'autre et toutes deux dans le voisinage d'Atcheh.

Ayant eu postérieurement l'occasion de lire la Chronique du royaume de Pasey, qui m'a été obligeamment communiquée par le conseil de la Société royale asiatique de Londres, j'y ai remarqué un passage, où le rédacteur de cette chronique nous donne la position précise de l'antique ville Sumatra ou *Samoudra* سمدر, et montre que j'avais rencontré juste, en plaçant la Soumouthra de notre voyageur arabe sur la côte nord-est.

« Le roi de Samoudra, Melek-el-Saleh, dit l'écrivain malay, désirant se marier d'après l'avis de ses ministres et de ses conseillers, envoya une ambassade au roi de Perlak, pour lui demander la main de l'une de ses filles appelée *Ganggang Poutri* ڬڠڬڠ ڤتري. Celui-ci la lui accorda et fit équiper une flotte de cent navires, pour conduire la fiancée à Samoudra, en la confiant aux soins de l'un de ses premiers ministres, le *Parapateh Pondok* ڤرڤاته ڤندق. »

« Lorsque les préparatifs de départ furent terminés, ajoute le chroniqueur, et au jour propice, le sulthan de Perlak se mit en marche, au son de tous les instruments de musique, pour accompagner sa fille au port, jusqu'au navire qu'elle allait monter. Parvenue à cet endroit, la princesse Ganggang

Poutri se prosterna devant son père et sa mère et devant ses deux sœurs, et tous quatre confondirent leur embrassements et leurs larmes. Puis elle s'embarqua et l'on mit à la voile, tandis que le sulthan de Perlak s'en retournait à son palais, le cœur plein de tristesse de cette séparation. Au bout de quelque temps de navigation, on parvint à Djambou-Aijr; et là, le Parapateh Pondok ordonna de jeter l'ancre. Il conduisit à terre la princesse au palais qui lui était destiné et où elle se revêtit de son plus beau costume. Cependant, le sulthan Melek-el-Saleh vint à sa rencontre, l'amena dans la ville de Samoudra, le séjour de la paix, et lui fit une réception magnifique. »

سنله سده مستعدله مك ڤدكتيك هاري يڠ بايك مك سلطان
ڤرلق ڤون براڠكتله بكند مڠنتركن نايك انقد توان ڤتري
ايت ككوال دڠن سڅل بون بيين سنله سده سمڤي ككوال
مك توان ڤتري ݢڠݢڠ ڤون ممبه ايهند دان بند دان سودران
كدوا سرت برتاڠس تڠيسن مك دڤلق دچيم اوله ايهند دان
بند دان سودران كدوا مك توان ڤتري ݢڠݢڠ ڤون نايكله
كڤراهو لالو برلايرله مك سلطان ڤرلق ڤون كمبليله كاستنان
دڠن ڤرچنتاان سنله ببراڤ لمان برلاير ايت مك سمڤيله اي
كجمبو اير سڠݢهله تن ڤرڤاته ڤندق ممباو توان ڤتري كڤد
استنان ايت مك برهياسله توان ڤتري ايت مك سلطان مالك
الصالح ڤون براڠكتله مڠالوڠالوكن توان ڤتري ايت لالو
دبوان ماسق كدالم نڬري سمدر دار السلام دڤرمليان دڠن
ببراڤ كمليان (Fol. 21 r.)

Il résulte de ce passage, que Djambou-Aijr, qui est un village du district des Battas, sur la côte nord-est de Sumatra, entre Pasey et le cap appelé *Tandjong Perlak* تنجڠ ڤرلق, ou Diamond Point, et qui était, du temps du roi Melek-el-Saleh, le port de la ville de Samoudra, doit être, sans contredit,

celui de la Soumouthra d'Ibn-Bathoutha, et correspondre aux édifices que le voyageur magrebin nomme *Sarha* سَرْحَى, et qu'il met à une distance de quatre milles de la ville. La concordance de l'auteur malay et du narrateur arabe est donc parfaite : le premier nous fixe sur le point qu'occupait la ville de Samoudra ou Soumouthra, tandis que le second nous fournit la distance où elle se trouvait de Djambou-Aijr, en remontant sans doute dans l'intérieur du pays.

Les récits d'Ibn-Bathoutha, de l'auteur du *Schedjaret-Malayou* et de la Chronique de Pasey prouvent que toute la partie de la côte nord-est de Sumatra, qui s'étend depuis Atcheh jusqu'à Djambou-Aijr et Perlak, était, il y a plusieurs siècles, le foyer d'une civilisation avancée et d'un commerce considérable. La liste des pays qui relevaient de l'empire de Madjapahit (*Journal asiatique*, juin 1846), et les ruines qui couvrent le sol javanais, ainsi que la relation de Marco-Polo et le *Schedjaret-Malayou,* attestent qu'à Java et à Malaca s'élevèrent des empires dont la prospérité et la grandeur sont tout à fait déchues de nos jours, mais qui ont laissé des souvenirs qu'il serait utile d'interroger au profit de l'histoire.

Grâce à l'indication par laquelle le rédacteur de la Chronique de Pasey nous a guidés sur l'emplacement de l'ancienne ville de Samoudra, non loin de Djambou-Aijr, les voyageurs qui parcourront la côte nord-est de Sumatra pourront chercher les vestiges d'une cité dont le nom n'est consigné sur aucune carte et que n'a signalée aucun des navigateurs européens qui, depuis la fin du XVe siècle, ont visité cette partie du globe.

J'ai l'honneur, etc.

ÉD. DULAURIER

NOTE

Sur un nouveau dictionnaire arabe, publié à Marseille, par MM. Rochaïd et Simon Dahdah.

Il y a à peine trente ans que le dictionnaire arabe de Firouzabadiyi, ouvrage plus généralement connu sous le nom de *Kamous* ou *Océan*, a été imprimé à Calcutta[1]. Avant cette époque, il n'existait que manuscrit, et il était si rare, même en Orient, que les exemplaires que l'on parvenait à découvrir étaient d'une cherté extrême et tout à fait hors de la portée du commun des amateurs. Ce fut pour obvier à cet inconvénient et faciliter en même temps la propagation de la langue savante des Arabes, qu'un docte prélat maronite, Germanos Farhat[2], conçut l'heureuse idée de faire un abrégé du *Kamous*, en ajoutant à ce travail le résultat de ses propres observations, ainsi qu'un certain nombre de termes relatifs à la religion chrétienne et autres, qui ne se rencontrent point dans l'original. Feu M. le baron Silvestre de Sacy possédait une copie de ce dernier ouvrage; une autre avait été entre les mains de Dom Gabriel Taouïl, de son vivant professeur d'arabe vulgaire à Marseille. Malgré les additions du savant maronite, il s'en faut pourtant beaucoup qu'il soit irréprochable et qu'il renferme tous les mots de l'arabe, l'une des langues les plus riches du monde. MM. Rochaïd et Simon Dahdah ont cru bien mériter des lettres orientales, en refondant, dans un nouveau travail, les matériaux recueillis par

[1] *The Kamoos or the Ocean*, 2 vol. Calcutta, 1817. Il vient de paraître à Calcutta une nouvelle édition de cet ouvrage, en 4 vol. in-8°. Celle qu'on avait commencée au Caire, d'après l'édition de Constantinople, qui est accompagnée d'une traduction turque, a été interrompue, faute de fonds. Il y a quelques années, l'édition de Calcutta a été lithographiée à Bombay, et reproduite en un volume in-folio. Un exemplaire de cette nouvelle édition, le seul peut-être qui existe en Europe, se trouve entre les mains de M. Ét. Quatremère, à qui il a été envoyé par les éditeurs.

[2] Mort, dans le mont Liban, vers le milieu du XVIIIe siècle.

Germanos Farhat, et en publiant, à leurs frais, un dictionnaire arabe aussi complet que possible. A cette fin, ils ont consulté tous les lexicographes originaux qui les ont précédés et ils ont mis à contribution la connaissance qu'ils ont acquise de la langue et de la littérature des anciens Arabes. Ils ne se sont pas contentés de placer dans l'ordre voulu les différentes acceptions des mots, d'en indiquer le sens propre et le sens figuré, d'affecter des voyelles qui leur sont propres les termes dont ils avaient à déterminer la signification et la valeur grammaticale; de plus, ils se sont imposé la dure et difficile tâche de donner des voyelles aux mots qui entrent dans les définitions et les explications de ces mêmes termes. Sans nul doute, le lecteur leur saura infiniment gré d'une innovation aussi importante et aussi utile. Les mots dont l'origine n'est pas arabe ont été signalés comme tels, et l'on a eu soin de placer entre parenthèses les additions et augmentations qui sont dues aux recherches de nos deux infatigables auteurs. Leur livre, qui est destiné à remplacer celui de Firouzabadiyi, aura, sur celui-ci, le double avantage d'être à la fois et moins volumineux et d'une acquisition beaucoup plus facile. Il est imprimé avec des caractères neufs et sur beau papier, dans le format petit in-folio, chez MM. Barras et Savournin, à Marseille. A la fin de chaque mois, il paraîtra cinq ou six livraisons, se composant chacune de huit pages; dix-sept livraisons ont déja été publiées. Ceux qui désireraient souscrire à l'ouvrage, pourront s'adresser directement aux auteurs, rue Senac, 74, à Marseille, ou bien à M. Théophile Barrois, quai Voltaire, 13, à Paris.

L'on a placé au commencement du dictionnaire la préface que Germanos Farhat avait composée pour son propre ouvrage. Cette préface, rédigée avec toute la pompe du style oriental, contient l'exposé des motifs qui ont engagé l'auteur à entreprendre son travail, le but qu'il s'est proposé en le publiant, et l'explication des diverses abréviations dont on a fait usage dans le corps de l'ouvrage. Le dictionnaire étant principalement destiné à l'Orient, où presque tous les exem-

plaires sont déjà placés, les auteurs en garderont seulement une centaine pour les arabisants de l'Europe qui voudraient faire l'acquisition de ce livre.

Pour donner une idée de la manière dont il a été rédigé et faire entrevoir l'importance de cette publication, l'on va transcrire ici, comme spécimen, deux articles pris au haṣard dans les livraisons qui viennent de paraître.

1° الأَبُّ بالفتح والشدّ الحَشِيش ن ض وأَبَّ للسَيْرِ أَبًّا وأَبِيبًا وأَبابًا وأَبابَةً وٱبْتَبَ تَأَبِيبًا تَهَيَّأَ وأَبَّ الى وَطَنِهِ أَبابَةً اشتاق ن وأَبَّ أَبَّهُ قَصَدَ قَصْدَهُ وأَبَّتْ أَبابَتُهُ ٱسْتَقامَتْ طَرِيقَتُهُ والأَباب بالفتح الماءُ والشَرابُ والأُبابُ بالضمّ مُعْظَمُ السَيْلِ والمَوْج وأَبَّ الشيءَ حَرَّكَهُ :

C'est-à-dire الأَبُّ (avec *fath* sur la première radicale et *schadd* sur la deuxième), *l'herbe.* أَبَّ fut. O et I (noms d'action أَبابًا, أَبًّا, أَبِيبًا, etc.) et ٱبْتَبَ (nom d'action تَأْبِيبًا), *faire ses préparatifs pour la route.* أَبَّ (nom d'action أَبابَةً), الى وَطَنِهِ, *désirer revoir sa patrie.* أَبَّ أَبَّهُ, fut. O, *atteindre son but.* أَبَّتْ أَبابَتُهُ, *sa conduite a été droite.* الأَبابُ (avec *fath*), *l'eau, la boisson.* الأُبابُ (avec *damm*), *la partie la plus haute, la plus enflée d'une vague, d'un torrent.* أَبَّ الشيْءَ, *remuer un objet.*

2° فَشَحَ فَرَّجَ ما بينَ رِجْلَيْهِ وفَشَحَ عنهُ عدلَ (وفَشَحَ المَرْأَةَ جامعها) وفَشاحِ (مَبْنِيَّةً) الضَبُعُ ۞

C'est-à-dire فَشَحَ, *écarter les jambes entre elles ;* avec la prép. عن, *s'éloigner d'auprès de quelqu'un.* فَشَحَ المَرْأَةَ, *avoir affaire avec une femme.* فَشاحِ (indéclinable) *l'hyène.*

La racine فَشَحَ a été omise dans le dictionnaire de Frey-

tag ; à sa place, l'on voit فَشَجَ, avec cette unique explication : « *Diduxit ab invicem crura (ad mingendum)*, c. لِ. *Kam. Dj.* II et V, *id. Kam.*

Dans le *Kamous*, première édition, tom. I, pag. ٢٥١, on lit, en effet, فَشَجَ يَفشجُ فَرَّجَ بينَ رِجْلَيْهِ لِيَبُولَ كفشَّجَ والتفشّجُ التفحّجُ فَشَجَ fut. I, *diduxit ab invicem crura ad mingendum.* فَشَّجَ (II) *id.* التفشّجُ (V) *prope jungere anteriores pedum extremitates ac disjungere calces in incessu.* Cette dernière forme, ainsi que la signification qui lui est propre, manque dans le dictionnaire de MM. Rochaïd et Simon Dahdah.

Parmi les quelques omissions que nous avons remarquées dans cet ouvrage si utile, nous signalerons encore à l'attention des auteurs, la racine بَأْبَأَ, avec ses dérivés et leurs diverses significations, que l'on trouve dans tous les dictionnaires arabes.

Nous lisons dans le *Kamous*, pag. ٨ : بَأْبَأَهُ وبِهِ قَالَ له بابِي انتَ والصبيّ قالا بَأْبَأْ والبُؤْبُؤُ كالهُدهُدِ الاصلُ والسَّيِّدُ الظريفُ وراسُ المُكْحُلَةِ ومَدانُ الجَرادَةِ وانسانُ العَيْنِ ووسطُ الشئِ وكَسُرْسُوِ ودَحْداحٍ العالِمُ وتَبَأْبَأَ عدا :

C'est-à-dire : 1° بَأْبَأَ avec acc. au بِ de la pers. *dire* « papa, » *dire à quelqu'un :* « tu me tiens lieu de père. » الصبى قال بَأْبَأْ. « *L'enfant a dit papa.* » 2° البُؤْبُؤُ « *huppe, racine, origine, maître poli, haut du flacon qui contient du collyre, abdomen de sauterelle, prunelle de l'œil, milieu d'une chose, intelligent, petit et trapu, savant.* » IIe *form.* تَبَأْبَأَ « *courir, se dépêcher.* » De toutes ces significations, MM. Rochaïd et Simon Dahdah ne donnent que celles de *prunelle de l'œil* (انسان العين), et de *milieu d'une chose* (وسط الشئ), laissant,

en outre, de côté les formes verbales et dénominatives بَأْبَأَ et تَبَأْبَأَ dont l'une dérive du mot بَأْبَا *papa*, et l'autre du mot بُؤْبُؤٌ. En effet, تَبَأْبَأَ signifie proprement *être prompt et rapide dans ses mouvements*, comme la pupille qui se meut dans tous les sens avec la plus grande célérité. Ces omissions et autres, qui pourront être réparées facilement dans un appendice mis à la fin de l'ouvrage, n'ôtent rien à l'importance de cette publication, qui, nous avons lieu de le croire, sera accueillie avec faveur par tous les arabisants.

L. Bargès.

LETTRE DE M. REINHART DOZY,

A M. C. DEFRÉMERY.

Monsieur et ami,

J'apprends, avec un intérêt très-vif, que vous allez donner, dans les Annales des voyages, la traduction de la partie de l'ouvrage d'Ibn-Batoutah qui traite de l'empire persan, et je m'empresse de vous adresser mes observations sur les deux mots que vous me signalez et dont vous avez cherché inutilement l'explication dans nos dictionnaires.

Le premier de ces termes, طيفور, signifie « un plat creux et profond. » Je dois justifier cette assertion, car les lexicographes se content de dire que ce terme désigne « une sorte de petit oiseau. »

Un passage d'Ibn-Batoutah (*Voyages*, manuscrit de M. de Gayangos, f. 213, r.) est conçu en ces termes : ثم اتوا بطيفور ذهب فيه الفاكهة اليابسة وبطيفور مثله فيه الحلاب (1) وطيفور

[1] Au lieu de الحلاب, mot auquel nos dictionnaires ne donnent pas le sens de *lait*, mais seulement celui de *mulctram*, ne vaudrait-il pas mieux lire الجُلاب « de l'eau de rose ? » En effet, nous apprenons de Kæmpfer (*Amæ-*

تالث فيه التنبول. Vous voyez qu'il est question ici d'un طيفور d'or, contenant des fruits secs, d'un deuxième rempli de lait et, enfin, d'un troisième contenant du bétel. On lit ailleurs, dans le même ouvrage (manusc. fol. 219 v.): وصنعتُ اثنى عشر طيفورا وملينتها (lisez وملينّها) بالحلواء وغطيتُ كل طيفور بمنديل. Ici le voyageur parle de douze طيفور remplis de bonbons et couverts d'une serviette. Enfin, Ibn-Batoutah dit, en parlant des Indiens (man. fol. 220 r.): وهم يسمون الطيفور طبقا « ils donnent au طيفور le nom de طبق. » Ce dernier mot qui, en vérité, est d'origine persane (تابه), désigne réellement « un plat. » Voyez Ibn-Khâcán, *apud* Hoogvliet, *Divers. script. loci, etc.* p. 54, où il est question d'un plat rempli de roses; Al-Makrízí, *apud* de Sacy, *Chrestomathie arabe*, tom. II, pag. 60 du texte arabe, où on lit: الطبق الذى يوكل عليه « le plat dont on mange; » *Mille et une Nuits*, tom. I, pag. ٥٦, ed. Macnaghten: An-Nowairí, *Histoire d'Égypte*, man. 2 *k* (2), pag. 155, où il est parlé de sept cents plats d'or et d'argent, ومن اطباق الذهب والفضة سبع مائة طبق, etc. On trouve le mot طابق employé dans le même sens dans les *Fables de Bidpaï*, p. ٢٤٤, et ce dernier terme semble avoir la même signification dans ce passage d'Ibn-Batoutah (man. fol. 134 v.): فكنّا نشترى طابق اللحم الغنمى السمين بدرهمين « Nous pouvions acheter un plat rempli de mouton gras pour deux dirhems seulement. » Enfin, Gomes (*Cronica de don Pero Niño*, p. 53), en parlant de son séjour à Gibraltar, nomme des « *Ateyferes* llenos de alculcuz, é de otros manjares adovados. »

Mais le terme طيفور a passé aussi dans la langue espagnole sous la forme *ataifor*, et il y désigne aussi « un plat creux et profond » sur lequel on sert les mets assaisonnés avec des

nitates Exoticæ, pages 373), et de Chardin (Édition de Paris, 1723, t. IV, p. 197), que l'eau de rose, fabriquée en Perse, se transportait dans l'Inde par quantités considérables. — C. D.

sauces, à en croire Cobarruvias (*Tesoro*, au mot *atayfor*). Dans la suite, le mot طيفور paraît avoir eu aussi une autre signification. On lit chez Diego de Torres (*Relation des chérifs*, pag. 267) : « Leur table et nappe est le sol ou la terre, avec une natte ou un cuir qu'ils appellent *taifor.* » Tamarid (*apud* Cobarruvias, *loco laud.*) dit également que le mot arabe طيفور signifie « une table ronde, » et même les dictionnaires espagnols modernes disent que le mot *ataifor* signifie « une table ronde en usage chez les Maures. »

A en en croire Pedro de Alcala (*Vocabulario,* au mot *ataifor*), le pluriel de طيفور est طوافر ; mais, chez Ibn-Batoutah (man. fol. 219 v.), on trouve la forme طيافير.

Je passerai à l'autre mot que vous m'avez signalé, شريحة. J'ai noté deux passages d'Ibn-Batoutah où ce mot se trouve. Au feuillet 81 v. il dit, en parlant du melon (بطيخ) d'Ispahan : ويدّخر كما يدّخر الشريحة بالمغرب, et au feuillet 156 v., en parlant du melon dans le Khovarizm : يقدد وييبس فى الشمس ويجعل فى القواصر كما يصنع عندنا بالشريحة وبالتين المالقى. Vous avez eu sous les yeux le premier passage, et vous avez eu parfaitement raison en croyant que شريحة ne peut se traduire ici par *segmentum carnis,* sens que lui donnent nos dictionnaires. En effet, dans le second passage, le شريحة se trouve mis sur la même ligne que les figues de Malaga, qu'on sèche au soleil et qu'on place dans des nattes. Le père Moura, qui, ayant séjourné en Afrique, a souvent très-bien saisi le sens de certaines expressions d'Ibn-Batoutah dont on cherche vainement l'explication dans nos dictionnaires si incomplets, a traduit, dans le premier passage, le mot شريحة par « figo passado » (traduction portugaise d'Ibn-Batoutah, t. I, pag. 240), et il a eu parfaitement raison, car Pedro de Alcala traduit *higo seco abierto* par شريحة, au pluriel. شرائح. Le mot شريحة désigne donc une figue séchée.

Veuillez agréer, etc.

R. DOZY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1847.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Il est donné lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, dans laquelle il fixe la manière dont il demande que lui soient livrés les exemplaires qui doivent répondre à la subvention qu'il vient d'accorder à la Société.

On lit une seconde lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, dans laquelle il demande les changements qu'a subis la composition de la Société depuis l'année dernière. Ces documents seront adressés à M. le Ministre.

On donne lecture d'une lettre de M. le prince de Craon pour provoquer, de la part de la Société, des dons de livres pour la bibliothèque du Mont-Carmel. Il est décidé qu'il sera envoyé à cette bibliothèque un exemplaire de la Géographie d'Aboulféda et des ouvrages arabes, géorgiens et arméniens dont il se trouve des exemplaires en nombre dans les magasins de la Société.

M. Mohl communique au Conseil une demande de M. Troyer, relative à l'impression du troisième et quatrième volume du Raja Taranguini, dont il vient d'achever la traduction et le commentaire; renvoyé à la commission des Mémoires de la Société.

Sont proposés et nommés membres de la Société :

M. Auer, membre de l'Académie et directeur de l'Imprimerie impériale de Vienne;

M. Charles-Frédéric Bergstedt, agrégé de l'Université d'Upsal;

M. le docteur SANGUINETTI, à Paris;

M. Edward THOMAS, du service civil de la Compagnie des Indes.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par M. Auer. Sprachhalle (*Spécimens des caractères de l'Imprimerie impériale de Vienne*), gr. in-folio.

Par M. Ariel. *Dictionarium latino-tamulicum*. Pondichéry, 1847, in 8° (deuxième livraison).

Par l'auteur. Sept exemplaires d'une comédie arabe de M. Daninos.

Par l'éditeur. *Journal of the Indian archipelago and eastern Asia*. Singapore, 1847, in-8° (trois numéros).

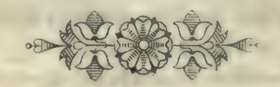
Par l'auteur. *Sechs Wandschirme in Gestalten der vergænglichen Welt; ein japanischer Roman im Originaltexte, übersetzt und herausgegeben von* Dr A. PFIZMAÏER. Vienne, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Lettera al duca di Serradifalco, intorno ad una ingiusta critica pubblicata in Vienna dal barone Giuseppe di Hammer-Purgstall*. Palermo, 1847, in-4°.

Par l'auteur. *Clavis talmudica auctore Rabbi Nissim ben Jacob Cairovanensi*, edidit et introductione notisque instruxit GOLDENTHAL. Vienne, 1847, 8°.

De la part de la bibliothèque de Copenhague. *Codices orientales bibliothecæ regiæ Havniensis exumerati et descript.* Pars prior codices indicos continens. Copenhague, 1846. in-4°.

Par l'auteur. *Quelques observations sur les travaux de M. de Bunsen et de Lepsius, et sur l'analyse qu'en a donnée M. le vicomte de Rougé*, par M. DE PARAVEY. (Extrait des Annales de philosophie chrétienne.)





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1848.

PROSODIE

DES LANGUES DE L'ORIENT MUSULMAN,

SPÉCIALEMENT DE L'ARABE, DU PERSAN, DU TURC ET DE L'HINDOUSTANI;

PAR M. GARCIN DE TASSY.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Dans mon travail sur la rhétorique des nations musulmanes, j'avais cru devoir omettre ce qui concerne la prosodie; mais plusieurs orientalistes m'ont témoigné leur regret de cette détermination et m'ont engagé à compléter mon travail par un traité spécial sur cette matière. C'est pour me rendre à leur désir que j'ai écrit ce traité dont les matériaux sont pris principalement, comme pour la Rhétorique, dans le *Hadâyic ulbalâgat.* J'y ai ajouté mes propres recherches et j'ai aussi profité des travaux des Européens qui ont écrit sur ce sujet[1]. Tel qu'il est conçu, mon traité est un travail

[1] Spécialement S. le Clerc, S. de Sacy, G. Freytag et F. Gladwin. Les trois premiers n'ont traité que de l'arabe, et le dernier du persan seulement; aucun d'eux n'a parlé du turc. Je ne mentionne pas M. Ewald qui, dans son *Abhandlungen, etc.* et dans le *Brevis metrorum doctrina,* qui termine sa grammaire arabe, a exposé la métrique arabe au point de vue européen, ce qui ne me paraît pas devoir en faciliter l'intelligence.

neuf; il comble un *desideratum* de la littérature orientale. En effet, le premier j'ai appliqué les règles de la prosodie arabe aux diverses langues de l'orient musulman; le premier, j'ai donné de nombreux exemples, tous traduits[1], à l'appui des règles et pour en faciliter l'intelligence[2].

L'importance de la prosodie, pour ceux qui veulent lire et surtout éditer des poëtes orientaux, n'a pas besoin d'être prouvée. Je répéterai même, après mon illustre maître[3], que la connaissance des règles de la métrique arabe est absolument nécessaire à l'intelligence des poésies de l'Orient musulman comme moyen de critique, soit pour s'assurer du sens, puisqu'il dépend le plus souvent de la manière dont on doit prononcer les mots qui entrent dans la composition d'un vers, soit pour corriger les fautes des copistes, fautes qui sont d'ordinaire plus communes dans la poésie que dans la prose, à cause de l'obscurité qui règne souvent dans les vers orientaux par suite des métaphores qui y abondent et des expressions peu usitées que la mesure et la rime y amènent.

C'est pour avoir négligé de s'occuper de la prosodie que d'éminents orientalistes ont commis quelquefois de graves erreurs dans les textes qu'ils ont publiés. Je me contenterai de citer en ce genre le célèbre W. Jones, qui, dans sa Grammaire persane, avait donné fautivement nombre de vers qu'il m'a été facile de corriger dans la nouvelle édition que j'ai publiée de cet ouvrage, en les scandant avec soin.

[1] S. le Clerc n'a jamais donné la traduction des exemples arabes qu'il a cités, et Freytag ne l'a pas toujours fait.

[2] M. de Sacy, pour abréger, n'a cité aucun exemple, ce qui rend quelquefois son traité peu intelligible.

[3] M. de Sacy, *Traité élémentaire de la prosodie et de l'art métrique des Arabes.*

CHAPITRE PREMIER.

DES MÈTRES RÉGULIERS, DES PIEDS QUI LES COMPOSENT, ET DE LEUR CLASSIFICATION.

On nomme en arabe, et dans les autres langues de l'Orient musulman, la poésie, ou plutôt le discours mesuré et rimé, *schir* شعر, et la versification, *arûz*[1] عروض. Ce fut Khalîl ben Ahmad[2] qui le premier rédigea, d'après les anciens vers arabes, les règles de la métrique qui a été adoptée par toutes les nations musulmanes; et ce fut lui qui établit les seize mètres originaux nommés *bahar* بحر[3] au singulier, *buhûr* بحور au pluriel. Ces mètres ont des paradigmes propres à les faire retenir dans la mémoire, lesquels sont composés d'un certain nombre de mots qui représentent exactement les *pieds* dont ils sont formés et qu'on nomme *rukn* ركن, plur. *arkân* اركان[4]; *asl* اصل, plur. *uçûl* اصول[5]; *juz* جزء, plur. *ajzâ* اجزا[6]; enfin *tafila* تفعله, plur. *tafâîl* تفاعيل et *afâîl* افاعيل[7].

[1] Telle est la prononciation usitée en persan, en turc et en hindoustani; mais, en arabe, on prononce *arûd*, le ض se prononçant *d*.

[2] Ce rhétoricien vivait vers la fin du IIe siécle de l'hégire, c'est-à-dire au commencement du IXe siècle de J. C.

[3] Ce mot, qui est arabe, signifie proprement *mer, océan*.

[4] C'est-à-dire *pilier*. Ce mot, ainsi que plusieurs des expressions techniques qui suivent, ont trait à la dénomination de بيت, *tente* et par suite *maison*, qu'on donne au vers en arabe.

[5] Fondement.

[6] Portion, partie.

[7] C'est-à-dire dérivés de la racine arabe *faal* فعل, parce qu'en effet ces mots appartiennent à cette racine, aussi bien que tous les paradigmes des noms et des verbes en arabe.

On compte dix pieds originaux et réguliers : deux de cinq lettres et huit de sept, lesquels sont représentés par les dix mots suivants, qui leur servent, en même temps, de dénomination technique, ce qu'on appelle *zābita* ضابطه, plur. *zawâbit* ضوابط [1], à savoir :

1. فعولن *făūlūn*[2], le bacchique des pieds latins. Exemples : A. نظامٌ *nĭzāmūn*[3], arrangement, P. نمودن *nămūdān*, paraître.
2. فاعلن *fāĭlūn*, l'amphimacre. Exemples : A. عالمٌ *ālimūn*, un savant ; P. لشكرى *lāschkărē*, une armée.
3. مفاعيلن *măfāīlūn*, l'épitrite premier. Ex. : A. مفاتحُ[4] *măfātīhū*, des clefs ; P. گل رعنا *gŭlī*[5] *rānā*, rose fraîche.

[1] C'est-à-dire règle, etc.

[2] Dans ma transcription, j'ai adopté les longues et les brèves des pieds latins ; mais je dois avertir à l'avance que, pour discerner les syllabes longues des syllabes brèves, il faut avoir égard à la prononciation et non à l'écriture. On trouvera plus loin des détails là-dessus.

[3] Les nunnations arabes sont longues. Lorsqu'on veut indiquer régulièrement la scansion, on les écrit en toutes lettres. Ainsi نظامن (pour نظامٌ), نظامن (pour نظامٍ), etc.

[4] Ici ce mot est censé être écrit مفاتيحو, parce que, en effet, en poésie, les voyelles brèves finales peuvent être rendues longues à volonté ; c'est ce qu'on nomme اشباع, *saturation*. Il en est de même, plus loin, pour les mots رجال, اكتبنه. (Voyez la grammaire arabe de Sacy, t. II, pag. 497.)

[5] L'*ī* que j'ai ajouté dans la transcription et qui n'est pas dans le texte, est la marque de l'*izafat* ou annexion, qui a lieu entre deux substantifs et entre un substantif et son adjectif. On la représente, en persan, en hindoustani et en turc, par un *kesra* (qu'on n'écrit pas ordinairement). Ce *kesra*, quoique bref de sa nature, peut devenir long en poésie ; c'est ainsi qu'il est employé dans cet exemple.

4. فاعلاتن *fāïlātūn*, l'épitrite second. Exemples : A. الرجالُ *ālrĭjālū*, les hommes ; P. اسفهانى *īsfāhānī*, d'Ispahan.
5. مستفعلن *mūstāfïlūn*, l'épitrite troisième. Ex. A. اكتبنَهُ *ŭktūbnăhū*, écrivez (femmes) cela ; P. گلزار تر *gūlzārĭ*[1] *tār*, jardin frais.
6. مفاعلتن *măfāïlătūn*, l'ïambe et l'anapeste réunis. Exemples : A. لنا غنم *lănā gănămūn*, à nous (est) un troupeau ; P. پری بدنی, *părī bădănē*, une forme de fée.
7. متفاعلن *mŭtăfāïlūn*, anapeste et ïambe. Ex. A. متخشّعًا *mŭtăkhāschăān*, étant humilié ; P. سوسن چمن *sŭçănī chămān*, le lis du jardin.
8. مفعولاتُ *māfūlātŭ*, l'épitrite quatrième. Ex. A. عثمانان *ūsmānānĭ*, deux Osmans ; P. عالمگیر *ālāmguīr*[2].
9. فاع لا تن *fāï-lā-tūn*.
10. مس تفع لن *mūs-tāfĭ-lūn*[3].

Or ces pieds se composent de trois éléments qu'on nomme *sabab* سبب, c'est-à-dire *corde; watad* وتد, c'est-à-dire *pieu*; *fâcila* فاصله, c'est-à-dire *cloison;* et chacun de ces trois éléments est de deux espèces.

Le *sabab* est ou *khafîf* خفيف, *léger*, ou *saquîl* ثقيل, *lourd*. Par le *sabab khafîf*, on entend deux lettres dont la première est mue, c'est-à-dire affectée d'une voyelle brève, et dont la dernière est quiescente, c'est-à-dire dépourvue de voyelles ; comme

[1] Ici l'*ĭ* de l'izafat est bref.

[2] Ici une voyelle brève est censée affecter le *ré* qu'on prononcerait avec un *i* au milieu d'un vers.

[3] Ces deux pieds ne sont en réalité que le 4 فاعلاتن et le 5 مستفعلن ; aussi M. de Sacy les rejette-t-il du nombre des pieds primitifs. Toutefois, je les ai conservés par des raisons qui seront exposées plus loin.

dans مس *mūs* (de مستفعلن), فا *fā* (de فاعلن), etc. Par le second, on entend aussi un groupe de deux lettres, mais dont la seconde est mue ainsi que la première, comme dans مُتَ *mŭtă* (de متفاعلن).

Le *watad* est ou *majmû* مجموع, *conjoint*, ou *mafrûc* مفروق, *disjoint*. Par le premier, on entend un groupe de trois lettres dont la première et la seconde sont mues l'une et l'autre, et dont la dernière est quiescente, comme dans علن *ïlūn* (de فاعلن). Par le second, on désigne un groupe pareil, si ce n'est que la lettre du milieu est quiescente et la dernière mue, comme dans لاتُ *lātŭ* (de مفعولاتُ), تفْعِ *tāfĭ* (de مس تفع لن).

La *fâcila* est ou *sugrâ* صغرى, *petite*, ou *kubrâ* كبرى, *grande*. On entend, par la première, le groupe de quatre lettres, les trois premières mues et la quatrième quiescente, comme متفا[1] *mŭtăfā* (de متفاعلن), علتن *ïlătūn* (de مفاعلتن). On entend, par la seconde, le groupe de cinq lettres dont les quatre premières sont mues et dont la dernière est quiescente, comme dans متعلن *mŭtăïlūn*[2], pied secondaire dérivé de مستفعلن.

Voici le tableau de ces éléments :

1. تن *tān, sabad khafîf.*
2. تَنَ *tănă, sabab saquîl.*

[1] En réalité, cet élément des pieds est composé du *sabab saquîl* مَتَ *mŭtă* et du *sabab khafîf* فا *fā.*

[2] En réalité, cet autre élément de versification se compose de la réunion du *sabab saquîl* مَتَ *mŭtă* et du *watad majmû* علن *ïlūn.*

3. تَنَنْ *tănān, watad majmû.*
4. تانِ *tānĭ, watad mafrûc.*
5. تَنَنَنْ *tănănān, fâcila sugrâ.*
6. تَنَنَنَنْ *tănănănān, fâcila kubrâ.*

La phrase mnémologique suivante contient ces six éléments de la versification arabe :

6 5 4 3 2 1

لَمْ أَرَ عَلَى ظَهْرِ جَبَلٍ (1) سَمَكَةً (2)

Je ne vois pas un poisson sur le dos d'une montagne.

Si l'on examine les pieds primitifs dont il a été parlé, et les pieds secondaires dont il sera question plus loin, on verra qu'ils se composent des éléments que nous venons de faire connaître.

Occupons-nous actuellement des mètres بحور primitifs et originaux, qui sont formés de la combinaison diverse des pieds dont on a plus haut la liste. Voici, à leur sujet, un *quita* [3] mnémonique de l'auteur du *Hadâyic* :

بحوری که شعر اندرو منحصر شد
بود سانزده نزد مرد سخندان
طویل و مدید و بسیط است وکامل .

[1] C'est comme s'il y avait جَبَلِنْ *jăbălĭn*, ainsi que je l'ai dit plus haut. Par conséquent, ce mot est identique à عِلَتُنْ *ĭlătūn*.

[2] Pour سَمَكَتُنْ *sămăkătān*, qui correspond à فَعِلَتُنْ *făĭlătūn*.

[3] Proprement *morceau*, sorte de petit poëme. (Voyez la préface du tome II de mon Histoire de la littérature hindoui et hindoustani.)

دگر وافر انگه رمـــل پـــس هـــزج دان
رجز بعد ازان منـــســـرح با مـــضـــارع
سريع وخفيف است ومجتث فرو خـــوان
پس از مقتضب چيست بحر تـــقـــارب (1)
كزين قطعه ظاهـــر شـــود صـــورت آن
دگر آنـكه مشـــتـــق بـــود از تـــدارك
زعكس تقـارب پـــديـــد آيـــد آســـان

Les mètres auxquels sont restreints les vers, selon les rhétoriciens, sont au nombre de seize, à savoir : le *tawîl*, le *madîd*, le *bacît*, le *kâmil*; puis le *wâfir*, le *raml*, le *hazaj*, le *rajaz*, le *munsarih*, le *muzâri*, le *sarî*, le *khafîf*, le *mujtas*. Après le *muctazab*, il y a le *mutacârib*, dont on connaîtra la forme par ce *quita*[2], et enfin le *mutadârik*, qui en est dérivé[3], et qui est évidemment l'inverse du *mutacârib*.

D'entre ces mètres, il y en a sept qui se forment d'un même pied, à savoir : le *hazaj*, le *rajaz*, le le *raml*, le *kâmil*, le *wâfir*, le *mutacârib* et le *mutadârik*. Les neuf autres mètres se forment de deux pieds différents. Voici le tableau de ces mètres :

[1] L'auteur de ces vers a mis *le mètre d'approximation*, تقارب, au lieu de *le mètre approximatif*, متقارب, à cause de la mesure.

[2] Ces vers sont en effet du mètre *mutacârib* régulier dont il sera question plus loin. Chaque hémistiche se compose du pied فعولن répété quatre fois.

[3] A la lettre « celui qui en est dérivé par forme successive. » Cette expression trouvera plus loin son explication à l'article des *cercles*.

1. Tawîl طويل, *făūlūn* فعولن, *măfāīlūn*, مفاعيلن, *făūlūn*, *măfāīlūn.*
2. Madîd مديد, *făīlātūn* فاعلاتن, *făīlūn* فاعلن, *făīlātūn*, *făīlūn.*
3. Bacît بسيط, *mūstăfīlūn* مستفعلن, *făīlūn*, *mūstăfīlūn*, *făīlūn.*
4. Kâmil كامل, *mŭtăfăīlūn* متفاعلن, *mŭtăfăīlūn*, *mŭtăfăī-lūn*, *mŭtăfăīlūn.*
5. Wâfir وافر, *măfăīlătūn* مفاعلتن, *măfăīlătūn*, *măfăīlătūn*, *măfăīlătūn.*
6. Hazaj هزج, *măfāīlūn*, *măfāīlūn*, *măfāīlūn*, *măfāīlūn.*
7. Rajaz رجز, *mūstăfīlūn*, *mūstăfīlūn*, *mūstăfīlūn*, *mūstăfī-lūn.*
8. Raml رمل, *făīlātūn*, *făīlātūn*, *făīlātūn*, *făīlātūn.*
9. Sarî سريع, *mūstăfīlūn*, *mūstăfīlūn*, *măfūlātŭ* مفعولاتُ.
10. Munsarih منسرح, *mūstăfīlūn*, *măfūlātŭ*, *mūstăfīlūn*, *măfūlātŭ.*
11. Khafîf خفيف, *făīlātūn*, *mūs-tăfī-lūn* مس تفع لن, *făī-lātūn.*
12. Muzâri مضارع, *măfāīlūn*, *făī-lā-tūn* فاع لا تن, *măfāīlūn*, *făī lā tūn.*
13. Muctazab مقتضب, *măfūlātŭ*, *mūstăfīlūn*, *măfūlātŭ*, *mūs-tăfīlūn.*
14. Mujtas مجتث, *mūstăfīlūn*, *făīlātūn*, *mūstăfīlūn*, *făīlātūn.*
15. Mutacârib متقارب, *făūlūn* فعولن, *făūlūn*, *făūlūn*, *făū-lūn.*
16. Mutadârik متدارك, *făīlūn*, *făīlūn*, *făīlūn*, *făīlūn.*

Voici quelques observations au sujet de ce tableau.

1° Les pieds qui le composent ne forment qu'un hémistiche, et il faut, par conséquent, les répéter pour avoir le vers entier.

2° Les cinq premiers mètres sont particuliers aux Arabes ; les autres sont communs à tous les peuples musulmans.

3° Outre les seize mètres inventés par Khalîl et exposés dans tous les traités originaux sur la métrique arabe, les Persans en ont inventé trois autres[1] dont voici le tableau :

1. Jadîd جديد, *fāïlātūn, fāïlātūn, mūstāfïlūn.*
2. Carîb قريب, *măfāïlūn, măfāïlūn, fāïlātūn.*
3. Muschâkil مشاكل, *fāïlātūn, măfāïlūn, măfāïlūn.*

On voit, d'après les tableaux qui précèdent, que le vers ou *baït* بيت se compose de huit ou de six pieds اركان. Dans le premier cas, on le nomme *muçamman* مثمّن, c'est-à-dire à huit pieds; et dans le second, *muçaddas* مسدّس, à six pieds. Il y a aussi en arabe des vers de quatre pieds seulement, nommés *murabba* مربّع, à quatre pieds; il y en a même à trois, à deux, et jusqu'à un pied, lesquels prennent les noms de *muçallas* مثلّث, à trois pieds; *muçanna* مثنّى, à deux pieds; *muwahhad* موحّد, à un pied.

Il n'y a que les vers de huit, de six et de quatre pieds qui se divisent en deux hémistiches ou *misrâ* مصراع[2], c'est-à-dire *entrée* du vers, ou plutôt de la *tente*, بيت. Le premier pied du premier hémistiche se nomme *sadr* صدر, c'est-à-dire *partie du devant*, et le dernier *arûz* عروض, c'est-à-dire *partie du milieu ;* le premier pied du second hémistiche se nomme *ibtidâ* ابتداء, *commencement ;* et le dernier *ajuz* عجز, c'est-

[1] Outre les noms sous lesquels ils sont indiqués ici, ils en ont d'autres qu'on fera connaître plus loin.

[2] Qu'on écrit souvent, par abréviation, ع.

à-dire *partie postérieure*, ou *zarb* ضرب, *fixation*, par allusion au nom de *tente* donné au vers; enfin, les pieds intermédiaires, quand il y en a, se nomment *hascho* حشو, ou *remplissage*. Le vers à trois pieds est évidemment un hémistiche. Quelques rhétoriciens le considèrent comme un premier hémistiche, et ils en nomment en conséquence le premier pied *sadr*, et le dernier *arûz;* d'autres le considèrent comme un deuxième hémistiche et appliquent à ses parties les dénominations conformes à cette idée. La même chose a lieu pour le vers à deux pieds, si ce n'est qu'il n'y a pas de *hascho*.

Les mètres *sarî* et *khafîf* ont originairement six pieds seulement, et non huit; mais quant aux mètres qui sont réduits à six pieds, quoique originairement ils en aient huit, on les nomme *mujarrad* مجرد, ou *dépouillés* (d'une partie de leurs pieds primitifs).

On nomme *sâlim* سالم, c'est-à-dire *sain*, le vers dont les pieds ne subissent aucun changement, et *muzâhif* مزاحف, c'est-à-dire *clochant*, celui dont les pieds au contraire en subissent. Il y a un grand nombre de ces derniers, mais l'étudiant ne doit pas s'en effrayer, car ces mètres dérivent des mètres originaux, de même que les pieds secondaires qui les composent dérivent des pieds primitifs.

Ainsi le pied مفاعيلن *măfāīlūn*, qui est composé d'un *watad majmû* (pieu conjoint), مفا devant deux *sababs khafîfs* (cordes légères), عي et لن, devient مستفعلن *mūstāfĭlūn*, si on place au contraire les deux *sababs khafîfs* عيلن avant le *watad majmû* مفا; et si

on met le *watad majmû* مفا entre les deux *sababs khafîfs* عي et لن, on a le pied فاعلاتن *fāïlātūn*. Le pied متفاعلن *mŭtăfāïlūn*, qui est composé d'un *fâcila sugrâ* (petite cloison), متفا devant un *watad majmû* علن, devient, si on renverse ces deux éléments, مفاعلتن *măfāïlătūn*. Le pied فعولن *făūlūn*, qui se compose d'un *watad majmû* فعو, devant un *sabab khafîf* لن, devient فاعلن *fāïlūn*, si vous en renversez les éléments.

D'après ces données, si dans le mètre *tawil*, qui se compose des pieds فعولن مفاعيلن *făūlūn măfāīlūn* répétés, on prend le *watad majmû* فعو du commencement du groupe, et qu'on le mette à la fin, on a لن مفا عي لن فعو *lūn māfā ī lūn fāū*, ce qui équivaut à فاعلاتن فاعلن *fāïlātūn*, *fāïlūn*, pieds qui composent le mètre *madîd*. Si on commence par عيلن *īlūn*, du pied مفاعيلن *măfāīlūn*, en rejetant le *watad majmû* مفا *măfā*, et le plaçant à la fin du groupe, on a عيلن فعولن مفا *īlūn*, *fāūlūn*, *măfā*, ce qui équivaut à مستفعلن فاعلن *mūstāfīlūn*, *fāïlūn*, pieds du mètre *bacît*.

De même les mètres *sarî*, *khafîf*, *munsarih*, *mujtas*, *muzâri* et *muctazab* dérivent les uns des autres, en tant que les quatre derniers se composent de six pieds seulement, comme c'est le cas en arabe ; car les mètres *sarî* et *khafîf* ne se composent, même en persan, en turc et en hindoustani, que de six pieds. Or, le mètre *sarî* se composant des pieds مستفعلن مستفعلن مفعولاتُ *mūstāfīlūn*, *mūstāfīlūn*, *māfūlātŭ*, si vous commencez par le deuxième pied, et que

vous mettiez le premier à la fin du groupe, vous avez مستفعلن مفعولات مستفعلن *mūstāfĭlūn, māfūlātŭ, mūstāfĭlūn*, ce qui est le mètre *munsarih* à six pieds. Si de مستفعلن *mūstāfĭlūn* vous retranchez le premier *sabab khafîf* مس *mūs*, et que vous le rejetiez à la fin du groupe, vous avez تفعلن مف عولات مس تفعلن مس *tāfĭlūn, māfūlātŭ, mūstāfĭlūn, mūs;* ce qui équivaut aux pieds فاعلاتن مس تفع لن فاعلاتن *fāĭlātūn, mūs-tāfĭ-lūn, fāĭlātūn*, lesquels représentent le mètre *khafîf*. Si vous commencez par le *watad majmû* qui termine le second pied مستفعلن *mūstāfĭlūn*, du mètre *sarî*, c'est-à-dire par علن *ĭlūn*, vous avez علن مفعولات مستفعلن مستف *ĭlūn māfūlātŭ mūstāfĭlūn, mūstāf*, ou bien مفاعيلن فاع لات مفاعيلن *măfāĭlūn, fāĭ, lātŭ, măfāĭlūn*, ce qui représente le mètre *muzâri* à six pieds.

On voit par là que مس تفع لن *mūs-tāfĭ-lūn*, dans le mètre *khafîf* et فاع لاتن *fāĭ-lātūn* dans le mètre *muzâri*, ne doivent pas être confondus avec مستفعلن *mūstāfĭlūn* et فاعلاتن *fāĭlātūn* écrits en un seul mot, car تفع *tāfĭ* et فاع *fāĭ*, dans la décomposition de ces deux mètres, correspondent au *watad mafrûc* (pied disjoint) de مفعولات *māfūlātŭ*. Ainsi تفع *tāfĭ* et فاع *fāĭ* sont ici des *watad mafrûc*, ce qu'ils ne sont pas dans مستفعلن *mūstāfĭlūn* et فاعلاتن *fāĭlātūn*, en un seul mot.

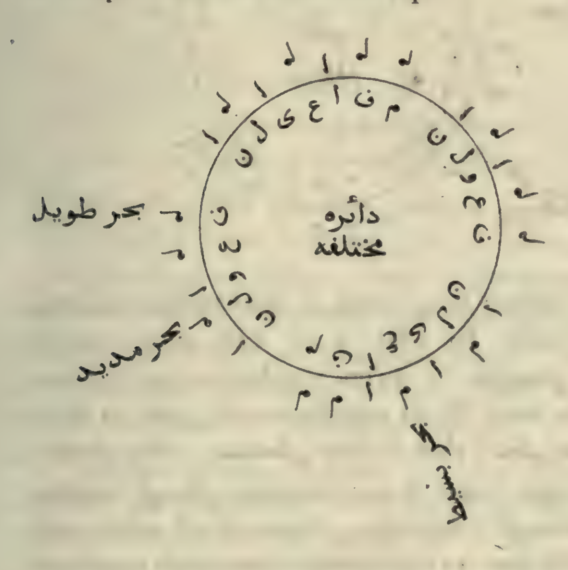
Si on écrit d'abord le pied مفعولات *māfūlātŭ* du groupe du mètre *sarî*, on a مفعولات مستفعلن مستفعلن *māfūlātŭ, mūstāfĭlūn, mūstāfĭlūn*, c'est-à-dire

le mètre *muctazab* à six pieds. Si l'on commence par le second *sabab khafîf* de مفعولات *māfūlātŭ*, c'est-à-dire par عولات *ūlātŭ*, on a مس تفع لن فاعلاتن فاعلاتن *mūs-tāfĭ-lūn, fāĭlātūn, fāĭlātūn*, ce qui représente le mètre *mujtas* à six pieds. Ici encore تفع *tāfĭ*, dans مس تفع لن *mūs-tāfĭ-lūn*, est un *watad mafrûc*.

Khalîl, l'auteur des règles de la métrique arabe, a imaginé, pour faciliter l'intelligence de ces transmutations des mètres les uns dans les autres, cinq *cercles*, en arabe دايره *dâïra*, pl. دواير *dawâïr*, auxquels il a donné des noms différents et appropriés à ce qu'ils offrent de particulier. Dans ces cercles que je vais reproduire ici, les lettres qui sont à l'intérieur sont celles des pieds. Elles sont toutes séparées afin de pouvoir se grouper de différentes manières pour former les combinaisons dont il vient d'être parlé. Quant aux lettres *mim* م et *alif* ا, qui sont en dehors des cercles, elles indiquent, la première, c'est-à-dire le *mîm*, une lettre mue, et la deuxième, c'est-à-dire l'*alif*, une lettre quiescente. Ainsi, par exemple, le pied فعولن *fāūlūn*, qui commence le mètre *tawîl*, est ainsi marqué : م م ا م ا / ف ع و ل ن, et le pied مفاعيلن *māfāīlūn* : م م ا م ا م ا / م ف ا ع ى ل ن. Les noms des mètres placés à la marge des cercles indiquent l'endroit où ces mètres commencent.

Les mètres *tawîl, madîd* et *bacît* forment un premier cercle, دايره ; en effet, si l'on écrit quatre fois en rond les pieds فعولن مفاعيلن, et qu'on commence par فعولن,

on a le mètre *tawîl.* Si on commence par لن, et qu'on dise لن مفاعي لن فعو, etc. ce qui équivaut, comme il a été dit plus haut, à فاعلاتن فاعلن *fāïlātūn, fāïlūn*, etc. on a le mètre *madîd;* enfin, si on commence par عيلن, et qu'on dise عيلن فعولن مفا, etc. ce qui équivaut à مستفعلن فاعلن *mūstăf'ilūn fāïlūn*, etc. on a le mètre *bacît.* On nomme ce premier cercle *mukhtalifa*, مختلفة, c'est-à-dire *bigarré*, à cause de la variété des pieds qui le composent, les uns étant de cinq lettres, les autres de sept.

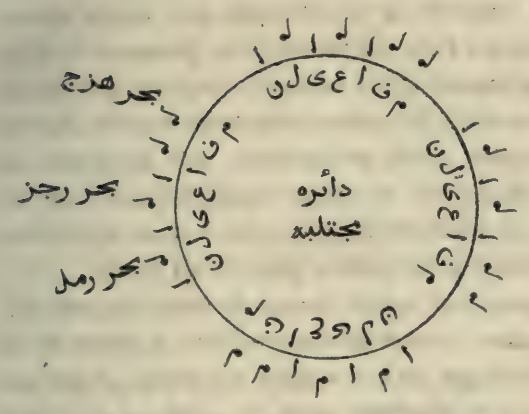


Les mètres *kâmil* et *wâfir* forment à eux seuls un second cercle. En effet, si on écrit quatre fois en cercle متفاعلن *mŭtăfāïlūn*, et qu'on commence par متفا, on a le mètre *kâmil.* Si on commence par علن,

et qu'on dise علن متفا, ou régulièrement مفاعلتن, *măfăīlătūn*, on a le mètre *wâfir*. Ce second cercle est nommé *mutalifa* موتلفه, c'est-à-dire *assorti*, parce que les deux pieds qui le composent sont l'un et l'autre de sept lettres.



Les mètres *hazaj*, *rajas* et *raml* forment un troisième cercle. En effet, si on écrit quatre fois en cercle مفاعيلن, et qu'on commence par مفا; on a le mètre *hazaj*. Si on commence par عيلن, et qu'on dise عيلن مفا, c'est-à-dire مستفعلن, c'est alors le mètre *rajas;* enfin, si on commence par لن, et qu'on dise لن مفاعي, c'est-à-dire فاعلاتن, on a le mètre *raml*. Le cercle que ces trois mètres composent se nomme *mujtaliba* مجتلبه, c'est-à-dire dérivé *du premier cercle*.



Les mètres *sarí*, *munsarih*, *khafîf*, *muzâri*, *muctazab* et *mujtas*, forment un quatrième cercle. En effet, si on écrit en cercle le mètre primitif *sarî*, qui est composé des pieds مستفعلن مستفعلن مفعـولاتُ, et qu'on commence par le second pied, de cette façon, مستفعلن مفعولاتُ مستفعلن, on a le paradigme du mètre *munsarih* à six pieds. Si on commence par تفعلن, et qu'on dise تفعلن مفعولاتُ مستفعلن مس, ce qui équivaut à فاعلاتن مس تفع لن فاعلاتـن, on a le mètre *khafîf*. Si on commence par علن, et qu'on dise علن مفعولاتُ مستفعلن مستـف, ou autrement مفاعيلن فاعلاتن مفاعيلن, on a le paradigme du mètre *muzâri* à six pieds. Si on commence par مفعولاتُ, et qu'on dise مفعولاتُ مستفعلن مستفعلن, on a le paradigme du mètre *muctazab* à six pieds; enfin, si on commence par عولاتُ, et qu'on dise عولاتُ مستفعلن مستفعلن مف, ce qui équivaut à مس تفعلن فاعلاتـن فاعلاتن, on a le mètre *mujtas*.

Il est essentiel de se souvenir que les six mètres différents qui forment ce cercle ne peuvent en faire partie qu'autant qu'ils ne sont composés que de six pieds. En effet, les mètres *munsarih*, *muzâri*, *muctazab* et *mujtas*, n'ont proprement que six pieds, en arabe, quoiqu'ils en aient régulièrement huit en persan, en hindoustani et en turc; mais les mètres *sarî* et *khâfîf* n'ont jamais plus de six pieds.

Ce quatrième cercle prend le nom de *muschtabiha* مشتبهه, c'est-à-dire *ressemblant,* à cause de la grande analogie qu'il y a entre les pieds مس تفع لن et فاع لا تن en plusieurs mots, et مستفعلن et فاعلاتن en un seul.



Le mètre *mutacârib* forme à lui seul un cercle qu'on nomme *munfarida* منفردة, c'est-à-dire *séparé, distinct*. Toutefois, Abû Haçan Akhfasch[1] y a joint le mètre *mutadârik*, parce qu'en effet si vous écrivez quatre فعولن, et que vous commenciez par فعو, vous avez le mètre *mutacârib*; si, au contraire, vous commencez chaque pied par لن, et que vous disiez لن فعو, ce qui fait فاعلن, vous avez le mètre *mutadârik*. Il est clair, néanmoins, que le système de ce dernier cercle est différent de celui des cercles précédents, car il ne s'agit pas ici de l'ensemble de l'hémistiche, mais de chaque pied en particulier. Ce cinquième cercle, ainsi composé des deux mètres *mutacârib* et *mutadârik*, se nomme *muttafica* متفقة, c'est-à-dire *concordant*.



[1] أخفش célèbre grammairien arabe du commencement du IXe siècle. On lit une curieuse anecdote à son sujet dans Mirza Ibrahim, *Persian grammar*, p. 233 et suiv. et dans la traduction allemande de cet ouvrage par le professeur Fleischer, p. 229 et suiv.

CHAPITRE II.

DE LA SCANSION, تقطيع, ET DE L'APPROPRIATION DES VERS À LEUR PARADIGME, ميزان.

On entend par *scansion* la séparation des vers par pieds selon leurs mètres respectifs, et conformément aux paradigmes[1]. Dans la scansion il faut

[1] Au premier abord il paraît impossible de trouver la scansion des vers, et par suite leur mesure; mais avec un peu de persévérance on en acquiert facilement l'habitude. On doit s'exercer d'abord sur les mètres réguliers les plus faciles, tels que le *mutacârib* et le *hazaj*, puis on abordera peu à peu d'autres mètres, et enfin on finira par trouver la mesure de tous les vers. Pour en venir plus aisément à bout, on doit marquer sur les syllabes des vers dont on cherche la mesure les brèves et les longues; puis on aura recours aux paradigmes pour grouper les syllabes de manière à en former des pieds, et pour trouver enfin la mesure à laquelle ils se rapportent. Prenons pour exemple le vers suivant de la préface du Gulistan de Saadi, et mettons-y les signes des brèves et des longues.

ای کریمی که از خزانهٔ غیب
گبر و ترسا وظیفه خور داری

« O être généreux qui de tes trésors invisibles nourris le guèbre et le chrétien, etc. »

Actuellement, si nous coupons chaque hémistiche en trois portions, en ne nous écartant pas des paradigmes des pieds, nous avons les pieds suivants :

Aī kărīmē	*kĭ āz khăzā*	*nă ĭ gāī-b*
Fāĭlātūn	*măfāĭlūn*	*făĭ lā-n*
Gābrŏ tārsā	*wăzīfă khōr*	*dārī*
Făĭlātūn	*măfāĭlūn*	*fālūn*

et il nous est facile de reconnaître le mètre *khafîf*.

avoir égard à la prononciation et non à l'écriture. Par exemple, dans le vers suivant, le premier hémistiche n'a que vingt-deux lettres, tandis que le second en a quarante-trois.

نشست(1) سرور اهل کرم بمجلس خاص
دو خوان سه خوان دو سه خوان خواست خان
چه خوان که نه خواست

Le Khan, coryphée des hommes généreux, s'est assis dans une réunion particulière; il a demandé deux puis trois plateaux de mets; deux ou trois, quel plateau n'a-t-il pas demandé?

Ce vers, qui est du mètre *mujtas*, doit se scander ainsi :

Nĭschāstĭ sār	*wărĭ āhlī*	*kărām bă māj*	*lĭcĭ khā-s*
Dŭkhā[2] *sĭ khā*	*dŭ sĭ khā khā*	*sĭ khā chĭ khā*	*kĭ nă khā-s*
Mă fā ĭ lūn	*fă ĭ lā tūn*	*mă fā ĭ lūn*	*fă ĭ lā-t*

Ainsi l'*alif* marqué d'un *medda*, آ, compte pour deux lettres, comme dans آن *ānūn*, temps, آمد *āmād*, il est venu[3], qui sont de la forme فعلن *fālūn*.

[1] Au lieu de prononcer *nischast*, il faut prononcer ici *nischasti*; en effet, ainsi que je le dirai plus loin, lorsqu'une consonne quiescente au milieu d'un vers compte dans la scansion, on doit la prononcer avec un *i*.

[2] Ici le *noun* de خوان ne compte pas dans la scansion. Il se prononce du reste après une voyelle longue, surtout à la fin des mots, d'une manière sourde et nasale.

[3] Dans ce cas la première lettre est censée mue et la seconde quiescente. Ainsi آن est pour أان et آمد pour أامد.

Il en est de même du *wâw* و, qui se prend quelquefois dans la scansion pour deux *wâw;* par exemple dans les mots داود *dāwū-d*, David, طاوس *tāū-s*, paon, qui sont de la forme فعلان *fālā-n* [1].

D'autres fois on compte pour une lettre une motion, حركة, ou point voyelle, comme dans le mot arabe الرجال, les hommes, qui peut équivaloir à الرجالو *ārrĭjālū,* et être de la forme فاعلاتن [2], et dans l'expression persane من بيدل, moi sans cœur, c'est-à-dire hors de moi, qui peut avoir la valeur de منى بيدل *mănī bēdīl*, et former le pied مفاعيلن. Il faudrait en effet écrire ainsi ces mots pour en fixer la scansion, et tel est l'usage suivi dans les prosodies originales.

Dans la scansion, la lettre marquée d'un *taschdîd* compte toujours pour deux lettres; ainsi le mot arabe الّا *illâ* (si ce n'est), le mot persan فرّخ *farrukh* (heureux), etc. sont de la forme فعلن *fālūn*, et pour les scander il faut les écrire ال لا فررخ.

En arabe le *noun* des *tanwîns* ou voyelles nasales

[1] Ce pied secondaire montre l'importance des paradigmes orientaux que les longues et les brèves des pieds latins ne peuvent pas suppléer exactement. En effet, d'après le système latin, فعلن se compose de deux longues aussi bien que فعلان, qui est bien différent, puisqu'il a une lettre de plus que le premier mot, lettre qui compte dans la scansion. J'ai tâché de rendre cette différence sensible dans ma transcription en séparant dans ce cas cette dernière lettre par un trait d'union; ainsi je rends فعلن par *fālūn* et فعلان par *fālā-n.*

[2] Cela a lieu, entre autres, à la fin des vers arabes.

a la même valeur que s'il était écrit. Ainsi ماءٌ, *eau*, est pour مااُن *mā ūn*. En arabe, encore, dans quelques mots d'un usage commun où le *fatha* représente un *alif* de prolongation qui a été supprimé, la valeur prosodique de la syllabe reste la même, quoique l'*alif* ne soit pas écrit. Ainsi dans هذا, qui est pour هاذا *hāzā*, ذلك qui est pour ذالك *zālĭkă*, etc., la première syllabe est longue.

Il y a quelques syllabes longues ou brèves *ad libitum*. En arabe, ce sont entre autres[1] les pronoms affixes هُ et هِ et, en persan, l'*í* de l'*izâfât*. Dans les mots turcs et hindoustani[2], les lettres *alif*, *wâw* et *yé*, servant de lettres de prolongation ou formant des diphthongues, sont souvent brèves, ainsi qu'on s'en assurera, *passim*, dans les exemples.

Lorsque l'*alif* d'union, وصل, ne se prononce pas, il n'a aucune valeur dans la scansion et on ne doit pas l'écrire si on veut la marquer régulièrement. Exemples :

من از بیگانگان هرگز ننالم

که با ما هرچه کرد آن آشنا کرد

[1] Ceux de mes lecteurs qui voudraient connaître en détail les licences poétiques particulières aux Arabes trouveront là-dessus un chapitre spécial dans l'excellente Grammaire de M. de Sacy, t. II, pag. 493 et suiv.

[2] Pour les licences poétiques particulières à l'hindoustani, voyez mon mémoire sur la métrique des Arabes appliquée à l'hindoustani. (*Journal asiatique*, 1832.)

Je ne me plains pas des étrangers, car ils ne me font que ce que mes amis m'ont fait. (Hafiz.)

Ce vers est de la mesure *hazaj* et de la variété qui se compose des pieds مفاعیلن مفاعیلن فعولن, *măfāīlūn, măfāīlūn, făūlūn*. Il faut donc le scander ainsi :

Mănāz[1] *bēgā* | *năgā hārguīz* | *nă nālām*
Kĭ bā mā hār | *chĭ kārdānā*[2] | *schĭnā*[3] *kār*[4]
Mă fā ī lūn | *măfāīlūn* | *făūlūn*

Si, au contraire, l'*alif* doit se prononcer, il compte dans la scansion. Exemple :

بود فریاد سیفی در غمت از دست تنهائی

Dans ma solitude, le chagrin qui m'accable à cause de toi m'arrache des plaintes[5].

Cet hémistiche, qui est du mètre *hazaj* régulier, doit être scandé ainsi :

[1] L'*alif* de از est ici un *alif* d'union et ne compte pas dans la scansion. C'est, en effet, comme s'il y avait منز.

[2] L'*alif* des mots آن et آشنا se joignant au mot précédent, il perd son *medda* et devient *alif* de prolongation. C'est comme s'il y avait کردانآشنا.

[3] En prose, on prononce *aschnâ ;* mais, dans les vers, on ne peut pas grouper ainsi plusieurs lettres. Il faut donc détacher le *schin* et en faire une brève en le prononçant avec un *i*.

[4] Dans کرد *kard*, la dernière lettre ne compte pas dans la scansion et c'est pour cela que je l'ai supprimée dans ma transcription. On fait ainsi à la fin des hémistiches pour les syllabes longues qui ont plus de lettres qu'il n'est nécessaire.

[5] A la lettre « ma plainte relativement à ton chagrin (c'est-à-dire au chagrin que j'éprouve à cause de toi) est une épée dans la main de la solitude. »

Bŭwād fāryā | *dĭ saīfē dār* | *gămāt āz*[1] *dās* | *tĭ tānhāī*
Măfāīlūn | *măfāīlūn* | *măfāīlūn* | *măfāīlūn*

Il en est de même en persan, en turc et en hindoustani pour le و de conjonction. Il a ou n'a pas, selon les cas, la valeur d'une lettre dans la scansion. Lorsqu'il n'a pas cette valeur, on doit le joindre à la consonne précédente, qui prend alors un *zamma*, comme dans les mots من و تو, «moi et toi, prononcés *mănŭ tū*, qui sont alors de la forme فعلن *făīlūn*. Lorsqu'il a cette valeur, on doit le prononcer séparément et dire, par exemple, *mān wă tū* de la forme فاعلن *fāīlūn*.

Dans les mots persans, lorsque le و se trouve après un *khé*, comme dans خواب, «sommeil,» خود, «soi-même, etc.» خوش, «bon,» etc. il ne compte pas dans la scansion[2]. Quelquefois le *hé* ه final ne compte pas pas non plus dans la scansion. Souvent il conserve sa valeur, et quelquefois il compte pour deux lettres[3]. Le vers suivant offre des exemples de ces trois cas :

کشتهٔ لعل لب جانانه ام
زاب حیوان پر شده پیمانه ام

Je suis tué par les lèvres de ma bien-aimée ; mais ma coupe est pleine de l'eau de la vie. (Faquîr.)

[1] Ici l'*alif* est conservé ; il est consonne et ne sert qu'à supporter le *fatha* ou la voyelle brève *a*.

[2] En effet, on ne le fait pas sentir dans la prononciation ; aussi le nomme-t-on *mukhtafi* مختفی ou *caché*. (Voyez mon édition de la Grammaire persane de Jones, pag. 6.)

[3] Dans le cas d'izâfat.

Ce vers, qui appartient au mètre *raml*, doit se scander ainsi :

Kūschtăhī[1] *lā*	*lī lăbī jā*	*nānă*[2] *ām*
Zābĭ[3] *hāīwā*	*pūr schŭdāh*[4] *pāī*	*mą nă ām*
Fā ĭ lā tūn	*fāĭlātūn*	*fā ĭ lūn*

En hindoustani, le *hé* final des pronoms وه et يـه ne compte souvent pas dans la scansion. Dans ce cas, ces pronoms ne représentent qu'une brève. Exemples :

يـه هين خوش نما جاهى جـوهى كى پـهـول
كه ديكهه ان كو بس سرت جاتى هى بـهـول

Les fleurs de la jâhî et de la jûhî sont tellement belles que, en les voyant, on perd le sentiment. (*Araïsch-i-Mahfil.*)

[1] Dans كشتۀ, que j'ai rendu par *kūschtăhī*, le *hé* final compte pour deux lettres, c'est-à-dire pour *hé* et pour *yé*, car l'*i* de l'izâfat est bref ou long selon les cas. Ici, ainsi que dans لعل *lālī* et dans لب *lăbī*, il est long et représente, par conséquent, un *yé*. En effet, l'auteur du *Hadâyik* scande ainsi ce vers :

كشتَ اى لع | لى لبى جا | نانَ امر
فاعلا تن | فا علا تن | فا علن
زابِ حيوا | پـر شـده پى | مـانَ امر
فا عـلا تن | فاعلا تن | فا عـلـن

[2] Ici et dans le mot پيمانه de l'hémistiche suivant, le *hé* final ne compte pas dans la scansion.

[3] *Zābĭ* est pour *ziâb-i* qui est pour *az âb-i* از آب.

[4] Dans شده, le *hé* conserve sa valeur et rend, par conséquent, longue la syllabe qu'il termine.

Ce vers, qui est du mètre *mutacârib*, doit se scander ainsi :

ĭ hāĭ khūsch	*nŭmā jā*	*hĕ jūhī*	*kĭ phū-l*
Kĭ dēkh ūn	*kŏ bās sūr*	*tĭ*[1] *jātī*	*hăĭ bhū-l*
Fă ū lūn	*făūlūn*	*făūlūn*	*făū-l*

Le *hé* des monosyllabes persans كه *ki*, چه *chi*, به *ba*, نه *na*, ne compte pas dans la scansion[2]. Il en est de même du *noun* quiescent après une voyelle longue[3]. Ainsi les mots : چون كنند, چنان كنند, چنين كنند, doivent se scander ainsi : *chū kŭnād, făĭlūn, chŭnā kŭnād* et *chŭnī kŭnād, măfăĭlūn*. Toutefois, quand le *noun* dont il s'agit termine l'hémistiche, on le compte pour une lettre quiescente, comme dans le misra suivant :

ای رخ تو رشك مه آسمان

O toi dont la joue fait honte à la lune du ciel.

Ce vers est du mètre *sarî*; il doit se scander ainsi, en effet :

Aī rŭkhĭ tū	*rāschkĭ măhī*[4]	*ācĭmā-n*[5]
Mŭftă ĭ lūn	*mŭftăĭlūn*	*făĭ lā-n*[6]

[1] L'*i* est ici ajouté pour la scansion. (Voyez, à ce sujet, une note, pag. 125.)

[2] Sur ces monosyllabes, voyez mon édition de la Grammaire persane de W. Jones, pag. 6, notes.

[3] Voyez plus haut la note 2, pag. 126.

[4] Dans *răschkĭ*, l'*i* de l'izâfat est bref, et dans *măhī*, il est long et représente un *yé*. Cette anomalie a été expliquée plus haut.

[5] Dans *ācĭmā-n*, on a ajouté un *i* pour la scansion. A cet effet, on détache de l'*alif* le *sin*, et on lui donne un *kesra* pour avoir une syllabe brève, qui ne peut consister en une consonne sans voyelle.

[6] Pied artificiel pour مفعولات *măfūlā-t*, lequel est dérivé de مفعولات *măfūlātŭ* qui est le pied original final du *Sarî*.

Outre le *noun*, les poëtes persans anciens, tels que Firdaucî, Attar, etc. admettaient une autre lettre quelconque quiescente et on en trouve même des exemples chez les modernes, comme dans le vers suivant de Zuhûrî où le *jim* du mot علاج est nécessairement retranché dans la scansion :

بدستم ده آن رشک یاقوت را

که سازم علاج عقل فرتوت را

Donne-moi *ce vin* qui fait honte au rubis afin de ranimer mon esprit abattu.

Ce vers, qui est du mètre *mutacârib*, doit être ainsi scandé :

Bŭdāstām	*dĭ ān rāsch*	*kĭ yācū*	*tĭ rā*
Kĭ sāzām	*ĭlā*[1] *āc*	*lĭ fārtū*	*tĭ rā*
Fă ū lūn	*făūlūn*	*făūlūn*	*făāl*

S'il y a deux lettres quiescentes réunies à la fin d'un misra, on les compte dans la scansion, soit

[1] On pourrait aussi expliquer cette anomalie comme je l'ai fait dans mon mémoire sur la métrique arabe adaptée à l'hindoustani, c'est-à-dire considérer le *aīn* de عقل comme un *a* bref et lire *ĭlājāc-l* comme s'il y avait علاجقل. En effet, le *aīn* a beaucoup perdu, dans l'Inde, en Perse et en Turquie, de sa prononciation gutturale et on n'y prononce guère que la voyelle qui l'accompagne. C'est ainsi que, dans le misra de Walî (du mètre *hazaj* régulier), cité dans mon mémoire :

که جنّی حقّ سون پایا هی خطاب عاشق نوازیکا

« Il (Mahomet) a trouvé auprès de Dieu un langage qui plaît à ses adorateurs. »

Il faut lire *khĭtābāschīc* comme s'il y avait خطاباشق sans *aīn*.

qu'il y ait un *noun* quiescent après une lettre de prolongation, soit qu'il y ait d'autres lettres. Ex.

غلط را سوخت حکمت بر در سهو
چرا را کشت امرت بر سر چون

Ton ordre a brûlé l'erreur à la porte de la sottise; il a tué le *pourquoi* sur la tête du *comment*. (Anwarî.)

Ce vers, qui est du mètre *hazaj*, doit être ainsi scandé :

Gălāt rā sŭ	*tĭ hŭkmăt băr*	*dărī săh-w*
Chĭrā rā kŭsch	*tĭ ămrăt băr*	*sărī chū-n*
Mă fā ī lūn	*măfāīlūn*	*fāūlā-n*[1]

Lorsque trois lettres quiescentes se trouvent réunies ensemble, comme dans le mot سوخت, qu'on lit dans le premier hémistiche du vers ci-dessus, on ne compte pas dans la scansion une des deux dernières[2]. On prononce l'autre avec une voyelle brève[3] et on conserve la première lettre quiescente. C'est

[1] فعولان pour مفاعیل.

[2] Telle est la règle que donnent les rhétoriciens orientaux; mais je crois que, sans recourir au retranchement d'une consonne dans la scansion, on peut expliquer cette anomalie en supposant simplement que, dans ce cas, la lettre de prolongation qui est la première quiescente et qui forme une voyelle longue doit être considérée comme une voyelle brève, c'est-à-dire comme un point voyelle. Conformément à cette explication, je lirais ainsi l'hémistiche dont il s'agit : غلطرا سُخت حکمت الخ *gălāt rā sŭkh* | *tĭ hŭkmăt*, etc.

[3] Quand, dans un vers persan, turc ou hindoustani, une consonne quiescente doit compter dans la scansion pour une brève, on la prononce avec un *i* qui représente, dans ce cas, notre *e* muet. On a déjà vu et on verra encore bien des exemples de cette règle.

ainsi que j'ai écrit, dans la scansion figurée, *sūtĭ* pour *sūkht*. A la fin des hémistiches, une des lettres quiescentes dans les mots de cette espèce disparaît dans la scansion, mais on conserve les deux autres. Ex.

این پیك نامور كه رسید از دیار دوست

آورد حرز جان زخط مشكبار دوست

Le célèbre messager qui est arrivé du pays de mon amie m'a apporté, pour préserver ma vie, un amulette écrit de la main de cette amie[1]. (Hafiz.)

Ce vers, qui est du mètre *muzâri*, doit se scander ainsi :

īn pāīkĭ	*nām ĭ wār kĭ*	*răcīdāz dĭ*	*yārĭ dō-s*
ā wār dĭ	*hārzĭ jā zĭ*	*khătī mūschkĭ*	*bārĭ dō-s*
Māfūlŭ	*fā ī lā tŭ*	*măfā ī lŭ*	*fā ĭ lā-t*

CHAPITRE III.

DES IRRÉGULARITÉS DANS LES PIEDS DES VERS.

On donne le nom de *zihâf* زحاف, ou *déviation*, aux changements qui ont lieu dans les mètres ou plutôt dans les pieds primitifs qui les constituent. Ces changements consistent en trois différentes choses : 1° à rendre quiescente, ساكن, une lettre mue, متحرك, c'est-à-dire à ôter une voyelle brève ; 2° à diminuer le nombre des lettres ; 3° à l'augmenter, ce qui forme un assez grand nombre

[1] A la lettre «fait avec l'écriture couleur de musc (c'est-à-dire noire) de mon ami.» Ce vers est mystique. L'ami, c'est Dieu ; le messager, c'est Mahomet ; l'amulette, le Coran.

d'irrégularités dont les vers mnémoniques suivants font connaître les dénominations spéciales :

از زحافات عروض ای انکه میپرسی نشان
یکبیک را با تو میگویم زمانی گوش دار
عصب و اضمار است و وقف وطی و خبن وقبض وکف
بعد از ان تشعیث وقصر وحذف وقطع ای هوشیار
ربع و تخلیع است وثرم وجحف پس ترفیل ورفع
نقش کن در خاطرت کاید ترا هر جا بکار
هست دیگر وقص و عقل وکسف وخبل وشکل وقطف
بعد ازان حذذ است وصلم وبتر وجدع اندر شمار
زان سپس خرب است وخرم ونحر وتسبیغ ومذال
ثلم وهتم و وجب وشتر وقصم را هم یاد دار[1]

O toi qui demandes le nom des différentes irrégularités de la versification, je vais te les dire l'une après l'autre, écoute un moment.

Il y a le *asb*[2], l'*izmar*[1], le *wacf*[3], le *taïy*[5], le *khabn*[4], le *cabz*[6], le *kaff*[7]; puis, ô intelligent, il y a le *taschîs*[8], le *casr*[9], le *hazf*[21], le *cat*[10]. Il y a aussi le *rab*[11], le *takhlî*[13], le *sarm*[31 (3)], le *jahf*[12], le *tarfîl*[15] et le *raf*[14], dont il faut te souvenir et que tu auras à employer fréquemment.

[1] Ces vers sont de la variété du mètre *raml* composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلن *fāïlā-tūn, fāïlātūn, fāïlālūn, fāïlūn.* On verra plus loin des détails sur ce mètre.

Je dois citer encore le *wacs*[16], le *acl*[17], le *kasf*[18], le *khabl*[19], le *schakl*[20], le *catf*[24]; ensuite le *hazz*[22], le *salm*[23] صلم, le *batr*[25], le *jad*[28]. Enfin, rappelle-toi le *kharb*[31 (5)], le *kharm*[31], le *nahr* [1], le *tasbîg*[26], le *muzâl*[27], le *salm*[31 (2)] ثلم, le *hatm*[30], le *jabb*[29], le *schatr*[31 (4)] et le *casm*[31 (6)].

Expliquons actuellement chacune de ces irrégularités en particulier.

1° *Izmâr* اضمار. On entend par ce mot le retranchement de la voyelle brève du *té* dans متفاعلن *mŭtăfāĭlŭn*, qu'on prononce alors *mūtfāĭlŭn*. Or, il est d'usage, dans la versification arabe, que, lorsqu'un pied éprouve une altération, au lieu d'en modifier le paradigme, on emploie souvent une autre forme de la même valeur prosodique, mais plus appropriée au génie de la langue arabe. Ainsi, dans le cas actuel, au lieu d'employer pour paradigme le mot *mūtfāĭlŭn*, on emploie مستفعلن *mūstāfĭlŭn*, pied qu'on nomme *muzmar* مضمر, du nom de son irrégularité. L'hémistiche arabe suivant, qui appartient au mètre kâmil, le seul ou peut s'introduire cette irrégularité, offre un exemple de ce pied dérivé :

صلوا عليه وآله

Bénissez-le, lui et sa famille.

En voici la scansion :

Sāllū ălāĭ | *hĭ wă ālĭhī*
Mūstāfĭlŭn | *mŭtăfāĭlŭn*

[1] On nomme ainsi la réduction du pied مفعولات à لا qu'on change en فع.

2° *Asb* عسب. Ce mot s'emploie pour exprimer le retranchement de la voyelle brève du *lâm* dans le pied مفاعلتن *măfāĭlătūn* qu'il faut alors prononcer *măfāăltūn*, mais qu'on change en مفاعيلن *măfāīlūn*, pied qu'on nomme *maçûb* معصوب, du nom de son irrégularité, qui n'a lieu que dans le mètre *wâfir*.

3° *Wacf* وقف. On entend par là le retranchement de la voyelle brève du *té* qui termine le pied مفعولاتُ *māfūlātŭ*, dont on fait alors مفعولانْ *māfūlā-n*, et qui prend le nom de *maucûf* موقوف. On trouve cette irrégularité dans trois mètres, le *sarî*, le *munsarih* et le *muctazab*.

4° *Khabn* خبن. On entend par là le retranchement de la lettre quiescente du *sabab khafîf* (corde légère) au commencement d'un pied. Ainsi les pieds فاعلن *fāĭlūn* et فاعلاتن *fāĭlātūn*, lorsqu'ils sont *makhbûn* مخبون, deviennent فعلن *făĭlūn* et فعلاتن *făĭlātūn*[1]. Ainsi le pied مستفعلن *mūstāfĭlūn*[2] devient متْفعلن *mŭtāfĭlūn* changé en مفاعلن *măfāĭlūn*, et le pied مفْعولاتُ *māfūlātŭ*, معولاتُ *măūlātŭ* changé en فعولات *făūlātŭ*. Cette irrégularité a lieu dans tous les mètres où se trouvent les pieds dont nous venons de parler.

5° *Taïy* طيّ signifie le retranchement de la quatrième lettre quiescente de deux *sababs khafîfs* (cordes légères) qui commencent un pied, comme,

[1] Cette irrégularité n'a pas lieu dans le pied فاع لاتن en deux mots.

[2] Il en est de même du pied مس تفع لن séparé en trois mots.

par exemple, dans مستفعلن *mūstăfĭlūn*[1] qui, lorsqu'il est *matwî* مطوى, devient مستعلن *mūstăĭlūn* qui se change en مفتعلن *mūftăĭlūn;* dans مفعولات *măfūlātŭ*, qui devient مفعلات *măfŭlātŭ* changé en فاعلات *făĭlātŭ.*

Quelquefois cette irrégularité a lieu dans le pied متفاعلن *mūtăfăĭlūn*, mais il reçoit d'abord l'*izmâr* et devient متفاعلن *mūtfăĭlūn*, puis متفعلن *mūtfăĭlūn.* On nomme alors cette irrégularité *khazl* خزل et *akhzal* اخزل le pied qui en est affecté.

Le *taïy* a lieu dans les mêtres *bacît*, *rajaz*, *sarî*, *munsarih* et *muctazab.*

6° *Cabz* قبض. Ce mot s'emploie pour désigner la suppression de la cinquième lettre quiescente des pieds مفاعيلن *măfăīlūn* et فعولن *făūlūn* qui deviennent ainsi مفاعلن *măfăĭlūn* et فعولُ *făūlŭ.* Cette irrégularité a lieu dans les mètres *tawîl*, *madîd*, *hazaj*, *mutacârib* et *muzâri.* Le pied qu'elle affecte se nomme *macbûz* مقبوض.

7° *Kaff* كف. On entend par ce mot la suppression de la septième lettre quiescente dans les pieds مفاعيلن *măfăīlūn*, فاعلاتن *făĭlātūn* et فاع لاتن *făĭ-lātūn* qui deviennent, par conséquent, مفاعيلُ *măfăīlŭ*, فاعلاتُ *făĭlātŭ* et فاع لاتُ *făĭ-lātŭ.* Cette irrégularité a lieu dans les mètres *tawîl*, *madîd*, *hazaj*, *raml*, *hhafîf*, *mujtas* et *muzâri.* Le pied qu'elle affecte se nomme *makfûf* مكفوف.

[1] Cette irrégularité n'a pas lieu dans le pied مس تفع لن en trois mots.

8° *Taschis* تشعيث. On exprime, par ce mot, la suppression de la première [1] lettre mue du *watad majmû* (pieu joint), علا *ĭlā* du pied فاعلاتن *fāĭlātūn*, qui devient ainsi فالاتن *fālātūn*, qu'on change en مفعولن *māfūlūn*. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *madîd*, *khafîf*, *raml* et *mujtas* [2]. Le pied qu'elle affecte se nomme *muschûs* مشعوث.

9° *Casr* قصر. Ce mot signifie supprimer la lettre quiescente du *sabab khafîf* (corde légère), qui est à la fin du pied, et rendre quiescente la lettre précédente. Ainsi, فعولن *fāūlūn* devient فعول *fāū-l*, مفاعيلن *măfāĭlūn* devient مفاعيل *măfāī-l*, ou فعولان *fāūlā-n*, فاعلاتن *fāĭlātūn* devient فاعلات *fāĭlā-t*, qu'on change en فاعلان *fāĭlā-n*, مس تفع لن *mūs-tāfi-lūn* devient مستفعل *mūstāfil* changé en مفعولن *māfūlūn*. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *tawîl*, *madîd*, *hazaj*, *raml*, *mutacârib*, *muzâri*, *khafîf* et *mujtas*, et le pied qui l'éprouve se nomme مقصور *macsûr*.

10° *Cat* قطع signifie retrancher la lettre quiescente du *watad majmû* (pieu joint), et rendre quiescente la lettre mue qui la précède. Les pieds qui éprouvent cette modification, et qui se nomment *mactû* مقطوع, sont : مستفعلن *mūstāfilūn* [3], qui devient مستفعل *mūstāfil* [4] changé en مفعولن *māfūlūn*; متفاعلن

[1] Il y a une autre manière d'analyser cette suppression, quoique le résultat soit le même.

[2] Elle n'a pas lieu dans le mètre *muzâri* où le pied فاع لا تن étant écrit en deux ou trois mots, il n'y a pas le *watad majmû*, mais le *watad mafrûc* ou *disjoint*.

[3] Cette irrégularité n'a pas lieu dans مس تفع لن en trois mots.

[4] Le *watad majmû* علن *ĭlūn* éprouvant le retranchement dont il s'agit.

mŭtăfāĭlūn, qui devient متفاعل *mŭtăfāīl* changé en فعلاتن *făĭlātūn ;* فاعلن *fāĭlūn* qui devient فاعل *fāīl* changé en فعْلن *fālūn.* Dans le pied فاعلاتن *fāĭlātūn*, on retranche d'abord le dernier *sabab khafîf* تن *tun;* puis, d'après la règle ci-dessus, le restant du pied devient فاعل *fāīl* changé en فعْلن *fālūn*, comme il a été dit au sujet de فاعلن *fāĭlūn.* Cette irrégularité a lieu dans les mètres *kâmil, raml, mutadârik, madîd, sarî, khafîf, mujtas* et *muctazab* [1].

11° *Rab* ربع. Ce mot indique une irrégularité qui donne le nom de *marbû* مربوع au pied qu'elle affecte. Elle consiste à la réunion du *khabn* خبن et du *cat* قطع [2] dans le pied فاعلاتن *fāĭlātūn*, qui devient فعل *făāl.*

12° *Jahf* جحف. On entend par là le retranchement du premier *sabab khafîf* et du *watad majmû* du pied فاعلاتن *fāĭlātūn*, qui se réduit ainsi à تن *tūn* changé en فع *fā*, et qu'on nomme مجحوف *majhūf.*

13° *Takhlî* تخليع. Ce mot s'emploie comme terme technique de prosodie pour exprimer la réunion du *khabn* خبن et du *cat* قطع [3] dans les pieds فاعلن *fāĭlūn* et مستفْعلن *mūstāfīlūn*, qui deviennent فعل *făāl* et متفْعل *mŭtāfīl* (changé en فعولن *făūlūn*), et qui prennent le nom de *makhlû* مخلوع.

14° *Raf* رفع. C'est le retranchement du premier

[1] Elle n'a pas lieu dans le mètre *muzâri* par la raison qui en a été donnée plus haut.

[2] Voyez plus haut en quoi consistent ces irrégularités.

[3] Comme auparavant, mais dans d'autres pieds.

sabab khafîf des pieds مستفعلن *mūstāfilūn* et مفعولاتُ *māfūlātŭ*, lesquels deviennent ainsi تفعلن *tāfilūn* changé en فاعلن *fāïlūn*, et عولاتُ *ūlātŭ* changé en مفعولُ *māfūlŭ*. Le pied qui éprouve cette irrégularité se nomme *marfû* مرفوع.

15° *Tarfîl* ترفيل. On entend par ce mot l'addition d'un *sabab khafîf* au *watad majmû* final. Ainsi, lorsque le pied مستفعلن *mūstāfilūn* est *muraffal* مرفّل, il devient مستفعلنتن *mūstāfilūntūn* changé en مستفعلاتن *mūstāfilātūn*. Il en est de même des pieds فاعلن *fāïlūn* et متفاعلن *mŭtăfāïlūn*, qui deviennent فاعلاتن *fāïlātūn* et متفاعلاتن *mŭtăfāïlātūn*.

16° *Wacs* وقص. Ce mot se prend pour indiquer le retranchement du *té* quiescent du pied متْفاعلن *mūtfāïlūn*, déjà altéré par l'*izmâr*, comme on l'a vu plus haut, pied qui devient ainsi مفاعلن *măfāïlūn*, et qu'on nomme *maucûs* موقوص. Cette irrégularité n'a lieu que dans le mètre *kâmil*.

17° *Acl* عقل. Ce mot désigne le retranchement du *lâm* quiescent du pied مفاعلْتن *măfāaltūn*, déjà altéré par le *asb*, comme on l'a vu plus haut, pied qui devient ainsi مفاعتن *măfāïtūn* changé en مفاعلن *măfāïlūn*, et qui se nomme *macûl* معقول. Cette irrégularité ne se trouve que dans le mètre *wâfir*.

18° *Kasf* كسف [1]. Ce mot se prend pour expri-

[1] L'auteur du *Hadâyic* fait observer que c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot et non كشف comme le font d'autres rhétoriciens suivis, entre autres, par M. de Sacy.

mer la réunion du *wacf* et du *kaff* dans le pied مفعولاتُ *māfūlātŭ*. On fait d'abord subir au *té* le *wacf*, c'est-à-dire on en retranche la voyelle, puis on fait subir à ce *té* le *kaff*, c'est-à-dire, on le retranche, et ce pied devient ainsi مفعولا *māfūlā* changé en مفعولن *māfūlūn*. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *sarî, munsarih* et *muctazab*, et le pied qu'elle affecte se nomme *maksûf* مكسوف.

19° *Khabl* خبل. Par ce mot, on entend la réunion du *taïy* et du *khabn* dans le pied مستفعلن *mūstāf-ĭlūn*, qui devient ainsi متعلن *mŭtăïlūn* changé en فعلتن *făïlătūn*, et dans le pied مفعولاتُ *māfūlātŭ* qui devient معلاتُ *măŭlātŭ* changé en فعلاتُ *făïlātŭ*. Ces pieds irréguliers prennent alors le nom de *makhbûl* مخبول.

20° *Schakl* شكل. C'est la réunion du *khabn* et du *kaff* dans مستفعلن *mūstāfilūn* et dans فاعلاتن *fā-ïlātūn*, qui deviennent متفعلُ *mŭtāfilŭ* changé en مفاعلُ *măfāïlŭ* et فعلاتُ *făïlātŭ*, et se nomment *mäsch-kûl* مشكول. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *madîd, khafîf et mujtas*[1].

21° *Hazf* حذف. C'est le retranchement du *sa-bab khafîf* de la fin du pied. Ainsi, فعولن *făūlūn* devient فعو *făū* ou فعل *făāl*, فاعلاتن *fāïlātūn*, فاعلا *fāïlā* ou فاعلن *fāïlūn*, مفاعيلن *măfāïlūn*, مفاعي *măfāī* ou فعولن *făūlūn*, et ces pieds se nomment alors *mahzûf*

[1] Mais non dans le *muzâri* qui n'admet pas le *khabn*.

محزوف. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *madîd*, *khafîf*, *hazaj*, *raml*, *muzâri*, *mujtas*, *tawîl* et *mutacârib*.

22° *Hazaz* حذذ ou, plus régulièrement, *hazz* حذّ. Ce mot s'emploie pour indiquer la suppression du *watad majmû* de la fin du pied, c'est-à-dire de علن *ĭlŭn* dans مستفعلن *mŭstăfĭlŭn*, متفاعلن *mŭtăfāĭlŭn* et فاعلن *fāĭlŭn*, qui sont ainsi réduits à مستف *mŭstăf*, متفا *mŭtăfā* et فا *fā*. Le premier de ces pieds, qui sont nommés *mahzûz* محذوذ, se change en فعْلن *fālŭn*, le deuxième en فعِلن *făĭlŭn*, et le troisième en فع *fā*. Cette irrégularité a lieu fréquemment dans les mètres *bacît*, *kâmil*, *rajaz*, *mutadârik;* rarement dans les mètres où se trouve le pied مستفعلن *mŭstăfĭlŭn* en un seul mot, et pas du tout dans ceux où il se trouve séparé en trois mots, puisque, de cette façon, il n'y a plus de *watad majmû* final.

23° *Salm* صلم. Ce mot indique la suppression du *watad majmû* dans le pied مفعولاتُ *māfūlātŭ*, qui devient ainsi مفعو *māfū* changé en فعْلن *fālŭn*, et nommé, dans ce cas, *maslûm* مصلوم. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *sarî*, *munsarih* et *muctazab*.

24° *Catf* قطف. Ce mot se prend pour exprimer la réunion du *asb* et du *hazf* dans مفاعلتن *măfāĭlătŭn*, qui devient ainsi مفاعل *măfāĭl* changé en فعولن *făūlŭn*, et se nomme *mactûf* مقطوف. Cette irrégularité n'a lieu que dans le mètre *wâfir*.

25° *Batr* بتر. On entend par ce mot, en terme de prosodie, la réunion du *hazf* et du *cat* dans le

pied فعولن *fāūlūn*, qui devient ainsi فع *fā*, et la réunion du *jabb* جبّ [1] et du *kharm* خرم dans le pied مفاعيلن *măfāīlūn*, qui devient فا *fā* changé en فع *fā*, et ressemble ainsi au pied précédent. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *mutacârib* et *hazaj*, et les pieds qui en sont affectés prennent le nom de *mabtûr* مبتور.

26° *Tasbîg* تسبيغ. Ce mot se prend ici pour exprimer l'intercalation de l'*alif* au *sabab khafîf* qui se trouve à la fin du pied. Ainsi, quand مفاعيلن *măfāīlūn* et فاعلاتن *fāīlātūn* sont *muçabbag* مسبّغ, ils deviennent مفاعيلان *măfāīlā-n* et فاعلاتان *fāīlātā-n*, lequel est changé en فاعليّان *fāīlīyā-n*. Cette irrégularité peut avoir lieu dans les mètres *hazaj*, *raml*, *muzâri*, *mutacârib*, *madîd*, *tawîl* et *mujtas*.

27° *Izâla* اذالة ou *tazyîl* تذييل. On entend par là l'intercalation de l'*alif* dans le *watad majmû* à la fin du pied. Ainsi, lorsque les pieds مستفعلن *mūstāf-īlūn*, فاعلن *fāīlūn* et متفاعلن *mūtāfāīlūn* sont *muzâl* مذال ou *muzaïyal* مذيّل [2], ils deviennent مستفعلان *mūstāfīlā-n*, فاعلان *fāīlā-n* et متفاعلان *mŭtăfāīlā-n*. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *rajaz*, *mutadârik*, *bacît*, *kâmil*, *sarî*, *munsarih* et *muctazab*. Elle se trouve ordinairement au dernier pied des deux hémistiches (le *arûz* et le *zarb*), rarement dans les pieds du milieu de l'hémistiche (*hascho*), et pas du

[1] Voyez plus loin le numéro 29.

[2] L'auteur du *Hadâyic* les nomme ذلل. On verra ce mot employé dans les cercles du *rubâï*.

tout au premier pied des deux hémistiches (le *sadr* et l'*ibtidâ*).

28° *Jad* جدع. Cette expression s'emploie pour indiquer la perte qu'éprouve le pied مفعولاتُ *măfū-lātŭ* de ses deux *sababs khafîfs*, et, de plus, de sa voyelle brève finale, ce qui le réduit à لات *lā-t* changé en فاع *fā-a*. Si on retranche ensuite l'*alif* de ce pied ainsi diminué, et qui prend le nom de *majdû* مجدوع, on a le pied bilitère فع *fā* qu'on nomme *manjûr* منجور. Cette irrégularité a lieu dans les mètres *sarî*, *munsarih* et *muctazab*.

29° *Jabb* جبّ. Ce mot indique le retranchement de deux *sababs khafîfs* du pied مفاعيلن *măfāīlūn*, qui devient ainsi مفا *măfā* changé en فعل *făāl*, et qui se nomme *majbûb* مجبوب, ce qui n'a lieu que dans le mètre *hazaj*.

30° *Hatm* هتم. Ce mot se prend pour indiquer la réunion du *hazf* et du *casr* dans le pied مفاعيلن *măfāīlūn*, qui se nomme alors *mahtûm* مهتوم, et devient مفاع *măfā-a* changé en فعول *făū-l*, ce qui a lieu dans les mètres *tawîl*, *hazaj* et *muzâri*.

31° *Kharm* خرم[1]. Ce mot s'emploie, en terme de prosodie, pour exprimer le retranchement de la première lettre mue du *watad majmû* au commencement des pieds. Cette irrégularité, qui a généralement lieu au *sadr* et à l'*ibtida*, prend, selon les cas, une dénomination différente. Ainsi, lorsque le pied

[1] En arabe, on donne aussi le nom de خرم à une addition de quatre lettres au plus, addition qui a lieu quelquefois avant le premier vers d'un poëme comme liaison avec ce qui précède.

de cinq lettres فعولن *fäūlūn* est *makhrûm* مخروم, on le nomme *aslam* اثلم [1]. Dans ce cas, le pied dont il s'agit devient عولن *ūlūn* changé en فعلن *fālūn*. Quand, dans le même pied, il y a à la fois *kharm* et *cabz*, il se réduit à عول *ūlŭ* changé en فعْل *fālŭ*, et on le nomme *asram* اثرم [2].

Le nom de *makhrûm* مخروم, ou plutôt d'*akhram* اخرم, est réservé au pied مفاعيلن *măfāīlūn* lorsqu'il devient فاعيلن *fāīlūn* changé en مفْعولن *māfūlūn*; mais, si on réunit dans ce pied le *cabz* avec le *kharm*, il devient فاعلن *fāïlūn*, et on le nomme *aschtar* اشتر [3]. Si on réunit, dans ce même pied, le *kaff* et le *kharm*, il devient فاعيل *fāīlŭ* changé en مفعول *māfūlŭ*, et on le nomme *akhrab* اخرب [4]. Si on y réunit le *hatm* et le *kharm* il devient فاع *fā-a*, et on le nomme *azlal* ازلل [5].

Lorsque, dans مفاعلتن *măfāïlătūn*, on joint le *kharm* au *asb*, on nomme ce pied *acsam* اقصم [6], et il devient فاعلْتن *fāïltūn* changé en مفعولن *māfūlūn*.

Quelques-unes des irrégularités que je viens d'indiquer peuvent avoir lieu accidentellement, et ne pas se trouver, par conséquent, dans tous les vers

[1] Cet adjectif est dérivé du nom d'action ثلم *salm*, qui signifie *fendre*, *etc*.

[2] Adjectif dérivé de ثرم, « se casser une dent. »

[3] Adjectif dérivé de شتر « retourner les paupières. »

[4] Adjectif dérivé de خرب, « percement. »

[5] Adjectif dérivé de زلل, « bronchement, » expression qu'il ne faut pas confondre avec اذاله. (Voyez le numéro 27.)

[6] Adjectif dérivé de قصم, « briser. »

d'un poëme. C'est ainsi qu'il est quelquefois difficile de découvrir la mesure d'un vers isolé, à plus forte raison d'un hémistiche. J'aurai soin de parler encore de ces irrégularités accidentelles, et on en trouvera de nombreux exemples dans mon travail.

Quelquefois deux lettres d'un même pied ne peuvent pas être retranchées à la fois; c'est ce qu'on nomme *muâcaba* معاقبة ou *incompatibilité.* Le tableau qui suit mettra en relief cette théorie. Ainsi on y verra, par exemple, que le pied مفاعيلن peut se changer, par la suppression de la cinquième lettre, en مفاعلن, et, par celle de la septième, en مفاعيل; Mais ces deux altérations sont incompatibles, et, ainsi, on ne peut pas réduire ce pied à مفاعل. Cette incompatibilité a même lieu entre deux pieds se suivant immédiatement. D'un autre côté, une altération en exige quelquefois absolument une autre. Ainsi, lorsqu'on retranche la quatrième lettre du pied مُتَفاعِلُن, on doit supprimer aussi la voyelle de la seconde lettre, et dire مُتْفَعِلُن. Enfin, on est quelquefois obligé de faire usage de l'une des deux altérations entre lesquelles il y a incompatibilité. Ainsi, dans certains mètres, on ne peut pas faire usage du pied primitif régulier مَفْعُولات, mais il faut y substituer un des deux pieds secondaires, مَعُولات ou مَفْعُلات; on nomme cet autre cas مراقبة ou *préservation* (acte de se garantir).

Les irrégularités qui ont lieu au dernier pied du

premier hémistiche prennent le nom spécial de *arûz* عروض (pluriel *aârîz* اعاريض), dénomination de ce pied, et celles qui affectent le dernier pied du second hémistiche prennent le nom de *zarb* ضرب (pluriel *zurûb* ضروب), nom de ce pied.

En arabe, il arrive souvent que les deux hémistiches d'un vers ne sont pas identiques, quant au dernier pied, si ce n'est cependant au premier vers d'un poëme [1], vers où ces deux pieds sont généralement pareils [2]. Quelquefois le dernier pied du premier hémistiche d'un vers est irrégulier, et le dernier pied du second est régulier, ou bien, ce qui est plus commun, le dernier pied du second hémistiche est irrégulier, tandis que le dernier du premier est régulier; d'autres fois leurs irrégularités sont différentes. On trouvera de nombreux exemples de ces cas divers dans le chapitre sur les subdivisions des mètres.

Les irrégularités ne consistent pas seulement au changement des pieds, mais aussi à leur suppression. La suppression d'un pied à chaque hémistiche se nomme *juz* جزء, et le vers, ainsi réduit, *majzû* مجزوء. Quand la moitié du vers est retranchée, cela s'appelle *schatr* شطر, et le vers, ainsi réduit, se nomme *maschtûr* مشطور. Il y a même, en arabe,

[1] Dans ce cas, au contraire, le premier pied éprouve quelquefois une addition particulière, comme je l'ai dit plus haut, et d'autres fois un retranchement. Ainsi, on trouve, par exemple, au premier pied du vers, qui commence un poëme, عولن pour فعولن.

[2] Cette conformité accidentelle se nomme تصريع, et la non-conformité, تقفيه.

du moins en théorie, des vers réduits au tiers, nommés *manhûk* منهوك, et des vers à un seul pied, nommés *maschtûr al manhûk* مشطور المنهوك.

(La suite au prochain numéro.)

NOTICE

SUR LES ANSÉRIENS,

Par M. Catafago, chancelier du consulat général de Prusse en Syrie [1].

LETTRE A M. DE WILDENBRUCH,

CONSUL GÉNÉRAL DE PRUSSE EN SYRIE.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de faire la découverte et l'acquisition d'un manuscrit ansérien du plus haut intérêt.

[1] M. de Wildenbruch, qui s'est beaucoup occupé des Ansaris, a bien voulu me permettre de publier la lettre intéressante de M. Catafago. Les lecteurs observeront que la traduction des titres des chapitres ne représente pas toujours rigoureusement le texte arabe, mais je n'y ai fait aucun changement, parce que j'ai pensé que le traducteur aura eu de bonnes raisons pour ces petits changements. Il serait à désirer que M. Catafago se décidât à traduire l'ouvrage entier, car les renseignements sur les Ansaris que nous devons à Niebuhr, à Rousseau et à M. de Sacy sont insuffisants pour donner une idée claire du culte secret de cette secte. C'est un singulier mélange de magisme, de christianisme et de mahométisme, qui occupe, dans le tableau des sectes musulmanes, à peu près la place que le gnosticisme occupait parmi les sectes chrétiennes. M. Catafago est parfaitement placé pour pénétrer le secret que cette peuplade garde avec tant de jalousie. — J. Mohl.

Ce manuscrit, in-4° de 410 pages, est intitulé:

مجموع الاعياد والدلالات والاخبار المبهرات وما فيها من الدلايل والعلامات جلّ مظهرها عن الاباء والامّهات والاخوة والاخوات تأليف الشيخ الاجلّ الاجمل معدن الجود والتوحيد والفضل والتائيد الشاب الثقه ابوسعيد ميمون ابن القاسم الطبراني قدّس الله روحه ونوّر ضريحه

C'est-à-dire, « Recueil des fêtes, preuves et traditions véridiques, avec leurs signes et significations, qui ne doivent être révélées ni à père, ni à mère, ni à frère, ni à sœur; composé par le très-illustre, le très-vertueux, la source de la bonté, de la religion unitaire, de la vertu et de la dévotion, le jeune et savant cheïkh Abou-Saïd-Maïmoun, fils de Kassem-al-Tabrani (de Tibériade). Que Dieu sanctifie son âme et illumine son tombeau! »

Après ce titre, l'auteur débute par une préface, qui est une profession de foi solennelle dans laquelle il rend des actions de grâces au dieu Aly, dans lequel il distingue trois principes : 1° la divinité proprement dite, ou l'essence des êtres; 2° la lumière ou voile, الحجاب, qui se manifeste aux hommes sous leur propre forme, dans la personne des apôtres et des prophètes; 3° la porte, الباب, qui est l'esprit fidèle, الروح الامين, ou l'eau, الماء.

Après la préface, l'auteur passe au sujet de l'ouvrage et déclare avoir reçu ces données, par tradition, de l'un des douze imams, surnommé le savant,

العالم, à Tripoli de Syrie, l'an 398 de l'hégire. Il divise les fêtes de ses coreligionnaires en deux catégories, arabe et persane, et en donne l'énumération, en se réservant de traiter, dans le corps de l'ouvrage, de chacune en particulier, et d'exposer les cérémonies, prières, histoires, oraisons, etc. qui se rattachent à chacune d'elles.

Quoique le simple titre des chapitres contenus dans ce volume ne soit pas suffisant pour donner une idée de l'intérêt qu'offre cet ouvrage, néanmoins, je vais en transcrire la liste, d'après l'ordre établi par l'auteur lui-même.

I. اخبار شهر رمضان وما ورد فيه عن الموالى منهم السلام « Histoire du mois de ramadhan, d'après les traditions de nos seigneurs. Que la paix soit avec eux ! »

II. دعا شهر رمضان « Prière du mois de ramadhan. »

III. ذكر عيد الفطر « De la fête dite Fathir. »

IV خطبة عيد الفطر « Oraison de la fête Fathir. »

V. دعا عيد الفطر « Prière de la fête Fathir. »

VI. ذكر عيد الاضحى « De la fête des sacrifices. »

VII دعا عيد الاضحى « Prière de la fête des sacrifices. »

VIII. شرح الاسماء السبعين الذين لا ينجيون ونعت نعوتهم واجناسهم وصنايعهم وما كشفه العالم منه السلام من اياته حديث ابو على البصرى بشيراز فى منزله ٣٢٧ للهجرة « Explication des soixante et dix noms, donnée dans sa demeure, par Abou-Aly de Basra, à Chiraz, l'année 327 de l'hégire. »

IX. خطبة عيد الاضحى « Oraison de la fête des sacrifices. »

X. اخبار يوم الغدير وشرفه « Histoire de la fête de Ghadir et de ses vertus. »

XI. القصيدة الغديرية لسيّدنا ابو عبد الله الخصيبى شعر بيت ٦٩ « Poëme de Ghadir, par le seigneur Abou-Abd-Allah-al-Khousseibi, composé de 69 vers. »

XII. دعا « Prière. »

XIII. خطبة يوم الغدير « Oraison de la fête Ghadir. »

XIV. خطبة ثانية ليوم الغدير « Une autre oraison pour la même fête. »

XV. ومن اخبار الغدير خطبة خطبها امير المومنين منه الرحمة « Oraison de Ghadir, prononcée par notre seigneur le prince des croyants. »

XVI. خطبة يوم الغدير التى خطبها مولانا امير المومنين « *Idem* (pour le prince des abeilles.) »

XVII. خبر القهرى « Histoire de Kahri. »

XVIII. ذكر عيد المباهلة « De la fête de Moubahilet. »

XIX. باب التجليات « Des transfigurations (de la divinité). »

XX. ذكر حرف اللام إعنى التجلى « De la lettre *lam* (*l*), qui a une signification mystique dans les transfigurations. »

XXI. دعا عيد المباهلة « Prière de la fête Moubahilet. »

XXII. ويتلوه دعا ثانى « Une autre prière. »

XXIII. ذكر عيد الفراش « De la fête du lit. »

XXIV. قصيدة عيد الفراش « Poëme de la fête du lit. »

XXV. دعا عيد الفراش « Prière de la fête du lit. »

XXVI. ذكر عيد يوم عاشور « De la fête d'Achour. »

XXVII. في معرفة يوم كربلا وما رواه رجال التوحيد (ويتلوه قصايد لابي عبد الله الخصيبي « Le jour de Kerbela (suivi de trois poëmes).

XXVIII. ما قيل في الغيبة والظهور « Absence et manifestation de la divinité. »

XXIX. خبر الطفوف « Histoire du Thafouf. »

XXX. زيارة يوم عاشور « Visitation du jour d'Achour. »

XXXI. زيارة اخرى « Une autre visitation. »

XXXII. مقتل دلام لعنه الله « Mise à mort de Dalam. Que Dieu le maudisse! »

XXXIII. دعا مقتل دلام « Prière du jour de la mise à mort de Dalam. »

XXXIV. ذكر ليلة نصف شعبان وهي آخر السنه الخصيبية « La mi-chaban, ou le dernier jour de l'année nouseïrite. »

XXXV. خبر النقيب محمّد ابن سنان « Histoire du Nakib Mehemet-ben-Sinan. »

XXXVI. الزيارة الاولى المعروفة بالنميرية « Visitation appelée *Noumeïriè*. »

XXXVII. الزيارة الثانية « Une seconde visitation. »

XXXVIII. الزيارة الثالثة « Une troisième visitation. »

XXXIX. دعا ليلة نصف شعبان « Prière de la mi-chaban. »

XL. خبر ظلال وبال لعنهما الله تعالى « Histoire de Zalal et de Bal. Que Dieu les maudisse tous deux! »

XLI. اخبار نصف شعبان « Histoire de la mi-chaban. »

XLII. دعا لَيلة نصف شعبان « Prière de la mi-chaban. »

XLIII. ذكر ليلة الميلاد وما فيها من الفضل بالاسناد وهى الليلة الرابعة والعشرون من كانون الاوّل وهى اخر السنة الرومية لان السيد المسيح منه السلام اظهر الولادة فى هذه الليلة من السيدة العذرا مريم بنت عمران الطاهرة الزكية « De la fête de Noël, qui est la vingt-quatrième nuit de décembre de l'année romaine, ou naissance du seigneur Christ de la sainte vierge Marie, fille d'Amran, la très-pure et sans tache. »

XLIV. دعا ليلة الميلادة « Prière de la fête de Noël.

XLV. يوم السابع عشر من ادار مما استخرج من كتاب الاكوار والادوار النورانية « Le dix-sept mars, extrait du livre des tours et des révolutions lumineuses. »

XLVI. دعا اليوم السابع عشر من اذار « Prière du dix-sept mars. »

XLVII. ذكر يوم النوروز وهو رابع نيسان واول السنة الفارسية « Du nourouz, ou fête de l'équinoxe du printemps; quatre avril, ou premier jour de l'année persane. »

XLVIII. خبر الاكليل « Histoire de la couronne. »

XLIX. خبر فى باطن النوروز « Histoire du nourouz. »

L. خبر في باطن النوروز « Histoire de l'équinoxe du printemps. »

LI. خبر النوروز وما يعمل به من البرّ والصدقة « Histoire du nourouz et des bonnes œuvres que l'on doit faire ce jour-là. »

LII. خبر المهرجان والنوروز « Des deux équinoxes de printemps et d'automne. »

LIII. دعا الشمس « Prière ou invocation au Soleil. »

LIV. دعا النوروز « Prière du nourouz. »

LV. خطبة يوم النوروز « Oraison du nourouz. »

LVI. دعا لمهرجان « Prière de Meherdjan, ou fête de l'équinoxe d'automne. »

LVII. دعا ثاني للمهرجان « Une autre prière pour le même jour. »

Telles sont les matières contenues dans cet ouvrage; j'ai cru devoir les retracer d'après l'ordre établi par l'auteur, mais ce n'est qu'à la lecture de l'ouvrage même que l'on peut apprécier son importance; il ne laisse rien à désirer pour les détails et fait connaître à fond la religion des Anséris.

Je suis porté à croire qu'à l'aide de ce manuscrit et du catéchisme que vous possédez déjà, on pourrait faire pour la religion des Ansaris ce que M. Silvestre de Sacy a fait pour la religion des Druzes.

En attendant, je tâcherai d'en traduire les passages les plus intéressants, le manuscrit étant trop volumineux pour que je puisse faire toute la traduction, comme je l'aurais désiré.

Dans l'espérance que vous daignerez m'indiquer la route que je dois prendre, et les moyens de vous faire parvenir mon travail, si vous m'encouragiez à y mettre la main, veuillez agréer, etc.

J. CATAFAGO.

Beïrouth, le 6 juillet 1847.

DE LA NUIT DE NOËL ET DE SES VERTUS.

La nuit de Noël est la vingt-quatrième du mois de décembre; elle est la dernière de l'année romaine et fait partie du dernier quartier du mois.

Le Seigneur Christ (que la paix soit avec lui!) a manifesté, dans cette nuit, sa naissance de la sainte Vierge Marie, fille d'Amran, la très-pure et sans tache, dont Dieu a fait mention dans son saint livre, où il en fait l'éloge en ces termes: « Marie, fille d'Amran, conserva sa virginité intacte; nous soufflâmes sur elle notre esprit; elle crut à la parole de son Seigneur, ajouta foi à ses livres et fut obéissante. »

Cependant, elle n'est autre, dans la coupole mahométane, qu'Amina, fille de Wahab, mère du seigneur Mahomet.

Plusieurs de nos coreligionnaires disent qu'elle est la même que Fatima (que la paix soit avec elle!); ils basent leur assertion sur ces paroles que le seigneur Mahomet lui adressa une fois qu'elle entrait chez lui: « Entre, ô toi qui es la mère de ton propre père. »

Ou bien, comme disent d'autres : « Sois la bienvenue, lui aurait-il dit, ô toi qui es la mère de ton propre père. » Or, le prophète ne lui tint ce langage que pour indiquer qu'elle était la mère des trois lettres ح, savoir : Hassan, Housseïn et Mouhsen.

Quant à la mère du seigneur Mahomet, elle n'était autre qu'Amina, fille de Wahab, qui, sous le nom de Marie, donna le jour, dans la coupole chrétienne, au seigneur Christ, de la même manière que le seigneur Mahomet manifesta sa naissance dans sa mère Amina, fille de Wahab.

La preuve de ce que j'avance est le récit que me fit mon seigneur et cheïkh, qui me dit :

« M'étant rendu chez mon seigneur, le vertueux cheïkh Abou'l-Housseïn Mehemet, fils d'Aly Aldjely, et l'ayant questionné, entre autres choses, sur Marie, fille d'Amran, il me répondit qu'elle était la même qui, dans la coupole mahométane, s'appelait Amina, fille de Wahab, mère du seigneur Mahomet (que la paix soit avec lui !), il ajouta que Dieu en avait parlé, dans son livre révélé, en ces termes :

« Célèbre Marie, dans le Livre par excellence, célébre le jour où elle s'éloigna de sa famille, du côté de l'Orient; elle prit en secret un *voile* qui n'appartenait point à ses parents et nous lui envoyâmes notre Esprit sous la forme humaine. « Le « Miséricordieux est mon refuge, s'écria-t-elle; si tu « le crains..... — Je suis l'envoyé de ton Dieu, dit « l'Esprit, je viens t'annoncer un fils béni. — D'où « me viendra cet enfant? répondit-elle; nul mortel

« ne s'est approché de moi et le vice m'est inconnu.
« — Il en sera ainsi, répliqua l'Esprit, la parole du « Très-Haut en est le garant; ce miracle lui est fa« cile : ton fils sera le prodige et le bonheur de l'u« nivers, tel est l'ordre du Ciel. »

« Elle conçut et elle se retira dans un endroit écarté.

« Les douleurs de l'enfantement la surprirent auprès d'un palmier, et elle s'écria : « Plût à Dieu « que je fusse morte oubliée et abandonnée des « mortels avant ma conception! — Ne t'afflige point, « lui cria l'Esprit, Dieu a fait couler près de toi un « ruisseau; secoue le palmier et tu verras des dattes « mûres. »

« Elle retourna vers sa famille portant son fils dans ses bras. « Marie, lui dit-on, il vous est arrivé « une étrange aventure. Sœur d'Aaron, ton père « était juste et ta mère vertueuse. » Pour toute réponse, elle leur fit signe d'interroger son fils. « Nous « adresserons-nous, lui dit-on, à un enfant au berceau? « —Je suis le serviteur de Dieu, répondit l'enfant. »

« Notre seigneur El-Khousseïbi, que Dieu regarde son visage, a dit, au sujet de la Sainte Vierge, dans son poëme qui commence par ces paroles :

« La fille d'Amran, Marie, ayant présenté son fils à sa famille, quoique dans le berceau, Dieu le fit parler. « Je suis le serviteur de Dieu, leur dit l'en« fant; il me sauvera. Je suis son Esprit, qu'il soit « sanctifié. C'est lui qui m'a créé; s'il veut, il peut « me faire vivre ou me faire mourir. »

En outre, Dieu a dit, dans un autre passage de son saint Livre :

« Nous offrîmes Jésus et sa mère à l'admiration de l'univers; nous les avons enlevés dans un séjour qu'habite la paix et où coule une eau pure. »

Notre seigneur El-Khousseïbi a dit au sujet de la Vierge, dans son poëme qui commence par ces paroles :

« Dans un séjour qu'habite la paix et où coule une eau pure, Marie enfanta Jésus-Christ, le Messie, le Rédempteur, que j'aime avec amour.

« Les degrés célestes d'Ahmed, pour lequel je donne mon âme, sont entre la lettre *ha* (ه) et la lettre *lam* (ل).

« Le seigneur Christ (que la paix soit avec lui!) a opéré sa naissance dans la Vierge, et parlé miraculeusement, comme nous dit le Seigneur dans son Livre : « Il fera entendre sa parole aux hommes; « depuis le berceau jusqu'à la vieillesse et sera au « nombre des justes. »

Or, puisque le seigneur Christ (que la paix soit avec lui!) a parlé dans cette nuit et s'y est manifesté, celle-ci a été sanctifiée et honorée.

Il est donc du devoir des fidèles de sanctifier et d'honorer cette même nuit comme elle le mérite, et de la bénir par des prières adressées à Dieu.

PRIÈRE DE LA NUIT DE NOËL.

Tu diras : « Seigneur, mon Dieu, tu es le Très-Haut, le Très-Grand, le Seul, l'Unique, l'Éternel;

tu n'as point été enfanté; tu ne peux point enfanter; tu n'as point d'égal. Tu as manifesté, dans cette nuit, ton nom qui est ton *âme*, ton *voile*, ton *trône*, à toutes les créatures comme enfant et sous la forme humaine, tandis que, auprès de toi, ce même *nom* est le plus grand et le plus saint de tout ce qui se trouve dans ton royaume. Tu l'as manifesté aux hommes pour leur prouver ton éternité et ta divinité. Tu te manifesteras à eux dans la personne de ton *hodjdjet*, pour récompenser ceux qui auront reconnu ta divinité à l'époque que tu appelais à ta religion, en te sacrifiant toi-même pour leur rédemption. Très-béni Seigneur, mon Dieu, qui est assez grand pour être mis en comparaison avec toi? Qui est assez sage pour arriver à ta sagesse? Qui est assez clément pour l'être comme toi? Qui est assez généreux pour atteindre le même degré de générosité que toi? Tu combles toutes les créatures de ta bonté! Tu leur rappelles, par ta bienfaisance, tes manifestations périodiques, dans les *tours* et les *révolutions!*

« Ta miséricorde comble ceux qui ont déjà été l'objet de ta bonté infinie.

« Je t'adjure, Seigneur mon Dieu, par ton très-haut symbole, par ton grand nom et par ta généreuse *porte*, d'augmenter en nous ta grâce; je t'adjure, Seigneur, par les mérites de cette nuit, de ne point priver nos cœurs de ta connaissance. Après nous avoir mis dans ta droite voie, accorde-nous, Seigneur, miséricorde entière, pardon, grâce et indulgence pour nos péchés; fais-nous espérer

de te rencontrer[1]; accorde-nous ta satisfaction, et donne-nous ce que nul autre que toi ne pourrait nous donner.

« Seigneur notre Dieu, ne permets point que nous soyons privés de ta grâce, ni que nous soyons soumis à ceux qui nous engageraient à adorer un autre que toi. O prince des abeilles! ô grand Aly! tu es notre aide et notre refuge. »

Ici tu feras une génuflexion en priant pour toi, pour tes frères, et le bon Dieu exaucera tes vœux et tes prières.

DU JOUR DU NOUROUZ OU ÉQUINOXE DU PRINTEMPS.

La fête du nourouz se célèbre, tous les ans et à jamais, le quatrième jour d'avril. C'est le premier jour, de l'année persane, du mois appelé *afzouz der mah* (افروز ديرماه). C'est un jour très-saint, très-solennel, et d'un très-grand mérite auprès de Dieu et de nos seigneurs; que votre résignation soit en eux!

« Je vais donc, avec l'aide de Dieu, vous raconter, Seigneur, les grandes merveilles qui ont été opérées en ce jour, et que je tiens en partie par tradition de nos seigneurs, et que j'ai puisées en partie dans nos livres.

« Sachez donc (que Dieu vous dirige dans le sentier de son obéissance!) que les rois *Kesrewis* ont sanctifié ce jour et reconnu son excellence. Ils portaient, ce jour, des couronnes de myrte et de chrysanthème, et célébraient la cérémonie de l'aspersion

[1] C'est-à-dire de participer à la résurrection. — J. M.

avec de l'eau : c'est pour cette raison que ce jour a été appelé nourouz (نوروز). Les rois Kesrewis célébraient cette fête en se faisant des félicitations les uns aux autres, et s'envoyant des cadeaux consistant en myrte, chrysanthème et branches d'olivier; ils regardaient ce jour comme fécond en grandes bénédictions.

« Le Seigneur (que sa gloire soit honorée!) s'est manifesté dans la personne des rois perses, et c'est en eux qu'il a opéré la manifestation de ses *noms*, de ses *portes* et de ses hiérarchies saintes qui composent le grand monde lumineux.

« Notre seigneur Al-Khousseïbi (que Dieu sanctifie son âme!) nous a expliqué ce point dans l'une de ses épîtres, et nous l'a rendu clair dans son traité du *Siakat* (رسالة في السياقة), où il dit :

« Après avoir disparu, Adam se manifesta dans la personne d'*Énos*; le *maana*, qui était alors *Seth*, le fit disparaître et se manifesta sous sa ressemblance.

« Adam s'étant manifesté dans la personne d'Alexandre aux deux cornes, le *maana*, qui était alors Daniel, le fit disparaître et se manifesta sous sa ressemblance.

« Adam se manifesta ensuite, dans la coupole perse, en la personne d'Ardechir, fils de Babek le Persan, qui est le premier des rois Kesrewis; et le *maana*, qui était alors sous la forme de deux cornes (Alexandre), le fit disparaître et se manifesta sous sa ressemblance.

« Adam s'étant manifesté dans la personne de Sapor, fils d'Ardechir, le *maaua*, qui était alors Ardechir, le fit disparaître et se manifesta sous sa ressemblance.

« Adam se manifesta ensuite dans les coupoles arabes, et, en premier lieu, dans la personne de *Lavva* (لوّى), fils de Kaleb; ce dernier fut appelé Lavva (qui détourne), parce qu'il a détourné les lumières des Perses pour les faire régner dans l'Arabie, à cause de la manifestation dans cette contrée du *maana* (معنى), de l'*ism* (اسم) et du *bab* (باب).

« En quittant les Perses pour se manifester chez les Arabes, la divinité légua aux premiers les *makams* (مقام) de sa sagesse, pour être transmis successivement à leurs rois, et désigna, comme personnification du *maana*, de l'*ism* et du *bab*, les nommés *Cherwin*, *Karwin* et *Kosrewa*, puis d'autres trinités, jusqu'à *Kesroes*, *Abraazim* et *Anouchirwan*; mais des changements s'étant opérés dans ce dernier, qui s'était livré à l'orgueil et avait désobéi au seigneur Mahomet, les Perses perdirent la royauté par leur désobéissance. Cependant, leurs makams continuèrent à célébrer le nourouz et le mehridjan (fêtes des deux équinoxes); ils y portaient des couronnes de chrysanthème, de myrte et de branches d'olivier; ils pratiquaient la cérémonie de l'aspersion avec de l'eau, ainsi que tous les autres usages de la fête du nourouz.

« Tous les Perses observaient ces solennités, puis-

qu'elles avaient été instituées par les makams (مقامات), de même que les fêtes arabes sont de l'institution du seigneur Mahomet (que sa paix soit avec nous!), lequel institua, dans la coupole mahométane, les trois fêtes arabes, savoir : 1° la fête de Fater, عيد الفطر; 2° la fête des Sacrifices, عيد الاضحى; 3° la fête du Gadhir, عيد الغدير خمّ.

« C'est ainsi qu'il a été établi qu'il fallait célébrer toujours et à jamais toutes ces fêtes; les Perses, comme une solennité annuelle consacrée par leurs rois dans leurs coupoles; les Arabes, comme des institutions prescrites dans la coupole mahométane, en vertu des ordres donnés à cet effet par le seigneur Mahomet. Toutes ces fêtes seront donc célébrées jusqu'à la future manifestation du *kaïm* (قايم) : que sa paix soit avec vous!

« Notre seigneur Al-Khousseïbi (que Dieu honore son makam!), en parlant des mérites des Perses comme personnification du *bab*, dans un autre chapitre de son traité, leur attribue la sagesse, parce que le *maana* et l'*ism* se manifestent en eux dans deux *makams* de leurs premiers rois, savoir : Ardechir, fils de Babek, et Sapor son fils; il ajoute encore que les rois persans ont hérité de la sagesse, qui est transmissible en eux jusqu'à la dernière trinité, savoir : *Cherwin*, *Karwin* et *Kesroès*. Ces trois rois ont le même degré de sagesse que le *maana*, l'*ism* et le *bab*, dont ils sont les serviteurs, puisqu'ils les reconnaissent.

« Le Seigneur (dont la puissance soit honorée!) en quittant les Perses, déposa sa sagesse chez eux; il les quitta très-content d'eux, et leur fit la promesse de retourner chez eux. C'est lui-même qui dit à ce propos : « Le Très-Haut avait déposé son mystère « chez vous (les Arabes), et c'était parmi vous qu'il « avait manifesté son grand ouvrage. Il vous avait « destinés pour le recevoir, mais vous l'avez perdu; « tandis que les Perses l'ont conservé, même après « sa disparition, par le moyen du *feu* et de la *lumière* « dans lesquels il se manifesta. »

« Le Seigneur dit, dans l'histoire de Moïse, que lorsque celui-ci vit le buisson enflammé, il dit à sa famille : « Arrêtez, j'aperçois le feu. Peut-être en « apporterai-je une étincelle et y trouverai-je de quoi « me guider. » Dans un autre passage, il dit : « Peut-« être vous apporterai-je du bois enflammé pour « vous chauffer. » Dès qu'il se fut approché, une voix lui cria : « Moïse, je suis ton Dieu; quitte ta chaus-« sure, tu es dans la sainte vallée de Thoï. »

On lit, dans le traité de *Fakah* فقه (contemplation) : « Les Perses ont sanctifié le *feu* dont ils attendent la manifestation de la Divinité; » et, en effet, la manifestation aura lieu chez eux, car ils ne cessent de tenir allumé le feu dont ils attendent cette même manifestation et l'accomplissement des promesses de la *Divinité* dans cet élément.

C'est donc pour cette raison que les Perses célébraient la fête de l'Équinoxe du printemps et la cérémonie des Couronnes.

EXTRAIT DU CHAPITRE INTITULÉ : LE SENS MYSTIQUE DU NOUROUZ, EXPLIQUÉ PAR L'IMAM AL-SADEK À OMAR EL-MOUFDEL, PAGE 350.

« Lorsque Dieu eut créé Adam, il ordonna aux anges de l'adorer, et ils l'adorèrent; le même ordre ayant été ensuite donné à Éblis, celui-ci et les siens refusèrent par orgueil de s'y soumettre. Les croyants étaient alors des corps lumineux inanimés; Éblis et les siens y entraient, en admiraient la splendeur et s'étonnaient fort de leur propre obscurité, sans cependant comprendre la cause de cette différence.

« Or, après que Dieu eut formé Adam, sur le modèle de ces corps; après qu'il l'eut fait adorer par les anges, et qu'Éblis eut désobéi, en disant qu'il était d'une nature supérieure à ces corps, puisqu'il entrait en eux sans qu'ils pussent entrer en lui, Dieu ordonna aux nuages de pleuvoir pour punir Éblis; chaque goutte qui tombait sur l'un de ces corps l'animait, puisque ces gouttes n'étaient que des âmes, cette pluie n'étant autre chose que l'essence qui habite les êtres. Pour mieux punir Éblis, Dieu changea la désobéissance de ce rebelle en feu qui devait le dévorer avec les siens. Éblis, se voyant sur le point de périr, demanda pour toute grâce à Dieu que sa punition fût ajournée jusqu'au jour de la résurrection; mais Dieu lui accorda un terme moins considérable, et elle ne fut ajournée que jusqu'au jour de l'arrivée du *Mehdi* qui doit

punir les infidèles et fondre toutes les religions en une seule.

« C'est pour cette raison que ce jour a été appelé par Dieu *nour* (lumière). Les Perses l'ont appelé *nourouz*, mot qui dérive de *nour* et de *zi*, qui signifie *balançoire*, faisant ainsi allusion aux transmigrations des âmes.

« Quant à l'*eau* dont on fait l'aspersion dans ce jour, elle est le symbole de la pluie qui anima les corps lumineux.

« Pour ce qui est du feu que l'on allume, et dans lequel on fait brûler des figures semblables à des poupées, il fait allusion à celui qui doit un jour dévorer Éblis et les siens. »

EXTRAIT DU MÊME CHAPITRE, PAGE 360.

Abou-al-Kateb dit que celui qui reconnaît l'excellence du jour de nourouz ne sera jamais sujet à la transmigration des âmes.

L'imam Djafar-al-Sadek ajoute, d'après Al-Moufdel, que le *maana* se manifestait du temps des Perses deux fois chaque année, savoir, aux époques du changement du froid en chaleur et de celle-ci en froid.

Or, le changement du froid en chaleur s'appelait *nourouz* (équinoxe du printemps), et celui de la chaleur en froid *meherdjan* (équinoxe d'automne).

Ces deux jours ont été consacrés par les Perses comme fêtes de grande solennité, d'autant plus que

lorsque le maana se manifestait dans les الاكوار, c'était dans ces deux jours qu'il opérait sa manifestation par la couronne et la toison, et c'est encore pour cette raison que les Perses célébraient, dans ces deux jours, la cérémonie du *manger* et du *boire*, الاكل والشرب.

Que ceux qui ont de l'esprit comprennent, ajoute Al-Moufdel.

Le jour du nourouz se célébrait toutes les années, le 4 avril, et celui du meherdjan, le 16 octobre.

LE DÉISME DES WAHHABIS

EXPLIQUÉ PAR EUX-MÊMES.

Mémoire extrait du manuscrit des voyages de Mirza-Mohammed-Ali-Khan, dernier ambassadeur de Perse en France, publié et traduit par M. Alexandre Chodzko.

Abdoul-Wahhab, premier fondateur de la secte religieuse des Wahhabis, naquit à Darya, ville arabe de la province de Nedjd[1]. Dès son enfance, un es-

[1] La secte des Wahhabis, ses progrès et ses revers, attirent l'attention de l'Europe depuis le commencement de notre siècle. Niebuhr en parla le premier. Deux consuls de France, M. Rousseau à Bagdad, et M. de Corancez à Alep, compilateur de son collègue, en ont relaté les faits principaux jusqu'à 1810. Le récit de Burckhardt, témoin occulaire des plus beaux jours de la puissance

prit vif, original et hardi le fit remarquer parmi ses compatriotes. Généreux jusqu'à la prodigalité, il dépensait tout son avoir en largesses qu'il faisait à tous ceux qui venaient rechercher, soit son appui, soit les agréments de sa société. Après avoir achevé un cours de littérature arabe, enseignée dans les écoles de sa patrie, et y avoir acquis quelques notions de jurisprudence et de théologie orthodoxe (HANIFA), il fit un voyage à Ispahan, berceau d'académiciens et de philosophes, non moins dignes de ces noms que ceux de l'antique Ionie[1]. Là, entouré de savants renommés et d'érudits du premier ordre, se voyant à la source même de l'instruction la plus variée, il trouva de quoi étancher sa soif de science.

des Wahhabis, s'arrête avec l'année 1815 inclusivement. La campagne de Mehemet-Ali ayant décidé du sort de cette terrible secte, ceux d'entre les savants européens qui ont depuis écrit l'histoire d'Égypte sous le vice-roi actuel, complétèrent ce qui pouvait rester d'inachevé dans les documents réunis par leurs prédécesseurs. L'auteur de ce mémoire ne connaît aucun de ces ouvrages. Il le rédigea en 1818, sur les récits oraux, recueillis lors de sa traversée de Bender Bouchir à Bombay.

M. de Corancez ne dit rien du lieu de naissance d'Abdoul-Wahhab, ni de son voyage à Ispahan. Il dit seulement que ce fondateur des dogmes wahhabis était fils de Soliman; qu'il appartenait à la tribu Nedjedi de Yémen, qui fait partie des Famim. Il descendait directement lui-même du prophète Mohammed. Darya (que Burckhardt prononce *Derayeh*), est une ville située à douze journées sud-ouest de Bassora. (Note du traducteur.)

[1] M. Rousseau nous apprend que Chéikh Mohammed, fils d'Abdoul Wahhab, fit un voyage, non pas dans quelque but scientifique, mais dans l'intérêt de la propagation de ses dogmes. « Il parcourut, dit-il, plusieurs villes de Hedjaze, de la Syrie et de l'Yrak. »

Aussi y puisa-t-il à pleines mains. Avant tout, il s'adonna à l'étude de la branche de théologie qui embrasse la partie pratique des commandements du Koran, et qui en explique l'application journalière aux individus de toutes les classes de la société musulmane. Riche de l'instruction qu'il avait acquise, il revint dans son pays natal en 1171 de l'hégire, ou environ à ce temps, circonstance que je n'ai pas pu préciser.

De cette époque datent les efforts d'Abdoul-Wahhab pour la propagation de sa doctrine.

Son point de départ fut le Code du très-grand imam Abou-Hanifa; dont il adopta le principe, c'est-à-dire la théorie, sans passer à la pratique, qu'il se chargea d'expliquer et d'enseigner lui-même. Peu à peu, on s'aperçut qu'il empiétait aussi sur le terrain de la partie théorique; si bien qu'il finit par rompre en visière avec le glorieux imam, et par professer un culte à part, dont il était l'auteur et l'oracle. Ses amis en devinrent les premiers prosélytes.

Voici son système en résumé. Les musulmans, les juifs, les chrétiens, ainsi que tous les peuples, d'autre croyance que la sienne, sont autant d'idolâtres et d'infidèles adorant des images. « Ne voyez-vous pas, disait-il, les pèlerins musulmans adorer et glorifier, tantôt la tombe *immaculée* du prince des prophètes, tantôt les lieux de sépulture et les mausolées *rayonnants de bénédictions*[1] d'Ali, ainsi que d'autres imams et saints décédés en odeur de sainteté? Ils

[1] Les épithètes qu'on a distinguées par des lettres italiques sont

y accourent pour déposer le tribut de leurs prières ferventes. Par ce moyen, ils croient pouvoir parvenir à satisfaire leurs besoins spirituels et temporels. Et savez-vous à qui ils demandent ce bienfait? Aux murailles faites en pierre ou en boue, pétries de leurs propres mains; aux cadavres déposés dans ces tombeaux! Là, prosternés sur les dalles en signe d'humilité, frottant leurs fronts couverts de cendre et les brisant contre le seuil de la chapelle sépulcrale, que sont-ils, sinon des idolâtres dans la plus vaste acception du mot?

« Si vous le leur dites, ajoutait-il, ils vous répondront : Ces idoles, ces images, ces monuments, nous ne les appelons point notre dieu; ils nous servent de kybla. Nous tournons seulement nos fronts de leur côté, toutes les fois que nous sommes en prière, et nous les prions d'intercéder là-haut en notre faveur, de faire parvenir nos supplications à l'escabeau du trône du Dieu de miséricorde, et de nous faire savoir quelles sont les dictées de sa suprême volonté.

« Il en est de même des juifs et des chrétiens, qui couvrent les parois de leurs églises et de leurs synagogues avec des images de Jésus, de Moïse, etc. Ils les adorent en implorant leur intercession près le Tribunal suprême.

« La véritable manière d'adorer Dieu, consiste à se prosterner devant l'idée de son existence, néces-

employées à dessein par l'auteur du Mémoire, pour montrer qu'il ne partage pas les opinions hétérodoxes de Wahhab.

sairement partout présente, et de la vénérer comme telle, mais non pas de lui associer un être, ou une créature quelconque. »

De pareilles assertions plurent beaucoup au peuple. Le renom de leur auteur courut de village en village, dans toute la province de Nedjd, qui fut celle où le pouvoir des Wahhabis se consolida de plus en plus. Leur chef ne cessait de prêcher la nécessité de raser le tombeau du prophète et les mausolées des imams. Jour et nuit c'était l'objet de toutes ses conversations; les yeux de tous ces fanatiques se dirigeaient de ce côté, décidés qu'ils étaient à ne point laisser pierre sur pierre de ces *glorieux* monuments. Mais le destin en décida autrement. Abdoul-Wahhab mourut.

Il fut remplacé en pouvoir par Abdoul-Aziz, son héritier présomptif, auquel succéda, à son tour, Séoud, qui prit le titre de chef des vrais croyants (*imam-ul-muslimine*), et non content de l'obéissance aveugle de la presque totalité des Arabes de Nedjd, il porta son zèle de conversion et son ardeur de conquête, dans les provinces limitrophes[1].

[1] Selon de Corancez, le fameux Ibn-Séoud n'appartenait pas à la famille de Abdoul-Wahhab; il était issu de la tribu Nabiaha, et contemporain du fils de ce dernier, Cheikh-Mohammed, qui conserva le titre de pontife, ou cheikh, tandis qu'Ibn-Séoud adopta celui de général des Wahhabis. Ces deux dignités restèrent depuis concentrées dans les deux familles. Séoud, fils aîné d'Abdoul-Aziz, entra à la Mecque, au commencement de la lune du ramadhan, l'an de l'hégire 1217 (le 25 décembre 1802). Son père, Abdoul-Aziz, avait pris la ville d'Imam-Husseïn, située à six lieues à l'est

Séoud avait pour règle de recommander à ses soldats, de ne faire jamais grâce à la propriété, ni au sang de leurs adversaires. « Aussitôt que vous vous emparez d'une place, disait-il, passez-en les habitants mâles au fil de l'épée. Pillez, faites du butin tout à votre aise, mais épargnez les femmes et ne portez aucune atteinte à leur pudeur; évitez même de les regarder en face. »

Le jour du combat, il faisait donner à chacun de ses soldats un écriteau, espèce de sauf-conduit pour l'autre monde. Cette lettre était adressée au trésorier du paradis (*khazini-behicht*) en personne. Enfermée dans une bourse suspendue au cou, elle accompagnait partout celui qui la portait. Ces soldats mouraient persuadés que leur âme, aussitôt après sa séparation du corps, entraît d'emblée au paradis, sans aucune espèce d'interrogatoire préalable[1].

La veuve et les orphelins du martyr, car c'est ainsi qu'on appelait le soldat tué sur le champ de bataille, restaient à la charge des survivants, et devenaient l'objet de soins vraiment paternels. L'on conçoit que des hommes de cette trempe, alléchés par un double appât, des richesses ici-bas et des joies

de Hilla, le 20 avril 1801. Deux cents chameaux portèrent à Darya les dépouilles du tombeau d'Ali, faites alors au profit du vainqueur. Séoud périt misérablement, le 12 novembre 1803, à Darya, assassiné par un dervish kurde. (Note du Traducteur.)

[1] Allusion aux anges Nakir et Munkir, préposés à l'enquête de chaque âme du musulman trépassé. Ils lui font répéter la formule de profession de foi, et, pour la moindre faute, ils lui infligent une impitoyable bastonnade. (Note du Traducteur.)

de béatitude éternelle là-haut, s'élançaient au combat, le cœur fort et l'âme pleine de confiance dans un meilleur avenir. Vainqueurs, ils avaient leur quote part du butin; tués, ils allaient tout droit au paradis, grâce à la vertu magique du sauf-conduit dont ils étaient pourvus.

Pendant plusieurs années consécutives, les habitants de Nedjd, de Lakhsa, de Kotéif, de même que d'autres contrées du continent arabe, jusqu'à la distance de quatre fersekhs de Bassora, les environs d'Oman et les Béni-Otba[1] passèrent successivement sous la domination des Wahhabis. Tout ce qui survécut au meurtre, à la captivité, au pillage, accepta la religion de Séoud. Rien n'égala sa puissance ni son bonheur, jusqu'à l'an 1232 de l'hégire où Mohammed Aly Pacha, gouverneur de Bagdad, vint, à la tête d'une armée, assiéger Darya[2]. Séoud fut tué, son fils Abdoullah fait prisonnier, et la ville ruinée de fond en comble[3].

[1] Probablement identiques avec les Atoubs de l'histoire de M. de Corancèz, tribu puissante dans le Yémen. (Note du Traducteur.)

[2] Pour les détails, voir l'Histoire de l'Égypte, par Mengin. Paris, 1823, deux vol.

[3] Séoud n'a jamais été fait prisonnier, ni même battu par les troupes de Méhémet Ali. Il est mort, chez lui, au mois de mai 1814, à la suite d'une fièvre. (Burckhardt, *Notes on the Bedouins and Wahhabis*, II, p. 287.) Huit mois après, eut lieu la fameuse bataille de Byssel, où l'armée turque, commandée en personne par le vice-roi d'Égypte actuel, porta un coup mortel à la puissance des Wahhabis, dont ils ne se sont plus relevés. Darya fut prise en 1817, au mois de juin, par les troupes égyptiennes, conduites par Ibrahim-Pacha, et le malheureux Abdoullah fut décapité à Constantinople au mois de novembre.

A partir de cette époque, la puissance des Wahhabis commença à faiblir. Le fils d'Abdoullah, surnommé *Chéikhi Turki*, et le fils de ce dernier, Sahl, eurent beau s'épuiser en efforts impuissants. Le prestige de l'ancien pouvoir de ces sectaires hardis fut à jamais rompu. On en voit encore quelques débris persécutés et punis de mort partout où ils osent lever la tête.

Je fis connaissance d'un Wahhabi à bord du vaisseau qui me transporta de Perse aux Indes. Il me permit de copier un mémoire (RESSALÊ) écrit par Abdoul-Wahhab lui-même, fort en vogue parmi les Wahhabis et je le donne ici comme pouvant aider à faire connaître exactement leur croyance[1].

رسالهٔ وهّابیه

عبد الوهّاب که موٌسّس اساس مذهب وهّابی بوده
مردم درعیه من اعمال نجد است در اماثل واقران خویش
بذهن وذکا معروف وبعقل وکیاست موصوف بود وجودی
بافراط داشت که بهرچه دسترس او بود باتباع وانصار
خود بذل وایثار مینمود بعد از انکه در وطن پارهٔ از علوم
عربی وقدری از فقه حنفی خوانده مسافرت باصفهان

[1] Il est curieux de comparer ce mémoire avec le catéchisme des Wahhabis, rédigé par Séoud, et traduit par Burckhardt (*Notes on the Bedouins and Wahabys.* London 1831, vol. II, p. 363).

ودرآن یونانکده از فضلای نامدار وحکمای عالیمقدار استفادهٔ حکمیات نموده بر مسایل حکمی که مدخص (1) اقدام عوام کالانعام اند فی الجمله بصیرتی بهمرسانده عود بوطن در سنهٔ ۱۱۷۱ بایك دوسال پس وپیش که ضبط آن دُرُسْت معلوم نیست مدّعی این ملّة گردید وطریقهٔ او حنیفی ودر اصول مقلّد امام اعظم ابو حنیفه ودر فروع برای خود عمل مینمود وبالاخره در بعض اصول نیز گردن از قلادهٔ تقلید امام معظّم بر آورده مستقلانه آنچه برای او مستحسن آمدی گفتی ومردمرا بدان دعوت کردی از آنجمله جمیع فرق اسلامی ویهود ونصاری وسایر اصناف انامرا مشرك وکافر در زمرهٔ عبدهٔ اصنام محسوب داشتی وبدین گونه اقامه دلیل کردی که مسلمانان تعظیم وتوقیری که بقبر مطهّر سید رُسُل علیه سلام وآن روضهٔ مقدّسه وقبور پر نور ایمّهٔ و بقاع منوّرهٔ اوصیا واولیا کنند ودر ضراعات وتوسّلات وانجاح مطالب دنیوی واُخروی بان اماکن که خود از سنگ وگل بنأ نهاده وبصاحبان قبور واموات متوسّل شوند ودر مقابل قبور بسجده روند وجبههٔ نیاز بخاك درآن آستانها سانند

[1] Le mot مدخص ne se trouve dans aucun de nos dictionnaires; ce qui rend obscur le sens de toute la période.

ودرحقيقت بُتْپرستی وعبارت از آنچه عبدهٔ اصنام
نیز صنم وآن هیکل مخصوص راخدا نگویند بلکه گویند
که آن قبله هست و بوساطت ایشان مستدعیات خور
را از درگاه باری مسئلت نمایند وچنین است حال یهود
ونصاری که درکلیساهای ومعابد تصویرات موسی وعیسی را
نصب وآنها را پرستش کنند وشفیع خود آورند وخدا
پرستی آنستکه که ذات واجب را سجده و پرستش
نمایند وباو جلّ شانه شریکی قرار ندهند بجملاً جمعی از
قبیلهٔ عوام اوام او متابعت اورا اختیار و در قُری نجد
صاحب آوازه واشتهار گردید ومدام تخریب قُبّهٔ رسول
انام ومراقد منوّرهٔ ایمّه کرام را وِرْدِ زبان ونصب عین
داشتی که در وقت فرصت وهنگام قدرت همه را خراب
وبا زمین یکسان نماید که اثری از اینها باقی نماند اجل
اورا فرصت نداده درگذشت وصیّ او عبد العزیز ولیعهد
او شد وبعد از عبد الغزیز سعود خلیفه وجانشین او
شد وهم خود را امام المسلمین گذاشته بمردم نجد اکتفا
نکرده بُلدان دوردست را بآن طریقه کوشید وباتباع
واُمّت وتبعهٔ خویش اموال ودمای جمیع فرق رامباح
وفرمان داد که درهر شهر ودیار یکه درآیند مردانشرا
عرضهٔ تیغ تیز واموال را بغارت برند امّا بزنان وناموس

مَرْدُمْ دست نزنند ونگاه نکنند وبهریك از مجاهدین
در وقت محاربه براتی بنام خازن بهشت دهد درگردن
کیسه وار آویزند که بعد از مفارقت روح بلا فاصله
بی سؤال به بهشت درآید ودر دُنّیا بعد از او متکفّل اولاد
وعیال او شود وایشان نیز بطمع مال وبهشت قوی دل
باطمنان تمام قدم در معرکهٔ رزم گذارند چه اگر فتح
کنند غنیمت بدست آورند واگر کُشته شوند بوسیلهٔ براتی
که دارند یکسر به بهشت روند ودر سنوات قبل در
نواح نجد ولحسا وقطیف وبیشتری از برّعرب تاچهار فرسخی
بصره ونزدیك عمان وبر بنی عتبه مستولی شده بعد قتل
واسر وتاراج مردم بدین او ایمان وطریقهٔ اورا اذان
کردند وصیّت شوکت واقتدار او در اقطار عالم بیحدّ
تا که در سال ۱۲۳۲ جناب محمّد علی پاشا قوشون برسر دریعه
کشید خود آن مقتول و پسر او عبد الله اسیر و
دستگیر گشته آن شهررا خراب وضعفی تمام در امر مذهب
وهّابی راه یافت که از آن بعد شیخ ترکی پسر او و بعد
سهل پسر شیخ ترکی چندان اقتداری در آنصفحات
بهم نرسانیدند مگر معدودی که بکشتن آنها عمل
مینمایند در سفر یکه وقایع نگار بهندوستان میرفت
رسالهٔ که عبد الوهّاب در فتوی واعتقاد مرقوم داشته

در نزد یکی از متابعین آن مذهب که در کشتی همراه
من بود یافتم و سوادی از آن رساله بر داشتم که لفظ
بلفظ این است (۱)

اعلم رحمکم الله انّ الحنیف ملّة ابراهیم ان تعبد الله
مخلصًا له الدّین وبذلك امر الله جمیع النّاس وخلقهم
له کما قال الله تعالی وما خلقتُ الجنّ والأنس الّا لیعبدون
فاذا عرفت انّ الله خلق العباد للعبادة واعلم انّ العبادة
لا تسمّی عبادة الّا مع التّوحید کما انّ الصلوة لا تسمّی
صلوة الّا مع الطّهارة فاذا دخل الشرك فی العبادة فسدَتْ
کالحدث اذا دخل فی الطهارة کما قال الله تعالی ما کان
للمشرکین ان یعمروا مساجد الله شاهدین علی
انفسهم بالکفر اولآئك حبطتْ اعمالهم وفی النّارهم خالدون
فمن دعی غیرِ الله طالبه منا لأما لا یقدر علیه الّا الله
من جلب خیرٍ او دفع ضررٍ فقد اشرك فی العبادة کما قال
الله تعالی ومن اضلّ ممّن یدعوا من دون الله من لا
یستجب له الی یوم القیمة وهم عن دعایهم غافلون واذا
حشر النّاس کانوا له اعداءً وکانوا بعبادتهم کافرین وقال
الله تعالی والذین یدعون من دونه ما یملکون من قطمیر
ان تدعوهم لا یسمعوا دعاءکم ولو سمعوا ما ستجبوا لکم .

[1] Ici s'arrête le récit persan de l'ambassadeur Mirza Mohammed Aly khan, et commence le texte arabe des Wahhabis.

ويوم القيمة يكفرون بشرككم ولا ينبّئك مثل خبير فاخبر
تبارك الله تعالى ان دعاء غير الله شرك فمن قال يا رسول
الله او يابن عباس واو يا عبد القادر زاعمًا انّه بان حاجته
الى الله و شفيعه عنده و وسيلته ايليه وهو المشرك الّذى
يهدر دمه وماله الّا ان يتوب من ذلك وكذلك الذين
يخلصون بغير الله او توكّل على غير الله او رجاء غير الله
او خاف خوف الشرّ من غير الله او التجاء الى غير الله او
استعان بغير الله فيما لا يقدر عليه الّا الله وهو ايضًا مشرك
و ما ذكرنا من انواع الشرك وهو الّذى قال الله تعالى فيه
ان الله لا يغفر ان يشرك به ويغفر ما دون ذلك لمن
يشأ وهو الّذى قاتل رسول الله مشرك الرّب و امرهم
باخلاص العبادة كلّها الله تعالى و يصحّ ذلك بمعرفة اربعة
قواعد ذكره الله تعالى فى كتابه اوّلها ان تعلم انّ الكفّار
الذين قاتلهم رسول الله يقرّون انّ الله هو الخالق الرزّاق
الحىّ المميت المدبّر بجميع الامور والدليل على ذلك قوله
تعالى قُل من يرزقكم من السّماء والارض أمّن يملك بسمع
والابصار و من يخرج الحىّ من الميّت ويخرج الميّت من الحىّ
و من يدبّر الأمر فسيقلون الله فقل افلا تتّقون قل من
ربّ السموات السبع وربّ العرش العظيم سيقولون الله قل
افلا تتّقون قل من بيده ملكوت كلّ شئ وهو يجير ولا يجار

عليه ان كنتم تعلمون سيقولون للهِ قل فانّى تسحرون اذا عرفت هذه القاعدة واشكل عليك فاعلم انّهم بهذا اقرّوا وثمّ توجّهوا الى غير اللّه يدعونه من دون اللّه واذا عرفت هذا فاعرفْ القاعدة الثانية وهى انّهم يقولون ما ترجون اليهم الّا لطلب الشفاعة عند اللّه نريدُ من اللّه لا منهم ولاكن بشفاعتهم و الدليل على ذلك قول اللّه تعالى ويعبدون من دون اللّه ما لا يضرّهم ولا ينفعهم يقولون هؤلآء شفعاونا عند اللّه قل أَتنبّئُون اللّه بما لا تعلم فى السّموات ولا فى الارض سبحانه وتعالى عمّا يشركون و قال اللّه تعالى والذين اتخذوا من دونه اولياء ما نعبدهم الّا ليقربّونا الى اللّه زلفى انّ اللّه يحكم بينهم فيما هم فيه يختلفون انّ اللّه لا يهدى من هو كاذب كفّار و اذا عرفتَ هذا فاعرف القاعدة الثالثة وهى انّ منهم من طلب الشفاعة من الاصنام و منهم من تبرّء من الاصنام وتعلّق على الصالحين مثل عيسى وأُمّه و الملايكه والدليل على ذلك قوله تعالى أُولآئِك الذين يدعون يبتغون الى ربّهم الوسيلة ايّهم اقرب ويرجون رحمته ويخافون عذابه وانّ عذاب ربّك كان محذورًا و رسول اللّه لم يفرق بين من عبد الاصنام وبين من عبد صالحين بل كفر الكلّ وقاتلهم حتّى الدين كلّه للّه واذا عرفت هذه واعرف القاعدة

الرابعة و هى انّهم يخلصون الله فى الشدايد وينسوْن ما يشركون والدليل قال الله تعالى فاذا ركبوا فى الفلك دعوا الله مخلصين له الدّينَ فلمّا نجاهم الى البرّ اذا هم يشركون واهل زماننا يخلصون الدّعاء فى الشدايد بغير الله واذا عرفت هذه و اعرف القاعدة الخامسة و هى انّ المشركين فى الزمان النبىّ اخفّ شركاً من عقلاء مشركين زماننا لانّ اوليٓك يخلصون الله فى الشدايد وهؤلاء يدعون مشايخهم فى الشدايد هم و الرخاء و الله اعلم بالصّواب

تمت

TRADUCTION DU TEXTE ARABE.

Sache, et que Dieu te bénisse, que le culte professé par Hanifa est le seul orthodoxe et identique avec celui d'Abraham. Il consiste à servir Dieu par une religion pure, telle que Dieu la prescrivit aux hommes, en les créant uniquement pour elle. Dieu le Très-Haut en parle lui-même en ces termes : « Je n'ai créé les hommes et les génies qu'afin qu'ils me servent. » (*Koran*, LI, 56).

Après que tu auras appris que Dieu a créé ses serviteurs dans le but de se faire servir par eux, sache aussi que ce service ou cette dévotion, ne s'appelle ainsi que parce qu'elle doit avoir pour objet Dieu seul et unique ; de même que la prière ne se nomme prière, que parce qu'elle doit être accompagnée des purifications prescrites par la loi. Tout alliage hétérogène en détruit la pureté primitive. Un atome de souillure quelconque, introduit dans de l'eau ou dans du sable dont on se purifie, suffirait pour annéantir tout ce qu'il y a de méritoire dans cet acte. A plus forte raison, vouloir associer

quelqu'un à Dieu, c'est-à-dire faire participer celui-là au culte, dont nous ne sommes redevables qu'à celui-ci, serait méconnaître étrangement ce culte, en le marquant au sceau de l'idolâtrie.

Dieu le Très-Haut en parle lui-même en ces termes : « Les idolâtres n'ont aucun droit de visiter les temples de Dieu, eux qui témoignent eux-mêmes de leur incrédulité. Leurs œuvres deviendront nulles, et ils demeureront éternellement dans le feu. » (*Koran*, IX, 17). Ceux qui, dans leurs prières, s'adressent à quelqu'un en dehors de Dieu, dans le but de se faire donner par eux ce que Dieu seul peut accorder, soit pour obtenir un bien ou se préserver d'un mal, ceux-là font entrer, dans leurs prières, le levain de l'idolâtrie, et les rendent stériles d'effet.

Dieu le Très-Haut s'exprime ainsi à ce sujet : « Y a-t-il un être plus égaré, dit-il, que celui qui invoque, en même temps que Dieu, une divinité qui ne lui répondra mot jusqu'au jour de la résurrection ? C'est que ces dieux ne font pas attention à leur appel » (*Koran*, XLVI, 4). Bien au contraire, le jour de la résurrection étant venu, ils deviendront leurs ennemis et les traiteront d'infidèles pour avoir servi d'autres que Dieu.

Dieu le Très-Haut en parle en ces termes : « Ceux que vous invoquez en dehors de Dieu, ne disposent pas même de la pellicule qui enveloppe le noyau de la datte. Si vous les appelez, ils n'entendront point; s'ils entendaient vos cris, ils ne sauraient vous exaucer. Au jour de la résurrection, ils désavoueront votre alliance. Et qui peut instruire, si ce n'est celui qui est instruit ? » (*Koran*, XXXV, 14, 15.)

Sache donc, et que Dieu te bénisse, que toute espèce de dévotion, adressée à d'autres qu'à Dieu, est une idolâtrie. Celui qui prierait en disant : « Ô toi prophète de Dieu ! Ô Ibn Abbas ! Ô Abdoul Kadyr ! etc. » avec la persuasion que les âmes de ces bienheureux peuvent obtenir de Dieu ce dont le suppliant a besoin, qu'ils peuvent le protéger, ou intervenir en sa faveur près sa majesté divine; celui-là, dis-je, est un idolâtre dans la plus large acception du mot; c'est-à-dire

qu'on peut impunément verser son sang et s'approprier tout ce qu'il possède, s'il ne se repent pas d'avoir commis une pareille atrocité. Ceci s'applique également à tous ceux qui dévouent leur âme au service d'un objet étranger à Dieu, qui s'appuient sur un autre que Dieu, qui espèrent en un autre que Dieu, qui redoutent secrètement le courroux d'une puissance autre que celle de Dieu, qui invoquent une autre assistance que celle de Dieu, dans les choses dont Dieu seul est le maître; tous ceux-là sont autant d'idolâtres!

Un passage du Koran vient à l'appui de ce que nous venons de rapporter, au sujet de différentes espèces d'idolâtries. Dieu le Très-Haut y dit : « Vous les avez vus, ces hommes, comme ils cherchent à se justifier de leur idolâtrie; mais Dieu ne justifiera que ceux qu'il voudra. » (*Koran*, IV, 52.)

C'étaient des idolâtres semblables que le prophète de Dieu persécutait en les combattant tous, nonobstant les nuances de leurs cultes respectifs. On peut les classer en quatre catégories distinctes, car Dieu en fait mention dans son livre.

A la première catégorie appartiennent les infidèles auxquels le prophète de Dieu faisait la guerre. Ils reconnaissent que Dieu est le créateur du monde créé, qu'il pourvoit à la nourriture de ses créatures, qu'il donne la vie à ce qui est mort, et que, dans sa sagesse, il embrasse et régit tous les événements. Comme preuve, nous citerons ces paroles du Très-Haut : « Dis-leur : Qui est-ce qui vous fournit de la nourriture au ciel et sur la terre ? Qui est-ce qui produit l'être vivant, de l'être mort? Qui est-ce qui gouverne? Ils répondront : C'est Dieu. Dis-leur : Pourquoi donc ne le craignez-vous pas? (*Koran*, X, 32.) Dis-leur : Qui est-ce qui est souverain de sept cieux, souverain du grand ARCH? Ils vous répondront : C'est Dieu. Dis-leur : Qui est-ce qui tient le pouvoir suprême de toutes les choses? Qui protége et n'a jamais besoin d'être protégé? Dites-le, si vous le savez; ils répondront : C'est Dieu. » (*Koran*, XXIII, 90.)

Les idolâtres de cette catégorie sont d'autant plus difficiles

à démêler, que, sous les dehors des principes aussi orthodoxes en apparence, ils ne manquent point d'avoir recours aux divinités de leur choix, et leur adressent des prières et des invocations auxquelles Dieu seul a droit.

Passons à la deuxième catégorie. Les idolâtres qui y appartiennent, prétendent qu'ils ne s'adressent aux puissances intermédiaires qu'afin qu'elles intercèdent en leur faveur auprès de Dieu. « Ce que nous voulons, disent-ils, nous le voulons de Dieu, et non pas d'elles. Nous ne leur demandons que l'entremise de leurs bons offices. » Le Koran fournit une preuve contre eux. Dieu le Très-Haut y dit : « A côté de Dieu, ils adorent les divinités qui ne leur profitent ni ne leur nuisent, et ils disent : Voici nos intercesseurs auprès de Dieu. Dites-leur : Ferez-vous connaître à Dieu quelque chose qu'il ne connaisse pas, aux cieux et sur la terre ? Par sa gloire, non ; il est trop élevé pour qu'on lui associe d'autres divinités. » (*Koran*, x, 19.)

Ailleurs, nous y retrouvons ces paroles de Dieu : « Quant à ceux qui prennent d'autres saints que Dieu, en disant : Nous ne les adorons qu'afin qu'ils nous rapprochent de Dieu, Dieu prononcera sur l'objet de leur dispute. » (*Koran*, xxxix, 4.) Certes, Dieu ne dirige point les menteurs ni les infidèles.

Quand tu auras appris ce que sont les idolâtres de la deuxième catégorie, apprends aussi ce qu'est la troisième. Elle comprend ceux qui se choisissent une idole pour leur patron, ou bien ceux qui, en renonçant au culte des idoles, s'attachent à un saint comme Jésus ou sa mère, et se mettent sous la protection des anges gardiens. Comme preuve contre eux, nous citerons ces paroles de Dieu : « Ceux que vous invoquez, briguent la faveur d'un accès auprès de leur Seigneur, c'est à qui sera le plus près de lui. Ils attendent sa miséricorde et craignent son châtiment, car le châtiment du Seigneur est terrible. » (*Koran*, xvii, 59.)

Nous y voyons que le prophète de Dieu ne met aucune distinction entre l'esclave d'une idole et l'esclave de tel ou tel autre saint ; bien au contraire, il les traitait tous d'infidèles

et leur faisait la guerre afin de consolider la religion de Dieu sur des bases inébranlables.

Quand tu auras appris la troisième catégorie des idolâtres, il faut encore en connaître la quatrième. Ceux-ci vouent un culte sincère à Dieu, toutes les fois qu'il leur arrive un malheur, et n'oublient le culte de leurs dieux que quand ils sont en proie à l'affliction. Dieu le Très-Haut en parle ainsi dans son livre : « Montés sur un vaisseau, ils invoquent le nom de Dieu, lui vouant un culte pur et sincère ; mais quand il les a rendus sains et saufs à la terre ferme, les voilà qu'ils lui associent d'autres dieux. » (*Koran*, XXIX, 65.)

Dans le siècle où nous vivons, je pourrais citer maints exemples d'une hérésie plus hardie encore. Les idolâtres, nos contemporains, prient et invoquent des divinités subalternes, même dans la détresse. Les idolâtres du temps de notre prophète sont moins coupables que ces prétendus dévots. Ceux-là du moins avaient recours à Dieu, lors de l'arrivée d'un sinistre ; tandis que ceux-ci, soit dans le bonheur ou le malheur, n'espèrent qu'en l'assistance de leurs patrons, autres qu'Allah, et ne s'adressent qu'à eux.

Grave bien dans ta mémoire tout ce que tu viens d'apprendre, et tu feras une œuvre méritoire. Il n'y a que Dieu qui sache tout.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

ADDITIONS

Au Mémoire de M. QUATREMÈRE sur le goût des livres chez les Orientaux.

M. Quatremère a donné dans un mémoire inséré dans le VI[e] volume de la III[e] série du Journal asiatique, des notices curieuses sur quarante bibliothèques asiatiques; je me permets d'ajouter, comme suite à ce mémoire, quelques renseignements sur une vingtaine de bibliothèques arabes, dont M. Quatremère n'a pas fait mention. Je les classerai dans l'ordre chronologique de leur fondation ou de leur destruction, et je commencerai par celle du calife Mamoun, pour lequel les trois savants fils de l'astronome et médecin Jean, fils de Meseweih, achetaient partout des livres[1]. La garde de cette bibliothèque était confiée à des savants distingués[2].

La bibliothèque des Samanides, conservée à Isfahan, était nommée *le Dépôt de la sagesse*[3]. Le grand

[1] *Hadji-Khalfa,* Fluegel, III, p. 95.
[2] *Fihrist.*
[3] *Hadji-Khalfa,* Fluegel, III, p. 99.

philosophe et médecin Ibn-Sina, c'est-à-dire Avicenne, nommé vizir et préfet de cette bibliothèque, fut accusé par ses ennemis d'y avoir mis le feu, pour faire passer pour siennes toutes les idées qu'il y avait puisées. Comme d'autres biographes d'Ibn-Sina racontent le même fait de la bibliothèque de *Bokhara*, ce récit prouve, sinon le double incendie, du moins l'existence d'une grande bibliothèque à *Bokhara*. Il serait difficile de croire qu'un pareil établissement scientifique ait pu manquer dans la ville de *Bokhara*, dont le nom même signifiait *assemblée de sciences* ou *de savants*[1]. Le nom de *Bokhara* se retrouve dans le *Bocareis* d'Ulphilas, et veut dire un homme de livres, c'est-à-dire un savant[2].

Abou-Mansour-Behram (mort l'an 366), vizir du roi Abou-Calendger, fonda la bibliothèque de Firouzabad, au nombre de sept mille volumes[3]. A la fin du même siècle de l'hégire, s'assemblaient au Caire, dans la bibliothèque du château, les savants pour y disputer[4].

Il existait au Caire, outre la grande bibliothèque des califes Fatimites, une autre au *Dar-ol-ilm* (maison de la science), c'est-à-dire à la plus ancienne université du monde, fondée, plus d'un siècle avant celle de Bologne, le 24 mai 1005.

[1] Mirkhond, selon le *Ferheng chououri* (I, fol. 210), assemblée des sciences.

[2] Zahn, Ulfilas, *Glossaire*, p. 89, *Bokareis*, un savant.

[3] Aboulféda, III, p. 117.

[4] Ibn-Khallikan.

Makrizi donne les détails des sommes assignées pour les salaires des gardes et des bibliothécaires[1]. Toutes les bibliothèques particulières de la ville furent réunies dans celle de la nouvelle université, et il était permis à chacun d'y lire et de copier des livres.

Ibn-Khalef, seigneur du Djouzdjan, conserva dans sa bibliothèque le plus grand et le plus célèbre commentaire du Coran, en cent volumes, qui fut déposé à la mosquée Chabouni, à Nichapour, et transporté de là à Isfahan, dans la bibliothèque de la famille Khodjend, où Otbi, l'historien éloquent de Mahmoud le Ghaznewide, le vit encore au commencement du ve siècle de l'hégire[2].

En même temps, le savant vizir Ahmed, fils de Yousouf el-Menazi (mort l'an 437), fonda deux bibliothèques : l'une à la mosquée de Miafarakain, et l'autre à la mosquée de la ville d'Amid (*Edessa*); toutes les deux riches en livres, d'après le témoignage d'Abou'lféda, qui atteste leur conservation presque trois siècles plus tard[3].

Trois ans avant la chute de Bagdad, où les bibliothèques fondées par différents califes périrent dans les flammes ou dans les flots du Tigre, la grande bibliothèque d'Alamont, renfermant, pour la

[1] Makrizi, à l'article *Dar-ol-ilm*, et, d'après lui, dans le *Gemaeldesaal* (Darmstadt, 1837), III, p. 235.

[2] *Yemini*, et, d'après cet ouvrage, dans le *Gemaeldesaal*, IV, p. 126.

[3] Aboulféda, III, p. 125.

plupart, des ouvrages philosophiques, fut livrée aux flammes; et le grand astronome et philosophe Nassireddin de Tous fut accusé, comme jadis le grand philosophe médecin Ibn-Sina, d'avoir commandé cet incendie, moins pour détruire toutes les sources de la doctrine pernicieuse des Assasins, que pour accumuler sur sa tête tous les trésors de la philosophie.

La medressée *Zahiyriet*, fondée en 662 (1263), par Melik ez-zahir el-Bandocdari, pour tous les quatre rites orthodoxes, comme, avant lui, en 639, par le roi Ssalih, et, avant celui-ci, par le calife Mostanssir, à Bagdad, fut dotée d'une riche bibliothèque [1], contenant les ouvrages classiques auxquels les Arabes donnent le nom *Ammehat ol kotoub*, c'est-à-dire mères des livres, comme ils appellent le Coran *Amm ol-kitab*, la mère de l'écriture, c'est-à-dire des écritures saintes.

Le sultan des mamloucs Baharites, fondateur de la medressée *Manssouryée*, y fonda une nombreuse bibliothèque [2]. A la medressée *Nassireyée*, commencée par le sultan Zeineddin Ketbougha, et terminée par le sultan Kilawoun, la soif de science des étudiants fut désaltérée par une riche bibliothèque [3].

La fille du sultan Nassir Kilawoun, épouse de l'émir Melektemir-el-Hidjazi, fonda, dans le voisi-

[1] Makrizi, dans le chapitre des medressées. — [2] *Id. ibid.* — [3] *Id. ibid.*

nage de son palais, la medressée *Hidjaziyée*, contenant une bibliothèque et une école pour des orphelins, qui y furent nourris, logés et instruits[1].

La medressée *Mengoutimouryée*, fondée en 698 (1298), par le naïb es-salthanet (premier ministre), l'émir *Seifeddin* Mengoutimour, fut pourvue de deux chaires pour les deux rites meleki et hanefi, et d'une bibliothèque[2].

Un autre émir, *Seifeddin* emir-ol-hadj, eut le même soin pour les docteurs du rite chafiite, en fondant pour eux la medressée *Melikyée*, avec une bibliothèque fort considérable[3].

L'émir eunuque Bechir, grand maître de la garde-robe, fonda, en 761 (1359), hors le Caire, la medressée *Bechiryée*, avec une bibliothèque dont les livres n'étaient point gardés, comme les beautés du harem, par des eunuques jaloux[4].

Seifeddin *Oldjai* bâtit, hors la porte Zouweilé, la medressée qui porte son nom, avec une chaire pour les docteurs du rite hanefite, une autre pour le rite chafiite, un prône pour le khouthbet, et une bibliothèque, en 768 (1366)[5].

L'an 785 (1383), la medressée *Subikiyée*, fondée par le chef des eunuques Sabiheddin Miskal-el-enouki, fut dotée d'une bibliothèque.

La bibliothèque de la medressée *Mahmoudyée*, fondée par le grand maître émir Djamaleddin Mah-

[1] Makrizi, au chapitre des medressées. — [2] *Id. ibid.* — [3] *Id. ibid.* — [4] *Id. ibid.* — [5] *Id. ibid.*

moud, est mentionnée par Makrisi, avec les plus grands éloges pour la bonne conservation des livres, qui ne furent point prêtés en ville. L'année de sa fondation est 797 (1394)[1].

Pour la medressée fondée en 810 (1407), par l'émir Djemaleddin, le grand maître, dans la plaine de la Porte de la fête, les livres ne furent payés que six cents ducats, quoiqu'ils valussent dix fois autant. On trouve dans cette bibliothèque deux grands Corans, chacun de la largeur de quatre ou cinq empans, l'un de la main de *Becowab*, l'autre de la main de *Yakout*, les deux plus célèbres calligraphes; tous les autres sont aussi de belle écriture, reliés en cuir ou en soie. Les livres formaient dix charges de chameaux. Dans chaque volume était inscrite l'attestation que ce livre appartenait au wakf de la medressée[2].

Abou Youssouf Yacoub, le grand prince de la dynastie des Beni-Merine, fut le fondateur d'une medressée à Fez, à laquelle il envoya treize fardeaux de livres qu'il avait achetés en Espagne[3].

Il suffit ici d'avoir donné cette notice des bibliothèques arabes; car, pour les quarante bibliothèques de Constantinople, elles ont été signalées dans le IXe volume de l'Histoire de l'empire ottoman; mais il ne sera peut-être pas superflu d'ajouter ici

[1] Makrizi, au chapitre des medressées.

[2] *Id. ibid.*

[3] Fr. José de Santo Antonio Moura : *Historia dos soberanos Mohametanos.* Lisboa, 1828, p. 406.

encore quelques observations sur la destruction des bibliothèques arabes, parce que, pour l'histoire de la littérature arabe, les incendies et les autres événements destructifs des bibliothèques ne sont pas moins importants que les époques de leur fondation.

Des historiens et des orientalistes modernes marchant sur la trace de Gibbon, en n'ajoutant pas foi à l'incendie des restes de la bibliothèque d'Alexandrie, ordonné par Omar, se sont constitués ses défenseurs. Pour épouser leur opinion, il faudrait de deux choses l'une : ou que cet incendie avéré par l'un des historiens les plus authentiques eût été contredit par d'autres, ou bien qu'il fût tout à fait hors des principes de l'islam et du caractère personnel d'Omar. Or il n'en est rien de ces deux points, et toutes les réflexions de la critique ne viennent que confirmer le fait raconté par Aboulfaradge. Non-seulement l'incendie des restes de la grande bibliothèque d'Alexandrie n'est contesté par aucun historien arabe connu, mais il est, au contraire, confirmé, comme avéré par le plus grand critique en fait d'histoire, le plus grand encyclopédiste et le plus grand bibliographe des Arabes. Ibn-Khaldoun, le plus grand critique que la littérature arabe possède parmi ses historiens, parle expressément de la destruction des livres par le feu et par l'eau. Il dit qu'Omar, consulté par son capitaine Sad-Abouwakâss, s'il devait conserver les livres des infidèles et les faire traduire, lui ordonna de les jeter

dans le feu ou dans l'eau. Éboulkhair-Faséhkeuprizade, dont le nom, comme encyclopédiste, n'a pas un moindre retentissement en Asie que celui de d'Alembert en Europe, dit la même chose; et Hadji-Khalfa, le plus grand bibliographe, et d'ailleurs historien lui-même, répète le même fait d'après ces deux grandes autorités. Quelle raison ces trois grands savants, critiques, historiens, bons musulmans, auraient-ils eue de mentionner cet incendie comme un fait incontestable, s'il ne l'était pas? N'auraient-ils pas préféré justifier Omar de la barbarie qui lui aurait été imputée à tort, s'ils avaient eu la moindre raison d'en douter? Le témoignage de l'histoire est, au contraire, confirmé par le caractère personnel d'Omar.

Observateur rigide du Coran et des commandements du prophète, le second calife était l'ennemi déclaré des poëtes et des lettrés; il défendit de parler dans les provinces conquises d'autre langue que l'arabe, et assura, par cette défense, à sa langue maternelle l'empire sur les pays conquis. Il y aurait encore quelque chance de faire prévaloir les doutes qu'on a soulevés si de pareils incendies de livres ne se fussent jamais répétés dans l'histoire de l'islam. On pourrait tenter alors, avec quelque probabilité de succès, de discréditer l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie comme un fait unique dans l'histoire de l'islam, et tout à fait contraire à son esprit; mais l'histoire des six premiers siècles de l'hégire est là pour attester autant d'auto-da-fés

de livres, ordonnés par les moslims eux-mêmes et non pas par des ennemis infidèles, comme les croisés, qui ont brûlé la magnifique bibliothèque de Tripolis; les Ghouzzes, qui ont incendié celle de Nischapour; les Mongols, qui ont jeté les trésors littéraires de Bagdad dans le Tigre; les Berbères, qui les ont détruits en Afrique. Nous allons citer ces incendies dans l'ordre de leurs dates.

L'an 279 de l'hégire, les astronomes et les conteurs furent exilés de Bagdad, comme le furent autrefois de Rome, sous les empereurs, les astrologues et les mathématiciens. Le commerce des livres de philosophie fut interdit, mais on ne dit pas qu'ils furent brûlés [1].

L'an 420, Mahmoud, le sultan de Ghazna, fit brûler, au pied des potences, les livres des Batiniens, formant la charge de cinquante chameaux [2].

Sous le calife Fatimite Mostansser, vers l'an 483, des livres expédiés par le vézir Aboulfaradge-el-Maghrebi furent enlevés en descendant le Nil, et brûlés sous le prétexte que les livres provenant du Caire contenaient des doctrines opposées à celles professées au Maghrib [3].

Dans la moitié du VI[e] siècle, l'an 545 ou 546 de l'hégire, un prince Ghouride, nommé *Djihansouz*, c'est-à-dire l'incendiaire du monde, livra aux flammes la grande bibliothèque de Ghazna, à laquelle la

[1] Hadji-Khalfa, *Tablettes chronologiques*, sous cette année.
[2] Mémoire de M. Quatremère.
[3] *Ibid.*

grande bibliothèque d'Isfahan, enlevée par l'émir Ghaznevide-Abou-Sehl, avait été incorporée [1].

En 553, Nazireddin, de Tous, le grand astronome et philosophe, fit livrer aux flammes la bibliothèque d'Alamout, soit pour détruire la doctrine des Ismaélites jusque dans ses sources, soit, comme quelques historiens l'en ont accusé, pour concentrer exclusivement dans sa tête toutes les idées des anciens philosophes [2].

En 555, on brûla à Bagdad, par ordre du calife Mostansser, tous les ouvrages philosophiques de la bibliothèque d'un juge, nommément les ouvrages philosophiques d'Ibn-Sina, et les cinquante traités philosophiques des frères de la Pureté, première réunion académique qui devança d'un demi-siècle l'ouverture de la première université au Caire [3].

Au Maghribe, des princes de la dynastie des Morabithoun condamnèrent au feu les ouvrages du philosophe *Ghazali*. Leurs successeurs, les princes de la dynastie de *Mouwahidoun*, attribuèrent la chute de leurs prédécesseurs à ces auto-da-fés. Abd-ol-Moumin défendit rigoureusement de brûler les romans et les livres de contes [4]; mais cet ordre ne fut pas respecté par son successeur Yacoub, qui ordonna, en 588, de brûler des livres de jurisprudence [5].

[1] Mémoire de M. Quatremère.
[2] *Histoire des Assassins.*
[3] Mémoire de M. Quatremère.
[4] *Condé*, II, chap. XLIII.
[5] Hadji-Khalfa, *Tablettes chronologiques*, 588.

Tant de bibliothèques brûlées et détruites par des musulmans fanatiques ou passionnés, non pas dans les premiers temps de l'islam, où ses principes avaient encore toute l'âpreté de la jeunesse, suffiraient seuls pour accréditer l'incendie des restes de la bibliothèque d'Alexandrie, quand même ce fait, raconté par un grave historien, sans être contredit par aucun autre, n'eût pas été confirmé par les autorités historiques les plus graves.

L'amour du paradoxe a porté, dans les derniers temps, des littérateurs et des orientalistes, à se constituer les défenseurs d'Omar, comme aussi à fausser l'histoire en défendant Mahomet contre l'accusation de plus d'un assassinat approuvé et autorisé par lui. Ces attentats sont tous attestés par les sources les plus authentiques, dont j'ai réuni les témoignages dans la biographie de Mahomet, donnée dans le premier des six volumes du *Gémäldesaal*, c'est-à-dire dans ma Galerie de tableaux biographiques. Une femme juive, un vieillard séculaire, un poëte, furent victimes de ces missions d'assassins, provoquées par des exclamations comme, par exemple : Qui me délivrera de ce vilain? Allez au nom de Dieu! Que Dieu vous assiste! ou bien approuvées par des mots de Mahomet qui ont passé en proverbe, comme par exemple, lorsqu'il apprit l'assassinat d'Aboubaaz : *Deux chèvres ne se heurteront pas pour cela,* ou bien lorsqu'il ordonna le meurtre du poëte Aboul-Oza : *Le fidèle ne sera pas deux fois mordu* (par un serpent) *en embûche.* C'est le même esprit de paradoxe qui

engage les défenseurs d'Omar à contester l'incendie des restes de la bibliothèque d'Alexandrie, quoiqu'il ne soit point contesté par les musulmans eux-mêmes, et qu'il se trouve tout à fait d'accord avec les principes de l'islam et le caractère personnel d'Omar.

HAMMER PURGSTALL.

BIBLIOGRAPHIE.

SUPPLÉMENT
AU CATALOGUE DES OUVRAGES ORIENTAUX
RAPPORTÉS PAR M. CH. D'OCHOA.

La petite mais intéressante collection de manuscrits orientaux qui fait partie de la Bibliothèque de l'Arsenal, a été augmentée l'année dernière de plusieurs ouvrages provenant de la collection que M. d'Ochoa a rapportée de l'Inde. Malheureusement, ces manuscrits, pour la plupart, sont arrivés dans un état presque voisin d'une ruine totale. *Habent sua fata libelli.* Quoi qu'il en soit, donnés à la Bibliothèque de l'Arsenal par M. le ministre de l'instruction publique, ils ont été reçus avec reconnaissance par MM. les conservateurs, et, bientôt après, inscrits sur le catalogue des manuscrits étrangers et placés à leur rang dans la Bibliothèque. Nous croyons devoir aujourd'hui en indiquer succinctement le contenu.

N° 1. Petit traité sur divers points de jurisprudence civile et religieuse; in-12, demi-reliure, dos en veau. Ce manuscrit est en mauvais état. Le commencement manque. Dans une partie du volume, quelques notes marginales entre les lignes.

N° 2. Fragment d'un traité de jurisprudence avec commentaire; in-8°; ni commencement ni fin.

N° 3. Fragments de deux traités de religion et de morale; in-8°, manuscrit incomplet et délabré.

N° 4. كيمياى سعادت La Chimie, ou quintessence du bonheur, ouvrage moral et religieux où il est question de la vie spirituelle des sofis; in-8°, manuscrit persan. La fin manque. En mauvais état.

N° 5. كلستان شيخ سعدى Le Gulistân, c'est-à-dire *le parterre de roses*, par Saady, poëte et philosophe persan du XIII° siècle de notre ère; in-8°, demi-reliure, dos en veau. Bonne écriture, manuscrit avec encadrement.

N° 6. Quelques fragments du *Metsnévy* de Djélâl-Eddîn Roumy, poëte mystique du XIII° siècle de notre ère; in-8°, en fort mauvais état.

N° 7. Commentaire d'une partie du *Metsnévy;* in-8°, en très-mauvais état.

N° 8. Commentaire d'une partie du *Metsnévy;* in-fol. en mauvais état. La fin du volume manque.

N° 9. Le Dîvân, c'est-à-dire recueil de ghazels ou odes de Hâfiz, poëte persan célèbre du XIV° siècle de notre ère. Manuscrit en mauvais état et incomplet; in-8°.

N° 10. Le même Dîvân, in-8°, en mauvais état. Il manque quelques pages au commencement et à la fin.

N° 11. Les amours de Chîrîn et Khosrou, roman en vers de Nizâmy, poëte du XII° siècle de notre ère; in-4°; basane, édition lithographiée, 1249 de l'hégire (1833), 5 figures.

N° 12. Le Dîvân de Çâïb (صائب), poëte mystique du XVII° siècle de notre ère, sous Abbâs II; in-8°; le commencement manque.

Dans le nombre des livres orientaux que M. le ministre a bien voulu joindre au don des manuscrits, on distingue ceux qui suivent :

N° 1. *Borhâni Câti',* Dictionnaire persan, édition lithographiée, 1259 (de notre ère 1843), in-fol.

N° 2. *An account of the manners and customs of the modern Egyptians*, by Edward William Lane.

N° 3. *Pend-Nâmeh*, ou le Livre des conseils, édition et traduction de M. Silvestre de Sacy.

N° 4. *Grammar of the hindustani language*, by John Shakespear.

N° 5. Les œuvres de Wali, édition de M. Garcin de Tassy.

N° 6. Le *Pantcha-Tantra*, ou les cinq ruses, fables du brahme Vichnou-Sarma, etc. le tout traduit par M. l'abbé Dubois.

G. de L.

GESCHICHTE DER KHALIFER, ETC.

Histoire des khalifes, d'après des sources manuscrites, par le Dr Gust. Weil, bibliothécaire et professeur des langues orientales à Heidelberg. Second volume, contenant l'histoire des Abbasides jusqu'à la prise de Bagdad par les Boujides; 132-334 de l'hégire = 749-945 de l'ère chrétienne. Manheim, librairie de Bassermann; 1848, 698 pages in-8°.

Dans ce volume, qui contient l'histoire de l'empire musulman depuis la fondation de la dynastie des Abbasides jusqu'au moment où les Boujides s'emparèrent de la capitale et de la puissance temporelle, l'auteur a suivi à peu près le même plan qui l'avait guidé pour la composition du précédent. Après avoir étudié les principaux manuscrits des bibliothèques de Paris, de Leyde, de Gotha et de Berlin, qui traitent l'histoire de l'empire musulman, depuis la moitié du VIIIe jusqu'à la moitié du Xe siècle de l'ère chrétienne, et les avoir examinés selon les règles d'une saine critique, il a rassemblé dans le texte le résultat de ses recherches, et il en a rendu compte dans les notes qui l'accompagnent. Le texte arabe de Tabari lui a servi de guide principal jusqu'au règne de Mahdi; et c'est à cet auteur qu'il est redevable des révélations qu'on cherche en vain dans les chroniques postérieures, et qui jettent un nouveau jour sur les moyens pervers employés par les Abbasides pour parvenir au pouvoir. La correspondance du khalife Mansour avec Abou-Mouslim et avec l'Alide Mohammed Ibn-Hasan prouve que les Abbasides ont sacrifié à leur envie de régner, non-seulement la nationalité arabe, mais encore les principes fondamentaux de l'islamisme. Dans ce vo-

lume, on a aussi traité avec un soin particulier les guerres, ambassades et traités de paix entre la cour de Bagdad et celle de Constantinople, après avoir comparé les récits des chroniques byzantines avec ceux d'Ibn-al-Athir, d'Ibn-Khaldoun et d'autres. Ce dernier auteur consacre, à la fin de chaque règne, un chapitre particulier à la guerre avec les infidèles. L'histoire de la littérature arabe, qui, pendant les deux siècles qu'embrasse ce second volume, s'est développée d'une manière prodigieuse, a dû nécessairement entrer dans le cadre, puisqu'elle est intimement liée avec le changement de dynastie et le triomphe de l'élément persan qui l'a suivie, comme, d'un autre côté, les principes schiites et moutazélites des premiers khalifes abbasides ont exercé une grande influence sur l'étude de la philosophie et sur la théologie arabe.

Quoique l'histoire du khalifat de Bagdad forme l'objet principal de ce volume, l'auteur n'a cependant pas négligé celle des autres dynasties et principautés musulmanes qui se sont élevées à côté de lui, partout où elle est nécessaire à l'intelligence du tableau principal. Ainsi on trouvéra dans ce volume une histoire complète des Tahirides, Saffarides, Toulounides, Ikhschidides, Sadjites et Hamdanides, et une partie de celle des Samanides et Déilemites. Quant aux dynasties africaines, l'auteur ne s'en est occupé qu'autant qu'elles sont en rapport direct avec les événements relatifs à l'empire d'Orient. Ainsi il a donné l'histoire de la fondation des Édrisites et des Aghlabites, et de leurs premières conquêtes en Sicile, puis il les a abandonnés jusqu'à leur chute, qui rentre dans le cercle de son travail, puisqu'elle se rattache à la fondation de la dynastie des Fatimides et aux guerres qui s'en sont suivies en Sicile, en Égypte, et, plus tard, en Syrie. A l'aide de deux manuscrits de la bibliothèque de Gotha, il a été à même de fournir plusieurs faits nouveaux concernant les Karmates, les derniers Aglabites et le premier Fatimide; faits qui ont échappé à M. de Sacy, qui a traité cette partie de l'histoire dans son Histoire des Druzes.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu; la rédaction en est adoptée.

On lit une lettre de M. Dozon qui fait connaître que des circonstances l'empêchent de continuer à être membre de la Société. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

On entend le rapport fait par M. Burnouf, au nom de la commission littéraire, sur la demande de M. Troyer, relativement à l'impression de la suite de l'Histoire du Kachemire. Ce rapport est approuvé par le Conseil, qui invite la commission des fonds à lui faire un rapport sur la question de savoir si l'état des fonds permet l'impression de la suite de l'Histoire du Kachemire.

M. le Président fait connaître au Conseil que M. Reinhart Dozy a déjà précédemment adressé au Conseil une demande de souscription pour divers travaux relatifs à l'Histoire des Arabes d'Espagne. Le Conseil renvoie la demande de M. Reinhart Dozy à l'examen d'une commission formée de MM. Garcin de Tassy, Dulaurier, Defrémery.

On procède au renouvellement de la commission des impressions de la Société; le résultat du scrutin donne les noms de MM. Mohl, Garcin de Tassy et Julien.

Sont proposés et nommés membres de la société :

M. Dugat (Gustave);

M. Regnault, à Constantine;

M. Bullad (Antoni), élève de l'École des langues orientales.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Temple de Baal à Marseille, ou grande inscription phénicienne, découverte dans cette ville dans le courant de l'année 1845, expliquée et accompagnée d'observations critiques et historiques*, par M. l'abbé Bargés. Paris, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *De l'état présent des études sur le bouddhisme et de leur application*, par M. Nève. Gand, 1846, in-8°.

Par le même. *Établissement et destruction de la première mission chrétienne dans la Chine*, par M. Nève. Louvain, 1846, in-8°.

Par M. le ministre de la guerre. Plusieurs exemplaires du *Moubacher.*

Par l'éditeur. *Rgya tch'er rol pa*, ou *Développement des jeux, contenant l'histoire du bouddha Çakya-Mouni*, par M. Foucaux. Première partie. Texte tibétain. Paris, 1847, in-4°. (Imprimé à l'Imprimerie nationale.)

Par l'auteur. *An analytical digest on all the reported cases, divided in the supreme courts of judication in India*, by William Morley. Vol. I, p. 1, et vol. II. p. 1. Londres, 1847, in-8°.





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1848.

PROSODIE

DES LANGUES DE L'ORIENT MUSULMAN,

SPÉCIALEMENT DE L'ARABE, DU PERSAN, DU TURC ET DE L'HINDOUSTANI;

PAR M. GARCIN DE TASSY.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

SUR LES CHANGEMENTS DES PIEDS PRIMITIFS.

Voici actuellement la liste des changements dont sont susceptibles respectivement chacun des pieds primitifs, c'est-à-dire le catalogue complet de tous les pieds irréguliers.

I. فعولن *făūlūn*. Ce pied peut être affecté de sept irrégularités, à savoir :

1. Tasbig (voir n° 26), فعولان *făūlā-n.*
2. Cabz (voir n° 6), فعولُ *făūlŭ.*
3. Casr (voir n° 9), فعولْ *făū-l.*
4. Hazf (voir n° 2), فعل *făā-l* (pour فعو *făū*).
5. Salm ثلم (voir n° 31), فعْلن *fālūn* (pour عولن *ūlūn*).
6. Sarm ثرم (voir n° 31), فعْلُ *fālŭ* (pour عولُ *ūlŭ*).
7. Batr (voir n° 25), فعْ *fā*).

II. فاعلن *fāïlūn*. Ce pied peut aussi éprouver sept irrégularités, dont voici l'indication :

1. Izâla ou *tazyîl* (voir n° 27), فاعلان *fāïlā-n.*
2. Khabn (voir n° 4), فعلن *fǎïlūn.*
3. Cat قطع (voir n° 10), فعْلن *fālūn* (pour فاعل *fāïl*).
4. Hazaz (voir n° 22), فعْ *fā.*
5. Takhlî (voir n° 13), فعل *fǎāl.*
6. Tarfîl (voir n° 15), فاعلاتن *fāïlātūn.*
7. Khabn et izâla (voir n°s 4 et 27), فعلان *fǎïlā-n.*

III. مفاعيلن *mǎfāīlūn*. Ce pied admet les onze irrégularités que voici :

1. Tasbîg (voir n° 26), مفاعيلان *mǎfāīlā-n.*
2. Cabz (voir n° 6), مفاعلن *mǎfāïlūn.*
3. Kaff (voir n° 7) مفاعيلُ *mǎfāïlǔ.*
4. Casr (voir n° 9), مفاعيل *mǎfāī-l.*
5. Hazf (voir n° 21), فعولن *fǎūlūn* (pour مفاعي *mǎfāī*).
6. Hatm (voir n° 30), مفاعْ *mǎfā-a.*
7. Kharm (voir n° 31), مفعولن *māfūlūn* (pour فاعيلن *fāīlūn*).
8. Kharb (voir n° 31), مفعولُ *māfūlǔ* (pour فاعيلُ *fāīlǔ*).
9. Schatr (voir n° 31), فاعلن *fāïlūn.*
10. Zalal (voir n° 31), فاعْ *fā-a.*
11. Batr (voir n° 25), فعْ *fā.*

IV. فاعلاتن *fāïlātūn*. Ce pied compte dix irrégularités, savoir :

1. Tasbîg (voir n° 26), فاعليّان *fāïlīyā-n* (pour فاعلاتان *fāïlātā-n.*
2. Khabn (voir n° 4), فعلاتن *fǎïlātūn.*
3. Kaff (voir n° 7), فاعلاتُ *fāïlātǔ.*

4. Casr (voir n° 9), فاعلان *fāïlā-n* (pour فاعلات *fāïlā-t*).
5. Schakl (voir n° 20), فعِلاتُ *făïlātŭ*.
6. Hazf (voir n° 21), فاعلن *fāïlūn* (pour فاعلا *fāïlā*).
7. Taschîs (voir n° 8), مفعولن *māfūlūn* (pour فعْلاتن *fālā-tūn*.
8. Cat قطع (voir n° 10), فعِلن *fāïlūn* (pour فعِلا *fāïlā*).
9. Jahf (voir n° 12), فعْ *fā*.
10. Rab ربع (voir n° 11), فعلْ *fāāl*.

V. مستفعلن *mūstāfīlūn*. Ce pied admet les onze irrégularités suivantes :

1. Izâla (voir n° 27), مستفعلان *mūstāfīlā-n*.
2. Khabn (voir n° 4), مفاعلن *măfāïlūn* (pour متَفْعلن *mŭ-tāfīlūn*).
3. Taïy (voir n° 5), مفْتعِلن *mūftăïlūn* (pour مسْتعِلن *mūs-tăïlūn*).
4. Cat قطع (voir n° 10), مفعولن *māfūlūn* (pour مستفعل *mūstāfīl*).
5. Kaff (voir n° 7), مستفعلُ *mūstāfīlŭ*.
6. Khabl (voir n° 19), فعلتن *făïlătūn* (pour متعلن *mŭtăï-lūn*).
7. Schakl (voir n° 20), مفاعلُ *măfāïlŭ* (pour متفعلُ *mŭ-tāfīlŭ*).
8. Hazaz (voir n° 22), فعلن *făïlūn* (pour متعل *mŭtăïl*).
9. Takhlî (voir n° 13), فعولن *făūlūn* (pour متفعل *mŭtāfīl*).
10. Tarfîl (voir n° 15), مستفعلاتن *mūstāfīlātŭn*.
11. Raf رفع (voir n° 14), فاعلن *fāïlūn*.

VI. مفاعلتن *măfāïlătūn*. Ce pied n'admet que quatre irrégularités, à savoir :

1. Asb (voir n° 2), مفاعيلن *măfāīlūn* (pour مفاعلْتن *măfāïl-tūn*).

2. Acl (voir n° 17), مفاعلن *mŭfāĭlūn* (pour مفاعتن *măfāĭtūn*).
3. Catf (voir n° 24), فعولن *fāūlūn* (pour مفاعل *măfāīl.*
4. Casm (voir n° 31), مفعولن *māfūlūn* (pour فاعلتن *fāīltūn*).

VII. متفاعلن *mŭtăfāĭlūn.* Ce pied admet six irrégularités, dont voici la liste.

1. Izmâr (voir n° 1), مستفعلن *mūstāfĭlūn* (pour متفاعلن *mūtfāĭlūn*).
2. Cat قطع (voir n° 10), فعلاتن *fāĭlātūn* (pour متفاعل *mŭtăfāīl*).
3. Wacs (voir n° 16), مفاعلن *măfāĭlūn.*
4. Hazaz (voir n° 22), فعلن *fāĭlūn* (pour متفا *mŭtăfā*).
5. Izâla (voir n° 27), متفاعلان *mŭtăfāĭlā-n.*
6. Tarfîl (voir n° 15), متفاعلاتن *mŭtăfāĭlātūn.*

VIII. مفعولات *māfūlātŭ.* Ce pied admet les neuf irrégularités suivantes :

1. Wacf (voir n° 3), مفعولان *māfūlā-n* (pour مفعولات *māfūlā-t*).
2. Khabn (voir n° 4), فعولات *fāūlātŭ.*
3. Taïy (voir n° 5), فاعلات *fāĭlātŭ.*
4. Kasf (voir n° 18), مفعولن *māfūlūn* (pour مفعولا *māfūlā*).
5. Khabl (voir n° 19), فعلات *făĭlā-t* (pour معلات *măŭlā-t*).
6. Salm صلم (voir n° 23), فعلن *fālūn* (pour مفعو *māfū*).
7. Jad جدع (voir n° 28), فاع *fā-a.*
8. Nahr (voir pag. 136, numéro de février), فع *fā.*
9. Raf رفع (voir n° 14), مفعول *māfū-l.*

IX. فاع لا تن *fāĭ-lā-tūn.* Ce pied admet quatre irrégularités, c'est-à-dire :

1. Kaff (voir n° 7), فاع لا ت *fāĭ-lā-tŭ.*

2. Casr (voir n° 9), فاع لان *fāĭ-lā-n* (pour فاع لات *fāĭ-lā-t*).
3. Hazf (voir n° 21), فاعلن *fāĭlūn.*
4. Tasbîg (voir n° 26), فاع ليّان *fāĭ-līyā-n* (pour فاع لاتان *fāĭ-lātā-n*).

X. مس تفع لن *mūs-tāfĭ-lūn.* Enfin, ce dernier pied n'admet que trois irrégularités, qui sont :

1. Khabn (voir n° 4), مفاعلن *măfāĭlūn* (pour مُ تفع لن) *mŭ-tāfĭ-lūn.*
2. Kaff (voir n° 7), مس تفع لُ *mūs-tāfĭ-lŭ.*
3. Tasbîg (voir n° 26), مس تفع لان *mūs-tāfĭ-lā-n.*

Par suite de l'emploi de ces irrégularités dans les mètres primitifs, ces mètres prennent différentes formes dont les pieds sont quelquefois pareils, quoique dérivés de pieds réguliers divers. Cela tient à ce qu'on a généralement substitué aux paradigmes altérés des paradigmes plus conformes au génie de la langue arabe [1]. Aussi est-il essentiel d'indiquer, pour se reconnaître, le paradigme original, et c'est ce que j'ai eu soin de faire dans les tableaux qui précèdent.

On trouvera peut-être bien compliquée la théorie des irrégularités des pieds primitifs, mais on se convaincra, par l'expérience, que cette complication apparente s'évanouit dans la pratique. En effet, tous les pieds d'un vers ne sont pas altérés au point de ne pouvoir être reconnus ; il y a toujours dans le vers quelque pied qui sert de jalon pour décou-

[1] On nomme ces mots substitués منقولات, *substitutions.*

vrir la mesure. On peut tâtonner, sans doute, mais en recourant aux paradigmes, et avec un peu de persévérance, on ne peut tarder de trouver la mesure qu'on cherche. Voici, au surplus, une sorte de résumé de la théorie qui précède, c'est-à-dire la liste complète de tous les pieds réguliers et irréguliers classés d'abord selon le nombre des lettres qui les composent. Les numéros marquent les pieds primitifs auxquels se rapportent les pieds secondaires.

Pied de deux lettres.

فع *fā*, 1, 2, 3, 4, 8.

Pieds de trois lettres.

فعل *făāl*, 1, 2, 4;
فعلُ *fālŭ*, 1;
فاع *fā-a*, 3, 8.

Pieds de quatre lettres.

فعول *făū-l*, 1;
فعولُ *făūlŭ*, 1;
فعلن *fālūn*, 1, 2, 8;
فعِلن *făĭlūn*, 2, 4, 5, 7;
مفاع *măfā-a*, 3.

Pieds de cinq lettres.

فعولن *făūlūn*, 1, 3, 5, 6;
فاعلن *fāĭlūn*, 2, 3, 4, 5, 9;
فعِلات *făĭlā-t*, (ou فعِلان *făĭlā-n*), 2, 8;
مفعول *māfū-l*, 8;
مفعولُ *māfūlŭ*, 3;
فعِلاتُ *făĭlātŭ*, 4;
فعِلتن *făĭlătūn*, 5;
مفاعلُ *măfāĭlŭ*, 5.

Pieds de six lettres.

فعولان *făūlā-n*, 1;
مفاعلن *măfăïlūn*, 3, 5, 6, 7, 10.
مفاعيل *măfăī-l*, 3;
مفاعيلُ *măfăīlŭ*, 3;
مفعولن *māfūlūn*, 3, 4, 5, 6, 8;
فعِلاتن *făïlātūn*, 4, 7;
فاعلاتُ *făïlātŭ*, 4, 8;
فاعلان *făïlā-n*, 2, 4;
مفتعلن *mūftăïlūn*, 5;
مستفعلُ *mūstăfïlŭ*, 7;
فعولاتُ *făūlātŭ*, 8;
مس تفع لُ *mūs-tăfï-lŭ*, 10;
فاع لا تُ *făï-lā-tŭ*, 9;
فاع لان *făï-lā-n*, 9.

Pieds de sept lettres.

فاعلاتن *făïlātūn*, 2, 4;
مفاعيلن *măfăīlūn*, 3, 6;
مستفعلن *mūstăfïlūn*, 5, 6;
مفاعلتن *măfăïlătūn*, 6;
متفاعلن *mŭtăfăïlūn*, 7;
مفعولاتُ *māfūlātŭ*, 8;
مفعولان *māfūlā-n*, 8;
مس تفع لن *mūs-tăfï-lūn*, 10;
فاع لا تن *făï-lā-tūn*, 9.

Pieds de huit lettres.

مفاعيلان *măfăīlā-n*, 3;
فاعليّان *făïlīyā-n*, 4;
فاع ليّان *făï-līyā-n*, 9;
مستفعلان *mūstăfïlā-n*, 5;
مس تفع لان *mūs-tăfï-lā-n*, 10;
متفاعلان *mŭtăfăïlā-n*, 7.

Pieds de neuf lettres.

مستفعلاتن *mūstăfïlātūn*, 5;
متفاعلاتن *mŭtăfăïlātūn*, 7.

Voici actuellement la classification de ces mêmes pieds selon le nombre de syllabes qui entrent dans leur composition.

Pieds d'une syllabe.

فع *fā*, 1, 2, 3, 4, 8;
فاع *fā-a*, 3, 8.

Pieds de deux syllabes.

فعلْ *făăl*, 1, 2, 4;
فعْلُ *fālŭ*, 1;
فعول *făū-l*, 1;
فعلن *fālūn*, 1, 2, 8;
مفاع *măfā-a*, 3;
مفعول *māfū-l*. 8.

Pieds de trois syllabes.

فعولُ *făūlŭ*, 1;
فعِلن *făĭlūn*, 2, 4, 5, 7;
فعولن *făūlūn*, 1, 3, 5, 6;
فاعلن *fāĭlūn*, 2, 3, 4, 5, 9;
فعِلات *făĭlā-t*, (ou فعِلان *fă-ĭlā-n*), 2, 8;
مفعولُ *māfūlŭ*, 3;
فعولان *făūlā-n*, 1;
مفاعيل *măfāī-l*, 3;
مفعولن, *māfūlūn*, 3, 4, 5, 6, 8;
فاعلان *fāĭlā-n*, 2, 4;
فاع لان *fāĭ-lā-n*, 9.

Pieds de quatre syllabes.

فعِلاتُ *făĭlātŭ*, 4;
فعِلتن *făĭlătūn*, 5;
مفاعلُ *măfāĭlŭ*, 5;
مفاعلن *măfāĭlūn*, 3, 5, 6, 7, 10;
مفاعيلُ *măfāīlŭ*, 3;
فعِلاتن *făĭlātūn*, 4, 7;
فعِلاتُ *făĭlātŭ*, 4, 8;
مفتعلن *mūftăĭlūn*, 5;
مستفعلُ *mūstăfĭlŭ*, 7;
فعولاتُ *făūlātŭ*, 8;
مس تفع ل *mūs-tăfĭ-lŭ*, 10;
فاع لاتُ *fāĭ-lātŭ*, 9;
فاعلاتن *fāĭlātūn*, 2, 4;
مفاعيلن *măfāīlūn*, 3, 6;
مستفعلن *mūstăfĭlūn*, 5, 6;
مفعولاتُ *māfūlātŭ*, 8;
مفعولان *māfūlā-n*, 8;
مس تفع لن *mūs-tăfĭ-lūn*, 10;
فاع لا تن *fāĭ lā tūn*, 9;

مفاعيلان *măfāīlā-n*, 3; مستفعلان *mūstăf'ilā-n*, 10;
فاعليّان *fāīlīyā-n*, 4; مس تفع لان *mūs-tăf'i-lā-n*, 10.
فاع ليّان *fāï-līyān*, 9;

Pieds de cinq syllabes.

مفاعلتن *măfāïlătŭn*, 6; متفاعلان *mŭtăfāïlā-n*, 7;
متفاعلن *mŭtăfāïlūn*, 7; مستفعلاتن *mūstăf'ilātūn*, 5.

Pieds de six syllabes.

متفاعلاتن *mŭtăfāïlātūn*, 7.

CHAPITRE V.

DÉTAILS SUR LES MÈTRES PRIMITIFS ET SECONDAIRES, AVEC DES EXEMPLES ARABES, PERSANS, TURCS ET HINDOUSTANIS.

On nomme, ai-je dit, *sain*, سالم, le mètre dont les pieds, اركان, n'admettent aucune *altération*, زحاف, et *irrégulier*, مزاحف, celui dont les pieds sont diversement altérés. J'ai fait connaître les différentes irrégularités dont les pieds primitifs peuvent être susceptibles; il me reste à parler des mètres eux-mêmes et à donner des exemples de leurs variétés.

J'ai parlé de l'identité de quelques pieds dérivés malgré leur origine différente. Par suite, il y a des mètres secondaires qu'on peut rapporter à plusieurs mètres primitifs. Dans ce cas, on doit les rattacher à ceux auxquels ils se lient le plus naturellement. L'exemple suivant fera comprendre cette règle.

زخود شدم که یار من زمن شود
خمش شدم که بر سر سخن شود

« J'ai été hors de moi lorsque mon amie m'a abandonné ; j'ai gardé le silence lorsqu'elle a commencé à parler. »

Ce vers se compose de six مفاعلن *măfāïlūn*. Or, si ce pied est dérivé de مستفعلن *mūstāfïlūn* par l'irrégularité nommée *khabn*, le vers que je viens de citer est du mètre *rajaz;* si, au contraire, le pied مفاعلن *măfāïlūn* dérive de مفاعیلن *măfāïlūn*, par l'irrégularité nommée *cabz*, le vers est du mètre *hazaj*. Or, comme مفاعلن ne dérive de مستفعلن que par *substitution*, نقل, pour متفعلن *mŭtāfïlūn*, et que, au contraire, il dérive de مفاعیلن sans *substitution*, il est plus naturel et plus simple de le rattacher au mètre *hazaj*. C'est ainsi qu'on doit agir dans tous les cas où des pieds irréguliers dérivés peuvent se rapporter à plusieurs pieds primitifs.

Les cas dont je parle n'ont pas de rapport avec la versification nommée *mutalauwan* متلوّن, ou bigarrée, et qui consiste à composer des vers de telle façon qu'on puisse les scander de plusieurs manières, et ainsi les rapporter à plusieurs mètres différents. J'ai parlé de cette sorte de figure de mots dans mon quatrième article sur la rhéthorique des nations musulmanes (IIe part. chap. II, section 24), et j'ai cité quelques vers qu'on peut scander de deux manières. Voici, du célèbre Faïzi, deux vers[1] qu'on

[1] Gladwin, Dissertation, pag. 145, a cité le gazal entier, mais sans traduction.

peut scander de *quatre* manières, et rapporter ainsi à *quatre* mètres différents, à savoir : 1° au *sarî* (*matwî*, *maksûf*) ; 2° et 3° au *raml* à six pieds, *makhbûn*, *mahzûf* et simplement *mahzûf*; 4° au *khafîf* (*makhbûn et mahzûf*).

ای خم ابروی تو تیغ جفا (1)
حلقهٔ گیسوی تو دام بلا
خنجر پهلوی تو تیغ اجل
غمزهٔ بد خوی تو تیر (2) قضا

Ton sourcil arqué est, *pour le cœur,* l'épée de la tyrannie; les boucles de tes cheveux sont, *pour lui,* le filet du malheur. Le poignard qui est à ta ceinture est le glaive de la mort; ton œillade funeste, la flèche du destin.

Parmi la grande quantité des mètres dont les traités originaux donnent la nomenclature, il n'y en a, comme je l'ai déjà dit, qu'un assez petit nombre qui soient d'un usage commun. Ainsi, par exemple, dans les poésies si variées de Wali, il n'a été employé que dix-huit mètres seulement, et le tableau

[1] Voici la quadruple scansion de ce premier hémistiche.

1°	*aī khŭmĭ āb*	*rūĭ tŭ tē*	*guī jăfā*
	mūftă ĭ lūn	*mūftăĭlūn*	*fā ĭlūn*
2°	*aī khŭmī āb*	*rūĭ tŭ tē*	*guĭ jăfā*
	fā ĭ lā tūn	*fāĭ lă tūn*	*fă ĭ lūn*
3°	*aī khŭmī āb*	*rūĭ tū tē*	*guī jăfā*
	fā ĭ lā tūn	*fā ĭ lā tūn*	*fā ĭ lūn*
4°	*aī khŭmī āb*	*rŭī tŭ tē*	*guĭ jăfā*
	fā ĭ lātūn	*măfā ĭ lūn*	*fă ĭlūn*

[1] Jeu de mots entre تیغ ; *épée* et تیر *flèche.*

de ces mètres, tableau que j'ai donné dans mon édition des œuvres de ce poëte célèbre du Décan, peut servir généralement pour tous les recueils de poésies hindoustanis et même pour les diwans persans et turcs.

Il ne me semble donc pas nécessaire de donner la nomenclature complète de tous les mètres dérivés que les rhétoriciens arabes nous font connaître et dont plusieurs sont si peu usités qu'il serait difficile d'en trouver des exemples. Je m'occuperai plus spécialement, à l'imitation de l'auteur du *Hadâyic*, des mètres les plus communs chez les poëtes des principales nations musulmanes. Ce que je dirai ici suffira amplement pour familiariser à la scansion des vers et donner ainsi la facilité de trouver les mesures les moins usitées.

SECTION Ire.

Des mètres *tawîl*, *madîd*, *bacît*, *kâmil* et *wâfir*.

Ces cinq mètres étant particuliers aux Arabes, je n'en traiterai que sommairement. On en a vu plus haut les paradigmes réguliers ; il s'agit actuellement d'en donner des exemples, aussi bien que des principaux mètres irréguliers qui en dérivent.

Je ne suivrai pas les rhétoriciens arabes dans leur classification systématique qui consiste à ranger les mètres dérivés d'après le dernier pied du premier hémistiche عروض et le dernier pied du second ضرب, ce qui fait des genres et des espèces, comme les ap-

pelle M. de Sacy[1]. Cela tient à ce que, en arabe, on ne fait guère attention qu'aux irrégularités des derniers pieds des deux hémistiches, pieds qui, dans cette langue, ne sont souvent pas pareils, tandis qu'ils le sont, au contraire, en persan, en turc et en hindoustani. Les autres irrégularités qui servent à classer les mètres dérivés dans les autres langues, ne sont souvent en arabe qu'accidentelles et non essentielles[2] comme c'est presque toujours le cas dans les autres idiomes. Comme mon travail comprend les langues les plus connues de l'Orient musulman, j'ai pris une marche plus simple ; je me suis seulement contenté d'indiquer, au fur et à mesure des cas, ce qu'offrent de particulier les mètres arabes, en éclaircissant, autant que je l'ai pu, les règles par des exemples.

1° Le mètre *tawîl* طويل régulier est très-commun en arabe ; en voici un exemple :

هو الرزق لا حلّ لـــديـــك ولا ربـــط (3)
ولا ادب يـــعـــطـــيـــك رزقا ولا خـــطّ

[1] Cet éminent orientaliste a donné la nomenclature exacte de ces variétés, mais sans les accompagner, malheureusement, d'aucun exemple.

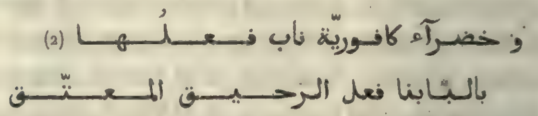
[2] Je veux parler, par exemple, de فعلن pour فاعلن, de مفاعلن pour مفاعيلن, de متفاعلن pour متفاعلن, de مفاعلتن pour مفاعلن, et autres petites irrégularités qui seront indiquées dans l'occasion.

[3] Voici la scansion de ce premier hémistiche :

hŭālrīz | *cŭ lā hāllūn* | *lădaī kā* | *wă lā rābtūn*
făūlūn | *măfā ī lūn* | *fā ū lūn* | *mă fā ī lūn*

Ta fortune ne tient ni à ton oisiveté ni à tes efforts ; ce n'est pas la science qui peut te la donner ni une belle écriture. (Extrait de l'*Alf laïla*[1].)

Voici actuellement un exemple du *tawîl* régulier à tous les pieds, si ce n'est au dernier du premier hémistiche qui est *macbûz*, c'est-à-dire réduit à مفاعلن *măfāīlūn*.



La plante verte que produit le jardin de Kâfûr[3] remplace, pour nos cœurs, les effets d'un vin vieux et généreux[4]. (Zaïn uddin.)

Voici actuellement un exemple du *tawîl*, pareil au précédent, si ce n'est que le dernier pied du deuxième hémistiche est réduit à فعولن *fāūlūn* (pour مفاعى *măfāī*) :

Dans لديك *ladaika*, le *fatha* final est censé suivi d'un *alif* de prolongation et rend, par conséquent, la syllabe longue.

[1] Ces vers ont déjà été cités dans l'Anthologie arabe de mon savant ami M. Humbert (de Genève), p. 13.

[2] Voici la scansion du premier hémistiche de ce vers :

wă khādrā | ŭ kāfū ri | yă tīn nā | bă fī lŭ hā
fă ū lūn | măfā īlūn | fă ū lūn | măfā ĭ lūn

[3] Il s'agit ici de Kâfûr Ikhschidî, amîr d'Égypte, dans le jardin duquel on cultivait le haschisch, végétal que célèbre la pièce de vers dont ce baït est extrait.

[4] *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, t. II, pag. 44.

سلام على الدنيا اذا ما فقدتم
بنى برمك من رائحين وغاد (1)

Lorsque le monde vous aura perdu, ô fils de Barmek, on cessera de voir de voyageurs dans les routes depuis le matin jusqu'au soir[2]. (Abû Nowas.)

Quoique le mètre *tawîl* soit particulier aux Arabes, il a été cependant employé quelquefois, par fantaisie, par des poëtes appartenant à d'autres nations musulmanes. Ainsi voici un vers persan du *bahr tawîl* régulier :

زهی بر جمال تو جهانی تماشائی
زلعل می آلودت نظر مست وشیدائی

Le monde admire ta beauté. Le regard est dans l'ivresse et l'extase à cause de tes lèvres de rubis mouillées de vin. (Faquîr.)

2° Dans la pratique, on n'emploie en arabe le

[1] Voici la scansion de ce vers :

sălāmūn | *ălăddūnyā* | *ĭ zā mā* | *făquīdtŭmū* = *măfāīlūn*.
bănī băr | *măkīn mīn rā* | *ĭ hī nā* | *wă gā dīn*
fă ū lūn | *măfā ī lūn* | *făū lūn* | *fă ū lūn* (pour *măfāī*)

Dans فقدتمُ, il est permis d'ajouter, d'après une des licences poétiques particulières aux Arabes (*Grammaire arabe* de M. de Sacy, t. II, pag. 498), un *zamma* final, qui représente ici un *u* long ; c'est ainsi que j'ai mis, dans ma transcription, *făquīdtŭmū*. Dans رائحينَ, le *fatha* final représente aussi un *ā* long et c'est ainsi que j'ai écrit *rāhĭhīnā*.

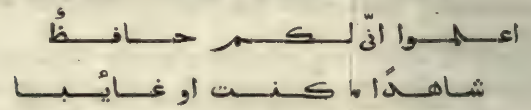
[2] *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy, t. I, pag. 9.

mètre *madîd* qu'avec six pieds seulement. En voici un exemple régulier :

يا لبكر انشروا لى كليبا
يا لبكر اين اين الفرار

O Bakrides[1], rappelez à la vie ma Kılaïb ; et dites-moi où nous devons fuir.

Voici un exemple où le dernier pied des deux hémistiches est réduit à فاعلن (pour فاعلا).



Sachez que je fus pour vous un gardien, soit que je fusse absent, soit que je fusse présent.

Voici un autre exemple pareil, si ce n'est que le dernier pied du second hémistiche est réduit à فعْلن *fālūn* :

انّما الذلفاء ياقوتةٌ
أُخرجت من كيس دهقان

La Zalfa[2] est un rubis qui est sorti de la bourse d'un *pauvre* villageois.

[1] Nom d'une tribu arabe.

[2] Dans ce vers, qui a été publié sans traduction par S. le Clerc (*Pros. ar.* p. 45) et par Freytag (*Ar. verskunst,* p. 181) avec une traduction qui ne me paraît pas exacte, je pense qu'il faut lire ici زلفاء, synonyme de زلفة *concha,* mot qui me paraît répondre au *caurî* كوڑى des Indiens, qui est, comme on sait, le nom qu'ils donnent au petit co-

Voici encore un exemple du mètre *madîd* avec le dernier pied du premier hémistiche réduit à فاعلن (pour فاعلا), et le dernier du second à فاعلانْ *fāïlā-n* (pour فاعلاتْ *fāïlā-t*) :

لا يغرّنّ امرء عيشه

كل عيش صائر للزوال

Que la vie ne séduise pas l'homme, car toute vie finira.

Enfin, voici un exemple où le dernier pied des deux hémistiches est réduit à فعِلن *făïlūn* (pour فعِلا) :

ان يكن مني دني اجلي

آه يا ذلي ويا خجلي

Lorsque le terme de ma vie arrivera, je serai, hélas! couvert de honte et de confusion. (Mucaddécî[1].)

Quelques poëtes persans ont voulu suivre le pa-

quillage nommé *porcelaine*, lequel sert chez eux de menue monnaie. Cette explication est d'autant plus plausible que ce mot existe en syriaque avec le sens de monnaie, ainsi que me l'a appris M. Ferraõ de Castelbranco, qui s'est occupé avec un grand succès de plusieurs langues orientales. En effet, Michaelis, dans son dictionnaire syriaque, traduit ce mot par *monetæ genus et illud duplex : majus valet octantes oboli ; minus septem.* Le mot زلفاء, dans ce passage, équivaut au λεπτά (*minuta*) de la veuve du Nouveau Testament (saint Marc, XII, 42), et le sens du vers rentre dans celui de la sentence de Notre Seigneur, *loc. cit.* « Je vous le dis, en vérité, cette pauvre veuve a donné plus que tous ceux qui ont mis dans le tronc. »

[1] *Les Oiseaux et les Fleurs*, allégories morales, pag. 17 de mon édition.

radigme primitif de ce mètre. En voici un exemple dans le vers suivant qui se compose, en effet, des pieds فاعلاتن فاعلن répétés quatre fois[1] :

دل زهجرت ای صنم خون خودرا میخورد
جان زدستت ای پسر جامهٔ تن میدرد

O mon idole, mon cœur, par ton absence, est abreuvé de sang! O jeune beauté, mon âme, à cause de toi, déchire le vêtement de mon corps.

En voici un exemple hindoustani :

کنج میں تجھ عشق کی جن نی کیا هی مقام
اسکو تهوتا بوریا تخت سلیمان هوا

Une natte déchirée est autant que le trône de Salomon pour ceux qui ont le bonheur d'habiter l'angle de ton amour. (Walî.)

3° On ne trouve pas le mètre *bâcit* régulier à huit pieds, mais il est commun avec le dernier pied de chaque hémistiche réduit à فعلن *fäïlūn*. En voici un exemple :

يا دار ميّة في العلياء فالسند
اقوت وطال عليها سالف الابد

O tente de Maïya dressée sur la hauteur, puis sur la pente

[1] Il est vrai qu'on pourrait rapporter ce vers au mètre *raml* à huit pieds *mâhzûf*; mais, d'après la règle qui a été mentionnée, p. 213, il faut le rapporter au *madîd* régulier, parce que c'est en effet plus naturel et plus facile.

de la montagne, tu es abandonée[1] et déserte depuis longtemps. (Nabiga[2].)

Quelquefois le dernier pied du second hémistiche est même réduit à فعْلن *fālūn*, outre les licences accidentelles autorisées en arabe. En voici un exemple :

انظر الى مركب يسبيك منظره
يسابق البرق مسراءً وجراءً (3)

Regarde un vaisseau, sa vue t'enchantera ; il est le rival de l'éclair dans sa course légère. (Alf lïala[4].)

On trouve aussi fréquemment le second et le quatrième pied de chaque hémistiche réduits à فعلن *făïlūn*. Exemple :

ان الغصون اذا قوّمتها اعتدلت
وليس ينفعك التقويم بالخشب

[1] A la lettre « elle est abandonnée. » Le changement de personnes est fréquent, dans les cas analogues, chez les poëtes orientaux.

[2] *Chrestomathie arabe* de Sacy, t. II, pag. 143.

[3] Voici la scansion de ce vers :

ānzūr ĭlā | *mār kăbīn* | *yāsbīkă mān* | *zărŭhū*
mūs tāfĭlūn | *fā ĭ lūn* | *mūstāfĭ lūn* | *făĭlūn*

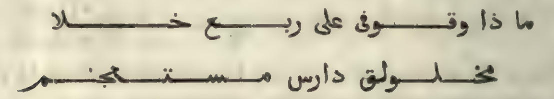
Yŭ sābĭqūl | *bār că mās* | *ră ān wă māj* | *rā ān*
mŭ tāf ĭlūn | *fā ĭ lūn* | *mŭ tāfĭ lūn* | *fā lūn*

Dans le second hémistiche, nous avons *măfāĭlūn* مفاعلن (pour متفعلن *mŭtāfĭlūn*). On peut en effet remplacer accidentellement مستفعلن par ce pied dérivé. On trouve aussi quelquefois, dans le même cas, مفتعلن *mūftăĭlūn* et فعلتن *făĭlătūn* (pour متعلن *mŭtăĭlūn*) et, à la fin du vers, on peut faire, à la dernière syllabe des pieds, l'intercalation أذال d'un *alif*.

[4] *Anthologie* Humbert, p. 14.

Lorsque tu redresses les branches, elles croissent comme il faut; mais c'est envain que tu chercheras à redresser le bois sec. (Vers arabe cité dans le Gulistan, liv. VII.)

On emploie très-fréquemment ce mètre avec six pieds seulement, trois à chaque hémistiche. En voici un exemple régulier, c'est-à-dire composé des pieds مستفعلن فاعلن مستفعلن répétés.


ما ذا وقوفى على ربع خلا
مخلولق دارس مستعجم

Pourquoi demeurerais-je auprès d'une habitation qui est vide, *que dis-je*, qui est rasée, effacée et muette ?

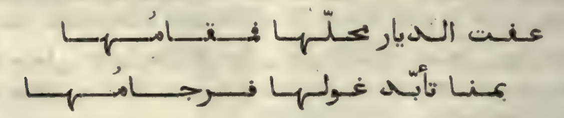
Voici un vers persan écrit dans le mètre *bâcit* régulier :

اى با وصالت دلم شادان زدور فلك

هجرتو بر خاطرم چون بر جراحت نمك

Ton union rend mon cœur satisfait de la révolution du ciel; ton absence est pour mon esprit comme le sel sur la blessure dont tu es l'auteur.

4° Le mètre *kâmil* régulier à six pieds est, entre autres, celui de la célèbre Muallaca de Lebîd publiée par M. de Sacy [1], et qui commence par le vers suivant :


عفت الديار محلها فمقامها
بمنى تأبد غولها فرجامها

[1] A la suite de son édition de Kalila et Dimna.

Ils sont évanouis des lieux où ils avaient établi leur campement, les vestiges de leur demeure. Minâ[1], Gûl et Rijâm[2] sont devenus déserts.

Il est bon de faire observer qu'on admet dans ce mètre, comme licence permise, le pied *mŭstāfĭlŭn* مستفعلن pour مُتْفاعلن *mūtfāĭlŭn*, au lieu de متفاعلن *mūtăfāĭlŭn*, ainsi qu'on le verra dans le vers suivant où le troisième pied de chaque hémistiche est réduit à فِعلاتن *fāĭlātŭn* (pour متفاعِلْ *mŭtăfāĭl*) ou مفْعولن *māfūlŭn* (pour مُتْفاعل *mūtfāĭl*).

قم عاطني خضراء كافورية (3)
قامت مقام سلافة الصهباء

Lève-toi, présente-moi cette plante verte produite dans le jardin de Kafour et qui remplace le vin le plus délicieux. (Abû'l Izz Magrabî[4].)

Voici deux autres vers *mactû*, au dernier pied seulement, qui prend, par conséquent, la forme فِعلاتن *fāĭlātŭn*.

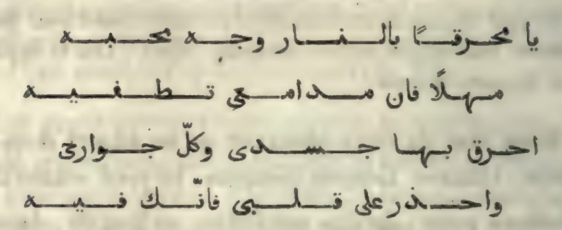
[1] Nom d'un lieu que le commentateur Zouzéni distingue de la vallée de ce nom, vallée que le pèlerinage de la Mecque a rendue célèbre.

[2] Montagnes connues.

[3] Voici la scansion de ce premier hémistiche :

Cūm ātĭnī | *khădrā ă kā* | *fū rī yăt*
mūs tā fĭlŭn | *mūs tāfĭlŭn* | *māfū lŭn*

[4] *Chrestomathie* de Sacy, t. II, pag. 45.



O toi qui brûles le visage de ton ami, continue à ton aise ; car j'ai assez de larmes pour éteindre ce feu. Embrase mon corps et tout mon être ; ménage seulement mon cœur où tu es. (Ibn-Hujjat[1].)

En voici un avec le dernier pied de chaque hémistiche réduit à فعِلن *făīlūn* (pour متفا *mŭtăfā*), qui peut même devenir فعْلن *fālūn* (pour متْفا *mūtfā*).

ذهب الشتاء مولّيا عجلا

واتتك وافدة من النحر

L'hiver est passé, il s'enfuit à la hâte ; le mois *du printemps* s'avance vers toi.

Voici un exemple du *kâmil* à quatre pieds seulement, réguliers, sauf les licences autorisées :

اشتاقه فاذا بدا   اطرقت من اجلاله

Je désire ardemment la présence de ma bien-aimée et, lorsqu'elle paraît, je baisse les yeux par respect[2].

Voici un dernier exemple du *kâmil* à quatre pieds, le premier de chaque hémistiche *muzmar* et le der-

[1] *Anthologie* Humbert, pag. 7.
[2] *Anthologie* G. de Lagrange, pag. 137.

nier *muraffal,* c'est-à-dire le premier devenu مُتْفاعلن *mūtfāïlūn* et le second متفاعلاتن *mŭtăfāïlātūn* :

عش ما بدا لك سالمًا   فى ظلّ شاهقة القصور

Vis longtemps au gré de tes désirs et dans une santé parfaite à l'ombre des palais les plus élevés. (Abû'latâya[1].)

Quoique ce mètre soit particulier aux Arabes, quelques poëtes persans modernes, Jâmî, entre autres, l'ont employé, mais seulement à huit pieds, dans sa forme primitive, telle du moins que je l'ai donnée d'après le *Hadâyic*. En voici un exemple :

نه دلش زرسم جفا گهی بغلط بسوی وفا رود

نه وفای او بدو صد جفا زدل بلا کش ما رود

Son cœur ne quitte pas un instant ses manières tyranniques, même par hasard, pour s'avancer du côté de la fidélité, tandis que la fidélité ne se retire pas de mon cœur opprimé malgré les nombreuses injustices *de cette belle.*

5° En arabe, on ne trouve pas le wafir employé régulièrement. Ordinairement les deux premiers pieds sont réguliers, avec les licences permises (c'est-à-dire مفاعلْتن *măfāïltūn* (pour مفاعلتن *măfāïlătūn*), et le dernier pied est *mactûf,* c'est-à-dire réduit à فعولن *fäūlūn* (pour مفاعل *măfāïl*).

سبيل الموت غاية كلّ حىّ

وداعيـة لاهل الارض داع

[1] *Chrestomathie* de Sacy, t. II, pag. 3.

Le chemin de la mort est le but de tous les vivants, et ce chemin appelle à haute voix les habitants de la terre. (Extrait du *Hamâça*[1].)

Le *wâfir* est quelquefois réduit à quatre pieds seulement. Exemple :

لقد علمتْ ربيعة انّ حبلك واهن خلق (2)

Rabiya sait bien que ta corde est faible et usée.

Par exception, on trouve quelques vers persans sur ce mètre. En voici un régulier :

چه شد صنما که سوی کسی بچشم رضا نمی نگری
زرسم جفا نمی گذری طریق وفا نمی سپری

O *mon* idole, pourquoi ne regardes-tu vers personne d'un œil de bienveillance? Tu ne cesses pas d'employer la tyrannie, et tu n'entres pas dans la voie de la fidélité.

SECTION II.

Du mètre *hazaj* هزج.

Ce mètre, à huit pieds réguliers, c'est-à-dire composé de huit مفاعيلن *măfāīlūn*, est très-fréquent en persan, en turc et en hindoustani. En voici un exemple persan :

[1] *Anthologie* Humbert, pag. 16.

[2] Il faut scander ainsi ce vers :

Lăcād ălĭmāt | *răbīyătŭ ān* | *nă hāblăkă wā* | *hĭ nūn khălĭcūn*
măfā ĭlătūn | *măfāĭlă tūn* | *mă fā ĭ lă tūn* | *mă fā ĭ lă tūn*

خط سبزت بخون عاشقان محضر نوشت آخر
دل آشفته امر میداد زاوّل این گواهی را

Son poil naissant[1] m'a enfin écrit une pétition avec le sang des amants. Pour la première fois son cœur amoureux m'a donné ce témoignage. (Figânî.)

Exemple turc :

پلنک عشق يارك بيشه سيدر موی ژوليدم (2)
ديار درد و محنت كوهساريدر بنم باشم

L'amour que je ressens pour ma belle est un tigre; ma chevelure embrouillée lui sert de forêt, et ma tête est la contrée montagneuse de la douleur et du désespoir. (Bâquî[3].)

Exemple hindoustani :

يو تل تجھ مکھ كى كعبى ميں مجھى اسود حجر دستا (4)

[1] خط. Ce mot, qui signifie proprement *écriture*, s'emploie pour exprimer des *moustaches naissantes*. En effet, ces poils noirs sur une peau blanche ressemblent en quelque chose à l'écriture sur la feuille de papier. Ce double sens forme, dans le texte, un jeu de mots intraduisible.

[2] Voici la scansion de ce premier hémistiche :

Pălānguī īsch | *quĭ yārūn bī* | *schă sī dūr mū* | *ĕ jō lī dām*
mă fā ī lūn | *mă fā ī lūn* | *mă fā ī lūn* | *mă fāī lūn*

[3] Les œuvres de Baquî, le plus célèbre des poëtes ottomans, sont inédites. M. de Hammer a donné la traduction allemande de son *Diwân*. Le vers que je donne ici a déjà été publié par Lumley Davids dans sa Grammaire turque, mais sa traduction diffère de la mienne.

[4] Voici la scansion de ce premier hémistiche :

Yŭ til tūjh mūkh | *kĕ kābĕ mē* | *mŭjhē āswād* | *hăjār dīstā*
mă fā ī lūn | *măfā ī lūn* | *măfā ī lūn* | *măfā ī lūn*

زنخدان مین تیری مجهه چاه زمزمکا اثــر دستـــا

L'éphélide de ta joue est à mes yeux la pierre noire de la Caaba; par la fossette de ton menton, j'ai une idée du puits de Zemzem. (Walî.)

Exemple persan du *hazaj* à huit pieds *aschtar* [1], c'est-à-dire, quatre pieds par hémistiche : le premier et le troisième *aschtar* [2]; le deuxième et le quatrième réguliers, c'est-à-dire composés des pieds فاعل مفاعیلن répétés :

جـــان عالمی زان رو در نظـــر نمـــی آئی

عمر عشقـبـازانی زان بـســـر نمی آئی

Fière de ta beauté, tu ne fais pas attention à l'âme d'un monde entier; par ce motif, tu ne prends pas garde à la vie de nombreux amants. (Faquîr.)

Exemple hindoustani :

بزم غیرسی اتهنا یـــارکا تعجـــب هے

معتقد هون مین اپنی جذبهٔ محبـــت کا

[1] Il est d'usage de donner aux mètres dérivés les noms des pieds irréguliers qui y sont employés quand même, comme c'est ici le cas; il y a des pieds qui sont réguliers.

[2] Je dois, une fois pour toutes, avertir le lecteur que ces dénominations techniques, que j'emploie en parlant des pieds dérivés dans les mètres irréguliers, s'appliquent au pied primitif qu'on devrait régulièrement employer. Ainsi il faut se souvenir, pour appliquer exactement ces dénominations, du pied primitif et, en ce cas, avoir recours au tableau des mètres réguliers pour le connaître. Ici, par exemple, le mot *aschtar* s'applique au pied مفاعیلن, qui devient, par l'irrégularité nommée *schatr* شتر, فاعلن *fâïlûn*. Cette observation est essentielle, parce que la même expression technique peut s'appliquer à plusieurs pieds, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Mon amie est étonnée que je quitte les autres compagnies *pour la sienne*, mais je crois que c'est l'amour qui m'attire *auprès d'elle*.

Exemple persan du *hazaj* à huit pieds *akhrab*, c'est-à-dire, le premier et le troisième de chaque hémistiche réduits à مفعول *māfūlŭ*, les autres réguliers :

گفتی که بخاقانی وقتی شکری بخشم

بخشودنیم والله وقتست اگرم بخشی

Tu as dit que tu voulais donner une fois du sucre à Khâcânî. Voici le temps de le faire, je le jure, si en effet tu veux faire ce don. (Khâcânî.)

Exemple hindoustani du même mètre :

چلنی منین ای چنچل هاتهی کون لجاوی تون

بیتاب کری جگ کون جب ناز سون آوی تون

Tu rends jaloux l'éléphant par ta marche *gracieuse*, ô agaçante beauté; tu jettes le trouble dans le monde lorsque tu déploies ta coquetterie. (Walî.)

Exemple persan du *hazaj* à huit pieds *akhrab*, *makfûf* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفعول مفاعيل مفاعيل فعولن *māfūlŭ*, *măfāīlŭ*, *măfāīlŭ fāūlūn* :

ای شیخ مرا راه خرابات نمودی

میخواست دلم باده کرامات نمودی

O schaïkh, tu m'as montré le chemin des tavernes; mon cœur a désiré le vin et tu m'as montré des miracles.

Exemple turc :

فرصتلری فوت ایتمه که تاخیری جرمدر

شدّتلره صبر ایله که مفتاح فرجدر

Ne laisse pas échapper l'occasion; quelquefois le délai est un crime; supporte avec patience la peine, elle est quelquefois la clef du plaisir. (Schâhidî.)

Exemple hindoustani :

بازار میں شاید که کری سیر سریجن

اس واسطی بازار هوا هی وطن گل

Si le bazar est peuplé de roses, c'est que les femmes y font leur promenade. (Walî.)

Exemple du *hazaj* à huit pieds *makfûf* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, de trois مفاعیلُ *mŭfāīlŭ*, suivis d'un فعولن *fāūlūn* :

زهی باغ زهی باغ که بشگفت زبالا

زهی صدر زهی بدر تبارك وتعالی

Oh le beau jardin! Oh le beau jardin qui s'est déployé sur les hauteurs! Oh la belle apparence, oh la belle lune! qu'elle soit bénie et exaltée! (Maulawî Rûmî.)

On ne trouve pas le *hazaj* à six pieds réguliers; mais il est toujours affecté de quelque irrégularité.

Exemple persan du *hazaj* à six pieds *mahzûf*,

c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, de deux مفاعيلن *măfāīlūn*, suivis d'un فعولن *fāūlūn* (pour مفاعى *măfāī*[1]) :

همه يار تو از بهر تر آشند
پى لقمه هوادار تو باشند
ازين مشت رفيقان ريائى
بريدن بهترست از آشنائى

Tous tes amis ne sont tels qu'à cause de tes viandes succulentes; ils te sont dévoués parce qu'ils sont à la poursuite des friandises que tu leur donnes. Rompre avec cette poignée d'amis hypocrites vaut mieux que de rester lié avec eux. (*Anwârî Suhaïlî.*)

Exemple turc :

بنفشه شبرين آلمش اليه
طاقنمش تيغنى سوسن بليه
ديزوب چيچك چمن اچره صفوفن
شه دورانه عرض اتمش صفوفن
عزب وش سرخ بوركين كيدى لاله
شقايق كرزنى اتدى حواله

[1] Cette variété du *hazaj* est très-commune en persan et en hindoustani. Le poëme persan de *Yuçuf o Zalîkhâ* de Jami et celui d'Amîn en hindoustani sur le même sujet sont écrits sur cette mesure. Il en est de même du poëme de *Khusrau o Schîrîn* de Nizâmi, de *Laïla o Majnûn* de Jâmî, du *Tuhfat ulârifîn* de Khâcânî, du *Bârah mâça* de Jawân et de beaucoup d'autres *masnawis*.

گل احمر سپر چکمش یوزینه
گوزلمز غنچه پیکانی گوزینه
قرنفل رمح سبزه دیکدی بر باش
گوزیلر دیدیلر تحسین و سپاس

La violette prit en main sa massue, le lis ceignit son épée. Ces fleurs, rangées en bataille dans la plaine, attendaient le roi du siècle pour passer en revue sous ses yeux. La tulipe s'était revêtue de son bonnet rouge comme celui de l'azab [1], l'anémone brandissait sa hache; la rose avait couvert d'un bouclier son visage, pour ne pas voir les pointes acérées de ses boutons à peine éclos; l'odorant œillet avait élevé sur sa tête une lance d'émeraude. Ceux qui virent cette armée exprimèrent leur admiration. (Extrait du *Tâj uttawarîkh* [2].)

Exemple hindoustani :

گذرے تجھ طرف ہر بو الہوس کا
ہوا دھاوا مٹھای پر مگس (3) کا

Les admirateurs de la beauté s'approchent de toi comme les mouches se précipitent sur les sucreries. (Walî.)

Exemple persan du *hazaj* à six pieds *macsûr*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, de deux

[1] Ce mot, qui signifie à la lettre *célibataire*, est le nom d'une sorte de milice.

[2] Cette chronique estimée, due au célèbre historien turc Saaduddin, n'a pas encore été publiée. J'en ai traduit plusieurs morceaux que j'ai donnés dans le Journal asiatique et dans la Bibliothèque des croisades de Michaud, t. IX. Les vers que je cite ici sont tirés de la relation de la prise de Constantinople par Mahomet II.

[3] C'est par erreur qu'on a imprimé مکس dans mon édition des œuvres de ce poëte.

مفاعيلن *măfāīlūn*, suivis d'un فعولان *fāūlā-n* (pour مفاعيل *măfāī-l*):

سخن گوهر شد وگوینده غواص
بسختی در کف آید گوهر خاص

La parole est une perle, et l'homme éloquent est le plongeur. Ce n'est qu'après bien des peines qu'il peut s'emparer de cette perle précieuse. (Nizâmî.)

Exemple turc de la même variété :

جهان بر خانه در آرایشی چوق
اچینه گیرنك آسایشی یوق

Le monde est une maison dont les ornements sont nombreux; mais celui qui y entre perd sa tranquillité. (Extrait de l'*Humâyûn nâma* [1].)

Exemple du mètre *hazaj* à six pieds *akhrab* et *makfûf*, c'est-à-dire qui se compose, à chaque hémistiche, des pieds مفعول مفاعيل مفاعيلن *māfūlŭ*, *măfāīlŭ*, *măfāīlūn*.

تا کار کس آن نیست که او خواهد
کارت همه آن باد که آن خواهی

Celui qui désire est recommandable; ainsi je souhaite que ton affaire réussisse selon tes vœux. (Anwari.)

Exemple persan du *hazaj* à six pieds *akhrab* et *macbûz*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche,

[1] Ce vers et les autres que j'ai cités plus loin du même ouvrage turc m'ont été indiqués par M. Royer, membre distingué de la Société asiatique, qui s'occupe d'un travail spécial sur cette excellente traduction de l'*Anwâr-i-Suhaïlî*. Le même orientaliste a bien voulu me donner son avis sur quelques autres vers turcs.

des pieds مفعول مفاعلن مفاعیلن *măfūlŭ, măfāïlūn, măfāïlūn :*

ای درد تو رونق دل عاشق
داغ تو چراغ محفل عاشق

La douleur que tu[1] occasionnes fait resplendir le cœur de l'amant; la blessure que tu fais est la lampe qui éclaire son rendez-vous[2].

Exemple hindoustani :

کہتی ہین کہ وہ نگار آتا ہے
کیا فایده ہے تن سی جاتا ہے

On dit que cette belle arrive, quel avantage *y trouverai-je,* puisque je meurs ?

Exemple persan du *hazaj* à six pieds. Le premier *akhrab*, le deuxième *macbûz*, et le troisième *macsûr,* c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, de مفعول مفاعلن مفاعیل *măfūlŭ, măfāïlūn, măfāī-l.*

ای شان تو هر زمان دگر گون
گه لیلی بوده گاه مجنون

[1] Le mot à mot étant impossible, j'omets la traduction de l'interjection.

[2] Pour comprendre ce singulier jeu de mots, il faut se rappeler que le mot داغ, que je traduis par *blessure*, signifie proprement la marque d'un fer rouge sur la peau, par suite de l'application qu'on en fait pour opérer un vésicatoire. Cette marque se nomme گل, *rose*, mot qui se prend aussi pour le lumignon de la lampe et même pour sa clarté. De là la comparaison de la blessure avec la lampe.

Ton rôle change[1] sans cesse; tantôt tu es Laïla, tantôt Majnûn.

Exemple hindoustani :

رهتا هی سدا خیال دلدار

نی طالب باغ هون نی گلزار

L'image de ma bien-aimée est toujours *devant mes yeux*, je ne recherche ni le jardin, ni le parterre.

Exemple arabe du *hazaj* à six pieds, dont trois à chaque hémistiche, le premier *akhrab*, le deuxième *macbûz*, et le troisième *mahzûf*, c'est-à-dire مفعول مفاعلن فعولن *māfūlŭ*, *māfāïlūn*, *fāūlūn*.

قد شابه بالورى حمار   عجلا جسدا له خوار

L'âne qui est dans la société des hommes ressemble au veau d'or qui mugissait[2]. (*Gulistan.*)

Exemple hindoustani :

تیری یو جبین با صباحت

مجه جلوهٔ بامداد دستا

Ton front brillant est pour moi comme la clarté de l'aurore. (Walî.)

Exemple persan du *hazaj* à six pieds, dont trois à chaque hémistiche : le premier *akhrab*, le second *macbûz*, et le troisième *muçabbag*, c'est-à-dire : مفعول مفاعلن مفاعيلان *māfūlŭ*, *măfāïlūn*, *măfāïlā-n* :

[1] Ici encore je n'ai pas traduit اى.

[2] C'est-à-dire qu'un ignorant est comparable au veau d'or, qui, selon la légende conservée par les musulmans, avait la faculté de mugir, mais non l'intelligence. (Conf. *Coran*, VII, 146.)

هر غم که در آسمان حشر کرده است
غوغا بدر دل من آورده است (1)

Tout chagrin qui a lieu sous le ciel amène du trouble à la porte de mon cœur. (Khâcânî.)

Exemple hindoustani de la même variété :

کہتا ہی کہ اب نہ کھینچ تو آہیں
ہیں دل سی تیری تو ہم تلك راہیں

Elle me dit : « Cesse de soupirer ; car tes soupirs ont trouvé la voie de mon cœur. »

On rencontre quelquefois dans des vers persans et hindoustanis, entre les deux hémistiches d'un même vers de ce mètre, les différences suivantes. Le premier pied du premier hémistiche est *akhrab* et le premier du second *akhram;* le second pied du premier hémistiche est *macbûz*, et dans le second hémistiche le même pied est *aschtar;* enfin, le dernier pied du premier hémistiche est régulier, et celui du second est *muçabbag*, ce qui donne la mesure :

مفعولُ مفاعلن مفاعیلن   مفعولن فاعلن مفاعیلان (2)

māfūlŭ, măfāĭlūn, măfāĭlūn, māfūlūn, fāĭlūn, măfāĭlā-n.

[1] Dans ce vers, le *noun* final de آسمان et le *hé* de کرده et de آورده ne comptent pas dans la scansion.

[2] Il est bon de faire observer, en passant, que lorsque le pied qui termine le premier hémistiche est un des pieds مفاعیلن فاعلن متفاعلن مستفعلن, celui qui termine le dernier peut recevoir l'intercalation de l'*alif* au dernier pied, laquelle se nomme *izâla*, et

Exemple :

بـــا دانـــش من نساخـــت دهـــر آری

دانش بکر است ودهر نا مـــرد اســـت

La fortune n'a pas secondé ma science. La science est une vierge que la fortune ne peut posséder. (Khâcânî.)

Exemple hindoustani :

بیـٹھا وہ رقیب کی جـــو پہـلـو مـــیں

اٹـــھـــا یہہ درد دل کہ کھیـنچی آہ

Comme elle est assise auprès de mon rival, mon cœur en a éprouvé une telle peine qu'il en a poussé des soupirs.

Exemple du *hazaj* à six pieds, trois à chaque hémistiche : le premier *akhrab*, le second *macbûz*, et le troisième *macsûr*, ainsi :

مفعولُ مفاعلن فعولان *măfūlŭ, măfāïlūn fāūlā-n* (pour مفاعیل *măfāī-l*) :

آفاق ظہور حســـن وعـــشـــق اســـت

شیرینی وشور حســن وعـــشـــق اســـت

L'amour et la beauté se manifestent partout, *je veux dire* la douceur et l'attrait de la beauté et de l'amour.

Exemple du *hazaj* à six pieds, trois par hémistiche : le premier *akhram*, le second *aschtar*, et le

devenir ainsi مفاعیلان فاعلان متفاعلتان, etc. c'est ce qui fait que dans la table des mètres employés dans les poésies de Walî, je n'ai pas fait de différence entre les pieds finaux *muzál* et les pieds finaux réguliers.

troisième *mahzûf*, c'est-à-dire : مفعولن فاعلن فعولن *măfūlūn, făīlūn, făūlūn* :

خودرا در خود کنی تماشا
بینی سرّ نهفته پیدا

Tu peux te voir dans toi-même et contempler ainsi clairement le secret qui est caché.

Exemple de la même variété, si ce n'est que le dernier pied de chaque hémistiche est *macsûr*, c'est-à-dire فعولان *făūlā-n* :

شیرین (1) کاری کند چو بنیاد
صد مرد (2) در آورد چو فرهاد

Si Schîrîn avait voulu élever un édifice, elle aurait eu *pour ce travail* cent sculpteurs comme Farhâd. (Faquîr.)

Les poëtes arabes n'ont généralement employé le *hazaj* qu'avec quatre pieds seulement. En voici un exemple où chaque hémistiche se compose de deux مفاعيلن *măfāīlūn* :

[1] Ici encore le *noun* ne compte pas dans la scansion. (Voyez, à ce sujet, une observation antérieure.)

[2] Dans ce second hémistiche, le *dal* de مرد ne doit pas compter dans la scansion, soit à cause de la règle que donnent quelques rhétoriciens et qu'on a vue plus haut ; soit plutôt, selon moi, à cause que le *dal* final de *mard* et le *dal* initial de *dar* se réunissent dans la prononciation comme nos lettres doubles. Voici, au surplus, comment il faut scander cet hémistiche :

Săd mărdăr (pour *marddar*) | *ăwărăd* | *chŭ fărhă-d*
Măfū lūn | *fă ĭ lūn* | *fă ū lā-n*

ارى الايـــام لا تبقى   على حال فاحكيها
فيوما شرّهـــا فيّ (1)   ويـوما شرّى فيهـــا

Je vois bien que la fortune ne reste jamais dans le même état; c'est pourquoi, *cherchant à lui ressembler,* tantôt j'éprouve ses malices, tantôt elle éprouve les miennes. (Hamadânî[2].)

Voici un autre exemple arabe de la même variété, si ce n'est que le dernier pied est réduit à فعولن *fäūlūn* (pour مفاعى *măfāī*) :

وما ظهرى لباغى الضيــــم بالظهــر الذلول (3)

Mon dos n'est pas un dos obéissant pour celui qui veut faire le mal.

[1] Voici comment on doit scander cet hémistiche :

Făyăumā schăr | *rū hā fīyā*
Măfā ī lūn | *mă fā īlūn*

[2] La séance de laquelle ce vers est extrait a été publiée et traduite par le savant arabisant M. Grangeret de Lagrange, p. 160 et suivantes de son Anthologie arabe.

[3] Voici comment il faut scander ce vers :

Wă mā zāhrī | *lĭbāguid dāī* | | *mĭ bĭzzāhrĭz* | *zălūlī*
Mă fā ī lūn | *măfā ī lūn* | | *mă fā ī lūn* | *fäūlūn*

On a déjà vu et on voit, par cet exemple, qu'en arabe un mot peut être séparé en deux hémistiches, de façon que la première partie de ce mot appartienne au premier hémistiche et la deuxième au dernier.

(La suite et la fin au prochain numéro.)

MÉMOIRE

Sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. BOTTA.

(Suite et fin.)

Au moyen de cette table et des renvois, le lecteur aura le moyen de vérifier lui-même les substitutions dont j'ai parlé; quiconque voudra en prendre la peine et collationnera entre elles les inscriptions de Khorsabad, restera convaincu de l'existence d'équivalents pouvant se remplacer d'une manière, on peut le dire, arbitraire.

S'il est facile de démontrer ce fait, il ne l'est pas autant de l'expliquer. Faut-il y voir le résultat d'un système semblable à celui que l'illustre Champollion a reconnu dans l'écriture hiéroglyphique, et qui a laissé des traces même dans le démotique? Il me semble qu'il est prématuré de rien assurer à cet égard; mais, dans mon opinion, il n'y a rien de commun entre les homophones égyptiens et les équivalents assyriens; le principe de ces deux écritures est évidemment différent; un caractère hiéroglyphique représente un objet, dont le nom, dans la langue égyptienne, commence par la lettre que ce caractère est destiné à représenter quand il est employé phonétiquement. Il ne peut y avoir rien de semblable dans l'écriture assyrienne, puisque les

signes ne représentent pas des objets, et que, d'après la manière dont ils sont formés, à l'aide d'un seul élément, on peut assurer qu'ils n'ont jamais été figuratifs ; pour moi, je crois que les substitutions proviennent de causes diverses que j'ai énumérées dans le mémoire que j'ai lu, en 1845, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

1° Il y a des substitutions certainement causées par des erreurs ; mais, évidemment, on ne peut ranger dans cette classe que celles dont les exemples sont rares et sont pris de caractères à forme très-rapprochée.

2° Elles peuvent provenir de l'emploi de formes grammaticales différentes, et, dans ce cas, les signes, quoique réellement substitués les uns aux autres, pourraient cependant représenter des sons très-différents. Je vais en citer un exemple pour bien expliquer ma pensée. J'ai parlé de l'échange de avec au commencement du verbe ; si l'on suppose que le verbe soit à l'aoriste dans les inscriptions, et que la langue soit sémitique, on peut voir, dans les premiers caractères, des formatives différentes de la troisième personne de l'aoriste ; or, il se trouve que, dans les langues sémitiques, il y a précisément, pour ce temps, deux formatives usitées, le *iod* (?) en hébreu et en arabe, et le *noun* (?) en syriaque. Par conséquent, il peut être permis de supposer qu'anciennement les deux formes aient été usitées dans la même langue, et l'on ne devrait plus voir, dans la substitution de ces deux

signes l'un à l'autre, la preuve d'une similitude de valeur. On peut même dire que, dans ces passages des inscriptions, le verbe, à l'aoriste, est tantôt à la première personne, parce que c'est le roi qui parle, et tantôt à la troisième. Si cela était, on comprendrait encore la substitution de la formative [cuneiform] à [cuneiform], ces deux signes ayant cependant des valeurs très-différentes. Mais cette supposition est peu vraisemblable, et, dans les inscriptions trilingues, il y a de nombreux motifs de croire que le verbe dont j'ai parlé n'est pas à l'aoriste et que, par conséquent, la première lettre est radicale; je ne les exposerai pas parce que ce mémoire n'a pas pour but l'interprétation, mais il n'en est pas moins vrai qu'on peut, dans certains cas, attribuer les substitutions à cette cause; aussi ne doit-on jamais en tirer les exemples que d'inscriptions dont le contenu est évidemment identique.

3° L'emploi de particules différentes peut aussi causer des substitutions apparentes, et l'on sait précisément combien les particules sont fréquentes dans la langue chaldéenne ou syriaque.

4° Enfin, après avoir fait la part des suppositions précédentes, il n'en restera pas moins un grand nombre de signes dont la substitution des uns aux autres est indubitable. Faut-il y voir de véritables homophones, c'est-à-dire des signes ayant des valeurs identiques? Je ne le pense pas; je crois, au contraire, qu'ils représentent tous des sons un peu différents, mais cependant assez rapprochés pour

pouvoir être confondus, sans qu'il en résulte un grand inconvénient pour la lecture; c'est ainsi que, dans certaines langues, le *b* et le *v*, quoique constituant, en réalité, chacun une articulation distincte, peuvent cependant être employés indifféremment à la place l'un de l'autre.

Cette sorte de confusion peut, dans l'écriture assyrienne, avoir lieu, non-seulement entre les consonnes de même organe, mais même entre les voyelles et les consonnes. Nous avons, en effet, dans les langues sémitiques, quelques traces d'une confusion semblable; nous y voyons le *he* se confondre avec l'*a;* le *iod* et le *waw* servir, tantôt de voyelles, tantôt de véritables consonnes; les inscriptions médiques, dans lesquelles la Médie s'appelle Wada, nous offrent un exemple de la confusion de l'*m* et de l'*ou* et les autres noms de pays paraissent si étrangement défigurés qu'il faut croire que l'oreille de ces peuples saisissait une affinité entre certaines lettres qui, pour nous, n'en ont aucune; n'est-il pas légitime de penser que, dans l'écriture assyrienne, chacune des nuances dans la valeur des lettres ait été représentée par un signe différent, et que, cependant, l'affinité plus ou moins grande des sons ait permis d'employer les uns pour les autres les caractères représentatifs de ces nuances. Il me paraît au moins certain que les caractères destinés à représenter le *b*, l'*m* ou la voyelle *ou* ont été substitués indifféremment les uns aux autres, et j'ai bien des motifs de croire que la même confusion a eu lieu entre la voyelle

a et la consonne *n*, quelque étrange que ce fait puisse paraître. Les belles découvertes de M. Layard m'ont même fourni un nouvel exemple de l'*n* substituée à l'*a;* je ne puis le publier parce que je n'ai pas le droit de disposer de matériaux qui ne m'appartiennent pas; mais j'espère que, bientôt, le monde savant pourra jouir des trésors archéologiques exhumés par M. Layard.

Il y a en outre une autre cause à laquelle on peut attribuer les fréquents échanges de caractères dans l'écriture assyrienne; on peut concevoir que l'écriture a été syllabique, en ce sens, du moins, que chaque consonne était représentée par un signe différent suivant la voyelle dont elle était affectée. On peut supposer qu'il y avait un signe pour le *b*, par exemple, un autre pour *ba*, *bi*, *etc.* Dans les langues sémitiques, les voyelles brèves ayant relativement peu d'importance, cela a pu causer un emploi facultatif de différents signes. Ainsi la syllabe *ba* a pu être représentée par le signe du *b* seul, par les deux signes *b* et *a;* puis enfin, dans certains cas, par ceux qui représentent le *b* affecté d'autres voyelles.

Telle est, selon moi, l'idée que l'on doit se faire de ces singulières substitutions qui rendent l'étude de l'écriture assyrienne si compliquée. Quelle qu'en soit la cause, il n'en est pas moins nécessaire d'en tenir compte, car celles dont les exemples sont très-nombreux et pris d'inscriptions parfaitement identiques ne peuvent certainement provenir que de la similitude très-grande de valeurs; par conséquent,

si l'on parvient à déterminer avec certitude la valeur de l'un des signes, on connaîtra la valeur précise de ses équivalents ou, tout au moins, on saura dans quelles limites il faut la chercher. Si même les substitutions proviennent de particules ou de mots différents, l'avantage d'une table des substitutions ne sera pas moindre, puisque, connaissant un de ces mots ou particules, on sera presque forcément conduit à deviner la valeur des signes substitues; ceux-ci, en effet, devront nécessairement représenter, dans ces cas, une particule analogue à celle que l'on connait déjà, et l'on n'aura plus à opter qu'entre un petit nombre de mots.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet parce que, si l'on n'est pas d'accord sur la manière d'envisager les équivalents, on l'est au moins sur le fait des substitutions elles-mêmes; M. de Löwenstern en avait reconnu quelques-unes dans les seules inscriptions trilingues et, longtemps avant lui, M. Grotefend[1] avait donné une table très-curieuse des substitutions qu'il avait remarquées dans les textes connus à l'époque où il écrivait, et son travail s'é-

[1] Lorsque j'ai commencé l'impression de ces articles, je ne connaissais pas les travaux de M. Grotefend sur le même sujet. Ayant reçu depuis peu de temps les deux Mémoires qu'il a publiés, l'un en 1837, l'autre en 1840, sous le titre de *Neue Beiträge zur Erläuterung der babylonischen Keilschrift*, j'ai pu voir que ce savant m'avait dévancé sur beaucoup de points. J'en fais la remarque, non-seulement par esprit de justice, mais encore avec plaisir; j'espère, en effet, que la priorité incontestable de M. Grotefend, en me mettant hors de cause, me mettra également à l'abri des réclamations un peu hostiles auxquelles j'ai été exposé.

tendait même à l'écriture babylonienne; enfin, en copiant les nombreuses inscriptions qu'il a découvertes à Nimroud, M. Layard s'était assuré de la vérité de ce que j'avais annoncé moi-même, et, pendant son séjour à Paris, il m'a dit avoir tiré de ses inscriptions une table de variantes tout aussi nombreuses mais souvent très-différentes des miennes. Il est donc inutile d'insister plus longtemps sur ce fait et je passe à la comparaison des écritures de Van, de Persépolis et de Khorsabad.

J'ai dit, au commencement de ce mémoire, que je regardais ces trois écritures comme identiques; quelques personnes ne partageant pas cette opinion, je dois chercher à en démontrer la justesse; mais, auparavant, il faut que j'explique ce que j'entends par cette identité. Je n'ai pas prétendu dire qu'il n'y eût absolument aucune différence entre ces trois écritures; il y en a certainement et il ne peut en être autrement à cause des époques et des lieux différents où les inscriptions ont été gravées. J'ai voulu dire seulement que les différences sont minimes par rapport aux ressemblances, et qu'elles n'équivalent pas, à beaucoup près, à celles qui existent aujourd'hui entre l'alphabet grec ou même l'alphabet allemand et le nôtre.

Une première différence provient de ce qu'on peut appeler la main du graveur : ainsi les clous peuvent être plus ou moins longs, les coins plus ou moins échancrés; cela donne aux inscriptions un aspect différent, mais on n'en peut pas moins toujours

reconnaître les caractères. De pareilles variétés se rencontrent dans les textes gravés sur le même monument; à plus forte raison doit-on en trouver dans ceux qui ont été découverts dans des pays très-éloignés les uns des autres, et qu'on peut rapporter à des temps très-différents. Il est évident que ces variétés ne suffisent pas pour constituer une différence radicale entre les écritures.

Quelques causes accidentelles peuvent aussi faire varier la forme des caractères. J'en ai déjà fait connaître une; la nature cassante de la pierre n'a pas permis, à Van, de faire traverser un clou par un autre. Ainsi les signes [illegible] et [illegible] deviennent [illegible] et [illegible]; cela encore ne constitue pas une différence radicale, car on peut reconnaître l'identité des caractères, et de pareilles différences se rencontrent même dans un seul monument, comme à Khorsabad; on y voit, par exemple, le signe [illegible] écrit ainsi [illegible].

Il y a encore une autre cause de différence et c'est la plus importante; elle provient de ce que, dans certaines inscriptions, on n'emploie pas les équivalents ou l'on emploie de préférence quelques-uns d'entre eux; il en résulte souvent un aspect très-différent et l'on peut, en observant le nombre et la nature des équivalents employés, rapporter telle ou telle inscription à une localité déterminée. Ainsi, à Van, on ne trouve pas les nombreux équivalents employés à Khorsabad, et le nombre des signes usités est, par cela même, beaucoup moins

grand ; les signes , , etc. sont toujours faits de la même manière et, à leur place, on ne trouve jamais les variantes , , etc. A Persépolis on ne rencontre jamais ou , et en revanche on voit beaucoup plus fréquemment leur équivalent . A Nimroud, cette différence est beaucoup moins marquée ; elle se réduit à ce que, dans cette localité, on ne trouve pas quelques-uns des équivalents employés à Khorsabad : M. Layard m'en a donné un exemple remarquable. Dans les nombreuses inscriptions qu'il a copiées, il n'a jamais rencontré deux des monogrammes usités à Khorsabad pour représenter le mot *roi*, savoir et ; on n'y trouve jamais employé que le signe , lequel, on se le rappelle, est un équivalent des deux premiers. M. Layard m'a, en outre, assuré qu'il y a, à Nimroud, des substitutions qui ne se rencontrent pas à Khorsabad, en sorte qu'il pourrait en ajouter un grand nombre à celles que j'ai fait connaître.

Ces différences, sans doute, sont remarquables, mais suffisent-elles pour qu'on fasse une distinction radicale entre ces écritures ? Évidemment non ; il faudrait, pour en avoir le droit, qu'on trouvât, dans chacune d'elles, un très-grand nombre de signes qui ne fussent pas usités dans les autres. Mais il n'en est pas ainsi ; à Van, tous les caractères, sauf quatre ou cinq peut-être, sont identiques avec ceux employés dans mes inscriptions. Si, dans cette localité,

on n'a pas employé les substitutions, cela peut provenir d'un usage particulier, d'une simplification du système; mais cela ne peut empêcher que celui qui connaîtrait l'alphabet de Khorsabad ne pût lire immédiatement les inscriptions de Van.

Il en est de même à Nimroud; pour que, par exemple, la différence entre les monogrammes employés pour représenter le mot *roi* prouvât la différence des écritures, il faudrait que celui qui est usité à Nimroud ne le fût pas à Korsabad ou ailleurs; mais il n'en est pas ainsi, car les deux coins usités, dans la première de ces deux localités, pour exprimer le mot *roi*, le sont également dans la seconde avec le même sens. De part et d'autre, donc, on s'est servi du même signe avec la même valeur et l'on ne trouve pas, dans ce cas, un caractère inusité dans l'une des écritures, ce qui, seul, pourrait constituer une différence entre elles.

Il est si vrai que l'emploi de certains équivalents de préférence à d'autres ne prouve pas la différence des écritures, que l'on en a des exemples dans les inscriptions tirées d'un seul monument. En effet, comme je l'ai déjà fait remarquer, à Khorsabad, quand un caractère est employé, il l'est constamment dans la même inscription, et ses équivalents n'y paraissent pas; tandis que, dans une inscription identique, gravée à côté de la première, ce sera, au contraire, un des équivalents qui paraîtra toujours. Ainsi, lorsque, dans un texte, on s'est servi des deux coins ◀◀ pour représenter le mot *roi*, ce signe re-

paraît à tous les endroits où ce même mot doit se trouver, et il n'est pas remplacé par ses équivalents ou ; il en est de même pour ces derniers et pour tous les caractères qui ont des équivalents certains et nombreux, tels que , , etc.

Une dernière preuve de l'identité des écritures de Van, de Persépolis et de Khorsabad me paraît pouvoir être tirée de l'emploi même des équivalents ; ceux-ci, en effet, se substituent aux mêmes caractères dans les trois localités. Ainsi, dans les inscriptions trilingues comme dans les miennes, les deux coins remplacent le mot *roi*, le clou horizontal prend la place du pronom ; on voit les signes , , , etc. substitués respectivement aux caractères , , , etc. Ces variations me paraîtraient impossibles à expliquer si les écritures n'étaient pas identiques au fond, non-seulement quant au système, mais encore quant à la valeur des lettres. Ce genre de preuve ne peut, il est vrai, s'appliquer à l'écriture de Van, dans laquelle les équivalents sont très-rarement employés; mais il s'y rencontre si peu de signes réellement différents de ceux de Khorsabad qu'elle me paraît superflue.

J'admets donc de certaines différences entre des écritures de temps et de lieux très-éloignés; ces variétés proviennent, soit de la main du graveur, soit de l'absence de certains équivalents, soit même, dans certains cas, de l'emploi de signes inusités ail-

leurs; mais je ne crois pas qu'elles doivent empêcher de reconnaître l'identité de ces écritures.

Après m'être expliqué ainsi, en général, sur les ressemblances et les différences des écritures que nous offrent les inscriptions assyriennes recueillies à Persépolis, à Van et à Khorsabad, je vais passer en revue les signes employés dans la première localité et je mettrai en regard les signes ninivites correspondants. Seulement, pour éviter les frais de composition et de gravure qu'entraînerait la reproduction de caractères absolument semblables ou la fonte de caractères entièrement nouveaux, je me bornerai à donner les signes ninivites et je mettrai en regard de chacun d'eux la citation d'un endroit où se trouve le signe achéménien que je regarde comme identique; je ne ferai graver, parmi ces derniers, que ceux qui diffèrent assez des signes ninivites pour que l'identité puisse en paraître douteuse. Je ne construirai, au reste, cette table que pour l'écriture assyrienne de l'époque des Achéménides; l'écriture de Van n'offrant qu'un très-petit nombre de signes différents, je me contenterai d'en donner la liste.

J'aurai probablement commis quelques erreurs et quelques oublis dans cette table comparative, mais cela importe peu, car la proportion des signes identiques et des signes différents n'en serait probablement pas altérée; je dois seulement prévenir le lecteur qu'en donnant la liste des signes employés dans les inscriptions trilingues, je n'ai voulu les ex-

traire que de textes corrects, tels que ceux de Rich, Schulz et Westergaard. Certes, j'aurais trouvé un bien plus grand nombre de signes étranges et inconnus si j'avais consulté les planches de MM. Flandin et Coste ou d'autres voyageurs; mais j'ai renoncé à m'en servir, parce que je les crois très-inexactes, quoique je n'aie pas vu les monuments eux-mêmes. Pour reconnaître si des inscriptions ont été bien copiées, et si la forme des caractères est exacte, il y a quelques règles qui ne permettent pas que l'on s'égare. Il faut d'abord avoir égard à l'intérêt que prennent aux inscriptions les personnes qui les copient; c'est, en effet, une garantie d'exactitude et, sous ce rapport, les savants ont, sur les artistes, un avantage incontestable. En outre, il est évident que les copistes n'ont pas pu inventer des formes qui se trouveraient, par hasard, identiques à des formes usitées dans des inscriptions qu'ils ne pouvaient connaître. Si donc, on trouve aux mêmes places, dans deux copies différentes, des signes qui ne se ressemblent pas et que l'un de ces signes soit régulier, en ce sens qu'il affecte constamment cette forme dans des inscriptions inconnues aux copistes, il me semble certain que cette forme doit être la véritable. C'est cette garantie que je trouve dans les copies de Rich et de Westergaard; elles doivent être exactes puisqu'on y retrouve immédiatement les formes usitées à Khorsabad, tandis que, dans les copies postérieures, les signes sont, en général, si étrangement défigurés, qu'il est impossible de les reconnaître.

Il est encore essentiel de tenir compte des moyens employés pour exécuter les copies, du degré de détérioration des monuments, etc. On conçoit que ces circonstances puissent fortement influer sur l'exactitude. Il est remarquable, en effet, que les deux inscriptions trilingues, dans lesquelles se trouvent le plus grand nombre de signes paraissant étrangers à l'écriture ninivite, sont précisément la XIe (A. II) de Schulz et la XVIIIe de Westergaard (*Nakchi roustâm*), toutes les deux copiées avec le télescope, et la dernière en très-mauvais état; j'ai donc fait, dans la comparaison, abstraction de ces signes douteux, surtout quand ils paraissaient dans des parties frustes et à moins qu'ils ne se reproduisissent ailleurs. Voici maintenant la liste comparative [1]:

Signes de Khorsabad.	Signes achéméniens.
	R. XVIII, 1, 1.
	R. XV, 1, 2.
	R. XV, 1, 8.
	R. XVIII, 1, 3.
	R. XVIII, 1, 5.
	R. XVIII, 1, 6.
	R. XVIII, 1, 10.

[1] Dans cette table, la lettre R indique les inscriptions de M. Rich; l'S, celles de Schulz, et le W, celles de Westergaard. Le chiffre romain est celui de la planche; le premier chiffre arabe indique la ligne où se trouve le signe que je rapporte à un signe de Khorsabad, et le second en indique la place dans la ligne.

.... R. XVIII, 2, 3.

.... R. XVIII, 1, 21.

.... R. XVIII, 2, 6.

.... R. XVIII, 5, 2.

.... R. XVIII, 5, 1.

.... R. XVIII, 5, 3.

.... R. XVIII, 5, 21.

.... R. XVIII, 4, 1.

.... R. XVIII, 1, 2.

.... R. XVIII, 1, 7.

.... R. XVIII, 1, 13.

.... R. XVIII, 1, 17.

.... R. XVIII, 4, 8.

.... R. XVIII, 4, 10.

.... R. XVIII, 4, 13.

.... R. XVIII, 4, 14.

.... R. XVIII, 5, 19.

.... R. XVIII, 5, 22.

.... R. XVIII, 6, 8.

.... R. XVIII, 6, 13.

.... R. XVIII, 6, 20.

.... R. XVIII, 6, 22.

.... R. XVIII, 7, 6.

.... R. XVIII, 7, 20.

.... R. XVIII, 7, 21.

.... R. XVIII, 8, 6.

.... R. XVIII, 8, 9.

.... R. XVIII, 8, 10.

.... R. XVIII, 8, 11.

.... R. XVIII, 9, 4.

.... R. XVIII, 9, 11.

.... R. XVIII, 9, 12.

.... R. XV, 2, 10.

.... R. XV, 2, 3.

.... R. XV, 2, 4.

.... R. XV, 4, 14.

.... R. XV, 5, 2.

.... R. XV, 7, 6.

.... R. XV, 7, 7.

.... R. XV, 7, 21.

.... R. XV, 8, 19.

.... R. XV, 10, 1.

.... R. XV, 11, 3.

.... W. XIV, 10, 4.

.... W. XIV, 12, 5.

.... W. XIV, 13, 13.

W. XV, 1, 17.
W. XV, 3, 12.
W. XV, 3, 13.
W. XV, 6, 14.
W. XV, 21, 3.
W. XVII, 4, 13.
W. XVIII, 6, 19.
W. XVIII, 10, 21.
W. XVIII, 13, 13.
W. XVIII, 14, 8.
W. XVIII, 16, 7.
W. XVIII, 25, 6.
S. XI, 3, 3.
S. XI, 21, 5.
S. XI, 22, 6.
W. XV, 21, 1.
R. XVIII, 1, 8.
W. XIV, 3, 6.

La liste ci-dessus contient soixante et douze caractères ninivites qui ont, dans les inscriptions achéménides, des signes correspondants tellement semblables, que l'identité en est reconnaissable au premier coup d'œil; on peut, en recourant aux endroits

cités, faire la comparaison et s'assurer de l'exactitude de ce que je viens d'avancer. Voici maintenant une autre liste de signes persépolitains dont la ressemblance, avec les signes de Khorsabad, n'est pas absolue, mais dont l'identité ne sera, je pense, contestée par personne :

Ninivites. Achéménides.

Pour la plupart des signes ci-dessus, l'identité

peut être prouvée, comme je l'ai fait pour , , , etc. Quant aux autres, la similitude de forme et d'emploi est telle qu'on ne peut se refuser à admettre l'identité de signes correspondants dans les deux colonnes; on peut donc les ajouter aux soixante et onze caractères énumérés dans la liste précédente, et l'on obtient un total de quatre-vingt-six caractères ninivites représentés dans l'écriture assyrienne des Achéménides par des signes absolument semblables. Passons aux caractères douteux ou réellement différents :

Signes ninivites.	Signes achéménides.
?	
?	
?	
?	

?..........................

?..........................

La liste des signes achéménides qui n'ont pas d'équivalents tout à fait certains dans l'écriture de Khorsabad se réduit donc à dix signes, parmi lesquels même il y en a quelques-uns dont l'identité, on en conviendra, est plus que probable.

Le résultat du dépouillement que je viens de faire me semble être démonstratif de l'opinion que j'ai émise sur l'identité des écritures assyriennes usitées à Khorsabad et dans les inscriptions trilingues. Sur quatre-vingt-seize caractères employés dans ces dernières, nous en avons quatre-vingt-six tout à fait semblables à ceux de Ninive et seulement dix dont la similitude peut paraître plus ou moins douteuse. Si l'on tient compte des époques, des lieux, des changements de dynasties, de race, etc. on devrait plus s'étonner d'une ressemblance aussi grande, que des rares variétés qui peuvent se rencontrer.

J'ai fait le même travail de comparaison entre les inscriptions de Van et celles de Khorsabad; mais, comme je l'ai dit, je crois inutile de donner une table de tous les signes usités dans les deux localités; il y en a très-peu qui ne soient pas reconnaissables au premier coup d'œil, si l'on tient compte de la différence de main et de la particularité dont j'ai parlé. En faisant abstraction des caractères défigurés par la détérioration de la surface du monument et de

ceux qui paraissent être des fautes de copie, comme le démontre la comparaison des textes entre eux, je trouve qu'il y a environ cent douze ou cent quinze caractères usités dans l'écriture assyrienne de Van telle que nous la connaissons; sur ce nombre, il y en a environ quatre-vingt-dix-huit ou cent qui sont identiques à ceux de Khorsabad. Voici les seuls dont l'identité soit douteuse, ou dont je ne connaisse pas les correspondants dans mes inscriptions :

Signes de Khorsabad.	Signes de Van.
?	
?	
?	
?	
?	
?	
?	
?	
?	
?	
?	

Tels sont les seuls signes de l'écriture de Van

que je n'aie pas retrouvés dans celle de mes inscriptions; ils sont en bien petit nombre, comme on le voit, si on les compare à ceux dont l'identité est évidente; aussi je m'étonnerais qu'on pût voir une différence radicale entre ces deux écritures, si je ne savais combien il faut de temps et d'efforts de comparaison pour se graver dans la mémoire des signes si nombreux et qui ne diffèrent que par la combinaison d'un seul et même élément. En outre, personne n'a encore eu la possibilité d'acquérir une connaissance aussi complète de l'écriture de Khorsabad que celle que je possède, et il arrive naturellement que, lorsque après avoir parcouru un petit nombre de mes inscriptions, on ne trouve pas quelques caractères usités ailleurs, on soit porté à se prononcer contre l'identité des deux écritures; ainsi, dans beaucoup de textes copiés à Khorsabad, les signes [cuneiform] ou [cuneiform] ne se rencontrent pas parce que l'on y emploie leurs équivalents [cuneiform] et [cuneiform]; si l'observation tombe sur ces textes, on en conclura que la première de ces formes, très-usitée à Van, ne l'est pas dans les autres inscriptions, et, cependant, l'on se tromperait. Je pourrais multiplier ces exemples, mais cela serait inutile. L'expérience, j'en suis convaincu, fera reconnaître la vérité de ce que j'ai avancé, savoir, qu'il n'y a, en réalité, sauf quelques légères différences, qu'une seule espèce d'écriture assyrienne employée dans les inscriptions de Van, de Persépolis, de Khorsabad, de Beirout et de Nimroud.

J'ai laissé à part l'écriture compliquée de Babylone parce que je ne l'ai pas assez étudiée pour pouvoir en parler avec connaissance de cause; au premier aspect, certainement, elle semble différer considérablement de l'écriture ninivite; mais il me semble que la différence tient surtout à une accumulation des mêmes éléments dans un signe, ce même signe, à Khorsabad, étant moins riche, en quelque sorte, et dépouillé de tout enjolivement superflu. Quoi qu'il en soit, en consultant la table des signes contenus dans la grande inscription de la Compagnie des Indes, j'ai pu m'assurer que, sur deux cent quatre-vingt-sept, il y en a cent sept que l'on peut immédiatement ramener à des caractères de Khorsabad; j'ai même pu vérifier l'exactitude de plusieurs de ces rapprochements en profitant du fait curieux dont on doit, je crois, la première connaissance à M. Grotefend. Une partie de cette grande inscription est reproduite en caractères beaucoup plus simples sur une planche de Kerporter représentant un fragment de cylindre; on a donc ainsi un passage entre l'écriture la plus compliquée et celle plus simple de Khorsabad.

Je laisse ce sujet, sur lequel je me suis peut-être beaucoup trop étendu, et je vais actuellement parler des langues que nous cachent ces caractères mystérieux. Quelques personnes pensent que la langue dans laquelle sont écrites les inscriptions de Khorsabad n'est pas la même que celle dont on s'est servi à Persépolis, à Babylone et à Van. Pour moi, au

contraire, s'il me reste quelque doute au sujet de cette dernière localité, je n'en conserve aucun pour les deux premières. Je crois que la langue des inscriptions de Babylone, de Persépolis et de Ninive est identique, sauf, bien entendu, les différences dont la diversité des temps et des lieux peut et doit être la cause, et, quoique ce soit bien hardi de ma part, je vais essayer de le démontrer.

Avant tout, on doit se rappeler un principe sur lequel tout le monde, je crois, est d'accord : c'est que la grammaire caractérise mieux une langue que le vocabulaire ; si donc, en comparant deux textes, on parvient à démontrer que les formes grammaticales sont les mêmes de part et d'autres, on aura toute raison d'affirmer que les langues employées sont identiques, lors même qu'on ne pourrait lire un seul mot de ces textes, et, à plus forte raison, lorsque les seuls mots lus d'une manière plausible sont communs à l'une et à l'autre. Or, il est possible, je crois, de prouver que, à Babylone, Persépolis et Khorsabad, la langue était assujettie aux mêmes règles et avait, par conséquent, la même grammaire. Pour s'en assurer, il suffit de considérer la manière dont les mots se terminent en général. Il est évident, en effet, que les inflexions grammaticales affectent de préférence la fin des mots, et, précisément, nous avons le moyen de reconnaître ces fins de mots, parce que, ainsi que cela a déjà été remarqué avant moi, les Assyriens n'étaient pas dans l'usage de couper les mots à la fin des lignes et d'en rejeter

une portion à la ligne suivante. Ce fait est prouvé de la manière la plus évidente par les inscriptions de Khorsabad; on y voit les caractères s'allonger pour remplir toute la ligne lorsque le mot est court; on les voit, au contraire, se raccourcir, se restreindre pour le mot dans la longueur donnée. On voit même quelquefois un ou plusieurs signes placés en dehors de l'encadrement plutôt que d'être rejetés, en coupant le mot, à la ligne suivante. On peut donc être certain que le dernier signe d'une ligne est également le dernier signe d'un mot, et que, souvent, par conséquent, ces signes terminaux représentent des inflexions grammaticales. Or, si l'on compare les inscriptions de Babylone, de Persépolis, de Nimroud et de Khorsabad, on verra que la proportion relative des signes terminaux est la même dans toutes; les signes les plus fréquents à la fin des lignes sont partout [cuneiform signs], etc.

Voilà donc déjà une première et très-forte preuve de l'identité ou, tout au moins, de la similitude de langue dans toutes ces inscriptions; un autre argument se tire de l'emploi arbitraire de certaines lettres que tout le monde s'accorde à regarder comme des voyelles; il y a, en effet, dans tous les textes, des lettres qui semblent avoir pu être supprimées à volonté, et partout ce sont les mêmes. Il faut nécessairement que les langues soient soumises au même système, et, par conséquent, appartiennent à la même famille pour permettre cet emploi fa-

cultatif, cette suppression arbitraire des voyelles.

Si, de ces considérations générales, nous passons aux faits particuliers, nous verrons que tous ceux qui sont certains viennent à l'appui de mon opinion. Ainsi, par les inscriptions trilingues, nous connaissons avec certitude les deux formes qui caractérisent le pluriel dans les noms; l'une est , l'autre est ou les équivalents , . Ces terminaisons sont identiques dans les textes assyriens de toutes les localités. Il en est de même des terminaisons en et en pour des noms de peuples ou de pays; il en est de même encore de la terminaison en (*outyi*) indiquant un substantif dérivé avec le pronom affixe de la première personne, ainsi que du signe pour marquer cet affixe. (Voyez à la ligne 18 de l'inscription XIV de Wastergaard, où l'on a , *malcouty? mon royaume*, et , *mes peuples.*) Ces mêmes formes, pour les mêmes mots, se voient également à Khorsabad et dans la grande inscription de Babylone.

Voici donc quelques inflexions grammaticales importantes qui se retrouvent dans toutes les inscriptions assyriennes; l'emploi du *d*, ou , est un autre indice de l'identité des langues; mais je ne puis insister sur ce point, parce que je ne puis prouver directement que, dans les inscriptions de

Khorsabad, l'emploi de cette lettre ait été le même que dans celle de Persépolis. J'ai, à cet égard, une conviction intime, résultat de ma longue pratique; mais je ne pourrais la faire passer dans l'esprit du lecteur; j'aime mieux insister sur l'identité des pronoms: nous en connaissons deux seulement, et, précisément, ces deux pronoms sont communs à tous les textes assyriens : l'un est ou ; l'autre est ou, par abréviation, . Le premier se rencontre à chaque instant dans les inscriptions de Khorsabad. Je ne me souviens pas d'y avoir vu le second, mais on le rencontre dans les textes babyloniens, et M. Layard a trouvé l'abréviation précédant le nom du roi de Nimroud exactement comme elle précède le nom de Cyrus dans l'inscription de Pasargade.

La particule , quelle qu'elle soit, est encore un trait caractéristique de tous les textes assyriens; malgré tous mes efforts, je n'ai pas pu en découvrir précisément le sens; elle semble jouer le rôle du pronom relatif, mais, ce qui est certain, c'est qu'on la rencontre partout.

Jusqu'à présent donc, toutes les inflexions grammaticales bien déterminées et tous les pronoms découverts d'une manière plausible sont communs aux inscriptions de Babylone, de Ninive et de Persépolis; le vocabulaire nous donnera le même résultat. J'ai retrouvé, en effet, dans les inscriptions de Khorsabad presque tous les mots distincts des

inscriptions trilingues ; d'abord, comme je crois l'avoir démontré, le mot *roi*, non-seulement est représenté partout par les mêmes signes, mais encore est identiquement le même à Khorsabad et à Persépolis. De plus, les épithètes qui suivent ce nom sont exactement les mêmes partout, comme je l'ai fait voir : , etc.

Les signes qui expriment les mots *villes*, *peuples* ou *hommes* sont les mêmes partout : , , ; il y a donc toute raison de croire que les mots qu'ils sont destinés à représenter sont semblables ; sans cela, on serait forcé de regarder ces signes comme figuratifs, ce qui ne peut être.

La particule , que ce soit une marque de l'accusatif ou que ce soit une terminaison, se rencontre à chaque instant dans mes inscriptions comme dans celles de Persépolis ; enfin, pour abréger, voici la liste de tous les mots communs à tous les textes assyriens.

Tous les mots ci-dessus sont immédiatement reconnaissables dans toutes les inscriptions; mais il en est encore d'autres que j'ai pu reconnaître dans celles de Khorsabad et qui se trouvent ailleurs; tel est le mot *dieu*, au singulier et au pluriel. Je n'en fais pas mention, parce qu'on pourrait m'objecter que je me trompe tandis que cela n'est pas possible pour ceux dont je viens de donner la liste, et que ceux-ci me semblent suffire pour établir la vérité de ce que j'ai avancé. En effet, lorsque l'on voit des inscriptions écrites dans un caractère n'offrant que de légères différences; lorsque, dans ces inscriptions, toutes les inflexions grammaticales, toutes les particules que l'on a pu reconnaître avec certitude sont identiques; enfin, lorsqu'un nombre de mots relativement grand, eu égard aux textes que l'on possède, se montre également dans tous ces textes,

il me semble que l'on a quelque raison d'assurer que la langue est identique dans toutes les inscriptions; on peut assurer, au moins, que tous les indices tendent à prouver l'identité, et l'on ne peut se baser sur rien pour la nier; car l'absence d'un plus ou moins grand nombre de mots dans une série d'inscriptions ne prouve absolument rien contre cette identité, puisque les sujets peuvent être différents, qu'on a pu employer des mots synonymes de la même langue, etc. En bonne logique donc, jusqu'à ce que l'on ait trouvé, dans quelques textes assyriens, des mots et des formes grammaticales différents de ceux qui sont usités dans les autres, on est fondé à croire à l'identité de la langue dans toutes les inscriptions.

On remarquera que je n'ai pas parlé des inscriptions de Van; cela vient de l'impossibilité où je suis de démontrer que la langue en est encore la même. J'y vois bien quelques mots semblables à ceux de Khorsabad, tels que [signes cunéiformes], etc. Mais, à l'exception de la terminaison du pluriel, qui est la même, je ne puis prouver directement l'analogie des autres formes grammaticales. Cette analogie ne repose que sur des identifications supposées de caractères, et je ne puis imposer au lecteur mes idées à cet égard. J'aime donc mieux les laisser et rester moi-même dans le doute.

Si, comme je l'ai dit, il ne me reste aucun doute

sur l'identité des langues dans lesquelles les inscriptions de Babylone, de Khorsabad et de Persépolis sont écrites, je suis bien loin de pouvoir parler avec la même assurance sur cette langue elle-même. J'avoue qu'il m'est encore impossible de la rattacher avec certitude à l'une des deux familles arienne ou sémitique. Sans doute, quelques indices favorisent l'hypothèse d'une origine sémitique; tels sont les pronoms et , la terminaison en *y*, , pour le pronom affixe de la première personne, etc. Mais, d'un autre côté, de nombreuses difficultés s'opposent à ce que l'on adopte cette opinion. D'une part, il est impossible de trouver, dans les langues sémitiques, des mots qui puissent s'arranger avec les signes employés pour exprimer les idées de *père*, *roi*, *ciel*, *terre*, *bâtir*, *protéger*, *etc.* de l'autre, et cette difficulté est pour moi la plus grave, la syntaxe ni la construction ne sont sémitiques; il me serait facile d'en donner des preuves nombreuses, mais je me contenterai de faire remarquer que, dans les inscriptions trilingues, le régime est toujours placé avant le verbe sans qu'on puisse reconnaître un pronom se rapportant au régime précédemment exprimé; le génie des langues sémitiques ne permet pas une pareille construction ou, du moins, ne la supporte que dans des cas tout à fait exceptionnels, tandis que, dans les inscriptions de Persépolis, cette inversion est constante. Je ferai remarquer que la

forme du verbe s'accorde tout aussi difficilement avec la syntaxe sémitique; en effet, si le verbe est au prétérit, la terminaison devrait changer puisque le sujet est tantôt à la première, tantôt à la troisième personne; si ce verbe, au contraire, est à l'aoriste, rien ne peut être plus contraire au génie des langues de cette famille que l'emploi de ce temps dans de pareilles phrases. D'ailleurs, quand ce verbe est abrégé, comme cela arrive fréquemment dans mes inscriptions, ce sont les signes du milieu qui disparaissent; le premier et le dernier restent toujours, ce qui semble démontrer qu'ils font partie de la racine et ne sont pas des flexions du verbe.

Je ne veux cependant exprimer que des doutes au sujet de la langue employée dans les inscriptions assyriennes, car le sujet me paraît encore trop obscur pour me permettre de rien assurer; l'avenir seul et les recherches de savants plus versés que moi dans l'étude des langues pourront résoudre le problème.

Je pourrais ajouter à ce mémoire de nombreuses observations de détail qui ne seraient peut-être pas sans utilité pour le déchiffrement, mais je crains de paraître arrêter, sur des minuties, les lecteurs qui, probablement, n'aiment pas les observations sans résultat positif; je termine donc ce travail, espérant que, tel qu'il est, il aidera, dans leurs recherches, les personnes qui voudront s'en servir; je n'ai pas eu d'autre but, et je serai heureux si je l'ai atteint.

DISSERTATION

SUR LE *SCHARI* DES ÉGYPTIENS ET LE *SOUF* DES HÉBREUX.

Les marais ou courants d'eau saumâtre que l'on rencontre sur quelques points du désert, tant arabique que libyque, à droite et à gauche de la vallée du Nil, offrent plusieurs espèces de plantes aquatiques dont deux paraissent affectionner particulièrement les eaux les plus amères. L'une est le *juncus acutus*, appelé en Égypte *samār*, et dont on fait les nattes fines[1]; l'autre est l'*arundo ægyptiaca*, qui fournit de *kalams* à bon marché les écoles de l'enfance, et qu'on appelle en arabe *boūṣ*, nom applicable à tous les roseaux, mais plus particulièrement à celui-ci; on le spécifie encore en Égypte par l'épithète de *fārsi*, « persan. » Une espèce très-voisine de l'*arundo ægyptiaca* est l'*arundo isiaca* de Delile, qui peut s'élever à une très-grande hauteur, mais dont la tige n'excède point l'épaisseur du pouce dans l'état normal. Quant à l'*arundo donax*, dont la tige est beau-

[1] Le *samār* n'est donc point un *cyperus* (comme je l'avais cru sur la foi d'un naturaliste français), mais bien un jonc. Je dois ce renseignement à M. Ant. Figari, savant botaniste génois, membre du conseil de santé du Caire. Dans tout le cours de cette dissertation, j'ai suivi sa nomenclature; mais je donne à la fin tous les renseignements fournis par les flores de Forskal et de Delile, afin que l'on puisse contrôler mon travail par la synonymie des plantes dont il traite, et la comparaison des témoignages qui ont le plus d'autorité en cette matière.

coup plus forte, et sert à faire des haies et des treillages dans toute la basse Égypte, il se plaît au bord des canaux d'irrigation [1]. Enfin l'*arundo arenaria* ne croît que dans les îles du fleuve, et sur ses rives immédiates.

L'*arundo donax* est nommé en arabe *ghāb* ou *kaṣab*. Du mot *ghāb* est venu celui de *ghābah*, et son diminutif *ghouwaybah*, qui signifient un « bassin » ou un « étang couvert de roseaux, » et, par extension, « une forêt. » En joignant au diminutif *ghouwaybah* le nom générique des roseaux (*boūṣ*), qui est aussi le nom spécifique de l'*arundo ægyptiaca* et de l'*arundo isiaca*, on obtient la dénomination complète de *ghouwaybèt-el-boūṣ*, « la petite forêt de roseaux. » Cette dénomination, commune à un grand nombre de localités, se trouve déjà consignée, sur la carte de Berghaus intitulée *Arabia und das Nil-Land* (Gotha, 1835), à l'embouchure de la vallée improprement appelée « vallée de l'égarement, » au sud-ouest de Suez. Il y a effectivement sur ce point une quantité inépuisable de *juncus acutus* (samār) et d'*arundo ægyptiaca* (*boūṣ fārsi*). Le jonc est porté au Caire, où l'on en fait des nattes, et le roseau à Suez et aux Sources-de-Moïse, où il est employé à divers usages.

Une autre localité de même genre et de même

[1] M. Figari pense que l'*arundo donax* est une plante importée dans le Delta, et n'appartient point à l'ancienne flore égyptienne. Cette espèce, en effet, ne se trouve guère que dans la basse Égypte, où d'ailleurs elle abonde, et est véritablement cultivée (ou plantée), à l'exclusion de toutes les autres espèces. C'est le roseau des jardins. « *In hortis ad sæpes* » dit Delile. (Voyez l'Appendice.)

nom se rencontre au lac Temsāh, sur l'ancien lit, ou auprès de l'ancien lit du golfe Héroopolite, aujourd'hui golfe de Suez. M. Liancourt de Bellefonds, auquel nous devons la connaissance de ce dernier emplacement sous le nom de *Ghouwaybet-el-boûṣ* (Rhouébèt-el-bous), l'a identifié avec *Pi-haḥīrōth* (*Exod.* XIV, 2), nom biblique de la troisième station des Israëlites, et qui, dans la vieille langue égyptienne, offre un sens voisin de celui du mot arabe : *pi-yaḥi-rōt*, « le champ d'herbes ; » ou encore, *pi-ḥaḥi-rôt*, « la multitude des plantes ; » ou, enfin, *pi-aḥi-rōt*, « la végétation des joncs » ou « des roseaux, » en lisant Αχι par un χ grec (*chi*), au lieu du *ḥori* copte[1]. Voyez la nouvelle carte du Delta levée par M. Linant et lithographiée au dépôt de la guerre, ainsi que son mémoire sur le canal projeté entre les deux mers, mémoire où il traite incidemment, mais d'une manière supérieure, la question si souvent agitée du passage des Hébreux. La discussion approfondie à laquelle il s'est livré sur ce sujet intéressant a eu pour résultat de me convaincre qu'il faut rapporter le *Pi-hahiroth* de la Bible au point déter-

[1] La première étymologie m'est suggérée par M. Walmas, bibliothécaire de la société égyptienne du Caire. J'ai trouvé les autres dans le Dictionnaire copte ; mais je n'ignore pas que la seconde, ou les deux premières, ont été remarquées et signalées depuis longtemps. Auparavant, on considérait *Pi-haḥīrōth* comme un mot hébreu, composé de *phi*, « bouche, embouchure, » et d'un pluriel féminin « *hīrōth*, » que l'on rend par « cavités, cavernes. » On en a fait « l'embouchure de la vallée » (de l'égarement) dans le système qui fait passer les Hébreux au sud de Suez.

miné par ce savant ingénieur, ou à une localité très-voisine, et renoncer par conséquent à la position indiquée par l'autre *Ghouwaybet-el-boûṣ* (au sud-ouest de Suez), et même à celle d'*Adjeroûd*[1], proposée par un des ingénieurs de l'armée française, malgré la ressemblance frappante qui existe entre *Adjeroûd* et *Haḥîrôth*.

Je reviens à la botanique des eaux salées voisines du golfe de Suez, telle qu'elle m'est donnée par M. Ant. Figari. Ainsi que je l'ai dit d'après ses renseignements, les plantes qui forment le trait le plus saillant de nos marais ou courants d'eau saumâtre sont le *juncus acutus*, et surtout l'*arundo ægyptiaca*, auquel il faut joindre l'*arundo isiaca*, considéré comme espèce ou variété. Tous les trois abondent à Ghouwaybet-el-Boûṣ, au bord de la mer actuelle, ainsi que dans le lac Temsâḥ au fond de l'ancien golfe Héroopolite.

Cette observation va nous rendre compte de la dénomination imposée à la mer Rouge, d'abord par les anciens Égyptiens, qui ont dû être les premiers à lui donner un nom, et subséquemment par les Hébreux, leurs hôtes.

La mer Rouge est appelée *Yam-soûf* dans le texte hébreu de la Bible, et *Phi-yom-en-schari* dans la version copte, faite sur le grec des Septante. *Yâm*, en hébreu, et *yom*, en copte, signifient « mer. » *Phi* ou *pi* est l'article copte, et *en* ou *an*, le signe du

[1] Ce mot semble venir du copte *ḥa-ge-rôt* « vers le semis d'herbes, » en lisant *ge* par un *gima*, selon l'analyse de M. Walmas.

génitif. Reste à savoir ce que veulent dire les mots annexes *soûf* et *schari*, qui servent à particulariser la mer Rouge, à la distinguer des autres mers, et si le premier est la traduction exacte du second.

Commençons par le mot hébreu, sur lequel nous avons des données lexicographiques.

Le rabbin Salomon, cité par Tattam, dit, au chapitre XIII de l'Exode : « SOPH (*Soûf*) juncum significat, quo nomine mare illud appellatur, quod « calamorum et papyrorum copia in eo nascatur. » Il résulte de cette glose que *soûf* était le nom collectif des plantes marécageuses, et comprenait, non-seulement les joncs, comme la première phrase nous le donne à entendre, mais encore les roseaux (*calami*) et même les souchets ou cyperus, puisque le papyrus, qui s'est depuis longtemps exilé de l'Égypte, appartient à ce dernier genre.

Le même mot *soûf* se retrouve dans deux versets de l'Exode, où il doit signifier une plante fluviale ou marécageuse : Moïse enfant fut exposé sur le Nil, et découvert par la fille de Pharaon, « au milieu du *soûf* » (*Ex.* II, vv. 3 et 5). Ici les Septente ont traduit *soûf* par marais (ἕλη). Enfin, il reparaît dans le cantique de Jonas (*Jon.* II, 6) : « . . . . et le *soûf* s'est entortillé autour de ma tête. »

NOTA. Quand le rabbin Salomon dit que les *calami* et les *papyri* naissent « dans » la mer Rouge (in eo), cela ne doit s'entendre que de ses bords immédiats. Cependant Forskâl (voy. l'Appendice) veut que les roseaux de Ghouwaybèh aient végété autrefois

jusque dans le lit du golfe de Suez. J'ai vu moi-même le *samār* (juncus acutus) baigné par la mer jusqu'à la moitié de sa hauteur, et cela près de Toūr (Tor), dans la presqu'île du Sinaï; mais une nappe d'eau douce, venant des montagnes, humectait ses racines, et y entretenait la vie. Dans les plages très-basses, où il y a flux et reflux, la mer et les marais peuvent se confondre deux fois par jour. Le Nil, à l'époque de l'inondation, se confond aussi avec les marais adjacents de la vallée d'Égypte; et, selon la version des Septante, Moïse n'aurait point été exposé *dans le lit* du fleuve, mais dans un étang formé par ses eaux, et où la fille de Pharaon pouvait se baigner sans danger.

Passons à l'examen du mot copte (ou plutôt *pharaonique*) de *schari*, correspondant au *soūf* de l'hébreu dans le nom antique de la mer Rouge.

Ce mot ne se retrouve nulle part dans les manuscrits coptes, avec le sens de « jonc » ou « roseau; » seulement, il se présente dans le Deutéronome avec celui de *percussio*, *plaga*. Mais :

1° Hésychius nous enseigne que le SARI (*sic*) est une plante qui croît dans les marais d'Égypte;

2° Théophraste (*Hist. plant.* lib. IV, cap. XIX) nous donne le renseignement suivant:

« Le *sari* croît dans l'eau des terrains marécageux, et des plaines, après que le fleuve (le Nil) s'est retiré. Il a une racine dure et compacte (*συνεςραμμένην*), d'où partent les [*suppl.* rejetons ou jeunes pousses] appelés *saria ;* »

3° Pline nous en donne la description au livre XIII, chap. XXIII, de son Histoire naturelle : « Fructicosi « est generis SARI, circa Nilum nascens, duorum « ferme cubitorum altitudine, pollicari crassitudine, « coma papyri, similique manditur modo. »

Or *sari* est la véritable transcription grecque du mot égyptien *schari;* car les Grecs, n'ayant point l'articulation représentée en français par *ch* (dans *chose*) ou par *sch* (dans *schisme*), la remplacent et doivent effectivement la remplacer par un *sigma* ou *S* dans la transcription et prononciation des mots étrangers où elle se trouve[1]. Ainsi le *schey* du copte *schari* a dû être rendu par un Σ, et non pas par un X (*chi* grec) comme le voulait notre illustre Champollion (*Égypte sous les Pharaons,* t. I, p. 59). De tout temps ceux qui n'ont pas pu dire *schiboleth,* ont dit *siboleth.*

Cela posé, de ce que le mot *schari* ne se retrouve nulle part, dans les manuscrits *coptes*, avec le sens de « jonc » ou « roseau, » on ne peut pas en conclure, avec Champollion, qu'il n'avait point une signification analogue dans *la langue pharaonique.* Je m'en tiens donc au passage d'Hésychius, tel qu'il est donné (*loco laudato*) par Champollion lui-même : « Selon Hésychius les Égyptiens appelaient autrefois *sari* une espèce de *roseau* de leur pays ; » et j'observe

[1] Voyez, dans le Journal italien qui s'imprime au Caire, un article fort curieux de M. Walmas sur le nom de *Scrapis,* article où il démontre que cette dénomination grecque, ou plutôt *ptolémaïque,* d'une divinité inconnue des Pharaons, et comparativement moderne, est la transcription de *Scher-Hapi,* « fils d'Apis. »

que c'est surtout dans les noms propres de lieux que se soutiennent le plus longtemps, et se montrent le plus vivants, les mots dont l'usage disparaît ailleurs par suite des transformations que toute langue subit avec le temps. Nous avons encore en France je ne sais combien de *moutiers*, quoique personne aujourd'hui n'emploie ce mot comme nom commun ou appellatif signifiant « couvent. »

Ainsi les *modernes* Égyptiens, dans leur version copte de la Bible des Septante, auront pu conserver à la mer Rouge le nom antique de « mer du Schari, » quoique le mot *schari* eût cessé d'être employé dans leur langue comme nom générique du roseau, ou nom d'une espèce particulière, de même que nous continuons à appeler un certain lieu « Noirmoutier, » quoique le mot « moutier » ne soit plus en usage.

D'autre part, il est bien naturel de croire que les Hébreux, en adoptant le nom de Yam-Soūf pour la mer Rouge, auront dû le calquer sur la dénomination usitée dans le pays où ils avaient acquis la connaissance de cette mer, et qu'ainsi le nom hébreu qui veut dire « mer des joncs » ou « des roseaux, » devait être la traduction, aussi exacte que possible, du nom égyptien *Phi-yam-en-Schari.*

Or cette dénomination locale et primitive, appliquée par les Égyptiens à une mer égyptienne, présuppose implicitement que le mot *schari* avait un sens déterminé, un sens caractéristique de la mer Rouge ou de ses rivages, autrement cette dénomi-

nation n'eût point satisfait l'esprit des indigènes. Mais comme les Hébreux ne pouvaient pas avoir, dans leur langue, un mot particulier pour chacune des espèces égyptiennes des genres *juncus*, *arundo, etc.* ils durent rendre *schari* (considéré comme nom d'une espèce particulière) par un mot vague, comprenant avec le *schari* toutes les espèces congénères, ou même toutes les plantes des marais. Ainsi le mot *soûf* n'a pas pu être la traduction exacte du mot *schari;* l'on ne doit y chercher et y voir qu'une approximation du sens que les Hébreux voulaient rendre.

C'est ce que Forskäl a exprimé sommairement en disant que « Moïse ne s'arrêtait point aux *minuties spécifiques* de la botanologie, » — « Ad minutias « non attendens specificas botanologiæ. »

D'après ces considérations, combinées avec les renseignements que nous donnent les auteurs classiques sur la plante égyptienne nommée *sari*, mais surtout avec les descriptions modernes des lieux et des plantes, je demeure convaincu que le *schari* des Égyptiens, pris dans l'acception antique qu'il devait avoir comme partie intégrante du nom de la mer Rouge (phi-yom-en-*Schari*), ne peut être que le *sari* de Théophraste, etc. c'est-à-dire l'*arundo œgyptiaca* de Desfontaines.

Selon M. Figari les racines de ce roseau ont une saveur sucrée près du collet dans les jeunes individus ou rejetons, comme celles du papyrus, conformément à l'observation de Pline, *similique manditur modo*. On sait que les descriptions des na-

turalistes anciens n'ont point assez de précision pour comporter une discussion rigoureuse : par exemple l'épaisseur d'un pouce (*pollicari crassitudine*) attribuée aux tiges du *sari*, est incompatible avec une longueur de deux coudées seulement (*duorum ferme cubitorum altitudine*), etc. Quant à l'objection que l'on pourrait tirer de ces mots *circa Nilum nascens* contre la position que j'assigne au *sari* ou *schari* (sur les bords de la mer Rouge), je dois faire remarquer que tout l'*humus* de la vallée d'Égypte reposant sur un désert salé, il en résulte que les eaux des puits des marais et des étangs de cette vallée sont toutes plus ou moins saumâtres, si ce n'est à l'époque de l'inondation, en sorte que l'*arundo ægyptiaca* (sari) peut y végéter, et y végète effectivement, mais non en masses luxuriantes comme celles du littoral de la mer Rouge, ou de son ancien lit.

Enfin, et cette observation me paraît décisive, l'*arundo ægyptiaca* donne encore son nom à une anse de la mer Rouge appelée les Marnis *Ghoubbet-el-bous*, « la baie des roseaux, » à l'embouchure de la vallée de Ghouwaybèh, où cette espèce domine[1]. La mer Rouge, ou du moins le golfe Héroopolite, a donc porté, dans la plus haute antiquité, le nom

[1] Ainsi que nous l'avons dit, Forskal nomme cette localité *Ghobeibe*. Voyez sur la carte de Berghaus, *Wadi Goaebe*, et tout auprès, *El-Buhs* au sud-ouest de Suez, à l'embouchure de la vallée qu'il appelle, d'après nos cartes, *Thal der Verwirrung* (vallée de l'Égarement).

que porte aujourd'hui même une de ses anses, coïncidence à laquelle on n'avait point fait attention jusqu'à ce jour, et qui pourtant est bien digne de remarque. C'est qu'autrefois les sources vives étaient bien plus nombreuses qu'à présent sur les côtes de la mer Rouge. C'est que le déboisement des montagnes de la péninsule arabique et du désert égyptien se continue sans relâche depuis six mille ans! Mais à une époque où de nombreux courants d'eau aboutissaient à la mer, ses bords devaient offrir partout des fourrés de roseaux. « Arundines non crescunt ad littora maris Rubri, nisi ubi fontes et lacustria sunt loca, velut *Ghobeibe*, quæ rarissima inveniuntur[1]. » (Forsk. voy. l'Appendice.)

Les Arabes se plaignent sans cesse de la diminution progressive des eaux de leur péninsule. Dans la vallée de *Ṣafrā*, qui conduit à Médine, et que je visitai il y a dix ans, on ne voit plus, à la surface du sol, que quatorze filets d'eau, dépendant (bien entendu) d'une seule et même nappe souterraine, qui perce de loin en loin. A l'embouchure de cette vallée sont les ruines de Djâr (ou Bouraykah), ville qui ne fut abandonnée que lorsque l'eau manqua aux habitants. Eh bien, selon la tradition locale, il y avait dans cette même vallée, au temps de Salomon, trois cent soixante fontaines (*'oyoūn*), ou, pour mieux dire, un courant continu, qui aboutissait à

[1] En revanche les roseaux de *Ghobeibe* (ou *Ghouwaybèh*) forment encore, selon l'expression de Forskal, une « immense forêt. » (Voyez l'Appendice.)

la mer. Je ne prends point cette tradition à la lettre; mais certes elle n'est pas vide de sens.

Je reviens au mot hébreu.

Bien que *soûf* dût avoir, dans la langue sacrée, un sens plus compréhensif et plus large que celui de *schari* en égyptien, ce n'est pas une raison pour l'étendre jusqu'aux plantes marines, telles que les *fucus* ou les *algues*. Et pourtant le sens de *fucus* a été proposé maintes fois, et se trouve consigné dans nos meilleurs lexiques. Mais il est évident qu'on n'a jamais pu vouloir donner à une mer le nom de «mer des Algues» (puisqu'il convient à toutes les mers), encore moins celui de «mer des Plantes aquatiques.» Observons d'ailleurs que le passage du livre de Jonas qui a suggéré le sens de *fucus* ou *algue*, appartient au style poétique :

«Les eaux m'ont enveloppé et pénétré jusqu'à l'âme; l'abîme m'a environné de toutes parts; le *soûf* s'est entortillé autour de ma tête.»

Dans une phraséologie de ce genre, on conçoit que le poëte sacré ait transporté aux abîmes de la Méditerranée une plante qui donnait son nom à l'autre mer.

Avant de quitter le mot hébreu, je demande la permission de le rapprocher d'un mot arabe dont on ne trouve l'explication que dans le *Moḥkam*[1]; encore y est-elle incomplète. Je veux par-

[1] Ancien dictionnaire arabe. Il a malheureusement servi à en faire d'autres, de plus en plus défectueux, jusqu'au *Kāmoūs*, dernière expression de l'ignorance musulmane, qui a obtenu un

ler du mot *ṣoūf*, écrit par un *ṣâd* et signifiant, non pas « laine, » mais « une chose qui se trouve dans la mer, et offre l'apparence ou la forme de la laine animale. » Au commencement de l'ère musulmane, ce mot n'était plus employé que dans les formules nommées *abadiyyât* (du mot *abadân* « jamais »), telles que celles-ci : « Quand la rivière ne coulera plus, « quand les poules auront des dents, » etc. Voici un exemple de cet emploi tiré d'une tradition arabe traduite par M. de Sacy : « Nous ne ferons la paix avec vous que quand la mer cessera de baigner le *Ṣoūf*. » M. de Sacy considéra *Ṣoūf* comme un nom propre, et ne donna aucun commentaire sur ce passage, et, de fait, il en aurait en vain cherché l'explication dans les livres qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, y compris le *Kāmoūs* et le *Ṣéḥāḥ;* mais elle se trouvera, je l'espère, dans le dictionnaire que M. Lane (l'auteur des *Modern Egyptians*) élabore avec un courage et une persévérance inouïe depuis plusieurs années (que Dieu prolonge les siennes !) ; car lui seul peut nous rendre une langue que le dernier et le plus célèbre des lexicographes arabes, Firouzabadi, nous a faussée, mutilée et perdue, au moyen de son *Kāmoūs*, compilation indigeste, incomplète et qui fourmille d'erreurs.

Le *ṣoūf* maritime des Arabes, quoique écrit par

succès universel. Depuis la publication de ce dictionnaire on a cessé de copier les anciens lexiques, et, selon la phraséologie d'un seigneur anglais, l'*arabe* est devenu *impossible*.

un *ṣād*, ne paraît-il pas le même que le *ṣoūf* des Hébreux, écrit par un *samech* (ou *sin*), et la ressemblance avec la laine ne serait-elle pas dans le panicule du roseau parvenu à l'état de maturité[1]?

Le fait est que j'ai inutilement interrogé tous les Arabes du littoral, savants et ignorants, sur le *ṣoūf maritime* de la vieille langue. Personne ne sait ce que c'est, mais j'y vois l'anagramme de *boūṣ*.

Je ne saurais terminer ce mémoire sans dire un mot des étymologies qui ont été proposées l'une par le savant M. Peiron, l'autre par Ackerblad, pour le nom égyptien de la mer Rouge, c'est-à-dire pour le mot *schari*. M. Peiron le décompose en deux : *scha* ou *schai*, « orient, » et *ri* pour *re*, « soleil, » d'où résulte le sens de « soleil d'orient » pour le mot *schari*, et celui de « mer orientale » pour le nom de la mer Rouge. Je trouve, avec tout le monde, cette étymologie extrêmement ingénieuse ; mais, attendu qu'elle ne rend compte ni du nom hébreu, ni des passages classiques de Théophraste, Hésychius, etc. je ne puis l'accepter que comme une coïncidence lexicographique, qui devait satisfaire doublement l'esprit des Égyptiens.

Prenant *schari* dans le sens de *percussio* (*Deut.* XXV, 2), Ackerblad a proposé de traduire le nom de la mer Rouge par « mare percussionis, » comme

[1] *Panus*, en latin, veut dire « peloton de laine. » Son diminutif « panicula » ou « paniculum » désigne le panache qui termine les roseaux. *Soūf*, en arabe signifie « laine, » et *ṣoūf*, en hébreu, veut dire « roseau. »

qui dirait « la mer du Désastre (des Égyptiens). » Je concevrais qu'un pareil nom eût été imposé à cette mer par les Israëlites ; mais je ne saurais admettre que les Égyptiens eux-mêmes aient voulu éterniser la mémoire d'un événement qui les humiliait. D'ailleurs la mer Rouge avait un nom *avant* le passage des Hébreux, et c'est visiblement ce nom-là qui doit être, ou traduit, ou transcrit, dans les livres de Moïse. Enfin, cette étymologie a le même inconvénient que celle de M. Peiron : elle ne se rattache ni au nom hébreu, ni au *sari* de Théophraste.

APPENDICE.

EXTRAIT DE LA FLORE ÉGYPTIACO-ARABIQUE DE FORSKAL.

GENRE ARUNDO.

82. Arundo epigejos; paniculis coarctatis in formam spicæ; foliis erectis, margine retrorsum scabris, fere complicatis; linea alba media in pagina superiore; apice rigidiuscula, subpungenti.

Alexandriæ. Arab. *Halfe.*

Arundo phragmitis; panicula subovali; spiculis multifloris.

In locis palustribus *Ghobeibe*, prope *Suès*.

Arundo calamagrostis; paniculis linearibus perlongis; spiculis unifloris, basi villo cinctis; culmo ramoso alto.

Ibidem.

85. Arundo donax; foliis longe-lanceolatis, basi glabris; lana inter calicem.

Descr. — *Culmus* altitudine sæpe 8 vel 14 uln. interdum ramosus. *Panicula* terminalis, patens, vento facta secunda, flavescens, *Folia* sæpe secunda, viridia, subsus nervo medio basi albido; plana, basi alba, non ciliata margine, sed basi superne; medio longissima, culmum dimidium ambiente; juxtà vaginam arista membranacea ciliata. Folia ultima baseos apice hirsuta. *Calyces* 3 vel 4 flori: panicula diffusa; corollæ valvula altera aristata.

Ad rivos *Yemenis* frequens. *Arab. Kaṣab. Rosettæ* in fossis. Ægyptis vocatur communi arundinis nomine *Buz.* Hæc speciatim *Buz Haggni.*

Arundo maxima; foliis margine ciliatis basi albis, hirsutiè ciliatis, striatis, planis, totis viridibus. Folia juniora tota margine ciliato-scabra; quæ scabrities ætate evanescit. Basi veró omnia folia semper margine hirsuto-ciliata.

Crescit læte. A. *Donace Haggni* diversa.

GENRE JUNCUS.

Juncus spinosus; involucris paniculæ infernæ pungentibus, superioris setiferis. Arab. *Samār.* Ex hoc junco spinoso conficiuntur storeæ. . . . . . et e *Suensi* regione tanta copia ut Constantinopolim exportentur.

Nota. C'est le *juncus maritimus* de Raffeneau Delile, nommé *juncus acutus* par M. Figari.

Observations. *Donax* et *Saccharum Ganesi* ripas Nili non solum vestiunt, sed prorsus impediunt ut *Alnus* in septentrione, et *Mangle* in Indiis. . . . . .

Ghobeibe palus est sistans 8 horarum spatio ab urbe *Suès,* meridiem versus. Hic quoque fontes aquæ vivæ et calidæ scaturiunt. Immensa et 12 uln. alta crescit sylva *arundinum phragmitidum* et *calamagrostium,* quas Nilus non gignit. Culmi transvehuntur per totam Ægyptum et Arabiam, Ædium pavimenta superioris contignationis arundine sternuntur, cui deinde humus injicitur.

Traditio postulat Mosen ex statione *Ghobeibe* divisum

permeasse mare. Quicquid vero sit, id saltem probabile videtur Arundinis vastam regionem nomen dedisse *mari Rubro*, quod iis temporibus illam non solam (solum?) alluebat, sed in quo tota natabat. *Iam Suf* est *mare arundiniferum*; quumque Arabes et unam arundinis speciem atque alteram generico nomine *Buz* denotant, addito et ubinde cognomine, eandem quoque Auctor historicus et sacer Moses secutus denominationem priscam, ad minutias non attendens specificas botanologiæ. Idem dux populi prima pericula vita in cunis arundinaceis e *donace* vel *haggni* factis (*Exod.* ch. II, v. 3), expertus est. Arundines non crescunt ad littora maris Rubri, nisi ubi fontes et lacustria sunt loca, velut *Ghobeibe*, quæ rarissima inveniuntur.

EXTRAIT DE LA FLORE ÉGYPTIENNE DE M. R. DELILE.

131. Arundo donax. Lin. Ar. *Kaṣab*. In hortis ad sæpes.

132. Arundo ægyptiaca. Desf.

133. Arundo isiaca. (Arundo maxima Forsk.) In insulis Niloticis et ad fontes deserti. Paniculam gerit flavescentem. Ar. *Boûṣă*.

134. Arundo arenaria. Lin. Ad.

Nota. Il me paraît bien difficile de concilier ces deux auteurs entre eux et avec M. Figari. Mais ce travail n'est point de mon ressort. C'est aux botanistes de profession qu'il appartient de nous donner une *synonymie extricable.*

Forskal s'est trompé en supposant que Moïse fut exposé dans un berceau ou coffret de roseau, ou de feuilles de roseau. Selon le texte hébreu ce coffret avait été fait de *gémè*, ou *djemè*, mot que les Septante traduisent par celui de *papyrus.* Mais le coffret fut déposé au milieu du *soûf*, c'est-à-dire « dans les roseaux, au bord du fleuve. » Les deux mots se trouvent dans le même verset de l'Exode cité par Forskal ; il a pris le premier pour le second.

F. Fresnel.

BIBLIOGRAPHIE.

॥ རྒྱ་ཆེར་རོལ་པ་ ॥

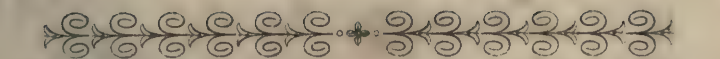
Rgya tcher rol-pa, ou Développement des jeux, contenant l'histoire du Bouddha Çâkya-Mouni; traduit sur la version tibétaine du *Kan-jour*, et revu sur l'original sanscrit, *Lalitavistâra*, par Ph. Ed. Foucaux, membre de la Société asiatique de Paris. Paris, Imprimerie nationale, in-4°; chez Benjamin Duprat, rue du Cloître Saint-Benoît, n° 7. Prix : 25 francs.

Les lecteurs du Journal asiatique accueilleront avec plaisir l'apparition du premier ouvrage tibétain sorti des presses de l'Imprimerie nationale. Très-imparfaitement connu par nos devanciers, conquis définitivement par Csoma de Kōrōs, cultivé avec succès par M. I. J. Schmidt, de l'Académie de Saint-Pétersbourg, qui, le premier en Europe, publia un texte complet (*Der Weise und der Thor*), l'idiome tibétain ne pouvait tarder à se naturaliser en France. M. Foucaux est venu en inaugurer l'étude par son cours, et par la publication de l'ouvrage que nous annonçons.

Sous le double point de vue de l'histoire des langues et de celle de la philosophie, l'idiome tibétain se recommande à l'attention des savants. A quelle famille rattacher cette langue monosyllabique, qui a emprunté à l'Inde son alphabet et sa littérature, à la Chine quelques-uns de ses vocables, et qui, cependant, garde dans son ensemble des formes particulières et en quelque sorte primitives? Doit-on voir dans les lettres serviles qui, bien qu'elles ne se prononcent pas, jouent un rôle dans la composition des mots, les débris d'une langue ancienne plus développée, que le temps a tronquée, et qui arrive jusqu'à nous comme un monument mutilé? Quelle était la littérature, quelles étaient les croyances des Tibétains quand le mouvement religieux de l'Inde les entraîna dans sa sphère, au VIIIe siècle? Tels sont les problèmes que la critique discutera un jour, quand la comparaison d'un grand nombre de textes appartenant à des âges différents permettra à la science d'asseoir ses conjectures sur une base solide.

La littérature tibétaine étant, comme on le sait, presque entièrement bouddhique, il était naturel que M. Foucaux débutât par un texte qu'on peut appeler classique quant au style, et orthodoxe quant aux idées. La vie de Bouddha, qui est le sujet véritable du *Rgya tche'r rol pa*, ouvre bien la série de ces ouvrages philosophiques dans lesquels les légendes occupent une si grande place. Situé entre l'Inde, patrie de *Çâkya-Mouni*, et la Chine, qui accueillit de bonne heure les croyances bouddhiques, le Tibet a conservé, recueilli et traduit avec soin les traditions éparses dans les deux grands pays où les disciples du réformateur ont étendu leurs prédications. Il en résulte que la langue tibétaine offre par des ouvrages originaux, et surtout par de nombreuses traductions littérales, un moyen de contrôle pour l'intelligence et la critique des textes boudhiques sanscrits et chinois. Le style des livres boudhiques écrits en chinois présente souvent des difficultés considérables; il s'en faut de beaucoup aussi que les originaux indiens de ces ouvrages soient rédigés dans la belle langue du Mahâbhârata et du Râmâyana. Les fragments du texte du *Lalitavistâra*, placés à la fin de l'ouvrage par M. Foucaux, en donnent la preuve; cette seule observation suffit à mettre sur la voie des avantages que la science peut retirer de la reproduction des textes tibétains.

Pour rendre compte de cet ouvrage, nous attendrons que le second volume, actuellement sous presse, et qui contient la traduction française, ait vu le jour. Dans ces quelques lignes, nous avons voulu seulement signaler aux lecteurs du Journal asiatique les premiers fruits d'une étude, nouvelle encore, et à laquelle on n'a pas assez fait attention jusqu'ici. En décidant la publication de ce livre, le comité des impressions a donné un encouragement sérieux aux efforts de l'auteur. L'Imprimerie nationale a saisi l'occasion de produire un de ces beaux livres qui lui font tant d'honneur et de mettre au service de la science des types neufs, et rivalisant de netteté avec tous ceux qui composent sa riche collection.



JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL-MAI 1848.

NOTICE

Sur le premier Annuaire (سالنامه *sālnāmè*) impérial de l'empire ottoman, publié à Constantinople pour l'année de l'hégire 1263 (1847). — Suite et fin.

DES MONNAIES (OR ET ARGENT),

مسكوكات *MESKIOUKIAT*.

	Pour chaque drachme. Piastr.[1]	Paras.
Anciens ducats ou sequins (التونلر *altounler*) appelés فندق *foundouq* des sultans Ahmed, Mahmoud et Moustafa	45	10
Anciens ducats et demi-ducats de sultan Mahmoud	44	30
Anciens ducats et demi-ducats de sultan Moustafa et de sultan Abdul-Hamid, jusqu'à la septième année de son règne	42	30
Ducats *foundouq*, *istamboli*, *roubïè*, ou quart de ducat, et nouveaux ducats roumi	37	25
Ancien ducat *roumi*	45	5

[1] La piastre turque غروش *ghourouch* de quarante paras l'une, est une monnaie d'argent dont la valeur ordinaire, qui est un peu moins de vingt-cinq centimes, varie encore suivant le cours du change. Le para پاره se divise en trois aspres آقچه *aqtchè*, et l'aspre est le $\frac{1}{120}$ de la piastre.

	Piastres.	Paras.
Ancien ducat *adli*	39	5
Nouveau ducat *adli* et *roubiè*	35	10
Ducat *khaïrïiè*	41	5
Ducat d'Égypte	32	15
Ducat d'Égypte, appelé *barbouth*	31	10
Iuzlyq, pièce d'argent de cent paras, *ikilik* de deux piastres, *altmichlyq* de soixante paras ou d'une piastre et demie, *zolota* et *dānè ghourouch* ou pièce d'une piastre.	1	13
Djehādīè	2	7
Paras d'Égypte		32
Sahyb qyrān	2	36
Pembath	2	12
Ducat appelé *īāldyz altouni*	47	00
Ducat de Hongrie, *madjār altouni*	46	10
Lira impériale, et ducats de Lisbonne	43	10
Napoléons et louis d'or	47	20
Ducat d'Espagne	41	00
Souanzek marqué au chiffre de 20	1	29
Djeryq marqué au chiffre de 10	1	17
Djeryq marqué au chiffre de 15		30
Soldo	1	38
Altmichlyq de Raguse et autres lieux	1	65
Talari et demi-talari aux colonnes	2	30
Talari et demi-talari à l'aigle	2	21
Franc	2	30
Mora riāli, talari de la Morée	2	30
Carboun avec empreinte de lettres	2	36
Carboun marqué à l'aigle	2	11

VALEUR DE LA PIÈCE DE MONNAIE MÊME, OU DE LA MONNAIE DE COMPTE.

	Piastres.	Paras.
Lira (livre sterling)	110	00
Direkli riāl, colonata ou piastre forte d'Espagne	23	00
Florin	11	00
Franc	4	10

DES POSTES,

پوستە *POSTA*.

MAISONS DE POSTES IMPÉRIALES,

پوستە خانۀ عامرە *POSTA KHANÈÏ 'AMIRÈ.*

Les postes de terre (قره پوستەلری *qara postalari*), qui ont été établies dans l'Empire ottoman, suivent plusieurs lignes différentes. Des maîtres de poste, پوستە خانە مدیری *posta khānè mudîri*, ont été répartis sur chacune de ces lignes, suivant la convenance de leur situation. Les provenances et expéditions des juridictions qui n'aboutissent pas à la route de poste, sont acheminées par un employé particulier, et remises, par un *suridji* ou postillon, à la maison de poste la plus voisine.

Les maîtres de poste sont au nombre de quatorze pour la Roumilie, et de vingt-trois pour l'Anatholie. Les lieux de leur résidence sont indiqués par un signe particulier sur le tableau ou état des maisons de poste. Moyennant le prix fixé par le tarif, chaque personne peut obtenir l'expédition d'un Tartare particulier toutes les fois qu'elle en témoigne le désir.

Tous les lundis soir, deux Tartares sont expédiés de l'hôtel impérial des postes de Constantinople pour la Roumilie. L'un, suivant la ligne de droite, se rend à Andrinople, et l'autre, parcourant la ligne de gauche, va à Salonique et à Janina. Ces Tartares sont de retour à Constantinople le dimanche suivant.

Tous les mercredis, trois Tartares sont expédiés d'Andrinople : l'un se rend, par la ligne de droite, à Galatz; le sesecond, par la ligne du milieu, à Widin, et le troisième, suivant la ligne de gauche, va à Philippopoli, à Qomanova et à Monastir. Ces Tartares sont de retour de ces divers points à Andrinople le jeudi suivant.

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
ROUTE DE CONSTANTINOPLE À ANDRINOPLE, درسعادتدن ادرنه طریقی *DERISE'ADETTEN EDRENÈ THARYQY.*		
Buïuk tchekmedjè بیوك چكمجه	6	
Silivri سلورى	6	
Tchorli چورلى	6	
Lulè Birghoci لوله برغوسى (Pyrgos)	12	Babāï 'atyq بابای عتیق 6. Hafsa حفصه 4. Qyrq kelîça قرق کلیسا 7. Binār Hyçāri بیکار حصارى 4. Vizè ویزه 4. Midia مدیه 8. Samaqovdjyq سماقوجق. Seuzè Boli سوزه بولى Amour fiqyè امور فقیه 12. Aïdos ایدوس 12. قرین اباد Qarin Abād 2.
Edrenè ادرنه (Andrinople *).	14	Tchirmen چرمن 8. Ouzoun keupru اوزون کوپرى 8. Dimitouqa دیمتوقه 7 (Demotika). Soulthān ïeri سلطان یرى 12.
	44	
ROUTE D'ANDRINOPLE À GALATZ, ادرنه‌دن قلاص طریقی *EDRENÈDEN QALAS THARYQY.*		
Yānboli یانبولى	18	
Islimïè اسلمیه	4	
Qazghān قزغان	8	
A reporter	30	

* Maison de poste.

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report.........	30	
Osman Bāzāri عثمان بازاری.	8	
Djuma' 'atyq جمعه عتیق....	4	
Chemni شمنی (Chomnla*)...	8	Hezārghrād هزارغراد 12. Roustchiouq رسچوق 18.
Ïeñi Bāzār یکی بازار.......	6	
Pravādi پراوه‌دی..........	6	
Vārna وارنه * 8...........	8	Meçouri مسوری 12. Ahīoli احیولی 4. Ahīoli Birghoci احیولی برغوسی 4. Qozlidjè قوزلیجه 7. Bāltchyq بالچق 8. Qavarna قوارنه qavarna 6.
Hādji oghlou Bazārdjighy حاجی اوغلی بازارجغی....	8	Silistrè سلستره 24. (Silistrie.)
Menqālīa منقالیه..........	12	
Keustendjè کوستنجه........	7	
Bābādāghy باباطاغی........	14	Thoultchi طولجی 7.
Mātchîn ماچین..........	12	Açāqtchi اساقچی 10. Ibrāïl ابرائیل 2. Khyrçova خرسوه 6.
Qalās قلاص * (Galatz).....	7	
	130	

ROUTE D'ANDRINOPLE À WIDÎN, ادرنه‌دن ودین طریقی

EDERNÈDEN VIDÎN THARYQY.

Zaghraï 'atyq زغرهٔ عتیق...	24	Zaghrāï djedîd زغرهٔ جدید 8.
Qyzānlyq قزانلق...........	6	
Ghābrova غابروه..........	8	Servi سروی 8.
Tharnova طرنوه...........	8	Zichtovi زشتوی (Sistow.) 12. Nigueboli نیکبولی 6. (Nicopoli).
A reporter......	46	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report.........	46	
Lofdje لوفجه..............	13	
Plona پلونه..............	16	
Rāhova راحوه..............	12	Ivrātcha ايوراچه 12.
Chobra شبره..............	6	
Lovm لوم..............	6	
Ahdjār اجار..............	6	
Widîn ودين..............	4	Liqorina ليقورينه 12. Qahul-islām قح الاسلام 8. Adha qal'aci اطه قلعەسى 4.
	109	

ROUTE D'ANDRINOPLE À MONASTIR, ادرنەدن مناستر طريقى

EDRENÈDEN MANASTIR THARYQY.

Djesri Moustafa pācha جسر مصطفى باشا (le pont de Moustafa pācha)........	6	
Habsidjè حبسيجه..........	4	
Khāskeuï خاصكوى........	9	Djerpān جرپان 10. Vāri dèrè وارى دره 9. Akhy Tchelebi اخى چلبى 10.
Semizdjè سمزجه..........	4	
Filibè فلبه (Philippolis *)..	16	Istemnāk استمناك 16.
Tātārbāzāri تاتاربازارى....	6	
Sebāna سبانه............	9	
Samāqov صماقو...........	8	
Dobindja دوبيجه.........	7	Djumaï dobindjè جمعهٔ دوبيجه 10. Rāzlyq رازلق 8.
A reporter......	69	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report.........	69	
Keustendil كوستنديل.......	6	
Palānqa پلانقه...........	6	
Qomānova قومانوه.........	12	Ivārnīa ايوارنيه 10.
Keupruli كوپريلى.........	10	Achneb اشنب 12. Rādovichta' رادويشته 8. Qotchāna قوچانه 8. Astroumdjè استروجه 6.
Perlepè پرليه.............	12	Tekiouch تكوش 12.
Monāstir مناستر.........	8	Flourina فلورينه 6. *Kesrïé* كسريه 12. Gueuridjè كوريجه 16.
	123	

ROUTE DE CONSTANTINOPLE À SALONIQUE ET À JANINA,

درسعادتدن سلانيك ويانيه طريقى

DERISE'ADETTEN SELANIK VÈ ÏANÏA THARYQY.

Buïuktchekmedjè بيوك چكمجه	6	
Silivri سلور...............	6	
Erekli اركلى (Heraclée de Propontide).............	6	
Tekfourdhaghy تكفور طاغى (Rodosto).............	6	Khyrè boli خيره بولى 6.
Aïnadjik آينه جك..........	6	
Malqara معلقره..........	6	Qāzi keuïi قاضى كوى 9. Gueliboli كليبولى (Gallipoli). Chārkeuïi شاركويى 6.
Kechān كشان............	4	Inoz اينوز 12. (Enos.) Ipsāla ايبصاله 6. (Cypsela.)
A reporter......	40	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report.........	40	
Feredjik فرهجك.........	10	
Mekri مكرى.............	18	
Gumeldjinè كوملجنه.......	10	
Yeñidjèï qaraçou يكيجهٔ قرهصو................	7	
Qavāla قواله (la cavale)....	8	Thāçouz adhāci طاسوز أطهسى (Ile de Thasus). Dirāma درامه 8. (Drama.) Nevre qoub نوره قوب 12.
Provāchta پرواشته........	3	Ourfān اورفان 8.
Zîkhnè زيخنه.............	8	
Sirouz سيروز (Serres).....	5	Timour Hyçār تيمور حصار 4. Petridj پتريچ 7. Menlik منلك 8. Thoïrān طويران 12.
Kèlîcèli كليسه‌لى...........	12	
Selānîk سلانيك (Salonik ou Thessalonique*).........	7	Yeñidjè vārdār يكيجه واردار 7. Wodina ودينه 7. Agoustos اغستوس 6.
Qaraferia قرهفريه........	12	
Qatrîn قترين (Katerin)....	10	
Yeñichehir fenār يكيشهرفنار (Larissa)............	12	Ghlos غلوس 12. Tchatāldjè چتالجه 6. Ermiè ارميه 8. Doumnek دمنك 6. Alasounïa الاصونيه 6. Serfidjè سرفيجه 9. Qouzān قوزان 6. Qaïālar قيالر 10. Kernia كرنيه (Krānia).
Terhālè ترحاله (Trikala)..	10	
Medjova مجوه............	12	
A reporter......	184	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report.........	184	
Yānia يانيه (Janina).......	12	Djuma' Bāzāri جمعه بازاری. Djuma' bazāri 8. Nārda نارده 12. Preveza پروزه 12. Eugri qasri اوکری قصری 22. Promedi پرەمدی 18. Qonitcha قونیجه 8.
	196	A partir de ces points, les lettres et autres objets sont expédiés à leur destination par des Tartares particuliers. De Philippopoli à Belgrade, de Qomanova en Bosnie, et de Monastir à Scutari d'Albanie, il a été également établi une ligne suivie de maisons de poste.

ROUTE DE PHILIPPOPOLI À BELGRADE, فلبەدن بلغراد طریقی

FILIBÈDEN BELIGHRAD THARYQY.

Tātār Bāzāri تاتار بازاری.	6	
Ihtimān اهتمان..........	12	
Sofia صوفیه* (Sophia)......	12	Rādomîr رادومیر 9. (Dragomir.) Perznik پرزنیك 8. Berqovdjè برقوفجه 12. Etrepol اترەپول 12.
Chehir keuïi شهرکویی.....	16	
Nich نیش (Nissa).........	12	Lesqofdjè لسقوفجه 12. (Leskowitza.)
Alqasindjè القسنجه (Alexintzè).	6	
Rājna رازنه (Rytschna).....	4	
Yāghoudina یاغودینه (Iagodin).................	10	
Hassan pācha palanqaci حسن پاشا پلنقەسی..........	12	
Belgrade بلغراد...........	12	
	102	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
ROUTE DE QOMANOVA ET DE LA BOSNIE, قومانوه‌دن بوسنه طریقی		
QOMANOVADAN BOSNA THAEYQY.		
Ouskoup اسکوب..........	6	Qyrdjova قیرجوه 12.
Qalqāndelen قلقاندلن.....	8	
Prechtina پرشتنه.........	12	Perzeriîn پرزربین 14. Yāqova یاقوه 12. Ipek ایپک 12.
Veltchtrin ولچتربن........	4	
Yeñi bāzāri bosna یکی بازار بوسنه.................	12	
Cinidjè سنیجه.............	9	
Pirebol پره‌بول (Priepol)...	8	
Thāchlidjè طاشلیجه........	6	
Djāinidjè جاینیجه (Cianitza).	8	
Prātcha پراچه (Pratza)....	8	
Sarāï Bosna سرای بوسنه.	8	Qonidjè قونیجه 12. Moustār موشتار 12. Novacîn نوه‌سین 12. Fotcha فوچه 9. (Fokiāh.) Stouldja ستولجه 16. Gloubîn غلوبین 5. Terebîn تره‌بین 5. Olouva اولوه 8. Qlādina قلادینه 12. Vlaçanidja ولاسنجه 12. Azournyq ازورنیق 8. Belîna بلینه 12. Tchelebi Bāzāri چلبی بازاری 14. Wichghrād ویشغراد 8. Yeñi vārich یکی وارش 16. Thouzla طوزله 8. Serebrènitcha سره‌برنجه 12.
Yāïndja یاینجه............	8	
Trāvnyk تراونیك........	8	
	101	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
ROUTE DE MONASTIR À SCUTARI D'ALBANIE, مناستردن اشقودره طريقى		
MONASTIRDEN UCHQODRA THARYQY.		
Okhry اخرى.............	12	Debrè دبره 12. Istāvra استاوره 2.
Ilbaçān ايلبصان.........	18	Berāt برات 12. Avlonia اولونيه 12. (Lavalona.)
Tîrān تيران.............	10	Qovaïa قوايه 9. Dirādj دراج 7. (Durazzo).
Lecher لشر..............	8	
Uchqodra اشقدره.........	6	
	54	Cinq Tartares sont expédiés tous les mercredis soir de la poste impériale de Constantinople pour l'Anatholie. Le premier se rend, par la ligne de droite, à Smyrne; le second, suivant la même ligne, se rend à Alaïiè; le troisième va, par la ligne du milieu, en Syrie; le quatrième, parcourant cette même ligne, va à Césarée, et le cinquième se rend, par la ligne de gauche, à Diarbekir. Ces Tartares reviennent le dimanche à Constantinople.
ROUTE DE CONSTANTINOPLE À SMYRNE, درسعادتدن ازمير طريقى		
DERISE'ADETTEN IZMIR THARYQY.		
Gueïkbouzè ككبوزه.......	9	
Hersek هرسك............	4	
Bāzārkeuï بازاركوى.......	7	
Kemlik كملك.............	4	
Brousse بروسه...........	6	
A reporter......	30	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report..........	30	
Moukhâlidj مخاليج.........	12	Bânderma باندرمه 8. Erdek اردك 12. Bigha بيغا 8. Maïnâs مايناس 8. Kevnân كونان 10. Dimitouqa ديمينوقه 5. Bougha cheher بوغه شهر 8. Lapsaki لاپسكى 10. Qal'aï soulthânié قلعه سلطانيه 10. Aïna اينه 12. Tchân چاك 10. Birâmîdj بيراميج 12. Aïvâdjyq ايواجق 10.
Bâlikser باليكسر..........	16	Aïouzmendi ايوزمندى 12. Adremîd ادرميد 12. Kemer Adremîd كمرادرميد 4. ايازمند Aïâzmend 8. ايوالق Aïvâlyq 10. Berghama برغمه 20. (Pergam.) Somâ صوما 8.
Kelembè كلمبه............	12	Timourdji تيمورجى 12.
Aqhyçâr اقحصار..........	6	
Maghniça مغنيسا (Magnésie).	8	
Izmîr ازمير (Smyrne*).....	8	Cassaba قصبه 10. Adhala اطله 12. Qola قوله 8. Kerdos كردوس 8. Alacheher الاشهر 8. (Philadelphie.) Bâïendir بايندر 14. Tyrè تيره 7. Aïdin ايدين 8. Nâzilli نازللى 12. Bozdaghân بوزطغان 5. Eudemich اودەمش 2. Berky بركى 3. Qouch Adhâci قوش اطهسى 12. (Scala nova.) Qouïoudjyq قيوجق 4. Saraï keuï سراى كوى 8. Deñyzli دكزلى 4. Tchechmè چشمه 10. Ourla اورله 12. Boulâdân بولادان 4. Qara aghâdj قره اغاج 12. Menemen منمن 8. Thavâs طواس 18.
A reporter......	92	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report........	92	Aïdîn ايدين Suguè سوكه 6. Tchînè چينه 8. Milās ميلاس. Souïdjè صويجه 8. Guguerdjinlik كوكرجنلك 8. Boudroum بودروم (Halicarnasse). Moghla مغله 6. Mermerîs مرمريس. Aula اوله. Cārpouzli قارپوزلى, Keupdjiguiz كوپچيكز. Mekri مكرى.
	92	

ROUTE DE CONSTANTINOPLE À ALAÏIÈ, درسعادتدن علائيه طريقى

DERISE'ADETTEN 'ALAÏIÈ THARYQY.

Guekbouzè ككبوزه........	9	
Hersek هرسك............	4	
Izniq ازنيق (Nicée)........	12	
Menzil Lefkè منزل لفكه....	6	
Uskub اسكوب............	12	
Kutāhīè كوتاهيه...........	17	Kebdos كبدوس 14. Samāv سماو 8. 'Achāq عشاق 8. Tchāñ چاك 8. Egri gueuz اكرى كوز Ichyqli ايشقلى.
Qara Hyçār Afioun قره حصار افيون.................	18	
Sandouqlu صندقلو........	12	
A reporter......	90	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report........	90	
Ketchiborlu كچى بورلو.......	12	
Ispārta اسبارته..........	6	Bourdour بوردور 6.
		Kunān Hamid كونان حميد 4.
		Aghros اغروس 6.
		Eguerdir اكردر 6.
		Barla بارله 8.
		Olou Bourlou اولو بورلو 12.
Aghlāçoun. اغلاسون.........	4	
Bādam Aghādji بادم اغاجى.	10	
Andhālia انطاليه..........	12	Elmālu المالو 12.
Manāvghāt مناوغات........	14	
Alāiiè علائيه.............	14	
	162	

ROUTE DE CONSTANTINOPLE EN SYRIE, درسعادتدن شام طريقى

DERISE'ADETTEN CHAM THARYQY.

Guekbouzè ككبوزه........	9	
Hersek هرسك............	4	
Iznîq ازنيق..............	12	
Menzili Lefkè منزل لفكه...	6	
Bilèdjik بيلجك...........	7	
Keuplu كوپلو............	2	
Sugut سكوت.............	2	
Eski chehir اسكى شهر......	9	
Seïd ghāzi سيد غازى......	8	
A reporter......	59	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report........	59	
Khosrev pācha خسرو پاشا...	8	
Boulavādin بولیوادین......	12	
Ishāqlu اسحاقلو............	7	
Aq chehir آق شهر........	5	Ilvādj یلواج 10. Qara Aghādj قره اغاج 8.
	•	Qyrili قیرایلی 24. Beychehri بك شهری 8.
Arghād khāni آرغد خانی...	6	
Ilghoun ایلغون...........	4	Caramān قرمان 18. Ermenāk ارمناك 22.
		Itch il اچ ایل 18.
		Chelenderè شلندره 26.
		Ghafour Abād غفور اباد 9.
Conia قونیه (Iconium)......	18	
Cara Bouñār قره بیکار.....	18	
Erekli qonia ارکلی قونیه....	12	
Olouqychla اولوقشله.......	19	
Adana آدنه *.............	16	Tharsous طرسوس 12. (Tarse.)
Mecîs مسیس............	6	
Qourd qoulāghy قورد قولاغی.	6	
Païās پیاس..............	7	
Iskenderoun اسکندرون (Alexandrette)...........	6	
Bilān بلان..............	2	
Anthākiïè انطاکیه (Antioche)................	9	Ordoukeuïi اردوکویی 12. Ladaqyiè لادقیه 12. (Latakiè.)
Haleb حلب * (Alep).......	24	Klîs کلیس 12. Aïntāb عینتاب 12.
Erîha اریحا (Jericho)......	12	
Ma'ra معره...............	6	
A reporter.....	262	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report........	262	
Hama حما (Hamah).....	12	
Hams حمص (Homs, l'ancienne Émèse)...........	10	
Chāmi cherîf شام شريف (Damas)*...............	30	Bèïrout بيروت 26. (Beirout ou Barut, l'anc. Beryte.) Tharābolouci chām طرابلس شام 18. (Tripoli de Syrie.) Saïda صيدا (Seide, l'ancienne Sidon). Akka عكّه 30. (Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs.) Sour صور 9. (L'ancienne Tyr.) Nāplous ناپلس 18. Iāfa يافه 24. (Jafa). Remla رمله 12. Khalil ur-Rahman خليل الرحمن 6. (Hebron.) Qoudsi cherîf قدس شريف 2. (Jérusalem.)
	314	

ROUTE DE CONSTANTINOPLE À CÉSARÉE (DE CAPPADOCE),

درسعادتدن قيصريه طريقى *DERISE'ADETTEN QAÏÇARÏIÈ THARYQY.*

Gueikbouzè ككبوزه.......	9	Chilè شيله 12. Qanderè قندره 9.
Hersek هرسك.............	4	Qara Mourçal قره مرسل 8.
Yalāq Abād يلاق اباد......	4	
Bazār keuï بازاركويى......	4	
Kemlik كملك.............	4	
A reporter......	25	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report........	25	
Brouça بروسه *...........	6	Modānia مدانيه 6. Inè gueul اينه كول 7. Dhoumānidj طومانيج 7.
Yeñichehr يكيشهر.........	12	
Iznyq ازنيق (Nicée).......	4	
Lefkè لفكه..............	6	
Kisvè كيسوه..............	7	Aqhyçār اقحصار 3.
Tharaqli طرقلى...........	6	
Kevnîk كونيك...........	9	Qara Hyssar Na'llu قره حصار نعللو 9.
Mederni مدرنى...........	6	
Na'allukhān نعللوخان......	12	Moukhalidjdjyq مخالجق 10. Seferihyçār سفريحصار 12.
Beïbāzāri بكبازارى........	12	
Aïāch اياش..............	9	
Anqara انقره * (Angora, ancienne Ancyre)..........	9	Arslān Hadjilar ارسلان حاجيلر 20. Yuzghat يوزغات 6. Sorghoun صورغون 12. Qal'adjik قلعهجق 12. Songourli صونقورلى 12. Aladja Ketchiler الاجه كچيلر 12.
Bakhch khānè بخش خانه...	12	Gumuchguiān ma'deni كمشكان معدنى 6. Guillu aqdhāgh كللو اقطاغ 18.
Qyrcheher قيرشهر........	14	
Nevcheher نوشهر..........	16	Aqsarāï اقسراى 6. Erqoub ارقوب 8. Niguîdè نيكيده 18. Bour بور 8.
Qaïçārïiè قيصريه *.........	18	Indjèsou اينجهصو 6. Devèlu دوهلو 12. Bereketlu بركتلو 9.
	183	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
ROUTE DE CONSTANTINOPLE À DIARBEKIR, در سعادتدن دياربكير طريقى		
DERI SÈ'ADETTEN DIARBEKIR THARYQY.		
Gueïkbouzè ككبوزه........	9	
Izmid ازميد (Nicomedie)...	9	
Sabāndja صبانجه..........	6	
Adha bāzāri اطه بازارى	6	
Khandaq خندق...........	6	
Duzdjè دوزجه............	12	Aqtchè cheher اقچه شهر 8.
Boli بولى..............	12	Devrek دورك 12. Erekli اركلى 6. Bārthan بارطن 6. Amasra امصره 6. Tchārchembè چارشنبه 10.
Guerdè كرده............	12	
Bāïendir باينـدر..........	7	Hamāmli حماملى 2. Virān chehir ويـران شـهر 8. Zafranboli زعفران بولى 6. Arādj اراج 12.
Tcherkech چركش........	8	
Qaradjalar قره جه لر........	5	
Qaradjavirān قره جه ويران ..	3	Kiānghari كانغرى Kianghāri 12.
Qotchhyçār قوچحصار	12	
Thoucia طوسيه..........	10	Qasthamouni قسطمونى 14. Djîdè جيده. Qoukser قوكسر 12. Gueureï nahas كورۀ نحاس 10. Thāch keupru طاش كوپرى 12. Boï abād, 14. Sinop سينوب
Hadji Hamza حاجى حمزه...	8	Eskylîb اسكيليب 12.
Osmāndjyq عثمانجق.......	8	Tchevrè جوره 12.
A reporter......	133	Hādji keuï حاجى كوى 8.

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report..........	133	
Merzifoun مرزیفون.......	12	
Amâciè اماسیه (Amasia)...	8	Lādyq لادق 12. Qavāq قواق 10. Sāmsoun صامسون 14.
Thorhāl طورحال.........	12	Zilè زیله 4.
Toqād توقاد (Tokat)......	7	Niksār نیکسار 8.
Sivās سیواس...........	18	Divergui دیورکی 24.
Dilikli thas دلکلی طاس....	9	Guiounān کونان 12. Dārendè دارنده 12.
Hassan Tchelebi حسن چلبی.	4	
Surmeli سورملی..........	12	
Kebān Ma'deni کبان معادنی.	10	Malāthia ملاطیه 14. Tchemechkzek چمشکزك 10. Arabguîr عربکیر Arabguîr, 10. Ekîn اکین 10.
Khārberout خربروت......	10	
Arghāni ارغنی............	12	
Diārbekîr دیاربکیر........	12	
	270	A partir de ces points, les lettres et autres objets sont acheminés plus loin par des Tartares particuliers. De Diarbekir à Mossoul et à Bagdad, ainsi que de Trébisonde à Erzeroum, il a été établi une ligne suivie de maisons de poste. Seulement, la poste de Mossoul à Bagdad n'est expédiée qu'une fois tous les quinze jours. Les destinations pour Erzeroum sont envoyées par bateaux à vapeur jusqu'à Trébisonde.

ROUTE DE DIARBEKIR À BAGDAD, دیاربکیردن بغداد طریقی

DIARBEKIRDEN BAGHDAD THARYQY.

Mārdin ماردین.........	18	
Naçybîn نصیبین...........	12	
A reporter.......	30	

ROUTE DE POSTE PASSANT PAR	HEURES de DISTANCE.	POINTS EN COMMUNICATION AVEC LA ROUTE DE POSTE.
Report.........	30	
Djezîrè جزيره............	24	Amadîiè عماديّه 22.
Mossoul موصل*...........	30	
Arbil اربيل..............	16	
Altoun keupru التون كوپرى.	12	
Kerkiouk كركوك..........	8	Suleïmânîè سليمانيه 24.
Thâvouq طاوق............	8	
Touz qarmâthy طوز قرماطى..	9	
Kefseri كفسرى...........	9	
Div qal'a ديو قلعه.........	8	
Baghdâd بغداد...........	15	
	169	

ROUTE DE TRÉBISONDE À ERZEROUM, طربزوندن ارضروم طريقى

THARABOUZOUNDAN ERZROUM THARYQY.

Gumuchkhânè كمشخانه......	24	
Bâïbourd بايبورد..........	12	
Erzeroum ارضروم*.......	18	
	54	

COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR OTTOMANS,

عثمانلو واپور قومپانیه‌سی

OSMANLU VAPOR QOUMPANIACI.

Tous les samedis, un bateau à vapeur de cette compagnie part de Constantinople pour Salonique, et revient dans la capitale le samedi suivant. Le bateau qui se rend de la capitale à Nicomédie et à Cara-Mursal part les mercredis et samedis, et revient les lundis et jeudis suivants. Celui qui se rend à Kemlik part le mardi et revient le jeudi. Une fois tous les quinze jours, ce même bateau part le vendredi pour Trébisonde et en revient le samedi suivant.

COMPAGNIE DU BATEAU A VAPEUR D'ALEXANDRIE,

اسکندریه واپور قومپانیه‌سی *ISKENDERÏE VAPOR QOUMPANIACI.*

Ce bateau arrive d'Alexandrie à Constantinople les 6 et 16 de chaque mois et en repart trois jours après son arrivée.

POSTE DE TERRE AUTRICHIENNE,

اوستریا قره پوسته‌سی *OSTRIA QARA POSTACI.*

Ce courrier, qui se rend à Vienne tous les mercredis, en suivant la route de Belgrade, arrive à Constantinople le vendredi. Il est en outre porteur des dépêches expédiées par terre de Londres et de Paris.

COMPAGNIE AUTRICHIENNE DES BATEAUX À VAPEUR,

اوستريا واپور قومپانيه‌سی *OSTRIA VAPOR QOUMPANIACI.*

Des bateaux de cette compagnie partent de Constantinople le jeudi une fois tous les dix jours, et se rendent à Syra en suivant la route de Smyrne et de l'île de Chio. De Syra et en suivant deux lignes différentes, l'un de ces bateaux va à Alexandrie et l'autre se rend à Trieste. Ils reviennent le vendredi à Constantinople. Le samedi, d'autres bateaux, en suivant la route de Salonique, vont également à Syra. De ce point, deux autres lignes de bateaux mènent à la Canée et en Morée. Un autre départ a lieu le lundi pour Trieste en suivant la route de l'isthme de Corinthe, de Patras et de l'île de Corfou.

Tous les mardis, il part de Constantinople des bateaux qui se rendent à Smyrne en passant par Gallipoli, les Dardanelles, Ténédos et le cap Baba. Tous les 18 et 28 du mois (calendrier grégorien), ces mêmes bateaux se rendent à Beyrout en partant de Smyrne et passant par Tchechmè, Rhodes et l'île de Chypre.

Pendant l'été, tous les mardis, des bateaux se rendent par Varna, Thoutcha et Ibraïl à Galatz. De là ces mêmes bateaux vont une fois tous les quinze jours à Vienne en suivant la route de Belgrade et de Bude.

Tous les quinze jours, le vendredi, un bateau part de Constantinople pour Trébisonde en passant par Sinop et Samsoun. Le vendredi, tous les quinze jours, le bateau arrive de Trieste à Constantinople en neuf jours de traversée, et à Alexandrie en dix-sept jours.

De Smyrne il arrive tous les dimanches, de Beyrout tous les 11 et 22 du mois en dix jours. De Galatz le mardi en trois jours, et le samedi de Trébisonde également en trois

jours. Tous ces bateaux passent par les mêmes endroits, soit en allant, soit en revenant.

COMPAGNIE ROSTAN,

روستان قومپانیه‌سی *ROSTAN QOUMPANIACI.*

Ce bateau, en partant de Marseille, passe par Livourne, Malte, Syra, Smyrne, Mitylène, les Dardanelles et Gallipoli, et arrive à Constantinople tous les quinze jours, le vendredi. Il repart le lundi de Constantinople pour Marseille, en suivant la même route.

PAQUEBOTS A VAPEUR DE LA POSTE FRANÇAISE,

فرانسه واپور پوسته‌سی *FRANÇA VAPOR POSTACI.*

Ces paquebots, qui partent de Constantinople les 7 et 27 du mois, arrivent à Malte en six jours en passant par les Dardanelles, Smyrne et Athènes. De Malte, ils suivent une ligne qui les mène en cinq jours à Alexandrie, d'où ils arrivent en deux jours à Beyrout.

Par une seconde ligne (partant également de Malte) qui suit la côte d'Italie, ils vont à Marseille en cinq jours. Ces paquebots arrivent à Constantinople les 4, 14 et 24 du mois.

POSTE DE TERRE RUSSE,

روسیه قره پوسته‌سی *ROUCIA QARA POSTACI.*

Ce courrier part de Constantinople tous les quinze jours, le lundi, pour Pétersbourg et suit la route de Galatz. Il arrive ordinairement le vendredi à Constantinople.

PAQUEBOTS A VAPEUR DE LA POSTE RUSSE,

روسیه واپور پوسته‌سی *ROUCIA VAPOR POSTACI.*

Ces paquebots partent de Constantinople pour Odessa tous les 4, 14 et 24 du mois (à la grecque). Ils reviennent à Constantinople les 10, 20 et 30 du mois.

COMPAGNIE ANGLAISE DES BATEAUX A VAPEUR,

انکلتره قومپانیه‌سی *INGUILTERA QOUMPANIACI.*

Ce bateau arrive à Constantinople le 20 du mois (style grégorien) par la route de Malte, Syra, Smyrne, les Dardanelles et Gallipoli. Il fait de Constantinople deux voyages à Trébisonde et repart le 18 du mois suivant pour Londres.

TABLEAU

Indiquant les noms, par rang d'âge, des empereurs, rois et princes souverains en Europe, دول اوروپا حکمدارلرینک سنّلری ترتیبی اوزره جدول اسملریدر *düveli evropä hukumdärlerinuñ sinnleri tertibi uzrè djedveli ismleridur.*

Ce tableau se divise en cinq colonnes. La première indique l'âge, la seconde l'année d'avénement, la troisième l'année de naissance, la quatrième les noms et prénoms du prince régnant, et la cinquième l'indication du pays qu'il gouverne. Ce tableau se trouvant déjà dans plusieurs annuaires ou recueils de ce genre publiés en Europe, nous avons cru qu'il suffisait de l'indiquer ici sans entrer dans plus de détails.

C'est par le même motif que nous nous bornons aussi à indiquer le titre et la substance du dernier chapitre de l'annuaire, et qui a pour titre : États constitués ou gouvernements européens, ممالك اوروپا *mamāliki evropā*. Cette statistique indique pour chaque État et dans l'ordre alphabétique turc, 1° le personnel du ministère; 2° la situation géographique; 3° la superficie en milles carrés; 4° la population; 5° l'état des revenus annuels; 6° la force militaire de terre, et 7° enfin la force maritime tant en vaisseaux à voiles qu'en bateaux à vapeur.

Destinée au journal de la Société asiatique, cette traduction du premier Annuaire de l'empire ottoman n'ayant pu paraître que par parties successives dans les cahiers mensuels de ce recueil, cette circonstance explique le retard inévitable qu'a dû éprouver la publication totale de l'Annuaire. Mettant toutefois ce retard à profit, le traducteur s'est efforcé d'enrichir ce travail de l'indication successive de tous les changements survenus dans l'organisation et l'administration ottomane depuis l'impression du texte turc de ce premier annuaire. Par ces additions, cette traduction se trouve avoir presque toute l'actualité du nouvel annuaire de 1848, qui vient de paraître, et que nous recevons dans ce moment de Constantinople. En attendant que nous puissions faire connaître plus en détail ce dernier document, nous nous bornons à en donner ici l'indication sommaire.

Cette utile publication, qui se continue maintenant sous la direction du premier interprète du divan au bureau de traduction de la Porte, est due principalement au zèle éclairé de Ahmed-Vefik-Efendi, l'un des membres de ce bureau. L'annuaire pour l'année de l'hégire 1264 (1848) a été rédigé avec plus de soin encore que celui de l'année dernière. On y remarque de plus les augmentations et améliorations suivantes :

Le calendrier a été complété par l'indication des heures de la prière.

Dans le tableau des conseils, on a ajouté le conseil des fabriques militaires, مجلس اعمالات حربيه *medjlici 'ymālāti harbīiè*.

Dans le tableau de l'armée, on a ajouté tous les corps de réserve avec les cadres de leurs états-majors. Aux cinq corps d'armée, il faudra ajouter plus tard le sixième corps de l'Irak, qui vient d'être formé. Cette armée, qui se composera de trente-cinq mille hommes, et de plusieurs bataillons arabes irréguliers, aura son quartier général à Bagdad. Elle sera sous le commandement d'Abdi pacha.

On a donné également les cadres de la marine qui avaient été omis dans le premier travail.

Le nouvel annuaire donne aussi, sous le titre de *Ru'eçāï mileli khamça* رؤسای ملل خمسه, chefs des cinq nations ou communautés, la liste de tous les archevêques des circonscriptions épiscopales. Le même travail a été fait pour les fonctionnaires religieux du rite israélite.

Dans le tableau du corps diplomatique, on a ajouté les noms des consuls et agents étrangers établis dans l'empire.

Un tableau intitulé *Elqābi resmïiè* القاب رسميّه, indique aussi les titres qu'on doit donner aux fonctionnaires des différents grades de l'ordre civil, militaire et religieux, conformément à un règlement publié il y a quelques mois par la Porte.

Le nouvel annuaire contient, de plus que le précédent, la liste, par ordre alphabétique, de toutes les divisions territoriales de l'empire. On y voit figurer la vice-royauté du Yémen et la province de Nedjd.

Le texte turc de cet ouvrage est mis en vente à Constantinople, au bazar des libraires, au prix de 6 piastres turques (1 fr. 50 c. environ), et les postes impériales se chargent du transport pour une piastre dans toute l'étendue de l'empire.

Dans notre avant-propos, placé en tête de l'annuaire de 1847, nous avons déjà fait remarquer toute la différence qui existe entre l'ancien ordre de choses dans l'empire ottoman, et celui qui est le résultat des réformes adoptées durant ces dernières années. On a pu également, par la lecture de l'Annuaire, connaître tous les détails de la nouvelle organisation.

Mais c'est surtout en prenant pour point de départ et de comparaison l'état de décadence où était tombé l'empire il y a un siècle et demi, qu'on peut mieux encore juger des progrès qu'il a faits depuis cette époque, et de sa situation présente. Cette revue rapide et rétrospective se trouve consignée dans la traduction du document suivant de l'histoire contemporaine de l'empire ottoman. Le texte turc, que nous en donnons également, nous a été officieusement communiqué par un des hommes instruits de cet empire, et que sa position met à même de bien juger des événements et de l'ordre de choses actuel.

EXPOSÉ
COMPARATIF ET ABRÉGÉ

Des différences notables qui existent entre l'ancien ordre de choses dans l'empire ottoman, et la situation présente de cet empire.

Il y a maintenant cent cinquante ans que quelques gouverneurs généraux, aidés d'un certain nombre d'individus désignés sous le nom de *Derè Beys*[1], usant de prépotence et de tyrannie envers les habitants du pays, disposaient des biens de ceux-ci et ensanglantaient la plupart des provinces de l'empire. Témoin de tant d'audace, l'autorité souveraine désirait ardemment réprimer ces désordres ou y mettre un terme. Mais, à cette époque, l'armée des janissaires, qui tenait lieu de force coërcitive, ayant elle-même dégénéré et porté atteinte à ses statuts, n'était plus qu'une troupe de rebelles qui méprisaient le peuple et venaient en aide aux factions. Dominé par les circonstances, le gouvernement s'efforça de soumettre quelques-uns de ces janissaires à l'influence d'une

[1] *Derè Bey* دره بکی Bey des vallons. Sorte de petits princes qui, après avoir longtemps usurpé le pouvoir, gouvernèrent héréditairement et despotiquement une partie des vallées de l'Asie Mineure.

Les plus célèbres de ces beys furent, dans ces derniers temps, les Cara Osman Oghlou, Elez Agha, et Tchapan Oghlou.

sage instruction, et usant d'indulgence envers d'autres, il remit à des temps plus opportuns l'exécution de ses projets définitifs à leur égard.

Sur ces entrefaites, la puissance impériale étant échue à Sa Majesté Sultan Mahmoud, de glorieuse et belliqueuse mémoire[1]. Ce prince, doué naturellement des plus belles qualités et animé tout à la fois d'un sentiment inné de courage et de miséricorde, s'attacha tout d'abord à réprimer l'iniquité et à soulager l'empire des actes de tyrannie dont la pratique avait, chez les janissaires, dégénéré en une coupable coutume. Graduellement, les sujets du sultan se virent enfin délivrés de l'oppression et des maux dont ils avaient été jusqu'alors accablés. Cependant, tant que cette milice n'aurait pas été soumise à une organisation comparativement meilleure à son état précédent, on pouvait penser que toutes les peines prises jusqu'alors par le sultan, ses tentatives généreuses, de même que la tranquillité qu'on était parvenu à obtenir, ne reposaient sur aucune base certaine. Et en effet, nonobstant tous les efforts de Sa Majesté pour modifier convenablement le corps des janissaires et lui donner une organisation durable, cette milice montra qu'elle était toujours animée du même esprit de désordre et d'insubordination.

En dernier lieu, le sultan ayant lui-même invité les janissaires à se conformer à la nouvelle instruction, ceux-ci portèrent à plusieurs reprises l'audace jusqu'à se mettre ouvertement en état de rébellion contre leur maître. Le prince, espérant enfin assurer pour toujours le repos et la tranquillité de l'empire, supprima cette milice turbulente et prit la résolution de la remplacer par une armée de troupes régulières et bien disciplinées. Mais il serait presque inutile de rappeler ici que tout gouvernement ou état constitué qui s'attache, en changeant les principes établis, à faire prévaloir une nouvelle organisation, ne peut atteindre ce but sans

[1] J'ai cru pouvoir rendre par cette phrase la signification du mot غازى *ghāzi*, guerrier, vainqueur, donné à ce prince. Mahmoud II fut élevé au trône le 28 juillet 1808.

qu'il en résulte pour l'état des perturbations intérieures et des dépenses considérables. Dans bien des cas semblables aussi, l'expérience a souvent prouvé que les moyens de remédier à cet inconvénient, de même que tous les efforts et le zèle mis en œuvre pour organiser les affaires intérieures du pays, ne sauraient avoir de résultat, tant que ce pays ne serait pas, pendant un certain temps, délivré des atteintes ou des hostilités de l'étranger.

Ce cas est en effet celui où s'est trouvé feu Sultan Mahmoud il y a environ vingt ans. Ce prince, après avoir préludé par le changement des principes à la réorganisation de l'armée, s'efforçait de parer aux embarras nombreux de cette époque et de mettre plus d'ordre dans les finances et les dépenses excessives de l'état, lorsqu'il se vit arrêté tout à la fois dans sa marche par la guerre avec la Russie, les troubles de l'Albanie, les désordres continuels de l'intérieur, et les complications de la question égyptienne. Non-seulement l'organisation fondamentale de la nouvelle armée fut entravée, mais les soldats périrent presque tous ou furent dispersés dans les divers combats de cette campagne, et le prince se vit également privé de la flotte impériale, qui lui échappa. Cependant, les troupes égyptiennes étaient déjà parvenues jusqu'à Mer'ach, le trésor était épuisé, et les rentrées avaient presque entièrement cessé. Ce fut au milieu de tout ce désordre et au moment même où des actes de violence et de la plus révoltante tyrannie dépassaient toutes les limites sur tous les points de l'empire, que le sultan vint à mourir.

D'après les nobles qualités qui le caractérisent, et le sentiment de justice et de clémence du souverain actuel, la première pensée de ce prince, à son avénement au trône, fut d'apaiser et de faire entièrement disparaître les troubles et les dissensions qui agitaient l'intérieur de l'empire. Ménageant ensuite habilement une heureuse solution à cette grande et importante question égyptienne, il obtint, par la rentrée de la flotte dans l'arsenal impérial, le rétablissement de ses forces maritimes. Par suite des sages mesures prises

successivement ensuite par le prince pour assurer le repos et la tranquillité de ses sujets, ceux-ci se virent bientôt entièrement délivrés des actes d'iniquité et de l'insupportable tyrannie qui avaient pesé sur eux jusqu'alors. Dès ce moment, les personnes étant à l'abri des recherches ou des avanies individuelles, la vie, la fortune et l'honneur des particuliers furent en sûreté, et chacun put librement vaquer à ses affaires.

La prospérité du pays et le bonheur des sujets une fois assurés par ces sages dispositions, Sa Majesté put désormais satisfaire son vœu le plus sincère en consacrant tous ses soins à l'œuvre salutaire des réformes et à l'établissement d'une législation basée sur la justice et l'équité, dont tout le monde a déjà reconnu et apprécié les heureux résultats. Mû par un sentiment de générosité et de miséricorde, le souverain voulut aussi que les droits réglés payés à son trésor particulier fussent soumis à une notable diminution. L'effet de cette mesure, qui répara bien des pertes et arrêta plus d'un désastre, accrut tellement de jour en jour la prospérité publique, résultat aussi d'une sage administration, que dans ce moment les revenus de l'État s'élèvent sans exagération au double de ce qu'ils étaient auparavant.

Quant à la force militaire, qui au commencement de ce règne n'était plus que de cinquante mille hommes à peine organisés, cette même armée, par suite des soins continuels apportés depuis, par Sa Majesté elle-même, à sa formation, se compose aujourd'hui de cent cinquante mille hommes de troupes réglées et de cent cinquante mille redifs ou milices nationales armées et exercées, ce qui porte l'armée de terre à un total de trois cent mille hommes organisés et disponibles dans tous les temps. L'armée de mer, qui est dans les mêmes conditions d'organisation et de disponibilité, se compose de quinze mille marins.

Les troubles survenus dernièrement dans quelques parties de l'empire, telles que l'Albanie, le Kurdistan et les montagnes du Liban, ayant été apaisés, le gouvernement a pris

toutes les mesures convenables pour satisfaire individuellement les habitants et garantir leur sûreté.

Le but constant des pensées de Sa Majesté a toujours été de maintenir et de resserrer avec les puissances amies les liens d'amitié et les anciens rapports de paix et de sincérité qui existent entre ces puissances et la Sublime Porte, ces rapports favorisant d'ailleurs tous les genres de prospérité du pays et contribuant aussi au bien-être de toutes les classes des sujets de l'empire.

Une autre preuve des intentions bienveillantes de Sa Majesté et de sa sollicitude toute paternelle pour réaliser par des efforts continuels le bonheur de ses peuples résulte évidemment encore du fait suivant : dans les voyages que fit le sultan, il y a deux ans, le premier dans une partie de l'Anatolie, et le second cette année même, dans quelques localités de la Roumilie, le prince, après avoir jugé par lui-même de la situation actuelle des habitants, ordonna que toutes les mesures d'utilité publique qu'il était possible de prendre immédiatement fussent sans délai mises à exécution, et que les choses qui auraient été reconnues nécessaires, mais qui ne pourraient se faire que graduellement, fussent également entreprises pour être terminées en temps convenable. Convaincue par tout ce qu'elle voyait, que la véritable civilisation et la prospérité du pays ne pouvaient résulter que du mérite et du savoir des habitants, Sa Majesté, voulant procurer à ceux-ci les avantages d'une instruction publique, fit partout établir des écoles d'enseignement. On peut trouver dans les journaux mêmes l'indication détaillée des mesures qui furent adoptées à cet égard et qui se continuent encore dans ce moment.

Indépendamment de l'établissement de ces écoles, des jeunes gens dont on avait reconnu les heureuses dispositions furent envoyés à Paris, à Londres et à Vienne pour s'initier dans ces capitales à la connaissance des arts et des sciences de l'Europe. Persuadée que pour tous pays les moyens de défense et de conservation consistent essentiellement dans le bon

état des routes et des voies de communication, Sa Majesté, prenant cet objet important en sérieuse considération, fit venir de Paris et de Vienne d'habiles et célèbres ingénieurs qui furent chargés de procéder immédiatement au curage des rivières et au tracé et à l'aplanissement des routes.

Citons un dernier fait et qui n'est pas moins digne d'attention que tout ce qui précède; c'est que des familles entières qui abandonnèrent la terre natale et s'exilèrent en pays étrangers il y a vingt et vingt-cinq ans, par suite des circonstances affligeantes de cette époque, ces mêmes familles, rassurées par la bonne administration et les principes de justice qui prévalent aujourd'hui dans l'empire, et heureuses de revoir leurs foyers, sollicitent chaque jour du gouvernement, sans y avoir été déterminées ou excitées par aucune avance ou provocation, mais uniquement de leur plein gré, la permission de rentrer dans leur patrie. Cette faculté, qui leur est généreusement accordée, est, ce me semble, à elle seule un puissant argument en faveur de tout ce que j'ai avancé dans cet écrit. Et en effet, si l'on réfléchit attentivement à tout ce qui précède, et que l'on compare l'état où se trouvait encore l'empire au commencement de ce règne, avec les principes de justice qui ont prévalu depuis, et la sûreté publique qui en a été la conséquence, on conviendra que les progrès des sept dernières années qui viennent de s'écouler et tous ceux qu'elles garantissent pour l'avenir, présentent une différence telle, qu'elle n'admet aucune comparaison avec l'ancien ordre de choses. Telle est enfin la conclusion dont nous soumettons l'appréciation au jugement de tous les hommes justes et impartiaux.

دولت علیه‌نك احوال سابقه‌سیله حال حاضره‌سی
بیننده درکار اولان تفاوت کلیّه‌نك اجمالاً بیان وایضاحنه
شو وجهله ابتدار اولنورکه بوندن یوز اللی سنه مقدّم
دره بکی تعبیر اولنان برطاقم اشخاص ایله بعض والیلر

ممالك محروسهٔ شاهانه‌نك أكثر الويه وايالاتنده سفك
دماء وغصب اموال مثللو تغلّب صورتيله اهالئ مسكونه
حقّنده انواع مظالم اجراسنه اجتسارلرى طرف
سلطنت سنيه‌دن كورلدكچه هرچند كه دفع و ازاله‌سنه
ارزو اولنمش ايسه‌ده اولوقت قوّهٔ جبريه مقامنده اولان
يكيچرى عسكرى دخى قانونلرينه وهن وخلل تطرّق
ايتمش وبياغى معين فساد ومهيين عباد درجه‌سنه
كيرمش بر طايفهٔ باغيه اولدقلرندن بالضروره سلطنت
سنيه دخى بعضيلرينى حكيمانه صورتله تربيه ايدرك
بعضيلرندن اغماض عين ايله مصلحتى وقت مرهونه
تعليق ايتمش ايسه‌ده نوبت سلطنت خداوندكار سابق
جنّتمكان فردوس اشيان سلطان محمود خان غازى
حضرتلرينه انتقال ايلدكده مركوز فطرت اصليه‌لرى
اولان شيمهٔ حميّت ومرحمت اقتضاسنجه اومقوله ظلمه
بيننده عادت حكمنه كيرمش اولان تعدّياتك ممالك
شاهانه‌لرندن دفع ورفعى اسبابنه تشبّث ايله بالتدريج
اشخاص مرقومه‌نك شر و مضرّتلرندن تبعهٔ سلطنت
سنيه‌لرينى خلاص ينورمش اولوب انجق عساكر مزبوره‌نك
احوال سابقه‌لرنيه نظرًا اصلاح احواللرى حاصل
اولمدقچه اشبو بذل وصرف بيورمش اولدقلرى همّت

وفتوّت وحصوله كلان امن وراحت بی اساس حکمنده اوله‌جغی جهتله عساکر مرقومه‌نك دخی احواللرینی حسن صورتله تعدیل ونظام دائملرینی تحصیل ضمننده اکرچه بك‌چوق سعی واهتمام بیورمش اولوب لکن طائفه مذکوره دائما اطاعتسزلکی پیشه وشورش وفسادی اندیشه ایدر بر قوم اوله‌قلرندن بالاخره امر تربیه‌لرینی کندولری دعوت ایدرجه‌سنه نیجه حرکات باغیه‌یه اجتسار ایتدکلرندن مرحوم مشار الیه حضرتلری آسایش دائمی استحصالی امنیه‌سیله انلرك دخی لغو والغالریله یرلرینه عساکر نظامیه ترتیب وتنظیمنه موفّق اولمشلر ایسه‌ده بیان حاجت اولمدیغی اوزره هربر دولت وحکومتکه تحویل اصولنی ونظامات جدیده‌ه اجراسنی مراد ایدوبده تشبّث ایلدیکی حالده داخلاً نیجه قاریشقلق ظهور ایدرك اومقوله موانعك دفعیله اوغراشمقدن ماعدا قتی کلّی مصارفه دخی دوچار اولدیغی وبونك ایسه چاره‌سی براز مدّت تعرّضات اجنبیه‌دن وارسته اوله‌رق مصالح داخلیه‌سنك حسن تسویه‌سنه اقدام وغیرت ایله وجوده کلدیکی تجاریب عدیده ایله معلوم اولان حالاتدندر اشته بوقبیله‌دن اوله‌رق بوندن یکرمی سنه مقدّم خداوندکار

سابق مشار اليه حضرتلرى تبديل اصول ايله تنظيم
عسكر مادّه‌سنه واوارالق تحدّث ايدن غوائل عديده
ومصارف كثيره‌نك تسويه‌سى چاره‌سنه همّت بيورمقده
ايكن دفعةً ظهوره كلان روسيه محاربه‌سى نتيجه بولوربولمز
ارنودلق غائله‌سى ومتعاقبًا وقوعه كلان فسادات داخليه
ومسئلهٔ مصريه‌نك رفع وازاله‌سيله اوغراشمقدن
عساكر جديدهٔ مذكوره‌نك نظامات مؤسسه‌لرينه
لايقيله باقيله‌مديغندن ونفرات عسكريه دخى اكثريا
محارباتده تلف وضايع اولديغندن ماعدا دونمای
همايون دخى الدن چيقه‌رق وعساكر مصريه مرعشه قدر
كله‌رك خزينهٔ جليله وارداتنه دخى كسر وتدنّى عارض
اولمش وبو قارشقلق اراسنده ممالك شاهانه‌نك هرطرفنده
مظالم وتعديات حدّدن اشمش اولديغى حالده
مشار اليه حضرتلرينك انتقاللرى وقوعيله ذات
معدلتسمات شاهانه سرير سلطنت سنيه‌لرينه جلوس
بيورمش اولدقلرنده مجبول ومتخالق اولدقلرى شيمهٔ
فخيمهٔ لطف و مرحمت وسجيهٔ جليلهٔ شفقت و معادلت
اقتضاى معالى احتواسى اوزره ابتدا داخلاً تكوّن ايتمش
اولان شورش واختلالك كلّياً ازاله‌سنه ومسئله جسيمهٔ
مصريه‌نك حسن حلّ وعقديله برابر قوهٔ بحريه‌لرينك

اعادەسنه موفّق اولـدقلرینی متعاقـب کافـهٔ تـبعـهٔ
شاهانه‌لرینـك اسایش حاللرینی التزاماً مبتـلا اولمـش
اولـدقلری رنجش وازار وتعدیات طاقتکذار واقعـه‌دن
بتون بتون خلاص ایله کسه کسه‌دن رنجیده اولماسق
وهرکس جان ومال وعرضندن امین اولدیـغی حالـده
کندو مصلحتیله مشغـول اولمـق وبـو جهـتـله ممالـك
محروسه‌لرینك سعادت حالی حصول بولمـق نـیـت
خالصه‌سیله تنظیمات خیریـه واصول عادله‌نـك وضع
وتاسیسنه صرف جلّ همّت بیوره‌رق ثمرهٔ نافعه‌سی هـرکس
مشاهده ایتمش وخزینهٔ جلیله‌لری رسومات مرتبه‌سندن
مرحمتاً پك چوق شی تنزیلنه مساعده بیوره‌رق بـونـك
مقابلده تلفات وضایعاتك اوکی کسدریله‌رك حسن اداره
سببی وکون بکون حصوله کلان معموریت حسبیله واردات
دخی شمدیکی حالده مع العدل اضعاف مضاعفی درجه‌سنده
بولنمش وقوّهٔ عسکریه‌لری روز مسعدت افروز ملوکانه‌لرنده
انجق اللی بیك مقداری قالمش وانفًا بیان اولنـدیـغی
وجهیله نظامات لازمه‌لری دخی تقریر ایتمامش ایکن
اقدامات متوالیهٔ شاهانه‌لری اثار نافعه‌سندن اولمق اوزره
تنسیقات عسکریه وجوده کله‌رك بوکونکی کون یوز اللـی
بیك عساکر موظفه‌لری ویوز اللی بیك معلم ردیف عسکری

ترتیب وتجهیز اولەرق جمعاً اوچ یوز بیك عساکردن عبارت
قوّهٔ بریه واون بش بیك نفردن مرکّب قوهٔ بحریه دائما
موجود بولنمق اوزره لازم کلان قوانیننك وضع وتأسیسنه
دخی موفّق اولمش ارنودلق طرفیله کوردستان وجبل لیبان
جانبنده مؤخّراً وقوعه کلمش اولان قبیل وقالك دخی
اندفاعیله حسن صورتده ربط اولنەرق اهالیٔ مسکونەلرینك
امنیت قلبیەلری وخوشنودیت ذاتیەلری استحصال
قلنمش وافکار صحیحهٔ ملوکانەلری دائما دول متحابه ایله
دولت علیەلری بیننده جاری ومستمر اولان روابط سلم
ومصافاتك تأکید وتقریریله برابر ممالك محروسهٔ
شاهانەلرینك هردرلو معموریتنه وهر صنف تبعهٔ
ملوکانەلرینك سعادت حاللرینه معطوف ومصروف
اولدیغندن بونیت باهر المسعدت پادشاهانەلرینك
قوەدن فعله چیقارلمسنه اقدامات کاملهٔ تاجداریلری
شونکله دخی اثبات اولنورکه بوندن ایکی سنه اوّل
اناطولینك بر از یرلرینه وبوسنهٔ مبارکەده روم ایلینك
بعض محللرینه سیاحت سنیەلری وقوعبولەرق اهالیلرینك
احوال حاضرەلرینه بالذات واقف اولەرق تیز الدن
یاپلمش ممکن اولان موادك همان اجراسنه وبالتدریج
یاپلمش اقتضا ایدن شیلرك دخی یولی وصرەسیله تنظیم

وتسویه‌سی خصوصنده ارادهٔ سنیه‌لری متعلّق بیورلمش
اولوب انجق اصل امثار اهالینك كسب هنر و معرفت
ایملریله حاصل اوله‌جغی بالذات مشاهده بیورمش
اولملریله تربیهٔ عمومی ضمننده ایجاب ایدن مكتبلرك
تنظیمنه توجهیله امروفرمان بیورلدیغی ونصورتیله
تشبّث اولنمش و اولنمقده بولندیغی ژورنال اوراقلرنده
بر تفصیل محرّر اوله‌یغندن مطالعه‌سندن كیفیت
معلوم اولور و بو مكتبلردن ماعدا تحصیل فنون ضمننده
پارس ولوندره وویانه طرفلرینه مخصوصًا مستعد
شاكردلر كوندرلمشدر وهربر دولتك اسباب صیانه‌سندن
معدود اولان تسویهٔ طرق مادّهٔ مهمّه‌سنه دخی صرف
بارای غیرت بیوریله‌رق پارس و ویانه جانبلرندن مشهور
واستاد مهندسلر جلبیله تطهیر انهار وتسویهٔ طرقنه
بدأ ومباشرت اولنمشدر وبونلردن ماعدا بوندن یكرمی
یكرمی بش سنه اوّللری بعض اسباب متألمه‌یه مبنی وطن
اصلیه‌لرینی ترك ایله دیار اخره هجرتی اختیار ایتمش
اولان فاملیالر شمدیكی حسن اداره‌یی واصول عادله‌یی
كوروب وایشندكچه وطن قدیمه‌لرینه اعاده‌یی جانلرینه
منّت بیله‌رك هیچ بر طرفدن كندولری تشویق وترغیب
اولنمقسزین ارزوی ذاتیه‌لریله عرضحال ویره‌رك استرحام

واستدعادن خالی اولمدقلرندن اومقولهلره رخصت ومساعده بیورلدیغی دخی شو افاداتمه بر دلیل قوی اوله بیلور الحاصل بالادنبرو خامه کذار بیان قلنان موادّه نظر دقتله باقلدیغی صورتده عصر میمنت حصر ملوکانهیه قدر سلطنت سنیهنك بولندیغی حال ایله شمدیکی الزام بیورلان اصول عادله واهالیسنه حاصل اولان امنیت کامله ایجابنجه شو یدی سنه ظرفنده نهدرجه ایلرولمش وبوندن بویله نقدر دها ایلرولیهجکی موازنه اولنمق لازم کلسه نسبت قبول ایتمز درجهلرده فرق عظیم بولنه یغنك قبول وتصدیقی ارباب انصافك محکمهٔ قلب حقانیتنه حواله اولنور

TABLE DES MATIÈRES

POUR L'ANNUAIRE OTTOMAN.

PROSODIE

DES LANGUES DE L'ORIENT MUSULMAN,

SPÉCIALEMENT DE L'ARABE, DU PERSAN, DU TURC ET DE L'HINDOUSTANI;

PAR M. GARCIN DE TASSY.

(Suite et fin.)

SECTION III.

Du mètre *rajaz* رجز.

Les poëtes persans, turcs et hindoustanis emploient souvent ce mètre régulier à huit pieds, tandis que les poëtes arabes ne l'emploient ordinaire-

ment qu'avec six, quelquefois avec quatre et même avec trois, et avec deux seulement. Quand les premiers emploient le *rajaz* irrégulièrement, ils n'admettent guère que les irrégularités nommées *khabn* et *taïy*.

Exemple persan du *rajaz* régulier à huit مستفعلن *mūstāfĭlūn* [1] :

مطرب بگوشم زد نوا ازگریه محزون کردمش
ساقی بدستم داد می پیمانه پر خون کردمش

Le musicien a fait entendre son chant à mon oreille et je l'ai attristé par mes gémissements. L'échanson m'a donné du vin et je lui ai rendu une coupe de sang.

Exemple turc :

شاها سعادت آیتی طوتدی جهانی سر تسر
تا آفتاب طلعتك آفاقه صالدی نور وفر

O roi, le monde, d'un bout à l'autre, a pris le signe du bonheur depuis que le soleil de ton visage a lancé à l'horizon la lumière et la splendeur. (Schâhidî.)

Exemple hindoustani :

ست نین کی شمشیر کی اوجهڑ ولی کی دل اوپر
تیری شکارستانمین یو نخچیر هی پالا هوا

Perce le cœur de Walî de l'épée de tes yeux; car ce gibier a été élevé dans ton parc à cet effet. (Walî.)

[1] On trouve aussi le même mètre avec le dernier pied *muzál*, c'est-à-dire devenu مستفعلان *mūstāfĭlā-n*.

Exemple persan du *rajaz* à huit pieds *matwî*, c'est-à-dire composé de huit مفتعلن *mūftăïlūn*[1] :

مرده بُدم زنده شدم گریه بُدم خنده شدم
دولت عشق آمد ومن دولت پاینده شدم

J'étais mort, et j'ai recouvré la vie; je gémissais, et j'ai repris ma gaieté. Le bonheur de l'amour m'est échu, et ainsi j'ai participé à l'éternelle félicité. (Murschid-i-Rûm.)

Exemple hindoustani :

چهره کو اس بت کی قمر دیکهی تو جل جاوی وهین

En voyant le visage de mon idole, la lune brûle aussitôt *de dépit*.

Exemple persan du *rajaz matwî* et *makhbûn* alternativement, c'est-à-dire composé des pieds مفتعلن مفاعلن *mūftăïlūn măfăïlūn*, répétés deux fois à chaque hémistiche :

کُشتهٔ دیر سالهرا زنده کند بجرعهٔ
چاشنی گاه میدهد می زلبت پیالهرا

Il vivifie par une seule gorgée celui qui a été tué depuis bien des années, lorsqu'il lui fait savourer la coupe de vin de tes lèvres. (Figânî.)

Exemple turc :

گوش سنك خبرلرك المغه اولسه چارهمز
كاش قولاغز قدر ايلسهلردی پارهمز

[1] On emploie aussi le même mètre avec le dernier pied *muzâl* comme dans le *rajaz* régulier.

Si je pouvais apprendre de tes nouvelles de mes oreilles, plût alors à Dieu qu'elles eussent la valeur de mon argent *pour payer ces nouvelles.* (Bâquî.)

Exemple hindoustani :

خون جو کیا هے بیگنه تونی میرا دل وجگر

لیتی هین تجهسی خسته مین اپنی یہ انتقام دو

Toi qui as fait périr mon cœur et mon foie innocents, ils se vengent tous les deux de toi, qui es aussi blessé.

D'autres fois, on met au contraire le pied *makhbūn* avant le *matwî*, c'est-à-dire qu'on répète مفاعلن مفتعلن *măfāïlūn*, *mūftăïlūn* à chaque hémistiche. Voici un exemple de ce cas, qui est rare :

فغان کنان هر سحری بکوی تو میگذرم

چو نیست ره سوی تو ام ببام در مینگرم

Chaque matin je passe auprès de ta rue en soupirant; comme je ne puis t'approcher, je regarde le toit de ta maison.

Exemple arabe du *rajaz* régulier, mais composé seulement de six مستفعلن *mūstāfïlūn :*

يا معشر العشاق سيروا جهرة

نحو النبى الطاهر والمطهر

O vous tous qui aimez *Dieu,* marchez avec courage à la suite du Prophète pur et sanctifié. (Mucaddécî[1].)

Exemple persan :

ای از رخت ماه فلك گشته خجل

[1] *Les Oiseaux et les fleurs*, allégories morales, pag. 99 et 107 de mon édition.

پیش قدت سرو سهی را پا بگل

La lune dans le firmament est honteuse au sujet de ton visage *dont la beauté surpasse la sienne;* le cyprès tient *humblement* son pied dans la boue en présence de ta taille.

Exemple hindoustani :

هم کو ملا جو لطف کوئی یار کا

کب وه صبا کو لطف هی گلزار کا

Le bien-être que j'ai éprouvé de la part de mon amie est-il comparable à celui que ressent le zéphir de la part du jardin ?

Exemple arabe de la même variété, si ce n'est que le dernier pied est réduit à مفعولن *māfūlūn* (pour مستفعل *mūstāfīl*) :

القلب منّها مستريحٌ سالمٌ

والقلب منّي جاهدٌ مجهودٌ

Son cœur *est* tranquille et calme, et le mien *est* passionné et soucieux.

Exemple persan du *rajaz* à six pieds *matwi*, c'est-à-dire composé de six مفتعلن *mūftăïlūn* :

در برم آن ماه نیاید نفسی

شکوه ازان ماه مرا هست بسی

Cette belle à figure de lune ne veut pas se reposer un seul instant sur ma poitrine ; aussi je me plains beaucoup d'elle.

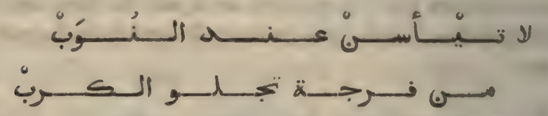
Exemple hindoustani :

ظلم کا اب اس سی گله لطف هی کیا

جو نه سنی شکوه کا کیا فایده هی

Est-il à propos de se plaindre à elle-même de sa tyrannie? Puisqu'elle ne veut rien entendre, quelle est l'utilité de la plainte?

Enfin voici un exemple arabe du *rajaz* à quatre pieds seulement réguliers [1] :



Ne désespère pas *de trouver* au milieu des malheurs quelque satisfaction qui efface les chagrins. (Harîrî, *XIXᵉ séance.*)

SECTION IV.

Du mètre *raml* رمل.

Les rhétoriciens arabes n'admettent en théorie ce mètre qu'avec six pieds seulement. Toutefois, on en trouve des exemples à huit pieds chez des poëtes arabes célèbres. Ainsi, le *cacîda* de Tantarani, publié par M. de Sacy [2], appartient à ce mètre à huit pieds réguliers, si ce n'est que le dernier est *macsûr*. Chaque hémistiche se compose donc de trois فاعلاتن

[1] En réalité, ces prétendus vers ne sont que des hémistiches. Il en est de même de ceux à trois pieds et à deux pieds, dont on trouve quelques exemples que je crois inutile de citer.

[2] *Chrestomathie arabe*, t. II, pag. 158 et suiv.

fāïlātūn et d'un فاعلان *fāïlā-n* ou فاعلات *fāïlā-t* final. Voici les deux premiers vers de ce poëme :

يا خلىّ البال قد بلبلْتَ بالبلبال بال

بالنوى زلزلْتَنى والعقل فى الزلزال زال

يا رشيق القدّ قد قوّسْتَ قدّى فاستقم

فى الهوى وافْرُغْ فقلبى شاغل الاشغال غال

O toi dont l'âme est exempte de tout souci, tu as livré mon cœur au trouble et aux angoisses; et dans le tremblement que m'a causé ton absence, ma raison m'a abandonné. Ta taille droite et élégante a courbé mon dos sous le poids des chagrins. Sois donc droite en amour et ne me fais pas d'infidélité ; car la passion qui me perd occupe mon cœur tout entier.

Du reste, on n'emploie pas, même en persan, en turc et en hindoustani, ce mètre à huit pieds réguliers; le dernier des deux hémistiches est toujours ou *macsûr,* comme on vient de le voir, ou *mahzûf,* ou *mactû*, ou *muschaas*, ou *muçabbag*.

Voici un exemple persan de la même variété que le vers arabe de Tantaranî :

پادشاهی کو روا دارد ستم بر زیر دست

دوستدارش روز سختی دشمن زور آورست

L'ami *même* du roi qui se permet l'injustice envers ses sujets devient pour lui un ennemi formidable au jour de la détresse. (Saadî, *Gulistan*, liv. Ier.)

En voici un exemple turc, tiré du célèbre poëme de Macîhî sur le Printemps [1] :

دڭله بلبل قصه سن کم گلدی ایام بهار
قوردی هر بر باغده هنگامه هنگام بهار
اولدی سیم افشان اکا ازهار بادام بهار
عیش ونوش ایت کم گچر قالمز بو ایام بهار

Écoute le chant du rossignol qui annonce l'arrivée du printemps. A l'occasion de cette saison, la foule se porte dans tous les jardins où les fleurs printanières de l'amandier répandent de l'argent. Sois joyeux et content avant que ce temps passe ; car il ne dure pas.

Exemple hindoustani :

غیر جب کہتی ہیں مجهکو چهوڑ دی تو کوئ یار
دیکھ کر انکی طرف تکسی لگون ہون سوی یار

Lorsque des inconnus me disent d'abandonner une amie *qui m'est chère*, je les regarde et je m'attache *encore plus* à cette amie.

Quelquefois, le dernier pied des deux hémistiches est *mahzûf*, c'est-à-dire réduit à فاعلن *fāïlūn*.

Exemple persan :

صد نگه جای که او باشد بهر سو میکنم
تا بتقریبی نگاهی جانب او میکنم

Je regarde cent fois de tous côtés le lieu où elle réside, afin que, rapproché par le regard, je sois comme à ses côtés.

[1] W. Jones, *Poeseos asiaticæ commentarii.*

Exemple turc :

اهل تجریدك كلاهی تاج استغناسی در
سلطنت دیدكلری انجق جهان غوغاسی (1) در

Le bonnet de la liberté *religieuse* est la couronne du contentement. Ce qu'on nomme royauté est un grand trouble temporel. (Saad uddîn.)

Exemple hindoustani :

جگمنیں دوجا نهیں هی خوبرو تجھ سارکا
چاند کون هی آسمان پر رشك تجھ رخسارکا

Il n'y a dans le monde aucune beauté pareille à toi. La lune est jalouse dans le ciel *de l'éclat* de ta joue. (Walî.)

On peut employer le *raml* à huit pieds tous *makhbūn*, c'est-à-dire réduits à فعلاتن. Dans ce cas, le premier pied de chaque hémistiche peut rester régulier. Il en est ainsi, dans le vers suivant, pour le *sadr* ou premier pied du vers.

گفته بودم چو بیائی غم دل با تو بگویم
چو بگویم که غم از دل برود چون تو بیائی

Je me suis promis de te dire, lorsque tu viendras, le chagrin de mon cœur ; mais que pourrais-je te dire? puisque, lorsque tu viendras, ce chagrin se dissipera. (Saadî.)

Exemple turc avec le dernier pied de chaque hémistiche *mactû*, c'est-à-dire, réduit à فعلن, *fālūn* :

[1] Ici سی est bref aussi bien que dans le premier hémistiche de ce vers. C'est comme si on écrivait سِ. (Voyez p. 127, n° de février.

مژه خیلن دزر اول غمزهٔ فتّان صف صف
گویا جنگه طورر تیر گذاران صف صف

Cette coquette œillade dispose les rangs de l'armée de ses cils ; on dirait que des archers rangés en bataille se préparent au combat. (Bâquî.)

Cette variété du *raml* ressemble au mètre *kâmil mactû*, c'est-à-dire dont le pied primitif متفاعلن *mŭtăfāïlūn* devient فعلاتن *făïlātūn* (pour متفاعل *mŭtăfāīl*). Toutefois, comme le paradigme du pied altéré ressemble plus à فاعلاتن *fāïlātūn*, à cause du changement qu'on y a introduit pour le rendre moins barbare, qu'à متفاعلن *mŭtăfāïlūn*, il est plus naturel de le rapporter à *fāïlātūn*, et ainsi au mètre *raml*, et non au mètre *kâmil*.

On emploie aussi le *raml* à huit pieds *maschkûl*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فعلاتُ فاعلاتن *făïlātŭ*, *fāïlātūn*, répétés deux fois.

Exemple persan :

تو بخویشتن چه کردی که بما کنی نظیری
بخدا که واجب آمد زتو احتراز کردن

Qu'as-tu fait, de toi-même, pour t'égaler à moi ? Par Dieu, il est à propos que je t'évite *désormais*.

Exemple hindoustani :

نه خدا هی کسی راضی نه بهی بت هی کسی مایل
رهی یون هی باز مانده نه اِدهرکی نه اُدهر کی

Dieu n'est pas satisfait de moi, et cette idole non plus n'a pas d'inclination pour moi. Je suis pareil au voyageur fatigué qui ne sait quelle route prendre.

Exemple persan du *raml* à huit pieds *makhbûn* et *macsûr*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds : فاعلاتن فعلاتن فعلاتن فعلان *fāĭlātūn, fă-ĭlātūn, făĭlātūn, făĭlā-n* (pour فعلات *făĭlā-t*) :

میکنم هر نفس از دست فراقت فریاد

آه گر نالهٔ زارم نرساند بتو باد

Je soupire à chaque instant, à cause de ton absence; mais il est fâcheux que le vent ne porte pas jusqu'à toi mes plaintifs gémissements. (Hâfiz.)

Exemple turc de la même variété :

روح بخش اولدی مسیحا صفت انفاس بهار

آچدیلر دیده‌لرن خواب عدمدن ازهار

Le zéphir printanier a rendu la vie *à la nature*, comme *aux morts* le souffle du messie. Les fleurs ont ouvert leurs yeux que fermait le sommeil du néant. (Bâquî.)

Exemple hindoustani :

شمع کو منهہ کی تیری سامهنی هی کیا اب تاب

کہ هی خورشید تیرا چهرہ وہ گرم شب تاب

Quel éclat reste désormais à la bougie *allumée* en présence de ta face? Ton visage coloré est, en effet, un soleil qui éclaire la nuit.

Exemple persan du *raml* à huit pieds *makhbûn* et

mactū[1] ou *mahzûf* et *makhbûn* composé, à chaque hémistiche, des pieds : فاعلاتن (2) فعلاتن فعلاتن فعلن *fāïlātūn, fāïlātūn, fāïlātūn, fālūn* ou *fāïlūn* :

عاشق از طعنهٔ اغیار چه پروا دارد
آتش از سرزنش خار چه پروا دارد

Qu'importent à l'amant les critiques de ses rivaux ? Le feu fait-il attention anx reproches que lui fait l'épine qu'on brûle ? (Sâib.)

Exemple turc :

غنچه‌لر ایچره نهان ایلمه گلبرگ ترك
یعنی سر ایلیلمه سینه نی چوز دوکمه‌لرك

Ne cache pas tes frais pétales dans le *bouton*[3]; ou, pour mieux dire, ne dérobe pas ta poitrine (*à mes regards*); mais ouvre le *bouton* (*de ton vêtement*). (Bâquî.)

Exemple hindoustani :

سب سون ممتاز هوا سلسلهٔ معنی مین
دل دیوانه کون جب عشق نی ارشاد کیا

[1] Ici la dénomination de *mactû* مقطوع, dérivé de *cat* قطع, expression qui a été expliquée plus haut (voir la dixième irrégularité des pieds), s'applique au dernier فاعلاتن *fāïlātūn* en tant qu'il est d'abord réduit à فاعلن *fāïlūn* pour فاعلا *fāïlā*, qui devient, par le *cat*, فاعل *fāïl* changé en فعلن *fālūn*. M. de Sacy donne à ce pied irrégulier le nom de *abtar* ابتر dans son Traité élémentaire de prosodie arabe.

[2] Le premier pied peut aussi être فعلاتن ainsi qu'on le voit au second hémistiche du vers hindoustani cité en exemple.

[3] Allusion au bouton de rose.

Lorsque l'amour *divin* a dirigé le cœur passionné, il s'est séparé de tout et est entré dans la voie du spiritualisme. (Walî.)

On trouve en arabe des vers écrits dans ce mètre à six pieds réguliers, si ce n'est que le dernier pied du premier hémistiche est réduit à فاعلن *fāïlūn* (pour فاعلا *fāïlā*). En voici un exemple :

من هداه سُبُل الخير اهتدى

ناعمَ البال ومن شآء اضلّ [1]

Celui que *Dieu* dirige dans les sentiers de la vertu se laisse conduire avec un cœur docile et soumis ; mais *Dieu* égare qui bon lui semble. (Labîd [2].)

En persan, en turc et en hindoustani, il y a, pour le mètre *raml* à six pieds, les mêmes variétés que pour celui à huit. Celle qui se compose, à chaque hémistiche, de deux فاعلاتن *fāïlātūn* et d'un فاعلن *fāïlūn* (ou فاعلان *fāïlā-n*), est la plus commune. Beaucoup de poëmes persans sont écrits sur ce mètre; entre autres, le célèbre masnawî de Jalâl uddîn Rûmî, le *Pand-nâma* d'Attâr, le *Mantic uttaïr* du même auteur, et le *Quissa-i salmân o Absâl* de Jâmî.

[1] Je prononce ces deux derniers mots comme s'il y avait شآءا اضلّا, conformément aux licences poétiques particulières aux Arabes, et je scande ainsi cet hémistiche :

Nāïmāl bā | *lĭ wā mān schā* | *ā ădāllā*
Fāï lā tūn | *fā ĭ lā tūn* | *fāïlā tūn*

[2] *Chrest. ar.* de M. de Sacy, t. II, p. 471.

En voici un exemple turc :

هر كه خوب اخلاقله موصوف اوله
دولت كونين اكا معطوف اوله

Que celui qui est doué de bonnes qualités jouisse du bonheur des deux mondes. (Schâhidî.)

Exemple hindoustani :

ياد كرنا ان هر گهڑى اس يار كا
هى وظيفه مجه دل بيمار كا

Le souvenir continuel de ce précieux ami est pour mon cœur amoureux une tâche journalière. (Wali.)

Voici un exemple turc de la même variété, si ce n'est que le dernier pied de chaque hémistiche est فاعلان *fāïlā-n* ou فاعلات *fāïlā-t :*

يللره مهر ووفاسى خوش گلور
بنده يه مهر ووفاسى خوش گلور

Son amour fidèle plaît aux héros, et il plaît à moi, son humble esclave. (Bâquî.)

La variété de ce mètre, qui est composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن فعلاتن فعلن *fāïlātūn, fāïlātūn, fāïlūn,* est celle sur laquelle est écrit le joli poëme de Mîr Taqui dont j'ai publié la traduction sous le titre de *Conseils aux mauvais poëtes.*

Voici un exemple d'une autre variété qui ne diffère de celle-ci qu'en ce que le dernier pied des deux

hémistiches est à la fois *muschaas* et *macsûr*, c'est-à-dire فعلان *fālā-n* :

روز عيش وطرب بستانست
روز بازار گل وريحانست

C'est pour le jardin le jour de la gaieté et de la joie; c'est le jour du marché de la rose et du basilic. (*Anwari.*)

On trouve aussi des vers arabes du mètre *raml* à quatre pieds seulement. En voici deux composés de quatre فاعلاتن *fāïlātūn* réguliers :

يا ثقاتى خبّرونى عن حديث اليوم حقّا
اكذا كلّ محب فارقَ الاحباب يشقى

O mes amis, répondez avec franchise à ce que je vous demande : « Est-ce le sort de tous les amants éloignés de celle qu'ils aiment d'être à ce point malheureux ? (Mukrî [1].) »

SECTION V.

Du mètre *sarî* سريع.

On ne trouve pas ce mètre employé régulièrement. En arabe, le dernier pied des deux hémistiches, composés chacun de trois pieds, est généralement ou *matwî* ou *maucûf*, ou *maksûf*. En persan, en turc et en hindoustani, les autres pieds mêmes sont généralement irréguliers.

Exemple persan du *sarî matwî* et *maksûf*, c'est-à-

[1] *Anthologie* de M. Humbert, pag. 54.

dire composé, à chaque hémistiche, des pieds : مفتعلن مفتعلن فاعلن *mūftăĭlūn, mūftăĭlūn, făĭlūn* [1] :

قطره زفيض تو گهری شود
خاك بتاثير تو زری شود

Par ta grâce, la goutte d'eau devient une perle; par ta puissance, la terre devient de l'or.

Exemple turc :

سوختهٔ تاب تجلّی ایدی شیفتهٔ حضرت مولی ایدی

Il était brûlé des feux de la splendeur divine; il était plein d'amour pour le seigneur. (*Humâyûn-nâma.*)

Exemple persan du *sarî matwî* et *maucûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفتعلن مفتعلن فاعلان *mūftăĭlūn, mūftăĭlūn, făĭlā-n* [2] :

با تو مرا سوختن اندر عذاب
به که شدن با دگری در بهشت

Je préfère brûler avec toi dans les tourments, plutôt que d'être dans le paradis avec une autre. (Saadî.)

Exemple hindoustani :

[1] Ici فاعلن est pour مفعُلا, formé de مفعُلاتُ pied *matwi* de مفعولاتُ. On peut aussi rapporter ce vers au mètre *rajaz* à six pieds, les deux premiers *matwi* et le troisième *marfû*. Alors le pied فاعلن est pour تفعِلن, et dérive de مستفعلن et non de مفعولاتُ.

[2] Le *Makhzan ulasrár* de Nizâmi, le *Tuhfat ulahrár* de Jâmi et plusieurs autres poëmes célèbres sont sur ce mètre.

کیا کروں تشخیص کا اسکی بیان
منھہ میں ہوئی جاتی ہی ساکت زبان

Quelle description ferai-je de sa personne? ma langue est muette dans ma bouche.

On trouve quelquefois des différences entre les hémistiches d'un même vers du *sarî*. Ainsi, dans le suivant, le premier hémistiche se compose des pieds مفتعلن مفتعلن فاعلان *mūftăïlūn*, *mūftăïlūn*, *făïlā-n*, et le second, de مفعولن مفعولن فاعلان *māfūlūn, māfūlūn, făïlā-n* :

هست کلید در گنج حکیم
بسم الله الرحمن الرحیم

La clef de la porte du trésor du sage, c'est le nom de Dieu clément et miséricordieux. (Nîzâmî.)

Dans le vers suivant, le premier hémistiche se compose des pieds مفتعلن مفتعلن فاعلن *mūftăïlūn*, *mūftăïlūn*, *făïlūn*, et le second, des pieds مفتعلن مفعولن فاعلان *mūftăïlūn*, *māfūlūn*, *făïlā-n* :

حلقۀ ارکم شود از زلف تو
خاتم جم خواهی تاوان آن

Si un anneau n'est pas aussi parfait que les boucles de tes cheveux, tu dois considérer la bague de Jamschid comme l'équivalent. (Khâcânî.)

Exemple persan du *sarî matwî*, *mactû* et *majdû*,

c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفتعلن مفعولن فاع *mūftăĭlūn, măfūlūn, fā-a :*

ای گل رویت سنبل خیز

زلف سیاهت آتش بیز

La rose de ton visage relève le nard de tes cheveux, et leurs noires boucles criblent [1] le feu *qui anime tes joues.*

Exemple hindoustani :

ناله ہمارا ہی موزون

سنگ کو ہی کرتا ہی خون

Ma plainte est cadencée, elle ensanglante la pierre elle-même [2].

Exemple persan du mètre *sarî*, *makfûf* et *manhûr*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds : مفتعلن مستفعلُ فع *mūftăĭlūn, mūstăfĭlŭ, fā :*

تیغ بکف از ناز بیا   تا نشده محرم سپری

Si tu prends avec grâce ton épée dans ta main, que ma vie n'y serve pas de bouclier. (Faquîr.)

Exemple persan de la variété composée, à chaque hémistiche, des pieds مستفعلن مستفعلن فعولن *mūs-tăfĭlūn, mūstăfĭlūn, făūlūn*, ce dernier pied étant à la fois *makhbûn* et *maksûf* :

[1] C'est-à-dire « Tes cheveux laissent voir, à travers leurs boucles, ton visage comparable au feu. »

[2] C'est-à-dire « J'exprime ma plainte en vers et, par là, je rends sensible la pierre elle-même au point de la blesser au cœur et de l'ensanglanter. »

ای نازنین درکوی ما گذرکن

ای مه جبین در روی ما نظرکن

O charmante *amie*, passe dans ma rue; ô toi dont le front est pareil à la lune, regarde-moi.

Exemple hindoustani :

ای دل نجا زلفونمین اس صنم کی

هرچین اسکی قید هی ستم کی

O mon cœur, n'erre pas dans les cheveux de cette idole; car chaque boucle est un lien préparé par sa tyrannie.

Les poëtes persans, turcs et hindoustanis n'emploient pas d'autres variétés du *sarî;* mais les poëtes arabes en admettent quelques autres régulières aux deux premiers pieds de l'hémistiche; mais irrégulières au dernier, qui subit différentes altérations [1].

Exemple où le dernier pied des deux hémistiches est réduit à فاعلن *fāïlūn* pour مفعلا *māfūlā :*

هلمّ يا صاح الى روضةٍ تجلى عن العانى صدا همّهِ

نسيمها يعثرُ فى ذيله وزهرها يضحك فى كمّهِ

Va, mon ami, dans la prairie; si tu es affligé, elle te délivrera de la rouille du chagrin. Tu y verras le zéphyr s'embarrasser dans sa robe traînante, et la fleur entrouvrir son bouton pour sourire. (Soyûtî [2].)

[1] Je ne parle pas de quelques vers arabes où ce mètre a été réduit à trois pieds, c'est-à-dire à un hémistiche seulement dont le dernier pied est فعولان *fäūlā-n* pour مفعولات *māfūlā-t* ou مفعولن *māfūlūn* pour مفعولا *māfūlā.*

[2] *Anthologie* de M. Humbert, pag. 78.

Exemple du *sarî*, semblable au précédent pour le premier hémistiche, mais dont le dernier pied du second est فعْلن *fālūn* pour مفْعو *māfū* :

لله ايام نعمنا بها ما كان اسناها واهناها
غابت فلم يبقِ لنا بعدها شى سوى ان نتمنّاها

O Dieu ! ces jours de félicité, qu'ils ont été glorieux et riches en bienfaits ! Ils sont évanouis, et il ne nous est resté, après eux, que le désir de les revoir encore. (Omar ben Fâred [1].)

Exemple du *sarî*, pareil aux exemples précédents, si ce n'est que le dernier pied du second hémistiche est فاعلان *fāïlā-n*, ou فاعلات *fāïlā-t* pour مفعُلات *māfŭlā-t* :

لله اوقاتٌ لنا قد مضتْ مع رفقة الفاظُهم كالجمانْ

O quels *heureux* instants nous avons passés avec des compagnons dont les paroles étaient comme des perles. (Hadicat ulafrâh [2].)

SECTION VI.

Du mètre *munsarih* منسرح.

Les poëtes arabes n'emploient ce mètre qu'à six pieds. Les poëtes des autres nations musulmanes, au contraire, l'emploient rarement avec six pieds

[1] *Anthologie* de M. G. de Lagrange, pag. 166.

[2] Ces mots, qui signifient « le jardin des délices, » sont le titre d'un choix de morceaux arabes en prose et en vers, édité à Calcuta en 1812, par le scheïkh Ahmad-ulyamânî.

seulement, mais ordinairement avec huit pieds irréguliers, jamais réguliers. En effet, le dernier pied des deux hémistiches est, ou *maucûf*, ou *maksûf*, ou *majdû*, ou *manhûr*, et les autres sont *matwî*[1]. En voici un exemple *matwî* et *maksûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفتعلن فاعلن *mūftăĭlūn*, *făĭlūn*, répétés :

مجھ پہ نظر کر نکر بات رقیبـــان ســـتی

بیت میری سن نسن دوسریکی جا غـــزل

Parle-moi par tes regards, ne parle pas à mes rivaux. Écoute mes vers, n'écoute pas un autre gazal. (Walî.)

Exemple du *munsarih matwî* et *maucûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفتعلن فاعلان *mūftăĭlūn*, *făĭlā-n*, ou فاعلات *făĭlā-t* répétés :

ای شہ دلدل سوار شاہ سلام (2) علیـــک

حیدر با ذو الفقار شاہ سلام عـــلـــیـــک

O roi[3], monté sur Duldul, salut à toi, ô roi. O lion, armé du zû'lficar, salut à toi, ô roi.

Au lieu du premier فاعلان ou فاعلات, on peut

[1] Au lieu du pied *matwî* مفتعلن, on emploie quelquefois à sa place le *mactû*, c'est-à-dire مفعولن *māfūlūn* pour مستفعل *mūstăf-īl*. Cette licence et les licences analogues sont fréquentes.

[2] Il faut dans ce vers, à cause de la mesure, prononcer ce mot *sălāmūn* avec le *tanwîn zamma*, comme en arabe littéral.

[3] Il est ici question d'Ali. Duldul était le nom de son cheval, Zû'lficâr de son épée, qui était à deux pointes et à deux tranchants, et qui lui avait été donnée par Mahomet.

employer فاعلن *fāïlūn*, qui est pour مفعُلا *măfŭlā*, c'est-à-dire مفعُولات *matwi* et *maksûf* :

Exemple persan :

نوش لب لعل تو قیمت شکر شکست (1)

چین سر زلف تو رونق عنبر شکست

Ce qu'on goûte sur tes lèvres de rubis détruit la valeur du sucre [2]. Tes cheveux bouclés anéantissent l'éclat de l'ambre gris [3]. (Anwarî.)

Exemple hindoustani :

حضرت دل هم تمهیں کهتی نه تهی بار بار

طرهٔ خوبان کی قید سخت هی دشوار (4)

O mon cœur ne t'ai-je pas dit bien des fois, qu'il est dur d'être enchaîné par les boucles de cheveux des belles?

Exemple du *munsarih matwî*, *manhûr* et *majdû* ainsi composé :

¹ Il faut ainsi scander cet hémistiche :

Nōschĭ lăbī | *lālĭ tū* | *quīmătĭ schāk* | *kār schĭkās-t*
mūf tăĭ lūn | *fāïlūn* | *mūftă ĭ lūn* | *fā ĭ lā-n*

² C'est-à-dire « La douceur de ces lèvres est tellement préférable à celle du sucre qu'il en perd tout son prix et devient sans valeur. »

³ C'est-à-dire que les cheveux dont parle ce poëte sont d'un noir plus brillant que celui de l'ambre gris ou plutôt noir.

⁴ Dans ce second hémistiche, on a employé une licence autorisée, c'est-à-dire que le troisième pied est متفعلن *mŭtāfĭlūn* au lieu de مفتعلن *mūftăĭlūn*. Il faut scander, en effet, ainsi cet hémismistiche :

Tūrrăĭ khū | *bān kĭ caī* | *dĭ sākhtĭ haī* | *dūschŭă-r*
mūftăĭ lūn | *fā ĭ lūn* | *mŭtā fĭ lūn* | *fā ĭ lā-n*

مفتعلن فاعلاتُ مفتعلن فاع (1) مفتعلن فاعلاتُ مفتعلن فع

بافتن ريسمان نه معجزه باشد

معجزه داود بين كه آهن بافست

Ce n'est pas une chose merveilleuse que de tisser du fil mais admire le miracle de David, qui faisait des tissus avec du fer[2]. (Khâcânî.)

Voici un exemple arabe du *munsarih* régulier[3] à six pieds :

وقد تصلّيتُ حرّ حربِهِمُ

كما تصلّى المقرورُ من القَرِسْ

J'ai souffert de l'ardeur de leur guerre ce qu'un homme glacé de froid souffre des rigueurs de l'hiver[4].

Autre exemple, avec le dernier pied réduit à مفتعلن *mūftăĭlūn* pour مستعلن *mūstăĭlūn* :

انّ ابن زيد لا زال مستعملا

للخير يفشى فى مصره العُرُفا

Le fils de Zaïd ne cesse pas de faire du bien ; il répand ses bienfaits dans sa ville[5].

Il y a quelques vers arabes qu'on rattache à ce

[1] Les deux hémistiches peuvent être aussi tout à fait pareils.

[2] Allusion à une légende orientale.

[3] Sauf les licences dont les pieds originaux sont susceptibles.

[4] *Chrestomatie* de M. de Sacy, t. II, p. 388.

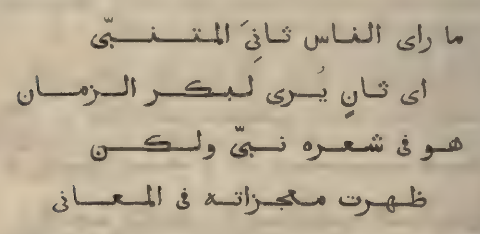
[5] Voyez, sur le mot de *misr* ou, comme on le prononce aujourd'hui en Orient, *masr* pris dans le sens de ville, une note dans le tome II de mon Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, p. 370.

mètre, et qui n'ont que deux pieds. Ils se composent de مستفعلن et مفعولاتْ, ou مفعولن pour مفعولا. J'en cite le paradigme pour mémoire.

SECTION VII.

Du mètre *khafif* خفيف.

En arabe, on emploie ce mètre régulier, c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds فاعلاتن مستفع لن فاعلاتن *fāïlātūn*, *mūstāfi-lūn*, *fāïlātūn*, avec les licences accidentelles autorisées de مفاعلن *măfāïlūn* pour مستفع لن, et de فعلاتن *făïlātūn* pour فاعلاتن. Exemple :



Jamais les hommes ne verront un second Mutanabbi. Le premier né de ce temps peut-il trouver son semblable ? Dans ses vers il est prophète[1] sans doute, et ses miracles sont dans ses pensées[2].

Quelquefois les deux hémistiches se terminent par فاعلن *fāïlūn*, pour فاعلا *fāïlā*. Exemple :

[1] Allusion au surnom de *Mutanabbi* (celui qui se dit prophète) sous lequel est connu le célèbre poëte arabe Abûtaïyib-Ahmad de Kûfa.

[2] *Anthologie* de M. Grangeret de Lagrange, p. 102.

انّ قدرنا يوما على عامر
ننتصفْ منْهُ او ندعْهُ لكم

Si un jour je réduis Amir en mon pouvoir, je verrai si je dois le traiter comme il le mérite ou vous le renvoyer.

D'autres fois, le dernier pied du second hémistiche seulement est réduit à فاعلن, et le dernier pied du premier hémistiche reste régulier. Exemple :

ليت شعرى هل ثَمَّ هل آتِيَنْهُمْ
ام يحولَنْ من دون ذاك الردى

Je voudrais bien savoir si je les atteindrai là, ou si la mort m'en empêchera.

En persan, en turc et en hindoustani, on n'emploie le *khafîf* qu'irrégulier, à six pieds. Le premier de chaque hémistiche est ou régulier, ou *makhbûn*, ou *muçabbag*, et le dernier, *măcsûr*, *mazhûf*, *muschaas*, *mactû* et *makhbûn*.

Voici des exemples du *khafîf makhbûn* composé à chaque hémistiche des pieds فاعلاتن[1] مفاعلن فعلاتن *făïlătūn*, *măfăïlūn*, *făïlătūn*. Exemple arabe :

لا احبّ الدوات تحشى يراعا
تلك عندى من الدوىّ معيبهْ

Je n'aime pas voir l'encrier plein de calams ; c'est là, selon moi, une chose blâmable pour les écritoires. (Kuschajim[2].)

[1] Ce pied peut être aussi accidentellement *makhbûn*, c'est-à-dire réduit à فعلاتن.

[2] *Chrestomathie* de M. de Sacy, t. II, p. 333.

Exemple persan :

ای صبا بوسه زن زمن در او را
ور نرنجد لب چو شکّر اورا

O Zéphir, baise sa porte de ma part, pourvu que ses lèvres aussi douces que le sucre n'en soient pas blessées.

Exemple hindoustani :

یارمه رو کو دیکهه کر نرها دل
هاتهه سی اس کی آه اب نه بچا دل

A la vue de cette belle à visage de lune, mon cœur s'est agité ; hélas, il n'a pu se sauver de ses mains.

Exemple du *khafîf makhbūn* et *macsūr*,[1] c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds فاعلاتن مفاعلن فعلان *fāïlātūn*, *măfāïlūn*, *făïlā-n*, ou *fālā-n*.

Exemple arabe :

روضة ماء نهرها سلسال
دوحة سجع طيرها موزون

C'était un jardin avec un ruisseau d'eau limpide ; c'était un bosquet où le chant des oiseaux était cadencé. (Saadî, *Gulistan.*)

Exemple persan :

هم نبی را وصی وهم داماد
چشم پیغمبر از جمالش شاد

[1] Cette irrégularité est très-commune dans le dernier pied.

Ali était à la fois l'héritier et le gendre du Prophète. L'œil de Mahomet était content de sa beauté. (Sanâî.)

Exemple turc :

بی سفرشه اولوری عالمر گیر

بی سفرمه اولوری بدرمنیر

Le roi deviendra-t-il, sans voyager, le conquérant du monde? La lune deviendra-t-elle, sans se déplacer, pleine et brillante? (*Humâyûn-nâma.*)

Exemple hindoustani :

تیری مکهه په (1) ای نازنین یو نقاب

جهلکتا هی جون مطلع آفتاب

Ce voile sur ta face, ô charmante *amie*, brille comme l'aurore qui annonce le soleil. (Walî.)

Exemples du *khafîf makhbûn* et *mactû*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن مفاعلن فعلن *făïlātūn*, *măfāïlūn*, *făïlūn* ou *fālūn* [2].

[1] Telle est, je pense, la véritable leçon, et non لے, qu'on lit dans mon édition. Cette nouvelle leçon m'est indiquée par un manuscrit que j'ai acheté depuis l'impression des œuvres de Walî. Ce manuscrit paraît avoir fait partie de la bibliothèque impériale de Dehli, car il porte l'empreinte du cachet de l'empereur mogol Mohammad Schâh. Il est excellent et il m'a souvent donné, à mon cours, l'occasion de proposer des leçons meilleures que celles que j'avais adoptées. Je puis aussi actuellement consulter un manuscrit du même écrivain dont mon savant ami M. Samuel Lee a bien voulu me gratifier. Ces deux manuscrits portent à huit ceux que je possède et à onze ceux que j'ai pu consulter.

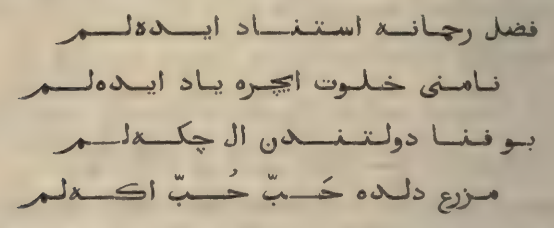
[2] C'est sur ce mètre que sont écrits, entre autres, le *Salsalat uz-zahab* et le *Subhât ulabrâr* de Jâmî, le *Hadîcat* de Sanâî (ثنائی), le *Haft Païkar* de Nizami et le *Jâm-i Jam* d'Auhadî.

Exemple persan :

هر دم از عمر میرود نفسی
چون نگه میکنم نماند بسی

A chaque respiration, une parcelle de la vie s'échappe. Si j'y fais bien attention, *je verrai* qu'il n'en reste que peu. (Saadî, *Gulistan.*)

Exemple turc [1] :



Je veux me confier[2] en la bonté de Dieu et aller, au sein de la retraite, invoquer son nom. Je veux éloigner ma main de ce royaume périssable et semer dans mon cœur le grain de l'amour de Dieu. (Saad-uddîn.)

Exemple hindoustani :

کیا کهون مین که آج کیسی هے

[1] Le poëme turc de Fazlî intitulé *Gul o bulbul,* et dont M. le baron de Hammer Purgstall a donné une édition accompagnée d'une traduction allemande, est un masnawî écrit sur ce mètre. Ainsi ses vers ne se composent pas, comme l'a cru le célèbre orientaliste de Vienne, des pieds *fāïlātūn, fāïlātūn, fālūn,* qui formeraient d'ailleurs un paradigme inusité.

[2] Mot à mot : « Faisons appui » ou « appuyons-nous. » C'est le sultan Murâd qui est censé prononcer ces vers lorsqu'il se décide à abdiquer. Voyez le récit de la bataille de Varna, dans le Journal asiatique, année 1828 et dans la Bibliothèque des Croisades, à la suite de l'Histoire de Michaud, t. IX, p. 416 et suiv.

شكل شاه جهان كى جيسى هى

Dirai-je comment est actuellement sa figure? Elle est semblable à celle du roi du monde. (Saudâ.)

En arabe, ce mètre n'a quelquefois que quatre pieds seulement, c'est-à-dire : فاعلاتن مستفعلن *fāï-lātūn*, *mūstāfĭ-lūn*[1], à chaque hémistiche. L'énigme suivante en offre un exemple :

ما أسم شيء من الحيا نصفه قلب نصفه
واذا رُخِّمَ اقتضى طِيبُه حسنَ وصفه

Quel est le nom d'une chose qui fait partie de la pluie, dont la moitié est la même chose que l'autre moitié retournée? Si l'on en retranche la dernière lettre, sa bonne odeur la rend digne d'éloges[2].

Autre exemple, avec le dernier pied réduit à فعولن *fäūlūn* (pour متفعل *mŭtāfĭl*) :

كل خطب ما لم تكونوا غضبتم يسيرُ (3)

Toute chose est facile, pourvu que vous ne vous fâchiez pas.

[1] *Fāïlātūn* peut être réduit à فعلاتن *fāïlātūn* et *mūstāfĭ-lūn* à متفعلن *mŭtāfĭlūn*.

[2] Le mot de l'énigme est قطره « goutte d'eau. » Ce mot, séparé en deux mots donne قط et ره et ce dernier mot retourné donne هر. Or, les mots, قط et ره sont deux noms du *chat*. En retranchant la dernière partie de قطره, c'est-à-dire ه, on a قُطر, qui signifie le bois d'aloès. (*Chrest. arabe*, III, 164.)

[3] Voici comment on doit scander ce vers :

Kūllŭ khātbīn | *mā lām tăkū* | *nū gădībtūm* | *yăcīrū*
fā ï lā tūn | *mūs tāfĭ-lūn* | *fā ï lā tūn* | *fāūlūn*

Ainsi qu'on le voit par la scansion, les deux premières syllabes

SECTION VIII.

Du mètre *muzâri* مضارع.

On ne trouve pas ce mètre employé régulièrement. Les poëtes arabes ne l'emploient jamais qu'avec quatre pieds, quoiqu'il en ait huit dans les tables des paradigmes primitifs. En persan, en turc, en hindoustani, au contraire, on l'emploie à huit pieds.

Voici un exemple persan *akhrab*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفعول فاع لاتن *māfūlŭ, fāĭ-lātūn* répétés [1] :

ای سرو ماه پیکر وی (2) ماه سرو قامت

du mot تكونوا appartiennent au premier hémistiche du vers et la dernière au second. Ces coupures ne sont autorisées qu'en arabe.

[1] Les pieds des deux hémistiches ne sont quelquefois pas bien pareils; ainsi l'auteur du *Hadâyic ulbalâgat* cite un vers de Khâcâni, dont le premier hémistiche est conforme au paradigme que je donne ici, mais dont le deuxième doit, selon lui, se scander ainsi : مفعول فاع لاتُ مفاعيل فاع لا تن *māfūlŭ, fāĭ-lātŭ, măfāīlŭ, fāĭ-lā tūn.* Toutefois, je pense qu'on peut le scander régulièrement comme le premier. Voici ce vers :

كردى نخست با ما عندى چنانكه دانى
دانم به انكه بر سر آن عهد خود نمانى

Tu sais bien que tu a pris antérieurement un engagement avec moi, mais je sais bien que tu ne le tiendras pas.

Je lis دانم, conformément à une correction manuscrite que je trouve en marge de mon exemplaire, au lieu de مانى que porte le texte imprimé, et je scande ainsi cet hémistiche :

Dānām bă | ānkĭ bār sār | ān āhdĭ | khūd nămānī
mā fū lŭ | fā ĭ-lā tūn | mā fūlŭ | fā ĭ - lātūn

[2] وى est pour و (*et*) et اى (*oh!*).

رفتی ولی تو بر من بگذشت (1) صد قیامت

O cyprès à visage de lune, ô lune à taille de cyprès, tu m'as abandonné; mais aussi cent afflictions m'ont assailli.

Exemple turc :

رخسارڭ اوزره اول خال اوزره اول سیه مو

صان آتش اوزره عنبر عنبرده دود خوشبو

Sur ta joue est cette éphélide, sur cette éphélide ce poil noir ; on dirait que c'est de l'ambre gris sur du feu, et qu'il y a sur l'ambre une odorante fumée [2]. (Schahidî.)

Exemple hindoustani :

وہ نازنین ادا مین اعجاز ہے سراپا

خوبی مین گلرخان سون ممتاز ہے سراپا

Cette femme gentille est une véritable merveille; elle se distingue, par sa beauté, de toutes ses compagnes. (Walî.)

Exemple turc du *muzâri makfûf, akhrab* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفعول فاع لاتُ مفاعیل فاع لن *māfūlŭ, fāĭ-lātŭ, măfāīlŭ, fāĭ-lūn :*

فرمان عشقه جانله در انقیادمز

[1] Il faut prononcer *bĭgzūschtĭ*, pour avoir *māfūlŭ*. Sur la prononnonciation de la particule verbale به, voyez mon édition de la Grammaire persane de Jones, pag. 50.

[2] L'auteur compare au feu la joue, à cause de son incarnat; à l'ambre l'éphélide, à cause de sa noirceur, et à la fumée le poil tortillé qui croît sur la lentille.

هرگز قضاده ذرّه قدر یوق عنادمز

Je suis soumis, au péril de ma vie, à l'ordre de l'amour; ma résistance est tout à fait impuissante contre le destin. (Bâquî.)

Exemple hindoustani :

تا گل کی روسون رنگ اڑی اوس کی نمط
ای آفتاب حسن لٹك تون چمن من آ

O soleil de beauté, viens dans le jardin en te balançant, afin que la couleur de la rose disparaisse de son visage comme la rosée, *par le dépit qu'elle aura d'être éclipsée par ta beauté.* (Walî.)

Exemple persan du *muzâri akhrab*, *makfûf* et *macsûr*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des mêmes pieds que les vers précédents, si ce n'est que le dernier est فاع لان *fāï-lā-n* :

بازم هوای آن بت رعناست الغیات
دیگر دلم رمیدهٔ وشیداست الغیات

Miséricorde! je ressens encore de l'amour pour cette idole; miséricorde! mon cœur en est encore ému et agité. (Hâfiz.)

Exemple du *muzâri* à huit pieds alternativement *makfûf* et *mucsûr*, c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds مفاعیلُ فاع لانْ *măfāīlŭ*, *fāï-lā-n* répétés.

گر آن طره هست مشك بما چون نداد بوی
ور آن چهره هست ماه چرا در کشید روی

Si ces boucles de cheveux sont du musc, pourquoi me refusent-elles leur odeur? Si ce visage est la lune, pourquoi s'est-il détourné *de moi?*

Exemple hindoustani :

جو اسمین هی کب هی زهر دلا دیکهه یار مین

نجا زلف یار مین نجا زلف یار مین

O mon cœur, ne va pas te perdre dans les boucles des cheveux de mon amie, de crainte que tu n'y trouves du poison.

Voici actuellement des exemples du *muzâri* à six pieds *akhrab* et *makfûf*, c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds مفعولُ فاع لاتُ مفاعیلن *māfūlŭ*, *fāĭ-lātŭ*, *măfāīlūn*. Exemple persan :

ای مه جبین که یار دل ازاری

سویم نگاه کن زسر یاری

O beauté charmante, qui tourmentes mon cœur, regarde au moins de mon côté avec amitié.

Exemple du *muzâri* à six pieds *akhrab*, *makfûf* et *macsûr*, c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds [1] مفعولُ مفاعیلُ فاعلان *māfūlŭ*, *măfāīlŭ*, *fāĭlā-n :*

کو آصف جم کو بیا به بین

[1] On peut aussi employer le pied فاعلن, c'est-à-dire que le pied primitif فاع لاتن peut devenir *mahzûf* au lieu de *macsûr*. Au reste, on voit par le paradigme de ce mètre dérivé, que ce n'est pas le dernier pied de l'hémistiche qui est retranché, mais le second.

برتخت سليمان راستين

Viens voir que, bien qu'il soit Açaf et Jam, il est assis sur le trône solide de Salomon. (Anwarî.)

Voici actuellement un exemple arabe du *muzâri* à quatre pieds composé à chaque hémistiche des pieds مفاعلن فاع لاتن *măfāïlūn*, *fāï-lātūn*[1] :

وقد رأيتَ الرجالَ (1) فما ارى مثلَ زيدٍ

J'ai vu les hommes, mais je n'en ai vu aucun comme Zaïd.

SECTION IX.

Du mètre *muctazab* مقتضب.

En persan, en turc et en hindoustani, on n'emploie ce mètre qu'irrégulièrement des deux manières suivantes :

1° A huit pieds *matwîs*, c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds فاعلاتُ مفتعلن *fāïlātŭ*, *mŭftăïlūn* répétés. Exemple persan :

سرو گلعذار منی فصل نو بهار منی

[1] Il est essentiel de remarquer seulement, 1° qu'on emploie quelquefois مفاعيل *măfāïlŭ* au lieu de مفاعلن, et même qu'au commencement du vers on peut substituer à ces pieds فاعلن *fāïlūn* et مفعول *māfūlŭ* (pour فاعيلُ *fāïlŭ*); 2° que فاع لاتن peut, à la fin du premier hémistiche, se changer en فاع لاتُ *fāï-lātŭ*.

[2] Le تُ de رايتُ et le لَ de رجالَ sont longs; il faut donc scander ainsi :

Wă cād răaï | tūr rĭjālā
mă fā ĭlūn | fā ĭ-lātūn

من اگرچه ننگ تو ام عز وافتخار منی

Tu es mon cyprès aux joues de roses et mon nouveau printemps; quoique je puisse te faire honte, toi, tu me fais honneur et tu es ma gloire.

Exemple turc ;

یار گلعذارم اگر گوز اوجیله قیله نظر
خرّم اوله جان وگوگل مدحن ایده شام وسحر

Si ma bien-aimée aux joues de rose jette sur moi un regard furtif, que mon cœur et mon âme soient pleins de joie et chantent ses louanges soir et matin! (Schâhidî.)

Exemple hindoustani :

یار بی وفاسی هین شوخ دلرباسی هین
کب امید وصل هوئ کب امید وصل هوئ

Quel espoir puis-je avoir d'être jamais uni à une amie infidèle, à une coquette qui se fait un jeu de séduire les cœurs.

2° A huit pieds *matwî* et *macsûr*, c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds فاعلاتُ مفعولن *fāilātŭ*, *māfūlūn* répétés. Exemple persan :

وقت را غنیمت دان آنقدر که بتوانی
حاصل حیات ای جان یکدم است تا دانی (1)

Autant que tu le peux, considère le temps comme une

[1] On pourrait aussi scander ce vers par فاعلن مفاعیلن *fāïlūn*, *mäfāïlūn* répétés quatre fois, et alors il appartiendrait au mètre *hazaj aschtar*.

proie *dont il faut se saisir;* car la vie, ô mon âme, autant que tu peux le savoir, n'est qu'un instant.

Exemple hindoustani :

های بیہ نصیب اپنی جسکی وہ تمنّا تہی
بعد مرگ ہی گاہی خاك پر نہ آنکلا

Hélas quel sort malheureux, pour moi qui suis plein de desirs! Ne viendra-t-elle pas au moins après ma mort passer une fois sur ma poussière?

En arabe, quoiqu'en théorie les rhétoriciens admettent le *muctazab* à six pieds, il n'en a jamais que quatre dans la pratique, à savoir : مفعولاتُ مستفعلن *māfūlātŭ, mūstāfīlūn* à chaque hémistiche; encore ces pieds ne sont-ils employés que dans des formes altérées, ainsi qu'on le voit dans les vers suivants, dont les hémistiches se composent des pieds : مفعُلاتُ مفتعلن *māfŭlātŭ, mūftăĭlūn :*

اقبلَتْ فلاح لها عارضان كالسبج
ادبرَتْ فقلتُ لها والفؤادُ فى وهج
هل علىّ وَيْحَكُما ان لهوتُ من حرج

Elle s'approcha et ses joues brillaient comme du jais; *puis* elle recula, et je lui dis, tandis que mon cœur était enflammé, hélas lorsque je plaisante, est-ce que je commets un crime?

SECTION X.

Du mètre *mujtas* مجتث.

Le pied مس تفع لن *mūs-tāfĭ-lūn*, dont ce mètre

se compose en partie, ne peut pas devenir *matwî* (مفتعلن) comme مستفعلن *mūstāfĭlūn;* parce que ici تفع *tāfĭ* est un *watad mafrûc* (pieu disjoint) entre deux *sababs khafîfs* (cordes légères). Cette particularité indique assez la différence qu'il y a entre مس تفع لن en trois mots et مستفعلن en un seul.

Exemple persan du *mujtas* à huit pieds réguliers, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مس تفع لن فاعلاتن *mūs-tāfĭ-lūn*, *fāïlātūn* répétés :

در عشق تو ای پری رو دیوانه خواهم شدن من

نی نی غلط کنم اینک فرزانه خواهم شدن من

O beauté à visage de fée, je veux perdre la raison dans ton amour; non, non, je me trompe, je veux être sage désormais.

Exemple persan du *mujtas* à huit pieds *makhbûn*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفاعلن فعلاتن *măfāïlūn*, *făïlātūn* répétés :

زدور نیست میسر نظر بروی تو مارا

چه دولت است تعالی الله از قد تو قبارا

Il m'est difficile de voir ta face de loin. O Dieu! heureuse est ta robe qui enveloppe tes formes *charmantes*.

Exemple hindoustani :

هی زخم دل سی گل تر کو آرزوی طراوت

اور اپنی اشك سی هی ابر ایك جوی طراوت

La rose acquiert sa fraîcheur par la blessure de mon cœur : et le nuage verse ses eaux par l'effet de mes larmes.

Exemple persan du *mujtas* à huit pieds *makhbûn* et *macsûr*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفاعلن فعلاتن مفاعلن فعلان *măfāïlūn*, *fāïlātūn*, *măfāïlūn fāïlā-n* :

به بستر افتمر ومردن کنم بهانهٔ خویش
بدین بهانه مگر آرمش بخانهٔ خویش

Je tombe sur mon lit et je fais semblant de mourir. Je pourrai peut-être ainsi par cet artifice l'attirer dans ma maison. (Figânî.)

Exemple hindoustani :

میری نظر میں تو کمر حور خلدسی تو نہیں
نجاونگا تیری کوچه کو چھوڑ سوی جنان

A ma vue, tu n'es pas au-dessous des houris immortelles du paradis ; non, je ne quitterai pas la rue où tu demeures pour aller trouver les génies.

Dans l'hémistiche turc suivant, le second pied est, comme le dernier, réduit à فعلان *fālā-n* :

سنکله اولدمر کاشکه با تو بودمر کاش

Plût à Dieu que je fusse avec toi, plût à Dieu que je fusse avec toi !

Exemple persan de la variété composée, à chaque hémistiche, des pieds مفاعلن فعلاتن مفاعلن فعلن *măfāïlūn*, *fāïlātūn*, *măfāïlūn fāïlūn* ou *fālūn* :

شفا چو در قدمر تست مبتلای ترا
برون خرامر که دردی مباد پای ترا

Puisque ton approche donne la santé à celui qui est amoureux de toi, sors de ta demeure; mais prends garde de blesser tes pieds *délicats*.

Exemple hindoustani :

نبوجهه دلمین (1) دوق طالبان برابر مجهه
که اهل عیش جدا هوریو دردمند جدا

Ne crois pas avoir des poursuivants qui soient pareils à moi; car autres sont les gens de plaisir, autre je suis, moi qui ressens pour toi une si vive sympathie. (Walî.)

Le *mujtas* peut avoir le premier et le troisième pied de chaque hémistiche *makhbûn*, le second *muschaas* ou *makhbûn*, et le quatrième *mahzûf* ou *macsûr;* c'est-à-dire que chaque hémistiche peut se composer des pieds مفاعلن مفعولن مفاعلن فعلن *măfăĭlūn*, *māfūlūn*, *măfăĭlūn*, *făĭlūn*, et qu'au lieu de مفعولن et de فعلن, on peut employer فعلاتن *făĭlātūn* et فعلان *făĭlā-n*. Dans le vers suivant, le premier hémistiche est conforme au paradigme, et le second admet les modifications qui viennent d'être signalées :

نماند تیری در ترکش قضا که فلک
سوی دلم بسر انگشت امتحان نکشود

Il n'est *sans doute* pas resté de flèches dans le carquois du destin, puisque le ciel n'a pas attaqué mon cœur avec la main de l'épreuve. (Abd-urrazzâc [2].)

[1] A la lettre, « Ne crois pas dans ton cœur. » Dans le texte imprimé, il y a پوچهه, mais mes nouveaux manuscrits portent بوجهه et je n'hésite pas à admettre cette leçon.

[2] Il s'agit ici de Jamâl-uddin Mohammad Abd-urrazzâc d'Ispahan.

Quoique les rhétoriciens arabes admettent en théorie le *mujtas* à six pieds, les poëtes qui ont écrit en arabe ne l'ont employé qu'à quatre pieds.

Exemple du *mujtas* à quatre pieds réguliers, c'est-à-dire composé de مس تفع لن فاعلاتن *mūs-tāfī-lūn, fāïlātūn* à chaque hémistiche :

فلا بحظّى اعطى ولا بصنعة كفّى
كم جاهلاً فى الثريّا وعالمًا متخفّى

Le bien ne m'arrive ni par la faveur des destinées, ni par le travail de mes mains. Que d'ignorants dont le front touche aux pléiades ! que d'hommes instruits cachés ! (*Alf laïla*[1].)

Le pied مس تفع لن *mūs-tāfĭ-lūn* devient quelquefois مس تفع لُ *mūs-tāfī-lŭ*, et donne ainsi une autre variété.

Exemple du *mujtas* à quatre pieds *makhbûn*, c'est-à-dire dont les hémistiches se composent des pieds م فاع لن فعلاتن *mă-fāï-lūn, făïlātūn :*

ولو علقتَ بسلمى علمتَ ان ستموتُ

Tu es attaché à Salma, quoique tu saches qu'elle mourra.

Au lieu de م فاع لن, on emploie aussi م فاع لُ *mă-fāï-lŭ.*

SECTION XI.

Du mètre *mutacârib* متقارب.

Ce mètre est fort employé par les poëtes musulmans; mais le plus souvent irrégulièrement. Généra-

[1] *Anthologie* de M. Humbert, pag. 10.

lement l'irrégularité n'a lieu qu'au dernier pied des deux hémistiches, pied qui devient fréquemment *macsûr* ou *mahzûf*. Voici d'abord des exemples de ce mètre régulier. Exemple arabe :

شفيعٌ مطاعٌ نبيٌّ كريمٌ

قسيم جسيم بسيم وسيم

Il (Mahomet) est un intercesseur exaucé, un prophète généreux, beau de visage et de corps, aimable et marqué du sceau de sa mission. (Vers cité dans le *Gulistan.*)

Exemple persan :

اگر سرو من در چمن جا بگیرد

عجب باشد ار سرو بالا بگیرد

Si mon cyprès [1] prenait place dans le jardin, il serait étonnant que le cyprès conservât sa posture verticale [2].

Exemple turc :

نه دوران موافق نه طالع مساعد

قولن بوينمه صالمز اول سيم ساعد

La révolution du ciel ne m'est pas propice, les constellations ne me sont pas favorables, cette belle à la jambe d'argent [3] ne jette pas son bras à mon cou. (Bâquî.)

Exemple hindoustani :

مجهی گل کی هنسنی په آتا هی رونا

[1] C'est-à-dire : « Ma bien-aimée dont la taille est pareille au cyprès. »

[2] C'est-à-dire : « Il se courberait devant ce cyprès vivant ; il confesserait son infériorité. »

[3] C'est-à-dire : « d'un blanc mat comme l'argent. »

که اس طرح هنسنی کی خو تهی کسی کی

Je pleure en voyant sourire la rose; car mon infidèle avait l'habitude de sourire ainsi [1].

Exemples du *mutacârib* régulier, si ce n'est au quatrième pied de chaque hémistiche, pied qui devient *macsûr* ou *mahzûf*, c'est-à-dire فعول *fāū-l* ou فعل *fāāl*. Le *Schâh nâma* ou Livre des Rois, l'*Iskandar-nâma* de Nizâmî, le *Firâc nâma* de Salmân Sâwaji, le *Bostan* de Sâadî, le *Sihr ul-bayân*, les *Aventures de Kâmrûp* et plusieurs autres poëmes célèbres, sont écrits sur ce mètre. Exemple arabe [2] :

نهيتُ الحبيب عن المروحة
لمعنى وحسبك (3) ان اشرحه
لقد خفتُ ان مرّ فيها النسيم
ولامس خدّيه (4) ان يجرحه

J'ai défendu à ma bien-aimée de se servir de l'éventail, et voici ma raison : j'ai craint que le zéphyr, en touchant ses joues, n'en blessât la délicatesse [5].

Je donnerai comme exemple persan de cette

[1] A la lettre : « L'habitude de quelqu'une était de sourire de la même manière. » L'auteur veut dire que le sourire de la rose, lui rappelant ce sourire chéri, renouvelle ses regrets.

[2] Quelquefois, en arabe, c'est seulement le dernier pied du vers qui est altéré; on le trouve même réduit à فع *fā*.

[3] Il faut prononcer *hāsbāk* pour avoir la mesure.

[4] Il faut prononcer, pour avoir la mesure, *lāmūs* et *khădaīhī*.

[5] *Anthologie* de M. G. de Lagrange, p. 135.

variété les vers suivants de Saadî, qui sont gravés sur une pierre tumulaire que feu mon ami le général Harriot a rapportée de l'Inde :

دو بیتم جگر کرد روزی کباب
که میگفت گوینده با رباب
دریغا که بی ما بسی روزگار
بروید گل وبشگفد نو بهار
بسی تیر و دیماه واردی بهشت
بتابد که ما خاك باشیم وخشت
پس از ما بسی گل دهد بوستان
نشینند با یکدگر دوستان
کسانیکه از ما بغیب اندرند
بیایند وبر خاك ما بگذرند

Un jour, deux (quelques) vers, qu'un chanteur récitait en s'accompagnant de son rabâb [1], rendirent mon cœur pareil au kabâb [2].

Hélas! sans nous, pendant longtemps, la rose croîtra, et de nouveaux printemps se développeront.

Bien des mois de juillet, de décembre et de mai paraîtront, tandis que nous serons de la terre et de la poussière.

Après nous, le jardin produira bien des roses, et les amis seront assis ensemble.

Bien des gens qui, aujourd'hui, sont encore dans le néant, viendront et passeront sur notre poussière.

[1] Sorte de guitare d'où vient le nom de *rabábiya* qu'on donne, en Afrique, aux femmes qui en jouent, et, par suite, aux danseuses.

[2] Morceaux de viande grillée.

Exemple turc :

دلا اهل درد اول بلایه چول
نه کیم گلسه دلبردن ایله قبول

O mon cœur affligé, sache supporter le malheur. Quelque chose qui t'arrive de la part de ta bien-aimée, agrée-le volontiers. (Schâhîdî.)

Exemple hindoustani :

کسی سی نکرنی پتری التجا
تو کر خود به خود میری حاجت روا
جیون آبرو اور حرمتکی ساتهه
رهون مین عزیزون مین عزتکی ساتهه

Je ne veux solliciter de personne aucune faveur; c'est de toi seul (ô mon Dieu), que j'attends l'accomplissement de mes désirs. Oui, je vivrai avec honneur et avec considération, je conserverai l'estime de mes amis. (Haçan.)

Quelquefois le premier et le troisième pied de chaque hémistiche prennent l'irrégularité nommée *salm* ثلم, c'est-à-dire deviennent فعلن *fālūn* (pour عولن). Exemple :

نتوان گذشتن آسان از ان کو
گل تا بگردن گل تا بزانو

On ne peut quitter facilement sa rue; on a des *roses* jusqu'au cou, et de la *boue* jusqu'aux genoux. (Razî Artîmatî.)

Avec le *salm*, on emploie quelquefois le *tasbîg* au

deuxième et au quatrième pied, c'est-à-dire le pied فعولان *făūlā-n*, aveclequel on peut employer parallèlement le pied régulier فعولن *făūlūn*. Exemple :

گر تیغ بارد در کوی آن ماه

گردن نهادیم الحکم الله (1)

Si l'épée dévaste la rue qu'habite cette lune, je courberai[2] la tête ; car c'est l'ordre de Dieu. (Hafîz.)

Exemple du *mutacârib* à huit pieds *macbûz* et *aslam*, c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds فعول فعلن *făūlŭ*, *fālūn* répétés :

زدرد هجرت چه چاره (3) سازم

چو شمع دور از تو میگدازم

Quel remède apporterai-je à la peine de l'absence? je me fonds comme la bougie.

On trouve aussi en persan le *mutacârib* avec six pieds réguliers seulement. Exemple :

ز درد جدائی چنانم

که از زندگانی بجانم

[1] الله est proprement pour اللاه *Allâh*. En effet, l'auteur du *Hadâyic* scande ainsi ce second hémistiche :

Gārdān | *nĭhā dī-m* | *ūl hūk* | *mŭ āllā-h*
fālūn | *fă ū lā-n* | *fā lūn* | *făūlā-n*

[2] Il y a, dans le texte, le pluriel pour le singulier.

[3] Dans چاره, la deuxième syllabe est brève. En effet, le *hé* est *mukhtafi* ou *caché*, et, par conséquent, ne rend pas la syllabe longue. (Voyez mon édition de la Grammaire persane de W. Jones, p. 6.)

Je suis tellement malheureux par ton absence, que je suis sur le point de rendre l'âme. (Saïfî.)

En arabe, on emploie aussi le *mutacârib* à six pieds, mais avec le dernier irrégulier. Dans le vers suivant, par exemple, le dernier pied du premier hémistiche est فعل *făāl*[1], et le dernier du second فعول *făū-l* :

وفى خـــدّه روضـــة   تضاهى جنان الخلـــود

Ses joues sont comme un jardin qui ressemble au paradis. (Ata Mohammed.)

SECTION XII.

Du mètre *mutadârik* متدارك.

Exemple arabe du *mutadârik* régulier, c'est-à-dire composé de huit فاعلن *fāïlūn* :

جاءنـا عامـــرٌ ســالمـــًا غـــانمـــًا

بعد ما كان مـــن عـــامـــرٍ

Amir est venu nous trouver sain et sauf et chargé de butin, après avoir terminé son expédition.

Exemple persan :

حسن ولطف ترا بنده شد مهـــر ومـــه

خط وخال ترا مشك ختـــن خـــاك ره

Le soleil et la lune ont été les esclaves de ta gentillesse; le musc du Khotan a été pareil à la poussière du chemin au prix de tes poils follets et de tes éphélides.

[1] Quelquefois réduit à فع *fā* au dernier pied du vers.

Exemple turc :

بلبلی گلــلــرك ســـروری قـــولـــلـــرك

همرهی دلــلــرك رهـــبـــری یـــولـــلـــرك

فاعلـــن فـاعـلـــن فـاعـلـــن فـاعـلـــن

ای قولی تکـریـنـــك وی شهی ایـلــلـــرك

Le rossignol des roses, le chef[1] des esclaves, le compagnon des cœurs, le guide des routes[2] est *fāïlūn, fāïlūn, fāïlūn, fāïlūn,* ô esclave de Dieu, ô roi des contrées. (Sarwari[3].)

Exemple hindoustani :

زلف ورخ خال وخط یـار کا دیکھ کر

Regarde les boucles des cheveux et les joues; les éphélides et les poils follets de ta bien-aimée.

Exemple arabe du *mutadârik* à huit pieds *makhbûn*, c'est-à-dire réduits à فعلن *fāïlūn :*

[1] L'auteur fait allusion à son nom. Ces deux vers sont extraits de son *Arûz* ou *Prosodie arabe* appliquée au turc.

[2] L'auteur de ces vers s'exprime ainsi à cause du bourdonnement et du tintement que ce mètre représente. Selon les musulmans, il ressemble surtout au tintement des cloches chrétiennes. Ils racontent, à ce sujet, qu'Ali, traversant un village de Syrie avec Jâbir, l'ansarî dit à ce dernier, en entendant sonner la cloche d'une église: « Cette cloche semble prononcer les mots :

حقا حقا حقا حقا صدقا صدقا صدقا صدقا

c'est-à-dire « véritablement, véritablement, véritablement, véritablement; assurément, assurément, assurément, assurément. » En effet, ces mots, répétés quatre fois chacun, représentent quatre فعلن et forment le *mutadârik mactû* dont il sera parlé plus bas.

[3] Ou, selon la prononciation turque, *Servéri.* C'est le même écrivain qui a été quelquefois appelé, par erreur, Surûrî.

كُرَةٌ طُرِحَتْ بصوالجة
فتلقّفها رَجُلٌ رَجُل

La boule a été lancée par les maillets, et les joueurs l'ont attrapée.

Exemple persan :

چو رخت نبود گل باغ ارم
چو قدت نبود قد سرو چمن

La rose du jardin d'Iram n'est pas aussi belle que ta joue; la stature du cyprès du jardin n'est pas comparable à ta taille.

Exemple du *mutadârik mākhbûn* et *mactû* ou plutôt *mukhalla*[1], c'est-à-dire composé à chaque hémistiche des pieds فاعلن فعل *fāïlūn*, *fäāl* répétés :

تا تو رفتهٔ از کنار من
سخت تیر است روزگار من

Depuis que tu t'es échappée à mes embrassements, ma vie est fort triste.

Exemple arabe du *mutadârik mactû*, c'est-à-dire composé de huit فعلن *fālūn* :

ما لی مالٌ الا درهم   او برزونی ذاك الادهم

Je n'ai pour toute fortune qu'un dirhem, si ce n'est mon mauvais cheval noir.

[1] مخلع En effet, cette irrégularité, qui consiste à réduire فاعلن à فعل *fäāl*, se nomme تخليع. (Voyez p. 135 et 140 du n° de fév.)

Exemple persan de la même variété :

هـــر دم پـــيـــشـــت دارم زاری
کـــز غـــم تـــاکـــی زارم داری

A chaque instant je gémis devant toi; quand écouteras-tu les gémissements que m'arrache mon chagrin ?

Exemple hindoustani :

مين جـــو ديـكـهـا مـضـطـــر دلـــكـــو
ويـسـا پـــايـــا کـــب بسمـــل کـــو

Mon cœur est plus désolé que ne le fut jamais l'animal qu'on va sacrifier.

Exemple du *mutadârik makhbûn* et *mactû*, *mactû* et *muzâl*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فعلن فعلن فعل فعلان *fālūn*, *fālūn* [1], *făāl*, *fālā-n* :

يـــا رب يـــا رب بـــهـــائی زار
آن نـــامـــه سيـــه (2) خـــطـــا کـــردار (3)

[1] On peut employer accidentellement, pour ce pied, le *makhbûn* فعلن *făĭlūn*, ainsi qu'on le voit dans le deuxième hémistiche du vers de Bahâî.

[2] La mesure exige سيه, par contraction pour سياه, qu'on a mis mal à propos dans l'édition du *Hadâyic*.

[3] Voici comment on doit scander cet hémistiche :

ān nā | mă sĭ yāh | khătā | kārdā-r
fā lūn | fă ĭ lūn | fă āl | fā lā-n

O seigneur, ô seigneur, ce livre[1] où sont écrits mes noirs péchés est l'objet des gémissements de Bahâï. (Schaïkh Bahâï.)

En arabe, on emploie souvent ce mètre avec six pieds seulement. En voici un exemple régulier :

ايّها الربع كُنْ مسعدى كان لى فيك عيش هنى

O maison printanière, rends-moi heureux; qu'à ton abri je mène une vie paisible.

En voici un autre exemple avec le dernier pied *muzaïyal*, c'est-à-dire développé en فاعلان *fāïlā-n*[2] :

هذه دارهم اقفرت ام زبور محتْهُ الدهورْ

Cette maison qui leur appartenait a disparu comme un écrit qu'ont effacé les siècles.

SECTION XIII.

Des mètres *carîb* قريب, *jadîd* جديد et *muschâkil* مشاكل.

Ces mètres sont inconnus aux Arabes, et n'ont pas été employés non plus par les auteurs classiques des autres nations musulmanes. L'auteur du *Hadâyic* les traite d'innovations et ne les mentionne que pour mémoire. Toutefois, je dois remplir en peu de mots cette lacune :

Le mètre *jadîd*[3] ne s'emploie pas selon le para-

[1] Le livre du jugement dernier.

[2] Quelquefois ce pied final prend aussi la forme فاعلاتن *fāï-lātūn*.

[3] C'est-à-dire *nouveau*. Il est, en effet, nouveau, relativement aux

digme régulier. En voici un exemple *makhbûn*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فعلاتن فعلاتن مفاعلن *fă̆ilātūn*, *fă̆ilātūn*, *măfă̆ilūn* :

تیری قدسی سے صنوبر بس اب خجل
تیری زلفون سی ہمیشہ ہے شب خجل

Le pin est honteux à cause de ta stature, et la nuit est confuse à cause des boucles de tes cheveux [1].

Le mètre *carîb* [2] n'est pas non plus employé régulièrement, mais seulement dans des formes dérivées. En voici deux exemples : 1° *carîb mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفاعیل مفاعیل فاعلاتن *măfăīlŭ*, *măfăīlŭ*, *fă̆ilātūn* :

خداوند جہان بخش شاہ عادل
شہنشاہ جوان بخت زاد کامل

O seigneur dispensateur des biens du monde, ô souverain juste, roi des rois, à heureuse fortune et aux qualités accomplies !

mètres plus anciens ; mais l'invention n'en est pas d'une date récente, car on l'attribue à Buzurjmihr, ministre de Nûschirwân. On nomme aussi ce mètre غریب ou *étranger* (aux Arabes).

[1] C'est-à-dire que le pin est honteux d'être moins droit que la belle dont il s'agit, et que la nuit est confuse d'être moins noire que les boucles de ses cheveux.

[2] Ce nom, qui signifie *proche*, est donné à ce mètre, selon l'auteur du *Hadâyic urdû*, parce qu'il se rapproche des anciens mètres et surtout du *hazaj* et du *muzârî*. On en doit l'invention à Yuçûf Arûzî, qui vivait deux siècles après Khalîl. Les Turcs nomment ce mètre مستعجل, c'est-à-dire *prompt*.

2° *Carîb akhrab* et *makfûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفعول مفاعيل فاعلاتن *māfūlŭ, măfāīlŭ, fāīlātūn* :

تا طبع رهی بر قرار باشد

مداح در شهریار باشد

Tant que je désirerai la tranquillité, j'irai célébrer les louanges du roi à sa porte.

Le mètre *maschâkil* [1], encore moins usité que les précédents, n'est guère employé non plus qu'irrégulièrement. En voici un exemple *makfûf* et *macsûr*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلات مفاعيل مفاعيل *fāīlātŭ, măfāīlŭ, măfāīlŭ* :

یارغم شده ام درشب دیجور

زان سبب که نشد درد محب دور

Dans la nuit obscure *par l'absence de la lune*, je me suis livré au chagrin [2]; en effet, *dans cette triste nuit*, le chagrin ne s'éloigne pas de l'amant.

CHAPITRE VI.

DU *RUBÂÎ* رباعی.

Le *rubâî* ou quatrain est un petit poëme [3] parti-

[1] C'est-à-dire *pareil*, à cause qu'il ressemble au mètre *carîb*. En effet, les pieds sont les mêmes, l'ordre seulement est différent. Les Turcs nomment ce mètre متأخر, c'est-à-dire *le dernier*.

[2] A la lettre, « J'ai été l'ami du chagrin.

[3] On le nomme aussi *do-baïtî* دوبیتی et *tarâna* ترانه. (Voyez la préface du tome II de mon Histoire de la littérature hindoui et hindoustani.)

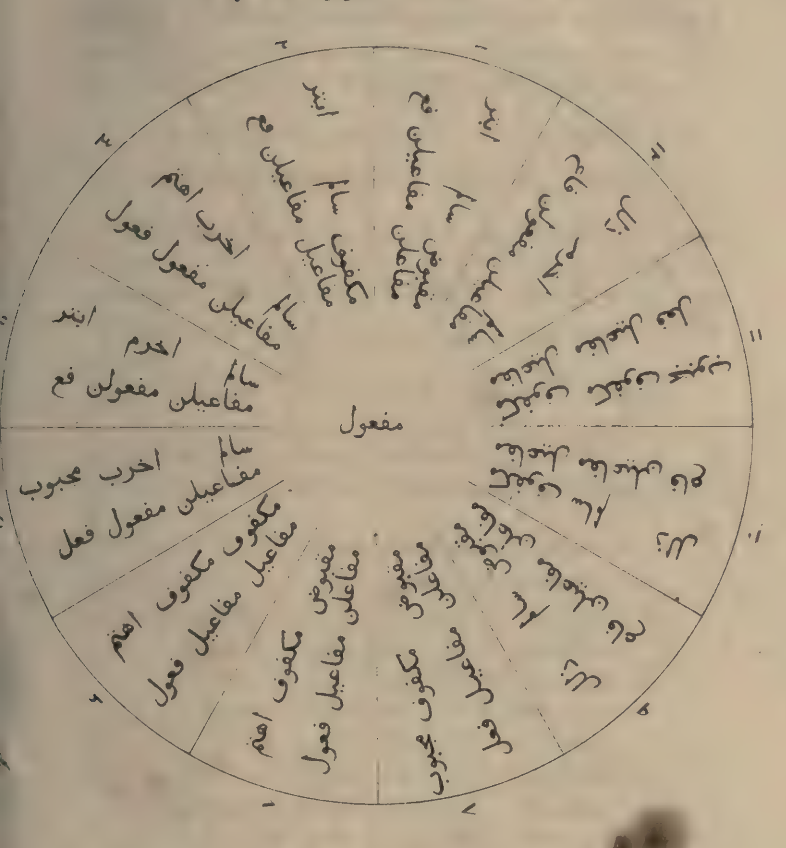
culier aux Persans et à leurs imitateurs. Il consiste en deux vers, c'est-à-dire en quatre hémistiches, dont le premier, le second et le quatrième doivent rimer ensemble, et dont le troisième ne rime ordinairement pas avec les trois autres. Ce qu'offre de particulier ce petit poëme, relativement à la prosodie, c'est qu'il est écrit sur des mètres très-irréguliers, quoique dérivés néanmoins du mètre *hazaj*, ce qui en rend la scansion difficile à trouver. Je vais faire connaître le plus brièvement possible les différentes mesures de cette espèce de quatrain.

On compte vingt-quatre formes différentes de *rubâî*, lesquelles se distinguent les unes des autres par neuf espèces d'irrégularités du pied fondamental مفاعيلن *măfāīlūn*, irrégularités qui se divisent en deux classes ou *schajra* شجره (arbre), chacune de douze espèces; la première, nommée *akhram* اخرم, du nom du pied irrégulier مفعولن *māfūlūn*, et la seconde *akhrab* اخرب, du nom du pied irrégulier مفعول *māfūlŭ*, selon que le premier ou le second de ces deux pieds commence les quatre hémistiches du *rubâî*. Voici le tableau de ces paradigmes en forme de cercle, tel que le donnent les auteurs originaux :



[1] C'est-à-dire, cercle des *rubáis, akhram* au premier pied du premier et du deuxième hémistiche des deux vers.

دائرهٔ اخرب الصدر والابتداء (1)



[1] C'est-à-dire cercle des *rubâîs*, *akhrab* au premier pied du premier et du second hémistiche. J'ai reproduit le tableau du *Hadâyic*, quoiqu'il ne s'accorde pas bien avec les explication du texte; et qu'il diffère de la liste de Gladwin.

Dans les listes circulaires qui précèdent, j'ai eu soin de mettre un numéro d'ordre aux différents paradigmes. Les mots مفعولن et مفعول, qui sont au milieu des deux cercles, doivent précéder les paradigmes rayonnants pour les compléter. Les mots qui sont au-dessous des pieds en désignent les irrégularités [1].

Exemples de *rubâîs* de la première classe :

هجرانت خون بسی مرا در دل کرد
واندوهت در سینهٔ من منزل کرد
دیگر تا کی فزائیم محنت وغم
کس هرگز این سخن با بیدل کرد (2)

Ton absence a fortement ensanglanté mon cœur ; le chagrin qu'elle m'a occasionné y a établi sa demeure. Mais jus-

[1] On en trouve l'explication au chapitre III.

[2] Voici la scansion de ce *rubaï* :

	Hījrānāt	*khū băcē*	*mără dār dīl*	*kār-d*
1	*māfū lūn*	*fā ĭlūn*	*măfā ī lūn*	*fā-a*
	Wāndūhāt	*dār sīnă*	*ĭ mān mānzīl*	*kār-d*
2	*mā fūlūn*	*mā fūlŭ*	*măfā ī lūn*	*fā-a*
	Digār tā	*kaī făzā*	*ĭyīm mīhnă*	*tŭ gām*
3	*māfū lūn*	*fā ĭlūn*	*măfā ī lŭ*	*fă āl*
	Kās hārguīz	*ī sŭkhām*	*bā bē dīl*	*kār-d*
4	*mā fū lūn*	*fā ĭ lūn*	*mā fū lūn*	*fā-a*

Les quatre hémistiches qui précèdent présentent un exemple des quatre premières variétés du *rubâï akhram*. Toutefois, le dernier hémistiche offre, à l'avant-dernier pied, une irrégularité, car le paradigme porte مفعولن et non فاعلن.

qu'à quand augmenterai-je en douleur et en affliction ? A-t-on jamais tenu à un homme désolé le discours que j'entends ?

یـــار آمـــد یـــار آمـــد هی
بنشینی بیخبر بـــدینـســـان تـــا کی
یکساعت از ان ماه جبـین دور مـــبـــاش
تا یابی از جـــام لـــب لـعـلـــش می (1)

Hélas ! ton amie est venue, ton amie est venue, ton amie est venue, et tu restes ainsi assis dans l'insouciance ! Ne demeure pas un seul instant éloigné de cette belle au visage de lune, si tu veux goûter à la coupe de ses lèvres de rubis.

جـــان دادم در راه وفای صـــنـمـــی
دل کـــردم قـــربانـش بی بـــیـــش و کمـــی
از دســتم کارگـــر نـیـایـــد چـــه غم اســـت
در دیده ودل بـس اســت ســـوزی ونمـــی (2)

[1] Voici la scansion de ces vers :

	Yār āmād	*yār āmād*	*yār āmād*	*haī*
5	*mā fū lūn*	*mā fūlūn*	*māfū lūn*	*fā*
	Bīnschīnī	*bē khăbār*	*bădī sā tā*	*kaī*
6	*mā fūlūn*	*fā ĭ lūn*	*măfā ī lūn*	*fā*
	Yāk sāāt	*ăzā māhĭ*	*jăbī dūrĭ*	*măbā-sch*
11	*mā fū lūn*	*măfā ī lŭ*	*măfā ī lŭ*	*fă ū-l*
	Tā yā bī	*āz jāmĭ*	*lăbī lālāsch*	*maī*
8	*mā fū lūn*	*mā fū lŭ*	*măfā ī lūn*	*fā*

[2] Voici la scansion de ces vers :

	Jā dādām	*dār rāhĭ*	*wăfāī să*	*nămī*
10	*mā fūlūn*	*mā fū lŭ*	*măfāī lŭ*	*fă āl*

« J'ai sacrifié ma vie dans la voie de la fidélité envers ma belle ; je lui ai offert entièrement mon cœur en holocauste. Si, par hasard, je ne réussis pas, pourquoi me livrerais-je au chagrin ? je me contenterai d'avoir des larmes dans les yeux et du feu dans le cœur[1].

Exemples de *rubâïs* de la seconde classe :

ای عشق ترا چو من هزاران طالب
دیدار ترا یوسف مصری راغب
از هجر تو جانم را صد محنت وغم
آن به که نگردی تو از من غایب (2)

Cher amour, tu as mille prétendants comme moi qui désirent ta face pareille à celle de Joseph d'Égypte. Lorsque tu es absente, j'éprouve mille peines et mille chagrins ; il vaut bien mieux que tu ne te sépares pas de moi. »

در پیش تو آوردم دل را به نیاز
دست من وزلف تو و امید دراز

	Dīl kārdām	*cūrbānāsch*	*bē bēschŏ*	*kămē*
9	*mā fū lūn*	*mā fūlūn*	*mā fū lŭ*	*fă āl*
	āz dāstām	*kārĭ gār*	*nyāyād chĭ*	*gămās-t*
11	*mā fū lūn*	*fā ĭ lūn*	*māfā ī lŭ*	*făū-l*
	Dār dīdā	*ŏ dīl băçās*	*tĭ sōzī ŏ*	*nămē*
3	*māfū lūn*	*măfā ĭ lūn*	*mă fā ī lŭ*	*fă āl*

Le quatrième hémistiche, que je rapporte au n° 3, offre une irrégularité au second pied.

[1] Ceci offre un exemple frappant de la figure de rhétorique orientale nommée *laf o naschar*. (Voyez mon troisième article sur la Rhétorique des nations musulmanes, deuxième partie, chapitre I, section 11.)

[2] Ces quatre hémistiches offrent précisément un exemple des quatre premiers paradigmes du second tableau.

در عالم بیش از من درمنده چو نیست
آن به که نوازیم تو ای بنده نواز(1)

Je t'ai offert mon cœur suppliant. J'allonge (j'étends) mes bras en rapport avec tes cheveux et mon espoir[2]. Comme il n'y a, dans le monde, personne qui soit plus abattu que moi, il faut bien que je te sollicite, ô toi qui es compatissante envers ceux qui te sont dévoués.

درگلشن دهر محرم راز نبود
در بزم زمانه نغمه پرداز نبود
پنهان نتوان زمزمه پردازی کرد
بستیم زبان کسی هم آواز نبود (3)

[1] Voici la scansion de ces vers :

	Dār pēschĭ	*tŭ āwārdām*	*dīl rā bă*	*nĭyā-z*
5	*mā fū lŭ*	*măfā ī lūn*	*mā fū lŭ*	*făū-l*
	Dāstī mă	*nŭ zūl fī tŭ*	*ŏ ūmmēdĭ*	*dĭrā-z*
6	*mā fū lŭ*	*mă fā ī lŭ*	*măfā ī lŭ*	*făū-l*
	Dār ālă	*mĭ bēschāz mān*	*dār māndă*	*chŭ nē-s*
5	*māfūlŭ*	*măfā ī lūn*	*māfū lŭ*	*fă ū-l*
	ā bīh kĭ	*năwāzĭīm*	*tŭ aī bāndă*	*năwā-z*
8	*māfūlŭ*	*măfāĭlūn*	*măfā ī lŭ*	*fă ū-l*

[2] A la lettre : « mes bras, tes cheveux et mon espoir sont longs. »

[3] Ces vers, dus à Schaïkh Ibrahim, auteur persan moderne distingué, sont cités dans les intéressants mémoires d'Alì-Hazîn que j'ai expliqués à mon cours de persan au Collége de France. En voici la scansion :

	Dār gūlschă	*nĭ dāhrĭ māh*	*rămī rāzĭ*	*năbū-d*
8	*mā fū lŭ*	*mă fā ĭ lūn*	*mă fā ī lŭ*	*făū-l*
	Dār bāzmĭ	*zămānă nāg*	*măpārdāzĭ*	*năbū-d*
8	*māfū lŭ*	*mă fā ĭ lūn*	*mă fā ī lŭ*	*fă ū-l*

« Il n'y avait pas pour moi de confident dans le jardin du monde ; il n'y avait pas, dans le banquet du siècle, un musicien qui pût, de son instrument, accompagner mes plaintes. Je ne pouvais pas même gémir en secret ; aussi ai-je retenu ma langue, puisque je ne trouvais de sympathies chez personne.

Il me paraît inutile de citer des exemples de *rubâï* en turc et en hindoustani. Ceux qui en voudront connaître dans cette dernière langue en trouveront un grand nombre dans mon édition de Walî.

Les poëtes arabes modernes ont écrit quelques *rubâïs* à l'imitation des Persans. En voici un de la seconde classe :

ان مــــتُّ وزارَ تــــربــــتى من اهــــوى
لبيــت مــنـاجـيـًا بـغــيــر الــنجــوى
فى الســرّ اقــول ما تــــرى ما صــنــعــتْ
لحــاظــك بى ولــيـــس هــــذا شـــكـــوى (1)

	Pīn hā nă	*tŭ wā zāmză*	*pārdāzī*	*kār-d*
12	*māfū lŭ*	*mă fā ī lŭ*	*mā fūlūn*	*fā-a*
	Bāstīmĭ	*zăbā kăcē*	*hām āwāzĭ*	*nā bū-d*
8	*māfūlŭ*	*măfā ĭlūn*	*mā fā ī lŭ*	*fă ū-l*

[1] Voici la scansion de ces vers :

	īn mūttŭ	*wă zāră tūr*	*bătī mān āh*	*wā*
1	*māfū lŭ*	*mă fā ĭ lūn*	*măfā ī lūn*	*fā*
	Lāb baītŭ	*mŭnā jĭyān*	*bĭ gaīrīn nāj*	*wā*
1	*mū fū lŭ*	*mă fā ĭlūn*	*mă fā ī lŭn*	*fā*
	Fīssīrrĭ	*ăcūlŭ mā*	*tărā mā să*	*năāt*
7	*māfū lŭ*	*măfāĭ lūn*	*măfā ĭ lŭ*	*făāl*
	ālhāzŭ	*kă bī wă laī*	*să hāzā schāk*	*wā*
1	*māfūlŭ*	*mă fā ĭ lūn*	*mă fā ī lūn*	*fā*

Si, après ma mort, celle que j'aime vient visiter mon tombeau, je lui adresserai la parole à haute voix pour l'assurer de mon dévouement; puis je lui dirai tout bas: « Ne vois-tu pas à quel état m'ont réduit tes beaux yeux? » Mais ce ne sera pas un reproche. (Ebn-Fâred[1].)

CHAPITRE VII.

DE LA RIME.

On entend par la rime قافية *cafîya*, au pluriel قواف *cawâfî*, la répétition, dans des mots différents, à la fin des vers ou des hémistiches[2], des mêmes lettres et des mêmes motions. Ces lettres et ces motions ont des dénominations spéciales et sont soumises à des règles particulières.

SECTION 1re.

Des lettres qui forment la rime.

La lettre la plus essentielle de la rime, c'est celle qu'on nomme *rawî* روى[3]. Les explications qui suivent feront mieux connaître ce qu'il faut entendre par ce mot que les définitions embrouillées des auteurs originaux.

La rime peut comprendre, outre le *rawî*, huit autres lettres de suite, quatre avant et quatre après,

[1] *Chrestomathie* de M. de Sacy, t. III, p. 62.

[2] Selon les cas, les hémistiches riment ensemble ou seulement les vers.

[3] C'est à cette lettre que doivent leur nom plusieurs poëmes arabes. Ainsi لامية est un *cacîda* rimant en *lâm*, ميمية un *cacîda* rimant en *mim*, يائية un *cacîda* rimant en *yé*, etc.

dont les deux dernières ne sont pas connues des Arabes.

Voici un quatrain destiné à fixer, dans la mémoire, les noms qu'on a donnés à ces différentes lettres :

قافیه در اصل یك حرف است هشت آنرا تبع
چارپیش وچارپس این مرکز آنها دائره
حرف تاسیس ودخیل وردف وقید انگه روی
بعد از ان وصل وخروج است ومزید و نائره [1]

La rime ne consiste réellement qu'en une seule lettre (le *rawî*) ; mais elle peut être accompagnée de huit autres, quatre avant et quatre après. Celle-là est le centre, les autres sont la circonférence.

On met d'abord les lettres nommées *taçîs, dakhîl, ridf* et *caïd,* puis le *rawî* que suivent les lettres nommées *wasl, khurûj, mazîd* et *nâïra.*

1° On nomme *ridf*, ou vulgairement *radif*, l'*alif* quiescent après un *fatha*, le *waw* quiescent après un *zamma*, et l'*yé* quiescent après un *kesra ;* c'est-à-dire les trois lettres *alif*, *waw* et *yé* servant de lettres de prolongation et placées avant le *rawî*, ainsi qu'on le voit dans les mots qui terminent les hémistiches des vers suivants :

ای سنائی بقوّت ایمان

[1] Ces vers appartiennent au mètre *raml mahzûf,* c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, de trois فاعلاتن et d'un فاعلن.

مدح حیدر بگو پس از عثمان
این زفضل آفت سرای فضول
آن عَلَم دار وعِلْم دار رسول
نه شنیده زمصطفی تاویل
گشته مکشوف بر دلش تنزیل (1)

O Sanâï, par la force de la foi, chante les louanges d'Ali qui succéda à Osmân. Le premier était par sa vertu la terreur du palais de l'orgueilleux. Le second était le porte-drapeau du prophète et avait la science en partage. Ce n'était pas du prophète qu'il avait appris l'explication du Coran, mais elle avait été révélée à son esprit.

Lorsqu'après le *ridf* il y a deux lettres quiescentes comme dans les mots یافت, « il a trouvé, » دوست, « ami » ریخت « il a versé, » etc., quelques rhétoriciens pensent que la première fait partie du *ridf*, et la nomment *ridf zâïd*, ردف زائد ou *ridf superflu;* d'autres, au contraire, la considèrent comme faisant partie du *rawî*[2], et la nomment *rawî muzâïf*, روی مضاعف ou *rawî additionnel.*

En persan et en hindoustani le *waw* et l'*yé* prennent deux sons différents : *ou* et *i; o* et *é*[3]. Dans le

[1] Ce vers est du mètre *khafîf makhbûn* et *macsûr,* c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن مفاعلن فعلان. Dans le premier vers, l'*alif* est le *ridf* et le *noun* le *rawî;* dans le second, le *waw* est le *ridf* et le *lâm* le *rawî* et, dans le troisième, le *yé* est le *ridf* et le *lâm* le *rawî.*

[2] Telle est l'opinion de Nacîr-uddîn Tûcî dans son میعار الاشعار ou « Pierre de touche des vers. »

[3] Cette double prononciation du *waw* et du *yé* existe aussi en turc.

premier cas, on les nomme *marûf*, معروف; dans le second, *majhûl* مجهول [1]. Ainsi on prononce بوته *bûta*, (creuset) et بوتا *bota* (jeune chameau), شير *schîr*, (lait) et *scher* (tigre), etc. Malgré la différence de ces deux prononciations il est permis de faire rimer ensemble des mots dont le *ridf* est un *waw* ou un *yé* prononcés *ou* et *i* avec des mots dont le *ridf* est un *waw* ou un *yé* prononcés *o* et *é*. Exemple persan :

بر آن مرد کندست دندان یوز

که مالد زبان بر پنیرش دو روز (2)

Les dents du tigre sont émoussées pour l'homme dont il mange le fromage. (Saadî, *Bostân*, liv. II.)

Exemple hindoustani :

مترچند دیوان هوکی بچیت

کها کچهه بچن اور بولو سمیت (3)

Le ministre Mitarchand attentif dit : O Sumit, dites quelque autre chose. (*Aventures de Kâmrûp*.)

2° On nomme *caïd* قید la lettre quiescente pla-

[1] Sur cette double prononciation du *waw* et du *yé* en persan, voyez la préface de mon édition de la Grammaire de W. Jones.

[2] Dans ces deux hémistiches, le *Waw* est le *ridf* et le *zé* le *rawî*. Or, le *waw* de یوز *yûz* est *marûf*, c'est-à-dire se prononce *ou* et le *waw* de روز *roz* est *majhûl*, c'est-à-dire se prononce *o*, et cependant ces deux mots riment ensemble. Ce vers, comme tout le poëme du Bostan, est du mètre *mutacârib mahzûf*.

[3] La même observation a lieu pour les mots بچیت et سمیت; le *yé* du premier est *majhûl* et celui du second *marûf*. Cette lettre est le *ridf* et le *té* le *rawî*. Ce vers est du même mètre que le précédent.

cée immédiatement avant le *rawî*, à l'exception des lettres qu'on nomme *ridf*, et dont il vient d'être parlé. Il est à propros d'employer la même lettre pour le *caïd*, comme dans le vers suivant où les mots عِلْمْ et حِلْمْ qui terminent les deux hémistiches ont pour *caïd* un *lâm*.

دو کونش یکی قطره در بحر علم

گنه بیند وپرده پوشد بحلم

Les deux mondes (le visible et l'invisible) sont une goutte de l'océan de sa science (de Dieu). Il voit le crime et il le couvre avec le manteau de l'indulgence. (Saadî, *Bostan*.)

Si l'on n'emploie pas précisément la même lettre, il faut au moins en employer une dont la prononciation soit analogue, comme on le voit dans le vers suivant, où le *caïd* consiste aux lettres ح et ه qui appartiennent au même organe :

چه مصر وچه شام وچه بر وچه بحر

همه رو ستانند وشیراز شهر

Non-seulement l'Égypte et la Syrie, non-seulement la terre et la mer, mais tous recherchent ta face aussi bien que Schirâz. (Saadî.)

Enfin, il est même cependant permis d'employer pour le *caïd* deux lettres entièrement différentes, comme dans l'exemple suivant :

همه دانند کین کس در همه عمر

نکرده هیچ قصد گفتن شعر [1]

Tous savent que cet homme n'a jamais de sa vie conçu le dessein de faire des vers. (Extrait du *Gulschan-i-râz.*[2])

Dans ce vers, le *mim* et le *aïn* des mots عمر et شعر sont la lettre qu'on nomme *caïd.*

3° et 4° On nomme *tacîs* l'*alif* quiescent avant le *rawî*, mais suivi immédiatement d'une lettre mue par une voyelle lettre, qui est celle qu'on nomme *dakhîl.* Exemple :

بنادانان چنان روزی رساند
که دانا اندر آن حیران بماند [3]

Dieu accorde tant de biens aux ignorants, que le savant en demeure étonné. (Saadî, *Gulistân*, liv. I.)

Dans les mots رساند *raçânad* et بماند *bimânad*, qui terminent les deux hémistiches de ce vers, l'*alif* est ce qu'on nomme le *tacîs*, le *noun* le *dakhîl*, et le *dâl* le *rawî.*

L'emploi de la même lettre pour le *dakhîl* n'est pas nécessaire ; ainsi, on peut faire rimer ensemble خاور *khâwar*, « soleil », et چادر *châdar*, « rideau »,

[1] Ce vers est du mètre *hazaj mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفاعیلن مفاعیلن فعلن.

[2] Le nom de l'auteur de cet ouvrage est inconnu. Tholuck (Sufismus) pense que c'est Azîzî, mais M. de Sacy croit plutôt que c'est Ilâhî ou Mahmûd. (Voyez le Journal des savants, 1821, p. 720.)

[3] Ce vers est du mètre *hazaj mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفاعیلن مفاعیلن فعولن.

خاطب *khâtib* et راكب *râkib*, etc.[1] Si l'on s'astreint à employer la même lettre pour le *dakhîl* dans une pièce de vers, on considère cette obligation comme appartenant à la figure de rhétorique nommée لزوم ما لا يلزم, « tâche à laquelle on n'est pas tenu[2] ».

5° La lettre nommée *wasl* est celle qui suit immédiatement le *rawî;* ainsi, dans le vers suivant, c'est le *yé* final des deux hémistiches :

همچو شمع آنکه را نماند تنی
درتو خندد چو گردنش بزنی (3)

Celui à qui il n'est pas resté de corps comme à la bougie se rira de toi lorsque tu voudras lui couper le cou. (Sanâî.)

Dans cet autre vers, c'est le *hé* final[4] :

لالهٔ غافلی تو ای بنده
دل سیه عمر کوته و خنده (5)

[1] En arabe, les poëmes dont les rimes ont le *tacîs* se nomment مؤسّس *muassas.*

[2] Voyez mon quatrième article sur la Rhétorique des nations musulmanes, section XVI.

[3] Ce vers est du mètre *khafîf makhbûn* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن. مفاعلن فعِلن. *Tané*, qui termine le premier hémistiche, rime avec *zaní;* ce vers offre ainsi un exemple du *yé marúf* rimant avec un *yé majhûl.*

[4] Il en est de même en arabe. Ainsi, dans غلامُهْ pour غلامَهُ, « son esclave » le *hé* est la lettre nommée *wasl.*

[5] Ce vers est du mètre *khafîf makhbûn* et *mactû*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن مفاعلن فعْلن.

O homme[1], tu es comme l'insouciante tulipe, le cœur noir, la vie courte, et tu souris!

On voit, par ces exemples, que le *wasl* est une lettre additionnelle au mot principal. Ainsi, en persan, c'est l'*yé* nommé خطابی ou *allocutif*, c'est-à-dire exprimant la seconde personne du singulier du verbe, comme dans زنی, « tu coupes » ou « tu couperas », de l'avant-dernier vers; dans لالهٔ غافلی, « *tu es* l'insouciante tulipe »; et dans بردی, « tu as enlevé, » خوردی, tu as mangé », etc.; l'*yé* formatif du nom abstrait, nommé مصدری, comme نیکی, « bonté », بدی, « méchanceté »; l'*yé* d'unité وحدتی, comme dans تنی, dans l'avant-dernier vers; c'est, encore, le *mîm* de la première personne du singulier, ou متکلم, comme دلم, « mon cœur »; le *té* de la seconde personne du singulier, nommé مخاطب, comme دلت, « ton cœur »; le *schin* du pronom de la troisième personne du singulier, etc. nommé شین ضمیر, comme دلش, « son cœur »; le *hé* final non radical, comme dans بنده et خنده du vers précédent; enfin, le *noun* de l'infinitif, comme dans دیدن, « voir », شنیدن, « entendre », etc.

6° On nomme *khurûj* la lettre qui se joint immédiatement au *wasl*, comme, par exemple, l'addition du *té*, du *mîm* et de l'*yé* aux mots déjà augmentés du *wasl*. Ex. : شنیدنی, « une audition », دیدمست,

[1] A la lettre, « serviteur de Dieu. » Or, *serviteur* est souvent pris, par les auteurs musulmans, dans le sens d'*homme*, comme dans l'épître de saint Paul aux Philippiens, II, 7, etc.

« je t'ai vu ». خورديم, « nous avons mangé [1]. »

7° On nomme *mazîd* une lettre qui peut être encore ajoutée aux deux précédentes ; tel est le *schîn* dans le mot برديمش, « nous l'avons enlevé ». Les vers suivants offrent à la fois des exemples du *kharûj* et du *mazïd* dans les mots جوزاستى et بوياستى [2].

باغ اگر بر چرخ بودی لاله بودی مشتری
چرخ گر در باغ بودی گلبنش جوزاستی
از گل سوری ندانستی کسی عیوق را
این اگر رخشنده بودی وان اگر بویاستی (3)

S'il y avait un jardin au firmament, Jupiter en serait la tulipe ; si, *au contraire*, le firmament était dans le jardin, son rosier serait Orion ; et ne prendrait-on pas ses roses charmantes pour les étoiles du Chariot, si celles-ci étaient odorantes et les premières brillantes ? (Ansari.)

8° Le *nâira* est une quatrième lettre qu'on peut encore ajouter aux précédentes ; tel est le *schîn* final de خوردستمش, « je l'ai mangé ». Ce qu'on pourrait ajouter de plus ferait partie du *nâïra*.

Quelques rhétoriciens orientaux considèrent les trois dernières lettres dont nous venons de parler

[1] En arabe, on peut citer comme exemple le mot غلامُها, *son esclave* (en parlant d'une femme) ; en effet, dans ce mot, le *mim* est le *rawî*, le *hé* le *wasl* et l'*alif* le *kharûj*.

[2] Dans ces mots, l'*alif* est le *rawî*, le *sin* le *wasl*, le *té* le *khurûj* et le *yé* le *mazîd*.

[3] Ces vers sont du mètre *raml mahzûf*, composés, à chaque hémistiche, de trois فاعلاتن suivis d'un فاعلن.

comme une addition à la rime addition qui rentre dans la figure de rhétorique nommée *radîf* رديف [1]; mais, selon l'auteur du *Hadâyic*, il faut que ces lettres constituent un mot distinct pour qu'on doive les considérer ainsi.

SECTION II.

Sur les *motions* حركات de la rime.

1° On nomme *taujîh* توجيه la motion, c'est-à-dire la voyelle brève qui précède immédiatement la lettre *rawî*, lorsque cette lettre est quiescente et qu'elle n'est pas accompagnée d'une autre lettre de la rime. Dans ce cas, la motion ne doit pas varier dans les mots qui riment ensemble. Ainsi, par exemple, dans le vers suivant, le *bé* de *bas* et le *kaf* de *kas* [2] ont l'un et l'autre la même voyelle :

به آخر زتمکین الله وبس
نه چیز اندر آمد بچشمم نه کس

A la fin, par le pouvoir de ces mots : *Dieu me suffit,* je n'ai plus fait attention ni aux choses ni aux personnes. (Saadî, *Bostân* [3].)

Si le *rawî* se joint à la lettre *wasl*, et que cette dernière lettre soit mue, la voyelle *taujîh* peut changer. Ainsi, dans le vers suivant, *dilé* rime avec *gulé.*

[1] Voyez mon quatrième article sur la Rhétorique des nations musulmanes, chapitre II, section XXIII.

[2] Dans ces deux mots, le *sin* est le *rawî.*

[3] J'ai déjà indiqué le mètre du *Bostân.*

نیامد در ایام او بر دلی

نگویم که خاری که برگ گلی

Sous son règne il n'y eut au cœur de personne, je ne dirai pas une épine, mais *le pli de* la feuille d'une rose. (Saadî, *Bostân*, liv. I.)

2° La motion ou voyelle de la lettre qui précède le *ridf* ou le *caïd* se nomme *hazw* حذو. C'est un *fatha*, lorsque le *ridf* consiste en un *alif*, un *zamma* lorsqu'il consiste en un *waw*, et un *kesra* lorsqu'il consiste en un *yé*. Le *hazw* avant le *caïd* peut prendre aussi une des trois voyelles brèves, ainsi qu'on l'a vu dans plusieurs vers précédents. Il est évident qu'on ne peut pas changer le *hazw* devant le *ridf;* mais il n'en est pas ainsi devant le *caïd*, quand la lettre du *rawî* est mue. Exemple :

تری کوچی مین یکسر عاشقونکی خار مژگان هین

جو تو گهرسی کبهو نکلی تو رکهیو پانو آهسته

تری گلگشت کی خاطر بنا هی باغ داغون سی

پر طاؤس سینه هی تمامی دست گلدسته [1]

Ta rue est jonchée des cils de tes amants, cils pareils à des épines; ainsi, si tu sors de ta demeure, appuie avec précaution tes pieds *pour ne pas être blessée.*

Le jardin a été couvert de plaies[2] à cause de ta prome-

[1] Ces vers sont du mètre *hazaj* régulier, c'est-à-dire composés de huit مفاعیلن.

[2] Par jalousie, à cause que sa beauté a été surpassée par celle de la bien-aimée du poëte.

nade; toutefois, son sein brille de diverses couleurs comme les plumes du paon, et ses mains sont pourvues de bouquets. (Mîr, 1er diwân.)

Dans ces vers, les mots آهسته *âhista* et گلدسته *guldasta* riment ensemble. Dans ces deux mots, le *té* est le *rawî*, le *hé* final le *wasl*, le *sin* le *caïd*, et la voyelle de la lettre précédente est, dans *âhista*, *kesra*, et, dans *guldasta*, *fatha*.

3° On nomme *ras* رس le *fatha* qui précède le *tacîs;* et la voyelle du *dakhîl*, lorsque cette lettre en prend une, se nomme *ischbâ* اشباع, c'est-à-dire saturation. Cette voyelle peut changer, comme on le voit dans les vers suivants :

ای پادشاه وقت چو وقتت فرار شد
تو نیز با گدای محلت برابری
مردی گمان مبر که بسر پنجه است وزور
با نفس گر برائ دانم که شاطری [1]

Sire [2], lorsque tu auras cessé de régner tu seras pareil au malheureux qui mendie devant ton palais. Ne crois pas qu'il suffise pour occuper dignement sa place dans le genre humain d'être en possession de la force physique ou de la puissance; si tu es élevé par ton esprit, je sais seulement alors que tu as du mérite. (Saadi.)

Dans ces vers la rime a lieu entre برابری *bărābărī*

[1] Ces vers sont sur le mètre *muzâri akhrab*, *makfûf* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفعول فاع لاتُ مفاعيلُ فاع لن.

[2] A la lettre, «roi du *temps*, lorsque ton *temps* a passé.»

et شاطری *schâtirî*. Le *fatha*, c'est-à-dire l'*a* bref qui précède l'*alif* et en détermine la prononciation est le *ras*; l'*alif* est le *tacîs*, le *bé* et le *toé* sont le *dakhîl*, qui prend dans le premier mot un *fatha* et dans le second un *kesra*; le *ré* est le *rawî*; et l'*yé* est le *wasl*.

Lorsque le *rawî* comme on le voit dans les deux vers précédents, se joint au *wasl*, on nomme la voyelle qu'il prend *mujra* مجری[1]. Or, cette voyelle est *kesra* dans les vers precédents. On nomme *nafâz* نفاذ la voyelle du *wasl*, aussi bien que celles du *khurûj* et du *mazîd*. Quant au *nâïra*, il ne prend pas de voyelle.

SECTION III.

Des différentes espèces de *rawî*. Classification des rimes.

On nomme le *rawî* quiescent, c'est-à-dire sans motion ou voyelle brève, *mucaïyad* مقیّد, ou: « ressemblant au *caïd*. » Tel serait par exemple le *noun* dans چمن *chuman* (jardin), et dans سخن *sukhan* (discours), si ces mots finissaient un vers. Lorsque le *rawî* reçoit une motion ou voyelle par l'effet de son union avec le *wasl*[2], on le nomme *mutlac* مطلق, c'est-à-dire indépendant. Tels seraient par exemple les mots چمنم *chamanam* (mon jardin), سخنم *sukhanam*

[1] Qu'on prononce aussi en persan *mujré* et même *mujrî*.

[2] En arabe; le *rawî* peut prendre, dans ce cas, une motion seulement, mais elle est censée suivie de la lettre qui lui est analogue. Tel serait, par exemple, le mot الحَرْبُ *âlhârbû* qui, proprement, devrait être écrit, dans ce cas, الحَرْبُو.

(mon discours). Dans ces deux cas, si le *rawî* n'est pas joint à une autre lettre de la rime, il se nomme *mujarrad* مجرد, c'est-à-dire isolé (nu); si au contraire il y est joint, il prend le nom de ces lettres. Ainsi, par exemple, on le nomme *rawî mucaïyad ba ridf* روى مقيّد با ردف, c'est-à-dire *rawî mucaïyad*, avec *ridf*; *rawî mutlac ba ridf* روى مطلق با ردف, c'est-à-dire, *rawî* indépendant avec *ridf*, etc.

Il y a ainsi, d'après ce qui vient d'être dit, quatre espèces de rimes قافيه qui sont nommées: la première *mujarrada* مجرده, la deuxième *muraddafa* مردّفه, la troisième *muassaça* موسّسه, et la quatrième *muassala* موصّله[1].

Comme la lettre nommée *caïd* est de la nature du *ridf*, on nomme la rime qui a lieu avec le *caïd*, *muraddafa* aussi bien que celle qui a lieu avec le *ridf*. On nomme *muassala* la rime qui comprend les lettres *khurûj*, *mazîd* et *nâïra*, aussi bien que celle qui comprend le *wasl*.

SECTION IV.

Des défauts de la rime.

On en distingue onze différents, à savoir:

1° Le *gulû* غلو, qui consiste à employer dans des mots rimant ensemble un *rawî* quiescent, c'est-à-dire sans voyelle, et un autre mu, c'est-à-dire affecté d'une voyelle. Exemple:

[1] Ces trois derniers mots sont des adjectifs dérivés des mots *ridf*, *tacîs* et *wasl* que j'ai expliqués.

صلاح کار کجا ومن خراب کجا
ببین تفاوت ره از کجا است تا بکجا (1)

L'affaire pourra-t-elle s'arranger : que deviendrai-je, malheureux ! Vois la différence de la chose, où et comment elle peut avoir lieu. (Hâfîz.)

2° La lettre nommée *wasl* peut de même être quiescente dans un mot et mue dans l'autre. Ce défaut prend le nom particulier de *taaddî* تعدّی.

3° L'*icwâ* اقواء ou اقوی. C'est l'emploi de différents *taujîhs*, c'est-à-dire de voyelles différentes sur la lettre qui précède le *rawî*[2]. Ainsi dans le vers que j'ai donné, p. 403, si au lieu de دلی et de گلی, il y avait دل *dil* et گل *gul*, la rime aurait dans sa plénitude le défaut nommé *icwâ*.

4° L'*ikfâ* اکفاء. On entend par là une différence

[1] Ce vers est du mètre *mujtas makhbûn* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفاعلن فعلاتن مفاعلن فعلن. Le mot کجا, qui termine les deux hémistiches, ne fait pas partie de la rime ; c'est ce qu'on nomme *radîf* ردیف. La rime a donc lieu entre خراب et تاب. Mais je trouve que, à la rigueur, le défaut dont il s'agit n'existe pas dans cette rime, car, bien qu'il soit vrai que, dans خراب, le *bé* final ne soit pas mu grammaticalement par une voyelle, toutefois on doit, pour la scansion du vers, en supposer une. Dans ce cas, on fait entendre ordinairement le son d'un *kesra* ou d'un *i* ; mais rien n'empêche de faire entendre le son d'un *fatha* ou d'un *a*, à cause de la rime, et de prononcer *khărābă* dans le premier hémistiche, comme on prononce *tā bă* dans le second.

[2] Sukâki dit, dans son *Miftâh*, que beaucoup de rhétoriciens ne comptent pas l'*icwâ* parmi les défauts de la rime, mais qu'il vaut mieux, néanmoins, le tenir comme tel.

dans le *rawî*, ce qui est tout à fait prohibé. Cependant, quelques rhétoriciens originaux permettent d'employer une lettre arabe avec une lettre persane qui en modifie la prononciation, ainsi de faire rimer, par exemple : لب, lèvre, et چپ, gauche ; شك doute et سگ, chien, etc. ; et aussi de faire rimer des lettres arabes d'un même organe comme صباح, matin, avec سپاه, armée ; غیاث secours, avec لباس, vêtement ; تخت, trône, avec فرط, excès, etc. Les poëtes hindoustanis se permettent surtout ces licences, ils font de plus rimer les lettres nommées cérébrales ou linguales avec les dentales qui leur correspondent[1].

5° Un autre défaut, c'est la différence du *ridf*, ce qui est tout à fait prohibé en persan, en turc et en hindoustani. Toutefois, cette différence est permise en arabe, car on peut y faire rimer ensemble un *waw* et un *yé* de prolongation, comme par exemple : جمیل, beau, et نزول, descente ; منیر, éclatant, et بدور, des lunes ; رغیب, désireux, et كعوب des talons, etc.

6° On compte parmi les défauts de la rime l'emploi de lettres différentes pour le *caïd*, ce qui est cependant permis à la rigueur, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

7° La différence dans le *hazw* est aussi signalée parmi les défauts de la rime. Ainsi دُور *dûr* (éloigné) ne peut pas rimer avec دَور *daur* (motion circulaire). Toutefois, il paraît qu'on tolère les rimes entre les

[1] Voyez mon Mémoire spécial sur la métrique arabe adaptée à l'hindoustani dans le Journal asiatique, 1832.

waw et *yé majhûl* et les diphthongues qui leur sont analogues. Ainsi, dans mon Mémoire sur la métrique arabe adaptée à l'hindoustani, j'ai cité un vers du célèbre Mîr Haçan, vers où le mot أور *aur* (et) rime avec چوكور *chaukor* (quadrangulaire).

8° La différence dans l'*ischbâ* est aussi interdite lorsque le *rawî* est *mucaïyad*, c'est-à-dire quiescent. Ainsi, on ne peut pas faire rimer, par exemple, كامِل *kâmil* (parfait) avec تجاهُل *tajâhul* (sottise). On appelle ce dernier défaut *isnâd* اسناد.

9° Le défaut nommé *itâ* ايطاء en arabe et *schayigân* شايگان en persan, consiste en une répétition ayant le même sens[1]. Ce défaut peut avoir lieu de deux manières : ou d'une manière cachée, خفى, comme : دانا (savant) et بينا (clairvoyant), حيران (stupéfait) et سرگردان (pris de vertige), etc.; ou d'une manière apparente, جلى, comme : دردمند (affligé, possesseur d'affliction) et حاجتمند (besoigneux, possesseur de besoin), ستمگر (tyran, faiseur de tyrannie) et افسونگر (fascinateur, faiseur de fascination), بكرد *bikard* (il a fait) et نكرد *nakard* (il n'a pas fait), بكن *bikun* (fais) et مكن *makun* (ne fais pas), ترا *turâ* (à toi) et مرا *marâ* (à moi), etc. Il faut aussi ranger dans cette catégorie les désinences nominales en ان *ān*, en ين *īn* et en ها *hā*. Ex. : ياران (les amis) et عاشقان (les amants), سيمين (d'argent, *argenteus*) et زرين (d'or,

[1] Lorsque la répétition a un sens différent, son emploi produit la figure nommée *tajnís* ou *allitération* sur laquelle on peut consulter mon quatrième article sur la Rhétorique des nations musulmanes, deuxième partie, chapitre II, section 1re.

aureus), غمگین (triste) et شرمگین (honteux), etc. L'*itâ* apparent ou manifeste, جلی, est un défaut très-censuré par les rhétoriciens orientaux et qu'ils ne tolèrent pas dans un vers isolé. Toutefois, on peut se le permettre, en passant, dans le *cacîda*, le *gazal*, et même le *quita*.

10° Le *tazmîn* تضمین, ou *insertion*. On nomme ainsi la rime qui dépend, quant au sens, de ce qui suit. Exemple :

در حسن ترا کسی نماند الا
خورشید که هر صبح برون آید تا
خدمت کند وپای تو بوسد اما
نائی تو بسوی او که تا بوسد پا [1]

Personne ne peut demeurer devant ta beauté, si ce n'est le soleil, qui sort chaque matin pour te servir et te baiser les pieds, car ce n'est pas toi qui vas de son côté pour qu'il te baise les pieds. (Amîr Khusrau.)

Dans ces vers, les mots qui terminent les trois premiers hémistiches et qui forment la rime, à savoir : الا, تا et اما, ne signifient quelque chose qu'autant qu'ils sont joints à ce qui suit.

A ce sujet, je ferai observer, en passant, que généralement le sens finit avec le vers, et que l'hémistiche forme un membre de phrase. C'est un avantage qu'ont les vers sur la prose dont les phrases en

[1] Ces vers forment un *rubâï* de la branche *akhrab*. Voyez le tableau.

persan, et surtout en turc, sont souvent d'une longueur démesurée.

11° Le onzième et dernier défaut, qu'on nomme *mamûl* معمول [1], consiste à faire rimer un seul mot avec deux mots. Exemple :

مستم از بادهٔ شبانه هنوز
ساقی ما نرفت خانه هنوز
میکشی وبغمزه میگوئی
توبه کردی زعشق یا نه هنوز (2)

Je suis encore ivre du vin que j'ai bu cette nuit, et mon échanson n'a pas quitté la maison.

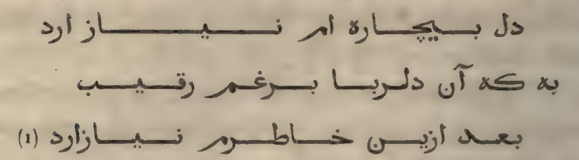
Tu m'attires à toi et tu me dis avec une œillade : Te repens-tu encore de m'aimer, *oui* ou non ? (Hâfiz.)

Une autre espèce de *mamûl* répréhensible consiste à prendre la rime dans un mot dont une partie sert au *radîf*, c'est-à-dire à une répétition régulière dans le poëme, comme on le voit dans les vers suivants :

هر قدر او عتاب ونازارد

[1] L'auteur du *Hadâyic* place aussi, parmi les défauts de la rime, le changement de la rime dans le *cacîda* et les autres poëmes dans lesquels la même rime est exigée, excepté quand le poëte annonce lui-même ce changement. Mais ceci me semble rentrer dans les règles particulières aux divers genres de poëmes.

[2] Dans ces vers, qui sont du mètre *khafîf*, composés, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن مفاعلن et فعلن ou فعلان, la rime a lieu entre شبانه et خانه, qui ne forment, l'un et l'autre, qu'un seul mot, et یا نه, qui forme deux mots.


دل بیچاره ام نیاز ارد

به که آن دلربا برغم رقیب

بعد ازین خاطرم نیازارد (1)

Plus elle me fait des agaceries, plus mon pauvre cœur fait des supplications ; mais je désire que désormais cette belle, malgré mon rival, ne tourmente plus mon esprit. (Faquîr.)

SECTION V.

Division de la rime par rapport à la mesure.

D'après ce qui a été dit plus haut, on a pu voir qu'il faut, pour former la rime, deux lettres quiescentes; et c'est ainsi qu'il y a cinq sortes de rimes relativement à la mesure :

1° Celle qu'on nomme *murâdif* مرادف, et qui consiste en deux quiescentes contiguës. Exemple :

نایب مصطفی بروز غدیر

کرد در شرع خود مر اورا میر (2)

Au jour de l'allocution *du Prophète* avec *Alî* (au lac de Gadîr[3]), Mahomet le nomma son vicaire et prince de sa religion. (Sanâï.)

[1] Dans ces vers qui sont du même mètre que les précédents, le mot نیازارد doit se séparer en deux portions, dont la première, نیاز, offre la rime et dont la seconde, c'est-à-dire ارد, fait partie du *râdif* ou de la répétition. J'ai eu l'occasion de parler d'un cas pareil à l'article sur la *tajnîs* ou l'allitération, article que j'ai déjà cité.

[2] Ces vers sont du mètre *khafîf, makhbûn* et *macsûr,* c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن مفاعلن فعلان.

[3] Voyez, dans mon Mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde, l'article au sujet de la fête qui porte ce nom.

2° Celle qu'on nomme *mutawâtîr* متواتر, et qui consiste en deux lettres quiescentes séparées par une lettre mue. Exemple :

در صف رزم پای او محکم
وازپی امر جان او محرم (1)

Son pied est solide dans les rangs du combat et son âme est fidèle à l'ordre *du souverain.* (Sanâï.)

3° Celle qu'on nomme *mutadârik* متدارك, et qui consiste en deux lettres quiescentes séparées par deux lettres mues. Exemple :

جوشن صورت برون کن درصف مردان (2) درا
دل طلب کز دار ملك دل توان شد پادشا (3)

Débarrasse-toi de la cuirasse des choses extérieures et entre dans la compagnie des hommes *dignes de ce nom.* Étudie ton cœur et tu pourras devenir le souverain de sa maison. (Khâcânî.)

Les deux lettres mues sont, dans le premier hémistiche, le *dâl* et le *ré*, et, dans le second, le *dâl*

[1] Ce vers est du même mètre que le précédent, si ce n'est que le dernier pied est réduit à فعلن, *fālūn.*

[2] Il est essentiel de remarquer que, ici, le *noun* de مردان ne compte pas dans la scansion, et qu'ainsi on prononce *mardá* comme *pâ* de *pâdschâh.*

[3] پادشا est mis ici au lieu de پادشه, pour la satisfaction de l'œil, car la prononciation est la même. En effet, l'*alif* et le *hé* final ont, comme je l'ai fait observer dans mon édition de la Grammaire persane de Jones, p. 51, un son identique. Ce vers est du mètre *raml mahzûf,* c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, de trois فاعلاتن et d'un فاعلن.

qui, pour la scansion, doit être mu par un *kesra*, et le *schîn*, et ces lettres séparent les deux *alif* quiescents.

4° Celle qu'on nomme *mutarâkib*, متراكب, et qui consiste à placer trois lettres mues entre les lettres quiescentes de la rime. Exemple :

زور او بـــت شـــكـــن زروز ازل

دســت او تــيــغ زن بــر اوج زحــل (1)

Sa force a brisé de toute éternité les idoles, sa main a frappé de l'épée le sommet de la planète de Saturne. (Sanâï.)

5° Enfin, on nomme *mutakâwis*, متكاوس, la rime composée de deux quiescentes séparées par quatre lettres mues. Cette dernière espèce n'existe qu'en arabe. Le mot اَلنَّفَقَةُ, « la dépense (ce qu'on dépense), » en offre un exemple. En effet, dans ce mot qui se prononce اَنْنَفَقَتُو *ānnăfăcătū*, le premier *noun* quiescent qui représente le *lâm* de l'article est séparé, par quatre lettres mues, du *wâw* quiescent qui représente le *zamma*.

Ces différentes sortes de rimes ne peuvent pas s'employer indistinctement pour tous les mètres, mais seulement pour ceux dont les paradigmes offrent, à leur dernier pied, les combinaisons dont il vient d'être parlé[2].

[1] Ce vers est du mètre *khafîf, makhbûn* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds فاعلاتن مفاعلن فعلن.

[2] En consultant la liste des mètres primitifs et dérivés, il sera facile de trouver les paradigmes qui permettent l'emploi de ces différentes rimes.

SECTION VI.

Sur le radîf ردیف.

On entend par cette expression un ou plusieurs mots indépendants qu'on place après la rime à la fin des hémistiches ou des vers, mots qui doivent être les mêmes dans tout le poëme. J'en ai donné plusieurs exemples dans mon travail sur la Rhétorique des nations musulmanes [1]. En voici encore un :

در آه و ناله تقصیری نکردم

چه حاصل فکر تاثیری نکردم (2)

Je n'ai pas épargné mes gémissements et mes plaintes; mais à quoi bon? Je n'ai pas songé à obtenir le moindre résultat. (Zuhûrî.)

Dans ce vers, l'expression نکردم est répétée à chaque hémistiche et la rime a lieu dans les mots précédents.

On trouve même des vers composés seulement de la rime et du *râdif*, comme dans le *rubâï* suivant :

من در غم هجر ودل بدیدار تو خوش

تن در غم هجر ودل بدیدار تو خوش

تا کی چشم سرشک حسرت ریزد

اندر غم هجر ودل بدیدار تو خوش (3)

Je suis dans le chagrin de l'absence, mais mon cœur jouit

[1] Quatrième article, section xv.

[2] Ce vers est du mètre *hazaj* à six pieds *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, de deux مفاعیلن et d'un فعولن.

[3] Ce *rubâï* est de la branche *akhrab*. (Voyez le tableau.)

de ta vue; mon corps *languit* dans le chagrin, mais mon cœur jouit de ta vue. Jusqu'à quand mon cœur répandra-t-il des larmes de regret? Je suis dans le chagrin de l'absence, mais mon cœur jouit de ta vue. (Jâmî.)

On donne le nom particulier de *hâjib* حاجب au *radîf* placé entre deux rimes. J'ai parlé de cette figure de mots dans mon quatrième article sur la Rhétorique des nations musulmanes, et j'en ai donné un exemple.

L'usage du *radîf* a été introduit par les poëtes persans, et les poëtes arabes modernes l'ont adopté à l'imitation des premiers.

Le poëte ne doit pas changer de *radîf* dans un même poëme, à moins qu'il n'en avertisse lui-même, comme on le voit dans un *cacîda* de Kamâl Ismâîl qui commence par le *radîf* می آمد (il est venu), et où, plus loin, le poëte emploie می آید (il vient) de cette façon :

سپیده دم که نسیم بهار می آمد
نگاه کردم ودیدم که یار می آمد

. . . .

. . . .

زبهر فال زماضی شدم بمستقبل
که بر انام چنین خوشگوار می آید (1)

. . . .

A l'aurore, lorsque le zéphyr printanier est venu, j'ai re-

[1] Les vers de ce poëme sont du mètre *mujtas makhbûn* et *mahzûf*, c'est-à-dire composé, à chaque hémistiche, des pieds مفاعلن فعلاتن مفاعلن فعلن.

gardé et j'ai vu que ma bien-aimée n'était pas venue......
....
Je crois de bon augure de passer du prétérit au futur, car le futur est, en effet, plus agréable à l'humanité.........
....

La nomenclature des différents genres de poésies cultivés par les nations musulmanes serait un utile complément à la prosodie, mais elle donnerait trop d'étendue à ce travail. J'ai d'ailleurs traité cette matière, du moins pour ce qui concerne l'Inde musulmane, dans mon Mémoire sur la métrique arabe adaptée à l'hindoustani, et dans la préface du tome II de mon Histoire de la littérature hindoui et hindoustani.

HISTOIRE DES SELDJOUKIDES,

Extraite du *Tarikhi Guzideh*, ou Histoire choisie, d'Hamd-Allah Mustaufi, traduite et accompagnée de notes, par M. Defrémery.

Dans la disette presque absolue où nous sommes de documents originaux sur l'histoire des Seldjoukides, j'ai pensé que l'on accueillerait avec quelque intérêt la portion du *Tarikhi Guzideh* relative à cette puissante dynastie. Ce morceau, quoique beaucoup moins étendu que le chapitre correspondant du *Rouzet esséfa*, dont nous devons une édition à M. Vullers, renferme un assez grand nombre de détails négligés par Mirkhond. On y remarquera surtout

quelques indications précieuses pour l'histoire des Ismaéliens ou Assassins, encore si incomplétement connue.

Ma traduction a été faite sur trois manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale (n° 9 Brueix, n° 15 Gentil, et n° 25 supplément persan). J'y ai joint un assez grand nombre de notes, la plupart historiques et géographiques. Dans quelques-unes des premières, j'ai rectifié ou éclairci le récit de mon auteur, à l'aide de ceux d'Ibn-Alathir, d'Ibn-Djouzi, d'Ibn-Khaldoun et de Mirkhond.

SIXIÈME SECTION DU QUATRIÈME CHAPITRE, TOUCHANT L'HISTOIRE DES ROIS SELDJOUKIDES.

Ces princes forment trois branches :

La première a régné sur la totalité de l'Iran; mais quelques-uns des souverains qui la composent ont possédé seulement une partie de ce vaste empire. Ils sont au nombre de quatorze, et leur domination a duré cent soixante et un ans, depuis l'année 429.

La seconde branche a régné dans le Kerman; elle se compose de onze princes. La durée de leur pouvoir s'est étendue depuis l'année 433 jusqu'à l'année 583; ce qui fait cent cinquante ans.

La dernière branche a gouverné le pays de Roum. Elle compte également onze souverains, qui ont régné depuis l'année 480 jusqu'à l'année 700; soit deux cent vingt ans.

Les souverains des diverses dynasties qui ont

régné sous l'islamisme, étaient, pour la plupart, souillés de quelques vices. Ainsi, les Omaiyades étaient coupables de manichéisme زندقة[1] et d'attachement aux doctrines des Motazales[2] et des Kharidjis[3]. Quelques-uns des Abbassides faisaient aussi profession du dogme du libre arbitre اعتزال. Les Saffarides et les Bouvaïhides étaient partisans des

[1] On peut consulter, sur cette expression et sur l'adjectif زنديق *zendik*, d'où elle dérive, une curieuse note de M. Quatremère, *Mémoires historiques sur la dynastie des khalifes fatimites*, p. 35-38. Abou'lféda raconte que le khalife abbasside Mahdi, étant arrivé à Halep, apprit qu'il y avait dans cette contrée des *zendiks* زنادقة. Il les rassembla, les tua et déchira leurs livres. قطع كتبهم, *Annales muslemici*, t. II, p. 44. D'après le même auteur (*ibid.* p. 50), le poëte Béchchar fut tué à cause de son impiété, على الزنادقة. « Ce Béchchar, ajoute Abou'lféda, préférait le feu à la terre et approuvait la conduite d'Iblis, refusant de se prosterner devant Adam. » (Cf. Ibn-Khallican, traduction de M. de Slane, t. I, pag. 255.)

[2] D'après Makrizi (cité par Silvestre de Sacy, *Exposé de la religion des Druzes*, t. I, p. XVIII), « cette secte prit naissance dans l'école de Hasan, fils d'Abou'lhasan Basri, après la centième année de l'hégire. Les Motazales..... soutinrent que les actions des hommes leur appartiennent et que Dieu n'est point le créateur du mal. Ils enseignèrent ouvertement que Dieu ne sera point vu par les hommes dans l'autre vie; ils nièrent que le corps dût éprouver le tourment du sépulcre; ils soutinrent que l'Alcoran est créé et a eu un commencement, et plusieurs autres propositions particulières à leur secte. » Les Motazales nommaient leur système de doctrine العدل, *la justice*, et التوحيد, *la profession de l'unité* (*Ibid.* pag. X, XI et XII, note). Mais, quoi qu'ils aient pu faire, le nom de Cadris, القدرية, qui désigne leur croyance au système du libre arbitre, leur est demeuré, comme on peut le voir dans un passage du *Tarifat* (cité par S. de Sacy, *loc. laud.*).

[3] Selon Makrizi (*ibid.* pag. 12), les Kharidjis enseignaient que tout péché rend infidèle et qu'on peut légitimement se soulever contre l'imam et combatre contre lui.

erreurs des Rafédites رفض[1]. Quant aux Ghaznévides, aux Kharezmchahs, etc.[2], on peut leur reprocher la bassesse de leur origine. Mais les Seldjoukides étaient innocents de tous ces défauts; de plus, ils étaient musulmans orthodoxes et dévots, bienfaisants et remplis de miséricorde pour leurs sujets. Grâce à cette conduite, aucun rebelle ne se révolta qui pût les réduire à la détresse, comme firent l'ingrat Thogril[3] sous la dynastie des Ghaznévides, et Sébuctéguin sous celle des Deïlémites[4]. En outre, quoique leurs serviteurs soient parvenus à des positions élevées, ils ne se sont pas révoltés contre leurs bienfaiteurs, et ils ont reconnu l'obligation où ils étaient de s'abstenir de l'ingratitude. Si quelquefois ils conçurent d'ambitieux désirs[5], *du moins* ils choisirent un membre de la famille des Seldjoukides, le firent asseoir sur le trône, et atteignirent, par ce moyen, le but qu'ils s'étaient proposé. Que Dieu maintienne toujours les grands dans l'obéissance qu'ils doivent aux princes! Pour nous, nous allons

[1] Voyez le même ouvrage (p. XIV-XVI).

[2] Au lieu de وغیرهم, le ms. 25 ajoute: «et aux Salgariens, وسلغریان.»

[3] On peut consulter, sur ce Thogril, Abou'lféda, *Annales*, t. III, p. 138, 140; *Mirchondi Historia Ghasnevidarum*, p. 117-121, et le *Tarikhi Guzideh*, ms. 15 Gentil, fol. 179 r. et v.

[4] Voyez Abou'lféda, *ibid.* p. 514, 516; Mirchond's *Geschichte der sultane aus dem Geschlechte Bujeh*, p. 27, 28. Voyez encore Abou'lféda, *ibid.* p. 460, et Mirkhond, *Histoire des Samanides*, p. 151 et p. 255, note 84, de mon édition.

[5] واگر احیانا هوسی بخشن (lisez بختند) هم از آن تخمه یکی را گزیدند

maintenant exécuter notre dessein, *en racontant l'histoire* des Seldjoukides.

HISTOIRE DE LA PREMIÈRE BRANCHE DES SELDJOUKIDES.

Seldjouk était un Turc de la tribu des Kabaks قبق et de la race d'Afraciab. Ses aventures sont ainsi rapportées dans la chronique d'Abou'lala تاريخ ابو العلاء : *Son origine* remonte à Afraciab par trente-quatre ancêtres. Il avait quatre fils : Israïl[1], Micaïl, Mouça-Bigou بيغو et Iounis. Ces hommes possédaient des richesses et des biens immenses. Dans l'année 375 (985-6), ils passèrent du Turkistan dans le Mavérannahr, à cause de l'insuffisance des pâturages *du premier de ces deux pays*, et fixèrent leur résidence auprès du Nour de Bokhara بنور بخارا et du Soghd de Samarcand. Le sultan Mahmoud, de Ghiznin, vécut avec eux en bonne intelligence. Israïl alla le visiter. Mahmoud le reçut avec la plus grande humilité محمود اورا تواضع تمام كرد ; au milieu de la conversation, il lui dit : « Si nous avions besoin d'un secours, de quel signe faudrait-il nous servir pour le demander, et en quel nombre arriverait-il? » Israïl tenait un arc dans sa main, et avait deux flèches passées à la ceinture de sa robe. Il les remit à Mahmoud et lui dit : « Lorsque tu enverras ces flèches à notre tribu, cent mille cavaliers viendront à ton

[1] Israïl, fils de Seldjouc, paraît être le même personnage qui est appelé, par Ibn-Alathir, Arslan (t. V, fol. 61 v.).

secours. » « Mais s'il en fallait davantage? reprit le sultan. » Israïl lui donna l'arc, en disant : « Lorsque tu enverras cet arc dans le Touran, il en arrivera autant de soldats que tu voudras. » Le sultan, ayant pris ombrage de la multitude des Turcs, usa de perfidie envers Israïl; il s'empara de sa personne, pendant qu'il était plongé dans l'ivresse, et l'emprisonna dans la forteresse de Calendjer کالنجر[1]. Israïl resta en captivité durant sept ans, et mourut dans sa prison. *Avant sa mort*, il envoya un message à ses frères, et les excita à s'emparer du royaume. Les trois princes demandèrent au sultan la permission de passer au delà du Djeïhoun. Arslan-Djazib[2] s'y opposa et dit : « Ces hommes sont innombrables. Il est à craindre qu'ils n'excitent quelque trouble[3]. »

[1] Le nom de Calendjer est mentionné dans divers passages de Firichtah publiés par F. Wilken (*Mirchondi Historia Gasnevidarum*, p. 150, 169, 205, 232, 240). On trouve sur Calendjer un article intéressant dans le *East India Gazetteer*, de Walter Hamilton (*verbo* Callinger).

[2] Ce personnage était gouverneur de Thous. (Voyez ma traduction de l'Histoire des Samanides, de Mirkhond, p. 208. Cf. *Mirchondi Historia Gasnevidarum*, pag. 29, 30, 33, 54, 55, 59.) Au lieu d'Aldjazib, Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, fol. 72 r.) écrit الخازن ou le trésorier. Il ajoute que ce personnage conseilla à Mahmoud de faire couper les pouces des Turcs, afin qu'ils ne pussent plus se servir de leurs arcs, ou bien de les faire noyer dans le Djeïhoun. Ailleurs (fol. 41. v.), Ibn-Alathir écrit ارسلان الحاذب; ailleurs, enfin, (fol. 44, v.) ارسلان الجاذب.

[3] « L'écrivain de ces lignes ne regarde point comme exact ce qui est consigné dans la plupart des chroniques célèbres, à savoir que le sultan Mahmoud fit traverser le Djeïhoun aux enfants de Seldjouk, dans le dessein de s'emparer de leurs richesses, et qu'Arslan Hazib (*sic*) essaya en vain de détourner le sultan de cette con-

Le sultan n'accueillit point ses représentations, et donna la permission demandée. Les Seldjoukides traversèrent le Djeïhoun, et établirent leur résidence aux environs de Niça et d'Abiverd. Micaïl avait deux fils, Djeghir-Beg[1] et Thoghril-Beg, qui devinrent les chefs de leur tribu. Les indices du bonheur et de la puissance brillaient sur leur front, et la lumière de la justice et de l'équité resplendissait sur leur visage. Les habitants du Khoraçan se soumirent à eux, et ils leur portaient leurs procès à juger[2].

Le sultan Maçoud envoya une armée contre les deux frères; la victoire resta à ceux-ci, et l'armée de Ghaznah retourna vaincue auprès du sultan. Ce prince voulut partir en personne pour tirer vengeance des Seldjoukides. Sur ces entrefaites, il eut de l'inquiétude du côté de l'Inde. On jugea plus nécessaire d'y remédier وتدارك آن واجبتر ديدند. En conséquence, il partit pour cette guerre, et envoya à Soubachi سوباشي[3], gouverneur du Khoraçan,

duite. » *Mirchondi Historia Seldschukidarum*, p. 22. (Voyez aussi le même ouvrage, pag. 49.)

[1] Je lis جغر Djeghir ou چقر Tchekir, avec Mirkhond; au lieu de Djafer, جعفر. Abou'lféda (t. III, p. 104) écrit جغرو Djaghrou, et Ibn-Alathir (ms. de C. P. fol. 92 v., 95 r.) جغرى. M. Quatremère (*Histoire des Mongols*, p. 445) a lu Tchefr beigh, sur la foi du *Tarikhi Vassaf*. Aux deux fils de Micaïl, cités dans notre auteur, Ibn-Alathir en ajoute un nommé Beïgou بَيغو.

[2] Au lieu de داوريها بديشان مى بردند, on pourrait lire ساوريها et traduire « leur portaient des présents. »

[3] Telle est la leçon du ms. 9 Brueïx; les deux autres portent سورباشي et تسوماشي. A la place de Soubachi, je pencherais à lire Siachi سياشي. En effet, nous voyons, dans Mirkhond, que ce mot signifiait *général*, مقدم الجيش (*Historia Seldschukidarum*, p. 3;

l'ordre d'éloigner les Seldjoukides de cette province. Soubachi envoya cette réponse : « Leur affaire est trop avancée pour que mes pareils puissent y mettre ordre [1]. » Maçoud pensa qu'il exagérait les difficultés de l'entreprise بازار تیزی کند. Il l'envoya à cette guerre, à force d'instances. Arriver et être tué fut une même chose pour lui : رسیدن وکشته شدن یکی بود.

Le sultan Thoghril-Beg s'assit, à Nichabour, sur le trône de Maçoud, dans l'année 429, et on lui donna le titre de roi. Il confia le gouvernement de Nichabour à son frère de mère [2], Ibrahim, fils

Cf. Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 71 v.). Ailleurs, l'auteur du *Rouzet esséfa* (*op. supra laud.* p. 28, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 37) appelle le personnage dont il est ici question, Siachi سیاشی. Je crois qu'il faut lire aussi Siachi Téguin et non Siasi Téguin dans plusieurs passages de l'Histoire des Ghaznévides de Mirkhond (p. 29, 30, 31, 32). Au lieu de *Siachi*, A. L. Davids écrit *Basatchi* ou *Savatchi* et traduit ce titre par « capitaine » ou « guerrier » (*Grammaire turke*, traduction française, p. XXIV.) D'Herbelot (*Biblioth. orientale, verbo Selgiuki*) et Deguignes (*Histoire des Huns*, t. II, p. 187) lisent Bassaschi, qu'ils traduisent également par « capitaine. » A la place de Siachi Teguin, S. de Sacy a lu Sinaschi Teguin, dans sa notice du *Tarikh otbi* (*Notice des manuscrits*, t. IV, p. 384 et suiv.). Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, fol. 70 r. et v., 72 v. 73 r.) écrit Sabachi سباشی. Ailleurs (fol. 41 v.), il mentionne un individu nommé Sabachi Tékin, سباشی تکین.

[1] Cf. Mirkhond, *Historia Seldschukidarum*, p. 51. Dans cet ouvrage (p. 28 à 39), Mirkhond a suivi une version tout à fait différente de celle d'Hamd-Allah.

[2] برادر مادری. La même expression se retrouve dans Mirkhond, et c'est par erreur que, en citant ce dernier écrivain, M. Saint-Martin l'a traduite par « oncle maternel » (*Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 204, note *c*), faute déjà commise par d'Herbelot (art. *Thogril*). Cet Ibrahim Inal se révolta contre Thoghril à deux reprises dif-

d'Inal (*sic*), qui commit en ce lieu de nombreux actes de tyrannie et d'oppression. Les habitants de Nichabour lui remirent un placet qui portait ces paroles : « O émir, renonce à l'injustice et suis le chemin de l'équité ; car après ce monde, il y en aura un autre. Nichabour a vu et verra encore de nombreux gouverneurs comme toi. Les armes des habitants de Nichabour sont les prières du matin. Si notre sultan est éloigné, notre Dieu est proche. Il y a un être vivant qui ne meurt jamais, un être vigilant qui ne dort jamais, un être bien informé qui n'est jamais négligent, un roi qui ne sera jamais destitué. » Lorsqu'il eut lu ce papier, Ibrahim renonça à la tyrannie.

Dans l'année 432 (1040-1 ; lisez 431), le sultan Maçoud combattit les Seldjoukides, aux environs de Merve, dans la plaine de Zendaïécan زندايقان[1]. Il es-

férentes, en 441 (1049) et en 450 (1058). Après lui avoir pardonné la première fois, le sultan le fit étrangler avec une corde d'arc. (Voyez Abou'lféda, t. III, p. 130, 168 et 176 ; Mirkhond, p. 62, 63 ; M. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 323, 324 et 327 ; et Saint-Martin. *ibid.* p. 216.) Au lieu d'Ibrahim Inal, Deguignes (t. II, p. 190) a eu tort d'écrire « Ibrahim, fils d'Inal », et encore plus d'ajouter « fils de Seldgouk ; » il est vrai que, plus loin, Deguignes a écrit Ibrahim Inal. On lit dans Ibn-Alathir (fol. 70 r.) وكان ينال واسمه ابرهيم « Inal, nommé aussi Ibrahim, était frère utérin de Thoghril-Beg et de Daoud. »

[1] J'ai adopté cette leçon, qui est donnée à la fois par le ms. 25, supp. et par Khondémir (*Habib essiier*, ms. de la Bibliothèque nationale, n° (d'entrée) 1750, fol. 341 v.). Le manuscrit de ce dernier ouvrage, qui se trouve dans la bibliothèque de l'Université de Leyde, fol. 202 v. porte très-distinctement دانقان. Les mss. 15 Gentil et 9 Brueix portent دندخان et دندقان. Khondémir (*ibid.*) place la bataille dont il est ici question dans le mois de ramadhan

suya une défaite et retourna à Ghiznin; renonçant à la possession du Khoraçan, il se livra entièrement à la boisson. A la place des sons du tambour, il demanda les accords de la flûte et une coupe de vin. On a dit de lui :

Vers. — Tes ennemis étaient des fourmis; ils sont devenus des serpents. Extermine دمار برآور les fourmis devenues serpents; ne leur donne pas plus de répit, et ne perds pas de temps; car le serpent deviendra dragon, s'il en trouve le loisir.

Après la défaite de Maçoud, les Seldjoukides s'emparèrent du royaume (du Khoraçan). A cette époque, Salar-Bouzkani بوزکانی était leur visir. Il les détermina à donner avis de cet événement au khalife, et à lui demander la concession de la dignité royale. Ensuite, ils partagèrent entre eux toute la contrée. L'aîné des deux frères, Djeghir, se réserva le Khoraçan, et fit de Merve sa capitale. Hérat هری,

431. Au lieu de Zendaïécan et Dendekan, il faut sans doute lire, avec le *Lobb el-Lobab* (p. 107), Dendanécan الدندانقان. C'est le même endroit qui est appelé, dans Édrici, دندالقان Dendalcan (trad. de M. A. Jaubert, t. I, p. 467). On lit, dans le *Méracid al-Ittila* (p. 257) : «Dendanécan. C'est une petite ville du territoire de Mervechchahidjan, à dix parasanges de cette ville, au milieu des sables. Elle est à présent dévastée; il n'en reste plus qu'un ribath (caravansérail) et un minaret. Elle se trouve entre Sarakhs et Merv.» دندانقان بالفتح ثم السكون ودال اخرى ونون مفتوحة وقاف وآخره نون بليدة من نواحى مرو الشاهجان على عشرة فراسخ منها فى الرمل قال وهى الان خراب لا يبقى منها الا رباط ومنارة وهى بين سرخس ومرو (Voyez aussi Abou'lféda, *Géographie*, édition de MM. Reinaud et de Slane, p. 458.)

avec le royaume de l'Inde, fut donnée au vieux Mouça-Bighou[1]. On accorda Thabes et le Kerman à Caverd, fils de Djéghir-Beg. Enfin, Thoghril-Beg choisit *pour sa part* l'Irac-Adjem et ce qu'il pourrait conquérir, et fit de Reï la capitale de ses états. Il logea, dans cette ville, dans le palais d'Ali-Cameh le Deïlémite[2]. Il y trouva des cachettes d'où il enleva de grandes richesses, qu'il partagea entre ses troupes; puis il s'occupa de conquérir l'Irak, l'Azerbeïdjan, le Curdistan et le Khouzistan[3]. Le khalife lui envoyait des ordres par lesquels il le mandait auprès de lui; mais il ne lui était pas possible d'entreprendre ce voyage. *Enfin*, au bout de dix-huit ans, lorsque les provinces citées plus haut lui furent soumises, il se mit en marche vers l'Irak-Arab. Dans l'année 447 (1055), le khalife fit prononcer son nom, à Bagdad, dans la khotbah, et le fit graver sur la monnaie. De plus, il lui donna les surnoms

[1] A Hérat, le ms. 9 Brueix ajoute Ghiznin, et le ms. 25 supplément, Bost et Ghiznin.

[2] Il faut lire Ali, fils de Cameh. Ce personnage était lieutenant de Rocn-eddaulah, à Reï. (Voyez ma traduction de l'*Histoire des Samanides,* par Mirkhond, p. 148, ainsi que les notes 83, p. 252 et 84, p. 255.) Ibn-Alathir nous apprend que l'année 373 vit mourir Ali, fils de Cameh, général de l'armée de Rocn-eddaulah (t. V, fol. 24 v.)

[3] Le ms. 25 ajoute le Fars. Thoghril-Beg ne conquit pas lui-même cette dernière province; mais Abou-Mançour-Foulad Sutoun, prince bouveïhide, qui s'était emparé de Chiraz, y fit faire la khotbah au nom de Thoghril, reconnaissant, par là, la suzeraineté du sultan seldjoukide. (Voyez Abou'lféda, t. III, p. 140; Mirchond's *Geschichte der sultane....... Bujeh,* p. 54; Ibn-Khaldoun, ms. 743 *quater* du supp. ar. t. IV, fol. 238 r.)

de sultan Rocn-Eddaulah-Thoghril-Beg-Iemin émir al-Mouminin (le sultan colonne de l'empire, bras droit du prince des croyants). On prononça dans la khotbah le nom de Melic-Rehim, après celui de Thoghril[1].

Dans le mois de ramadhan de la même année, le prince seldjoukide parvint à Nehrévan et renversa les descendants de Bouveïh; puis il se mit en route, fit le pèlerinage de la Mekke[2], et alla à Bagdad, où il rendit ses hommages au khalife.

Deux ans après, eut lieu la révolte de Béçaciri[3], et le khalife fut fait prisonnier par ce rebelle. Le sultan délivra le khalife et vainquit Béçaciri, ainsi qu'il a été raconté. Après cela, Thoghril dit à son visir Amid-el-Mulc-Abou-Nasr-Kunduri : « Rends-toi à la résidence du khalife, et dis-lui : Comme, à cause des rebelles, nous ne pouvons nous dispenser d'aller souvent à Bagdad, et que nous n'y avons pas même un morceau de pain, les cœurs des soldats et des citoyens souffrent de la peine; répète-lui donc ces

[1] Mélic Réhim (Abou-Nasr Khosrev Firouz) était un prince Bouveïhide, qui, après la mort de son frère Abou-Calendjar Merzban (440=1048), s'était rendu maître de l'autorité à Bagdad. (Voyez Aboulféda, t. III, p. 128; Mirkhond, *Geschichte der Sultane... Bujeh*, p. 53; le même, *Historia Seldschukidarum*, p. 60.)

[2] حج كرد. Thoghril ne fit pas le pèlerinage de la Mekke, mais publia seulement qu'il allait le faire; et cela, afin de se ménager un prétexte de se rendre à Bagdad, qui était sur sa route. (Voyez Mirkhond, *Geschichte der Sultane... Bujeh*, p. 54; *Hist. Seldschukidarum*, p. 59.)

[3] On peut consulter, sur cet important événement, Abou'lféda, t. III, p. 144 et 168-176; Mirkhond, p. 60-65; et surtout M. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 320 à 328.

paroles, afin qu'il assigne un morceau de pain (c'est-à-dire une solde) à mes troupes victorieuses. — Probablement, fit observer le vizir, le khalife adressera la même demande au sultan; néanmoins, j'exécuterai vos ordres. » Sur la route, il fut rencontré par le vizir du khalife. Il comprit que ce ministre se rendait auprès du sultan dans le dessein de lui faire cette demande. Il s'en retourna avec lui sans rien dire; puis il alla trouver le sultan, et lui dit : « Le vizir du khalife arrive, chargé d'un message de son maître. Si ce message a pour objet de te demander un morceau de pain (c'est-à-dire, une pension alimentaire), réponds-lui : J'avais le dessein d'en assigner une au khalife; je dirai à un tel de la fixer. » Là-dessus, le vizir du khalife entra et s'acquitta de son message. Le sultan lui fit la réponse qui lui avait été suggérée par son ministre. Par le conseil d'Abou-Nasr, le sultan mit Bagdad sous son autorité, assigna une pension alimentaire au khalife, et lui demanda sa fille en mariage. Le khalife refusa d'abord. Amid-el-Mulc l'empêcha de toucher ses revenus; si bien que, se voyant réduit à la gêne, il donna son consentement à l'union demandée[1].

Cependant Djéghir-Beg mourut, dans le Khoraçan, l'année 453 (1061). Thoghril-Beg envoya son

[1] Mirkhond est beaucoup moins explicite sur les moyens employés par Amid el-mulc pour amener le khalife à consentir au mariage de sa fille avec Thoghril Beg. Voici comment il s'exprime : « Amid el-mulc Kunduri interposa sa médiation, et, grâce à la bonté des moyens qu'il employa, Caïm donna son consentement. » (*Hist. Seldschukidarum*, p. 65. Cf. Ibn-Alathir, fol. 92 r.)

neveu Alp-Arslan, fils de Djéghir, pour le remplacer. Amid-el-Mulc ayant conduit à Tébriz, auprès de Thoghril-Beg, la fille du khalife Seïdeh-Khatoun, on célébra le mariage de cette princesse avec le sultan. Ce dernier voulut que la consommation du mariage زفاف eût lieu dans sa capitale, c'est-à-dire à Reï. Il se dirigea vers cet endroit. La température était chaude; il s'arrêta à Casran-Birouni قصران بیرونی[1], à cause de la bonté de l'air de cette localité. Il y fut pris d'une hémorragie que rien ne put arrêter. Le 8 de ramadhan 455, il mourut de cette maladie[2]. La fille du khalife retourna à Bagdad, ayant encore sa virginité. Le règne de Thoghril fut de vingt-six ans, et sa vie en avait duré soixante et dix.

[1] On lit dans un passage du *Méracid el-Ittila*, rapporté par Weijers (apud Veth, *Lobb el-Lobab*, p. ٢٥٨) : «*Casran*, c'est le pluriel persan de *Casr*, et ce mot désigne deux endroits appelés *les châteaux*, c'est-à-dire, l'intérieur et l'extérieur. Ce sont deux cantons considérables, situés près de Reï, dans les montagnes qui dépendent de cette ville.» (Cf. le même passage, publié d'une manière plus complète par Uylenbroëk, *Iracæ Persicæ Descriptio*, p. 73.) Ibn-Alathir nous apprend qu'après la mort de Mahmoud le Ghaznévide, Féna Khosrev, fils de Medjd-eddaulah, méditant la conquête de Reï, se dirigea vers Casran, qui était une place forte, قصران وهى حصينة, et s'y fortifia (t. V, fol. 64 v.).

[2] D'après Ibn Djouzi, Thoghril-Beg mourut à Reï, le vendredi 8 de ramadhan. Amid el-mulc assiégeait alors Cotoulmich, قيلمش (*sic*), dans le château de Kerdcouh كردكوه. On lui députa *un courrier*... Cet homme partit à la fin de la journée du vendredi et arriva près du ministre, le lundi, à l'aurore, ayant parcouru plus de soixante parasanges. (*Mirat-ezzéman*, ms. arabe 641, fol. 94 r.) Amid el-mulc se mit en route pour Reï, accompagné de l'armée, et y arriva le samedi 16 de ramadhan.

SULTAN ALP ARSLAN, FILS DE DJÉGHIR-BEG.

Conformément au testament du sultan, son neveu Soleïman, fils de Djéghir-Beg, devait lui succéder; il s'assit sur le trône[1]. Le cousin germain de Thoghril-Beg, Cotoulmich, fils d'Israïl, ne s'accommoda pas de cela بآن درنساخت. Il fit la guerre à Soleïman, avec le secours des Turcomans, et s'empara du royaume. Lorsqu'Alp-Arslan fut informé de cette nouvelle, il se mit en marche pour combattre Cotoulmich. La bataille se livra à Dameghan[2].

[1] Nos manuscrits paraissent présenter ici une lacune. Je crois donc devoir traduire le récit plus circonstancié d'Ibn-Alathir : «Lorsque le sultan Thoghril-Beg fut mort, Amid el-mulc el-Kunduri fit asseoir sur le trône Soleïman, fils de Daoud-Djaghri-Beg, frère du sultan Thoghril-Beg. Ce dernier lui avait légué la royauté. La mère de Soleïman résidait auprès de Thoghril-Beg, qu'elle avait épousé, après la mort de son premier mari. (Ibn-Alathir, fol. 90 v.) Lorsque l'on eut fait la khotbah pour Soleïman, les émirs ne purent s'entendre. Baghi Sian باغى سيان et Ardem اردمر (Ibn-Khaldoun, اردن; Ibn-Djouzi, اردمر) marchèrent sur Cazouïn, et firent prononcer la khotbah au nom d'Alp Arslan Mohammed, fils de Daoud Djeghri-Beg, qui était alors prince du Khoraçan et avait pour vizir Nizam el-mulc. Les hommes étaient disposés en sa faveur. Lorsque Amid el-mulc el-Kunduri vit que l'affaire tournait contre lui, il ordonna de faire la khotbah à Reï pour le sultan Alp-Arslan et ensuite pour son frère Soleïman. (Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 92 v. 93 r. Ibn-Khaldoun, ms. du suppl. arabe, n° 742, t. IV, fol. 241 r. et Ibn-Djouzi, *Mirat-ezzéman*, ms. arabe, n° 641, fol. 87 r. et v. 94 r. et v.) D'après le premier de ces auteurs (fol. 95 r.), dans l'année 458 (1066), Alp Arslan donna en fief la ville de Balkh à son frère Soleïman.

[2] D'après Ibn-Alathir (*ibid.* fol. 93 v.), ce combat eut lieu auprès de Reï; on ignora la cause de la mort de Cotoulmich, mais on dit

Cotoulmich tomba de cheval, sa tête heurta contre une pierre, et sa cervelle se répandit; il mourut de cette blessure. Le pouvoir fut affermi entre les mains d'Alp-Arslan. Le khalife Caïm-Biemr-Illah lui donna les surnoms de sultan Adhed-Eddaulah-Alp-Arslan-Borhan émir el-Mouminin.

Alp-Arslan fit mettre à mort le vizir Amid-el-Mulc-Abou-Nasr-Kunduri, et donna le vizirat à Nizam-el-Mulc-Abou-Ali-Haçan, fils d'Ishac. Au moment de sa mort, Amid-el-Mulc fit jurer au bourreau de répéter, après son exécution, ses dernières paroles au sultan et au vizir. Il devait dire au premier : « Quel service béni de Dieu est le vôtre! Par lui j'ai conquis les deux mondes. Ton oncle m'a donné le vizirat en ce monde, et tu me donnes dans l'autre le rang de martyr. » Quant au vizir, l'exécuteur promettait de lui dire : « O la mauvaise coutume que tu viens d'établir! Tu as appris aux sultans à tuer leurs ministres. Ce sera vraiment une merveille si vous n'éprouvez pas le même traitement que moi, toi et ta postérité. »

Haçan-*ibn*-Sabbah était *hadjib* (chambellan d'Alp-Arslan) et chiite, de la secte des sept imams سبعى. Une haine religieuse s'éleva entre lui et Nizam-el-Mulc, qui était sunnite. Un jour, le sultan demanda au vizir un relevé des revenus et des dépenses de l'empire. Nizam-el-Mulc dit qu'il serait achevé

qu'il mourut de frayeur : لا يدرى كيف كان موته قيل انه مات من الخوف. (Cf. Abou'lféda, t. III, p. 202; Ibn-Khaldoun, fol. 41 r. et v. Ibn-Djouzi, fol. 95 r. et v.)

au bout de deux ans. La longueur du temps demandé mécontenta le sultan. Haçan-Sabbah le comprit et dit : « Si le sultan l'ordonne, j'achèverai ce compte en quarante jours. » Cette parole plut au prince ; il chargea Haçan d'exécuter le travail en question. Haçan reprit : « Que le sultan commande donc que l'on mette à la disposition de son serviteur les registres et les scribes *du divan.* » Cet ordre fut donné. Quoique ce fût un échec complet pour Nizam-el-Mulc, il n'y vit point de remède, et obéit. Haçan-*ibn*-Sabbah acheva, en quarante jours, un registre bien rédigé. Nizam-el-Mulc redoutait à la fois le succès d'Haçan et sa propre destitution. Lorsque le livre de compte fut terminé, et le jour même où il devait être présenté au sultan, Nizam-el-Mulc envoya son porte-écritoire دواتی, avec un cachet d'or مهری زر, auprès du porte-écritoire d'Haçan. Cet homme, gagné par le présent de Nizam-el-Mulc, lui apporta le registre de son maître. A cette époque, on transcrivait les comptes en employant les mots *minha* et *min-zalica* (parmi cela)[1].

[1] Puisqu'il est ici parlé des livres de compte chez les Orientaux, je ne crois pas hors de propos de transcrire quelques mots d'un auteur inédit, dont le nom m'est inconnu, mais qui, de son aveu, résidait depuis vingt ans à Ispahan, lorsqu'il écrivait son ouvrage : « Les livres ou papiers de compte, quoyqu'ils ayent leurs gros couvercles de gros cartons et maroquin, ne sont reliés ni a la greque ni a la romaine ; ains ouverts des quatre costés, leurs feuillets marqués de leur chiffre, pour en retrouver l'ordre et les remettre en estat et fermer les attachants avec une corde de soye croisée l'une sur l'autre, à la façon d'une balle ou fardeau. » (*État de la Perse*, fragment sans nom d'auteur, ms. de la Bibl. nationale, n° 10534,

Il n'y avait pas de titre en tête des feuillets ou des lignes. Si les feuilles venaient à se déplacer, il fallait du temps pour en rétablir l'ordre. Nizam-el-Mulc examina le registre, dont les pages n'étaient retenues par aucun lien. Il usa de ruse, et jeta le livre en disant : « Je pensais que c'était un écrit que l'on pouvait montrer à quelqu'un; mais ce sont des sornettes. » Les feuilles furent dispersées par la chute du volume. Le porte-écritoire d'Haçan les réunit, et raccommoda celles qui étaient déchirées. Lorsque le moment de l'audience arriva, Haçan et Nizam-el-Mulc se rendirent auprès du sultan. Le premier voulut présenter son registre; il le trouva tout déchiré, et s'occupa aussitôt à en ranger les feuillets. Le sultan le pressait d'en donner connaissance; et Haçan balbutiait des réponses embarrassées. Alors Nizam-el-Mulc prit la parole et dit : « Un livre dont la rédaction aurait coûté aux savants deux années entières, un ignorant l'aurait-il achevé en quarante jours? cette aventure ne saurait avoir pour résultat que de vaines excuses. » Le sultan se mit en colère contre Haçan, et voulut lui infliger un châtiment; mais, comme il était son favori, il temporisa, Haçan

p. 7.) « Pour ce qui est des livres de comptes, qui sont composés de feuilles volantes, les feuilles en sont un peu plus longues, mais pas si larges que nos *in-quarto*, écrites des deux côtés et marquées par nombres. Elles sont rangées l'une sur l'autre et liées entre deux tablettes de bois couvertes de cuir, épaisses comme les couvertures de nos vieux livres, rebordant de demi-doigt, de manière que, quand cela est plié, le papier ne s'y gâte jamais. (*Voyages du chavalier Chardin*, édition de 1723, t. VI, p. 174, 175.)

s'enfuit de la cour, et fit profession d'hérésie. Par la suite, sa puissance atteignit ce point d'élévation que chacun sait.

Depuis ce temps-là, les copistes ont mis en usage les titres pour les feuillets et les lignes. Dans ce temps-ci, la coutume d'employer la formule *minha* et *min zalica* a été abrogée; on écrit en place les mots *nerdaban* (échelle) et *païeh* (degré).

Le sultan Alp-Arslan se mit en marche pour conquérir la Géorgie. Après le combat, le prince de cette contrée Bacrat-ben-Kerikour بقرط بن كريكور (Bagrat, fils de Georges[1]) fit la paix avec le sultan. Quelques émirs géorgiens tombèrent entre les mains d'Alp-Arslan. Plusieurs d'entre eux se firent musulmans. Un de ces derniers était Nichtéguin نيشتكين[2]; à la place de l'anneau, indice de servitude[3] حلقهء بندگى, il passa à son oreille un fer à cheval. Ses descendants portent encore un grand anneau à l'oreille. Alp-Arslan donna en fief à cet émir la ville de.....[4], qui est maintenant connue sous le nom de Nichtéguin[5].

[1] Voyez sur ce prince, qui régna depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1072, Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 218.

[2] J'ai suivi la leçon du ms. 9 Brueix, sans prétendre toutefois en garantir l'authenticité. Le ms. 25 porte بيش كين, et le ms. 15 Gentil, مسكانى, et (plus bas) بيشكن.

[3] On peut consulter sur cette expression ce que j'ai dit ailleurs. (*Histoire des sultans Ghourides*, p. 34, note.)

[4] Nos trois manuscrits donnent différemment l'orthographe de ce nom : l'un porte وارى, un autre وراوى, le troisième درادى.

[5] Au lieu de Nichtéguin, le ms. 15 Gentil porte بيشكن, et le ms. 25 suppl., بيش ، كين.

Le sultan partit ensuite pour faire la conquête de l'Arménie, fit la paix avec le roi de cette contrée[1], et lui demanda sa fille pour femme[2]. Après un cer-

[1] Par ce titre, Hamd-allah désigne sans doute le prince Pagratide Kakig, fils d'Apas, roi de Kars. (Voyez Saint-Martin, *op. sup. laud.* t. I, p. 375.)

[2] Grégoire-bar-Hebræus place ce mariage en l'année 459 de l'hégire (1066-7 de J. C.); mais au lieu d'une fille du roi d'Arménie, il parle de la fille de la sœur de Fakrath (Bagrat), roi des Géorgiens et des Abkhaz. Cette assertion, du reste, est assez d'accord avec les paroles suivantes d'Ibn-Djouzi (fol. 111 v.) : وكان السلطان قد تزوج اخت بقراط ملك الابخاز ; et avec ces mots d'Ibn-Alathir (*sub anno* 492) : عز الملك منصوربن نظام الملك وامه ابنة ملك الابخاز. — Du reste, pour tout ce qui regarde les expéditions d'Alp-Arslan en Géorgie et en Arménie, il faut consulter une savante note de M. Saint-Martin, t. II, p. 224-229. (Voyez aussi le même ouvrage, t. I, p. 374, 375.) Au lieu de *Soumari*, سمارى, qu'a lu M. Saint-Martin, d'après notre ancien ms. d'Ibn-Alathir, la copie plus correcte et plus complète du même ouvrage que vient d'acquérir la Bibliothèque nationale, porte distinctement *Sourmari*, سُرمارى, leçon qui est donnée par Abou'lféda (cité par M. Saint-Martin, *dict. loc.*), et qui se retrouve dans un autre passage d'Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 286 v. (Cf. Saint-Martin, *ibid.* t. I, p. 132, et Sir W. Ouseley, *Travels*, t. III, p. 437.) Je profiterai de cette occasion pour indiquer et rectifier quelques erreurs qui ont échappé à M. Saint-Martin. Ce savant dit (p. 227) que la place désignée par Ibn-Alathir sous le nom de *Mariam Néchin*, était une superbe ville, environnée par une muraille faite avec de grandes pierres, et garnie de croix attachées avec du plomb et du fer. Le texte arabe de ce passage est ainsi conçu : وهى مدينة حصينة سورها من الاحجار الكبار الصلبة المشدودة الخ. Il faut donc traduire : « C'était une place fortifiée, et munie d'une muraille de pierres grandes et dures, attachées, etc. » On voit que le savant auteur des Mémoires sur l'Arménie a confondu ici et plus loin, p. 228, l. 2, حصينة, *fortifiée*, avec حسنة, *belle*, et الصِلَبة, pluriel de صُلب, *dur*, avec صُلُب, pluriel de صليب, *croix*. M. Saint-Martin

tain temps, il la répudia et ordonna à Nizam el-mulc de l'épouser. Nizam el-mulc eut plusieurs enfants de cette femme, entre autres, Khodjah-Ahmed.

L'empereur grec Romain forma le projet de conquérir l'Iran. La plus grande partie de son armée fut détruite par l'excès de la chaleur. L'empereur s'en retourna, équipa de nouvelles troupes et marcha contre le sultan. Alp-Arslan alla à sa rencontre avec douze mille hommes. Les deux armées furent en présence à Mélazdjerd ملازجرد, et le combat s'engagea. L'empereur fut fait prisonnier par un esclave grec nommé......[1]

ajoute : «Les musulmans montèrent sur les barques qu'ils avaient amenées et donnèrent l'assaut à la ville, etc.» Le texte dit seulement : فوصل المسلمون الى سورها ونصبوا عليه السلالم وصعدوا الى اعلاه لان المعاول كلت عن نقبه لقوة حجره, «Les musulmans arrivèrent près de sa muraille; ils y dressèrent des échelles et montèrent sur le faîte du mur, parce que les pioches étaient émoussées et ne pouvaient plus faire de trous, à cause de la dureté des pierres.» — M. Saint-Martin continue ainsi : «Les habitants furent tous passés au fil de l'épée ou emmenés en captivité, et les édifices furent tous renversés et livrés aux flammes.» Ibn-Alathir se contente de dire : «Ils (Melik-chah et Nizam el-mulc) brûlèrent les églises, البيع, les ruinèrent, et tuèrent un grand nombre d'habitants. Beaucoup d'autres embrassèrent l'islamisme et échappèrent au massacre, واسلم كثير فنجوا من القتل.» Au lieu de لان, le ms. de C. P. t. V, fol. 94 r. porte اعال لال. (Cf. sur cette expédition Ibn-Djouzi, fol. 98 v.)

[1] Ce nom est écrit de trois manières différentes par nos trois copies. Le manuscrit 9 Brueix porte الفقشن, le ms. 15 Gentil, الغفقنت; enfin, le ms. 25 nous offre la leçon العشقت. (Voyez la note 2 de la page 451 ci-dessous.) Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, f. 96 v.) dit que Romain fut fait prisonnier par un des esclaves de Gueuher Aiin. Cet historien ajoute : «Son maître l'avait précédemment offert

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que, au moment de la revue, l'inspecteur عارض de l'armée musulmane ne voulut point enregistrer le nom de cet esclave, à cause de l'exiguïté de sa taille; mais le sultan lui dit : « Écris le nom de cet homme[1]; il est possible qu'il fasse prisonnier l'empereur lui-même. » *Comme on le voit*, cette *espèce de* prédiction se réalisa. L'empereur s'engagea à payer un tribut, et le sultan lui accorda la vie. Puis il retourna dans sa capitale, et envoya dans le Fars son frère Caverd, fils de Djéghir-Beg. Caverd fit la guerre à Fadhlouïeh-le Chebancareh[2], et conquit la province de Fars.

à Nizam el-mulc, qui l'avait refusé par mépris pour lui. Gueuher Aiin en fit l'éloge. Nizam el-mulc lui dit : « Il est possible qu'il nous amène le roi des Grecs prisonnier. » (Cf. Ibn-Djouzi, fol. 129 r. فقال مستهزيا به لعله يجينا بملك الروم اسيرا.)

[1] D'après Bénakéti (ms. 526 de la bibliothèque de l'Université de Leyde), ce fut le gouverneur de Bagdad, Saad-Eddaulah (Gueuher-Aiin), qui fit cette observation à l'inspecteur. Ces deux assertions ne sont point inconciliables : nous voyons ci-dessous (p. 442), que Saad-Eddaulah-Ariz fut blessé en voulant défendre Alp-Arslan. Or, Ibn-Alathir dit la même chose de Saad-Eddaulah-Gueuher-Aiin (f. 97 r. et 120 r.) Il paraîtrait, d'après cela, que Gueuher-Aiin réunissait les fonctions d'inspecteur aux revues et celles de gouverneur de Bagdad.

[2] D'après Mirkhond (*Geschichte der Sultane. . . Bujeh*, p. 56), le vrai nom de cet homme était Fadhl ben Haçan. Il était général du Bouveïhide Abou-Mançour Foulad Sutoun. Il se révolta contre son maître, le fit prisonnier, et le retint enfermé dans une forteresse jusqu'à sa mort. Dans l'année 448 (1056), il s'empara de la province de Fars. (Cf. Ibn el-Djouzi, fol. 81 r.) « Lorsque Mélic Cader (lisez Caverd), le Seldjoukide, ajoute Mirkhond, se dirigea du Kerman vers le Fars, Fadhlouieh, ayant pris la fuite, alla trouver en toute hâte Alp-Arslan. (Conf. sur la guerre de Caverd et de Fadhlouieh, Ibn-Djouzi, fol. 89 v. 99 r. 100 r. et v.) Il s'en retourna, après avoir reçu du divan de ce prince le gouvernement du Fars, moyennant un

Après un certain temps, il se révolta contre son frère. Alp-Arslan se mit en marche pour lui faire la guerre. Caverd alla à sa rencontre, afin de lui de-

tribut. Mais lorsqu'il vit son autorité reconnue dans cette contrée, il se révolta ouvertement. Par l'ordre du sultan, le khodjah Nizam el-mulc conduisit une armée contre Fadhlouieh, le fit prisonnier après un combat, et l'envoya au château d'Istakhar, où il resta en captivité, jusqu'à ce qu'il mourût. » (Cf. les passages du *Tarikhi Vassaf* et de Khondémir traduits par M. Quatremère, *Histoire des Mongols de la Perse*, p. 445, 446.) Le savant que nous venons de citer n'a pas connu un endroit d'Ibn-Alathir relatif aux mêmes événements, non plus que les passages d'Ibn-Djouzi indiqués ci-dessus, à l'exception du premier de tous. C'est ce qui nous engage à donner ici la traduction du récit d'Ibn-Alathir : « Dans l'année 464, le sultan-Alp-Arslan envoya son vizir Nizam el-mulc, avec une armée, dans la province de Fars. Il y avait dans cette contrée une forteresse des plus inexpugnables, dont le maître Fadhloun فضلون ne rendait pas au sultan une obéissance sincère. Nizam el-mulc l'assiégea et l'invita à se soumettre au sultan; mais il refusa. Le vizir le combattit; mais sans succès, à cause de l'élévation de la forteresse. Cependant les assiégeants séjournaient auprès de cette place depuis peu de temps, lorsque les habitants firent proclamer par un héraut qu'ils demandaient l'aman, afin de livrer la forteresse au vizir : فلم يطل مقامهم عليه حتى نادى اهل القلعة بطلب الامان ليسلموا الحصن اليه. Tout le monde fut étonné de cela. Le motif de la reddition du château fut que l'eau de tous les puits qui s'y trouvaient se perdit dans la terre dans la même nuit : جميع الآبار التى بالقلعة غارت مياهها فى ليلة واحدة. La soif contraignit les habitants à se rendre. Nizam el-mulc leur accorda l'aman et reçut la forteresse. Fadhloun se réfugia sur le faîte de cette place, قلة القلعة وهى اعلى موضع فيها, où se trouvait un édifice élevé. Il s'y retrancha. Nizam el-mulc fit marcher une troupe de soldats vers le lieu où étaient les parents de Fadhloun, afin qu'ils les lui amenassent et pillassent ce qui leur appartenait. Fadhloun apprit cette nouvelle; il abandonna son refuge, à la dérobée, avec les soldats qui l'avaient accompagné, et se mit en marche, afin de défendre sa famille. L'avant-garde de Nizam el-mulc se porta à sa ren-

mander grâce de la vie, et le sultan la lui accorda.

Lorsque tout l'Iran fut soumis à Alp-Arslan, ce prince voulut conquérir le Mavérannahr, et partit pour faire la guerre au khan de cette contrée. Il

contre. Il fut effrayé de son approche, et ceux qui étaient avec lui se dispersèrent. Il se cacha parmi des plantes. Un des soldats le rencontra, le fit prisonnier et le conduisit à Nizam el-mulc. Celui-ci le mena au sultan, qui lui donna l'aman et le relâcha. » (Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 97 r. ou ms. du suppl. arabe n° 740, t. IV, fol. 82 r. et v.; cf. Ibn-Khaldoun, fol. 242 v.) Je crois devoir joindre ici un extrait du récit d'Ibn al-Djouzi, qui présente des détails plus étendus et offre deux circonstances différentes : « Dans le mois de chaban (de l'année 461), on reçut la nouvelle que Nizam el-mulc avait fait prisonnier Fadhlouïeh, fils d'Alouïeh علويه, le Chebancareh الشوانكارى. Voici à quel sujet : Fadhlouïeh s'était précédemment révolté contre le sultan, avait fait la paix avec Carout Beg (*sic*) et s'était ligué avec lui contre Alp-Arslan. Il se fortifia dans ses châteaux, qui étaient des places fortes, et se renferma dans une forteresse appelée Kharchénah خرشنه. Alp-Arslan était parti d'Ispahan, au commencement de moharrem, se dirigeant contre Fadhlouïeh... Il arriva à Chiraz et y plaça deux préposés. Hasnouïeh, frère de Fadhlouïeh, vint le trouver et lui demanda l'aman. Il prétendit qu'il s'était séparé de son frère, lorsque celui-ci s'était révolté contre le sultan. Il s'engagea à conquérir les châteaux et à faire connaître les richesses de Fadhlouïeh. Le sultan accueillit ses protestations, et lui promit de le bien traiter. Puis il marcha de Chiraz vers le Kerman, tandis que Nizam el-mulc prenait successivement les châteaux de Fadhlouïeh, les uns par la sagesse de ses mesures, les autres de vive force. Il campa enfin auprès de Kharchénah et dressa une tente en face de cette forteresse. Le sultan apprit que le frère de Fadhlouïeh était placé auprès de lui comme un espion. Il le fit venir, dans un accès d'ivresse et lui dit : « Où est ce que tu nous as promis ?... » Ce prince répondit : « J'ai désiré conquérir les châteaux et enlever les richesses de mon frère ; mais un autre que moi a été chargé de ce soin. » Le sultan lui dit : « Tu en as menti, tu es l'espion de ton frère auprès de moi. » Puis il dit à l'émir Abou Ali, fils d'Abou Calendjar, fils de Bouveïh : « Prends-le et tue-le; car lui et son frère ont tué Abou-Mançour. » Abou-Ali répondit : « Le fils de

traversa le Djeïhoun et prit le château de Berzem برزم, situé sur le bord de ce fleuve[1]. On amena devant lui Ioucef, gouverneur de la forteresse, qui

mon frère est ici; il est plus digne que moi d'exercer le droit du talion.» Il livra Hasnouïeh à son neveu. Celui-ci l'égorgea avec un couteau que lui donna le sultan. (*Mirat ezzeman*, fol. 117 r. et v. Cf. *ibid.* 118 r.) D'après le même auteur (fol. 122 r.), dans l'année 462, les serviteurs du sultan tuèrent Fadhlouïeh, au moment où il était sur le point d'être tiré de prison par ses affidés. — On peut comparer, sur la prise du château de Fadhlouïeh, plusieurs passages d'auteurs persans, rapportés par Sir William Ouseley, *Travels in various countries of the East*, t. II, p, 404-407. Un de ces écrivains, Ahmed al-Ghaffari, dans son *Djihan-Ara*, appelle la place en question «le château de Horsèh, à cinq parasanges de Djehrom, قلعهٔ حرسه پنج فرسنگی جهرم». Le château de Khourcheh, à cinq parasanges de Djehrom, est mentionné dans le *Nozhet el-Coloub*, chap. XII, section des châteaux. *Khourcheh* خورشه est le nom que le même auteur donne au château de *Djehrom* جهرم (Ouseley, tome II, page 109, note). Nous avons vu plus haut que Fadhlouïeh appartenait à la nation des Chébancareh. M. Quatremère (*Histoire des Mongols*, p. 440-450) a donné des détails circonstanciés sur ce peuple. (Voyez aussi S. de Sacy, *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, p. 274-275, note, et Sir William Ouseley, *ibid.* p. 84, 471-473.) M. Quatremère finit son mémoire par ces mots : «Aujourd'hui il paraît que le nom de ce peuple est complétement oublié, et M. Pottinger, non plus que M. Kinneir, n'en fait pas la moindre mention.» On voit qu'il en est autrement de Sir W. Ouseley. Je pense que c'est du pays des Chébancareh qu'il est question dans Marco-Polo, sous le nom de *Soucara*, ou, d'après des manuscrits, *Somchara* et *Soncara*. (Édition de la Société de Géographie, p. 29.) Marsden suppose que ce nom désigne le Korkan ou Gourkan. Mais cette conjecture me paraît inacceptable. (Voy. *Travels of Marco-Polo*, p. 78, n. 161.)

[1] Cet endroit est sans doute le même qu'Édrici nomme *Bourouzem*, بوروزم, et qu'il place à une journée de Djordjaniah. (*Géographie*, t. II, p. 192.) Au lieu de *Berzem*, Ibn al-Djouzi (fol. 144 r.) écrit *Biroun*, بيرون.

avait été fait prisonnier. Le sultan lui adressa diverses questions, auxquelles Ioucef répondit avec une insolente rudesse. Alp-Arslan ordonna de lui faire souffrir le dernier supplice. Ioucef tira un couteau et se dirigea vers le sultan. Les *djandars* (gardes du corps[1]) voulurent l'arrêter. Comme le sultan avait une grande confiance dans son habileté à lancer les flèches, il empêcha les *djandars* d'exécuter leur dessein, et décocha trois flèches contre Ioucef[2]. Toutes trois manquèrent le but. Ioucef parvint *enfin* auprès du sultan et le blessa. Saad-Eddaulah-Âriz (l'inspecteur aux revues) se jeta sur Alp-Arslan, *pour le couvrir de son corps;* Ioucef le blessa également. Tous ceux qui étaient présents se dispersèrent, *saisis d'épouvante*. Ioucef se retirait, tenant dans sa main le couteau *dont il avait frappé le sultan;* mais Djami le *ferrach* (valet de chambre) le frappa à la tête d'un coup de marteau : il tomba et mourut de cette blessure. Cet événement arriva dans le mois de rebi (1er) 465 (novembre-décembre 1072). Depuis lors, il a passé en coutume de n'amener les coupables devant le prince, qu'après leur avoir lié les mains.

Le sultan Alp-Arslan régna deux ans et demi dans le Khoraçan, en remplacement de son père, et exerça pendant dix ans l'autorité souveraine dans l'Iran, comme successeur de son oncle. On rapporte

[1] Il faut consulter sur ce mot une note de M. Quatremère, *Histoire des Sultans Mamlouks*, t. I, p. 14, 15.

[2] Mirkhond ne parle que d'une seule flèche. (*Hist. Seldschukidarum*, p. 99.)

qu'il dit, *au moment de sa mort :* « Pendant toute ma vie, je n'ai point placé ma confiance en moi, si ce n'est aujourd'hui, que je me suis laissé aller deux fois à m'enorgueillir : la première fois, lorsque, du sommet d'une hauteur, j'ai regardé mon armée, je l'ai trouvée nombreuse et magnifique, et je me suis dit à moi-même : « Désormais, personne ne pourra me résister ; » la seconde, quand, par orgueil, je n'ai point permis que mes *djandars* fissent périr Ioucef ; j'ai lancé une flèche contre lui et je l'ai manqué ; mais lui m'a tué. Je subis la peine de ma présomption, et je péris de la main d'une personne moins puissante que moi. Il est nécessaire que les princes se tiennent bien en garde contre l'orgueil, et qu'ils sachent que la force et la puissance appartiennent à Dieu seul. »

MÉLIC-CHAH, FILS D'ALP-ARSLAN.

Après la mort de son père, il monta sur le trône, grâce aux soins du vizir Nizam-el-Mulc ; et, à dire vrai, son règne fut le printemps de la dynastie des Seldjoukides, et l'époque de leur plus grande puissance. Son oncle paternel Caverd, fils de Djéghir-Beg, marcha contre lui. Le combat s'engagea dans les environs de Caradj كرج [1]. Les troupes de Caverd furent mises en déroute, et lui-même fut fait prisonnier. L'armée du sultan, enorgueillie d'avoir défait un si puissant adversaire, montra

[1] C'est ainsi que je crois devoir lire au lieu de كرخ, que portent nos trois manuscrits et le texte imprimé de Mirkhond.

de l'insolence envers Mélic-Chah, et demanda une augmentation de solde نان پارهٔ. Un jour, les officiers dirent à Nizam-el-Mulc : « Si notre solde n'est point augmentée, nous ferons des vœux pour le bonheur de Caverd[1]. » Nizam-el-Mulc répondit : « N'agissez point avec dureté[2], afin que j'expose votre demande au sultan; il est possible qu'il cherche à vous satisfaire. »

Nizam-el-Mulc exposa l'affaire au sultan, et, la même nuit, Caverd fut empoisonné[3]. Le lendemain matin, lorsque les émirs se présentèrent devant le vizir pour renouveler leurs importunités, Nizam-el-Mulc leur dit : « La nuit dernière, il ne m'a pas paru convenable d'entretenir le sultan; car il était accablé de tristesse, à cause de la mort de son oncle. Dans sa prison, Caverd, poussé peut-être par le chagrin, a sucé du poison renfermé dans le chaton d'une bague, et il en est mort. » Les émirs de l'armée, retenus par la crainte que leur inspira cette nouvelle, n'osèrent rien dire et rentrèrent dans l'obéissance.

Tacach تكش, frère du sultan, se révolta contre lui dans l'année 467 (1074), et assiégea Nichabour

[1] Littéralement : « Que Caverd soit heureux » (*sic*) سعادت قادرد باد.

[2] Au lieu de تندى « dureté, » je préfèrerais lire تيزى « précipitation. »

[3] D'après Ibn-Alathir, Mélic-Chah fit étrangler Cavert قاورت par Saad-Eddaulah Gueuher Aïn (fol. 98 r.). (Cf. Abou'lféda, t. III, pag. 226; Ibn-Khaldoun, fol. 243, r. Ibn-el-Djouzi, fol. 143 r. et v.)

ونشابور حصار داد[1]. Mélic-Chah marcha contre lui et le priva de la vue[2].

[1] Mirkhond dit, au contraire, qu'il se fortifia dans Nichabour, در نشابور متحصن شد (p. 103). La même leçon se rencontre dans le *Djami moufidi*, جامع مفیدی, ou Chronique de Mohammed Moufid Moustaufi (ms. 45 Gentil, fol. 32 r.).

[2] On verra plus loin, sous la date des années 487 et 488, quelle fut la fin de ce Tacach. La ressemblance de nom a été cause que Deguignes a confondu Tacach avec son frère Toutouch. Cette erreur a été signalée par feu M. Audiffret (*Biographie universelle*, t. XLVI, pag. 418). Seulement, je dois faire observer que cet estimable savant est en désaccord avec Mirkhond et Hamd-Allah, lorsqu'il place la révolte de Tacach dans l'année 476 (1083 et non 1089, comme on lit dans la *Biographie universelle*, sans doute par une erreur typographique); qu'il fait assiéger ce prince dans Termed et rapporte que Mélic-Chah lui pardonna.

Ibn-Alathir a mis la révolte de Tacach dans l'année 473. Voici le récit de cet historien : «Dans le mois de chaban 473, le sultan Mélik-Chah se rendit à Reï. Il passa son armée en revue et réforma (أسقط) sept mille soldats, dont il n'était pas satisfait. Ces hommes allèrent trouver le frère du sultan, Tacach, qui se trouvait à Bouchindj. La puissance de ce prince fut fortifiée par leur arrivée. Il se mit en rébellion ouverte contre son frère Mélik-Chah, s'empara de Merv-erroud, de Merv-echchahidjan, de Termedz et d'autres villes, et marcha vers Niçabour, parce qu'il espérait faire la conquête du Khoraçan. ..... A cette nouvelle, le sultan se dirigea en toute hâte vers le Khoraçan et arriva à Niçabour, avant que Tacach se fût emparé de cette ville. Lorsque Tacach apprit la venue de son frère, il s'éloigna de Niçabour et se fortifia dans Termedz. Le sultan marcha contre lui et l'assiégea dans cette place. Tacach avait fait prisonniers plusieurs des serviteurs du sultan; il les relâcha. La paix fut conclue entre les deux frères; Tacach alla trouver le sultan et renonça à la possession de Termedz.» (T. V, fol. 101 v. Ibn-Djouzi, fol. 171 v. et 172 r.)

Ibn-Alathir raconte ce qui suit, sous la date de l'année 476 : «Lorsque cette année fut arrivée et que Tacach vit que le sultan était éloigné, il renouvela sa révolte. Ses compagnons préféraient le désordre, et lui conseillèrent de renoncer à l'obéissance de son

Dans la même année[1], Mélic-Chah envoya Soleïman, fils de Cotoulmich, afin qu'il enlevât Antioche aux Grecs فرنكان. Dans l'année 471 (1078-9), Mélic-Chah, ayant assiégé Samarcand, prit Soleïman-Khan et s'empara de la ville[2]. Dans ce voyage, Nizam-el-Mulc assigna le salaire des patrons de barque du Djeïhoun, sur le tribut d'Antioche. On connaît la parole qu'il prononça à ce sujet, savoir : qu'il avait agi ainsi, afin que, longtemps après, on

frère. Il y consentit, se mit en marche avec eux et s'empara de Merv-erroud et d'autres localités, jusqu'à un château voisin, de Sarakhs, qui appartenait à Maçoud, fils de l'émir باجر (ailleurs, f. 116 v., Ibn-Alathir écrit تاجر Tadjir, et Ibn Khaldoun, fol. 248 r. باجر et باخر); cet individu avait précédemment fortifié cette place. Il y fut assiégé par Tacach et les siens, et fut sur le point d'être forcé. » Ibn-Alathir raconte ensuite que les assiégeants, effrayés par une ruse d'Abou'lfotouh-et-Thouci, ami de Nizam-el-Mulc, et du gouverneur du Khoraçan, Abou-Ali, décampèrent subitement, abandonnant leurs tentes et leurs bêtes de somme et laissant leurs marmites sur le feu. Maçoud sortit du château et s'empara de ce qui se trouvait dans le camp. Le sultan arriva dans le Khoraçan, au bout de trois mois, marcha contre Tacach et le fit prisonnier, après lui avoir juré qu'il ne lui ferait aucun mal. Une des personnes qui accompagnaient Mélik-Chah l'autorisa, par un *fetva*, à remettre l'affaire à la décision de son fils Ahmed ; celui-ci ordonna d'aveugler Tacach et le mit ensuite en prison. » Fol. 103 v. et cf. Ibn-al-Djouzi, fol. 185 r. et v. 186 r. et v. 189 r. Elmakin a placé en 477 la révolte de Tacach, qu'il appelle Nis, نيس (sans doute pour Toutouch, تتش). (*Hist. Saracenica*, pag. 285.) C'est aussi en 477 qu'Ibn-Khaldoun met la seconde révolte de Tacach. Fol. 243 v. 244 r.

[1] Ibn-Alathir (t. V, fol. 103 v.) place cet événement dans l'année 477.

[2] Le même historien rapporte ce fait à l'année 482 et donne au prince de Samarcand le nom d'Ahmed-Khan, fils de Khidr-Khan. Fol. 107 r. cf. Ibn-Khaldoun, fol 245 v.

parlât encore de l'étendue de l'empire[1]. Ce fut aussi pendant cette expédition, que Mélic-Chah demanda en mariage Turcan-Khatoun, fille de Thogmadj-Khan, fils de Boghra-Khan, fils de Nasr, fils d'Ilek-Khan, fils de Boghra-Khan l'Ancien. Le 25 de redjeb 479 (1086), un fils naquit, dans Sindjar, au sultan Mélic-Chah; ce prince le nomma Sindjar. Dans l'année 481, le sultan forma le projet de visiter en pèlerin le temple de la Mekke. A Bagdad, un de ses esclaves tua le fils de Djami le *ferrach*, et s'enfuit dans le harem du khalife[2]. Ce dernier entreprit de le protéger. Djami se rendit près du sultan, et lui dit : « Fais au meurtrier de mon fils ce que j'ai fait à l'assassin de ton père. » Mélic-Chah envoya le *hadjib* Comadj, fit prendre cet esclave et le livra à Djami, qui le massacra.

Le sultan partit ensuite pour le pèlerinage[3], et fit beaucoup de bonnes œuvres dans ce voyage; il abolit l'impôt levé sur les pèlerins, et *pour le remplacer*, il assigna à l'émir de la Mekke une somme à prélever sur les revenus de l'Irac-Arab[4]. Auparavant, c'était la coutume de prendre de chaque pè-

[1] Cf. Mirkhond, p. 103.

[2] D'après Mirkhond (p. 100), cet esclave appartenait au khalife, et non à Mélic Chah.

[3] Il faut consulter, sur les souverains musulmans qui ont fait le pèlerinage, l'excellent ouvrage de M. Reinaud, *Monuments arabes*, etc. t. II, p. 222, 223.

[4] Notre auteur se contente de dire : واز محصول عراق عرب تعيين (ms. 9 B : معين) كرد. J'ai complété sa phrase, à l'aide de ce texte de Mirkhond : و امير حرمين را اقطاع گرامند داد « Il donna un fief considérable à l'émir des deux villes saintes. » P. 104.

lerin, et cela en plusieurs endroits différents, la somme de sept miscals d'or. Dans le désert, sur la route de la Mekke, Mélic-Chah fit construire des édifices, des puits et des ribaths[1]. Quelques-unes de ces constructions sont encore debout.

Mélic-Chah se mit en voyage, à deux reprises différentes, pour visiter les diverses provinces de son empire, et les examina depuis Antioche en Syrie, et Laodicée en Asie Mineure, jusqu'au Mavérannahr et aux environs du Khitaï et de Khoten, et depuis la mer Caspienne jusqu'aux frontières du Yémen et de Thaïef. La seconde fois, l'empereur grec se mit en hostilité avec le sultan. Ce prince marcha contre lui. Un jour, il quitta l'armée, avec quelques pages, pour prendre le plaisir de la chasse. Tout à coup, il tomba entre les mains des Grecs; il dit *alors* aux pages : « Ne montrez aucun respect pour moi, et comptez-moi pour un des vôtres; car si les Grecs me reconnaissent, ils ne me laisseront pas en vie. » Lorsque Nizam-el-Mulc fut informé de cet événement, il conduisit, pendant la nuit, quelques pages à la tente du sultan, et fit répandre le bruit que ce prince était revenu. Dès l'aurore, il se rendit auprès de l'empereur, comme un ambassadeur. Le monarque grec lui demanda la paix; Nizam-el-Mulc la

[1] Ce mot désigne ici des caravansérails. (Voyez M. Quatremère, *Notice sur le Matla Assaadeïn*, p. 19, note 2. Cf. les *Notices des manuscrits*, t. XIII, p. 241 et Burnes, *Voyage à Bokhara*, traduction française, t. II, p. 241. D'après cet illustre et à jamais regrettable voyageur (*opus sup. laud.* p. 320), le même mot signifie un groupe de maisons des Turcomans sédentaires.

lui accorda. L'empereur lui dit alors : « Un détachement de notre armée a fait prisonniers quelques-uns de vos soldats[1]; quels sont-ils? » Nizam-el-Mulc répondit : « Sans doute ce sont quelques esclaves de la plus basse extraction بی سروبن ; car nous n'avions là-bas aucune connaissance de cette nouvelle. » Le César lui remit ses captifs. Nizam-el-Mulc les compta en présence de l'empereur[2], puis il partit. Lorsqu'il fut éloigné du camp des Grecs, il descendit de cheval, baisa l'étrier du sultan, et lui fit des excuses, en disant : « Si je n'avais point agi de la sorte, vous n'auriez point obtenu votre délivrance. » Le sultan lui fit des caresses, et reconnut l'obligation qu'il lui avait[3]. Lorsqu'il eut rejoint son armée, il combattit l'empereur et le fit prisonnier. Le prince vaincu reconnut le sultan et lui dit : « Si tu es roi, donne-moi la vie; si tu es marchand, vends-la-moi au prix d'une rançon; mais si tu es un boucher, tue-moi. » Mélic-Chah répondit : « Je suis un roi, et non un marchand ni un boucher. » *Là-dessus*, il lui donna la vie, et le renvoya dans son royaume, en disant : « Si j'avais conclu la paix avec toi, tu aurais été

[1] Le ms. 15 Gentil, porte : جمعی از لشکرشما کسان ما چندکس راگرفته اند ; les deux autres nous offrent cette leçon : جمعی از لشکر شما کسان ماگرفته اند. Je lis ainsi : جمعی از لشکر ما چندکس را از لشکر شما الخ.

[2] D'après Mirkhond (p. 105), il leur dit des paroles désagréables.

[3] Mirkhond a rapporté deux fois cette même anecdote. La première fois, il l'attribue à Alp-Arslan. Il est à peine besoin de faire observer combien peu ce récit paraît digne de foi.

abusé par l'orgueil de ta puissance et celui de m'avoir fait prisonnier. J'ai combattu, afin que ta faiblesse, ainsi que ma puissance et ma grandeur d'âme, fussent bien connues; enfin, je t'ai donné la vie, pour que tu susses que je suis à la fois puissant et bon. » Au bout d'un certain temps, le César mourut; après lui, la souveraineté du pays de Roum fut donnée, par le sultan, à Daoud, fils de Soleïman, fils de Cotoulmich. La royauté de cette contrée resta dans la famille de Soleïman jusqu'au temps de Ghazan-Khan.

Mélic-Chah confia l'autorité sur le Kerman à son cousin germain Sultan-Chah, fils de Caverd. Ce pouvoir demeura plus de cent ans dans la race de Sultan-Chah. Mélic-Chah accorda aussi la souveraineté de la Syrie à son frère Toutouch. Ce prince remporta des succès sur les Arabes, les Grecs et les Francs, et assiégea la ville de Sour. Il était sur le point de la prendre, *lorsque* le gouverneur de la place gagna un des échansons de Toutouch, qui donna du poison à son maître. Celui-ci avait à son service un habile médecin, qui comprit le danger; il fendit le ventre à un âne, en tira les intestins, et enveloppa Toutouch dans la peau de l'animal. En un mot, il traita ce prince d'une manière convenable et le guérit.

Mélic-Chah envoya ses serviteurs gouverner les provinces de son empire; il donna la vice-royauté du Kharezm à Nouchtéguin-Gartcheh, qui fut la souche des Kharezm-Chah; il accorda le gouverne-

ment d'Alep à Cacim-Eddaulah-Acsoncor, duquel descendirent les atabegs du Fars, du Diarbecr et de la Syrie; il envoya à Mouçoul Djeghermich, après lequel le royaume de Mouçoul parvint aux enfants d'Acsoncor; il expédia Imad-Eddaulah-Touran[1] à. . . . . et à Cazouin. Après lui, son fils. . . ; . . . .[2] exerça l'autorité[3].

[1] Au lieu de Touran, توران, le ms. 9 Brueix porte توزاب et le ms. 25 supp. اوران.

[2] Ce nom est écrit différemment dans nos trois copies; le ms. 9 Brueix offre القفشت; le ms. 15 Gentil, الفقبت et le ms. 25 supp., الفقشت. Je pencherais à lire Alfacachat الفقشت; car cette orthographe se retrouve dans deux passages subséquents du *Tarikhi Guzideh*, passages que je crois devoir transcrire ici : سلطان ملك شاه بوقت مطالعهٔ ولايات بقزوين آمد چون ايشان را از دست ديلمان متزعج ديد غلام زادهٔ خود عماد الدوله توران (ms. 25 : بهران) بن الفقشت را (ms. 25 : القشق) حاكم آنجا كرد و فرمود كه خانه و تعلقات آنجا دارد تا اهتمامش بحال ايشان بيشتر باشد « Le sultan Mélik Chah vint à Cazouin, à l'époque où il inspectait les diverses provinces de son empire. Comme il vit que les habitants étaient troublés par les attaques des Deïlémites, il nomma gouverneur de Cazouin le fils d'un de ses esclaves, Imad Eddaulah Touran ben Alfacachat et lui ordonna d'acheter dans cette ville des maisons et des propriétés, afin qu'il fût obligé, par là, de prendre un plus vif intérêt à ce qui touchait les Cazouiniens. » (Ms. 9 Brueix, fol. 299 r.)

بعد از آن عماد الدّوله توران (9 Brueix: توزان) بن الفقشت متصدى آن شغل بود و غلام زادهٔ سلطان ملكشاه بود و پس ازو پسرش و ايشان پنجاه و يكسال حاكم بودند چون بيشتر اوقات بملازمت سلاطين مشغول بودند مملوكشان زاهد خمارتاش كفيل مهمات قزوين بود اورا در قزوين و در مكه هم از جهت

Mélic-Chah envoya Baghi-Sian à Antioche, Co-

قزوينيان آثار خير بسيارست وفات زاهد درسنه ثلثين وخمسمايه چون زاهد خمارتاش تايب شد وترك اشغال ديوانى كرد عيسى نصرانى پيشكار ايشان بود چون الفقشت بن توران درگذشت ايمهٔ قزوين بدار الخلافت رفتند والتماس والى كردند مقتفى خليفه غلام خود برنقش بازدار را بحكومت قزوين فرستاد در سنه خمس وثلثين وخمسمايه او وفرزندانش صد وشانزده سال حاكم بودند املاك واسباب فراوان برايشان جمع شد وآخرين ايشان ملك ناصر الدّين بن مظفر الدّين الپ ارغون بن برنقش بازدار بود «Après cela, Imad-Eddaulah Touran, fils d'Alfacachat, fut chargé du gouvernement de Cazouin. C'était le fils d'un esclave du sultan Mélic-Chah (peut-être de cet esclave grec dont il a été question ci-dessus (p. 437, note), et qui fit prisonnier l'empereur Romain Diogène). Il fut remplacé par son fils. Ils occupèrent ce poste pendant cinquante et un ans. Comme ils étaient retenus, la plupart du temps, par leur service auprès des sultans (Seldjoukides), leur esclave, Zahid Khoumar Tach administrait les affaires à Cazouin. Il reste encore des monuments utiles élevés par lui, soit dans Cazouin, soit dans la Mekke, les uns et les autres à l'usage des Cazouiniens. La mort de Zahid eut lieu dans l'année 530. Quand il prit le parti de faire pénitence *de ses péchés*, et qu'il abandonna les affaires, Iça Nasrani le remplaça. Lorsque Alfacachat, fils de Touran, fut mort, les imams de Cazouin se rendirent à Bagdad et demandèrent un gouverneur. Le khalife Moctafi envoya à Cazouin, en cette qualité, son esclave Barnacach Bazdar (le fauconnier), dans l'année 535 (1140-1) (d'après Ibn Alathir, fol. 166 r. Barnacach Bazdar était un des principaux émirs du sultan Maçoud). Ce personnage et ses descendants gouvernèrent Cazouin durant cent seize ans. Ils amassèrent des richesses considérables. Le dernier d'entre eux fut Mélic Nacir-eddin, fils de Mozaffer-eddin Alp Arghoun, fils de Barnacach Bazdar.» (*Ibid.* fol. 300 v. 301 r.)

[3] Le ms. 15 Gentil ajoute ici پس ازيشان هفتاد. Le ms. 25 supp. reproduit les mêmes mots, mais en substituant ميقاد à هفتاد.

toulmich[1] à Damas, et Ortok à Hisn-Keïfa[2]. Après ce dernier[3], son fils Socman devint roi d'Hisn-Keïfa et de Meïafarekin. Il fut lui-même remplacé par son fils Fakhr-eddin-Cara-Arslan, auquel succéda son fils Nour-eddin-Mohammed[4], qui mourut dans l'année

[1] Au lieu de Cotoulmich, je n'hésite pas à lire Toutouch تتش. (Voyez Abou'lféda, t. III, p. 246.) La même faute a été commise par Mirkhond (p. 107), et son éditeur a négligé de la signaler.

[2] C'est ainsi que je lis, au lieu des leçons altérées de nos trois mss. محض كيفا , حصن كيقباد et خطين كيفر.

[3] Hamd-Allah est tombé, à force dě concision, dans des erreurs que je dois relever. 1° Mélik-Chah n'envoya pas Ortok à Hisn Keïfa. Cette ville ne passa sous la domination des Ortokides qu'en 495 (1101), époque où elle fut donnée à Sokman par un Turcoman appelé Mouça, qui en avait le gouvernement au nom de Cavam-Eddaulah Kerbogha. (Ibn-Alathir, *Camil ettévarikh*, t. IV, fol. 193 r. et v.) 2° Sokman, étant mort en 498 (1104), fut remplacé par son fils Ibrahim, que notre auteur a passé sous silence, ainsi que Rocn-eddaulah Daoud, qui lui succéda en 522 (1128). En 562 (1167), Cara Arslan eut pour successeur Nour-eddin Mahmoud. 3° Après la mort de Cothb-eddin Sokman (597 = 1200), Hisn-Keïfa et Amid passèrent entre les mains de son frère Mélic Salih Nacir eddin Mahmoud, qui fut remplacé, en 618 ou 619 (1221—1222), par son fils Mélic Maçoud. (Ibn-Alathir, ms. de C. de P. t. V, f. 286 v.; Abou'lféda, t. IV, p. 192, 194, 308; Rasmussen, *Annales islamismi*, p. 32.) Ce dernier fut dépouillé de ses états par Mélic Camil en 629 (1231). Après ces diverses vicissitudes, dont on peut voir le récit dans Abou'lféda (*ibid.* p. 392, 394), il se joignit aux Tatars qui le tuèrent. 4° Enfin, Sokman ne posséda jamais Meïafarékin; mais cette ville fut donnée en fief à son frère Ilghazi, dans l'année 515 (1121), par le sultan Mahmoud. (Abou'lféda, t. III, p. 41; Rasmussen, *op. sup. laud.* p. 27; Abou'lfaradj, texte arabe, p. 379.)

[4] Au lieu de Mohammed, on pourrait vouloir lire Mahmoud. Telle est, du moins, l'orthographe que l'on rencontre dans Rasmussen (*ibid.* p. 30) et dans Abou'lféda (t. III, p. 604). Cependant, dans deux autres passages (t. IV, p. 192, 308), ce dernier auteur nous offre la leçon Mohammed.

581 (1185). Après Mohammed, régna son fils Cothb-eddin-Sokman. Le fils de ce dernier devint roi du temps de Mélic-Camil, et périt de la main des soldats d'Houlagou-Khan [1].

Mélic-Chah envoya Actimour à Mardin. Maintenant encore, la souveraineté de Mardin se trouve dans la famille de cet Actimour [2], et Mélic-Salih, fils de Nedjm-eddin-Mançour, fils de Mélic-Mozaffer-Eddin, règne en cet endroit. Enfin Mélic-Chah envoya dans le Fars Rocn-Eddaulah-Khamartéguin, auquel on attribue la construction du *ribath* (caravansérail) qui porte son nom, sur la route du Kho-

[1] J'ai suivi, en cet endroit, la leçon du ms. 9 Brueix. Les deux autres mss. suppriment le mot در devant ملك كامل. D'après cette dernière leçon, il faudrait traduire : « son fils Camil qui fut tué, etc. » Mais nous savons qu'aucun roi d'Hisn Keïfa n'a pris le titre honorifique de Mélic Camil. En conséquence, si l'on admet l'orthographe des mss. 15 Gentil et 25 suppl., il faut en même temps admettre qu'Hamd-Allah a voulu désigner ici Mélic Camil Nacir eddin Mohammed, prince de Meïafarékin, qui fut fait prisonnier en défendant sa capitale contre les Mongols et mis à mort par Houlagou. Dans cette dernière hypothèse, le texte de notre auteur serait encore plus fautif; car Mélic Camil régnait, comme nous venons de le voir, sur Meïafarékin ; et, d'ailleurs, il appartenait, non à la famille des Ortokides, mais à celle des Aïoubites.

[2] Ceci encore est une inexactitude. En effet, à l'époque où écrivait Hamd-Allah et depuis l'année 498 (1104), la principauté de Mardin était possédée par la famille d'Ilghazi, fils d'Ortok, qui s'en était emparé après la mort de son frère Socman. Peut-être, au lieu d'Actimour, Hamd-Allah avait-il écrit Ilghazi. Mais, dans cette hypothèse, il n'en aurait pas moins commis un anachronisme de quinze à vingt années. Quant à Mélic Salih, dont parle notre auteur, il monta sur le trône de Mardin en 712 (1312) et ne mourut qu'en 756 (1355). (Rasmussen, *loc. laud.* p. 42. Cf. *The travels of Ibn-Batuta*, translated by rev. Samuel Lee, p. 50.)

raçan. Après Khamartéguin, l'atabeg Djelal-Eddaulah-Djaveli exerça l'autorité, et fut remplacé successivement par l'atabeg Caradjah et l'atabeg Mangou-Bers (ce dernier gouverna le Fars au nom de l'atabeg Bouzabeh-Salgari); puis la souveraineté du Fars tomba entre les mains des Salgariens. Enfin Mélic-Chah confia à plusieurs autres de ses esclaves les places frontières de ses états. La souveraineté de ces diverses contrées resta, durant de longues années, dans la famille de ces esclaves. Le revenu du pays de Roum fut accordé à Acsoncor et à Bouzan[1] (gouverneur d'Erroha ou Édesse et d'Harran). Comme le sultan était grand amateur de la chasse, il construisit, dans l'Iran et le Touran, beaucoup de colonnes avec les sabots des onagres *qu'il avait tués*[2].

[1] Au lieu de Bouzan بزان, qu'on lit dans Abou'lféda, t. III, p. 286, les mss. 15 Gentil et 9 Brueix portent توزان et le ms. 25 توران. Ibn-Alathir écrit tantôt *Yézan* يزان (t. IV, fol. 146 v.), tantôt بوزان *Bouzan* (*ibid.* fol. 247 v). Enfin, on lit بوازار, dans un autre passage d'Abou'lféda.

[2] Mirkhond a reproduit ce fait, en y ajoutant quelques détails dont voici la traduction : « Pour chaque pièce de gibier qu'il abattait, Mélic Chah donnait un dinar à un pauvre (درويش...). Dans ces déserts (ceux de Nedjef et de Kerbéla), Mélic Chah tua tant de pièces de gibier, que l'on put élever des colonnes avec les bois des cerfs. » *Hist. Seldsch.* p. 107, 108, 109. (Cf. Ibn-Alathir, 105 v. et 111 r.) Voici les paroles de cet historien : « Dans l'année 478 (1085). le sultan et Nizam-el-Mulc partirent (de Bagdad), afin de chasser dans le désert. Ils visitèrent les deux sépulcres du khalife Ali et d'Hoceïn. Le sultan entra ensuite dans le désert; il tua, à la chasse, beaucoup de gazelles et d'autres animaux, et ordonna de construire la colonne des cornes, منارة القرون, à سبعى. » « Mélic Chah fit bâtir la colonne des cornes à سبعى, sur le chemin de la Mekke; il en construisit une autre toute pareille dans le Mavérannahr (Cf. Ibn-al-

Nizam-el-Mulc poussait le sultan à choisir, en qualité d'héritier présomptif, son fils aîné Barkiaroc. D'un autre côté, Turcan-Khatoun voulait que Mélic-Chah donnât ce titre à son propre fils Mahmoud; pour ce motif, elle prit en haine Nizam-el-Mulc. Ce ministre avait douze fils, entre les mains desquels résidait toute l'autorité. Turcan-Khatoun représentait au sultan, sous le jour le plus honteux, les

Djouzi, fol. 210 r.). Il fit une fois une chasse considérable et ordonna de compter le nombre des animaux tués; on en trouva dix mille. Il commanda de distribuer en aumônes dix mille dinars. » (Cf. Mouradja d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, éd. in-8°, t. IV, p. 26.) L'exemple de Mélic Chah a été imité par des princes postérieurs. On peut voir dans Kæmpfer (*Amœnitates exoticæ*, p. 289-292) et dans Chardin (éd. de 1723, t. VIII, pag. 139 et 140) la description du *Minarei kellé* منارۂ کله (colonne des têtes ou tour des cornes), qui, selon ce dernier voyageur, fut construit à Ispahan par Chah Ismaïl ou Chah Thahmasp (Kæmpfer désigne positivement Chah Thahmasp). D'un autre côté, le missionnaire Sanson attribue cet édifice à Chah Abbas. (Voyez l'ouvrage intitulé *Voyage ou relation de l'état présent du royaume de Perse*, Paris, 1695, p. 95 96 et la planche en regard de cette dernière page; cf. *Voyage du sieur Paul Lucas au Levant*, tom. II, p. 298, et *Voyage du tour du Monde*, de Gemelli Careri, éd. de 1727, t. II, p. 101 et 252.) M. Morier a vu auprès de Khoï deux *kelleh minar* qui sont, dit-il, les monuments commémoratifs d'une chasse extraordinaire de Chah Ismaïl, lequel est rapporté avoir tué en un jour une multitude de chèvres sauvages, dont les têtes et les cornes furent disposées en rangs épais autour de deux piliers de briques. Ces deux piliers sont maintenant déjetés considérablement de leur perpendiculaire, et le premier fort tremblement de terre complétera, très-vraisemblablement, leur chute. » (*Second journey through Persia*, p. 305, 306.) Zacaria-ben-Mohammed Cazouini nous apprend, dans son *Açar albilad*, qu'il se trouvait à Isfédjin, bourgade du territoire d'Hamadan, une colonne formée avec des sabots d'onagres منارة عالية من حوافر حمر الوحش, et dont on attribuait la construction au monarque sassanide Chapour,

actes de Nizam-el-Mulc et de ses fils; et, par ce moyen, elle le fit changer de sentiment à l'égard de son ministre. La chose en vint au point que le sultan envoya ce message à Nizam-el-Mulc : « Serais-tu mon associé, puisque, de ton chef, tu confies les provinces à tes enfants? Si tu ne renonces point à cette conduite, j'enlèverai le turban de dessus ta tête, c'est-à-dire je te tuerai[1]. » Nizam-el-Mulc fit répondre

fils d'Ardéchir. (Voyez Uylenbroëk, *Iracæ Persicæ Descriptio*, p. 21 et 22 du texte arabe; cf. p. 63. — Dans le mois de rébi second 501, nous apprend Ibn-Djouzi (fol. 259 v.), le sultan Mohammed fit son entrée à Bagdad. Sur la route, avant d'arriver dans cette ville, il fit une chasse considérable, et envoya au khalife quarante gazelles portées sur quatre dromadaires. La marque du sultan Mélic-Chah se trouvait sur ces animaux, car ce prince prenait les gazelles à la chasse, les marquait de son cachet et les laissait aller.

[1] Pour bien comprendre la menace de Mélic Chah, il est nécessaire de recourir à Mirkhond. Voici de quelle manière le sultan s'exprime, dans cet auteur : فرمایم تا دوات ازپیش دست ودستار از سر تو بردارند « J'ordonnerai d'enlever l'écritoire de devant tes mains et le turban de dessus ta tête » (p. 114). Chez les Orientaux, une écritoire passée à la ceinture des ministres, comme de tous les gens de plume, est un signe de leur office. (Voyez Chardin, *Voyages*, t. VI, p. 90; Malcolm, *Hist. de la Perse*, trad. fr. t. IV, p. 377 et t. II, p. 82, note; M. Reinaud, *Monuments arabes, etc.* t. II, p. 381.) Ibn-Djouzi nous apprend qu'après la mort du sultan Thogril-Beg, le vizir Amid-ul-Mulc Kunduri réunit tout l'argent, toutes les bêtes de somme et les étoffes, etc., qui se trouvaient dans les deux camps, et les donna aux soldats, sans excepter même sa propre écritoire, حتى الدواة التى كانت بين يديه ; il ne lui resta que le cheval qu'il montait. *Mirat ezzeman*, fol. 94 r. Quant au turban (عمامه *imamah* en arabe, دستار *destar* en persan), c'est la marque distinctive des hommes de lois. De là vient que les mots رب العمامة, ou صاحب عمامة, ou مُعَمَّم, ou مُتَعَمِّم en arabe, اهل دستار ou دستار بند en persan, désignent un homme de loi. (Voyez M. Qua-

au sultan : « Mon turban et ta couronne sont liés ensemble. » Turcan-Khatoun eut soin de relever ce que ces paroles avaient de blessant pour Mélic-Chah[1], et les rapporta à ce prince de la manière la plus défavorable. Le sultan, irrité, destitua Nizam-el-Mulc et donna son poste à Tadj-eddin[2] Abou'l-Ghanaïm, *naïb* (préposé) de Turcan-Khatoun. Il accorda également l'emploi de Cherf-el-Mulc-Abou-Saïd[3], le *catib* (écrivain), à Medjd-el-Mulc-Abou'l-Fadhl-Comi, et remplaça Kémal-Eddaulah-Abou-Ridha, l'inspecteur aux revues (aridh), par Sédid-Eddaulah-Abou'l-Méali. De grands dommages survinrent dans l'empire par suite de ces changements. Abou'l-Méali-Nehhas نحاس[4] a dit, à ce sujet, en parlant du sultan :

« Grâce à Abou-Ali, à Abou-Ridha, à Abou-Saad, ô roi, en présence de qui le lion paraît aussi craintif que la brebis, tout ce qui, dans ce temps-là, venait à ta cour, était ou un messager de bonheur, ou une

tremère, *Histoire des sultans mamlouks*, t. I, p. 244, 245, note.) En menaçant Nizam-el-Mulc de lui enlever l'écritoire et le turban, Mélic-Chah le menaçait implicitement de le dépouiller des insignes du vizirat, et non de le tuer, comme le dit Hamd-Allah.

[1] Littéralement : « Donna de la couleur et de l'odeur à ces paroles : این سخن را رنگ وبوی داد. »

[2] Au lieu de Tadj-eddin, Abou'lféda (t. III, p. 286), Abou'l-faradj (p. 364) et Mirkhond (p. 115, 147) écrivent Tadj-el-Mulc.

[3] Au lieu d'Abou-Saïd, Khondémir (*Habib essiier*, ms. p. 1751) écrit Abou-Saad.

[4] Au lieu de Nahhas, qu'on lit à la fois dans deux de nos mss., dans Khondémir et dans le *Djami moufidi* (fol. 40 r.), Mirkhond (p. 116) a écrit نخاس et le n° 15 Gentil, کاشی.

lettre chargée d'annoncer quelque victoire. Grâce à Abou'l-Ghanaïm, à Abou'l-Fadhaïl et à Abou'l-Méali, la tranquillité est revenue pour le royaume. Si tu as été fatigué de Nizam, de Kémal et de Cherf, à plus forte raison regarde ce qui t'est arrivé, à cause de Tadj, de Medjd et de Sedid[1]. »

Peu de temps après, les *Fédaïs* hérétiques (c'est-à-dire les Ismaéliens ou Assassins) assassinèrent Nizam-el-Mulc, à...... [2], le 12 de ramadhan 485.

[1] Je ne suis nullement certain d'avoir bien rendu le sens de ces vers, surtout du troisième, dont voici le texte :

زبو الغنائم وبو الفضل وبو معالی باز
زمین مملکت را ثبات پیش آمد

et qui paraît en contradiction avec l'intention prêtée au poëte par Hamd-Allah et Mirkhond, de montrer ce que les changements faits par Mélic-Chah dans l'administration avaient eu de malheureux. Dans le quatrième vers, le poëte a joué sur la signification propre des mots *nizam* (ordre), *kémal* (perfection), *cherf* (noblesse), *tadj* (couronne) et *medjd* (gloire).

[2] Nos différents mss. ne nous présentent ici que des leçons discordantes, entre lesquelles il ne sera pas difficile de faire un choix. Le ms. 9 Brueix porte بهنه et les deux autres صهه et صحرای. Ailleurs (article des Ismaëliens), on lit, dans le ms. 9 Brueix, صهبه, dans le ms. 25 supp. ضهنه et dans le ms. 15 Gentil صهبه. Mirkhond (*Hist. Seldschukid.* p. 115) porte بنهاوند « à Néhavend, » et, plus loin (p. 147), ببروجرد « à Béroudjerd. » La première de ces deux leçons a été reproduite par Khondémir (ms déjà cité, fol. 344 r.) et elle nous semble préférable à l'autre. En effet, Ibn-Alathir (tom. IV, fol. 139 r.), Abou'lfaradj (texte arabe, p. 361) et Abou'lféda (t. III, p. 382) placent le théâtre du meurtre de Nizam-el-Mulc dans le voisinage de Néhavend. Abou'lméhacin est encore plus explicite. D'après son récit (*Nodjoum*, ms. 660, fol. 165 r. cf. Ibn-al-Djouzi, fol. 208 r.), Nizam-el-Mulc fut tué dans une bourgade du territoire de Néhavend, à l'endroit même où avait eu lieu la bataille gagnée par

Ce meurtre fut le premier que les Fédaïs commirent dans l'Iran. Au moment d'expirer, Nizam-el-Mulc composa ces vers :

O roi fortuné, grâce à ta prospérité, j'ai enlevé, durant trente ans, la poussière de l'injustice de dessus la face du Destin. Lorsque ma vie fut parvenue à sa quatre vingt-seizième année [1], par la volonté de la Providence, je suis mort, au milieu d'un voyage, par la blessure d'une épée. J'ai porté devant Dieu le *thoghra* de la bonne renommée et le diplôme de la félicité, tous deux revêtus de ton apostille.

les musulmans sur les Perses, du temps d'Omar-ibn-al-Khattab. Quant au lieu mentionné par notre auteur, nous pensons qu'il faut le reconnaître dans Sahneh, gros bourg visité par Pietro della Valle, Thévenot et Otter, et situé à six heures de marche de Biçoutoun, sur la route que suivent les caravanes pour se rendre de Bagdad à Hamadan. (*Voyage de M. Otter,* t. I, p. 188; *Voyage* de P. della Valle, trad. fr., éd. de 1745, t. II, p. 343; Thévenot, *Voyage au Levant,* 3e édit. t. III, p. 240, 241.) Nous soupçonnons également que c'est le même endroit dont le nom se lit *Salmé* sur la carte de l'Euphrate et du Tigre, par d'Anville, et qu'Édrici (tr. fr. t. II, p. 163, 165) appelle *Sohba* صحنة. (Voy. encore les Voyages d'un missionnaire (le père Villote) en Turquie, en Perse, etc. p. 405 ; Olivier, *Voyage dans l'empire othoman, etc.* éd. in-8°, t. V, p. 46; Macdonald Kinneir, *a Geographical memoir, etc.* p. 130, 131.) Bénakéti (*dicto loco*) nous apprend que Nizam-el-Mulc fut tué près de Néhavend, dans un endroit appelé سحنه (*sic*). D'après un itinéraire de Sultanieh à Bagdad, rapporté par Morier (*Premier voyage,* trad. fr. t. II, p. 243), Sahna se compose de quatre cents maisons. Selon Aucher Éloy (*Relations de voyages en Orient,* p. 247), Sana est un gros village, mais à moitié ruiné. (Voyez aussi Adrien Dupré, *Voyage en Perse,* t. I, pag. 252 et Fraser, *Travels in Koordistan,* t. II, p. 203). Le Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse, fait en 1807 et 1808 (p. 82), n'accorde que cinquante maisons à Sahneh ou, comme il écrit, Saana. On trouve un article sur le village de Sahneh (دیه صحنه) dans le *Nozhet-el-Coloub,* ms. P, 127, fol. 435 r.

[1] D'après Abou'lfaradj (*loc. laud.*), Nizam-el-Mulc mourut à l'âge de soixante et treize ans.

J'ai laissé le mérite de mes vieux services à mon fils, et j'ai confié celui-ci à Dieu et au roi[1].

Lorsque Mélic-Chah fut arrivé à Bagdad, il alla à la chasse. La chaleur de la température l'incommoda; il tomba malade, et mourut dans le mois de chevval de la même année. Ainsi se réalisa la prédiction que Nizam-el-Mulc avait proférée au sujet de ce prince, c'est-à-dire : « Mon turban et ta couronne sont joints ensemble. » Le poëte Moïzzi a dit, en parlant de Mélic-Chah et de Nizam-el-Mulc :

Le vieux ministre est parti pour le paradis élevé, et le jeune roi l'est allé retrouver dans le mois suivant. Dieu a tout à coup rendu manifeste l'impuissance du sultan; vois la puissance divine, et considère la faiblesse royale.

La durée du règne de Mélic-Chah fut de vingt ans, et celle de sa vie de trente-huit. Le surnom qu'il reçut *du khalife* de Bagdad était : sultan Djelal-Eddaulah-Moizz-eddin-Mélic-Chah-Iémin émir al-mouminin.

L'ère djélaléenne et le poëte Moïzzi doivent leurs noms à ces divers titres de Mélic-Chah.

Mélic-Chah choisit Ispahan pour la capitale de son royaume. Il fut enseveli dans cette ville, dans le quartier de Kerran محله كران[2]. Le revenu de son

[1] Ces vers se retrouvent dans Mirkhond (p. 148), sauf quelques légères différences; c'est ainsi que, au lieu de quatre-vingt-seize ans (نود و شش), on lit, dans Mirkhond, quatre-vingt-treize ans (نود و سه).

[2] Kerran, dit Soyouthi (*Lobb-el-Lobab*, p. ۲۲), est le nom d'un quartier d'Ispahan. D'après Hamd-Allah Mustaufi (*apud* sir W. Ouseley, *Travels, etc.* t. III, p. 8), Ispahan se composait, dans l'origine,

empire montait, chaque année, à 21,000 toumans d'or *rocnis* [1]. Quarante-sept mille cavaliers l'accompagnaient continuellement. Leurs fiefs étaient disséminés dans les diverses provinces, afin qu'ils n'eussent point à craindre la détresse, en quelque lieu qu'ils se trouvassent.

Après la mort de Mélic-Chah, Turcan-Khatoun voulut que la souveraineté passât à son fils Mahmoud ; le khalife Moctadi ne voulait pas le permettre. Turcan-Khatoun fit de grandes promesses à Moctadi, et lui remit un fils qu'il avait eu de la sœur de Mélic-Chah, et que le sultan appelait prince des croyants, quoique le khalife fût encore en vie ; car il avait l'intention de transférer la capitale du khalife à Ispahan, et de placer ce jeune prince sur le trône khalifal, ce que Moctadi redoutait extrêmement. Enfin, Turcan-Khatoun fit si bien, que le khalife donna la dignité de sultan à Mahmoud, fils de cette princesse, et prononça la khotbah en son nom.

(La suite à un prochain numéro.)

de quatre villages, parmi lesquels se trouvait Kerran. Ce quartier existait encore du temps de Chardin, qui en parle comme d'un faubourg comprenant deux mosquées, deux caravansérails, deux cimetières et vingt-huit maisons. (*Voyages*, t. VIII, p. 237, 238; cf. t. IX, p. 248.) Notre célèbre voyageur explique le nom de ce faubourg par « quartier des sourds » ; et il raconte, à l'appui de cette interprétation, une légende ridicule, dans laquelle figurent Nemrod et Abraham. Plus loin (t. VIII, p. 137), il mentionne un jardin « nommé *Megbare* (مقبرة), à cause du tombeau de Sultan Mélek-Chah, qui est au milieu, dans une chapelle couverte d'un beau dôme. »

[1] Ces dinars étaient sans doute appelés ainsi d'après Thogril-beg, qui portait le surnom de Rocn-eddin.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1848.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. On communique une lettre de la Société pour l'abolition de l'esclavage, qui invite les membres de la Société asiatique à contribuer à une souscription destinée à faire frapper une médaille en l'honneur du bey de Tunis, pour avoir aboli l'esclavage dans ses États. Les membres sont invités par M. le président à contribuer individuellement à cette œuvre.

M. le prince de Craon écrit pour remercier le Conseil des ouvrages que la Société asiatique a remis à la bibliothèque du mont Carmel. M. Natalis Rondot envoie deux Mémoires, qui sont remis à la commission des fonds. M. E. de Rouzé envoie une collection du journal le *Moubacher*. Les remercîments du Conseil seront offerts à M. de Rouzé.

Sont proposés et reçus membres :

M. E. de Rouzé, capitaine, attaché à la direction des affaires arabes à Alger ;

E. C. A. Caldwell, professeur de mathématiques à l'école de S. M. Britannique à Colombo, à Ceylan.

M. Mohl fait un rapport au nom de la commission des fonds, qui propose au conseil d'entreprendre la publication des volumes III et IV de l'Histoire du Kaschmir, traduite par M. Troyer. Cette proposition est adoptée; il en sera donné avis à M. Troyer et à l'Imprimerie nationale.

M. Defrémery fait un rapport au nom de la commission nommée pour examiner la demande faite par M. Dozy d'une

souscription à la série d'ouvrages relatifs à l'histoire des Arabes, dont il a commencé la publication. La Commission propose de consacrer la somme de 500 francs à l'encouragement de ces publications; cette somme serait répartie sur trois ans. Le rapport est adopté et envoyé à la Commission des fonds.

M. Caussin de Perceval propose que le conseil fasse achever le catalogue de la bibliothèque de la Société. La proposition est adoptée, et le bibliothécaire est autorisé à se mettre en rapport avec la commission des fonds pour les frais que ce travail doit occasionner.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par la Société. *The Journal of the royal geographical Society of London.* Vol. XVII, p. II. 1848.

Par M. Hachette. *Touhafat el Arous*, ou le Cadeau des époux, trois chapitres sur les femmes et le mariage, par le scheikh MOHAMMED-BEN-AHMED EL-TIDJANI. Paris et Alger, 1848, in-8°.

Par M. Morley. *An analytical Digest of all the reported cases decided in India and on appeal by her Majesty in council,* by W. MORLEY. Vol. I, 2, et vol. II, 2. Londres, 1848, in-8°.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MARS 1848.

Le procès-verbal de la séance dernière est lu et adopté.

On lit une lettre de M. Daninos, qui remercie le conseil de sa nomination de membre de la Société.

M. Longpérier propose l'impression du catalogue de la bibliothèque de la Société. Ajourné jusqu'après l'achèvement des bulletins.

M. Mohl fait, au nom de la commission des fonds, un rapport sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles. La commission propose de suspendre provisoire-

ment toute impression de la Société autre que celle du Journal; d'abandonner la souscription proposée aux ouvrages arabes publiés par M. Dozy, et de renoncer, jusqu'à nouvel ordre, à toute dépense autre que l'administration de la Société et l'achèvement du catalogue décrété dans la dernière séance. La première entreprise que la Société reprendra sera l'impression des Mémoires. Ces propositions sont adoptées.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Geographia caucasica.* Saint-Pétersbourg, 1848, in-4°. (Extrait des Mémoires de l'académie de Saint-Pétersbourg.)

Par la Société orientale allemande. *Zakarija-ben-Mohammed-ben-Mahmoud el Cazwini's Kosmographie,* von Wustenfeld. 2e partie. Gœttingue, 1847, in-8°.

Par la même. *Jahresbericht der deutschen morgenlændischen Gesellschaft für 1846.* Leipzig, 1847, in-8°.

Par la même. *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft.* Cah. 3 et 4. Leipzig, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *Reaz-ul-Sanaih, or garden of arts; an abridgment of persian rhetoric with exemples,* by Maharaja-Kali-Krishna-Bahadur. Calcutta, 1847, in-12°.

Par l'auteur. *Indische Alterthumskunde,* von Chr. Lassen. (Fin du premier volume.) Bonn, 1847, in-8°.

Par l'auteur. *De l'écriture et de son origine,* par M. Léon Vaisse. (Fin de l'Encyclopédie moderne.) Paris, 1848, in-8°.

NÉCROLOGIE.

Le respectable et savant abbé Jean-Antoine Dubois, un des directeurs du séminaire des missions étrangères, membre de notre Société asiatique, de la Société royale asiatique de Londres, de la Société littéraire de Madras, etc. est décédé

à Paris le 17 février dernier, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Ce digne ecclésiastique avait demeuré plus de trente ans dans le Maissour (Mysore) en qualité de missionnaire. Ses excellentes qualités, sa grande charité surtout, lui avaient valu la plus cordiale amitié de la part des chrétiens d'entre les nâtifs, qu'il évangélisait dans leur propre langue (le tamoul); aussi, son départ pour l'Europe fut-il pour eux un véritable deuil. Il avait su s'attirer aussi les sympathies des Anglais. Ce fut même sous les auspices de l'honorable Compagnie des Indes orientales qu'il publia en anglais la première édition de son curieux ouvrage intitulé *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde,* ouvrage dont il donna en 1825 une édition française, peu de temps après son retour en France. Ce travail, qui fut en Angleterre l'objet d'une polémique religieuse assez vive, à cause des idées que M. Dubois y émet sur les grandes difficultés qu'offre la conversion des Indiens au christianisme, est le principal titre littéraire de M. l'abbé Dubois. Parmi ses autres publications, on doit signaler le *Pancha tantra*, traduit en français d'après une version tamoule, et une notice sur l'*Asvamedha*, ou le sacrifice du cheval. La conversation de M. l'abbé Dubois était aussi instructive que ses écrits. On aimait à lui entendre raconter ses aventures lointaines avec sa spirituelle naïveté, où se déployaient la franchise et la bonté de son caractère.

BIBLIOGRAPHIE.

L'ouvrage qui contient les résultats des découvertes faites sur le sol de Ninive, par M. Botta, étant d'un prix très-élevé, le Gouvernement français a voulu donner une nouvelle preuve de sa sollicitude pour les progrès des sciences archéologiques en décidant qu'une édition des inscriptions serait livrée aux savants à très-bas prix. Ils auront ainsi le moyen d'étudier ces textes, sur lesquels l'attention se porte aujourd'hui, sans avoir à craindre de détériorer des exemplaires coûteux destinés à faire l'ornement des bibliothè-

ques publiques et privées. Toutes les personnes qui se sont occupées de ce genre d'études, savent, en effet, combien la comparaison des inscriptions est facilitée par des rapprochements, des marques, des coupures mêmes que l'on ne pourrait se permettre de faire sur des planches tirées avec luxe. Pour tenter le déchiffrement des inscriptions, il faut pouvoir en disposer à son aise, et c'est à ce besoin que répondra cette édition.

Le nombre des planches sera de deux cent vingt-cinq, mais elles ne contiendront qu'environ cent quatre-vingt-dix inscriptions, parce que quelques-unes de celles-ci étaient d'une dimension telle, qu'on n'aurait pu les faire entrer dans une planche unique, qu'en réduisant beaucoup les caractères, ce qui en aurait rendu l'étude très-fatigante. On a donc été obligé de les diviser; mais alors on a eu soin de numéroter les lignes de manière que l'on pût sans difficulté passer d'une portion de l'inscription à la portion suivante. C'est ce qui a été fait pour les pavés de quelques portes. En outre, quelques inscriptions, quoique séparées sur les monuments eux-mêmes, se font cependant suite l'une à l'autre, de manière à n'en former en réalité qu'une seule très-longue; telles sont les quatre inscriptions placées entre les jambes des taureaux qui ornent les portes; ce sont des parties différentes d'un seul et même texte, et dans la lecture il faut passer successivement de l'une à l'autre. On a conservé cet ordre; les planches, quoique portant des numéros différents, se suivent cependant, et les lignes ont été numérotées depuis la première jusqu'à la dernière.

Toutes les inscriptions ont été copiées par M. Botta, avec tout le soin dont il était capable; mais ce ne serait pas une garantie suffisante, tant il est facile de commettre des erreurs en copiant de l'écriture cunéiforme. Aussi a-t-il eu soin de prendre des empreintes en papier de presque toutes les inscriptions. Ces empreintes, d'une réussite parfaite, ont servi à collationner ici les copies et à corriger les épreuves. Sur cent quatre-vingt-dix inscriptions, cent trente-cinq sont revues de cette manière, et l'on peut être sûr, en conséquence, que les gravures en sont aussi exactes qu'il est humainement possible de le faire. Pour plus de garantie, les empreintes sont déposées au cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, afin que si des doutes s'élevaient, plus tard, sur la correction de quelque passage, on pût toujours avoir recours aux originaux. Dans la table des planches, on aura soin d'indiquer quelles sont les inscriptions qui ont été collationnées.

Ce sont évidemment les inscriptions revues sur les empreintes, que les savants peuvent étudier avec le plus de sécurité; les autres, cependant, méritent presque autant de confiance; M. Botta avait acquis, à Khorsabad, une telle habitude de l'écriture cunéiforme, qu'il peut garantir la parfaite exactitude de son travail, excepté dans le cas où les monuments originaux étaient en très-mauvais état. Il a pu juger de la valeur de ses copies en comparant, par exemple, aux empreintes, celles qu'il avait faites d'après les inscriptions des taureaux. La rareté des fautes était telle, qu'elle aurait certainement étonné toutes les personnes qui auraient voulu en juger. En conséquence, quoique parmi les inscriptions des pavés des portes, une seule (porte G, pl. 5) ait été collationnée avec une empreinte, les savants ne doivent pas leur accorder moins de confiance qu'aux autres. Toutes celles, au contraire, qui sont en bon état, peuvent être regardées comme parfaitement exactes. Il ne faut en excepter que les planches 1, 2, 3 et 4, dont les copies ont été faites à une époque à laquelle M. Botta n'avait pas encore acquis assez d'habitude et d'expérience pour pouvoir éviter les erreurs. En retranchant ces quatre inscriptions, et celles dont le mauvais état rendait la copie difficile, et par conséquent douteuse, il restera, cependant, parmi les pavés mêmes, un nombre considérable de textes qui, quoique non collationnés avec des empreintes, n'en doivent pas moins être considérés comme entièrement corrects et propres à servir de bases très-sûres pour les recherches.

La collection complète des deux cent vingt-cinq planches d'inscriptions, dont deux cents environ sont déjà gravées et publiées, se vendra au prix de 60 francs. Elle se trouve, comme le grand ouvrage lui-même, chez MM. Gide et compagnie, éditeurs, rue des Petits-Augustins, n° 5, à Paris.





JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1848.

TCHORAPANTCHAÇAT,

Publié, traduit et commenté par M. Ariel [1].

I. TEXTE.

चोरपञ्चाशद् अथवा बिल्हणचरित्रं

वन्दे ऽहं वन्दनीयानां वन्द्यां वाचामधीश्वरीं ।
कामिताशेषकल्याणकलनाकल्पवल्लिकां ।१।

[1] Le poëme intitulé *Tchâurapantchâçikâ*, et, selon les manuscrits de M. Ariel, *Tchorapantchâçat*, est si bien connu des indianistes par les éditions qu'en ont données M. Bohlen et Gildemeister, que la commission du Journal asiatique n'eût pas hésité à suivre ici la règle à laquelle elle s'est astreinte, de n'admettre aucun ouvrage déjà publié, si le texte qui lui a été envoyé de Pondichéry par M. Ariel ne différait considérablement des éditions européennes de ce petit poëme. Sans parler des différences très-nombreuses qu'on remarquera dans les cinquante stances où l'auteur retrace l'image de son bonheur passé, l'édition de M. Ariel donne un préambule étendu destiné à expliquer l'occasion de ses amours. Ce n'est donc pas ici une édition nouvelle d'un texte déjà connu, c'est un texte tout nouveau à peu près égal en étendue au texte déjà publié. La commission du Journal, en le reproduisant avec les observations dont l'a fait suivre M. Ariel, croit être agréable aux personnes qu'inté-

पृथ्वीमण्डलनाभिभूतकनकाद्रीन्द्रोत्तरस्यान्दिशि
प्रायः सज्जनसङ्घराजितमहापञ्चालदेशो ऽभवत् ।
लक्ष्मीमन्दिरनाम पत्तनवरन्नानासुखैकास्पदं
तत्रासीन्मदनाभिरामनृपतिर्भूपालचूडामणिः ।२।
मन्दारमाला तत्रासीन्महिषी सुगुणा तयोः ।
यामिनीपूर्णतिलका तनया विनयानुगा ।३।
आसीद्यौवनशालिनी मधुरवाक् सौभाग्यभाग्योढ्या
कर्णान्तायतलोचनातिचतुरा प्रागल्भ्यगर्वान्विता ।
रम्या बालमरालमन्थरगतिर्मत्तेभकुम्भस्तनी
बिम्बोष्ठी परिपूर्णचन्द्रवदना भृङ्गालिनीलालका ।४।
दृष्ट्वा तां मदनाभिरामनृपतिः पुत्रीम्पवित्रीं स्वयं
सङ्गीताम्बुनिधेः सुधाकरकृतां साहित्यहीनान्तदा ।
आलोच्यात्मनि सर्वशास्त्रनिपुणा कार्या मयेति ध्रुवं
निश्चित्यानुपदं प्रधानपुरुषञ्चाहूय संपृष्टवान् ।५।
यामिनीपूर्णतिलका सङ्गीतनिपुणाभवत् ।
साहित्यविद्या नाभ्यस्ता युवत्या प्रौढया तया ।६।

ressent ces jeux d'esprit exprimés dans un langage artistement travaillé. La forme sous laquelle paraît ici le *Tchâurapantchâçikâ* a d'ailleurs cours dans d'autres parties de l'Inde où elle porte, comme dans le manuscrit de M. Ariel, le nom de *Bilhana.* Il serait, sous ce rapport, intéressant de comparer, avec la présente édition, le texte du manuscrit d'Ochoa qui porte le numéro 47 (*Journal asiatique*, janvier 1848, p. 70). — Note de la rédaction du Journal.

मुखमखिलन्नयनयुगं वक्षः सर्वं पयोधरद्वन्द्वं ।
मध्यमशेषङ्गगनन्तस्याः शिक्षाविधौ समर्थः कः ।७।
द्वैरालोच्यतां सम्यक् सन्तिष्ठन्तेऽखिला बुधाः ।
तानाहूयाधुना सर्वान् बहुवारम्परीक्ष्य च ।८।
तथैव भूयादिति सर्वशास्त्रव्याप्ताशयान् चारुचरित्रयुक्तान्।
आहूय सर्वान् विबुधान्नरेन्द्रः पप्रच्छ युष्मासु बलङ्किमस्ति।९।
तर्के व्याकरणे पुराणविषये वेदान्तशास्त्रागमे
वेदे तत्पदपाठितत्क्रमजटारोहावरोहे वयं ।
स्वभ्यस्ता स्फुटवादमुख्यबहुवादप्रौढियोगान्विताः
नैवं वक्तुमुपक्रमे तव विभो नेदृग्विधम्पौरुषं ।१०।
तदा यूयं सर्वे मम वरसुताङ्काव्यनिपुणां
रसालङ्कारज्ञाङ्कुरुत नितरामेवमुदिते ।
रसज्ञा न स्यामो वयमथ रसज्ञाः क्व कवयः
कविस्त्वङ्के नास्ति प्रविशति कथं छान्दसकुले ।११।
नैव व्याकरणज्ञमेव पितरन्न भ्रातरन्तार्किकम्
दूरात्सङ्कुचितेव गच्छति पुनश्चण्डालवच्छान्दसं ।
मीमांसानिपुणन्नपुंसकमिति ज्ञात्वा निरस्तादरा
काव्यालङ्करणज्ञमेव कविताकान्ता वृणीते स्वयं ।१२।
रसालङ्कारनिपुणः सर्वकाव्यविचक्षणः ।
छन्दोनाटकसंयुक्तः को वा कविरुदीर्यतां ।१३।

मल्हणो बिल्हणश्चेति विद्येते सरसौ कवी।
तयोर्बिल्हणनामात्र कविराट् कथ्यते बुधैः।१४।
वासः शुभ्रमृतुर्वसन्तसमयः पुष्पं वरं मल्लिका
धानुष्कः कुसुमायुधः परिमळः कस्तूरिकास्त्रन्धनुः।
वाणी तर्करसोज्ज्वला प्रियतमा श्यामा वयो यौवनं
देवः श्रीपतिरेव पञ्चमलया गीतिः कविर्बिल्हणः।१५।
आगत्य तद्बिल्हणनामधेयः कविः सुधर्म्माख्यसभान्तराळे।
ददौ नरेन्द्रस्य तथाशिषङ्गुरुर्यथा ददौ सर्वधनं महीपतिः।१६
विद्वद्राजशिखामणे सुखमहो सौख्यं प्रसादाच्च ते
युष्मत्कीर्त्तिरमीभिरेव कथिता नास्माभिरालोकिता।
यूयञ्चेति निरूपिते नृपतिनेयत्कालमस्मिन्पुरे
सद्विद्याव्यसनेन कालमनयन्त्वामद्य सन्दृष्टवान्।१७।
तदा नरेन्द्रः कविपुङ्गवाय स्वकण्ठहारादिसमस्तभूषाः।
दुकूलवस्त्रद्रविणं यथेष्टन्दत्वोचितम्प्रेषितवान् गृहाय।१८।
आकारे मदनः सुकाव्यरचनाचातुर्ययुक्तौ गुरुः
षड्भाषास्वपि दृश्यते व्यसनिता तन्दृष्टवत्यः स्त्रियः।
स्वप्राणेश्वरसङ्गमं सुखकरं हित्वा न जीवन्त्यहो
तस्यान्ते क्रियतेऽनया तनयया ऽभ्यासः कदानाङ्कथं।१९।
धरणीकल्पवृक्षस्य तस्य तारुण्यमञ्जरी।
आकर्षत्यायताक्षीणामन्तःकरणषट्पदं।२०।

एवं वदति राजेन्द्रे प्रधानो नृपमब्रवीत्
तथापि शास्त्राभ्यासो ऽस्या विधेयो ऽनेन भूपते ।२१।
एनं विना न को ऽप्यस्ति मद्देशे सरसः कविः ।
किङ्कुर्मः क उपायो ऽस्य कथ्यतान्नीतिकोविद ।२२।
भवद्भिर्ज्ञातसर्वस्वैर्दैवैरेव विचार्यतां ।
तस्योपायस्तथाभूतस्त्वया पूर्वमुदीर्यतां । २३ ।
तयोर्व्रतद्वन्द्वमिहान्धकस्य मुखावलोकङ्कुरुते कुमारी ।
न बिल्हणः कुष्ठशरीरदर्शनन्तथा करोतीति मया श्रुतं विभो ।२४।
पुत्री कुष्ठगलेति बिल्हणकवेराचक्ष्व तस्याः कविञ्
जात्यन्धम्प्रतिपादयस्व नितरां श्रुत्वा तदुक्तं वचः ।
तन्न स्यादिति जल्पतोश्च हि तयोर्मध्ये ह्यदृग्गोचरम्
बद्ध्वा काण्डपटन्ददामि तदिति स्वभ्यस्यतामुच्यते ।२५।
यदुक्तम्भवता मन्त्रिन्तदेव क्रियते ऽधुना ।
इत्युक्त्वा कारयामास कुमारीङ्गोमलाकृतीं ।२६।
आगत्य सा मन्मथमन्त्रदेवतासमानरूपा पितुरन्तिके स्थिता ।
तां वीक्ष्य शास्त्रश्रवणं विधेयन्त्वया भवत्वित्यवदत्कुमारी ।२७।
इत्यङ्गीकृततनयां विसृज्य चाहूय बिल्हणकवीन्द्रं ।
कुष्ठगला मत्पुत्री सर्वकलाकोविदा त्वया कार्या ।२८।

साधूक्तन्नृपशेखर कदापि नेक्षे हि कुष्ठरोगिमुखं।
व्रतमिति भूयाद्युवयोर्मध्ये दास्यामि यवनिकाम्बद्ध्वा।२९।
स्वामिन् त्वयैव निर्बन्धः क्रियते किङ्करोम्यहं।
तथा भवतु मच्छक्त्या विद्यान्दास्यामि भूपते।३०।
इति तद्वचनं श्रुत्वा प्रेषयामास बिल्हणं।
मन्त्रिन्त्वयोदितोपायः साध्वभूदित्यभाषत।३१।
ततः समाहूय मुहूर्त्तकोविदान् निमित्तमालोक्य शुभङ्करं वरं।
विचित्रगेहे बहुचित्रचित्रिते तदन्तरे काण्डपटोऽप्यबध्यत।३२।
तदादि बिल्हणकविः सर्वशास्त्राणि सन्ततं।
अपाठयदग्रहीत् सा तप्तलोह इवोदकं।३३।
नानालङ्कारयुक्ते नवरसभरिते भावसंरम्भरक्ते
काव्ये नव्यार्थ्यसार्थे सुजनबहुमते नाटकेऽलङ्कृतौ च।
स्वच्छे छन्दस्यपारे बहुसुखविषये कामदे कामशास्त्रे
प्रौढासीद्बिल्हणादप्यधिकमतियुता राजपुत्री पवित्रा।३४।
अथैकदा कामसहायवते वसन्तकाले वरपौर्णमास्यां।
प्रकाशितानेकदिगन्तरालो विधूदयोऽभूत्किरणैः स्वकीयैः।३५।
मारनाराचनिर्म्माणशाणचक्रमिवोज्ज्वलं।

यामिनीकामिनीकर्णकुण्डलं चन्द्रमण्डलं ।३६।
शय्यागेहे शयनतलगो बिल्हणाख्यः कवीन्द्रः
चन्द्रन्दृष्ट्वा नयनसुभगञ्जालमार्गप्रविष्टं ।
पृथ्वीभागे विरहियुवतेः कामसन्तापबीजं
चित्तोद्भूतप्रबलमदनो वर्णयामास तूर्णं ।३७।
इदङ्कुमुदभेदनं मदनमान्ध्यविच्छेदनं
वियत्तिमिरवारणं विरहिकामिनीमारणं ।
समुल्लसति सुन्दरादुदयकन्दरादैन्दवं
पुरन्दरदिगङ्गनाश्रवणकुण्डलं मण्डलं ।३८।
स्वैरङ्कैरवकोरकान्विदळयन्यूनां मनः खेदयन्
अम्बोजानि निमीलयन्मृगदृशां मानं समुन्मूलयन् ।
ज्योत्स्नाङ्कन्दळयन् दिशो धवळयन्नम्बोधिमुद्वेलयन्
कोकानाकुलयन्तमः कवळयन्निन्दुः समुज्जृम्भते ।३९।
नक्षत्रेश त्वदुदरगतञ्चिह्नमेकन्तदेके
भाषन्तेऽन्ये शश इति परे कोमळाङ्गञ्चमूढं ।
मन्ये कान्ताधरदळविधावग्रहीत्कुक्षिसंस्थं
यत्पियूषन्तव विधिरतो जालमासीत् तदादि ।४०।
नेदं नभोमण्डलमम्बुराशि नेमाश्च तारा नवफेनखण्डाः
नायं शशी कुण्डलितः फणीन्द्रो नायङ्कळङ्कः शयितो मुरारिः ।४१।

अङ्केपि शशङ्किरे जलनिधेः पङ्कम्परे मेनिरे
सारङ्गकृतिचिह्न सञ्जगदिरे भूच्छायमैच्छन् परे
इन्दौ यद्दलितेन्द्रनीलशकलश्यामन्दरीदृश्यते
तत् सान्द्रं निशि पीतमन्धतमसङ्कुक्षिस्थमाचक्ष्महे ।४२।
प्राचीभागे सरागे रहिणि विरहिणि क्रान्तमुद्रे समुद्रे
निद्राढ्यौ नीरजाढ्यौ तमसि च शमिते निर्विकारे चकोरे।
आकाशे सावकाशे घनमुदि कुमुदे कोकलोके सशोके
कन्दर्पेऽनल्पदर्पे विकिरति किरणान् शर्वरीसार्वभौमः।४३।
चन्द्रमण्डलसुरङ्गया जगन्मन्दिरे मदनदस्युरागतः।
मानचित्तमपहर्त्तुमुज्झिता मोहचूर्णपटलीव चन्द्रिका ।४४।
आकाशवापीसितपुण्डरीकं शाणोपलं मन्मथसायकानां।
पश्योदितं शारदमुत्पलाक्षि सन्ध्याङ्गनाकन्दुकमिन्दुबिम्बं ।४५।
इन्दुमिन्दुमुखि लोकय लोकम्भानुभानुभिरमुम्परितप्तं।
वीजितुं रजनिहस्तगृहीतन्तालवृन्तमिव नालविहीनं ।४६।
क्व चान्धः क्व कलङ्कश्चः कथं वा वर्ण्यतेऽधुना।
एतदाश्चर्यकं मत्वा स्वमनस्यविचारयत् ।४७।
असंशयमेतत्सर्वं भवेज्जनककृत्रिमं।

व्रतभङ्गो मम स्याद्वा तं पश्यामीत्यमन्यत ।४८।
उत्थाय शय्यातलतः कुतूहलाद्धृत्वा च हस्तद्वयतस्तिरःपटं।
ददर्श पर्यङ्कतलस्थितन्तङ्कृतोदयञ्चन्द्रमसञ्च रोहिणीं।४९।
यामिनीपूर्णतिलका पश्यन्ती बिल्हणन्तदा ।
पञ्चबाणशराहत्या मूर्च्छाम्परामवाप सा ।५०।
ततः कवीश्वरो दृष्ट्वा काण्डवस्त्रोपरि स्थितं ।
वक्त्रम्पूर्वाचलादुद्यत् प्रालेयांशुविजित्वरं ।५१।
किमिन्दुः किम्पद्मङ्किमु मुकुरबिम्बङ्किमु मुखं
किमब्जे किम्मीनौ किमु मदनबाणौ किमु दृशौ ।
खगौ वा गुच्छौ वा कनककलशौ वा किमु कुचौ
तडिद्वा तारा वा कनकलतिका वा किमबला ।५२।
नेदं मुखन्दृगविमुक्तशशाङ्कबिम्बं
नेमौ स्तनावमृतपूरितहेमकुम्भौ ।
नैवाल्कवलिरियम्मदनास्त्रशाला
नैवेदमक्षियुगळं निगळं हि यूनां ।५३।
ध्वान्तानाम्पटलं सुधांशुशकलङ्कोदण्डमिन्दीवरे
पत्रङ्कोकनदस्य कम्बु लतिके कुम्भौ नभः सैकतं ।
रम्भे काहळिके सरोजयुगळं सम्भूय सर्वङ्क्वचित्
पञ्चेषुम्भवदग्धमङ्कुरयते भावङ्गमैर्विभ्रमैः ।५४।
मनो मे नायातङ्कठिनकुचयोरन्तरगतं

तदुद्घर्षध्वस्तात्किमुत विरहाग्नौ निपतितं ।
तरुण्या लावण्यामृतसरसि मग्नात्किमथवा
चरन्मारस्योरः किमु समहरद्यौवनवने ।५५।
आस्ताम्मण्डलमैन्दवं वरतनोर्वक्त्रश्रियश्चेत्कथा
कोणे कुत्रचिदासताङ्कुवलयान्यक्ष्णोः प्रसङ्गो यदि ।
दूरे तिष्ठतु वल्लकीकलरवः प्रस्तावना चेद्गिरां
वार्त्ता चेदवलग्नकस्य यशसां व्योम्नः प्रथायै नम ।५६।
एवं वर्णयति कवौ तद्वाक्यामृतबोधिता ।
बाला पश्चान्मुखी चन्द्रन्दृष्ट्वा लज्जाभरान्विता ।५७।
यद्यहं लघुचित्तेन गच्छामीह तदन्तिकं ।
स्वीकरोति न वा तस्य मनो न ज्ञायते मया ।५८।
इत्यञ्चेतसि संविचार्य्य विमला सा राजपुत्री करात्
त्यक्त्वा काण्डपटन्तदा निपतिता शय्यातले मन्मथे ।
तूणाद्बाणततिं विकृष्य सृजति ज्ञात्वा क्व जीवाम्यहं
रक्ष त्वञ्चतुराननेति वचनं श्रुत्वा कवीशो ऽवदत् ।५९।
इन्दीवराक्षि तव तीव्रकटाक्षबाणपातव्रणे द्वितयमौषध-
मेव मन्ये ।
एकन्तवाधरसुधारसपानमन्यदुत्तुङ्गपीनकुचकुङ्कुमपङ्क-
लेपः ।६०।
तस्याङ्गीकरणञ्ज्ञात्वा राजपुत्री प्रमोदिता ।

उत्थाय मञ्चाद्दागत्य गाढालिङ्गनमातनोत् ।६१।

ईषन्मीलितलोचना श्लथसमस्ताङ्गा श्रमोद्वेजिता
निश्वासप्रथमा विरक्तरसना सन्त्यक्तकण्ठस्वना ।
प्रोद्यत्कामजला कलासु कुशला निर्लज्जया कामिनी
कान्ता कालवशात्प्रियस्य वशगा जाता रतान्ते क्षणं ।६२।

ततः कदाचिद्राज्ञा च ज्ञात्वा परिजनात्स्वयं ।
घोटपालकमाहूय रुषा कलुषितोऽवदत् ।६३।
बध्वा तम्बिल्हणं शीघ्रं शिरश्छिदङ्कुरु स्वयं ।
इति त्रिवारमवदत् शूनासोऽपि तमानयत् ।६४।

गत्वा श्मशाननिलयं वरबिल्हणाख्यः
तत्र प्रविश्य सकलाश्च दिशो विलोक्य ।
मन्दस्मितेन सहितं वचनम्बभाषे
सञ्छिदयाशु मम मस्तकमुद्यतासे ।६५।

किङ्कारणं सुकविराज दरस्मितन्ते
भीतिर्न किन्तव भविष्यति भीः कथं वा ।
उत्फुल्ललोचनलसद्वदनारविन्दा
देवी मदीयहृदये निवसत्यजस्रं ।६६।

तान्देवतां स्मरलसन्मदचारुशोभां
गण्डस्थलद्वितयराजितपत्रवल्लीं ।
उत्तुङ्गपीनकठिनस्तनमध्यसंस्थ-

हारावलीगुणवतीं मनसा स्मरामि ।६७।
चिन्तयामि किमपि स्मरवक्त्रम्पक्ष्मनेत्रमतिचित्रविलेखं।
किंशुकाधरपुटम्पटुतेजोभ्राजमानविपुलस्तनभारं।६८।
अद्यापि तद्विकसिताम्बुजमध्यगौरं
गोरोचनातिलकभासुरफालरेखं ।
ईषन्मदालसविघूर्णितदृष्टिपातं
तस्या मुखम्प्रति मनो मम गच्छतीदं।६९।
अद्यापिं तत्कनककुण्डलमृष्टगण्डं
आस्यं स्मरामि विपरीतरताभियोगे।
आन्दोलनश्रमजलस्फुटसान्द्रबिन्दु-
मुक्ताफलप्रकरविस्फुरितं युवत्याः।७०।
अद्यापि तां शशिमुखीं नवयौवनाढ्यां
अप्राप्य किम्पुनरहं यदि गौरकान्तिं।
पश्यामि मन्मथशरानलपीडितानि
गात्राणि मे प्रतिकरोमि सुशीतलानि।७१।
अद्यापि तां नववयःश्रयमिन्दुवक्त्रां
उत्तुङ्गपीवरपयोधरभारखिन्नां।
सम्पीड्य बाहुयुगलेन पिबामि वक्त्रं
औष्ठीनमन्मथरसङ्गमलं यथेष्टं।७२।
अद्यापि तन्मनसि सम्परिवर्त्तते मे

रात्रौ मयि क्षुतवति क्षितिपालपुत्र्या ।
जीवेति मङ्गलवचः परिहृत्य रोषात्
कर्णार्पितङ्कनकपत्रमनालपत्या । ७३ ।
अद्यापि ताङ्कुटिलकुन्तलकेशपाशां
उन्निद्रतामरसपत्रविशालनेत्रां ।
उत्तुङ्गपीवरपयोधरकुङ्मलाढ्यां
ध्यायामि चेतसि यथैव गुरूपदेशं । ७४ ।
अद्याप्यहं विकचकुन्दसमानदन्तं
तिर्य्यग्विवर्त्तितविशालविलोचनान्तं ।
तस्या मुखं सुविजितेन्दु न विस्मरामि
चोद्यङ्कृतज्ञ इव साधुकृतोपकारं । ७५ ।
अद्याप्यहं सरसमञ्जुलभृङ्गनादं
ईषत्स्मरोल्लसितरागसुपाण्डुगण्डं ।
पश्यामि पूर्णशरदिन्दुसमानकान्ति
तस्या मुखं विकचपङ्कजपत्रनेत्रं । ७६ ।
अद्यापि ताञ्झटितिवक्रितकन्धराग्रां
निक्षिप्तपाणिकमलाञ्च नितम्बबिम्बे ।
वामांसपार्श्वलसदुल्वणकेशपाशां
पश्यामि माम्प्रति दृशम्बकुशः क्षिपन्तीं । ७७ ।
अद्यापि तामविगणय्य कृतापराधं

माम्पादमूलपतितं सहसा चलन्तीं ।
वस्त्राञ्चलं मम करान्निजमाक्षिपन्तीं
मा मेति रोषपरुषं वदतीं स्मरामि ।७८।
अद्याप्यहञ्चलितचारुनिमीलिताक्षं
आस्यं स्मरामि सततं सुरतावसाने ।
तत्कालनिश्वसितनिःसृतकान्तिकान्तं
प्रस्वेदबिन्दुपतितम्पतितं युवत्याः ।७९।
अद्यापि तां मयि कृतागसि दुष्टभावां
भाषां लपत्यपि मुहुर्निगृहीतवाचं ।
रामां निरुद्धघनमन्यु सबाष्पकण्ठां
निश्वासशुष्यदधरां रुदतीं स्मरामि ।८०।
अद्यापि तां समपनीतनितम्बवस्त्रां
श्यामाञ्च साध्वसरसाकुलविह्वलाङ्गीं ।
एकेन पाणिकमलेन पिधाय गुह्यं
अन्येन नाभिकुहरन्दधतीं स्मरामि ।८१।
अद्यापि तां रहसि दर्पणमीक्षमाणां
दृष्ट्वा स्फुटम्प्रतिनिधिम्मयि पृष्ठलीने ।
पश्यामि वेपथुमतीञ्च विभ्रमाञ्च
लज्जाकुलाञ्च समुदञ्चितमन्मथाञ्च ।८२।
अद्यापि तां सुरभिनिर्भरदन्तभाजं

धावन्तमास्यकमलञ्चलचञ्चरीकं ।
किञ्चिच्चलल्लळितकुञ्चितवामनेत्रां
पश्यामि केळिकमलेन निवारयन्तीं । ८३ ।
अद्यापि तामित इतश्च पुरश्च पश्चात्
अन्तर्बहिः परित एव परिभ्रमन्तीं ।
पश्यामि फुल्लकनकाम्बुजसन्निभेन
वक्त्रेण तिर्य्यगपवर्त्तितलोचनेन । ८४ ।
अद्यापि ताम्मयि कपाटसमीपलीने
मन्मार्गदत्तदृशमाननदत्तहस्तां ।
मद्गोत्रचिह्नितपदं मृदुकाकळिभिः
किञ्चित्तरङ्गमनसम्मनसा स्मरामि । ८५ ।
अद्यापि तानि मम चेतसि संस्फुरन्ति
बिम्बोष्ठदेशपरिकीर्णशुचिस्मितानि ।
पीयूषपूर्णमधुराणि तथोत्तराणि
पश्यामि मन्मथरसानि मृदूनि तस्याः । ८६ ।
अद्यापि तत्तरळतारकिताक्षमास्यं
आलिप्तचन्दनरसाह्नितशोभमस्याः ।
कस्तूरिकातिलकतारकिताभिराम-
गण्डस्थलद्युति मुकुर्मनसा स्मरामि । ८७ ।
अद्यापि ताञ्चिरयिते मयि तन्निवासं

रात्रौ समागतवतीम्परिवर्त्तमानां।
गत्वा स्मितङ्किमपि चञ्चलितां निषण्णां
सख्या समागतवतीमधिकं स्मरामि।८८।

अद्यापि ताञ्जघनदर्शनलालसेन
कृष्टम्मया निवसनाञ्चलमेकपार्श्वात्।
पूज्य स्थितामपि ततो मुहुराकृषन्तीं
मन्दाक्षसङ्कुचितनूतनमुखीं स्मरामि।८९।

अद्यापि तामनिभृतक्रममागतञ्च
मान्धारि वीक्ष्य शयने निमिषेण सुप्तां।
मन्दम्मयि स्पृशति कण्टकिताङ्गयष्टिं
उत्फुल्लगण्डफलकाम्बकुश स्मरामि।९०।

अद्यापि ताम्प्रथममेव गतं विरागं
निर्भत्स्य रोषपरुषैर्वचनैर्मुकुमां।
आन्दोलनेन च नितम्बसहायवृत्या
सञ्चिन्तयामि रतये सुदतीमभिक्ष्णं।९१।

अद्यापि तां सलळितश्लथकेशपाशां
ईषत्समुन्मिषितघूर्णितवक्रनेत्रां।
सुप्तोद्धितां विदधतीम्मुकुरङ्गभङ्गं
पश्यामि दष्टमधरम्बकुश स्पृशन्तीं।९२।

अद्यापि तां सुवदनां वलभौ निषण्णां

तद्देहसन्निधिपदे मयि सृष्टगात्रे ।
वीतोत्तराम्प्रियसखीषु कृतस्मरासु
लज्जाविलासहसितां हृदि चिन्तयामि ।७३।
अद्यापि तामनुनयत्यपि चाटुपूर्वं
कोपात्पराकृतमुखीम्मयि सापराधे ।
आलिङ्गति स्म रजनिम्पुलकाङ्गयष्टिं
मा मेति दुःसहमिवोक्तवतीं स्मरामि ।७४।
अद्यापि तां सुशयिताङ्गणविप्रबुद्धां
निद्रालसां हृदि वहामि कृताङ्गभङ्गां ।
जृम्भावतीर्णमुखमारुतगन्धलुब्ध-
मुग्धभ्रमद्भ्रमरविभ्रमलोलनेत्रां ।७५।
अद्यापि ताम्मयि निमीलितचारुनेत्रे
को ऽयं वदेत्यभिहितां वदतीं सखीभिः ।
मातर्न विद्म इति सस्मितमुल्लसन्तीं
उत्फुल्लगण्डफलकां नितरां स्मरामि ।७६।
अद्यापि ताम्प्रथमसङ्गमजातलज्जां
बालां रसेन पतिते मयि मन्दपीठे ।
फूत्कारकम्पितशिखातरलप्रदीपं
कर्णोत्पलेन विनिवारयतीं स्मरामि ।७७।
अद्यापि ताङ्गतिनिराकृतराजहंसीं

धम्मिल्लनिर्जितकलापमयूखभासां ।
मत्तश्रिया मदचकोरविलोलनेत्रां
सञ्चिन्तयामि कलकण्ठसमानकण्ठां ।९८।
अद्यापि ताम्मदनमन्दिरवैजयन्तीं
अन्तर्गृहे विवसनान्दधतीं निशान्ते ।
अङ्गैरनङ्गविसरैर्मम गाढमङ्गं
आलिङ्ग्य केलिशयने शयितां स्मरामि ।९९।
अद्यापि तामुपवने परिचारयुक्तां
सञ्चिन्तयाम्युपगताम्मदनोत्सवाय ।
माम्पार्श्वसन्निहितलोकभयात् सशङ्कं
व्यावर्त्तितेक्षणमलंसमपेक्षमाणां ।१००।
अद्यापि तानि मृदुवाक्यसुभाषितानि
तिर्य्यग्विवर्त्तिनयनान्तनिरीक्षणानि ।
लीलालसाञ्चितगतानि शुचिस्मितानि
तस्या स्मरामि मदविभ्रमचेष्टितानि ।१०१।
अद्यापि तामलसमीलितचारुनेत्रां
लोलद्भुजावलयकङ्कृतिमावहन्तीं ।
वेल्लत्करोरुकुचमुन्नमितस्वकर्णं
कण्डूयनं विदधतीं हृदि चिन्तयामि ।१०२।
अद्यापि तामुरसिजद्वयमुन्नमय्य

मध्ये वलित्रितयलक्षितरोमराजिं ।
ध्यायामि वेल्लितभुजां विहिताङ्गभङ्ग-
व्याजेन नाभिकुहरम्मम दर्शयन्तीं ।१०३।
अद्यापि तां सुरतताण्डवसूत्रधारां
दुर्वारदर्पजघनग्लपिताङ्गयष्टिं ।
अङ्गं रसैः समुपगुह्य कटिन्दधानां
किञ्चिन्निमीलनयनां मनसा स्मरामि ।१०४।
अद्यापि मारुतविधूतलतावितानां
वीणाविनोदरचनां मम जीवितेशां ।
पञ्चेषुराष्ट्रकमलां शुभवेदिमध्यां
ध्यायामि चेतसि सतीम्मदनाभिरामां ।१०५।
अद्यापि तां वदनपङ्कजगन्धसङ्ग-
भ्राम्यद्विरेफचयकङ्कृतिषु प्रकामं ।
क्लेशावधूतकरपल्लवकुङ्कृताद्यिं
सञ्चिन्तयामि भयविह्वलचारुनेत्रां ।१०६।
अद्यापि तां विरहविह्वलपीडिताङ्गीं
तन्वीकुरङ्गनयनां सुरतैकपात्रीं ।
नानाविचित्रकवरीकुसुमावहन्तीं
श्यामाम्मरालगमनां सततं स्मरामि ।१०७।
अद्यापि तिष्ठति दृशोरिदमुत्तरीयं

धर्त्तुम्पुन स्तनतटे गळितम्प्रवृत्ता।
वाचन्निशम्य नयनन्नयनम्ममेति
किञ्चित्तदा यदकरोत्स्मितमायताक्षी।१०८।
अद्यापि तां सुवदनां स्तनभारनम्रां
श्यामाञ्च वामनयनां रमनीयगात्रीं।
निद्रालसामळकनिर्जितषट्पदाळिं
सञ्चिन्तयामि सततं स्मरवैजयन्तीं।१०९।
अद्यापि तां शिखरचारुवळर्त्तदन्तै
मुख्यानि कुन्दमुकुळानि जिताञ्च साध्वीं।
सञ्चिन्तयामि सततम्प्रविलोलचित्तां
कामेषुनीरजदृशं वनजावतंसां।११०।
अद्यापि ताङ्कनककङ्कणभूषिताग्र-
हस्ताञ्च वक्त्रकमलेन सुनिर्जितेन्दुं।
लीलावतीं सुरतखेदनिमीलिताक्षीं
ध्यायामि चेतसि मदाकुललालसाङ्गीं।१११।
अद्यापि तामहमलङ्कितपूर्वपृष्ठे
शय्यातले सुशयितामदनोत्सवाय।
वीणावतीं विकचचम्पकपुष्पनासां
ध्यायामि चेतसि सदा नदतीं शुभाङ्गीं।११२।
अद्यापि ताङ्कनकचम्पकदामगौरीं

फुल्लारविन्दनयनान्तनुरोमराजिं ।
सुप्तोत्थितां सुरतविह्वललालसाङ्गीं
विद्युत्प्रमादगलितामिव चिन्तयामि ।११३।
अद्यापि कोकनदचारुसरोजहस्तां
तां शातकुम्भकलशस्तनचारुगात्रीं ।
बिम्बाधरीं विषमबाणनिपीडिताङ्गीं
सञ्चिन्तये ह्यणुकमध्यतनुप्रकाशां ।११४।
अद्यापि तामुभयपार्श्वगहाररम्यां
वासन्तिकाकुसुमभासितकञ्चुकाञ्च ।
राकाभिरामविधुमण्डलवल्गुवक्त्रां
लावण्यनिर्ज्जितरमां सततं स्मरामि ।११५।
भवत्कृते खञ्जनमञ्जुलाक्षि शिरो मदीयं यदि याति यातु
नीतानि नाशञ्जनकात्मजार्थे दशाननेनापि दशानना-
नि ।११६।
पञ्चत्वन्तनुरेतु भूतनिवहा स्वांशैर्मिलन्तु ध्रुवं
धातस्त्वां शरणम्प्रणम्य नितरां याचे निबद्धाञ्जलिः ।
तद्वापीषु पयस्तदीयमुकुरे ज्योतिस्तदीयान्तर-
व्योम्नि व्योम तदीयवर्त्मनि धरा तत्तालवृन्ते ऽनिलः ।११७।
बिल्हणकविना रचिताम्बहुधा श्रुत्वाह राजचन्द्रो ऽपि ।
तामेव राजकन्यान्तस्मै दत्वाद्य सुखमनुभवेति ।११८।

LES CINQUANTE (COUPLETS) DE TCHORA,

OU

HISTOIRE DE BILHANA.

II. TRADUCTION.

1. Je célèbre Vâtch, souveraine déesse, digne entre toutes de louanges, rameau de l'arbre *Kalpa,* qui comble les vœux d'éternel bonheur.

2. Dans la région septentrionale que domine le Méru sublime, ombilic d'or du monde terrestre, il y avait une vaste contrée, le Pantchâla, illustrée par une foule nombreuse de grands hommes, et rendez-vous de maints plaisirs, la belle ville de Lakchmîmandira, où vivait Madanâbhirâma, le maître des hommes, la gloire des rois de la terre.

3. La vertueuse Mandâramâlâ était son épouse; Yâminîpûrnatilakâ, la docile, leur fille à tous deux.

4. Elle resplendissait de jeunesse; sa voix était douce; de sa beauté émanait le bonheur; le coin de ses longs yeux touchait son oreille; ingénieuse, fière de sa grandeur, charmante, elle avait la molle démarche du jeune cygne, le sein pareil aux globes du front de l'éléphant en rut, la lèvre rouge comme le fruit du *vimba,* le visage tel que la pleine lune; les boucles de ses cheveux noirs paraissaient des files d'abeilles.

5. Le roi des hommes Madanâbhirâma vit que son enfant si pure avait le don de faire déborder, ainsi que la lune nouvelle, les flots de la mer, la mélodie de ses chants; mais elle ignorait la prosodie: le roi donc, après avoir réfléchi un instant en lui-même, résolut de la rendre savante en toutes les sciences. Aussitôt il appela son ministre et lui dit:

6. « Yâminîpûrnatilakâ est une habile chanteuse; mais,

la science de la prosodie, elle ne l'a pas apprise, cette jeune fille nubile.

7. « Tout son visage, ce sont deux yeux ; toute sa poitrine, ce sont deux seins; toute sa taille, c'est de l'air : qui est capable de faire son éducation ?

8.—« Tous les docteurs sont ici réunis ; que Sa Majesté s'éclaire en les faisant venir dès à présent et en consultant leur assemblée.

9.—« Qu'il soit ainsi. » Le monarque appela tous les docteurs qui possédaient à fond les sciences et étaient versés dans les belles-lettres ; il leur demanda : « De quoi êtes-vous capables ? »

10.—« Dans la logique, la grammaire, l'objet des Purâna, le Védânta, les Agama, le Véda et sa récitation, par mots liés, séparés ou tressés, dans l'ordre ou processif ou rétrograde, nous sommes experts; nous possédons toutes les capacités des orateurs éminents par leur éloquence. — Ce n'est pas le sujet dont je veux parler. — « Votre puissance, seigneur, n'est pas telle que la nôtre. »

11. Alors le roi : « Vous tous, instruisez ma noble fille des grands poëmes ; rendez-la savante surtout dans la rhétorique et dans l'esthétique. » A ces mots, les docteurs : « Nous ne sommes pas versés dans l'esthétique. — Où se trouvent donc des poëtes qui la connaissent ? — Il n'est pas ici de poëte. — Comment y en aurait-il dans une foule de commentateurs ?

12. « L'amante de la poésie ne se livre pas au grammairien, c'est son père ; au philosophe, c'est son frère. Elle s'éloigne, comme froissée, du commentateur, ainsi que d'un *Tchandâla ;* elle n'a pas de penchant pour le docteur en exégèse (*Mîmâmsâ*), qu'elle connaît pour eunuque ; celui qui sait les grands poëmes et la rhétorique, elle en fait choix spontanément.

13. « Qu'on me signale un poëte consommé dans la rhétorique et dans l'esthétique, instruit des grands poëmes, familiarisé avec la science du rhythme et de la composition théâtrale.

14. — « Deux poëtes sont cités pour leur goût littéraire, Malhana et Bilhana. L'un, celui qui a nom Bilhana, est ici appelé par les sages le roi des poëtes.

15. « Comme vêtement, c'est le blanc; comme saison, l'époque du printemps; comme belle fleur, le jasmin; comme archer, le dieu aux flèches de fleurs; comme parfum, le musc; comme arme, l'arc; comme parole, celle qui brille de raison et de sentiment; comme amante, la jeune femme; comme âge, l'adolescence; comme Dieu, l'époux de Çrî; comme chant, celui dont la mesure accompagne le cinquième mode; comme poëte, c'est Bilhana (que chacun préfère). »

16. Le poëte qu'on nommait Bilhana étant donc venu au sein du palais Sudharmâ, donna au souverain des hommes sa bénédiction, et le roi de la terre donna en retour des présents au Guru.

17. « O sage! — O gloire des monarques! — Avez-vous le bonheur? — Oh! de votre faveur mon bonheur (procède). — Et (le mien) de la vôtre. — Votre gloire, toutes ces bouches la disent: votre personne, nous ne l'avions pas encore contemplée. — Ni (moi) vous-même. » A ces mots, Bilhana: « Longtemps j'ai passé mes jours en cette ville à l'étude des belles-lettres, aujourd'hui je vous ai vu (enfin).

18. Et le souverain des hommes donna au grand poëte le collier de son propre sein, tous ses autres joyaux, des soieries, des tissus, de l'or dignement et à souhait, puis il le renvoya chez lui.

19. « Par sa beauté, c'est le dieu de l'amour; par son savoir en poésie, en rhétorique, en éloquence, c'est Vrihaspati; son habileté dans les six sciences est manifeste; les femmes qui l'ont vu renoncent aux embrassements du seigneur de leur âme qui faisaient leurs délices, et ne peuvent plus vivre, hélas! Comment donc, près de lui, ma fille se livrera-t-elle à l'étude?

20. « C'est l'arbre *Kalpa* de la terre; le cœur des belles est l'abeille que, frais bourgeon, attire sa jeunesse. »

21. Ainsi disait le roi des rois. « Sire, répartit le ministre, l'éducation de la princesse doit être, nonobstant, dirigée par lui.

22. — « Lui excepté, nul poëte en ce pays ne possède le goût littéraire. Que pouvons-nous faire? Quel expédient à cela? Parle, toi qui connais le bien.

23. — « Que votre Majesté, qui sait le fond de tout, réfléchisse elle-même. — Propose d'abord un moyen, quel qu'il soit.

24. — « L'un et l'autre, ai-je entendu dire, seigneur, ont fait un vœu : la jeune fille, de ne pas jeter ses regards sur les traits d'un aveugle; Bilhana, de ne pas arrêter sa vue sur le corps d'un lépreux. »

25. — Dites à Bilhana le poëte : « Ma fille a le sein couvert « de lèpre; » persuadez-la bien que le poëte est aveugle-né. Comme, à l'audition de telles paroles, ils allégueront un refus, je ferai, ajoutez-vous, fixer entre tous deux une tenture pour masquer les objets. » Et ils consentent.

26. « Ministre, il sera fait dès aujourd'hui comme vous le proposez. » Le roi dit et fit venir sa fille aux gracieuses formes.

27. Elle vint, pareille en beauté à la divinité enchanteresse de l'amour, et se tint debout devant son père : « L'enseignement des sciences, lui dit-il, va t'être donné. — Soit, » répondit la jeune fille.

28. Ayant congédié sa docile enfant, il fit venir Bilhana, roi des poëtes : « Ma fille a le sein rongé de lèpre : il faut qu'elle soit par toi rendue savante.

29. — « C'est bien dit, glorieux monarque : j'ai fait vœu de ne regarder jamais un visage de lépreux. — Soit, je ferai fixer entre vous deux une tenture.

30. — « Seigneur, si vous avez ce dessein, quelle objection puis-je faire? Qu'il soit ainsi : j'enseignerai, Sire, selon ma capacité. »

31. Ces paroles entendues, le roi congédia Bilhana. « Ministre, dit-il à son conseiller, ton moyen était bon. »

32. Ensuite il convoqua les astrologues, et, en raison de l'excellent et heureux présage qu'ils observèrent, un pavillon élégant fut décoré de maintes peintures, et un rideau placé au milieu de l'appartement.

33. Dès lors Bilhana, le poëte incessamment, enseigna toutes les sciences à la princesse, qui les saisit comme le fer brûlant (absorbe) l'eau.

34. Dans les grands poëmes ornés de toutes les figures du langage, pleins des neuf saveurs littéraires, éclatants par l'énergie des passions dépeintes ; dans les poëmes dramatiques, abondants en combinaisons nouvelles, estimés par les bons esprits ; dans la rhétorique ; dans la prosodie la plus pure ; dans la science de l'amour, qui est infinie et inspire l'amour, son délicieux objet, devint savante la fille pure du monarque, douée de plus de génie que Bilhana lui-même.

35. Or l'époque du printemps, qui est l'auxiliaire de l'amour, était survenue ; la belle pleine lune se levait, illuminant de ses rayons l'immensité de l'espace.

36. Pareil au disque où se font et s'acèrent les flèches du dieu d'amour, étincelait le globe de la lune, anneau d'oreille d'une beauté qui est la nuit.

37. Bilhana, le roi des poëtes, étant sur son lit, dans le pavillon où il couchait, vit, à travers le treillis, pénétrer la lune, qui, doux plaisir des yeux, fait naître, dans la partie du monde (visitée par elle), l'ardeur des désirs de la jeune amante solitaire, et un amour énergique surgissant dans son cœur, il la dépeignit aussitôt :

38. « Il entr'ouvre le blanc nénuphar ; il brise l'apathie d'amour ; il chasse les ténèbres du ciel ; il tue l'amante solitaire, ce disque de la lune qui, du beau vallon de son orient, jaillit lumineux, anneau d'oreille des femmes de la région d'Indra.

39. « A son gré, il dilate les boutons du blanc nénu-

phar ; il trouble l'âme de la jeunesse ; il endort le nélumbo ; il déracine l'orgueil des beautés à l'œil de gazelle ; il épanouit ses rayons ; il blanchit les espaces ; il fait déborder l'Océan ; il afflige les oiseaux *Kôka ;* il dévore les ténèbres, cet astre qui grandit.

40. « O roi des étoiles ! ce qu'on aperçoit dans ton sein, les uns l'appellent tache, les autres un lièvre, d'autres une antilope au corps gracieux : j'estime que le Créateur a pris de l'ambroisie que tu contiens pour faire les pétales des lèvres de la femme, et que, depuis, il y a eu là un vide.

41. « Non, ce n'est pas là la sphère céleste : c'est l'étendue des ondes. Voilà des flocons d'écume naissante et non des étoiles ; voici, non pas la lune et non pas une tache, mais l'enroulement du serpent infini sur lequel Murâri repose.

42. « Ceux-là ont soupçonné une tache, ceux-ci ont estimé de la boue de l'Océan, tels ont nommé un animal, quelques autres ont pris pour l'ombre de la terre cette noirceur, pareille à un fragment de saphir brisé, que l'on aperçoit toujours dans la lune : c'est, disons-nous, l'obscurité massive, aveugle, absorbée sur la nuit par elle et contenue dans son sein.

43. L'orient brille ; l'amant s'empresse ; la mer descellée franchit sa rive ; les nélumbos sommeillent ; la nuit est domptée ; la bartavelle réjouie ; l'atmosphère lumineuse ; le nénuphar rempli d'ivresse ; les *Kôka* sont tristes ; le dieu d'amour (triomphe) exalté d'orgueil ; le monarque universel des nuits épanche son rayonnement.

44. « L'amour s'introduit dans le monde par le rond de la lune, de même que le larron dans un logis par quelque brèche ; il répand le clair de la lune comme une masse de poudre magique pour ravir (objet précieux) le cœur des cruelles.

45. « Toi qui as des yeux de nénuphar azuré, regarde comme il est large, le blanc lotus du lac de l'éther, le diamant où Manmatha acère ses flèches, le globe de la lune

d'automne, pareil à une balle à jouer que des femmes se lanceraient le soir.

46. « Toi dont le visage lui ressemble, regarde l'astre que la nuit a pris dans sa main, comme un éventail sans manche, pour rafraîchir ce monde échauffé des rayons solaires.

47. — « Quoi! Il est aveugle! Quoi! Voici qu'il décrit la lune! C'est merveilleux! » pensa (la jeune fille) qui y réfléchit en elle-même.

48. « Sans doute, tout cela aura été inventé par mon père: mon vœu dût-il être enfreint, je regarde cet homme! » Ainsi résolue,

49. Elle se leva de sa couche, curieuse, atteignit des deux mains la partie supérieure de la tenture et vit celui qui était sur le lit et, avec Rohini, l'astre apparu.

50. Yâminîpûrnatilakâ ayant alors regardé Bilhana, elle se sentit toute défaillante sous le coup des flèches de l'amour.

51. Et le premier des poëtes aperçut, arrêté au-dessus du rideau, ce visage vainqueur de l'astre aux frais rayons qui surgit du mont oriental.

52. « Est-ce la lune ou un lotus, ou le disque d'un miroir? Est-ce un visage? Sont-ce deux nénuphars d'azur, ou deux cyprins, ou deux flèches du dieu d'amour, ou deux yeux? Sont-ce deux oiseaux, deux grappes de fleurs, deux coupes d'or, deux seins? Est-ce un éclair, une étoile, une liane d'or, ou bien une femme?

53. « Ce n'est pas un visage: c'est le globe lunaire non privé de la vue; ce ne sont pas deux seins: ce sont deux coupes d'or pleines d'ambroisie; ceci n'est pas un bandeau de cheveux: c'est le carquois des traits de l'amour; voilà non pas deux yeux, mais une chaîne pour les jeunes hommes.

54. « Une masse de ténèbres, le croissant de (l'astre aux) rayons d'ambroisie, un arc, deux nénuphars d'azur, une pétale de nélumbo, une conque, deux lianes, les deux globes

du front d'un éléphant, le vide, un banc de sable, deux bananiers, deux trompes, des lotus jumeaux, tout cela, réuni quelque part, reproduit, avec des enchantements qui vont au cœur, le dieu à cinq flèches consumé par Bhava.

55. « Mon âme ne revient pas d'entre les deux seins où elle est allée : a-t-elle été brisée par la dureté de leur frottement ? Serait-elle tombée dans le feu des désirs, ou bien, encore, noyée dans le lac d'ambroisie des charmes de la jeune fille ? Peut-être le fripon d'amour, en rôdant, l'a-t-il ravie dans la forêt de la jeunesse.

56. « Qu'il se repose, le globe de la lune, s'il est question du beau visage de la (femme au) corps élégant ! qu'ils demeurent n'importe en quel coin, les bleus nénuphars, s'il s'agit de ses yeux ! Qu'il reste éloigné, le doux son du luth, si l'on rappelle ses chants ! S'il est parlé des merveilles de sa taille fine, bon voyage à la gloire de l'éther (invisible.) »

57. Ainsi disait le poëte : la jeune fille, instruite par l'ambroisie de ses accents, tourna la tête et, voyant la lune, éprouve une pudeur extrême :

58. « Si je vais étourdiment à lui, consentira-t-il ou bien non ? Je ne connais pas son cœur. »

59. La pensée pleine d'un pareil doute, la fille pure du roi laissa échapper de sa main la tenture et se jeta sur sa couche : « Quand Manmatha, dit-elle, me décoche le faisceau des traits qu'il sort de son carquois, toi qui sais où je puis vivre, sauve-moi, Tchaturânana ! » Le maître des poëtes l'entendit et prit la parole :

60. « Toi dont les yeux sont de bleus nénuphars, pour la plaie faite par le coup de flèche acérée de ton regard oblique, il est deux remèdes, j'imagine : un breuvage, le suc d'ambroisie de ta lèvre ; un liniment, la pâte de sandal de tes seins dressés et rebondis. »

61. La fille du roi, enivrée à la révélation de la sympathie de Bilhana, se leva du lit, vint et commença d'étroits embrassements.

62. Enfin, elle demeura les yeux légèrement clos, allanguie de tout le corps, palpitante de fatigue, pleine de soupirs, la ceinture sans pierreries, le gosier privé de voix, la belle amante, habile dans l'art des plaisirs, qui, par l'influence du moment, oubliant la pudeur, s'était donnée à son bien-aimé.

63. Or le roi, instruit lui-même, un jour, par son entourage, appela le bourreau; troublé de colère, il lui dit:

64. « Garrotte ce Bilhana et vite, de ta main, fais tomber sa tête. » Il dit ainsi trois fois, et le bourreau emmena le (poëte).

65. Ils se rendirent au cimetière; le noble Bilhana, y étant entré, regarda de toutes parts et, avec un léger sourire, articula ces mots: « Tranche vite ma tête, toi qui brandis le glaive.

66. — « Quel motif, auguste poëte, peut avoir ton petit sourire? Tu n'as donc pas peur? — Comment aurais-je peur? Avec son visage de lotus épanoui, au regard qui scintille, une déesse incessamment réside en mon cœur.

67. « Cette divinité parfaite, son éclat s'embellit de l'ivresse gracieuse de l'amour; sur ses deux joues brillent les traces du sandal; au milieu de son sein ferme, rebondi, dressé, est retenue une guirlande: par le cœur je me souviens d'elle.

68. « Je songe à quoi que ce soit, à son visage d'amour, à son œil de nénuphar, à ses merveilleuses traces de sandal, au pli de ses lèvres, pétales de *Kimçuka,* au poids de son large sein, qui d'un vif éclat rayonne.

69. « Même aujourd'hui, son visage, rouge au centre comme un lotus en fleur, où la ligne du front est illuminée par le Tilaka de bézoard, où le coup d'œil est un peu flottant et langoureux d'ivresse, mon cœur le regagne.

70. « Même aujourd'hui, la figure de cette jeune fille, je me la rappelle: pendant l'amoureux combat, des anneaux d'or caressant les joues, elle étincelle, comme d'un amas de perles, des gouttes pressées écloses de l'eau de la fatigue.

71. « Même aujourd'hui, sans posséder celle dont le visage ressemble à la lune, qui est riche de sa neuve adolescence et superbe comme l'or, comment, si désormais j'y songe, rétablir dans leur fraîcheur mes membres tourmentés par le vent des flèches de l'amour ?

72. « Même aujourd'hui, étreignant des deux bras cette rare et jeune beauté, dont le visage ressemble à la lune et qui est accablée par le poids de son sein dressé et rebondi, je bois à souhait sur ses lèvres le suc amoureux du lotus de son visage.

73. « Même aujourd'hui, ceci revient à ma pensée : une nuit que j'éternuai, la fille du monarque, étant irritée, pour se dispenser (d'adresser) un souhait de vie, sans mot dire, mit sur ses oreilles leurs disques d'or.

74. « Même aujourd'hui, c'est à elle dont l'épaisse chevelure a des boucles ondoyantes, dont l'œil est grand comme un pétale de lotus sorti du sommeil, et le sein rebondi semblable à un frais bouton dressé, que je pense en mon âme, comme à l'enseignement d'un directeur (*guru*).

75. « Même aujourd'hui, son délicieux visage, où les dents égalent le jasmin fleuri, où les grands yeux se tournent obliquement par leur extrémité, je ne l'oublie pas plus, ce beau vainqueur de la lune, que l'homme reconnaissant l'assistance d'un bienfaiteur.

76. « Même aujourd'hui, son visage (entouré) du charmant et doux murmure de l'abeille et dont les joues bien jaunissantes sont légèrement colorées par l'allégresse de l'amour, je le vois, aussi beau que la pleine lune d'automne, avec ses yeux pareils aux pétales du lotus fleuri.

77. « Même aujourd'hui, c'est elle que je vois tourner rapidement la tête, en posant ses mains de lotus sur ses hanches rondes ; son épaisse chevelure s'aperçoit relevée sur l'épaule gauche ; son regard, à maintes reprises, elle le jette vers moi.

78. « Même aujourd'hui, je me la rappelle, me dédaignant prosterné à ses pieds, moi, coupable d'offense ; s'é-

loignant vite, arrachant de ma main le bout de son vêtement : « Non ! Non ! » dit-elle, avec blâme et colère.

79. « Même aujourd'hui, avec ses yeux tremblants, gracieux, demi-clos, je me rappelle le visage de la jeune fille, toujours, à la suite des voluptés, beau du charme qui se produit alors par les soupirs, et tombant, et laissant tomber les gouttes d'une sueur abondante.

80. « Même aujourd'hui, je me la rappelle : bien que je lui fasse outrage et dise des mots méchants, souvent elle se retient de parler et, domptant une forte colère, le gosier plein de larmes, les lèvres desséchées par les soupirs, la beauté pleure !

81. « Même aujourd'hui, je me la rappelle, son vêtement enlevé, le corps ému, confondu par un sentiment d'effroi, la jeune fille, d'une de ses mains semblables au lotus, elle cache ce qui doit être un mystère, et porte l'autre au creux de son nombril.

82. « Même aujourd'hui, placé derrière elle, je la contemple se croyant seule, regardant le miroir, voyant s'y présenter une image étrangère, tressaillante, égarée et troublée par la pudeur, avec un amour qui ressort tout entier.

83. « Même aujourd'hui, je la vois chasser, avec une fleur qui la divertit, l'abeille remuante empressée vers le lotus de son visage plein du parfum de sa bouche et contracter avec grâce ses jolis yeux un peu tremblants.

84. « Même aujourd'hui, ici et là, devant et derrière moi, au dehors et autour de moi, je la vois errante ; sa figure, au regard obliquement détourné, est telle qu'un lotus d'or en fleur.

85. « Même aujourd'hui, mon cœur se souvient d'elle, m'attendant, les yeux jetés sur ma route (ordinaire), la main portée sur sa joue, l'esprit quelque peu agité, les lèvres indiquant, par de tendres murmures, un mot, mon nom, à moi qui suis près de la porte.

86. « Même aujourd'hui, ils rayonnent dans mon âme, les sourires purs et prodigués par sa bouche de *vimba ;* ses

réponses même, pleines de douceur comme l'ambroisie, savoureuses d'amour, caressantes, je les vois !

87. « Même aujourd'hui, mon cœur se rappelle toujours son visage dont les yeux sont des étoiles tremblotantes, qui prend de l'éclat à la liqueur onctueuse du sandal et où le front radieux est constellé par un *tilaka* fait de musc.

88. « Même aujourd'hui, je me rappelle surtout que, la nuit où je suis attardé, elle vient à cette maison, attend, s'en va faisant certain sourire, s'arrête et revient, grâce à sa compagne.

89. « Même aujourd'hui, je me la rappelle : curieux de voir son corps, j'ai tiré d'un côté le bout de son vêtement. Elle demeure avec complaisance et, pourtant, retire toujours ; ses yeux, contractés légèrement, lui font une figure nouvelle.

90. « Même aujourd'hui, il m'en souvient sans cesse : j'arrive d'un pas impatient ; elle me voit sur la porte ; en un clin d'œil, elle repose sur sa couche ; à peine la touché-je, son corps, qui semble une liane, se hérisse et sa joue s'épanouit.

91. « Même aujourd'hui, je songe de plus en plus à celle qui a les dents charmantes : que j'arrive le premier à l'absence de désirs, elle me maudit par bien des mots de reproche et de rage, dans des convulsions qui appellent la volupté.

92. « Même aujourd'hui, je la vois toujours, avec sa masse de beaux cheveux dénoués, avec ses yeux obliques flottants et à peine entr'ouverts, sortir du sommeil, étendre plusieurs fois ses membres, toucher à diverses reprises sa lèvre meurtrie.

93. « Même aujourd'hui, mon cœur pense à la femme au doux visage, assise dans la tourelle, pendant que je suis à ses côtés ; elle néglige de répondre, souriant d'une émotion pudique, quand ses chères compagnes la font se souvenir.

94. « Même aujourd'hui, je me la rappelle : bien que je l'aie persuadée déjà par la flatterie, elle détourne son visage,

en colère, de moi qui l'ai offensée; la nuit, je la tiens dans mes bras : son corps de liane se hérisse; mais elle dit : « non ! « non ! » comme avec déplaisir.

95. « Même aujourd'hui, je la porte en mon cœur, tout endormie ou à peine éveillée, ou nonchalante de sommeil, ou étendant ses membres, ou l'œil agité de crainte par les abeilles qui tournoient dans l'ivresse, avides du parfum du souffle de sa bouche chassé dans ses bâillements.

96. « Même aujourd'hui, je m'en souviens toujours : j'ai clos de mes mains ses jolis yeux : « qui est-là, dis ? » lui demandent ses compagnes. « Mère, nous ne savons ! » dit-elle, gaie, souriante, les joues épanouies.

97. « Même aujourd'hui, je me rappelle la jeune fille, dans la pudeur qui naît du premier abandon : quand de passion je tombe enivré, elle souffle sur la lampe éclatante, et n'ayant fait qu'en agiter la flamme, elle lui oppose un disque ôté de son oreille.

98. « Même aujourd'hui, je songe à elle, qui éclipse par sa démarche le cygne royal, qui triomphe par sa chevelure de l'éclat rayonnant de la queue du paon; à elle, avec sa beauté enchantée, qui a les yeux mobiles de la bartavelle joyeuse et le gosier du *kokila* mélodieux.

99. Même aujourd'hui, je me la rappelle, endormie sur la couche voluptueuse, à la fin des nuits, m'embrassant fortement contre son sein passionné et laissant dévoilé, dans le discret logis, l'étendard du palais d'amour.

100. « Même aujourd'hui, je songe à elle, qui traverse le parc, allant à la fête de l'amour, me regardant, l'œil détourné avec incertitude, de peur des gens rapprochés d'elle.

101. « Même aujourd'hui, doux mots de sa voix caressante, regards du coin de l'œil obliquement détourné, pas errants avec une nonchalance badine, sourires purs, je me rappelle ces signes enchantés de son amour.

102. « Même aujourd'hui, je songe à elle dans mon cœur: ses jolis yeux sont demi-clos nonchalamment; elle fait tinter à ses bras de tremblants anneaux; et quand, l'oreille en

l'air, elle se la gratte, et sa main et son large sein sont agités ensemble.

103. « Même aujourd'hui, je pense à elle : sous prétexte d'assouplir ses membres, elle tord les bras et, faisant remonter ses deux seins, elle a une ligne velue qui paraît entre les trois plis de la taille et elle me montre le creux de son nombril.

104. « Même aujourd'hui, je me la rappelle dans l'âme : elle a les reins fatigués par les hanches incomparablement superbes de son corps de liane et les yeux contractés légèrement.

105. « Même aujourd'hui, je songe en mon cœur à la souveraine de ma vie, de son souffle écartant les tiges élancées des lianes, donnant un rhythme au son de la lyre, à la déesse du bonheur (*Kamalâ*) du royaume du dieu au cinq flèches, à celle dont la taille révèle la félicité, à la sainte, à l'enchanteresse d'amour !

106. « Même aujourd'hui, je pense à elle avec délices : au sein des murmures de la foule d'abeilles qui voltigent, avides du parfum de lotus de son visage, elle agite avec colère sa main pareille à un jeune rameau, en gourmandant l'insecte, et ses jolis yeux sont troublés d'effroi.

107. « Même aujourd'hui, je me la rappelle toujours, mince, le corps tourmenté du trouble de la peine solitaire d'amour, avec ses yeux d'antilope; elle, incomparablement habile au plaisir, et qui porte maints boutons de fleurs dans ses tresses élégantes, la jeune fille, à la démarche pareille à celle du cygne.

108. « Même aujourd'hui, l'espèce de sourire que fit la belle aux longs yeux en m'entendant dire : « ma vue ! ma vue ! » quand elle se préparait à replacer son vêtement supérieur sur le sein rebondi d'où il était tombé, demeure devant mes regards.

109. « Même aujourd'hui, je me rappelle toujours, inclinée par le poids de son sein, la jeune fille au doux visage, aux yeux malins, au corps charmant, dans la noncha-

lance du sommeil, avec ses flocons de cheveux qui triomphent des files d'abeilles; elle, la bannière du dieu de l'amour.

110. « Même aujourd'hui, je pense toujours à celle dont les dents blanches et jolies comme le *çikhara* ont vaincu les boutons magnifiques du jasmin, dont l'âme est toute timide, le regard tel que la flèche de Nélumbo, du dieu d'amour, à cette belle, le plus éminent des lotus.

111. « Même aujourd'hui, celle qui a le haut de la main orné de bracelets d'or, dont le visage de lotus est vainqueur de la lune, la folâtre, avec ses yeux contractés par l'abattement de la volupté, avec son corps ardent du trouble de l'ivresse, j'y songe dans mon cœur.

112. Même aujourd'hui, j'y songe toujours en ma pensée: couchée sur le lit que, sans honte, elle a préparé d'avance pour la fête de l'amour, tenant un luth, elle se fait entendre, la beauté dont le nez ressemble à la fleur ouverte du *tchampaka*.

113. « Même aujourd'hui, je pense à la jeune fille, qui a une guirlande de *tchampaka* couleur d'or, des yeux de nénuphar épanoui, une raie légère de duvet; qui sort du sommeil, le corps ardent du trouble de la volupté, et telle qu'un éclair tombé par ivresse.

114. « Même aujourd'hui, celle qui a les mains tatouées et jolies comme des nélumbos, le corps gracieux, les seins pareils à des vases d'or, la lèvre telle que le fruit du *vimba*, le cœur tourmenté par le dieu aux flèches impaires, une taille radieuse de sa finesse de deux atomes, je songe à elle.

115. « Même aujourd'hui, je me la rappelle toujours, ornée d'un collier qui tombe des deux côtés, portant un justaucorps brillant comme le bouton de la *vâsantikâ*, avec son visage aussi beau que le disque charmant de la lune pleine, avec ses attraits qui l'emportent sur la déesse Ramâ.

116. « O toi qui as les yeux charmants de la bergeronnette, que ma tête tombe, si elle tombe à cause de toi! Daçânana en avait dix; pour la fille de Djanaka il les a perdues.

117. « Que mon corps subisse le trépas! Que les masses des éléments absorbent pour jamais leurs extraits divers! Père (des créatures), je t'adore comme appui : je te demande instamment, les mains jointes, que l'eau (de mon être soit) dans ses fontaines, la lumière dans son miroir, le fluide éthéré dans celui de sa ceinture, la terre dans son chemin, l'air dans son éventail ! »

118. Tout le discours de Bilhana, le monarque, tel que la lune l'entendit; et il donna la princesse au roi des poëtes en lui disant : « Aujourd'hui sois heureux ! »

NOTES.

I. ORIGINAUX.

Deux manuscrits, en caractères *grantha*, ont été consultés. L'un (A), que l'éditeur a fait copier pour sa collection particulière, porte le titre de *Bilhanatcharitram ;* il se compose de quinze olles ou feuilles de palmier; les cent dix-huit *çloka* du texte y sont chiffrés régulièrement. L'autre (B), appartenant au *pandit* Védântâtchârya, et intitulé *Tchorapantchâçat,* contient seulement six olles; il est aussi complet que le précédent; mais, par suite de plusieurs erreurs dans la série des numéros, il ne donne au çloka final que le chiffre 116.

II. SUR LA LETTRE ऴ.

Si nous nous servons de la lettre ऴ contrairement à l'usage adopté par les éditeurs de textes sanscrits, ce n'est pas que nous ayons la témérité de vouloir en conseiller ou en généraliser l'emploi. Notre seul désir est d'essayer à jeter quelque jour sur l'origine et la valeur de cette consonne, assurément curieuse, et de demander aux savants de plus grandes lumières à cet égard. La lettre ऴ a une parenté intime avec les cérébrales, une prononciation analogue à la leur : on l'articule, comme celles-ci, en relevant au centre du palais le dessous de la langue, qui prend alors la forme d'un crochet. C'est un *l* plein, emphatique, comme celui de *able* en anglais; quand on l'entend de la bouche des Hindous, il paraît presque se

confondre avec *ḍ* ou *r*, ce qui explique comment les indianistes anglais, au début de leurs précieuses recherches, n'ont pas cru pouvoir le représenter mieux que par *lr*. Cette transcription, toutefois, non-seulement est peu exacte, mais, de plus, ne caractérise ळ par aucun rapport avec le reste de l'alphabet samskrit; elle le laisse complétement en dehors et de l'ensemble et de ses parties quelconques, comme le font eux-mêmes les grammairiens originaux, en ne tenant aucun compte de cette lettre. Il nous semble meilleur de la représenter par le signe *ḷ*, qui la rattache aux cérébrales. Les consonnes de cette classe, rares en samskrit, n'y sont pas primitives et appartiennent plus spécialement au sol indien, aux langues propres de la Péninsule. Il est donc utile de mettre en lumière toute remarque relative à la question de leur soudure dans l'alphabet.

Or la lettre ळ, dont nous nous occupons ici en particulier, ne se rencontre pas dans les manuscrits du nord de l'Inde, autres que ceux du Rigvéda et de ses annexes; mais elle est fréquente dans les copies *grantha*, telles que nos deux originaux, et dans celles *télugu*. L'édition de l'*Amarakocha*, en caractères *télugu*, publiée à Madras, la reproduit soigneusement; d'un autre côté, elle est, dans les idiomes vulgaires, mute des cérébrales, comme elle l'était en samskrit (*Rosen, adn. ad RV.* p. 111) de leur sonore, et les mots pour lesquels elle sert dans l'écriture grantha la comportent aussi, à peu d'exceptions près, dans ces langages, quand ils y existent.

Nous allons, par la récapitulation de ceux de notre texte où elle se trouve, et par quelques rapprochements, faire juger des motifs que nous avons eus de la conserver.

अळि (4, 43, 106, 109), अळक (4, 53, 109). Tous les dérivés directs du radical अल, «orner, être capable,» excepté अल, अलम् et leurs composés, prennent ळ. Le télugu donne అలి *ali* et అళి *aḷi*, అలకము *alakamu* seulement; le tamil et le malayala அளி *aḷi*, அளகம் *aḷakam* seulement; cf. avec le radical samskrit: tél. అళివి *aḷivi*, అలవి *alavi*, «capable» (verbe అలవడు *alavaḍu*); tamil அள-த்தல் *ala-ttal*, «mesurer;» malayala: *aḷakunnu*, «mesurer, orner.»

Les dérivés de अल्ल qui ont la lettre ळ ne pourraient-ils se rattacher au radical अड, «s'efforcer, s'adonner, occuper, posséder?»

अन्तराळ (16, 35), कन्दळ (39), कुन्तळ (74); शीतळ (71) viennent, selon M. Wilson, de अन्तरा, कन्द, कुन्त, शीत et du radical ला, «être avoir.» Nous proposerions de les considérer comme dérivés du radical अल, sous la forme अळ, et du suffixe d'agent ou d'adjectif attributif अच् (अ). कन्दळ serait alors obtenu immédiatement du radical कदि (कन्दति), et कुन्तळ, शीतळ auraient abrégé leur pénultième, régulièrement longue; *ḷ* cérébral est conservé dans plusieurs langues du midi pour ces trois mots; toutefois, *l* commun est facultatif dans *kandala*, malayalam, et obligé dans *kuntala*, télugu (కుంతల).

Peut-être sommes-nous dans l'erreur en attribuant le rôle d'auxiliaire à अल écrit अळ devant le suffixe अच्. Si nous ne nous abusons pas, ce radical rendrait compte de maintes dérivations qui demeurent obscures et incertaines, malgré les affixes *uṇâdi* allégués infailliblement afin de les expliquer, ou bien plutôt afin de ne les pas expliquer du tout. Sans entrer ici dans une discussion de détail, nous appliquons notre hypothèse à différentes formes du *Tchorapantchâçat*. Ainsi कोमळ (26, 40) se rattacherait à गोम, «oindre,» par suite de changement du ग initial en क (cf. कळत्र, autrement कडत्र, de गड); कब्ळ (39), autrement कवळ, à कु, «résonner» (de même que कवक, qui a la même signification), avec *guṇa* de la voyelle finale, conformément à une des règles concernant le suffixe, laquelle permet en même temps de ne pas altérer une voyelle pénultième, et que nous invoquons pour कोमळ; काहळिका (54), par son primitif काहळा, à गाह्, «pénétrer, monter,» moyennant la substitution de क à ग, déjà indiquée ci-dessus; चण्डाळ (12), धवळ (39), तरळ (87, 97), मड्डुळ (73), युगळ (53, 54, 72) suivraient la même analogie; निद्राळु (43), où l'on voit communément le suffixe आलुच् (आलु), dont les dérivés prennent la cérébrale, peut, en raison de ce qui précède, provenir de निद्रा + अळ + उ(उण्). Nous trouvons d'ailleurs, dans un manuscrit du *Liğga nirnaya bhâchaṇa* de *Râmasuri*, le suffixe même écrit avec ळ. Les mots correspondants dans les langues du sud ont presque partout la cérébrale. Cependant, le tamil écrit indifféremment *l* ordinaire dans கோமலம் *kômalam* et மங்கலம் *mağgalam* (seule forme du malayala); le télugu l'admet aussi dans మంగలము *mağgalamu*, et le prend

toujours dans కోమలము *kômalamu,* ainsi que dans చండాలుండు *tchandâlumdu* (चण्डाळ). Les trois idiomes l'exigent pour *nidrâlu.*

अन्दोळन (70, 91) vient du radical दुल, écrit डुल dans un manuscrit *grantha* du *Dhâtupâṭha* de la *Siddhântakaomudî,* qui fait partie de notre collection. De डुल, on dérive डोळा, qui est pareillement malayala et hindustani; डोळि, qui se retrouve en malayala, en hindustani et en télugu, et est devenu dans l'usage courant *duli* (confondu avec le français *doux lit,* par M. de la Flotte (*Essais historiques de l'Inde,* p. 62). Il y a encore डोळ avec le même sens de *litière, palanquin.* Cf. अन्दोळ, आन्दोळ, हिन्दोळ, हिल्लोळ, et le tamil அண்டுளிடுண்டுளி *anduḷidunduḷi,* où l'on trouve डुळि, même dans deux mots, dont l'un rappelle अन्दोळ, et dont l'autre paraît contenir la particule डु (डुन्). Toutes ces formes expriment l'idée de *secousse, agitation, oscillation;* sans doute elles sont modernes et hindustani, et ळ s'y produit par un échange réciproque de l'articulation cérébrale entre les consonnes initiale et finale de डुल, si on le doit adopter pour primitif.

Dans कळ (5, 19), कला (25, 62), कळरव (56), कळकण्ठ (96), काकळि (85), on trouve le thème कल, qui, comme adjectif et comme nom neutre, conserve ल, mais qui, comme nom masculin et comme nom féminin signifiant *parcelle, doigt de la lune, mesure de temps, croissant lunaire,* prend ळ. Nous croyons qu'on établirait une distinction assez importante en attribuant la génération du thème, dans ces derniers cas, au radical कड «réjouir.»

Le tamil a கலை *kalaé,* et களை *kaḷaé,* களன் *kaḷan* et காகுளி *kâkuḷi;* le malaya, *kala, kaḷa, kâkaḷî;* le télugu, కళ *kaḷa,* కలము *kalamu;* కాకలి *kâkali.*

कळङ्क (41, 47) कुड्मळ (74) et केळि (83, 99) gardent la cérébrale dans les trois langues comparées.

गळ (25, 28), गळित (43, 108, 113), निगळ (53) se forment du radical गल, qui touche de près à गॄ, et dont la plupart des dérivés prennent ळ, ou plutôt du radical गड «avaler, couler.» Les autres idiomes les reproduisent avec ळ exclusivement, et ne possèdent pas निगड, trouvé sans variante dans Wilson.

दळ (40), दळित (42), विदळयतु (39) : radical दल (cf. दृ), présentant ळ dans tous ses dérivés, et écrit दळ dans deux passages de notre *dhâtupâṭha* (§ 15 et 33). Le tamil et le malayala admettent, dans les correspondants, l'un et l'autre *l*; le télugu *ḷ* seulement; le tamil a, en outre, avec le sens de *feuille, pétale,* அதள் *adal',* இதள் *idal',* தளை *t-dal'aé,* et dans celui de *bourgeon* தளிர் *taḷir* (aussi malayala), qui ont la même origine.

ताळवृन्त (46, 117) : ताळ se rattache à तल, तट ou तड. L'un ou l'autre *l* se trouve dans les correspondants en dehors du samskrit.

नाळ (46) : cf. les radicaux : णल, qui peut avoir transposé l'articulation cérébrale; नड, qui produit नाडि, नाळि dans le même sens; नट, qui est préféré aux deux autres par la plupart des classificateurs de radicaux. Les langues comparées gardent ळ invariablement.

La forme पाळि (10), dont la racine est पाल, causal de पा, fort analogue au causal de पॄ, est exclusivement employée avec le sens de *rang, ligne, marque, multitude;* on trouve aussi पाळिका dans cette dernière acception. Le primitif et le dérivé prennent, en tamil, *l* ordinaire; le dérivé fait de même en malayala; mais le primitif y prend *ḷ* cérébral, comme en télugu.

परिमळ (15) offre, dans sa signification et dans son orthographe constante par ळ, un contraste remarquable avec मल, toujours écrit ल. Malgré le témoignage des autorités sur sa formation au moyen de ce dernier mot, nous supposons que, tel qu'on le rencontre ici, il est une corruption prâkrite (परिमिड, °ळ), dont l'original samskrit (परिमृड) a disparu, et qui est entrée à sa place dans la langue supérieure. La dérivation résultante de मृड, «réjouir, favoriser,» a un degré de vraisemblance égale au moins à celle de la première indiquée.

मञ्जुळ (76, 116) possède la même forme en tamil et en malayala; मुकुळ (110), en malayala et en télugu; మంజులము *mañdjulamu,* seul usité en télugu, comme முகுளம் *mukulam,* en tamil, s'emploie pour quelques significations dans cette dernière langue, où il se lit மஞ்சுளம் *mañçulam.* Le suffixe उलच् donne naissance à plusieurs autres mots où ळ est ou obligé ou facultatif, par exemple : dans le premier cas बञ्जुळ, dans le second मञ्जुळ ou मञ्जुल, etc.

पुळक (94) de पुल (cf. पॄ) ; tamil புளகம் *pulagam ;* télugu et malayala పులకము *pulakamu.* Tous les dérivés de la même racine s'écrivent, dans le *grantha,* avec la cérébrale, excepté les noms propres पुलस्त्य, पुलस्ति, पुलह, पुलोम, etc.

मिळन्तु offre l'unique exemple que nous connaissions de ळ dans les provenances samskrites de मिळ ; mais le malayala et le télugu ont మిళనము *miḷanamu,* మిళితము *miḷitamu.*

लळित (83, 92), radical लड, लल (लळ). Il prend également ळ ou ल dans les autres langues.

वळभि (93), वळर्त्त (110) viennent de वल, assurément identique avec वड, qui subsiste dans वडभि, वडा, वड्र, et peut-être dans वडिश्र, rapportés par M. Wilson à वल, dont वट est aussi un corrélatif naturel par sa valeur et son analogie. Quoi qu'il en soit, *l* ordinaire se trouve dans tous les autres mots de la même origine : télugu వలభి *valabhi ;* malayala *vaḷabhi, vaḷarkcham :* cf. avec ce dernier *veḷḷa ;* tamil வெள்ளை *vellaé,* « blanc, » et, avec le radical, வளை-தல் *val-aédal,* « entourer, » வளாத்தல் *val-attal,* « courber, » வெளுத்தல் *véluttal,* « blanchir. »

Pourquoi donc avons-nous préféré souvent ळ cérébral à ल commun ?

Parce que, en premier lieu, le rapport de filiation avec des radicaux qui contiennent le *ḍ* cérébral en justifie l'usage comme un souvenir, et quand les formes sont anciennes suffisamment, comme une reproduction de l'orthographe du dialecte sacré ;

Parce que, en second lieu, les lettres adjacentes, telles que la voyelle ॠ, la semi-voyelle र्, en vertu même d'une loi euphonique qui, pour être locale, à proprement parler, n'en exerce pas moins sa puissance sur la moitié de l'Inde, et d'ailleurs par analogie à ce qui a lieu dans la marche grammaticale du samskrit et du prâkrit, peuvent appeler l'articulation ळ, ainsi que l'indiquent les relations probables de radicaux en ॠ avec des radicaux en ल, simple liquide dont le changement de son et de forme s'explique par ces rapports, comme il s'explique dans प्रळय par le voisinage de र् ;

Parce que, en troisième lieu, si, après l'antiquité védique, quand les grammairiens ont réglementé la langue, ळ cérébral, qui ne ren-

trait pas tout à souhait dans l'orbite de leurs judicieuses classifications, a été négligé, et a, par suite, généralement perdu crédit, il ne saurait, toutefois, être regardé comme inutile : car il facilite des comparaisons nombreuses entre le samskrit et les langages usuels de l'Inde.

Mais les cérébrales étant de fait étrangères au samskrit, ainsi qu'au zend, congénère et primitivement identique, comment expliquer la présence, dans le Rigvêda, des lettres ॗ et ळ corrélatives? Celle-ci a dû, suivant nous, résulter d'abord d'une différence réelle de prononciation, dans certains cas, de ल ordinaire. Plus tard, les consonnes barbares des peuples hindous s'introduisirent insensiblement dans la langue parlée de la race arienne, par suite des rapports sociaux peu à peu formés. Quand vinrent les législateurs de l'idiome, ils n'admirent comme liquide, dans leur cadre systématique, à l'exclusion de la cérébrale longtemps unique ळ, qui avait servi, jusqu'à un certain point, de transition à ses analogues, que la semi-voyelle pure [1], et remplacèrent, pour l'orthographe, tantôt par elle, tantôt par la sonore ॗ, l'articulation ambiguë qui tenait de l'une et de l'autre. Nonobstant, cette articulation ne disparut pas, et, ayant existé, fait incontestable, dans la bouche des tribus védiques, elle ne pouvait disparaître ; car ce ne sont pas les grammairiens, ce sont les sociétés qui font, en arbitre absolu, la langue parlée. Le peuple, après avoir imposé à la science des lettres étrangères, retint, malgré la science, la consonne, inconnue dans la langue mère, qui avait servi aux premiers essais de sa parole individuelle dans les vallées de l'Himalaya et qui était née, comme lui, avec ses premiers hymnes religieux, avec les premiers monuments de sa pensée.

La possession lui en est demeurée ; la différence de prononciation de la liquide, constante, pour la lecture du samskrit et du prâkrit, dans les provinces du sud, suivant que la tradition ou l'usage attribue à cette lettre le caractère cérébral ou celui de simple semi-voyelle, doit exister aussi communément dans les provinces du nord, où l'on peut chercher une vérification auriculaire de cette probabilité.

Évidemment les aphorismes लळयोरभेदः, लडयोरभेदः, रलयोरभेदः s'appliquent tous à certaine parenté plutôt qu'à l'identité positive ;

[1] Contrairement à ce mode de procéder, *Hannaya Bhatta*, qui a fait en samskrit, au XIIIe siècle de notre ère, une grammaire du telugu (v. *Mack. coll.* I, 2, 6, 5), comprend *l* cérébral au nombre des consonnes samskrites, prâkrites et telugues.

le dernier repose sur une subtilité technique. Dans le classement de l'alphabet fait pour simplifier l'énonciation de tel ou tel groupe de lettres, et duquel résultent les noms de अच् pour les voyelles et de हल् pour les consonnes, र् figure à la fin de l'ordre हट् (हयवरट्), immédiatement avant ल (ordre लण्); ainsi, dans le प्रत्याहार रण्, formé de र् uni à ण्, र् et ल sont désignés à la fois; d'où ce *sûtra* de la *Siddhântakaomudî :*

लण्सूत्रस्थवर्णेन सहोच्चार्यमानो रेफो रलयोर्संज्ञा

« रेफ (र्), prononcé avec la syllabe vocale du *sûtra* लण्, est le nom de र् et de ल. »

Quelques lignes, ci-après transcrites, telles qu'un pândit, recommandable par ses connaissances grammaticales, nous les a adressées, résument les correspondances indiquées précédemment :

हयवरट्-लण्-इति सूत्रद्वये रलयोः प्रत्याहारेणाभेदः स्वीकृतः-लड विलासे-इत्यत्र कौमुद्यां-लडयोर्लळयोश्चैकत्वस्मरणाल्ललतीति स्वाम्यादय इत्युक्तत्वाड् उकारो लकाभिन्नःन तु रडयोर्भेदस्तत्र प्रमाणाभावात् प्रयोगाभावाच्च ॥

« La parité de र् et de ल est conclue de leur *pratyâhâra* dans les deux *sûtra* हयवरट् et लण्. Pour le radical écrit लड, « amusement, » dans la *Kaomudi,* Svâmi et autres commentateurs disent ललति par TRADITION de l'identité de ल et ड, de ल et ळ; la lettre ड n'est donc pas distincte de ल ou ळ. Quant à र् et ड, il n'est pas d'autorité ni d'usage qui établisse entre eux une parité. »

Nous ajoutons un corollaire indispensable à l'intelligence exacte de cette citation, rapprochée de l'exposé des opinions déjà émises. Il faut entendre, par *tradition* de l'identité des consonnes ल, ळ et ड, que, quand celle-ci a commencé à entrer dans le langage, les classiques de l'époque auront de préférence, en parlant ou en écrivant, employé à sa place telle ou telle de celles-là; qu'il en sera résulté une confusion de toutes les trois; qu'en raison de cette confusion, on aura souvent, même après l'admission des cérébrales, continué à se servir de ळ ou de ल au lieu de ड, et que la première, dans le principe sans doute plus spéciale, plus convenable, obligée pour la mutation, ultérieurement, par le fait des grammairiens, et comme

signe, non comme son (nous l'avons dit), a été absorbée dans l'autre et déchue de ses droits, sans laisser intacts ceux de ड, la tierce corrélative.

On nous pardonnera, nous l'espérons, de hasarder ces hypothèses. Quoi qu'il en soit, la lettre ळ est bien réellement samskrite, et ce n'est pas par une corruption provenant des idiomes vulgaires que les brâhmanes méridionaux l'admettent dans leur accentuation et dans la rédaction de leurs manuscrits. Bien qu'ils répètent l'aphorisme लळयोरभेदः, et considèrent la valeur de la cérébrale comme purement usuelle, il est certain qu'elle n'est pas arbitraire, et, en conséquence, qu'il n'est pas toujours indifférent d'employer l'une ou l'autre des liquides, qu'on ne le fait pas à volonté, facultativement et sans une espèce de raison intime.

Quelques observations encore, et nous avons terminé notre tâche.

La lettre ळ a passé en *pâli*, comme l'attestent les alphabets donnés par Laloubère (*Relation de Siam*, II, 78) et par MM. Rawfles et Crawfurd (*Description de Java*, trad. par Marchal, pl. XLVII). MM. Burnouf et Lassen ont cru devoir la passer sous silence dans leur Essai sur le pâli. Ils indiquent (p. 88) la transformation de *tchoûḍâmani* en *tchoûlâmani*, mais sans faire connaître si les manuscrits ont pour *l*, dans les cas de ce genre, un caractère spécial. (Cf. tamil சூடாமணி *çûdamani*, சூளாமணி *çûḷâmani.*) Il n'est peut-être pas superflu de noter ici que les alphabets *pâli*, *kavi* et *javanais* moderne offrent, dans une foule de leurs lettres, les plus frappantes similitudes avec l'alphabet *grantha*. (Voir *Essai sur le pâli*, planches, et *Relation de Java*, pl. XXXV et XLVII.)

Le changement mentionné ci-dessus a lieu de même en prâkrit; mais M. Lassen (*Institutiones prakriticæ*, p. 205) fait la remarque fort juste, qu'il est difficile de savoir, toujours avec certitude, quand les manuscrits présentent ल pour ड, si la substitution est régulière ou due seulement à l'ignorance des copistes. Il explique les erreurs de ces derniers par la corrélation de ल et de ड़, et par le manque actuel de distinction entre l'accentuation de ड़ et celle de ड. L'illutre professeur nous permettra de le contredire, sauf tout le respect que nous lui devons, sur le dernier point. ड et ड़ s'articulent chacun avec une distinction sensible à l'oreille exercée, quoique, si l'on n'est pas habitué à ouïr prononcer ड, on puisse, de prime abord, hésiter à reconnaître laquelle de ces consonnes est proférée, et s'y tromper bien plus, on peut soupçonner la présence de ळ; car, nous le ré-

pétons, ळ paraît, quand on l'entend pour les premières fois, ambiguë de ड et de ड़; aussi est-ce directement dans l'ambiguïté de ळ et de ड qu'il faut chercher la cause des aberrations signalées par M. Lassen. On en voit de pareilles dans les manuscrits *grantha* samskrits, modernes pour la plupart, et, nous le regrettons, dans l'édition télugu de l'*Amarakocha*, que nous avons citée au commencement de la présente note. Nous ajouterons, pour faire apprécier par un moyen accessoire, la différence, au fond notable, de ड et de ड़, que les Hindous prononcent toujours les dentales des langues européennes comme si c'étaient des cérébrales, et qu'ils n'eussent pas contracté cet usage si les cérébrales familières à leur organe avaient été, par l'accentuation, à une distance des dentales assez grande pour les faire devenir complétement semblables, soit à ड़, soit à ल्ल ou ळ. Elles sont, pour, ainsi dire, intermédiaires entre les unes et les autres.

Nous aurions voulu rendre plus concluant, plus synthétique, moins confus, et surtout moins long, l'examen qui précède, premières données, malheureusement imparfaites, d'une question intéressante. Il demanderait à être complété par l'étendue raisonnée de tous les mots où l'on rencontre *ḷ* cérébral, tant dans le Véda que dans le samskrit classique et secondaire, et dans les langues vivantes de la Péninsule. Ce sera pour nous l'objet de recherches ultérieures.

III. Variantes.

1. A. वन्दनिय्यानां. Cf. çl. 35, 66, 108, 109, 116, 117.
2. B. पृथ्वी.

16. Les deux manuscrits donnent une même leçon, par nous conservée. Le mètre en est irrégulier : il offre un *pâda indravadjra*, un *upéndravadjra* et deux *vaṁçastha*. En remplaçant, dans ces derniers, गुरुः par स, et महीपतिः par महीपः, on en ferait des *upéndravadjra*, et on aurait, dans le mètre *âkhyânakî*, un couplet préférable à celui du texte.

29. A. यवनिका ब्रद्धा. — B. जवनिकाम्बद्ध्वा.

33. A. अगृह्णीत्. — B. अग्रह्णीत्.

35. A, B. अन्तराक्ष्रा-चन्द्रादयो ऽभूत्. Le mètre *upéndravadjra* comporte, au commencement de chaque *pâda*, un amphibraque (*djagaṇa*) et, par conséquent, une syllabe brève. Nous proposons donc अन्तराक्रो-विधूदयो ऽभूत् au lieu de la première lecture.

A. स्वक्रियै:. Cf. 1, 66, 108, 109, 116, 117.

36. B. चक्रमिवोदितं, - पृथ्वी.

39. B. उद्वेदयन्, - समुन्मीलयन्.

40. B. भाषन्ति, - विधिरहो.

43. B. हरिणि, - विरहिणि.

47. B. कु काणा:.

49. B. उत्थाय प्राप्यातलत : कुतूहलाद् - दृष्ट्वा[1] स्थित्वा च पर्यङ्कतलस्थितन्तं।

धृत्वा च हस्तद्वितयेन काण्डपटं-विलोक्य कृतोदयश्चन्द्रमसश्च रोहिणीं॥

Rejetant cette leçon inadmissible, nous avons donné dans le texte celle du manuscrit A. Toutefois, le couplet qu'elle présente, composé de deux *pâda* du mètre *indravañça*, d'un *pâda upéndravadjra* et d'un *vañçastha*, pourrait être modifié avantageusement et rendu un *vichama* exact, par la simple substitution de प्रमोदात् à कुतूहलात् dans le premier *pâda*, qui deviendrait ainsi du mètre *indravadjra*.

51. A. पूर्वाचलोदश्चत्.

56. B. व्योम्नि.

58. B. यदहं,-गच्छामीति.

63. A, B. कोटपालकं.

66. A, B. मद्दियं. Cf. 1, 35, 108, 109, 116, 117.

68. A, B. वपुषस्तन.

69. A, B. अद्यापि तां.

71. A. प्रतिकरोति.

72. B. श्रोष्ठीनं.

73. A, B. ज्ञुधवति.

80. B. निग्रहीत.

81. A, B. समुपनीत. — B. विधतीं.

83. B. दर्दुर (pour निर्भर), - कमलाञ्चल, - ललित.

[1] Ce mot est interligné.

85. B. पद्मं, - मनसां.

86. B. मधुराणि च उत्तराणि (*sic*).

89. A, B. सृष्टं (pour कृष्टं?).

90. A, B. श्रमं (pour क्रमं?).

92. A. वक्त्रनेत्रां, — B. सललित.

93. A. सृष्टगाते. — A, B. गतस्मरासु.

96. A, B. चारुनेत्रां.

99. A, B. अन्तर्गृहे.

100. B. समपेक्ष्यमाणां.

101. B. मदचलङ्गम.

103. A. उन्नमिय्य. — B. रात्रीं.

104. A, B. दीर्घ (pour दर्प?).

106. A, B. मदनपङ्क्त. — B. विरिभ, meilleur peut-être.

108. A. उत्तरिय्य. Cf. 1, 35, 66, 109, 116, 117. — तटात्पतितं. — B. कर्त्तुं, - प्रवृत्तां, - मन्दस्मितं यदकरोत् मनसा स्मरामि.

109. A. रमनिय्य. Cf. 1, 35, 66, 108, 116, 117.

112. B. मालां.

115. B. रामाभिराम.

116. A. मदिय्यं. Cf. 1, 35, 66, 108, 109, 117. — Le mètre exigerait, à la rigueur, une longue au commencement du premier *pâda*, par exemple भो त्वत्कृते au lieu de भवत्कृते.

117. A. तदिय्य. Cf. çl. 1, 35, 66, 108, 109, 116.

IV. MÈTRES EMPLOYÉS.

Le poëme de *Tchora* renferme seize espèces différentes de mètres. Nous allons les énumérer et donner successivement les lois et des exemples de chacune, au moyen de citations du *Çrutabodha*, par Kâlidâsa; du *Vrittaratnâkara*, par Kédâra-Bhatta, et du *Vrittaratnâvali*, dont l'auteur nous est inconnu. Ces trois ouvrages sont inédits [1].

[1] Cela n'est pas exact en ce qui touche le Çrutabodha, qui a été pu-

Leur caractère didactique, leurs formules particulières, leur avantage de présenter dans la règle même un modèle sûr, parfois élégant, recommandent les extraits originaux qui vont suivre à l'attention de nos lecteurs.

A. genre *âryâ.* Espèce *gîti.* Çl. 7, 28, 29, 118.

Çrutabodha.

यस्याः प्रथमे पादे द्वादश मात्रास्तथा तृतीये ऽपि [1] ।
अष्टादश द्वितीये चतुर्थके पञ्चदश साऽऽर्या ॥

« Aryâ est la mesure dont le premier *pâda* contient douze *mâtrâ*, le troisième autant, le deuxième dix-huit, le quatrième quinze.

Vṛittaratnâkara.

लक्ष्मैतत्सप्तगणा गोपेता भवति नेह विषमे जः ।
षष्ठो ऽयं नलघू वा प्रथमे ऽर्द्धे नियतमार्यायाः ॥
षष्ठे द्वितीयलान्न्ले पर्के मुखलाच्च भवति पदनियमः ।
चरमे ऽर्द्धे पञ्चमके तस्मादिह भवति षष्ठो लः ॥

« Tel est le caractère obligé de la mesure *âryâ*, qu'elle a (dans chaque hémistiche) sept *gaṇa* (pieds de quatre *mâtrâ*), parmi lesquels le pied *dja* (⏑–⏑, amphibraque) ne peut avoir un rang impair. Dans le premier hémistiche, ce pied, ou le pied *na* (⏑⏑⏑, tribraque), accompagné d'une syllabe brève, est le sixième *gaṇa* qui a une césure avant sa deuxième syllabe, s'il est de quatre brèves (*nla* pour *na, la,* un tribraque et une brève). Le septième *gaṇa*, dans le même cas, a une césure avant la première syllabe. Dans le second hémistiche, il en est de même pour le cinquième *gaṇa*, et le sixième est une syllabe brève. »

Çrutabodha.

आर्यापूर्वार्द्धसमं द्वितीयमपि भवति यत्र हंसगते ।
छन्दोविदस्तदानीं गीतिन्ताममृतवाणि भाषन्ते ॥

blié par M. Hermann Brockhaus, *Ueber den Druck sanscritischer Werke*, etc. p. 37 sq. (Note du rédacteur.)

[1] Brockhaus, *Yasyâḥ pâde prathame.*

« Femme aux paroles d'ambroisie, qui a la démarche du cygne[1] ! Les savants en prosodie appellent *gîti* la mesure *âryâ*, quand la seconde moitié en est pareille à la première. »

Ce genre de mètre est réglé, comme on voit, d'après la valeur prosodique des syllabes qu'il renferme, à raison de deux *mâtrâ* pour une longue et d'un pour une brève. Voici la loi relative à la quantité :

Çrutabodha.

संयुक्ताद्यं दीर्घं सानुस्वारं विसर्गसम्मिश्रं ।
विज्ञेयमक्षरं गुरु पादान्तस्थं विकल्पेन ॥ (2)

« La voyelle qui précède une consonne composée, la longue de nature, celle suivie d'un *anusvâra* ou unie à un *visarga*, doit être connue pour longue ; de même, facultativement, la finale d'un *pâda.* »

Les genres de mètres cités postérieurement sont réglés à la fois par la quantité ou valeur prosodique et le nombre de syllabes ou de pieds rhythmiques, à raison de trois syllabes pour chacun de ceux-ci. Il y a huit combinaisons possibles des longues et des brèves dans le pied trisyllabique. Le çloka suivant en présente les noms et l'exemple.

Vṛittaratnâkara.

ताम्राक्षो मो गता सा यो मोदते रः प्रकीर्त्तितः ।
सहते सस्तु सा ऽऽयाति तो वृणोति ज्ञकारकः ।
भस्सीदति च नश्चोक्तो वहतीति गणा स्मृताः ॥

« *Ma* (molosse) ताम्राक्षी ; *ya* (bacchique) गता सा ; *ra* (amphimacre) मोदते ; *sa* (anapeste) सहते ; *ta* (antibacchique) साऽऽयाति ; *dja* (amphibraque) वृणोति ; *bha* (dactyle) सीदति, et *na* (tribraque) वहति, sont les *gaṇa* (pieds prosodiques) reconnus. »

B. genre *anuchṭubh ; çloka* proprement dit. *Çl.* 1, 3, 6, 8, 13, 14, 20, 21, 22, 23, 26, 30, 31, 33, 36, 47, 48, 50, 51, 57, 58, 61, 63, 64. Le précepte suivant détermine la forme la plus ancienne et la

[1] Les couplets du Çrutabodha sont adressés, pour la plupart, à une femme aimée, comme enseignement de l'art rhythmique.

[2] Brockhaus, *vikampena*, ce qui est moins bien.

plus régulière du *çloka*, pour les variétés duquel nous renvoyons à Chézy et Colebrooke, à MM. Bopp et Wilson.

Çrutabodha.

प्श्लोके षष्ठङ्गुरु ज्ञेयं सर्वत्र लघु पञ्चमं ।
द्विचतुःपादयोर्ह्रस्वं सप्तमं दीर्घमन्ययोः ॥

« Dans le *çloka*, la sixième syllabe est longue invariablement, et la cinquième brève. La septième est brève dans le second et le quatrième vers (*pâda*), longue dans les deux autres. »

C. genre *trichṭubh;* espèce *indravadjrâ. Çl.* 41, 45.

Çrutabodha.

यस्यास्त्रिषत्सप्तममक्षरं स्यात्-ह्रस्वं सुजङ्घे नवमञ्च तद्वत् । (1)
गत्या विलक्षीकृतहंसि कान्ते (2) तामिन्द्रवज्रांब्रुवते कवीन्द्राः ॥

« Adorée, aux jolies jambes, cygne admirable en sa démarche; les princes des poëtes appellent *Indravadjrâ* la mesure dont la troisième, la sixième, la septième syllabe sont brèves, la neuvième également. »

Vṛittaratnâvali.

तान्तं जगद्भीमगुणास्य बाणैः - क्षिप्तेन्द्रवज्राहतिभिः स्मरस्य ।
स्वान्तं मदीयं सुखितं विदध्याः - सान्द्रामृतैर्देवि कटाक्षपातैः

« Rendez heureux, déesse[3], avec des œillades remplies d'ambroisie, mon cœur lassé par les flèches de l'amour, qui est l'effroi de l'univers; leurs coups font honte à la foudre d'Indra (*Indravadjra*). »

Même genre. Espèce *upéndravadjrâ;* çl. 9, 18, 24, 25.

Çrutabodha.

यदीन्द्रवज्राचरणेषु वर्णाश्च - चतुर्षु पूर्वे लघवो भवन्ति । (4)

[1] Brockhaus, *yasyâm̃ trishaṭ.*

[2] Brockhaus, °*ham̃sakânte.*

[3] Chaque couplet du *Vṛittaratnâvali* est adressé en invocation à la déesse Sarasvatî.

[4] Brockhaus, °*carane tu pûrve bhavanti varṇâ laghavaḥ suvarṇe.*

अमन्दमाद्यन्मदने (1) तदानीं उपेन्द्रवज्रा कथिता कवीन्द्रैः ॥

« Si dans les quatre vers (*pâda*) de la (mesure) *indravadjrâ*, les premières syllabes sont brèves; alors, toi, de qui l'amour enivre à l'excès, elle est nommée par les princes des poëtes, *upéndravadjra.* »

Même genre. Espèce *âkhyânikâ;* çl. 16 (voy. *var.*), 116 (d°), 164. Calebrooke, en son Essai sur la prosodie samskrite, l'appelle *âkhyânaki.*

Çrutabodha.

आख्यानिका सा प्रकटीकृतार्द्धे (2) - यदीन्द्रवज्राचरणः पुरस्तात् । (3)

उपेन्द्रवज्राचरणास्त्रयो ऽन्ये - मनीषिणोक्ता विपरीतपूर्वा ॥

« O bien heureuse (ऋद्धे)! Les savants appellent *âkhyânikâ* la mesure célèbre où précède un *pâda* de l'*indravadjrâ*, et où les trois autres sont de l'*upendravadjrâ*, et *viparîtâkhyânikâ* celle où (le rhythme) de la précédente est renversé. »

Même genre. Espèce *rathoddhatâ;* çl. 44.

Çrutabodha.

आद्यमक्षरमतस्तृतीयकं - सप्तमञ्च नवमन्तथान्तिमं ।

दीर्घमिन्दुमुखि यत्र ज्ञायते (4) - तां वदन्ति कवयो रथोद्धतां ॥

« Beauté au visage de lune! Les poëtes appellent *rathoddhatâ* la (mesure) où la première syllabe, la troisième, la septième, la neuvième et la dernière sont reconnues longues. »

Vṛittaratnâvali.

प्रान्तरे चलति या न नायिके - सा मतिर्मम तवैत्य विग्रहं ।

संश्रिताखिलमनोरथोद्धता - स्याद्यथा जननि कल्पयेस्तथा ॥

« Mon esprit, dame, ne suit pas une route ingrate : comme il va vers toi, Mère! fais qu'il soit complétement exaucé dans ses vœux (*manorathoddhata*) fidèles. »

Même genre. Espèce *svâgatâ*; çl. 46, 68.

[1] Brockhaus, °*mâdyadvadane.*
[2] Brockhaus, *âkhyânakíprakaṭíkritârthe.*
[3] Brockhaus, *puraḥ syât.*
[4] Brockhaus, *jâyate.*

Çrutabodha.

अन्तरश्च नवमन्दशमश्च-व्यत्ययाद्भवति यत्र विनीते ।

प्राक्तना यदि मृगेक्षणि सैव (1) -स्वागतेति कविभिः कथिता सा ॥ (2)

« Modeste (fille) aux yeux de gazelle, les poëtes appellent *svâgatâ* la mesure précédente (*Rathoddhatâ*), si la neuvième et la dixième syllabe sont interverties (brève et longue au lieu de longue et brève). »

Vṛittaratnâvali.

श्रीनिभाङ्गि गुणिनीन्दुकराणां-सत्यलोकमुनिवृन्दमिदन्तत् ।

धन्यमेव तव दर्शनकाले स्वागतादिवचनं लभते यत् ॥

« O toi qui, (belle) de formes comme Çrî, as la vertu des rayons lunaires (éclatants, frais et purs) ! cette foule des *munis* du monde *satya* est bien heureuse d'obtenir, quand elle te visite, tes paroles telles que *Svâgata* (Bien venue !). »

D. Genre *djagatî.* Espèce *vamçasthâ ;* çl. 32.

Çrutabodha.

उपेन्द्रवज्राचरणेषु चान्तिमा (3) -उपान्त्यवर्णा लघवः कृता यदा । (4)

मदोल्लसद्भ्रूजितकामकार्मुके-वदन्ति वंशस्थमिदन्तदा बुधाः ॥ (5)

« Femme dont les sourcils, tressaillant d'ivresse, l'emportent sur l'arc de l'amour ! lorsque, dans les *pâda* de la (mesure) *upéndra-vadjrâ*, les dernières syllabes deviennent avant-dernières et brèves, les savants appellent *vâmçasthâ* le (mètre obtenu). »

Vṛittaratnâvali.

जितं शरत्पल्लवमम्ब तावकं-पदाम्बुजं लिप्सुरहं सुदुर्लभं ।

अलङ्घ्यवंशस्थमपेक्षिणाम्मधु-प्रयामि पङ्कः समतां प्रसीद मे ॥

[1] Brockhaus, *prâktanâiḥ sunayane yadi sâiva.*

[2] Brockhaus, *kathitâ kavibhiḥ syât.*

[3] Brockhaus, *santi ced.*

[4] Brockhaus, *pare kritâ.*

[5] Brockhaus, *Budhâs tadâ sundari çuddhasangame, vadanti vançastham idam mahâdhiyaḥ.*

« O mère! le lotus de ton pied, plus joli qu'un bourgeon d'automne, à atteindre est difficile; cède à mon vœu de le toucher. Je suis comme l'essaim (d'abeilles) désireuses du miel qui séjourne dans la canne à sucre (*vamçastha*) impénétrable. »

Même genre. Espèce *indravamçâ*. (Voy. *var.* çl. 49.)

Çrutabodha.

यस्यामशोकाङ्कुरपाणिपल्लवे - वंशस्थपादा गुरुपूर्ववर्णकाः ।
तारुण्यहेलाचलदङ्गलालसे (1) - तामिन्द्रवंशां विबुधा (2) प्रचक्षते ॥

« O toi dont le rameau de la main est tel qu'un bourgeon d'açoka, (femme) au corps charmant, animé de la gaieté de la jeunesse! Les savants nomment *indravamçâ* la mesure où les *pâdâ* de celle *vamçastha* ont la première syllabe longue. »

Vṛittaratnavali.

तां तां जरार्त्तः समुपागतां दशां - शक्नोमि नाहं तव यावदर्चनैः ।
त्रातेन्द्रवंशा त्रिजगत्कृतानतिस् - तावत्त्वमाराच्चरितार्थयाम्ब मां ॥

« Accablé de vieillesse, quelque misère qui m'arrive, je ne la puis (supporter) par ma dévotion envers toi; aide-moi donc toujours à l'œuvre, ô mère! tu protéges la race des rois (*indravamça*); les trois mondes te font hommage! »

E. Genre *çakkarî*. Espèce *vaçantatîlakâ;* çl. 53, 60, 65, 66, 67, 69 à 115.

Çrutabodha.

आद्यन्द्वितीयमपि चेद्गुरु वा चतुर्थं (3)
यत्राष्टमञ्च दशमान्त्यमुपान्त्यमन्त्यं ।
कामांकुशैर्वशितकामिमतङ्गजेन्द्रे (4)
कान्ते वसन्ततिलकङ्किल तं वदन्ति ॥

[1] Brockhaus, °*helâratiranga*°.
[2] Brockhaus, *kavayaḥ*.
[3] Brockhaus, *taccaturthaṁ*.
[4] Brockhaus, *ashṭâbhir induvadane viratiçca çaḍbhiḥ, vasantatilakâm̃tám*.

« L'éléphant se dompte par le croc, l'amant par ton amour, ô souveraine! ô adorée! (le mètre) où (sont) longues la première (syllabe), la deuxième, la quatrième, la huitième, celle qui suit la dixième, la pénultième et la dernière, on le nomme *vasantatilaká.* »

Vṛittaratnâvali.

तां भूर्जजां गगनसद्गुरुहर्षहेतो
बिभ्रत्त्वचं वपुषि या गजबिन्दुशोणा ।
धन्यो गिरं भजति ते प्रणिधाय देवि
मूर्त्तिं (1) वसन्ततिलकाञ्च सुधाजयन्तीं ॥

« Déesse, cause de la joie du *guru* des hôtes du ciel! le bienheureux, en se représentant ta forme sensible, avec la rougeur de la semence de l'éléphant, avec le sein portant un corsage de *bhûrdja,* avec le *tilaka* de *vasanta* (*vasantatilaka*), acquiert une éloquence plus douce que l'ambroisie. »

F. Genre *atyachṭi.* Espèce *çikhariní;* çl. 11, 52, 55.

Çrutabodha.

यदि प्राच्यो ह्रस्वः कलितकमले षष्ठकपराम्
ततो वर्णा (2) पञ्च प्रकृतिसुकुमाराङ्गि रचिताः ।

[1] Le mot वसन्त possède, dans la langue moderne, plusieurs acceptions omises par M. Wilson : 1° *fête du printemps*, comme वसन्तोत्सव et वासन्त ; 2° *poudre embaumée* (telle qu'au printemps le pollen des fleurs), comme वासन्तं); 3° *sorte de mode musical* (*Git. gov.* f. 27), comme वसन्तदूत ; 4° *safran?* Il prend en outre, dans la langue telugu, le sens d'*eau préparée avec du safran et de la chaux*, qui sert les jours de mariage à asperger les invités, comme वासयोग, et, dans la langue tamile, ceux de *parfum.* (Cf. वस्, वास, वासन), de *vent du sud* (qui amène les parfums printaniers), comme वासन्त, et de *dieu de l'Amour* (que le printemps favorise), comme वसन्तसख. En comparant le radical वस् d'où vient वसन्त au radical वास् (वासयति) *parfumer,* on se persuade facilement que celui-ci n'en est que la forme causale et que le sens *avoir bonne odeur,* primitif, mais inusité, est le véritable à attribuer à वस् pour la dérivation de ce mot et de ses analogues.

[2] Brockhaus, — *varṇaḥ;* — *trayo'nyeca.*

त्रयो ऽन्त्यस्योपान्त्या सुतनु जघनाभोगसुभगे
रसैरीशैर्यस्यां भवति विरतिः सा शिखरिणी ॥

« Toi qui tiens un lotus, (femme) dont le corps est si joli, les formes naturellement si fines, l'embonpoint des hanches si charmant! La mesure est nommée *çikhariṇî* quand la première syllabe y étant donnée brève, ainsi que les cinq après la sixième, et les trois pénultièmes, il se trouve une césure par six et par onze (suivant le nombre des *rasa* et des *Iça*, ou *Rudra*). »

Vṛittaratnâvali.

रसाधारैरीशैरपि महितभास्वद्गुणगणा
जगत्सर्वं ज्योत्स्नाभरितमिव भासा विदधती ।
कटाक्षैर्मां रक्षेत्प्रसरदमृतैर्हारलतिका-
-धरी दत्तच्छाया स्तनशिखरिणी देवि भवती ॥

« Puissiez-vous me protéger avec vos regards d'où l'ambroisie s'épanche, auguste déesse, qui donnez un refuge, qui portez un collier pareil à une liane, et qui avez le sein (dressé) en pointe (*stana-çikhariṇí*)! La foule de vos qualités brillantes est magnifiée même des souverains qui gouvernent la terre; votre splendeur enveloppe l'univers entier, comme s'il était plein du clair de lune. »

Même genre. Espèce *mandâkrântâ;* çl. 37, 40.

Çrutabodha.

चत्वारः प्राक्सुतनु गुरवो द्वौ दशैकादशौ चेन्
मुग्धे वर्णौ तदनु कुमुदामोदिनि द्वादशान्त्यौ ।
तद्वच्चान्त्यौ युगरसहयैर्यत्र कान्ते विरामो
मन्दाक्रान्ताम्प्रबलकवयस्तन्वि तां सङ्गिरन्ते ॥ (1)

« Beauté chérie, délicate, au joli corps, à l'odeur de lotus! Les grands poëtes appellent *mandâkrântâ* la (mesure) où sont longues les quatre premières (syllabes), la dixième et la onzième, les deux qui suivent la douzième et les deux dernières, et où il y a une

[1] Brockhaus, *pravarakavayas.*

césure par quatre, six et sept. » (Suivant le nombre des *yuga*, des *rasa* et des *haya* ou coursiers du soleil.)

Même genre. Espèce *pṛithvî;* çl. 38.

Çrutabodha.

द्वितीयमलिकुन्तले यदि षडष्टमन्द्वादशं (1)
चतुर्दशमतः प्रिये गुरु गभीरनाभिह्रदे ।
सपञ्चदशमन्तिमन्तदनु यत्र कान्ते यतिर्
मृगाक्षि फणभृद्ग्रहैर्भवति सुभ्रु पृथ्वीति सा ॥

« Belle adorée, aux cheveux (noirs) comme les abeilles, au nombril profond qui rayonne, aux jolis sourcils, aux yeux de gazelle! si dans une (mesure) la deuxième syllabe, la sixième, la huitième, la douzième et la quatorzième, ainsi que la quinzième et la dernière, sont longues, et qu'il y ait une césure par huit et par neuf (suivant le nombre des serpents et [2] des planètes), elle est appelée *prithvî.* »

Le manuscrit donne au dernier *pâda* गिरीन्द्रफणभृत्कुलैर्भवति°, leçon certainement erronée; il en résulterait ce sens : « Il y a une césure suivant le nombre des races du mont souverain (*saptakulaparvata*) et celles des serpents, » c'est-à-dire par sept et par huit syllabes. Tel n'est pas le caractère du mètre *pṛithvî.* Or nous lisons dans le *Vṛittaratnâkara :*

जसौ जसयला वसुग्रहगतिश्च पृथ्वी गुरुः

« La (mesure) *prithvî*, c'est un *dja* (amphibraque), un *sa* (anapeste), un *dja*, un *sa*, un *ya* (bacchique) une syllabe brève et une longue, avec une césure après huit et neuf. »

Nous sommes donc amenés à remplacer कुलैः par ग्रहैः, et nous conservons फणभृत्, équivalent de वसु; गिरीन्द्र étant inadmissible, nous le remplaçons par मृगाक्षि, qui donne l'amphibraque exigé.

G. Genre *atidhritî.* Espèce *çârdûlavikrîditâ;* çl. 2, 4, 5, 10, 12, 15, 17, 19, 25, 39, 42, 54, 56, 59, 62, 117.

[1] Brockhaus, *alikuṇḍale; atha; sapancadaçamântimam̃; girîndraphaṇabhritkulâir.*

[2] Les huits serpents correspondant aux points de l'espace, dont Vâçuki, Ananta, Takcha, Çagkhapâla, Kulika, Padma, Mahâpadma et Karkotaka.

Çrutabodha.

आद्याश्चेद्गुरवस्त्रयस्प्रियतमे षष्ठस्तथैवाष्टमस (1)
तन्व्येकादशतस्त्रयस्तदनु चेदष्टादशाद्यौ ततः
मार्ताण्डैर्मुनिभिश्च यत्र विरतिः पूर्णेन्दुबिम्बानने
तद्वृत्तं प्रवदन्ति काव्यरसिका शार्दूलविक्रीडितं ॥

« Bien-aimée, femme délicate, dont le visage est pareil au disque de la pleine lune! les amateurs de poésie appellent *çârdûlâvikrîḍita,* le mètre où les syllabes longues sont les trois premières, la sixième, la huitième, les trois qui suivent la onzième, la sixième et la dix-septième, et où il y a une césure par douze et par sept. » (Suivant le nombre des *mârtâṇḍa* ou *âditya*, et des *muni* ou *ṛichi.*)

Vṛittaratnâvali.

मां सन्नं सततं गुणैर्विरहितं वक्राम्बुजालोकने
वामानाम्बहुभेदवञ्चनकलावैदग्ध्यसीमाभुवां ।
मूर्त्तौ सञ्जय ते वचोऽम्ब विलसन्मुग्धेन्दु चूडामणे
त्वद्ध्यानं खलु दुष्कृतैणाहनने शार्दूलविक्रीडितं ॥

« Mère de l'éloquence, couronnée par la lune enivrée et joyeuse! abrite-moi dans ta forme sensible, moi, privé de mérites, sans cesse disposé à contempler les visages de lotus des femmes qui sont aux limites de la perfection dans l'art de mille perfidies : méditer sur toi, c'est *l'état du tigre* (*çârdûlavikrîḍita*) immolant la bête malfaisante. »

H. Genre *prakṛitî.* Espèce *sragdharâ;* çl. 34, 43.

Çrutabodha.

चत्वारो यत्र वर्णा प्रथममलघवः षष्ठकः सप्तमोऽपि
द्वौ तद्वच्चोदशाद्यौ मृगमदतिलके षोडशान्त्यौ तथान्त्यौ ।

[1] Brockhaus, *tataçca; ashṭâdaçâdyantimaḥ; mârtaṇḍâir.*

रम्भास्तम्भोरुकान्ते (1) मुनिमुनिमुनिभिर्दृश्यते चेद्विरामो
बाले वन्द्यैः कवीन्द्रैः सुतनु निगदिता स्रग्धरा सा प्रसिद्धा ॥

« Toi qui as un tilaka de musc, beauté dont les cuisses sont pareilles à des troncs de bananiers, fille au corps charmant! Elle est appelée *Sragdharâ* par les rois illustres des poëtes, la (mesure) célèbre où les quatre premières syllabes sont longues, ainsi que la sixième et la septième, les deux qui précèdent la seizième, les deux qui la suivent et les deux dernières, et où l'on voit trois césures de sept en sept. » (Nombre des *muni* ou *ṛichi*.)

Vṛittaratnâvali.

नित्यं लोकत्रयेण स्तुतनिजमहिमा निश्चलानन्दकन्दा
कर्त्री यादाब्जमाद्यन्मधुकरमकुटस्रग्धरच्छक्रगोष्ठी ।
वाग्जालानां सवित्री भगवति भवती वाञ्छितार्थस्य दात्री
भूयान्मे कान्तिपात्री प्रसृमरकरुणा भूषिताशेषगात्री ॥

« Votre grandeur personnelle est célébrée incessamment par le triple univers; vous êtes la racine de l'immuable félicité, la créatrice (tenant prosternée devant vous) la cour de Çakra, qui porte des guirlandes (*sragdhara*) et des couronnes, abeilles enivrées par les lotus de vos pieds; vous êtes la mère des réseaux de la parole, le vase de beauté, la source de tendresse; vous avez des ornements par tout le corps, ô bienheureuse! puissiez-vous m'accorder l'objet de mes vœux. »

I. Genre libre dit *Vichama*; çl. 27, 49. (Voir *var.*)

Vṛittaratnakara.

यस्य पादचतुष्केऽपि लक्ष्म भिन्नम्परस्परं ।
तद्वृत्तं विषमम्प्राहुश्छन्दःशास्त्रविचक्षणाः ॥

« Le mètre dans les quatre padas duquel le rhythme est tour à tour changé, ceux qui sont habiles dans la science de la prosodie, l'ont appelé *Vichama* (impair, inégal). »

[1] Brockhaus, *stambhoru°*.

V. LE POËME ET LE POËTE.

Ainsi que l'annonce son titre lui-même, le poëme que nous publions a pour auteur Tchora, dont les autres ouvrages sont tombés dans l'oubli, malgré la réputation qui paraît avoir été attachée à son talent d'écrivain. Le préambule d'un drame de Djayadéva, *Prasannarâghavîya,* le nomme avec éloge; il en est de même du *Viçvagunâdarça,* par Védantâtchârya, écrit au commencement du siècle dernier. Les textes suivent :

Prasannarâghavîya.

यस्याश्चोरश्चिकुरनिकरः कर्णपूरो मयूरो
हासो हासः कविकुलगुरुः कालिदासो विलासः ।
हर्षो हर्षः हृदयवसतिः पञ्चबाणस्तु बाणः
केषां नैषा कथय कविताकामिनी कौतुकाय ॥

« De quels (hommes), dis, ne serait-elle pas la passion, l'amante de la poésie? celle dont Tchora est l'épaisse chevelure; Mayûra, l'anneau d'oreille; Hasa, le sourire; Kâlidâsa, guru de la race des poëtes, la grâce; Harcha, la joie; Bâna (l'Amour) aux cinq flèches, qui, pour demeure, a son cœur. »

Viçvagunâdarça.

माघश्चोरो मयूरो मुररिपुरपरो भारविः सारविद्यः
श्रीहर्षः कालिदासः कविरथ भवभूत्याह्वयो भोजराजः ।
श्रीदण्डी डिण्डिमाख्यः श्रुतिमकुटगुरुर्भल्लटो भट्टबाणौ
ख्याताश्चान्ये सुबन्ध्वादय इह कृतिभिर्विश्वमाह्लादयन्ति ॥

« Mâgha, Tchôra, Mayûra, Muraripu, Bhâravi, au talent parfait; Çrîharcha, Kâlidâsa, le poëte (par excellence); Bhavabhûti, le roi Bhodja, Çrîdaṇḍi, Diṇḍima, le docteur des sublimités de l'écriture (Vêdântadéçika[1]); Bhallaṭa, Bhaṭṭa, Bâṇa et autres célébrités, telles que Subandhu, réjouissent, par leurs œuvres, l'univers. »

[1] Vivait à la fin du XIII[e] et au commencement du XIV[e] siècle de J. C. Il est très-célèbre parmi les Vaéchnava.

En outre, le Kuvalayânanda, commentaire sur le *Tchandrâloka*, traité de rhétorique de Djayadéva, par Apyâya Dikchita, donne, parmi les exemples qu'il renferme, deux çloka du Tchorapantchâçat : ce sont le 42ᵉ et le 108ᵉ. Il résulte de cette citation que l'existence de Tchora ne saurait être postérieure au commencement du XVIᵉ siècle, date du Kuvalayânanda. Si le préambule du Prasannarâghavîya était de Djayadéva même, elle se trouverait reportée au moins au commencement du XIIᵉ siècle, qui est l'époque de Çrîharcha, mentionné aussi dans le susdit passage; mais l'on sait qu'en général ces sortes d'introductions ne sont pas l'œuvre de l'auteur du drame. Le Viçvagunâdarça est trop récent pour servir à trancher aucunement la question. La manière de notre poëte, la légèreté avec laquelle il traite les commentateurs, les érudits, les docteurs en matière sacrée (çl. 11, 12, 74), la multiplicité des expressions très-modernes (çl. 52, 56, 62, 77, 83, 89, 92, 102, 106, 113), des adjectifs formés de noms par le suffixe du participe passif (çl. 63, 76, 77, 82, 87, 88, 90), les taches de mauvais goût qui déparent çà et là cette charmante élégie (çl. 42, 54, 55, 56, 87), nous engagent à penser que Tchora dut fleurir vers le XVᵉ siècle de l'ère chrétienne.

Le Tchorapantchâçat est, comme œuvre érotique, une des plus curieuses productions de la littérature samskrite. Il est rempli d'un sentiment tout indien, où dominent l'admiration physique et le désir charnel, et qui, sans éteindre complétement l'émotion du cœur, en laisse briller à peine une timide étincelle, et ne participe en rien du culte moral que la poésie de l'Occident et les arts chrétiens ont voué à la femme, et que lui rend, dans nos contrées, le cœur de l'homme, même dans les plus violents écarts d'une passion ardente. Une grande partie de l'ouvrage a beaucoup de grâce et une allure délicieuse; la description est riche, le dessin joli, la facture habile. Le tableau de la lune (çl. 38 à 46), dont nous ne voudrions retrancher qu'un passage (çl. 42), l'apparition de la jeune fille (çl. 52 et 53), et les çl. 7, 20, 55, 68, 72 à 74, 77, 81, 86, 117, sont assurément marqués au coin de la belle et pure poésie. Ces beautés rachètent largement un peu de monotonie et les longueurs qui, sans une telle compensation, seraient fatigantes. Nous déplorons la crudité de plusieurs traits; nous les avons supprimés ou atténués dans la traduction autant que possible (çl. 62, 70, 89, 91, 104).

Colebrooke, qui appelle ce poëme *Tchorapañtchâçikâ* (*Misc. Ess.* II, 95, 117), l'a cru composé seulement de cinquante couplets,

dans lesquels Tchora, brahmane coupable d'avoir séduit la fille d'un roi, célèbre sa maîtresse et son amour au moment de payer avec sa vie de trop rapides voluptés. Le titre s'applique, en effet, particulièrement aux cinquante couplets où le héros rappelle les charmes de la princesse et le bonheur qu'il a perdu, soit que ce Saint-Preux hindou ait été Tchora, l'auteur même, soit que l'amant Bilhana ait été créé par l'imagination de celui-ci. Ce sont les çloka 67 à 116, tous, hormis le 68ᵉ et le 116ᵉ, écrits dans le mètre *Vasantatilakâ*. M. Poley (*Encyc. nouvelle*, art. *Amaru*) cite aussi le *Tchorapañtchâçikâ* comme n'ayant que cinquante couplets, qu'il dit commencer tous par le même mot. Il en est quarante-sept dans ce dernier cas; ils ont les numéros 69 à 115. Si l'un ou l'autre de ces savants a consulté des manuscrits comprenant uniquement cinquante çloka, il n'a connu, à n'en pas douter, qu'un fragment qui pouvait se compléter par le cent dix-septième couplet de notre texte, conclusion naturelle et ravissante du précédent. M. de Bohlen, l'éditeur allemand, a-t-il publié la partie ou l'ensemble? C'est ce que nous ignorons, et ne pouvons rechercher dans les lieux où nous sommes.

VI. OBSERVATIONS DE DÉTAIL.

Çloka 10. Le Véda se lit ou se récite, suivant divers systèmes. Cinq sont ici mentionnés; on en compte jusqu'à sept : 1° *sam̃hita*, débit ou lecture conformément au texte, ainsi qu'il se comporte; 2° *pada* ou *padapâli*, séparation de chaque mot, tout en conservant, dans un même chaînon, les termes composés; 3° *krama*, isolement général, les uns des autres, de tous les mots, même de ceux unis par composition; 4° *djaṭâ*, leur tressement indiqué à la lettre par sa dénomination; 5° *ghana*, variante de la méthode précédente, consistant dans le tressement des mots par deux ou plus, en les sautant et les reprenant successivement; 6° *aroha*, nom de ces différentes manières, en tant qu'on y suit l'ordre processif du texte; 7° *avaroha*, nom des mêmes méthodes quand, prenant le texte par la fin, on rétrograde en divisant ou en tressant, d'après quelqu'une d'elles, les éléments dont il est composé.

Çloka 19. Nous traduisons par «les six sciences» l'expression षड्भाषा, sans adopter le témoignage d'un paṇḍit qui voit indiqués dans ce mot le Védanta (*Uttaramîmâm̃sâ*), la Mîmâm̃sâ (*Pûrvamîmâm̃sâ*), le Tarka, le Vyâkaraṇa, le Dharma et le Djyoticha, c'est-à-dire la philosophie du Véda, l'exegèse, la logique, la grammaire,

le droit et l'astrologie. Cette opinion ne nous paraît pas appuyée sur la vérité. Il ne peut s'agir ici des connaissances rationnelles que le poëte a dépréciées tout à l'heure (*çl.* 12) à l'avantage de l'art poétique. Il est plutôt question des voies de cet art, des formes de l'éloquence, des diverses branches de la poésie, à proprement parler, des belles lettres. भाषा désigne Sarasvatî, déesse de la poésie et de l'éloquence; les six *Bhâchâ* seraient, par conséquent, la rhétorique (*Alağkâra*), l'esthétique (*Rasa*), la prosodie (*Tchhandas*), l'épopée (*Kâvya*), la composition théâtrale (*Nâtaka*) et la didactique de l'amour (*Çriğgâra*). (Cf. *çl.* 11, 12, 13 et 34.) Dans cette hypothèse, nous dirions : « les six sciences littéraires. »

Çloka 39. Ce couplet, et ceux numérotés 43, 45, 54, montrent combien il est important de ne pas perdre de vue la distinction fondamentale, faite par les Hindous, entre les पद्म, तामरस (tamil தாமரை) ou महोत्पल, et les कुवलय ou उत्पल (en tamil அல்லி). Le premier genre comprend le nélumbo élégant, la *nymphæa lotus* et une grande espèce qui est ou l'euryale féroce, ou le *victoria regina*, et qu'on nomme plus spécialement, en tamil, முட்டாட்டாமரை, *nelumbo à tige épineuse*, de முள், « épine; » தாள், « tige; » தாமரை, *nélumbiacée.* Tous ont les feuilles pelletées et s'épanouissent le matin. Ce sont exclusivement des fleurs sacrées. Le nélumbo était dans ce cas en Égypte, comme il l'est en Chine et aux Indes. Un doux parfum s'exhale de sa corolle rose; il joint la grâce à la magnificence; il porte bonheur, car il appartient à Lakchmî. Dans les cérémonies du mariage et les fêtes de famille, on le distribue en profusion aux assistants. La *nymphæa lotus* couronnait les dieux égyptiens; elle est dédiée, dans l'Inde, à Sarasvatî. La blancheur éclatante de la fleur la fait comparer à la pleine lune (*çl.* 45); une teinte jaune, semblable à des gouttes d'or, en occupe le centre. La dernière espèce doit être l'Euryale : c'est dans le mystérieux bouton de ses innombrables pétales que, suivant les légendes vaéchnava, Brahma, dieu créateur, naquit lui-même comme créature. Jamais théogonie ne prêta à aucune de ses divinités un berceau plus superbe que cette noble inflorescence du nombril de Vichnu. Certes, la plante infinie, la fleur-mère a depuis lors beaucoup dégénéré, quoiqu'on trouve dans le pays des euryales qui ont dix pouces de diamètre.

L'autre genre se compose des *nymphæa alba* (ou *esculenta*), *rubra*

et *cærulea*, qui s'ouvrent le soir. Elles sont dépourvues des piquants qui arment les pédoncules et les calices du genre précédent. Leurs feuilles sont cordiformes.

Nous avons toujours rencontré de la confusion dans les interprétations des noms des différents individus de cette grande famille, si dignement appréciée par les botanistes. Le plus souvent, tous sont indistinctement désignés par le mot *lotus;* tantôt on confond la *nymphæa* rouge avec le *nelumbium* rose, tantôt on fait de même de la *nymphæa esculenta* et de la *nymphæa lotus*, par suite de leur blancheur commune. Autant qu'il a été possible, nous avons réservé le nom de lotus pour la grande espèce blanche, et donné la dénomination de nélumbo à celle dont on a fait le type du nouvel ordre des nélumbiacées. Enfin nous avons appelé nénuphars, en les déterminant par leurs couleurs propres, les *nymphæa* du genre उत्पल ou உற்பல.

Çloka 54. Cette singulière description de la femme, où sont représentés successivement la chevelure, le front, les sourcils, les yeux, le visage, le cou, les bras, les seins, la taille, l'abdomen, les cuisses, les jambes et les pieds, offre un contraste pénible avec celle contenue dans les deux çloka précédents, qui sont délicieux, et un triste exemple de l'inégalité de la poésie d'un âge de décadence. Là une élégance parfaite et un goût exquis; ici la conception la plus ridicule et le mélange le plus monstrueux. Des extraits analogues du poëme tamil intitulé *Tiruççit't'ambalakkôvaé* peuvent être comparés avec fruit, au moins comme curiosité littéraire. Nous en insérons plusieurs ci-après :

« Comme le victorieux étendard de l'amour si beau, brillent le nélumbo magnifique, de superbes nénuphars bleus, le *kumil*[1] fleuri qui croît à Tillaé[2], (séjour) du Seigneur, le *koğgu*[3], le gracieux kândal[4], en une guirlande flexible comme une liane, marchant comme un cygne, et d'où s'élève un divin baume.

« Ses amples seins sont beaux comme à Tillaé le sanctuaire du dieu pour tous difficile à connaître dans sa grandeur; ses yeux sont longs comme des sabres; son front est charmant comme le croissant lunaire; sa taille est un éclair; ses épaules sont de larges

[1] *Gmelina asiatica*, le nez.
[2] Un des noms de Chilambaram.
[3] *Bombax gossipium*, les seins.
[4] *Gloriosa superba*, les pieds.

bambous. A considérer une telle nature, pourquoi vouloir de plus entendre une voix dans la bouche de celle qui doit l'avoir mélodieuse comme le perroquet? »

« O roi! ta fraîche liane, c'est une fleur de nélumbo et deux cyprins au-dessus; un éclatant corail et, auprès, deux files de perles; deux coupes aussi belles que le sanctuaire de Hara, et des nuées flottantes où les fleurs s'enroulent, d'où descendent les ténèbres[1]. »

Çloka 56. नमः serait mieux rendu par « adieu » que par le mot vulgaire hasardé dans la traduction.

Çloka 59. *Tchaturânana* peut avoir une double acception, et signifier à la fois « Brahma aux quatre visages » (चतुः, आनन), et « doué d'une figure agréable à voir » (चतुर्, आनन). Dans ce dernier sens, non indiqué dans le Dictionnaire de Wilson, et très-moderne, il indiquerait l'amant sollicité par la princesse.

Çloka 60. Nous rencontrons, dans un recueil de couplets érotiques, quelque chose d'approchant :

> शत्रुपत्रिपटलैः क्षतगात्रं-साम्प्रतञ्च सुमुखि स्मरबाणैः ।
> स्नेहमञ्जुलकुचोष्मनिवेशान्-निर्व्रणाङ्कुरु नितम्बिनि मां त्वं ॥

« J'ai le corps percé d'un amas de flèches ennemies, et aussi des traits de l'Amour : femme au doux visage, aux hanches superbes! guéris-moi en le pénétrant de la chaleur de tes jolis seins amoureux. »

Et, grâce aux calembours du deuxième hémistiche :

« Guéris-moi par une application d'huile chaude et de jus du (fruit) charmant du citronnier[2]. »

Védântâtchârya, auteur du *Viçvagunâdarça*, mentionné précédemment.

Çloka 68. L'expression अधरपुट est remarquablement choisie. On appelle पुट une petite coupe faite d'une feuille pliée, un vase à couvercle, etc. Le poëte compare les lèvres de son héroïne à des pétales de fleur repliées l'une sur l'autre.

[1] Le visage, les yeux, les lèvres, les dents, les seins et les cheveux.

[2] Sens qui manque au mot लकुच dans Wilson, mais non dans le Dictionnaire telugu de Campbell.

Çloka 70. Nous préférerions avoir traduit : « des gouttes d'eau de la fatigue écloses en abondance. »

Çloka 74. Le sens de « boucles de cheveux, » attribué à कुन्तक, est évident par le texte. Il se trouve en tamil, mais n'est pas donné dans le Dictionnaire de Wilson.

Çloka 82. Cf. pour समुद्श्चित, « manifesté, » *Git. gov.* 1, 39 ; 10, 11, et les notes de M. Lassen.

Çloka 96. मातर्न विद्मः, « nous ne savons, madame ! » Expression familière : लोकोक्ति.

Çloka 108. नयनं नयनं मम, « mes yeux ! mes yeux ! » est une locution du même genre.

Çloka 113. La comparaison finale est étrange ; on la revoit dans ce fragment :

सुप्ता प्रिया शबलसंवलिताम्बरेयं - चित्तं ममाहरति कृन्तति भक्षते च ।
प्रामादिकेन विधिना भुवि पातितेव - विद्युल्लता रुचिरशक्रधनुः प्रवीत ॥

« Dormant couverte de ses voiles, comme le ciel de teintes bariolées, celle que j'aime saisit, déchire, dévore ma pensée : tel un éclair lancé par l'arc éclatant de Çakra, et tombé à terre avec une espèce d'ivresse. »

Puisse l'humble travail arrivé ici à son terme ne nous faire pas appliquer le reproche indirectement adressé par un précepteur à son disciple :

अबद्धङ्कृत्वा कुर्चोपघङ्करोति.

Éd. Ariel.

Poudichéry, 8 octobre 1847.

LES QUARANTE-DEUX POINTS D'ENSEIGNEMENT

PROFÉRÉS PAR BOUDDHA,

Traduit du mongol par MM. GABET et HUC, missionnaires lazaristes.

Le livre appelé en chinois : *Too-cho-sse-che-eul-tchang-king ;* en thibétain : *Pak-ba-doum-bou-ji-ni-bà-shi-kia-nï-to;* en mandchou : *Foutchiki-y-omoulaka-deki-dchoué-fiyélen-nomoun;* en mongol : *Khotokton touchin-koier-gnesik-to-kemektekou-soter*, est composé pour rendre hommage aux trois majestés.

En ce temps-là, Bouddha, le suprême des êtres, ayant révélé ses enseignements, ils se propagèrent de la manière suivante.

Cinq hommes du rang des initiés, parvenus par le dépouillement de leurs passions à une paix profonde et inaltérable, passaient leurs jours dans une sublime contemplation dans le dessein de dompter la troupe des démons; le *tchukor*[1] tournait incessamment dans leurs mains; retirés paisiblement dans un parc de cerfs, ils nourrissaient l'ambition d'illuminer le monde; et, parce qu'ils demandaient humblement à entrer plus avant dans les initiations des mystères, et parce qu'ils étaient sortis victorieux des quatre grandes épreuves, et parce qu'incessamment

[1] Roue à prières. Voyez l'explication de la roue priante et de la prière gravée sur sa circonférence, dans le cahier de mai du Journal asiatique, 1847, p. 462.

le tchukor des prières roulait dans leurs mains, pour eux, Bouddha daigna prononcer la prière *biktchosa :* ensuite, comme ils suppliaient Bouddha de vouloir bien dissiper toutes leurs incertitudes, Bouddha, le suprême des êtres, prenant le corps doctrinal, le leur développa point par point, avec ordre et clarté; pour eux, ils écoutaient ces saints oracles avec un cœur plein de respect, d'attention et d'humble docilité. Ce fut alors que Bouddha, le suprême des êtres, prononça les quarante-deux points de l'enseignement qui renferme toute la vérité.

1. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui, sorti de sa maison, a fait le sacrifice de sa famille, consacre ses efforts à marcher vers le sommet de la perfection, étudie à fond la racine de son cœur, initie les mortels aux prières, avec calme et constance, celui-là s'appelle *Charmana*..... L'homme qui observe, sans jamais les violer, les deux cent cinquante commandements, se conforme en tout aux quatre points de la véritable doctrine, parvient enfin à obtenir la pureté du cœur..... celui-là s'appelle *Arahoun*.. .. Bouddha prononça ces mots : L'Arahoun peut de lui-même s'élever dans les airs, changer et reprendre sa première forme, se fixer dans son âge et sa destinée; et quand il a acquis la puissance de faire mouvoir le ciel et la terre, alors il s'appelle *Siramangue-anahame*.... Or le Siramangue-anahame, étant parvenu au terme de sa destinée, son âme monte dix-neuf degrés du ciel; alors, victorieux des épreuves, il s'appelle *Siramangue-*

sagardagan.... Or, le Sagardagan, s'étant encore élevé d'un degré, transmigre encore une fois, et alors, victorieux des épreuves, il s'appelle *Siramangue-sourdaban*..... Or, le Sourdaban, après avoir subi sept fois la mort et être rentré sept fois dans la vie, victorieux encore, il coupe ses concupiscences, comme on retranche d'un arbre quatre branches inutiles....

2. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le charmana, qui a fait le sacrifice de sa famille et déraciné victorieusement ses passions, connaît jusqu'à la source de son propre cœur, et entre dans les profondeurs de la doctrine de Bouddha. Comme il a acquis l'intelligence de la nature incréée de Bouddha, son cœur n'a rien à ambitionner au dedans, rien à demander au dehors; rien ne l'entrave dans la pratique de la vertu; il ne s'embarrasse pas dans les troubles de la vie active, sans pensées, sans travail, sans rien poursuivre, sans rien obtenir, sans se fixer dans aucun rang, il parvient de lui-même au sommet et se nomme la *voie*.

3. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le Charmana qui, ayant rasé ses cheveux et sa barbe, a été initié aux prières de Bouddha, doit rejeter loin de lui les richesses du monde; cheminant le badir à la main, au milieu du jour, un repas frugal lui suffit; il prend son sommeil sous un arbre. Jamais, sous aucun prétexte, il n'ose rompre son jeûne, et il est plein d'affection pour les hommes qui le regardent comme un imbécile et un insensé.

4. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Il y a pour les vivants dix espèces d'actes qu'on nomme mauvais. Si vous demandez : Ces dix mauvais actes, quels sont-ils? Il y en a trois qui appartiennent au corps, quatre à la parole, trois à la volonté. Les trois du corps sont : le meurtre, le vol, l'impudicité.... Les quatre de la parole sont : les discours qui sèment la discorde, les malédictions outrageantes, les mensonges impudents, les paroles hypocrites.... Les trois de la volonté sont : l'envie, la colère, l'insapience.... Si on ne croit pas aux trois majestés, on aperçoit la vérité et on la nomme erreur. Les Oubachi s'adonnent sans relâche à l'observance des cinq devoirs, et, après s'être établis dans la pratique des dix actes qu'on nomme bons, certainement ils iront se confondre dans le grand principe.

5. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui s'est plongé dans les vices et ne songe pas à s'amender, allant toujours, au contraire, accumulant les péchés dans son cœur, les péchés finiront par inonder son être, comme les eaux coulant dans la mer deviennent bientôt larges et profondes. Cet homme, comment pourra-t-il être absous?..... Le méchant qui, comprenant son état, se repent et s'amende, se réhabilitera insensiblement dans le bien, et ses iniquités s'effaceront peu à peu.... Certainement, un jour il ira se confondre dans le grand principe.

6. — Bouddha prononça ces mots en manifes-

tant sa doctrine..... S'il est un homme qui me regarde comme un méchant, et que de mon côté je prenne tous les moyens de le combler de bienfaits...; s'il s'obstine à me poursuivre toujours de sa malice, et que toujours je persévère à lui faire du bien, pendant que la brise de la vertu soufflera incessamment sur moi, l'ouragan des calamités et du malheur se déchaînera toujours sur sa tête.

Un homme stupide voyant cette grande miséricorde proclamée dans la doctrine de Bouddha, entendant dire qu'il fallait rendre le bien pour le mal, se mit à vomir des outrages et des blasphèmes contre Bouddha. Bouddha, gardant le silence, se dit à lui-même : Voilà qui provient de sa folie et de sa stupidité.... Quand il eut mis terme à ses invectives, Bouddha prononça ces mots : Dis-moi, mon ami, si tu fais des politesses à un homme, et que cet homme n'y réponde pas, comment le traiteras-tu? — Je le traiterai de la même manière.... Bouddha prononça ces mots : Maintenant, toi, tu m'as outragé, et moi, je suis comme n'ayant pas entendu tes injures. Or, puisque tu rends le mal pour le mal, les calamités s'attacheront à toi, comme l'écho répète le son, comme l'ombre suit le corps. A tout jamais tu ne pourras t'en débarrasser.... Qu'on y fasse attention.... Qu'on ait à s'abstenir du mal....

7. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le méchant qui persécute l'homme de bien, est semblable à l'insensé qui, renversant sa tête, crache contre le ciel ; son crachat ne peut souil-

ler le ciel, il retombe, au contraire le souiller lui-même; il est encore semblable à celui qui, avec un vent contraire, jette de la poussière aux hommes, la poussière ne peut salir les hommes, elle retombe, au contraire, sur son corps.... Il ne faut pas persécuter les gens de bien; si cela arrive, les calamités vous extermineront.

8. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Efforcez-vous d'aimer les hommes qui marchent dans la bonne voie, sans acception de personne; pratiquez la miséricorde, sans acception de personne. Rien de plus grand et de plus auguste que la vertu d'accorder des bienfaits. Si tu marches dans la voie en veillant sur ton cœur, la prospérité la plus grande naîtra sous tes pas. Si tu aimes et si tu applaudis l'homme qui suit la doctrine des bienfaits et de la miséricorde, certainement tu obtiendras le bonheur pour récompense. Quelqu'un venant à demander : Est-ce que le bonheur de cet homme réellement ne diminuera jamais? Bouddha prononça ces mots : C'est comme, par exemple, une torche de feu; quoique cent mille hommes viennent y allumer des flambeaux et qu'ils les emportent pour faire cuire leurs aliments et illuminer les ténèbres, cette torche de feu restera toujours la même. Le bonheur est semblable à cela.

9. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Donner à manger à un homme du commun, ne vaut pas donner à un homme de bien; donner à manger à mille hommes de bien, ne vaut

pas donner à manger à un homme qui observe les cinq préceptes; donner à manger à dix mille hommes, qui observent les cinq préceptes, ne vaut pas donner à manger à un Sourtaban; donner à manger à un million de Sourtabans, ne vaut pas donner à manger à un Ségertimeugue; donner à manger à dix millions de Ségertimeugues, ne vaut pas donner à manger à un Anagame; donner à manger à cent millions d'Anagames, ne vaut pas donner à manger à un Arahoun; donner à manger à un million d'Arahouns, ne vaut pas donner à manger à un Bendégéboun; donner à manger à dix Bendégébouns, ne vaut pas donner à manger à Bouddha. Donner à manger au saint qui, dans le désir de sauver tous les mortels, étudie avec amour les préceptes de Bouddha, c'est une félicité très-grande et très-profonde. Se donner au culte du ciel et de la terre, des bons et des mauvais génies, ne vaut pas honorer son père et sa mère.... Or, ce père et cette mère, c'est l'esprit suprême.

10. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Au-dessus du ciel, il y a vingt choses difficiles : 1° étant pauvre et dans l'indigence, accorder des bienfaits, c'est difficile ; 2° étant riche et élevé en dignité, étudier la doctrine, c'est difficile ; 3° ayant fait le sacrifice de sa vie, mourir véritablement, c'est difficile ; 4° obtenir de voir les prières de Bouddha, c'est difficile ; 5° avoir le bonheur de naître dans le monde de Bouddha, c'est difficile ; 6° transiger avec la volupté, et vouloir être délivré de ses

passions, c'est difficile; 7° voir quelque chose d'aimable et ne pas le désirer, c'est difficile; 8° ne pas se porter vers ce qui est lucratif et honorable, c'est difficile; 9° être injurié et ne pas s'irriter, c'est difficile; 10° dans le tourbillon des affaires, se conduire avec calme, c'est difficile; 11° étudier beaucoup et approfondir, c'est difficile; 12° un homme qui n'a pas encore étudié, ne pas le mépriser, c'est difficile; 13° étouffer et extirper l'orgueil de son cœur, c'est difficile; 14° rencontrer un bon et un habile maître, c'est difficile; 15° pénétrer les secrets de la nature et approfondir la science, c'est difficile; 16° n'être pas ému par un état de félicité, c'est difficile; 17° s'éloigner du bien et vouloir marcher dans la sagesse, c'est difficile; 18° décider les hommes à suivre leur conscience, c'est difficile; 19° que le cœur aille toujours d'un pas égal, c'est difficile; 20° ne pas médire, c'est difficile.

11. — Un Charmana ayant demandé à Bouddha comment on pouvait parvenir à la voie, et comment on pouvait savoir les vies antérieures, Bouddha prononça ces mots : La voie est spirituelle et immatérielle; si on se contente de la savoir sans y marcher, on ne recueille aucun avantage. Il convient de vivre en veillant avec soin sur sa volonté : c'est comme quand on polit un miroir; après en avoir lavé soigneusement toutes les souillures et l'avoir rendu brillant, on peut alors se mirer soi-même. Celui qui, ayant retranché ses passions, passe ses jours dans une continuelle abstinence, et pé-

nètre l'ordre et la liaison de la doctrine, celui-là parviendra à la connaissance des vies antérieures.

12. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Si on demande quel est le meilleur : c'est celui qui marche sans jamais dévier de la voie. Si on demande quel est le plus grand?... C'est celui qui conforme sa volonté à la Loi. Si on demande qui est le plus fort?... La force de supporter une injure est très-rare : celui qui supporte une injure sans faire de mal, est certainement honoré parmi les hommes. Si on demande quel est le plus illustre?... Celui qui ayant, avec toutes les impuretés de son cœur, mis ordre à sa mauvaise conduite, devenu intérieurement très-pur et sans souillures, ayant connu, depuis les temps cosmogoniques jusqu'à ce jour, tout ce qui existe dans les dix parties du monde, parce qu'il a tout vu, tout entendu, tout compris, et obtenu l'illumination complète de toute chose, il peut s'appeler *Gegen*, « splendeur. »

13. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui fomente ses passions et qui ne s'applique pas à l'étude de la doctrine est semblable à une eau sale dans laquelle on jetterait les cinq couleurs en s'efforçant de les brouiller et de les confondre; on a beau se baisser vers l'eau, jamais on n'y verra son image. Si on laisse les passions s'agiter, le cœur étant plein de trouble et de confusion, il ne pourra parvenir à la connaissance de la doctrine. Après s'être repenti de son inconduite, et avoir retranché peu à peu ses vices, si on

s'approche d'un maître sage et éclairé, l'eau, déposant ses souillures, devient pure et limpide, il est possible alors de se connaître soi-même. Allumez un feu violent sous une chaudière, l'eau entrera bientôt en ébullition; si de plus on recouvre le dessus avec une toile, les hommes auront beau regarder pour s'y mirer, ils ne parviendront jamais à voir leur image. Originairement, il existe au milieu du cœur trois vices; s'ils viennent à bouillonner au dedans, si de plus on place les cinq couvercles (cinq sens), on ne peut parvenir à la connaissance de la doctrine. Après avoir purifié le cœur de ses souillures et de ses vices, on sait alors la source de la vie; on connaît la périodicité de la vie et de la mort, tous les royaumes de Bouddha, et les rapports de la vertu et de la doctrine.

14. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui passe sa vie dans la pratique de la vertu, est semblable à celui qui entre dans une maison obscure, une torche à la main; aussitôt les ténèbres se dissipent et la clarté paraît. L'homme qui est parvenu à la véritable science, ayant complétement éteint l'ignorance et la stupidité, il n'est rien qui ne soit lumineux pour lui.

15. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Si vous demandez ce que je pense... Je pense la doctrine. . . Si vous demandez ce que je pratique. . . Je pratique la doctrine. . . Si vous demandez ce que je parle. . . Je parle la doctrine :

moi qui médite et approfondis la vraie doctrine, un instant même je ne puis la perdre de vue.

16. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Si je contemple le ciel et la terre, je me dis : ils ne sont pas éternels. . . Si je contemple les fleuves et les montagnes, je me dis : Ils ne sont pas éternels...... Si je contemple tous les êtres si variés et si féconds dans leurs formes et leurs espèces, je me dis : ils ne sont pas éternels.... Qu'on assujettisse son cœur, on entrera dans la vie.

17. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui, pendant un jour entier, médite et pratique la vertu, sans relâche et sans interruption, ayant su régler sa conduite, entrera dans un bonheur sans fin.

18. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Si je considère au-dedans de moi les quatre éléments, quoique chacun d'eux ait un nom, cependant, ce qui constitue le moi est innommé..... Cette vie passagère ne dure pas longtemps en réalité, c'est une illusion et voilà tout.

19. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui met sa volupté et sa passion à rechercher un nom, est semblable à un parfum qui brûle, tandis que tous les hommes respirent son odeur ; il ne peut s'exhaler qu'en se consumant lui-même. La fausse gloire des insensés, qui recherchent les flatteries, sans se mettre en peine de la vérité, ne les délivre pas, malgré leur repen-

tir, des peines de ce nom illustre qu'ils ont acquis et qui fait leur tourment.

20. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui convoite les richesses est semblable à un jeune enfant qui, avec la pointe d'un couteau acéré, veut goûter du miel : sans avoir eu le temps de savourer ce qui n'a fait qu'effleurer ses lèvres, il ne lui reste plus que les cuisantes douleurs d'une incision à la langue.

21. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Les tourments de l'homme, entravé dans la famille par une femme et des enfants, sont plus terribles que les chaînes de fer qui tiennent un homme, pieds et poings liés, dans l'intérieur d'une prison : quoiqu'il soit gardé à vue, encore y a-t-il pour lui un jour de délivrance. L'homme qui s'est passionné pour sa femme et ses enfants, bien qu'il en ait éprouvé des tourments semblables à la morsure du tigre, parce qu'il s'est mis lui-même dans ces tortures, jamais pour lui ne se lèvera le jour de délivrance.

22. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Il n'y a pas de passion plus violente que la volupté; rien ne va au delà de la volupté. Par bonheur, il n'y a qu'une seule passion de ce genre, car, s'il y en avait deux, en tout l'univers, pas un seul homme qui pût suivre la vérité.

23. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Les hommes qui nourrissent leurs passions sont comme si, prenant une torche à la

main, ils marchaient contre le vent; si les insensés ne rejettent pas cette torche, leur main ressentira certainement les brûlantes atteintes de la flamme. L'homme qui se laisse tyranniser par l'impudicité, la colère et la stupidité, s'il ne se hâte d'en neutraliser le poison par la vertu, il est certainement semblable à l'insensé qui, tenant une torche à la main, ressent les brûlantes atteintes de la flamme.

24. — En ce temps-là un esprit céleste présenta une belle fille à Bouddha, dans le dessein de tenter son cœur et d'éprouver sa vertu, Bouddha prononça ces mots : Sac de peau, rempli de toutes sortes d'immondices, que viens-tu faire ici? Tu peux séduire les gens du monde, mais tu n'ébranleras jamais les six intelligences; va-t'-en, je n'ai que faire de toi. Ayant ainsi parlé, l'esprit céleste, plein du plus profond respect pour Bouddha, lui demanda l'initiation aux prières et à la doctrine; et, parce que Bouddha daigna l'initier aux mystères, il obtint le rang de Sourtaban.

25. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui pratique la vertu est semblable à un morceau de bois placé au milieu d'un fleuve, allant toujours d'après le courant de l'eau; s'il ne va heurter ni la rive gauche, ni la rive droite, si les hommes ne l'enlèvent pas, si les esprits ne le font pas disparaître, si enfin il ne se corrompt pas, moi je protégerai son entrée dans la mer. L'homme marchant dans la pratique de la vertu, s'il ne se laisse pas ébranler par les passions, s'il n'est

pas dominé par ses vices, s'il s'efforce d'avancer toujours, sans jamais chanceler, je protégerai son entrée dans la vérité.

26. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Garde-toi de suivre à volonté ton propre sentiment; il n'est jamais permis de suivre son propre sentiment. Garde-toi de t'abandonner à la volupté; si tu t'abandonnes à la volupté, les calamités naîtront sous tes pas. Quand tu auras obtenu la vertu d'Arahoun, alors seulement tu pourras suivre ton propre sentiment.

27. — Bouddha prononça ces mots en présence de tous les Charmanas : Garde-toi de regarder les femmes... Si tu te rencontres avec elles, que ce soit comme n'y étant pas. Garde-toi de parler avec les femmes; si tu parles avec elles, veille avec soin sur ton cœur... Que ta conduite soit irréprochable, te disant intérieurement : Moi qui suis un Charmana résidant dans ce monde fangeux, je dois être semblable à la fleur de nénuphar qui ne contracte pas de souillures au milieu du cloaque. Si c'est une vieille femme, pense que c'est ta mère; si c'est une personne âgée, pense que c'est ta sœur aînée... Si c'est une jeune, pense que c'est ta sœur cadette... Si ce sont de jeunes enfants, traite-les avec les égards convenables... Et si quelque sentiment déréglé vient à surgir dans ton cœur, recueille-toi profondément, te disant à toi-même : Des pieds jusqu'à la tête, qu'y a-t-il dans cette personne?.. Malice et impureté... C'est un réceptacle de toutes sortes d'immondices,

voilà tout. Repousse ces mauvais sentiments en répétant intérieurement ces paroles.

28.—Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui marche dans la pratique de la vertu doit se regarder en présence de ses passions comme une herbe combustible devant un grand feu; l'homme jaloux de sa vertu doit s'enfuir à l'approche de ses passions.

29. — Un homme attristé de ne pouvoir triompher des pensées mauvaises qui l'obsédaient, tournant contre lui-même le tranchant d'une hache, se donna le coup de la mort. Bouddha, le suprême des êtres, lui adressa ces mots : Trancher la vie, ne vaut pas trancher les déréglements du cœur ; le cœur, c'est la racine de tout; après avoir détruit le principe et la racine, tout ce qui en procède s'évanouit. Ne pas trancher les pensées mauvaises, trancher au contraire ta vie, quel bien en résulte-t-il ?... Bouddha ayant ainsi parlé, cet homme mourut aussitôt. Bouddha prononça alors ces mots : Les faux jugements du monde ressemblent à ceux de cet homme insensé.

30. — Une fille impudique avait donné rendez-vous à un homme : comme au temps fixé il ne paraissait pas, s'abandonnant au repentir, elle se dit à elle-même : O passion ! je connais ton principe et ta source, c'est de mes propres pensées que tu as pris naissance; si je n'avais pas pensé à toi, certainement tu ne serais pas née. Bouddha, en passant, l'entendit ainsi parler, il dit alors au Charmana : C'est un sou-

venir de la sentence que Chekiafo a laissée dans le monde.

31. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Les tourments naissent des passions ; la crainte naît des tourments... Point de passions, point de tourments ; point de tourments point de crainte.

32. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Celui qui marche dans la pratique de la vertu est semblable à un homme qui se bat contre dix mille ennemis. Couvert de sa cuirasse, la lance à la main, il s'avance hors de la porte et se dit : Allons combattre. Ou bien, tremblant de peur, il revient sur ses pas ; ou bien il s'arrête au milieu de la route ; ou bien il meurt en se battant ; ou bien il remporte une grande victoire, et, de retour dans son royaume, il est élevé au comble des honneurs. L'homme qui d'un cœur sincère et courageux, fait tous ses efforts pour avancer continuellement dans la vert ı sans se laisser ébranler par les trompeuses et hypocrites maximes du monde, finira par éteindre les passions, purifier le cœur et se confondre enfin dans le grand principe.

33. — Un homme qui passait les nuits à chanter les prières témoigna, par sa voix triste et oppressée, de l'abattement, et la volonté de s'en retourner : Bouddha fit appeler ce Charmana et lui dit : Au temps où tu habitais dans ta famille, que faisais-tu ? Il répondit : Je pinçais sans cesse une guitare. — Bouddha lui dit : Si les cordes de la guitare se re-

lâchaient, qu'arrivait-il? — Je n'obtenais pas de son. — Si les cordes étaient trop tendues, qu'arrivait-il? — Les sons étaient entrecoupés. — Lorsque les cordes obtenaient un juste équilibre de tension et de souplesse, qu'arrivait-il? — Tous les sons s'accordaient dans une parfaite harmonie. Bouddha prononça alors ces mots: Il en est de même de l'étude de la doctrine: après avoir pris empire sur ton cœur et réglé ses mouvements avec mesure et harmonie, il parviendra à l'acquisition de la vérité.

34. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui s'applique à la pratique de la vertu est semblable à un fondeur de fer : après avoir, petit à petit, bien purifié sa matière, certainement il confectionnera un beau vase. En étudiant la vérité, après avoir lavé insensiblement les souillures du cœur, on marche avec succès dans la pratique de la vertu. S'il n'en est pas ainsi, le corps perd sa vigueur; si le corps perd sa vigueur, la volonté s'impatiente et s'irrite; si la volonté s'irrite, la marche rétrograde; si la marche rétrograde, on commet des prévarications.

35. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots: L'homme, qu'il pratique la vertu ou qu'il ne la pratique pas, est certainement malheureux. Pour l'homme seul, depuis la naissance jusqu'à la vieillesse, depuis la vieillesse jusqu'à la maladie, depuis la maladie jusqu'à la mort, les diverses misères qu'il endure sont infinies. Un cœur colère accumule les prévarications; à la vie, à la mort, il

a beau se tourner et se retourner, les misères qu'il endure sont innombrables.

36. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Celui qui parvient à s'éloigner des trois mauvaises voies, obtient difficilement de transmigrer dans la voie humaine; s'il a obtenu de passer dans la voie humaine, évitant l'état femelle, naître mâle est difficile; s'il a obtenu de naître mâle, la perfection des six organes est difficile; s'il a obtenu la perfection des six organes, naître dans le royaume central[1] est difficile; s'il est né dans le royame central, connaître la doctrine de Bouddha, c'est difficile; s'il a obtenu de connaître la doctrine de Bouddha, être mis au rang des princes de la doctrine, c'est difficile; avoir été mis au rang des princes de la doctrine, et naître dans la famille de Poussa, est difficile; s'il est né dans la famille de Poussa, le cœur ayant foi aux trois mystères, il est difficile d'être placé dans le royaume de Bouddha.

37. — Bouddha fit cette demande aux Charmanas : A combien de temps est fixée la vie d'un homme? Ils répondirent : Elle est fixée à quelques jours. Bouddha prononça ces mots : Vous n'avez pas encore acquis la connaissance de la doctrine. S'adressant ensuite à un Charmana, il lui fit cette demande : A combien est fixée la vie d'un homme? il répondit : Elle est fixée au temps de prendre un repas. Bouddha prononça ces mots : Va-t'-en. Toi non plus, tu n'as pas l'intelligence de la doctrine.

[1] L'empire chinois.

Bouddha s'adressant ensuite à un autre Charmana, il lui fit cette demande : A combien de temps est fixée la vie de l'homme ? Il répondit : Au temps qu'il faut pour émettre un souffle. Après qu'il eut ainsi parlé, Bouddha prononça ces mots : C'est bien, on peut dire que tu as acquis l'intelligence de la doctrine.

38. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Mes chers enfants, si vous vous éloignez de moi, quoique vous en soyez séparés de mille lis, pourvu que vous conserviez mes préceptes dans votre cœur, certainement vous parviendrez à l'acquisition de la voie ; quoique vous soyez à mes côtés, si votre volonté s'abandonne aux choses perverses, à tout jamais vous ne parviendrez à l'acquisition de la voie. En réalité, il faut marcher ; quoique vous soyez près, si vous ne marchez pas, sur dix mille avantages, vous n'en obtiendrez pas un seul.

39. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui pratique la vertu est semblable à celui qui mange du miel ; le miel, soit au dedans, soit au dehors, est plein de douceur. Il en est ainsi de mes prières : leur vérité est très-savoureuse ; celui qui marche entrera dans la voie.

40. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : L'homme qui, en pratiquant la vertu, s'applique à extirper la racine de ses passions, est semblable à celui qui déroule entre ses doigts les perles d'un chapelet ; s'il va les prenant une à une, il arrive facilement au terme ; en extirpant un

à un ses mauvais penchants, on obtient la perfection.

41. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le Charmana qui pratique la vertu doit se regarder comme le bœuf à long poil[1], qui, chargé de bagages, chemine au milieu d'un profond bourbier; harassé de fatigue, il n'ose regarder ni à droite, ni à gauche, espérant toujours sortir de la boue et arriver au lieu du repos. Le Chamana qui regarde ses passions comme plus terribles que cette boue, s'il ne détourne jamais les yeux de la vertu, obtiendra l'exemption de tout chagrin.

42. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Je regarde la dignité des rois et des princes comme des gouttes d'eau aux fissures des montagnes. — Je regarde les monceaux d'or et les pierres précieuses comme de la brique et des pierres. — Je regarde les habits de soie et de taffetas comme de vieux haillons. — Je regarde les dix mille grands mondes comme autant de grains de moutarde. — Je regarde l'eau des quatre mers comme l'eau dont on se sert pour laver les pieds. — Je regarde la prudence et ses moyens comme un navire rempli de trésors. — Je regarde l'étude des grandes prières comme l'or et la soie présagés dans les songes. — Je regarde l'étude de la doctrine de Bouddha

[1] L'yak. Cet animal est très-commun dans le Tibet. Il y est à l'état domestique; il fournit d'excellent lait; la viande en est préférable à celle du bœuf ordinaire. Bœuf à long poil est le nom que lui donnent les Chinois.

comme une fleur qui est devant les yeux. — Je regarde les contemplations extatiques comme une colonne aussi ferme que la montagne Soumiry. — Je regarde la poursuite du Nirvan[1] comme une veille pendant le jour et pendant la nuit. — Je regarde la rectitude et la fourberie comme un bal de six dragons. — Je regarde la classe des gens paisibles et tranquilles comme un champ où germent les vérités. — Je regarde les mutations de la fortune comme l'arbre des quatre saisons.

Les Biktcho ayant entendu les enseignements que Bouddha venait de prononcer, tous, pleins de joie, se mirent à sa suite.

SUPPLÉMENT

EXTRAIT DES ANNALES CHINOISES.

La vingt-quatrième année du roi Tcheou-tchao[2], qui est celle du tigre vert, le huitième jour de la quatrième lune, une lumière, apparaissant au sud-ouest, illumina le palais du roi. Le roi, voyant cette splendeur, interrogea les sages habiles à prédire l'avenir; ces sages lui présentèrent les annales où il était écrit que cela présageait que, du côté de l'occident, apparaîtrait un grand saint, et que, mille ans après sa naissance, sa religion se répandrait dans ces lieux. — La cinquante-troisième année du règne de Mou-wang[3], qui est celle du singe noir, le quinzième jour de la deuxième lune, Bouddha s'incarna. Mille treize ans après, sous la dy-

[1] Le Nirvan est l'apothéose bouddhique, et non pas le nihilisme, comme l'ont cru plusieurs savants.

[2] Environ l'an 1028 avant J. C.

Environ 948 avant J. C.

nastie des Han-ning, la septième année du règne Young-ping, le quinzième jour de la première lune, le roi vit en songe un homme de couleur d'or, resplendissant comme le soleil, et dont la stature s'élevait à plus de dix pieds. Étant entré dans le palais du roi, cet homme dit : Ma religion se répandra dans ces lieux. Le lendemain, le roi interrogea les sages; l'un d'eux, nommé Fou-y, ouvrant les annales du temps du roi Tcheou-tchao, déclara les rapports qui existaient entre le songe du roi et ces annales. Le roi, consultant tous les anciens livres, ayant trouvé le passage qui correspondait au temps de Tcheou-tchao, fut plein d'allégresse. Alors il envoya le prince Tsoung avec dix-huit hommes chercher dans l'occident la religion de Bouddha. Dès leur arrivée dans le royaume appelé You-che, ils rencontrèrent deux hommes initiés à la théogonie de Bouddha: l'un s'appelait Brahoun, et l'autre Baechita; ils portaient sur un cheval blanc une image peinte de Bouddha, le recueil des quarante-deux points d'enseignement de ce saint, ses prières grandes et petites, et enfin un ossement de Bouddha, le tout contenu dans un vase d'argile. Le prince Tsoung s'en alla avec eux; et la dixième année du règne de Young-ping, le trentième jour de la douzième lune, ils arrivèrent à la ville de Lo-yang; ensuite, six ans après, ces deux personnages, Arahoun et Banchita, endoctrinèrent les Taosse et en firent leurs partisans; s'élevant ensuite dans l'espace, ils firent entendre au roi les vers suivants:

> Le renard n'est pas de la race des lions; la lampe n'a la clarté ni du soleil, ni de la lune; le lac ne peut pas se comparer à la mer; les collines ne peuvent pas se comparer aux montagnes élevées... Le nuage des prières se dilatant sur toute la surface de la terre, leur rosée bienfaitrice fécondant les germes du bonheur, et les rites divins opérant partout de merveilleux changements, tous les peuples marcheront dans les lois de la réhabilitation.

Or, ce livre, dont on vient de voir l'origine, n'existait pas autrefois dans la littérature tibétaine; d'après l'ordre de Kien-long, il a été traduit du chinois dans la langue man-

dchoue, ensuite traduit en langue tibétaine par les deux docteurs Sobka Cheriyedouze et Tikiynirigatamby ; il a été ensuite traduit en mongol par Rabimba biyadzeiouda. Un bienfaiteur nommé Hou-lin, plein de dévotion pour la religion de Bouddha, désirant faire prospérer et grandir sa sainte doctrine, offrit de l'argent et mit ses soins à faire imprimer ce livre en quatre langues en regard. Ce religieux travail, il le dédie aux hommes sages et illustres en vertu et piété. La religion de Bouddha, véritable trésor, ira, dans tous les âges, se dilatant et éteignant partout dans le monde les guerres, les maladies et les famines... Puissent les chefs et les peuples parvenir promptement au rang inaccessible de Badi.

Cette traduction a été commencée à Lassa au mois de février de 1846, continuée en route, et terminée dans le Hou-pé à Kichuyhieu, le 19 août.

NOTE SUR L'ORMEK.

A la note 35 de la traduction qu'il a donnée de la Description de l'archipel d'Asie par Ibn-Bathoutha[1], M. Éd. Dulaurier dit :

« On lit dans le *Borhan-kathi'* : « *L'ormek*, sous la forme ارمك, est un habit de laine ou une étoffe grossière dont on se sert pour se vêtir. » Je dois à l'obligeance de M. Defrémery la communication suivante sur le mot ارمك. Je la transcris ici :

« *Ormak*, drap d'un tissu serré, épais et imperméable à l'eau, fait avec le poil qui tombe du chameau en été. » (Burnes, *Voyage à Bokhara*, traduction

[1] *Journal asiatique*, IVe série, 1847, t. IX, p. [illegible].

française, t. III, p. 136, 137.) Suivant un autre voyageur : « Le costume des Ouzbeks est très-simple, et consiste principalement en *khalats* ou vêtements brodés en aledja (étoffe grossière de soie), et en surtouts faits de poils de chameau, nommés *armek*. (*Bokhara : Its emir and its people, translated from the russian of Khanikoff, by the baron Cl. A. de Bode;* 1845, p. 80.) »

L'ormek est-il le nom d'un étoffe ou d'un vêtement? Est-ce un drap, un feutre ou un tissu ras? C'est ce qu'il n'est guère possible de déterminer d'après les passages qui précèdent.

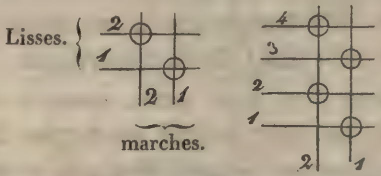
Si l'on feuillette Elphinstone (*Account of Cabul*), on trouve, à la page 295, que l'ourmouk est un *fine cloth* (ce qui a été traduit plusieurs fois par *drap fin*) fait de poil de chameau et importé de Bokhara dans le Caboul.

Aussi il est généralement admis que l'ormek est un *drap* de poil de chameau.

Telle n'est pas notre opinion.

Il est pour nous de toute évidence que l'ormek ou ormouk est une étoffe rase, lisse[1], à gros grains,

[1] Une étoffe *lisse* est celle dont le tissu a pour base l'armure taffetas, et dont voici le remettage :



C'est un fil *pris* et un fil *sauté*, si bien que la première marche fait lever les fils pairs, et la seconde les fils impairs.

tissée en poil de chameau. Bien que les polemieten de Leyde soient montés sur une chaîne de poil de chèvre du Levant, et tramés en laine de Frise peignée, ils peuvent donner une idée de la fabrication et de la nature du tissu qui nous occupe.

L'ormek est un vrai *camelot*, et voici les preuves que nous apportons à l'appui de notre assertion :

1. Les Kirghizes, dit Pallas [1] (t. II, p. 288), fabriquent des couvertures de feutre faites en laine de mouton et un camelot, appelé *armak*. Et, à la page 376 du tome III, Pallas, revenant sur ce sujet, fait observer que les camelots de l'Iaïk sont meilleurs que ceux des Kirghizes.

2. Suivant le *Chinese repository* (1837, t. VI, p. 83), les Kirghizes élèvent de nombreux troupeaux de chameaux (*camelus bactrianus* de Linnée), et la laine de ces animaux sert à tisser un camelot grossier.

Le P. du Halde (vol. II, p. 153) donne une description de ces chameaux à deux bosses, et parle de leur poil épais, et long comme celui des chèvres.

3. Dans la ville de Kalaka, province de Tangut, on fabrique, au rapport de Marco-Polo [2], de très-beaux camelots qui sont faits, les uns, en poil de chameau, les autres en laine fine.

4. Moorcroft constate que l'on tisse des étoffes avec le poil des chameaux sauvages du Khoten.

[1] *Voyages du professeur Pallas dans plusieurs provinces de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale;* traduits de l'allemand par Gauthier de la Peyronie. Paris, an II.

[2] Marco-Polo, trad. Marsden, liv. I, ch. LII, p. 235.

5. Enfin, les passages empruntés à Burnes et à Elphinstone ne contredisent nullement notre assertion, car le mot anglais *cloth* signifie étoffe, toile, et non pas *drap*, et cela est si vrai qu'en Angleterre aucune étoffe drapée n'est désignée par ce seul mot. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'on nomme drap toute étoffe de laine cardée, qui a éprouvé, par le feutrage et le foulage, un retrait et une modification tels que la tissure n'est plus apparente.

Natalis Rondot.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 1848.

Le procès-verbal de la séance dernière est lu; la rédaction en est adoptée.

M. Meckel, docteur en théologie à Cologne, est proposé et nommé membre de la Société.

M. Dulaurier lit une notice sur un manuscrit inédit d'une traduction arménienne de Michel le Syrien, et un fragment de sa traduction française de cet ouvrage.

La séance est levée à neuf heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, par M. Caussin de Perceval. Vol. II. Paris, 1847.

Par M. de Rouzé. Plusieurs numéros du *Moubacher*, journal officier d'Alger, en français et en arabe.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 MAI 1848.

Le procès-verbal de la séance dernière est lu; la rédaction en est adoptée.

Le président lit une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, par laquelle il annonce à la Société qu'il maintient la souscription de son département à quatre-vingts exemplaires du Journal asiatique.

M. Mohl, au nom de la commission des fonds, communique les compte de la Société pour 1847, et le budjet de 1848. Les pièces sont renvoyées à la commission des censeurs.

Le secrétaire adjoint observe qu'il a reçu une lettre contenant des propositions relatives à l'organisation de la Société. Cette lettre étant anonyme, mais parfaitement convenable, le secrétaire demande si le conseil veut en entendre lecture. Le conseil accorde la permission demandée, et il est donné lecture de la lettre, dont l'auteur propose le rétablissement du jeton de présence et quelques autres changements dans le règlement de la Société. Le conseil passe, après une assez longue discussion, à l'ordre du jour.

M. de Paravey fait quelques remarques sur les observations faites par les Chinois sur les rhinocéros.

Le même membre demande que le Journal asiatique soit dorénavant imprimé sur papier collé; que les auteurs des articles, dans le Journal, soient invités à transcrire en français les mots arabes qu'ils citent; enfin, que chaque article se termine en page blanche. On renvoie à la commission des fonds la question des frais qu'occasionnerait le tirage sur papier collé. On passe à l'ordre du jour sur le reste de ces demandes.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident*, par M. F. Lajard. Livr. 12-15.

Par l'auteur. *Mémoire sur les émirs al-omera,* par M. Defrémery. (Tiré des Mémoires présentés par des savants étrangers à l'Académie des inscriptions.) Paris, 1848, in-4°.

Plusieurs numéros du *Moubacher,* en français et en arabe.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Géographie d'Aboulféda, traduite de l'arabe en français, et accompagnée de notes et d'éclaircissements, par M. Reinaud, t. I, renfermant une introduction générale à la Géographie des Orientaux, avec trois planches; t. II, première partie, contenant la première moitié de la traduction. Paris, Benjamin Duprat, 2 vol. grand in-4°. Prix : 42 fr. L'introduction, qui peut être lue indépendamment du Traité d'Aboulféda, se vend à part. Prix : 24 francs. C'est le résultat d'un travail de plus de douze années.

Séances de Hariri, avec un commentaire choisi, par Silvestre de Sacy; nouvelle édition, revue et accompagnée de notes explicatives en français, par MM. Reinaud et Derenbourg; troisième livraison, renfermant la fin du texte arabe. — La quatrième et dernière livraison, qui contient l'index et les notes des nouveaux éditeurs, paraîtra avant la fin de l'année.

FIN DU TOME XI.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.



JOURNAL ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME XII.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX ;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BOTTA, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN,
C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, FRESNEL, GARCIN DE TASSY,
GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER-PURGSTALL, STAN. JULIEN,
DE SLANE, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD, L. AM. SÉDILLOT,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME XII.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

A L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XLVIII.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1848.

LÉGISLATION MUSULMANE

SUNNITE, RITE HANÈFI[1].

CODE CIVIL.

Le Code civil est partagé en deux grandes divisions : 1° Droits des hommes sur les choses ; 2° droits et devoirs des hommes entre eux.

PREMIÈRE DIVISION.

DROITS DES HOMMES SUR LES CHOSES. — ESSAI SUR LA PROPRIÉTÉ.

AVANT-PROPOS.

La propriété est représentée, chez les Arabes, par le mot radical ملك, composé, abstraction faite pour l'instant de

[1] La législation qui nous occupe ici est exclusivement la législation *sunnite*, c'est-à-dire, conforme au *sunnèt*, سنّة, actes et pa-

toute voyelle, des trois consonnes françaises *m l q;* mais peut-être lui donne-t-on dans la jurisprudence musulmane un sens plus étendu que celui accordé en français au mot *propriété :* celui du *jus in re,* en ce que, indépendamment du *dominium plenum,* il peut aussi, au moyen d'une qualification spéciale, s'appliquer à chacune des parties dont l'ensemble forme la *pleine propriété.*

C'est ainsi que le domaine direct, le domaine utile, les droits d'usage et de consommation, *jus utendi et fruendi,* tels que droit d'*habiter* une maison, d'*employer* un esclave, un animal, de *monter* un cheval; droit sur les *fruits,* sur le *lait,* sur le *part des animaux,* etc. sont tous des ملك, ainsi qu'on peut le vérifier dans les divers auteurs, et particulièrement dans le *Mèdjmœ',* 2e partie, pages 168 et 178, chapitres du *prêt,* du *louage.*

Des auteurs prêtent même à ce mot un sens qui l'étendrait

roles du prophète. On compte chez les *sunni* quatre rites regardés comme également orthodoxes; ce sont les rites *hanèfi, maliqi, chafi'i, ahmèdi,* autrement dit *hanbèli,* du nom de leurs auteurs, *Èbou-Hanifè, Maliq, Chafi'i* et *Ahmèd-Hanbèl.* Nous les plaçons ici par ordre de naissance : les deux premiers sont nés à la fin du Ier siècle de l'hégire, et les deux autres vers le milieu du IIe.

Le rite *hanèfi* est à la fois le plus ancien et le plus répandu. Dans tout l'empire ottoman, il est généralement seul adopté; l'Égypte et le nord de l'Afrique ottomane y font cependant exception; mais comme il est en Turquie le rite de l'État, dans ces deux provinces elles-mêmes, des mufti et des kadi *hanèfites* siégent dans les tribunaux avec les mufti et les kadi, *chafi'ites* en Égypte, et *maliqites* en Algérie. Ils ont même la préséance sur ces derniers. C'est donc une erreur de croire que, dans notre colonie d'Afrique, le rite *maliqi* soit seul admis.

Èbou-Hanifè a eu plusieurs disciples célèbres, entre autres Èbou-Iouçouf et Muhammed (Ibnu-l-Haçani-ch-Chèïbani), qui, fidèles à la doctrine fondamentale de leur maître, s'en sont pourtant écartés avec succès dans quelques conséquences. Ces trois doctrines réunies forment le rite *hanèfi.*

à des droits autres que le droit *réel*, par exemple aux *obligations*. (Voyez *Mèdjmœ'*, p. 339, Ire partie.)

Quoique, au commencement de cet avant-propos, nous ayons fait abstraction de toute voyelle à donner au mot ملك, nous devons à présent lui restituer celles qui lui appartiennent : la lettre *m* de ce mot peut avoir l'une des trois voyelles *è*, *i*, *u*; on dit donc mèlq, m*i*lq, m*u*lq, entre lesquels nous ne voyons pas que les dictionnaires établissent une différence en ce qui tient à la *propriété;* mais l'usage qui, plus que les dictionnaires, fait loi dans les langues, a mis des nuances entre eux. Le mot m*i*lq indique la propriété considérée dans son rapport avec le propriétaire; on dit : tel bien est le m*i*lq de telle personne. = M*u*lq au contraire exprime, sans s'occuper du propriétaire, en général tout bien qui, étant dans le commerce, peut être aliéné, par opposition aux biens consacrés à Dieu, qui, ne pouvant l'être, ne peuvent être dits m*u*lq. *Ce bien est mulq*, signifie donc *ce bien n'est pas consacré à Dieu, il peut être aliéné*. Il en serait de même des biens de la communauté musulmane; étant en principe inaliénables, ils seraient m*i*lq et pas m*u*lq; mais comme le prince a, dans certains cas, le droit de les aliéner, si, usant de ce droit, il confère la propriété d'un bien à un particulier, ce bien, devenu le m*i*lq de ce particulier, est devenu en même temps m*u*lq; consacré à Dieu par le prince, il reste uniquement m*i*lq.

Je n'ai pas remarqué dans mon long séjour à Constantinople que le mot mèlq ait reçu aucune acception spéciale; mais s'il devait en avoir une, ce serait, selon moi, celle qui représenterait la propriété pure et dégagée de tout rapport tant à la personne du propriétaire qu'à l'aliénabilité. On dirait dans cette supposition كِتَابُ ٱلْمَلْك *qitabu-l-mèlq*, livre sur la *propriété*.

Quelques mots sur le *qèsb*, كَسْب, pourront nous diriger

dans le classement des matières devant être rangées dans *l'Acquisition de la propriété.*

Définitions et classement. Les jurisconsultes musulmans consacrent un chapitre pour le *qèsb.* = *Qèsb* signifie *gagner, acquérir;* = « *Chercher à gagner, talèbu-l-qèsbi,* طَلَبُ ٱلكَسْبِ, « *est un devoir pour tout musulman,* » a dit Mahomet. La loi en détermine les moyens, le but et les limites. = Voir dans les auteurs le chapitre du *qèsb.*

1° Le plus noble de ces moyens est, disent-ils, *la guerre sacrée,* جهاد *djihad;* ce moyen fait partie de l'acquisition des choses par droit de premier occupant.

2° Après le *djihad,* vient le *commerce,* moyen d'acquérir par les échanges; il appartient à la transmission des biens à titre onéreux.

3° L'*agriculture* donne pour *qèsb* les produits de la terre; ces produits, qui n'auraient pas de maître s'ils avaient poussé naturellement, c'est-à-dire sans le travail et les soins de l'homme et sur un terrain vague, en ont-ils un, si le terrain a un propriétaire, qu'ils soient dus ou non au travail de l'homme? et quel est-il?

Le résultat est, comme dans l'acquisition de la propriété par droit de premier occupant, accroissement de biens et de propriété *primitive,* puisque ces produits n'ont encore appartenu à personne.

4° Enfin, le dernier moyen, *celui qui garantit de la pauvreté,* a dit Mahomet, *est le métier, la profession* حِرْفة *hirfèt,* moyen industriel de *qèsb* par le travail manuel ou intellectuel. Il se divise en deux parties : 1° il peut n'être qu'un échange de la chose produite contre un salaire, etc.; 2° il peut aussi y avoir *qèsb* par le perfectionnement donné à la matière première, et par conséquent par sa plus-value.

Le résultat est encore, dans ces deux cas, accroissement de biens, *qèsb,* et de propriété *primitive.* Dans le premier, il y a, comme dans le commerce, échange de bien contre bien par la vente du produit du travail contre l'argent de

l'acheteur, ce qui suppose que ce produit est le bien de l'ouvrier.

De l'ensemble de l'exposé précédent, y compris la note 2 ci-dessous, naissent les quatre questions suivantes :

Première question. La propriété est-elle acquise par le *djihad* au premier occupant de la chose qui n'a pas de maître ? — (1re partie.) *Acquisition de la propriété par droit de premier occupant.*

Deuxième question. 1° La propriété des produits nouveaux d'une terre est-elle acquise de droit au maître de cette terre ? 2° Et la propriété des produits nouveaux du travail manuel ou intellectuel est-elle acquise de droit au producteur ? — (2e partie.) *Acquisition des produits nouveaux des terres ou du travail.*

Troisième question. La loi civile accorde-t-elle ou refuse-t-elle, suivant les circonstances, la propriété des choses qui, certainement, avaient antérieurement un maître, mais qui n'en ont plus ou peuvent ne plus en avoir ? — (3e partie.) *De la propriété des choses ayant eu un maître connu.*

Quatrième question. Quelle est la nature des droits du propriétaire sur son bien[2] ? — (4e partie.) *Du déplacement de la propriété.*

[2] On trouve dans *Sunbuli-zadè*, « livre de la chasse, » la division suivante de *l'Acquisition de la propriété :*

« Sachez, dit-il, qu'il y a trois manières d'acquérir la propriété :

« La première donne la *propriété primitive ;*

« La seconde confère par transmission la propriété (déjà acquise) ;

« La troisième diffère entièrement des deux premières en ce qu'elle « est acquise par droit d'hérédité.

« La première résulte de l'occupation de la chose ; mais elle est « soumise à la condition que la chose n'aura pas de maître, qu'elle « sera *mubah.* Si, en effet, un premier occupant avait amassé, dans « un lieu vague et sans maître, du bois dont il serait ainsi devenu le « maître, celui qui (après lui) s'emparerait de ce même bois, ne « pourrait en acquérir la propriété. L'indigent même ne pourrait dis- « poser de ce qui (resté sans maître connu) serait trouvé par lui ; « ainsi un cachet, une pièce de *monnaie, frappée au coin de l'isla-*

PREMIÈRE PARTIE.

ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ PAR DROIT DE PREMIER OCCUPANT.

ART. 1er. Suivant les musulmans, le droit des hommes sur les choses résulte du verset 27, chapitre II du Cour'an : « C'est lui (Dieu) qui a créé POUR « VOUS *tout* ce qui est *sur* la terre. » = T. *a.*

Traductions d'extraits à l'appui du texte. T. *a.* 1° « Dans « la chasse se trouve la réalisation d'une partie des bien- « faits dont parle Dieu dans le verset ; *C'est lui qui a créé* « POUR VOUS TOUT *ce qui est* SUR *la terre.* » (*Mèdjmœ'u-l-èn-* « *hour,* commentaire du *Multèka,* page 276, 2e partie.)

2° « A cette création sont attachés les moyens d'existence « des individus et la durée du genre humain. = Le sens « de *lèqum, pour vous,* est *à cause de vous, pour votre utilité* « corporelle, médiate ou immédiate. On doit en conclure « que Dieu *permet à tous de s'emparer des choses* UTILES, et « qu'il ne s'oppose pas à ce qu'une *partie d'entre vous* s'en « *approprie une partie* pour ses besoins. Ce verset prouve en

« *misme,* ne pourrait lui appartenir. Il devrait, avant tout, faire pu- « blier qu'il a trouvé tel objet, et en donner la description. »

Des quatre questions que nous allons poser, on ne trouve classées que la première et la quatrième ; la seconde, qui chez nous est complexe, est entièrement omise par Sunbuli-zadè. Si nous relisons une partie de la troisième dans les développements où il parle du cachet et de la pièce de monnaie trouvés par un indigent, il n'en tire aucune conséquence pour lui assigner un rang. Enfin, nous n'avons pas cru devoir classer séparément la question des *successions* dont il fait la troisième classe ; nous les plaçons dans un des titres de la IIIe partie.

« effet que *toutes sont pour tous*, et non que *chacune soit pour* « *chacun*.

« Quant à l'extension à donner aux mots *tout ce qui est* « *sur la terre*, la terre elle-même (le globe de la terre) n'y « est comprise qu'en ce sens que par *terre* on entendrait « *les choses qui sont au-dessous de nous*, comme par *ciel* on en- « tend celles qui sont au-dessus. = *Tèfsir*, commentaire du « Cour'an, par *Bèïdawi*.

2° « La légalité de la chasse résulte du livre divin, du « *sunnèt*, de la décision de l'*idjma'*, et même de l'*ibahat* du « gibier, voir [1]. Quant à l'*ibahat*, il n'y a, à cet égard, au- « cune dissidence; elle est admise unanimement; car elle « est un moyen de *tirer profit et utilité de ce qui a été créé* « *pour cela*. » (*Sanbulizadè*, chap. de la chasse [3].)

[3] Les trois traductions ci-dessus d'extraits de commentaires différents et désignés par 1°, 2° et 3° ont été réunies sous la même T. *a*, parce que leur citation n'a pour tous trois qu'un même but, celui de prouver que le verset 27, chapitre II, n'a pas été cité par nous arbitrairement et sans autorité, mais qu'il est bien réellement regardé par les musulmans comme la base première de leur propriété civile par l'intermédiaire du droit de premier occupant.

Les divers *tèfsir* concourent à nous montrer ce droit primitif comme étant la conséquence de ce verset au profit de l'homme dans l'état de nature et dans l'origine des choses. Quoique cet état de nature ait été depuis longtemps remplacé par l'état de société, si, de tout temps, les hommes se sont emparés des choses pour faire usage des unes et consommer les autres, ils l'ont fait et le font encore légitimement, parce que le maître suprême de toutes choses, en faisant connaître à l'époque de l'islamisme qu'il les avait mises chacune, lors de la création, à la disposition et à l'abandon de tout premier occupant, n'a pu vouloir indiquer qu'il bornait ses bienfaits au passé. Si donc successivement ils ont occupé des parties du sol lui-même pour les vivifier par leur travail; si les lois protectrices de l'ordre social en ont assuré la propriété aux premiers occupants, rien dans ces dispositions qui ne fût et qui ne soit encore dans les vues du Créateur et, par conséquent, dans l'esprit de la loi émanée de lui.

Tous les commentateurs du Cour'an et jurisconsultes s'accordent avec *Bèïdawi* pour reconnaître à *tous* les hommes le droit de s'em-

2. En vertu de ce texte, la loi reconnaît à tout homme le droit de s'emparer de toutes les choses meubles et immeubles, vacantes et sans maître, *nullius in bonis*[4].

3. Ce droit est le droit de premier occupant.

4. Les choses ainsi abandonnées à tout premier occupant sont appelées *mubah* مباح.

L'abandon de la chose au premier occupant est nommé *ibahat* اباحة. = *Mubah* en est le participe passif[5].

5. Le premier occupant d'un terrain est à la fois le premier occupant du dessus et du dessous.

parer de *toutes* les choses *utiles* et d'en tirer l'utilité spéciale à laquelle chacune d'elles est propre. Bèïdawi ajoute : *Chacune d'elles n'est pas pour chacun d'eux*, c'est-à-dire, chaque chose n'est pas spécialement réservée pour tel homme exclusivement, en sorte qu'un autre qui s'en rendrait le premier occupant ne pût se l'approprier; de même un seul homme ne pourrait s'emparer de toutes, car alors *toutes* ne seraient pas *pour tous;* mais il n'est pas un seul homme qui ne soit libre de choisir parmi toutes celles dont nul autre ne se sera emparé avant lui, ou qui actuellement n'ait aucun maître reconnu par la loi, celles qui, par la nature de leur utilité, peuvent correspondre à ses besoins, d'où il résultera que les besoins différant suivant les individus, les uns prendront telles choses, et les autres telles autres : *Dieu ne s'oppose pas à ce qu'une partie des hommes s'approprie pour ses besoins une partie des choses* UTILES.

[4] L'expression *nullius in bonis* qui, dans le droit romain, s'applique plus particulièrement aux choses de droit divin, ne peut, dans le droit musulman, recevoir la même interprétation, parce que les choses de droit divin ne sont pas pour les musulmans *nullius in bonis;* elles sont, au contraire, *in bonis,* mais *in bonis Dei.*

[5] *Ibahat* est ici le synonyme d'*ihlal,* احلال, « rendre licite ce qui était défendu. » Ce mot, pris comme nom, sera donc ici une sorte de mainlevée du respect dû à la propriété de tel bien, mainlevée résultant de l'abandon qu'en a fait le propriétaire, soit à telle per-

CHAPITRE PREMIER.

DES CHOSES *MUBAH*.

6. Parmi les choses *mubah*, on distingue trois classes :

Celles qui n'ont jamais été la propriété de l'homme;

Celles qui, après l'avoir été, ont cessé ou peuvent avoir cessé de l'être, pour redevenir *mubah*. (Voyez note 2.)

7. Enfin, par exception fondée sur le texte formel de plusieurs versets du Cour'an, on doit ranger parmi les choses *mubah* les biens et même les personnes des infidèles *harbi*[6].

sonne ou classe déterminée, ce qui n'est qu'une espèce de donation, soit au premier occupant, quel qu'il soit, et sans aucune désignation; c'est la seule question qui doive nous occuper. On nous objectera peut-être qu'il n'a pu y avoir abandon *de toutes les choses créées par Dieu*, choses qui, jusqu'alors, n'auraient encore été la propriété de personne; car, dans cette hypothèse, il n'y aurait pas eu de propriétaire pour en faire l'abandon. Dans la croyance des musulmans, et même dans la nôtre, il y a un propriétaire : c'est Dieu. La seule différence qu'il y ait entre nous et eux, c'est que la chose est prise par eux au sérieux. C'est, en effet, un principe que tous leurs jurisconsultes ne croient pas pouvoir trop rappeler à leurs lecteurs : Dieu est le seul *propriétaire véritable*, مالك حقيقى, *maliqi hakiki*; l'homme ne peut être que propriétaire *fictif*, مجازى, *mèdjazi*; la propriété de l'homme n'est qu'une fiction, une allusion au vrai propriétaire; elle ne peut être prise qu'au figuré, مجازا, *médjazèn*.

[6] *Harbi*, qui vient de *harb*, guerre, est la qualification donnée aux infidèles non tributaires de la puissance musulmane, parce que, jusqu'à ce qu'ils soient soumis au payement du tribut, les musulmans doivent être, en principe, en état permanent de guerre avec eux, ce qui ne rend pas toutefois obligatoire, pour les musulmans, une guerre effective et actuelle. C'est dans ce précepte de leur loi

PREMIÈRE CLASSE.

DES CHOSES QUI N'ONT JAMAIS ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ DE L'HOMME.

8. Il est des choses qui, par leur nature même, ne pouvant être l'objet d'une occupation réelle, entière et stable, resteront, dans leur ensemble, invariablement communes à tous les hommes [7].

9. Il en est d'autres qui sont également restées jusqu'à présent communes à tous [8].

10. La qualité de choses communes à tous serait un mot vide de sens, si chaque homme n'avait pas, sur chacune des parties qu'il en occupera, un droit individuel, au moins transitoire dans l'usage et définitif dans la consommation.

11. Il suit que tous ont un droit égal :

que les peuples barbaresques trouvaient une excuse à leurs pirateries, qu'ils pouvaient pallier du titre de devoir religieux, *fard*, فرض.

[7] Telles sont la lumière du soleil, qui des régions supérieures arrive jusqu'à nous; l'air qui, formant la partie de notre atmosphère la plus rapprochée de nous, est partout à portée de tous; les mers extérieures; les mers intérieures; le bassin qui les contient et leurs rivages; les fleuves et leurs lits.

[8] Telles sont ces montagnes couvertes de glaces éternelles, au sommet desquelles l'homme n'a pu toujours même s'élever, et encore moins se fixer; ces vastes et anciennes forêts habitées par tous les êtres existant dans la nature, excepté par l'homme, pour qui, jusqu'à présent, elles sont restées à peu près impénétrables; ces immenses déserts, dont l'aridité ne peut guère servir d'asile qu'aux bêtes féroces; enfin, ces plaines restées de tout temps stériles, soit que le bras de l'homme leur ait manqué, soit que le sol lui-même se soit refusé à toute culture utile, plaines que les musulmans appellent *mèwât*, en Algérie *mouèt*. (Voyez titre des *mèwât*.)

1° A l'appropriation de la partie de lumière indispensable aux besoins de chaque individu. = T. *b*.

T. *b*. « L'utilité des fleuves est comme celle du soleil, de « la lune et de l'air; la jouissance n'en peut être interdite « à personne, de quelque manière que ce soit. » (*Sunbulizadè*, titre du *chirb*, شرْب, *emploi des eaux*.)

2° A l'appropriation de l'air nécessaire à sa respiration. = T. *b*.

3° A l'usage des eaux de mers extérieures. (Voir 14 et 15.)

4° A l'usage des rivages de ces mers pour divers besoins, tels que d'y étendre des filets, d'y élever des huttes et des cabanes devant servir de refuge et d'abri, d'y bâtir même des maisons, magasins, etc. parce que ces rivages, faisant partie du bassin des mers, sont aussi communs à tous.

5° A la pêche de leurs divers produits, tels que perles, ambre, coraux, éponges et autres produits à l'usage des hommes. = T. *c*.

T. *c*. « 1° Les perles qu'un *harbi mustè'mèn*, مستأمَن, « à qui a été accordée sûreté, trouve dans une mer mu- « sulmane, l'ambre qu'il recueille sur ses bords, lui sont « acquis en totalité et sans prélèvement (du cinquième), « même sans la permission du prince, parce que, *étant le* « *produit de la mer*, ils ne peuvent être regardés comme « *g'animèt*, غنيمة, butin; aussi sont-ils *mubah* comme le « poisson et le gibier. »

V. « Cette doctrine est celle d'*Èbou-Hanifè* et de *Muham-* « *mèd*; *Èbou-Iouçouf* enseigne, au contraire, que les perles

« et l'ambre sont *g'animèt;* qu'ainsi on doit en prélever le « cinquième et les enlever au *harbi* qui les a trouvés [9]. »

« 2° Le musulman *mustè'mèn* qui pêcherait des perles « dans une mer des *harbi* en deviendrait le propriétaire. » (Commentaire du *Sièri-qèbir,* p. 328 et 329, 2e partie.)

« 3° Selon nous *hanèfites,* on ne mange, de ce qui est « dans la mer, que les poissons et les oiseaux aquatiques. »

V. « *Chafi'i* a dit : Il n'y a pas de mal à manger de tout « ce qui est dans la mer. » (*Kadi-qan,* قاضى خان, titre de la chasse.)

6° A celle des poissons, coquillages, plantes et autres produits propres à leur consommation. = T. *c*, 3°.

12. A tous les produits naturels des montagnes et autres parties du sol de la terre restées communes à tous, tels que bois, fourrage, fruits, etc.

13. Et spécialement à l'occupation, d'après des règlements spéciaux, de parties des terres *mèwat* موات, *mortes* à l'utilité. (Voyez titre des *mèwat.*)

14. Mahomet ayant déclaré que tous les hommes

[9] Cette dissidence de doctrine entre les imam hanèfites, relativement au cinquième à prélever sur les perles et l'ambre, n'attaque en rien le principe de la communauté des eaux, et, en particulier, des eaux de la mer. Cette exception qu'établit *Èbou-Iouçouf* pour les perles et l'ambre uniquement, et que n'admettent pas les autres *imam,* existe pour les métaux dans toutes les doctrines; pour les *mèwât,* dans celle d'*Èbou-Hanifè;* dans tous ces cas, elle est fondée sur le même principe, l'exigence des lois sur le *g'animet,* ainsi qu'on le verra aux titres du *g'animet,* des *mèwât* et des mines; elle ne peut même exister dans la doctrine d'*Èbou-Iouçouf* que pour les perles et l'ambre des mers musulmanes; aussi ne la trouve-t-on plus dans le 2° de ce même texte *c*.

ont droit à la communauté de trois choses : l'eau, l'herbe et le feu, il suit que :

Nul ne peut priver son semblable du droit qu'il a à la communauté de chacune d'elles, quand surtout celui qui les refuse n'en a pas besoin, et que celui qui les demande en a un besoin pressant pour lui et ses bestiaux.

15. Quoique les mers intérieures appartiennent politiquement à la nation dans le pays de laquelle elles sont en quelque sorte enclavées, ce droit de suzeraineté, tout en autorisant l'exercice des mesures de police requises pour le maintien de l'ordre et de la sûreté publique, ne peut porter aucune atteinte au principe de communauté des eaux, établi par le prophète. = T. *d.* et voir T. *c.*

T. *d.* « 1° Tous les hommes, a dit le prophète, sont co-« associés à trois choses : l'*eau*, l'*herbe* et le *feu*[10]. (*Mèvkoufati*, commentaire du *Multèka*, titre du *chirb*.)

« 2° Les fleuves tels que l'Euphrate, le Tigre et autres, « ne sont la propriété exclusive de personne, parce que « personne n'en a pu avoir la possession exclusive : la force « prédominante des eaux surmonte, en effet, toute autre « force; elles ne sont pas faites *ihraz* dans leurs canaux et « bassins; or ce n'est que par l'*ihraz*[11] que s'acquiert la

[10] Dans le *mèdjmœ* et dans le commentaire de *Sunbuli-zadè*, les paroles du prophète, relatives à la communauté des eaux, n'ont pas toute l'étendue que lui prêtent d'autres auteurs; elle est restreinte aux *musulmans*; mais ces commentaires eux-mêmes étendent expressément, dans leurs développements, la communauté des eaux à tous les hommes *du monde*, ce qui a déterminé notre choix pour la version de *Mèvkoufati*.

[11] Nous donnons dans le chapitre de l'*ihraz*, faisant partie des

« propriété. — Tous les hommes ont chacun individuelle- « ment le droit de les faire servir à leur boisson, à leurs « ablutions, d'établir sur les fleuves des moulins, d'ouvrir « sur leurs bords des tranchées pour en conduire les eaux « sur leurs terres, mais à la condition qu'il ne sera porté « aucun préjudice à la communauté.

« 3° Le lit qu'un fleuve quitte avec possibilité d'y rentrer « ne peut être utilisé, parce qu'il doit rester commun à « tous. » (*Mèdjmœ'*, p. 269, 270 et 271, 2e partie.)

« 4° On a demandé si la mer des Indes est pays musul- « man ou pays *harbi;* il a été répondu : Elle n'appartient « ni à l'un ni à l'autre, parce qu'elle n'a été soumise par « la force à aucun des deux pays. » (*Nètidjètu-l-fètawa*, p. 143.)

16. L'herbe poussée naturellement, sans les soins de personne, et même dans le terrain d'autrui, ne peut être disputée à celui qui s'en sera emparé le premier, qu'elle soit encore à l'état d'herbe ou passée à l'état de fourrage. — T. *e*, 1°.

17. On ne peut refuser à personne de participer dans un terrain *mubah* aux bienfaits du feu, en profitant de sa lumière, de sa chaleur et de sa flamme,

lois sur le *g'animet*, tous les détails propres à compléter l'idée attachée à ce mot; nous nous bornerons donc à dire ici succinctement qu'*ihraz* répond, suivant la nature de la chose faite *ihraz*, à *recueillir* la chose occupée, à la *mettre en lieu sûr*, à la *transporter du pays ennemi dans son propre pays*, lieu où seul on admet que le butin soit en sûreté; cet *ihraz* peut généralement seul conduire à la propriété.

[1] *Nota.* L'emploi d'une certaine quantité de mots arabes est une nécessité, surtout quand, revenant fréquemment et n'ayant pas leurs correspondants en français, on serait obligé chaque fois d'user d'une périphrase.

pour s'éclairer, se chauffer et se procurer à soi-même du feu, pourvu toutefois qu'on ne nuise en rien aux droits d'autrui; ainsi l'on ne pourrait s'emparer des charbons allumés qui s'y trouveraient, parce qu'ils sont la propriété d'autrui. = T. *e*, 2°.

T. *e*. « 1° *Qéla* كلأ, est le *hachich* حشيش [12], *l'herbe* qui pousse « naturellement sans que personne lui donne aucun soin, « la sème et l'arrose; elle devient la propriété de celui qui l'a « coupée et faite *ihraz*, recueillie, quand même elle serait dans « la propriété d'autrui; cette dernière règle est également « applicable à l'eau.

« 2° Ce que l'on se propose d'exprimer ici par *nar* نار, « *feu*, est le droit de tous à s'éclairer à sa lumière, à se « chauffer à sa chaleur et à se procurer du feu à sa flamme. « = Le maître de ce feu ne pourrait s'y refuser quand il « serait allumé sur un terrain *mubah*; mais il pourrait em- « pêcher d'en enlever les charbons ardents, parce qu'ils « sont sa propriété et que ce serait lui faire tort. »

18. Enfin, sont *mubah*, ainsi que toutes les choses énumérées ci-dessus, tous les animaux qui n'ont pas encore perdu leur liberté originelle, quadrupèdes, oiseaux, reptiles, insectes, poissons, etc. = T. *f*.

T. *f*. « Quoique l'on coupe le poignet pour vol de choses « ayant un maître, on ne le coupe pas quand elles sont

[12] On trouvera, dans les chapitres du *g'animet*, des renseignements aussi complets que possible sur *qèla* et *hachich*, entre lesquels les dictionnaires mettent une différence, tandis que les jurisconsultes les confondent, ainsi qu'on le voit dans la traduction de cet extrait.

« de leur nature *mubah* dans notre pays; tels sont les « fourrages, herbes fraîches, roseaux, poissons, gibier, oi- « seaux, y compris même les canards, poules et pigeons. » (*Mèdjmœ'*, p. 198.)

DEUXIÈME CLASSE.

DES CHOSES QUI, APRÈS AVOIR ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ DE L'HOMME, ONT CESSÉ OU PEUVENT AVOIR CESSÉ DE L'ÊTRE.

Le titre de ce chapitre nous avertit de la nécessité d'un court examen des circonstances qui peuvent rendre *mubah* le bien qui a eu un maître.

1° Comme tout propriétaire peut disposer de son bien, il paraît évident que, s'il y a renoncé, de manière que, *aux yeux de la loi*, la chose soit *pro derelicto habita*, elle sera redevenue *mubah*.

2° Cette proposition, telle que nous venons de la formuler, serait vraie, nous le croyons, dans toute législation, même sans les mots *aux yeux de la loi*, parce qu'ils seraient superflus; ils le seraient également dans la législation musulmane pour toute renonciation simple et ordinaire; mais ils sont nécessaires ici, parce que la loi de l'islamisme reconnaît une autre renonciation que celle dont nous venons de parler, celle où les choses sont également *pro derelicto habitæ*, sans que cependant, *aux yeux de la loi*, elles redeviennent *mubah*. C'est la renonciation en faveur des pauvres, des voyageurs, des orphelins, des hôpitaux, écoles, fontaines publiques, mosquées, etc., en un mot, renonciation faite à perpétuité dans des vues d'œuvres pies. Or, l'insti-

tution de ces fondations nécessite la division du *dominium plenum* dans ses deux parties, la *nue propriété* et l'*usufruit*. L'usufruit appartient aux personnes, classes ou établissements que le fondateur aura institués usufruitiers; et la nue propriété fait d'elle-même et nécessairement retour à Dieu seul, non plus, comme nous l'avons dit note 5, parce que le propriétaire civil n'est jamais que propriétaire fictif, mais parce que la consécration, faite à Dieu à partir de la date de l'acte de fondation, rend à tout jamais impossible que le bien redevienne *mubah*, soit comme nue propriété, soit comme usufruit.

3° Il me paraît incontestable que, à la mort d'un homme, son bien reste naturellement sans maître, et que, considéré sous ce seul point de vue, il redeviendrait *mubah;* mais le Cour'an lui-même en a disposé autrement, en établissant le droit d'hérédité. D'autre part, l'imprescriptibilité que la loi musulmane attache à la propriété serait un non-sens, si l'ordre naturel seul était consulté et suivi : la mort du propriétaire ne rend donc pas son bien civilement *mubah*. Il le deviendrait, il est vrai, à défaut de tout ayant-droit; mais l'État ne fait jamais défaut.

4° Si, comme on l'a vu par l'extrait de l'ouvrage arabe cité note 2, la propriété des *lokta* n'en est pas acquise par l'inventeur dans la plupart des cas, il en est pourtant où elle s'acquiert par droit de premier occupant, parce que ces biens perdus sont redevenus *mubah*, par exemple, le cas où le bien

trouvé serait la propriété d'un *harbi*. L'extrait que nous venons de citer en donne lui-même l'indication, en ajoutant, à la *monnaie* trouvée, la qualification restrictive de *frappée au coin de l'islamisme*, parce que, dans ce cas, il y a certainement eu depuis l'islamisme un propriétaire. Quant aux *lokta*, dont on ne peut reconnaître le maître, il est évident que la loi de l'islamisme, qui a établi le principe de la perpétuité du droit de propriété, ne peut dans le doute accorder la qualité de *mubah* à des biens dont les maîtres ou leurs ayants-cause peuvent exister. Mais on ne peut disconvenir, toutefois, qu'il est possible que de fait ils n'existent plus; et comme la loi ne retire pas l'objet trouvé des mains de l'inventeur, il peut en résulter que ce possesseur ait en réalité, et même définitivement, le bénéfice de la propriété dévolue au premier occupant, sans jamais en acquérir le titre légal, ni, par conséquent, tous les droits.

5° Enfin, s'offrirait à notre discussion la question de l'argent jeté à une masse d'hommes présents et réunis sur un seul point. Leur est-il acquis à titre de premiers occupants ou de donataires? Je n'ai pas la présomption de prétendre décider la question. Il nous suffit de savoir qu'il est légalement acquis dans l'une et l'autre supposition. Peu importe que le rang qui lui sera donné le soit dans ce chapitre ou dans celui des donations.

Résumé. Sur les cinq questions ci-dessus, il résulte de l'examen qu'une, celle des fondations, doit

être résolue négativement : l'abandon fait par le fondateur ne peut rendre *mubah* le bien consacré à une fondation, dont le fondateur n'a cependant accordé que l'usufruit, et ne s'est pas réservé la nue propriété.

La solution doit être la même pour les successions régulières; mais c'est par une déviation du droit naturel, et même du droit qu'a le premier occupant à la chose *mubah*. — Il est, au reste, des successions irrégulières. Peut-être la discussion produirait-elle pour elles un résultat différent; nous les classerons pour mémoire dans le présent chapitre, auquel elles appartiendraient.

Une partie des *lokta* peut redevenir *mubah*, mais leur place est dans la troisième classe, première section.

La cinquième question ne nous a offert aucun motif décisif de la classer dans le présent chapitre plutôt que dans le livre des donations.

Enfin, sauf l'exception signalée dans l'examen des *wakouf*, la chose *pro derelicto habita*, appartenant sans nul doute à la présente seconde classe, est l'objet de l'article 19 suivant.

---

19. Les choses *pro derelicto habitæ* sont *mubah* par suite de l'abandon qu'en a fait le propriétaire.

20. Redeviennent *mubah*, d'après certaines règles, les animaux qui, appartenant à un maître, par-

viennent, par la fuite chez les *harbi*, à recouvrer leur liberté naturelle. = T. *g*.

T. *g*. « L'animal (propriété de l'homme) qui fuit de chez « les musulmans pour aller dans le pays *harbi*, devient, « dans la doctrine d'*Èbou-Hanifè*, et d'après *l'idjma'*, la pro- « priété des *harbi* qui le prennent, parce que son premier « maître n'a plus de droit sur l'animal qui parvient à sor- « tir de notre pays. (*Mèdjmœ'*, p. 313, 1[re] partie.)

21. L'homme rendu à la liberté légale avec ou sans la volonté de son maître, par exemple l'esclave qui, pris dans le pays musulman par les infidèles, et emmené dans leur pays, s'échappe et retourne chez les musulmans, ne peut plus être *mubah* qu'en se trouvant dans les conditions par lesquelles le *harbi* peut être *mubah*. = T. *h*.

T. *h*. « *Zèïd* et son esclave *'Amr* sont faits prisonniers « par les infidèles, qui les emmènent dans leur pays; ils « s'échappent de leurs mains et rentrent chez les musul- « mans; *Zèïd* peut-il reprendre ses droits de maître sur « *'Amr?* — R. Non, *'Amr* est libre. (*Fètva* d'*Abdu-r-Rèhim*.)

L'esclave fugitif chez les infidèles est désormais libre, à moins qu'il ne se trouve aussi dans les conditions qui rendraient un *harbi mubah*. = T. *i*.

T. *i*. « Les *harbi* n'acquièrent pas la propriété de l'esclave « fugitif chez les infidèles, quel que soit son sexe, parce que « le droit du maître sur l'esclave cesse lorsqu'il a quitté « notre pays; le fugitif rentre dans son droit sur lui-même, « et sa personne est sacrée. Il n'y a plus lieu à ce qu'il re-

« devienne la propriété de personne. Cette règle s'applique « à l'esclave infidèle sujet des musulmans, aussi bien qu'à « l'esclave musulman. »

V. « Cette doctrine est celle d'*Èbou-Hanifè* et de *Chafii'*; « mais il y a deux opinions en ce qui concerne l'esclave in- « fidèle. » (*Mèdjmœ'*, p. 314, 1re partie.)

22. L'abandon forcé qui résulte de la mort du propriétaire rendrait son bien *mubah*, s'il y avait certitude entière qu'il n'y a ni héritier ni légataire qui en continue après lui la propriété légalement et conformément aux préceptes du Cour'an lui-même, chapitre IV, versets 8, 12, 13, 14, 15 et 175.

Mais quand il s'agit de propriété, la loi ne paraît pas admettre cette certitude, et ce n'est qu'à titre de biens restés sans maître connu que le trésor public s'en empare, en se substituant aux héritiers absents. = T. *j*.

T. *j*. « Lorsqu'il ne se trouve aucun des héritiers ci-dessus mentionnés, la succession est versée au trésor public « à titre de biens restés sans maître connu, et non par « droit d'hérédité. (*Mèdjmœ'*, p. 461, 2e partie.)

Nota. On se réserve d'examiner, dans le livre des successions, à quel titre certaines successions irrégulières qu'admet *Èbou-Hanifè* sont recueillies par des étrangers à la personne décédée. Est-ce comme premier occupant ? Est-ce comme légataire ? Dans le premier cas, les biens laissés seraient redevenus *mubah ;* dans le deuxième, ce serait une nouvelle déviation par laquelle l'effet de la volonté du propriétaire serait prolongé au delà des bornes naturelles.

Nous ferons les mêmes réserves pour discuter, dans le même but, en leurs lieux et rangs respectifs, les diverses questions relatives :

Aux biens meubles ou immeubles, dont un homme aurait pris possession, croyant à tort en être le propriétaire; chapitre du *g'as'b*, غصب ;

Aux trésors trouvés, sans indice d'islamisme ou avec indice de temps antérieurs à l'islamisme; chapitre *des mines et trésors, RIQAZ;*

Aux terres regardées, par *Èbou-Hanifè,* comme *mèwat* et, par conséquent, *mubah,* quoique ayant eu un maître depuis l'islamisme, mais n'en ayant plus actuellement qui soit connu; chapitre des *mèwat;*

Au lit ancien d'un fleuve qui l'a quitté pour n'y plus revenir; sera-t-il *mubah?* sera-t-il *mèwat?* sera-t-il de droit et gratuitement, ou, par préférence, moyennant payement, accordé aux riverains? Chapitre du *chirb* ou des *mèwat.*

Et ainsi d'autres questions de même nature qui pourraient se présenter dans le cours de ces Essais.

TROISIÈME CLASSE.

PREMIÈRE SECTION.

DES CHOSES *MUBAH*, QUOIQU'AYANT UN MAÎTRE.

23. La propriété d'un puits, d'une fontaine, d'un cours d'eau, peut modifier, mais non détruire le principe de la communauté des eaux qu'ils contiennent.

Et de son côté, le principe de la communauté des eaux modifie le principe de la propriété. = T. *k.*

T. *k.* 1° « L'eau d'un puits, d'un cours d'eau et autres, est « *mubah*, et n'est la propriété de personne, quoique d'ailleurs le puits, le cours d'eau, etc. aient un maître.

2° « Chacun a le droit de se désaltérer et d'abreuver ses « bestiaux dans l'eau des puits, bassins, conduits, sources « et cours d'eau qui ont un maître, à moins qu'on n'ait lieu « de craindre que le grand nombre des bestiaux ne les « dégrade ou n'en consomme toute l'eau.

3°. « Si le puits, la fontaine, le cours d'eau ont un maî-
« tre, il a le droit d'empêcher d'entrer dans sa propriété « celui qui voudrait boire, lorsqu'il y a, à proximité, de l'eau « dans un terrain *mubah*; mais s'il n'y en a pas, il faut que « ce propriétaire apporte l'eau nécessaire, ou qu'il per- « mette d'entrer; s'il ne le fait pas, et qu'il y ait lieu de « craindre pour la vie de celui que presse la soif, il est « permis d'attaquer ce propriétaire les armes à la main.

4°. « On ne peut prendre sans la permission du maître « l'eau qu'il aurait recueillie dans des pots, jarres et autres « vases, parce que, en la recueillant, il en a acquis la pro- « priété, comme l'on acquiert celle du gibier que l'on a « pris.

5° « Cette eau recueillie dans des vases, si le propriétaire « se refuse à en donner dans un pressant besoin, il est per- « mis de l'attaquer, mais sans armes alors, par respect « pour le droit de propriété qu'il a sur cette eau.

V. « *Qiafi* et d'autres ont dit : En énonçant qu'il vaut « mieux attaquer sans armes, on donne le droit d'en tirer « l'induction qu'il est permis de les employer; le refus du « propriétaire le met en effet en état de rébellion contre « les ordres de l'autorité; et cette attaque en est la puni- « tion, pour remplacer le *ta'zir* تعزير (peine de police cor- « rectionnelle plus ou moins forte suivant le délit), qu'il « aurait légalement mérité. (*Mèdjmœ'*, p. 271, 2e partie.)

24. Tous les pays formant le *daru-l-harb* دار الحرب, pays occupés par les *harbi*, ainsi que tous les biens des *harbi*, sont, par la loi du Cour'an, *mubah* pour les musulmans[13]. = T. *l.* (Voyez le 4° de l'avant-propos de la classe précédente.)

[13] Tel est le principe général qui régit les articles 24, 25, 26, 27, 29 et 30. Le respect dû aux biens des infidèles en paix avec les musulmans n'est qu'une exception transitoire et bornée à la durée

T. *l.* « Nourissez-vous des biens enlevés aux infidèles. » (Cour'an, ch. IV, v. 70. — V. en outre le *Sièri-qèbir, Bèïdawi* et autres interprétations du v. 1er, ch. VIII, sur le butin.)

V. « *Chafi'i* a dit : il n'est pas permis d'étendre jusqu'aux « terres la concession des biens laissés aux vaincus, parce « que ce serait anéantir les droits des vainqueurs. (*Mèdjmæ'*, p. 309.)

25. L'*idjma'* les reconnaît *mubah*, même pour tous les infidèles. = T. *m.*

T. *m.* « Les Turcs[14] *harbi* qui font prisonniers, dans le « *daru-l-harb*, des *Roum*, Grecs, et qui prennent leurs biens, « en ont la propriété, parce que, dans ce cas, ce sont des « biens *mubah* dont ils se sont emparés, et que en outre l'oc- « cupation de la chose *mubah* étant le moyen d'en acquérir « la propriété, on acquiert celle des biens et des personnes « des infidèles, comme la propriété du bois et du gibier.

« D'une autre part, lorsque nous, vainqueurs des Turcs,

des traités, qui ne peuvent être que des trêves pour les musulmans. Il en est de même des biens et des personnes des infidèles porteurs de sauf-conduits accordés par l'*imam*. Leur séjour dans le pays musulman ne doit y être que très-limité : légalement un an.

[14] Il ne faut pas confondre la partie du peuple musulman que nous connaissons sous le nom de *Turc*, avec les Turcs dont il est question ici; les Ottomans ne se donnent jamais la dénomination de Turcs, qui chez eux est un terme de mépris, et désigne un homme grossier. Les *Turcs*, qui se trouvent ici opposés aux *Roum*, Grecs, n'y figurent que pour distinguer l'un de l'autre deux peuples infidèles, quels qu'ils soient, que l'on met en scène, comme les jurisconsultes romains distinguaient dans leurs questions juridiques les diverses parties qui y figuraient, sous les dénominations génériques de *Titius*, *Mævius*, *etc.* et les jurisconsultes musulmans, sous celles de *Zèïd*, *'Amr*, *Bèqr*, *etc.* C'est dans ce sens que nous verrons plus bas *Hind* représenter un troisième peuple infidèle.

« nous trouvons chez eux des personnes et des biens dont « ils se sont emparés sur les Grecs, nous en acquérons « aussi la propriété, parce que ces biens et personnes sont « devenus la propriété des Turcs, comme le sont leurs autres « biens [15]. (*Mèdjmœ'*, p. 313.)

26. Les hanèfites seuls regardent comme *mubah*, pour les *harbi*, les biens des sujets de la puissance musulmane, y compris les esclaves *kinn* [16].

V. Les trois autres rites orthodoxes les regardent comme sacrés.

T. *n*. « Si les *harbi* parviennent à s'emparer de nos biens « et qu'ils les mettent en sûreté dans leur pays, ils en ont « la propriété. »

[15] On voit que les règles établies ici sur la conquête par la législation musulmane, et leur application aux *harbi* entre eux, ne sont pas une pure théorie sans utilité. En posant les principes qui rendent légal ou illégal le butin que se font l'un sur l'autre deux peuples infidèles, elle juge si ces mêmes biens, tombant ensuite entre les mains des musulmans, leur sont légitimement acquis. On verra, en effet, que si, appartenant à un État avec qui les musulmans seraient en paix, ces biens étaient dans le pays *harbi* qu'ils auraient envahi, parce qu'ils auraient été pris contre les lois de la guerre, ou qu'ils y auraient été apportés par des sujets de cet État, les musulmans devraient les respecter.

[16] L'esclave *kinn*, c'est-à-dire, qui n'est ni *muqatèb*, ni *mudèbbèr*, ni *ummu-l-wèlèd* (voy. la note [17]), et qui n'a aucune part quelconque à la liberté, est considéré comme bien pur et simple, sous le rapport de la propriété. Aussi la T. *o*. met-elle simplement : *Si les infidèles s'emparent de nos biens*, sans mentionner expressément *les esclaves*, parce qu'ils sont compris dans les *biens*. Les esclaves *kinn* sont donc acquis, comme les autres biens, aux *harbi* qui s'en emparent. C'est en effet ce que prouve implicitement la T. *q*.

V. « Suivant *Chafi'i,* ils ne l'ont pas. » (*Mèdjmœ',* p. 313.)

27. Tous déclarent unanimement *mubah* les biens de toutes les fondations pieuses et religieuses des *harbi.*

28. La même unanimité accorde au contraire un caractère sacré et inviolable aux mêmes espèces de fondations des sujets du prince musulman. = T. *o.*

T. *o.* « Lorsque les infidèles s'emparent de nos biens, et « qu'ils les mettent en sûreté dans leur pays, ils en ont la « propriété, de même que lorsqu'ils s'établissent dans no- « tre pays et qu'il devient *daru-l-harb.*

« De notre côté, nous acquérons la propriété des biens « *wakouf* que nous leur prenons; mais les *harbi* n'acquiè- « rent pas la propriété des nôtres. »

DEUXIÈME SECTION.

DES PERSONNES *MUBAH.* — PRINCIPES DE L'ESCLAVAGE.

29. Si le verset 27 précité n'a pour objet que les choses, d'autres versets établissent que la personne de tous les infidèles est *mubah* pour les musulmans. = T. *p.*

T. *p.* « A l'expiration des mois sacrés, tuez les infidèles « violateurs des traités; *prenez-les.* » (*Cour'an,* chap. IX, verset 5.)

« S'ils retournaient au culte des infidèles, *emparez-vous « d'eux,* tuez-les partout où vous les trouverez comme les « autres infidèles. » (Chap. IV, verset 91.)

« S'ils ne s'abstiennent pas de vous combattre, *prenez-*

« *les*, faites-les esclaves, tuez-les partout où vous les trou-« verez; nous vous donnons sur eux le pouvoir absolu de « les tuer ou réduire en esclavage. » (Chap. IV, verset 93. *Bèïdâwi.*)

« Heureux sont les vrais croyants qui.....; qui bornent « leurs jouissances à leurs femmes et aux femmes esclaves « qui sont la propriété de leur main droite, c'est-à-dire « leur propriété personnelle et non celle de leur femmes, « père, mère, enfants, etc.; car ces esclaves leur sont in-« terdites aussi bien que leurs propres esclaves, quand elles « sont leurs femmes par mariage sujet à résolution, *facid* « فاسد, ou en état de *'iddèt,* عدّة. Ces hommes n'encourront « aucun blâme. » (Chap. XXIII, verset 6.)

« Il vous est défendu d'épouser des femmes mariées, « excepté celles qui sont la propriété de vos mains droites. » (Chap. IV, verset 28.)

« On entend par propriété *de vos mains droites,* celles « dont vos mains droites ont la propriété, parmi celles qui « ont été prises à l'ennemi et qui avaient pour époux des « infidèles; ces femmes sont permises à ceux qui *les ont* « *prises,* parce que leur captivité annule leur mariage « avec leur mari *harbi.* » (*Bèïdâwi,* commentaire du même verset.)

Nota. Milqu-l-ïèmin, propriété de la main droite, a, dans ces deux paragraphes, la même signification, celle de propriété *personnelle,* sans signifier nécessairement, ainsi que le prouve le premier de ces deux paragraphes, propriété d'une esclave *harbi* prise dans le combat par le maître lui-même.

30. L'*idjma'* reconnaît à tous les infidèles ce même droit sur la personne des autres peuples infidèles, comme il le leur accorde sur leurs biens.

31. La personne des sujets du prince musulman.

libres ou esclaves [17] *statu liberi*, tant musulmans qu'infidèles, est au contraire sacrée, parce que la liberté est un bien dont, en principe, nul homme ne peut être dépouillé. = T. *q*.

T. *q*. « Les *harbi* n'acquièrent pas la propriété des per« sonnes qui, dans le pays musulman, sont libres, musul« mans ou raïas, ou qui sont esclaves, *mudèbbèr*, *muqia*« *tèb* ou *ummu-l-wèlèd*, parce que les *èmwāl*, biens, sont « les seules choses sur lesquelles le droit de propriété « puisse être acquis. Or les trois classes d'esclaves précitées « ne sont pas *èmwal* أموال ; ainsi de pareils esclaves faits « prisonniers et devenus le butin des *harbi*, puis repris « par nous, pourront être réclamés gratuitement par leurs « maîtres, *après* comme *avant* le partage du butin.

« Les choses ou personnes devenues la propriété légale « de l'ennemi ne peuvent être rendues *après* le partage à « leurs anciens maîtres, que s'ils en payent le prix ou la « valeur, suivant les circonstances. » (*Mèvkoufati*, chap. *istila'u-l-quffar* استيلاء الكفّار, butin fait par les infidèles.)

[17] Par *statu liberi*, j'entends ici :

1° La femme esclave, qui a eu de son maître un enfant reconnu par lui, *ummu-l-wèlèd* أمّ الولد, mère de l'enfant;

2° L'esclave de l'un ou l'autre sexe, à qui son maître a fixé une rançon et a permis d'amasser un pécule pour son rachat, *muqatèb*, مكاتب, celui en faveur de qui a été fait un écrit constatant l'engagement pris par le maître;

3° L'esclave de l'un ou de l'autre sexe à qui son maître a promis la liberté à sa mort : *mudèbbèr* مدبّر, celui qui a été l'objet de dispositions.

Les textes disent de ces *statu liberi* : « Qu'ils sont assimilés à « l'homme libre, parce qu'ils appartiennent, sous un rapport, à la « liberté. »

— Cette question sera traitée plus complétement dans le chapitre du *g'animet* dont les ayants-droit sont co-propriétaires.

Règles particulières aux choses souterraines mubah.

32. Les substances minérales et autres que renferme la terre, suivent la condition de la surface du sol à laquelle elles correspondent : elles sont *mubah* si le sol est *mubah*.

33. Les trésors eux-mêmes peuvent, suivant leur origine, être *mubah* ou seulement *lokta*. Dans ce dernier cas, les trésors doivent suivre les lois des *lokta*.

CHAPITRE II.

DES CONDITIONS DE L'OCCUPATION.

34. Il n'y a pas d'occupation véritable et conduisant à la propriété sans l'intention préalable d'acquérir la propriété de la chose occupée; ainsi, n'acquerra pas la propriété de l'animal pris dans un filet, celui qui n'aurait étendu ce filet que pour le faire sécher. Il en est de même de l'animal pris dans une fosse creusée dans un autre but que celui d'y prendre le gibier, et ainsi de tout piége. — T. *r.*

T. *r.* 1° « Il y a deux moyens de s'emparer d'un objet : « l'un physique, l'autre réputé tel. — Le premier a lieu en « portant la main sur cet objet ; — le second par les dispositions indices de l'intention. Si donc une personne a « tendu un filet pour y prendre du gibier, celui qui s'y prend

« lui appartient. = C'est le contraire, si elle n'a étendu « son filet que pour le faire sécher. » (*Sumbuli-zadè*, chap. de la pêche.)

« Le gibier qui, tout effarouché, s'est réfugié sur la terre « d'un homme ou sur son arbre, tellement qu'il ne puisse « plus en sortir, n'est pas par cela seul devenu la propriété « du maître de cette terre ou de cet arbre. = Il en est de « même du gibier qui aurait été blessé et qui viendrait sur « un terrain ayant un autre maître que celui qui l'a blessé; « ce dernier ne peut, il est vrai, entrer contre la volonté du « maître sur son terrain pour s'emparer du gibier; mais « ce gibier n'appartient pas non plus au maître du terrain. « = Le poisson qui s'est amassé dans le bassin d'une « personne sans dispositions prises par elle pour l'y attirer, « n'est pas devenu nécessairement sa propriété. » (*Kadi-q'an*, chapitre des *méwat.*)

« 2° La chasse de l'animal dont on mange la chair, dont « la loi permet de manger la chair, est permise quand le « but est de le manger.

« Quant à l'animal qui ne se mange pas, la chasse en « est également permise pour sa peau, sa fourrure, etc.

« La chasse des animaux qui ne se mangent pas est « fondée sur l'utilité que présentent leur peau, leur four-« rure, leur toison, ainsi que sur celle de préserver du « mal qu'ils peuvent faire, *et tout cela est conforme à la loi.* » (*Mèdjmæ'*, p. 276, 2e partie).

35. L'occupation est ou réelle ou reconnue comme telle par la loi. La première est l'action physique par laquelle on saisit la chose pour l'occuper; la deuxième résulte de dispositions qui prouvent, en faveur de celui qui les a prises, l'intention d'occuper. = T. *r*, 1°.

36. Dans l'occupation, on doit considérer la chose occupée et l'occupant. Toutes les choses ne peuvent

indistinctement être occupées, ni l'être indistinctement par tous [18].

37. Pour être occupées, les choses doivent offrir une utilité.

Dieu permet à tous de s'emparer des choses UTILES. (Bèïdawi.)

38. Il faut, en outre, pour l'occupant, s'il est musulman, qu'elles puissent être un bien reconnu par la loi de l'islamisme.

39. Cette utilité peut être actuelle ou future, directe ou indirecte, certaine ou seulement jugée possible [19].

[18] Quoique le verset XXVII appelle tout homme à occuper toute chose, l'ordre social a exigé des distinctions, soit entre les choses, soit entre les hommes, distinctions fondées sur la différence de religion, de pays, etc.; c'est même le Cour'an qui en a établi une partie.

Ainsi, les biens et les personnes des *harbi* sont *mubah* pour les sujets quelconques de la puissance musulmane. Les biens et les personnes de ces sujets ne sont au contraire généralement pas *mubah* pour les *harbi.*

Les sujets musulmans ont le droit d'exploitation de toutes les mines *mubah* du pays musulman; ce droit est plus restreint pour les *harbi.* Et ces restrictions n'existent pas pour les sujets musulmans dans les pays infidèles.

Telles substances, tels animaux, quoique *mubah,* ne pourraient être occupés, ni quelquefois même touchés par les musulmans; tandis que la loi n'établit pas la même interdiction pour les infidèles, sujets *harbi* ou musulmans.

Ces distinctions existent dans quantité de cas, dont le détail se trouvera dans le cours de cet Essai.

[19] Le fruit cueilli à sa maturité est d'une utilité *actuelle* et *certaine.*

L'arbre planté, la semence mise en terre, le fruit cueilli avant sa

La loi permet de s'emparer des choses présentant ces diverses utilités. = T. *r*, 2°.

40. Malgré la convention faite entre deux ou plusieurs personnes, de se partager les choses qu'elles

parfaite maturité, offrent une utilité généralement *certaine*, mais plus ou moins *prochaine*.

L'utilité *directe* résulte de l'usage ou de la consommation que l'on fait de la chose occupée. Les vases, les perles, l'ambre, les éponges, etc. sont donc d'une utilité *directe* pour celui qui en use; le poisson, le gibier, etc. pour celui qui les consomme; mais le potier, le plongeur, le pêcheur, le chasseur, qui souvent n'useront pas de ces choses acquises par leur travail et leur industrie, ou qui ne les consommeront pas, y trouvent cependant une utilité *indirecte*, dont un salaire ou la vente auront été les moyens, en leur facilitant l'acquisition de choses dont ils pourront avoir l'utilité *directe*.

La plus *indirecte* de toutes les utilités est, sans nul doute, celle que procure la destruction des animaux, plantes et autres substances nuisibles; ce n'est même qu'une utilité négative, et pourtant la société entière recueille le bienfait de leur destruction.

Il n'y a nulle certitude dans l'occupation d'un terrain resté jusque-là stérile, avec l'intention de le cultiver ou d'y creuser un puits; il y a au plus *possibilité* d'obtenir une récolte sur l'un, de l'eau dans l'autre; l'une et l'autre donnent une utilité *directe*, lorsqu'elles sont consommées pour la nourriture de l'homme; l'utilité de l'une ne sera qu'indirecte, si au lieu d'être employée à désaltérer, elle n'est qu'un moyen d'arriver à la récolte par l'arrosement des terres.

La loi autorise, encourage ces essais, parce que c'est par eux qu'on peut, en parvenant à des découvertes, augmenter la masse des utilités. De l'admission du principe des essais, il résulte toutefois que la loi n'a nul intérêt à s'opposer à l'occupation d'aucune chose par un premier occupant, parce que personne ne peut savoir où peut s'arrêter la mesure des utilités possibles. Le premier occupant saura bien s'arrêter de lui-même devant l'occupation de tout ce qui ne lui en présentera pas l'espoir. Ce à quoi la loi peut et doit même s'opposer, ce à quoi elle s'oppose, c'est à l'accaparement des

parviendront à occuper, la loi ne reconnaît de droit qu'à celle qui s'en sera emparée personnellement et sans la coopération d'aucun autre.

41. Mais elle accorde un droit commun à ceux dont l'action réunie aura réellement assuré la prise et la mise en sûreté de la chose. = T. *s.*

T. *s.* « La communauté n'est pas admise pour le bois, le « gibier, etc. — Si deux personnes ont été de compagnie « pour s'en emparer, chacune acquiert séparément et ex« clusivement ce qu'elle en a pris; son compagnon n'y a « aucun droit. En fait de chose *mubah* dont un seul s'est « emparé, il n'y a pas lieu à association, car le mandat « qu'on donnerait pour s'emparer d'une chose *mubah* serait « nul. En effet, si l'associé devient propriétaire de ce qu'il « a pris, il ne l'acquiert pas en vertu du mandat qu'il a « reçu, mais indépendamment de tout mandat; celui qu'il « a reçu est donc de nulle valeur.

« Il n'y a de communauté que pour ce qu'ils ont *pris* « et *rapporté ensemble*, alors ils le partagent également. (*Hidaïet*, هدايه.)

Nota. On verra que ce principe s'applique généralement au butin fait par l'armée en pays ennemi, mais avec quelques modifications commandées par les nécessités de la guerre et par les lois d'association.

42. Celui qui, ayant trouvé une chose *mubah*,

choses reconnues utiles et souvent même de première nécessité, au delà de la prévision des besoins personnels de l'occupant. Il en est de même de quantité de conséquences du principe fécond contenu dans le verset déjà cité tant de fois. La loi musulmane est, depuis des siècles, bien près des brevets d'invention; l'occasion aura sans doute manqué pour mettre sur la voie; qu'elle se présente, et un *fetwa* les fera naître.

aurait pris des ouvriers pour en obtenir l'occupation ou la mettre en sûreté, en serait seul le premier occupant; les ouvriers n'y auraient aucun droit, à moins de conventions contraires, parce qu'ils lui auraient loué leur travail. = T. *t*.

T. *t*. « Celui qui, ayant trouvé une mine, aurait pris des « ouvriers pour y travailler, aurait seul droit au produit « de la mine, parce que ces ouvriers auraient travaillé « pour lui et par conséquent sans l'intention de s'en rendre « eux-mêmes les premiers occupants. » (*Mèdjmœ'*, p. 301.)

43. Les choses objet de l'occupation sont meubles ou immeubles.

44. Pour les meubles, l'appropriation que le premier occupant en fait à sa personne, équivaut à une propriété naturelle; il peut user, *uti*, de la chose, tant qu'il l'occupe; en disposer, *abuti*, c'est-à-dire changer ou même détruire la substance de la chose, *rei substantiam*, surtout par la consommation, et faire par là acte de véritable propriétaire.

45. Pour les immeubles, comme pour les meubles, la loi a pu mettre des conditions, et, si elle en a mis, l'occupation pourra ne pas conduire à la propriété civile, tant qu'on ne les aura pas remplies. = T. *u*.

T. *u*. « 1° *Zèid* a vivifié, sans la permission de l'imam, « une terre *mèwat*; en a-t-il acquis la propriété? — Non. » (*Bèhdjèt*, titre des *mèwat*.)

« 2° *Zéïd* meurt après avoir fait, pendant un temps, de « la poterie avec la terre qu'il tirait d'un terrain *mubah*, « sans en avoir obtenu la permission. *'Amr* veut, après lui,

« faire aussi de la poterie avec la terre du même endroit ; « mais les héritiers de *Zèïd* s'y opposent parce que, disent- « ils, *Zèïd* avait acquis la propriété de ce terrain par cela « seul qu'il l'avait creusé; en ont-ils le droit? — Non. » (*Bèhdjèt*, titre des *mèwat* [20].)

46. L'occupant pourra, toutefois, sans y avoir satisfait, avoir la propriété viagère de la chose occupée, surtout s'il lui donne une utilité.

47. Mais cette propriété viagère et peut-être de pure tolérance, ne donnera aucun droit d'hérédité, ni à son héritier naturel, ni à son légataire. = T. *u*, 2°.

48. Il en est de même du cas où, sur plusieurs premiers occupants d'une chose meuble, l'un d'eux mourrait avant d'en avoir acquis au moins la copropriété indivise. = T. *v*.

T. *v*. « Dans la doctrine d'*Èbou-Hanifè*, l'armée victorieuse « n'a pas la propriété du butin, avant de l'avoir mis en « sûreté dans son pays.... Il s'ensuit que si l'un de ceux « qui ont droit à une part meurt dans le pays ennemi, ses

[20] *Zèïd* a été pendant sa vie en possession du terrain qu'il avait le premier occupé. On ne le lui a pas retiré, parce qu'il l'utilisait; il a pu librement le creuser, parce que c'était par ce moyen qu'il en tirait une utilité. Il n'en était cependant pas devenu le propriétaire, ainsi que le prouve la T. *u*, parce qu'il n'avait pas obtenu du prince, pour occuper et utiliser cette terre, la permission indispensable dans le pays qu'il habitait. A sa mort, ses héritiers réclament donc en vain; ce terrain est redevenu *mubah*. Ils eussent pu l'occuper eux-mêmes; mais un autre les a devancés; et, à ce titre, cet autre avait droit à la préférence. La loi devait protection à *'Amr*, comme elle l'avait accordée à *Zèïd*, parce que, comme lui, il utilisait cette terre par la même industrie.

« héritiers n'ont aucun droit à cette part. » (*Mèdjmœ'*, p. 309.)

49. Pour les choses qui, n'ayant aucune utilité positive et réalisée, peuvent présenter l'espoir plus ou moins fondé d'une utilité à venir, telle que la fertilisation d'un terrain jusque-là stérile, la loi n'en permet l'occupation qu'à la charge de la réaliser.

50. Dans ce but, elle encourage les essais que pourra faire le premier occupant; mais sa protection a un terme qui, pour les biens ruraux, ne dépasse pas trois ans.

51. Le terme expiré, la terre lui sera retirée, et sera accordée à celui qui se présenterait pour réaliser l'utilisation que le premier n'a pas su ou n'a pas voulu obtenir, et qui est le but obligé de toute occupation. = T. *w*.

T. *w*. « Si le premier occupant, après avoir tracé sur une « terre *mèwat* et *mubah* une enceinte, pour indiquer le fait « de son occupation, reste trois ans sans la cultiver, on la « lui reprend et on la donne à un autre. Quand, en effet, il « lui a été accordé de l'occuper, c'était pour qu'il la cultivât « et qu'il en résultât une utilité pour la communauté mu- « sulmane.... Et quand cette utilisation ne se réalise pas, « on reprend la terre et on la donne à un autre pour qu'il « l'utilise. = Enceindre un terrain n'est pas lui donner la « vie qu'il n'avait pas; le vivifier, c'est le rendre propre à « la culture; l'enceindre de pierres, c'est indiquer qu'on « se propose de lui donner cette utilité. » (*Mèdjmœ'*, p. 269, 2e partie).

52. Cette occupation, qui n'est pas définitive,

n'empêche pas que la terre ne continue d'être *mubah*.

Et si, dans le cours des trois ans, un autre que le premier occupant l'avait devancé dans la fertilisation du même terrain, ce dernier aurait la préférence; car ce que la loi veut, c'est l'utilisation, qui seule peut enlever à la chose sa qualité de *mubah*. = T. *x*.

T. *x*. « Celui qui, sur un terrain *mèwat*, trace une en-« ceinte de pierres, de ronces, ou qui brûle les broussailles « et d'autres plantes qui le couvrent, annonce ainsi son « opposition à ce que tout autre que lui l'occupe. = « Ce fait du premier occupant ne lui sert pas à acquérir la « propriété civile : le terrain reste *mubah* comme auparavant ; « mais celui qui l'occupe le premier a l'avantage d'y avoir « plus de droit que tout autre. = Si cependant un autre « le fertilise avant l'expiration des trois ans, il en a la pro-« priété civile, parce que c'est ce dernier, et non le pre-« mier, qui en a réalisé l'utilisation. » (*Mèdjmœ'*, p. 269 2e partie).

53. La fertilisation d'un terrain par la culture n'est pas le seul mode d'utilisation que la loi reconnaisse; il est d'autres utilités, telles que la création d'un puits fournissant l'eau; elle donne à l'occupant les mêmes droits qu'il acquerrait par la fertilisation. = T. *y*.

T. *y*. « Creuser un puits sans arriver jusqu'à l'eau, c'est « indiquer l'intention d'utiliser le terrain; ce n'est pas « l'avoir utilisé. » (*Mèdjmœ'*, p. 269, 2e partie).

CHAPITRE III.

ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ.

54. En principe, l'occupation de la chose *mubah* donne nécessairement et immédiatement la propriété civile. = T. *z.*

T. *z.* « Celui qui a vivifié un terrain *mèwat*, en a la pro- « priété civile, fût-il même raïa, pourvu qu'il en ait la per- « mission du prince; sinon, non. » (Cette doctrine est celle d'*Èbou-Hanifè.*)

V. « *Muhammèd* et *Èbou-Iouçouf* sont d'une opinion op- « posée : Celui qui a donné la vie à une terre *mèwat*, en « a, disent-ils, la propriété, *même sans la permission du « prince*, parce que cette terre est *mubah*, et que, l'ayant « occupée le premier, il y a plus de droit que tout autre. « *Il en acquiert la propriété comme il acquerrait celle de l'eau,* « *de l'herbe, du bois et du gibier* (autant du moins que ces « choses seraient *mubah*). »

Cette opinion est partagée par les trois *imam* autres qu'*Èbou-Hanifè.*

V. « Cependant, parmi ces trois, *Maliq* veut que, si la « terre *mèwat* est voisine d'un lieu habité, on obtienne la « permission quand les habitants élèvent des réclamations, « sinon, non. » (*Mèdjmoe'*, p. 298, 2e partie.)

55. Mais il est à cette règle quelques exceptions, ainsi que déjà nous l'avons dit, 45, 46, 47 et 48;

Il en peut résulter,

Que l'occupant éprouve au moins un retard dans l'acquisition de la propriété (voyez chapitre de l'*Ihraz*);

Qu'il ne l'obtienne que restreinte dans les limites qu'il n'eût pas dû dépasser (voyez titre des *Mèwat*);

Qu'il n'obtienne rien, notamment s'il n'a pas capacité pour acquérir (voyez titre des *Mines et trésors, etc.*).

56. La propriété d'une terre ainsi acquise emporte la propriété du dessus et du dessous, comme nous l'avons vu pour l'occupation. = T. *aa.*

T. *aa.* « Le premier occupant a la propriété complète du « sol; il est maître du dessus et du dessous. » (*Mèdjmœ'*, p. 108.)

57. Nulle limite en profondeur n'est mise à ce dessous.

58. La vente que ferait le propriétaire d'un pareil bien ne déplacerait la propriété que du dessus. Le dessous resterait la propriété du premier occupant, ou de tout ayant-cause qui le remplacerait. = T. *ab.*

T. *ab.* « Au premier occupant appartient la propriété par « droit d'occupation; il est le maître du dessus et du « dessous.

« L'acheteur, au contraire, qui n'acquiert la propriété « qu'en vertu d'un contrat, n'acquiert que la superficie et « non l'intérieur du sol. » (*Mèdjmœ'*, p. 108.)

59. A défaut de pareil ayant-cause, ce dessous retourne au trésor public, à titre de *lokta.*

V. Chèmsu-l-è'immè le donne au plus ancien pro-

priétaire connu depuis la conquête par les musulmans. = T. *ac.*

T. *ac.* « Si l'on ne connaît ni le premier occupant d'un « terrain qui aurait été vendu, et dans lequel ensuite on « aurait trouvé un trésor, ni ses héritiers, ni les héritiers « de ses héritiers, et ainsi de suite, le trésor appartient, a « dit *Chèmsu-l-è'immè,* au plus ancien propriétaire connu « depuis la conquête par les musulmans ; = *Èbou-lèis* veut, « au contraire, qu'il soit remis au *bèïtu-l-mal,* ce qui est « préférable. » (*Mèdjmœ',* p. 108.)

60. La propriété civile acquise au premier occupant est toujours acquise à perpétuité. = T. *ad.*

T. *ad.* « Lorsqu'un terrain est la propriété d'un musulman « ou d'un raïa, il ne peut devenir *mèwat,* ni par conséquent « *mubah, quand même il se serait écoulé des siècles.* » (*Mèdjmœ',* p. 268, 2e partie.)

(La suite à un prochain numéro.)

A. J. Du Caurroy.

LETTRES SUR L'ÉGYPTE,

ÉCRITES PENDANT UN VOYAGE DE FRANCE À SINGAPORE.

M. Arist. Rey, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, nommé chancelier du consulat de France à Singapore vers la fin de 1846, et parti pour sa destination dans les premiers mois de 1847, a adressé à M. Dulaurier les lettres suivantes qui, contenant quelques observations récentes, faites par M. Rey dans son passage en Égypte, pourront ne pas être sans intérêt pour le lecteur.

Le Caire, 30 avril 1847.

Monsieur,

Quoique je ne m'attendisse pas à trouver des merveilles en Orient, et que je me défiasse extrêmement des récits pompeux de certains voyageurs, je vous avouerai cependant que j'espérais mieux que ce que j'ai vu à Alexandrie. La première fois que j'ai parcouru cette ville, mon cœur s'est serré à l'aspect misérable des maisons et des boutiques arabes, et de cette population marchant nu-pieds et couverte de haillons de différentes couleurs. Je les ai plaints surtout en les voyant dévorer avec avidité des feuilles de choux, de la salade, des oignons, des grains de maïs, tout cela cru et sans assaisonnement. J'ai re-

connu depuis que, malgré leur apparente misère, ils sont aussi heureux, s'ils ne le sont pas davantage, que nos compatriotes. La partie arabe d'Alexandrie n'offre pas un seul monument remarquable; la partie européenne s'agrandit et s'embellit tous les jours. La place où se trouvent tous les consulats est superbe. Les Anglais y font construire un temple. Alexandrie possède aussi un théâtre, auquel est attachée une troupe italienne, qui joue, d'une manière pitoyable, des traductions de nos drames français, et très-rarement des pièces originales. Les travaux de fortification, entrepris en 1840 sous la direction de M. Galice, officier de génie français, sont presque achevés. Les environs de la ville sont très-laids; l'on n'aperçoit partout que des sables, au milieu desquels croissent quelques palmiers, figuiers et bananiers. Les antiquités sont très-nombreuses : deux obélisques, dont l'un debout et l'autre couché, la colonne de Pompée et les catacombes. Pendant mon séjour, l'on a exécuté une femme qui avait étranglé un jeune enfant. On lui a fait parcourir la ville, montée sur un âne; un écriteau, attaché derrière son dos, indiquait le crime dont elle s'était rendue coupable. La promenade achevée, on l'a ensuite mise dans un sac appelé *zambir* en arabe, et une barque a été la jeter à la mer, près du lazaret. Cette malheureuse n'éprouvait pas la moindre émotion, et paraissait aussi calme et aussi indifférente que si on l'eût conduite simplement au bain. J'ai été aussi plusieurs fois témoin de la cérémonie qui précède la circoncision.

La marche est ouverte par deux hommes armés de bâtons, qui s'arrêtent dans chaque rue pour exécuter quelques passes. Derrière eux vient le domestique du barbier qui doit faire l'opération, portant les instruments de son maître. Il est suivi par une troupe de musiciens qui exécutent des morceaux dont une oreille arabe peut seule goûter les charmes; puis vient à cheval le jeune garçon, vêtu de ses plus beaux habits et entièrement couvert d'un voile rose. Le cortége est fermé par une troupe de femmes qui psalmodient quelques chants arabes, et jettent de temps en temps des poignées de sel sur la tête du néophyte. Lorsqu'ils ont ainsi parcouru la plupart des rues qui avoisinent leur demeure, ils se rendent à la mosquée, où ils passent une partie de l'après-midi en prières.

Les femmes des Fellahs sont très-bien faites, pleines de grâce, ont de très-beaux yeux, et beaucoup d'entre elles possèdent des figures très-agréables. J'ai été frappé de la grande ressemblance qui existe dans leur physionomie, et celle du portrait des anciens habitants, dont le type est encore si présent à ma mémoire. Ce sont certainement des descendants des anciens Égyptiens qui auront embrassé l'islamisme lors de la conquête de leur pays par les Arabes.

Singapore, 30 juillet 1847.

Monsieur,

J'ai quitté Alexandrie le 15 avril, juste trois semaines après mon arrivée. Je me suis embarqué sur un canal qui communique d'Alexandrie au Nil, dans un bateau remorqué par une mauvaise petite machine à vapeur, qui marchait avec une lenteur d'autant plus désespérante, que les bords de ce canal sont loin d'être agréables. L'on ne rencontre que de loin en loin de misérables huttes et quelques palmiers. Il faut huit heures pour franchir la distance qui sépare Alexandrie d'Atfé, gros village situé sur le bord du Nil, à l'extrémité de ce canal. Là, nous fûmes obligés de changer de bateau, et de monter à bord d'un vapeur qui nous attendait, et qui nous conduisit au Caire en vingt-huit heures.

J'avais lu précédemment d'assez pompeuses descriptions du Nil et de ses rives. Je puis vous assurer qu'elles s'accordent peu avec la réalité : elles sont, sans aucun doute, d'une fertilité merveilleuse, mais aussi d'une monotonie fatigante. Les arbres sont excessivement rares, et les villages, qui ont une apparence assez misérable, sont peu nombreux. Les maisons sont fort basses, de forme conique ou cubique; elles n'ont qu'une porte, pas de fenêtres, et ne se composent généralement que d'une seule pièce, où toute une famille vit pêle-mêle avec les animaux qu'elle possède.

Ce n'est donc pas sans un extrême plaisir qu'en ap-

prochant du Caire l'on aperçoit une foule de belles maisons et de jardins magnifiques, qui donnent à cette ville un aspect beaucoup plus riant que n'est celui d'Alexandrie, entourée de tous côtés par le désert. Quant à ce qui est de la ville elle-même, la différence n'est pas très-grande; les rues sont étroites, tortueuses et non pavées. Elles sont presque toutes pourvues de portes que l'on ferme le soir, mais que l'on peut cependant se faire ouvrir en donnant un bakhshis.

Il y a une très-grande quantité de mosquées, dont quelques-unes ne sont pas dépourvues d'élégance. Mohammed-Ali en fait construire une magnifique, dont les colonnes sont en marbre et les parois des murailles revêtues de la même matière. Il paraît qu'elle est commencée depuis une vingtaine d'années, et l'on espère qu'elle sera terminée dans deux ou trois ans.

Il existe au Caire un cimetière où sont enterrés tous les califes. Quelques-uns de ces tombeaux sont très-beaux; mais malheureusement ils commencent à tomber en ruine.

Mohammed Ali possède, à environ deux milles du Caire, une maison de campagne appelée *Choubra*, où il y a une salle de bains magnifique; le bassin est tout en marbre, et d'une si grande dimension que l'on peut s'y promener en nacelle. Il y a aussi un vaste jardin de toute beauté.

Singapoure, 1er janvier 1848.

Monsieur,

Je reprends ma narration du moment où j'ai quitté le Caire; mais avant je vous rendrai compte d'une petite excursion aux lacs Natron et aux couvents syriens. Je me trouvais à Alexandrie avec le docteur Grimaud de Caux, qui m'avait apporté des nouvelles de M. Fontanier, retenu à Venise par la maladie de son fils. Nous fûmes bientôt bons amis, et nous partîmes ensemble pour le Caire. Il venait en Égypte pour visiter les lacs et faire un rapport sur l'état de leur exploitation. Il devait aussi présenter un projet à Mohammed Ali pour la construction d'aqueducs qui distribueraient l'eau dans toutes les maisons du Caire.

M. Grimaud, ne sachant pas un seul mot de la langue, et peu désireux de se trouver seul au milieu des Arabes, me pria de l'accompagner dans cette excursion, proposition à laquelle je consentis avec plaisir. Nous louâmes, pour soixante francs, une barque montée par trois hommes, qui devaient être à notre disposition pendant quinze jours. Nous étant d'abord procuré toutes les provisions nécessaires pour notre petit voyage, nous quittâmes le Caire à midi et descendîmes le Nil jusqu'à Teranah, petit village qu'habite ordinairement le gérant de l'exploitation, M. Hausman. Il faut environ vingt heures pour se rendre par eau du Caire à Teranah, et nous fûmes, par conséquent, obligés de passer une nuit dans

cette barque, qui se trouvait pleine de rats. Ces messieurs, alléchés par l'odeur de nos provisions, eurent bientôt envahi notre cabine. Il me fut impossible de dormir; ils me grimpaient sur la tête, me couraient sur le ventre, et mangèrent même la poche de ma redingote, qui était un peu grasse.

Nous arrivâmes dans la matinée à Teranah, et fûmes très-bien accueillis par le gérant, pour qui nous avions des lettres de recommandation, et qui devait nous procurer le moyen de traverser le désert. Il fut convenu que nous partirions le lendemain, à quatre heures du soir, avec une caravane de vingt chameaux, qui allaient chercher du natron. Un vent violent, le *khamsin*, s'étant élevé dans cet intervalle, l'atmosphère fut tellement remplie de sable qu'il devint impossible de distinguer un homme à deux pas. Nous fûmes obligés de différer notre voyage de deux jours. Le matin de notre départ, nous allâmes nous promener jusqu'à un village voisin, où il y avait une foire. Attirés par les sons discordants d'une musique barbare, nous entrâmes dans un café, où un jeune garçon de treize à quatorze ans exécutait les danses les plus lubriques. Mohammed Ali, qui se montre excessivement sévère pour la prostitution des femmes, et qui a fait transporter toutes les almées dans la haute Égypte, ainsi que dans quelques villages situés sur les bords du Nil, entre le Caire et Alexandrie, tolère celle des jeunes garçons, et il y a au Caire plusieurs cafés, où ils exercent leur infâme métier. Il y a bien encore

une assez grande quantité de femmes publiques; mais lorsqu'elles sont surprises par la police, elles ne peuvent échapper à l'exil. Le vent s'étant calmé, nous nous joignîmes à la caravane, montés chacun sur un âne, et escortés par dix hommes armés de fusils.

Nos montures, plus légères que les chameaux, finissaient toujours par se trouver à une trop grande distance; nous étions obligés de les attendre de temps en temps. Arrivés à moitié route, le chef de la caravane donna le signal de la halte. Les conducteurs ayant fait ranger et agenouiller tous les chameaux, de manière à former un demi-cercle, se mirent au milieu, puis, ayant pris un maigre repas, ils s'enveloppèrent de leurs burnous, et s'étendirent sur le sable. M. Grimaud et moi ne fûmes pas tentés de les imiter. Mouillés par la rosée, transis de froid, nous nous promenions mélancoliquement en long et en large, attendant qu'il leur plût de continuer leur route. Il était environ deux heures du matin, et le thermomètre, qui, dans la journée, était monté à 23 degrés Réaumur, était descendu à 10 degrés. Les chameliers, après s'être reposés environ une heure et demie, se décidèrent à continuer leur route, et nous atteignîmes, sans accidents fâcheux, le terme de notre voyage. Il y a, je crois, cinq lacs, dont trois seulement produisent du natron. L'on rencontre premièrement quelques cabanes, où demeurent une partie des ouvriers attachés à l'établissement; puis un peu plus loin se trouvent les bassins,

les fournaux et les lavoirs. Tout cela d'une extrême simplicité; mais aussi très-défectueux, au dire de M. Grimaud. Il prétend que les lacs ne produisent pas le quart de ce qu'ils donneraient, s'ils étaient exploités avec intelligence.

La maison qu'habite le gérant, lorsqu'il se rend aux lacs, se trouve située à une heure de marche du centre de l'exploitation. Elle est placée sur un petit monticule, et entourée d'un rempart assez fort pour la mettre à l'abri d'une première attaque. Dans son enceinte, se trouvent encore une assez grande quantité de cabanes, habitées par des ouvriers de l'établissement. Nous fûmes reçus par un écrivain copte, qui dirigeait provisoirement l'exploitation en l'absence du chimiste. M.Hausman lui avait ordonné d'avoir les plus grands égards pour M. Grimaud, et de ne le contrarier en rien. Ce dernier lui fit, par mon organe, de nombreuses questions relatives à l'exploitation, auxquelles il ne sut ou ne voulut pas répondre.

Il y a près de là quatre couvents, fondés par des Syriens au IVe siècle, et disposés de manière à former un trapèze. L'abbé de l'un de ces couvents vint dans la journée visiter l'écrivain copte. C'est un homme d'une trentaine d'années, doué d'une assez belle figure. Il parut très-satisfait de rencontrer des Européens parlant l'arabe, et nous engagea fortement à visiter tous les couvents. Nous lui promîmes de ne pas partir sans avoir vu au moins celui qui se trouvait le plus rapproché de nous. Ce bon

père, m'ayant beaucoup parlé des nombreux manuscrits arabes et coptes que possédaient ces couvents, m'avait donné un vif désir de jeter un coup d'œil sur toutes ces merveilles. Je n'eus garde de manquer à ma promesse. Nous nous mîmes en route le lendemain, à cinq heures du matin, M. Grimaud, l'écrivain copte et moi. Après deux heures de marche dans les sables, nous atteignîmes le couvent le plus rapproché, celui de Baramous. Cet édifice, entouré d'une haute muraille, vu du dehors, a un aspect assez respectable. La seule entrée qui existe est une petite porte voûtée, excessivement basse. Lorsque les religieux sont inquiétés par les Bédouins, ils placent derrière cette porte une pierre énorme. L'intérieur du couvent est presque tout à fait délabré, et tombe en ruines. Les religieux sont logés dans de petites cellules adossées contre un autre édifice. Chacune de ces cellules forme deux petites pièces dont tout l'ameublement consiste en une natte, un crucifix et une écuelle. La chapelle est petite et obscure, et décorée de trois ou quatre mauvaises images de saints; l'on y remarque aussi une porte en bois, grossièrement sculptée. Ils possèdent un jardin où croissent quelques dattiers, bananiers et figuiers; il y a un puits d'eau saumâtre. Au milieu de l'enceinte se trouve une tour assez élevée, dernier refuge des moines lorsque les Bédouins sont parvenus à pénétrer dans la première enceinte.

Je demandai à voir la bibliothèque. L'on me conduisit au haut de cette tour. Là, je trouvai, dans

une espèce de galetas, qui, à en juger par les ordures dont il était plein, n'avait pas été balayé depuis plusieurs années, une corbeille remplie de manuscrits dépareillés, incomplets, déchirés et mangés des vers. Un certain nombre gisaient sur le parquet, au milieu des immondices. Je les examinai presque tous; dans l'espoir de trouver quelque chose d'intéressant. Il n'y avait que des livres de liturgie en langue arabe et copte.

Lorsque nous eûmes visité l'édifice jusque dans ses plus petits recoins, nous voulûmes prendre congé des révérends pères; mais ils refusèrent de nous laisser partir, et insistèrent pour que nous fissions honneur à un déjeuner consistant en lentilles, olives conservées dans de la saumure, et en un pain noir, aussi dur qu'une pierre. Ils nous offrirent, en outre, du café sans sucre fortement salé. Nous mangeâmes quelques olives; puis ayant pris congé de ces bons pères, qui étaient au nombre de huit, nous retournâmes à Teranah, où nous ne nous arrêtâmes que le temps nécessaire pour remercier M. Hausman. Nous partîmes ensuite pour le Caire, où nous arrivâmes sans accident.

Votre dévoué et affectionné serviteur.

Rey.

MONNAIES

OU MOYENS D'ÉCHANGE

EN USAGE DANS L'ARCHIPEL DE SOULOU, MALAISIE.

L'archipel de Soulou n'a pas de numéraire d'or, d'argent et de cuivre; les monnaies courantes des Malais sont des étoffes de coton. Ces marchandises monétaires, sans avoir les avantages des métaux précieux, l'inaltérabilité, l'homogénéité, une fixité de prix assez constante pour donner de la sécurité, et une convenance assez générale pour aider au commerce, suffisent parfaitement aux besoins des Soulouans. Elles ont un double mérite d'utilité: elles sont intermédiaires d'échange sans se consommer et servent en se consommant. La constatation de la qualité et la divisibilité en sont faciles; le cours n'en est pas forcé : quant à la valeur, elle n'est point, ainsi qu'il est si naturel de le supposer, variable en proportion de la richesse du stock et déterminée librement à chaque transaction; elle est fixée, consacrée par l'usage, et elle est supposée représenter un certain poids d'argent espagnol. Comme il n'y a aucune relation entre son prix légal et commercial, la toilerie-monnaie tend à devenir monnaie de compte, à être monnaie nominale, fictive et non

plus réelle. Ce résultat est préparé depuis une vingtaine d'années par la petite colonie de marchands chinois qui s'est établie dans l'île Soulou et par la multiplicité des échanges directs de produits entre l'archipel et Manille. Que le sultan supprime cette fausse idée qu'ils représentent invariablement plus ou moins d'argent, et le *cangyan*, ainsi que le *kaousoung*, deviendra à Soulou ce qu'est la guinée au Sénégal.

Quatre *sanampouries*, dit Dalrymple [1], équivalent à une pièce de *cangyan* longue de 6 brasses, ou à une pièce de *kaousoung* longue de 4 brasses.

Le *cangyan* paraît être une toile de coton grossière, lisse et blanche, fabriquée en Chine; nous n'avons pas eu occasion de la connaître. La longueur des pièces était autrefois de 7 brasses chinoises ($11^{m}17$) [2]; mais, pour compenser les impôts dont les frappaient le sultan et les dattous de Sou-

[1] Dalrymple est le seul écrivain qui ait donné des renseignements originaux. W. Milburn lui a emprunté ceux qu'il a cités p. 424 du volume II de l'*Oriental commerce;* Diaz Arenas ne s'est pas occupé de cette question, et M. J. Mallat y a consacré une notice insuffisante à la fin de son mémoire : *Archipel de Solou, ou description des groupes de Basilan, de Solou et de Tawi-Tawi*, 1843.

[2] Les relations commerciales qui existent entre Luçon et Soulou nous avaient d'abord fait penser que la brasse chinoise dont il est ici question est celle des marchands chinois de Manille. Les tchihs que nous avons mesurés dans cette ville avaient 351 millimètres environ, c'est la largeur moyenne du *taé-tchiou-tsia* de Ning-po et presque celle du *Chang-haï-y-tsaê-tchih.* Des vérifications ultérieures nous ont déterminé à considérer comme unité de cette brasse le *Fo-kièn-y-tchih,* dont la valeur linéaire est à Chang-haï de 318 1/2 à 319 millimètres.

lou, les Chinois ont réduit la longueur de leurs pièces; les indigènes ont suivi leur exemple, si bien qu'il est très-rare aujourd'hui de rencontrer un *cangyan* de 6 brasses (9^m57). Une pièce représente une piastre d'Espagne (5^f 45^c).

Le *kaousoung* est l'étoffe appelée à Manille *mahon* et *mantacoleta*, en France *nankin*, en Chine *tchi-pou* 赤布 et *tss'-hoa-pou* 紫花布; c'est un tissu lisse, serré et solide, dont la couleur varie du chamois clair au brun rougeâtre, et qui se fabrique en Chine, principalement dans les provinces de Kiang-sou et de Kiang-si.

A Soulou, la pièce de nankin, longue de 4 brasses chinoises ou 6^m38, représente, de même que le *cangyan*, la valeur d'une piastre à colonnes d'Espagne, c'est-à-dire 5^f 45^c, et s'échange toujours à ce taux [1].

Suivant Diaz Arenas, le cent de pièces ne coûte à Manille que 33 piastres (179^f 85^c) et est grevé de 18 piastres (98^f 10^c) pour tous frais; ainsi la valeur réelle à Soulou ne serait que de 51 centièmes de piastre, ou de 2^f 78^c.

Quant au cours sur les marchés de Chine, nous croyons pouvoir l'établir ainsi : la pièce de nankin a une longueur de 65 mètres, mais elle est ordinairement divisée en 10 coupes de 6^m50 chaque; leur largeur varie de 0^m36 1/2 à 0^m37. A Canton, la

[1] R. Diaz Arenas : *Memoria sobre el comercio y navegacion de las islas Filipinas. Cadiz.* 1838; p. 11 et 12.

première qualité, du poids de 465 à 470 grammes, ayant, aux 5 millimètres, de 13 à 14 fils en chaîne et de 15 à 16 en trame, se vend de $3^f\ 50^c$ à 4^f. La deuxième qualité pèse de 4 à 8 grammes de plus, a 13 fils, de 13 à 14 duites, et vaut de $3^f\ 20^c$ à $3^f\ 50^c$. La troisième coûte de $2^f\ 75^c$ à 3^f. Enfin, la dernière, plus commune, se paye de $2^f\ 20^c$ à $2^f\ 50^c$. Ces mêmes nankins peuvent être obtenus à Chang-haï, à 20 p. 0/0 meilleur marché, ce qui suppose à $1^f\ 70^c$ environ le cours de la quatrième finesse; c'est elle qui s'échange et se consomme le plus généralement dans l'archipel Soulouan. — On trouve sur le marché de Canton un nankin plus large, dont le prix est plus élevé et la nuance plus rougeâtre; la pièce a 12^m de long et 0^m51 de large. La première qualité se vend $8^f\ 20^c$, la deuxième $7^f\ 65^c$, et la troisième de $6^f\ 80^c$ à $7^f\ 35^c$. On n'en expédie point à Soulou.

En 1839, il a été exporté de Manille pour cette île 72,346 pièces de *mahones*, déclarées longues de 7 vares [1]; mais comme les marchands chinois

[1] Doursther (*Dictionnaire des poids et mesures*, 1840. p. 567) évalue à 0 mèt. 8475 la vare espagnole en usage à Manille; telle était, à 4/10 de millimètres près, la longueur attribuée par Kelly, Nelkenbrucher, Crüger, Tate, etc. à la vare de Castille. J. Mallat (*Les Philippines*, 1846, vol. II, p. 297 et tabl. syn.) a confondu la vare avec le yard d'Angleterre, et attribué à tort à celle-là une dimension de 914 mill. D'après notre collègue Isid. Hedde, la vare commerciale de Manille serait égale à 0 m. 833; quant à nous, nous avons trouvé aux vares que nous avons mesurées dans les boutiques de la Escolta à Manille, une longueur moyenne de 835 millimètres, et nous sommes disposé à croire ce chiffre exact,

ont à Manille l'habitude de confondre à leur profit le yard et la vare, il faut lire 7 yards (6^m40); telle est la longueur du *kaousoung*, nous nous en sommes assuré.

Le *sanampouri* ou *salampouri* est, suivant Dalrymple, une valeur purement nominale, qui représente le quart du *kaousoung* ou du *cangyan*, c'est-à-dire $1^f\ 36^c$. Si nous avons bien compris ce que nous ont expliqué quelques Chinois de Manille en relations commerciales avec Soulou, ce nom dériverait de *salempour*, et exprimerait une coupe d'un certain aunage. Jusqu'à plus ample information, nous devons douter de l'exactitude de ce renseignement; mais nous croyons utile de donner sur le *salempore* assez d'indications pour aider à la vérification du fait.

Le *pounjum salempore* est un tissu de coton lisse, un calicot blanc ou bleu, fabriqué sur la côte de Coromandel, dans la présidence de Madras et notre colonie de Pondichéry. Voici quel était le cours de cet article teint en bleu, à Madras, en juillet 1844, époque où nous y avons séjourné. La pièce a 16^m46 de long, et de $0^m96\ 1/2$ à 1^m02 de large.

puisqu'il correspond exactement à la valeur linéaire de la vare de Castille, telle qu'elle a été déterminée par M. Altès, d'après un étalon authentique de Burgos. Diaz Arenas (Mém. précité) dit, p. 47, que la vare de Castille est en usage dans le commerce de Manille.

POIDS.			FINESSE.		PRIX DE LA CORGE de vingt pièces.		PRIX DE LA PIÈCE.	
					Roupies de la Cie			
1 kil. 927	à 2 k.	154	6 kal ou	1440 fils de chaîne.	de 58	à 60	de 6f 95c	à 7f 20c
1 927	2	154	7	1680	65	70	7 80	8 40
1 927	2	154	8	1920	73	80	8 75	9 60
1 927	2	254	9	2160	80	84	9 60	10 10
2 268	2	494	7	1680	73	77	8 75	9 25
2 268	2	494	8	1920	80	84	9 60	10 10
2 268	2	494	9	2160	87	90	10 45	10 80
2 721	2	948	7	1680	93	95	11 15	11 40
2 721	2	948	8	1920	98	102	11 75	12 25

Ainsi, en résumé, la pièce de *kaousoung* de 6m50, d'une valeur ordinaire de demi-piastre ou de 2f 78c, représente 1 piastre ou 5f 45c, de même que la pièce de *cangyan*, longue d'environ 9m 1/2; le *sanampouri* vaut le quart, c'est-à-dire 1f 36c.

Quand il s'agit de petits payements, il est d'usage de les solder avec du *paddy* ou riz en paille[1]; c'est même l'adoption de ce grain comme petite monnaie et agent d'échange qui a fait préférer au pesage l'emploi des mesures de capacité pour la vente des grains. Il n'en est plus ici comme pour les étoffes, la valeur du *paddy* suit le cours du marché et se proportionne à l'abondance de la récolte.

[1] Le paddy sert aussi à Antique et à Yloïlo de moyen d'échange. Il en est de même, dans ces provinces, du sucre de qualité inférieure, du tabac de Bisayas, de l'huile de coco. (J. Mallat, *Archipel de Soulou*.)

Les Malais et les Soulouans, malgré leur habitude de compter par *kaousoungs*, *cangyans* et *sanampouris*, connaissent néanmoins fort bien les monnaies espagnoles. Les piastres ont cours dans toute la péninsule jusqu'à Siam, ainsi que dans toute la Malaisie, et deviennent chaque jour moins rares à Soulou. Les dattous les reçoivent avec plaisir, les Chinois de Bewan les recherchent et les achètent à haut prix.

Les roupies de la Compagnie des Indes-Orientales d'Angleterre et celles frappées en Hollande pour les Indes-Néerlandaises sont aussi estimées que les piastres; la valeur intrinsèque de la première est de $2^f\,38^c$, et celle de la seconde de $2^f\,14^c$. « Leur rareté, dit M. Mallat, p. 56, les fait payer quelquefois fort cher. »

Des rapports habituels avec Bornéo, Sumatra, les Moluques et Java ont répandu les *duiten* de cuivre hollandais, et la quantité en augmente de jour en jour. On en frappe de simples et de doubles à Batavia, avec des matrices envoyées de la métropole. Leur cours est forcé; légalement 120 *duiten* simples équivalent à un *guilder* de cuivre, ce qui rend cette monnaie égale à $0^f\,015$[1], alors que le coût réel est de $0^f\,007$ à $0^f\,008$. Que si l'on ajoute à cette différence celle qu'ont amenée la rareté de l'argent et le cours forcé du papier de la banque, on pourra déterminer la moins-valeur du *duyt* de cuivre, dé-

[1] M. Mallat a évalué, par erreur sans doute, le duyt de Java à 5 centimes; il ne vaut que 1 centime 1/2.

préciation dont on tient du reste peu compte à Soulou.

Partout où il y a des émigrés chinois, les *tsiènn* de cuivre de Chine entrent en circulation dans le pays. On sait que le *tsiènn*, plus connu à Canton sous le nom de *cache*, et à Macao sous celui de *chapeca*, est une pièce coulée, circulaire, de 18 à 20 millimètres de diamètre, percée d'un trou carré, afin de pouvoir être enfilée et réunie par centaines; l'alliage est composé d'environ 8/10 de cuivre, 1/10 de zinc et 1/10 de fer, de plomb et d'étain. A Canton, de 1100 à 1200, à E-mouï, de 1300 à 1400 de ces *caches* équivalent à une piastre à colonnes; leur valeur est donc de 4 à 5 millièmes de franc.

Enfin, on connaît dans l'archipel Malais un dernier agent d'échange, c'est le *cauris*. Le *cauris* ou *caoris* est une petite coquille blanche et gibbeuse, de la nombreuse famille des porcelaines : c'est le *cypræa moneta*. Il se pêche sur les hauts-fonds des groupes de Bassilan et de Soulou, principalement près les îles Dasaan et Manoughout, et sur les côtes de Bornéo et des Maldives. Au Bengale, en 1844, on comptait 4 *poun* à l'*anna*, 20 *goudas* au *poun*, et 4 *caoris* au *gouda;* chaque petite coquille y valait donc un peu moins de 0^{f} 0005, c'est-à-dire que 2133 s'échangeaient contre 1 franc.

Avant de terminer cette note, nous appellerons l'attention sur un fait singulier : la pièce de nankin n'est pas seulement intermédiaire des échanges à Soulou[1], elle l'est aussi à Kiakhta, sur la frontière

[1] M. Jesse, dans un rapport présenté à la compagnie des Indes

sibérienne. On sait que, dans cette ville désignée par le traité de Nertchinsk du 21 octobre 1727 pour être le point de contact commercial entre les empires de Chine et de Russie, les affaires se traitent par voie de troc, nous voulons dire qu'il est interdit de faire intervenir sur le marché des métaux précieux bruts et monnayés[1]. Mais il paraît que l'on n'échange pas directement les pièces de drap contre les caisses de thé, et que l'unité qui sert de base et de dénominateur commun en quelque sorte dans les évaluations et les transactions, est une pièce de nankin, nommée *bann* par les Chinois. Dix pièces font un ballot ou *toun*.

Le seul ouvrage où l'on puisse trouver quelques renseignements sur ce moyen d'échange est le Guide du commerce direct de la Russie par Moscou avec la Chine, brochure in-8° en russe, formant la 11e livraison du Journal des manufactures et du commerce de Saint-Pétersbourg, 1836.

Natalis Rondot.

orientales d'Angleterre, dit que le poivre récolté à Bornéo se paye avec une toile de Chine appelée *congong* *, qui, faute de numéraire, est devenue dans cette île la commune mesure du prix des marchandises.

[1] Les monnaies ne servent et ne sont tolérées à Kiakhta que comme appoints; celles qui y ont cours sont les roubles de Russie et les piastres d'Espagne. On y trouve aussi, à ce qu'il paraît, des sequins de Venise et des mohours du Bengale.

* Le *congong*, écrit *cangan* dans Milburn, est l'étoffe blanche de coton que nous avons désignée sous le nom (que nous croyons plus exact) de *cangyan*.

MESURES DE LONGUEUR

EN USAGE EN COCHINCHINE.

L'examen des mesures de longueur usitées en Cochinchine est intéressant à plusieurs égards, et nous nous empressons de communiquer le peu de faits qu'il nous a été possible de recueillir, lors de notre séjour à Touranne, en juin 1845.

« L'aune cochinchinoise *thŭ'o'c*, dit M[gr] J. L. Taberd (*Dictionarium latino-anamiticum*, 1838, p. 96), a environ 24 pouces français; on ne s'en sert que pour les toiles et les soieries; elle égale 0,64968 de mètre. »

La nomenclature des mesures linéaires, multiples et sous-multiples de ce *thŭ'o'c*, est ainsi établie :

GON.	C'AI-VAI ou THÁT.	DUONG ou TRUONG, en chinois *Tchang.*	TH'U'O'C, en chinois *Tchih.*	TÁC, en chinois *Tsoun.*	PHÂN, en chinois *Fann.*	LY.	ÉQUIVALENCE en mètres.
1	10	30	300	3,000	30,000	300,000	194m904
	1	3	30	300	3,000	30,000	19 4704
		1	10	100	1,000	10,000	6 4968
			1	10	100	1,000	0 64968
				1	10	100	0 064968
					1	10	0 0064968
						1	0 00064968

Les arpenteurs, les architectes et les charpentiers emploient ordinairement un autre *thŭ'o'c*, qui est d'un quart plus court (18 pouces français [1]), et dont les multiples et les sous-multiples ont, par conséquent, des noms et des valeurs différents.

MÂU.	SÀO.	NGÙ. (Ngou.)	TH'Ư'O'C. (Thouoc.)	TÁC.	PHÂN.	LY.	ÉQUIVALENCE en mètres.
1	10	30	150	1,500	15,000	150,000	73^{m}089
	1	3	15	150	1,500	15,000	7 3089
		1	5	50	500	5,000	2 4363
			1	10	100	1,000	0 48726
				1	10	100	0 048726
					1	10	0 0048726
						1	0 00048726

Dans certaines provinces, on mesure les champs avec un *ngû* ou perche de 5 *thŭ'o'c* et 5 *tâc;* comme la surface du *maû* est augmentée, on désigne les propriétés arpentées ainsi sous le nom de *ruông-luc.*

MÂU.	SÀO.	NGÙ.	TH'Ư'O'C.	TÁ'C.	PHÂN.	LY.	ÉQUIVALENCE en mètres.
1	10	30	165	1,650	16,500	165,000	80^{m}3979
	1	3	16 1/2	155	1,650	16,500	8 03979
		1	5 1/2	55	550	5,500	2 67993
			1	10	100	1,000	0 48726
				1	10	100	0 048726
					1	10	0 0048726
						1	0 00048726

[1] Taberd, *Dict. lat.-anamit.* p. 94.

W. Milburn (*Oriental commerce*, 1813, t. II, p. 452) attribue à la coudée cochinchinoise une longueur d'environ 15 pouces anglais (381 millimètres).

John Barrow ne parle point, dans son Voyage à la Cochinchine[1], des mesures de longueur annamites; il n'en est pas non plus question dans la Description de la Cochinchine, de Fortia d'Urban[2], écrite d'après les ouvrages de l'abbé Grosier, du P. Borri, les Lettres édifiantes et les Nouvelles Annales des Voyages.

P. Blancard (*Manuel du commerce des Indes et de la Chine*, 1806, p. 369) dit que la mesure d'étendue en Cochinchine s'appelle *thiaé*, et qu'elle répond, à peu de chose près, à 24 pouces du pied français.

La relation de John White, lieutenant dans la marine des États-Unis[3], si intéressante à tant d'égards, donne sur le sujet qui nous occupe d'utiles indications. Après avoir expliqué, p. 240, de quelle manière on jauge les navires[4], il ajoute : « Le droit de tonnage se règle et se paye par *touick* ou coudée; c'est une mesure longue de 16 pouces anglais 6/10 (422 millimètres), qui est divisée en fractions dé-

[1] *Voyage à la Cochinchine* par John Barrow, traduit par Malte-Brun. Paris, 1807.

[2] *Description de la Chine et des États tributaires de l'empereur.* Paris, 1840, t. III, p. 84 et suiv.

[3] *A voyage to Cochinchina.* London, 1824, p. 240.

[4] Voici comment on procède en Cochinchine pour le jaugeage : « A line perpendicular to each end of the keel is marked on deck;

cimales, appelées par les indigènes *tăt*, et par les linguistes *puntas*, du mot portugais *punto*, pouce... Le droit est acquitté d'après les résultats du jaugeage, à raison du taux exorbitant de 160 *quànns*[1], ou 80 piastres d'Espagne par coudée, etc. »

J. R. Morrison, très-probablement d'après Milburn, donne au *thouoc* une dimension de 15 pouces anglais environ. (*Chinese commercial Guide*, 1834, p. 74.)

S. Wells Williams (*Chinese comm. Guide*, 1844, p. 214 et 215) reproduit les chiffres de Mgr Taberd; mais par suite, sans doute, d'une base inexacte, ses conversions en mesures anglaises sont légèrement fautives. Ainsi le *thouoc* de 24 pouces français n'est pas de 25 *inches* 1/2 (0m6477), mais de 25 *inches* 58 et celui de 18 pouces est de 19 *inches* 18 au lieu de 19 *inches* 12[2].

Dans la traduction de ce Guide commercial édité par W. Williams, qu'il a publiée sous le titre de : *Manuel du négociant français en Chine*, M. de Montigny a traduit textuellement les pages 214 et 215

« one third of the distance from the mark nearest the stern to that « forward, is set off for the place of admeasurement, where a straight « pole, or strip of wood, is placed horizontally across the ship, over « the rail or gun-wale, from which plummets are suspended, in « order to find a line perpendicular to the wales, or extreme dia- « meter of the ship in that part which is marked on the pole. »

[1] Voir notre Notice sur les monnaies cochinchinoises (*Séances et travaux de l'Académie de Reims*, t. III, p. 327) et le Voyage de J. White, p. 240.

[2] Il y a une faute d'impression à la page 215, ligne 15; au lieu de *qon*, il faut lire *gon*.

de l'original anglais; il ne s'y trouve donc aucun renseignement nouveau, mais il s'y est glissé de petites erreurs. 1° Taberd (*Dict.* p. 94) et W. Williams, qui l'a copié, assignent au *thouoc* des architectes et des charpentiers une longueur de 18 pouces français, et non point d'*environ* 18 pouces (p. 378). 2° Le *thouoc* de 24 pouces français est, suivant Taberd, employé pour mesurer, non pas les étoffes de *laine* et de soie, mais les *toiles* (de coton) et les soieries (voir p. 96). 3° Cette coudée contient, dit M. de Montigny, p. 379, environ 22 pouces 95/100 (c'est-à-dire $0^{m}6213$); on trouve dans le texte anglais, p. 215, 25 *inches* 1/2 ($0^{m}6477$), et nous avons fait remarquer plus haut que la valeur linéaire exacte est de $0^{m}6497$. 4° Au lieu de *quo*, il faut lire *gon*.

On doit à notre collègue, M. Isidore Hedde, une notice sur les productions et le commerce de Touranne, traduite et publiée par le *Chinese Repository* (t. XV, 1846, p. 122), dans laquelle est présenté un aperçu des mesures cochinchinoises. Voici, d'après lui, les dimensions des *thouocs* dont l'usage est le plus général :

Thouoc	pour le jaugeage des navires........	$0^{m}405$
Id.	pour la vente du bois à Touranne...	0 425
Id.	employé par le roi pour mesurer les soieries et les autres étoffes dans ses affaires avec un négociant français..	0 594
Id.	employé par les indigènes dans le bazar de Touranne....................	0 610

Thouoc suivant Taberd [1] .... o 48726
Id. suivant Morrison [2] .... o 64968

Dans un travail postérieur, écrit spécialement au point de vue des soies et soieries, M. Is. Hedde a admis 650 millimètres comme longueur du *thouoc* commercial. (*Documents sur le commerce extérieur*, 3e série des Avis divers, n° 319, p. 61.)

De toutes ces citations, il ressort que la coudée est une mesure singulièrement variable, plus ou moins longue, suivant les destinations auxquelles elle est affectée. L'autorité de Taberd et le témoignage indépendant de Blancard permettent de penser que le *thouoc* en usage pour la mesure des étoffes est, à peu de chose près, égal à o^{m}6497.

Un des vicaires apostoliques de la Cochinchine, Mgr Lefèvre, évêque d'Isauropolis, que la corvette *l'Alcmène* était venue délivrer, nous a confirmé ce fait, en ajoutant que le *thouoc* est une coudée de longueur fixe, quand il s'agit de transactions avec le roi, mais variable dans le petit commerce.

A Touranne, le *thouoc* se prononce *t'héoc*, *t'houoc* et *t'heuoc*.

Durant notre séjour, nous avons mesuré toutes les coudées que nous avons remarquées entre les

[1] C'est le *thouoc* agraire; M. Hedde mentionne ensuite la coudée commerciale, avec l'autorité de Morrison.

[2] Morrison, nous l'avons dit plus haut, a adopté pour le *thouoc* la dimension indiquée par Milburn; le chiffre de o^{m}64968 est dû à Taberd, auquel l'a emprunté Wells Williams, l'éditeur du Guide commercial de 1844, qui porte à tort le nom de J. R. Morrison.

mains des marchandes de tissus de coton et de soie du marché, ou que nous avons trouvées dans les bien pauvres boutiques du village. Nous en donnons ci-après le relevé :

7 juin	1845	o^m640	11 juin	1845	o^m527
"	Id.	o 640	7	Id.	o 526
11	Id.	o 632	10	Id.	o 526
"	Id.	o 600	7	Id.	o 525
7	Id.	o 600	"	Id.	o 525
8	Id.	o 594	"	Id.	o 525
11	Id.	o 582	10	Id.	o 525
7	Id.	o 580	11	Id.	o 525
11	Id.	o 580	7	Id.	o 524
"	Id.	o 531	12	Id.	o 486
7	Id.	o 530	10	Id.	o 485[1]
"	Id.	o 529			

Toutes ces mesures sont beaucoup plus mal faites que les coudées chinoises; ce sont des baguettes demi-cylindriques en bois dur, divisées à la main sans aucune précision en dix parties, et dont les bouts sont tantôt arrondis, tantôt en biseau. Le *thouoc* que nous avons rapporté a en moyenne 529 millimètres, car on lui trouve dans un sens o^m5294, et dans l'autre o^m5288; une moitié mesure o^m2656, et l'autre o^m2634. Il était entre les mains d'une marchande de toiles de coton de Touranne.

[1] Nous ne pouvons garantir que ces 22 *thouocs* soient différents, car, mesurant chaque jour tous ceux que nous découvrions, nous avons peut-être noté deux fois le même; c'est ce qui nous a engagé à mentionner les dates.

Il est naturel de conclure des chiffres précédents que trois *thouocs* sont d'usage habituel à Touranne pour la vente des étoffes de soie et de coton :

Le premier varie de 64 à 58 centimètres et paraît être la coudée de 24 pouces, plus ou moins altérée ;

Le deuxième a une longueur de 52 cent. 1/2 à 53 centimètres ;

Et le troisième, égal à 486 millimètres, correspond à la coudée agraire de 18 pouces.

La valeur linéaire de 381 millimètres n'a pour autorité que l'assertion de Milburn ; la coudée pour le jaugeage des navires est, d'après White, longue de 422 millimètres, et, suivant M. Hedde, de 405 millimètres.

On voit que bien peu de faits incontestés sur les mesures de longueur de la Cochinchine sont acquis à la métrologie.

Natalis Rondot.

LETTRE DE M. CATAFAGO

A. M. J. MOHL.

Beyruth, le 26 juin 1848.

Monsieur,

Je viens de voir que vous avez publié dans le Journal asiatique la lettre que j'avais adressée à M. de

Wildenbruch relativement au Traité des fêtes des Ansariés que j'avais découvert, et je m'empresse de vous remercier des paroles d'encouragement que vous avez bien voulu m'accorder pour m'engager à traduire cet ouvrage. Ce manuscrit est certainement très-intéressant et mérite d'être traduit; j'en aurais pu achever la traduction, si de nombreuses occupations ne m'en avaient empêché. Mon intention est cependant toujours la même, et je me mettrai à l'œuvre dès que j'aurai terminé quelques petites traductions qui m'occupent en ce moment, et dont la principale est celle d'un autre manuscrit que je viens de recevoir du pays des Ansariés, et qui n'est pas moins intéressant que le Traité des fêtes.

Ce nouveau manuscrit est intitulé : كتاب المشيخة, *Manuel des chaiks* ou *Formulaire des ministres de la religion;* il contient trente-quatre chapitres dont voici la table.

I. فصل شاهد من القران « Témoignage du Coran. »

Ce chapitre est composé en grande partie de versets tirés du Coran, par lesquels l'auteur prend à tâche de prouver la divinité d'Aly; il ressort d'une petite prière, dont il est suivi, que les ministres de la religion lisent ce chapitre lorsqu'ils célèbrent la cérémonie dite *Consécration du manger et du boire*, تقديس الاكل والشرب, ou القداس, la *messe.*

Cette remarque s'applique à tous les autres chapitres qui sont suivis d'une semblable prière, où l'on fait mention de la même cérémonie.

II. فصل المذاكرة «Chapitre du souvenir. »

L'auteur tâche de prouver, par diverses autorités citées par lui, que le vrai croyant doit toujours se souvenir de la présence de Dieu.

III. دعا المراتب « Prière des hiérarchies. »

IV. دعا السبع مراتب العالم الكبير النورانى والعالم الصغير البشرى « Prière des sept hiérarchies du grand monde lumineux, et du petit monde terrestre. »

V. دعا السبعة عشر منباون « Prière des dix-sept personnes qui ont prophétisé. »

VI. دعا النجبا الثمانية وعشرين فى البشريه والنورانيه « Prière des vingt-huit najebs, sous le rapport humain et lumineux. »

VII. دعا اسما سياقة باب الله العظيم الجليل الكبير المنير المطوّق بالنور « Prière des noms des personnifications de la magnifique et majestueuse porte de Dieu, qui est grande, lumineuse et entourée de lumière. »

VIII. دعا اسما الخمس وعشرين يتيم « Prière des vingt-cinq orphelins. »

IX. دعا اسماء اشخاص الباب من كتب اهل التوحيد « Prière des noms des personnifications de la porte, d'après les livres de ceux qui professent la religion unitaire. »

X. دعا اسماء اشخاص الباب وايتامه فى الستة مقامات الروحانية « Prière des noms des personnifications de la porte et de ses orphelins dans les six makamats spirituelles. »

XI. دعا اسماء اشخاص الهاب فى القباب البهنبية

« Prière des personnifications de la porte dans les coupoles dites *bahmaniïchs.* »

XII. دعا اسماء الباب وايتامه فى الاحد عشر مطلع « Prière de la porte et de ses orphelins, dans les onze apparitions. »

XIII. دعا اسما الاسم فى اصطلاح اللغة « Prière des noms du *Nom*, d'après le langage technique. »

XIV. دعا اسماء الاسم فى التسعة الذاتية « Prière des noms du *Nom*, dans les neuf personnifications dites الذاتيه. »

XV. دعا اسما الاسم فى الاصلية « Prière des noms originaux du *Nom*.

XVI. دعا اسما الاسم فى القبة الابراهيميه « Prière des noms du *Nom*, dans la coupole d'Abraham. »

XVII. دعا اسماء الاسم فى القبة الموساوية « Prière des noms du *Nom*, dans la coupole de Moïse. »

XVIII. دعا اسما الاسم فى القبة المحمدية « Prière des noms du *Nom*, dans la coupole de Mahomet. »

XIX. دعا اسما الثلاثه وستون اسما الاسم المتليه الذى قام فيها فى النبوة والرسالة المتليه للمعنى والذاتيه الاسم « Prière des dénominations des soixante-trois noms du *Nom*, qui lui ont été appliqués comme prophète et comme apôtre, et qui, pris au figuré, désignent le *Mana*, mais qui appartiennent particulièrement au *Nom*. »

XX. دعا اسماء اشخاص الصلاة وفروضها ونوافلها

« Prière des noms des personnifications de la *prière* obligatoire et surérogatoire. »

XXI. دعا اسمأ الصفاتية التى تسمى بها الاسم وهى للمعنى خاصة « Prière des noms qualificatifs qui s'appliquent au *Nom*, mais qui n'appartiennent qu'au *Mana* particulièrement. »

XXII. الفصل الخامس من الرسالة المصرية فى اسمأ مولانا امير المومنين بساير اللغات « Chapitre v. Extrait de l'épitre dite *l'Égyptienne*, sur les noms de Notre-Seigneur le prince des croyants, dans toutes les langues. »

XXIII. فى اسماء مولانا امير المومنين من صحف شيث وادريس ونوح وابراهيم بالسرياني مما روى السيد ابو سعيد فى كتاب الرد على المرتد وعن الشيخ ابى عبد الله الحسين بن حمدان الخصيبى عن رجاله فى كتاب الهدايه يدفع الاسناد للمولى الحسن العسكرى « Des noms de Notre-Seigneur le prince des croyants (Aly), d'après les livres de Seth, Enoc, Noé et Abraham, en syriaque, rapportés par tradition à leurs disciples par le seigneur Abou Sayd, dans son livre intitulé : *Réponse au récalcitrant*, par le schaik Abou-abd-Alla-el-Hussein-ben-Hamdan-al-Kousseiby, dans un livre intitulé : *La Direction*, qui base ses traditions sur l'autorité du seigneur Al-Hassan-Alaskari. »

XXIV. خطبة بيت الدار لمولانا امير المومنين « Oraison de l'inauguration de la maison, par Notre-Seigneur le prince des croyants (Aly). »

XXV. خطبة الاوهام «Oraison des doutes et des opinions.»

XXVI. التوجيه «Le tourner du visage.»

XXVII. خبر يحيى بن معين السامرى «Le récit fait par Yahya-ben-Maïen-Alsamiri.»

XXVIII. خبر اخر «Autre récit.»

XXIX. توجيه الصلاة وتفصيلها «Ordre et arrangement de la prière.»

Sous ce titre, l'auteur fait connaître quelle est l'oraison qu'il faut réciter, si la prière est celle de la messe, et comment il faut la faire.

XXX. القداس الاول «Première messe.»

XXXI. القداس الثانى «La seconde messe.»

XXXII. العقاد «Le petit engagement (que l'on fait contracter à l'enfant lorsqu'on commence à lui apprendre les préceptes de sa religion.)»

XXXIII. خطاب التلميذ بعد السوال «Le grand engagement (que l'on fait contracter au disciple avant de lui révéler le grand secret de la religion.)»

XXXIV. عن ما يحل ويحرم فوق الريحان «Ce qui est permis ou prohibé sur le myrte.»

Telles sont les matières qui sont contenues dans l'ouvrage que je traduis. Je désire publier ma traduction, et je vous en entretiendrai plus au long lorsqu'elle sera achevée.

Je puis vous envoyer de temps en temps des articles pour le Journal asiatique; car l'histoire, la statistique et la religion des nombreuses sectes qui

habitent la Syrie, me fourniront des matériaux abondants. Mais c'est à vous, Monsieur, à me faire savoir si la Société veut agréer mon offre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. Catafago.

P. S. Je viens de recevoir un manuscrit qui a trait à la religion des Ismaéliens, et qui donne l'historique des miracles du seigneur Rached-el-Din (Vieux de la montagne), lequel a joué un rôle assez important dans l'histoire des croisades. Comme je n'ai pas le temps de vous en parler cette fois en détail, je prendrai la liberté de vous en donner l'analyse un peu plus tard.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOTICE

De la dissertation intitulée : *Det oldnorske verbum, oplyst med Sammenligning met sanskrit og andre Sprog af samme Æt*, c'est-à-dire, Le verbe de l'ancien norwégien, éclairci par sa comparaison avec le sanscrit et d'autres langues congénères, par M. C. A. Holmboe, professeur de langues orientales à l'université de Norwége. Christiania, 1848, iv et 34 pages in-4°.

Dans la préface, l'auteur remarque que les dialectes populaires de la Norwége, particulièrement ceux des vallées intérieures, ont conservé une grande quantité de vieux mots, qui ne se rencontrent pas dans les plus anciens ouvrages de la littérature, mais dont l'ancienneté se prouve en recourant au

sanscrit, où ces mots se trouvent presque sans altération. Un savant norwégien, M. Christie, animé d'un zèle bien digne d'éloge, a rassemblé près de dix-huit mille mots des dialectes populaires, particulièrement de la préfecture de Bergen. Son travail n'existe qu'en manuscrit, mais la bibliothèque de l'université de Christiania en possède une copie qu'elle doit à la générosité de l'auteur. M. Holmboe cite de ce dictionnaire plusieurs mots comparés aux mots correspondants en sanscrit. Tels sont:

Sanscrit: *Bollek*, agneau récemment né; —Sanscrit: *Bâlaka*, un enfant;
Boss, poussière, balayure;
Bydla, cribler, bluter;
Baella, pouvoir, valoir;
Böka, mettre le linge dans la lessive bouillante pour être blanchi;
Deer, le mâle des bestiaux;
Domme, poussière, particulièrement du blé qu'on nettoie;
Doe, des beaux-frères, dont l'un a épousé la sœur de l'autre;
Doemme, mare.

Il termine sa préface en rendant compte de son système de transcription des mots sanscrits en lettres européennes, système qui est en général celui de M. Bopp.

Dans le corps de la dissertation il est d'abord traité des *thèmes verbaux*, c'est-à-dire de la partie du verbe qui reste immobile sous la flexion. M. Holmboe remarque que, outre les thèmes verbaux, qui n'ajoutent rien aux racines, il y en a une grande quantité qui y ajoutent une lettre devant les suffixes des nombres et des personnes, mais l'usage normal de ces lettres thématiques (si on peut les nommer ainsi) n'est pas même observé dans les livres les plus anciens.

M. Holmboe tâche de restituer les règles de cet usage normal en comparant les thèmes analogues de la langue

sanscrite. Les lettres thématiques les plus usitées dans la langue ancienne de la Norwége sont :

1° *g, j* ou *k*, qui désignent tantôt le sens neutre, tantôt le passif ou inchoatif, tantôt le causatif ou factif. En sanscrit, le य se prête aux mêmes fonctions, mais d'une telle manière qu'on peut, par une différence dans la forme, distinguer la différence du sens, tandis qu'en norwégien les formes sont en partie confondues. La quatrième classe des verbes sanscrits, avec leur suffixe thématique य, contient une grande partie des verbes neutres, par exemple : *svid,* suer; *kut,* puer; *tûr,* se hâter, etc. Les analogues sont en norwégien : *liggja,* se coucher; *sitja,* être assis; *pyrga,* se hâter, etc. Mais il y en a aussi avec le suffixe thématique *k*, par exemple : *reika,* courir çà et là, rôder; *kuka,* « cacare. » On croit être en droit de regarder ici *k* comme suffixe thématique, puisqu'en sanscrit री signifie aller et गू *cacare.*

Par analogie avec l'usage de l'य au passif, il y a des verbes comme *bulka,* s'enfler; *groenka,* verdir; *rydga,* se rouiller; dont le suffixe *ka* ou *ga* paraît être dérivé de *ga* ou *ganga,* aller, de même que M. Haughton dérive le य du passif de इ, aller, et comme le bengali et l'hindoustani forment leurs passifs en ajoutant जा ou या au verbe actif.

Parallèlement aux verbes causatifs formés par le suffixe य *ya* ou *aya*, on en trouve en norwégien une grande quantité de pareils, formés par le même suffixe *j* (prononcez *y*), et dont M. Holmboe donne des exemples au bas de la page 2.

La confusion dans l'usage des suffixes est frappante dans quelques verbes qui réunissent des significations, qui jadis doivent avoir été exprimées par des formes différentes, par exemple : *faekka,* « pauciores fieri *et* pauciores facere, » dont la forme, pour la première signification, doit avoir été *faehja,* pour la seconde *fahga;* de même *haekka,* « altum fieri et altum facere, » *laekka,* « parvum fieri *et* facere, » etc.

2° *t* et *d,* qui généralement expriment un sens factif ou causatif, comme dans *bleyta,* adoucir; *bligda,* faire briller; *brigda,* changer. M. Holmboe suppose que ce suffixe est formé par

un verbe analogue à धा, poser, mettre, ou en hindoustani देना donner, mettre, dont on se sert très-souvent en hindoustani comme verbe auxiliaire.

3° *r* et *l*, qui forment des verbes diminutifs, débilitatifs et continuatifs, font supposer que ces suffixes dérivent d'un verbe analogue en hindoustani : रहना, qui sert à former des verbes continuatifs. (Garcin de Tassy, *Rudiments de la langue hindoustani*, p. 70.)

4° *p* et *f* se trouvent comme suffixes thématiques à la fin de plusieurs verbes d'une signification causative, précédés d'une voyelle ou d'une demi-voyelle. Or, l'auteur en suppose l'origine commune avec le suffixe प, qui forme les verbes causatifs des racines en *â* et en une voyelle. Par exemple : चल्, trembler, norwégien *skelfa*, faire trembler; ग्रर्, *swift, speedy*, norwégien *ör*, d'où *örfa*, accélérer; ह्वृ ou ह्वॄ, *to bend, hverfa*, tourner. Il trouve l'origine de ce suffixe dans le verbe ग्राप् *to obtain, to gain*, dont le verbe correspondant पा en bengali et en hindoustani sert à importer l'idée d'une permission ou d'une contrainte, de même que le verbe *faa* en norwégien moderne.

5° *s*, qui forme quelques verbes fréquentatifs et désidératifs, semble analogue au इष्, *sæpe facere* (Westergaard, *Radices sanscritæ*), et aux verbes désidératifs en sanscrit.

Les verbes *dénominatifs* se forment dans les deux langues de la même manière, les uns en ajoutant la lettre य *y* (c'est-à-dire *j* en norwégien) au thème devant les suffixes personnels, les autres, en joignant ces suffixes immédiatement aux thèmes.

La division des verbes en *conjugaisons* ne peut pas être convenablement comparée, puisque les grammairiens l'ont fondée sur des principes dissemblables; en sanscrit, sur la manière différente de joindre les suffixes personnels aux racines; en norwégien, sur les différentes transitions de la voyelle radicale dans les divers temps et modes.

En norwégien, il n'existe plus de forme de *medium*, et le *passif* est suppléé par le réfléchi, comme dans la plupart des

langues indo-européennes. Il existe cependant, comme nous avons vu ci-dessus, des restes d'une ancienne forme passive terminée en *k* ou *g*, analogue au passif sanscrit.

Parmi les *modes*, le *conjonctif*, en norwégien, répond au potentiel précatif et conditionnel en sanscrit, et, comme ces derniers modes, aiment les lettres य, इ, ए dans les terminaisons, ainsi le conjonctif norwégien affectionne la lettre *i*.

L'*impératif* se forme dans les deux langues, en partie sans changement de la voyelle radicale, partie avec des changements analogues. Par exemple :

RACINE.	IMPÉRATIF.	RACINE.	IMPÉRATIF.
Far (aller)	*far*	क्रम् (aller)	क्रम (2ᵉ pers. s.)
Grip (saisir)	*grip*	अट, ईर्ष्य् (envier)	अट, ईर्ष्य
Bug (courber)	*bug*	लुभ् (désirer)	ईर्ष्य, लुभ्य.
Gif (donner)	*gef*	स्विद् (suer)	स्वेद्य.
Skut (tirer)	*skjot*	उख् (aller)	ओख.

L'*infinitif*, qui en sanscrit se termine en *tum* (forme de l'accusatif), souvent en pracrit adouci en *dum*, et quelquefois sans dentale en *um* ou *un*, en bengali en *on* et *an*, formes ordinaires aussi en gothique, se termine en norwégien en *a*.

Il existe cependant des restes d'une forme plus antique en *u* ou *du*, par exemple: *skulu* ou *skyldu*, devoir; *munu* ou *mundu*, verbe auxiliaire pour former le futur. La voyelle radicale est changée dans les mêmes verbes qui la changent à l'impératif et de la même manière.

De la richesse des formes *participiales* en sanscrit, les langues européennes n'ont conservé qu'un petit nombre. Ainsi, le norwégien ancien n'a que le participe présent de l'actif et le participe passé du passif. Le premier se termine en *andi*, comme en अन्त en sanscrit et अन्द en pracrit, et ce participe a quelquefois une signification passive en norwégien ancien comme en pracrit.

Le participe passé du passif se forme dans les deux langues

par les suffixes *t* (d) ou *n*, qui sont ajoutés ou immédiatement, ou par une voyelle intermédiaire (le plus souvent *i*); il y a aussi en norwégien, comme en sanscrit, des verbes qui admettent les deux formes en *t* et en *n;* et la voyelle radicale se change d'après des règles à peu près semblables. M. Holmboe en donne des exemples p. 18.

Sur le participe futur passif, voyez *Journ. asiat.* IVe série, t. IX, p. 369-70.

Les *temps* (p. 21). — Le *présent* se forme dans les deux langues avec ou sans gouna (changement de la voyelle radicale), et les suffixes personnels s'ajoutent avec ou sans voyelle intermédiaire.

L'*imparfait* a, en norwégien, deux formes dont l'une correspond au parfait du sanscrit quant au changement de la voyelle radicale, dont les altérations et les prolongements sont presque analogues dans les deux langues. On en trouve des exemples p. 22-23. Le redoublement a laissé des traces dans le gothique, mais on peut à peine en découvrir dans le norwégien.

Pour expliquer une autre forme de l'imparfait terminé en *di* ou *da*, forme qui est ordinaire dans les verbes dérivés, M. Holmboe propose trois hypothèses : 1° Elle peut être formée du participe passé en y ajoutant les suffixes personnels, comme on se sert en sanscrit du participe passé avec le verbe auxiliaire *être* ou avec les pronoms personnels pour exprimer le passé, par exemple : गतो ऽस्मि, je suis allé, स गत, il alla. Ainsi, le prétérit simple en hindoustani et l'imparfait en anglais sont identiques avec le participe passé, auquel on joint les pronoms personnels. En norwégien ancien, de même, les formes sont semblables quand les suffixes personnels en sont séparés. Les verbes causatifs mêmes, perdent, dans les deux cas, leur suffixe thématique *j*. De la même manière, en bengali, le second aoriste en *ita,* l'imparfait en *ila* (avec des suffixes personnels) et le parfait en *ia* (avec le verbe auxiliaire) paraissent dérivés des formes du participe passé pracrit en *ida, iḍa, ila* et *ia*.

2° M. Holmboe pense qu'on pourrait aussi dériver cette forme d'un thème inconjugable joint à un verbe analogue à *didan,* faire, en gothique, comme le professeur Bopp explique l'imparfait correspondant dans cette langue, en alléguant qu'en sanscrit les verbes de la dixième classe et tous les verbes dérivés forment leur parfait d'un thème inconjugable joint aux verbes auxiliaires कृ, भू ou अस्.

3° Enfin, elle doit être formée, comme l'auteur l'a déjà conjecturé dans sa dissertation *Sanscrit og Oldnorsk* (*Journ. asiat.* avril, 1847, p. 367), d'un thème inconjugable joint à un verbe auxiliaire correspondant au था, pluriel थे en hindi et hindoustani.

Le *futur,* qui en norwégien se forme par le verbe auxiliaire *skal,* est comparé, par M. Holmboe, ici, comme dans sa dissertation précédente, au suffixe du second futur, en sanscrit स्य ou ष्य, qui en pali est devenu स्स, en pracrit स्स, च्छ ou ह, en zend *k,* d'où paraît dériver le persan خواستن ou خواهيدن, verbe auxiliaire pour le futur.

Les *nombres* et les *personnes.* — Puisque les suffixes personnels dérivent ordinairement ou du verbe auxiliaire *être,* ou des pronoms personnels, l'auteur présente d'abord des tableaux comparatifs du présent de l'indicatif du verbe être, du nominatif et de l'accusatif du singulier et du pluriel de la première et de la seconde personne des pronoms personnels et des suffixes personnels du présent et du prétérit (parfait et imparfait) de l'indicatif actif, pour les langues sanscrite, pracrite, gothique et ancienne norwégienne. On y trouve la concordance qu'on doit attendre dans des langues congénères.

Parmi les remarques de l'auteur sur les suffixes personnels il y en a une qui mérite une mention particulière. La première personne du singulier n'a ordinairement aucun suffixe, et les grammairiens la désignent par cette particularité. M. Holmboe suppose cependant qu'elle a originairement eu le suffixe *m* ou *mk.* On trouve, en effet, assez

souvent des verbes avec la désinence *mk*, dans les ouvrages les plus anciens, et on l'a jusqu'ici partout envisagé comme une forme contractée de l'accusatif du pronom de la première personne du singulier *mik*, qui a souvent été considéré comme pléonastique. L'auteur cite une quantité d'exemples des anciens ouvrages, l'*Edda* et la *Fagrskinna*, dont l'interprétation est simple et claire quand on considère la désinence *mk* comme suffixe personnel, mais qui est difficile et forcée, si on y veut introduire un *mik*. Il allègue que la première personne du verbe *être* est souvent écrite *emk*, qu'on a cru composé de *em ek*, mais avec quoi on trouve plus d'une fois un *ek*, qui serait alors superflu. Cet *emk*, analogue au pracrit अम्हि, doit donc être la forme la plus ancienne de la première personne du verbe *vera*, être, et, conséquemment, d'autres verbes ont admis la désinence *mk* dans la même personne. Ensuite, de *emk* est venu *em*, et de *umk*, *um*, suffixe de la première personne du singulier, qu'on trouve quelquefois dans les ouvrages d'une date plus récente.

A la fin, l'auteur jette un coup d'œil sur les *verbes composés* par des prépositions ou préfixes, qui ont, en partie, des correspondants dans les deux langues. Il remarque, pour ce qui concerne le *tmesis*, qui se trouve assez communément dans les Vêdas, qu'en norwégien ancien il est aussi ordinaire hors du participe pour lequel on se sert plus souvent de la forme composée.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothecæ sanskritæ sive recensûs librorum sanskritorum hucusque typis vel lapide exscriptorum critici specimen, par M. Gildemeister, professeur à l'Université de Marbourg. Bonn, 1847, in-8°; XIII et 192 pages.

Die Quinare und vigesimale Zählmethode bei Völkern aller Welttheile, nebst ausführlicheren bemerkungen über die Zahlwörter indogermanischen Stammes und einem Anhange über Fingernamen; par M. Pott, professeur à l'Université de Halle. Halle, 1847, in-8°; VIII et 304 pages.

Hamasæ carmina, traduction latine du Recueil de poésies arabes intitulé *Hamasa*, par M. Freytag, 1 vol. grand in-4°. Bonn, 1847, Marc, libraire. Première et deuxième livraison, XXX et 651 pages.

On sait que M. Freytag, un des élèves les plus distingués de l'illustre Silvestre de Sacy, et maintenant professeur de langue arabe à l'Université de Bonn, publia en 1828, d'après un excellent manuscrit de la bibliothèque de Leyde, une édition complète du Recueil intitulé *Hamasa*, accompagné du commentaire arabe de Tebrizi. Dès cette époque, M. Freytag annonça l'intention de faire suivre son édition d'une version latine. Dans l'intervalle, il a paru une traduction allemande en vers, par M. Ruckert.

La version latine, à laquelle M. Freytag n'a pas cessé de travailler depuis bien des années, est accompagnée d'éclaircissements et de notes. Les poésies arabes ne sont tout à fait intelligibles, même pour les indigènes, qu'à l'aide d'un commentaire, et, sous certains rapports, le commentaire devient aussi intéressant que le texte lui-même. Mais quelquefois ces commentaires, et c'est le cas de celui de Tebrizi, sont difficiles à comprendre. M. Freytag, voulant rendre accessible aux Européens le commentaire de Tebrizi, a traduit les cent premières pages de l'édition du texte, et y a joint quelques notes. Mais ensuite il a rédigé un nouveau commentaire, qui présente la substance de celui de Tebrizi et d'autres écrits analogues. Les cent quatre-vingt-trois premières pages correspondent aux cent premières pages du texte imprimé. La deuxième livraison finit à la trois cent soixante-quatrième page du texte. C'est le premier chapitre tout entier, lequel est consacré aux belles actions militaires.

La tâche que s'est imposée M. Freytag était difficile, et nul mieux que lui n'était en état de la bien remplir.

Les poésies qui forment le recueil du Hamasa ont, de tout temps,

été considérées par les Arabes comme ce que leur ancienne littérature offrait de plus remarquable sous le rapport poétique. A l'intérêt littéraire se joignent les traditions historiques et géographiques, les traits de mœurs, etc. Ces différentes faces du sujet sont examinées par M. Freytag, et bien peu de questions restent incertaines pour le lecteur attentif.

BIBLIOGRAPHIE OTTOMANE.

Osman efendi, professeur d'astronomie à Constantinople, vient de composer un traité élémentaire en turc sur cette science. Ce livre, qui est mis en vente, est d'un format portatif et commode. Par la modicité de son prix, il est également à la portée de toutes les classes de lecteurs.

Kemal efendi, directeur général des écoles élémentaires, et interprète du divan pour le persan, vient de publier un nouvel ouvrage de philologie sur cette langue.

Dialogues arabes-turcs, par M. Mallouff, professeur de langues orientales au collége de la Propagande à Smyrne, auteur de plusieurs ouvrages élémentaires turcs.

Un traité ou guide de la conversation (تكلّم رسالەسى *tekellum riçalèci*) en arabe, en turc et en français, vient tout récemment d'être composé par Mehemmed khalife efendi, capitaine en second et élève de l'école des langues d'Esbekiè, au Caire.

Le gouvernement égyptien, appréciant toute l'utilité de cet ouvrage, en a généreusement ordonné l'impression à ses frais, et abandonné l'édition à l'auteur, pour être vendue au profit de celui-ci.

(Extrait du Journal turc-arabe du Caire intitulé : وقايع مصريه)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE. — SÉANCE DU 14 JUILLET 1848.

On donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Beaulé fils, à Alexandrie, et de M. Hedde, ancien membre de l'ambassade française en Chine.

Sont présentés et reçus comme membres :

M. le duc DE LUYNES, à Paris;

M. BARDELLI, professeur à Pise;

M. L. RICHY, à Paris;

M. l'abbé VANDRIVAL, à Boulogne-sur-Mer;

M. CATAFAGO, chancelier du consulat général de Prusse, à Beyrouth en Syrie;

M. Amédée BEAULÉ (fils), à Alexandrie en Égypte.

M. Kasimirski fait un rapport au conseil sur les progrès du Catalogue de la biblothèque de la Société.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Description méthodique des produits divers recueillis en Chine par Isidore Hedde.* Saint-Étienne, 1848, in-8°.

Par la Société. *Tei'tschrist der deutschen morgenlandischen Gesellschast.* Vol. II, cahiers 1, 2. Leipzig, 1848, in-8°.

Par l'éditeur. *Takarija Ben Muhammed Ben Mahmud-el-Kazwini's Kosmographie, heransgegebea von Wüstenfeld.* Güttingen, 1848, in-8° (vol. II, cah. 2).

Par l'auteur. *Analytical digest of the reported cases on appeal from India by her Majesty in council,* by W. Morley. Vol. I, II, in-8°. Londres, 1848, 8°.



JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1848.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DU 17 AOÛT 1848.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Reinaud.

On lit des lettres de MM. Caussin de Perceval et Burnouf, qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, étant de service comme jurés.

On lit le procès-verbal de la dernière séance annuelle; la rédaction en est adoptée.

M. Mohl lit le rapport annuel sur les travaux de la Société asiatique.

M. François Baar, professeur au lycée Descartes, est reçu membre de la Société.

M. Bianchi lit, au nom de la Commission des censeurs, un rapport sur la comptabilité de la Société. Les censeurs ont trouvé les comptes parfaitement en ordre, et proposent de voter des remercîments au trésorier et aux membres de la Commission des fonds. Cette proposition est adoptée.

M. Reinaud lit un Mémoire sur l'art militaire chez les Arabes.

Les ouvrages dont les titres suivent sont présentés; des remercîments sont votés aux donateurs.

Le Bhâgavata Purana, ou histoire poétique de Krichna, publié et traduit par M. Eugène Burnouf. Vol. III. Paris, 1848, in-fol.

Pend-Nameh, ou le livre des Conseils de Moula-Firouz-ben-Kaous, suivi de plusieurs histoires du Bostan de Sadi, et de son traité de politique, par M. Emmanuel Latouche. Paris, 1848, in-8°.

Ninive et Babylone expliquées dans leurs écritures et leurs monuments par les livres emportés en Chine et qui sont d'origine assyrienne, par M. de Paravey. Paris, 1845, br. in-8°.

On the coins of the kings of Ghazni, by Ed. Thomas. London, 1848, in-8°.

La Géographie d'Aboulféda, traduite de l'arabe en français, par M. Reinaud. Tom. I, introduction, et la première partie du tome II. 2 vol. in-4°.

Négociations de la France dans le Levant, ou correspondances, mémoires et actes diplomatiques des ambassadeurs de France à Constantinople, etc., etc., par M. Charrière. Paris, 1848, in-4°.

Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne, par M. Botta. (Extrait du Journal asiat.) Paris, 1848.

Prosodie des langues de l'Orient musulman, spécialement de l'arabe, du persan, du turc et de l'hindoustani, par M. Garcin de Tassy. (Extrait du Journ. asiat.)

Mritchhakati : id est curriculum figlinum Sudrakæ regis fabula, sanscrite, edidit Ad. Frid. Stenzler. Bonnæ, 1848.

Journal des Savants, juillet 1848.

Deux cahiers du *Bulletin de la Société de géographie.*

Journal of the Indian archipelago. Numéros iv-viii. Singapore, 1848, in-8°.

Tijdschrift, etc. Journal pour l'Inde néerlandaise, nouvelle série, cahier de mars 1848. Batavia.

The Journal of the geographical Society of London, vol. xviii, part. 1. Londres, 1848, in-8°.

Beidhawii commentarius in Coranum, edidit Fleischer, cahiers 6 et 7. Leipzig, 1848, in-4°.

An analytical digest of all the reported cases decided in India and on appeal by her Majesty in council, by Morley. Londres, 1848, vol. I et II, in-8°.

On procède au renouvellement des membres sortants du Conseil; le scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Reinaud.

Vice-président honoraire : M. de Lasteyrie.

Vice-présidents : M. Caussin de Perceval et M. de Luynes.

Secrétaire : M. Burnouf.

Secrétaire-adjoint : M. Mohl.

Trésorier : M. Lajard.

Membres de la Commission des fonds : MM. Landresse, Mohl et Garcin de Tassy.

Membres du Conseil : MM. Troyer, Bianchi, Hase, Langlois, Pavie, Grangeret de Lagrange, Foucaux et Lenormant.

Bibliothécaire : M. Kazimirski de Biberstein.

Censeurs : MM. Bianchi, Marcel.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 AOÛT 1848.

PRÉSIDENT.

M. Reinaud.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. de Lasteyrie (vice-président honoraire), Caussin de Perceval, de Luynes.

SECRÉTAIRE.

M. Eug. Burnouf.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. Mohl.

TRÉSORIER.

M. F. Lajard.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garcin de Tassy, Landresse, Mohl.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. de Slane.
Marcel.
Bazin.
L'abbé Bargès.
Defrémery.
Régnier.
Noël Desvergers.
Biot.
Longpérier.
Dulaurier.
Ampère.
de Saulcy.

MM. Dubeux.
Stanislas Julien.
Derenbourg.
Foucaux.
Lenormant.
Troyer.
Bianchi.
Hase.
Langlois.
Pavie.
Grangeret de Lagrange.

CENSEURS.

MM. Bianchi, Marcel.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Kazimirski de Biberstein.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Bernard, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant l'année 1847-1848, fait à la séance générale de la Société, le 17 août 1848, par M. J. Mohl.

Messieurs,

L'année qui s'est écoulée depuis la dernière séance générale de la Société asiatique a été remplie de si grands événements politiques, que toute association, si paisible, si éloignée du bruit populaire, si exclusivement dévouée aux intérêts de la science qu'elle soit, a dû se ressentir des suites de l'ébranlement général de l'Europe. La tourmente politique a surpris la Société dans un moment où elle devait croire sa prospérité assurée pour longtemps; le nombre des membres augmentait, toutes nos ressources s'accroissaient; le gouvernement nous avait rendu les encouragements qu'il avait fait cesser depuis deux ans, et votre Conseil croyait que le moment était venu de donner à vos publications une impulsion nouvelle. Le voyage de Schulz, trop longtemps ajourné, devait être mis sous presse, et l'impression des deux derniers volumes de l'Histoire du Kachmîr de M. Troyer venait d'être décidée, lorsque la révolution de février éclata. En face d'un événement aussi considérable, votre Conseil a cru

que son devoir était d'attendre, de suspendre provisoirement toute dépense qui n'était pas nécessaire à l'existence même de la Société, et de veiller avant tout au maintien du Journal asiatique dans son étendue actuelle. Le Conseil a fait tout ce que les circonstances exigeaient; il a obtenu du premier ministre de l'instruction publique de la République la conservation de la souscription accordée à votre Journal. La réserve qu'il a accumulée, et dont la commission des censeurs va vous rendre compte, met la Société au-dessus des besoins à prévoir, et avant tout il espère dans le zèle de ses membres. La révolution de 1830 avait produit un ébranlement semblable; toutes vos ressources s'étaient amoindries instantanément, mais vous avez lutté contre les difficultés, et la Société s'est relevée en moins de temps qu'on ne l'aurait cru possible au premier moment.

Votre Société a entretenu, pendant l'année dernière, les rapports les plus amicaux avec toutes les autres sociétés asiatiques, qui forment à présent un réseau embrassant le monde entier, provoquent partout des recherches, offrent partout des moyens de publication à des travaux isolés, et fournissent des matériaux abondants pour la connaissance de l'Orient dans toutes ses parties. Il y a trente ans, il n'existait que deux sociétés asiatiques; aujourd'hui, il y en a seize, et les deux premières, au lieu de souffrir de cette concurrence, en ont acquis une énergie plus grande. La Société de Calcutta a con-

tinué la publication de son Journal[1], toujours si riche en matières neuves et importantes, et elle a recommencé à publier des textes orientaux, dont elle avait interrompu l'impression pendant quelques années, pour consacrer toutes ses ressources à d'autres besoins extrêmement urgents; car la mission de la Société de Calcutta est beaucoup plus grande et plus complexe que celle d'aucune autre Société asiatique : elle est pour l'Inde le foyer de toutes les sciences de l'Europe; elle entretient un musée d'histoire naturelle et de géologie, et forme un comité consultatif pour toutes les matières scientifiques dont le gouvernement la saisit.

La Société de Madras a repris depuis quelque temps la publication de son Journal[2], qui s'est même visiblement amélioré, et qui contient des articles très-curieux sur les antiquités du midi de l'Inde. La Société asiatique de Bombay[3] continue à nous fournir des mémoires sur les sujets que sa position lui rend accessibles : tels sont ceux qui ont rapport aux inscriptions des rois bouddhistes de l'Inde, aux Djains,

[1] *Journal of the asiatic Society of Bengal.* Calcutta, in-8°. (Le dernier numéro qui soit arrivé à Paris est le numéro CLXXXVII, ancienne série, février 1848).

La Société publiera dorénavant, tous les six mois, un cahier de six feuilles de textes orientaux; on peut y souscrire pour 30 francs par an.

[2] *Madras Journal of literature and science.* Madras, in-8°. (Le dernier numéro que nous ayons reçu est le numéro 32, juin 1847).

[3] *Journal of the Bombay branch of the royal asiatic Society.* Bombay. In-8°. (Le dernier numéro connu à Paris est le numéro XI, 1847).

aux côtes d'Arabie et de l'Afrique orientale; et la Société de géographie de Bombay [1] nous fournit d'excellents travaux sur les mêmes pays. Qu'il me soit permis d'exprimer ici de nouveau le désir qu'elle veuille bien établir un dépôt de ses Transactions en Angleterre, afin que les établissements auxquels elle ne les distribue pas, comme elle a la bonté de le faire pour notre Société, puissent les acquérir.

La Société de Dehli paraît avoir commencé ses publications, mais il n'en est encore rien arrivé en Europe. La Société de Batavia, sous l'impulsion vigoureuse que lui a donnée M. Van Hoëvell, a fait paraître deux nouveaux volumes de ses Transactions [2], dont j'aurai à vous entretenir dans la suite de ce rapport. La Société asiatique de Londres [3] a terminé le premier volume des Mémoires de M. Rawlinson sur les inscriptions de Bisoutoun; c'est le plus grand service qu'elle pouvait rendre à la science. Le Comité des traductions et celui des textes orientaux ont publié quelques volumes sur lesquels j'aurai à revenir plus tard. La Société orientale allemande a donné à son journal [4] une étendue plus grande,

[1] *Transactions of the Bombay geographical Society*, from february to december 1846. Bombay, 1846, in-8°.

[2] *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, t. XXI, vol. I et II. Batavia, 1847, in-8°.

[3] *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland*, vol. IX et X. Londres, 1847, in-8°.

[4] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. II, cahier 1 et 2. Leipzig, 1848, in-8°. *Jahresbericht der deutschen morgenländischen Gesellschaft, für das Jahr 1846.* Leipzig, 1847, in-8°. (243 pages.)

et a commencé à appliquer son système d'encouragements pour la publication des textes orientaux par le moyen d'une souscription.

Il ne s'est formé, pendant la dernière année, aucune nouvelle Société asiatique; mais la fondation de l'Académie impériale de Vienne[1] promet à la littérature orientale un nouveau et puissant auxiliaire, et la nomination de M. de Hammer-Purgstall à la présidence de l'Académie prouve que la patrie de Meninski ne veut pas rester indifférente aux études sur l'Asie. Le gouvernement autrichien a donné encore une autre preuve d'intérêt pour la littérature orientale, en autorisant, il y a quelques années, M. Auer, directeur de l'Imprimerie impériale de Vienne, à compléter la collection des poinçons orientaux de cet établissement. M. Auer s'est mis à l'œuvre avec un zèle et une intelligence remarquables; il a fait graver, en peu de temps, des caractères de toutes les langues orientales, et a publié, à la fin de l'année dernière, un spécimen[2] de ces nouveaux types, à la richesse duquel ne peut se comparer que celui de l'Imprimerie nationale, publié aussi l'année dernière. On aperçoit peut-être, dans le spécimen de Vienne, quelques traces d'un désir trop ambitieux de se compléter rapidement, mais c'est un ensemble magnifique, qui fait le plus grand honneur au gouvernement autrichien et à

[1] *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.* Cahier 1. Vienne, 1848, in-8°. (168 pages.)

[2] *Sprachenhalle.* Vienne, Imprimerie impériale, 1847, in-fol.

M. Auer. C'est, de tous les encouragements que le gouvernement pouvait donner, le plus efficace, surtout combiné avec les intentions annoncées par M. Auer, de se charger des impressions orientales à des prix extrêmement modérés, et le résultat a été tel, qu'en moins de deux ans il a paru à Vienne seize ouvrages dans différentes langues de l'Asie, et il en est un, dans le nombre, qui n'aurait pu paraître dans aucune autre imprimerie du monde.

Je devrais peut-être compter parmi les Sociétés asiatiques la réunion des savants hollandais qui publient le recueil intitulé *Orientalia*[1], dont le second volume contient des mémoires de Hamaker, Weijers, de MM. Roorda, Dernburg, Juynboll, Wustenfeld et Dozy, qui, pour la plupart, sont relatifs à l'histoire littéraire des Arabes.

J'ai maintenant à mettre sous vos yeux le tableau des progrès qu'a faits la littérature orientale depuis deux ans, parce que, dans le rapport de l'année dernière, des matières plus urgentes avaient occupé la place ordinairement réservée à l'énumération des ouvrages imprimés pendant l'année. Cette liste, nécessairement plus longue qu'à l'ordinaire, sera néanmoins, je le crains, encore plus incomplète, et je sollicite d'avance votre indulgence pour les omissions que vous pourrez remarquer et que j'aurai commises très-involontairement.

[1] *Orientalia*, edentibus Juynboll, Roorda, Weijers. Vol. II. Amsterdam, 1846. (600 pages.)

La littérature arabe s'est enrichie d'ouvrages nombreux, considérables, et embrassant presque toutes les parties de l'histoire et des lettres des Arabes. L'illustre Reiske avait composé, il y a maintenant un siècle, un ouvrage sur l'histoire ancienne des Arabes, qu'il n'a pas eu le temps de publier, et qui, après sa mort, passait pour perdu. Il avait lui-même communiqué les matériaux qu'il avait réunis à Eichhorn, qui s'en est servi dans ses *Monumenta antiquissimæ historiæ Arabum*, et les mêmes cahiers ont été plus tard mis à profit par Rasmussen. Mais, il y a peu d'années, M. Wustenfeld découvrit dans la bibliothèque de Goettingue, une copie de l'ouvrage même de Reiske, et se décida à le publier, par piété pour la mémoire de l'auteur, en le complétant par de nombreuses additions[1]. On ne doit pas s'étonner qu'un travail d'érudition, qui ne paraît qu'un siècle après avoir été composé, et surtout un travail dont les matériaux manuscrits avaient déjà été exploités par deux auteurs différents, ait perdu une partie de son importance; c'est au contraire une preuve éclatante de la solidité du savoir et de l'excellence de la méthode de Reiske, de pouvoir dire qu'un livre publié dans ces circonstances n'est pas devenu inutile après tant de travaux qui ont jeté des lumières sur les différentes parties de l'histoire ancienne de l'Arabie.

[1] *J. J. Reiskii primæ lineæ historiæ regnorum arabicorum, et rerum ab Arabibus medio inter Christum et Muhammedem tempore gestarum,* cum tabulis genealogicis e libro manuscripto edidit F. Wüstenfeld. Goettingen, 1847, in-8°. (XVI et 274 pages.)

Il manquait, malgré tous ces travaux, un ouvrage sur l'ensemble de cette partie obscure de l'histoire. Les difficultés inhérentes au sujet sont extrêmement grandes; il fallait suivre le sort d'une multitude de tribus qui ne formaient pas un corps de nation, et dont les chroniques consistaient en tables généalogiques, en traditions populaires, en fragments de poésies improvisées et conservées seulement dans la mémoire des familles; il fallait coordonner ces faits incomplets, en juger l'authenticité, en tirer tout ce qu'ils contiennent de vérités sans en exagérer la portée; les contrôler l'un par l'autre, les compléter par les témoignages épars que nous fournissent les annales des peuples qui ont été en contact avec les Arabes avant Mahomet; enfin, réunir tous ces traits isolés dans un tableau général qui pût donner une idée de l'état de la race arabe au moment où elle devint une nation unie, conquérante, et prenant sa place dans l'histoire universelle. Cette grande entreprise a été tentée par M. Caussin de Perceval et conduite à sa fin par un travail de plus de dix ans, dont il vient de publier le résultat sous le titre trop modeste d'*Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*[1]. On y trouve toutes les données que fournissent sur ce sujet les poëtes, les commentateurs,

[1] *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane, par A. P. Caussin de Perceval. Paris, 1847, in-8°; vol. I, p. XII, 424, et 11 tableaux; vol. II, p. 702. (Le troisième et dernier volume est sous presse.)

les généalogistes et les chroniqueurs des Arabes, et toutes celles que les auteurs grecs et latins y ajoutent, éclairées par une critique sage, ordonnées avec le plus grand soin, et présentant un ensemble qui restera la base de tous les travaux futurs sur ce sujet; car la découverte de nouveaux manuscrits arabes et l'étude des inscriptions himyarites pourront servir à préciser des points indécis, lever des difficultés aujourd'hui insolubles, aider à remplir le cadre dans lequel l'absence de matériaux laisse nécessairement beaucoup de vides; mais rien ne pourra changer l'ensemble de ce tableau si savamment ordonné.

A cette introduction à l'histoire des Arabes, se rattachent naturellement les travaux nombreux qui ont été faits sur les époques postérieures de l'histoire de ce peuple et de sa religion. La première mention est due à la continuation de l'Histoire des khalifes [1], par M. Weil, à Heidelberg, dont le second volume vient de paraître. M. Weil a tiré les matériaux de son ouvrage, en grande partie, de manuscrits des bibliothèques publiques de Paris, de Leyde et de Gotha, qui lui ont été confiés de la manière la plus libérale; et la communication qu'il en a obtenue, impossible il y a vingt ans, témoigne hautement des progrès que la république des lettres a faits de notre temps. On connaît la jalousie étrange avec laquelle on gardait autrefois les manuscrits dans les bibliothèques

[1] *Geschichte der Chalifen*, aus handschriftlichen groesstentheils noch unbenützten Quellen bearbeitet von Dr G. Weil. Mannheim, 1848, in-8°; vol. II. (702 pages.)

publiques; on les attachait avec des chaînes, comme à Florence; on en cachait le catalogue, ou on en reniait l'existence, comme à Rome et à l'Escurial; on en refusait presque partout le prêt au dehors; on avait l'air de les regarder plutôt comme des reliques que comme des instruments de travail. Aujourd'hui, la plupart de ces barrières sont tombées, et même dans les bibliothèques où l'on ne prête pas encore au dehors, comme dans presque toutes les bibliothèques publiques de l'Angleterre, ce n'est plus cette superstition farouche qui l'empêche, mais des lois anciennes, qui s'effaceront devant l'esprit du temps, et déjà la communication dans les établissements mêmes est partout devenue aussi facile et aussi prévenante que possible. Dans d'autres bibliothèques, comme celles de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Gotha, de la compagnie des Indes, de la Société asiatique de Londres et autres, on a acquis assez de respect pour la science, et assez de confiance dans les savants, pour prêter des manuscrits, même en pays étranger, aux personnes dont le nom et le caractère inspirent de la confiance, et c'est ainsi qu'aujourd'hui M. Weil a pu écrire, dans une ville dépourvue de manuscrits orientaux, une Histoire du Khalifat, tirée des sources, riche en faits auparavant inconnus ou mal jugés.

Le sujet de l'ouvrage de M. Weil est l'histoire politique du Khalifat d'Orient, et le second volume s'étend depuis la chute des Ommiades jusqu'à la mort du vingt-deuxième khalife de la dynastie des

Abassides. C'était l'époque de la plus grande splendeur extérieure de l'empire des Arabes, où leur pouvoir, et en même temps leur culture intellectuelle et littéraire, atteignirent leur point culminant, mais où déjà des causes secrètes de dépérissement se développaient rapidement et conduisaient à la défection des provinces éloignées de Bagdad. M. Weil suit en détail l'histoire de chacune de ces révoltes; mais ensuite, pour conserver l'unité de son plan, il abandonne ces nouveaux états aussitôt qu'ils ont conquis leur liberté, et ne s'en occupe plus que dans leurs rapports avec le Khalifat. Il a parfaitement jugé en cela, car la plupart de ces états n'avaient de commun avec l'empire de Bagdad que leur origine et une ressemblance fondamentale dans leurs institutions; mais leur sort et leur durée dépendaient de circonstances entièrement étrangères au Khalifat.

L'histoire de tous ces états mérite d'être traitée à part, et ne sera bien comprise que quand on en aura fait le sujet d'ouvrages spéciaux; aussi voyons-nous paraître presque tous les ans des travaux considérables destinés à fournir des matériaux pour l'histoire de l'une ou de l'autre de ces dynasties musulmanes. M. Defrémery a donné, dans le Journal asiatique, une histoire des Sajides et une des Seldjoukides, et il vient de publier un savant mémoire sur les Émirs al-oméra [1], les maires du palais

[1] *Mémoires sur les Émirs al-oméra*, par M. Defrémery. Paris,

des khalifes Abassides, mémoire destiné à servir d'introduction à une histoire détaillée de la dynastie des Bouides qu'il nous promet. M. Dozy, de Leyde, a fait imprimer, aux frais du Comité des textes orientaux, le texte de l'histoire des Almohades d'Espagne, par Abdoul Wahid al-Marrekoschi[1], composée l'an 1224, et contenant la vie des six premiers rois de cette dynastie. L'auteur était contemporain d'une grande partie des événements dont il parle, et son ouvrage est d'une impartialité rare. En outre, M. Dozy, dont le zèle est infatigable, nous a donné le premier volume d'une collection d'ouvrages arabes dont il a entrepris la publication[2]. Ce volume contient le poëme d'Ibn-Abdoun, composé au commencement du XIIIe siècle, à l'occasion de la chute des princes Aphtasides de Badajoz, et renfermant une espèce d'abrégé de l'histoire des chutes des princes et des monarchies. Ce poëme, froid et artificiel, obtint une grande renommée, grâce à la recherche du style de l'auteur et au mauvais goût d'une époque de décadence, et il devint une sorte de manuel d'histoire universelle, à l'aide d'un commentaire savant

1848, in-4°. (92 pages.) (Extrait du tome II des *Mémoires présentés par divers Savants à l'Académie des inscriptions.*)

[1] *The History of the Almohades*, preceded by a sketch of the history of Spain, from the times of the conquest till the reign of Yusof-Ibn-Tashifia, and of the history of the Almoravides, by Abdol-Wahid-Al-Marrekoshi, edited by Dozy. Leyde, 1847, in-8°. (XXII et 290 pages.)

[2] *Ouvrages arabes*, publiés par M. Dozy. Leyde, 1846-7, in-8°. Liv. I, II. (322 et 128 pages.)

qu'un autre auteur arabe-espagnol, Ibn-Badroun, y ajouta vers la fin du même siècle. C'est dans ce commentaire que réside le véritable intérêt du livre; on y trouve une foule de faits et d'anecdotes historiques qui l'ont fait rechercher par les lecteurs en Orient et par les savants en Europe. M. Dozy publie pour la première fois le poëme et le commentaire, et y ajoute des notes critiques et historiques.

Niebuhr, l'historien de Rome, avait traduit dans sa jeunesse l'histoire de la conquête de la Mésopotamie par Wakedi; ce travail était resté manuscrit, et M. Ewald a publié, il y a quelques années, une traduction d'une partie du même ouvrage. Maintenant M. Mordtmann, drogman des villes anséatiques à Constantinople, et avantageusement connu par sa traduction d'Istakhri, a fait paraître le travail de Niebuhr, en le complétant et en l'accompagnant d'une introduction et de notes[1]. Wakedi a joui en Europe d'une grande réputation, depuis que Ockley s'est servi de son histoire de la conquête de la Syrie, comme source principale, pour la composition de son Histoire des Sarrazins. Mais des extraits ne peuvent donner qu'une fausse idée d'un auteur aussi singulier. Wakedi était kadi de Bagdad dans la dernière moitié du IIe siècle de l'hégire. Il prit plaisir à réunir les traditions populaires sur la conquête

[1] *Geschichte der Eroberung von Mesopotamien und Armenien*, von Mohammed-ben-Omar-el-Wakedi, aus dem arabischen übersetzt, von B. G. Niebuhr, herausgegeben und mit Erläuterungen versehen, von Dr Mordtmann. Hambourg, 1847, in-4°.

des provinces principales qui formaient alors le Khalifat. C'est ainsi qu'il composa des ouvrages sur la conquête de la Syrie, de l'Égypte, de la Mésopotamie et de la Perse. Il suivit le système général des Arabes des premiers siècles de l'hégire qui composaient leurs livres d'histoire d'une série d'anecdotes, dont chacune portait en tête la liste de tous ceux qui l'avaient transmise, en remontant jusqu'à un témoin oculaire. Wakedi se conforme en général à cette méthode, et cite dans beaucoup de cas les garants des anecdotes qu'il fait entrer dans son récit; mais il ne se contente pas de ces matériaux; il cherche à leur donner de la vie et à les compléter en y joignant une foule de récits évidemment apocryphes, ou au moins embellis par la tradition orale. Aussi ses ouvrages devinrent-ils bientôt populaires et servirent de texte aux conteurs publics, qui, à leur tour, paraissent les avoir enrichis de leurs interpolations. Il n'est pas facile de distinguer aujourd'hui ces additions, mais elles ne paraissent pas avoir changé le fond même de l'original, et au moins l'histoire de la conquête de la Mésopotamie paraît n'avoir été, dès le commencement, qu'un roman historique, dans lequel l'auteur a sans doute fait entrer des parties vraies, mais qui sont difficiles à distinguer, parce que nous manquons presque entièrement de renseignements pour cette partie obscure de l'histoire des conquêtes des Arabes.

La géographie des Arabes a eu sa large part dans

les progrès qu'ont faits toutes les branches de la littérature de ce peuple. M. Reinaud vient de faire paraître la première moitié de sa traduction de la Géographie d'Aboulféda[1], ouvrage dont il s'est occupé depuis le moment où il commença à travailler à l'excellente édition du texte d'Aboulféda qu'il a publiée avec M. de Slane, et qui a paru aux frais de notre Société. La traduction, accompagnée de notes et d'éclaircissements, achève de rendre accessible à tous ceux qui s'occupent des sciences historiques, l'ouvrage du prince de Hama; mais M. Reinaud ne s'est pas contenté de traduire seulement son auteur, il fait précéder sa traduction d'un travail très-considérable sur l'histoire de la géographie chez les Arabes. C'est la première fois que ce sujet important est traité d'une manière aussi complète. M. Reinaud y expose les origines de la géographie des Arabes; il examine et analyse les ouvrages de leurs principaux voyageurs et géographes; il discute en détail toutes les parties de leur doctrine, leurs méthodes astronomiques et mathématiques, en tant qu'elles influent sur la géographie, le système de leurs cartes, l'étendue et les progrès de leurs connaissances géographiques, l'origine de la boussole, enfin, toutes les matières qui rentrent dans ce vaste sujet. Il a ajouté à son ouvrage des cartes qui représentent la terre selon les systèmes et les connaissances d'Istakhri, d'Édrisi, d'Albateni et de Masoudi.

[1] *Géographie d'Aboulféda*, traduite de l'arabe en français, par M. Reinaud. Tom. I et II, p. 1. (CDLIV et 327 pages.)

Je ne dois pas quitter ce sujet sans mentionner que M. Schier, à Dresde, a publié la dernière livraison de son édition lithographiée du texte d'Aboulféda [1].

M. Wustenfeld a achevé son édition du texte du Moschtarik de Yakouti [2]. Cet auteur appartient à l'époque extrêmement importante de la littérature arabe qui a précédé immédiatement les conquêtes de Djinguiskhan, époque où le savoir des Arabes avait acquis son plus grand développement et où des bibliothèques, plus riches et plus nombreuses qu'elles n'avaient jamais été, fournissaient aux érudits des matériaux abondants. On pourrait comparer cette époque à celle des Alexandrins; il y avait une décadence politique complète dans la nation, accompagnée d'une grande ardeur pour les lettres. Les défauts inhérents à une pareille période littéraire, l'esprit de compilation et de plagiat qui dominait alors dans les écoles des Arabes, sont devenus pour nous des qualités précieuses, parce que ces auteurs nous ont conservé une quantité de passages copiés dans des écrivains plus anciens et meilleurs, dont les ouvrages ont péri dans l'épouvantable destruction qui accompagna les invasions et le commencement du règne des Mongols. Au reste, Yakouti lui-même est un auteur

[1] Ismaël Aboulféda, *Géographie en arabe*, publiée d'après deux manuscrits, par Ch. Schier, édition autographiée. Liv. III, IV. Dresde, 1847, in-fol.

[2] *Jacut's Moschtarik*, das ist Lexicon geographischer Homonyme, aus den Handschriften zu Wien und Leyden, herausgegeben von F. Wüstenfeld. Cahiers II et III. Göttingen, 1846, in-8°.

remarquable et non pas un simple compilateur. Il était grec de naissance et devint l'esclave d'un marchand musulman qui lui fit donner quelque éducation et l'employa dans ses affaires et à des voyages que nécessitait son commerce. Plus tard, devenu libre, Yakouti se livra à son goût pour le savoir, et devint copiste et libraire. Il parle avec des regrets touchants des années qu'il avait passées dans les bibliothèques publiques de Merv, d'où il avait tiré la plus grande partie des matériaux pour ses ouvrages, et dont il fut chassé par l'arrivée des Mongols. Yakouti est un auteur éclairé et honnête; il a soin de citer ses sources, il en discute l'autorité, les rectifie quand ses nombreux voyages lui en fournissent le moyen, et classe méthodiquement les renseignements qu'il trouve sur l'histoire ancienne des localités dont il parle. Enfin, c'est un des meilleurs géographes de son temps et de sa nation. Le Moschtarik, que publie M. Wustenfeld, est un extrait du grand dictionnaire de Yakouti, et ne traite que des noms qui sont communs à plusieurs localités. L'utilité évidente d'un pareil ouvrage l'a rendu très-populaire en Orient, et elle sera certainement reconnue en Europe par les savants auxquels M. Wustenfeld le rend accessible. Il faut espérer que ce travail provoquera une édition du grand dictionnaire de Yakouti; mais il faudrait, avant de l'entreprendre, faire rechercher en Orient des manuscrits plus complets et plus corrects que ceux qui se trouvent aujourd'hui dans les bibliothèques de

l'Europe. C'est un de ces objets que le gouvernement français devra indiquer aux voyageurs qu'il envoie dans le Levant, et qu'il pourrait désigner à l'attention de ses agents diplomatiques.

M. Wustenfeld, après avoir achevé cet ouvrage, a commencé immédiatement, et avec les encouragements de la Société orientale allemande, une édition de la Cosmographie de Kazwini[1]. Il comprend sous ce titre deux ouvrages du même auteur, son célèbre *Traité des merveilles de la création*, et le *Livre des monuments des pays*. Il pense que, dans l'intention de l'auteur, ces deux ouvrages n'en faisaient qu'un seul; et, dans tous les cas, nous ne pouvons que gagner à les posséder tous les deux. Kazwini est un compilateur dans le genre de Pline et des encyclopédistes du moyen âge, réunissant dans un cadre méthodique les observations et les opinions d'une quantité d'auteurs; son *Traité des merveilles de la création* surtout est extrêmement curieux, parce qu'il nous donne une masse de renseignements sur les théories et les observations des Arabes dans toutes les parties des sciences naturelles. Les fables mêmes qu'il a adoptées ne sont pas sans intérêt pour le naturaliste, qui y cherche la trace d'un fait vrai, mais mal observé, et pour l'historien, qui y trouve la preuve de la transmission des erreurs populaires de peuple en peuple. M. Wustenfeld a commencé

[1] *Zakarija-ben-Muhammed-ben-Mahmud-el-Cazwini's Kosmographie*, herausgegeben von F. Wüstenfeld. Deuxième vol. Göttingen, 1847, in-8°. (418 pages.)

sa publication par le second volume, qui contient *Les monuments des pays*, c'est-à-dire la partie géographique proprement dite de l'ouvrage, et son activité extrême nous fait espérer qu'il mettra bientôt entre nos mains *Les merveilles de la création*, qui doivent former le premier volume.

Je passe des sciences historiques immédiatement à la poésie arabe; car aujourd'hui on s'occupe de poésie étrangère avant tout dans un but historique. Autrefois on étudiait la poésie arabe presque exclusivement pour y trouver des comparaisons avec le Vieux Testament et l'explication des termes bibliques; plus tard, on la cultivait dans un but d'esthétique et par admiration pour une poésie originale, exprimant fortement, dans une forme énergique et quelquefois parfaite, quelques-uns des sentiments communs à l'humanité entière; aujourd'hui, on y cherche pricipalement la trace des mœurs des Arabes, les sentiments caractéristiques de cette race et les souvenirs de leur histoire. La nature de l'ancienne poésie arabe se prête parfaitement à cette manière de voir; car, pendant bien des siècles, tout le travail intellectuel des Arabes se résumait en vers; chaque événement donnait lieu à un morceau de poésie, chaque homme marquant chantait ses hauts faits ou ceux de sa tribu, et chaque tribu avait son *diwan*, qui contenait ses titres à la gloire guerrière et littéraire. Le nombre infini de ces pièces détachées et des collections qui en ont été faites, produisit le goût des anthologies, dans lesquelles on réunissait

les meilleures pièces, et qui peu à peu faisaient tomber en oubli les collections originales, dont un très-petit nombre s'est conservé, de sorte que c'est surtout dans les anthologies que nous avons à chercher l'ancienne poésie des Arabes. Un des plus célèbres de ces recueils est celui qui porte le titre de *Hamasa*. Il a été composé dans les premières années du IIIe siècle de l'hégire, par le poëte Abou Temmam, qui, revenant du Khorasan, fut arrêté par les neiges à Hamadan, où il occupa ses loisirs forcés à faire, dans la riche bibliothèque d'Aboul-Wefa, des extraits des nombreuses collections de poésies que ce savant avait réunies. Il composa ainsi cinq anthologies, dont le *Hamasa* est la plus connue. Elle contient des pièces entières ou des fragments appartenant à cinq cent quinze poëtes, tous ou antérieurs à Mahomet, ou ses contemporains, ou appartenant à la génération qui l'a suivi immédiatement. Le *Hamasa* devint bientôt un livre classique, qui obtint l'honneur de nombreux commentaires, et attira l'intérêt des savants de l'Europe, aussitôt qu'on eut commencé à s'occuper de l'ancienne littérature arabe. M. Freytag en publia, en 1828, une édition complète, avec le commentaire de Merkoui, et récemment il en a paru deux traductions et des fragments d'une troisième. M. Rückert en a publié une version complète en allemand, accompagnée de quelques notes historiques[1]. Vous savez avec quel

[1] *Hamâsa*, oder die ältesten arabischen Volkslieder, gesammelt

merveilleux talent M. Rückert a rendu en allemand les Séances de Hariri; ici il avait à lutter contre d'autres difficultés, car il s'est imposé une traduction en vers, et souvent dans le mètre de l'original. C'est une entreprise dont la réussite paraît presque impossible, à cause de la brièveté et de la concentration du style arabe de cette époque, qui place le traducteur sans cesse entre les deux écueils de la prolixité ou de l'obscurité. M. de Hammer, qui paraît avoir traduit de son côté, il y a longtemps, une grande partie de ces poésies, en a publié, à l'occasion du travail de M. Rückert, de nombreux spécimens, aussi en vers[1].

M. Freytag avait annoncé déjà, dans la préface de son édition du texte, qu'il se proposait d'en publier une traduction latine[2], et il vient d'en faire paraître la première moitié. Si M. Rückert adresse son travail aux lecteurs en général, à tous ceux dont le goût est assez cultivé pour rechercher, dans des poésies étrangères, l'expression vive de sentiments passionnés, comme on en trouve dans la poésie arabe, M. Freytag, au contraire, se propose de satisfaire aux besoins des savants qui veulent étudier dans l'original ce livre difficile. Il leur offre d'abord une tra-

von Abu-Temmam, übersetzt uud erläutert von Rückert. Stuttgart, 1846, 2 vol. in-8°

[1] Voyez les *Annales de Vienne*, 1847.

[2] *Hamasæ Carmina cum Tebrisii scholiis integris edita, versione latina commentarioque illustravit*, G. G. Freytag. Vol. II, continens versionem latinam, commentarium et indices, Bonn, 1847, in-4°. (xxx, 651 pages.)

duction latine très-littérale, et, pour les aider à se servir du commentaire de Markoui, qui fait partie de son édition du texte arabe, il traduit en entier les cent premières pages de ce commentaire; ensuite, il continue sa traduction du texte, en faisant suivre chaque vers d'un ample commentaire historique et grammatical de sa propre composition, destiné à lever les nombreuses difficultés qu'offre l'auteur qu'il interprète.

Dans les temps qui suivirent la compilation du *Hamasa*, la poésie arabe continua à fleurir et le nombre immense des pièces qu'elle produisit fit naître de nouvelles collections où l'on réunit celles qui avaient eu le plus de succès. Le goût des Arabes avait d'ailleurs changé, et la poésie des cours du IVe siècle de l'hégire était moins âpre et moins énergique, mais plus savante et plus artificielle que n'avait été celle du désert. Il se forma des écoles de critique, et l'on vit naître quelque chose d'assez semblable à la guerre entre les classiques et les romantiques de notre temps. Un des hommes qui prirent le plus de part à ces discussions fut Abou-Mansour Tsa'libi de Nischapour, lequel maintint la supériorité des poëtes de son temps sur les poëtes anciens, et composa, pour la prouver, une grande anthologie, tirée des œuvres des poëtes contemporains et intitulée *La perle*. Il accompagna les extraits qui forment le fond de son ouvrage, de la biographie des auteurs à qui on les doit et d'une appréciation de leurs œuvres. C'est un livre curieux, sous bien des

rapports, par les détails qu'il donne sur la vie des gens de lettres et de cour dans le IVe siècle de l'hégire, par le choix des poésies qu'il nous conserve et par les théories littéraires qui y sont exposées. Ce grand recueil est inédit, mais M. Dieterici vient de nous le faire connaître par une notice générale accompagnée du texte et de la traduction du second chapitre du premier livre, qui traite de Motenabbi [1].

Cette seconde phase de la poésie arabe n'a pas cessé de se développer, et les qualités aussi bien que les défauts qui la distinguent ont continué à grandir, jusqu'à ce que ce genre artificiel ait atteint son plus haut degré de perfectionnement dans les Séances de Hariri, ouvrage étonnant par la finesse de l'esprit, la recherche de l'expression, l'emploi savant de toutes les ressources d'une langue riche et souple. C'est le chef-d'œuvre du raffinement. Ce monument remarquable de l'abus de l'esprit et de l'affaiblissement du goût chez les Arabes, a été publié par M. de Sacy avec un commentaire, en partie extrait des commentaires originaux, en partie composé par lui-même. Cette édition a acquis une grande et juste renommée en Orient, où tout ce qu'il y a encore de savants s'est ému à cette concurrence d'un Européen dans cette partie du savoir qu'ils honorent le plus, parce que c'est la seule qui leur reste, l'intelligence des délicatesses de la grammaire arabe. Il vient de

[1] *Mutanabbi und Seifuddaula,* aus der Edelperle des Tsaâlibi dargestellt von Dieterici. Leipzig, 1847, in-8°. (200 pages.)

paraître une preuve de l'intérêt qu'ils ont pris à ce grand travail, sous la forme d'une lettre qu'un grammairien arabe, Nasifi de Beyrouth, adressa à M. de Sacy. Cette lettre a été publiée à Leipzig par M. Mehren[1]; elle contient des remarques critiques sur le texte de Hariri et sur le commentaire de M. de Sacy ; mais elles sont peu importantes, quelquefois inexactes, et ne prouvent pas beaucoup en faveur du savoir des Arabes d'aujourd'hui. L'ouvrage de M. de Sacy a été, en Europe, l'objet d'un travail plus utile. L'édition de Hariri étant épuisée, MM. Reinaud et Derenbourg[2] en ont entrepris une seconde, dans laquelle ils ont revu, sur les manuscrits, les nombreux vers cités dans les commentaires et ont rétabli, dans un certain nombre de cas, les véritables leçons; ils ont, en outre, corrigé ces fautes légères qui échappent toujours à l'attention d'un auteur dans la première édition de son livre. Le texte et le commentaire arabe de la nouvelle édition sont achevés, et les éditeurs vont y ajouter un commentaire français de leur composition.

Avant de quitter la poésie arabe, je dois mentionner une curiosité littéraire ; c'est un drame arabe

[1] *Epistola critica Nasifi al-Iazigi Berytensis ad De Sacyum*, versione latina et adnotationibus illustravit indicemque addidit A. F. Mehren. Leipzig, 1847, in-8°.

[2] *Les Séances de Hariri, publiées en arabe, avec un commentaire choisi par M. S. de Sacy*, 2e édition, revue sur les manuscrits, et augmentée d'un choix de notes historiques et explicatives en français, par M. Reinaud et M. Derenbourg. Paris, 1848, in-4°, t. I. (687 pages.)

en vers[1], précédé de l'exposé de la situation, de la liste des personnages, enfin un drame en règle, au moyen duquel l'auteur, M. Daninos, à Alger, paraît vouloir essayer de donner aux Arabes le goût du spectacle et de la poésie dramatique.

La théologie musulmane s'est enrichie de quelques publications qui rentrent dans la branche de cette science que les Arabes appellent *kalam* et qui est née de leur contact avec les écoles philosophiques des Grecs. Ces écoles ayant fourni aux sectes musulmanes schismatiques des armes contre la théologie orthodoxe, celle-ci a été obligée, à son tour, de se servir de la philosophie pour défendre son interprétation du Koran, et il est né de ce conflit une philosophie de la religion toute semblable à celle des scolastiques du moyen âge. On voit encore aujourd'hui, dans tous les rapports que les missionnaires chrétiens ont avec des musulmans lettrés, et par les listes des livres qui s'impriment au Caire et à Constantinople pour les écoles savantes, avec quelle ardeur on y étudie ce mélange de dialectique et de théologie, et l'on discute aujourd'hui, à Damas et à Dehli, avec la même gravité, sur l'être et le non-être, la quiddité et la causalité, qu'on le faisait à Paris il y a cinq siècles. Il a paru récemment en Allemagne deux ouvrages de ce genre. M. Wolf a publié une nouvelle édition du texte et une traduction allemande des éléments philosophiques de

[1] نزاهة المشتاق وغصة العشّاق Alger, 1848, in-4°, lithographié. (3 et 62 pages.)

Senousi[1], dont il avait déjà paru une édition au Caire. Ce petit manuel est bien fait pour montrer la méthode suivie dans cette théologie scolastique. Le second de ces livres porte le titre des *Stations d'Adhadeddin-el-Idji*[2], ouvrage du VIIIe siècle de l'hégire et célèbre dans les écoles musulmanes. Il avait été déjà imprimé à Constantinople, et M. Soerensen vient de publier une nouvelle édition du texte des deux derniers livres, accompagné du commentaire de Djordjani. Les trois premiers chapitres, qu'il ne reproduit pas, forment un de ces traités si communs dans la littérature scolastique sur la nature et la qualité des choses existantes, et les deux chapitres qu'il publie contiennent l'application de ces principes à la nature de Dieu et au dogme musulman. L'édition de M. Soerensen, faite d'après des manuscrits, diffère avantageusement de l'édition de Constantinople. Il nous promet une traduction allemande de l'ouvrage.

Le droit musulman est devenu, pour l'administration française en Afrique, un objet d'étude, comme il l'est depuis longtemps pour l'administration anglaise dans l'Inde, et la science profitera de ce besoin des gouvernements, car les Arabes ont toujours eu le génie législatif, peut-être plus

[1] *El Senusi's Begriffsentwickelung des Muhammedanischen Glaubensbekenntnisses,* arabisch und deutsch von Dr Wolff. Leipzig, 1848. (VIII, 22 et 10 pages.)

[2] *Statio quinta et sexta et appendix libri Mevakif, auctore Adhad-eddin el-Igi, cum commentario Gorganii,* edidit Th. Soerensen. Leipzig, 1848, in-8°. (XII et 372.)

qu'aucune autre nation, à l'exception des Romains, et la connaissance intime de leur droit est indispensable pour l'intelligence de leur histoire, de leurs mœurs et de leur vie intérieure.

Le ministère de la guerre, qui sent la nécessité de puiser aux meilleures sources du droit arabe, a chargé M. Perron de publier la traduction du Mouktasser de Sidi Khalîl, qui jouit de la plus grande autorité dans les tribunaux de la secte des Malékites. Jusqu'ici nous n'avons eu de renseignements détaillés que sur la jurisprudence de la secte des Hanéfites, qui prédomine en Turquie et dans l'Inde; et, quoique certainement la législation procède, dans toutes les branches de la grande famille musulmane, d'après les mêmes principes généraux, il y a pourtant des différences assez marquées dans le développement et dans l'application de ces principes; différences qui influent assez puissamment sur l'état civil des divers peuples, pour qu'il nous importe de posséder un code complet de chacune des quatre sectes orthodoxes, ainsi que de la secte des Schiites. Votre bibliothécaire, M. Kasimirski de Biberstein, s'occupe du Code schiite; mais je n'ai à vous parler aujourd'hui que du travail de M. Perron sur Sidi Khalîl, travail qui fait partie de l'ouvrage de la commission d'exploration de l'Algérie[1], et qui est achevé dans ce moment, ou le sera incessamment. Sidi Khalîl était un jurisconsulte du VIIIe siècle de l'hégire; il a composé

[1] *Exploration scientifique de l'Algérie.* Sciences historiques et géographiques, vol. X. Paris, 1848, in-4°.

plusieurs traités de jurisprudence, qui tous ont acquis une grande réputation dans les pays du rite malékite; mais le plus répandu, et celui qui a le plus d'autorité, est le Mouktasser, ou *Compendium*, traité méthodique, comprenant tout le système de la jurisprudence. Il se compose de définitions, que les élèves apprennent par cœur avant de suivre les cours qui doivent leur en donner l'intelligence. C'est un des livres les plus difficiles à traduire à cause de l'extrême concision des formules. «Les mots, dit M. Perron, ne semblent pas suffire au sens, qui partout les déborde et leur reproche sans cesse leur étroite parcimonie.» Aussi cet ouvrage a-t-il trouvé un grand nombre de commentateurs, à l'aide desquels M. Perron s'est heureusement tiré de sa tâche épineuse.

Il est probable qu'il a paru à Alger, où le besoin s'en fait sentir le plus directement, des travaux spéciaux sur divers points de la législation musulmane; mais il n'est arrivé à ma connaissance qu'un traité de MM. Solvet et Bresnier, sur le droit de succession [1], et un petit livre autographié par une main mogrebine peu élégante, lequel contient trois chapitres sur le mariage, tirés du *Tohfet al Arous* du scheik Mohammed el-Tidjani [2].

Un contact plus fréquent et plus intime avec les

[1] *Notice sur les successions musulmanes*, par Solvet et Bresnier. Alger, 1846, in-8°.

[2] *Touhafat al Arous*, ou le Cadeau des époux, par le scheikh Mohammed-ben Ahmed-al-Tidjani. Paris et Alger, 1848, in-8°. (8 et 64 pages.).

pays arabes provoque nécessairement la publication d'un grand nombre de livres élémentaires, destinés à faciliter la connaissance de la langue. Il en a paru pour tous les degrés d'instruction; ceux qui ne veulent pas même se donner la peine d'apprendre à lire le caractère arabe peuvent arriver à savoir, au moyen des Dialogues arabes-français de M. Martin[1], un certain nombre de phrases usuelles en dialecte mogrebin; tandis que le manuel de MM. Hofstetter et Hudaj d'Alep[2], leur fournira les connaissances les plus élémentaires du dialecte syrien. Ceux qui désirent aborder l'étude de la langue écrite trouveront, dans la Chrestomathie d'arabe vulgaire de M. Bresnier[3], dans les fables de Lokman de M. Cherbonneau[4], ou dans l'édition des mêmes fables, par MM. Hélot[5], et dans les Anecdotes musulmanes de M. Cherbonneau[6], les principaux éléments de la lec-

[1] *Dialogues arabes-français*, avec la prononciation arabe figurée en caractères français, par A. Martin. Paris, 1846, in-8°.

[2] *Handbuch der arabischen Volkssprache* mit deutscher und italienischer Erklärung sammt beigesetzter Aussprache eines jeden arabischen Wortes, verfasst für Reisende, Pilger, Kaufleute und Seefahrer von Hofstetter und Hudaj aus Aleppo. Vienne, 1846, in-8°. (368 pages.)

[3] *Chrestomathie d'arabe vulgaire*, recueil d'écrits divers, lettres et actes arabes de différents styles, par M. Bresnier. Alger, 1845, in-8°.

[4] *Fables de Lokman*, expliquées d'après une méthode nouvelle, par Cherbonneau. Paris, 1846, in-12.

[5] *Fables de Lokman, surnommé le Sage*, en arabe et en français, avec la prononciation figurée, ainsi que la traduction en français mot pour mot, par MM. Léon et Henri Hélot. Paris, 1846, in-8°.

[6] *Anecdotes musulmanes, ou cours d'arabe élémentaire*, suivi d'un

ture et de la grammaire. Enfin, les personnes qui se proposent d'étudier la grammaire arabe, d'après le système même des Arabes, pourront se servir utilement de l'édition du Djaroumia, publiée avec une traduction par M. Bresnier[1].

M. Kasimirski a achevé la première moitié de son Dictionnaire arabe-français[2], qui comprend les mots de la langue savante et de la langue vulgaire, et, en outre, les proverbes et les phrases idiomatiques les plus usuelles; c'est le premier dictionnaire qui donne l'interprétation des mots en français. M. Marcel en prépare un autre, arrangé alphabétiquement, afin de faciliter la recherche des mots aux personnes qui ne sont pas assez versées dans la grammaire pour les trouver facilement sous leurs racines; il comprendra tous les dialectes vulgaires africains. L'impression du dictionnaire de M. Marcel est très-avancée, mais il n'en a encore paru aucune partie. Enfin, M. Pihan a publié un Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc[3], lesquels sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit généralement.

dictionnaire analytique des mots, des formes et des idiotismes contenus dans le texte, par A. Cherbonneau, Paris, 1847, in-8°. (149 pages.)

[1] *Djaroumia, grammaire arabe élémentaire* de Mohammed-ben-Davoud-el-Sanhadjy, texte arabe et traduction, par Bresnier. Alger, 1846.

[2] *Dictionnaire arabe-français*, par Kasimirski de Biberstein. Paris, 1847, in-8°, vol. I. (1392 pages.)

[3] *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc*, par A. P. Pihan. Paris, 1847, in-8°. (312 pages.)

Si nous passons de la littérature arabe à celle des autres dialectes sémitiques, nous trouvons deux ouvrages sur les Samaritains, par M. Juynboll : l'un est une histoire de cette tribu, composée par lui-même, et l'autre une édition de la Chronique de Josué. Le savant auteur a rassemblé, dans le premier, tout ce que nous savons de l'histoire de cette tribu [1], qui joue un si grand rôle dans la Bible, mais qui paraît destinée à s'éteindre de nos jours, après avoir, grâce à son obscurité, résisté à la domination de tant de maîtres étrangers et hostiles. Lorsqu'on découvrit, du temps de Scaliger, qu'il se conservait, parmi les survivants de cette nation, non-seulement une version de la Bible dans l'idiome samaritain, mais aussi des ouvrages historiques, on conçut naturellement l'espoir d'y trouver des renseignements importants, et pour ainsi dire un supplément à l'Ancien Testament. On ne tarda pas à s'apercevoir, cependant, que ces chroniques, relativement modernes, reposent presque entièrement sur des traditions populaires, qui elles-mêmes ne sont qu'un reflet de la Bible, et qu'on ne pouvait en tirer qu'un petit nombre de faits nouveaux. Telle est l'impression qui résulte de la lecture du livre de Josué [2], lequel d'ailleurs ne s'est conservé que dans une traduction

[1] Th. G. J. Juynboll, *Commentarii in historiam gentis Samaritanæ.* Leyde, 1846, in-4°. (XII, 168 pages.)

[2] *Chronicon samaritanum, arabice conscriptum, cui titulus est liber Josuæ,* ex unico codice Scaligeri nunc primum edidit, latine vertit Juynboll. Leyde, 1848, in-4°. (369 et 55 pages.)

arabe écrite en caractères samaritains. M. Juynboll a publié ce livre avec un soin extrême; avec toute la patience et l'exactitude que l'école hollandaise met dans ses travaux d'érudition. Il existe encore une chronique samaritaine inédite, qui porte le titre d'Annales d'Aboulfatha, et dont on annonce une traduction anglaise par M. Jarret.

L'étude de la langue phénicienne a fait, depuis deux ans, des progrès incontestables. M. Judas[1] a publié un recueil de monuments phéniciens, plus complet que celui de Gesenius; il les classe géographiquement, et les explique par tous les moyens que l'histoire, la linguistique et la comparaison des monuments eux-mêmes lui fournissent. Parmi ces monuments, il en est un surtout qui a fort occupé les savants: c'est l'inscription découverte, en 1846, à Marseille. Il était naturel qu'elle attirât une grande attention, car elle est beaucoup plus longue que toutes les autres inscriptions phéniciennes qui nous restent; et comme les difficultés dont l'étude de cette langue est entourée proviennent surtout de la brièveté des textes que nous en possédons, on étaiten droit d'espérer qu'une pièce, relativement aussi considérable, servirait à décider beaucoup de questions douteuses. M. Limpery, le général Duvivier[2], mort

[1] *Étude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, par M. Judas. Paris, 1847, in-4°. (238 pag. et 32 planches.)

[2] *Les inscriptions phéniciennes, puniques, numidiques*, expliquées par une méthode incontestable, par le général Duvivier. Paris, 1846, in-8°. (16 pages.)

depuis si glorieusement, M. Judas, M. de Saulcy, en ont donné des traductions; M. Movers [1] en a fait le sujet d'un petit volume, et vous-mêmes avez imprimé, dans votre Journal [2], un mémoire très-remarquable de M. Munk sur ce monument. Quelques-unes de ces traductions, comme celles de MM. Limpery et Duvivier, sont tout à fait imaginaires, et pourraient faire croire au public que l'interprétation des textes phéniciens ne s'appuie encore sur aucune donnée certaine, qu'elle est entièrement livrée à l'arbitraire et à l'imagination. Mais il n'en est pas ainsi, et les travaux des véritables savants sur cette inscription même prouvent qu'on a fait des progrès réels à cet égard; beaucoup de points sont hors de contestation, et il ne nous manque que des textes plus considérables encore pour que la plupart des difficultés disparaissent. On peut en voir la preuve dans le parti que M. le duc de Luynes a su tirer du phénicien dans son Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie sous les Achéménides [3]. Il y a rassemblé, classé et interprété un grand nombre de médailles portant des légendes phéniciennes, et provenant tant des rois et des villes de la Phénicie, que des Satrapes persans, non-seulement en Syrie, mais sur tout le littoral oriental de la Méditerranée.

[1] *Das Opferwesen der Karthager,* Commentar zur Opfertafel von Marseille, von Dr Movers. Breslau, 1847, in-8°, (137 pages.)

[2] Voyez le *Journal asiatique* (décembre 1847).

[3] *Essai sur la numismatique des Satrapies et de la Phénicie sous les rois Achæménides,* par H. de Luynes. Paris, 1846, gr. in-4°. (124 p. et 17 planches.)

J'avais espéré pouvoir vous annoncer de nouvelles découvertes himyarites, M. Arnaud m'ayant appris, par ses lettres de la fin de l'année dernière, qu'il traitait avec un chef arabe, maître d'un district très-riche en monuments himyarites; mais, jusqu'à présent, il n'est arrivé à Paris aucune copie de nouvelles inscriptions. On doit toujours craindre que des négociations avec un barbare avide et soupçonneux, comme le sont ces petits chefs arabes, n'aboutissent qu'à lui donner une opinion si haute des trésors stériles qu'il garde, qu'il devienne impossible de satisfaire ses exigences.

Du côté opposé de la mer Rouge, se trouve un autre voyageur français, M. d'Abbadie, qui avait passé, pendant plusieurs années, pour perdu. Il était dans l'intérieur, dont il est revenu à Axum, vers la fin de l'année dernière. Il va rapporter en France deux cents ouvrages, sur trois cent trente, dont se compose la littérature des Abyssins; mais il ne paraît pas espérer lui-même qu'on puisse en tirer beaucoup de résultats historiques. Ces littératures secondaires de peuples dépourvus de culture indigène, et sous la dépendance intellectuelle de quelque nation plus civilisée qu'eux, n'ont réellement d'intérêt que quand elles nous conservent des idées, des faits ou des livres du peuple qui était leur maître, et que l'on ne possède plus que dans les traductions et les compilations du peuple imitateur.

C'est ce qui donne de l'importance à la littérature syriaque; car le savoir fleurissait en Syrie à une

époque où il existait encore beaucoup de livres persans, et surtout de livres grecs qui sont perdus aujourd'hui, et dont on trouve, ou la mention, ou des traductions dans les ouvrages syriaques. Aussi est-ce avec un grand plaisir que je puis annoncer la découverte inespérée d'un nouveau trésor de manuscrits syriaques. Vous savez qu'en 1842 M. Tattam avait acheté la bibliothèque du couvent de Sainte-Marie Déipara, dans la Thébaïde, et que les trois cent soixante-six manuscrits syriaques qu'il avait rapportés furent acquis par le Musée britannique, qui croyait ainsi posséder tout ce qui s'était conservé des bibliothèques formées, il y a mille ans, dans le désert de Nitrie. Mais, depuis, M. Pacho ayant découvert que les moines avaient trompé M. Tattam et gardé la moitié des livres, après s'être fait payer la totalité, trouva moyen d'acheter le reste, et prit des précautions pour tout obtenir. Aujourd'hui, ces nouveaux manuscrits sont réunis aux premiers dans le Musée britannique, où ils serviront infiniment mieux la science et la religion, que dans le cellier à huile où ils étaient relégués par leurs possesseurs ignorants. M. Cureton, à qui l'Angleterre doit, principalement, l'acquisition de ce trésor littéraire, dont il a déjà tiré les Lettres de saint Ignace, publie maintenant les Lettres pascales de saint Athanase[1], dont l'original grec était perdu. L'appréciation de ce volume appartient aux théologiens.

[1] *The festal letters of Athanasius*, discovered in an ancient syriac version and edited by Cureton. Londres, 1848, in-8°.

Il en est à peu près de même des hymnes syriaques que M. Splieth a tirées en partie des collections d'Assemani et de Renaudot, et en partie de manuscrits inédits, et qu'il a insérées dans un des volumes du Trésor des hymnes, que publie M. Daniel à Leipzig[1].

Mais on ne saurait douter que l'histoire orientale ne partage avec la patristique les résultats qu'on obtiendra de cette masse de livres syriaques conquis sur les moines égyptiens; et, dans tous les cas, la langue syriaque doit acquérir une nouvelle importance, par l'aide que l'on peut en attendre pour la lecture d'une partie des inscriptions cunéiformes qui sont, depuis quelques années, l'objet d'une curiosité si impatiente et si légitime. Les découvertes, la publication et l'étude des monuments de la Mésopotamie ont fait depuis deux ans des progrès considérables; et l'ardeur que l'on a mise à s'en occuper doit paraître bien naturelle, quand on pense à l'inattendu de ces découvertes qui ont fait sortir de terre les palais des rois d'Assyrie, couverts de sculptures et d'inscriptions; quand on pense aux éclaircissements que ces monuments fournissent à la partie de l'histoire ancienne, qui a le plus de prise sur notre imagination, parce que les Grecs et les Hébreux nous en entretiennent également, sans satisfaire la curiosité qu'ils éveillent.

Les fouilles que M. Layard avait entreprises à

[1] *Thesaurus hymnologicus*, sive hymnorum, canticorum, sequentiarum circa annum MD usitarum, collectio amplissima edidit H. A. Daniel. Tome III. Leipzig, 1846, in-8°. (295 pages.)

Nimroud sont achevées et ont été couronnées d'un succès aussi grand que celles de M. Botta. Une partie de ces antiquités est déjà exposée dans le Musée britannique; une autre a malheureusement fait naufrage, au mois d'avril, pendant le trajet de Bombay à Londres. Le navire portait soixante caisses de sculptures, et l'on ne sait pas encore ce qui peut en avoir été détruit par l'eau de mer, qui y est entrée. Heureusement le célèbre obélisque en marbre noir qui s'y trouvait ne peut avoir souffert de la submersion. Au reste, M. Layard a porté à Londres des dessins très-exacts de toutes ces antiquités, et il annonce la publication prochaine de deux ouvrages: l'un contiendra l'histoire des fouilles et la description des antiquités; l'autre sera formé de cent planches gravées, représentant les monuments les plus remarquables de Nimroud.

Le grand ouvrage de M. Botta avance avec une rapidité qu'on pouvait à peine espérer : toutes les planches qui contiennent des inscriptions et la plupart de celles qui représentent les sculptures sont terminées, le texte descriptif est sous presse, et l'ouvrage entier sera achevé bien avant le terme fixé par la loi[1]. La commission académique qui en surveille la publication a eu soin de faire exécuter un tirage à part et à bas prix de toutes les planches qui contiennent des inscriptions, pour rendre au moins cette partie du livre accessible aux savants

[1] *Monument de Ninive*, découvert et décrit par M. Botta, mesuré et dessiné par M. Flandin. Liv. 1-69. Paris, 1848, in-fol.

qui s'occupent de ces études, et auxquels l'acquisition de l'ouvrage entier est impossible [1].

Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes a fait des progrès sensibles, mais fort inégaux quant aux différentes branches dans lequelles se subdivise cette étude. Toutes les inscriptions cunéiformes persanes connues sont aujourd'hui publiées et expliquées. M. Lassen a achevé l'impression des nouvelles copies de toutes les inscriptions de cette classe que M. Werstergaard avait rapportées, et il les a traduites et commentées avec son savoir et sa sagacité ordinaires [2]. Il ne manquait à cette collection que la grande inscription de Bisoutoun, que M. Rawlinson seul possédait, et dont il a fini par publier la partie persane, accompagnée d'une transcription, d'une traduction et de plusieurs dissertations [3]. Cette proclamation, dans laquelle Darius rappelle ses ancêtres et énumère ses provinces, ses ennemis et ses conquêtes, est certainement un des monuments les plus singuliers et les plus importants que l'antiquité nous ait transmis, et c'est une grande victoire pour l'érudition moderne que la certitude avec laquelle on lit un document qui était resté inintelligible depuis le temps d'Alexandre le Grand. Au

[1] *Inscriptions découvertes à Khorsabad*, par P. E. Botta. Paris, 1848, in-fol. (220 pl.) Prix 60 francs.

[2] *Ueber die Keilinschriften der ersten und zweiten Gattung*, von Chr. Lassen und N. L. Westergaard. Bonn, 1845, in-8°. (302 et 130 pages,)

[3] *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.* Vol. X. Londres, 1847, in-8°.

reste, tout n'est pas encore dit sur ce sujet, qui n'a pas cessé d'être l'objet de nouveaux travaux ayant pour but de préciser les points délicats de la grammaire et de l'écriture persanes. M. Hitzig[1] a publié un travail spécial sur l'inscription funéraire de Darius; M. Benfey[2] a réuni la transcription de toutes les inscriptions des Achéménides, y compris celle de Bisoutoun, et les a accompagnées de nouvelles gloses; M. Oppert[3] a expliqué l'usage des consonnes en apparence homophones de l'alphabet cunéiforme persan, en déterminant, avec beaucoup de sagacité, leur emploi pour la formation des diphthongues. D'autres travaux achèveront de dissiper les doutes de détail qui peuvent encore rester; des inscriptions nouvelles ajouteront peut-être de nouvelles formes à la grammaire, de nouvelles lettres à l'alphabet, de nouveaux mots au vocabulaire; mais c'est un fait incontesté que nous sommes en possession de la lecture et de la langue de ces inscriptions, avec une certitude telle, que nous pouvons nous appuyer sur elles pour essayer l'interprétation d'inscriptions plus anciennes appartenant à un autre système d'écriture.

L'heureuse vanité des rois Achéménides, qui faisaient traduire leurs proclamations dans les langues des peuples vaincus, nous donne le moyen d'a-

[1] *Die Grabschrift des Darius zu Nakschi Rustam*, erläutert von Dr Hitzig. 1846, in-8°. Zürich.

[2] *Die persischen Keilinschriften*, mit Uebersetzung und glossar, von Th. Benfey. Leipzig, 1847, in-8°. (97 pages.)

[3] *Das Lautsystem des Altpersischen*, von Dr Julius Oppert. Berlin, 1847, in-8°. (56 pages.)

border les inscriptions médiques et assyriennes, qui, sans cette circonstance, n'offriraient aux efforts des savants aucune ouverture; car ces inscriptions, avec leurs alphabets si compliqués et l'incertitude qui reste sur les langues dans lesquelles elles sont rédigées, nous opposent, même avec l'aide de la partie persane, des difficultés presque insurmontables. M. Westergaard, après avoir fait lui-même, sur les lieux, des copies plus exactes de ces inscriptions, s'est essayé sur la partie médique[1]. Il a analysé l'alphabet très-compliqué et probablement en partie syllabique de ces légendes, dont il reconstruit, autant que possible, les mots et les formes grammaticales. La conclusion historique à laquelle il est arrivé est la supposition que la langue médique appartenait à la famille scythique, et que les Mèdes, par conséquent, devaient être des Touraniens. C'est à peu près le seul résultat que nous puissions attendre, quant à présent, de la lecture des inscriptions médiques, parce que, toutes celles que nous possédons appartenant aux rois Achéménides, la partie persane en fait connaître le contenu; mais on peut prévoir que le déchiffrement de cette sorte d'inscriptions acquerra un jour une importance

[1] *On the deciphering of the second achæmenian or median species of arrowheaded writing*, by N. Westergaard.

Dans les Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord. Copenhague, 1844, in-8°.

Zur Entzifferung der achæmenidischen Keilschrift zweiter Gattung, von Westergaard.

Dans l'ouvrage de Lassen, cité ci-dessus.

bien plus grande, quand on aura fait des fouilles dans les ruines d'Ekbatane, qui probablement nous gardent un trésor d'antiquités médiques.

En attendant, l'intérêt des savants se porte naturellement, avant tout, sur les inscriptions assyriennes, qui, par leur âge, leur nombre, leur contenu probable et les difficultés qu'en présente la lecture, réunissent tous les attraits que peut offrir un problème scientifique. La première idée de tous les savants qui s'en occupent est nécessairement de former un alphabet par la comparaison des inscriptions trilingues. M. Grotefend[1] avait déjà fait des tentatives dans cette direction, et MM. Löwenstern[2], Longpérier[3], de Saulcy[4] et Hinks[5], engagés dans la même voie, ont publié les premiers résultats de leurs travaux. Tous ces savants rattachent

[1] *Neue Beiträge zur Erläuterung der persepolitanischen Keilschrift*, von Grotefend. Hanovre, 1837, in 4°. (48 pages.) — *Neue Beiträge zur Erläuterung der babylonischen Keilschrift*, von Grotefend. Hanovre, 1840, in-4°. (72 pages.)

[2] *Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis*, par I. Löwenstern. Paris, 1847, in-8°. (101 pages.)

[3] Voyez la *Revue archéologique*. Paris, 1847, in-8°.

[4] *Essai de déchiffrement d'une inscription assyrienne*, n° VIII de Schulz, par M. de Saulcy. Paris, 1847. (Feuille lithographiée isolée.)

[5] *On the first and second kinds of Persepolitan writing*, by the Rev. E. Hinks. 1846.

On the three kinds of Persepolitan writing, and on the Babylonian lapidary characters, by Hinks. 1846.

On the third Persepolitan writing, and on the mode of expressing numerals in cuneatic characters, by Hinks. 1847.

Ces trois Mémoires se trouvent dans les *Transactions of the royal Irish Academy*. Vol. XXI. Dublin, 1848, in-4°.

l'assyrien aux langues sémitiques, et M. de Saulcy a même donné, d'après ce système, la transcription et la traduction complète d'une inscription de Van. M. Hinks[1], seul, croit avoir reconnu une langue iranienne dans la colonne des inscriptions trilingues qui est écrite en caractères assyriens. La grande difficulté qu'on éprouve pour la lecture de ces inscriptions provient du nombre excessif des signes de l'écriture, lesquels dépassent de beaucoup le nombre des sons d'une langue quelconque. Faut-il-croire que ce sont des syllabes, ou faut-il admettre des lettres homophones pouvant s'échanger arbitrairement, ou selon des influences grammaticales et étymologiques? Il est probable que les parties assyriennes encore lisibles de l'inscription de Bisoutoun fourniront de nouveaux éléments pour compléter l'alphabet, parce qu'il s'y trouve des noms que l'on ne rencontre pas sur les inscriptions trilingues de Persépolis; mais ils sont en trop petit nombre pour que l'on puisse espérer qu'ils suffiront à la solution entière du problème; dans tous les cas, il faut attendre que que M. Rawlinson ait publié cette partie de l'inscription. Cependant, M. Botta s'est occupé à préparer des matériaux pour faciliter les études sur ce point, en publiant un catalogue[2]

[1] *On the inscriptions at Van*, by E. Hinks. In-8°. (30 pages.) Je ne connais ce Mémoire que par une épreuve; je crois qu'il est destiné au Journal de la Société asiatique de Londres.

[2] *Mémoire sur l'écriture cunéiforme assyrienne*, par Botta. Paris, 1848, in-8°. 197 pages. (Tiré du Journal asiatique.)

méthodique des caractères substitués les uns aux autres dans les nombreuses inscriptions dont il a remarqué la répétition en plusieurs endroits du palais de Khorsabad. C'est un travail très-considérable, qui sera d'une grande utilité pour les longues et pénibles recherches qu'il faudra faire encore pour fixer l'alphabet assyrien; utilité que l'on peut dès à présent reconnaître, quel que soit le résultat auquel on arrivera, fût-ce même l'opinion de M. de Paravey, qui identifie l'assyrien avec le chinois[1].

L'écriture babylonienne, la plus compliquée et probablement la plus ancienne des écritures cunéiformes, n'a pas encore trouvé d'interprète, au moins il n'est venu à ma connaissance que des commencements de déchiffrement tentés par M. Grotefend et M. Hinks, et il est assez naturel qu'on ne s'en occupe sérieusement que quand les inscriptions assyriennes seront expliquées.

Je ne dois point quitter ce sujet sans mentionner la publication des monuments relatifs au culte de Mithra, par M. Lajard[2]. L'auteur a réuni depuis trente ans, en Europe et en Orient, tout ce qui existe des monuments du culte mithriaque, tels

[1] *Ninive et Babylone*, expliquées dans leurs écritures et leurs monuments, par les livres emportés en Chine, et qui sont d'origine assyrienne, par M. de Paravey. Paris, 1845-6, in-8°. (8 et 12 pages.) Cette brochure est tirée des Annales de philosophie chrétienne.

[2] *Introduction à l'étude du culte public et des mystères de Mithra* en Orient et en Occident, par M. Félix Lajard. Livraisons 1-15. Paris, 1847, in-fol.

que bas-reliefs, cylindres gravés, sceaux et médailles. Un assez grand nombre de ces objets remontent au temps des Babyloniens et des Assyriens, comme on peut s'en assurer par les inscriptions qu'ils portent. A la vérité, on a continué à imiter, sur les cylindres, ces inscriptions jusque dans des temps où l'écriture cunéiforme était oubliée depuis des siècles, mais on distingue facilement ces imitations par la mauvaise conformation des lettres, et partout où les inscriptions sont bien taillées, toutes les fois qu'elles s'accordent avec la forme des lettres qu'on trouve sur les briques et les monuments sculptés, on peut être assuré que l'objet est du temps que les caractères de l'inscription indiquent. M. Lajard a fait graver avec un très-grand soin et une fidélité parfaite ces monuments, dont quelques-uns avaient été déjà publiés dans divers ouvrages, mais presque aucun avec l'exactitude qui, seule, peut permettre de s'en servir avec confiance; les autres étaient inédits et inconnus, et la collection entière forme un tout que l'on peut considérer à juste titre comme parfaitement nouveau. M. Lajard y a ajouté un texte dans lequel il indique la matière de chacun des monuments, l'endroit où il se trouve, et tous les autres signes qui peuvent aider à constater son identité; mais il ne fait connaître aucune des conclusions auxquelles il est arrivé par l'examen de ces monuments; ce ne sont encore que les pièces justificatives du grand ouvrage qu'il a composé sur le culte de Mithra, et dont la publication doit suivre de près celle-ci.

La littérature persane moderne a reçu des accroissements assez nombreux. M. Torrens a publié, pour la Société de Calcutta, le texte persan d'une histoire de Nadir-Schah[1], probablement la même que sir W. Jones a traduite, mais je n'ai pas de certitude sur ce point, l'ouvrage ne se trouvant pas en Europe.

Sir Gore Ouseley avait commencé, dans les dernières années de sa vie, à faire imprimer des notices sur différents auteurs persans[2], et le Comité des Traductions de Londres a fait achever l'ouvrage après sa mort par M. Reynolds. Sir Gore était un homme d'esprit, d'un goût littéraire cultivé, qui, pendant un long séjour dans l'Inde et en Perse, avait formé une bibliothèque exquise de manuscrits persans. Il avait rédigé, sans ordre systématique, des notices et des traductions partielles d'une trentaine de ces manuscrits, et il se proposait de continuer ce travail, que sa mort a interrompu. Son ouvrage, quoique fragmentaire, est une addition agréable et utile à nos connaissances sur la littérature persane.

M. Bland a publié, dans le Journal de la Société de Londres, un travail du même genre, mais plus systématique et plus savant, sur les auteurs qui ont traité de la biographie des poëtes persans[3]. Ce

[1] *Tareekh-i Nadiree.* Calcutta, 1846, in-8°. (Prix : 8 roupies).

[2] *Biographical notices of persian poets*, with critical and explanatory remarks, by the late sir Gore Ouseley. Londres, 1846, in-8°. (CCXXVI et 387).

[3] *On the earliest persian biography of poets, by Muhammed Aufi*, and on some other works of the class called Tazkirat ul Shuara,

sont les préliminaires d'une histoire détaillée de la poésie persane qu'il a sous presse, et qui doit paraître sous le patronage du Comité des traductions.

Plusieurs poëtes persans ont trouvé d'habiles éditeurs et traducteurs. M. Graf a publié une traduction allemande du Gulistan de Sadi [1]. On pourrait croire inutile une nouvelle version d'un livre aussi connu, mais on ne saurait refuser à M. Graf le mérite d'avoir su allier, dans sa traduction, une grande fidélité à une élégance remarquable. La prose rimée est imitée et les pièces de vers sont traduites en vers; dans les cas douteux, l'auteur a suivi le sens indiqué par le commentaire de Sourouri. On doit les mêmes éloges à la traduction qui accompagne le texte persan du Béharistan de Djami, publié par M. Schlechta de Wsserhd [2], à l'imprimerie impériale de Vienne. Le Béharistan n'avait jamais été publié ni traduit en entier; c'est un livre classique en Orient, qui ne le cède en popularité qu'au Gulistan, et dont une foule d'expressions sont devenues familières en Perse. La traduction est faite avec un art singulier, surtout quant à l'imitation de la rime

by N. Bland. (Dans le Journal de la Société asiatique de Londres, vol. IX.)

[1] *Moslicheddin Sadis Rosengarten.* Nach dem Texte und dem arabischen commentar Sururis aus dem persischen übersetzt mit Anmerkungen und Zugaben von Graf. Leipzig, 1846, in-12. (XXII et 302 pages.)

[2] *Der Frühlingsgarten von Mewlana Abdurrahman Dschami,* aus dem persischen übertragen von Ottocar Maria von Schlechta Wssehrd. (En persan et en allemand.) Vienne, 1847, in-8°. (152 et 117 pages.)

et de l'allitération, si fréquente dans la prose persane et si difficile à imiter dans une langue européenne.

M. Daumer a fait paraître une traduction allemande de Hafiz [1], suivie d'un choix d'autres poésies. Sa traduction n'est pas complète, et il n'aspire pas à être littéral; il traduit en poëte et en admirateur enthousiaste de Hafiz.

M. Latouche a commencé la publication d'un ouvrage destiné à faire partie des chrestomathies orientales de l'école des langues de Paris [2]. Le cahier qui a paru comprend les textes que le volume doit contenir et sera suivi de commentaires, le plan de la collection excluant les traductions. Ces textes se composent du Pend-Nameh du célèbre Mobed Mollah Firouz, mort à Bombay, il y a quelques années, et d'un certain nombre de pièces de Sadi, le grand prototype de tous les moralistes persans.

Un des membres étrangers de la Société, Kali Krishna, a fait imprimer à Calcutta, sous le titre de Jardin des arts [3], un manuel de rhétorique. Les musulmans attachent à cette étude une importance

[1] *Hafis, eine Sammlung persischer Gedichte,* von G. F. Daumer. Hambourg, 1846, in-8°. (318 pages.)

[2] *Pend-Nameh,* ou le livre des Conseils de Moula-Fîrouz-Ben-Kaous, suivi de plusieurs histoires du Bostan de Sadi et de son traité sur la politique, par E. Latouche. Paris, 1847, in-8°. (136 pages.)

[3] *Reaz-ul-Senaïh,* or Garden of arts, an abridgment of persian rhetoric with examples, compiled by Maharaja Kali Krishna Bahadur. Calcutta, 1847, in-8° (80 pages.)

qu'elle n'a pas et lui sacrifient, dans l'éducation, un temps qu'elle ne mérite guère; mais il est indispensable de connaître leurs termes techniques et leurs théories sur ce sujet, si l'on veut étudier leurs poëtes et surtout leurs commentateurs. C'est pour faciliter l'intelligence de ces formules que M. Garcin de Tassy a publié, dans votre Journal, la traduction d'un traité fort complet sur cette matière [1], qu'il a fait suivre d'une métrique augmentée des règles particulières à la poésie hindoustani.

M. E. Thomas, qui s'était déjà occupé des médailles des rois hindous de Kaboul, vient de publier un travail sur les médailles des Ghaznévides [2], dans lequel il montre, avec beaucoup de bonheur, l'usage que l'on peut faire des monuments de ce genre pour préciser et compléter même des parties de l'histoire aussi connues que celle des princes de Ghaznia.

M. Fleischer a traduit en allemand la grammaire de persan vulgaire de Mirza Mohammed, et y a ajouté d'utiles corrections [3]. Enfin, M. Geitlin, professeur à Helsingfors, a publié une grammaire per-

[1] *Prosodie des langues de l'Orient musulman*, spécialement de l'arabe, du persan, du turc et de l'hindoustani, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1847, in-8°. (167 pages.)

[2] *On the coins of the kings of Ghazni*, by E. Thomas. Londres, 1848, in-8°. (120 pages, avec des planches.) Tiré du Journal de la Société asiatique de Londres, vol. IX.

[3] *Mirza Mohammed Ibrahim, Grammatik der lebenden persischen Sprache*, aus dem englischen übersetzt, zum Theil umgearbeitet und mit Anmerkungen versehen von Fleischer. Leipzig, 1847, in-8°.

sane en latin[1] pour obvier à la difficulté que les étudiants de l'université de la Finlande paraissent éprouver à se procurer des ouvrages imprimés à l'étranger. C'est un livre fait avec soin, d'après les anciennes méthodes, et bien approprié à l'enseignement élémentaire.

M. le baron de Hammer-Purgstall a bien voulu, depuis plusieurs années, rendre compte dans notre Journal des ouvrages turcs qui paraissent à Constantinople, et j'ose espérer qu'il consentira à continuer de le faire, malgré le surcroît d'occupations que lui imposent les hautes fonctions littéraires dont il a été revêtu. Dans tous les cas, je ne serais aucunement en état de remplir cette lacune pour la liste des ouvrages orientaux des deux dernières années; car je n'ai connaissance que de quelques publications relatives à la littérature turque qui ont paru en France et en Allemagne.

M. Peiper, pasteur à Hirschberg, en Silésie, déjà connu comme orientaliste par une traduction du Bhagavad-Ghita, a tiré d'un traité de morale de Pir Mohammed, de Brousse, trois chapitres sur la piété, la générosité et les bonnes œuvres; il les a traduits, commentés, et accompagnés d'un essai d'appréciation de la morale musulmane comparée à celle des chrétiens[2]. L'original turc, imitation libre

[1] *Principia grammatices neo-persicæ*, cum metrorum doctrina et dialogis persicis, edidit Gabriel Geitlin. Helsingford, 1845, in-8°. (352 pages.)

[2] *Das Kapitel von der Freigebigkeit von Pir Mohammed bin Pir*

de l'Akhlak de Hosein Kaschefi, est composé, d'après le modèle général des moralistes persans, de préceptes appuyés sur des exemples, et résumés en vers; mais l'ouvrage est défiguré par le style extravagant habituel aux auteurs turcs.

M. Rosen, frère du traducteur du Rigvéda, que les lettres orientales ont perdu de si bonne heure, a traduit du turc la relation du voyage du scheikh Zeïn-el-Abidin dans l'intérieur de l'Afrique [1]. Ce scheikh est un de ces musulmans, moitié missionnaires, moitié marchands, qui exploitent le Soudan; il n'a que cela de particulier, que son principal but, dans ses voyages, paraît avoir été la recherche de la pierre philosophale. Ces docteurs, à la faveur du respect que leur connaissance du Koran et des livres de jurisprudence inspire aux princes musulmans de l'intérieur, traversent avec une sécurité entière les pays qui sont les plus inaccessibles aux Européens, et ils pourraient nous donner des renseignements curieux sur ces contrées, s'ils voulaient se contenter de raconter simplement ce qu'ils ont vu. Je ne voudrais pas me servir de termes mal sonnants en parlant d'un aussi saint personnage que le scheikh Zeïn-el-Abidin; mais je crains qu'il n'ait plus d'imagination qu'il ne convient à un voyageur.

Ahmed bin Chalil aus Brussa, aus der türkischen Handschrift übersetzt von Dr R. Peiper. Breslau, 1848, in-8°. (140 pages.)

[1] *Das Buch des Sudan, oder Reisen des Scheich Zain el Abidin in Nigritien*, aus dem türkischen übersetzt von Dr G. Rosen. Leipzig, 1847, in-8°. (110 pages.)

Il prétend avoir découvert, dans le Wadaï, les ruines d'une grande ville, avec des colonnes, des sarcophages en pierre, des médailles d'or et des plaques de cuivre couvertes d'inscriptions; mais tout cela a bien l'air d'avoir été inventé pour étonner quelque voyageur européen crédule en Égypte.

Le gouvernement autrichien a fait imprimer le texte turc des traités de commerce entre l'Autriche et la Turquie, et l'imprimerie impériale[1] a profité de cette occasion pour montrer toutes les ressources qu'elle peut consacrer à la reproduction des manuscrits orientaux les plus ornés. Elle a employé pour l'impression du texte son nouveau caractère neskhi, dont la forme un peu grêle, mais élégante, rappelle très-bien la nuance particulière qui distingue l'écriture turque de celle des calligraphes arabes ou persans.

M. Bianchi a publié le second volume de la nouvelle édition de son Dictionnaire turc-français[2]. Cet ouvrage a été trop favorablement reçu déjà lors de sa première édition, pour que rien de ce que je pourrais dire ajoute à sa popularité. Le même auteur a fait paraître, d'abord dans votre Journal, et ensuite à part, une traduction de l'Annuaire ottoman pour 1847[3], qui présente le tableau complet

[1] *Collection des traités relatifs au commerce des Autrichiens en Turquie.* Vienne, 1846, in-8°. (88 pages.)

[2] *Dictionnaire turc-français*, par T. X. Bianchi, tome II, seconde édition. Paris, 1846, in-8°. (1372 pages.)

[3] *Le premier Annuaire impérial de l'empire ottoman*, traduit du

de l'administration et de la division territoriale de l'empire turc.

Mirza Kasembeg, professeur à l'Université de Kasan, est auteur d'une grammaire turque, écrite en russe, qui a déjà eu deux éditions. Il a suivi la méthode européenne, et paraît avoir pris pour base, principalement, la grammaire de M. Jaubert; mais il y a ajouté beaucoup d'observations sur les différents dialectes turcs, et surtout une syntaxe, partie de la grammaire turque qui, comme vous savez, a été singulièrement négligée. M. Zenker nous donne aujourd'hui une traduction allemande de cet ouvrage [1], dans laquelle il a remplacé les comparaisons tirées du russe par d'autres exemples empruntés à des langues plus connues; de plus, il y a joint sept planches lithographiées, contenant des *fac-simile* de lettres et de diplômes, tirés des archives de Dresde, pour faciliter la lecture de l'écriture officielle turque. Enfin, M. Pfitzmaier, à Vienne, a publié en français une grammaire arabe-persane-turque [2]. Il déclare, dans la préface, qu'il ne se s'est servi d'aucun traité antérieur, ce qui fait honneur au courage de l'au-

turc, et accompagné de notes explicatives, par T. X. Bianchi. Paris, 1848, in-8°. (106 pages.)

[1] *Allgemeine Grammatik der türkisch-tatarischen Sprache*, von Mirza A. Kasem-beg, aus dem russischen übersetzt und mit einem Anhange und Schriftproben herausgegeben von D. J. Zenker. Leipzig, 1848, in-8°. (XXVI, 272 pages et 7 planches.)

[2] *Grammaire turque*, ou développement séparé et méthodique des trois genres de style usités, savoir : l'arabe, le persan et le tartare, par A. Pfitzmaier. Vienne, 1847, in-8°. (XVI et 370 pages.)

teur, et explique pourquoi son travail n'est pas aussi complet qu'on pourrait le désirer.

En arrivant à l'Inde, je dois mentionner, avant tout, l'achèvement du premier volume de l'Archéologie indienne de M. Lassen[1], comme étant l'expression la plus complète et la plus savante des progrès qu'ont faits les études dont l'histoire de l'Inde ancienne a été l'objet. On y trouve le tableau de ce que l'on sait aujourd'hui sur les origines et la formation de la société civilisée dans l'Inde; on y reconnaît les points qui sont définitivement acquis à la science, et ceux sur lesquels les recherches doivent se diriger; car il faut bien se dire que, malgré les travaux des soixante dernières années, nous ne sommes que sur le seuil de cette grande étude, et que de tous côtés les problèmes les plus importants pour l'histoire de l'esprit humain y sollicitent l'intérêt et la curiosité des savants. Leur zèle ne fait pas défaut à cette grande tâche, et à aucune époque l'Inde n'a été l'objet de travaux aussi nombreux, aussi variés, aussi solides qu'aujourd'hui.

Le premier rang appartient aux ouvrages sur les Vedas. *Ab Jove principium.* Il n'y a aucun livre qu'il importe davantage de connaître que ces collections d'hymnes anciens qui sont le commencement, et comme le moule dans lequel a été formé l'esprit de la seule race philosophique parmi toutes les races

[1] *Indische Alterthumskunde*, von Chr. Lassen, vol. I. Bonn, 1848, in-8°.

humaines ; l'empreinte n'en a jamais été effacée chez aucune des familles de cette race, ni par aucune influence étrangère, si grande qu'elle fût, ni par aucun développement intérieur, si divergent qu'il pût paraître de ces tendances primitives. Les Vedas sont les premiers essais de la pensée humaine, essais obscurs, enveloppés dans une forme contre laquelle l'esprit lutte, et dont il ne peut s'affranchir que par un travail long et pénible, que la race sanscrite n'a jamais su achever dans sa patrie même.

Lorsque la mort de Rosen eut interrompu l'édition du Rigveda, commencée par lui, la Compagnie des Indes demanda à la Société de Calcutta de publier une collection complète de tous les ouvrages védiques, c'est-à-dire des hymnes et des premiers travaux philosophiques et exégétiques qui s'y rattachent, et qui forment un ensemble distinct du reste de la littérature sanscrite. La Société s'en occupait; mais son travail fut retardé par des difficultés de plusieurs genres, dont la plus grande, et certainement la plus inattendue, était l'impossibilité de trouver à Calcutta, et même à Benarès, une copie complète des ouvrages védiques. Au commencement de l'année dernière, le zèle de M. Roer avait néanmoins rassemblé assez de matériaux pour que la Société se décidât à commencer l'impression. Mais dans l'intervalle la Compagnie des Indes, désespérant d'obtenir à Calcutta ce qu'elle avait demandé, chargea, sur la proposition de M. Wilson, M. Maximilien Müller, de publier à Londres une édition

des Vedas, dont elle veut faire les frais, et M. Wilson eut la générosité de remettre à M. Müller toute sa collection de manuscrits védiques. L'impression du Rigveda est commençée depuis un an, et le premier volume pourra paraître incessamment. A cette nouvelle, la Société de Calcutta suspendit l'exécution du plan qu'elle avait adopté, et se décida à ne faire paraître, pour le moment, que deux cahiers comme spécimen du travail préparé par M. Roer. Les ouvrages qui se rattachent aux Vedas sont, au reste, si nombreux, qu'il sera facile à la Société de Calcutta de s'entendre avec M. Müller, pour décider quelles sont les parties de cette littérature qui pourraient, avec avantage pour la science, être publiées à Calcutta.

Il se prépare d'autres travaux sur les Vedas; mais je ne puis mentionner ici que ceux qui ont déjà reçu un commencement d'exécution. M. Roth a publié la première partie des Nighantavas, avec la glose de Yaska[1]. Les Nighantavas sont une espèce de dictionnaire védique, extrêmement primitif, et qui paraît marquer les premiers essais d'un travail philologique sur une langue qui commençait à vieillir. Yaska, grammairien dont l'époque est inconnue, mais qui paraît avoir été antérieur à Panini, composa, sous le titre de Niroukhta, un commentaire sur ce recueil de mots, et son ouvrage devint classique parmi les commentateurs postérieurs des

[1] *Jaskas Nirukta sammt den Nighantavas*, herausgegeben von Rudolph Roth. Cah. I. Goettingen, 1848, in-8°. (LXXII et 112 pag.)

Vedas. M. Roth, en publiant ce livre avec beaucoup de critique, rend un véritable service, tant à l'interprétation des Vedas qu'à l'histoire de la langue sanscrite.

Le même genre de mérite distingue le spécimen du Yadjourveda, que vient de terminer M. le docteur Weber de Breslau[1]. On sait que le Yadjourveda est, à proprement parler, le veda des sacrifices, parce qu'il en règle les cérémonies. Les prières dont il se compose ne peuvent, en général, être comprises que quand on sait à quelles parties des cérémonies religieuses elles se rapportent spécialement, et ç'a été le soin des commentateurs d'éclaircir le texte de ces prières par l'indication des formules du rituel rassemblées par d'anciens sages. M. Weber se propose de donner en entier le Yadjourveda, dont il a fait une étude spéciale et pour lequel il a réuni à Londres, à Oxford et à Paris, de très-riches matériaux. Le savoir dont M. Weber a fait preuve dans son spécimen est d'un heureux augure pour la suite de cette importante entreprise.

M. Nève, professeur à Louvain, a fait paraître un essai sur le mythe des Ribhavas[2], dans lequel il développe l'histoire des premières traces de l'apothéose dans les Vedas. Pour bien exposer sa pensée, l'auteur commence par traiter du culte védique,

[1] *Vajasaneya-Sanhitæ Specimen* cum commentario primus edidit Dr A. Weber. P. I, Breslau, 1846; p. II, Berlin, 1847, in-8°.

[2] *Essai sur le mythe des Ribhavas*, premier vestige de l'apothéose dans les Vedas, par Nève. Paris, 1847, in-8°. (479 pages.)

de l'homme dans les Vedas et du sentiment moral dans la société indienne; il arrive ainsi à sa thèse principale, l'idée de l'apothéose et l'interprétation des hymnes où elle apparaît pour la première fois. Cet ouvrage est un exemple des recherches que fera naître la connaissance plus complète des Vedas, dans lesquels on essayera de découvrir et de suivre les premiers germes des idées qui ont exercé une influence si durable sur la manière de penser et de sentir d'une grande partie de l'humanité.

Les publications qui se présentent en première ligne après les Vedas sont celles des poëmes épiques, dont le plus ancien est le Ramayana. M. Gorresio, après avoir publié trois volumes du texte de ce poëme, a donné un premier volume de sa version italienne[1], contenant les deux premiers livres. L'auteur, en s'attachant à reproduire le sens avec toute l'exactitude désirable, n'a rien négligé pour donner à sa traduction une forme qui se rapprochât le plus possible de la simplicité et de l'élévation de l'original.

Quant au Mahabharat, nous ne pouvons annoncer, des travaux promis sur ce grand ouvrage, que la seconde édition du Bhagavad Ghita de Schlegel, que M. Lassen a terminée après la mort de ce savant, en refondant les notes et en y ajoutant un index[2].

[1] *Ramayana, poema sanscrito di Valmici*, traduzione italiana con note per Gaspare Gorresio. Vol. I (de la traduction). Paris, 1847, in-8°. (XVI, 469 pages.)

[1] *Bhagavad-gita*, id est *Θεσπεσιον μελος*, sive almi Crishnæ et

Il est vrai qu'il a paru à Athènes, sous le titre de *Balabharata*[1], un volume renfermant l'ensemble des sujets compris dans le Mahabharat, mais cet ouvrage n'est qu'un extrait fort abrégé qui ne donne que le squelette du poëme. Il a été traduit, à Benarès, en grec moderne, par Galanos, et publié, après sa mort, par son neveu.

Après les poëmes épiques se placent les Pouranas. Le seul dont on ait donné jusqu'à présent le texte, le Bhagavata Pourana, s'est augmenté d'un troisième volume, qui comprend les livres VII-IX[2]. M. Burnouf l'a fait précéder d'une longue préface, dans laquelle, en examinant quelques-unes des traditions contenues dans ce volume, il montre de quelle utilité doit être un jour la connaissance approfondie des idées et du style védiques, pour l'intelligence des développements postérieurs de la mythologie populaire, et pour l'appréciation de la valeur des généalogies historiques que nous donnent les Pouranas.

C'est à ces sources qu'ont puisé de tout temps

Arjunæ colloquium de rebus divinis. Textum recensuit, adnotationes criticas et interpretationem latinam adjecit A. G. a Schlegel. Editio altera, aucta et emendata cura Chr. Lassen. Bonn, 1846, in-8°.

[1] Βαλαβαρατα ἢ συντομη της Μαχαβαρατας ποιηθεισα υπο του Αμαρα ἢ Αμαρασανδρα, μαθητου του σοφου Ζηναδατα και μεταγλωττισθεισα απο του βραχμανικου παρα Δ. Γαλανου Αθηναιου. Athènes, 1847, in-8°. (65 et 367 pages.)

[2] *Le Bhâgavata Purâna*, ou Histoire poétique de Krichna, traduit et publié par M. E. Burnouf. Vol. III. Paris, 1847, in-fol. (c et 581 pages.)

les poëtes dramatiques de l'Inde. Cette branche si riche de la littérature sanscrite est devenue, dans ces dernières années, l'objet de l'attention de plusieurs savants, qui se sont attachés à reproduire, dans des éditions critiques accompagnées de notes et quelquefois de traductions nouvelles, les chefs-d'œuvre dramatiques indiens. De ce nombre est la savante édition du Sacountala, par M. Boehtlingk[1], dont le texte, souvent fort différent de celui que M. Chézy a publié autrefois aux frais de votre Société, est enrichi de notes philologiques très-substantielles. On a accueilli avec la même estime l'édition d'Urwasi, par M. Bollensen[2], remarquable surtout par l'attention que l'auteur a accordée au dialecte pracrit. Le plus ancien et le plus beau de tous les drames indiens, *Le Chariot d'argile*, a trouvé un nouvel éditeur dans M. Stenzler[3], qui en a donné un texte où l'on remarque la même sûreté de critique qui distingue toutes les publications de ce savant. Il nous en promet une traduction à laquelle il joindra les notes qui sont indispensables à cet ouvrage. Comme preuve de la popularité que la littérature indienne commence à acquérir, on peut citer les traductions qu'on publie en Allemagne,

[1] *Kalidasa's Çakuntala* herausgegeben und mit Anmerkungen versehen von Dr O. Boehtlingk. Bonn, 1846, in-8°.

[2] *Kalidasa, das ist Urwasi, der Preis der Tapferkeit,* ein Drama in fünf acten, herausgegeben, übersetzt und erläutert von Fr. Bollensen. Saint-Pétersbourg, 1846, in-8°.

[3] *Mritchakatika,* id est curriculum figlinum Sudrakæ regis fabula sanscrite edidit A. F. Stenzler. Bonn, 1846, in-8°. (VIII, 332 pag.)

dans une forme qui s'adresse à la masse des lecteurs les plus étrangers à ces études; telle que la traduction allemande du drame philosophique intitulé : *Le lever de la lune de l'Intelligence*[1], par M. Hirzel, qui a terminé son volume par la traduction d'un ouvrage tout différent, celle du petit poëme intitulé : *Le Nuage messager*, connu depuis longtemps par la traduction de M. Wilson. Ce dernier livre a même été traduit encore une autre fois par M. Max. Müller[2]. C'est à ce genre de publications qu'appartient aussi un recueil intitulé : *Les Poésies classiques des Indiens*, par M. E. Meier, dont il a paru un premier cahier, contenant une nouvelle traduction de l'épisode de Nala et Damayanti[3].

Au reste, quelle que soit la popularité réservée à ces poëmes, elle ne pourra jamais égaler celle dont les fables indiennes jouissaient déjà dans l'antiquité et qu'elles conserveront toujours. On sait quel immense succès a eu, chez presque tous les peuples, le plus ancien recueil de ce genre, le Pantchatantra; mais, jusqu'à présent, on ne le connaissait que par des traductions dans presque toutes

[1] *Krischnamisra, Prabodhatschandrodaja,* oder der Erkenntnifsmondaufgang, philosophischen Drama. — *Meghaduta,* oder der Wolkenbote. Lyrisches Gedicht von Kalidasa, Beides metrisch übersetzt von Dr B. Hirzel. Zurich, 1846, in-8°.

[2] *Meghaduta* oder der Wolkenbote von Kalidasa, eine altindische Elegie, nachgedichtet und mit Anmerkungen begleitet von Dr Max. Müller. Kœnigsberg, 1847, in-8°.

[3] *Die classischen Dichtungen der Inder,* aus dem Sanscrit übersetzt und erläutert von E. Meier. Erster Theil, Nal und Damajanti. Stuttgart, 1847, in-16. (430 pages.)

les langues, ou par des imitations assez imparfaites, rédigées dans les dialectes vulgaires de l'Inde; ce n'est qu'aujourd'hui qu'il paraît sous sa forme originale, par les soins de M. Kosegarten[1]. Ce savant n'en a encore publié que le texte, qui forme un volume d'une étendue considérable. Il est à souhaiter que l'éditeur publie prochainement la traduction et les éclaircissements dont ce texte a quelquefois besoin. D'un autre côté, M. Wilson a donné, aux frais du Comité des textes orientaux de Londres, un ouvrage presque aussi célèbre dans l'Inde, le Dasa Kumara Charita[2]. Ce sont les aventures de dix jeunes gens; la scène est dans l'Inde, au xe siècle de notre ère, et ce livre est extrêmement curieux comme tableau des mœurs indiennes immédiatement avant l'invasion musulmane.

Il a paru deux ouvrages appartenant à une branche peu cultivée de la littérature indienne; l'un est la traduction latine du Susruta, par le docteur Hessler[3], l'autre est un Traité sur le système médical des In-

[1] *Pantschatantrum, sive quinquepartitum de moribus exponens*, ex cod. man. edidit, commentariis criticis auxit J. G. L. Kosegarten. Pars prima. Bonn, 1848, in-4°. (266 pages.)

[2] *The Dasa Kumara Charita*, or adventures of ten princes, a series of tales in the original sanscrit by Sri Dandi, edited by Wilson. London, 1846, in-8°. (31 et 202 pages.)

[3] *Susrutas. Ayurvedas.* Id est medicinæ systema a venerabili d'Hanvantare demonstratum, a Susruta discipulo compositum. Nunc primum e sanscrita in latinum sermonem vertit, introductionem, annotationes et indices rerum adjecit D. F. Hessler. Tom. II. Erlangen, 1847, in-8°.

diens, tiré des sources par M. Wise[1]; mais je ne puis qu'indiquer les titres de ces deux publications.

A ce mouvement de curiosité qui attire l'Europe savante vers les œuvres littéraires de l'Inde, répond l'activité avec laquelle se poursuivent les études lexicographiques et grammaticales relatives au sanscrit. M. Stenzler, dans un petit traité sur la lexicographie sanscrite[2], a tracé les principales règles à suivre pour le perfectionnement des dictionnaires que nous possédons. MM. Boehtlingk et Rieu[3] ont publié de nouveau et traduit pour la première fois un vocabulaire synonymique très-important, celui de Hematchandra. Il en avait déjà paru, à Calcutta, une édition, mais elle était devenue très-rare, et n'était d'ailleurs accompagnée ni de traduction ni d'éclaircissements. M. Bopp a achevé l'impression de la seconde édition de son Glossaire sanscrit[4], qui se distingue de la première, non-seulement par l'insertion d'un grand nombre de mots, mais surtout par l'addition des racines qui rattachent les autres

[1] *Commentary on the Hindu system of medicine*, by G. T. Wise. Calcutta, 1846, in-8°.

[2] *De lexicographiæ sanscritæ principiis*, commentatio academica, autore A. F. Stenzler. Breslau, in-8°. (30 pages.)

[3] *Hemakandra's Abhidhanakintamani*, ein systematisch angeordnetes synonymisches Lexicon. Herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen begleitet von O. Boehtlingk und Ch. Rieu. Saint-Pétersbourg, 1847, in-8°.

[4] *Glossarium sanscritum*, in quo omnes radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis, lithuanicis, slavicis, celticis comparantur, autore F. Bopp. Fasc. III. Berlin, 1847, in-4°.

langues indo-germaniques au sanscrit comme à leur souche.

Quant à la grammaire, nous avons à mentionner à la fois des traités composés par les Hindous et par des Européens. A la première classe appartient la grammaire de Vopadeva, le Mugdhabodha[1], qui jouit au Bengale d'une célébrité presque aussi grande que celle de Panini : on en annonce une nouvelle édition, accompagnée d'un commentaire par M. Boehtlingk. Dans la seconde classe, on doit placer d'abord la Grammaire de M. Boller, à Vienne[2], qui est conçue sur un plan nouveau, et comprend les principes du style védique; puis une grammaire sanscrite abrégée, écrite en danois par M. Westergaard[3], qui ne traite que des formes; et une grammaire élémentaire en anglais, par M. Monier Williams[4], suivie d'exemples et d'exercices; enfin, le second volume de la Grammaire développée de M. Desgranges[5]. Un point spécial de la grammaire sanscrite qui n'avait encore été traité en détail que par M. Boehtlingk, la théorie de l'accent, a donné

[1] *Vopadeva's Mugdhabodha*, herausgegeben und erklärt von O. Böhtlingk. Saint-Pétersbourg, 1847, in-8°.

[2] *Ausführliche Sanskrit Grammatik* für den öffentlichen und Selbstunterricht von Anton Boller. Vienne, 1847, in-8°. (382 pag.)

[3] Westergaard, *Kortfattet Sanskrit Formlære*. Copenhague, 1846, in-8°. (220 pages.)

[4] *An elementary grammar of the sanscrit language* arranged according to a new theory, by Monier Williams. Londres, 1846, in-8°. (XIV, 212 et 48 pages.)

[5] *Grammaire sanscrite-française*, par M. Desgranges. Tom. II. Paris, 1847, in-4°. (544 pages.)

lieu à un travail remarquable de M. Aufrecht[1], qui examine, dans un premier mémoire, la théorie de l'accent des mots composés.

C'est ici qu'il convient de parler des ouvrages consacrés aux rapprochements par lesquels on a essayé de rattacher à la famille indienne des langues jusqu'à présent non classées. C'est un sujet plein d'intérêt pour l'histoire; et peut-être aucune partie des sciences philologiques n'a produit des résultats historiques plus considérables que la grammaire comparée, depuis que M. Bopp en a établi les véritables bases, dans son premier essai sur la comparaison du sanscrit avec le grec et le latin. Ce n'est qu'alors qu'on est sorti de la voie arbitraire des étymologies, dans laquelle on se perdait presque immanquablement, faute de principes, et qui conduisait aux rapprochements les plus insensés. Il est vrai qu'on a quelquefois exagéré l'emploi des nouvelles méthodes, de manière à dépasser le but et à voir, par un raffinement excessif, des vestiges de parenté de races, là où il n'y avait que des procédés de langage nés de l'instinct logique qui est commun à tous les peuples; mais cela n'empêche pas que ces méthodes ne soient un instrument extrêmement puissant dans les mains qui savent s'en servir, et qu'elles n'aient rendu les plus éminents services aux études historiques.

[1] Th. Aufrecht, *De accentu sanscritico*, P. I. De accentu compositorum sanscriticorum. Bonn, 1847, in-8°.

M. Bopp a publié un essai sur les membres caucasiens de la famille des langues indo-européennes [1]. Il y traite du groupe des langues ibériennes, c'est-à-dire du géorgien, du mingrelien, du souanien et du laze, et le résultat auquel il arrive est que, surtout le géorgien et le laze, ont une parenté curieuse avec le sanscrit, dans toutes les parties de l'organisation grammaticale, dans les déclinaisons, les formes des adjectifs, les noms des nombres et dans la conjugaison. M. Holmboë a fait paraître, à Christiania, une comparaison du verbe sanscrit avec l'ancien verbe scandinave [2]. La parenté de ces deux langues n'a jamais été douteuse, mais il est curieux de la voir établie en détail et hors de contestation. M. Meier, de Tubingen [3], a composé un mémoire sur la formation et la signification du pluriel dans les langues sémitiques et indo-germaniques : son but est moins d'établir une parenté entre ces deux groupes de langues, que d'exposer certains procédés qui leur sont communs, et à l'aide desquels il s'efforce de retrouver un contact historique entre deux races. M. Boetticher discute, dans une dissertation [4], et

[1] *Die kaukasischen Glieder des Indo-Europæischen Sprachstamms*, von Franz Bopp. Berlin, 1847, in-4°. (83 pages.)

[2] *Det Oldnorske verbum oplyst ved Sammenligning med Sanskrit*, af C. A. Holmboe. Christiania, 1848, in-4°. (34 pages.)

[3] *Die Bildung und Bedeutung des Plural* in den semetischen und indogermanischen Sprachen, von Ernst Meier. Tübingen, 1846, in-8°. (cxvi et 86 pages.)

[4] *Horæ aramaicæ*, scripsit P. Boetticher. Berlin, 1847, in-8°. (46 pages.)

appuie, par des étymologies, l'influence que les Chaldéens, nation qu'il classe parmi les Ariens, ont exercée sur la langue et les croyances des Babyloniens, auxquels il reconnaît une origine sémitique. Enfin M. Gosche a essayé de rattacher l'arménien et le phrygien [1] à la souche des langues indo-germaniques. Cette thèse a été soutenue plusieurs fois, et M. Gosche la discute au moyen de preuves tirées à la fois de la mythologie et de l'étymologie d'un assez grand nombre de mots arméniens. Mais des preuves de ce genre ne peuvent être que secondaires; elles peuvent servir à établir le contact et même le mélange des races; mais elles ne suffisent pas pour en constater la parenté. Quelque vraisemblable que soit en elle-même une telle opinion, elle ne porte, dans l'état actuel de la science, la conviction dans l'esprit du lecteur, que quand elle se fonde sur la comparaison de la structure intérieure des langues.

J'arrive aux langues provinciales de l'Inde et à celles des pays environnants, qui, par leur littérature, tiennent à l'Inde. Ici, les renseignements que je puis donner sont plus incomplets encore que pour les autres branches des lettres orientales. Les indigènes des différentes provinces, les missions et les gouvernements impriment tous les ans une quantité de livres qui ne parviennent en Europe

[1] *De Ariana linguæ gentisque Armeniacæ indole*, prolegomena scripsit R. Gosche. Berlin, 1847, in-8°. (77 pages.)

que par exception, par accident, et dont une partie profiterait pourtant à la science, s'ils étaient accessibles. Ainsi, des nombreux ouvrages hindoustani qui paraissent dans l'Inde, il n'est venu à ma connaissance que quelques traductions de poésies et de romans persans, qui font les délices de la classe lettrée parmi les musulman de la presqu'île. Dans ce nombre figure un abrégé du Livre des Rois de Firdousi, en vers hindoustanis et dans le mètre de l'original [1]. Le traducteur est hindou de race; mais il vit à Dehli, où la fréquentation de la bonne compagnie paraît l'avoir rendu fort tolérant, car il chante les louanges de Jésus-Christ, de Mahomet, de Georges IV et de M. Metcalf, ancien gouverneur général de l'Inde. Un musulman nommé Alim-Ali a publié, à Calcutta, la traduction [2] d'un roman persan merveilleux, intitulé, dans l'original, *Le Jardin de Kheial,* par Mir-Mohammed-Taki, surnommé Kheial. Mir-Amman de Dehli, qui était un des traducteurs que M. Gilchrist employait pour former une littérature hindoustani en Perse, avait traduit, au commencement de ce siècle, sur la demande de l'ardent promoteur de cette littérature, l'Akhlaki Mohseni du moraliste persan Hossein Waïz. Ce livre paraît avoir eu du succès, car il vient d'en être fait une nouvelle édition, sous le titre de *Trésor de la bonté* [3].

[1] قصّهٔ خسروان عجم (Histoire des rois de Perse). Calcutta, 1262, in-8°. (592 pages.)

[2] زبدة الخيال, Calcutta, 1256, in-4°. (414 pages.)

[3] گنج خوبی. Calcutta, 1262, in-8°. (464 pages.)

La littérature hindoustani a été pour M. Garcin de Tassy l'objet d'un travail beaucoup plus complet que tout ce qui a paru en Angleterre sur ce sujet. M. Garcin avait donné, dans le premier volume de son histoire de la littérature hindoustani, la vie et la bibliographie de près de huit cents auteurs; le second volume [1] contient des traductions, des extraits, des analyses d'ouvrages appartenant aux écrivains principaux, et la masse de matériaux qui s'est accumulée sous ses mains est si considérable, qu'il aura besoin d'un troisième volume pour achever le tableau de cette littérature, qu'il explore avec un si grand dévouement. Afin d'en faciliter l'accès, il a fait composer, sous sa direction, par MM. Pavie et Bertrand, une chrestomathie [2], contenant des morceaux choisis dans les deux dialectes hindoustani principaux, et suivis d'un vocabulaire. M. Duncan Forbes a publié à Londres un dictionnaire hindoustani [3], plus compacte que ceux que l'on possédait déjà, tout en étant suffisamment complet.

M. Wenger, à Calcutta, a achevé une introduction à l'étude du bengali [4], que feu M. Yates avait

[1] *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani*, par M. Garcin de Tassy. Tom. II. Paris, 1847, in-8°. (xxxii et 608 pages.)

[2] *Chrestomathie hindoustani* (*urdû et dakhni*) à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales. Paris, 1847, in-8°. (104 et 128 pages.)

[3] *A Dictionary hindoustani and english*, by Duncan Forbes. Londres, 1847, in-8°. (585 pages.)

[4] *Introduction to the bengali grammar*, by the late Rev. W. Yates, edited by Wenger. Calcutta, 1847, in-8°. (428 pages.)

commencée. Ce volume contient une grammaire, une liste d'expressions idiomatiques, un choix de lectures et un vocabulaire.

Les missionnaires catholiques du midi de l'Inde ont entrepris la publication d'un dictionnaire latin-tamoul-français [1]. Il est calculé pour les travaux de leurs séminaristes indigènes qui sont dans la nécessité d'apprendre le latin, et ne pourra servir qu'indirectement aux Européens qui s'occupent du tamoul. Le gouvernement de Bombay avait demandé à M. Molesworth, auteur du meilleur dictionnaire maratte-anglais, un dictionnaire anglais-maratte. M. Molesworth commença cet ouvrage, que M. Candy a terminé [2], et que le gouvernement vient de faire publier à ses frais, pour les besoins de son administration et de ses écoles.

Je supprime les titres d'un certain nombre d'autres ouvrages, qui sont uniquement destinés à l'usage de l'administration anglaise, et n'ont de commun avec la littérature orientale que les dialectes dans lesquels ils sont composés; j'en ferai de même à l'égard de ceux qui ont été imprimés pour servir aux controverses incessantes entre les missionnaires européens et les partisans des différentes religions auxquels ils s'adressent. J'en excepterai toutefois

[1] *Dictionarium latino-gallico-tamulicum*, auctoribus duobus missionariis apostolicis congregationis missionum ad exteros. Pondichéry, 1846, in-8°. (XVIII et 208 pages.)

[2] *A Dictionary english and marathi* compiled for the government of Bombay. Planned and commenced by J. T. Molesworth, continued and completed by T. Candy. Bombay, 1847, in-4°.

un seul; c'est un traité en guzzerati et en anglais contre l'infanticide chez les Rajpoutes[1]. Le gouvernement anglais a fait, depuis quarante ans, les efforts les plus persévérants pour détruire cette horrible coutume, et il a obtenu un certain succès, à force de menaces d'un côté, et de récompenses de l'autre. Mais ce succès n'est ni entier, ni bien consolidé, de sorte que les raisons tirées des Védas et des Schastras par un Hindou, nommé Bhawoo Dajee, ne seront pas inutiles à la réussite des intentions humaines de l'administration anglaise.

M. Dorn a publié à Saint-Pétersbourg une chrestomathie afghane[2], qui fait suite à sa grammaire de la même langue, et se termine par un glossaire. Je ne connais que le titre de cet ouvrage.

L'importance croissante de la Malaisie pour la politique et le commerce de l'Europe, attire de plus en plus l'attention sur les différents dialectes malais et leur littérature, qui est assez considérable, mais n'a jamais pu acquérir d'originalité, dominée qu'elle était d'abord par les Hindous, et ensuite par les Arabes. La Société de Batavia, qui avait déjà publié une imitation javanaise du Mahabharat, a fait imprimer récemment le Romo[3], traduction ja-

[1] *An essay on female infanticide*, by Bhawoo Dajee. Bombay, 1847, in-8°.

[2] *A Chrestomathy of the Pushtu or Afghan language*, to which is subjoined a Glossary in afghan and english, by Dorn. Saint-Pétersbourg, 1847, in-4°. (640 pages.)

[3] *Romo, een Javaansch Gedicht*, naar de Bewerking van Joso Dhipoero, uitgegeven door C. F. Winter. Batavia, 1847, in-8°. (28

vanaise d'une ancienne version kawi du Ramayana indien. M. Dozon nous a donné, dans le Journal asiatique, une analyse d'un ouvrage malai tout semblable au Romo. M. Roorda a commencé, à Amsterdam, la publication d'un choix de pièces javanaises[1], et M. Dulaurier a ajouté à la série des chrestomathies à l'usage de l'école des langues orientales, une collection de pièces diplomatiques en malai[2].

M. Latter a publié, à Calcutta, une grammaire de la langue birmane[3], langue très-intéressante, sous le double rapport de son origine, qui la rattache aux idiomes monosyllabiques de l'Asie orientale, et de son système graphique, qui la rapproche des idiomes indiens. Jusqu'ici on ne possédait, pour l'étude de cette langue, que la grammaire de Carey et le dictionnaire de Judson. La grammaire de Carey, composée, comme presque tous les ouvrages grammaticaux de ce missionnaire, d'après le système des langues classiques de l'Europe, ne donnait pas une idée juste de la structure du birman. M. Latter a le mérite d'en avoir reconnu le caractère particulier, et d'avoir dégagé la grammaire birmane des classifications étrangères qui en déguisaient la véritable nature.

et 537 pages.) Cet ouvrage forme la 2e partie du vol. XXI des Transactions de la Société de Batavia.

[1] *Javaansche Zamenspraken over verschillende onderwerpen door* C. F. Winter, uitgegeven door T. Roorda. Amsterdam, 1845, in-8°, cah. 1. (44 pages.)

[2] *Lettres et pièces diplomatiques écrites en malai.* Paris, 1845, in-8°.

[3] *A Grammar of the language of Barmah,* by Latter. Calcutta, 1845, in-4°. (LII et 203 pages.)

M. Foucaux a fait imprimer la traduction tibétaine de la vie légendaire de Bouddha, qui est un des premiers livres canoniques du Nepal, et qui jouit au Tibet d'une grande autorité. L'éditeur s'est servi, pour la critique du texte tibétain, de l'original sanscrit, connu sous le nom de *Lalita vistara* [1]. C'est le premier texte tibétain imprimé en France, et le plus considérable de tous ceux qui ont paru en Europe. M. Foucaux va donner incessamment la traduction de cet ouvrage. La plupart des textes tibétains imprimés en Europe l'avaient été par les soins de M. Schilling de Canstadt, grand amateur de la littérature bouddhiste des peuples de la haute Asie. On a trouvé, après sa mort, deux ouvrages qu'il avait fait lithographier par des lamas bouriates, mais qui n'avaient pas encore paru, et l'Académie de Saint-Pétersbourg a chargé M. Schmidt de les publier. Le premier est un Sutra tiré du Kandjour [2]; l'autre, travail beaucoup plus important, est l'index du Kandjour même [3]. Cette grande collection bouddhiste se compose de mille quatre-vingt-trois ouvrages, dont les titres, en tibétain et en sanscrit, et les noms de leurs traducteurs, sont énumérés, dans

[1] *Rgya Tch'er Rol Pa, ou développement des jeux,* contenant l'histoire du Bouddha Çakya-Mouni, par E. Foucaux. 1re partie, texte tibétain. Paris, 1847, in-4°. (388 pages.)

[2] *Das ehrwürdige Mahajanasutra mit Namen: das unermessliche Lebensalter und die unermessliche Erkenntniss.* Saint-Pétersbourg, 1845, in-fol. oblong lithographié. (48 pages.)

[3] *Der Index des Kandjur* bevorwortet von Schmidt. Saint-Pétersbourg, 1845. (215 pages.)

l'index, d'abord selon l'ordre qu'ils occupent dans la collection, ensuite par ordre alphabétique.

A ne considérer que le petit nombre d'ouvrages relatifs à la Chine qui ont paru depuis deux ans, on pourrait croire que l'étude de cette grande littérature est délaissée en Europe; mais on se tromperait gravement, car, à Paris seulement, MM. Julien, Biot et Bazin préparent d'importants travaux sur la philosophie, l'histoire et la littérature chinoise, et c'est l'étendue même de ces ouvrages qui n'en a pas encore permis la publication. Néanmoins, M. Biot a achevé son Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine, et l'a conduite, dans son second volume[1], jusqu'à nos jours. Ce volume reprend l'histoire des lettrés au commencement du IIIe siècle, et nous les voyons, à travers une série de dynasties, lutter pour leur principe, que l'administration de l'État ne doit être confiée qu'au savoir et au mérite, contre la faveur des cours, les innovations des sectes, l'ignorance des conquérants barbares et l'influence de la richesse. Ils organisent les écoles et surtout le concours, qui est leur grand instrument; ils finissent par avoir le dessus sur leurs nombreux ennemis; leur principe est reconnu et gouverne encore, malgré les empiétements que la corruption, l'influence des grandes familles tartares, et surtout les besoins du trésor, parviennent à lui faire subir. Mais on

[1] *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine*, par E. Biot. Paris, 1847, in-8°, 2e partie. (414 pages.)

y voit en même temps combien les lettrés ont eux-mêmes diminué les fruits qu'aurait dû porter ce principe; combien ils l'ont rendu stérile, en rétrécissant les études, en excluant du cercle de l'éducation publique les sciences positives, et en s'attachant, avec une sorte de fanatisme, aux formes littéraires. La Chine actuelle, avec ce qu'elle a de bon et de mauvais, est leur œuvre, et c'est à eux à détourner les dangers évidents dont elle est menacée de notre temps. Il est possible que leur contact avec les Européens leur fasse sentir la nécessité d'élargir le cours des études officielles, et de donner ainsi un nouvel élan à un peuple qui ne demande qu'à faire des progrès; mais il est probable qu'ils se roidiront contre toute innovation, et que la Chine périra par l'excès de la littérature.

Les Européens en Chine ont publié quelques ouvrages, dont trois sont arrivés à ma connaissance. M. Medhurst a fait imprimer, à Schang-Haï, une édition du Chou-King, avec une traduction littérale entremêlée au texte[1]. On ne possédait, jusqu'à présent, qu'une seule traduction de ce livre fondamental, par le père Gaubil; elle n'est pas très-fidèle, et M. Medhurst a voulu nous en donner une qui fût parfaitement exacte. Il a suivi, dans son interprétation, un commentateur du XII siècle, et a ajouté,

[1] *Ancient China. The Shoo-king or the historical classic, being the most ancient authentic record of the annals of the Chinese empire,* illustrated by later commentators, translated by W. H. Medhurst. Shanghae, 1846, in-8°. (XVI et 413 pages.)

au bas des pages, des explications, et, à la fin du volume, un appendice sur l'astronomie du Chou-King, ainsi que la série de cartes qui accompagnent ordinairement les éditions chinoises. L'intention de M. Medhurst n'a point été de s'occuper des grandes questions historiques qui se rattachent à cet ouvrage, et qui embrassent toute l'histoire ancienne de la Chine; il n'est pas même entré dans les questions philologiques, que soulève ce livre obscur; son but a été d'en faciliter l'intelligence, en fournissant un texte correct, accompagné de l'interprétation donnée par un des commentaires les plus estimés en Chine. Son travail, tel qu'il l'a conçu, sera d'une grande utilité pour l'historien qui veut se servir du Chou-King, et pour le savant qui veut l'étudier dans l'original.

Le même auteur a publié une dissertation sur la théologie des Chinois[1]. C'est de toutes les nations de la terre celle qui a le moins de génie pour la théologie, et Confucius, en détournant ses disciples de l'étude des choses divines, a été le parfait représentant de l'esprit de ce peuple positif. Aussi, rien de plus vague que leurs opinions et leurs expressions dogmatiques, à ce point que les missionnaires chrétiens ont été, depuis le temps de saint François-Xavier, dans le plus grand embarras, pour trouver un

[1] *A dissertation on the theology of the Chinese*, with a view to the elucidation of the most appropriate term for expressing the deity in the chinese language, by W. H. Medhurst. Shanghae, 1847, in-8°. (284 pages.)

terme chinois exprimant l'idée de Dieu. Les catholiques, après beaucoup de tâtonnements, ont fini par s'accorder sur un mot; mais, lorsque les protestants ont commencé, il y a une trentaine d'années, à publier des traductions de la Bible et des traités chrétiens à l'usage des Chinois, les mêmes difficultés se sont présentées de nouveau. Différents missionnaires ont employé des termes divers, ce qui avait de grands inconvénients, et quand, il y a deux ans, les missions protestantes en Chine se sont décidées à publier une nouvelle traduction de la Bible, il a fallu, avant tout, s'entendre sur le terme dont on devait se servir pour rendre l'idée de Dieu. Toutes ces missions tinrent une espèce de concile, dont je ne connais pas le résultat, mais ce qui me ferait croire qu'on ne s'y est pas trouvé d'accord, c'est l'ouvrage de M. Medhurst, dans lequel il discute les opinions théologiques des Chinois, le sens dans lequel leurs auteurs classiques se servent de chacun des termes qu'on a proposés comme équivalents du mot Dieu, et les idées des différentes sectes chinoises sur tous les points qui touchent à cette controverse. On voit par là que la portée de ce travail dépasse la discussion qui y a donné lieu, et qu'il offre un intérêt qui restera longtemps après que les missions auront pris un parti sur la difficulté qui les arrête.

M. Robert Thom, dont tous les sinologues déplorent la mort prématurée, avait commencé la publication d'un manuel pour l'enseignement du

chinois parlé[1]. Ce petit livre contient d'abord vingt chapitres sur les sujets les plus familiers, ensuite une collection de phrases de politesse, quelques dialogues et deux extraits étendus de romans. Le texte est partout accompagné d'une transcription en lettres latines et d'une traduction interlinéaire. C'est pour nous, en Europe, une excellente introduction à l'étude des romans, des drames et de toute la littérature moderne des Chinois.

Enfin, par une bonne fortune très-rare, il me reste à dire quelques mots sur la littérature japonaise, une des plus curieuses et la plus inconnue de toutes. C'est un fait incompréhensible, qu'un peuple comme les Hollandais, qui ont toujours eu le goût du savoir, et qui seuls sont en mesure de nous faire connaître le Japon, n'aient encore rien entrepris pour l'intelligence de la langue et la connaissance de la littérature de ce pays. Ils ont écrit quelques excellents ouvrages sur le Japon; mais comment se fait-il que jamais un membre du comptoir de Nagasaki n'ait eu l'ambition de se faire un nom par la traduction d'un livre japonais? Car c'est à peine si l'on peut admettre une exception en faveur de Titsingh. A la fin, cependant, deux Allemands, dont aucun n'a été au Japon, et qui, par conséquent, ont eu à lutter contre des obstacles infinis pour s'approprier une

[1] *The Chinese Speaker*, or extracts from works written in the mandarin language as spoken in Peking, compiled by R. Thom. Ningpo, 1846, in-8°, 1re partie. (204 pages.)

langue aussi difficile que celle de ce pays, viennent de nous donner deux ouvrages traduits du japonais. On savait depuis longtemps que M. Hoffmann, interprète du roi des Pays-Bas, s'était livré, avec beaucoup de succès, à l'étude du japonais; mais il n'en avait encore traduit que quelques descriptions relatives à l'histoire naturelle : maintenant, il nous donne un ouvrage considérable, le traité d'Ouekaki Morikouni sur l'art d'élever les vers à soie [1]. C'est la contre-partie japonaise de l'ouvrage par lequel M. Julien a rendu un si grand service à l'industrie séricicole; aussi est-ce à la Société séricicole que l'appréciation du livre de M. Hoffman appartient, et la Société asiatique n'a qu'à exprimer l'espoir que l'auteur s'occupera, plus tard, de travaux dont le sujet rentrera davantage dans le cercle de nos études.

M. Pfitzmaier a choisi, pour son premier essai, un roman moderne, *Les six feuilles de paravent*, par Riuteï Tanefico [2], qui a paru à Jédo en 1821. C'est un tableau de mœurs, dont le but est de réfuter le proverbe japonais, qu'un paravent ne peut se tenir debout que quand il est plié, proverbe qu'on prend dans le sens que la vertu finit toujours par plier. L'intérêt du livre roule sur l'analyse des sentiments; il ne me reste pas assez d'espace pour in-

[1] *Yo-san-fi-rok, l'art d'élever les vers à soie au Japon*, par Ouekaki-Morikouni, annoté et publié par M. Bonafous, traduit du texte japonais par M. Hoffmann. Turin, 1848, in-4°. (152 pag. et 51 pl.)

[2] *Sechs Wandschirme in Gestalten der vergänglichen Welt*, ein japanischen Roman im original texte herausgegeben und übersetzt von Dr A. Pfitzmaier. Vienne, 1847. (XIV, 40 et 81.)

diquer comment l'auteur se tire de son sujet, et je suis parfaitement incompétent pour énoncer une opinion sur le mérite de la traduction; mais je ne puis que rendre hommage à l'imprimerie impériale de Vienne et à M. Pfitzmaier sur l'exécution typographique du premier ouvrage imprimé, dans le monde, avec des types mobiles en japonais cursif. Toute l'édition est une imitation exacte de l'original: on en a reproduit les gravures sur bois, et jusqu'à l'impression sur feuillets doubles.

J'ai achevé la liste des ouvrages orientaux qui sont venus à ma connaissance; elle aurait sans doute pu être plus longue, mais telle qu'elle est, elle prouve que les deux dernières années doivent être comptées parmi les plus fructueuses pour les études qui nous occupent. D'autres travaux et de plus considérables encore se préparaient, lorsque le bruit de la rue est venu couvrir, dans toute l'Europe, la voix de la science. Aujourd'hui encore, l'inquiétude des esprits, la ruine des finances de tous les pays, et l'avenir inconnu devant lequel le monde s'arrête effrayé, pèsent sur des études paisibles comme les nôtres; mais cette agitation elle-même aura une fin, tandis que la science est éternelle, comme la vérité dont elle est l'expression. C'est dans des temps comme celui que nous traversons que la valeur des associations scientifiques se fait le mieux sentir; les idées y rencontrent la sympathie que leur refuse le monde préoccupé, les travaux y trouvent un refuge et des

moyens de se produire, quand toutes les autres voies se ferment. Il faut donc que les amis des sciences historiques se rattachent à nous pour maintenir un foyer d'études qui a fait quelque honneur à la France.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

L'Académie nationale des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), à Axum.
Ampère, membre de l'Institut, professeur de littérature française au Collége de France.
Amyot, avocat à la cour d'appel.
André (l'abbé), à Montrouge.
Antoine (l'abbé Joseph), à Pontarlier.
Artigues (d').
Auer, directeur de l'Imprimerie impériale, à Vienne.
Avogadro de Valdengo (Th. D.), aumônier de S. M. le roi de Sardaigne, à Turin.
Ayrton, avocat à Londres.

MM. Baar (François), prof. au lycée Descartes.
Badges, chapelain de la Compagnie des Indes, à Aden.
Badiche (l'abbé), trésorier de la métropole.
Bailleul, fils.
Bardelli, professeur, à Pise.
Bargès (l'abbé), professeur à la faculté de théologie de Paris.
Barthélemy Saint-Hilaire, professeur au Collége de France.
Barucchi, directeur du musée, à Turin.
Bary.
Baxter (H. J.), Middle-Temple, à Londres.
Bazin, professeur de chinois à l'École spéciale des langues orientales.
Beauté, fils, à Alexandrie.
Belgiojoso (Mme la princesse).
Belin (Alphonse), chancelier, premier drogman du consulat du Caire.
Benary (le docteur Ferdinand), à Berlin.
Bergstedt, agrégé, à Upsal.
Bertrand (l'abbé), curé à Herblay (S.-et-O.).
Bianchi, secrétaire interprète pour les langues orientales.
Biot (Édouard).
Bland, membre de la société royale asiatique de Londres.
Boilly (Jules).
Boissonnet de la Touche (Estève), capitaine d'artillerie, à Constantine.

MM. BONAR (Henri).
BONNETY, directeur des Annales de philosophie chrétienne.
BORÉ (Eugène), correspondant de l'Institut.
BOTTA (Paul), consul de France à Mossul.
BOUTROS, ancien principal du collége de Delhi.
BRESNIER, professeur d'arabe, à Alger.
BRIÈRE (DE), homme de lettres.
BROCKHAUS (le docteur Herman).
BULLAD, élève de l'école orientale.
BURGRAFF, à Liége.
BURNOUF (Eugène), membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége de France.
BROWN (John), interprète des États-Unis, à Constantinople.

CALDWELL, prof. de mathém. à Colombo.
CARLIN (Louis-Adolphe).
CASPARI, professeur à Leipzig.
CASSEL (Ph. D.), à Paderborn.
CATAFAGO, chancelier du consulat général de Prusse, à Beyrout.
CAUSSIN DE PERCEVAL, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collége de France.
CHARMOY, conseiller d'État, ancien professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.
CHASLIN (Édouard).
CHASTENAY (Mme Victorine DE).
CHERBONNEAU, prof. d'arabe à Constantine.

MM. Clément-Mullet (Jean-Jacques).
Clermont-Tonnerre (de), colonel d'état-major.
Cohn (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.
Collot.
Combarel.
Conon de Gabelentz, conseiller d'État à Altenbourg.
Coquebert de Montbret (Eugène).
Cor, premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople.
Cotelle (Henri), interprète de l'armée d'Afrique.

Daninos, interprète au tribunal civil d'Alger.
Defrémery (Charles), élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Delessert (François).
Delitzsch, professeur à Leipzig.
Derenbourg (Joseph), docteur.
Desgranges (Alix), secrétaire interprète aux affaires étrangères, professeur au Collége de France.
Desmaisons, conseiller d'État à St-Pétersbourg.
Desvergers (Adolphe-Noël).
Dieterici (Ph. D.), au Caire.
Dillman, à Tubingue.
Dittel, professeur à l'Université de St-Pétersbourg.
Drach (P. L. B.), bibl. de la Propagande.

MM. Dubeux (J. L.), conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale.

Du Caurroy, secrétaire-interprète au ministère des relations extérieures.

Dugat (Gustave).

Dulaurier (Édouard), professeur de malai à l'École des LL. OO.

Dumeril (Ethelstand).

Dumoret (J.), à Bagnères (Hautes-Pyrénées).

Duncan Forbes, professeur de LL. OO. au King's-College, à Londres.

Eckstein (d').

Eichthal (Gustave d').

Elliot (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale de Londres.

Etheridge (le R. J. William), pasteur anglais.

Falconner Forbes, professeur de LL. OO. à l'University-College de Londres.

Fallet, docteur en théologie, à Courtelary.

Ferraô de Castelbranco (le chevalier).

Finlay (Édouard), à la Havane.

Fleischer, professeur à Leipzig.

Florent, examinateur dramatique au Ministère de l'intérieur.

Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flügel, professeur, à Meissen (Saxe).

Forth-Rouen, ministre de France en Chine.

MM. Foucaux (Ph. Édouard).
Fresnel, consul de France, à Djedda.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Gayangoz, professeur d'arabe à Madrid.
Gildemeister, docteur en philosophie à Bonn.
Goldenthal (Ph. D.), à Leipzig.
Goldstücker (Ph. docteur), à Kōnigsberg.
Gorresio (Gaspard), membre de l'Académie de Turin.
Graf, professeur à Meissen.
Grangeret de Lagrange, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, rédacteur du Journal asiatique.
Guerrier de Dumast (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie de Nancy.
Guigniaut, membre de l'Institut.
Guillard d'Arcy, docteur en médecine.

Haight, à New-York.
Hamelin, avocat, élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.
Hase, membre de l'Institut.
Hassler (Conrad-Thierry), professeur à Ulm.
Hedde, délégué du commerce en Chine.
Hoffmann, conseiller ecclésiastique, à Jéna.
Holmboë, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

MM. Humbert (Jean), professeur d'arabe à l'Université de Genève.

Jabba, vice-consul, chancelier du consulat d'Autriche, à Smyrne.

James (Aimé-François).

Jomard, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque nationale.

Jost (Simon), docteur en philosophie.

Judas, secrétaire du conseil de santé des armées, au Ministère de la guerre.

Julien (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége de France, l'un des conservateurs-adjoints à la Bibliothèque nationale.

Kazimirski de Biberstein, bibliothécaire de la Société asiatique.

Kellgren (Herman), Ph. D.

La Ferté de Senectère (de), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

Lagrénée (de), envoyé de France en Chine.

Lajard (F.), membre de l'Institut.

Lancereau, maître de conférences au collége Saint-Louis.

Landresse, bibliothécaire de l'Institut.

Langlois, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

Lanjuinais.

MM. Laroche (de), à Saint-Amand-Montrond.

Larsow, professeur à Berlin.

Lasteyrie (de)

Latouche (Emmanuel), élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

Lazareff (Christophe de), Conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

Le Bas, membre de l'Institut.

Leduc (Leouzon).

Lenormant (Ch.), membre de l'Institut, administrateur de la Bibliothèque nationale.

Letteris, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

Libri, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences et au Collége de France.

Littré, membre de l'Institut.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

Lœwenstern (Isidore).

Longard (le docteur).

Longpérier (Adrien de), conservateur des antiquités au Musée du Louvre.

Luynes (de).

Mac Guckin de Slane.

Manakji Cursetji, à Bombai.

Mandel (le Dr), à Kremsir, en Moravie.

Marcel (J. J.), ancien directeur de l'Imprimerie nationale.

MM. Margossian, à Londres.
Martin, interprète de l'armée d'Alger.
Maury (A.), sous-bibliothécaire de l'Institut.
Meckel, docteur en théologie, à Cologne.
Meier, agrégé à Tubingen.
Merlin, sous-bibliothécaire au Ministère de l'intérieur.
Méthivier (Joseph), chanoine d'Orléans, doyen de Bellegarde.
Mignet, membre de l'Institut.
Milon, sénateur à Nice.
Miniscatchi, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone.
Mohl (Jules), membre de l'Institut.
Mohn (Christian).
Monrad (D. G.), à Copenhague.
Montucci (Henry).
Mooyer, bibliothécaire à Minden.
Mordaunt Ricketts.
Morley, trésorier du Comité pour la publication des textes orientaux, à Londres.
Mosblech (l'abbé).
Mottelettes (Imbert des) secrétaire de la Société ethnologique.
Mourier, attaché au cabinet du Ministre de l'instruction publique.
Muller (Ph. D. Maximilien).
Munck (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale.

MM. Nève, professeur à l'université de Louvain.

Ocampo (Melchior).
Oppert, professeur à Laval.
Orianne, conseiller à la cour d'appel de Pondichéry.

Pagès (Léon).
Paravey (de), membre du corps du génie.
Parthey (Ph. D.), à Berlin.
Pasquier.
Pastoret (Amédée de), membre de l'Institut.
Pavie (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.
Perron, directeur de l'École de médecine du Kaire.
Pictet (Adolphe), à Genève.
Picqueré, professeur à l'Académie orientale, à Vienne.
Platt (William).
Popovitz (Dimitri), à Jassy, en Moldavie.
Portal, maître des requêtes.
Portalis, membre de l'Institut.
Poujade, consul de France à Tarsous.
Prisse.
Pijnappel, D^{r} et lecteur à l'Académie de Delft.

Quinsonas (de).

Rawlinson, consul général d'Angleterre à Bagdad.

MM. Rauzan (de).
Regnault, à Constantine.
Régnier.
Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des LL. OO. président de la Société.
Renan (Ernest), élève de l'École des langues orientales.
Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.
Ricardo (Frédéric).
Richy (L.).
Rieu (Charles), Ph. D.
Ritter (Charles), professeur à Berlin.
Rochet, statuaire.
Rœdiger, professeur à l'université de Halle.
Rœhrig (Otto), docteur en philosophie.
Rohrbacher (l'abbé), supérieur du séminaire de Nancy.
Rondot, délégué du commerce en Chine.
Rosetti (Charles de), à Bucharest.
Rosin (de), chef d'institution, à Nyon, canton de Vaud.
Roth, docteur en philosophie à Tubingue.
Rougé (Emmanuel de).
Rousseau, premier interprète, à Tunis.
Rousseau (Antoine), interprète principal de l'armée d'Afrique.
Rouzé (Édouard de), capitaine, attaché à la direction des affaires arabes à Alger.
Royer, orientaliste à Versailles.

MM. Salles (le commandeur Eusèbe de), professeur d'arabe à l'école des LL. OO. succursale de Marseille.

Sanguinetti (le docteur).

Santarem (de), membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut de France.

Saulcy (de), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'artillerie.

Sawelieff (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Schloezer (Kurd de).

Schulz (le docteur), à Jérusalem.

Scott (le docteur John), à Londres.

Sédillot (L. Am.), professeur d'histoire au collége Saint-Louis.

Sernin, docteur-médecin de l'hôpital, à Narbonne.

Sklower (Sigismond), professeur au collége d'Amiens.

Smith (Arthur), conservateur à la Bibliothèque de la Sorbonne.

Solvet, substitut du procureur général, à Alger.

Stæhélin (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.

Staunton (sir Georges-Thomas), membre du Parlement.

Stecher (Jean), profess. à l'université de Gand.

Steiner (Louis), à Genève.

Sumner (Georges), de Boston.

MM. TAILLEFER, élève de l'École des langues orientales.

THEROULDE.

THOMAS (Edward) du service civil de la compagnie des Indes.

THOMAS, élève de l'École spéciale des LL. OO.

TOLSTOÏ (le colonel Jacques).

TRITHEN (J. F.).

TROYER (le capitaine).

TULLBERG, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

UMBREIT, docteur et conseiller ecclésiastique, à Heidelberg.

VAÏSSE (Léon), professeur à l'Institut national des sourds-muets.

VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

VANDRIVAL (l'abbé), à Boulogne.

VAUCEL (Louis), à Champremont (Mayenne).

VETH, professeur de langues orientales, à Amsterdam.

VIGNARD, interprète à l'armée d'Afrique.

VIGOUREUX, professeur à Brest.

VILLEMAIN, membre de l'Institut.

VINCENT, orientaliste.

VIVIEN, géographe.

WEBER (Ph. O.), employé au British Museum à Londres.

MM. Weil, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.
Wessely (Th. D.), à Prague.
Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.
Wetzstein (Ph. D.), à Leipzig.
Wilhelm de Würtemberg (le comte).
Worms (M. D.), à l'école de Saint-Cyr.
Wustenfeld, professeur à Göttingen.

Zenker (Jules-Théodore), docteur en philosophie.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron de Hammer-Purgstall (Joseph), président de l'Académie impériale de Vienne.
Le docteur Lee, à Cambridge.
Le docteur Macbride, professeur à Oxford.
Wilson (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.
Fræhn (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg.
Ouwaroff, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

MM. HUMBERT, professeur d'arabe, à Genève.
Le comte DE CASTIGLIONI (C. O.), à Milan.
RICKETS, à Londres.
PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.
FREYTAG, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.
KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greiswalde.
BOPP (F.), membre de l'Académie de Berlin.
D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.
Sir Graves Chamney HAUGHTON, associé étranger de l'Institut de France.
WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.
HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.
JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.
SHAKESPEAR, à Londres.
LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.
Le général BRIGGS.
GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.
HOGDSON (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.
Radja RADHACANT DEB, à Calcutta.
Radja KALI-KRICHNA BAHADOUR, à Calcutta.
MANAKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombai.

MM. Le général COURT, à Lahore.
Le général VENTURA, à Lahore.
LASSEN (Chr.), professeur à Bonn.
RAWLINSON, consul général d'Angleterre à Bagdad.
VULLERS, professeur de langues orientales à Giessen.
KOWALEWSKI (Joseph-Étienne), professeur à Kasan.
FLÜGEL, professeur à Meissen.
DOZY (Reinhart), bibliothécaire à Leyde.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr. et pour les membres 6 fr.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8° 175 fr.

Quatrième série, années 1843-1848, 12 vol. in-8°; 150 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un vol. in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8° br. 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et trad.); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabhadha ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pra-

crit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset; Imprimerie nationale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise, in-4°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie, 1 vol. grand in-8°; Paris, Imprimerie nationale. 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Aboul'féda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4°; 50 fr. et 30 fr. pour les membres de la Société.

Histoire des rois du Kachmîr, en sanscrit et en français, publié par M. le capitaine Troyer. 2 vol. in-8°; 36 fr. et 24 fr. pour les membres de la Société.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après

le manuscrit zend de la Bibliothèque nationale, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduit par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes, 12 fr.

MÉMOIRES RELATIFS À LA GÉORGIE, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, littographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, POUR LES MEMBRES.

RAJA TARANGINI, Histoire de Kachmîr. 1 vol. in-4°; 27 fr.
MOOJIZ EL-QANOON. 1 vol. in-8°; 13 fr.
BÂSHA PARICHHEDA. 1 vol. in-8°; 7 fr.
LILAVATI (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
PERSIAN SELECTIONS. 1 vol. in-8° 10 fr.
KIFAYA. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
INAYAH. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.

Anatomy, description of the heart. (En persan.) 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.

Raghu-Vansa. 1 vol. in-8°; 18 fr.

Ashshurh ool-Mooghnee. 1 vol. in-4°; 38 fr.

Thibetan Dictionary, by Csoma de Körös. 1 vol. in-4°; 27 fr.

Thibetan Grammar, by Csoma de Körös. 1 vol. in-4°; 22 fr.

Mahâbhârata. 4 vol. in-4°; chaque volume 30 fr.

Table des matières du Mahâbhârata, quatre cahiers in-4°; 16 fr.

Susruta. 2 vol. in-8°; 25 fr.

Naishada. 1 vol. in-8°; 22 fr.

Asiatic Researches. Tomes XVI et XVII. 2 vol. in-4°; 34 fr. le volume.

Tome XVIII, 1re et 2e part. 1 vol. in-4°; 22 francs chaque partie.

Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.

Tome XX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.

Index, 1 vol. in-4°; 20 fr.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. Les annnées 1836-1846; 40 fr. l'année.





JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1848.

DE L'ART MILITAIRE CHEZ LES ARABES AU MOYEN AGE[1],

PAR M. REINAUD.

La bravoure des Arabes est un fait admis de tous. Ils n'étaient pas des guerriers vulgaires, ces hommes qui, se laissant entraîner par les prédications de Mahomet et de ses premiers disciples, envahirent, en quelques années, la plus belle partie de l'ancien monde. Mais rien n'indique que les Arabes eussent, dès cette époque, adopté une tactique particulière: le courage et l'enthousiasme étaient leurs principaux éléments de succès. Ce fut plus tard, notamment pendant les guerres des croisades, que les Arabes perfectionnèrent leurs institutions militaires. A cette époque, les guerriers de l'Orient et de l'Occident se trouvèrent en présence. La lutte n'était pas seulement entre les chrétiens et les musulmans; les Tartares, sortis de leurs déserts sous la conduite de

[1] Un extrait de ce Mémoire a été lu dans la séance générale de la Société asiatique du 17 août.

Djendjiz-Khan et de ses enfants, avaient conquis la Perse, la Mésopotamie, la Syrie et l'Asie Mineure; ils s'avancèrent jusqu'aux portes de l'Égypte. De ce concours de nations naquit un nouvel art, qui s'enrichit d'emprunts faits à chaque peuple; et sans doute cet art n'était pas méprisable, puisqu'il permit aux musulmans de chasser les guerriers de l'Occident de la Terre sainte, et que la cavalerie des Mamelouks, qui en était la dernière trace, ne tomba que dans des temps récents, devant la discipline française.

En Orient, comme chez nous au moyen âge, les hommes d'armes combattaient de préférence à cheval. C'est pour cela que chez les Arabes le mot *art militaire* se confond ordinairement avec celui de *cavalerie;* il est rendu chez eux par فروسية, qui a cette signification, et l'homme d'armes est appelé فارس ou cavalier. De plus, comme la lance jouait jadis en Orient le rôle principal, le guerrier était appelé رَمّاح, ou lancier.

Les armes offensives des Arabes étaient l'épée, la lance, la massue, l'arc, l'arbalète, etc. Les armes défensives étaient le bouclier, le casque, la cotte de maille, etc. Ils faisaient aussi usage de machines, telles que la baliste, le bélier, etc. Ils n'oublièrent pas les matières incendiaires, notamment le salpêtre converti en poudre de guerre. En 1845, j'ai publié, conjointement avec M. Favé, capitaine d'artillerie, un volume et un atlas sur le feu grégeois, les feux de guerre et les origines de la poudre à ca-

non. Mon intention n'est pas de revenir ici sur ce sujet; nous nous proposons, M. Favé et moi, de reprendre ailleurs cette question.

Les Arabes ont eu de bonne heure, dans leur langue, des traités sur l'art militaire. Quelques-uns de ces écrits étaient la traduction de livres composés en persan, dans les premiers siècles de notre ère, sous la puissante dynastie des Sassanides. L'auteur du *Kitab-alfihrist*, qui florissait dans la dernière moitié du xe siècle de notre ère, cite, dans son chapitre de l'art militaire [1], un ouvrage intitulé : « L'art de la guerre et manière de prendre les forteresses et les villes, de dresser des embuscades, d'envoyer à la découverte, de placer des vedettes, d'expédier des détachements et de disposer des corps armés, d'après un traité qui fut composé (au IIIe siècle) pour Ardeschir, fils de Babek [2]. » L'auteur cite aussi un traité du tir [3], composé au ve siècle, par le roi Bahram-Gour. De plus, il fait mention d'un exposé des anciennes institutions militaires de la Perse, sous le titre de *Art militaire et règlements de la cava-*

[1] Manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, t. II, fol. 172 v.

[2] كتاب ادب الحروب وفتح الحصون والمدائن وتربيص الكمين وتوجيه الجواسيس والطلائع والسرايا ووضع المسالح ترجمته مما عمل للاردشير بن بابك

[3] كتاب الرمى Massoudy fait mention de la grande habileté de Bahram-Gour à tirer de l'arc. Voyez le *Moroudj-Aldzeheb*, t. I, folio 116 (manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, n° 714 du supplément).

lerie, avec la manière dont les rois de Perse défendaient les quatre coins de leur empire[1].

A l'égard des traités qui avaient pris naissance chez les Arabes mêmes, l'auteur du *Kitab-alfihrist* cite un écrit composé, sous le khalifat d'Almansour, par Abd-al-Djabbar, fils de Ady, sous le titre de *Lois de la guerre et manière de ranger une armée*[2], ainsi qu'un traité en deux livres, rédigé sous le règne d'Almamoun, par Khalyl, surnommé الهوثمى et الشعرانى. Enfin, il fait mention d'un livre sur le feu, le naphte et l'emploi qu'on en faisait à la guerre[3], ainsi que d'un autre livre où il était parlé du bélier et des mangonneaux, des stratagèmes et des ruses de guerre[4].

Le nombre des livres qui traitent de l'art militaire alla toujours croissant. A mesure que l'art s'enrichissait ou se modifiait, de nouveaux exposés devenaient nécessaires; malheureusement, la plupart de ces traités ne portaient ni date, ni nom d'auteur; les faits qu'ils contenaient étaient censés la répétition des procédés inventés par Aristote et mis en usage par Alexandre le Grand; ou bien on en fai-

1 كتاب تعبئة الحروب واداب الاساورة وكيف كانت ملوك الفرس تولى الاربعة الثغور من الشرق والغربى والجدى والتيمن
Sur les quatre points cardinaux désignés ici, voyez mon Introduction à la Géographie d'Aboulféda, p. CXCII et suiv.

2 فى اداب الحروب وصورة العسكر

3 كتاب العلم بالنار والنفط والزرافات فى الحروب

4 كتاب الدبابات والمنجنيقات والحيل والمكايد

sait honneur, soit aux prophètes de l'Ancien Testament, soit aux fondateurs de l'islamisme. Vainement l'on chercherait des renseignements sur ces traités dans les livres de bibliographie et de biographie orientale. Ces traités sont hérissés de termes techniques, dont quelques-uns sont étrangers à la langue arabe, et qui, pour la plupart, ne sont pas expliqués dans les dictionnaires; souvent, les copies qui s'en faisaient étaient incorrectes[1]. Si un de ces livres tombait sous les yeux d'un homme de lettres, c'était ordinairement pour lui lettre close.

Sans doute, il y avait une intention politique dans les obstacles dont on entourait ce genre d'ouvrages; on craignait qu'ils n'arrivassent entre des mains suspectes, particulièrement entre celles des chrétiens, qui étaient alors en état permanent de guerre avec les musulmans. Un auteur ou un copiste qui se piquait de zèle pour sa religion, aurait été vivement affligé qu'un livre sorti de ses mains servît à l'instruction des ennemis de sa foi. En tête de quelques-uns de ces traités, il est dit que les procédés qui y sont décrits ont été imaginés en vue de la défense de la religion[2]; on lit dans l'un d'entre eux que ces procédés ne doivent être communiqués qu'à des personnes bien intentionnées[3].

[1] Les passages textuels cités dans ce Mémoire sont reproduits avec leurs incorrections.

[2] Man. ar. de la Bibliothèque nationale, supplément, n° 988, au commencement.

[3] Man. ar. de la Bibliothèque nationale, n° 1128, fol. 36 v.

Il résulte de là que les traités arabes d'art militaire sont d'une lecture fort difficile. Heureusement quelques-uns sont accompagnés de peintures; en pareil cas, la figure aide à déterminer le sens du texte. On a encore la ressource de rapprocher les traités entre eux et d'éclaircir ce qu'il y a d'obscur dans un témoignage par le même témoignage exprimé en d'autres termes.

Voici l'indication des principaux traités que j'ai eu l'occasion d'examiner par moi-même.

La bibliothèque de Leyde possède deux exemplaires d'un ouvrage qui ne porte ni titre, ni nom d'auteur (n°s 92 et 499). Le numéro 499 est précédé des mots suivants : كتاب الحيل والحروب وفتح المدائن وحفظ الدروب من حكم الاسكندر ذى القرنين بن فيلبس اليونانى « Traité des ruses et des guerres, de la prise des villes, de la garde des défilés, d'après les règles établies par Alexandre aux deux cornes, fils de Philippe le Grec. »

Au dos du premier feuillet du numéro 92, on lit les mots : كتاب الحيل والحروب والات السلاح وحصار القلاع وصفة الضرب بالسيف والرمى بالنشاب وعمل البارود « Traité des ruses et des guerres, des instruments guerriers, du siége des forteresses, de la manière de frapper de l'épée et de lancer des traits, ainsi que de la fabrication du *bâroud.* » Les derniers mots feraient supposer que le salpêtre joue un rôle quelconque dans l'ouvrage. Mais ni dans cet exemplaire,

ni dans l'autre, le mot *bâroud* ne se rencontre une seule fois, d'où il est permis d'inférer que ce titre a été ajouté par une main étrangère.

Le traité me paraît avoir été rédigé dans les premières années du XIIIe siècle de notre ère, à une époque où le salpêtre n'était pas encore employé par les Arabes comme moyen de guerre. En effet, on lit à la fin du volume : وكان الفراغ من اصل الكتاب بتاريخ مستهل رجب الفرد من سنة اثنين وعشرين وستماية هكذا وجدته مكتوبا فى اصله التى نسخت هذه الورقة ونقلتها « L'ouvrage original a été achevé au commencement de redjeb de l'année 622 (juillet 1225 de J. C.). Voilà ce que j'ai vu écrit sur l'exemplaire d'après lequel cette copie a été faite et d'où je l'ai tirée. »

La Bibliothèque nationale possède plusieurs traités analogues, mais d'une date moins ancienne. Ils sont d'une époque où l'on faisait usage du salpêtre. Le principal est celui que nous avons mis à contribution, M. Favé et moi, pour notre ouvrage sur le feu grégeois, les feux de guerre et les origines de la poudre à canon. Il est intitulé كتاب الفروسية والمناصب الحربية « Traité de l'art militaire et des machines de guerre. » Ce volume a été exécuté avec soin, bien qu'il y manque souvent les points diacritiques, et il est accompagné de figures coloriées. On voit probablement ici un de ces exemplaires que le gouvernement mettait à la disposition de ses artificiers, et qui ne devaient pas sortir de leurs mains.

Il est dit au commencement que le traité avait été composé par le ostad (maître) illustre Hassan, surnommé Nedjm-eddin (étoile de la religion), et Al-Rammah (le lancier), d'après les leçons de son père et de ses aïeux, et celles des autres maîtres de l'art. L'auteur portait le sobriquet de Al-Ahdab (le bossu). Il mourut l'an 695 (1295 de J. C.), âgé de trente ou quarante ans; il doit donc avoir écrit entre les années 1285 et 1295 de l'ère chrétienne. Parmi les écrivains qu'il cite, se trouvent Mohammed, fils de Alschaydhamy الشيظمى, et Ibrahim, fils de Sallam.

On remarque ces mots dans l'avant-propos: فيه كلما يحتاج اليه الاستادين والفرسان والابطال والزراقين من اشغال الحرب ومعرفة الرماح والدبابيس والنشاب المختلف والمقادير والمناجيق والاحراقات وغير ذلك وقتال البحر واشياء غريبة نفع الله بها المسلمين «Ce livre contient tout ce qui est nécessaire aux maîtres, aux hommes de guerre, aux braves, aux artificiers[1], en fait d'opérations militaires, des différentes manières de se servir de la lance, de la masse et de la flèche, du mélange des matières, de la construction des machines, de la communication du feu, etc., de la manière de combattre sur mer,

[1] Le mot زرّاق a été expliqué par M. Quatremère, *Histoire des Sultans mamlouks*, t. II, 2e partie, p. 147. Seulement, il a échappé une méprise au savant académicien. Le mot حراب, pluriel de حربة, lequel est cité au commencement de la note, ne signifie pas «des épées,» mais «des lances courtes.»

et d'autres choses non moins curieuses; Dieu veuille que tout cela tourne à l'avantage de l'islamisme[1]! »

Le numéro 1128 de l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque nationale renferme deux traités militaires, accompagnés l'un et l'autre de peintures. Le premier est intitulé : كتاب المخزون لارباب الفنون في الفروسية ولعب الرمح وبنودها « Recueil destiné aux personnes qui cultivent les différentes branches de l'art militaire, et qui s'exercent au maniement de la lance, ainsi qu'aux manœuvres dont cet exercice est susceptible. » L'auteur faisait profession de l'art qu'il décrit, et il dit qu'à la différence de la plupart de ses confrères, qui, par esprit de monopole, faisaient mystère de leurs procédés, il n'a pas hésité à révéler tous ses secrets[2]. Du reste, ainsi que Hassan, il invoque l'autorité de Mohammed, fils de Al-Schaydhamy, et d'Ibrahim, fils de Sallam; de plus, il cite souvent un personnage nommé le ostad Nasser-eddin, Ibn-Altherabelousy, et surnommé Al-Rammah.

Le traité qui accompagne celui-ci ne porte pas de titre particulier; rien n'y indique non plus la date ni le nom de l'auteur. Il paraît cependant postérieur à l'année 1300 de notre ère; car il y est fait men-

[1] Ce manuscrit appartient à l'ancien fonds arabe, et porte le numéro 1127. On trouve dans le supplément, n° 988, un ouvrage qui, pour le fond, est le même que le précédent. Il a pour titre : كتاب الفروسية برسم الجهاد في سبيل الله « Traité de l'art militaire, en vue de la guerre à faire pour la cause de Dieu. » L'auteur, outre Hassan, cite Nedjm-eddin-Ayoub, surnommé aussi Al-Rammah. On voit qu'en général ces traités étaient composés par des hommes du métier.

[2] Fol. 36 v.

tion d'une manière de combattre à cheval et de vaincre son adversaire, qui se nomme *l'évolution de Gazan*[1]. Or il ne peut être question ici que du khan mongol de Perse appelé Gazan, lequel mourut en 1304.

Le nnméro 991 du supplément arabe est un recueil d'opuscules relatifs à l'art militaire. Un grande partie du volume consiste en extraits du livre de Hassan; mais, au folio 15, est un traité qui a pour auteur Mohammed, fils de Ladjyn Al-Hossamy, surnommé Al-Theraboloussy et Al-Rammah; c'est probablement le personnage cité dans un des traités précédents. Le titre du livre est: غاية المقصود فى العلم والعمل بالبنود « Ce qu'on se propose de plus relevé dans la théorie et la pratique des exercices militaires. » Le mot que je traduis par *exercices militaires*, fait بند au singulier, et بنود au pluriel; c'est un mot d'origine persane, qui signifie proprement *lier*. Les exercices que ce mot exprime, et qui sont au nombre de soixante et douze, tenaient une très-grande place dans l'art de cette époque; car ils sont décrits au moins une fois, et quelquefois davantage, dans tous les traités que j'ai rencontrés. La description de chaque exercice consiste en mots isolés, et la plupart techniques; ce sont peut-être les commandements usités à cette époque pour faire connaître aux guerriers les diverses manœuvres qu'il s'agissait d'exécuter.

Je citerai enfin un manuscrit qui appartenait, il

[1] ناورد قازان. Voy. au fol. 82.

y a quarante ans, au comte de Rzevuski, et qui maintenant fait partie du musée asiatique de Saint-Pétersbourg[1]; j'en dois la communication à l'Académie impériale des sciences de cette capitale, qui a le musée asiatique dans sa dépendance. Le titre du livre est : كتاب المخزون جامع الفنون «Recueil réunissant les diverses branches de l'art.» D'après une note placée à la fin du volume, la copie a été faite dans la dernière moitié du xve siècle de notre ère. On lit, dans un médaillon placé sur le frontispice, le nom d'un émir de la cour des sulthans mamelouks d'Égypte, pour lequel cette copie avait été faite; c'est celui de Djerbasch. Le dictionnaire biographique d'Aboul-Mahassen, intitulé *Manhel-Al-Safy*, renferme la notice de plusieurs émirs du même nom[2]; mais il m'a été impossible de distinguer si l'émir en question était compris dans le nombre. Quoi qu'il en soit, l'exemplaire est d'une belle écriture, bien qu'elle ne soit pas toujours correcte. De plus, il est orné de peintures.

En 1809, le comte de Rzevuski publia à Vienne, dans le recueil intitulé *Mines de l'Orient*[3], un passage du traité où il est parlé de l'emploi de la poudre à canon comme force projective. M. de Rzevuski

[1] On trouve une notice de ce volume dans le recueil publié par M. Dorn, sous le titre de: *Das Asiatische Maseum,* Saint-Pétersbourg, 1846, in-8°, p. 452 et suiv. Cette notice est de M. Alexis Olénine; malheureusement, M. Olénine ne connaît pas la langue arabe.

[2] Man. ar. de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 748, fol. 177 et suiv. t. II de l'ouvrage.

[3] Tom. I, p. 189 et 248.

plaçait la rédaction du livre sous le règne de saint Louis. Ainsi que nous l'avions déjà présumé, M. Favé et moi, cette opinion est inadmissible; car il est fait mention dans le livre du traité de Hassan [1]; il est même parlé de la manœuvre appelée *combat de Gazan* [2]; mais si l'ouvrage est postérieur à l'an 1300, il a dû précéder le milieu du XIVe siècle. Ce qui le prouve, c'est l'emploi d'armes à feu qui, par leur forme, dénotent l'enfance de l'art. Nous développerons ailleurs ce point, M. Favé et moi.

Ce traité offre, sur les compositions incendiaires, moins de détails que celui de Hassan; certaines questions y sont moins développées que dans d'autres ouvrages analogues. En quelques endroits, l'exposé des procédés est tellement imparfait que les hommes de l'art eux-mêmes avaient besoin, pour s'en rendre compte, d'en voir faire l'application. Mais, considéré dans son ensemble, c'est, de tous les livres de ce genre que je connais, celui qui embrasse le plus de questions et qui est rédigé avec le plus de méthode. Il commence par l'acquisition du cheval et son éducation, et il finit par les exercices les plus compliqués. L'auteur dit positivement que plusieurs des mots techniques dont il fait usage, et qu'on retrouve dans les traités déjà cités, avaient été empruntés, soit à la langue persane, soit à langue turke, soit au langage des guerriers de l'Occident [3].

[1] Pag. 83. Hassan est désigné par son sobriquet de *Bossu*.

[2] Pag. 2, 109, 172 et suiv.

[3] Pag. 125, 175 et suiv.

J'ajouterai une remarque dont l'auteur ne parle pas : c'est que quelques-uns de ces termes appartiennent à la langue grecque. En effet, dans l'art militaire, comme pour les autres arts, quand les Arabes commencèrent à s'occuper de sciences, ils ne purent se dispenser de faire des emprunts au peuple qui est resté notre maître à tous.

L'auteur invoque le témoignage de plusieurs personnages qui nous sont inconnus. Ce sont Thaher, Ishac, Thabary, Aboul-Véfa, Abou-Haschem, etc. Il resterait à déterminer le nom de l'auteur lui-même. On a vu que le titre placé à la tête du volume est commun à d'autres écrits analogues. Hadji-Khalfa, dans son Dictionnaire bibliographique[1], cite un ouvrage intitulé الفروسية المحمدية, « l'art de la guerre de Mohammed, » ou, peut-être, « l'art de la guerre à l'usage des Mahométans. » Cet ouvrage avait pour auteur Schems-eddin-Mohammed, fils d'Abou-Bekr, fils de Cayym Aldjouzyeh. Or il est dit, dans les livres arabes[2], que ce personnage, qui était né l'an 691 (1292 de J. C.), mourut à Damas l'an 751 (1350 de J. C.). C'est peut-être l'auteur du traité dont il s'agit en ce moment.

Maintenant, je vais donner quelques aperçus sur les armes dont les musulmans se servaient au moyen âge et sur l'usage qu'ils en faisaient.

Les musulmans placent les paroles suivantes dans

[1] Édition de Flügel, t. IV, p. 415.

[2] Man. de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 751 (t. V, fol. 77 v.). Voy. aussi le n° 688, fol. 271.

la bouche de leur Prophète : « Toute espèce d'amusement doit être interdit comme frivole, excepté ces trois choses : l'exercice de l'arc, le maniement du cheval et les plaisirs pris en famille. » Mahomet a dit de plus : « Voulez-vous savoir ce qui vous conduira le plus sûrement en paradis? Ce sera un bon coup d'épée, un bon accueil fait à son hôte, et la célébration de la prière aux heures prescrites [1]. »

L'imam Malek, dont les doctrines sont suivies de préférence en Afrique, place l'art de monter à cheval au-dessus de celui de tirer de l'arc; mais le commun des docteurs est de l'avis contraire. Quelqu'un ayant dit à Mahomet que les enfants avaient des droits sur leurs parents comme les parents en avaient sur leurs enfants, le Prophète répondit : « Oui, les enfants ont le droit de demander à leurs parents qu'on leur enseigne à écrire, à nager et à tirer de l'arc. » On attribue de plus ces paroles à Mahomet : « Trois classes de personnes entreront dans le paradis, celles qui fabriquent des flèches avec l'intention de les faire tourner à la défense de la religion, celles qui les lancent et celles qui les présentent à l'archer. » Mahomet ajoutait que l'homme qui, après avoir appris à tirer de l'arc, néglige cet exercice, se

[1] Man. ar. de la Biblioth. nationale, ancien fonds, n° 1128, fol. 54 v. et le traité de la guerre contre les infidèles, en arabe, sous le titre de : مشارع الاشواق الى مصارع العشاق, p. 94 et suiv. (Sur cet ouvrage, qui a été imprimé au Caire, voyez ce que j'ai dit dans le Journal asiatique, cahiers d'octobre 1831, p. 337, et de février 1832, p. 189.)

prive, auprès de Dieu, d'un titre inappréciable. Quelques docteurs sont allés jusqu'à dire que cet homme se rendait coupable de péché mortel[1].

Homère nous apprend qu'il fallait une force plus qu'ordinaire pour tendre l'arc d'Ulysse. Avec le temps, on suppléa à la force humaine à l'aide d'une tige fixée sur l'arc et en tendant la corde au moyen d'une manivelle ; c'est ce qu'on appela du nom d'arbalète. Il y avait plusieurs espèces d'arbalètes : les petites se bandaient avec la main, les grandes à l'aide du pied droit, et même des deux pieds. L'arbalète était un perfectionnement apporté à l'arc, en ce sens qu'elle déterminait d'une manière plus sûre l'émission du projectile ; de plus, elle avait l'avantage de pouvoir lancer, outre des flèches, des balles et de gros traits. Aussi son usage se maintint plus longtemps à la guerre que celui de l'arc simple, et il ne fut tout à fait abandonné que lorsque l'invention de l'artillerie eut changé presque tout le système de la guerre.

Les Arabes distinguent deux espèces d'arc, l'arc arabe et l'arc persan, ou plutôt l'arc étranger. L'arc arabe est appelé par eux l'*arc de main*, parce que, en effet, la main suffisait pour le faire manœuvrer. L'arc persan était moins simple et répondait à l'arbalète. Les Arabes lui donnent le nom d'arc de pied. Cet arc était muni d'un fût, et la flèche, au lieu de glisser sur l'arc, coulait dans une espèce de rainure.

[1] *Traité de la guerre contre les infidèles*, p. 94 et 99.

On trouve les deux espèces d'arc mises en regard l'une de l'autre dans un volume arabe lithographié qui fut publié, il y a quelques années, par feu le comte de Munster[1]. L'arc de main se compose uniquement de l'arc et de la corde nommée وتر ou boyau; la partie de l'arc où posait la flèche, et qui répond à la poignée, est appelée حدود; les deux extrémités de l'arc sont appelées عقبة; pour l'espace situé entre la poignée et les extrémités, il porte le nom de بيت ou maison.

Quant à l'arbalète, elle comprend à la fois un arc, une corde et un fût qu'on appelle عود ou colonne; c'est le long du fût que coule la flèche. Le fût est muni d'une espèce de manivelle placée auprès de la crosse de l'arbalète et appelée مفتاح ou clef. L'endroit du fût auquel s'applique la manivelle est nommé قفل ou serrure. Au même endroit était placée quelquefois une petite roue mobile d'acier qu'on appelait جوزة ou noix. La roue avait deux entailles dans les deux parties opposées de sa circonférence. Dans la première s'arrêtait la corde de l'arbalète lorsqu'elle était tendue; à la seconde aboutissait l'extrémité du ressort de la détente. Si on pressait la clef qui se trouvait sous le fût, près de la poignée, le ressort se dégageait, la noix tournait, la corde s'échappait et le projectile était lancé au loin. Ici le fût porte, à l'extrémité supérieure, une espèce d'anneau appelé الركاب للرجل ou étrier du pied. Quand l'arbalétrier voulait bander son arme, il introduisait son pied

[1] Pag. 22 et 23.

dans l'étrier; il tirait la corde avec ses deux mains, et l'arme prenait la forme voulue [1].

L'arc arabe se divisait en plusieurs espèces; la principale était celle du Hedjaz. L'arc du Hedjaz était de deux sortes : la première, qui était la plus simple de toutes, consistait dans un bâton ou dans deux bâtons joints ensemble; elle était sans peintures et n'avait point de poignée : c'est celle qui est décrite dans les anciennes poésies de l'Arabie. Pour la deuxième sorte, elle supposait plus de recherches; on attachait un nerf au dos de l'arc et on en revêtait le dessous de cornes de chèvre. Une troisième espèce tenait le milieu entre les deux premières; celle-ci était en bois, en corne et en nerf liés ensemble avec de la glu; elle avait une poignée et était peinte de deux couleurs. C'est l'espèce dont l'usage se maintint dans le moyen âge. Les Arabes la nommaient *la disjointe*, parce que les parties dont elle se composait étaient primitivement séparées. C'est celle qu'on estimait davantage.[2] Les Arabes se sont aussi servis d'arc de métal.

Les anciens Persans faisaient usage d'un arc d'une forme analogue à la dernière; seulement, il était long et haut en couleur. Sa poignée en marquait le milieu; il était large de maisons, c'est-à-dire large de côtés [3].

[1] On trouve la description et la figure de l'arbalète dans les man. arabes de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 1127, fol. 84 v. et n° 1128, fol. 109 v. (Voy. aussi le manuscrit de Saint-Pétersbourg, p. 36 et suiv. et p. 165.)

[2] *Traité de la guerre contre les infidèles*, p. 96. — [3] *Ibid.*

A l'égard de la flèche, soit qu'elle fût lancée par un arc simple, soit qu'elle le fût par une arbalète, elle est nommée سهم. Sa partie supérieure porte le nom de راس ou tête, et sa partie inférieure celui de عقبة ou كعب, talon. Le bout en fer était appelé نصل, mot qui est synonyme de fer de lance; à l'égard du bout opposé, que nous appelons *coche*, et dans lequel on fait passer la corde, on le nommait كز. Quelquefois la flèche était empennée; c'était afin qu'elle atteignît plus juste. Les anciens Arabes faisaient usage, pour cet objet, de plumes de perdrix [1].

L'archer avait un grand intérêt à connaître le degré d'élasticité de son arc et la résistance plus ou moins grande qu'il pouvait opposer. Pour se fixer à cet égard, il suspendait à la corde un poids plus ou moins considérable [2].

L'usage de l'arbalète paraît avoir été introduit en France après la première croisade, sous le règne de Louis le Gros. Mais plusieurs papes proscrivirent cette arme comme *déloyale et traîtresse*, et le second concile de Latran, qui se tint en 1139, l'anathématisa, l'appelant *artem mortiferam* et *Deo odibilem*. Un écrivain du temps de Philippe-Auguste affirme qu'il n'y avait pas un homme en France, sous ce règne, qui sût s'en servir [3]. Néanmoins, l'église per-

[1] *Hamasa*, traduction de M. Freytag, p. 338.

[2] Manuscrit de Saint-Pétersbourg, p. 38.

[3] Le P. Daniel a rassemblé différents témoignages à ce sujet dans son Histoire de la milice française, t. I, p. 417 et suiv.

mettait l'usage de l'arbalète contre les hérétiques et les infidèles, et les croisés ne manquèrent pas de l'employer contre les musulmans. Richard Cœur-de-Lion fut témoin, au siége de Saint-Jean-d'Acre, des ravages que cette arme faisait dans les rangs de l'armée ennemie; à son retour en Europe, il eut recours à son usage, et lui-même périt d'un coup d'arbalète, ce qui fut considéré, par plusieurs personnes, comme une juste punition du ciel.

Les écrivains arabes qui ont traité des guerres des croisades, donnent à l'arbalète, telle que l'employaient les chrétiens, le nom de *zenbourek*[1]. La première fois qu'ils en font mention, c'est en parlant du siége de Tyr par Saladin, en 1187. L'usage du zenbourek continua au siége de Saint-Jean-d'Acre par les croisés, en 1189. Les chrétiens construisirent, sur les bords des fossés, un mur de briques, derrière lequel ils placèrent un rang de soldats qui lançaient le zenbourek. Suivant l'historien des patriarches d'Alexandrie, le zenbourek était une flèche de l'épaisseur du pouce, de la longueur d'une coudée, qui avait quatre faces; la pointe de la flèche était en fer, et des plumes en rendaient le vol plus sûr. Partout où ce trait tombait, il transperçait; il traversait quelquefois du même coup deux hommes placés l'un derrière l'autre, perçant à la fois la cuirasse et l'habillement du soldat; il allait ensuite se

[1] زنبورك

planter en terre; il pénétrait même dans la pierre des murailles[1].

D'après cette description, le zenbourek paraît répondre à peu près à l'arme terrible connue dans le moyen âge sous le nom de *quadrellus* et *carellus*, mots expliqués par du Cange, dans son Glossaire de la basse latinité, et d'où est dérivée l'expression *carreaux de la foudre*. Les Grecs ont peut-être connu quelque chose d'analogue sous la dénomination de *τζάγγρα*[2]. Si on admet que les mots *carreau*, *τζάγγρα*, et *zenbourek* désignent la même arme, il faudra conclure que les chrétiens en avaient fait usage dès la première croisade. On peut voir, à ce sujet, le Glossaire de du Cange, aux endroits cités, et l'Alexiade d'Anne Comnène, édition originale, page 291. Ce témoignage viendrait à l'appui du récit de Guillaume de Poitou, d'après lequel l'arbalète avait été employée dès l'année 1066, concurremment avec l'arc, à la bataille d'Hastings. On pourrait induire de là que l'arbalète dont il s'agit ici est une invention des Grecs du Bas-Empire.

Les musulmans paraissent n'avoir fait usage qu'assez tard du zenbourek. Djemal-Eddin est, à ma connaissance, le premier écrivain arabe qui, sous la date 643 (1245 de J. C.), cite cette arme comme servant aux guerriers de l'islamisme; c'est à propos du siége d'Ascalon par le sulthan d'Égypte. Voici les

[1] Voyez mes Extraits des historiens arabes des guerres des croisades. Paris, 1829, p. 255 et 324.

[2] Voyez ce mot dans le Glossaire de la basse grécité, de du Cange.

expressions de Djemal-eddin : « On fit jouer contre la place les catapultes et les zenbourek [1]. » Mais bientôt l'usage du zenbourek devint commun en Orient, et dans la suite les Turks ottomans entretinrent dans leurs armées un corps de soldats appelés *zenbourekdjis*. Maintenant, depuis la découverte des armes à feu, ce mot a tout à fait changé d'acception, et l'on donne en Perse le nom de zenbourek à une petite pièce d'artillerie légère [2].

A l'égard du mot que j'ai traduit par *catapultes*, et qui s'écrit au singulier چرخ, il paraît répondre au grec *τζέρκη*, cité par du Cange, dans son Dictionnaire de la basse grécité; il désigne, suivant Boha-eddin [3], une arbalète lançant des traits armés d'une pointe de fer. C'est probablement le *trabucus* des nations latines du moyen âge, mot dont nous avons fait *trébuchet*. Le traité de Hassan offre la figure de cette machine; c'est l'arbalète à manivelle, mais sans l'étrier. Néanmoins, la figure est accompagnée des mots « arc à pied, appelé *djerouhk* [4]. »

On voit qu'il a existé, au moyen âge, chez les Arabes comme chez nous, plusieurs espèces d'arbalètes. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 1128, offre la double figure d'un arc à pied.

[1] واثروا الرمى اليها بالچروخ والزنبورك *Extraits des historiens arabes des croisades*, p. 446.

[2] Voyage de M. Amédée Jaubert en Perse, p. 280.

[3] *Vità et res gestæ Saladini*, p. 135.

[4] قوس الرجل وهى الجروخ Man. ar. de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 1127, fol. 84 v.

Dans l'une, l'archer est représenté au moment où il passe le pied dans l'étrier pour bander l'arc ; dans l'autre, il tient d'une main le fût, et de l'autre la manivelle[1].

Voici une arbalète d'un genre particulier; on en trouve la description dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg, et la description est accompagnée de la figure : « arc du hosban (ou de la flèche courte); » c'est l'arc appelé par les Persans du nom de *midjrat*[2]. Cette arme fut mise pour la première fois en usage par les Persans dans le cours de leurs guerres contre les Tartares (vers le milieu du XIIIe siècle de notre ère). En effet, à mesure que les Persans lançaient un trait aux Tartares, ceux-ci le leur renvoyaient. On imagina donc cette forme d'arme; le trait était si court qu'on ne pouvait pas le faire servir une seconde fois. Voici en quoi consiste l'instrument. On prend un manche de fer ou de bois fendu dans le milieu; on y dispose un ressort en fer. On ménage au milieu du ressort une fente par laquelle passe la flèche; cette flèche a un empan de long, ou un peu moins; si on tire à soi la corde de l'arc, et qu'ensuite on la lâche, le ressort pousse la flèche, et elle sort rapidement; elle marche plus vite que la flèche ordinaire, bien que par une autre voie. La personne qu'elle atteint ne la voit pas venir; cette

[1] Fol. 109 v.

[2] Midjrat est un mot arabe qui signifie proprement « moyen de faire marcher. » C'est probablement l'équivalent du ressort dont il est parlé quelques lignes plus bas.

personne ne s'aperçoit de son existence que lorsque le trait est entré dans sa chair. L'effet est d'autant plus sensible que l'arc est plus fort, et que le trait part d'une épaule plus vigoureuse [1]. »

Sur la figure, la flèche ne passe pas au-dessus de l'arc ; mais elle suit la direction opposée. Par une conséquence naturelle, la corde, au lieu de tendre à l'opposite de l'arc, tend vers l'arc lui-même. Afin d'empêcher l'arc de se redresser, on a placé en dedans une seconde corde parallèle à la première, et qui est fixée à la fois à deux points de l'arc et au fût. Le mot arabe que j'ai traduit par *ressort* signifie proprement le lieu où un objet quelconque se meut. Ici, il paraît désigner un petit tube de fer, auquel venait aboutir la flèche. Ce même mot a servi en-

[1] باب الرمى بقوس الحسبان وهى المِجْراة للعجم قد صنفوها لما تقاتلوا مع التتر كانوا كلما رمت عليهم العجم سهما يردّوه عليهم فصنفوا المجراة وبقوىّ كلما يرمى على الترك سهم لم يقدروا يردّوه لقصره وذلك ان يعمد الى قبضة من حديد وان شاء من خشب مجوَّفة مشقوقة فى الوسط ويعمل فيها مدفع من حديد ويعمل فى وسطه شق يعبر فيه السهم ويكون السهم طول شبر او اقصر ويجذب ويرمى فان المدفع يسوق السهم ويخرج بسرعة ويسبق السهم العربى تَمثّلَه طريق اخر واذا اصاب الغريم لم يراه الا ان يغرز فى لحمه ولا سيّما اذا كان القوس قويا من كتف قوى Man. de Saint-Pétersbourg, p. 32 et 33. (Voyez aussi le man. du supplément arabe de la Bibliothèque nationale, n° 989, fol. 69 et suiv.)

suite à désigner le cylindre creux dans lequel on fait glisser la balle de fusil et le boulet de canon; enfin, il a désigné le fusil et le canon lui-même. C'est dans le dernier sens que ce mot est employé dans d'autres endroits du livre [1]. Il est à remarquer que la même filiation de mots a eu lieu en Europe. Le mot canon, appliqué, soit à un fusil, soit à un canon à boulet, a été d'abord employé dans le sens du latin *canna*, signifiant un roseau et un tuyau [2].

On a vu que l'usage de l'arbalète ne pénétra qu'assez tard en Europe, et que pendant longtemps les chrétiens se firent scrupule de s'en servir entre eux. Le même fait a eu lieu chez les musulmans. Mahomet a, dit-on, voué à la malédiction quiconque ferait usage de l'arbalète. Un écrivain arabe, après avoir rapporté cette tradition, s'exprime ainsi : « Les musulmans doivent s'abstenir de se servir de l'arc garni d'un ressort [3]. Cet arc est surtout employé chez les Persans et chez les Turks qui n'ont pas embrassé l'islamisme. La plupart des Persans se servent d'un arc à main; mais la plupart des Turks font usage d'un arc à pied, c'est-à-dire d'un arc accompagné d'un étrier et d'une clef. Les Turks eurent recours à ce genre d'arme, à cause de la faiblesse de leur complexion et de leur manque d'adresse. Ils essayèrent de renforcer l'arc des Persans; puis, comme

[1] P. 46, 160 et 165.

[2] Voy. l'ouvrage que j'ai publié avec M. Favé, p. 170.

[3] على الجراة

ils ne pouvaient le manœuvrer, ils l'accompagnèrent d'un ressort. Ils croyaient par là le rendre plus fort; ils étaient dans l'erreur, car ils ne firent que le rendre plus faible. Quelques auteurs disent que cette forme d'arc a été repoussée parce qu'elle offre l'image d'une croix [1]. »

L'arbalète, comme l'arc simple, servait à lancer un trait, qu'on appelle ordinairement du nom de flèche; ces traits étaient quelquefois destinés à transporter au loin des matières incendiaires, qui prenaient feu en tombant. Mais l'arbalète servait aussi à lancer des balles de différentes matières; il y en avait en terre, en verre et en métal. Ces balles sont appelées par les Arabes *bondoc* [2], mot qui se dit proprement d'une aveline. Le poëte Motenabbi, qui florissait au milieu du xe siècle de notre ère, chantant les exploits du prince d'Alep, nommé Sayf-eddaulé, s'exprime ainsi : « Jamais je n'ai vu de guerrier qui se servît de l'arc avec plus d'adresse. Maniées par sa main, les machines les plus lourdes atteignent immanquablement le but le plus délié, qui échapperait à la balle lancée par l'arc [3]. »

Avec cette arbalète, on tirait les oiseaux et même les quadrupèdes [4]; mais on ne s'en servait pas d'abord

[1] *Traité de la guerre contre les infidèles*, p. 97.

[2] بندق, au pluriel بنادق.

[3] *Chrestomathie arabe*, de M. Silvestre de Sacy, t. III, p. 18 et 68. M. de Sacy, au lieu du mot *arc*, a employé le mot *arquebuse*, terme qui est susceptible d'une autre signification.

[4] Dans le Commentaire de Motenabbi que possède la Biblio-

à la guerre. Probablement, elle n'aurait pas été assez forte pour l'effet qu'on voulait produire. Or, il était d'usage, quand le coup était heureux, et que le chasseur voulait faire honneur à quelqu'un, de lui rapporter le coup. Aboulféda rapporte un exemple de ce genre dans sa Chronique, sous l'année 682 (1283). Voyez aussi à l'année 622 (1225).

Le mot *bondoc* servit plus tard à désigner l'instrument qui lançait la balle. Un des fonctionnaires de la cour des sulthans mamelouks était chargé de tenir l'arbalète du sulthan; on le désignait, en conséquence, par le titre de bondocdar, dénomination qui, en persan, signifie *celui qui tient le bondoc*. Quelques-uns de ces officiers finirent par devenir sulthans eux-mêmes. Maintenant le mot *bondoc* est l'équivalent de fusil et de pistolet.

L'arc et la lance occupant une si grande place à la guerre, il était naturel qu'on mît les jeunes soldats en état d'en faire l'usage le plus efficace. Une partie considérable des traités arabes d'art militaire est consacrée à des exercices de ce genre. On appelait ces exercices d'un nom particulier; c'est celui de نـدب, faisant au pluriel انداب [1].

On disposait au-dessus d'une table appuyée sur quatre pieds, et qui s'élevait à hauteur d'appui, une

thèque nationale, supplément arabe, n° 1485, le texte est accompagné des mots suivants : والبنادق جمع بندقة وهو ما يعمل مـــن الطين ويرمى بها الطير

[1] Manuscrit de Saint-Pétersbourg, p. 37.

espèce de baril fermé par une peau de vache; la peau servait de cible. Cet appareil était appelé du nom de *botyeh* بتيه, mot qui, chez les Arabes, sert encore à présent à désigner un baril et un tonneau. Or un auteur arabe donne à entendre que le botyeh était d'origine occidentale. En effet, dans l'espagnol et les autres dialectes romans, *bota* se dit d'un tonneau. Cet exercice aurait-il été emprunté aux croisés? Dans tous les cas, il n'a rien de commun avec l'exercice du tonneau maintenant en usage chez nos artilleurs [1].

Quelquefois on disposait des planches en avant d'un mur, et l'on y faisait deux marques. Si la lance dirigée par le tireur pénétrait directement dans le bois et y restait fixée, le tireur avait atteint son but; mais si le trait pénétrait de côté, l'appareil tout entier se mettait en mouvement, et venait frapper le maladroit [2]. On reconnaît là l'exercice appelé par nos pères du nom de quintaine.

D'autres fois, l'on suspendait un ou plusieurs anneaux au haut d'une espèce de poteau, et il fallait que le tireur, monté à cheval, fît passer le trait à travers l'anneau. Ceci se rapproche de notre jeu de bagues [3].

Chez nous, les personnes qui s'exercent à tirer, soit de l'arc, soit de l'arbalète, soit de l'arquebuse,

[1] N° 1127, fol. 46 v.; n° 1128, fol. 108 v. et suiv.; manuscrit de Saint-Pétersbourg, p. 2, 24, 163, 175, 178 et suiv.

[2] N° 1128, fol. 82; man. de Saint-Pétersbourg, p. 162.

[3] N° 1128, fol. 44 et suiv.

plantent quelquefois un oiseau de carte ou de bois peint au bout d'une perche ou sur un poteau. C'est ce que nous appelons *tirer au papegai*, comme qui dirait *tirer au perroquet*. Celui qui abat le papegai remporte le prix. Les Arabes avaient à leur usage plusieurs procédés analogues.

Un de ces exercices était celui de la courge. On l'appelait *cabac*, d'un mot turk qui a cette signification. Voici ce qu'on lit dans la grande chronique d'Aboul-Mahassen, à l'année 692 (1293 de J. C.), sous le règne du sulthan mamelouk Malek-Aschraf[1]: « Le sulthan fit dresser, hors du Caire, dans le meydan (hippodrome), un mât, au haut duquel était placée une courge d'or ou d'argent; dans l'intérieur de la courge était un pigeon. Des tireurs, montés à cheval, se mettaient, tout en faisant courir leurs chevaux, à décocher leurs traits contre le mât. Celui qui atteignait la courge et l'oiseau recevait une robe d'honneur en rapport avec son rang; ensuite il emportait la courge. » Tous les traités d'art militaire renferment la description de cet exercice avec la figure[2]. Maintenant encore, dans l'Égypte, le mot *cabac* est synonyme de *cible*.

Un autre exercice porte, dans les traités arabes, le nom de *kycadj*, قيقج. Morier, dans la relation de son second voyage en Perse[3], rapporte qu'à son ap-

[1] Man. ar. de la Bibl. nationale, ancien fonds, n° 662, fol. 42 v.

[2] N° 1127, fol. 47 v.; n° 1128, fol. 108 v. et suiv.; manusc. de Saint-Pétersbourg, p. 3, 49 et 50.

[3] *A second journey through Persia, etc.* Londres, 1818, p. 169.

proche de la ville de Téhéran, une députation s'avança à cheval à sa rencontre. Puis, vantant la dextérité des cavaliers, il dit qu'ils excellaient dans le *kycadj;* or, par *kycadj*, il entend la rapidité avec laquelle, de tout temps, les cavaliers perses, au milieu d'une fuite simulée, ont subitement retourné la tête et percé l'ennemi qui les poursuivait avec trop de confiance. Mais l'auteur du manuscrit de Saint-Pétersbourg fait remonter l'origine du *kycadj* à Bahram-Gour, qui régnait en Perse au ve siècle de notre ère. D'ailleurs, il paraît que le mot *kycadj* s'appliquait à l'objet qui servait de but aux tireurs. Cet objet me paraît avoir été un panier rempli de sable[1]. Nos pères s'exerçaient aussi quelquefois à tirer sur une butte de sable.

Les traités qui servent de base à mon travail font mention d'un troisième exercice qu'ils nomment l'*olky*, الالكى ; la figure qui en accompagne la description offre la représentation de l'objet qui servait de but; mais on ne distingue pas de quelle nature il était; on peut seulement dire que ce n'était pas un oiseau. Cet exercice, comme la plupart des autres, s'exécutait tantôt à pied, tantôt à cheval[2].

Les guerriers arabes faisaient aussi usage de l'épée et de la masse d'armes. La masse est appelée tantôt

[1] قفة فيها رمل. Voy. le n° 1128, fol. 105 v. et 109 v.; man. de Saint-Pétersbourg, p. 3 et 40.

[2] N° 1128, fol. 108; manuscrit de Saint-Pétersbourg, p. 29, 50 et suiv.

عمود et tantôt دبوس. Les traités arabes en donnent la figure. La masse était placée par le cavalier sous son genou. On lit, dans la Chronique d'Abou'lféda[1], que le prince de Moussoul Sayf-eddin Gazy, mort en 544 (1149 de J. C.), établit le premier parmi ses troupes l'usage de suspendre l'épée à un ceinturon qui occupait le milieu du corps et la masse sous le genou[2].

Les armes défensives des Arabes consistaient dans le casque, le bouclier, la cotte de mailles, la cuirasse, etc.[3]; mais, en général, les guerriers orientaux étaient moins chargés que ceux de l'Occident. On ne peut pas juger de la différence qui existait à cet égard par les figures qui accompagnent les traités arabes d'art militaire; là les guerriers sont censés livrés à des exercices pacifiques; les lances sont dépouillées de leur fer et à l'état de ce que nos pères appelaient *armes courtoises;* mais on a à tenir compte du témoignage des écrivains du temps. J'ai rapporté ailleurs les paroles du secrétaire de Saladin, qui assista à la bataille de Tibériade, et qui, à la vue d'hommes entièrement bardés de fer, ne put maîtriser son étonnement[4].

[1] T. III, p. 508.

[2] Voy. la peinture de la page 203 du manuscrit de Saint-Pétersbourg.

[3] Sur les lances et les cottes de mailles des anciens arabes, voy. le *Hamasa*, p. 189, avec les notes de la version latine. En ce qui concerne l'Arabie actuelle, voy. la Relation de Burckhardt, traduction d'Eyriès, t. III, p. 169 et suiv.

[4] *Extraits des historiens arabes des croisades*, p. 196. Voici les

Les Arabes distinguent deux principales espèces de bouclier, l'une qui s'appelait *tars* ترس, l'autre qu'on nommait *darka* درقة[1]. On doit peut-être rapporter à ces deux dénominations deux dénominations analogues qui avaient alors cours en Occident, à savoir *targa*, d'une part, et de l'autre *targea*, *targia* et *tarcia*. On lit dans la relation du siége de Damiette par les croisés, en 1217, relation qui a été écrite par Olivier Scholastique, témoin oculaire, ces mots : « Hostes autem dissimulato metu, tres ordines arma-« torum stationi navium (nostrarum) contra posue-« runt : unam peditum super ripam cum clypeis « quos targeas appellant, lineariter ordinatam, etc.[2]. » Le tars est représenté rond; c'est la forme préférée par les guerriers à cheval, qui n'ont que la partie supérieure de leur corps à couvrir.

Le manuscrit de Saint-Pétersbourg fait mention d'un bouclier particulier qu'on nommait le bouclier de perfidie[3]. Ce bouclier, que le guerrier attachait à son cou, était percé par le milieu, et l'on pouvait y faire passer le fût d'une arbalète. L'archer tenait le bouclier dressé devant lui, et, au moment où son

expressions de l'auteur arabe: ومن عجائب هذه الوقعة وغرائب هذه الدفعة ان فارسهم ما دام فرسه سالما لم يذل للصرعة فانه من لبسه الزردى من فرقه الى قدمه كانه قطعة حديد ودراك الضرب اليه غير مفيد

[1] N° 1128, fol. 41 v. et suiv.

[2] Collection d'Eccard, t. II, p. 1408.

[3] ترس الغدر Man. de Saint-Pétersbourg, p. 46, 47 et 165.

adversaire s'y attendait le moins, il lui décochait un trait.

Si des armes défensives nous passons aux machines, nous trouverons chez les Arabes à peu près les mêmes engins que chez les chrétiens de l'époque, engins dont l'invention remontait, en général, aux Grecs et aux Romains. Les Arabes désignent les machines de ce genre, notamment les balistes et les catapultes, par le mot *mandjanyk* منجنيق, faisant au pluriel مناجيق. Les Grecs, outre le terme générique de *μηχανή*, employaient, pour les machines de guerre, celui de *μάγγανον*; c'est de *μάγγανον* que nos pères firent *manganum* et *mangonneau*. Le mot *mandjanyk* dérive de l'un des mots grecs; peut-être les Arabes firent-ils comme nous du mot *méchanique*, qui, en grec, a une valeur adjective, un substantif synonyme de machine.

L'historien Boha-eddin, parlant des engins que les croisés opposèrent aux musulmans au siége de Saint-Jean-d'Acre, en 1190, dit que l'aspect seul en faisait trembler. « La plus redoutable de ces machines, dit-il, était un grand édifice de bois appelé *debabé*[1], lequel pouvait contenir un grand nombre de guerriers. On l'avait revêtu de grandes plaques de fer, et il marchait sur des roues, recevant le mouvement de l'intérieur. Cette machine était munie d'une énorme tête de fer appelée *bélier*, qui faisait des ravages terribles; des hommes placés dans l'in-

[1] دبابة C'est probablement le *musculus* des latins.

térieur faisaient mouvoir cette tête et renversaient les bâtisses les plus solides. Les chrétiens élevèrent une autre machine terminée en plate-forme, qui recevait aussi le mouvement de l'intérieur. Sa forme était la même que celle de la première, avec cette seule différence qu'au lieu d'une tête de bélier, elle portait une pièce de fer en forme de soc de charrue; dans la première, la tête de bélier opérait par son poids; dans la seconde, elle agissait par son poids et sa forme pointue. C'est l'instrument que les chrétiens appelaient *chat*[1]. »

Je ne puis me dispenser de dire quelques mots du cheval, ce compagnon fidèle du guerrier. Une grande partie des traités arabes d'art militaire est consacrée à la manière de dresser le cheval, ainsi que le cavalier. L'auteur du manuscrit de Saint-Pétersbourg insiste sur les signes auxquels on reconnaît un bon et un mauvais cheval; il recommande, quand on a à lui faire faire un exercice violent, de lui ménager la nourriture et de le préparer doucement à l'épreuve qu'on lui réserve. Si l'on a à faire saillir une jument, on doit éviter le moment des chaleurs, vu que le poulain qui en proviendrait serait chétif et hors d'état de produire. Il vaut mieux choisir la saison du printemps, lorsque l'air est frais.

Si la jument ne conserve pas la semence, l'auteur conseille de lui ouvrir la vulve, et de retirer avec

[1] *Extraits des historiens arabes des croisades*, p. 291.

un couteau de sa matrice un morceau noir. On déposera dans la matrice un peu de sel, on la lavera avec du lait de jument et de l'urine d'éléphant; ensuite on fera saillir la jument, et elle engendrera [1]. Ce qui est dit ici du morceau noir qu'on retirait de la matrice se rapporte probablement à l'humeur visqueuse connue des anciens sous le nom d'*hippomanès*.

Les détails relatifs à la manière de brider le cheval montrent que les procédés étaient alors très-imparfaits. On sait que ce n'est que dans les temps modernes, et en Occident, que l'art d'emboucher le cheval a été perfectionné. En général, cet excellent animal était traité en Orient beaucoup plus durement qu'il ne l'est aujourd'hui chez nous. Le mors qu'on lui appliquait était peu commode; de plus, on faisait jouer l'éperon en toute occasion.

Dans les peintures qui accompagnent les traités arabes d'art militaire, le devant et le derrière de la selle sont beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont chez nous. Cet usage s'est maintenu jusqu'à ces derniers temps. La selle se nomme en arabe سرج; on distingue la partie de devant par le mot قربوس, et la partie de derrière, que nous appelons troussequin, par قربوس ورانى.

A en juger par ces mêmes peintures, les guerriers orientaux étaient peu adroits dans la manière de tenir les rênes du cheval et la lance. On sait que le succès d'une évolution dépend en grande partie

[1] Manuscrit de Saint-Pétersbourg, p. 15 et 21.

du secours que le cavalier reçoit du cheval. Il est dit dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg que la manière de tenir la bride du cheval forme les vingt-trois vingt-quatrièmes de l'art de la guerre[1].

Les traités arabes d'art militaire qui sont accompagnés de peintures, contiennent la représentation figurée des principales évolutions en usage dans les écoles d'équitation. Ces évolutions consistaient naturellement à mettre peu à peu le cheval en état de marcher, d'après un pas réglé, tantôt en avant, tantôt en arrière, tantôt de côté et tantôt en cercle. On lit dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg que quelques-unes de ces évolutions avaient été empruntées, les unes aux Turks, les autres aux Francs. Il est certain que plusieurs des figures tracées se rapprochent des nôtres. Quand même l'auteur arabe n'en aurait pas fait la remarque, il était impossible que les peuples les plus éloignés ne se rencontrassent pas quelquefois. Les évolutions faites à cheval sont appelées du nom général de *meydan* ميدان, au singulier, et موادين au pluriel[2]. *Meydan*, comme on sait, s'applique proprement au lieu où s'exécutent les exercices; il se dit d'un hippodrome et d'un

[1] اعلم ان الفروسية اربعة وعشرون قيراطا منها ثلاثة وعشرين تمسكك فى مسك العنان وجميع العمل قيراطا واحدا Man. de Saint-Pétersbourg, p. 112; voy. aussi p. 109. Sur cette division d'un objet quelconque en vingt-quatre parties, on peut consulter ma traduction de la Géographie d'Aboulféda, p. 73.

[2] N° 1128, fol. 58 et suiv.; man. de Saint-Pétersbourg, p. 116, 120, 122, 125, 127 et 137.

manége. Il a été ensuite employé pour désigner les exercices eux-mêmes.

Après avoir parlé des armes des Arabes, il ne sera peut-être pas sans intérêt de jeter un coup d'œil rapide sur la manière dont se formaient et se maintenaient les formidables légions qui ont pendant si longtemps fait triompher les lois de l'Alcoran. Jusqu'ici nos observations se sont rapportées aux guerres des croisades, lorsque l'Orient était aux prises avec l'Occident. Nous bornerons donc nos considérations aux peuples de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Perse, de l'Asie Mineure et de l'Égypte.

A l'époque où l'islamisme fit ses grandes conquêtes, c'est-à-dire au temps où la nouvelle religion sortit pour la première fois des limites de l'Arabie, les Arabes composaient presque à eux seuls les troupes de l'islamisme. On vit en peu d'années ces nomades subjuguer la meilleure partie de l'Asie et de l'Afrique, depuis l'Inde jusqu'à l'océan Atlantique, et même une partie de l'Europe. Mais lorsque les vainqueurs se furent disséminés sur le vaste théâtre de leurs exploits, et que l'Arabie se trouva épuisée, il fallut recourir à de nouveaux champions. Outre les habitants des pays conquis qui avaient embrassé le nouveau culte, et qui, dès l'origine, furent admis dans les rangs des vainqueurs, on enrôla les peuples des montagnes, tels que les Kurdes et les nomades de toute race répandus en Afrique et en Mésopotamie; en un mot, l'on fit un appel à tous ceux qui par leur vie dure et grossière étaient propres à sou-

tenir le poids des armes; on finit même par rechercher l'appui des descendants de ces mêmes Scythes qui, pendant si longtemps, avaient épouvanté les nations amollies du midi de l'Asie. Dès le IXe siècle de notre ère, les khalifes de Bagdad étaient gardés par des esclaves venus des contrées qui sont situées au nord de la mer Noire, de la mer Caspienne et de l'Oxus.

Presque tous les Turks étaient en naissant élevés dans des idées belliqueuses; ceux mêmes qui étaient adonnés à la vie pastorale et qu'on distingue par le nom de Gozzes, Turkomans, etc. échangeaient dans l'occasion la houlette contre la lance. Au XIe siècle, des tribus entières de Turks, traversant l'Oxus, s'avancèrent en armes, sous la conduite des enfants de Seldjouk, dans l'intérieur de la Perse, et ne tardèrent pas à arriver sur les bords du Bosphore, en face de Constantinople. Jusque-là ces barbares avaient servi dans les armées musulmanes comme mercenaires; ils eurent alors à leur tête des chefs de leur propre nation, et on vit successivement leurs sulthans, Alp-Arslan et Malek-Schah, prendre place parmi les plus célèbres monarques de l'Asie.

Ordinairement, les princes musulmans qui recherchaient l'appui des peuples d'origine turke, leur adjoignaient des guerriers d'autres nations, soit afin de balancer leur trop grande influence, soit parce que souvent ils mettaient leurs services à un trop haut prix. En Syrie et en Mésopotamie, on s'adres-

sait de préférence aux Kurdes et aux tribus arabes répandues sur les frontières du désert. En Égypte on recourait aux Nubiens, aux Berbers et aux nègres.

Telle fut la politique qui dirigea presque constamment les souverains du moyen âge. Quelquefois, par suite de circonstances particulières, ils parurent vouloir changer de système : c'est ainsi qu'en Égypte les khalifes fatimites, se méfiant des Turks, qui avaient de l'inclination pour la doctrine religieuse des khalifes de Bagdad, recherchèrent les Nubiens et les nègres, et que plus tard Saladin, auteur de la ruine des khalifes fatimites, éloigna de sa personne les nègres et les Nubiens pour attirer les Kurdes, ses compatriotes [1]. C'est encore ainsi qu'aux approches de la première croisade de saint Louis, un des successeurs de Saladin, mécontent des Kurdes, fit un nouvel appel aux Turks, aux Circassiens, et aux autres peuples établis sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne; cette circonstance donna une nouvelle force à ces mamelouks, qui d'esclaves se firent maîtres, et régnèrent pendant plusieurs siècles sur l'Égypte et la Syrie. Mais la composition des armées musulmanes ne changea pas entièrement, et les changements n'eurent qu'une courte durée.

On comptait dans les armées diverses classes de guerriers. Quelques-uns s'engageaient pour un service permanent et recevaient une solde régulière; ceux-là étaient attachés à la personne du prince, ou bien on les chargeait de la défense des forteresses.

[1] *Extraits des historiens arabes des croisades*, p. 142 et suiv.

C'est dans cette classe que le souverain admettait de préférence les Kurdes, les Turks et les Turkomans, en un mot les hommes qui, habitués à une vie dure, étaient plus propres aux fatigues des armes, et qui, étrangers au pays, professaient pour le prince un dévouement plus entier. Ces guerriers combattaient à cheval et avaient chacun à leur service un page pour porter leurs armes: c'étaient les chevaliers et les hommes d'armes de l'Orient. Comme leur entretien était fort onéreux, le nombre en était limité. Saladin, malgré ses guerres continuelles et ses grandes conquêtes, n'en eut jamais plus de quatorze mille à son service.

Outre les soldats proprement dits, le souverain, aux approches d'une guerre, réunissait sous son étendard un certain nombre d'Arabes et de Turkomans. Ces nomades ne s'engageaient que pour une campagne, et, l'expédition terminée, ils s'en retournaient dans leurs pâturages. Ils ne recevaient pas de solde régulière; ordinairement, il suffisait de leur donner une espèce de gratification, sans compter le butin qu'ils manquaient rarement de faire.

Il y avait encore des troupes vouées à la défense du sol, et celles-ci paraissent avoir été surtout composées d'artisans, de bourgeois, en un mot de gens du pays : c'étaient les gardes nationales du moyen âge. Elles sont appelées du nom de احداث, ou troupes nouvellement formées.

On remarquait enfin les متطوعة, ou volontaires, qui n'étaient pas assujettis à un service régulier, et

qui se retiraient quand ils voulaient. A une époque où les religions chrétienne et musulmane étaient, pour ainsi dire, en présence, et où il s'agissait pour les musulmans de la défense de leurs biens et de leurs personnes, le nombre des volontaires devait être considérable. Parmi eux étaient des hommes pieux, des scheiks, des faquirs, qui, à l'exemple des moines et des prêtres dans les armées chrétiennes, excitaient le zèle des guerriers et enflammaient leur courage.

En général, c'étaient les mêmes hommes qui servaient sur terre et sur mer. Parmi les marins, cependant, l'on comptait un certain nombre de renégats et d'esclaves grecs, italiens, etc. La marine musulmane a, dans tout le moyen âge, été inférieure à celle des chrétiens, et ordinairement les musulmans n'ont songé à équiper des flottes que lorsqu'il s'agissait de leur propre défense. Comment en eût-il été autrement? Beaucoup de musulmans, à l'exemple des idolâtres de l'Inde, professent une sorte d'aversion pour la mer, et quelques docteurs ont prétendu que c'était une folie de se confier sur un frêle navire à un si terrible élément. A les en croire, tout homme qui s'embarque sans une absolue nécessité, doit être consideré comme un insensé, et son témoignage ne devrait point être reçu en justice[1]. Il n'est pas étonnant, d'après cela, que l'état de marin n'ait jamais été très-honoré dans l'Orient. Makrizi, qui écrivait dans le xve siècle de notre ère, nous ap-

[1] *Extraits des historiens arabes des croisades*, p. 370 et 476.

prend que, de son temps, en Égypte, le mot *marin* était un terme d'injure. Ce mot était rendu en arabe par *stouly* اسطولى, altération du grec στολή, qui signifie *flotte*.

La manière dont toutes ces troupes étaient entretenues a varié selon les temps et les lieux. Sous Mahomet, les guerriers vivaient principalement du butin qu'ils faisaient sur l'ennemi. Il était rare qu'on leur accordât une gratification particulière; aussi le partage du butin était parfaitement réglé d'avance. Après une victoire ou à la fin d'une campagne, on mettait en commun tout ce qui avait été pris, l'or, l'argent, les bestiaux, les armes, les captifs mêmes. La part du prince était le cinquième; le reste était partagé entre les guerriers et on les laissait libres d'en disposer comme ils voulaient. Le cavalier recevait le double du fantassin[1].

Mais, sous Mahomet, il n'y avait pas encore d'armées permanentes. Lorsque les nomades de l'Arabie se furent rendus maîtres des richesses des contrées voisines, le khalife Omar consacra une partie des revenus des pays conquis à la solde des guerriers, et alors il s'établit des troupes réglées. Dans plusieurs provinces, les biens appartenant à l'État ou les biens des anciens habitants qui s'étaient expatriés, furent affectés à l'entretien des soldats. Ces terres devinrent, sous le nom de جند, *djond* ou corps de troupes, des espèces de colonies militaires, où le souverain

[1] *Alcoran*, sourate VIII, vers. 42. (Voy. mon volume sur les invasions des Sarrazins en France, p. 253.).

faisait, au besoin, des levées. C'est ainsi que la Syrie fut partagée en cinq djonds. Rien ne fut changé, d'ailleurs, au partage du butin.

La solde des troupes étrangères fut, en général, payée en argent jusqu'au milieu du XIe siècle. A cette époque, les Turks seldjoukides s'emparèrent de la Perse et de la Mésopotamie, et ces vastes contrées se trouvant appauvries à la suite des guerres qui les désolaient depuis longtemps, Nizam-el-Mulk, visir du sulthan Malek-Schah, imagina de consacrer à cet objet les terres qui appartenaient au fisc. Il nomma des personnes pour avoir l'administration de ces biens: d'un côté, les guerriers eurent leur sort assuré; de l'autre, les peuples commencèrent à se reposer de leurs souffrances. Ainsi naquirent les bénéfices militaires[1].

L'esprit qui avait dicté cette mesure ne s'arrêta pas là. Malek-Schah, voulant récompenser la bravoure de quelques-uns de ses généraux, leur accorda des provinces à titre de fief. On vit alors des princes de Moussoul, de Maridin, constitués à la manière féodale. Malek-Schah consentit même, pour satisfaire l'ambition de quelques-uns de ses parents, à mettre à leur disposition une partie de ses troupes, et toutes les régions qu'ils subjuguèrent leur furent abandonnées, à la seule condition de rendre foi et hommage au suzerain. Telle fut l'origine de l'occupation d'Alep et de Damas par Toutouch, frère de Malek-Schah, et de l'Asie Mineure par son neveu Soliman.

[1] *Extraits des historiens arabes des croisades*, p. 88.

On voit que l'établissement du système féodal, qui domine encore en partie dans l'Orient, est l'ouvrage des peuples nomades de la Tartarie. Il avait déjà dominé dans une portion de l'Asie, sous les rois parthes, et même plus anciennement; mais les guerres des Romains et les conquêtes des Arabes en avaient abrogé l'usage.

Ce même système qui, à quelques différences près, a si longtemps régné en Europe, fut encore l'ouvrage des Germains et des autres peuples du nord de l'Europe et de l'Asie, qui se partagèrent les débris de l'empire romain. Il faut croire que la féodalité, quoique incompatible avec une civilisation bien entendue, est inhérente à l'état moral et physique de certaines populations, et que, là où les hommes sont épars et errants, il faut des chefs qui se distribuent le pouvoir, qui fassent du pays où ils commandent leur propriété particulière, et qui, aux droits de souveraineté près, puissent tout trouver dans eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, les bénéfices militaires et les fiefs, d'abord amovibles, furent à peu près considérés comme institués à vie; enfin, l'autorité du suzerain s'affaiblissant, ils devinrent héréditaires. Les bénéfices mêmes, qui, d'abord, appartenaient à la masse des troupes et étaient administrés en forme de régie, furent distribués aux titulaires, et ceux-ci les gouvernèrent comme ils voulurent.

Les bénéfices militaires furent rendus héréditaires par Nour-eddin, prince d'Alep et de Damas, vers le

milieu du XII[e] siècle. Nour-eddin espéra, par là, intéresser davantage les soldats au succès de ses armes. En effet, si on en croit un auteur contemporain, les soldats commencèrent à se dire : « Ces biens sont notre propriété ; ils passeront à nos enfants : nous devons donc les défendre, même au péril de notre vie[1]. »

Non-seulement les princes abandonnèrent certaines terres aux guerriers qui servaient sous leurs drapeaux, mais encore ils concédèrent de vastes territoires à certaines tribus nomades, à condition qu'elles défendraient le pays, de manière à laisser au moins aux troupes régulières le temps de venir au secours[2]. On choisissait de préférence les campagnes situées sur les frontières ; c'était une manière d'établir des sentinelles avancées. Les Romains n'avaient pas imaginé d'autre moyen pour garder leurs frontières du Rhin et du Danube. Les nomades auxquels les princes musulmans s'adressaient étaient des Arabes et des Turkomans. Quelquefois, ces nomades s'obligeaient, de plus, à fournir des chevaux pour la remonte de la cavalerie.

Pendant quelque temps, les institutions féodales furent particulières à la Perse, à la Mésopotamie et aux autres contrées qui étaient soumises à la domination des monarques seldjoukides. En 1169, Saladin, d'abord simple lieutenant de Nour-eddin, se rendit maître de l'Égypte et y introduisit les prin-

[1] *Extraits des historiens arabes des croisades*, p. 165.
[2] *Ibid.* p. 83 et 501.

cipes politiques de son maître[1]. Plus tard, les Turks ottomans suivirent le même exemple, et le système féodal ne tarda pas à devenir général.

HISTOIRE

De la dynastie des Beni-Hafs, par Abou'l-Abbas Ahmed el-Katib; usurpation du faux El-Fadhel; fragment publié en arabe et traduit en français par M. Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

Lorsque la dynastie d'Abd-el-Moumin vint à déchoir en Occident, les Beni-Hafs profitèrent des troubles qui agitaient le pays, s'emparèrent du souverain pouvoir en Afrique, choisirent Tunis pour siége de leur empire, et gardèrent le sceptre jusqu'au jour où les Osmanlis, l'arrachant de leurs mains, fondèrent à leur tour une dynastie.

Mais ce n'est pas assez de vaincre et de conquérir le titre de khalife, il faut savoir régner; et, soit impéritie, soit indolence; car l'indolence s'allie bien dans le caractère de l'Arabe avec la fougue du conquérant, les Beni-Hafs ne purent jamais maintenir l'unité dans leurs vastes états. Leur pouvoir, incessamment tiraillé, s'en allait par lambeaux. Défection des officiers militaires, trahison des agents supérieurs, révoltes de toutes parts, révoltes dans la race arabe, où l'esprit de rébellion naît avec l'enfant, révolte dans la race kabyle, où l'épée est toujours tirée du fourreau, tantôt de tribu à tribu, tantôt contre le maître. On juge si de tels éléments devaient inviter l'ambition, et si elle manquait

[1] Voy. les trois mémoires de M. Silvestre de Sacy sur le système de la propriété foncière en Égypte, dans le recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions.

à se servir de ces ferments de discorde. L'épisode que nous traduisons en est une preuve remarquable. Du reste, nous pouvons en tirer cet utile enseignement, que jamais ces populations turbulentes et sauvages, dispersées encore aujourd'hui sur la surface du sol, n'ont été pliées à l'obéissance que par une main de fer. Les Turcs seuls, s'ils ne les ont pas façonnées au devoir, étaient du moins parvenus à les soumettre et à les dompter par la crainte. Les Français ont chassé les Turcs; et, depuis ce moment, la révolte a éclaté sur tous les points. La différence des religions n'est qu'un prétexte; la cause véritable, c'est l'éternelle inquiétude de l'esprit arabe, je ne sais quel besoin impatient d'aventures et de nouveautés, la crédulité toujours prête à recueillir les promesses du premier imposteur, et l'ignorance originelle, cette source vive et profonde de la crédulité. Rien n'est changé sur la terre d'Afrique. Un peuple nouveau est venu avec des mœurs nouvelles. L'Europe s'y est transportée; elle y a transporté ses usages, sa civilisation, l'architecture de ses villes; mais l'Afrique et l'Europe ne se sont pas mélangées. L'Arabe d'aujourd'hui est le même homme que l'Arabe d'autrefois. Comme il se défie de nos sciences, et que ses scrupules les condamnent, il n'a rien appris, il se glorifie dans son ignorance, et son ignorance le livre encore aux séductions des plus misérables chefs de parti. L'ignorance n'a-t-elle pas fourni une armée à l'infidèle lieutenant d'Abd-el-Kader? L'ignorance de l'Arabe est notre ennemi toujours renaissant, et celle-ci, comme l'hydre antique, ne se combat pas seulement avec le fer. Hercule avait déjà coupé toutes les têtes du monstre de Lerne; mais chaque tête reparaissait sur le tranchant de l'épée. Le héros grec prit la torche qui brûle, prenons le flambeau qui éclaire, et les tribus ne se lèveront plus à la voix d'un Mouley-Mohammed-scherif, proclamé invulnérable parmi les siens, jusqu'au jour où une balle française a imprimé sur son visage la preuve éclatante de son imposture.

Celui qui donne au public ce fragment inédit, devait sans

doute faire précéder son travail d'une notice bibliographique sur l'auteur dont il a essayé de se rendre l'interprète; mais il l'avoue ingénument, ses recherches ne lui ont encore rien appris, sinon que l'historien arabe vivait à la fin du VIIIe siècle et au commencement du IXe. Quel était son pays? Il nous le dit lui-même dans ce passage de son livre :

وامتدح الناصر عند وصوله الى قسنطينة الفقيه ابو على حسن
بن على بن الفكون من اهل بلدنا بقصيدة عظيمة

« En-Nâcer, à son entrée dans Constantine, fut célébré en vers pompeux par notre compatriote, le jurisconsulte Abou-Ali-Haçan-ben-Ali-ben-el-Fékoun. » (Fol. 5 verso, l. 5.)

Ainsi le chroniqueur est né à Constantine. C'est là aussi que le traducteur a rencontré le manuscrit précieux dont il publie un fragment pris au hasard; mais il s'aperçoit qu'il va faire l'éloge du texte original, et il sait que la louange d'un traducteur est toujours suspecte. Il se bornera donc à dire que le livre a été célèbre au temps de l'Arabie lettrée, et qu'il est cité dans un autre manuscrit arabe : *Ma'arifet-et-Tabakât*, notice sur les siècles de l'islamisme.

L'ouvrage du kadi Abou'l-Abbas-Ahmed-el-Khatib est intitulé : الفارسية فى مبادى الدولة الحفصية, *El farécia fi mobadi ed-daulet el-hafcia*, « Commencement de la dynastie des Hafsites. »

Maintenant le lecteur a un extrait du livre sous les yeux. C'est à lui seul d'en apprécier l'importance. Il le fera toujours avec justice. Puisse sa justice être indulgente au traducteur !

TEXTE ARABE.

(Fol. 24 v. lig. 10.)

ولمّا دخلت احدى وثمانين وستماية ظهر عند ذياب
رجل ادّعى انّه الفضل بن الامير يحيى الواثق وانّه انفلت

من السجن وصدّقه العبد نصير وصحّ عند الذيابين وغيرهم انّه الفضل وكان الفضل قد قُتِل بتونس فنزل المدعى مع العرب طرابلس وواليها حينيذ من قبل الامير ابى اسحاق ابو عبد الله بن عيسى الهنتاتى المعروف بعنق القصة فاغلقها ووقع القتال مدّة ثم رحل المدعى وحيا تلك النواحى ووضع الله له القبول وخرج اليه الامير ابو مروان عبد الملك بن عثمان بن مكى وفتح له قابس ودخلها فى رجب سنة احدى وثمانين وستماية ووصلت بيعة جربة والحامّة ونفزاوة وتوزر وفى شهر رمضان من هذه السنة جاءته بيعة قفصة فعظم امره وانتشر ذكره فاخرج له الامير ابو اسحاق جيشا من تونس وامر عليه ابنه الامير ابا زكريا ونزل القيروان وجبى الاموال ثم توجّه الى المدعى فنزل بعوده والناس فى كلّ يوم ينسلون عنه الى المدعى حتى كاد ان يبقى وحده فرجع الى تونس فى شهر رمضان المذكور وارتحل المدعى من قفصة وجاءته بيعة القيروان والمهدية وصفاقس وسوسة وكثرت اقوال فى تونس فخرج الامير ابو اسحاق منها فى جيش عظيم وذلك فى شوال سنة احدى وثمانين وستماية ونزل المحمدية واخرج من الدروع والجواشن والبيضات والسيوف المحلّات ما حُمِلَ على تسعين بغلا واخرج من

الدَّرَق اللمطية والقِسِى الدمشقية ما حُمِل على اعداد من الابل فنُهِبَ ذَلك كلّه مع غيره من المال والثياب فى منزل المحمدية ثم فرّ الى الرِعى شيخ الموحدين ابو عمران بن ياسين فى جماعة كبيرة ورجع الامير ابو اسحاق ونزل السبخة حتى اخرج نساءه واولاده من القصبة وارتحل عن تونس مُغْرِبًا تحت خوف وهول وجوع حتى نزل قسنطينة وصاحبها حينيذ ابو محمد عبد الله بن بوفيان المذكور فاغلقها فى وجهه خايفًا ممّا وراءه وانزل لهم الخبز والتمر من اعلا السور ولم يتعرّض له بادايه فاكل كلّ جايع ورحل من يومه جادًّا الى بجاية فلقيه ولده الامير ابو فارس فخلع الامير ابو اسحاق نفسه وبايع ابنه فكانت مدّته ثلاث سنين ونصف سنة وكان سنّه يوم خلع نفسه خمسين سنة لانّ ولادته كانت سنة احدى وثلاثين وستماية وكانت ولادة ابنه الامير ابو فارس بتونس سنة احدى وخمسين وستماية وبويع بعد خلع ابيه ببجاية فى يوم السبت الموفى عشرين من ذى قعدة سنة احدى وثمانين وستماية ولُقِبَ بالمعتمد وجيّش الجيوش وجمع الجموع وخرج الى لقاء الدعى وترك والده ساكنًا ببجاية وخرج الدعى من تونس فى عسكر عظيم والتقى الجمعان بوطاية قلعة سنان وخانت انصار

المعتمد فأُخِذ وقُتِل ونُصِبت مضاربه وخزاينه وسبق (1) راسه الى الدعى ثم قتل الدعى اخوته عبد الواحد وعمر وخالد ومحمّد بن عبد الواحد وتولى الدعى قتل عبد الواحد بيده بجربة وذلك فى الثالث من شهر ربيع الاوّل من سنة اثنين وثمانين وستماية وكانت مدة المعتمد ببجاية واحوازها ثلاثة اشهر ونصف شهر ولمّا وصل الخبر الى بجاية اضطربت اضطرابًا شديدًا واجتمع الناس بالجامع فكلّمهم رجل بكلام غضبوا منه وقتلوه فى المقصورة وخاف الامير ابو اسحاق على نفسه فخرج هاربًا ومعه ابنه الامير ابو زكرياء فخرج بعض من اهل بجاية وبعض من الاجناد فى طلبه فادركوه فى بنى محترس وقد سقط عن فرسه وتالّم فخذه ونجا الامير ابو زكرياء ابنه الى تلمسان والتقى الامير ابو اسحاق فى دار حتى ارسل الدعى بقتله فقُتِل فى التاسع عشر لشهر ربيع الاول المبارك الاشرف الانور من سنة اثنين وثمانين وستماية ورجعت البلاد كلّها الى الدعى الذى تسمى الفضل بن الواثق وانّما اسمه احمد بن مرزوق بن ابى عمارة المسيلى بويع له البيعة التامّة على انّه الفضل بن يحيى بن المنتصر بتونس فى يوم الخميس

[1] Je lis : سُبِقَ.

السابع والعشرين من شهر شوال سنة احدى وثمانين وسبعماية وكانت ولايته بالمسيلة سنة اثنين وثمانين وسبعماية وتربيته ببجاية وكان حال النشاة كثير التطوّر ومن فجوره وتطوّره انتسابه الى غير نسبه وخُطِبَ له بهذا الافترا على جميع منابر افريقية ومرّت هذه المغالطة على الناس كلّهم الّا القليل فمن يحقّق قول الفضل بن يحيى الواثق لكنه خاف على نفسه وكان الدعي يتظاهر بمعرفة رجال من الصالحين كالمرجانى والزبيدى والخلاسى وغيرهم وهو على خلاف ما اظهر من شرب الخمر وغيره ومن نحته (1) وجرءته انّه كان يقطع المنكر ويرتكبه ويامر بالمعروف ويجتنبه وكان قتّالاً سفّاكا للدماء ظالمًا خسيسًا بخيلاً فاجرًا كذّابًا مخالفًا للوعد بعيدًا من خصال ابناء الملوك لم تعلم له منقبة سوى انّه رفع النزول على اهل تونس وكانوا يلقون منه امرًا عظيمًا وبنا جامعًا للخطبة ومن عدم سياسته انّه اخذ الحفصيين كلّهم وسجنهم

[1] Ce mot m'a longtemps embarrassé, je l'avoue. Ma première conjecture s'est portée sur l'expression بَخْت *bakht*, empruntée de la langue persane, et qui signifie « bonheur, félicité. » Je traduisais ainsi : « Par suite de son bonheur. » Et mieux : « Enivré par ses succès. » Mais le mot نَحْت *naht*, qui est le synonyme et l'équivalent de طبيعة *tabia*, « naturel, caractère, » m'a paru préférable, parce qu'il est confirmé, et pour ainsi dire renforci par le mot suivant جُرَءَة *djoura*, « audace, impudence. » (Voir ma traduction française.)

وسلبهم من اموالهم وصرفه الله عن قتلهم وفى شهر المحرّم من سنة ثلاث وثمانين وستماية قبض على الشيخ ابى عمران بن ياسين الذى كان فرّ اليه وقتله واخذ اخويه واختلفت العرب عليه فاخرج لهم جيشًا عظيمًا وامر عليه الشيخ ابا محمد عبد الحقّ بن تافراجين الشملى ولمّا ظهر الامير ابو حفص بن الامير ابى زكرياء بعد اختفايه فى الجبال وفى بادية الاعراب خرج اليه الدعى من تونس يريد اخذه على ما سولت له نفسه فعظم سلطان الامير ابو حفص فى البلاد ولم يقدر الدعى على الهروب منه بالمنزل ثم رجع الى تونس خايفًا كالمنهزم وطوا الامير ابو حفص المراحل ونزل قريبًا من تونس ووقع القتال ايّامًا كثيرة ونهبت العرب البلاد وحوصر الدعى فى المدينة حصارًا شديدًا ثم ظهرت مدكته وغربته وانكشفت سريرته ومقته جنده لبخله وكذبه وسوء خلقه وحلف (1) وعده وادّعاءه ما ليس له ولمّا تيقّن هلاكه بعد طول حصاره فارق جنده وفرّ بنفسه الى دار فران اندلسى ودخل الامير ابو حفص المدينة فى ليلة الاثنين الثالث والعشرين لشهر ربيع الثانى لسنة

[1] Le mot حلف *hilf*, qui signifie « traité d'alliance, » n'est point admissible. Je pense que le copiste a oublié le point de la première lettre, et qu'il faut lire خلف *khalf*, « l'action de manquer à. »

ثلاث وثمانين وستماية فكانت دولة الدعى سنة وثلاثة اشهر غير ثلاثة ايّام وفرغ تمويهه وتلبيسه وأُخِذَ بعد إقامة تسعة ايّام فى دار الغران دلّت عليه امراة واحضر بمحضر القضات والشهود والاعيان من الموحّدين وغيرهم واعترف بانّه بن ابى عمارة المسيلى الوارد من بجاية والناس على تحسّر وندم وضرب بالاكفّ من هذه المغالطة ثم ضُرِبَ الدعى اسواطًا وطيف به على حمار اشهب اللون أُخِذ من تحت رجل وقُتِل فى يوم الثلاثا الثانى من جمادى الاولى من سنة ثلاث وثمانين وستماية ورجعت الدولة الحفصية اعزّها اللّه تعالى الى اصلها ظاهرًا وباطنًا على يد مَن اقامه اللّه سبحانه وهو الامير ابو حفص عمر بن الامير ابى زكرياء بن الملك ابن محمّد عبد الواحد بن الشيخ المجاهد ابن حفص ،

TRADUCTION.

En l'année 681 de l'hégire, un homme parut chez les Beni-Dyab (1). Il prétendait être El-Fadel, fils de l'émir Yahya-el-Ouaceq, et disait qu'il s'était échappé de sa prison (2). Cette assertion, confirmée par le nègre Nécir (3), s'accrédita bientôt chez les Dyab et leurs voisins. Or l'émir Fadel avait été tué à Tunis.

Le prétendant se porta avec les Arabes sur Tripoli. A cette époque, Tripoli était gouverné au nom de l'émir Abou-Ishak-Abou-Abd-Allah-Ben-Aïssa-el-Hentati (4), célèbre par l'amnistie de Kassa (5). Le gouverneur ferma les portes de la ville, une affaire eut lieu sous ses murs. Le succès, longtemps indécis, se fixa enfin, et le calme fut rétabli par la retraite du prétendant.

Dieu lui préparait ailleurs un meilleur accueil. L'émir Abou Mérouân-Abd-el-Melik-ben-Osmân-ben-Mekki vint au devant de lui et lui ouvrit les portes de Kabès (6).

Il entra dans la ville au mois de redjeb de l'année 681 de l'hégire, et il reçut la soumission de Djerba (7), d'El-Hamma (8), de Nefsâoua (9), et de Tozer (10). La même année, pendant le mois de ramadhan, Kafsa (11) reconnut son autorité. Sa puissance ne tarda point à grandir et sa réputation commença à s'étendre.

Une armée sortit de Tunis (12), dirigée contre lui par l'émir Abou-Ishak. Elle était commandée par son fils, l'émir Abou-Zakaria, qui marcha sur Kaïrouân (13), y perçut l'impôt et se porta au-devant du prétendant.

Abou-Zakaria avait établi son camp (14). Chaque jour il voyait les siens se détacher de lui (15) pour passer à l'ennemi. Craignant de rester seul, il rétrograda sur Tunis, dans le mois de ramadhan de la même année.

De son côté, le prétendant sortit de Kafsa, et les

habitants de Kaïrouân, d'El-Mahdia (16), de Sfâkess (17) et de Souça (18) vinrent à lui.

Pendant ce temps, les esprits s'agitaient dans les murs de Tunis.

Dans le mois de chawwal de l'année 681, l'émir Abou-Ishak sortit de la ville à la tête d'une armée considérable et s'établit sous les murs de Mohammedia (19).

A la suite de l'armée, quatre-vingt-dix mulets portaient des cuirasses, des armures, des casques et des épées. Un nombre considérable de chameaux était chargé de boucliers de Lemtha (20), et d'arcs de Damas. Tout cela tomba au pouvoir de l'ennemi avec les trésors et les bagages renfermés dans le camp de Mohammedia.

Après ce succès, le prétendant, à la tête d'une armée nombreuse, se rendit chez Er-Riai-abou-Omrân-ben-Yassin, cheikh des Almohades (21).

L'émir Abou-Ishak battit en retraite. Il s'arrêta à Sebka (22), retira de la kasba ses femmes et ses enfants, et, quittant le territoire de Tunis, se porta vers l'ouest. Poursuivi par la terreur, le découragement et la faim, il ne s'arrêta plus qu'à Constantine (23).

Le gouverneur de la ville, à cette époque, était Abou-Mohammed-ben-Boufiân, dont il a été question précédemment. Dans la crainte de s'attirer la colère d'un ennemi puissant, il refusa d'ouvrir ses portes. Cependant, il fit descendre du haut des murs du pain et des dattes, et ne chercha point à s'opposer à la fuite de l'émir.

Les troupes assouvirent leur faim, et Abou-Ishak repartit le même jour. Il se dirigea à marche forcée sur Bougie, et rencontra son fils Abou-Fâres, qui venait au-devant de lui.

Il se démit en sa faveur après un règne de trois ans et demi. Il était alors âgé de cinquante ans, car il était né dans l'année 681 de l'hégire, et son fils Abou-Fâres était né à Tunis dans l'année 651. Après l'abdication de son père, ce prince fut investi du pouvoir à Bougie, un samedi, vingtième jour de d'houl-kada 681. Il prit le surnom d'El-Ma'tamed.

Après avoir levé des troupes et fait d'immenses préparatifs, il se porta à la rencontre du prétendant et laissa son père dans les murs de Bougie. De son côté, l'imposteur sortit de Tunis avec des forces considérables. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Kalaat-Senân (24).

El-Ma'tamed, abandonné des siens, fut pris et égorgé. Son camp et tous ses trésors furent pillés. Sa tête fut apportée au prétendu El-Fadel, qui ensuite fit massacrer les frères du vaincu, Abd-el-Ouâhed, Omar, Khaled et Mohammed-ben-el-Ouâhed.

Le prétendant se fit reconnaître souverain à Djerba avant Abd-el-Ouahed. Cet événement eut lieu le 3 du mois de rébi-el-ouel.

El-Ma'tamed avait régné à Bougie trois mois et demi.

La nouvelle de son désastre causa dans la ville une violente fermentation. La foule se précipita dans la mosquée. Un homme prit la parole pour calmer

les esprits; mais son discours ne réussit qu'à exciter la fureur du peuple, qui le mit en pièces dans l'intérieur de la maksoura (25).

L'émir Abou-Ishak trembla pour ses jours et s'échappa de la ville, emmenant avec lui son fils, l'émir Abou-Zakaria.

Des habitants de Bougie sortirent avec quelques soldats, se mirent à sa poursuite et l'atteignirent chez les Beni-Meuhtaress (26). L'émir était tombé de cheval et s'était blessé à la cuisse; quant à l'émir Abou-Zakaria, il se sauva dans la direction de Tlemcen.

L'émir Abou-Ishak fut déposé dans une maison. Il y resta jusqu'au moment où l'usurpateur envoya pour le tuer. Cet événement eut lieu le 19 du mois de rébi-el-ouel, le béni, l'illustre, le fleuri, dans l'année 682.

Le pays tout entier se soumit au prétendu El-Fadel, fils de Ouâceq, dont le véritable nom était Ahmed-ben-Merzoug-ben-Abi-Omara-el-Msili (de Msila) (27). Il avait reçu à Tunis l'investiture solennelle sous le nom mensonger d'El-Fadel-ben-Yahya-ben-el-Montacir, le jeudi 27 du mois de chawal de l'année 681, et l'année d'après, à Msila.

Élevé à Bougie, il signala ses débuts par une série de traits d'audace et d'imposture (28). Il commença par s'attribuer une fausse origine. La prière du vendredi fut faite en son nom dans toutes les mosquées de la province d'Ifrikya. Tout le monde ajouta foi à ses mensonges.

Il y avait bien un petit nombre d'hommes connaissant la fin tragique du vrai El-Fadel, mais ils craignaient pour leurs jours.

L'usurpateur affectait de rechercher la société d'El-Merdjani (29), Ez-Zobidi, El-Khilassi et autres saints personnages, tandis que, contrairement aux apparences, il se livrait honteusement au vin et à toutes sortes d'excès.

Enivré par ses succès, il eut l'impudence de s'abandonner aux vices qu'il proscrivait et de se soustraire aux lois établies qu'il faisait respecter. Il était cruel, sanguinaire, injuste, dépravé, avare, fourbe, menteur, parjure ; en un mot, il n'avait aucune des qualités qui caractérisent les fils de rois. L'histoire ne lui reconnaît pas d'autre mérite que d'avoir fixé sa résidence à Tunis, qu'il embellit d'une mosquée pour la prière du vendredi (30).

Ce qui prouve son peu d'habileté en politique, c'est que, devenu maître des Beni-Hafs, il jeta en prison tous les membres de cette famille, confisqua leurs biens, et n'eut pas la pensée de leur ôter la vie; tandis qu'il fit mettre à mort, dans le mois de moharrem 683, le cheikh Abi-Omrân-ben-Yassin, qui s'était réfugié auprès de lui, et qu'il s'empara de ses frères.

Les Arabes se tournèrent alors contre lui. Il envoya contre les mécontents une armée formidable, commandée par le cheikh Abou-Mohammed-abd-el-Haqq-ben-Taferhadjine-el-Chemli.

Sur ces entrefaites, parut l'émir Abou-Hafs, fils

de l'émir Abou-Zakaria, qui s'était caché jusque-là dans les montagnes et chez les Arabes Bédouins.

L'usurpateur sortit de Tunis et se porta à sa rencontre. Il avait la prétention de s'emparer de sa personne; mais la puissance de l'émir Abou-Hafs avait grandi dans le pays, et l'usurpateur dut perdre l'espoir de lui échapper. Alors il retourna à Tunis; sa retraite ressemblait à une déroute. L'émir Abou-Hafs franchit rapidement les étapes et vint camper sous les murs de la ville. Il y eut de nombreux engagements pendant lesquels les Arabes ravagèrent le pays. Quant à l'usurpateur, il se vit fermer toutes les communications.

Alors son imposture fut démasquée, et son secret fut dévoilé. Alors se manifesta hautement la haine que les siens avaient conçue contre lui à cause de son avarice, de ses mensonges, de sa méchanceté, de sa perfidie, et de ses prétentions à un titre qui n'était pas le sien. Après un long siége, il s'aperçut qu'il touchait à sa perte; il abandonna ses soldats et alla se cacher chez un chaufournier espagnol. L'émir Abou-Hafs fit son entrée dans la ville, dans la soirée du lundi 23 du mois de rébi-el-çani de l'année 683.

Le prétendu El-Fadel avait régné un an et trois mois, moins trois jours.

Ainsi s'évanouit le prestige dont s'était entouré ce faux personnage (31).

Il resta caché pendant neuf jours dans la maison du chaufournier. Il y fut découvert; et, sur les

indications d'une femme, les cadis et leurs assesseurs, les notables des Almohades et une foule nombreuse vinrent s'emparer de sa personne.

On découvrit alors qu'il était fils de Ben-Abou-Omara-el-Msili (de Msila), et qu'il était sorti de *la classe des artisans* (32) de Bougie.

Honteuse de sa crédulité, la population se frappait le visage en signe de repentir.

L'imposteur fut fouetté, promené par la ville sur un âne gris; puis, saisi par les pieds, il fut tué le mercredi, deuxième jour de djoumad-el-ouel de l'année 683.

La dynastie des Hafsites (que Dieu la protège!) reprit tous ses droits, à l'intérieur et à l'extérieur, dans la personne de celui que Dieu, le tout-puissant, avait fait surgir, l'émir Abou-Zakaria, fils du roi Abou-Mohammed-abd-el-Ouahed, fils du vaillant cheikh Abou-Hafs.

ÉTUDES CRITIQUES.

(1) Les Beni-Dyal, appelés aussi Oulad-Dyeb, sont situés dans le cercle de la Calle.

(2) On lit dans l'Histoire de l'Afrique de Mohammed-ben-Abi-el-Raïni-el-Kaïrouâni, les détails suivants sur la fin tragique d'El-Fadel: «El-Moula-Abou-Zakaria n'était pas de force à soutenir le fardeau du gouvernement. Il avait mis sa confiance entière dans un certain Ben-el-Rafiki, personnage vaniteux, livré au luxe et aux plaisirs, et n'entendant absolument rien à l'administration. Cette ignorance de ce qui constitue le bien-être des peuples mit le pays à deux doigts de sa perte. Sur ces entrefaites, arriva à Tunis un

oncle de l'émir ; son nom était Abou-Ishak-Ibrahim. Sous le règne précédent, il s'était retiré en Espagne par la crainte que lui inspirait son frère, à qui, de son côté, il était suspect. Il y resta longtemps, parce que, chaque année, El-Mestamer envoyait des présents au souverain de ce pays pour qu'il l'y retînt. El-Moula-Abou-Zakaria abdiqua en faveur de cet oncle, après un règne de deux ans, trois mois et vingt jours. Il quitta la kasba pour aller s'établir dans le palais qu'on nomme Dar-el-Gouri, au milieu de la rue Ketbiin. Mais il n'y resta pas longtemps; son oncle le fit arrêter et jeter dans une prison, où il mourut dans le mois de safar 679.» Voir *l'Exploration scientifique de l'Algérie,* tom. VII, histoire de l'Afrique d'El-Kaïrouani, par MM. Pélissier et Rémnsat, p. 229 et 230. Il est à remarquer que les noms d'El-Fadel, fils de l'émir Yahia-el-Ouaceq, qu'El-Katib donne à l'émir, ne se trouvent point dans la longue généalogie que lui attribue El-Kaïrouâni, en l'appelant El-Moula-Abou-Zakaria-Yahya-ben-el-Mestamer-Billah-émir-el-Moumenin-ben-el-Moula-Abou-Zakaria-Yahia-ben-abd-el-Ouahed-ben-Abou-Bekr-ben-Omar. Cependant, nous devons ajouter foi à l'ouvrage de notre auteur, qui vivait dans un temps plus rapproché des faits qu'il décrit.

(3) El-Kaïrouani, qui compilait Ebn-Chemoua, nous apprend que l'imposteur, courant de pays en pays pour chercher de l'ouvrage, était arrivé à Tripoli, et y avait fait la connaissance d'un nègre, ancien serviteur de l'émir Abou-Zakaria, qui était mort en prison après avoir abdiqué. Ici notre auteur diffère d'El-Kaïrouani, puisqu'il établit des rapports d'amitié entre ces deux aventuriers avant leur entrée à Tripoli.

(4) El-Hentati, des *Hentata.* La montagne de Hentata هنتاتة, située à six myriamètres et demi au sud de Maroc, *Merrâkech,* prend son nom de la tribu de Hentata, fraction des Berbères Masmouda ou Mouçamida. Le pic le plus élevé de cette montagne, sous le nom de Miltsin, a été déterminé, en 1830, par M. Washington. Son élévation au-dessus du niveau ordinaire de la mer est de trois mille quatre cent soixante et quinze mètres. C'est le point connu le plus élevé de toute l'Afrique septentrionale.

(5) Kassa. Je n'ai trouvé ce nom de ville ni dans le *Takouïm-el-Boldan,* ni dans l'ouvrage de Léon l'Africain. El-Kaïrouâni n'en parle pas dans sa Description de l'Afrique.

(6) Kâbès, que Léon l'Africain appelle Capes (voyez le tome IIe de la traduction de Jean Temporal, page 66), est désigné sous le nom de Qâbès, par M. d'Avezac. (Voy. les Études de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale, p. 17). Cette ville, située en face de l'île de Djerba, a été bâtie par les Romains. Deux rivières descendent de la montagne qui est au midi et arrosent son heureux territoire. Aboulféda dit, dans sa Description des pays du Magreb, que Kâbès est à l'Afrikyah ce que Damas est à la Syrie, وقابس فى افريقية كدمشق فى الشام (Voy. le *Takouïm-el-Boldân,* édit. de MM. Reinaud et Mac Guckin de Slane). La distance de Kâbès à la mer est de trois milles, et les vaisseaux de moyenne grandeur remontent sa rivière.

(7) L'île de Djerba n'a point été mentionnée par Aboulféda. Située à peu de distance de la terre, elle a environ dix-huit milles de tour. (Conf. Léon l'Africain, tom. II, pag. 69, édit. citée, et M. Davezac, pag. 16, ouvrage cité). Elle a, suivant El-Hadj-ebn-Eddin-el-Aghouâthy, quatre ports : Agym, à l'ouest; Gergys, à l'est; Mersat-es-Souq, au nord; et Mersat-el-Qantarah, au sud. Le district de l'ouest, dont le port est vis-à-vis de Kâbès, est habité par un peuple appelé Agym, dont le langage est le berbère. Cette île, dont le nom a été écrit de plusieurs manières, est appelé *Gelves* par les historiens espagnols. C'est la Lotophagite de Ptolémée, que Strabon appelle Menix, du nom d'une de ses villes.

(8) El-hamma, qui signifie en langue arabe *fièvre,* est un mot employé dans l'Afrique septentrionale pour désigner les localités insalubres. Dans le passage dont nous offrons la traduction, El-Hamma est le nom propre d'une ville bâtie autrefois par les Romains, à quinze milles environ de Kâbès. (Voir Léon l'Africain, tom. II, pag. 67, édition citée.) On remarque au midi d'El-Hamma une source d'eau très-chaude, qui s'écoule par de grands canaux de construction romaine, jusqu'à un endroit où elle forme un lac dit le lac des lépreux.

(9) Nefsâoua est une ville située sur les bords du lac Melrîr. C'est la patrie du sheikh El-Nefsâoui, célèbre à Constantine par un ouvrage d'un style assez élégant, mais dont le sujet rappelle les œuvres obscènes de Piron.

(10) Toter ou Touzor, comme l'appellent quelques géographes, est situé auprès du lac Melrîr, nommé par le docteur Shaw lac des Marques. On lit dans le *Takouïm-el-Boldan*, loc. laud. « Touzar est la capitale du pays de Kastilah. Une rivière arrose ses jardins. Ebn-Saïd dit que Touzar et ses dépendances sont des îles au milieu des sables et des déserts qui les entourent.... et enfin, que cette ville fait partie des pays connus sous le nom de Belâd-el-Djeryd. »

(11) Kafsa, qui fut autrefois une métropole célèbre, au dire d'Ebn-Saïd, cité par Aboulféda, est désignée souvent sous le nom de Gafsa. C'est l'ancienne Capsa mentionnée dans Salluste (*Jugurtha*, c. LXXXIX), et dont Marius, jaloux de la gloire acquise à Métellus par la prise de Thala, se rendit maître, malgré les difficultés de l'entreprise. El-Kaïrouâni dit naïvement que les murs de Kafsa ont été construits par les serviteurs de Nemrod.

(12) Les Beni-Hafs avaient choisi Tunis pour leur résidence royale.

(13) Kaïrouân, appelé improprement dans Léon l'Africain Cairaran (édit. de 1830, p. 59), fut bâti par Ocba, au commencement de l'islamisme, l'an 50 de l'hégire (670 de J. C.). Après avoir été longtemps la capitale de l'Ifrikyah, elle céda le premier rang à Tunis.

(14) D'après El-Kaïrouâni, traduction de MM. Pélissier et Rémusat, pag. 231, édition citée, Abou-Zakaria campa à Kammouda, sur le territoire même de Kaïrouân.

(15) Il y a dans le texte ينسلون. Le verbe نسل *naçal*, qui signifie proprement « se détacher de, tomber de, » en parlant des plumes d'un oiseau, de la laine des moutons, et des cheveux ou de la barbe, se trouve employé ici métaphoriquement.

(16) El-Mahdia, bâtie sur l'emplacement de l'antique Aphrodisium, par Obeïd-Allah, le premier des khalifes Fathimites, est à l'orient de Souça et à l'occident de Sfâkess. El-Mahdi en fit la capitale de l'Ifrikyah. Aboulféda dit : وهى منسوبة الى المهدى, « elle a été appelée du nom d'El-Mahdi. »

(17) Sfâkess ou Safakous est appelé Asfachus par Léon l'Africain, édition citée, pag. 59. C'est l'ancienne Sfax.

(18) Souça est la Suse de Léon l'Africain, édit. citée, p. 53. Cette ville fut bâtie par les Romains sur la Méditerranée, au sud-est de Tunis. C'est de là que partirent les musulmans pour envahir la Sicile.

(19) Mohammedia ou Mohamdia est une ville située à quelques myriamètres de Tunis.

(20) Lemtha est, selon Aboulféda, une capitale connue aussi sous le nom de Nawi, نوى; elle est située sur la lisière du désert de Lemthounah et à un tiers de la station de la mer de ceinture (océan Atlantique).

(21) Al-Mohades. El-Mohdi donna le nom de Mouahhedin (unitaires) à ceux qui embrassèrent sa cause.

(22) Le mot *sebka* signifie un marécage salé. C'est ici le nom d'une ville. Le docteur Shaw a employé fort souvent cette expression dans sa description de la Barbarie, pour désigner des localités.

(23) *Kosthinah* est le véritable nom de cette ville. Les habitants actuels prononcent *Ksanthinah*, et même *Ksamthinah* et prétendent que ce mot est une altération moderne des mots *Kçar Thinah*, قصر طينة, qui signifient le château de la reine Thina. J'ai emprunté ce renseignement d'une tradition locale. Thina aurait été détrônée par les Romains. C'est à elle qu'on attribuerait la construction des aqueducs dont nous voyons encore quelques restes. Mais la science a fait justice de ces fables. — Le *Takouïm-el-Boldân* donne une courte description de Constantine, dans laquelle je crois devoir relever une inexactitude. Aboulféda dit « que la rivière (l'Oued-Rummel) entoure Kosthinah de toute part. » Comme j'habite la ville, il m'est facile d'éclairer nos lecteurs par des renseignements exacts. Constantine est située au delà du petit Atlas, sur l'Oued-Rummel, au point où cette rivière traverse des collines élevées, contre-forts de l'Atlas, et pénètre du bassin supérieur dans la plaine de Milah. Cette ville est bâtie dans une presqu'île contournée par la rivière et dominée par les hauteurs du Mansoura et du Sidi-Mécid, dont elle est séparée par un grand ravin où coulent les eaux du Rummel. Ce dernier reçoit, au-dessus de la ville, et dans un lieu appelé El-Kouâs (les aqueducs romains), le Bou-Merzoug, cours d'eau peu étendu qui vient de l'est. La position de Constantine est singulièrement pittoresque. Au sud et à

l'ouest, la vue s'étend fort loin; et au delà des plaines, on aperçoit des montagnes souvent couvertes de neige; au nord, l'horizon est borné par le Djebel-el-Ouahache. Le plateau sur lequel la ville est assise est entouré de rochers escarpés. L'Oued-Rummel s'en approche par un angle situé au sud, s'engouffre dans un ravin profond, qui en défend les abords de deux côtés. Vers la pointe El-Kantara, ses eaux subissent quatre disparitions successives, qui forment des ponts naturels taillés dans le roc, ayant de trente à quatre-vingts mètres de largeur sur quarante mètres de hauteur. Arrivées au pied de l'immense rocher sur lequel est bâtie la kasba, elles tombent par de larges cascades dans la vallée située au bas à plus de soixante et dix mètres.

(24) *Kalaat-Senân,* « château de la dent, » est désigné, sur la carte de la province de Constantine dressée au bureau topographique, sous le nom de Dj. Gala ou Kala-Snenn. C'est une montagne très-élevée et située à six lieues et demie de la frontière, sur le territoire de la régence de Tunis. De Kalaat-Senân à Tebessa, il y a dix lieues, en descendant vers le sud-ouest. Cette localité a été de tout temps le refuge des brigands, auxquels elle offrait l'impunité.

(25) On entend par *maksoura* une chambre attenant à la salle où l'on fait la prière. C'est dans cette chambre que l'on serre le caftan de drap vert dont l'imâm se revêt, le vendredi, pour faire la khotba du haut du *membar,* « chaire. » La maksoura n'existe que dans les grandes mosquées et répond à la sacristie de nos églises. Indépendamment de cette signification, le mot *maksoura* désigne toute espèce de réduit ou recoin attenant à une grande chambre.

(26) Les Beni-Meuhtaress doivent se trouver à l'occident de Bougie, mais je ne les ai pas vus mentionnés sur la carte de l'Algérie.

(27) Msila ou El-Msila est situé à trois myriamètres six kilomètres sud-ouest de Medjana. D'après la carte nouvelle de la province de Constantine dressée au bureau topographique, cette ville se trouve par 55° 53′ de latitude et 2° 19′ de longitude, suivant la méridienne de Paris. L'auteur du *Takouîm-el-Boldân* et Léon l'Africain sont loin de s'accorder sur l'époque de sa fondation. Le premier prétend qu'elle a été bâtie par les khalifes Fatimites d'Égypte en l'année 315 de l'hégire; suivant le second, Msila est de construc-

tion romaine. Ce que nous pouvons établir d'après des renseignements modernes, c'est que cette ville fut fondée par les Romains, comme l'attestent les nombreuses inscriptions qu'on y voit encore, et qu'à une époque moins reculée, c'est-à-dire dans les premiers siècles de la conquête musulmane, elle fut reconstruite sur ses anciennes bases.

(28) Je n'ai point traduit mot à mot ce passage, parce que je me réservais d'expliquer nettement, dans une note particulière, le mot تطوّر, *tethououer*, qui est l'infinitif de la cinquième forme du verbe طار, *thar*, aoriste يطور *ithour*. Cette cinquième forme ne se trouve pas dans le dictionnaire de M. Freytag, mais elle est usitée dans le langage moderne, notamment à Constantine, où je l'ai entendu prononcer plusieurs fois. Elle signifie *faire des choses en dehors de sa condition, sortir de sa sphère, être excentrique, commettre des excentricités.*

(29) El-Merdjâni était un marabout vénéré. Voici ce qu'on lit sur lui dans la traduction d'El-Kaïrouani, ouvrage cité, p. 234 et 235 : « Le surnom d'Abou-Ossaïda fut donné au roi Abou-Mohammed-abd-el-Ouâhed, fils du cheik Abou-Hafs, parce que, après la mort de son père et de dix de ses sœurs, sa mère, qui était esclave de son père et se trouvait grosse des œuvres de celui-ci, craignant pour sa propre existence, se mit sous la protection du marabout El-Merdjâni. Ce fut chez lui qu'elle accoucha d'Abou-Mohammed-abd-el-Ouâhed. Le marabout voulant faire des largesses aux pauvres, à l'occasion de la naissance de cet enfant, leur distribua un mets composé de blé dit *ossaïda*, dont le nom resta au nouveau-né... » Et plus loin : « Le gouvernement d'Abou-Ossaïda fut heureux et tranquille... C'étaient sans doute les bénédictions d'Abou-Ossaïda qui portaient leurs fruits. »

(30) Il fit bâtir cette mosquée en dehors de la porte dite Bab-el-Bahar. (Voy. la traduction d'El-Kaïrouani, ouvrage cité, p. 233.)

(31) Il y a dans le texte تمويهه وتلبيسه, *sa dissimulation et son déguisement*. Le premier mot signifie se donner un lustre d'emprunt, se faire passer pour ce qu'on n'est pas.

(32) Selon El-Kaïrouani, *loc. laud.* p. 232, il avait exercé le métier de tailleur dans cette ville.

HISTOIRE DES SELDJOUKIDES,

Extraite du *Tarikhi Guzideh*, ou Histoire choisie d'Hamd-Allah Mustaufi, traduite et accompagnée de notes, par M. Defrémery. — (Suite.)

BARKIAROC, FILS DE SULTAN MÉLIC-CHAH.

Au moment de la mort de son père, il se trouvait à Ispahan. Turcan-Khatoun, mère de Mahmoud, montra un grand empressement pour s'emparer de la personne de Barkiaroc, et envoya de Bagdad à Ispahan, dans l'espace de sept jours, Kerboca, esclave du sultan. Barkiaroc s'enfuit d'Ispahan, avec l'assistance des esclaves de Nizam-el-Mulc, et monta sur le trône à Reï. A la fin du mois de dzou'lhidjdjeh 485 (janvier 1093), Kerboca, Anaz[1] انز et Comadj le

[1] Le nom de ce personnage est écrit différemment dans les historiens. Ibn-Alathir l'appelle Onar الامير أُنَر. Man. de C. P. t. V, fol. 111 v. 112 v., 114 r., 118 r., 119 r., 122 r. Ailleurs (fol. 142 v. et 147 v.), il mentionne un émir de Sindjar, nommé Onar أُنر; et fol. 179 r., un autre personnage du même nom, lieutenant du prince de Damas. Abou'l-Méhacin (man. arabe, n° 662, fol. 16 v.), écrit deux fois le nom de ce dernier, Obor أُبُر, et une fois (18 r.), أُبَر Obar. Noveïri appelle Atsiz (ادسر ?) le personnage dont il est question dans notre auteur. (Voy. man. de la bibl. de Leyde, n° 2 *i*, fol. 86 r.)

combattirent à Béroudjerd[1], et retournèrent à Ispahan, après avoir essuyé une défaite. Barkiaroc les poursuivit vers cette ville, afin de combattre Mahmoud; mais il accepta cinq cent mille dinars de Turcan-Khatoun, accorda une trêve à cette princesse et s'en retourna[2].

Turcan-Khatoun séduisit l'émir Cothb-eddin Ismaïl, qui était oncle maternel de Barkiaroc[3], lui promit de devenir sa femme et l'excita à combattre son neveu. Un combat s'engagea entre les deux princes, dans les environs de Caradj, dans l'année 86. Barkiaroc fut vainqueur; Ismaïl Iacouti fut fait prisonnier et tué dans le mois de ramadhan de cette même année[4].

[1] D'après Ibn-Djouzi (*Mirat*, man. arabe 641, fol. 213 r.), la bataille eut lieu le 10 de dzou'lhidjdjeh, près de Reï. Mais Ibn-Alathir dit positivement (man. de C. P., tom. V, fol. 111 r.) qu'elle fut livrée dans le voisinage de Beroudjerd بالقرب من بروجرد, et à la fin du mois de dzou'lhidjdjeh. (Conf. Abou'lféda, *Annales*, t. III, p. 286.)

[2] Selon Ibn-Djouzi (*ibid.* fol. 213 v.), il fut convenu, par ce traité, qu'Ispahan et le Fars appartiendraient à la khatoun et à son fils Mahmoud, et les autres provinces à Barkiaroc, avec le titre de sultan.

[3] Ismaïl était à la fois le cousin et le beau-frère de Mélik-Chah, et non son frère, comme Deguignes l'a dit par erreur, *Histoire des Huns*, t. II, p. 224.

[4] D'après Ibn-Alathir (man. arabe 537, suppl. t. IV, fol. 148 r., man. de C. P., t. V, fol. 112 v.), Ismaïl, ayant été mis en fuite, se rendit à Ispahan. Turcan-Khatoun l'accueillit avec considération; elle fit même prononcer la khotbah en son honneur, et graver sur les monnaies son nom, après celui de Mahmoud. Peu s'en fallut que l'affaire ne se terminât entre elle et Ismaïl par un mariage وكاد الامر فى الوصلة يتم بينهما. Les émirs s'y opposèrent, principalement

Dans l'année 487, l'oncle paternel de Barkiaroc, Tacach, que le sultan Mélik-chah avait privé de la vue[1], كه سلطان ملكشاه اورا ميل كشيده بود, se révolta contre son neveu. Celui-ci n'avait pas le pouvoir de lui résister[2]. Il reçut aussi, *à cette époque,*

l'émir Onar (*sic*), qui administrait l'autorité et était chef de l'armée. Ils préféraient qu'Ismaïl les quittât et prirent ombrage de ce prince. De son côté, il les craignit, se sépara d'eux et envoya demander à sa sœur Zobeïdeh, mère de Barkiaroc, la permission d'aller la trouver, elle et son fils. Elle y consentit. Il se joignit à eux et séjourna auprès d'eux pendant quelques jours. Kumuchtékin-Aldjandar, Acsoncor et Bouzan, allèrent le visiter pendant qu'il était seul. Il leur révéla ses projets; il désirait la souveraineté, et *était disposé, pour l'obtenir,* à tuer son neveu. A ces paroles, ils fondirent sur lui et le massacrèrent. Ils apprirent à sa sœur ce qu'il méditait; et cette révélation la consola de sa mort. (Cf. Ibn-Khaldoun, t. V, fol. 247 r. et v.) Ibn-Alathir dit qu'Ismaïl, fils de Iacouti, fut tué dans le mois de chaban.

[1] On peut voir, sur ce prince, une note étendue, ci-dessus, numéro d'avril-mai 1848, p. 445, 446.

[2] Mirkhond est ici d'accord avec notre auteur. « Comme Barkiaroc n'avait point, dit-il, la force nécessaire pour résister à son oncle, il se dirigea vers Ispahan. » (*Hist. Seldschukidarum,* p. 152.) Mais Ibn-Djouzi, Ibn-Alathir, Abou'lféda, Ibn-Khaldoun et Noveïri (man. de la bibl. de Leyde, n° 2*i*, fol. 86 r.), sont unanimes pour dire que la retraite de Barkiaroc sur Ispahan fut la suite d'une défaite que lui avait fait éprouver son autre oncle Toutouch. Voici les propres paroles d'Ibn-Djouzi, le plus ancien de tous ces auteurs : وجاء تركياروق (*sic*) الى اصبهان طارحا نفسه على اخيه محمود ومستنجدا به على عمه تاج الدوله. Barkiaroc se rendit à Ispahan, afin de se confier à son frère Mahmoud, et de lui demander des secours contre son oncle Tadj-Eddaulah (Toutouch). » Ms. ar. 641, fol. 213 v. Le récit d'Ibn-Alathir est beaucoup plus circonstancié et plus explicite, ce qui m'engage à en donner la traduction.

« Dans le mois de chevval 487 (oct.-nov. 1094), Barkiaroc fut mis en déroute par l'armée de son oncle Toutouch. Il se trouvait à Ni-

la nouvelle de la mort de Turcan-Khatoun, arrivée à Ispahan, dans le mois de ramadhan de la même année. Alors il se dirigea vers Ispahan. Son frère

sibe. Lorsqu'il apprit la marche de son oncle vers l'Azerbeïdjan, il partit de Nisibe, traversa le Tigre à Béled, au-dessus de Mouçoul, et marcha vers Arbil, et de là, par le territoire de Sorkhab, fils de Bedr, jusqu'à ce qu'il ne restât plus entre lui et son oncle qu'une distance de huit parasanges. Il n'avait avec lui que mille hommes, tandis que son oncle en avait cinquante mille. L'émir Iacoub, fils d'Ortok, se détacha de l'armée de Toutouch, fondit sur Barkiaroc, le mit en déroute et pilla ses bagages. Il ne resta avec le sultan que Borsac, Kumuchteguin-al-Djandar et Al-Iaric (اليارق ? Noveïri, ms. de Leyde, n° 2 *i*, fol. 86 r. الكبارق), trois des principaux émirs. Il marcha vers Ispahan. La khatoun, mère de son frère Mahmoud, était morte précédemment, ainsi que nous le raconterons. Ceux qui se trouvaient à Ispahan empêchèrent Barkiaroc d'entrer dans cette ville. Puis ils le lui permirent, mais avec l'intention de le trahir et de s'emparer de sa personne. Lorsqu'il approcha de la ville, son frère Mélik-Mahmoud en sortit et alla à sa rencontre. Barkiaroc entra dans Ispahan, *où* les émirs le gardèrent de près. Il arriva que son frère Mahmoud fut pris de la fièvre et de la petite vérole. Les émirs voulaient priver de la vue Barkiaroc. Amin-Eddaulah Ibn-al-Telmiz, le médecin, leur dit : « Le roi Mahmoud a été « atteint de la petite vérole, à un degré qui laisse peu d'espoir de gué- « rison, وماكانه يسلم منه. Je vois que vous avez de la répugnance à « reconnaître pour souverain Tadj-Eddaulah (c'est-à-dire Toutouch). « Ne vous pressez donc pas de priver de la vue Barkiaroc. Si Mahmoud « meurt, reconnaissez-le pour roi ; si, *au contraire*, Mahmoud guérit, « vous serez les maîtres de rendre aveugle Barkiaroc. » Mahmoud mourut à la fin de chevval.... Barkiaroc eut aussi la petite vérole et en guérit. » (Ibn-Alathir, man. de C. P., fol. 113 v. ; conf. Abou'l-féda, t. III, p. 292, 294, 296 ; Noveïri, *dicto loco* ; Ibn-Khaldoun, fol 247 v.)

De même que notre auteur, Ibn-Alathir (f. 114 r.) et Aboulféda (p. 296) disent que Turcan-Khatoun mourut dans le mois de ramadhan 487. Ils ajoutent les détails suivants : elle était sortie d'Ispahan, afin de se rendre près de Tadj-Eddaulah-Toutouch et de se joindre à lui. Mais elle tomba malade, revint sur ses pas et mourut, après

vint à sa rencontre. Ils s'embrassèrent étroitement sans descendre de cheval. Les esclaves (de Mélik-chah) Anaz et Bolka-beg resserrèrent Barkiaroc, et

avoir recommandé à l'émir Onar (*sic*) et à l'émir Sermez سرمز, gouverneur d'Ispahan, de conserver le royaume à son fils Mahmoud. Il n'était resté entre ses mains que la forteresse قصبة d'Ispahan; mais elle commandait encore à dix mille cavaliers turcs. » (Conf. El-Makin, *Historia saracenica*, pag. 288.)

D'après Ibn-Djouzi (fol. 217 r.), Turcan-Khatoun séjourna à Hamadan. Elle écrivit à Toutouch et inspira à ce prince le désir de l'épouser... Il marcha vers Hamadan. La khatoun sortit à sa rencontre. Elle mourut entre Hamadan et Ispahan. Plus loin (f. 217 v.), il dit qu'elle mourut dans le mois de ramadhan 487, et il ajoute que, d'après un récit, elle fut empoisonnée sur le chemin.

Ces passages d'Ibn-Alathir m'ont paru mériter d'être reproduits, malgré leur longueur; d'abord, parce qu'ils corrigent et complètent le texte de notre auteur; puis, parce qu'ils peuvent rectifier ce qu'a dit des mêmes événements un savant numismatiste, M. Adrien de Longpérier. Faute d'avoir consulté Abou'lféda et El-Makin, cet antiquaire distingué a cru pouvoir avancer que «les historiens ne nous apprenaient pas la date bien positive de la mort de Turkan-Khatoun, ni de l'accord momentané des deux frères, ni de la mort de Mahmoud.» (*Journal asiatique*, 4e série, t. VI, p. 310.) Il s'est appuyé sur ce prétendu silence des historiens et sur une précieuse monnaie d'or, frappée à Ispahan, en l'année 486 (1093), avec les noms de Barkiaroc, de Mahmoud et de Moctadi-biemr-Illah, pour supposer que Mahmoud mourut, soit dans le dernier mois de 486, soit dans le premier de 487, tandis que nous savons par Abou'lféda, Ibn-Alathir, Mirkhond, que la mort de Mahmoud eut lieu dans le dixième mois de l'année 487. Il me paraît aussi s'être trop avancé en disant que «la présence du nom des deux frères Barkiaroc et Mahmoud avec un même titre de sultan, ne peut s'expliquer que par l'union de si courte durée qui suivit la mort de Turkan et précéda presque immédiatement celle de Mahmoud.» Pourquoi ne pas admettre que cette monnaie fut frappée après l'accommodement conclu, au commencement de l'année 486, entre Barkiaroc et Turcan-Khatoun, et après la levée du siége d'Ispahan par le sultan?

voulurent le priver de la vue. Le même jour Mahmoud fut attaqué de la petite vérole, qui l'emporta le troisième jour. Barkiaroc devint tranquille possesseur de l'autorité. Il confia le visirat à Mouveiyd-el-Mulc Abou-Becr, fils de Nizam-el-Mulc. Il reçut de Bagdad les surnoms de sultan Rocn-eddin (colonne de la religion), Iémin émir Al-Mouminin (bras droit du prince des croyants). Barkiaroc livra bataille à son oncle Tacach, aux environs d'Hamadan, dans l'année 488. Il fut vainqueur, prit Tacach et l'emprisonna dans le château de Técrit, où il le fit mourir[1].

Barkiaroc donna le vizirat à Fakhr-el-Mulc, après avoir destitué Mouveiyid-el-Mulc. Les Ismaéliens, ملاحده, frappèrent Barkiaroc d'un coup de poignard. Mais cet attentat fut inutile[2].

[1] Le récit d'Hamd-Allah me paraît avoir encore besoin d'être contrôlé à l'aide de celui d'Ibn-Alathir. Dans le mois de rébi 1er 487, dit le chroniqueur arabe, Barkiaroc fit noyer son oncle paternel Tacach, ainsi que son fils. Mélik-Chah avait fait ce prince prisonnier, lors de sa révolte, et l'avait privé de la vue et emprisonné dans le château de Técrit. Lorsque Barkiaroc fut monté sur le trône, il fit venir Tacach auprès de lui, à Bagdad. Dans la suite, il s'empara de billets adressés à ce prince par son frère Toutouch, qui l'excitait à se joindre à lui. On dit que Tacach voulut se rendre à Balkh, parce que les habitants de cette ville désiraient sa présence. Barkiaroc le fit mettre à mort. Lorsqu'il eut été noyé, son corps fut entraîné à Sermenraï (par les eaux du Tigre). De là, on le porta à Bagdad, où il fut enseveli auprès du tombeau d'Abou-Hanifah.» (Man. de C. P., t. V, fol. 114 r.)

[2] Dans le mois de ramadhan 488 (septembre 1095), le sultan Barkiaroc fut blessé au bras par un de ses porte-parasols (je lis شتری, au lieu de ستری, que porte le manuscrit), originaire du Sedjistan. Cet homme fut pris. Deux autres individus, natifs de la

Dans la même année, l'oncle paternel de Barkiaroc, Toutouch, le combattit dans la plaine de Bélenkoui, بلنكوى, auprès de Reï, et fut tué [1]. Barkiaroc donnna le royaume de Syrie à Zengui, fils d'Acsoncor.

Dans l'année 489 (1096 de J. C.), son autre oncle Arslan Arghou, ارغو [2], forma le projet de le combattre. Barkiaroc craignit vivement *ce nouvel ennemi*, et ne se jugea pas assez fort pour lui résister. Néan-

même province, l'avaient assisté. Lorsque le premier fut frappé (du fouet), il confessa que ces deux hommes l'avaient aposté. Ils reconnurent la vérité de cet aveu. On les frappa violemment, afin qu'ils avouassent qui leur avait ordonné d'agir ainsi. Ils ne confessèrent rien. On les amena auprès d'un éléphant, afin de les jeter sous les pieds de cet animal. On fit avancer d'abord l'un d'eux. Il dit : « laissez-moi et je vous ferai des aveux. » On le lâcha. Il dit alors à son compagnon : « O mon frère, il n'y a pas moyen d'éviter cette mort; ne couvre donc pas de honte les habitants du Sédjistan, en révélant leurs secrets. » Ils furent tous deux mis à mort. (Ibn-Alathir, fol. 115 v.) D'après Ibn-Djouzi (fol. 220 v.), l'assassin dénonça deux Sedjistaniens, فاقر على رجلين سجزيين, qui lui avaient donné cent dinars. Mirkhond a aussi fait mention de cet attentat (pag. 153, 154); seulement dans ce passage, il faut lire اسمعيليه les Ismaïliens, au lieu de اسمعيل Ismaïl, qui ne présente aucun sens.

[1] D'après Ibn-Djouzi (fol 221 r.) et Ibn-Khallikan (*Biogr. dictionary*, t. I, p. 274), la bataille eut lieu le dimanche 17 de séfer. Il me paraît plus que probable, d'après cela, que Hamd-Allah a fait d'une seule et même bataille livrée par Barkiaroc à Toutouch, deux actions différentes, la première entre Barkiaroc et Tacach, la seconde entre Barkiaroc et Toutouch.

[2] Ibn-Alathir, fol 116 r. Abou'lféda, t. III, p. 310 et Ibn-Khaldoun, fol. 248 r. écrivent plus correctement Arslan Arghoun. Ces trois auteurs attribuent le meurtre de ce prince à une cause moins honteuse que celle rapportée par Hamd-Allah et, après lui, par Mirkhond (p. 154). Dans un autre passage (fol. 97 v.), Ibn-Alathir écrit Arslan Arghou.

moins, il se mit en marche, poussé par la nécessité. Dieu l'aida de sa grâce. Avant la rencontre des deux armées, Arslan Arghou voulut avoir, à Merve, un tête à tête avec un page, et périt de la main de ce jeune homme. Barkiaroc donna la royauté du Khoraçan, dans l'année 490, à son frère Sindjar, fils de Mélik-Chah. Il séjourna quelque temps dans cette province. Lorsque Barkiaroc eut destitué Mouveiyd-el-Mulc, celui-ci excita Anaz[1], esclave du sultan Mélik-chah, à réclamer la souveraineté, et lui fournit les moyens de s'emparer de la puissance. Anaz partit d'Ispahan et prit le chemin du Khoraçan, dans l'intention de combattre Barkiaroc. Mais le destin ne fut pas d'accord avec leurs résolutions. Avant que les deux armées en vinssent aux mains, au commencement de moharrem de l'année 492, les Ismaïliens tuèrent Anaz à Savah. Dans la même année, les Francs enlevèrent Jérusalem aux musulmans, et firent martyrs soixante et dix mille de ces derniers. Mouveiyd-el-Mulc, après la mort d'Anaz, alla de l'Irac dans l'Arran, auprès de Mohammed, fils de Mélik-chah, qu'il excita à réclamer le royaume, *les armes à la main*. Mohammed, avec une armée considérable, se disposa à prendre le chemin de l'Irac.

Dans le mois de chevval 492 (1099 de J. C.), l'armée de Barkiaroc se révolta, à cause de Medjd-el-

[1] C'est ce même personnage que Deguignes (*Histoire des Huns*, t. II, p. 226) appelle Anzar. On trouve, sur sa mort, dans Ibn-Alathir, t. V, fol. 118. v. ou ms. de la bibliothèque de l'Institut, p. 24, 25 et dans Ibn-Khaldoun, fol 249, r., des détails circonstanciés.

Mulc Abou'lfadhl Comi[1], qui était mustaufi mémalik (maître général des comptes), et sur qui reposait l'administration des états de Barkiaroc. Ce ministre avait réduit les émoluments des émirs. Les émirs Inanedj (ms. انباج), Bighou et les fils de Borsac furent d'accord avec les soldats, et voulurent assassiner Medjd-el-Mulc. Celui-ci s'enfuit et se retira dans le harem du sultan. Les émirs excitèrent du tumulte à la porte du harem. Lorsque Medjd-el-Mulc vit que la situation était sans remède, il dit au sultan : « Livre-moi à eux, afin que ce trouble n'augmente pas. » Barkiaroc ne voulait point y consentir[2]. Les émirs, renonçant à tout respect pour le sultan, entrèrent dans le palais, enlevèrent Medjd-el-Mulc sous les yeux du prince, en le traînant par la barbe, et le mirent en pièces. Le désordre dépassa toute limite. Barkiaroc parvint à se retirer du milieu des rebelles, et s'enfuit à Ispahan par le chemin de Reï. D'Ispahan, il alla dans le Khouzistan. Seïf Eddin Sadacah, esclave de Mélik-chah[3], se joi-

[1] C'est ce ministre que Deguignes (t. II, p. 227) appelle Moudgiared-el-Moulk, surnommé Kami. Au lieu de Comi, Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, fol. 116 v. 118 v. 119 r. 120 v.) écrit Al-Bélaçani, البلاسانی; Ibn-Khaldoun (fol. 248 r. et v. 249 v. 250 r. 255 r.) offre la leçon الباسلانی. Ibn-Djouzi (fol. 233 v.) porte seulement. Alcomi Almustaufi.

[2] Au lieu de نمی داد, je lis تن درنمی داد.

[3] Seïf-eddaulah Sadacah n'était pas un esclave de Mélik-chah, mais un chef arabe très-puissant. L'erreur d'Hamd-Allah est corrigée dans le passage correspondant d'Ibn-Alathir : واتصل به الامير صدقة صاحب الحله « L'émir Sadacah, prince de Hilleh, se joignit à Barkiaroc, » fol. 119 v. Ibn-Khaldoun, fol. 250 r.

gnit à lui, avec une armée, à la tête de laquelle ils se dirigèrent vers Ispahan, دار الملك. Cependant Mohammed, fils de Mélik-chah, arriva à Hamadan et s'assit sur le trône, en l'absence de Barkiaroc. Mouveiyd-el-Mulc fut son visir. Le sultan Barkiaroc livra bataille à son frère, dans le mois de redjeb 493, et fut défait. Gueuher Aïn, گوهر ايين[1], gouverneur de Bagdad, fut tué dans ce combat. Après sa défaite, Barkiaroc se retira dans le Khouzistan. L'émir Aïaz, page du sultan Mélik-Chah, se joignit à lui avec une armée[2].

Barkiaroc revint dans l'Irac et combattit son frère, dans le mois de djomada second 494. Mohammed fut mis en déroute et Mouveiyd-el-Mulc devint prisonnier. Au bout de quelques jours, il se concilia le cœur des émirs, et prit des engagements envers le sultan, واز جهت سلطان تقبلات كرد, afin qu'il lui confiât le visirat. Barkiaroc y consentit, et Mouveiyd-el-Mulc s'occupa de remplir ses engagements. Sur ces entrefaites, un porte-aiguière, طشت دارى, durant la grande chaleur du jour, s'imaginant que le sultan dormait, se mit à blâmer l'élévation de Mouveiyd-el-Mulc au vizirat et la mauvaise conduite qu'il avait tenue envers Barkiaroc. Cet homme accusait les Seldjoukides de manquer de courage. Le sultan était éveillé; il fut irrité de cette parole, envoya chercher Mouveiyd-el-Mulc, le tua de sa main, le

[1] Le *Kouhadabin* de Deguignes, t. II, p. 228. (Cf. Ibn-Alathir, fol. 120 r. Ibn-Djouzi, 238 r. Ibn-Khaldoun, fol. 250 r.)

[2] Avec cinq mille cavaliers, selon Ibn-Alathir, fol. 120 v.

20 de châban de la même année, et dit au porte-aiguière : « Tu vois comment les Seldjoukides ressentent les injures. »

A la suite de ce combat, Mohammed s'enfuit à Reï. Sindjar, qui était son frère cadet, arriva du Khoraçan pour le joindre. Lorsque Barkiaroc fut informé de leur réunion, malgré l'affaiblissement de son corps et la violence de sa maladie, il partit de Bagdad pour les combattre. Des négociateurs s'interposèrent et conclurent un traité [1]. Mohammed se rendit à Cazouin; mais il se repentit d'avoir consenti à la paix, priva de la vue Aïtéguin Mahroui (face de lune), ايتكين ماهروى, et massacra Basmal, وبسملرا بسمل كرد [2], par le motif que ces émirs l'avaient poussé à faire la paix. Le sultan Barkiaroc s'avança pour le combattre. Dans le mois de rébi second 495, ils se livrèrent bataille près de Saveh. Le sultan Mohammed, ayant été mis en déroute, se retira à Ispahan. Barkiaroc marcha à sa poursuite. Ils combattirent encore une fois. Mohammed fut défait et s'enfuit à Guendjeh [3]. Dans le mois de djomada

[1] Le récit d'Hamd-Allah est confirmé par Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 123 v. 124 r. et par Ibn-Djouzi, fol. 245 v. On voit donc que Deguignes a eu tort d'avancer que « les propositions de paix ne furent point acceptées. » (T. II, pag. 229.)

[2] Au lieu de Basmal, notre ancien ms. d'Ibn-Alathir (fol. 188 v.), ainsi qu'Ibn-Khaldoun (fol. 251 v.), porte Basmak, بسمك Le ms. de C. P. t. V, fol. 124 r. offre seulement بسمل En place de Aïtéguin, Mirkhond, p. 160, écrit Abtéguin.

[3] Cette bataille eut lieu le 8 de djomada second 496, aux portes de Khoï. (Voyez Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 127 r.; n° 537 supp. t. IV, fol 201 v.)

second 496, les deux frères conclurent de nouveau la paix, à condition que la Syrie, le Diarbecr, les cantons de l'Irac arrosés par l'Euphrate, l'Azerbaïdjan, le Moughan, l'Arran, l'Arménie et la Géorgie appartiendraient au sultan Mohammed, et les autres provinces au sultan Barkiaroc, et que l'on ne prononcerait pas, dans la *khotba*, le nom de l'un de ces princes dans l'étendue des états de l'autre. Barkiaroc forma la résolution de se rendre à Bagdad. Mais, sur la route, la maladie dont il souffrait devint extrêmement grave. Il déclara pour son successeur son fils Mélik-Chah, et le confia à l'atabeg Aïaz. Dans le mois de djomada second 498 [1], il mourut à Ouroudjerd (Béroudjerd), âgé de vingt-cinq ans et après un règne de douze ans.

SULTAN MOHAMMED, FILS DE MÉLIK-CHAH.

Après la mort de son frère, il se rendit à Bagdad, afin de combattre Sadacah [2] et Aïaz, qui étaient es-

[1] Le 2 de rébi al-akhir, selon Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 129 r. et n° 537, supp. t. IV, fol 209 v. Au lieu de djomada second, leçon du ms. 9 Brueix, le ms. 25 supp. porte le 12 de rebi premier, et le n° 15 Gentil, le 12 de djomada dernier. Enfin, selon Ibn-Djouzi, fol. 253 v. Barkiaroc mourut dans le mois de rébi premier, à l'âge de vingt-quatre ans et un mois.

[2] Le Sédécias de d'Herbelot, *Bibl. orient., verbo* Mohammed, fils de Mélik-Chah. Au lieu de Sadacah, il faut, sans aucun doute, lire Sebaou, صباوو, ou Sébavah, صباوه, car Sadacah ne fut jamais l'esclave de Mélik-Chah, ainsi que je l'ai déjà fait observer ci-dessus; et, d'ailleurs, loin de se joindre à Aïaz pour soutenir Mélik-Chah, fils de Barkiaroc, il envoya ses deux fils, Bédran et Dobaïs,

claves de son père, et l'avaient lui-même combattu pour secourir Barkiaroc. Ces deux personnages voulaient que le rang de Barkiaroc passât à son fils

au sultan Mohammed, afin de l'exciter à marcher vers Bagdad, où se trouvaient Aïaz et Mélik-Chah. Ibn-Alathir, ms. de la bibliothèque de l'Institut, p. 120; ms. de C. P. t. V, fol 129 v. (Cf. Ibn-Djouzi, fol. 253 r.) On voit, d'ailleurs, dans le premier de ces auteurs (ms. de l'Institut, p. 122, et ms. de C. P., fol. 130 r.), que Mohammed excepta Sebaou et Inal-al-Hoçami de l'amnistie qu'il accorda à Aïaz et aux autres émirs partisans de Mélik-Chah. (Cf. Bondari, *Histoire des Seldjoukides*, ms. de la Bibliothèque nationale, n° 767 A., fol. 63 r.) Il est assez souvent fait mention de Sébaou dans Ibn-Alathir et dans Ibn-Khaldoun. Le dernier de ces deux auteurs nous apprend que, lorsque l'émir Anaz, انز, eut été tué, l'isbehbed (اصبهن, *sic*) Sebaou, صباوو, s'enfuit à Damas, où il séjourna quelque temps; après quoi, il alla trouver le sultan Mohammed, l'année 51 (*sic*, lisez 501; cf. Ibn-Alathir, ms. de C. P. fol. 137 v.). Mohammed le traita avec considération, et lui donna en fief Rahbah Malik-ben-Thauk. Fol. 249 r. Il me paraît démontré, par le rapprochement de ce passage avec un autre endroit d'Ibn-Khaldoun et avec un texte d'Ibn-Alathir, que les détails sur Sebaou, dont on vient de voir la traduction, ont été transposés, soit par Ibn-Khaldoun lui-même, soit par un copiste, et qu'ils appartiennent au récit de la mort de l'émir Aïaz, c'est-à-dire à l'année 498. Voici le passage d'Ibn-Khaldoun auquel j'ai fait allusion : « Tancrède, تنكرى, prince d'Antioche et l'un des Francs, marcha, dans l'année 498, vers la forteresse d'Arbah, ارباح (lisez Artah), un des châteaux forts du prince d'Alep. La position de la garnison devint pénible, et elle demanda du secours à Ridhouan. Il marcha à son aide. Les Francs s'avancèrent à la rencontre de Ridhouan, mais ensuite ils lui demandèrent la paix. L'isbehbed Sebaou (c'est ainsi que je lis, au lieu de اصبهبك, que porte le texte imprimé), un des émirs seldjoukides, qui s'était retiré près de Ridhouan, après le meurtre de son maître Aïaz, l'empêcha d'y consentir. » (Voy. *Ibn-Khalduni Narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, edidit Tornberg, p. 18. Cf. Ibn-Alathir, C. P., fol. 130 v. Il faut encore lire isfehbed ou isbehbed, en place d'ishébek, à la ligne 12 de la même page). Il est encore fait mention, dans Ibn-Alathir, de l'isbehbed Sabavah,

Mélik-Chah. Une armée considérable s'était rassemblée auprès d'eux, de sorte que la supériorité du nombre était de leur côté. Un violent combat s'engagea. Sur le champ de bataille, au-dessus de l'armée de Sadacah (Sébaou) et d'Aïaz, se montra un nuage semblable à un dragon, la gueule tout ouverte et laissant sortir de sa gueule comme une pluie de feu. Leur armée prit l'épouvante, jeta ses armes et se rendit auprès de Mohammed, demandant la vie sauve. Mohammed fit prisonniers Sadacah et Aïaz et les mit à mort[1]. Puis il emprisonna Mélik-Chah, fils de Barkiaroc, et se rendit à Bagdad. Le khalife Mostazhir lui montra la plus grande considération et lui donna le surnom de sultan Ghaïaseddin Mohammed, copartageant ou associé, قسيم, du prince des croyants.

Après cela, le sultan Mohammed s'occupa de l'affaire des Mélahideh (c'est-à-dire, des Ismaëliens), qui avaient pris des forces pendant sa contestation avec son frère. Ahmed Atach[2] s'était emparé de

صباوه اصبهبن, fils de Khamartékin, جمارتكين (Djahartékin, selon l'ancien ms.). (Voyez le paragraphe intitulé ذكر وفاة كربوقا, ms. 537 supp. fol. 193 r. et ms. de C. P., fol. 125 r.) D'après les considérations exposées ci-dessus, on ne doit pas hésiter à changer Sadacah, صدقه, en Sebaou ou Sebavah, dans le texte imprimé de Mirkhond (*Hist. Seldschukid.* p. 162). (Voyez encore, sur Sebaou, Ibn-Khaldoun, fol. 267 v. Ibn-Alathir, fol. 138 r. et v.)

[1] Nous avons vu, dans la note précédente, que Mohammed ne fit pas prisonnier Sebaou. D'ailleurs, je dois faire observer que ces événements sont racontés d'une manière entièrement différente par Ibn-Alathir, ms. de C. P. fol. 129 v. 130 r. et par Ibn-Djouzi, fol. 252 v. 253 r.

[2] Le véritable nom de cet individu est, d'après Ibn-Alathir, Ah-

Chah-diz (le château du roi), à Ispahan. Plus de trente mille hommes avaient embrassé sa doctrine. Le sultan donna ses soins au siége du château. Au bout de quelque temps, les provisions de la place furent entièrement consommées. Le vizir du sultan Mohammed, Saad-el-Mulc, était un des sectateurs d'Ahmed Atach [1]. Celui-ci lui fit passer un message ainsi conçu : « Envoie-nous des vivres, sinon nous rendrons le château. » Le visir répondit : « Patientez encore deux ou trois jours, afin que je fasse périr ce chien. » Comme le sultan était d'un tempérament sujet aux échauffements, محرور المزاج, il se faisait saigner tous les mois. Saad-el-Mulc Avedji, آوجى (*sic*),

med, fils d'Abd-el-Mélic, fils d'Atach. (Voyez ms. de l'Institut, p. 165 ou ms. de C. P. fol. 134 v. Cf. *ibidem*, fol. 122 r. et Abou'l-méhacin, *Nodjoum*, ms. arabe, n° 660, fol. 183 r.) Au lieu de Atach, Bondari, fol. 63 r., porte Otach, عُطاش, ainsi que le ms. d'Ibn-Djouzi, de la bibliothèque de Leyde, n° 88, fol. 84 v. Notre ms. (fol. 255 v.) ne marque pas la voyelle du *aïn*.

[1] Selon Bondari, Saad-el-Mulc Savédji, loin de favoriser les Ismaëliens et de partager leurs doctrines, leur fit une guerre acharnée. Mais le reïs d'Ispahan, Abd-Allah Al-Khatibi, الخطيبى, fit croire au sultan que son vizir avait du penchant pour les Bathiniens. (Ms. arabe 767 A, fol. 63 v. 64 r. et v.) On lit, dans Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, fol. 135 v., copié par Noveïri, ms. de Leyde, 2 *i*, f. 93 v.) : « Dans le mois de chevval de l'année 500, le sultan Mohammed fit arrêter son vizir Saad-el-Mulc Abou'lméhacin, confisqua ses richesses et le fit mettre en croix aux portes d'Isfahan. Quatre de ses principaux compagnons furent crucifiés en même temps que lui. Le vizir avait été accusé de trahir le sultan, et les quatre autres furent accusés de partager les croyances des Bathiniens. » Ibn-Djouzi (ms. 641, fol. 257 r. ou ms. de Leyde, fol. 86 v.) et Abou'lméhacin (*Nodjoum*, ms. 660, fol. 183 r.) disent qu'on rapporta à Mohammed que son vizir et plusieurs *catibs* ou secrétaires avaient écrit à son frère Sindjar.

gagna le barbier du sultan, afin qu'il saignât son maître avec une lancette frottée de poison. Ce fait parvint au sultan, par l'indiscrétion de la femme du chambellan de Saad-el-Mulc Avedji, qui le révéla à son amant, pendant un rendez-vous. Le lendemain, le sultan feignit d'être malade et manda le barbier. (Lorsque celui-ci fut arrivé,) il le regarda d'un air irrité; le barbier eut peur et avoua la chose. Le sultan ordonna de saigner le barbier avec sa lancette, et ce malheureux mourut à l'instant même. Il ne resta plus aucun doute au sultan, touchant l'impiété de Saad-el-Mulc Avedji et sa haine envers son maître. Il le fit périr avec ses adhérents, et donna la femme du chambellan à son amant, qui avait révélé le complot. Dans la même semaine, le sultan conquit la forteresse. On amena à Ispahan Ahmed Atach, avec le dernier opprobre, et on le tua.

Un aveugle que l'on appelait Alévi-Médéni (c'est-à dire, l'alide de Médine), avait sa maison à Ispahan, à l'extrémité d'une ruelle obscure[1]. A l'arrivée de la nuit, il se tenait au bout de cette ruelle, et suppliait que quelqu'un le conduisît jusqu'à la porte de sa maison. Les passants le menaient à cet endroit, pour l'amour de Dieu تقربا لله. Alors plusieurs individus s'élançaient hors de la maison, entraînaient le charitable guide de l'aveugle, et le tuaient,

[1] Ibn-Alathir, ms. 537 supp. t. IV. fol. 180 v. ms. de C. P. t. V, fol. 122 r. et Ibn-Djouzi, ms. 641, fol. 241 r. ou ms. de Leyde, fol. 65 v. disent que ce fait se passa sous la première partie du règne de Barkiaroc.

en lui faisant souffrir toutes sortes de tortures. Ils firent périr de cette manière beaucoup de personnes. Les habitants d'Ispahan voyaient ainsi disparaître leurs parents ومردم را اقربا ناپدید می شدند. Personne ne parvenait à s'échapper de cette maison.

Cela dura jusqu'à ce qu'un certain jour, une femme demanda l'aumône à la porte de ce logis, et entendit un gémissement. Elle s'imagina que la maison contenait quelque malade, et elle fit des vœux en sa faveur. Les habitants, de crainte que leur conduite ne fût connue, voulurent entraîner cette femme dans leur logis et la tuer. La malheureuse s'enfuit. Les habitants d'Ispahan se rendirent dans cette maison; ils prirent Alévi Médéni, sa femme et quelques-uns de ces hérétiques. Ils firent des perquisitions pendant quelque temps. On trouva dans cette maison des citernes et des puits remplis d'hommes, soit tués, soit pendus, soit attachés à la muraille avec quatre clous; quelques-uns, enfin, à demi-égorgés. Un cri d'indignation sortit de la bouche des assistants. Il fut connu de tout le monde que les Rafédhites et les Bathéniens ne négligeaient absolument rien pour faire du mal aux musulmans, de toutes les manières possibles; qu'ils pensaient obtenir, pour cela, un prix magnifique et une récompense superbe, et qu'ils regardaient comme un grand péché de ne pas commettre de meurtres et de ne pas obtenir de succès. Que Dieu préserve toujours les musulmans de la méchanceté de ces malheureux!

Les habitants d'Ispahan tuèrent Alévi Médéni, sa femme et ces Mélahideh, avec le dernier opprobre. Quiconque reconnut un de ses parents *parmi les victimes des Ismaëliens*, emporta son cadavre et le fit ensevelir. Le sultan Mohammed envoya l'atabeg Chirguir pour faire la guerre à Haçan-ibn-Sabbah et aux Ismaëliens du château d'Alamout. L'atabeg assiégea cette place, et réduisit les hérétiques à de dures extrémités. Mais, à cause de la mort du sultan, il ne put achever sa conquête[1].

Dans l'année 500 (1106-7), le vizir Fakhr-el-Mulc, fils de Nizam-el-Mulc, périt de la main d'un Fédaï[2]; son frère Dhia-el-Mulc-Ahmed obtint le vizirat. Ce vizir était mal avec Ala-Eddaulah-Abou-Hachim-Hamadani. Il s'engagea à payer au sultan 500,000 dinars, à condition qu'on livrerait entre ses mains Ala-Eddaulah-Abou-Hachim, afin qu'il le traitât selon ses mérites; le sultan y consentit. Ala-Eddaulah apprit cette nouvelle. Il alla à Ispahan par le chemin de Djabélic جابلق[3], vit le sultan

[1] On trouvera des détails circonstanciés sur Chirguir, et sur le siége d'Alamout par cet émir, dans une des notes qui accompagneront la traduction de la neuvième section du chapitre IV du *Tarikhi Guzideh* (Histoire des Ismaëliens de l'Iran, qui furent au nombre de huit, etc.).

[2] Fakhr-el-Mulc Abou'lmozaffer Ali était vizir de Sindjar et non de Mohammed. (Voyez Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 133 r. ou ms. de l'Institut, p. 152; Bondari, fol 181 v. 182 r. Abou'l-méhacin, ms. 660, fol. 183 r. et v. Ibn-Djouzi, fol. 257 r. et v. Ibn-Khaldoun, ms. 742/4, t. IV, fol. 255 r.)

[3] D'après le *Méracid-al-Ittila*, Djabélic est un canton voisin d'Isfahan, رستاق باصفهان. Mirkhond se contente de dire que Abou-

à l'insu du vizir, pleura et lui dit : « Il est probable que Dieu ne permettra pas que le sultan de l'islamisme livre un petit-fils du prophète entre les mains d'un hérétique. Si le sultan désire de l'argent آگر نظر سلطان برزست, je lui compterai 800,000 dinars, afin qu'il me protége contre la méchanceté de cet homme, et qu'il m'ordonne de le traiter selon ses mérites. » Le sultan y consentit. Ala-Eddaulah s'en retourna, et dans l'espace de quarante jours [1] il envoya ces sommes à la résidence du sultan, sans faire aucun emprunt ou vendre aucun objet; et traita avec bonté Dhia-el-Mulc, en retour de sa méchanceté. Ala-Eddaulah mourut dans l'année 502 [2].

Le sultan Mohammed alla faire la guerre sainte dans l'Indoustan [3], et livra une grande bataille. Il tira d'un temple d'idoles une idole, la plus grande de toutes, et qui pesait près de dix mille mans. Les Indiens lui marchandèrent cette idole pour son pe-

Hachim se rendit, en une semaine, d'Hamadan à Isfahan par un chemin peu connu. (*Historia Seldschukidarum*, p. 169.)

[1] Dans une seule semaine, selon Mirkhond, p. 171.

[2] « Dans l'année 502 mourut Haçan-al-Alévi Abou-Hachim, reïs d'Hamadan. C'était un homme généreux, riche et courageux. Il répandait les aumônes et les dons. Le sultan Mohammed-Chah l'imposa à une somme de neuf cent mille dinars, qu'il acquitta dans l'espace de vingt et quelques jours. » (Ibn-Djouzi, fol 263 r. Abou'l-méhacin, *Nodjoum*, ms. 660, fol. 184 v. Ibn-Alathir, ms. de C. P. fol. 139 v.)

[3] « D'Herbelot fait entreprendre à Mohammed une expédition dans l'Inde qui n'est qu'une répétition de celle que Mahmoud le Ghaznévide y fit et, par conséquent, une fable à l'égard de Mohammed. » (*Histoire générale des Huns*, t. II, p. 235.)

sant de perles. Il ne voulut pas la vendre, disant : « Les hommes diraient que Adzer était un sculpteur d'idoles et Mohammed un marchand d'idoles[1]. » Il transporta cette statue à Ispahan, et, par mépris pour elle, il la fit coucher dans le médrécéh qu'il avait fondé, sur le seuil de l'appartement où se trouve son tombeau[2]. Elle y est encore aujourd'hui.

Le 24 de dzou'lhidjdjeh 511, (18 avril 1118)[3], le sultan Mohammed mourut. Il fut enseveli à Ispahan, dans le médrécéh. Au moment de sa mort il composa ces vers :

L'univers m'a été soumis par les coups du cimeterre conquérant du monde et de la massue qui ouvre les forteresses, de même que le corps est soumis à l'intelligence. J'ai pris beaucoup de villes d'un seul signe de main ; j'ai conquis

[1] Cette réponse est celle-là même que les historiens persans placent dans la bouche de Mahmoud le Ghaznévide, lorsqu'il refusa de rendre aux brahmanes l'idole du temple de Souménat. (Voyez Malcolm, *Histoire de la Perse*, traduction française, t. II, p. 35. Cf. Ferid-eddin Attar, *apud* S. de Sacy, *Pend-nameh*, p. 70-72 ; Firichtah et Haïder Razi, *apud* Wilken, *Historia Ghaznevidarum*, p. 216, 217, note.)

[2] De pareils exemples d'intolérance sont assez fréquents dans l'histoire musulmane. Je me contenterai d'en rapporter un qui nous est transmis par le célèbre voyageur Ibn-Batoutah : « Près de la porte orientale de la grande mosquée de Dehli, on voit deux idoles colossales en cuivre étendues à terre et réunies par des pierres. Toute personne qui entre dans la mosquée ou qui en sort, les foule aux pieds. L'emplacement de cette mosquée était jadis un *bodkhaneh*, c'est-à-dire, un temple d'idoles. Mais après la conquête musulmane il fut changé en mosquée. » (Ms. 910 du suppl. arabe, fol. 86 v.)

[3] Le 11 de dzou'lhidjdjeh, selon Ibn-Djouzi, fol. 287 r. Mais notre auteur est ici d'accord avec Ibn-Alathir, ms. de C. P. fol. 144 v.

beaucoup de châteaux d'un seul mouvement de pied. Lorsque la mort a fondu sur moi, tout cela ne m'a été d'aucune utilité; la seule stabilité est celle de Dieu; la seule royauté, la royauté du Tout-Puissant.

La durée du règne du sultan Mohammed fut de treize ans et demi, celle de sa vie de trente-sept ans.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1848.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

Quatorze numéros du *Moubachchir* d'Alger.

Journal des Savants, cahier d'août.

Annuaire de l'empire ottoman, publié par M. Bianchi.

On procède au renouvellement de la Commission du Journal. Sont nommés :

MM. Burnouf,
Grangeret de Lagrange,
Garcin de Tassy,
Mohl,
Landresse.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1848.

EXTRAIT

DE LA CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN,

Comprenant l'histoire des temps écoulés depuis l'année VIIIe du règne de l'empereur Justin II, jusqu'à la seconde année du règne de Léon III, l'Isaurien (573-717 de J. C.); traduit de l'arménien par M. Éd. Dulaurier.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Dans un ouvrage, regardé avec raison comme l'un des plus beaux monuments de l'érudition orientale, l'Histoire des Huns, on lit que les Arméniens « ont eu peu d'écrivains, et que le peu d'avantage que l'on tire de leur langue les a fait négliger par les Européens (1). » Un pareil jugement n'a pas besoin aujourd'hui de réfutation. Les travaux entrepris par la savante congrégation des Mĕkhitaristes, pour restaurer et mettre en lumière les productions de leur ancienne littérature nationale, suffisent pleinement pour démontrer l'erreur et l'injustice de Deguignes. Grâce à ces doctes religieux, nous savons maintenant que l'Arménie a vu naître dans son sein, non-seulement des écrivains ecclésiastiques qui, pour l'éloquence et la profondeur de leur savoir théologique, peuvent être mis en parallèle avec

(1) Voir les annotations, p. 311 et suiv.

les pères de l'église grecque et latine; mais aussi des historiens inappréciables pour la connaissance des révolutions sociales et politiques, ainsi que de la géographie de l'Asie. Aucun peuple n'a étudié plus anciennement et avec plus d'ardeur les monuments littéraires de la Grèce, et la découverte de la traduction arménienne de la Chronique d'Eusèbe, dont l'original est perdu, et dont il ne nous restait plus que de courts fragments, montre que, s'il est permis de concevoir l'espoir de retrouver quelques traces de ces monuments que le temps a dévorés, c'est surtout dans les versions que les Arméniens en avaient faites. Placés dans le voisinage des grands empires de l'Asie, et sans cesse en contact avec eux, ils ont commencé à nous en raconter les destinées, plus de cinq siècles avant que les nations musulmanes eussent été à même de retracer leurs annales. Limitrophes des peuples de race tartare, ils ont connu et décrit, avec plus d'exactitude et de détails que personne, leurs origines et leurs migrations. A l'époque des croisades, alliés naturels des chrétiens, mais témoins impartiaux de cette grande lutte de l'Occident contre l'Orient, ils nous fournissent sur ce sujet des documents précieux pour compléter ou contrôler les récits des auteurs grecs, latins et arabes, qui tous ont écrit au point de vue où les plaçaient les intérêts politiques ou religieux de la nation à laquelle ils appartenaient. Jusqu'ici, les nombreuses chroniques arméniennes du moyen âge n'ont point été étudiées comme elles le méritent, et sont encore, pour ainsi dire, inconnues des savants européens, quoique deux pères mĕkhitaristes, les docteurs Michel Tchamitch et Luc Indjidji, y aient puisé largement pour rédiger, l'un sa grande histoire d'Arménie, l'autre son Archéologie arménienne et sa description géographique de l'Arménie ancienne, et nous aient révélé tout le parti qu'il est possible d'en tirer.

La savante congrégation de Saint-Lazare, ne s'attachant qu'à la reproduction des monuments classiques de sa littérature nationale, dont elle a publié des éditions si correctes, a laissé jusqu'à présent de côté ces chroniques, qui sont, il est

vrai, d'une grande valeur historique, mais dont le style est généralement imparfait, et porte des traces de la décadence d'une langue si pure, si régulière au siècle de Moyse de Khoren, d'Élisée et d'Esnig.

Saint-Martin, dont le savoir philologique comme arméniste était loin d'égaler l'immense érudition (2), Saint-Martin est le premier qui ait traduit une de ces chroniques arméniennes du moyen âge, l'Histoire des Géorgiens, qu'une méprise, relevée par le docte archevêque de Siounik, feu Mgr Soukias de Somal, lui a fait prendre pour l'histoire de la famille des Orpélians (3). L'impression du texte arménien, d'après l'édition de Madras, que Saint-Martin annonçait avoir revue et corrigée, laisse subsister un certain nombre de leçons vicieuses, et la traduction montre qu'il y a des mots et des passages dont il ignorait le sens et qu'il a rendus au hasard.

Mais si les connaissances philologiques de Saint-Martin, dans l'arménien, étaient, comme on le lui a reproché, peu approfondies, la justice fait aussi un devoir de dire qu'il n'eut jamais, pour étudier cette langue, que des secours insuffisants; et, à l'époque où il fit paraître son plus bel ouvrage, ses Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, il ne put profiter des grands travaux lexicographiques qui ont vu le jour à Venise après sa mort (4), et qui rendent la tâche de ses successeurs beaucoup plus facile qu'à lui. Si Saint-Martin a respecté jusqu'aux erreurs typographiques du texte de la chronique qu'il a publiée, un autre arméniste, Arménien de naissance, Chahan de Cirbied, en éditant un extrait d'un historien arménien du XIIe siècle, Matthieu d'Édesse, relatif à la première croisade (5), a cru devoir suivre une marche tout opposée. Il a voulu, non-seulement corriger le texte du manuscrit qu'il avait sous les yeux, mais encore arranger et embellir le style de son auteur. C'est ainsi que, pour arrondir la phrase, dont la construction est souvent irrégulière dans Matthieu d'Édesse comme dans les chroniques arméniennes du moyen âge, il supprime des conjonctions là où elles lui paraissent redondantes, et quelquefois

même des mots ou des parties de phrase. C'est ainsi qu'il change un verbe, mis au participe passé, en prétérit; qu'il substitue le prétérit défini à l'imparfait, lequel correspond, en arménien, tantôt à notre imparfait, tantôt à notre prétérit indéfini; qu'il fait disparaître les formes vulgaires de la troisième personne plurielle du prétérit, *հասան*, *իջան*, habituelles aux écrivains de cet âge, pour les remplacer par les formes littéraires *հասին*, *իջին*, sans compter les autres libertés grandes que Cirbied a cru devoir prendre avec son auteur, soit en reproduisant le texte, soit en le traduisant.

La Chronique de Michel le Syrien, *Միխայէլ ասորի*, dont je vais offrir un fragment au lecteur, se rattache, par le style, à cette langue en décadence (6), dont l'altération commence à se manifester dès le IXe siècle.

Quoiqu'elle ne soit qu'une traduction, elle n'en est pas moins précieuse, par le manque où nous sommes de l'original, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, ou dont l'existence n'a été signalée nulle part, au moins dans nos bibliothèques de l'Europe.

Cette traduction se trouve à la Bibliothèque nationale dans le manuscrit n° 96, ancien fonds arménien, dont elle occupe les 184 premiers folios (7). Elle comprend les temps écoulés depuis la création du monde jusques au commencement du XIIIe siècle de notre ère. Les temps antérieurs à Jésus-Christ, et depuis cette époque jusqu'au VIe siècle, sont résumés sous forme d'abrégé chronologique; mais, à partir de ce moment, et en se rapprochant de plus en plus de l'âge où vécut l'auteur, le récit s'étend et prend de l'ampleur. Michel, qui était Syrien de naissance, et qui écrivit dans cette langue, n'appartient point, à proprement parler, à l'école des historiens arméniens, qui se distingue généralement par des vues modérées. Adversaire outré du concile de Chalcédoine, ses opinions influent toujours sur ses jugements, et le développement des preuves dont il s'efforce d'appuyer ses doctrines ralentit quelquefois la marche de sa narration. Infiniment plus passionné, plus crédule que son successeur et son coreligionnaire, le ja-

cobite Grégoire Abou'lfaradj (8), autrement dit Bar-Hébræus, Michel est l'expression la plus fidèle des tendances exagérées du parti religieux, dont il fut un des chefs, et de l'esprit de naïve superstition qui avait cours de son temps. Mais ces défauts ne portent-ils pas en eux-mêmes une compensation pour celui qui recherche dans l'histoire, non-seulement le récit des vicissitudes politiques ou une nomenclature de dates, mais encore la peinture fidèle et animée de la vie intime, des croyances, des préjugés de siècles si profondément différents du nôtre. Dans nos chroniques des croisades, le récit des faits merveilleux et légendaires dont elles abondent, ne forme-t-il pas, associé au récit des grands événements dont ces âges héroïques furent les témoins, l'ensemble le plus dramatique, le contraste le plus piquant, l'étude de mœurs la plus curieuse? Malgré les défauts de Michel, sa chronique offre un intérêt vif et réel par les notions qu'elle nous permet d'ajouter à celles que nous devons à Gr. Abou'lfaradj, qui lui a fait d'ailleurs de larges emprunts, et à cause du petit nombre d'écrivains syriens que nous possédons ou qui nous sont connus.

Assemani nous a donné sur la vie et les écrits de notre auteur quelques indications très-courtes (9) qu'il a puisées lui-même en très-grande partie dans Abou'lfaradj. Michel fut patriarche jacobite d'Antioche, et il est le centième de la série de ces pontifes. Il fut surnommé le Grand ou l'Ancien. Il avait commencé par faire profession dans le couvent de Barsoma de Schana, ܒܪܨܘܡܐ ܕܫܢܐ, dont il devint plus tard abbé. Sa mort arriva le 7 novembre de l'année 1511 de l'ère des Grecs (1199 de J. C.), dans la soixante et treizième année de sa vie et dans la trente-troisième de son épiscopat (10). Il fut enseveli dans la nouvelle église du monastère de Barsoma, dans un sépulcre qu'il avait fait creuser, de son vivant, devant l'autel placé au nord. Les ouvrages qui lui sont attribués et dont parle Assemani sont : une liturgie, qui a été traduite en latin par l'abbé Renaudot (11); un traité sur la préparation à la

communion; un recueil de douze canons; une pièce de poésie, et enfin son histoire. A ces travaux, il faut ajouter la révision du Rituel et du Pontifical des Syriens jacobites, qu'il disposa dans un meilleur ordre, et une copie faite de sa main des Saintes Écritures.

Outre les ouvrages de Michel que je viens de mentionner, notre manuscrit nous fait connaître deux opuscules dont il est l'auteur, et qui s'y trouvent traduits en arménien. Le premier a pour titre : Յաղագս քահանայական կարգաց թէ ուստի առնու զսկիզբն, *touchant l'origine des institutions sacerdotales* (fol. 184 v. 204 v.); le second est une profession de foi de Michel Դաւանութիւն (fol. 204 v. 208 v.). On lit au folio 220 v. et 221 r. quelques détails sur l'époque où fut faite la traduction de ce volume, qui méritent d'être rapportés :

Եւ 'ի ողէ թուականութեանս հայոց թարգմանեցաւ գիրք այս յասորոց 'ի հայս, 'ի հայրապետութեան տեառն Կոստանդեայ, և 'ի թագաւորութեան հայոց Հեթմոյ քրիստոսապսակի, և զգուշակենցաղ թագուհւոյ իւրոյ Զապելի, դստեր Լևոնի արքայի, ըստ աստուծոյ քաղաքավարելոց · հնկից ելոց նոցա զաւակաց ծիրանածնաց՝ երից դստերաց և երկուց ուստերաց · որոց անուանքն Լևոն և Թորոս, անուամբ հաւուն իւրեանց, և հաւուն հարազատի · որոց հովանի լիցի ամենակալ բազուկն հայրենի ածելով 'ի գահ հայրենի արքայութեան եղերօք հայաստանեայցս ։ Յայսմ ամի կենդանի էր կորովամիտ և աջողեալն 'ի բարիս արքայհայրն հայոց պարոն Կոստանդին և բերկրեալ այլովք ուստերօք չորիւք՝ տէր · Բարսեղ տէրն Դրազարկին, և պարոն Սմպատ սպարապետն հայոց, և պարոն Օշին տէրն Կոռիկաւսոյ, և պարոն Լևոն · որոց զօրանալ լիցի ըստ աստուծոյ, և աճել արիութեամբ ըստ հոգւոյ և ըստ մարմնոյ ։ Եւ էր պատրիարգ ասորոց ուղղափառաց մար Իգնատիէ Անտիոքու՝ որ զօրինակս շնորհեաց · և փոխեցաւ 'ի ձեռն Իշաւխայ սրբասնեալ քահանայի վարժ եղելոյ 'ի հանճար բժշկական արհեստի · որոյ վարձատու լիցի տէր 'ի շնորհս իւր ։

« L'année 695 de l'ère arménienne (1248 de J. C.), ce livre

a été traduit du syriaque en arménien, sous le pontificat de monseigneur Constantin (12) et sous le règne du roi d'Arménie Héthoum (13), couronné par J. C. (14), et de la reine la chaste Isabelle, sa femme, fille du roi Léon. Ces deux époux, vivant selon les lois de Dieu, ont cinq enfants, nés dans la pourpre (porphyrogénètes), savoir trois filles et deux fils, nommés Léon et Thoros (15), du même nom que leur aïeul, et le frère de celui-ci. Puisse le bras du Tout-Puissant être leur défense, en soumettant le pays à la couronne de leurs ancêtres jusqu'aux confins de l'Arménie! Dans cette année, était encore vivant le père du roi, cet homme au grand génie et toujours heureux dans l'accomplissement du bien, le baron (16) Constantin (17), qui compte aussi, avec joie, quatre autres fils, monseigneur Parsegh (Basile), seigneur de Trazarg (18); le baron Sĕmpad (19), général des Arméniens; le baron Ôschin, seigneur de Gorrigôs (20), et le baron Léon. Puisse leur puissance augmenter par la volonté de Dieu, et leur bravoure spirituelle et corporelle s'accroître de jour en jour. Le patriarche des Syriens orthodoxes à Antioche était, à cette époque, Mar Ignace, lequel a donné l'exemplaire du texte original; l'auteur de la traduction est Ischôk, le saint prêtre, qui, de plus, était savant dans la médecine. Que Dieu soit leur rémunérateur par le don de ses grâces! »

Dans la préface de son Histoire (fol. 1 r. et v.), Michel nous a donné la liste des auteurs qu'il avait mis à contribution pour composer son livre. Les uns sont Grecs, les autres Syriaques. Nous savons, en effet, que Michel fut un homme d'une grande érudition, et qu'il était également versé dans la connaissance des quatre langues grecque, syriaque, arménienne et arabe. Je vais transcrire ici ce document bibliographique :

Արդ. Եննանոս կրօնաւոր աղէքսանդրացի գրեաց յԱդամայ մինչև 'ի Կոստանդիանոս Թագաւոր· Եւսեբի Պամփիլեայ· 'ի սոյանէ այլոց պատմագրաց ժողովեալ:

Յոհաննէս աղէքսանդրացի, և Ճիպեղոս, և Թէոդորէ գրակարդացի կոստանդինու պօլսեցին, և Զաքարիայ եպիսկոպոս

Մելիտենւոյ, գրեցին՚ի Թէոդոսէ մինչև յՈւստիանոս ծերն։

Յոհաննէս ասիացին գրեաց յԱնաստաս Թագաւորէ մինչև ՚ի Մօրիկ Թագաւոր։

Կօրիայ իմաստուն գրեաց յՈւստիանոսէ մինչև՚ի Հերակլ Թագաւոր։

Եւ՚ի մուանելն Տաճկաց յասորիս,՚ի ժամանակս Հերակլեայ սուրբն Յակոբ ուռհայեցի էանց համառօտ ընդ ասացեալսդ։

Դիոնէսիոս սարկաւագն գրեաց՚ի Մօրկայ մինչև՚ի Թէոփիլոս Թագաւոր Յունաց և ցՀարաւն ամիրայն Տաճկաց։

Իգնատիոս եպիսկոպոս Մելիտինոյ, և Սլիւեայ երէց ՚նմին քաղաքէ, և Յոհաննէս ՚ի Քեսնոյ և Դիոնէսիոս աղէքսանդրացին գրեցին յԱդամայ մինչև յիւրեանց ժամանակն կարճառօտ պատմութիւնս։

« Enanus, moine d'Alexandrie, qui a écrit l'histoire des temps écoulés depuis Adam jusqu'à l'empereur Constantin (21) et Eusèbe Pamphile : ce sont les deux historiens qui ont fourni la matière des compilations postérieures.

« Jean d'Alexandrie (22), Djibeghou (23), Théodore de Constantinople, le lecteur (24); Zakarie, évêque de Mélitène (25), qui ont tracé les récits des temps compris entre les règnes de Théodose et Justinien l'Ancien.

« Jean d'Asie (26), dont la chronique s'étend depuis l'empereur Anastase jusqu'à Maurice.

« Goria le Savant (27), qui a écrit à partir de Justinien jusqu'à Héraclius; saint Jacques d'Ourha (28), qui a fait un abrégé des historiens précédents.

« Denys le Diacre (29), dont le travail comprend les temps écoulés depuis Maurice jusqu'à Théophile, empereur des Grecs, et Harôn, émir des Arabes.

« Ignace, évêque de Mélitène (30); Slivéa, prêtre de la même ville (31); Jean de Kesoun (32) et Denys d'Alexandrie (33), qui ont écrit des abrégés historiques depuis Adam jusqu'au temps où ils vécurent. »

TRADUCTION.

La huitième année de son règne, Justinien Յուստինիանէ (34) déclara César son cousin (35) Marcien et l'envoya contre Mědzpin (36). Celui-ci, s'étant rendu à Dara (37), fit partir pour la Perse ses troupes, qui en revinrent chargées de butin (38). Comme les Perses redoutaient Marcien, le Marzban (39) qui occupait Mědzpin lui envoya des paroles de soumission et des présents, et le retint à Dara, jusqu'à ce qu'il eût approvisionné la ville de vivres et qu'il en eût fait sortir les chrétiens. A la fête de Pâques, Marcien arriva devant Mědzpin, et en commença le siége. Il pressait vivement cette place et était sur le point de s'en emparer, lorsque arriva tout à coup un certain Acacius chargé de la mission de remplacer Marcien et qui lui enleva son commandement par ordre de l'empereur. Marcien lui dit : « Accorde-moi deux jours seulement, et je prendrai la ville. » Mais Acacius s'y refusa. L'armée, croyant que l'empereur était mort, abandonna le siége et se dispersa. Voici ce qui occasionna ces événements.

Le pays des Arabes était alors divisé en deux principautés. L'une relevait des Perses, l'autre appartenait aux chrétiens; ceux-ci avaient pour roi Měntour fils de Herth (40), et étaient amis et alliés des Romains avec tout leur pays, à cause de leur foi commune au christianisme. Cependant, Měntour ayant fait une incursion [dans le pays ennemi], le saccagea et s'en retourna (41) : puis il alla s'établir dans la partie

du Dadjgasdan (42) qui était sous la domination des Perses. Les habitants, s'imaginant qu'il était lui-même le roi des Perses, restèrent sans défense, et plusieurs d'entre eux allèrent même au devant de lui avec des présents : mais il les massacra. Alors l'armée des Perses se rassembla pour marcher contre le pays de Mĕntour. A cette nouvelle, ce prince envoya demander à Justinien une grosse somme d'argent pour soudoyer des troupes contre les Perses. Comme l'empereur était irrité contre lui, il lui écrivit en ces termes : « Va trouver Marcien, aide-le à prendre Mĕdzpin, conserve la ville pour toi et garde le pays ; car je lui ai donné l'ordre de te remettre tout l'or que tu désireras. » En même temps, il manda à Marcien d'employer immédiatement tous ses soins pour se saisir de Mĕntour, de lui couper la tête et de lui en faire savoir aussitôt la nouvelle. Mais la Providence voulut que les deux lettres changeassent de destination. Celle qui était adressée à Marcien fut remise à Mĕntour, et la lettre qui était pour ce dernier parvint à Marcien. Justin, en apprenant ce qui se passait, pensa que Marcien avait fait tenir sa lettre à Mĕntour; il lui envoya un remplaçant et le dépouilla de sa dignité. Mĕntour rendit grâce à la bonté de Dieu, qui lui était venue en aide et lui avait conservé la vie. En même temps, il écrivit à Justinien pour lui reprocher sa perfidie. Les Perses connaissant la mésintelligence qui s'était élevée entre l'empereur et Mĕntour, et sachant que celui-ci ne se portait pas l'auxiliaire des Romains, marchèrent contre eux et les taillèrent en

pièces. Puis il s'avancèrent jusqu'à Andak (43), saccagèrent toute la Mésopotamie, qui obéissait aux Romains, et vinrent mettre le siége devant Dara; car un grand nombre de Grecs s'étaient réfugiés dans cette ville, comme dans un lieu fortifié. Dans les sorties que firent ceux-ci, ils montrèrent une grande valeur. Les Perses, s'éloignant, firent mine de décamper, comme s'ils avaient l'intention de se retirer. Alors les troupes grecques, fatiguées, abandonnèrent les remparts pour aller prendre du repos et des aliments; aussitôt les ennemis, accourant, donnèrent l'assaut, et, appliquant de tous côtés leurs échelles aux remparts, pénétrèrent dans la ville et massacrèrent tous ceux qu'elle renfermait; après quoi, ils s'en retournèrent dans leur pays, pleins d'allégresse.

Le roi des Perses ayant choisi dans le butin un grand nombre de jeunes vierges et beaucoup d'objets précieux, les envoya en présent au pays des Thêdalatzi (44), dans le Thourkasdan, avec des lettres pour prier ces peuples de venir à son secours afin de combattre les Romains, les Arméniens et les habitants du Dadjgasdan. Ces saintes filles, dans leur voyage, arrosaient le chemin de leurs larmes, dans la pensée que des membres du Christ allaient être livrés comme une proie à des bêtes féroces. Alors elles délibérèrent ensemble sur le parti qu'elles avaient à prendre, et étant arrivées à un grand fleuve elles dirent aux soldats qui les accompagnaient (45) : « Accordez-nous une grâce, veuillez vous écarter hors de la portée de la vue, afin que nous puissions nous

baigner dans ce fleuve, et nous rafraîchir à cause de la chaleur que nous éprouvons. » Ayant consenti à cette demande, ils s'éloignèrent. Ces chastes vierges, versant des torrents de larmes, se jetèrent aussitôt à genoux, en s'écriant : « Dieu de nos pères qui ont été immolés, ô Christ fils de Dieu, couronne et salut des chrétiens, chaste époux des vierges saintes, viens à nous et contemple notre martyre; reçois-nous dans ton sein et ne livre pas tes brebis en pâture aux animaux féroces. Nous t'en conjurons par les prières de ta mère immaculée, par l'intercession de tous les saints et par ce sang que nos pères ont versé. Reçois celles qui t'appartiennent, ô Jésus, notre refuge. Gloire à toi pour l'éternité! »

Après avoir prononcé cette prière, elles montèrent sur le pont et se précipitèrent dans le fleuve à l'endroit le plus profond, et où se jetaient un grand nombre d'affluents. Cependant les soldats de l'escorte, ayant entendu le bruit de leur chute, accoururent; mais ils n'en trouvèrent aucune vivante.

Après avoir déploré ce malheur pendant plusieurs heures, ils revinrent sur leurs pas, pour en faire part au roi. Celui-ci, tout étonné, ne leur adressa aucun reproche.

Cependant Justinien se réconcilia avec le patriarche et prêta l'oreille aux plaintes qui lui étaient adressées en grand nombre par les sectateurs du concile de Chalcédoine, de ce qu'il avait arrêté la persécution contre les orthodoxes (46); et comme tout le monde approuvait ces doléances, il revint à sa mau-

vaise nature avec plus de rigueur qu'auparavant, et recommença la persécution et le meurtre des vrais fidèles. La plume ne saurait retracer tous les excès auxquels il se livra. Ceux qui en entendaient le récit étaient accablés sous le poids des maux qu'il fit endurer à la sainte Église; aussi Dieu le livra-t-il aux plus mauvais démons, lui et le patriarche. Saisis de transports furieux, ils aboyaient comme des chiens, gémissaient comme des chats, ils s'arrachaient les cheveux et la barbe à pleines mains. Ils étaient aussi en proie à d'autres douleurs qui accéléraient leur mort. Dans un moment où le roi éprouvait un peu de calme, on lui demanda de désigner son successeur; il nomma à différentes reprises un chancelier, appelé Tibère, né en Thrace et Grec de nation (47). Ce fut lui, en conséquence, qui hérita de la couronne. Depuis Tibère jusqu'à nos jours, l'empire a appartenu aux Grecs, car, à partir de Caius Julius (Auguste) jusqu'à ce dernier, il y avait eu cinquante rois d'origine franke (48). Dans le temps des Macédoniens, on compta trente rois grecs, depuis Cronos (49) le Macédonien, jusqu'à Pratos (50). Ce fut Tibère qui commença la seconde dynastie grecque, dans l'année de l'ère syrienne 888, et de l'ère arménienne 15 (51). Cependant les empereurs de Byzance continuèrent à être appelés Romains, à cause de la dénomination de *Nouvelle Rome* que Constantinople avait reçue de son fondateur Constantin, et les armées se confondirent les unes avec les autres sous l'autorité du nom romain.

Sous le règne de Tibère, les Perses avaient pour roi Ormitz (52). Enflé de la victoire que ses troupes avaient remportée dans la Mésopotamie, il marcha contre les Arméniens, qui firent preuve d'une grande valeur, et le contraignirent trois fois de se retirer honteusement, quoiqu'ils eussent été faiblement secourus par les Grecs. Les Perses revinrent pour la quatrième fois par le côté du nord en cernant les montagnes; ils se répandirent dans la Cappadoce, et se trouvèrent en présence de l'armée grecque, qui bientôt prit la fuite. Ayant mis le siége devant Sébaste (53), ils emportèrent cette ville et la brûlèrent. Cependant les Grecs s'enhardirent, et, fondant sur le camp des Perses, ils s'en emparèrent, et détruisirent le Pyrée, que ceux-ci transportaient avec eux (54). Si le désordre ne s'était pas mis dans l'armée grecque, ils auraient exterminé les ennemis; mais les Perses, profitant de l'occasion, reprirent courage, et se dirigèrent sur Mélitène (55) en Arménie, la prirent et y mirent le feu. Alors les Grecs leur envoyèrent dire ces paroles : « Ce n'a jamais été la coutume des rois d'incendier, et vous savez que nous nous sommes toujours abstenus de semblables dévastations dans votre pays, quoique nous n'eussions pas de roi avec nous. Arrêtez-vous, et nous combattrons de nouveau. » Les Perses, en recevant ce message, furent tout confus, et firent halte du côté oriental de la ville. Les Grecs, ayant marché vers eux toute la nuit, arrivèrent en leur présence, depuis l'aurore jusqu'à la neuvième heure du jour,

sans engager de combat. Sur ces entrefaites, les Perses commencèrent à traverser l'Euphrate, et à se retirer. Les Grecs, voyant ce mouvement, coururent sur eux, et les ennemis prirent la fuite avec tant de précipitation, que la majeure partie se noya. Cette retraite fut désastreuse pour eux. Ce fut à cette occasion que le roi des Perses décréta que jamais le souverain ne ferait d'incursion, ou n'irait à la guerre, si ce n'est contre un souverain son égal.

Cependant les troupes grecques se dirigèrent vers le nord, dans le pays des Arméniens, pour faire du butin (56). Elles voulaient les punir de leur orthodoxie. Ceux-ci s'avancèrent à leur rencontre, la croix et l'évangile à la main, comme au devant de chrétiens. Ils voulaient leur inspirer de la crainte à la fois et du respect, en leur montrant les armes rédemptrices du Christ. Mais ces ennemis de la lumière, ces adversaires de la vérité, dans leur rage, abattirent la croix et l'évangile, saccagèrent les églises, massacrèrent sans pitié les ecclésiastiques et les séculiers, et violèrent les religieuses. Ils arrachaient aux femmes les boucles d'oreille, avec les oreilles mêmes, et leur enlevaient les bracelets, avec la peau du bras. Ils commirent beaucoup d'autres atrocités. Ayant recueilli un butin immense, ils s'en revinrent comme après une éclatante victoire, et lorsqu'ils furent arrivés sur leur territoire, ils s'arrêtèrent dans une sécurité complète. Tandis que, se livrant à la joie, ils avaient abandonné leurs chevaux et s'étaient dépouillés de leurs armes, la colère de

Dieu éclata sur eux, et fit retomber leurs péchés sur leurs têtes; car une partie de l'armée perse, ayant appris les désordres auxquels ils s'étaient livrés, se cacha, et, se séparant de la suite du roi, se prépara à les surprendre; puis se portant sur eux, elle les trouva sans défense et abandonnés de Dieu. Alors les Perses, s'emparant de leurs chevaux et de leurs armes, les massacrèrent, et s'en revinrent tout joyeux.

A cette époque, les évêques, ainsi que les religieux et les prêtres des couvents de la Mésopotamie et de l'Arménie, qui étaient sous la domination romaine, se rendirent auprès de Tibère, et lui dirent: « Laisse-nous pratiquer librement notre foi sans nous troubler, et nous serons tes fidèles sujets, ou bien fais-nous périr par le glaive. » Cependant les Chalcédoniens les menaçaient, mais le roi imposa silence à ces derniers, en leur disant: « Écoutez ce que j'ai à vous révéler. Tandis que l'empereur Justinien était en proie à des douleurs cruelles, et que j'étais auprès de lui pour le servir, je vis un ange de Dieu, tantôt menaçant le démon qui tourmentait l'empereur, et qui lui reprochait les maux dont il avait accablé les orthodoxes, et tantôt laissant à l'esprit infernal la liberté de renouveler ses assauts. » L'empereur me disait: « Ne suis pas les traces de celui qui a fait tous ses efforts pour s'emparer de la couronne du prince auquel il doit son élévation (57). Aussi souffre-t-il maintenant ce qu'il a mérité. En rendant le dernier soupir, Justinien ajouta: « Ac-

complis, mon enfant, deux choses que je te recommande; rappelle ceux que j'ai chassés, et adopte leur croyance. En outre, reste soumis à Sophie, qui était ta souveraine et qui est devenue à présent ta mère. » [Tibère continuant de s'adresser aux religieux :] « Implorez en ma faveur la miséricorde de Dieu, leur dit-il (58). Retournez en paix chez vous; vivez en repos, et offrez vos prières pour les vivants et pour les morts. Quiconque me parlera désormais contre vous sera mon ennemi. » Alors les orthodoxes s'en revinrent chez eux, en rendant à Dieu des actions de grâce.

Après cela, le patriarche de Constantinople (59 donna à l'empereur le conseil de répudier sa femme et d'épouser l'impératrice Sophie. « Car, prétendait-il, elle ne veut pas laisser ta femme entrer dans la ville. » L'empereur lui répondit : « Je sais maintenant avec certitude que l'esprit et la crainte de Dieu n'existent point dans l'hérésie que tu professes. Eh quoi! tu m'engages à abandonner ma femme légitime, qui fut autrefois la compagne de ma pauvreté, qui m'a rendu père de trois fils, et à qui je n'ai rien à reprocher, pour épouser ma reine (qui m'a été donnée pour mère ? » A ces mots, il le chassa ignominieusement de sa présence. Sophie, ayant appris ce qui venait de se passer, conduisit la femme de Tibère avec de grands honneurs dans la ville; elle se prit pour elle d'affection et lui donna le nom d'Hélène (60).

Tibère aimait les pauvres et était miséricordieux.

Il s'imposa la règle de leur distribuer, chaque jour de sa vie, la valeur de soixante et douze *centenarium* (61) de son trésor.

Cependant Mĕntour, ayant appris la mort de Justinien et l'élévation de Tibère sur le trône, se rendit auprès de lui, et son arrivée fut vue avec grand plaisir. Tibère lui dit : « Pourquoi as-tu laissé les Perses fondre sur nous? » A ces mots, Mĕntour lui ayant remis la lettre que Justinien avait écrite à Marcien pour le faire périr, Tibère et tous les Grecs ne surent que répondre. Mĕntour ajouta : « Ayant appris que vous aviez donné la paix aux orthodoxes, mon cœur a sympathisé avec le vôtre et a trouvé le repos. Et maintenant, pour l'honneur de mon nom, il faut que la vraie foi soit prêchée ouvertement. » Tibère fit expédier des ordres en conséquence. Mĕntour s'en retourna dans son pays, et les Perses se tinrent tranquilles.

La quatrième année de Tibère, les Sglav (62) firent une irruption. Ils étaient dépourvu d'armes, de chevaux et de vêtements. Ils se répandirent dans la Thrace et vinrent à Thessalonique. S'étant emparés des troupeaux de chevaux qui appartenaient au domaine royal, des arsenaux et des maisons des ouvriers qui fabriquaient les armes, ils formèrent une armée. Puis ils vinrent assiéger Sermi (63), et envoyèrent à l'empereur pour lui demander la permission de se fixer dans cette ville. Tibère les traîna en longueur, espérant toujours l'arrivée des Loungvars (64). A la fin il leur accorda la ville, mais en

se réservant les habitants. Cependant, les barbares y étant entrés trouvèrent les habitants épuisés par la famine, et ils firent un grand acte d'humanité, en leur distribuant du pain et du vin; car ceux-ci, dans leur détresse, n'avaient plus même ni chiens ni chats, la faim les ayant contraints de se nourrir de ces animaux. Ils mangèrent du pain avec tant d'avidité qu'ils en mouraient. S'apercevant du funeste effet qui en résultait, ils se modérèrent, et peu à peu ils se rétablirent. Ces peuples firent alors sortir les habitants de Sermi, et s'y fixèrent pendant un an. Puis, la ville ayant pris feu inopinément, ils la quittèrent et s'en revinrent dans leur pays, persuadés que Dieu les chassait de la nouvelle résidence qu'ils s'étaient choisie.

A cette époque, Tibère déclara César Maurice et l'envoya contre les Perses. Dans sa route, il trouva le pont du grand fleuve (65) renversé par ces derniers. On pensa que c'était Mĕntour qui était l'auteur de cette destruction. Maurice s'en revint, et, ayant fait de mauvais rapports sur le compte du prince arabe, l'on chercha les moyens de le faire périr. Un des grands de l'empire, nommé Mangana (66), promit de se saisir de lui, et, ayant pris des troupes, il partit, comme s'il avait l'intention de marcher contre les Perses.

En même temps, il fit dire à Mĕntour de venir le trouver en secret avec un petit nombre d'hommes, afin de concerter ensemble quelque plan contre les Perses. Mĕntour, étranger à tout soupçon, se rendit à cette invitation. Il fut saisi la nuit, lorsqu'il était

plongé dans l'ivresse, à l'heure du repos, et envoyé à Tibère qui le fit aussitôt mettre en prison. Le fils de Mĕntour (67), ayant appris une trahison aussi inexplicable, s'avança avec ses troupes dans le pays des Grecs pour le saccager, s'emparant des trésors et des troupeaux, mais respectant la vie des habitants; après quoi il s'en revint. Cependant, voyant que l'on ne relâchait pas son père, et s'armant de courage, il alla trouver Tibère en qualité d'ambassadeur, se lier avec lui par un serment solennel (68), et reprendre son père. A ces conditions, Mĕntour lui fut rendu. Ils prêtèrent donc un serment à jamais inviolable. Mais l'impie Maurice, en finissant la conférence, dit : « Pour marque que vous serez fidèles à votre parole, il faut que vous communiez de la main des chefs religieux de Constantinople, et vous cesserez de nous être odieux. » Mĕntour lui répondit : « Je ne puis faire cela, car ma nation est nombreuse, et elle me lapiderait. Je vous dirai la vérité, placé, comme je le suis, sous le coup de la crainte de la mort. Je ne puis devenir l'ennemi de Dieu, comme vous autres. » A ces mots, les Grecs entrèrent en fureur, et les firent jeter dans un sombre cachot. Ces tristes nouvelles ayant été connues dans le pays des Arabes, ils en eurent le cœur tout troublé et navré. Ils se séparèrent les uns des autres, en se divisant en quinze troupes (69), qui se donnèrent chacune un chef. Les uns se soumirent aux Perses, séduits par leurs présents (70), les autres allèrent au secours du pays de Kamir (71), et un petit nombre

d'entre eux se donna aux Grecs. Ce fut ainsi que la perverse hérésie du concile de Chalcédoine causa la ruine d'un beau royaume.

Cependant Tibère, redoutant la colère de Dieu, distribua aux pauvres la quatrième partie de ses richesses et supprima les impôts dans tout l'empire. Il y en a qui prétendent que Tibère ne régna qu'un an, mais ne les crois pas, car nous pourrions invoquer, en faveur de notre livre, l'affirmation d'un grand nombre de témoins pour attester qu'il régna quatre ans (72). Il donna sa fille [proclamée par lui] Auguste (73) en mariage à Maurice, lequel, après sa mort, monta sur le trône. Maurice était Cappadocien du village d'Arpsous (74).

Rome, s'étant révoltée contre Maurice, se donna pour roi un certain Caramis (Germanus) (75). Celui-ci était allé précédemment en Perse; après y avoir obtenu du succès, il en était retourné triomphant. Mais comme Maurice le tenait pour suspect, Caramis lui envoya trois mille captifs pris dans le butin. Ce don fit grand plaisir à l'empereur, qui lui accorda de régner à Rome sous son autorité. Maurice convertit Arpsous en une grande ville. Mais, au bout de quatre ans, elle fut renversée par un tremblement de terre. Rebâtie avec la plus grande diligence, elle fut ruinée de nouveau par une catastrophe semblable. Comme ce village était situé dans la seconde Arménie (76), on dit de Maurice qu'il était Arménien de nation. Il envoya Philigdion (Philippique), mari de sa sœur (Gordia), avec des troupes

et des trésors contre la ville de Moupharghin (77), que les Perses avaient enlevée aux Grecs (78). Philigdion se mit en campagne, reprit la ville et passa au fil de l'épée les Perses qui s'y trouvaient (79).

La huitième année de Maurice (80), les Perses se révoltèrent contre Ormizt, et, l'ayant privé de la vue, ils mirent sur le trône Khosrov, son fils.

Cependant, Maurice déclara César son fils Théotos (Théodose), fit à cette occasion un festin magnifique, et le patriarche ceignit la couronne au jeune prince (81).

Dans cette même année, Vahram, prince perse, chassa le roi Khosrov, qui vint à Ourha (82) et envoya prier Maurice de lui servir de père, et de lui envoyer du secours pour l'aider à conquérir son royaume. L'empereur lui donna des troupes arméniennes et thraces (83), avec lesquelles Khosrov recouvra ses états. Les Perses abandonnèrent Dara et Razaïn (84) aux Grecs. Maurice accorda sa fille Marie (85) en mariage à Khosrov, et fit partir avec elle des évêques et des prêtres. Khosrov éleva en l'honneur de sa fille trois églises, et le patriarche d'Antioche se transporta pour les bénir. L'une fut consacrée à la mère de Dieu, l'autre reçut le nom des saints Apôtres, et la troisième celui de saint Sarkis (Sergius). Une paix profonde régnait à cette époque.

Maurice, enorgueilli de sa prospérité, méprisa l'armée et lui retira la solde et les largesses qu'elle était accoutumée de recevoir. Il arriva que les Boul-

gares (86) firent une incursion en Thrace (87). Les troupes grecques marchèrent contre eux et, après les avoir chassés, revinrent à Constantinople; puis elles députèrent vers Maurice pour lui porter ces paroles : « Le Seigneur a accordé la paix pendant ton règne, mais les militaires ne vivent pas de la paix seulement. Si les présents que nous recevions ne nous sont pas rendus, ainsi que notre solde habituelle pendant la paix, tiens-nous pour tes ennemis. » Mais ils n'obtinrent qu'une dure réponse, comme Israël de Roboam (88). Alors l'armée dit à Pierre, frère de Maurice, de consentir à ce qu'elle mît l'empereur à mort, et lui de régner à sa place. Mais Pierre, loin d'acquiescer à cette demande, en donna avis à son frère. Aussitôt Maurice s'enfuit à Chalcédoine; les soldats, s'étant mis à sa poursuite, l'atteignirent et, l'ayant tué, donnèrent la couronne à leur général Phocas. C'était la vingtième année du règne de Maurice. Le roi des Perses, apprenant la triste fin de ce prince et de ses fils, fut saisi d'une profonde douleur, et le pleura longtemps avec toute sa nation.

Après quoi il dit à ses grands alliés (89) : « Qui est-ce qui tirera vengeance du sang de Maurice, versé par les Grecs, et soulagera ainsi mon cœur? Qui rendra à la mémoire de ce monarque le juste retour des bienfaits que les Perses ont reçus de lui, qui a relevé notre trône écroulé? » A ces mots, un des grands, nommé Romizon (90), s'avança et dit au roi : « C'est moi qui marcherai, si tels sont tes ordres,

et j'inonderai de sang le pays des Grecs. » Ces paroles plurent au roi Khosrov qui lui dit : « J'ai confiance en toi, parce que tu es un brave, et comme tu es parfaitement capable de conduire cette entreprise, tu réussiras. Et maintenant ton nom ne sera plus Romizon, mais Schahr-Baz (91). » Alors il lui donna tout pouvoir en Perse. Celui-ci vint en Mésopotamie, prit Dara, Razaïn et Merdin (92), où il passa l'hiver. Après quoi il s'empara de Kharran (93), de Halb (Alep) et Andak. Ces villes se rendirent à lui volontairement, car il ne faisait du mal à personne, si ce n'est aux Grecs et aux Romains (94). Dans la huitième année (95) de Phocas, toute la Mésopotamie passa sous la domination des Perses. Ensuite ils pénétrèrent en Cappadoce jusqu'à Angouria (Angora) et dans l'Asie (96), et poussèrent jusqu'à Chalcédoine, versant partout des torrents de sang. Ils prétendaient que la domination de ces contrées appartenait de droit à Khosrov, comme fils adoptif de Maurice, et comme héritier de sa couronne. Or, l'empereur Phocas était peureux et efféminé. Ses soupçons lui firent immoler beaucoup de grands de son royaume, au point qu'il s'attira la haine universelle. Il y avait à cette époque en Afrique deux patrices, hommes illustres et d'une valeur éprouvée. L'un se nommait Grégoire et l'autre Héraclius (97). Tous les deux résolurent de concert la mort de l'empereur. Ayant rassemblé des troupes, ils en donnèrent le commandement à leurs fils. Le sort (98) décida celui qui irait par mer, et celui

qui se rendrait par terre. En même temps, ils écrivirent des lettres à la cour impériale et à Constantinople, afin que l'on mît à mort Phocas. Il était décidé que celui des deux jeunes princes qui arriverait le premier obtiendrait la couronne, et que celui qui parviendrait le second serait César. Ce fut au fils d'Héraclius, qui avait le même nom que son père, qu'échut le sort de se rendre à Constantinople par mer. Secondé par un vent favorable, il arriva le premier (99), et, ayant répandu tout à coup les lettres dont il était chargé, on mit à mort Phocas, et la couronne lui fut dévolue (100). Héraclius était un homme courageux et sage. Son avénement répandit la joie dans l'armée et rendit le calme à la ville.

Cependant le roi des Perses, une fois maître de la Mésopotamie, y envoya des évêques nestoriens et chalcédoniens, à la tête desquels était un nommé Aschkhiméa. Mais les orthodoxes refusèrent de les recevoir, et écrivirent au roi pour le supplier de ne pas troubler la foi qu'ils tenaient de leurs pères. Khosrov se rendit à leurs doléances et rappela les évêques qu'il avait envoyés. Alors ceux-ci le prièrent de faire appeler les chefs religieux des populations qui s'étaient opposées à eux, et de leur demander les motifs de leur refus. Khosrov voulait avant tout savoir quelle était la dissidence qui séparait ainsi les chrétiens. En conséquence, il fit appeler en Arménie et en Syrie des ecclésiastiques instruits pour se rendre auprès de lui. A cet appel, répondirent le grand catholicos des Arméniens, Nersès, et le patriarche

des Syriens orthodoxes, Athanase avec son frère Sevérianus (101). En se voyant plusieurs réunis d'entre les Arméniens et les Syriens, ils se réjouirent et rendirent grâces à Dieu. Après beaucoup de conférences où l'on débattit les questions controversées, les Nestoriens et les Chalcédoniens furent vaincus par la vérité, et en prévinrent le roi. Celui-ci convoqua l'assemblée par devant lui, et lui tint ce langage : « Expliquez-moi en quoi diffèrent vos opinions, comme si j'étais capable de vous comprendre. » Les Nestoriens et les Chalcédoniens lui répondirent : « Nous tous, chrétiens, nous confessons que Jésus-Christ est Dieu de toute éternité, et qu'il s'est incarné dans le temps pour nos péchés, en se revêtant de la nature humaine. Mais nous ajoutons ceci de particulier, qu'il y eut en lui deux natures. Si comme homme il a péché, si comme homme il est mort, en tant que Dieu il n'a pas péché et n'est pas mort. Les autres disent que, comme homme et comme dieu, il n'eut qu'une seule nature, et qu'après être mort sur la croix, il ressuscita. » Alors les orthodoxes, prenant la parole, dirent : « C'est là un sujet qui exigerait de grands développements, et dont l'explication demanderait beaucoup de temps. Les conciles et les rois ont examiné et décidé les dogmes que nous professons, et que nos adversaires ont corrompus postérieurement. » Le roi reprit : « Quels sont les souverains par lesquels votre foi a été confirmée? — Ce sont les rois Constantin le Grand, répondirent-ils, ainsi

que Théodose le Grand et Théodose le Jeune, fils d'Arcadius. — Mais, dirent les Chalcédoniens, Marcien n'était pas roi, et son concile était bien peu nombreux. — Au contraire, repartirent les orthodoxes, c'était un roi qui abolit l'autorité des anciens que nous n'admettons pas. » Khosrov reprit : « Je comprends que vous êtes condamnés par vos propres livres, vous qui glorifiez Marcien. Moi non plus, je ne compte pas ce prince au nombre des souverains, et il est indubitable à mes yeux que la mort d'un homme ne peut pas opérer le salut. Celui qui voulut se revêtir d'un corps humain ne doit pas avoir pour agréable, comme c'est mon opinion, d'être ainsi divisé. Lorsque je suis allé dans la Mésopotamie, j'ai entendu soutenir de pareilles controverses par les deux partis. Mais le retour à la santé de mes soldats malades, je le dois aux chrétiens que Maurice avait proscrits, parce qu'ils professaient l'opinion que Dieu était mort. Mes soldats m'ont raconté aussi des choses surprenantes. Nous arrivâmes, me dirent-ils, à une église remplie de monde, et dans laquelle un prêtre offrait les prières de la messe des chrétiens. Nous massacrâmes cette multitude dans l'église, sans que le prêtre bougeât ou portât ses regards sur nous. Tout étonnés, nous regardâmes et nous vîmes des pains fragmentés en suffisante quantité pour nourrir quatre hommes, et du vin. Il se préparait à distribuer cela à cinq cents personnes que nous tuâmes. Ayant saisi le prêtre : « Qu'est cela ? lui dîmes-nous. — C'est, nous répondit-il, le corps et le

sang de mon Dieu qui est mort pour moi. » Après quoi nous le maltraitâmes, et il mangea le tout. Puis nous le tuâmes, et, ayant ouvert son ventre, nous n'y trouvâmes rien. Ce fait arriva dans le pays de Mĕntour, où cette croyance est répandue. C'est pour moi un sujet de grand étonnement; car ces soldats racontèrent qu'ils avaient interrogé un prêtre en lui demandant si sa nourriture était spirituelle ou corporelle, et qu'il avait répondu qu'elle était spirituelle, et il disait vrai. »

Moi (l'auteur) je dis que rien n'est plus exact, et que de telles paroles ne venaient pas du roi, mais de Dieu ; comme il arriva à Pharaon, à Nabuchodonosor et à Balaam. Aussi combla-t-il d'honneurs le grand catholicos d'Arménie, le patriarche et le saint homme Sevérius. L'on nous a rapporté qu'il avait fait baptiser son fils, qu'il le donna à élever au patriarche d'Arménie, et qu'il lui confia le soin de veiller sur les chrétiens de la Perse, et de consacrer leurs évêques et leurs prêtres. C'est ainsi que Dieu glorifie ceux qui eux-mêmes proclament sa gloire (102).

Héraclius, monté sur le trône la vingtième année de Khosrov, roi des Perses, lui envoya des ambassadeurs pour l'engager à conclure la paix avec lui, et à retirer ses troupes des terres de l'empire; car, disait-il, Phocas, le meurtrier de Maurice, est mort, et nous n'avons aucun tort envers toi. Mais Khosrov rejeta ces propositions, et, à l'instant même, il se rendit (103) à Césarée d'Arménie (104) avec une

grande armée. Après des massacres incalculables, il s'en revint.

Cependant Schahr-Baz, la quatrième année d'Héraclius, soumit Damas aux Perses, et, dans le courant de cette même année (105), la Galilée. Dans la sixième année d'Héraclius, il prit Jérusalem (106), y tua quatre-vingt-dix mille personnes, et réduisit le reste des habitants en esclavage. D'abord il n'avait fait aucun mal aux Juifs. Quant aux chrétiens, c'est parce qu'il n'avait retiré d'eux que peu d'argent, qu'il les avait fait périr. Mais ensuite il purgea de Juifs Jérusalem et tout le pays qui en dépend. Ayant pris, en outre, la croix du Christ, c'est-à-dire, un fragment de la portion autre que celle que l'on avait transportée à Jérusalem (107), il l'envoya en Perse, ainsi que Zakarie, patriarche de cette ville, par honneur pour la croix et pour en être le ministre. Au bout d'un an, il marcha contre l'Égypte, qu'il soumit (108), ainsi que toute la Libye, jusqu'aux Kouschans (Éthiopiens) (109). La même année, Khosrov envoya contre la Cilicie (110) son général Schahĕn, qui s'en empara et s'en revint en Perse, après avoir fait un butin considérable, emportant jusqu'à des colonnes de marbre et des vases de bronze.

Héraclius donna à son fils Constantin le titre d'Auguste, et l'envoya contre les Perses; mais ce prince n'osa pas en venir aux mains avec eux, et s'en retourna.

Ce fut à cette époque que parut Mahmêd (Ma-

homet) fils d'Aptĕla (Abdallah), Arabe, descendant d'Épĕr (Heber) (111). L'Arabie s'étend depuis le fleuve Euphrate jusqu'à la mer du Sud; à l'occident, depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Perses, qui la borne à l'est. Les peuples qui l'habitent portent le nom d'*Ismaéliens*, à cause d'Ismaël; on les nomme aussi *Saraginos* (112), à cause de Sara, parce que Ismaël reçut en naissant le nom de Sara par adoption. On les appelle encore *Agaréniens*, à cause d'Agar, et *Madianites* (113), à cause de Madian, fils de Genthoura (Cethura).

Ce Mahmêd sortit de la ville d'Athrab (114), d'où il se rendait en Égypte pour faire le commerce (115). C'est en Palestine qu'il connut les Juifs, qui lui enseignèrent leur loi (116) et la croyance en Dieu, et qui lui donnèrent une femme. Étant venu parmi les siens, et ayant commencé sa prédication, les uns reconnurent sa doctrine comme vraie, les autres le chassèrent comme un fou. Alors il se rendit dans le désert avec un petit nombre de partisans, qui s'augmentèrent bientôt. Dès qu'il connaissait ceux (117) qui se montraient incrédules, il les spoliait, et il attirait à lui ceux qui avaient foi en ses paroles. Les Juifs témoignèrent les dispositions les plus favorables pour lui, le conduisirent chez eux et, avec son secours, chassèrent les troupes perses. Sa renommée s'étant étendue, la foule accourut sous son drapeau, et bientôt les Arabes s'emparèrent d'un grand nombre de provinces. Le nom de Mahmêd devint célèbre.

L'an 904 de l'ère syrienne, et 70 de l'ère arménienne (la 74e année des Arméniens coïncide avec le calcul des Syriens), et l'année douze du règne d'Héraclius (118), le soleil s'obscurcit dans le mois ahégan (119) jusqu'au mois kaghotz de l'été (120), et l'on crut qu'il ne donnerait jamais plus de lumière.

ANNOTATIONS.

(1) De Guignes, *Histoire des Huns*, t. I, p. 427.

(2) Les hommes les plus compétents pour juger Saint Martin, les religieux arméniens de St-Lazare à Venise, le nomment *Armenista leggiero*. (Cf. la préface que M. Tommaseo a placée en tête de la traduction italienne de Moyse de Khoren par les Mĕkhitaristes. Venise, in-8°, 1841, p. xii, note 1.)

(3) *Quadro della storia letteraria di Armenia, estesa da Mons. Placido Sukias Somal*; Venezia, in-8°, 1829, p. 118-120.

(4) Le grand dictionnaire arménien en deux volumes in-4°, composé par les PP. Gabriel Avédik, Khatchadour Surméli et Baptiste Aucher, et publié en 1837, ainsi que le dictionnaire arménien-italien du père Dchadchakh, en deux volumes in-4°, qui a paru la même année.

(5) *Notices et Extraits des manuscrits*, t. IX, p. 275-364.

(6) Voici le jugement qu'ont porté sur le style de Michel les auteurs du grand dictionnaire arménien, dans le catalogue des écrivains qu'ils ont consultés pour la rédaction de leur travail :

Միխայէլի Ասորւոյ յելս ժբ դարու պատմութիւն և ժամանակագրութիւն ստորին ոճով, և այլ ևս հաւաքմունք խառն բանիւք ստութեան, թարգմանեալ անչուք ձևով 'ի թուին Հայոց ողէ։

«Histoire et chronologie de Michel le Syrien, auteur de la fin du xiie siècle, écrites d'un style vulgaire, ainsi que d'autres recueils

mêlés de faux discours, le tout traduit sous une forme dépourvue d'élégance, dans l'année des Arméniens 695 (1248 de J. C.). »

(7) Ce volume contient un grand nombre d'autres pièces, parmi lesquelles se trouvent un fragment sur l'origine des Tartares, par le docteur Vartan (fol. 221 r.); un abrégé chronologique de Moyse de Khoren, par un anonyme, que je crois être le même Vartan, avec additions jusqu'à l'an 808 (fol. 231 v.), et une suite d'homélies, qui terminent le volume (à partir du fol. 266 r. jusqu'au fol. 419 v.).

Il est tracé d'une écriture magnifique en double colonne, sur papier turk. Quoique généralement assez correct, on y remarque cependant, de temps en temps, des fautes dont les unes sont dues au copiste et les autres au traducteur de l'original syriaque. On lit au verso du dernier folio : *Արդ գրեցաւ պատմագիրքս և քարոզգիրքս այս՝ ի Թուականութեանս Հայոց ՌՃՀ ամին, ՝ի քաղաքն մեծն մայրաքաղաքն Կոստանդնուպօլիս, ձեռամբ մեղապարտ տէր Գրիգորին, և յառաջնորդութեանն Յովհաննէս վարդապետին, ՝ի թագաւորութեանն սուլթան Ահմէտին:*

« Cette histoire et ce sermonaire ont été transcrits l'an 1170 de l'ère arménienne (1721 de J. C.), dans la grande ville, Constantinople la métropole, de la main du pécheur le prêtre Grégoire, sous le patriarchat du docteur Jean, et sous le règne du sulthan Ahmêd. »

(8) Michel étant mort l'année 1511 de l'ère des Grecs (1199 de J. C.), et Aboulfaradj en 1286, celui-ci est par conséquent postérieur au premier de 87 ans. Saint-Martin (*Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 13), prétend que la Chronique de Michel a été inconnue à Sim. Assemani. Mais s'il est vrai qu'elle n'ait jamais été entre les mains de ce savant maronite, il est évident aussi, comme on le voit dans la Bibliothèque orientale (t. II, p. 155), qu'Assemani en connaissait parfaitement l'existence par Abou'lfaradj, qui la cite souvent avec éloges. (Cf. *Greg. Abulpharagii Chronicon syriacum*, ed. J. Bruns et G. Kirsch, Lipsiæ, 1789, 2 vol. in-4°, p. 2 et *passim*.)

(9) *Bibl. orient.* t. II, p. 154-156, 283, 302, 369.

(10) La traduction arméniennne de l'ouvrage de Michel nous conduit jusqu'aux premières années de Héthoum I[er], l'un des rois

Roupéniens de Cilicie, monté sur le trône en 1224. La coïncidence de l'époque où se termine notre chronique dans le texte arménien avec celle où fut faite cette version (voir. p. 287), me porte à croire que le récit qui comprend les premières années du XIIIe siècle (Michel étant mort en 1199), jusqu'à l'avénement d'Héthoum, est une addition du traducteur. Ce qui me confirme dans cette supposition, ce sont les éloges donnés à ce monarque et à la reine Isabelle sa femme, et les vœux formés pour ces deux époux, qui se trouvent répétés presque dans les mêmes termes à la fin de notre chronique et dans la note *յիշատակարան* où le traducteur indique l'époque où il exécuta son travail.

(11) *Liturg. orient.* t. II, p. 438.

(12) Constantin I[er], monté sur le siége patriarchal en 1220, et qui l'occupa pendant 47 ans.

(13) Héthoum I[er], roi en 1224; après un règne de quarante-cinq ans, il se fit moine, en 1269.

(14) *Քրիստոսապսակ couronné par J. C.* et quelquefois *խաչապսակ couronné par la croix.* La couronne des rois arméniens de Cilicie était surmontée de la croix, ainsi qu'on le voit sur leurs monnaies. (Cf. Brosset, *Monographie des monnaies arméniennes; Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 1839.)

(15) Suivant Tchamitch (t. III, p. 196), Héthoum eut trois fils : l'aîné, Léon, qui lui succéda sur le trône sous le nom de Léon III; le second, Thoros, qui périt dans la bataille livrée contre les Mamelouks d'Égypte en 1266, et Roupên, qui mourut en bas âge. Il eut aussi cinq filles, que leur mère Isabelle éleva dans les principes de la plus austère vertu. On lit les mêmes détails dans l'ouvrage de Vahram, secrétaire de Léon III, *Chronicle of the armenian kingdom of Cilicia, during the time of the crusades, translated from the original armenian, by Fr. Neumann.* London, 1831, p. 48.

(16) Le titre de baron fut donné aux princes arméniens de Cilicie à l'époque des croisades, par les chefs chrétiens qui prirent part à ces expéditions religieuses, en reconnaissance du secours que ces princes leur prêtèrent. Les huit premiers souverains de la dynastie Roupénienne portèrent simplement le titre de baron. Léon II, monté

sur le trône en 1185, est le premier qui prit celui de roi. Les princes du sang étaient aussi décorés du titre de baron. Cette dénomination est devenue aujourd'hui d'un usage vulgaire en Arménie.

(17) Constantin, grand baron, connétable d'Arménie, vivait sous le règne de Léon II, dont il était parent, et d'Isabelle sa fille. Il était seigneur de Partzĕrpert, et issu de la race des Roupéniens. (Tchamitch, t. III, p. 192.)

(18) Trazarg, château et couvent de la Cilicie, dans le voisinage d'Anazarbe.

(19) Je dois avertir le lecteur que j'ai représenté par un *ĕ* le son palatal sourd que les Arméniens font entendre entre les consonnes, lorsqu'il y en a deux, trois, et même jusqu'à six, se succédant immédiatement dans le même mot, son qu'ils expriment quelquefois par leur lettre ը; aussi j'ai écrit Sĕmpad pour Smpad, Gĕnschri pour Gnschri, Aptĕlmĕlĕk pour Aptlmlk (Abd-el-Melek), etc. En arménien, il n'y a ni incertitude ni difficulté pour la prononciation d'une suite de consonnes, parce que l'intercalation du son *ĕ* est toujours supposée, quoiqu'il ne soit pas exprimé. L'habitude apprend la place qu'il doit occuper. On peut observer cependant qu'il se trouve le plus habituellement entre deux articulations dont la seconde est une liquide. Avec nos lettres romaines, une foule de mots arméniens ne seraient pas lisibles s'ils étaient reproduits dans leur orthographe originale.

(20) Կոռիկօս *Gorrigôs*, et Կոռիկոս *Gorrigos*, château fort de la Cilicie, Tchamitch, *Histoire d'Arménie*, t. III, p. 277, 279 et Tables, p. 158, col. 2. *Κώρυκος*, dans Ptolémée, liv. V, ch. v, § 4.

(21) Anianus, moine d'Alexandrie, chronographe, postérieur d'un siècle environ à Eusèbe, et dont l'ouvrage, aujourd'hui perdu, est mentionné par George le Syncelle. (*Fabr., Bibl. græc.*, ed. Harles, t. X, p. 444.)

(22) Jean d'Alexandrie, surnommé *Philoponus* et le *Grammairien*, auteur de nombreux ouvrages de grammaire et de philosophie, vivait au commencement du VIIe siècle. (*Fabr. ibid.*, t. X, p. 639 sqq.) Jean était monophysite, et l'on conçoit comment, à ce titre, notre auteur dut chercher à recourir à son autorité.

(23) Djibeghou. Ce nom paraît être tellement altéré, qu'il est

impossible d'y reconnaître celui d'aucun écrivain connu. Comme d'après la prononciation des lettres arméniennes il semble se rapprocher du grec Zipelos ou Xipelos; on pourrait y retrouver peut-être le nom de Xiphilin, auteur qui, sur la fin du XIe siècle, fit un abrégé des quarante-cinq derniers livres de l'histoire romaine de Dion-Cassius. Cet écrivain aurait été ainsi tout récent à l'époque où vivait Michel.

(24) Théodore *le lecteur*, ainsi appelé parce qu'il était lecteur de la grande église de Constantinople, composa deux histoires ecclésiastiques, l'une qui commençait à la vingtième année de Constantin le Grand et finissait à la mort de ce prince; l'autre, qui s'étendait depuis la fin du règne de Théodose le jeune jusqu'au commencement du règne de Justin. Il ne reste plus de ces ouvrages que des fragments conservés par Suidas, Théophane et Jean Damascène.

(25) Zakarie florissait sous le règne de l'empereur Justinien Ier, vers l'an 540. Il écrivit en syriaque une histoire ecclésiastique depuis le règne de Constantin le Grand jusqu'à l'année 20 de Justinien. Cette histoire est divisée en trois parties : la première est un abrégé de l'histoire ecclésiastique de Socrate, la seconde de celle de Théodoret; enfin, la troisième appartient en propre à Zakarie et embrasse les temps écoulés depuis Théodose le jeune jusqu'à Justinien. (Assemani, *Bibl. orient.* t. II, p. 54-62.)

(26) Jean, evêque d'Asie, auteur d'une chronique syriaque qui, suivant Assemani (*Bibl. orient.* t. II, p. 83-90), s'étend à partir du règne de Théodose le jeune, en 408, jusqu'à la dixième année de Justin II (Justinien III suivant les Syriens), en 574. Jean était monophysite. L'assertion de Michel que ce travail ne comprenait que les temps écoulés depuis Anastase (491 de J. C.), jusqu'à Justinien III, s'explique en ce sens que notre auteur ne parle sans doute que d'une portion de la Chronique de Jean.

(27) Goria ou Cyrus, auteur syriaque du VIe siècle, mentionné par le Nestorien Amrou, dans Assemani, sous le nom et le titre de قيورى معلم حيرة, *Cayoura, docteur de Hira.* (Cf. Abraham Echellensis, *Catalog. syror. script.* p. 77.)

(28) Jacques, évêque d'Édesse, surnommé le *commentateur* ou *l'interprète des livres*, florissait à la fin du VIIe siècle. Les Syriens le

comptent au nombre des saints comme on le voit d'ailleurs par notre auteur, qui lui donne ce titre. Parmi les ouvrages très-nombreux qu'il composa, on cite sa chronique intitulée ܡܟܬܒ ܙܒܢ̈ܐ (Assemani, t. I, p. 468-479.)

(29) Denys, patriarche jacobite d'Antioche, florissait dans le VIIIe siècle; il composa, en syriaque, des annales commençant à l'origine du monde et finissant à l'an 775. Il en existe deux rédactions : la première, qui est volumineuse et dans la forme de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe; la seconde, qui est un abrégé dans le genre de la Chronique d'Eusèbe et où les faits sont disposés par année. Denys publia sa chronique avant d'être évêque et même prêtre (Assemani, t. II, p. 98-99). C'est ce qui fait que Michel lui donne le titre de diacre.

(30) Ignace, évêque de Mélitène, mentionné comme écrivain par Abou'lfaradj, fut le contemporain de Michel, puisqu'il mourut cinq ans seulement avant ce dernier, en l'année 1094. (Assem., *Bibl. or.*, t. II, p. 212.)

(31) Slivéa, de Mélitène, écrivain dont le nom m'est resté inconnu, malgré toutes mes recherches, ou a été défiguré par les copistes de manière à être tout à fait méconnaissable.

(32) Jean, évêque de Késoun, auteur de la première moitié du XIIe siècle, vivait sous l'empereur Manuel Comnène. Il est fait mention de lui d'une manière distinguée dans le récit de la dispute de Théorien contre Nersès IV, patriarche des Arméniens, dont il prit la défense. Ce récit est rapporté dans le tome IV, *Bibl. vet. Patrum*, où il est appelé *Cessunii episcopus* (Assemani, t. II, p. 364).

(33) Denys, patriarche d'Alexandrie, promu à cette dignité suivant Eusèbe, l'année 2224 d'Abraham, la troisième année de Gordien III 240 de J. C.). (*Chronic. can.* lib. poster. p. 391 de l'édition de MM. Ang. Mai et Zohrab. Milan, 1818; cf. Syncelli, monachi *Chronogr.* p. 379, D.)

(34) Les écrivains Byzantins nomment ce prince Justin II et Abou'l-

faradj, Justinien III, ܝܘܣܛܝܢܝܢܘܣ ܕܬܠܬܐ, en comptant ses deux prédécesseurs Justin I[er] et Justinien I[er] pour Justinien I[er] et Justinien II. Il monta sur le trône le 14 novembre 565. La huitième année de son règne correspond, par conséquent, à l'an 573-574.

(35) L'arménien porte « le fils de la sœur de sa mère, » մօրաքեռորդին·

(36) Mĕdzpin, ville du pays des Aghĕdznik, dans la Mésopotamie arménienne, autrement appelée Nisibe, Մծբին քաղաք յաշխարհն Աղձնեաց 'ի միջագետս Հայոց. (Tchamitch, *Histoire d'Arménie*, t. III, tables, p. 168, col. 2.)

(37) Dara, Տարայ, ville et château considérable de la Mésopotamie, à quatorze milles de Nisibe et à quatre journées du Tigre, fondée par Anastase pour contenir les Perses, et que Justinien I[er] acheva de fortifier. Gibbon (*Decl. and fall*, chap. XL, § 5) a donné, d'après l'historien Procope, la description des fortifications de Dara.

(38) Le roi de Perse était alors Chosroès le Grand, appelé par les Arméniens Khosrov, et par les Persans et les Arabes, Kesra Anouschirwan, كسرى أنوشروان. Il régna de 532 à 580, suivant Agathias (*apud* Petau, *Ration. temp.* pars II, p. 199, ed. 1662).

(39) Le mot *marzban*, մարզպան, écrit ici մարզուան, *marzwan*, est le persan مرزبان, « satrape » ou préfet chargé de la garde d'une frontière.

(40) C'est Moundir, منذر, fils de Harith-el-A'radj, حارث الأعرج, roi de la principauté arabe de Ghassân, lequel monta sur le trône en 572 (cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. I, tableau V et t. II, p. 119) et, par conséquent, six ans avant la mort de Justin II. Dans le VI[e] siècle, la puissance ghassânide s'étendait sur les Arabes de la Phénicie, des environs de Damas, du Haurân, de la région au delà du Jourdain, du Balcâ (l'*Ammonitis* et la *Moabitis*) et des déserts de la Syrie jusqu'à l'Euphrate. Dans la suite, les Arabes, même de la Palestine et de ses dépendances, passèrent sous l'autorité des chefs ghassânides (Caussin de Perceval, *ibid.* t. II, p. 233). Ce royaume était patronné

par la cour de Constantinople pour l'opposer aux souverains arabes de Hira, qui relevaient des rois de Perse. (Cf. Silvestre de Sacy, *Tableau chronologique des souverains de Hira et de Ghassân*, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XLVIII, pag. 554-571 et 577.) M. Ritter (*Erdkunde*, t. XII, p. 87-111) a résumé l'histoire de ces deux royaumes d'après les travaux modernes, histoire qui vient d'être retracée d'une manière beaucoup plus complète par M. Caussin de Perceval, dans le savant et remarquable travail que j'ai cité. Il est nécessaire d'ajouter à ces recherches le fait que nous fournit notre auteur, que les princes de Ghassân avaient adopté les doctrines d'Eutychès et rejetaient l'autorité du concile de Chalcédoine. Harith, père de Moundir, avait envoyé des députés à Justinien Ier pour lui reprocher les persécutions qu'il faisait éprouver aux monophysites, et lui-même s'étant rendu quelque temps après à la cour de cet empereur lui tint, à ce sujet, le langage le plus énergique. (Michel, *Chronique*, fol. 87 r.-89 r.)

(41) Abou'lfaradj, dans sa Chronique syriaque, raconte cette agression de Mĕntour (Mondir) dans les termes suivants (p. 90 du texte syriaque) :

« A cette époque, la nation arabe, ܥܡܐ ܛܝܝܐ, était divisée en deux partis: Mondir, fils de Hareth, ܡܢܕܪ ܒܪ ܚܪܬ, était l'allié des Romains et chrétien, ainsi que son armée, et Cabous, ܩܒܘܣ, était l'ami des Perses. Celui-ci, ayant attaqué les Arabes chrétiens et s'étant emparé de leurs troupeaux et de l'homme qui faisait paître les chameaux, Mondir leva des troupes, marcha contre lui et, ayant remporté la victoire, s'en revint avec un immense butin et les chameaux. Cabous voulut prendre sa revanche, mais, ayant été défait de nouveau, il se réfugia chez les Perses afin d'aller chercher du secours. Mondir annonça ces événements à Justinien et lui demanda de l'or pour soudoyer des troupes contre les Perses; mais l'empereur conçut l'idée de faire périr Mondir, parce que c'était lui qui était la cause que ceux-ci avaient porté la guerre dans le pays des Romains. »

(42) Dadjgasdan, Տաճկաստան, ou le pays des Dadjigs, Տաճիկք. Sans vouloir rechercher l'étymologie, aujourd'hui fort incertaine de ce mot *Dadjig*, il suffira de remarquer qu'il signifie « rapide à la course, aux pieds légers, » et qu'il est attribué par les Arméniens,

comme le mot *Scythe*, par les Grecs et les Romains, à tous les peuples nomades de l'antiquité. Le Dadjgasdan est ici évidemment l'Arabie. Suivant Tchamitch (t. III, tables, p. 191, col. 1), le Dadjgasdan représente, dans les livres arméniens, tantôt la Phénicie et particulièrement la Syrie, tantôt l'Assyrie ou bien l'Anatolie, ou quelquefois même une partie de la Perse, et partout ailleurs il désigne l'Arabie. Le mot persan تاجيك s'applique à la Perse, et autrefois était donné à tout pays non compris dans les limites de l'Arabie ou de la Grande Tartarie (cf. Meninski, v. تاجيك). M. Neumann a proposé, sur l'origine du mot *Dadjig*, plusieurs conjectures savantes, mais qui sont plus ou moins plausibles (voy. *Vahram's Chronicle*, note 31, p. 76).

(43) *Andak* *Անտաք*, ou *Անթաքիա* *Anthakia*, أنطاكية et *անտիոք* *Andiok*, la ville d'Antioche, en Syrie.

(44) Les Thêdalatzi, *Թէտալացիք*, ou Thêdaliens sont les Turks qui habitaient la Perse, à ce qu'il paraît par les paroles d'Abou'lfaradj, puisqu'il nous dit que Chosroès « envoya les jeunes filles dont il est ici question, au nombre de deux mille, aux Turks qui vivent dans l'intérieur de la Perse, » ܠܛܘܪܟܝܐ ܕܓܘ ܡܢ ܦܪ̈ܣܝܐ. Suivant le géographe Vartan, le pays des Thêdaliens est limitrophe du Khoraçan et situé sur les bords de la mer des Indes, *երկիրն և ազգն Թէտալացւոց որ սահմանակից է Խորասանայ, յեզրն Հնդկաց ծովուն* (cf. Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 439 et 468). Vartan veut sans doute parler de la mer Caspienne, et non de la mer des Indes, et peut-être faut-il lire *յեզրն Կասբից ծովուն*.

La contrée que ces peuples habitaient portait le nom de *Թէտալիայ*, comme on le voit par Michel, qui dit (fol. 28 v.) :

Եւ վերստին տիրեցին 'ի Պաղեստինէ մինչև 'ի Թէտալիայ, և 'ի ծովն Կասբից յայնկոյս լերինն Կովկասու ։

« [Les Arméniens] étendirent de nouveau leur domination depuis la Palestine jusqu'à la Thêdalie et jusqu'à la mer Caspienne, au delà du mont Caucase. »

(45) Le P. Tchamitch (t. II, p. 244-245) rapporte, d'après le Ménologe arménien (VII de septembre), le même fait que racontent ici Michel et Abou'lfaradj. Il dit que Khosrov, revenant d'assié-

ger Sarksoupolis, ville située auprès de l'Euphrate, ses soldats prirent une multitude de chrétiens grecs et arméniens, sujets de Byzance, et que, dans le nombre, se trouvait une grande quantité de jeunes filles, dont il envoya cinq mille en présent au roi du Thourkasdan, afin d'obtenir de lui un secours de troupes contre les Grecs. La suite du récit est la même dans Tchamitch que dans notre auteur. En les rapprochant tous les deux, on voit que Sarksoupolis doit être la même ville que Dara, celle-ci possédant les reliques du saint martyr Sarkis ou Sergius. Tchamitch (t. I, p. 192) avait proposé plusieurs conjectures pour savoir à quelle ville connue aujourd'hui ce nom de Sarksoupolis est applicable. — On peut supposer que le grand fleuve dont parlent Michel, Abou'lfaradj et Tchamitch, sans le nommer, doit être le Tigre, et peut-être aussi le Gour ou Cyrus, qui se trouvait sur la route conduisant de la Mésopotamie vers le nord dans le Thourkasdan, et qualifié de *գետն մեծ*, comme on le voit dans Lazare de Parbe (p. 113, éd. de Venise) :

Եւ դադարեալք անդէն 'ի տեղւոջն զօրն զայն, 'ի վաղիւն չուեալք անցանէին ընդ գետն մեծ, անուանեալն Կուր գետ․ և հասանէին 'ի պահակ որմոյն, որ է ընդ մէջ իշխանութեանն Աղուանից և Հոնաց ։

« Ce jour-là, s'étant arrêtés en cet endroit, ils partirent le lendemain et traversèrent le grand fleuve qui se nomme Gour, et parvinrent au mur fortifié qui sépare le royaume des Aghouans de celui des Huns. »

A la page 112, Lazare désigne le Gour par ces seuls mots : *գետն մեծ*, *le grand fleuve.*

Իսկ ոմանք յաւագորերոյ Պարսկացն ելեալք 'ի նաւս յայնկոյս գետոյն մեծի փախստեայք լինել ճեպէին ։

« Plusieurs des principaux d'entre les Perses, traversant dans des embarcations de l'autre côté *du grand fleuve*, se hâtaient de prendre la fuite. »

(46) Dans tout le cours de son livre, Michel entend, par les mots *orthodoxes*, *ուղղափառք*, et *sainte Église*, *սուրբ եկեղեցի*, les adversaires du concile de Chalcédoine. Dans sa partialité aveugle et passionnée pour eux, il rapporte avec la crédulité la plus naïve une foule d'apparitions et de miracles opérés en leur faveur ou pour manifester la vérité de leur croyance. Je dois rappeler que cette doctrine, dont l'auteur était Eutychès, archimandrite de Constantinople, et

qui fut condamnée par le concile de Chalcédoine, tenu en 451, n'admettait qu'une seule nature en Jésus-Christ, confondant ainsi en lui la nature divine et la nature humaine. Le mot *chalcédoniens*, քաղկեդոնիկք, que j'emploie, désigne, dans ma traduction, les adhérents du concile de Chalcédoine.

(47) Tibère II fut adopté et déclaré César par Justin II, en décembre 574, à l'instigation de Sophie, femme de ce dernier, proclamé Auguste le 28 septembre 578, et, par la mort de Justin, arrivée le 4 octobre suivant, reconnu seul empereur. Justin, ayant appris la défaite de ses troupes par les Perses, tomba dans cette frénésie (Évagre, *Hist ecclés.* V, 12) que notre auteur signale comme une punition dont Dieu le frappa pour avoir persécuté les adversaires du concile de Chalcédoine. Tibère n'était pas chancelier ou notaire, նոտար, comme l'affirment Michel et Abou'lfaradj, mais capitaine des gardes, *comes excubitorum.*

(48) Ce mot Ֆռանկք, *frank*, ou Ֆռանկ, *frang*, est le terme par lequel les Arméniens et les Orientaux désignent, en général, les peuples latins ou d'Occident.

(49) Caranus, de la race des Héraclides qui, sorti de Corinthe, vint fonder le royaume de Macédoine entre la mer Égée et l'Adriatique, et qui régna entre 867 et 779 avant J. C.

(50) Pratos, Բրադոս, est le nom altéré de Persée, dernier roi de Macédoine, vaincu par les Romains, l'an 168 avant J. C.

(51) L'ère des Syriens, des Séleucides ou des Grecs, part de l'an 312 avant J. C. Michel la fixe ainsi (fol. 27 r. 28 v.):

Իսկ 'ի սկիզբն թագաւորութեանն Սելեւկիայ՝ որ էր ժ̅բ̅ ամաւ զկնի մահուանն Աղեքսանդրոսի, սկսաւ թուականն Ասորոց ։

« Le commencement du règne de Séleucus, qui monta sur le trône douze ans après la mort d'Alexandre, est le point initial de l'ère des Syriens. »

Cette ère emploie, suivant le calcul des Syro-Macédoniens, les années juliennes fixes et commence en octobre. C'est celle dont s'est aussi servi Abou'lfaradj. L'ère des Arméniens, suivant l'opinion qui paraît la mieux fondée, fut réglée dans un concile tenu à Touin en 551, et fixée au 11 juillet 552. (Cf. Tchamitch, t. III, tables,

p. 59 et 116.) Leur année vague, employée par Michel dans sa chronique, est composée de 365 jours, et chacun des mois parcourt successivement les quatre saisons; comme on ne tient pas compte des bissextiles, elle devance l'année julienne d'un jour chaque quatre ans.

L'année 888 des Syriens correspond à 576-577 de J. C. Si ce chiffre n'est pas une faute de copiste, Michel place l'élévation de Tibère au trône une année plus tôt que la date assignée généralement à cet avénement (cf. note 13). Dans le chiffre 15 de l'ère arménienne ou 567-568 de J. C. il y a erreur; il faut lire l'année 26.

Michel nous a donné l'époque du commencement de l'ère arménienne, mais on voit, par ses paroles, qu'il n'est pas très-sûr de ce point de chronologie. Voici ce qu'il dit (fol. 89 v.):

Ի պհա թուին Ասորոց սկսաւ թուականն Հայոց ժլդ ամին Յուստինիանէ, առ տէր Ներսէսիւ հայրապետիւ, ՚ի թագաւորութեանն Խոսրովու պարսից. այլ առ Մովսէսիւ, ասեն, կաթողիկոսիւ, զկնի խ ամի հալածմանն մերոյ վասն աղմկին քաղկեդոնի.

« L'ère des Arméniens commença l'année 871 de l'ère syrienne (559 de J. C.), la trente-quatrième année de Justinien Ier; sous le patriarchat de Nersès [II] et sous le règne de Khosrov, roi des Perses. D'autres prétendent que cette ère commença du temps que Moyse était catholicos, quarante ans après la persécution que nous éprouvâmes à cause de la sédition (le concile) de Chalcédoine. »

De ces deux calculs, le second, qui place la première année de l'ère arménienne sous le pontificat de Moyse, élevé à cette dignité en 551, est celui qui est généralement admis et le plus probable. On voit, dans tout le cours du livre de Michel, que c'est le premier qu'il a suivi. Parmi les écrivains arméniens, il y en a qui comptent 553 ans entre la naissance de J. C. et le commencement de l'ère arménienne, comme Jean le Diacre, auteur du XIIIe siècle, *՚Ի ծննդենէ Քրիստոսի հայ թուականն չծխ.* (Man. arm. de la Bibl. nat. n° 114, f. 65 r.) Mgr Soukias de Somal a adopté ce dernier calcul dans son Quadro, p. 35.

(52) C'est *Ormizt*, Որմիզդ ou *Ormĕzt*, Որմզդ, Hormisdas III, qui monta sur le trône en 580, suivant Théophane (*apud* Petau, *Rat. Temp.* p. II, lib. IV, p. 199). Cette date nous reporte au moins à la troisième ou quatrième année du règne de Tibère.

(53) Sébaste, capitale de la seconde Arménie et qui fut la résidence des princes Ardzĕrounik. (Tchamitch, t. III, tables, p. 138, col. 1.)

(54) Le texte arménien de notre manuscrit est ici corrompu; il porte : *և զտուն կրակին զոր շիջուցանէին ընդ ինքեանս, և քակեցին զնա* ։ Je crois devoir lire : *և տուն կրակին զոր շրջեցուցանէին ընդ ինքեանս քակեցին զնա* ։ Cette leçon est confirmée par les paroles d'Abou'lfaradj, qui dit que «les Romains pillèrent le camp des Perses et s'emparèrent du temple consacré au feu, qu'ils transportaient avec une pompe solennelle» (p. 89).

(55) Mélitène, en arménien littéral, Մելտինէ, *Meldinê*, et en vulgaire, Մելտենի, *Meldeni* et aussi Մելետինէ, *Melediné* et Մելիտին, *Melidin*, ville de la troisième Arménie. — Lebeau place la bataille de Mélitène en 576, sous le règne de Chosroès le Grand, qui commandait lui-même l'armée perse, malgré son grand âge. (*Hist. du Bas-Empire*, LI, § 11.) Cette date est, par conséquent, antérieure de quatre ou cinq ans au moins à celle qui résulte du récit de Michel, suivant lequel la bataille de Mélitène aurait eu lieu sous Ormizt ou Hormisdas III.

(56) Les Grecs, sous la conduite de Maurice, ravagèrent l'Arzanène et tout le pays depuis Nisibe jusqu'au Tigre, ainsi que le pays situé sur la rive gauche de ce fleuve. (Lebeau, LI, § 19.)

(57) Justin voulait sans doute faire allusion, par ces mots, aux intrigues qu'il avait employées pour obtenir la succession de son oncle Justinien, à l'exclusion de ses cousins, qui étaient les neveux ou petits-neveux de ce dernier. Justin était fils de Vigilantia, sœur de Justinien.

(58) On peut voir, dans Théophylacte Simocatta (liv. I, ch. 1) et dans Évagre (liv. V, ch. III), un discours analogue adressé par Justin à son successeur Tibère. On ne saurait donc mettre en doute qu'il ait tenu ce langage, quoique Michel l'ait évidemment interprété dans un sens favorable à ses opinions religieuses. Seulement, ce dernier le place, comme Théophane, dans la bouche de Justin mourant, tandis que les deux autres auteurs précités prétendent qu'il le prononça lors de l'investiture augustale conférée par lui à Tibère, quatre ans avant sa mort.

(59) C'était Eutychius, qui occupa, pour la seconde fois, le siége patriarcal de Constantinople de 578 à 582.

(60) Pendant les quatre années que Tibère administra l'empire, avec le titre de César, du vivant de Justin, l'impératrice Sophie n'avait pas voulu consentir à ce que l'épouse de Tibère entrât dans Constantinople; et, comme Justin lui reprochait cette rigueur, elle lui répondit qu'elle n'avait pas perdu l'esprit comme lui pour consentir à livrer le pouvoir entre les mains d'une autre femme, ainsi qu'il l'avait fait pour Tibère. Après la mort de Justin, Tibère demanda à Sophie de lui permettre de faire venir sa femme, mais elle s'y refusa d'abord. Cependant, elle y consentit bientôt après par crainte, et celle-ci fit son entrée solennelle dans Constantinople. Le peuple lui donna, par honneur, le nom d'Hélène. (Abou'lfaradj, p. 92.)

(61) Il y a, dans le texte, կենդինար, qui est le latin *centenarium*, poids de cent livres, mot dont les Byzantins ont fait Κεντενάριον. Il n'est pas probable qu'il s'agisse ici de cent livres d'or ou d'argent, mais bien d'airain ou de cuivre.

(62) Les Slaves. Ce nom est écrit ici Սկլու *Sglou*, mais plus loin, on lit Սկլաւ *Sglav*, ce qui est la véritable leçon. L'année 4 du règne de Tibère, à laquelle Michel fixe cette invasion des Slaves, commença en septembre 582. Abou'lfaradj joint à ce peuple les Avares et les Lombards; mais, d'après notre auteur, ces derniers étaient les alliés des Romains. Les Slaves vivaient en nomades dans les plaines de la Russie, de la Lithuanie et de la Pologne. Plus d'une fois, ils franchirent le Danube et l'Hébrus, et vinrent ravager la Thrace et l'Illyrie.

(63) Սերումի, *Sirmium*, aujourd'hui *Sirmisch* ou *Szerem;* ancienne ville de la Pannonie, située à la jonction de la petite rivière de Bacuntius, *Bozzant*, avec le Savus. Ce fut, sous les règnes postérieurs au siècle d'Auguste, une ville considérable.

Cette expédition contre Sirmium est attribuée aux Avares par les écrivains byzantins : ils la fixent à l'an 580. Deux années auparavant, les Esclavons, ayant franchi le Danube, avaient ravagé la Thrace et même menacé Constantinople (Lebeau, LI, § 25, et §§ 35, 36). Probablement Michel a confondu ces deux invasions en une seule.

(64) Լունկվար, *Longobardi*, Lombards, nation fixée, au temps d'Auguste, entre l'Elbe et l'Oder, d'où elle descendit successivement vers le sud, jusqu'au Danube. Après avoir traversé ce fleuve, elle se répandit, en passant par la Norique et la Pannonie, tout le long des côtes de l'Adriatique, jusqu'à Dyrrachium; et de là, après avoir traversé les Alpes Juliennes, dans la péninsule Italique, où elle fonda la puissante et célèbre monarchie lombarde. La bravoure de ce peuple et les conquêtes qu'il fit portèrent Justinien et les autres empereurs grecs à rechercher son alliance. (Conf. Gibbon, *Decl. and fall*, chap. XLII et XLV.)

(65) Ce fleuve doit, suivant toute apparence, être l'Euphrate, qualifié aussi de grand fleuve, մեծ գետն, comme on le voit dans Matthieu d'Édesse, qui dit, en parlant de l'émir arabe surnommé երկայնաձեռն, *Longue-main* : և անցանէր ը̅ մեծ գետն Եփրատ և գերեաց զայնկոյս զսահմանսն Հայոց աշխարհին ։ «Ayant traversé le grand fleuve Euphrate, il ravagea les contrées arméniennes situées à l'orient de ce fleuve.» (Ms. arm. de la Bibl. nat. n° 95, fol. 57 r.)

(66) Abou'lfaradj le nomme Magna ܡܓܢܐ (*Μάγνος, Magnus* des écrivains byzantins), et dit que c'était un général syrien: ܪܒ ܚܝܠܐ ܣܘܪܝܝܐ, p. 92. D'abord banquier, puis intendant d'un des palais de l'empereur, il était devenu plus tard général d'armée (Lebeau, L, § 44).

(67) Abou'lfaradj dit qu'il s'appelait No'man, ܢܥܡܢ.

(68) Ce serment était, au rapport d'Abou'lfaradj, de marcher avec l'empereur contre les Perses.

(69) Les Arabes se divisèrent en dix-sept troupes, suivant Abou'lfaradj.

(70) Le texte arménien est corrompu en cet endroit de notre manuscrit, il y a : ոմանք՚ի նոցանէ եղեն ը̅ Պարսիւք կաշառ և ողք՚ի նոցանէ, au lieu de կաշառ և ողք, ce qui ne signifie rien, je lis կաշառեալք.

(71) Գամիր, *Camir,* ou au pluriel Գամիրք, *Camirk,* la Cappadoce, pays considérable s'étendant de la Caramanie vers le nord. Dans les livres arméniens, ce nom désigne aussi quelquefois la grande Caramanie.

(72) Tibère II régna effectivement quatre ans, du 26 septembre 578 au 14 août 582.

(73) Elle se nommait Constantine et était la fille aînée de Tibère.

(74) Արաբիսուս, *Arabisus,* village de la Cappadoce, dont la position est anjourd'hui incertaine et qui était situé non loin d'Ariathia, que plusieurs rois ont habité, de Tonosa et de Musana. (D'Anville, *Géogr. anc. abrégée,* t. II, p. 68; édit. 1768.)

(75) Le général Garamis, ܓܪܡܢܘܣ, Germanus dans Abou'lfaradj.

(76) La seconde Arménie, que quelques-uns appellent le pays de Sébaste, est située au nord de la première.

(77) Մուփարկին, Moup'hargin, ou Մուփարղին Moup'harghin et Մուֆարղին, Moupharghin, ميافارقين, ville appelée par les Grecs Martyropolis. Les Arméniens la nomment aussi Նփրկերտ, Nĕp'hĕrgerd, ou bien Մարտիրոսաց քաղաք, ce qui est la traduction de son nom grec. Elle est située dans la province de ce nom, laquelle est comprise dans le pays des Aghĕdznik, et comme cette province est limitrophe de Dzop'h, on la trouve souvent mentionnée comme faisant partie de ce dernier pays. Mouphargin sur le Nymphæus, Basilimfa ou Barema, se trouve à neuf lieues, sud-est, de Phison, *Faïsoun,* et dix-sept, nord-est, d'Amida.

(78) Les Perses de Nisibe avaient corrompu les sentinelles de la ville, et après s'en être rendus maîtres, avaient massacré un grand nombre de Romains. (Abou'lfaradj, p. 96.)

(79) D'après les auteurs consultés par Lebeau, Philippique ne put s'emparer de Mouphargin ou Martyropolis, et fut destitué de

ses fonctions de général par l'empereur, qui envoya Commentiole pour le remplacer; mais celui-ci ne fut pas plus heureux. (Lebeau, LIII, §§ 14 et 15.)

(80) Maurice étant monté sur le trône le 13 août 582, la huitième année de son règne correspond par conséquent à 589-590. D'après Théophane (ap. Petau, *loc. laud.*), Chosroès ou Khosrov II serait devenu roi de Perse en 595. Mais Michel, en faisant plus loin correspondre la vingt et unième année de Khosrov II avec la première du règne d'Héraclius, qui commença le 5 octobre 610, reporte l'avénement de Khosrov à 590, ce qui est la date généralement admise.

(81) Maurice proclama Auguste son fils Théodose, âgé de quatre ans et demi, le 26 mars, jour de Pâques, de l'an 590, d'après Lebeau, LIII, § 13.

(82) Ուռհայ, *Ourha*, et vulg. Ուրֆայ, *Ourfa*, Édesse, ville de la Mésopotamie, dans le pays des Aghĕdznik, bâtie par le roi Abgar, et devenue la résidence des rois de l'Osrhoène.

(83) Maurice envoya à Khosrov Jean, général des Thraces, à la tête de vingt mille homme, et Anastase, qui commandait un corps de vingt mille Arméniens et Boulgares, et lui fit présent aussi de quarante mille talents d'or. Khosrov entra dans son pays avec ce secours, et un chef perse, nommé Hormizan, se joignit à lui avec une troupe de dix mille hommes. (Abou'lfaradj, p. 97.)

(84) Ce nom est écrit ici Ռասլայն, *Raslaïn*, par une mauvaise leçon rectifiée un peu plus loin, où le texte porte Ռասայն, *Rasaïn*. Ptolémée mentionne deux villes de ce nom ou d'un nom presque semblable dans la Mésopotamie : l'une, Ῥίσινα, entre Édesse et le mont Masis; l'autre, Ῥαίσενα, entre le Chaboras et le Saocoras. Cette dernière paraît être, dans Étienne de Byzance, la ville de Resina, située auprès du fleuve Aboros, et la Resaina d'Ammien Marcellin, où se trouvait le monument élevé par Gordien (conf. Bochart, *Géogr. sacra. Phaleg.* liv. IV, chap. XXIII.) C'est cette dernière ville dont je pense qu'il est ici question. Colonie sous Septime Sévère, elle reçut de Théodose le nom de *Theodosiopolis*.

(85) Michel, en nous apprenant que Maurice donna sa fille Marie en mariage à Khosrov, roi des Perses, est d'accord avec les écrivains orientaux, et diffère des Grecs, qui représentent seulement la femme de Khosrov comme romaine de naissance et chrétienne de religion, et qui la nomment Sira. Elle a été célébrée sous le nom de Schirin, par les romanciers persans, qui décrivent l'amour du roi pour elle et celui de Schirin, pour Ferhad, le plus beau de tous les jeunes hommes de l'Orient. (Cf. Gibbon, ch. XLVI, p. 799, note *x*, et d'Herbelot, *Bibl. orient.*, aux mots *Khosrou*, *Ben-Hormouz* et *Schirin*.)

(86) Les Boulgares avaient leur résidence primitive dans les contrées du nord de la mer Caspienne, sur les bord du Volga, au-dessus des Khazares. Ce peuple fut connu des Grecs à partir du règne de Zénon. Une de leurs hordes s'étant avancée en 485 des bords du Volga ou Borysthène, fut repoussée par le grand Théodose. Quatorze ans après, ils pénétrèrent dans la Thrace et défirent une armée romaine. Ils firent depuis de fréquentes irruptions dans les pays arrosés par le Danube, dans l'Illyrie et la Thrace. En l'an 501 de notre ère, ils se répandirent dans ces deux dernières provinces. Sous le règne de Constantin IV, dans la seconde moitié du VIIe siècle, ils se divisèrent. Une partie resta sur l'ancien territoire de la nation; les autres allèrent se fixer sur les bords du Tanaïs; une fraction vint se joindre aux Avares en Pannonie; une autre portion passa en Italie et s'incorpora aux Lombards dans le duché de Bénévent; enfin, il y en eut qui s'emparèrent des pays situés à l'embouchure du Danube. (Lebeau, LXI, § 23.) Plus tard, au Xe siècle, il y eut deux royaumes Boulgares : l'un sur le Volga et l'autre sur le Danube. Le premier est appelé Boulgarie noire, par Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.* cap. XII), et grande Boulgarie, par Théophane. (Voy. Mouradgea d'Ohsson, *Des peuples du Caucase*, note 28, p. 213.)

(87) Abou'lfaradj parle aussi d'une irruption des Boulgares, qui eut lieu sous le règne de Maurice : « Sortis, dit-il, de la Scythie intérieure, ils arrivèrent au fleuve Tanaïs, et après l'avoir franchi, ils établirent leur camp entre ce fleuve et le Danube. Ayant demandé à Maurice des terres pour s'y fixer, avec la promesse d'être à l'avenir les alliés des Romains, l'empereur leur accorda la Mysie supérieure et inférieure. » (P. 95.)

(88) Gibbon a raconté, avec son éloquence habituelle, les causes qui amenèrent le mécontentement et l'indignation de l'armée contre Maurice. Tout en rendant justice aux mesures d'économie bien entendue que l'empereur voulait introduire parmi ses troupes, il flétrit l'avarice et l'inhumanité qui le portèrent à laisser massacrer douze mille prisonniers restés entre les mains du Khakan des Avares, plutôt que de lui compter une rançon de six mille pièces d'or. (*The decl. and fall*, chap. XLVI, p. 802 et 803.) Lebeau ajoute que le khan proposait de réduire cette rançon à quatre siliques par tête, ou quarante-cinq sous de notre monnaie; mais il assigne une autre cause au refus fait par Maurice de racheter ces soldats. Il dit que l'empereur ne fut pas fâché de se débarrasser de troupes qui s'étaient révoltées plusieurs fois contre lui ou ses généraux. (*Hist. du Bas-Empire*, LIV, § 23.)

Maurice avait en outre voulu, par mesure d'économie, faire hiverner ses troupes au delà du Danube, afin qu'elles vécussent sur le territoire ennemi; mais les soldats, dans leur répugnance à supporter les rigueurs du climat de l'Esclavonie, se révoltèrent, et, ayant choisi Phocas pour leur général, marchèrent sur Constantinople. A cette nouvelle, le peuple se souleva contre l'empereur et la révolution fut consommée. (Lebeau, LIV, §§ 34-46.)

(89) Le texte arménien porte *աւէր ընդ մեծամեծ օգնականին իւր*; on ne peut entendre par ces mots que les « grands feudataires de la couronne, » qui étaient les alliés naturels du roi. Eutychius les nomme أصحاب, « les courtisans, » et وزراء, « les vizirs. (*Annal.* t. II, p. 211.)

(90) **Կոմսն Ռոմիզոն**, « le comte Romizon, nommé *Ῥομιζάνης* ou *Ῥουσμιάζας* par les écrivains byzantins. » Le mot *կոմս*, qui est le latin *comes*, désigne en arménien, non-seulement un « comte, mais aussi un prince, un grand personnage, un courtisan, un préfet ou gouverneur d'une province et un général d'armée. » Abou'lfaradj (p. 99), écrit ce nom *Rômizân*, ܪܘܡܝܙܐܢ, et dit comme Michel, que ce général reçut le surnom de *Schharbarz* ܫܗܪܒܪܙ, ce qui signifie, ajoute-t-il, « sanglier sauvage, » ܚܙܝܪܐ ܒܪܐ, surnom que nous trouvons transcrit sous les formes *Σάρβαρος*, *Σαρβαναζᾶς*, et *Σαρβαραζᾶς*.

(91) Schahr-Baz monta plus tard sur le trône des Sassanides, qu'il occupa pendant deux mois en 635, suivant Théophane, ap. Petau, *loc. laud.* Michel, comme on le verra plus loin, lui donne un an de règne.

(92) Մերդին, Merdin, ville de la Mésopotamie située sur le bord du Tigre, entre Mosoul et Bàgdad.

(93) Խառան, Kharran, *Charræ,* ville de la Mésopotamie, à dix lieues sud-est d'Édesse.

(94) Les historiens byzantins ne fournissent aucun détail sur la guerre des Perses avec Phocas : Michel nous aide à remplir cette lacune.

(95) Il y a dans notre manuscrit la vingt-huitième année, *՚ի ի̅ը̅ ամին.* C'est évidemment une faute, puisque Phocas ne régna que sept ans, dix mois et neuf jours, de 602 à 610. Le copiste a par inadvertance écrit *՚ի ի̅ը̅ ամին,* au lieu de *՚ի ը̅ ամին.*

(96) Par le mot Ասիա, il faut entendre l'Asie propre.

Suivant la géographie de Moyse de Khoren, l'Asie propre était limitrophe de la Mysie, auprès de la mer, et divisée en quatre petits pays : la Lydie, l'Éolie, l'Ionie et la Carie. (Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie,* t. II, p. 348 et 349.)

(97) Héraclius était exarque, c'est-à-dire gouverneur général d'Afrique, et il avait pour lieutenant son frère Grégoire.

(98) Le texte arménien porte : *առաքեցին զնոսա վիճակաւ ը̅ ծով և ը̅ ցամաք,* et il peut être entendu comme je l'ai traduit, ou bien ainsi : « Ils les envoyèrent par mer et par terre, d'après une division faite entre eux. »

(99) Le second de ces deux jeunes gens, qui était fils de Grégoire, se nommait Nicétas.

(100) 5 octobre 610.

(101) Սեւերիանոս, *Severianus,* ou, comme on lit un peu plus loin, Սեւերիոս, *Severius,* Sévère; c'est le même nom.

(102) J'omets ici quatre colonnes de notre manuscrit, à partir du folio 101 v. jusqu'au folio 102 r. Ce fragment traite de la patrie et de l'élévation miraculeuse au patriarchat d'Athanase, dont il a été question précédemment.

(103) Suivant Abou'lfaradj, Khosrov prit Antioche la première année d'Héraclius, et ce fut un de ses généraux, Vahram, qui exécuta l'expédition contre Césarée d'Arménie, la deuxième année du règne d'Héraclius.

(104) Césarée d'Arménie, autrement appelée Mazaca, capitale de la Cappadoce, dans un canton particulier qui était appelé Cilicia; cette ville prit le nom de Césarée sous Tibère, sans que ce nouveau nom fît disparaître entièrement le premier. La partie de la Cappadoce à l'ouest de l'Euphrate ayant reçu la dénomination d'Arménie mineure ou de Petite arménie, et comprenant Césarée, c'est de là que Michel appelle cette ville Césarée d'Arménie.

Le nom de *Maza*, Μάζα, ou *Mazaca*, Μάζακα, est la reproduction, sous une forme grecque, du nom arménien de Césarée, appelée en cette langue Մաժաք, *Majak*, comme on le voit dans l'historien Agathange, où on lit : քաղաքն Կեսարացւոց զոր բառ Հայերէն լեզուին Մաժաք կոչեն, p. 594, éd. de Venise. (Cf. sur l'origine de cette dénomination Moïse de Khoren, trad. ital. p. 108, note 1.)

(105) La cinquième année d'Héraclius, suivant Abou'lfaradj, d'accord sur ce point avec les auteurs byzantins.

(106) L'an 614.

(107) Le patriarche Eutychius dit, comme Michel, que c'était un fragment de la Croix de Jésus-Christ que les Perses emportèrent قطعة من خشبة الصليب, t. II, p. 213, et il ajoute que le roi en fit présent à sa femme Marie, qui était chrétienne, comme nous l'avons vu.

(108) L'an 616.

(109) Le traducteur en écrivant Քուշանք *Kouschank*, comme si le singulier était Քուշան, a transporté dans le texte arménien la forme plurielle syriaque ܟܘܫܢܐ, les Kouschites, les habi-

tants du pays de Kousch, ou Éthiopiens. Ce nom en arménien s'écrit régulièrement Քուշ *kousch* ou Քուս *kous*, et au pluriel Քուշք ou Քուսք : on dit aussi Եթէովպացի, *éthiopien.*

(110) Cette même année, Schahin, le Perse, s'empara de nouveau de Chalcédoine : ܘܒܗ̇ ܒܫܢܬܐ ܬܘܒ ܫܗܝܢ ܦܪܣܝܐ ܟܒܫܗ̇ ܠܟܠܩܕܘܢܝܐ (Abou'lfaradj, p. 99). Ce général est nommé Σάην par les écrivains grecs. D'après eux, c'est lui qui d'abord avait mis le siége devant Chalcédoine, et ce ne fut que plus tard que cette ville fut prise par Sarbar (Schar-baz). (Lebeau, LVI, § 13.)

(111) Cet Héber est la tige des Arabes purs ; il fut père de Khâtan ou Yoktân, père de Djorhom, d'où sont sortis les Djorhomites qui habitaient la ville et le territoire de la Mecque, à l'époque où Ismaël fils d'Abraham vint s'y établir. Il s'y maria avec Ra'ala, fille de Madhad, douzième roi des Djorhomites, et eut d'elle douze fils, d'où sont sortis les peuples que l'on a depuis appelés *Mostarabes*, c'est-à-dire Arabes *entés* ou *mêlés*, mais plus communément *Ismaëlites* du nom de leur père, et *Hagaréniens*, du nom d'Hagar, mère d'Ismaël. (Gagnier, *Vie de Mahomet*, t. I, p. 26-28.) Aboulféda et les autres auteurs arabes ont donné la généalogie de Mahomet jusqu'à Ismaël.

(112) Le copiste de notre manuscrit a écrit Տարանիկոս *Daranigos*, pour Սարակինոս *Saraginos*, c'est le mot *Σαράκηνος*, Sarrasin, dont se servent les Grecs pour désigner les Arabes, et que les latins ont adopté. Quelques auteurs, comme Michel, le font venir, à tort, du nom de Sara, femme d'Abraham. Mais on en rapporte l'origine avec plus de vraisemblance au mot شرقي *scharky*, oriental, qui désigne la position géographique occupée par les Arabes, par rapport aux Juifs et aux Grecs.

(113) Cette confusion des Madianites avec les Ismaëlites est déjà très-ancienne puisqu'elle se retrouve dans le Livre des Juges. Primitivement fixés sur les bords orientaux de la mer Rouge, les Madianites s'étendirent vers le sud, et une de leurs colonies vint s'établir sur le bord de cette mer, non loin du mont Horeb. Ils se livraient surtout à l'élève des bestiaux, et faisaient par leurs cara-

vanes, et pour le compte des Phéniciens, le transport des marchandises de la mer Rouge dans la Phénicie. Comme leur pays faisait partie de l'Arabie, on a pu facilement rattacher leur nom à celui des peuples de souche arabe.

(114) Աթրապ *Athrab,* Yathreb, et plus tard Médine مدينة النبي depuis que Mahomet y chercha un refuge contre la persécution des Coraïschites.

(115) Cf. *Abulfedæ annales*, t. I, p. 21.

(116) Abou'lfaradj rend le même témoignage sur les sources où Mahomet puisa sa doctrine.

(117) Le texte porte *գիտէր կողոպտէր,* «il connaissait et spo«liait,» le premier de ces deux mots me paraît être une mauvaise leçon. On pourrait lire peut-être *գիտէր կողոպտել,* «il savait dépouiller,» mais cette leçon n'est guère plus satisfaisante que la première.

(118) L'année 904 des Syriens et 70 des Arméniens, correspond à 592-593 de J. C. L'année 74 des Arméniens coïncide avec l'année 596-597, et dut commencer le 1er juillet 596; elle fut, par conséquent, en différence de trois mois avec l'année syrienne qui date d'octobre. Ce que dit Michel, que cette année 74 cadre avec le calcul syrien, est donc inexact. Il y a aussi erreur probablement de copiste dans les deux dates 904 de l'ère syrienne et 70 de l'ère arménienne. Héraclius étant monté sur le trône le 5 octobre 610, la douzième année de son règne correspond à 622-623. Comme l'éclipse de soleil dont il est ici question est placée sous le règne de cet empereur par Abou'lfaradj, la concordance qui se rencontre entre ce dernier et Michel sur ce point, exclut les deux chiffres précédents, 904 et 70.

(119) Il y a dans le texte: *խաւարեցաւ արեգակն յարեգաշտան ամիս* «le soleil s'obscurcit dans le mois arecaschdau. Mais, ce nom de mois n'étant pas arménien, il y a tout lieu de supposer que le copiste, venant de tracer le m oարեգակն «soleil,» aura altéré sous une forme analogue le nom du mois *ահեկան ahégan.* Ce qui confirme ma conjecture, c'est qu'Abou'lfaradj nous dit que cette éclipse, qui fut, suivant lui, de la moitié du soleil, et qu'il place à l'année VI de l'hégire (627 de J.C.), dura depuis le mois tischrin premier (oc-

tobre) jusqu'au mois khaziran (juin), c'est-à-dire pendant neuf mois, intervalle de temps qui existe précisément le même entre les mois ahégan et kaghotz dans le calendrier arménien. Il doit être entendu que je n'ai pas à m'occuper ici de savoir ce que Michel et Abou'l-faradj veulent dire par une éclipse de soleil qui dure neuf mois. Je leur laisse la responsabilité d'une assertion aussi exorbitante.

(120) On voit par ces mots : քաղոց ամառան, *le mois kaghotz de l'été*, que le mouvement de rotation opéré dans l'année vague arménienne avait fait passer, en 623 de J. C. le mois kaghotz dans l'été; il correspondit alors avec notre mois de juin (voir la note précédente). Ainsi c'est donc en 623 qu'il faut placer l'éclipse de soleil marquée par Michel.

(La suite à un prochain numéro.)

HISTOIRE DES SELDJOUKIDES,

Extraite du *Tarikhi Guzideh,* ou Histoire choisie, d'Hamd-Allah Mustaufi, traduite et accompagnée de notes, par M. Defrémery. (Suite.)

SULTAN SINDJAR, FILS DE MÉLIK-CHAH.

Du vivant de ses frères Barkiaroc et Mohammed, il fut durant vingt ans gouverneur du Khoraçan. Après leur mort, il fut pendant quarante ans et quatre mois sultan des sultans. Toutes les contrées, depuis les limites du Khitaï et de Khoten jusqu'à l'extrémité de l'Égypte et de la Syrie, et depuis la mer des Khozars (mer Caspienne) jusqu'au royaume du Iémen, étaient dans sa puissance. Entre les sultans de l'islamisme, il occupait le même rang que Perviz entre les Chosroës, grâces à ses nombreuses conquêtes, à l'élévation de son rang et à sa puis-

sance. Il livra dix-neuf batailles célèbres, et fut victorieux dans dix-sept. Le khalife Mostarchid lui donna le surnom de sultan Moizz-eddin-Sindjar, Borhan émir al-mouminin. Au commencement de son règne, il assista le sultan Behram-chah le Ghaznévide, le renvoya dans son royaume et lui imposa un tribut de 1,000 dinars par jour.

Après la mort du sultan Mohammed, fils de Melik-chah, il se rendit dans l'Irac. Son neveu Mahmoud, fils de Mohammed, lui fit la guerre et s'enfuit à Saveh, après avoir été mis en déroute. Puis il se présenta devant le sultan Sindjar et implora son pardon. Sindjar l'accueillit avec bonté, et lui accorda la souveraineté de l'Irac jusqu'à l'extrémité de la Syrie. Mais il prit une portion de chaque province, qu'il plaça sous l'autorité de son propre *divan*, afin que le pouvoir de Mahmoud sur ces provinces fût diminué[1].

Lorsque Mahmoud mourut, son frère Thoghril fut désigné par Sindjar pour lui succéder. Lorsque Thoghril vint aussi à mourir, son frère Maçoud le remplaça. Quand ce dernier fut mort à son tour, Mélik-chah, fils de Mahmoud, succéda à son oncle. Lorsqu'il eut été déposé, son frère Mohammed devint roi. L'histoire de chacun de ces princes sera racontée séparément ci-après.

[1] Cette assertion a besoin d'être modifiée d'après celle d'Ibn-Alathir. Sindjar, dit cet historien, rendit à Mahmoud toutes les contrées dont il s'était emparé, à l'exception de Reï. (Fol. 148 r. Cf. Ibn-Khaldoun, 259 v.)

Dans l'année 515[1] (1121-2), la mère du sultan Sindjar mourut. Quelques ennemis allongèrent la main de la tyrannie. Le sultan leur infligea un châtiment, et en tua plusieurs. Dans l'année 524 (1130), le prince de Samarkand se révolta contre le sultan Sindjar, et cessa de payer le tribut. Le sultan partit pour lui faire la guerre, assiégea Samarkand, jusqu'à ce que les habitants fussent réduits à la disette, et que la plupart périssent par la famine et la contagion. Les autres voulurent se jeter sur le prince de Samarcand[2], Ahmed, fils de Soleïman. Ce prince alla trouver le sultan et demanda la vie sauve. Sindjar lui accorda l'aman, et l'emmena avec lui dans le Khoraçan, après avoir nommé un de ses esclaves *vali* de Samarcand. Mais au bout de quelque temps, il rendit à Ahmed le gouvernement de cette ville[3].

Dans l'année 530 (1135-6), le sultan Behram-Chah le Ghaznévide se révolta. Sindjar se rendit à Ghiznin, soumit Behram, à la suite d'un siége, et reçut son tribut. Sindjar eut ensuite à combattre le Kharezm-Chah Atsiz. Mais cette guerre se termina

[1] 9 Brueix : 525. La véritable date est 515. (Voy. Ibn-Alathir, 15 r. Ibn-Djouzi, 303 v.)

[2] Ibn-Alathir, V, 160 v., appelle ce prince Arslan-Khan-Mohammed, fils de Soleïman, fils de Boghra-Khan-Daoud. (Cf. le même, fol. 172 v. et Ibn-Khaldoun, 266, r.)

[3] Ibn-Alathir, *dictis locis*, assure que Sindjar rendit le gouvernement de Samarcand, non à Arslan-Khan, qui mourut dans son exil, mais à Mélic-Mahmoud, fils d'Arslan-Khan, et neveu de Sindjar par sa mère.

par un traité, et le sultan confirma Atsiz dans sa principauté [1].

Dans l'année 535 (1140-1), il se mit en marche pour combattre le khan du (Cara) Khitaï. Son armée se révolta; il fut défait, le Mavérannahr sortit de son pouvoir, et tomba entre les mains des infidèles. Beaucoup de soldats du sultan furent tués. Férid-Eddin catib a composé à ce propos les vers suivants :

O roi, un monde a été redressé par tes dards. Ton épée a cherché la vengeance sur tes ennemis durant quarante ans. Si un accident fâcheux [2] t'est survenu, c'est aussi par l'ordre du destin; car le seul être qui demeure dans le même état, c'est Dieu.

Turcan-Khatoun, femme du sultan Sindjar, l'émir Abou'l-Fadhl-Seïstani [3], Comadj et plusieurs de leurs pareils, furent faits prisonniers dans ce combat. Le nombre des martyrs est au-dessus du calcul وشمار كشتگان شهدا در حد وعد نگنجد. Les prisonniers furent délivrés au bout de quelque temps, et allèrent rejoindre le sultan. Tout ce que Sindjar

[1] Cf. sur ces événements, Mirkhond, *Hist. des sultans du Kharezm* de mon édition, p. 4 et suiv.

[2] Littéralement un coup du mauvais œil, چشم بدى.

[3] Voy. sur ce prince, et la part qu'il prit à cette bataille, les pages 17-20 et 41, 42 de l'opuscule intitulé: *Mirchondi Historia Thaheridarum, historicis nostris hucusque incognitorum Persiæ principum, edidit* D. E. Mitscherlich, Gottingæ, 1814. (Cf. Mirkhond, *Hist. Seldschukid.*, p. 179-180.) Ibn-Alathir mentionne Abou'l-Fadhl Nasr, fils de Khalaf, prince du Sedjistan, dans le récit de la première expédition de Sindjar contre Ghaznah (fol. 142 v.) (Voy. encore Ibn-Alathir, fol. 199 r., *sub anno* 559.)

avait amassé dans le cours de sa vie fut perdu dans ce combat, qui eut lieu dans la plaine de Cathavan دشت قطوان, aux environs de Samarcand[1]. On rapporte, à propos de cet endroit, un jeu de mots, qui est en même temps un des miracles de Mahomet. Ce prophète a dit: « La plaine de Cathavan est une des prairies du paradis. » Comme cette localité est située dans le pays des infidèles, les musulmans ne connaissaient pas d'une manière certaine le sens de cette parole, jusqu'au jour où tous ces musulmans périrent martyrs en ce lieu. *Alors* la signification cachée de ce *hadits* (parole du prophète) fut manifeste. La crainte qu'inspirait Sindjar fut diminuée dans le cœur des hommes par ce revers.

Dans l'année 543 (1148-9), le sultan Sindjar se rendit dans l'Irac. Son neveu Maçoud, fils de Mohammed, vint lui rendre hommage. Dans cette circonstance, le Ghaznévide Behram-Chah envoya à Sindjar une lettre qui lui annonçait sa victoire sur les Ghouriens, et la mort de Sam et qui était accompagnée de la tête de Souri, prince royal du Ghour[2]. Fakhr-eddin-Khalid-Heravi composa à ce sujet les vers suivants :

Ceux qui t'ont servi avec hypocrisie ont abandonné le

[1] J'ai adopté pour ce mot l'orthographe d'Ibn-Alathir, fol. 173 r. Nos trois manuscrits, et Ibn-Khaldoun, fol. 266 r. portent Cathran. Mais la leçon d'Ibn-Alathir a pour elle l'autorité de Soyouthi (*Lobb allobab*, édition Veth, p. 210).

[2] Voyez, sur ces événements, ma traduction de l'Histoire des sultans Ghourides, par Mirkhond, p. 23-26.

capital de leur vie. Sam, fils de Sam, est mort loin de ta tête, et voici que l'on apporte dans l'Irac la tête de Souri.

Dans l'année 544, Ali-Tchitri, que le sultan avait élevé du rang de bouffon مسخرگی à la dignité de *hadjib* et d'émir d'Héri (Hérat), se révolta contre Sindjar et se ligua avec Ala-Eddin-Haçan le Ghouride. Ils se mirent en marche pour combattre Sindjar[1]. Ils furent mis en déroute et faits prisonniers. Sindjar fit périr Ali-Tchitri et emprisonna Ala-Eddin-Haçan. Ce prince était un homme d'un esprit plaisant, d'une éloquence persuasive ; il s'exprimait également bien en vers et en prose. Par ses discours séduisants, il se rendit agréable au sultan, si bien que celui-ci lui rendit le royaume de Ghour[2].

Dans l'année 548 (1153) Sindjar tomba entre les mains des Ghozz. Voici comment la chose arriva : les Ghozz formaient un peuple innombrable. On leur avait imposé un tribut annuel de vingt-quatre mille moutons, qu'ils acquittaient à la cuisine du sultan. Un receveur allait en prendre livraison, au nom du maître d'hôtel. Peut-être que cet officier dit aux émirs des Ghozz des paroles désagréables[3] : ils le tuèrent, et à partir de ce moment, ils ne payèrent plus rien. Le maître d'hôtel fournissait à

[1] D'après Ibn-Alathir, fol. 181 r. le combat de Sindjar contre les Ghouriens n'eut lieu que dans l'année 547. (Cf. *ibidem*, fol. 182 v. lignes 26 et 27.)

[2] On peut recourir, pour des détails plus circonstanciés, à l'Histoire des sultans Ghourides, p. 32-34.

[3] Mirkhond est on ne peut plus explicite à cet égard. (*Hist. Seldschukidarum*, p. 184.)

la dépense sur ses propres ressources, et n'osait parler de cette affaire au sultan. Cela dura jusqu'à ce que l'émir Comadj, gouverneur de Balkh, arrivât à la cour. Le maître d'hôtel lui exposa la situation, et lui demanda son assistance en cette occasion. L'émir Comadj prit à ferme le tribut dû par les Ghozz, moyennant 30,000 moutons, et reçut le titre de gouverneur de ce peuple. Il envoya son fils dans leur campement. Ils refusèrent d'obéir. Vers le même temps, Comadj se rendit dans leur canton pour se livrer au plaisir de la chasse.

Lorsque les Ghozz virent le père et le fils *presque* seuls dans un même endroit, ils les combattirent et les tuèrent[1]. Alors ils craignirent *les conséquences de ce double meurtre*, et, par ce motif, ils envoyèrent un ambassadeur à la cour du sultan, sollicitèrent leur pardon, implorèrent la vie sauve, et s'engagèrent à payer le prix du sang, وخون بها پذیرفتند. Le sultan voulait accueillir leurs excuses. Plusieurs émirs l'en empêchèrent, et l'amenèrent, par leurs importunités, à combattre les Ghozz. Ceux-ci envoyèrent au-devant de Sindjar leurs femmes et leurs enfants, demandèrent humblement une sauvegarde, et offrirent, comme une amende بجرمانه, un *man* d'ar-

[1] Selon Ibn-Alathir, Ala-eddin-Comadj fut tué dans la grande bataille que Sindjar perdit contre les Ghozz, fol. 182 v. (Cf. Ibn-Khaldoun, fol. 267 r.). Mais plus loin, il rapporte une autre version, d'après laquelle Comadj fut vaincu par les Ghozz, après un combat qui avait duré un jour entier; il tomba entre les mains des vainqueurs, avec son fils Abou-Becr, et tous deux furent mis à mort. (Fol. 183 r. ligne 1. Cf. Ibn-Khaldoun, fol. 268 r.)

gent et un cheval par chaque maison. Le sultan avait le désir de leur montrer de la miséricorde. Barnacach Héravi l'en empêcha. La guerre s'engagea. Les autres émirs, en haine de Barnacach, combattirent mollement. Le sultan fut mis en déroute. Beaucoup de soldats périrent sur le chemin de.....[1]. Un des serviteurs du sultan, nommé Maudoud, fils d'Ioucef, qui ressemblait à Sindjar, tomba entre les mains des Ghozz, et ceux-ci s'imaginèrent que c'était le sultan. Ils baisèrent la terre devant lui, et le firent asseoir sur le trône. Cet homme avait beau leur dire : « Je ne suis pas le sultan, » ils ne l'écoutaient pas. Mais, enfin, quelqu'un le reconnut, rendit témoignage de sa véracité, et dit : « C'est le fils d'un cuisinier du sultan. » Ils pendirent à son cou un panier de farine, et le chassèrent à pied de leur camp. Ils arrivèrent à Merve, en poursuivant le sultan. Les troupes de ce prince, après avoir pris la fuite, ne s'étaient pas ralliées. Un petit nombre de personnes qui se trouvaient dans la capitale s'enfuirent, et Sindjar fut fait prisonnier. Les Ghozz baisèrent la terre devant lui, et le firent asseoir sur le trône. Ils établirent des officiers, pris parmi eux, et firent tout ce qu'ils voulurent, tellement qu'ils écrivaient des ordres, et contraignaient, par leurs importunités, le sultan à les signer.

Sindjar demeura près de quatre ans au milieu d'eux. Pendant tout ce temps, de peur que sa femme

[1] Ms. 15 Gentil : سنجاب ; 9 Brueix : سينجاب ; 25 supplément : سحاب.

Turcan-Khatoun ne restât prisonnière dans les mains des Ghozz, le sultan ne prit pas de mesures pour recouvrer sa liberté. Cependant, les Ghozz firent des dégâts, et se crurent permis de s'emparer des richesses et des femmes des musulmans, واموال وفروج مسلمانان برخود مباح دانستند. Il ne resta pas, dans tout le Khoraçan, un seul endroit qui ne fût dévasté par leur violence. Les ouléma, les grands et les chéikhs du monde périrent dans les tortures auxquelles ils les exposèrent, afin de leur extorquer de l'argent. Parmi ces victimes, on remarquait le savant imam, le maître des ouléma de son temps, le chéikh des chéikhs de l'univers, Mohammed, fils d'Iahia, à l'égard de qui Khacani a dit :

Vers. — Dans la religion de Mahomet le prophète, il n'y a eu personne plus vertueux que Mohammed, *fils* de Iahia, la victime de la terre. Le premier (c'est-à-dire le prophète) a fait de ses dents, au moment du danger, un sacrifice à la pierre[1]; le second (Mohammed, fils de Iahia) a fait de sa bouche, au jour du carnage, une offrande à la terre.

Les Ghozz tuèrent Mohammed, fils de Iahia, en remplissant sa bouche de terre, et en bouchant son nez, بينى بستن, *avec la même matière.*

Lorsque, au commencement de l'année 551 (1156), Turcan-Khatoun fut morte, Sindjar prit des mesures pour s'évader. Il gagna l'émir........ [2]

[1] Allusion aux deux dents de Mahomet, qui furent brisées par un coup de pierre, à la bataille d'Ohod.

[2] Le ms. 25 suppl. porte ايشان, et le ms. 9 Brueix, الباكى, Quant au ms. 15 Gentil, il présente ici une lacune de plusieurs

le Ghozz, qui était son gardien, et se rendit au bord du Djeïhoun, sous prétexte de se livrer au plaisir de la chasse. L'émir Ahmed (fils de) Comadj [1], gouverneur de Termed, ayant préparé des embarcations, attendait le prince sur les rives du fleuve. Le sultan se jeta dans Termed, à l'aide de ces navires. Dans le mois de ramadhan 551, Sindjar rassembla une armée et se rendit à Merve, avec le secours de l'émir Ahmed-ibn-Comadj [2] et de ses autres serviteurs particuliers. Mais comme la vie du sultan était arrivée à sa fin, que son bonheur avait cessé, et que ses états avaient été dévastés, ces préparatifs ne furent d'aucune utilité. La tristesse s'empara de l'esprit du sultan, et se changea en une maladie mortelle. Il mourut le 26 rébi Ier, 552 (8 mai 1157), âgé de soixante et douze ans. Après lui, les peuples décernèrent la royauté au fils de sa sœur, Mahmoud-Khan, fils de Mohammed-Khan, de la postérité de Boghra-Khan. Il exerça l'autorité pendant cinq ans et demi. Mouveiyed-Aïbeh se révolta contre lui, dans le mois de ramadhan 557 (septembre 1162), le fit prisonnier et le priva de la vue. Mahmoud mourut au bout d'un an. Quant au Khoraçan, une partie de cette province passa entre les mains

lignes. Khondémir (*Habib-essiier*) nomme Elias le gardien de Sindjar.

[1] Ce personnage est sans doute le même que Mohammed, fils d'Abou-Becr, fils de Comadj, qui, d'après Ibn-Alathir (fol. 183 r.), commandait l'avant-garde de Sindjar, conjointement avec Mouveiyed-Aï-Abeh, dans la bataille contre les Ghozz.

[2] 25 suppl. ajoute (*sic*) : وموبد آيبه, et 15 Gentil, موبد انبه.

de Mouveiyed-Aïbeh[1], une autre partie entre celles du Kharezm-chah, et le reste tomba au pouvoir des Ghourides.

SULTAN MAHMOUD, FILS DE MOHAMMED.

Après la mort de son père, il monta sur le trône dans l'Irac. Lorsqu'il eut fait la guerre à son oncle et conclu la paix avec lui, Sindjar lui confia la souveraineté de l'Irac, de l'Azerbaïdjan, de Bagdad, du Diarbekr, du Fars, de l'Arran, de l'Arménie et du Gurdjistan (?). Le khalife Mostarchid lui donna le surnom de Moïn-Eddin[2] Mahmoud Iémin émir al-mouminin. Il devint gendre du sultan Sindjar, en épousant ses deux filles. Il eut de chacune un fils. Dans l'année 514 (1120-1), son frère, sultan Maçoud, lui livra une bataille près d'Hamadan[3], et se retira à Gorgan, après avoir essuyé une défaite. Dans le mois de séfer de l'année 515, il vint à Reï. L'atabeg Chirguir et Alfacachat ben Touran[4] vinrent de Cazouin se joindre à lui. Ils combattirent Mahmoud à Ker-

[1] J'ai composé sur l'histoire de ce prince turc, de son fils et de son petit-fils, un Mémoire étendu, qui a paru dans ce Recueil, n^{os} de novembre-décembre 1846, p. 446-482.

[2] Au lieu de معين, le ms. 9 Brueix porte معىں pour مغيث *moghits*, comme on lit dans le n° 15 Gentil.

[3] Près de la colline d'Açad-Abad, Ibn-Alathir, ms. de C. P., t. V, fol. 149 r.

[4] Ms. 9 Brueix : الفقشت بں ىوران ; ms. 25 suppl. : العشقت بزبوران ; ms. 15 Gentil : الفقست بن توران. (Cf. sur ce personnage et sur son père Imad-Eddaulah-Touran, une des notes précédentes ; numéro d'avril-mai, p. 451-452.)

manchah, furent défaits et se retirèrent à Dinaver. Sultan Mahmoud exerça la souveraineté durant quatorze ans. Il aimait beaucoup les femmes, et, pour cette raison, ses eunuques parvinrent au rang d'émirs.

Une inimitié s'éleva entre lui et le khalife Mostarchid. Il prit Bagdad, à la suite d'un siége, et fit la paix avec le khalife. Mahmoud avait une connaissance parfaite des détails de finance, et son royaume était gouverné sagement. Le 11 de chevval 525 (1131), il mourut, âgé de vingt-sept ans. Son vizir, Cavam-eddin Nacir, fils d'Ali, Derkedjini درگجنی, s'occupa d'affermir les bases de la souveraineté, et donna le nom de roi au fils de Mahmoud, Daoud[1].

[1] Derkedjini fut aidé dans cette entreprise par Acsoncor-al-Ahmedili, prince de Meraghah et *atabeg* du jeune Daoud. (Voyez Ibn-Alathir, ms. de C. P. t. V, fol. 161 v. 163 r. Ibn-Khaldoun, 262 v. 263 r.) Cet émir fut tué à Hamadan, dans le mois de chevval 527 (août 1133), par des Bathiniens. On dit que le sultan Maçoud aposta le meurtrier. (Ibn-Alathir, fol. 163 v.; Ibn-Khaldoun, fol. 263 v. Cf. Mirkhond, *Notices et Extraits*, t. IX, p. 221.) On lit dans Bondari : «On reçut la nouvelle que les Bathiniens s'étaient introduits dans la tente d'Acsoncor, à Merdj Caratékin, مَرْج قراتكين, et l'avaient frappé de leurs couteaux.» Au lieu de Derkedjini, ou mieux Derkézini, Ibn-Alathir, fol. 161 v. 162 v. 163 v. écrit الانسابادى. Cette leçon ne contredit pas la première. En effet, nous apprenons de l'auteur du *Méracid-al-Ittila*, qu'Ançabad est une bourgade du canton d'Al-Alem, située près de Derguzin. On lit, il est vrai, dans notre manuscrit du Méracid, ainsi que dans les Extraits d'Uylenbroëk (*Iracæ persicæ descriptio*, p. 63), Anabad, اناباد, au lieu de انساباذ, Ançabad. Mais cet article étant placé entre ceux d'Ondah, انده, et d'Inçan, انسان, il est évident que Anabad est une leçon fautive, et qu'il faut la remplacer par Ançabad.

Mais cela ne lui réussit point, et le sultan Sindjar éleva au trône le frère de Mahmoud, Thogril.

SULTAN THOGRIL, FILS DE MOHAMMED.

Après la mort de son frère, il parvint à la royauté, par l'ordre de son oncle. Le khalife Mostarchid le surnomma sultan Rocn-eddin Iémin émir al-mouminin. Une guerre s'engagea entre lui et son frère aîné[1] Maçoud. Il fut successivement victorieux et vaincu. Pour ce motif, il tua le vizir Cavam-eddin Abou'l Cacim Nacir, fils d'Ali, Derkedjini[2]. Il régna durant trois ans et deux mois, et mourut à Hamadan, dans le mois de Moharrem de l'année 529 (octobre-novembre 1134), à l'âge de vingt-cinq (vingt-sept) ans.

SULTAN MAÇOUD, FILS DE MOHAMMED.

Lorsque Thogril fut mort à Hamadan, les grands

[1] Au lieu de مهتر, « aîné, » le ms. 25 supp. porte كهتر, « cadet. » Mais nous savons, par Ibn-Alathir, que Thogril naquit au mois de moharrem 503 (fol. 147 r.), tandis que Maçoud vint au monde dans le mois de dzou'lcadeh 502 (fol. 180 r.).

[2] « Le sultan Thogril lui imputant ses revers, le fit mettre en croix à Sabour-khast, بسابور خواست. Quelque temps auparavant, Thogril lui avait dit, tandis qu'il fuyait avec rapidité devant son frère Maçoud : « Qu'est devenue l'armée, que sont devenues tes anciennes promesses de succès? » Le vizir lui répondit : « Ne t'inquiète pas et ne crains rien ; j'ai envoyé plusieurs Hachichi pour tuer tes ennemis. » Le sultan se mit en colère, et lui dit : « L'exactitude des accusations d'hérésie proférées contre toi est devenue manifeste, et ton impiété s'est révélée avec évidence. » Il ordonna de le dépouiller et de le mettre à mort. (Bondari, ms. arabe 767 A, fol. 117 r.)

de l'empire envoyèrent quelqu'un à Bagdad, et mandèrent Maçoud, afin de le reconnaître pour sultan; d'autres appelèrent de l'Azerbaïdjan Daoud, fils de Mahmoud. Maçoud s'empressa de partir et arriva à Hamadan avant Daoud. Le pouvoir fut affermi sur sa tête.

Pour mettre fin aux troubles causés par Daoud et par l'atabeg Carasoncor, qui était le principal soutien de l'empire, et qui tenait le parti de ce jeune prince [1], il déclara Daoud son successeur, lui donna en mariage sa fille Gueuher-Khatoun, et l'envoya gouverner, avec une autorité royale, l'Arran et l'Arménie. Daoud choisit Tébriz pour sa capitale, et sa puissance fut reconnue dans l'Azerbeïdjan, l'Arran et l'Arménie. Il régna durant sept ans sur ces provinces. Au bout de ce terme, on accusa plusieurs habitants de Tébriz d'appartenir à la secte des Ismaïliens ملاحدة. Daoud les fit périr. Les Mélahideh envoyèrent un fédaï pour tirer vengeance de cette action. Dans l'année 533 [2], on frappa Daoud d'un

[1] L'atabeg Carasoncor était prince de l'Azerbéidjan et de l'Arran. Il mourut à Ardébil, dans l'année 535 (1140-1), d'une phthisie lente. Il avait été esclave de Mélic Thogril. Le sultan Maçoud le craignait. (Ibn-Alathir, fol. 172 r. Ibn-Khaldoun, 265 v. Cf. sur le pouvoir de Carasoncor, Mirkhond, *Hist. Seldschukidarum*, p. 201, 203, et ci-dessous, p. 350.) Si l'on en croit Ibn-Alathir (fol. 168 v.), et Ibn-Khaldoun (fol. 264 v.), Carasoncor abandonna le parti de Daoud, combattit ce prince par l'ordre de Maçoud, et le vainquit, dans l'année 530 (1135-6).

[2] Si Daoud régna sept ans sur l'Azerbéidjan, au nom de Maçoud, sa mort dut arriver au plus tôt en 539; car en 532, il était encore en guerre avec son oncle. Mais Abou'l Méhacin place le meurtre de

coup de poignard, dans le *meïdan*, sur la porte du bain; il mourut de cette blessure.

Cependant, le khalife Mostarchid et le sultan Maçoud marchèrent l'un contre l'autre. Le combat s'engagea près de Dinaver[1]. L'armée du khalife fut mise en déroute. Mostarchid fut fait prisonnier par les soldats du sultan; et quelque temps après, les Mélahideh l'assassinèrent près de Méraghah, ainsi qu'il a été raconté *plus haut*.

Après ces événements, le sultan se rendit à Bagdad. Le khalife Rachid prit la fuite à son approche et périt également aux portes d'Ispahan, de la main d'un fédaï molhid. Maçoud donna la dignité khalifale à Moctafi, et reçut de ce pontife les surnoms de

Daoud en 537 (1142-3). Il l'appelle Daoud, prince d'Arzendjan, ارزنجان (lisez أذربيجان, Azerbéidjan). Il se promenait, dit-il, un jour à cheval, dans le marché de Tébriz. Une troupe de Bathéniens fondirent sur lui et le tuèrent en trahison, avec plusieurs de ses familiers. (Ms. 661, fol. 12 r.) Dans l'année 38, dit Bondari, le sultan Daoud, fils de Mahmoud, périt de la main des Mélahideh, à Tébriz..... On dit que l'émir Zengui, fils d'Acsoncor, aposta les Hachichis Bathéniens, qui le tuèrent; car Maçoud avait résolu de faire marcher Daoud vers la Syrie, afin de défendre les places frontières de l'islamisme. (Fol. 134 v.)

[1] Bondari dit que cette bataille eut lieu dans une prairie nommée Ada-Merk أدَى مرك (fol. 122 v.). Ce nom est écrit دادمرج, دايمرج et داهرج, dans nos différentes copies d'Ibn-Alathir (ms. 740 suppl. arabe; t. V, p. 13; ms. C. P. 166 r. ms. de l'Institut). Enfin, Mirkhond place la scène du combat à Pendj-Angucht, au delà d'Açad-Abad. Le Pseudo-Fakhr-eddin-Razi, confondant le théâtre de la guerre avec le lieu où Mostarchid fut assassiné, dit que les deux princes se rencontrèrent devant Méraghah. (*Mines de l'Orient*, t. V, p. 30.)

sultan Ghaïats-eddin Maçoud Cacim émir al-mouminin. Le sultan retourna à Hamadan. Plusieurs émirs, qui avaient des projets de révolte, s'étaient réunis à Alichter الشتر[1]. Le sultan se rendit en une seule nuit d'Hamadan à Alichter, et surprit inopinément ces émirs. Ils furent obligés de faire leurs soumissions, et le sultan leur pardonna. Ensuite il confia le vizirat au khodjah Kémal-eddin Mohammed-Khazin. Le pouvoir de ce vizir devint tellement stable, qu'il ne daigna plus montrer le moindre égard aux émirs. Ceux-ci firent parvenir leurs plaintes à l'atabeg Carasoncor. Sur ces entrefaites, Mankoû-berz se révolta dans le Fars[2]. Le sultan fit partir son

[1] C'est ainsi que je lis avec le ms. 25 suppl. Le ms. 9 Brueix porte البشير. Mirkhond se contente de désigner cet endroit par les mots : فلان مرغزار «une telle prairie.» La plaine d'Alichter est marquée sur la carte de M. Layard. Ibn-Alathir mentionne deux fois Lichter, لشتر, sous l'année 568 (fol. 210 r.), comme un endroit voisin de Néhavend. Mais il paraît évident, par le chiffre de quarante parasanges, qu'il indique ensuite comme formant la distance entre Lichter et Néhavend, que le premier nom est placé fautivement au lieu de Touster.

D'après Mirkhond (p. 200), le chef de la conjuration était l'émir Borsoc, برسق. Le sultan étant monté à cheval, vers le milieu de la nuit, galopa avec célérité, et arriva dans la prairie où les émirs étaient campés, à l'heure de midi et au moment où ils reposaient.

[2] Le ms. 25 renferme ici une lacune entre le nom de l'atabeg et les mots que j'ai traduits par «se révolta.» Le mot Mankouberz ne se trouve ici que par suite d'une inadvertance de l'auteur ou de ses copistes. En effet, nous apprenons par Ibn-Alathir (ms. de C. P. t. V, 170 r.), et Ibn-Khaldoun (fol. 265 r.), que l'émir Mankoubers, prince du Fars, منكوبرس صاحب فارس, fut vaincu, fait prisonnier et mis à mort par le sultan Maçoud, dans l'année 532 (1138), au mois de chaban. Mankoubers avait pour lieutenant ou

frère Seldjouk-Chah et l'atabeg Carasoncor, pour le combattre. L'atabeg envoya ce message au sultan : Je ne partirai pas, tant que tu ne m'auras pas envoyé la tête du vizir. » Le sultan fit mettre à mort le vizir, contre son gré. L'atabeg Carasoncor partit alors avec Seldjouk-Chah, conquit le Fars, y établit Seljouk-

préposé (*naïb*), dans le Khouzistan, l'émir Bouzabeh, بوزابه (et non بوزايه, comme on lit dans Aboulféda, III, 476.) Le dernier chargea le sultan, dans un moment où l'armée seldjoukide s'était dispersée pour piller ou pour donner la chasse aux fuyards. Maçoud prit la fuite, sans tenter la moindre résistance. Plusieurs émirs, comme Sadacah, fils de Dobaïs, prince de Hilleh, et un fils de Carasoncor, prince de l'Azerbéidjan, furent faits prisonniers par Bouzabeh. Ce dernier, ayant appris le meurtre de son maître, massacra tous ses captifs, par représailles. Puis il marcha vers le Fars, s'en rendit maître, et le joignit au Khouzistan. Il est évident, d'après ce qui précède, qu'au lieu du nom de Mankouberz, nous devons lire celui de Bouzabeh. Ce fait est d'ailleurs mis hors de doute par deux autres textes d'Ibn-Alathir et d'Ibn-Khaldoun. Ces deux auteurs nous apprennent (ms. de C. P. fol. 171 r.; fol. 265 v.), que dans l'année 533, l'atabek Carasoncor, prince de l'Azerbéidjan, réunit des troupes nombreuses et se mit en marche, afin de venger son fils, tué par Bouzabeh. Lorsqu'il approcha du Fars, Bouzabeh se fortifia dans le Château blanc, القلعة البيضا. Carasoncor parcourut toute la contrée, et s'en empara, sans rencontrer d'obstacle; mais il ne put s'arrêter à faire le siége des forteresses. Il remit la province entre les mains de Mélik-Seldjouk-Chah, fils du sultan Mahmoud, et retourna dans l'Azerbéidjan. Bouzabeh sortit de son refuge, dans l'année 534 (1139-40), mit en fuite Seldjouk-Chah, le prit et l'emprisonna dans une place forte. Il a été question plus haut, dans le récit du règne de Mélik-Chah (numéro d'avril-mai, p. 455), de Mangoubers et de Bouzabeh, auxquels notre auteur donne le titre d'atabeg. Seulement, par une erreur, soit de l'historien lui-même, soit des copistes, on y lit que Mangoubers gouverna le Fars au nom de Bouzabeh. Nous venons de voir que tout le contraire eut lieu. Le nom de Mangoubers est écrit différemment chez

Chah en qualité de roi بپادشاهی et s'en retourna. Mankouberz (Bouzabeh) rentra alors dans le Fars; Seldjouk-Chah s'enfuit devant lui et revint dans l'Irac.

Après son retour du Fars, l'atabeg Carasoncor mourut dans l'Azerbéidjan. L'atabeg Ildéguiz et l'atabeg Djavéli[1] devinrent puissants en sa place. Le

les auteurs orientaux. Dans sa notice du *Nizam ettévarikh* de Beïdhavi (*Notices et Extraits des Manuscrits*, t. IV, p. 690), Silvestre de Sacy a lu Mankourberz. Deux manuscrits de cet ouvrage (ms. persan 117, fol. 102; ms. 78 Anquetil, fol. 65), portent Mankouberz منکوبرز et Mankoubers, منکوبرس. Dans trois copies de la IVe partie du *Rouzet-esséfa* (au commencement du chapitre : گفتار در تاریخ سلغریه واتابگان فارس), on lit میکبرس, sans doute pour منکبرس; میکوس et میکوریس. Enfin, on trouve dans Khondémir (*Khilacet*, ms. 104, Saint-Germain, fol. 225 r.; *Habib essiier*, ms. de la bibliothèque de Leyde, fol. 236) les leçons منکربرس et منکوترس. J'ai dit que, au lieu de میکبرس, dans un manuscrit de Mirkhond, il fallait sans doute lire منکبرس. En effet, c'est ainsi qu'Ibn-Khaldoun écrit le nom de Mankouberz et que ce même nom est orthographié par Ibn-Alathir, fol. 146 r., dans un passage relatif à un émir mis à mort par le sultan Mahmoud, dans la troisième année de son règne. — Le nom de Château blanc, القلعة البيضآ, dont il est question ci-dessus, désigne la forteresse plus connue sous le nom persan de *Calaahi Séfid*, et sur laquelle on peut consulter les Nouvelles annales des voyages, VIe série, t. X, p. 70. Je me contenterai de faire observer ici que c'est par une erreur grave, que sir W. Ouseley a confondu Calaahi Séfid avec la ville de Beïdha, située plus près de Chiraz. (Voy. *Travels in various countries of the East*, t. III, p. 571.)

[1] Le man. 9 Brueix porte جاولی; le man. 25, supplément, omet ce mot. Ibn-Alathir, fol. 102 r., et Ibn-Khaldoun, fol. 265 v., nous apprennent qu'après la mort de Carasoncor, l'Azerbéidjan et l'Arran furent confiés à l'émir Djavéli-et-Thogrili. Nous lisons dans Ibn-Alathir (fol. 176 v.), que «l'émir Djavéli-et-Thogrili, prince de l'Arran et d'une portion de l'Azerbéidjan, mourut dans l'année 541 (1146-7). Il s'était mis en marche avec des projets de révolte. Mais

sultan Maçoud donna en mariage à l'atabeg Ildéguiz la veuve de son frère Thogril, qui était mère d'Arslan[1]. L'atabeg eut de cette princesse deux fils, Kizil-Arslan et Mohammed. Maçoud accorda la possession de l'Azerbéidjan et de l'Arran à l'atabeg Ildéguiz et celle du Fars à l'atabeg Djavéli.

Celui-ci réprima les attaques des Chébancariens sur cette province, واو دست شبانكاريان ازآن كوتاه كرد[2]. Ensuite l'atabeg Bouzabeh بزابه, fils de Zen-

il perit de mort subite. Ayant voulu tendre un arc, il *se rompit un vaisseau*, cracha le sang et expira. » D'après Mirkhond, au contraire (p. 210), l'émir Djavéli marcha vers l'Azerbéidjan, par l'ordre du sultan. Lorsqu'il fut arrivé à Zendjan, un jour où la lune se trouvait dans la constellation des Gémeaux, il se fit saigner; et aussitôt après, il se mit à tirer de l'arc. Par la volonté divine, la veine de son bras s'étant rompue, le fil de sa vie fut tranché.

[1] Au lieu d'Arslan, qui est indubitablement la vraie leçon, le man. 9 Brueïx porte Alp-Arslan, et le man. 25, on ne peut plus défectueux en cet endroit, omet ce mot, ainsi que presque toute la phrase.

[2] Hamd-Allah est tombé ici dans une erreur grossière, en confondant l'émir Djavéli-et-Thogrili avec un autre personnage du même nom, dont il a été question ci-dessus (règne de Melik-Chah). Ces deux émirs n'ont de commun que le nom. L'un, surnommé *Sécaou* سقاوو ou *Sécaoua* سقاووا, fut d'abord gouverneur de Mouçoul. (Conf. M. Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes relatifs aux croisades*, p. 22, 25; Abou'lféda, *Annales*, t. III, p. 360, 362), puis du Fars, en qualité d'atabeg ou tuteur d'un enfant de deux ans, fils du sultan Mohammed et nommé *Djaghri* جغرى. Ce fut lui qui fit la guerre aux Chébancariens ou Chébancarch. (Voy. Ibn-Alathir, man. de C. P., t. V, fol. 143 v.; Ibn-Khaldoun, fol. 258 r.; cf. Mirkhond, 4e partie, man. de l'Arsenal, chapitre intitulé گفتار در تاريخ سلغريه, au commencement, et le *Tarikhi-Vassaf*, cité par M. Quatremère, *Hist. des Mongols*, p. 446.) Djavéli-Sécaou mourut dans l'année 510 (1116-7), c'est-à-dire, trente et un ans avant le second Djavéli ou Djavéli-et-Thogrili, qui ne fut jamais gouverneur du Fars et ne fit pas la guerre aux Chébancarch.

gui[1], se ligua contre le sultan avec ses neveux Mohammed et Melic-Chah, fils de Mahmoud[2]; et Abbas, *vali* de Reï, en fit autant avec Soleïman-Chah, frère de Maçoud. Ils se réunirent dans le

[1] Au lieu de Bouzabeh, Hamd-Allah écrit ailleurs (VIII[e] section du IV[e] chapitre, man. 9 Brueix, fol. 169 v.), Bizabeh بيزابه. Il dit, dans ce dernier endroit, que Bizabeh était fils du fameux atabeg Zengui. Mais cette généalogie me paraît peu probable, car tout le commencement de cette section fourmille d'erreurs historiques et chronologiques. Je me propose de discuter ce qui regarde Bouzabeh et les origines de la famille Salgarienne, dans un travail sur les atabegs du Fars, du Louristan et de l'Azerbéidjan.

[2] Je crois devoir joindre ici la traduction d'un passage d'Ibn-Alathir, relatif à ces événements. Dans l'année 540 (1145-6), Bouzabeh, prince du Fars et du Khouzistan, marcha avec ses troupes vers Cachan. Il était accompagné de Mélic-Mohammed, fils du sultan Mahmoud. Mélic-Soleïman-Chah, fils du sultan Mohammed, se joignit à eux. Bouzabeh et l'émir Abbas, prince de Reï, se réunirent, convinrent de se révolter contre le sultan Maçoud, et s'emparèrent d'une grande partie de ses états. Il reçut cette nouvelle à Bagdad. Il avait auprès de lui l'émir Abd-Errahman (fils de) Thogaïrek, son chambellan (émir Hadjib), qui était tout-puissant dans l'empire et avait de l'inclination pour les rebelles. Le sultan partit de Bagdad, dans le mois de ramadhan.... Les deux armées s'approchèrent l'une de l'autre, et elles étaient à la veille de se livrer bataille, lorsque Soleïman-Chah alla trouver son frère le sultan Maçoud. Abd-Errahman entreprit de conclure la paix sur les bases que désiraient les rebelles.

A ces détails, Ibn-Khaldoun (fol. 266 v.) ajoute les suivants : Le gouvernement de l'Azerbéidjan et de l'Arran, en remplacement de Djavéli-et-Thogrili, fut ajouté à celui de Khalkhal, que possédait déjà Abd-Errahman. Le sultan choisit pour vizir Abou'l-Feth, fils de Darast, vizir de Bouzabeh. Ibn-Alathir reprend (f. 175 v.) : Le sultan fut tenu en chartre privée par ses émirs; ils éloignèrent Bek-Arslan, fils de Bélenkéri, plus connu sous le nom de Khasbek, qui était le confident du sultan et son favori. Khasbek passa au service d'Abd-Errahman, afin que celui-ci l'épargnât.

canton d'Alem اعلم [1], près d'Hamadan; mais quoiqu'ils eussent résolu de combattre Maçoud le lendemain matin, ils s'enfuirent pendant la nuit sans aucun motif. Le sultan fit partir une armée à leur poursuite; mais elle ne les rencontra pas. Au bout de quelque temps, les rebelles vinrent faire leur soumission. Les courtisans du sultan desservirent Soleïman-Chah près de Maçoud, si bien que celui-ci fit arrêter son frère et l'emprisonna dans le château de Cazouïn, où il resta enfermé durant sept ans [2].

Le sultan Maçoud se mit en marche pour faire la guerre aux Mélahideh, et assiégea le château de Cahireh قلعهٔ قاهره, dans le pays de Cazouin. Mais son armée montra de la faiblesse, et la discorde se mit entre les soldats. Le sultan fut obligé de s'en retourner, sans avoir pu achever la conquête du château. Les musulmans furent extrêmement affligés de ce revers, et les Mélahideh en devinrent plus audacieux [3].

[1] On peut consulter sur ce canton ce que j'ai dit ailleurs. (*Journ. asiat.* numéro de février 1847 p. 185, note.)

[2] D'après Ibn-Alathir (*sub anno* 541, fol. 176 v.), ce fut dans le château de Técrit que Maçoud emprisonna Soleïman-Chah.

[3] Il sera encore question plus loin (règne d'Arslan, fils de Thogril), du château de Cahireh. D'après Mirkhond (*Hist. Seldschukidarum,* p. 235), il y avait dans les environs de Cazouïn, « une forteresse appartenant également aux Ismaïliens et construite sur la cime d'une roche très-dure (littéralement sourde صمّا). Le sultan Mahmoud (ou d'après le manuscrit de l'Arsenal, dont la leçon est confirmée par notre auteur, Maçoud), ayant dressé ses tentes

Sur ces entrefaites, l'atabeg Djavéli mourut à Zendjan. Le royaume de Fars fut confié après lui à l'atabeg Caradjah[1]. Abd-Errahman devint tout puissant à la cour du sultan, en place de Djavéli. Au bout de quelque temps, Caradjah fut tué dans le Fars, et ce royaume fut en proie à la dévastation. Maçoud le donna à son neveu Mohammed, fils de Mahmoud, à qui il fit épouser sa fille Gueuher-Khatoun, qui avait été la femme de Daoud. Il nomma l'atabeg Bouzabeh ministre de ce prince. L'atabeg Mankouberz exerçait l'autorité, en qualité de naïb (lieutenant) de Bouzabeh[2].

dans les environs de ce château élevé, l'assiégea, avec toutes ses troupes, durant trois mois. Il fit de grands efforts pour en expulser ces détestables sectaires, mais lorsqu'il était sur le point de s'en emparer, la discorde s'étant mise entre les grands de l'empire, ils abandonnèrent le siége et toutes leurs peines furent en pure perte.» (Conf. le *Tarikhi-Guzideh*, man. 9 Brueix, fol. 299 r.) Mirkhond a encore parlé du château de Cahireh, dans une autre section de son IVe volume. «C'était, dit-il, une forteresse située sur les frontières du Roudbar, proche Cazouïn, séparée de la terre habitée par son élévation et sa hauteur, et contiguë au ciel.» (*Hist. des sultans du Kharezm*, de mon édition, p. 38.)

[1] Ceci est encore une erreur, née de la confusion et de l'anachronisme que nous avons relevés ci-dessus. Caradjah, surnommé Essaki ou l'échanson, devint gouverneur du Fars et du Khouzistan, sous le sultan Mahmoud et après la mort de Djavéli-Sécaou. Il était atabeg ou tuteur de Seldjouk-Chah, fils du sultan Mohammed. (Ibn-Alathir, fol. 147 v., 162 r.; Ibn-Khaldoun, 263 r.; Abou'l-féda, III, p. 446). Il commandait l'aile droite de Maçoud et de Seldjouk-Chah, dans la bataille que ces deux princes perdirent contre leur oncle Sindjar, près de Dinaver, le 8 redjeb de l'année 526. Il fut fait prisonnier et mis à mort par Sindjar. (Ibn-Alathir f° 162; v. Ibn-Khaldoun, *dicto loco*.)

[2] Autre erreur et autre anachronisme déjà relevés ci-dessus.

L'atabeg Bouzabeh, le *hadjib* Abd-Errahman, Abbas, vali de Reï, convinrent de se révolter contre le sultan. Celui-ci fut informé de leur dessein. Il les éloigna l'un de l'autre, et envoya le hadjib Abd-Errahman dans l'Arran[1]. Khasbeg, *fils de* Belenkiri خاصبك بلنكيرى, et l'atabeg Ildeguiz, qui étaient les serviteurs dévoués du sultan, كه بندگان جانى سلطان بودند, partirent avec Abd-Errahman. Ils cherchaient une occasion favorable pour le tuer. Enfin, un jour qu'il s'était séparé de son armée et s'était écarté au loin dans la plaine pour chasser, ils l'assassinèrent. Lorsque cette nouvelle arriva à la cour du sultan, Abbas voulut s'enfuir. Le sultan fut informé de son dessein, il le fit arrêter et mettre à mort. Puis il envoya dire à l'atabeg Bizabeh (Bouzabeh) : « Tu as appris le sort de tes confédérés; probablement tu ne veux pas[2] rester derrière eux. » Bouzabeh rassembla une armée, s'empara d'Ispahan et marcha contre le sultan. Ils se livrèrent bataille aux portes d'Hamadan[3], dans l'année 541 (1146-7). Il

[1] Au lieu d'Arran, le man. 9 Brueix porte ارمن Armen. Je n'ai pas hésité à préférer la première leçon, car Ibn-Alathir, fol. 176 v., dit positivement que le meurtre d'Abd-Errahman eut lieu près de Guendjeh وكان قتله بظاهر جنزة. Le même historien fait jouer à un nommé Zengui le *djandar*, le rôle que notre auteur donne ici à Ildéguiz. Enfin, il ajoute qu'Abd-Errahman, lorsqu'il fut tué, se trouvait au milieu de son cortége accoutumé فبينما عبد الرحمن فى موكبه.

[2] Au lieu de نمى خواهى, le ms. 25 porte بخواهى « tu voudras, » et cette leçon s'accorde mieux avec le texte de Mirkhond, p. 214.

[3] A Merdj-Caratékin (la prairie de Caratékin), Ibn-Alathir, fol. 177 r. Le même historien place cette bataille dans l'année 542. (Cf. Ibn-Khaldoun. fol. 267 r.)

se fit un grand carnage. Enfin, Bouzabeh fut fait prisonnier, et mis à mort par l'ordre du sultan. Sa femme Zahideh Khatoun emporta son corps à Chiraz, et l'ensevelit dans un médrécéh qu'il avait construit.

Dans l'année 543 (1148-9), le neveu de l'atabeg Bouzabeh, Soncor, fils de Maudoud, se révolta dans le Fars afin de venger son oncle, s'empara de cette province et l'enleva à tout jamais aux Seldjoukides. Mohammed, fils de Mahmoud, revint du Fars près de son oncle. Maçoud survécut quatre ans à cette révolte. Il mourut aux portes d'Hamadan, dans la première nuit du mois de rédjeb 547 (2 octobre 1152). Dans la même nuit, on transporta son corps dans la ville, et on l'ensevelit dans le médrécéh de Serberzeh. Il avait régné dix-huit ans et en avait vécu quarante-cinq.

SULTAN MÉLIK-CHAH, FILS DE MAHMOUD.

Il s'assit sur le trône, après la mort de son oncle, et reçut de Bagdad le surnom de sultan Moghits-eddin, Mélik-Chah Iémin émir-al-mouminin. Il avait du penchant pour le jeu et les plaisirs, et donnait peu d'accès près de lui aux émirs. Khasbeg, *fils de* Bélenkiri, le craignit[1]. Il le déposa, après un règne de quatre mois, le mit en prison et donna la souverai-

[1] C'était ce même Khasbeg qui avait placé Mélik-Chah sur le trône, d'après les dernières volontés du sultan Maçoud. (Ibn-Alathir, fol. 180 v.; Ibn-Khaldoun, 267 v.)

neté en sa place à son frère. Mélik-chah s'échappa de prison et se retira dans le Khouzistan. Sa sœur lui envoyait d'Ispahan ce dont il avait besoin. Après la mort de son frère Mohammed, il se rendit à Ispahan et remonta sur le trône. Il mourut au bout de quinze jours, le 11 de rébi 1er 555[1] (21 mars), à l'âge de trente-deux ans. La durée de son séjour dans le Khouzistan, après sa déposition, fut de huit ans.

SULTAN MOHAMMED, FILS DE MAHMOUD.

Il monta sur le trône, après *la déchéance de* son frère. Il prit de l'ombrage de *la puissance de* Khasbeg, *fils de* Bélenkiri, et le fit périr dans le kiosque d'Hamadan, avec Zengui le *djandar*. L'armée s'agita; mais le sultan fit jeter les têtes de ses victimes en bas du kiosque, et le tumulte s'apaisa. Ensuite, il se gagna le cœur des émirs, à force de présents. On dit qu'il enleva de si grandes richesses du trésor de Khasbeg, que dans le nombre il y avait treize mille charges d'âne خروار d'or[2]. Le reste était en proportion وديگرها بدين قياس. A Bagdad, on donna au sultan le surnom de Ghaïats-eddin Mohammed Ca-

[1] Le 15, selon Mirkhond, p. 220. D'après le même auteur, le second règne de Mélic-Chah dura trois mois et quelques jours, ce qui est beaucoup plus vraisemblable et ce qui s'accorde mieux avec le récit d'Ibn-Alathir, fol. 191 v., 192 v.

[2] Au lieu de *charges d'âne d'or,* les man. 9 Brueïx, et 15 Gentil, portent 13,000 pièces de satin rouge. Cette leçon nous paraît plus vraisemblable. D'ailleurs, elle a été reproduite par Mirkhond, p. 222, avec l'addition de ces deux mots غير معمول « non ouvragé. »

cim émir al-mouminin. Son oncle Soleïman-Chah s'enfuit du château de Cazouïn [1] par le secours de

[1] Au lieu de Cazouïn, le manuscrit 25 suppl. porte فرزين, Ferrazin. Nous avons vu plus haut (p. 354, note 2), que d'après Ibn-Alathir, Maçoud emprisonna son frère Soleïman-Chah dans le château de Técrit. Comme le récit du premier règne de Soleïman-Chah, selon Ibn-Alathir, diffère fort de celui d'Hamd-Allah, je crois devoir en donner ici la substance. Dans l'année 551 (1156), Zeïn-Eddin-Ali-Kutchuk, lieutenant de Cothb-Eddin-Maudoud, fils de Zengui, prince de Mouçoul, arrêta Melic-Soleïman-Chah. Soleïman-Chah avait jadis résidé près de son oncle Sindjar, qui l'avait déclaré son héritier présomptif, et avait fait prononcer la prière pour lui sur les minber du Khoraçan. Lorsque Sindjar eut été défait par les Ghozz, Soleïman devint le chef des troupes du Khoraçan. Mais n'ayant pu résister aux Ghozz, il se retira près du Kharezm-Chah, qui lui fit épouser la fille de son frère Acsis. Dans la suite, ce prince apprit une action de Soleïman-Chah, qui lui déplut; il l'éloigna *de sa cour*. Soleïman-Chah marcha vers Ispahan, mais le *chihneh* (gouverneur) de cette ville l'empêcha d'y entrer. Il prit le chemin de Cachan. Mohammed-Chah expédia contre lui une armée qui l'écarta de cette ville. Il se dirigea vers le Khouzistan; mais Mélic-Chah le repoussa. Il prit alors la route d'Al-Lahaf اللحف, et campa à Al-Bendenidjeïn البندنيجين, d'où il envoya un député au khalife Moctafi, pour lui faire connaître son arrivée. Après plusieurs ambassades réciproques, on convint que Soleïman-Chah enverrait sa femme à Bagdad, en qualité d'otage. Le khalife traita avec considération cette princesse, et permit à son mari de venir le trouver. Soleïman vint à Bagdad, accompagné d'une troupe dont le chiffre ne dépassait pas trois cents hommes. Il y séjourna jusqu'au commencement de moharrem 551 (derniers jours de février 1156). A cette époque, il fut appelé au palais du khalife, avec le cadhi des cadhis, les témoins الشهود et les principaux des Abbassides. Là, il jura au khalife d'être son ami sincère, de persévérer dans l'obéissance qu'il lui devait, et de ne se mêler en aucune circonstance de ce qui regardait l'Irac. Lorsqu'il eut prêté ce serment, on fit la *khotbah* pour lui à Bagdad, et il reçut les surnoms de son père Ghaïats-Eddounia-Veddin, etc. Trois mille cavaliers des troupes de Bagdad se réunirent à lui. A la tête de cette petite armée, il

Mokhtass le *cotoual* (gouverneur); et, d'un commun accord, l'atabeg Ildéguiz, Albacach Koun-Khar (derrière d'âne)[1], Fakhr-eddin Zengui, Alp-Arghou-Bazdar (le fauconnier), Ioucef-Kharezm-Chah, beau-frère de Soleïman, marchèrent contre Mohammed. Le sultan n'avait pas la puissance nécessaire pour leur résister. Il se dirigea vers Ispahan, avec Mouvaffec Curd-Bazou (bras de héros), Réchid-Djandar[2]

marcha vers le Djebel, dans le mois de rébi 1er. Le khalife se mit aussi en marche vers Holvan et envoya à Mélic-Chah, frère de Mélic-Mohammed, pour l'inviter à assister son oncle. Mélic-Chah arriva avec deux mille cavaliers. L'oncle et le neveu se jurèrent une fidélité réciproque, et Mélic-Chah fut déclaré successeur de Soleïman-Chah. Le khalife les assista d'argent et d'armes. Ils se mirent en marche. Ildéguiz se réunit à eux, et leur armée devint considérable. Lorsque Mélic-Mohammed apprit ces nouvelles, il envoya demander le secours de Cothb-Eddin-Maudoud et de Zeïn-Eddin, leur promettant des présents considérables s'il était vainqueur. Ils consentirent à l'aider. Il marcha alors contre Soleïman-Chah. Le combat s'engagea dans le mois de Djomada 1er. Soleïman Chah et ses auxiliaires furent mis en déroute, et leur armée se dispersa. Soleïman-Chah se dirigea vers Bagdad, par la route de Chehrizour. Zeïn-Eddin-Ali sortit à sa rencontre, avec un détachement des troupes de Mouçoul. Il le fit prisonnier et le conduisit dans le château de Mouçoul, où il l'emprisonna, sans cesser toutefois de lui montrer de la considération et du respect. (Ms. de C. P., t. V, fol. 185 v. 186 r. Cf. Ibn-Khaldoun, 268 v.)

[1] Nos trois manuscrits orthographient différemment le nom de cet émir. Le manuscrit Brueïx porte اليقوش ; le manuscrit 25, suppl. ايلغوش, et le manuscrit 15, Gentil, البعس. J'ai adopté l'orthographe d'Ibn-Alathir. Ce personnage possédait, dit-il, la ville d'Al-Lahaf اللحف, et le château d'Al-Mahéki الماهكى. Fol. 184 v.

[2] Mirkhond mentionne un personnage nommé Réchid-Djamehdar (le maître de la garde-robe), *chihneh* ou gouverneur d'Ispahan, et qui doit être le même que notre Réchid-Djandar. (Voy. *Hist. Selschukid*. p. 225.)

et ....[1]. Tout le monde consentit à reconnaître l'autorité de Soleïman-Chah. Il ne vint à l'esprit de personne qu'une construction aussi solide, un édifice aussi stable, pût être renversé par quoi que ce fût. Mais tout à coup Soleïman-Chah soupçonna les émirs, à cause de son extrême infortune.

Il s'enfuit durant la nuit. A l'aurore, les émirs commencèrent à piller, et s'emparèrent du trésor et des chevaux de Soleïman-Chah. Mais ensuite, se défiant les uns des autres, ils se retirèrent chacun dans son pays. Le sultan Mohammed revint à Hamadan, sans essuyer aucune peine. L'autorité fut affermie en sa personne. Soleïman-Chah se retira dans le Mazendéran. De cette province, il alla à Ispahan; mais il ne put rien faire, et se réfugia près du khalife. Celui-ci lui donna le surnom de Al-Mélic al-Mostadjir (le roi qui implore le secours *de Dieu*), lui fournit des bagages برك et des munitions, et lui accorda le titre de sultan. Soleïman se retira ensuite près de l'atabeg Ildéguiz. L'atabeg le secourut contre son propre gré. Ils marchèrent contre le sultan Mohammed. Celui-ci se dirigea à leur rencontre, avec une armée nombreuse et accompagné d'Inanedj, vali de Reï; de Mouvaffec Kurd-Bazou et

[1] Le nom de cet émir est écrit diversemeut dans nos copies. Le manuscrit 15 Gentil offre la leçon امير بازو وقف شس; le manuscrit 9, Brueïx, la leçon امير بازو تق شبس; enfin, le manuscrit 25, supplément, porte آمس بار فقسں.

de . . . . . .[1]. Les deux armées se livrèrent bataille, au bord de l'Araxe. Mohammed fut vainqueur. Soleïman s'enfuit et se retira à Mouçoul. L'atabeg Ildéguiz se soumit à Mohammed, et envoya à la cour du sultan dans l'Irac, en qualité d'otage, son fils Pehlévan, qui fut connu *dans la suite* sous le nom d'atabeg Mohammed.

Cependant le sultan Sindjar vint à mourir dans le Khoraçan ; l'empire ne conserva ni couleur, ni parfum وسلطنت‌را رنگ وبوی نماند, et le Khoraçan sortit de la puissance des Seldjoukides.

A la fin de l'année 553 (1158 de J. C.)[2], Mohammed marcha contre Bagdad avec une armée considérable, et dans la compagnie de Zeïn-eddin Ali Kutchuk, général des troupes de Mouçoul. La position du khalife devint pénible. Tout à coup on reçut la nouvelle que l'atabeg Ildéguiz et Mélic-Chah, fils de Mahmoud, étaient arrivés aux portes d'Hamadan. Sultan Mohammed prit le parti de la retraite. L'armée s'empressa de repasser le Tigre. Les Bagdadiens devinrent audacieux, et la multitude des fuyards parvint jusqu'à la porte de la demeure du sultan. Mohammed fut forcé de s'enfuir; il s'arrêta à une parasange de Bagdad, afin que les bagages le

[1] Je me trouve encore embarrassé par les leçons discordantes de nos trois manuscrits. Le n° 9, Brueïx, porte وقف شه واقشين ودوستمان; le n° 15, Gentil, موفق كرده باز وفقشه واقش ودوستمار; enfin, le manuscrit 25, supplément موفق كردوباز دوصتمار.

[2] Au mois de dzou'lhidjdjeh 551 (février 1156), selon Ibn-Alathir, fol. 186 v.

rejoignissent. Les troupes de Bagdad n'avaient ni assez de force, ni assez de courage pour marcher à sa poursuite l'espace d'une parasange. Zeïn-eddin-Ali-Kutchuk montra de la bravoure, si bien qu'il fit parvenir les bagages en sûreté, près du sultan, à Holvan.

Lorsque le sultan fut arrivé près d'Hamadan, l'atabeg Ildéguiz se retira, et Mélic-Chah retourna dans le Khouzistan. Mohammed envoya un message au khalife, fit la paix avec lui, et demanda en mariage sa fille Kerman-Khatoun. Lorsque cette princesse approcha d'Hamadan, le sultan, quoiqu'il fût malade, alla à sa rencontre; mais, à cause de son état de maladie, il ne consomma pas son mariage avec elle, بدو نرسيد. Il mourut dans le mois de dzou'lhidjdjeh 554 (janvier 1159), après un règne de sept ans.

SULTAN SOLEÏMAN-CHAH, FILS DE MOHAMMED.

Il fut ramené de Mouçoul, grâce aux efforts de Mouvaffec-Curd-Bazou, qui était le plus puissant des émirs; et on lui donna la royauté. Pour contenter l'atabeg Ildéguiz, il déclara son successeur Arslan, fils de Thogril. Les émirs Mouvaffec-Curd-Bazou, Inanedj, gouverneur de Reï [1], et plusieurs

[1] D'après Ibn-Alathir, au contraire, Soleïman-Chah écrivit à Inanedj, pour implorer son secours contre Cherf-Eddin-Kurd-Bazou. L'ambassadeur arriva dans un moment où Inanedj était malade. L'émir envoya au sultan cette réponse : « Lorsque je serai rétabli, je

autres, se méfièrent des intentions du sultan à leur égard. Ils mandèrent Arslan, fils de Thogril, et l'atabeg Ildéguiz. Tous deux arrivèrent à la fin de ramadhan 555 (septembre 1160). Soleïman-Chah fut déposé et emprisonné, après un règne de huit mois. Il mourut en prison, dans l'année 556. On ensevelit son corps à Hamadan, près de celui de son frère Maçoud. Il avait reçu de Bagdad le surnom de sultan Moizz-eddin-Soleïman-Chah-Borhan émir-al-Mouminin.

SULTAN ARSLAN, FILS DE THOGRIL.

Il monta sur le trône, après *la déposition* de son oncle, et épousa la fille du khalife, Kerman-Khatoun. L'atabeg Ildéguiz, qui était le mari de sa mère, administra son royaume. Arslan reçut de Bagdad le surnom de Rocn-Eddin-Arslan-Cacim émir-al-mouminin. Izz-Eddin-Caïmaz [1], vali d'Ispahan, et Ina-

me rendrai près de toi avec mon armée.» Kurd-Bazou ayant eu avis de cette promesse, feignit de se réconcilier avec le sultan et s'empara de sa personne, par la ruse, dans le mois de chevval 556 (555 selon Ibn-Khaldoun). (Man. de C. P., fol. 193 r.; cf. Ibn-Khaldoun, 271 r.)

[1] Telle est la leçon que j'ai cru devoir adopter, au lieu des mots جيقمار et صقمار qu'offrent nos trois manuscrits. Mirkhond mentionne plusieurs fois un personnage nommé *Izz-Eddin-Caïmar* قيمار (*Historia Selschukidarum*, p. 228, 229, 233), et qui est le même que celui dont il est ici question. Ailleurs, il nomme les enfants de Caïmar قيمار. Au lieu de Caïmar, je lis Caïmaz قيماز, nom qui se rencontre fréquemment dans l'histoire musulmane, et que je trouve porté, vers cette époque, par trois personnages différents :

nedj, vali de Reï, montrèrent de l'inclination pour Mohammed, fils de Seldjouk-Chah, et marchèrent contre Arslan. Les deux armées se livrèrent un violent combat près du château de Farrazin[1], dans le canton de Caradj. Sultan Arslan fut vainqueur, et les confédérés prirent la fuite.

Du côté de l'Arran, le roi des Abkhaz fit une incursion sur le territoire musulman. Le sultan Alp-Arslan et l'atabeg Ildéguiz partirent pour le combattre. Ils lui livrèrent bataille dans les environs du château de Gag, كاك (Gaga[2]), et furent vainqueurs. Les Abkhaz retournèrent dans leur pays. De nombreux prisonniers tombèrent entre les mains des musulmans. Jamais, jusque-là, ces derniers n'avaient soutenu d'aussi grand combat contre les Abkhaz,

Caïmaz-es-Sulthani, l'émir Caïmaz-el-Amidi, et Caïmaz-el-Ardjuvani, émir El-Hadjdj. (Ibn-Alathir, fol. 188 v., 191 r., 192 v.) Le même historien mentionne, sous les années 567, 569, 570, un Cotb-Eddin-Caïmaz, qui exerçait un grand pouvoir à la cour du khalife Mostadhi-iemr-billah.

[1] Le manuscrit 15, Gentil, porte قلعهٔ فرزين د رولايت كررد; les deux autres portent قزوين; enfin, l'un offre la leçon كرهوود et le second, la leçon كردرود. Nous apprenons de l'auteur du Méracid-al-Ittila (*apud* Uylenbroëk, *Iracæ persicæ descriptio*, p. 72), que Farrazin était le nom d'un château situé aux portes de Caradj, entre Hamadan et Ispahan. J'ai donc cru devoir lire Farrazin, et substituer Caradj aux leçons altérées de nos trois manuscrits.

[2] C'est ici la leçon des manuscrits 25, supplément, et 15, Gentil. Le manuscrit 9, Brueïx, porte كمالك. (Cf. sur cette guerre d'Arslan, fils de Thogril, et du roi de Géorgie George III, une note de Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 242, 243; Ibn-Alathir, man. de C. P., t. V, fol. 195 v.; Ibn-Khaldoun, man. 742, t. IV, fol. 271 v., 272 r.; Rachid-eddin, *Djami-Ettévarikh*, man. persan, 68 A, fol. 88 r. et v.)

et n'avaient obtenu un butin aussi considérable. Par suite de cette victoire, la contrée de Cabban (قبان?) tomba au pouvoir des musulmans.

Vers ce temps, on apprit que les Mélahideh avaient construit et construisaient des châteaux dans les environs de Cazouïn, et que, par ce motif, les habitants de Cazouïn étaient pleins d'inquiétude[1].

[1] On trouve dans le pseudo-Fakhr-eddin-Razi des détails curieux sur l'appréhension continuelle où le voisinage des Ismaïliens tenait les habitants de Cazouïn. (Voy. Silvestre de Sacy, *Chrest. arabe*, t. I, p. 82, 83.)

On lit dans Ibn-Alathir, sous la date de l'année 560 (1164-5): «Les Ismaïliens fondèrent une forteresse dans le voisinage de Cazouïn. On en parla à Chems eddin-Ildéguiz. Il ne désapprouva pas cette conduite, de crainte de s'attirer les attaques perfides des Ismaïliens. Ceux-ci s'avancèrent ensuite vers Cazouïn et l'assiégèrent. Les habitants leur résistèrent courageusement. Un de mes amis, ou plutôt un des imams mes maîtres, بعض اصدقائنا بل مشايخنا من الايمة الفضلا, m'a raconté ceci : J'étais à Cazouïn, m'occupant de sciences. Il y avait dans cette ville un homme qui commandait à une troupe nombreuse, et qui était connu par sa bravoure. Il avait un turban rouge, dont il entourait sa tête lorsqu'il combattait. Je l'aimais et je recherchais sa société. Un jour que j'étais en sa compagnie, il me dit : «Je me vois aux prises avec les «Mélahideh. Ils se dirigeront demain vers la ville; nous sortirons à «leur rencontre, et nous les combattrons. Je serai au nombre des «hommes les plus hardis; j'aurai la tête entourée de ce turban. Nous «les combattrons, dis-je, et aucun autre que moi ne sera tué. Après «quoi, les Ismaïliens s'en retourneront.» Il me dit donc cela; et vraiment, le lendemain, voici que le bruit se répand de l'arrivée des Ismaïliens. Les habitants sortirent à leur rencontre. Je me rappelai le discours de cet homme, et je sortis, sans autre dessein que de regarder si ce qu'il avait dit était vrai ou non. Il se passa peu de temps avant que les habitants revinssent; le cadavre de cet homme était porté sur leurs bras, avec son turban rouge. Ses compagnons racontèrent qu'il n'avait point été tué parmi eux d'autre personne

Le sultan Arslan partit pour faire la guerre à ces sectaires. En peu de temps, il prit quatre forteresses sur les Mélahideh; un de ces châteaux forts était le château de Cahireh, que le sultan Maçoud n'avait pas pu prendre. Arslan lui donna le nom d'Arslan-Cucha (*sic*[1]).

Arslan se rendit de Cazouïn à Ispahan. L'atabeg Zengui le Salgarien vint en cette ville lui rendre hommage, et reçut de lui un traitement flatteur. Le sultan le confirma dans la souveraineté du Fars. L'émir Inanedj, vali de Reï, se réfugia près du Kharezm-Chah.

Dans l'année 561 (1165-6), une armée fut envoyée de Kharezm à son secours, par Sultan-Chah[2],

que lui. Je restai étonné en voyant comme son discours avait été vrai, et qu'aucune de ses paroles n'était modifiée par l'événement.... » « Lorsque, reprend Ibn-Alathir, ce cheikh me raconta cette histoire, je ne songeai point à lui en demander la date. Seulement, elle a eu lieu vers cette époque et dans cette contrée; c'est pourquoi je l'ai consignée ici par conjecture. » (Ms. 740, suppl. t. V, p. 210, 211; ou ms. de C. P., t. V, p. 199 r.) Peut-être cet événement est-il le même que Mirkhond a raconté sous la date 523; ce qui me porte à le croire, c'est que l'historien persan termine ainsi son récit : وقزوينيان ازعقب ايشان شتافته جنگ كردند يكى از اشراف قزوين كشته شده باقى ماندگان منهزم گشتند (*Notices des Manuscrits*, t. IX, p. 219.)

[1] Il a déjà été question de ce château dans une des notes précédentes (p. 354, 355). Ainsi que je l'ai fait observer ailleurs (*Hist. des sultans du Kharezm*, par Mirkhond, p. 38, note 1), au lieu de Arslan-Cucha, il faut lire Arslan-Cuchad, c'est-à-dire (château) conquis par Arslan. (Conf. M. C. d'Ohsson, *Histoire des Mongols*, t. III, p. 171.)

[2] Au lieu de Sultan-Chah, il faut évidemment lire Il-Arslan. Mir-

fit de grands dégâts dans la contrée de Cazouïn, d'Abher et de Zendjan, et emporta du butin. Le sultan Arslan-Chah et l'atabeg Ildéguiz partirent pour combattre Inanedj, mais il s'enfuit dans le Mazendéran; il revint à Reï dans l'année 563. Arslan fit marcher contre lui son frère utérin, l'atabeg Nosret-eddin-Pehlevan-Mohammed, fils d'Ildéguiz. Inanedj fut vainqueur, et poursuivit les fuyards jusqu'à Mezdécan [1]. L'atabeg Ildéguiz partit pour lui faire la guerre. Lorsqu'il fut arrivé aux portes de Reï, on se fit des propositions de paix; mais le lendemain matin, au moment où l'entrevue devait avoir lieu, on trouva Inanedj assassiné, et *l'on découvrit* que plusieurs de ses esclaves avaient pris la fuite. La possession de Reï fut acquise au sultan. Il la donna à l'atabeg Mohammed, qui épousa la fille d'Inanedj [2],... Khatoun; ce fut de cette femme que naquit Inanedj-Cotloug.

Acsoncor, prince de Méragah, se révolta contre le sultan, et médita de le combattre. L'atabeg Mohammed partit, sur l'ordre du sultan, et le vainquit. Méragah fut confié aux frères du rebelle, Ala-Eddin-Kerneh, كرنه, et Rocn-Eddin Acta, اقطا [3].

khond a commis une erreur non moins grave, en nommant sultan Tacach au lieu de son père, Il-Arslan. (*Hist. Seldschukid.* p. 237.)

[1] Voyez, sur cet endroit, ce que j'ai dit dans ce recueil, février 1847, p. 172, note 1.

[2] Deux de nos manuscrits portent وبله, le troisième فننه. D'Herbelot a écrit Firnah (*verbo* Thogril-ben-Arslan).

[3] « Dans l'année 563 (1167-8), Acsoncor-al-Ahmed-Ili, prince de Méragah, envoya demander à Bagdad que l'on fît la *khotbah* au

Dans l'année 568 (1172-3), la mère du sultan Arslan mourut. L'atabeg Ildéguiz ne lui survécut qu'un mois. Le cadhi Rocn-Eddin[1] a écrit ces vers à ce sujet :

O douleur ! la bienveillance du sort a disparu, et un monarque comme Chems-Eddin est parti après elle.

Dans le cours des révolutions du firmament, personne n'a signalé, en cinq cents ans, ce qui est arrivé dans ce seul mois.

Dans l'année 569, le roi des Abkhaz se dirigea une seconde fois contre les pays musulmans. Le sultan partit pour le combattre, avec ses frères utérins, les atabegs Mohammed et Kizil-Arslan, fils d'Ildéguiz. Mais il tomba malade; et il ne fut pas livré de combat important. Les deux armées s'éloignèrent l'une de l'autre. Le sultan retourna à Hamadan, et épousa Sitti-Fatimeh, fille d'Ala-Eddaulah. Il survécut quinze jours à ce mariage, et mourut au mi-

nom du roi qui se trouvait auprès de lui, c'est-à-dire, du fils du sultan Mohammed-Chah. Il promettait de ne pas entrer dans l'Irac, انه لا يطاء ارض العراق, et de n'exiger rien de plus que cette cérémonie. Il offrait, en outre, de payer une somme lorsqu'il aurait obtenu sa demande. Le khalife lui accorda ce qu'il sollicitait. Cette nouvelle parvint à Ildéguiz, qui en fut mécontent, équipa une armée considérable, en donna le commandement à son fils Al-Behlévan, et la fit marcher contre Acsoncor. Un combat s'engagea, qui se termina par la défaite d'Acsoncor et sa retraite dans Méragah. Al-Behlévan l'y assiégea; mais des ambassadeurs intervinrent des deux côtés; la paix fut conclue, et Al-Behlévan retourna près de son père, à Hamadan.» (Ibn-Alathir, fol. 201 r. et v. Conf. Ibn-Khaldoun, 272 v.; Rachid-Eddin, man. 68 A, fol. 96 v., 97 r.)

[1] Le man. 15, Gentil, ajoute خوزى, et le man. 25, suppl. مفتى جوينى.

lieu de djomada 2e 571 (31 décembre 1175[1]), après un règne de quinze ans, huit mois et quinze jours.

(La fin à un prochain numéro.)

LETTRE DE M. D'ABBADIE

A M. MOHL.

Aksum, le 17 novembre 1847.

Monsieur,

Bien que je ne vous aie pas écrit depuis plus de deux ans, et qu'il ne me soit pas arrivé de Journaux asiatiques postérieurs à mai 1845, je ne suis pas resté oisif. N'allez pourtant pas vous figurer que j'aie travaillé comme on travaille en Europe, avec constance ou avec suite. L'une et l'autre sont à peu près impossibles en Afrique, où les occasions d'étudier sont aussi rares que fugaces, et où tout voyageur doit consommer beaucoup de temps dans l'inaction. Une vie d'homme ne suffirait pas pour épuiser tout ce qu'il y a à faire en Éthiopie, et moi qui ai mis, sinon plus d'activité, au moins plus d'entêtement que personne à glaner dans ces moissons si riches et si peu connues, je vais, de guerre lasse, clore le septième volume de mes manuscrits, en disant avec Platon : « Je sais une chose, c'est que je

[1] Ibn-Khaldoun place la mort d'Arslan en 573 (man. $\frac{742}{4}$, suppl. arabe, fol. 273 r.), et Abou'lféda paraît être du même avis, car il dit : « Dans le mois de moharrem 573 (juillet 1177), on fit la khothbah au nom de sultan Thogril-ben-Arslan. » (*Ann. Mosl.* IV, 34.)

ne sais rien. » Il est, je crois, physiquement impossible d'*achever* un seul sujet de recherches dans ces pays; chaque jour amène de nouvelles découvertes, et l'apathie des Éthiopiens cache des trésors que l'on ne découvre, comme les médailles enfouies, que par hasard, c'est-à-dire sans cause apparente ni appréciable. Après vous avoir prévenu qu'il y a de grands travaux à faire après moi, donnons un aperçu de ce que j'ai fait; car je crains qu'un accident ne me prive de mes nombreux manuscrits.

J'ai constaté l'existence de trois cent trente ouvrages en *gïïz* (langue sacrée de l'Abyssinie). J'en possède environ deux cents. Comme la centaine qui reste devra être cherchée par les voyageurs à venir, j'aurais bien voulu vous en dresser la liste, mais il faudrait écrire en *gïïz*, ou avoir une écriture de convention, et malheureusement nos sociétés savantes ne se sont pas prononcées sur ce dernier point. Parmi tous mes manuscrits, il n'y en a qu'un seul qui me semble intéressant pour d'autres que ceux qui veulent étudier le *gïïz*; je veux parler d'un abrégé d'histoire de Jean Madabar مَدَبِّر. Il s'y trouve quelques brèves particularités sur l'Égypte ancienne, et si cet auteur n'est pas connu en Europe, on trouvera peut-être à y glaner. Tous mes autres manuscrits sont, à très-peu d'exceptions près, des ouvrages de religion. J'ai une Bible complète, et trois ou quatre exemplaires de ses principaux livres.

Je croyais avoir dressé, il y a deux ans, ma liste définitive des langues éthiopiennes; mais il y a tou-

jours à refaire et à corriger. Pour vous donner une idée de ce vaste chaos, permettez-moi d'en dresser une liste, en essayant de définir la place de chaque langue.

FAMILLE SÉMITIQUE.

Noms de langue.	Parlée dans	nombre de mots que j'ai recueillis.
1. *Gii'z*,	Parlé encore.	
2. *Kasy* ou *Khasy*,	Parlé chez les *H*abab,	2000 mots.
3. *Tigray*,	Parlé ici,	proverbes, etc.
4. Langue parlée dans Dahlak,		(Indications).

FAMILLE KAMITIQUE.

5. *Gabi*,	Halhal, etc.	170 mots.
6. *Kamtiğa*,	Way,	1500.
7. *Hwarasa*,	Kwara,	1400.
8. *Awğa*,	Agaw midir,	2000.
9. *Gonga*,	Luqma, etc.	27.
10. *Kaſace*,	Kafa, Boxa et (?) Afillo,	200.
11. *Dawroa*,	Kullo et Walayza,	1800.
12. *Gazamba*,	chez les Haruro,	1400.
13. *Ara*,	Pays des Dogo,	36.
14. *Xe*,	Xewo, Yayno, etc.	300.
15. *Yamma*,	Pays des Janjaro,	1000.
16. *Xaka*,	Xaka,	(Indications.)
17. *Na'a*,	Nao,	55.
18. *Bija*,	Sawakin, etc.	200.
19. *Barya*,	Le N. du Walqaist,	42.
20. *Marya*.		(Indications.)
21.	Pays des Yambo,	80.
22. *Gwinza*,	Les Ouer de l'Agaw midir,	200.
23.	Près Ara,	74.
24. *Kaba*,	Près les Xe,	14.
25. *Dima*,	Pays Dogo,	10.
26. *Dollo*,	*Ibid.*	21.

FAMILLE SOUS-SÉMITIQUE.

27. *Amharña*,	Gondar, etc.	3000.

Noms de langue.	Parlée dans	Nombre de mots que j'ai recueillis.
28. *Gafàt*,	Damot,	(Indications.)
29. *Gafat*,	Garagara,	(Indications.)
30. *Ada'ri*,	Harar,	61.
31.	Urbaraga,	(Indications.)
32. *Mohar*,	Caka, etc.	1900.
33.	Aymallal,	(Indications.)
34. ?	Xaxugo.	
35.	Abso,	33.

FAMILLE SOUS-KAMITIQUE.

36. *Kambata*,	Kamba,	1500.
37. *Ilmorma*,	Pays Galla,	2300.
38.	Pays des Tufte,	20.
39. *Saho*,	Près l'Aga'me,	3600.
40. *A'far*,	*Ibid.*	800.
41. Somaliad,	Pays Somaly,	500.
42. *Makaw*,	Pays Suro,	600.
43. ?	Masmasa.	
44. ?	Hadiya wanbe,	(Indications.)

LANGUES NON CLASSÉES, MAIS INDIQUÉES SEULEMENT.

45. *Koufal*,	Près Acafar,	10.
46. Otollo,	Près Gazamba,	3.
47.	Argubba,	2.
48.	Warj.	
49. *Qamo*,	Nègres près le fleuve Blanc,	10.
50. *Xinaxa*,	Près Agaw nudir.	
51. *Xinaxa*,	Près le Barya.	
52.	Zayse et Garduri.	
53. *Gamulla*,		60.
54. *Bayo*,	Pays Dogo.	
55.	Gezzo.	
56.	Balta.	
57. *Tokrwri*,	Walqayt.	
58.	Bogos.	

Les langues nègres qui m'ont été indiquées, et

dans l'énumération desquelles il peut se trouver des doubles emplois, sont :

Ajiba, maxango, saqo, gabatie, aguti, nagaya, barta, xiluk, yanga, gumus, hamaj, marta, baca, zargulla, dombia, wusamua et koyra.

Les Bask, peuple rouge, parlent aussi une langue à part; ils font partie de ces nombreuses peuplades qui, divisées en trente petits royaumes, dont la plupart parlent des langues différentes, se donnent néanmoins le nom commun de Dogo. C'est là l'*ultima Thule* de mes découvertes, et je regrette de n'avoir pu étudier davantage ces contrées reculées, que la vaste épaisseur du continent africain rend si inabordables. En effet, ces Bask me rappelaient les Eskuara ou Basques de nos Pyrénées, dont je suis originaire, et la langue dawroa, qui d'après tous les renseignements se rapproche beaucoup de la langue n° 23, contient quelques racines eskuara. Un philologiste anglais, savant quaker dont le nom m'échappe en ce moment, m'avait montré, à Londres, le crâne d'un nègre de Mozambique, en faisant ressortir la grandeur de l'angle facial et le développement du front qui rapprochaient beaucoup ce type, sinon de la race caucasienne, au moins de la race abyssine. Mes observations ont tout à fait confirmé cet heureux aperçu, et en voyant des Dogo, il m'a été impossible de dire s'ils appartenaient à la race nègre ou à celle de l'Abyssinie. La transition de formes entre un Français et un Allemand n'est pas plus douce. J'avais aussi recueilli

en Europe, chez le docteur Pritchard, je crois, cette hypothèse, que le noircissement de la peau des nègres provenait des influences combinées du soleil et d'une nourriture exclusivement végétale. Je crois avoir assez de faits pour prouver la vérité de cette supposition, en ajoutant toutefois, pour troisième condition ou cause, la sécheresse énorme du continent africain. J'ai même tenté d'expliquer la différence de formes entre les nègres de Guinée et ceux de la côte orientale. Tout ceci ferait, Dieu aidant, un pendant naturel à mes vocabulaires. J'y joindrais des traditions qui, diverses selon les peuples, tendent néanmoins à une communauté d'origine des nations kamitiques, et, vous l'avez deviné, je comprends pleinement les nègres dans cette grande division du genre humain. C'était l'opinion de Volney, mais je crois l'avoir étayée d'assez de preuves pour en faire un peu plus qu'une opinion. Il en est de l'ethnographie comme de la géologie : les peuples se superposent, se délogent, détruisent même leurs caractères primitifs. L'étude doit tenir compte des bouleversements des nations. Les traditions qui indiquent la marche suivie dans les émigrations primitives sont, comme les directions des grandes chaînes de montagnes, de précieux moyens de repère; et quand des preuves philologiques viennent confirmer ces traditions, on parvient à la certitude, autant du moins qu'il est donné à l'homme de l'atteindre dans une science encore naissante comme l'ethnographie, et avec les matériaux recueillis par

un seul individu; car si tous les membres de la Société asiatique se transportaient en Éthiopie, je ne crois pas que leurs efforts réunis pussent achever, en dix années, de recueillir les vocabulaires complets, les grammaires, et les traditions qui gisent éparses sur les bouches inertes et insoucieuses des Éthiopiens. Et pourtant, s'il faut croire les imparfaites annales des Amhara, ces conquérants auraient jadis commandé à plus de soixante langues aujourd'hui dispersées et confuses sur les plaines de l'Afrique orientale. Mais la science ne présidait pas aux conseils de ces dominateurs; ils savaient combattre et détruire, mais non gouverner et conserver, et, confiants dans la force que leur donnait le Très-Haut, ils ne songèrent pas à narrer leurs victoires, pas même à poser, comme le fabuleux Hercule, une colonne sans inscription pour marquer leur dernier pas.

C'est à l'Europe seule, restée savante et active, à déblayer l'inconnu qui enveloppe encore une si grande partie de ce continent.

Antoine d'Abbadie.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1848.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Les personnes suivantes sont présentées et nommées membres de la Société :

MM. George W. Pratt, citoyen des États-Unis;
Théodore Preston, au Trinity College à Cambridge;
J. Hoffmann, interprète de S. M. le roi des Pays-Bas pour le japonais.

On donne lecture de lettres de remercîments de MM. Beauté fils et Catafago, nommés récemment membres de la Société, et d'une lettre de M. Eloffe, qui offre à la Société, pour la somme de 1500 francs, un globe terrestre, exécuté pour le roi de Rome. Le Conseil décide qu'il ne fera pas cette acquisition.

On donne lecture d'un mémoire de M. Catafago sur un livre ismaëlien; ce mémoire est renvoyé à la Commission du Journal.

OUVRAGES OFFERTS.

Journal des Savants, septembre 1848.

Notice historique sur la vie et les travaux de M. Colebrooke, par M. L. A. Walckenaer.

Canalisation des isthmes de Suez et de Panama, par les frères de la Compagnie maritime de Sainte-Pie. Paris, 1848.

Troisième cahier du *Dictionnaire latin-tamoul*, offert par M. Ariel.

Le comité des traductions orientales de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a excité l'émulation de l'Inde anglaise par la publication des deux[1] premiers volumes de l'Histoire de la littérature hindoui et hindoustani.

A Dehli, il a paru dernièrement : 1° un ouvrage du même genre, écrit en hindoustani, et traduit en grande partie de celui de M. Garcin de Tassy; il est intitulé : *Tabacât-i schuara-é hindî,* c'est-à-dire, Les Rangées des poëtes hindoustanis, et a pour auteurs M. F. Fallow et Karîm-uddin; 2° Deux anthologies hindoustani : le *Guldasta-i naznînân,* ou le Bouquet des belles, et l'*Intikhâb-i diwânîn,* ou Morceaux choisis des diwâns.

A Calcutta, M. F. Edw. Hall, un des membres les plus distingués de la Société asiatique du Bengale, s'occupe à recueillir tous les *tazkiras* hindoustanis originaux dont on connaît l'existence, pour contribuer à mettre en lumière les ressources qu'offre la littérature moderne de l'Hindoustan [2].

Le même savant publie en ce moment le *Chârt Gulschan,* ou Les Quatre parterres, ouvrage en vers hindoustanis. Ce volume, préparé par les soins du munschi Tafazzul Huçaïn, est la traduction du célèbre poëme persan de Hilâlî, intitulé : *Schâh o gadâ,* c'est-à-dire, Le Roi et le Mendiant, poëme dont M. de Sacy faisait le plus grand cas.

Un autre munschî de M. Hall, Gulâm-i Ahmad, fils de Gulâm-i Haïdar Izzat, a aussi sous presse un roman de sa composition, en vers hindoustanis, sur la légende de Sacountala.

Le capitaine Holling vient de publier une traduction com-

[1] Le troisième volume est *entièrement* achevé depuis longtemps ; les circonstances seules en ont retardé jusqu'ici l'impression. Ce volume se composera, entre autres, d'*additions* à la Biographie, lesquelles comprendront plus de six cents noms nouveaux, d'après la biographie originale intitulée : *Gulschan-i békhar,* récemment publiée à Dehli, mais dont M. Garcin de Tassy avait un exemplaire manuscrit depuis plusieurs années; et d'après plusieurs autres ouvrages manuscrits.

[2] Voyez le numéro de juin du Journal de la Société asiatique de Calcutta.

plète du *Prem sâgar,* ou L'Océan de l'amour, curieux ouvrage hindoui sur la légende de Krichna, dont on trouvait déjà de longs extraits dans le tome II de l'Histoire de la littérature hindoustani.

Enfin, il vient de paraître à Calcutta une nouvelle édition du texte des Aventures de Kâmrûp, déjà publié à Paris, il y a plusieurs années, et dont la traduction française avait paru, antérieurement, sous les auspices du Comité des traductions orientales de Londres.

M. Jos. Marquès, premier interprète de l'établissement anglais de Hong-kong, a publié, en 1847, un abrégé de géographie universelle, écrit en langue chinoise et intitulé *Ti-li-pi-khao.* Cet ouvrage, composé de dix *kiven* en un *tao,* est rédigé principalement d'après les géographies de Balbi et de Langlois. Ces deux premiers *kiven* contiennent un exposé du système de l'univers, avec des figures explicatives et quelques notions de météorologie. C'est le premier essai tenté pour rectifier les idées généralement erronées des Chinois sur les grandes divisions du globe terrestre. En lisant l'ouvrage de M. Marquès, ils apprendront que ce globe renferme, outre le royaume du Milieu, des royaumes considérables, très-imparfaitement mentionnés ou complétement omis dans les géographies chinoises les plus modernes. Ils s'éclaireront sur la position exacte, l'étendue, la topographie de ces royaumes étrangers. La publication de M. Marquès, exécutée avec soin, réalise donc une excellente idée, et contribuera sans doute à faciliter les relations commerciales des peuples de race européenne avec la nation chinoise. On peut seulement regretter que l'auteur n'ait pas joint à son texte quelques cartes réduites pour représenter les cinq parties du monde. Cette addition n'aurait pas nui au succès de l'ouvrage. — E. B.

Three linguistic dissertations read at the meeting of the British association in Oxford, by chevalier Bunsen, Dr Ch^r Meyer, and Dr Max Mueller. London, 1848, in-8°.

Nous recommandons ce recueil de dissertations à l'attention des philologues qui prennent intérêt aux études générales sur le langage, et à l'analyse des principales langues de l'Asie en particulier. Dans le premier de ces mémoires, intitulé : *Sur les résultats des recherches récentes concernant l'Égypte, par rapport à l'ethnologie de l'Asie et de l'Afrique, et à la classification des langues,* l'auteur, M. de Bunsen, marque à grands traits les principes de critique que l'ethnographe et le philologue doivent prendre pour guides dans l'étude philosophique et comparée des langues, et il constate que l'ancien idiome de l'Égypte se rattache par des rapports historiques aux deux grandes familles des langues sémitiques et iraniennes. Cette dissertation, qui se compose de quarante-cinq pages très-pleines, est remarquable par l'étendue et la variété des vues et des faits. La seconde dissertation, qui est de M. Meyer, a pour titre : *De l'importance de l'étude du celtique, tel qu'on le retrouve dans les dialectes celtiques modernes encore existants.* L'auteur y prouve fort bien que l'étude de ces dialectes mérite de se relever du discrédit où l'ont fait tomber les vaines hypothèses et les systèmes fantastiques des celtomanes. Enfin, dans la troisième dissertation, intitulée : *De la relation du bengali avec les langues arienne et aborigènes de l'Inde,* M. Max Mueller démontre jusqu'à l'évidence que le système grammatical du bengali dérive en entier de l'altération de formes et de mots d'origine sanscrite. Ces savants et intéressants mémoires font le plus grand honneur au Rapport de l'association britannique pour l'avancement de la science, de 1847, auquel ils ont été primitivement destinés.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1848.

FRAGMENTS DU HUMAÏOUN-NAMÈH,

PUBLIÉS ET TRADUITS

PAR M. ADRIEN ROYER.

De tous les livres composés pour l'instruction des hommes, il en est peu d'aussi intéressants que le livre connu sous le titre de *Calila et Dimna*. Ce recueil d'apologues célèbres, originaire de l'Inde, a toujours fait et fera toujours l'admiration des esprits sensés. Les princes les plus illustres de l'Orient déployèrent le plus grand zèle pour se le procurer, et en ordonnèrent des traductions. Ils faisaient, dit-on, de ce livre leur lecture assidue : les conseils et les avis dont il est rempli étaient la règle de leur administration, et la loi d'après laquelle ils dirigeaient l'exercice de leur justice et de leur clémence. Chacun des traducteurs s'acquitta de sa tâche avec plus ou moins d'élégance, à proportion de ses talents. Dans deux précieux mémoires insérés au recueil des Notices des manuscrits de la Bibliothèque nationale, feu M. de Sacy, en traitant à fond de l'origine de ce livre, a apprécié le mérite de chacune des traductions ou imitations auxquelles il donna naissance. Après avoir rendu un compte succinct de la version turque intitulée *Humaïoun-namèh*, et lui avoir décerné l'éloge qu'elle mérite, il terminait en exprimant le vœu qu'on im-

primât le texte pour l'usage des personnes qui apprennent la langue turque. Le vœu formé par cet illustre savant n'a pas encore été réalisé. La langue turque, malgré le grand nombre d'ouvrages d'un mérite incontestable qu'elle compte, est, sous le rapport littéraire, peu cultivée en France; et si ses richesses sont ignorées chez nous, cela tient, sans nul doute, au défaut de publication de textes originaux. M'étant occupé particulièrement et avec ardeur, pendant plusieurs années, du *Humaïoun-namèh*, et en ayant fait de nombreux extraits, j'ai pensé que les orientalistes ne verraient pas sans quelque plaisir dans ce journal des échantillons de ce livre remarquable. Le texte a été préparé sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont je dois la communication à la bienveillance de M. Reinaud, toujours empressé de contribuer à ce qui peut agrandir le cercle des connaissances orientales, et qui ne fait jamais défaut, même aux hommes les plus obscurs.

L'auteur du *Humaïoun-namèh* est, comme on sait, Wasi Ali Tchélébi, né à Philippopoli en Roumélie. Il enseigna la théologie et le droit au *vieux collége* d'Andrinople, fondé par Murad II, petit-fils de Baïézid Ildirim. C'est là qu'il lui vint dans l'esprit de composer son livre. Il le dédia au grand Soliman le *Législateur*, qui, pour récompenser l'auteur, le promut à la charge de qadi de Brousse, l'une des plus belles de l'empire. Il mourut dans cette ville l'an 950 de l'hégire (1543). Il laissa des poésies et des qacidèh, mais on les cite peu.

C'était, dit un biographe ottoman, le mounchi des paroles éloquentes, le commentateur qui éclaircit les pensées les plus obscures. Son *Humaïoun-namèh* (livre impérial) est regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence. Jusqu'à présent, tous les maîtres, les professeurs les plus habiles, les auteurs les plus distingués, n'ont pu encore composer un livre pareil à celui-là;

Vers. — Je me trompe, ce n'est pas un livre: c'est un Océan,
Où la main de l'Intelligence vient de tous côtés pêcher des perles.

PREMIER EXTRAIT.

سر حدّ ولایت عربده دار الملك حلبده بر پادشاه کامکار و فرمان فرمای عالی مقدار وارایدی که نتیجه انقلابات روزکار کورمشیدی و چوق تغیّرات لیل و نهار مشاهده اتمشیدی ایکی فرزندی وارایدی بو جوانلر جاه و جلالله شادمانلر کنج پدرله مغرورلر تاج و کمرله مسرورلر غرقاب غرور شبابه و حباب کبی روز و شب شرابه دخی دوشمشلردی و مشّاطه‌کان هوا صور لهو ولعبه وعروس نشاط و طربه انلرك منصّهٔ قلبنده جلوه ویرمشلردی کاه زخمهٔ چنك وچغانه‌دن بو نغمه‌یی استماع ایدرلردی آ مثنوی

یورت پیمانك ای سرو سهی تیز
جهاندن چونکه تیز کتسك کرك بیز
کچر چون کوز آچوب یومینجه دوران
کوز اچدرمه بزه باده ایله بران
وکاه ترانهٔ بلبلدن بو صورتله عمل ایلردی
کتور اول بادهٔ کلفامی ساقی
چو قالمز بو جهانده کمسه باقی
کلالم کل کبی بردم اولوب شاد
قلوب بلبل کبی الحان و فریاد

پادشاه مرد خردمند هوشیار و صاحب تجربه و آموزکار
ایدی و جواهر وافری و نقود نامحدودی و دینار بی شمار
وار ایدی فرزندلرینك حالنی بو منوال اوزره مشاهده
ایدیجك خوف اتدی که بو کنج بی حساب که هزار رنج
وعزا ایله تحصیل اولنمشدر آماج تیر اتلاف و تاراج باد
اسراف اولا حوالی شهرده بر زاهد متوكّل وار ایدی که
علایق خلایقدن منبتّل و اسباب تقرّب حضرت خالقه
متوسّل ایدی

بیت سوختهٔ تاب تجلّی ایدی
شیفتهٔ حضرت مولی ایدی

پادشاهك اکا وفور اعتمادی و کرامتنه کمال اعتقادی
وارایدی تمام خزاینی جمع ایدوب بر وجهله که اکا بر
فرد مطّلع اولمیه انوك صومعهسنده دفن اتدی وزاهده
وصیّت ایدوب اینتدی چون دولت بی وفا و جاه بی بقا
بنم فرزندلرمدن یوز دوندره و سرچشمهٔ اقبال که
خواب و خیال وشراب سراب کبی بی مآل درخاك
ادبارله مالا مال اولا و فرزندلرم بی مایه وکم بضاعه قالالر
و فقیر و محتاج و آماج تیر احتیاج اولالر انلره بو کنجدن
خبر ویر شایدکه مشاهدهٔ نکبت و مجاهدهٔ محنت
سببی ایله خواب غفلتدن متنبّه اولوب حاجت

حسبنجه مصلحتلرینه صرن ایده‌لر و طریق اتلاف و اسرافدن انحراف ایدوب جانب انصاف و اعتدالی مرعی طوته‌لر زاهد وصیّت شاهی سمع قبولله اصغا اتدی شاه اخفای مال و دفع احتمالیچون درونهٔ قصرنده بر مخزن دورتدی و شویله کوستردی که جمیع اموالنی انده دفن اتدی وفرزنلرن دخی بو خصوصدن خبردار ایدوب اینتدی چون آیینهٔ روزکار بی قرارده صورت ادبار وافتقار مشاهده ایده سز غافل اولمیه سز که ذخیره کلّی که مؤنت معیشتکزه کفایت ایده بونده مدفوندر بو حالدن صکره آز زمانده شاه و زاهد ایکسی دخی واحداً بعد واحدٍ اجابت دعوت حق ایدوب کلّ من علیها فان باده‌سیله سرخوش وکلّ نفسٍ ذائقة الموت جرعه‌سیله بیهوش اولدیلر

اکر شاه وکدا کر سرد وزن در
تمونك آخری کور و کفن در
هران که زاد ز مادر ببایدش نوشید
ز جام دهر می کلّ من علیها فان

اول کنج که کنج صومعهٔ زاهدده مخزون ایدی شویله مستور و مدفون قالدی برادرلری وفات پدرندن صکره مقاسمت ملك و مال پدر ایچون جنك و جدال اتدیلر

برادر مهتر وفور زور و قوت و مزید بطش وسطوت سببیله غالب مطلق اولوب ممالکه و جمیع ماله مالك اولـدی و برادرن خایب و خاسر و مغبون و منکسر قودی بیچاره منصب سلطنتدن بی نصیب و مال موروثندن بی بهره قالیجق کندو کندویه ایتدی چون آفتاب اقبال درجهٔ زواله ینشدی و سپهر غدّار و روزکار ستمکار شیوهٔ غدر و انتقامن اشکار اتدی بر دفعه دخی طالب دولت اولمق و مجرّبی ینه تکرار تجربه قلمق ندامتدن غیری نه یی منتج اولور و ملالت و ملامتدن غیری نه فایده ویرر مصراع من جرّب المجرب حلت به الندامة

بیت جملهٔ دنیا زکهن تا بنو

چو کذرنده نیرزد بجنو

مملکتی بهتر ازین سازکن

خوشتر ازین حجرهٔ دری بازکن

صواب بودر که چون کریبان دولت دست اختیار وقدرتدن چقدی دامن توکّل و قناعته تشبّث ایدوب صبر قلم و درویشلك مرتبه سن که سلطنت بی زوالدر اله کتورم

بیت درویش را که کنج قناعت مسلّم است

درویش نام دارد و سلطان عالم است

پس بو نیّتله شهردن چقوب کتدی کیدرکن خاطرنه بو معنی خطور اتدی که فلان زاهد پدرمله ماتقدّمدن صدق وداد و دعوای اتحاددن دم اورردی صواب بو درکه انوك صومعه‌سنه پناه قلم و امیددرکه برکت دم و قدومله طریق عبادته سالك و سلطنت قناعتنه مالك اولم چون صومعهٔ زاهده واردی خبر الدی که طوطی روح سدره آشیانی قفس تندن جانب ریاض جنانه طیران قلمش و صومعهٔ اول پیر روشن ضمیردن خالی قالمش بر زمان لشکر هموم و غموم کشور طبیعتنه هجوم اتدی و زبان تلهّف و تأسّف ایله ایتدی بیت

دیدی چه کرد چرج ستمکار و اخترش

نامش مبرچه چرخ چه اخترچه جنبدش

عاقبت دست ارادتله زاهد صاحب کرامتنك دامن روحانیّتنه تشبّث قلدی واول صومعهٔ جهت اقامته قبول ایدوب اول بقعه‌ده مجاور اولوب قالدی مکر اول صومعه حوالیسیده برکاریز واریدی که صومعه ایچنده بر چاه حفر ایدوب اول کاریزدن اکا ممرّ اتمشلردی و متصل اول کاریزك صویی اول چاهه کلوردی و اهل صومعه انی

استعمال ايدوب انكله توضى و اغتسال ايدرلردى شاه
زاده بر كون دلوى چاهه صاليويردى صو صداسى كلمدى
نيكى ديو احتياط اتدى كوردى كه قعر چاهده مادن
اثر قالمامش متحيّر اولدى كه اكر بو چاهه و كاريزه خلل
متوجّه اولورسه اساس صومعه بالكليّه اندراس بولوب
بو بقعه‌ده من بعد توطّن متعذر اولور بو حالى تحقيق
ايچون قعر چاهه اندى و راه آبى و جوانب چاهى نظر
تدقيقله مشاهده قلدى ناكاه نظرى بر حفره‌يه راست
كلدى كه اكا صو يول بولمش ايدى و صونك چاهه
كلمسنه مانع اولمشدى اينتدى آيا بو حفره نه طرفه
كيدر اولا و بو سوراخ نه جانبدن خروج ايدر اولا
پس اول سوراخى فراخ ايدوب اول كنجه قدم بصدوغى
كبى هماندم سر كنجه يتشدى شاه زاده چون اول
نقود بى كران و جواهر بى پايانى كوردى جبين ضراعتى
زمين مذلّته سوردى و اول پروردكار بى نقصان وكردكار
قديم الاحسانه سجدهٔ شكرلر اتدى و نصيحت يوزندن
كنديه اينتدى اكرچه مال موفور و جواهر
نامحصوردر امّا بادهٔ غرورله سكران و قهوهٔ سرورله نشوان
اولمق دايرهٔ فكر صحيحدن دوردر نهج توكّل
وجادّهٔ قناعتدن انحراف اتمك كرك و طريق

اعتدالی قویبوب جانب اسراف واتلاف کتمك کرك
مصراع تا ببینم که از غیب چه آید بظهور
اول جانبدن برادر مهتر کرچه مسند حکومتده فرمان
روا اولدی امّا احول لشکر وکشوردن بی پروا ایدی وامید
کنج موهومله که قصر پدرندن محقّق ملاحظه ایدردی
مغرور اولوب مقدورن اتلاف ایدردی و غایت کبر
و نخوتدن و خُیَلا و عظمتدن برادرن تفقّد اتمیوب
تعهّد حالندن اغماض و مشاهدهٔ جمالندن عار و اعراض
ایلردی بو اثناده ناکاه اکا بر دشمن پیدا اولوب لکشر جرّار
تیغ کذارله ولایتنه قصد اتدی شاه زاده خزانه‌سن
سیم و ذهبدن خالی ولشکرن ساز و سلبدن عاری
کوریجك اول موضع معهود و کنجینهٔ موعوده کلدی تا
اول مال موفورله ممات لشکر و جمات کشوری معمور ایلیه
لا ملك الّا بالرجال ولا رجال الّا بالمال چندانکه طلبنده
سعی بلیغ اتدی کنج موهومدن رنج محقّقدن غیری نشان
بولیمدی و هرچند که جست و جوینده جهد بی دریغ
ایلدی حصول مقصوده فایز اولیمدی بیت

بشنو این نکته که خودرا زغم ازاده کنی
خون خوری کر طلب روزی ننهاده کنی

چون نوید کنجدن نامید اولدی قادر اولدوغی قدر

لشكر جمع ايدوب دفع خصم ايچون خارج شهره چقدی
چون صف جدال آراسته اولدی وآتش قتال اشتعال
بولدی اثنای مقابله ومقاتله‌ده لشكر دشمندن ملك
زاده زخم تیرله هلاك اولدی بو جانبدن دخی پادشاه
بیكانه ضرب شمشیرله آلودهٔ خون و خاك اولدی ایكی
لشكر دخی تن بی سر كبی ابتر ومهمل قالوب قریب اولدی
كه شعلهٔ فتنهٔ وآشوب اوج آسمانه چقه وآتش هرج
و مرج ایكی مملكتك دخی اهالیسن یقه آخر الامر ایكی
طایفه‌نك سردارلری جمع اولوب اتفاق اتدیلر كه بر
خندان پادشاهی و دودمان شاهنشاهیدن بر ملك ملك
خصلت كریم خلقت تجسس قلالر كه شغل سلطنتی
ومهم مملكتی انك ذمت همتنه حواله قلالر جمله‌سنك
رایی بوكا منجر اولدی كه بر شهریار كامكار كه فرق دولتی
سزاوار تاج سلطانتی و خنصر سعادتی شایستهٔ خاتم
جهانبانی اولا همان اول شاه زاده صومعه داردر پس كارداران
ممالك صومعه‌یه واردیلر ملك زاده‌یی اجلال و اكرام
وتعظیم و احترامله زاویهٔ خمولدن بارگاه قبوله كتوردیلر
و كنج عزلتدن صدر مسند دولتله كچوردیلر میامن
توكلیله هم كنج پدر میسر اولدی وهم ایالت كشور وممالك
اكا مقرر اولدی

بو مثلی انکچون کتوردم کم وصول نصیب البته سعی
وکسبه وابسته دکلدر وتوکّله اتکّا جدّ وجهده النجادن
اولیدر

بیت حقه هرکسه کم توکّل ایدر
حق انك رزقنه تکفّل ایدر

نظم نیست کس را از توکّل خوبتر
چیست از تفویض خود محبوبتر
هین توکّل کن ملرزان پا ودست
رزق تو بر تو ز تو عاشقتر است

DEUXIÈME EXTRAIT.

روایت ایدرلر که بر درویش بر بیشەدە کیدردی
و اثار قدرت و اطوار حکمت اندیشه ایدردی ناکاه
کوردی که بر شاهباز تیز پرّ بر مقدارات پارەسن
منقارندە طوتوب بر درخت اطرافندە پرواز ایدر
و اهتزاز تمامله بر اشیانه طوان ایدوب شفقت آمیز
آواز ایدر درویش بو صورتدن زیادە متعجّب اولوب بر
زمان نظّاره قلدی طوردی کوردی که بر کلاغ بی بال و پر
اول اشیانەدە زیر و زبر یاتور و اول باز منقارندە اولان اتی
حوصلۀ کلاغ مقداری پارەلیوب دهاننه استفراغ قلور

درویش ایندی سبحان الله عنایت آلهی ومرحمت
نامتناهی کورکه کلاغ بی پروبال که نه قوّت منقاری وار نه
شوکت چنکالی کوشهٔ آشیانه‌سنده بی روزی قوماز و باز
سخت چنکال و تیز منقاری خلاف جنسی ایکن اکا هوادار
ایدوب پدر مشفق و مادر مهربانی اولسه‌ده بو قدر
اولمز

نظم ادیم زمین سفرهٔ عام اوست
بدین خوان یغما چه دشمن چه دوست
چنان پهن خوان کرم کسترد
که سیمرغ در قاف روزی خورد

پس بن که دایم طلب رزقده دریای حرصه غرق اولوب
هزار مشقّت جانله بر پارهٔ نانی اله کتورم لاجرم سبب
ضعف اعتقاد و نقصان اعتماد اولسه کرك

نظم ضامن روزی شده روزی رسان
چند بهر سوی دوم چون خسان
از دل خرسند بر آرم نفس
کانچه رسد بهره همانست و بس

اولی بو درکه من بعد سر فراغتی زانوی عزلت اوزره
قویم وصحیفهٔ دلدن خطّ کسب و حرف حرفتی آب

بطالتله یویم که الرزق علی الله تبارك وتعالی همان دم

دامن کسب و طلبدن ال چکوب بر کوشه‌ده اوتوردی و دل بی غلّن عنایت مسبّب الاسبابه بغد ایدوب طوردی

مصراع دل در سبب مبند و مسبّب رها مکن

اوج کون اوج کیجه بیکار زاویهٔ عزلتده قرار ایدوب هیچ ممّردن فتوح میسّر اولمدی دغدغهٔ جوعدن جمعیّت خاطری متفرّق و قوت تقلیلدن بدننه ضعف کلّی متطرّق اولوب کیدرك قوّت ضعف و ضعف قوّت بر مرتبه‌یه واردی که مرد زاهد قوی ضعیف اولوب اداء وظایف طاعت و عبادتدن قالدی حقّ جلّ وعلا اول زمانك پیغمبرن اکا ارسال اتدی و عتاب تماملہ ایتدی ای قولوم بن بنیان کارخانهٔ جهان اساس اسباب و اکتساب اوزره مبتنی قلمشیدم اکرچه که کمال قدرتم بی سبب سنك مهمّك اتمامنه کافی‌در امّا مقتضای حکمتم بو درکه مهمّات خلق حصول اسبابه موقوف و متعلّق اولا تا بو وسیله ایله قاعدهٔ افاده و استفاده ممهّد و محقّق اولا أتریده ان تبطل حکمتی بتوکّلك علیّ بو مثلدن معلوم اولدی که دفع حجاب اسباب غیر میسّردر و اکتسابه ارتکاب لازم و مقرّر در فرضا که مجرّد توکّله توسّلله بر مطلبه توصّل میسّر اولا فایدهٔ کسب منفعت توکّلدن زیاده در زیرا

که منافع توکّل همان متوکّله حاصل در و فواید کسب کاسبدن سایرلره واصل در وایصال نفع الی الغیر دلیل خیر درکه خیر الناس من ینفع الناس بو کمسه که غیره ایصال خیره قادر اولا حیقدرکه تکاسل ایدوب غیردن خیر طلب قلاکه الید العلیا خیر من الید السفلی پس اکرسن غیره افاده اتمك میسّر ایسه اندن یکدرکه غیردن استفاده ایده سن

بیت چو باز باش که صید کنی و لقمه دهی
طفیل خواره مشو چون کلاغ بی پرّ وبال

TROISIÈME EXTRAIT.

امثالده کلمشدرکه بر دهقان انبارنده بر مقدار غلّه پنهان ایدوب دست تصرّفی اندن ردّ وابواب تمتّعی اندن سدّ اتمشدی تا اول وقت که احتیاج غایته و ضرورت نهایته یتشه انی قوت لا یموت ایدینه‌دی مکر بر موش که غایت شره‌دن دلردی که خرمن ماهدن دانه چکیدی و مزرعهٔ آسمانده حبّات پروین و تخم سنبلهٔ زمین حوصله‌سنده اکیدی اول منزل کنارنده خانه طوتمشدی و اول انبار جوارنده آشیانه اتمشدی متصل زیر زمینده میتین دندان آهنین ایله نقب اورردی و تاب

نقّاب خار اشکافله اطرافن ثقّب ایدردی ناکاه حفرهٔ نهان میان انبارغلّه‌دن عیان اولوب سقف آشیانه‌دن حبّات کندم جو آسماندن شهاب ثاقب کبی ریزان اولدی موش کوردی که وعده وفی السماء رزقکم وما توعدون انجازه یتشدی و نکته التمسوا الرزق من خبایا الارض روشن و مبیّن اولدی مواجب شکر نعمتی تقدیم ایدوب الحمد لله الذی انزل علینا مائدة من السماء نداسنی اوج آسمانه یتوردی واول جواهر قیمتینک حصولندن ثروت تمام حاصل قلوب نخوت قارونی و دعوت فرعونیّه آغاز اتدی آز مدتده سوشان محلّه کیفیّت حالدن خبردار اولوب ملازمت باب مروّت مآبنه شتاب اتدیلر

بیت این دغل دوستان که می بینی

مکسها اند کرد شیرینی

دوستان نواله و حریفان پیاله هواره مجلسنده جمع اولورلردی ونته که انلرك عادتی در نسج کلامی انك مزاجنه موافق وهواسنه مناسب طرز اوزره طرح ایدوب ریشخند ایدرلردی وخوش آمد سویلردی و انك مدح وثناسی وشکر ودعاسنده افراط و اطرا ایلردی اول دغ دیوانه وار زبان لاف و دست اسرافی دراز ایدوب بو تصوّر

ایله که غلّهٔ انباره هرکز غلا ونقصان یتشمیوب دایم الزمان دانهٔ کندم اول سوراخدن ریك روان کبی ریزان اولسه کرك هر کون اندن مصاحبلرنه مقدار کثیر صرف ایدردی و عاقبت ملاحظه سن اتمیوب بو کونم یارنه قالسون دیمزدی و خیال امروز ایله مغرور اولوب فکر فردادن پروا یمزدی

مصراع ساقیا امروز می نوشیم فردا را که دید

اول وقت که انلر اول کوشهٔ خلوتده عیش وعشرتــه مشغوللردی دست برد قحط وتنکسال خلق عالمی بد حال و پایمال اتمشدی و سینهٔ جکر سوختهلردن زبانه آتش جوع فلك اثیره یتشمش ایدی هر جانبده نان دیو جان طارترلردی کمسه وزنه آلمزدی و بر پاره نانه خانمان صاترلردی کمسه خریدار اولمزدی

نظم قحط ایتمشدی اول دیاری خراب
آتش اولمش هواسی آبی سراب
مدّ ایکن بولمزیدی حبّهسنی
خواجهلر نانه صاتدی جبّهسنی

موش مغرور تصوّر نعمت موفور ایله مسرور نه غلاً غلّهدن خبردار ونه فرط قحطه اطّلاعی وار چون حال بر قاچ کون بو منوال اوزره کچدی دهقانك کار جاننه وکارد استخواننه

ینتوب ناچار در انباری آچدی کوردی که غلّه‌یه نقصان فاحش طاری اولمش دل کرمندن آه سرد اتدی وفواتنه تأسّف وتلهّف ایدوب کندویه اینندی جزع وفزع شول اموردە که تدارکی دایرهٔ امکاندن دور اولا مذهب عقلدە منهی ومحظوردر حالیا اولی بودر که بقیّهٔ غلّه جمع اولنوب بر موضعه دخی نقل اولنه پس دهقان اول باقی قلان جزیءٔ غلّه‌نك اخراجنه مشغول اولدی مکر اول محلدە اول موش که کندوسن اول منزلدە صاحب خانه مهتر کاشانه خیال ایدردی شراب خوابله سرخوش ایدی وسایر موشلر دخی جوش وخروشندن صدای پاپوش وآواز آمد شد پای دهقانی کوش اتمدیلر انلرك میاننده بر موش تیز هوش کیفیّت حاله واقف اولدی وتحقیق قضیه ایچون بالای بامه چقوب کوشهٔ روزنه‌دن بقوب انباری خالی کوردی وفی الحال بامدن اینوب مضمون قضیه‌یی یارانه اعلام اتدی وهماندم کندویی اول سوراخدن طشره اتدی انلر دخی چون بو حالی مشاهده اتدیلر هر بریسی بر طرفه پراکنده اولوب ولی نعمتلرن تنها قویوب کتدیلر

بیت همه یار تو از بهر تر آشند
پیٔ لقمه هوادار تو باشند

چو مالت کاهد از مهرت بکاهند
زیانت بهر سود خویش خواهند
ز تو جویند در دولت معونت
گریزند از تو اندر روز محنت
ازین مشتی رفیقان ریایی
بریدن مهترست از آشنایی

موش بی هوش چون بالین آسایشدن باش قالدروب خواب غفلتدن بیدار اولدی کوردی که نه یار نه اغیار مصراع لیس فی الدار غیره دیّار چندانکه چپ و راسته نظر صالدی یاراندن نام و نشان بولیمدی وهر چند که رسم تفحّصده مبالغه قلدی احبابندن خبر بلیمدی دهشت وحشتدن قلبنه رقت غلبه اتدی و اواز جان کدازله فغانه آغاز ایدوب ایتدی

بیت یاران که بوده اند ندانم کجا شدند
آیا چه حال بود که از ما جدا شدند

پس تحقیق حال ایچون کوشهٔ کاشانهدن طشره چقدی کوردی که عالمه بر مرتبهده قحط وغلا طاری اولمش که ذکرنان افواه و السنده آب کبی جاری اولمش اضطراب تام و شتاب تمام ایله خانهسنه رجوع اتدی تا تصوّر اتدوکی ذخیرهنك حفظنده اهتمام ایلیه چون خانهیه

كلدى غلّه‌دن دانه كورمدى و اول سوراخدن انباره
كيروب اطرافنى جوبجو ارادى حبّةً كندم بوليمدى
طاقتى طاق اولوب دست اضطرابله كريبان شكيبى چاك
اتدى و سر پر سوداسنى سنك و خاكه اول قدر اوردى
كه مغزى پريشان اولوب تلف كارلك شأمتى ايله
كندوسن ورطه هلاكه اتدى .

بو مثلك فايده‌سى اولدركه كاسبك خرج دخلنه
مناسب اولمق كرك و رأس الماله دكميوب سودندن انتفاع
قلمق كرك .

بيت دما دم دخل و خرجوكه نظر قل
چو دخل اولميه خرجك پست ترقل

PREMIER EXTRAIT.

A la frontière du pays des Arabes, dans la ville royale d'Alep, régnait un monarque puissant et distingué, qui avait éprouvé toutes les vicissitudes du sort et vécu de nombreuses années. Il avait deux fils : ces jeunes gens, séduits par l'éclat de leur rang et de leur puissance, orgueilleux des trésors de leur père et des attributs de la royauté, étaient tombés dans l'abîme de présomption de la jeunesse, et, légers comme des bulles d'eau, passaient les jours et

les nuits à se divertir. Les servantes du Désir embellissaient dans la chambre nuptiale de leurs cœurs les formes des Jeux et du Badinage, et préparaient les atours des fiancées de la Joie et du Plaisir.

Tantôt, mariant leurs voix au son de la guitare, ils faisaient entendre ces chants :

> Mesnévi. — Jeune échanson à la taille élancée, fais circuler ta coupe.
> Puisqu'il nous faut bientôt dire adieu à la vie,
> Puisque ce monde passe en un clin d'œil,
> Ne nous laisse pas ouvrir les yeux, apporte-nous du vin à l'instant;

et tantôt ils exécutaient ces mélodies dignes du rossignol :

> O échanson! apporte le vin couleur de rose.
> Puisque personne ne reste éternellement en ce monde :
> Eh bien! vivons ce que vivent les roses! soyons heureux un seul moment!
> Et, à l'exemple du rossignol, faisons entendre nos chants d'amour.

Le roi était un homme sage, prudent, et d'une expérience consommée. Il possédait des joyaux et des pierres précieuses en grande quantité : ses richesses en or et en argent étaient incalculables. Jetant les yeux sur la conduite de ses fils, il craignit que ce trésor immense qu'il avait amassé avec tant de peine ne devînt la cible de la flèche de la ruine et le butin du vent de la prodigalité. Dans le voisinage de la ville, habitait un moine, qui, ayant mis toute sa confiance en Dieu, avait renoncé au

commerce des créatures pour se vouer au service du Créateur et chercher, par le mérite de ses bonnes œuvres, à parvenir auprès de lui.

Vers. — Il était brûlé par les feux extatiques de la splendeur divine ;
Il était tout absorbé dans l'amour de Dieu.

Le roi avait une confiance entière dans la sainteté de ce personnage. Ayant réuni toutes ses richesses, de manière à n'être vu de personne, il les enfouit dans le couvent du moine ; puis, faisant connaître ses dernières intentions, il lui dit : « Lorsque la fortune inconstante et la puisance éphémère auront abandonné mes fils ; que la source du bonheur, vaine et sans consistance comme un songe, une vision, ou la boisson que nous fait voir un mirage trompeur, sera tout à fait remplie par la poussière de l'adversité ; lorsque enfin mes enfants, pauvres et sans fortune, seront devenus la cible de la flèche du besoin, informe-les de ce trésor. Il est possible que la vue du malheur et l'épreuve de l'adversité, les réveillant du sommeil de la négligence, ils l'emploient à rétablir leurs affaires, et, se détournant du chemin de la ruine et de la prodigalité, ils tiennent la ligne de la réserve et de la modération. » Le moine agréa les dispositions du monarque. Celui-ci, pour cacher son trésor et pour éloigner jusqu'au moindre soupçon, fit creuser un caveau dans l'intérieur de son palais, laissant voir par là qu'il y avait déposé toutes ses richesses. Ayant informé ses enfants de cette particularité, il leur dit :

« Lorsque vous verrez dans le miroir inconstant de la fortune le visage de l'adversité et de la pauvreté, n'oubliez pas qu'ici est enfoui tout ce qui pourra vous procurer les agréments et les plaisirs de la vie. » Quelque temps après, le roi et le moine, ayant répondu l'un après l'autre à l'appel de Dieu, s'enivrèrent du vin (de ces mots) : *Tout ce qui est sur la terre est périssable*, et furent étourdis par la lie (de cette maxime) : *Tout homme goûtera la mort.*

Vers. — Roi ou gueux, homme ou femme,
Notre fin à tous, c'est la tombe et le linceul.
Tout ce qui est né de la femme boit inévitablement
Dans la coupe du monde le vin de (ces mots) : *Tout ce qu'il renferme est périssable.*

Ce trésor, qui était conservé dans un coin du couvent du moine, resta ainsi enfoui et caché. A la mort de leur père, les deux princes, pour partager ses richesses et son royaume, se firent la guerre. L'aîné, à cause de sa force et de sa puissance, obtenant une victoire complète, devint possesseur absolu du royaume et du trésor, et laissa son frère défait, abattu et consterné. L'infortuné se voyant descendu du rang élevé qu'il occupait, et frustré de sa part de l'héritage paternel, dit en lui-même : Puisque le soleil de mon bonheur est arrivé à son déclin, que la fortune trompeuse et le sort cruel ont montré le geste de la vexation et de la vengeance, si je cherche à reconquérir mon pouvoir et à tenter de nouvelles épreuves, qu'en résultera-t-il

pour moi, si ce n'est du repentir? qu'en retirerai-je, si ce n'est du blâme?

HÉMISTICHE. — Celui qui éprouve un homme déjà éprouvé, ne tarde pas à être assiégé par le repentir.

VERS. — Tout le monde, depuis le vieillard jusqu'au jeune homme,
Lorsqu'il a passé, ne vaut pas un grain d'orge.
Prépare-toi un royaume meilleur que celui-ci;
Ouvre-toi une porte meilleure que cette cellule (où tu languis ici-bas).

Puisque le collet de la robe de la puissance abandonne la main du libre arbitre et du destin, il vaut mieux m'attacher au pan de la robe de la résignation et du contentement intérieur, prendre patience et embrasser l'ordre des derviches, qui est une royauté durable.

VERS. — Le derviche qui possède le trésor du contentement intérieur
A le nom de derviche, mais il est, en réalité, le sulthan du monde.

Sortant donc de la ville dans ce dessein, le jeune prince se dit, chemin faisant : Tel moine se vantait autrefois de l'amitié sincère qui existait entre mon père et lui, et de son dévouement; je ferai bien de me réfugier dans son ermitage. Il peut se faire que, par les bénédictions attachées à son souffle et à ses pas, j'avance dans la vie spirituelle, et je devienne roi du royaume du contentement et de la tranquillité de l'âme. Arrivé au couvent du moine, le prince apprit que le perroquet de son âme, dont

le Sidra est le nid, s'étant échappé de la cage du corps, avait pris son vol vers les jardins du paradis, et que le monastère était devenu veuf de l'intelligence brillante du vieillard. En un instant, l'armée des peines et des chagrins fondit sur la région de son esprit, et avec la langue de la tristesse et de l'affliction, il dit :

Vers. — Tu as vu ce que le ciel trompeur et les astres ont fait.

Mais ne parle pas de cela. Qu'est le ciel ? que sont ses astres ? qu'est la voûte éthérée ?

A la fin, avec la main de la volonté, il s'attacha fortement au pan de la robe de la sainteté du moine qui opérait des miracles, et, choisissant ce couvent comme station, il se fixa dans cet endroit. Dans les environs du monastère, il y avait un canal souterrain, et dans l'intérieur de ce monastère, on avait creusé un puits qui communiquait au canal par un aqueduc, de sorte que l'eau de ce canal arrivait au puits sans interruption et servait aux moines pour leurs ablutions. Un jour le prince descendit son seau au puits; le bruit de l'eau ne vint pas. Il témoigna tout haut son étonnement, regarda attentivement, et vit qu'au fond du puits il n'y avait pas apparence d'eau. Surpris de cela, il dit : S'il y a une fuite à ce puits et à ce canal, les fondations du monastère viendront à se miner, et il me sera impossible d'habiter désormais cette enceinte. Pour vérifier le fait, il descendit au fond du puits, et en examina attentivement tous les contours. Tout à

coup ses yeux se portèrent sur une ouverture qui servait d'écoulement au canal, et empêchait par conséquent l'eau d'arriver au puits. Quelle peut donc être, se dit-il, la direction de cette ouverture? où peut donc aboutir ce trou? Il s'avisa de l'agrandir, et il n'eut pas plutôt imprimé la marque de son pied à ce coin, qu'il atteignit l'entrée du trésor. Le jeune prince, voyant ces richesses immenses, et ces joyaux en si grande quantité, frotta le front de l'humilité sur la terre de l'abjection, et rendit des actions de grâces au divin nourricier et à l'auteur éternel de tout bienfait. Puis, par forme de conseil, il dit en lui-même : Quoique j'aie un trésor incalculable et des diamants sans nombre, cependant, il n'est pas digne d'un homme raisonnable de se laisser enivrer et étourdir par le vin de l'orgueil et la liqueur de la joie. Il ne faut pas s'écarter du grand chemin de la confiance en Dieu et de la route du contentement intérieur, ni abandonner la voie de la modération, pour suivre la direction de la prodigalité et de la dissipation,

Hémistiche. — Jusqu'à ce que je voie comment ces choses cachées s'éclairciront.

De son côté, le frère aîné, bien qu'il exerçât la puissance souveraine, n'avait nul souci de l'état des troupes et du royaume; et, devenu orgueilleux par l'espérance du trésor qu'il croyait caché dans le château de son père, il perdait sa destinée. Ébloui par la grandeur, l'orgueil et la vanité, il oublia son jeune

frère, ferma les yeux sur sa situation, rougit et détourna le visage de la contemplation de sa beauté. Sur ces entrefaites, un ennemi se déclara contre lui, et fondit sur son royaume avec une armée nombreuse et aguerrie. Le prince, voyant son trésor vide, ses troupes sans armes ni équipements, se rendit au lieu désigné, où il devait trouver un trésor, afin de mettre en état convenable, avec ses grandes richesses, les braves de son armée et les défenseurs de son royaume; car *il n'y a pas de roi sans troupes et pas de troupes sans argent.* Quelque effort qu'il fît à la recherche du trésor, il ne trouva rien autre chose que beaucoup de fatigue, et, quelque soin qu'il employât, il ne put atteindre le but désiré.

Vers. — Écoute cette belle parole, afin d'être délivré de ton chagrin :

Tu souffriras mille tourments (littéralement, tu mangeras ton sang), si tu es à la recherche de la nourriture qui ne t'est pas dévolue.

Lorsqu'il eut perdu l'espoir de découvrir le trésor, il rassembla autant de troupes qu'il put, et sortit de la ville pour repousser l'ennemi. L'armée étant rangée en bataille, et le feu du combat s'étant allumé, une flèche ennemie atteignit le prince dans la mêlée et lui donna la mort. De l'autre côté, le roi étranger reçut un coup de cimeterre qui trancha le fil de ses jours. Les deux armées alors, comme un corps sans tête, s'en allèrent à l'abandon : peu s'en fallut que la flamme de la sédition et du trouble

qu'elles excitèrent, ne s'élevât au plus haut des cieux, et que le feu du désordre et des dissensions ne consumât les citoyens des deux royaumes. Enfin, les généraux des deux armées, s'étant réunis, convinrent de chercher un prince issu de race royale, possédant toutes les qualités nécessaires à un roi, d'un caractère élevé et généreux, et de confier à ses soins les affaires de l'État. Tous furent d'avis que le prince le plus digne de couvrir sa tête de la couronne impériale, et de mettre au doigt de son bonheur l'anneau monarchique, était le chahzadeh religieux. En conséquence, des fonctionnaires de l'État se rendirent au couvent; et avec toute sorte de marques de respect et d'honneur, ils conduisirent le jeune prince, du coin de l'obscurité à la cour, et le firent passer de l'angle de la retraite à la place d'honneur du trône de la puissance : de sorte que, par les heureux effets de sa confiance en Dieu, il obtint en même temps les trésors de son père et sa couronne.

J'ai rapporté cette histoire pour faire voir que l'arrivée de notre destinée ne dépend pas d'une manière certaine des efforts que nous faisons nous-mêmes, et que, s'appuyer sur la résignation en Dieu, vaut mieux que recourir à toute espèce de soin et d'application.

Vers. — Celui qui met toute sa confiance en Dieu,
Peut être sûr que Dieu pourvoira à sa subsistance.
Il n'est rien de plus beau que la résignation en Dieu.
Quoi de plus aimable, que de s'abandonner à sa grâce!

Aie donc confiance! ne tremble pas de tes pieds et de tes mains :

Car la grâce de Dieu (à qui tu dois tout ton bien-être) t'aime plus que tu ne le fais toi-même.

DEUXIÈME EXTRAIT.

On raconte qu'un derviche, livré à de profondes méditations sur les signes de la puissance de Dieu, et sur les actes de sa sagesse, cheminait dans un bois. Tout à coup il aperçut un faucon, au vol rapide, qui se dirigeait vers un arbre, en tenant dans son bec un morceau de viande; puis, il le vit tourner autour d'un nid, avec une agitation extrême, en poussant des cris mêlés de tendresse. Le derviche, fort étonné de cela, s'arrêta quelque temps à regarder. Il vit gisant sens dessus dessous, dans ce nid, un corbeau sans plumes et sans ailes, à qui le faucon venait donner la becquée. Chose incroyable! se dit le derviche : ô prodige de la grâce de Dieu et de sa bonté infinie! vois! un corbeau sans plumes et sans ailes, dont le bec et les griffes sont sans force et sans puissance, n'est pas abandonné dans le coin de son nid sans sa nourriture quotidienne; et le faucon aux serres cruelles et au bec aigu, quoique d'une race différente, s'attache à lui, et lui témoigne toute la bienveillance d'un père et la tendresse d'une mère!

Vers. — La surface de la terre est la nappe de toutes ses créatures :

À cette table du butin on reçoit tout le monde.

La table de sa générosité est si vaste et si étendue,

Que le Simorg, au mont Câf, y trouve sa nourriture quotidienne,

tandis que moi j'ai fait naufrage dans la mer du désir, à la recherche continuelle de mon pain quotidien, et je n'en trouve, avec mille peines, qu'une bouchée. Il faut nécessairement que ce soit à cause de mon peu de foi et de mon peu de confiance en Dieu.

Vers. — Celui qui nous fournit notre nourriture journalière, nous la fait parvenir chaque jour;

De quelque côté que je porte mes pas, comme les gens les plus vils,

Je respire d'un cœur satisfait; car, tout ce qui parvient à chaque créature est la portion qui lui est assignée, et cela suffit.

Il vaut mieux que, désormais, je pose la tête du repos sur le genou de la retraite, et que j'efface de la page de mon cœur l'écriture du travail et la lettre d'un métier, avec l'eau de l'oisiveté, puisque la nourriture vient de Dieu : qu'il soit béni et exalté! Au même instant, retirant la main du pan de la robe du travail et de la recherche, et renonçant à toute espèce d'occupation, il s'assit dans un coin et s'y fixa, ayant abandonné son cœur ingénu à la grâce de celui qui est la première cause de toutes choses.

Hémistiche. — N'abandonne pas ton cœur aux causes secondes, et ne fuis pas leur auteur.

Il resta trois jours et trois nuits sans bouger, dans l'angle de la retraite, et Dieu ne pourvut en aucune

façon à sa subsistance. Les angoisses de la faim jetèrent le trouble dans ses esprits, et la privation de nourriture causa une faiblesse entière à son corps. Il arriva peu à peu à un tel degré d'épuisement, que le saint homme fut mis dans l'impossibilité de s'acquitter de ses pratiques de dévotion et de ses devoirs religieux. Dieu lui envoya son prophète d'alors, et lui dit avec de vifs reproches : « O mon serviteur ! j'ai construit l'édifice de l'atelier du monde sur les fondements des causes secondes et du travail. Quoique la perfection de ma toute puissance soit capable de t'accorder sans motif ce que tu désires, néanmoins, ma souveraine sagesse veut que les affaires des créatures soient liées et attachées au résultat des causes secondes. C'est par ce moyen que la base du gain et du profit sera bien établie et assurée. *Veux-tu donc que ta confiance absolue en moi rende ma sagesse stérile et sans résultats ?* »

On apprend par cette fable qu'il n'est accordé à personne de lever le voile des causes secondes, et qu'il est nécessaire de travailler pour gagner (sa subsistance). Supposons qu'en nous abandonnant entièrement à Dieu, et mettant toute notre confiance en lui, il nous accorde l'objet de nos désirs, l'avantage que nous procure le travail est toujours plus grand que celui que l'on retire de la résignation en Dieu; car les profits de la résignation sont seulement pour celui qui se résigne, tandis que les avantages du travail profitent à d'autres qu'à celui qui travaille : *or, procurer du gain aux hommes, c'est la*

preuve d'une bonne œuvre, puisqu'il est dit que : *le meilleur des hommes est celui qui est utile aux hommes.* Il a donc tort celui qui, pouvant faire du bien à ses semblables, s'abandonne à la paresse et vient demander des services aux autres : *car la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit.* Ainsi donc, il vaut mieux pour toi faire du bien aux autres, que d'en attendre de leur part.

VERS. — Sois comme le faucon, qui fait la chasse et donne la becquée;
Et ne sois pas un vil parasite, comme le corbeau sans plumes et sans ailes.

TROISIÈME EXTRAIT.

On raconte qu'un villageois ayant rentré dans son grenier les grains de sa récolte, s'abstenait avec le plus grand soin d'y toucher, et les réservait pour sa nourriture, lorsque le temps de la disette serait arrivé. Mais, par hasard, une souris, d'une avidité si grande qu'elle aurait tiré un grain du cercle de la lune, et semé dans le champ du ciel les graines des Pléiades, et dans la terre de son gosier la semence de la Vierge, avait établi son domicile dans le voisinage de ce grenier. Elle creusait continuellement et faisait des trous de tous côtés, avec la houe de ses dents de fer capables de broyer les pierres les plus dures. Tout à coup, une ouverture se faisant voir au milieu du grenier, les grains de froment

tombaient du haut du domicile, comme tombe un brillant météore de la rivière du ciel. La souris comprit que cette promesse : *vous avez dans le ciel votre nourriture journalière et ce qui vous a été promis*, s'accomplissait pour elle ; et que cette énigme : *ils ont demandé leur nourriture aux entrailles de la terre*, devenait claire et évidente. Offrant alors la solde de la reconnaissance d'un tel bienfait, elle fit parvenir jusqu'à la voûte céleste son cri de : *Grâces à Dieu qui a fait descendre du ciel pour nous une table chargée de mets !* Ayant fait une moisson abondante de ces choses précieuses, elle se mit à étaler la magnificence de Qaroun, et à montrer l'orgueil et le faste des Pharaons. Les souris du voisinage, informées en peu de temps de cet état de choses, s'empressèrent de venir faire leur cour à sa *Porte*, asile de la générosité.

Vers. — Les amis trompeurs que tu vois,
Ce sont des mouches autour d'une sucrerie.

Les amis de la bombance et les camarades de la bouteille se réunissaient continuellement au domicile de la souris ; et comme c'est l'usage de pareilles gens, composant leur discours d'une manière conforme à son caractère et à sa vanité, ils prodiguaient les louanges et les souhaits de toutes sortes. La souris alors, semblable à une folle, allongeait la langue de la vanité et la main de la prodigalité, s'imaginant que le grain ne devait jamais diminuer, et que le blé devait toujours tomber. Chaque jour, elle en

distribuait une assez grande quantité à ses camarades, et sans considérer la fin, ne disait pas : « De ce que j'ai aujourd'hui, il faut qu'il m'en reste pour demain. » Puis, l'imagination troublée par l'abondance du jour, elle ne prenait aucun souci du lendemain.

Hémistiche. — O échanson ! enivrons-nous aujourd'hui ! qui (sait s'il) verra demain ?

Pendant que les souris se livraient à la joie dans l'angle de la retraite, la main glaciale de la famine et d'une année malheureuse détruisait et anéantissait les hommes ; et des poitrines enflammées l'étincelle du feu de la faim montait jusqu'au ciel. De chaque côté, on offrait une âme pour du pain, et personne ne prenait la balance : on offrait un mobilier pour un morceau de pain, et personne ne se présentait pour acheter.

Vers. — La famine exerçait ses ravages dans ce pays :
L'air était de feu, les eaux un mirage;
Sur un muid, on ne trouvait pas un seul grain.
Les khodjas vendaient leurs pelisses pour du pain.

La souris présomptueuse, remplie de joie en croyant posséder une nourriture abondante et assurée, n'eut aucune nouvelle de la cherté des grains et aucun avis de l'excès de la famine. Cet état de choses ayant jeté le villageois dans le plus poignant désespoir, il se décida, mais à regret, à ouvrir la porte de son grenier. Il vit que son grain était diminué d'une manière effrayante; puis, exhalant de

son cœur brûlant un soupir glacial, et gémissant sur ses pertes, il se dit : « Maintenant qu'il est impossible d'obvier à ce malheur, la plainte et la tristesse sont défendues. Il vaut beaucoup mieux que je ramasse le restant de mon grain, pour le mettre dans un autre endroit. Ce qu'il fit incontinent. » Mais la souris, s'imaginant être la maîtresse souveraine de ces lieux, s'était enivrée de la boisson du sommeil, et ses compagnes, dans l'effervescence de leurs transports, n'entendirent pas le bruit des babouches et l'écho des pas du villageois. Une d'elles, plus avisée, fit néanmoins attention à l'état des choses; et, pour vérifier le fait, monta au haut du toit, regarda par un coin de la fenêtre et vit que le grenier était vide. Descendant aussitôt du toit, elle donna avis à ses camarades de l'événement; et, au même instant, elle se précipita hors du trou. Ce que voyant les autres, elles s'enfuirent, chacune de son côté, et se dispersèrent, abandonnant leur bienfaitrice.

Vers. — Tous sont tes amis, à cause de tes mets succulents;
Ils te sont dévoués, parce qu'ils sont à la poursuite des friandises que tu leur donnes.
Lorsque tes richesses diminuent, leur amour pour toi diminue aussi.
Ils veulent que ta ruine tourne à leur avantage.
Ils imploreront ton assistance tant que tu seras heureux;
Mais ils s'éloigneront de toi au jour du malheur.
Rompre avec cette poignée de commensaux hypocrites,
Vaut mieux que de rester lié avec eux[1].

[1] Deux de ces beaux vers sont cités dans l'utile et intéressant ou-

Lorsque la souris stupide, soulevant sa tête de dessus l'oreiller du repos, se réveilla du sommeil de l'imprudence, elle vit qu'il n'y avait plus *ni ami ni rival.*

HÉMISTICHE.— Il n'y avait plus dans la maison d'autre habitant qu'elle.

Elle eut beau jeter les yeux à droite et à gauche, elle ne trouva pas la moindre trace de ses camarades, et elle eut beau prendre toutes sortes d'informations, elle n'apprit pas la moindre nouvelle à leur sujet. L'épouvante où la jeta son isolement remplit son cœur de la plus vive émotion, et faisant entendre les plaintes les plus touchantes, elle dit :

VERS. — Je ne sais où sont les amis qui étaient à côté de moi.
Hélas! quel est donc l'événement qui les a séparés de moi?

Puis, pour vérifier la situation des choses, la souris sortit de son domicile. Elle vit que la famine et la cherté des grains étaient venues à un tel degré dans le monde, que la question du pain coulait comme l'eau dans la bouche et sur la langue des hommes. L'esprit plein de trouble, elle retourna avec hâte à son logis, afin d'employer ses soins à la conservation des vivres qu'elle croyait posséder. A

vrage de M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, intitulé; *Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman,* page 75 du tirage à part de la Prosodie. Ayant eu fréquemment recours à l'obligeance et aux lumières du savant professeur, c'est avec un bien vif plaisir que je consigne ici l'expression de ma profonde gratitude.

son arrivée elle ne vit plus un seul grain. Entrant alors dans le grenier par son trou, elle en visita tous les coins et recoins, et ne trouva pas vestige de blé. Alors ses forces l'abandonnant, la souris infortunée déchira avec la main du trouble le collet de la robe de la patience, frappa tellement sur la terre et la pierre sa tête pleine de mélancolie, que sa cervelle se dispersa; et déplorant la perte de son trésor, elle se précipita dans le gouffre de la mort.

Cette fable nous apprend que celui qui travaille pour vivre doit mettre d'accord sa dépense avec son gain; qu'il ne faut point toucher à son capital, mais se contenter des intérêts.

Vers. — De temps en temps, fais attention à tes dépenses et à tes revenus;
Et si tu n'as pas de revenus, sois modeste dans tes dépenses.

LETTRE A M. BURNOUF

SUR LES KUR'AḶ DE TIRUVAḶḶUVAR.

Pondichéry, le 18 mai 1848.

Cher professeur,

Je vous ai plusieurs fois entretenu du chef-d'œuvre de la littérature tamile, et je n'ai pas hésité à re-

connaître, tout d'abord, pour une des expressions les plus hautes et les plus pures de la pensée humaine, ce livre sans nom, par un auteur sans nom. En vérité, quant à l'ouvrage, il était difficile, pour l'écrivain même, de le nommer d'une manière digne de sa beauté; quant au poëte, il a eu le sort des plus grands : il n'est nommé que par sa gloire, par celle aussi de son origine avilie. Par'aéya, rebut de la société théocratique de l'Inde, il a imprimé aux *Kur'aḷ*, à ses distiques (ce mot n'est que le sens du premier [1]), comme pour protester de l'égalité humaine, le sceau qui aurait dû racheter toute sa malheureuse race, et qui dénonce un prophète ou devin par'aéya (*vaḷḷuvar* [2]). Quel fut cet homme? On ne sait vraiment. Il a bien sa légende; qui n'en a pas une, au moins une, dans le pays des Purâṇa? Mais qu'en peut-on croire? J'essayerai de le dire un jour. Ici je constate uniquement sa sublime bassesse, fait indubitable, et je ne serais pas éloigné de penser que, par une profonde ironie, il ait voulu lui-même donner à sa personne, au lieu d'un nom propre, d'un nom d'homme, le nom commun de sa tribu, celui de *Vaḷḷuvar*, de Par'aéya. Et remarquez ceci, que la voix du peuple a ajouté un complément à cette désignation, en appelant l'inconnu *Tiruvaḷḷuvar*, le *divin* par'aéya.

[1] குறள் *kur'aḷ*, brièveté, distique, qu'il ne faut pas confondre avec குரல் *kural*, voix, mélodie.

[2] Voir sur ce mot le Journal asiatique de janvier 1847, p. 6 et 17 à 19.

Ce qui, par-dessus tout, est admirable dans les Kur'aḷ, c'est que leur auteur s'adresse, sans acception de castes, de peuples, de croyances, à la communauté des hommes; c'est qu'il formule la morale souveraine, la raison absolue; qu'il proclame dans leur essence même, dans leur abstraction éternelle, la vertu et la vérité; qu'il présente en faisceau, pour ainsi dire, les règles suprêmes de la vie domestique et de la vie sociale; qu'il est aussi parfait de pensée, de langue et de poésie, dans la contemplation métaphysique, austère, des grandeurs de Dieu, que dans l'analyse facile et gracieuse des tendresses du cœur. Il ne connaît d'autre divinité que l'Être primitif (ஆதிபகவன்), le Miséricordieux (அந்தணன்), le pur Intelligent (வாலறிவன்), le Souverain (இறைவன்), la Justice (அறம்), la Substance (உள்ளது), la vraie Vérité (மெய்ப்பொருள்), la droite Vérité (செம்பொருள்). Les dieux secondaires qu'il cite sont plutôt des exemples et des figures, des énergies personnifiées autour de son idée condensée en maxime, que des êtres réels d'un panthéon, d'une doctrine religieuse; il emploie rarement leurs noms brâhmaniques et préfère les montrer par leurs attributs. La divinité du bonheur, c'est la Beauté (செய்யவள்), la Fortune (திரு); celle de la mort, c'est l'Extermination (கூற்று) ou l'Exterminateur (கூற்றன்). On rencontre, partout, le sentiment monothéiste inaltéré, dans cet écrit merveilleux, où l'humanité est comprise, le christianisme pressenti.

Le par'aéya oublie le brâhmane, l'individu : il ne voit que les justes et les insensés. Pas de plaintes inspirées par l'humiliation; pas d'anathèmes soulevés par la vengeance. Le philosophe, dans le calme de la sagesse, dit au monde le verbe de paix et de perfection. Mais ces principes sacrés, ces semences du devoir, qu'en sont devenus, dans les mœurs, les germes et les fruits?.....

Les Kur'aḷ ont été imprimés plusieurs fois dans l'Inde. J'ai eu l'honneur de vous en adresser une édition curieuse par sa correction et sa netteté typographique, et dont je vais transcrire, pour votre édification, le titre original :

Tiruvaḷḷuvarçarittiramum
Tiruvaḷḷuvarmâlaéyum
Tirukkur'aḷmûlamum
Kâñçipuram
Aruṇâçaladèçigar munnilaéyit'
Pariçôdittu
Kon'd'aémânagaram
Arunâçalamudaliyârâl
Dèçâbimâni açcukkûḍattit'
Padippikkappaṭṭan'a.
Pilavavaruḍam, Mâçimâdam.

Il peut se traduire de la manière suivante :

Légende en prose de Tiruvaḷḷuvar,
Guirlande (des louanges) de Tiruvaḷḷuvar,
et texte du divin Kur'aḷ;
revus,
avec l'assistance d'Aruṇâtchaladéçika,
de Kâñtchipura,

par Aruṇâtchalamudaliyâr,
de Kon'd'aéyûr,
(lequel les a) fait imprimer
a la typographie du Déçâbhimâni[1];
l'an Plava, mois de Mâçi.

Une des meilleures éditions renferme un commentaire qui porte le nom de Çaravaṇappérumâlaéyar, mais qui est, en grande partie, tiré de celui de Parimèlal'agar. Il existe, dit-on, sept commentaires manuscrits, dont ce dernier, sans compter le commentaire latin du P. Beschi. Un savant Anglais, F. W. Ellis, avait entrepris de traduire les Kur'aḷ. Sa tâche était à peine commencée quand le poison, quand la mort le surprit. Les longues années déjà écoulées depuis lors ne sauraient consoler de ce triste événement. Combien les études orientales ont perdu dans la personne d'Ellis! Quel beau monument il eût élevé à la littérature tamile! Les fragments posthumes de son œuvre sont fort remarquables. Ils renferment des notes importantes et nombreuses; malheureusement, ils ne dépassent pas les treize premiers chapitres, qui n'y sont même que par extraits. On les a imprimés au collége du fort Saint-Georges, dès 1822.

Jusqu'à présent, il n'a rien été publié des Kur'aḷ en langue française. Quelques citations, assez inexactes, dans un ou deux ouvrages à bon droit sans prétention philologique, ne sauraient compter. J'ai vu,

[1] Journal tamil, publié à Madras.

toutefois [1], qu'il en existe à la Bibliothèque nationale une traduction manuscrite, faite dans le siècle dernier. Je me propose de combler cette lacune et de donner le texte tamil, accompagné d'une version littérale et suivi de l'explication du commentaire de Parimêlal'agar, d'éclaircissements tirés de plusieurs autres que je possède, et de notes critiques. C'est ma tâche la plus attrayante depuis près d'un an.

Le Kur'aḷ, composé de mille trois cent trente-trois distiques, qui forment, à raison de dix pour chacun, cent trente-trois chapitres, se divise, suivant le système hindou de classification des mobiles humains, en trois parties : அறம், பொருள், இன்பம் ou காமம் (धर्म, अर्थ, काम); la Justice, la Fortune et la Volupté ou l'Amour; elles y sont précédées d'un prologue de quatre chapitres. La première, *Ar'am*, en a trente-quatre, répartis comme suit : vingt pour *Illar'am*, la Vertu domestique; treize pour *Tur'avar'am*, la Vertu ascétique, représentés par *Viradam* (व्रत) la Dévotion, neuf, et *Ñânam* (ज्ञान) la Sagesse, quatre; enfin, un chapitre intitulé *Ûl'*, la Destinée. La seconde partie, *Poruḷ*, contient soixante et dix chapitres en quatre sections, savoir : *Araçiyal* (राजन्) du Roi, vingt-cinq; *Amaéççiyal* (अमात्य) du Ministre, dix; *Aǧgaviyal* (अङ्ग) de l'État, vingt-deux; *Ol'ibiyal*, Appendice, treize. La troisième et dernière partie, *In'bam*, *Kâmam*, que le révérend

[1] *Essais historiques sur l'Inde*, par M. de la Flotte. Paris, 1769, p. 316.

Beschi n'a pas cru devoir ajouter aux autres dans son commentaire, est subdivisée en *Kaḷaviyal*, l'Abandonnement, sept chapitres, et *Kat'piyal*, la Chasteté, dix-huit; les deux sections ensemble, vingt-cinq.

Je vous transmets ci-joint, comme échantillon des pensées de mon cher par'aéya, un certain nombre d'extraits pris dans le premier livre. Si j'avais voulu transcrire seulement des distiques empreints d'une poésie élevée, j'aurais pu me fier au hasard et ne pas choisir; mais j'ai cherché de préférence ceux qui offraient un caractère pratique, humain, universel. Je regrette que la noble simplicité de mon modèle ait dû disparaître souvent dans une traduction imparfaite et de premier jet. Puisse toutefois la vie de l'idée avoir laissé un peu de sa chaleur généreuse aux plis grossiers de l'enveloppe!

Si ces fragments obtiennent votre approbation, j'aurai l'honneur de vous en adresser aussi des deux autres livres, de manière à compléter une sorte d'analyse des Kur'aḷ.

Agréez, cher professeur, l'expression de mon dévouement cordial et respectueux.

E. Ariel.

KUR'AḶ DE TIRUVAḶḶUVAR,

FRAGMENTS TRADUITS DU TAMOUL.

LIVRE PREMIER.

DE LA JUSTICE.

1. Louange de Dieu.

A est le principe de toutes les lettres; le Dieu suprême est le principe du monde.

Quel fruit peut naître du savoir, si l'on n'adore pas les pieds bénis de l'Esprit pur?

Ceux qui demeurent dans le chemin de la loi non décevante du destructeur des cinq mobiles des sens, seront éternellement heureux.

Guérir la maladie de l'âme est difficile, hors pour les serviteurs des pieds de celui auquel rien n'est comparable.

Il est difficile de franchir l'océan du mal, si ce n'est aux serviteurs des pieds du dieu de l'océan du bien.

La tête non révérencieuse envers les pieds de celui qui a les huit attributs, est sans valeur, telle qu'un organe sans virtualité.

2. Excellence de la pluie.

3. Grandeur des ascètes.

Qui est maître de ses cinq (sens) au moyen du

croc de l'énergie, est une graine pour le champ du ciel.

Qui connaît la règle des cinq (sensations) de saveur, de lumière, d'étendue, de son et d'odeur, renferme le monde.

4. Encouragement à la vertu.

Quel plus grand bien pour l'âme que la vertu? elle donne la grandeur, elle donne la félicité.

Pas de plus grand bien que la vertu, pas de plus grand mal que son oubli.

La vertu est ce qu'on doit faire, le vice est l'opposé du devoir.

5. Vie domestique.

Celui qui vit dignement dans la vie domestique est au-dessus de tous les pénitents.

Il y a plus d'austérité que chez les ascètes au sein de la vie domestique immuable dans la vertu, et impulsive dans sa voie.

6. Prix de la compagne de la vie.

Que manque-t-il, si l'épouse a l'honneur? Que reste-t-il, si l'épouse n'a pas l'honneur?

Qu'importe la vigilance gardienne du gynécée? La vigilance gardienne de la foi des femmes est prééminente.

7. Procréation des enfants.

Elle est plus douce que l'ambroisie (pour des

époux), la bouillie de riz qu'ont tourmentée les petites mains de leurs enfants.

Toucher le corps de (ses) enfants est doux à la main; entendre leur voix est doux à l'oreille.

« Douce est la flûte, douce est la lyre, » disent ceux qui n'ont pas entendu la voix balbutiante de leurs enfants.

8. Amour.

Est-il une barrière pour retenir l'amour? La moindre larme d'amoureux fait éclat.

Celui qui n'aime pas a tout en propre; celui qui aime, son corps même est à autrui.

Elle est, dit-on, par sa nature, une avec l'amour, la sympathie harmonieuse de l'âme humaine avec le corps.

Où l'amour fait son chemin, est le siége d'une âme; pour qui n'a pas l'(amour), le corps est un squelette couvert de peau.

9. Hospitalité.

Quand on la sent, la fleur *anitcha* se flétrit; un hôte pâlit, s'il voit le visage se détourner.

10. Douceur de langage.

Être humble, parler avec douceur, c'est la parure de l'homme; il n'en est pas d'autre.

Au détriment des vices, la vertu croîtra si, cherchant le bien, l'on parle avec douceur.

Celui qui voit les douces paroles causer du

charme, pourquoi emploie-t-il donc des paroles dures?

11. Reconnaissance des bienfaits.

Le ciel et la terre ne peuvent s'égaler au bienfait (provenant) de celui qui n'en reçut pas.

Un service rendu à propos, quelque petit qu'il soit, est bien plus grand que le monde.

La récompense du service rendu sans en avoir pesé le prix est, si on la pèse, un bonheur plus grand que la mer.

On doit se souvenir dans sept fois sept métempsycoses d'avoir eu une peine effacée par l'amitié.

Ce n'est pas bien d'oublier un bienfait; c'est bien d'oublier aussitôt le contraire d'un bienfait.

Au souvenir d'un seul service reçu de quelqu'un, commettrait-il une offense mortelle, elle doit disparaître.

Il peut y avoir rémission pour les immolateurs de toutes les vertus; il n'est pas de rémission pour l'homme qui immole le bienfait.

12. Constance dans l'équité.

13. Possession de soi-même.

L'ulcère de la brûlure du feu se guérit radicalement; la plaie d'une brûlure de la langue ne se guérit pas.

14. Moralité.

Pas d'enrichissement pour l'envieux, ni d'élévation pour l'homme sans mœurs.

Les bonnes mœurs sont la graine de la vertu; les mauvaises mœurs donnent toujours le mal.

15. Absence de désir d'adultères.

La haine, le crime, la peur, la honte sont, tous les quatre, inséparables d'un violateur du (foyer) conjugal.

16. Patience.

Il est sublime de se souffrir insulter, comme la terre supporte ceux qui la foulent.

Il est bien de souffrir l'injure, mieux de l'oublier toujours.

La misère des misères est de ne pas prendre soin d'un hôte; la puissance des puissances est de souffrir les insensés.

La vengeance est le plaisir d'un jour; la patience est une gloire jusqu'au trépas.

Ceux qui se mortifient par le jeûne sont grands, après ceux qui se mortifient par les paroles mauvaises de la bouche des autres.

17. Absence d'envie.

Pour être envieux, on ne grandit point; pour être sans (envie), on ne perd pas en supériorité.

18. Absence de convoitise.

19. Langage sans médisance.

20. Langage sans inutilité.

21. Crainte de faire le mal.

Les péchés produisent le mal; les péchés sont plus à redouter que le feu.

Il est, dit-on, au-dessus de toute la science de ne pas faire de mal à ses ennemis.

Ceux qui ne veulent pas que des maux les frappent, ne doivent pas faire de mal aux autres.

La ruine de l'auteur du mal est comme l'ombre figée à ses pieds et ne le quittant pas.

22. Bienfaisance éclairée.

Créée par le travail, toute la richesse de celui qui en est digne lui est donnée pour l'œuvre de la charité.

La fortune d'un grand sage, ami de l'humanité, est comme l'eau qui emplit la fontaine publique.

Se trouve-t-elle chez l'homme généreux, l'opulence ressemble à l'arbre fruitier qui rapporte au milieu d'une ville.

Se trouve-t-elle chez une noble personne, l'opulence est pareille à l'arbre de l'infaillible panacée.

Qui a le sentiment éclairé du devoir, ne se relâche pas de la bienfaisance, même quand il est sans ressources.

C'est, pour l'homme généreux, une condition intolérable d'être pauvre, et de ne pas faire le bien qu'il voudrait.

Quoique le dénûment puisse venir de la bienfaisance, celle-ci vaut qu'on l'achète en se vendant soi-même.

23. Largesse.

Le mérite des pénitents à souffrir la faim est après le mérite de faire cesser la faim d'autrui.

Mettre terme à la faim qui ronge les malheureux, c'est un trésor mis en réserve.

Manger solitaire, quand on est dans l'abondance, est assurément plus triste que de mendier.

24. Honneur.

Ceux qui ne vivent pas avec honneur ne se plaignent pas d'eux-mêmes; pourquoi se plaignent-ils de ceux qui les méprisent?

On dit que c'est, pour tout homme, une honte de ne pas mériter de se survivre en réputation.

Ceux qui vivent sans honte vivent; ceux qui vivent sans réputation ne vivent point.

25. Bienveillance.

Richesse de bienveillance est richesse entre les richesses; richesse d'argent se trouve même chez les misérables.

Possède la bienveillance, en la méditant selon la bonne voie; on a beau raisonner d'après maints systèmes, seule elle est tutélaire.

Pour qui manque de bienveillance, l'autre monde n'existe pas, de même que, pour qui manque d'argent, ce monde n'existe pas.

Qui est dépourvu d'argent peut florir un jour; qui est dépourvu de bienveillance sera-t-il jamais sans reproche? Difficilement.

Si l'on imagine la vertu pratiquée par un homme sans bienveillance, il en est comme de la vérité pure, vue par un idiot.

26. Abstinence de chair.

27. Pénitence.

28. Feinte moralité.

Au dedans de celui dont l'âme est fourbe, les cinq éléments (de son être) rient de son hypocrite moralité.

Qu'importe une apparence sublime comme le ciel, si l'on commet des fautes au su de sa propre conscience?

(Bien que droite), la flèche est cruelle; le luth est contourné, mais doux : ainsi faut-il juger d'après les œuvres.

Il n'est pas nécessaire d'avoir la tête rase ou de porter de longs cheveux, si l'on a renoncé à ce que le monde condamne.

29. Aversion du vol.

C'est un péché de dire : « Je ravirai par un larcin le bien d'autrui, » et même de le penser intérieurement.

Ceux qui volent, leur corps périra; à ceux qui ont l'aversion du vol, le monde impérissable des dieux.

30. Sincérité.

Pas de mensonge, votre propre conscience le saura; quand vous aurez menti, votre propre conscience vous brûlera.

La pureté du corps est obtenue au moyen de l'eau; la pureté de l'âme se révèle au moyen de la sincérité.

Toute lumière n'est pas la lumière; la lumière, pour les sages, c'est la lumière (d'une bouche) qui ne ment pas.

31. Absence de colère.

Quand elle ne peut atteindre au rang (de celui qu'elle poursuit), la colère est mal; quand elle y peut atteindre, il n'est rien de plus mal.

Est-il quelque ennemi extérieur comme la colère, qui tue le sourire et la joie?

L'absence de colère, autant que possible, est bonne, vous fît-on des maux pareils à des torches liées en faisceaux.

32. Éloignement de faire le mal.

Renvoyer confus, par le bon accueil qu'on leur faisait, ceux qui vous firent du mal, (voilà) s'en venger.

Ce que l'on sait être le mal, il se faut garder de le faire à autrui.

33. Aversion du meurtre.

Le résultat provenant de l'immolation (d'une victime) est vil aux yeux des sages, ce résultat fût-il considéré comme un grand bien.

Ceux qui arrachèrent une âme à son corps vivent, dit-on, malheureux à l'excès, avec un corps vicié.

34. Instabilité.

La grande opulence, pareille à la foule réunie pour un ballet, s'en va quand il s'achève.

L'opulence est de nature non durable; l'a-t-on acquise, il faut alors faire ce qui est durable (de bonnes œuvres).

Suivant les sages, le jour, cité comme unité (de temps), est un glaive qui tranche l'existence.

Les bonnes œuvres doivent se faire en hâte, avant que la langue soit morte et que le hoquet (fatal) arrive.

Il fut hier, il n'est plus aujourd'hui; le monde est plein de ces paroles.

Incertain de vivre un seul jour, on médite maints (projets) au delà de l'incalculable.

De son œuf, libre à peine, l'oiseau s'envole; l'âme entretient avec le corps une amitié pareille.

Mourir, ressemble à s'endormir; naître, ressemble à s'éveiller après un somme.

L'âme est dans le corps comme à une hôtellerie; serait-ce que la maison ne lui appartient pas?

35. Renoncement.

36. Connaissance du vrai.

La science (c'est), quelle que soit une chose, quelle que soit sa nature, voir la véritable essence de cette chose.

Que le triple nom de désir, colère, illusion, disparaisse, le mal disparaît.

37. Évulsion des désirs.

La vertu, c'est la crainte des désirs; ils abusent un chacun.

38. Destinée.

Qu'y a-t-il de grand comme la destinée? Malgré toute combinaison différente, elle la devance.

E. Ariel.

ANTAR EN PERSE,

OU LES CHAMELLES AÇÂFÎR;

EXTRAIT[1] DU ROMAN D'ANTAR[2],

Traduit de l'arabe par Gustave Dugat.

Antar revenant un soir de la chasse, son oncle Mâlik le rencontra, et l'accueillit le sourire sur les lèvres; il ordonna à ses esclaves de prendre toutes

[1] Traduit du texte arabe, p. 19 et suiv.; publié par M. Caussin de Perceval, et extrait du manuscrit numéro 1521 ancien fonds, vol. I, fol. 263.

[2] Lamartine peint ainsi Antar et sa poésie : « Antar, ce type de l'Arabe errant, à la fois pasteur, guerrier et poëte, qui a écrit le désert dans ses poésies nationales, épique comme Homère, plaintif comme Job, amoureux comme Théocrite, philosophe comme Salomon; ses vers, qui endorment ou exaltent l'imagination de l'Arabe autant que la fumée du tombach dans le narguilé, retentissaient en sons gutturaux dans le groupe animé de mes saïs; et, quand le poëte avait touché plus juste et plus fort la corde sensible de ces hommes sauvages, mais impressionnables, on entendait un léger murmure de leurs lèvres; ils joignaient leurs mains, les élevaient au-dessus de leurs oreilles, et, inclinant la tête, ils s'écriaient : « Allah! Allah! Allah! » (*Voyage en Orient*, vol. II, p. 281.)

les bêtes fauves et les gazelles qu'il avait avec lui, et de les remettre aux négresses et aux serviteurs, pour les préparer et les faire cuire. Il conduisit Antar à sa tente, et en l'accompagnant, il s'entretenait avec lui. Mâlik invita son frère Cheddâd au festin; ils mangèrent le gibier, et, s'étant fait servir le vin, ils passèrent la majeure partie de la nuit à boire.

Cheddâd ne détachait pas sa vue d'Antar, et ne pouvait se rassasier de parler de lui : « O mon frère, disait-il à Mâlik, les Benou-Zyâd [1] haïssent mon fils, parce qu'ils n'en ont pas de pareil. Oui, par la vérité du Seigneur antique et des seigneurs Moïse et Abraham, il n'y a, parmi les Arabes, ni en Orient, ni en Occident, un meilleur cavalier que mon fils Antar, sur le dos de son cheval Abjer [2], et certainement sa renommée sera grande. » Cheddâd baisa Antar sur les yeux, et se tournant vers Mâlik : « Mon frère, lui dit-il, si tu m'aimes, aime mon fils

[1] Les Benou-Abs formaient trois grandes familles : celle du roi Zohayr, celle des Benou-Corâd, dont Cheddâd était le chef, et celle des Benou-Zyâd, dont le chef, Rabîa, avait voué une haine éternelle à Antar, depuis le jour que ce dernier avait tué son esclave Dadjir (p. 12 du texte).

[2] Antar avait acquis le cheval Abjer du cavalier Harith, et l'avait payé de tout le butin qu'il avait fait dans une rhazia sur les Benou-Cahtan. Le nouveau manuscrit d'Antar, numéro 374, vol. I, fol. 280, donne des détails sur Abjer; mais beaucoup moins que l'ancien, numéro 1521, vol. I, fol. 248, où l'on décrit ainsi sa généalogie : « Abjer était fils de la jument Nama, dont le père Wâssil avait vu tomber bien des héros dans la terre de Tihama. L'aïeul de Wâssil s'appelait El-Merdjoûe (le revenu), et il était passé en proverbe dans les tribus arabes.

Antar. — Par ma foi, mon frère, lui répondit Mâlik, toujours rusé et perfide, tu es notre colonne, et Antar est notre épée. Oui, certes, fils de ma mère et de mon père, Antar est notre cimeterre tranchant et notre cuirasse protectrice. »

Ces paroles furent plus agréables à Antar que n'auraient pu l'être les plus précieuses faveurs: et, buvant et devisant, il se réjouissait avec Abla. Trois jours s'écoulèrent; le quatrième jour arriva.

Antar était paré d'une robe d'honneur [1], présent du roi Zohayr: il n'en était pas de pareille dans la tribu. Pendant qu'Antar passait ainsi de douces heures dans l'entretien de sa bien-aimée Abla, son cousin Amrou le faisait boire et admirait la robe d'honneur qu'il portait sur lui: « O Abou'l-Fouaris [2], lui dit-il, je n'ai rien vu de plus beau que cette robe. » Antar, comprenant le sens de ses paroles, ôta sa robe et la lui donna. « Excuse-moi, dit-il à

[1] La robe d'honneur ou khilat ne se donne pas seulement à l'occasion de l'investiture d'une dignité. Le roi en gratifie tout sujet qui mérite ses bonnes grâces, tout ambassadeur, tout étranger qui vient à sa cour... La richesse du khilat et le nombre des pièces dont il se compose varient selon le rang et la faveur du personnage qui le reçoit... Un sujet qui reçoit un khilat doit s'en parer pendant trois jours de suite; l'honneur d'un tel don rejaillit sur sa vie entière. (*Tableau de la Perse*, par A. Jourdain, vol. III, p. 194.)

[2] ابو الفوارس, père des cavaliers. Antar reçut ce surnom au retour de plusieurs rhazias, dans lesquelles il avait donné des preuves d'un grand courage; il s'était emparé d'Amima, fille de Yézid, fils de Hanzhala, le buveur de sang; il avait défait l'armée de Naked, fiancé d'Amima. C'est dans cette expédition qu'il s'était rendu maître du cheval Abjer. (Voir le manuscrit numéro 374, vol. I, fol. 193.)

Amrou, cette robe est bien peu de chose dans un lieu aussi illustre; mais il y a du temps devant nous, et tu verras bientôt quelles richesses et quels dons magnifiques tu recevras de moi. — Mon neveu, dit Mâlik, Abla est ta servante, je suis ton serviteur, et Amrou est l'esclave de tes sandales. »

Ces paroles dissipèrent toutes les inquiétudes d'Antar, et dans son ivresse et son amour, il ne trouva d'autre moyen de témoigner sa reconnaissance à son oncle que de lui faire présent des vêtements précieux qu'il portait sur lui; il s'en dépouilla, ne gardant que son pantalon, et se prosternant aux pieds de son oncle, il les baisa. Abla le voyant debout, nu et noir comme un tronçon d'ébène, et remarquant les coups de sabre et de lance dont son corps était sillonné, fut frappée de surprise, et se mit à rire de la hauteur de sa stature [1].

On apporta à Antar d'autres vêtements; il les mit,

[1] On trouve dans le manuscrit 1521, vol. I, fol. 520, la réponse, en vers, d'Antar, et dont voici la traduction :

« La petite Abla rit en voyant ma couleur noire et la marque des coups de lances sur mes flancs;

« Je lui réponds : tu ne rirais pas, tu ne serais pas étonnée, lorsque je suis entouré d'ennemis,

« Si tu voyais dans les poitrines ma lance solide, sur laquelle le sang ruisselle en traçant des broderies.

« O Abla! les lances n'apportent pas la mort au brave; le lâche seul périt *.

« Je suis le lion de la forêt, celui devant qui l'homme sans courage reste stupéfait;

« Et je m'étonne que, le jour du combat, mon adversaire puisse voir mon image et survivre. »

* Mors et fugacem persequitur virum. (Horace, ode II, liv. III.)

« il passa ainsi l'espace de neuf jours dans la tente de son oncle avec sa bien-aimée, mangeant et buvant.

La dixième nuit étant arrivée, Mâlik continua de faire compagnie à Antar. Les femmes se levèrent, les esclaves allèrent se reposer; Cheddâd se retira, et Antar resta seul avec Mâlik. Le vin qu'il avait bu l'avait enivré. « Abou'l-Fouaris, lui dit Mâlik, quelles sont tes intentions pour ma fille? Tu as éloigné d'elle les prétendants et les demandes; voudrais-tu la prendre par la main de la force, sans lui donner une dot? Ce serait pour nous une honte éternelle. — O mon oncle, loin de moi l'idée d'apprécier ainsi cette figure radieuse, cette taille élégante, cette chaste vierge, cette perle précieuse; je n'attends qu'un mot de vous; dites-moi ce que vous désirez, et ne me demandez que ce que les rois du temps et les cavaliers d'Adnân et de Cahtan [1] seraient impuissants à lui donner. — Mon fils, répondit Mâlik, qui venait de découvrir le défaut de la cuirasse [2], je ne veux pas m'écarter des habitudes des Arabes, qui ne demandent ni or, ni argent, mais seulement des chameaux et des chamelles: je te demande mille

[1] Longtemps avant l'islamisme, toutes les tribus arabes subsistantes se divisaient elles-mêmes en deux races. Les unes, plus anciennes, nées dans le Yaman, nommaient leur père Cahtan; les autres, plus récentes, originaires du Hidjâz, appelaient leur auteur Adnân. (*Essai sur l'Histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perceval, vol. I, p. 39.)

[2] وجد للسيف مضرب littéralement : « Il trouva pour l'épée l'endroit où l'on frappe. »

chamelles Açâfir [1]; on ne les trouve que dans le pays du Hidjâz [2]; il y aura pour nous honneur et gloire à les avoir au milieu de nos troupeaux et dans nos habitations. — Je vous entends et vous obéirai, dit Antar; je vous amènerai les mille chamelles chargées des trésors de leurs maîtres..... »

Antar partit; il chassait, chemin faisant, Chéiboub traquait les bêtes fauves et les poussait du côté de son frère, le soir arriva. Ils changèrent de route, cherchant une habitation pour y passer la nuit. Ils se trouvèrent bientôt en vue d'une tente en poil, autour de laquelle paissaient çà et là des chameaux et des chamelles : ils s'y dirigèrent. Un vieillard en sortit et vint à leur rencontre : sa taille s'était affaissée sous le poids des jours et des années :

[1] النوق العصافيرية « Les chamelles oiseaux. » Les dromadaires de Moundhir, appelés Açâfir, les oiseaux, à cause de la célérité de leur allure, étaient une race qui ne se trouvait que dans les haras des rois de Hira. (*Essai sur l'Histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perseval, vol. II, p. 464.)

On trouve dans le Câmous :

العصفورى جمل ذو سنامين والعصافير المنذر ابل كانت للملوك نجائب « L'oçfoury, chameau à deux bosses. Les açâfir de Moundhir, race de chameaux réservée aux rois. »

[2] Les chaînes de montagnes qui, de la Palestine, descendent vers l'isthme de Suez, et se prolongent ensuite, presque parallèlement à la mer Rouge, jusque vers l'extrémité sud de la presqu'île d'Arabie, s'appellent Hidjâz (barrière), et donnent leur nom à toute la contrée qu'elles traversent avant d'arriver au Yaman. Le Hidjâz comprend l'Arabie pétrée et une portion de l'Arabie heureuse des anciens. La Mekke et Yatbrib ou Médine font partie du Hidjâz. (*Essai sur l'Hist. des Arabes*, par M. Caussin de Perceval, vol. I, p. 2.)

les nuits avaient amaigri son corps, devenu malade et chétif.

Le poëte dit :

« Un vieillard marchait sur le dos de la terre, et sa barbe [1] descendait jusqu'à ses genoux :

« Pourquoi est-tu courbé, lui dis-je? » Il me répondit en élevant la main vers moi :

« Ma jeunesse s'est égarée sur la terre, et moi, « je l'y cherche toujours [2]. »

Le vieillard les accueillit, et leur offrit une coupe de lait. Chéiboub la prit, en but, et la présenta à son frère, qui but le reste. Puis, ayant étendu devant eux des nattes d'honneur, le vieillard leur dit :

« Famille et aisance; bienvenue aux nobles hôtes qui nous arrivent, et que l'unique, le très-savant a conduits vers nous. » Ils descendirent à la porte de la tente; le vieillard redoubla d'égards pour eux. Le cheval d'Antar était fatigué de la chasse. Le vieillard, ayant allumé du feu, leur prépara des aliments, et ils mangèrent et burent, en s'entretenant jusqu'à ce que la nuit se fût couverte de son voile. Antar, interrogé [3] sur sa sortie du pays, sur le motif et le but de son voyage, raconta au vieillard ce qui s'était passé entre son oncle et lui, et comment

[1] لمّة Longue chevelure, cheveux des côtés de la tête, *cesaries*. Ovide se sert du mot *cesaries* pour signifier « une longue barbe. »

[2] Ces vers sont sur le mètre *wafer*.

[3] Un des traits caractéristiques des mœurs arabes, lorsqu'ils exercent l'hospitalité, c'est de commencer par accueillir leurs hôtes, les faire manger, reposer, et ce n'est qu'en dernier lieu qu'ils se

Mâlik lui avait fait la demande considérable de mille chamelles Açâfîr. « Que Dieu maudisse ton oncle! s'écria le vieillard, et l'envoie dans le chemin de la mort; car il a ourdi contre toi une trame odieuse, et t'a lancé vers un océan de perdition et vers le plus lointain des buts. — Comment cela, dit Antar? — Ces chamelles, ô mon fils, ne se trouvent que chez les Benou-Chaybân [1], et elles appartiennent au roi Moundhir [2], fils de Mâ-Essémâ, El-Lakhemi, seigneur des tribus arabes, lieutenant du roi Kesra Anouchirwan [3], qui est le maître de la

permettent de les interroger sur ce qu'ils sont; l'Iliade offre plusieurs exemples de cette politesse.

Ἐννῆμαρ ξείνισσε, καὶ ἐννέα βοῦς ἱέρευσεν.
Ἀλλ' ὅτε δὴ δεκάτη ἐφάνη ῥοδοδάκτυλος Ἠώς,
Καὶ τότε μιν ἐρέεινε,.........

(*Iliade*, livre VI, vers 175.)

[1] Les Benou-Chaybân étaient une ramification des Benou-Thalaba, qui provenaient de la tige de Bâcr, appelé communément Bâcr Wâïl. (*Essai sur l'Histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perceval, vol. II, p. 270.)

[2] Moundir III, fils d'Imroulcays III et de Mâ-Essémâ (de l'an 513 à l'an 562 de J. C.), est communément appelé par les historiens arabes Moundhir, fils de Mâ-Essémâ (eau du ciel). Cobâd, roi de Perse, qui avait adopté la doctrine communiste du mage persan Mazdac, déposséda Moundhir, qui repoussait cette doctrine, et nomma Hârith à sa place en 518 de J. C.; mais Kesra Anouchirwân, successeur de son père Cobâd, ayant exterminé les Zenâdicâ (impies, hérétiques), partisans de Mazdac, rétablit Moundhir sur le trône. (Même ouvrage, vol. II, p. 76 et suiv.)

[3] Kesra ou Cosroës monta sur le trône de Perse en 531 de J. C. et mourut en 579. Il reçut le surnom d'Anouchirwan, c'est-à-dire bonne âme, le jour où il fit massacrer Mazdac et cent mille de ses partisans. (Même ouvrage, vol. II, p. 85.)

Plusieurs écrivains donnent à Kesra le nom de Nouchi-Rewan,

couronne et du palais, et aux ordres duquel nul ne désobéit; ses guerriers sont innombrables, sa puissance s'étend sur toutes les nations; les Arabes et les Persans redoutent son attaque. Le roi Moundhir possède aussi des troupeaux nombreux réunis autour de la terre de Hîra [1], et toi, par la vérité du seigneur de la sainte Câba [2], et d'Abou-Kobaïs et

qui signifie en persan «l'âme généreuse,» ou pour l'expliquer plus intelligiblement «l'âme confite dans le miel.» (*Bibl. Or.* D'Herbelot.) Pour l'étymologie d'Anouchirwan, voir le *Pend-Nameh* de Moula-Firouz, p. 4, et *Extraits du Boustan* de Sadi, p. 44, publiés par M. Emm. Latouche.

[1] الحيرة Hîra, ville ancienne du temps de l'ignorance, était située non loin des limites du désert, sur une élévation nommée Nadjaf, à trois milles du lieu où fut bâtie plus tard la ville de Coufa. C'était la résidence de la famille de Nomân-ben-Moundhir-Imroulicais. On prétend que la mer de Perse (le golfe Persique) s'avançait autrefois dans l'intérieur des terres jusqu'à Hîra; aujourd'hui elle en est à une distance éloignée; plusieurs courants d'eau arrosaient les environs de la ville, près de laquelle fut bâti, par Nomân le Borgne, le célèbre château Khawarnak. Cette ville reçut le nom d'El-Hîra (la demeure, le campement), parce que les troupes du Tobbâ s'étaient arrêtées (*tehayyarou* تحيّروا) en ce lieu en revenant du Yamân pour aller au Khorâçân, ou parce que le roi himyarite, en permettant à une partie de ses soldats d'y séjourner, leur avait dit: «*Hayyirou bihi* حيّروا به, demeurez ici.» (*Géographie d'Aboulféda*, texte publié par MM. Reinaud et de Slane, p. 298; et voyez l'Essai sur l'Histoire des Arabes, par M. Caussin de Perceval, vol. II, p. 10 et 11.)

[2] La Câba avait une prééminence généralement reconnue sur tous les temples arabes. C'était l'oratoire d'Abraham et d'Ismaël, c'était la maison de Dieu, *Bayt Allah*, بيت الله, c'est-à-dire du Dieu suprême. Car les idoles n'étaient considérées que comme des dieux subalternes, des intercesseurs auprès d'Allah. Trois cent soixante de ces divinités de second ordre étaient rangées sur la Câba ou aux alentours; plusieurs autres placées dans l'intérieur avec l'image d'Abra-

Harra[1], tu viens te jeter dans un feu dont la flamme ne s'éteindra pas. Certes, ton oncle t'a exposé à des calamités, à des océans de dangers. — Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le roi de la science, répartit Antar. »

« Mon frère, lui dit Chéiboub, ce vieillard vient de te donner un bon conseil; n'en doute point, ton oncle est méchant et perfide; il aime les Benou-Zyâd et il te hait. Renonce à cette entreprise, elle assurerait les espérances de tes ennemis; reviens sur tes pas. Ton oncle a voulu ton éloignement et ta mort; sois certain que les Benou-Zyâd et lui, se voyant trop faibles contre toi, ont comploté de te faire périr dans un pays lointain, afin de se débarrasser ainsi de la contrariété et de l'inquiétude que tu leur donnes; retourne, ô fils de la Noire[2], sinon tu mourras, et ta perte sera la joie de tes envieux.

« Assez, Chéiboub, de ces paroles-là, dit Antar; je ne les écoute pas : je ne veux pas que mon oncle vienne me regarder comme un homme impuissant[3] à tenir sa promesse. Eh quoi! je lui aurais dit oui et puis j'irais lui dire non. Par Dieu, je ne le ferai point, dussé-je servir de pâture aux bêtes fauves du désert. Quoi! je retournerais vers mon oncle et je

ham. La Câba réunissait ainsi tous les dieux des Arabes; c'était le Panthéon de la nation, le seul temple pour lequel le haddj ou pèlerinage eût été institué. (Voir l'Essai ci-dessus, p. 270, vol. I.)

[1] Kobaïs et Harra, montagnes sacrées, voisines de la Mekke.

[2] Zébiba, mère d'Antar, était une négresse.

[3] لا ادع عمى يرانى بعين العجز. Littéralement : « Je ne laisserai pas mon oncle me regarder avec l'œil de l'impuissance. »

lui dirais : je ne puis vous donner la dot de votre fille ; mariez-la aux Benou-Zyâd. Oh ! non, je ne ferai pas cela, quand même s'élanceraient sur moi des cavaliers semblables à des montagnes. » Ils passèrent la nuit chez le vieillard, et, quand brilla la lumière du matin, ils prirent congé de lui et partirent en se dirigeant vers l'Irak[1]. Antar se chargeait ainsi d'un fardeau au-dessus de ses forces et prenait le chemin du danger : son amour pour Abla l'aveuglait.

Après avoir traversé les bas-fonds et les sources, ils arrivèrent en vue des tentes des Benou-Chaybân ; il restait entre eux et Hîra l'espace d'une nuit. Là s'offrirent à leurs regards des habitations riches et populeuses, de verts pâturages, des parterres fleuris, arrosés de sources jaillissantes ; des chevaux arabes aux couleurs variées, ondulant çà et là dans la plaine comme les vagues de la mer, et qui ébranlaient la contrée de leurs hennissements ; de jeunes chamelles avec leurs mères, de beaux chameaux, des esclaves, de jeunes garçons et des négresses, couleur de poivre. La bénédiction semblait être descendue sur ce pays, et ils admiraient la beauté de la terre de l'Irak, et la magnifique végétation dont Dieu l'avait parée. Antar était émerveillé du ravissant aspect de cette terre privilégiée. Là était une vallée, la plus belle qu'eussent jamais embellie les génies : l'eau y débordait, semblable à de l'argent

[1] Pays de l'Arabie centrale, faisant partie de la Chaldée et de la Babylonie des anciens.

liquide. Antar s'extasiait devant la profusion de ces arbres et de ces fruits de palmier, de ces délicieux jardins, de ces ruisseaux murmurants, aux bords desquels les fleurs riaient en exhalant une odeur de musc. Là des milliers d'oiseaux, rossignols, merles, étourneaux, passereaux, palombes à collier, palombes des bois, ramiers, perdrix, colombes, cailles, tourterelles chantaient sur les arbres et exaltaient Dieu sur la cime des rameaux. De belles mariées, semblables à des paons, apparaissaient dans l'éclat de leurs vêtements, comme si le Créateur les eût habillées des plus merveilleuses couleurs, et eût versé sur elles l'hyacinthe et le corail.

A cette vue, la surprise d'Antar fut extrême; il reconnut que son oncle l'avait trompé et jeté au milieu des vagues d'une mer orageuse; mais sa bravoure embellissait les dangers qu'il allait affronter, et l'amour rapetissait à ses yeux la grandeur des obstacles. «Mon frère, dit Chéiboub, ces biens, ces richesses témoignent assez que leur maître est un grand roi, d'un rang sublime, et dont la domination est bien établie. — Par Dieu, fils d'une esclave, ce que tu dis là est bien la vérité; il ne nous reste maintenant qu'à lutter contre le destin et à nous tenir habilement sur nos gardes. Va donc, ô mon frère, explore le pays; prends des renseignements exacts sur les chamelles Açâfîr; étudie-toi à les bien connaître pendant que je ferai reposer mon cheval Abjer; et quand tu reviendras vers moi avec des nouvelles certaines, regarde de mon côté en te te-

nant en observation. — J'entends et j'obéis, dit Chéiboub. » Et déposant son arc et ses flèches, il se couvrit de vieux vêtements bigarrés, passa sa besace sur ses épaules, et partit en se dirigeant vers les pâturages. Quand il arriva, une partie du jour s'était écoulée. Il se trouva au milieu de riches prairies qu'arrosaient des sources abondantes.

Les esclaves ayant aperçu Chéiboub, l'accueillirent avec bonté, tirèrent leurs provisions et le firent manger en s'entretenant avec lui. A son langage, ils reconnurent qu'il était du Hidjâz, et à ses manières, qu'il était Absien. Questionné sur ce qu'il était, il leur répondit avec sa ruse ordinaire : « O fils de la tante, je suis l'un des esclaves d'Abd-ellat, j'ai fui sa méchanceté et me suis mis à l'abri de ses persécutions. — Cousin, lui dirent les esclaves, demeure chez nous le restant de ta vie ; achève ton année et ton mois dans notre pays ; nous dirons à notre seigneur Moundhir de te marier à quelque esclave, et tu seras ainsi toujours sous la protection et la sécurité. » Chéiboub les remercia et demeura avec eux le restant du jour, afin de bien observer les chamelles Açâfîr. Il reconnut qu'elles étaient les merveilles du temps, que leur couleur était d'une beauté et d'une blancheur exquises ; il remarqua leur poil doux, leurs bosses ondulées, leur croupe grasse et arrondie. Chéiboub soupa avec les esclaves et assouvit sa faim. Il leur tenait compagnie en s'entretenant avec eux, et il leur aida à pousser devant eux les chameaux jusqu'à ce qu'il se trouvât près

des habitations et que l'obscurité fût survenue. S'éloignant alors à reculons des esclaves, qui étaient occupés, il partit comme un tigre qui fuit. Arrivé auprès de son frère Antar, il l'instruisit de tout en lui racontant ce qu'il avait vu et entendu.

«Par la foi des Arabes[1], dit Chéiboub, nous sommes dans un extrême danger: ton scélérat d'oncle a bien ourdi sa trame et ne s'est pas trompé; mais nous remettons l'affaire entre les mains de Dieu: qui pourrait lutter contre lui? Il ne s'agit que d'une goutte de sang à verser[2]; mais la coupe mortelle qui doit faire la joie des ennemis est amère au goût. Peut-être le Dieu antique et les seigneurs Moïse et Abraham nous seront-ils propices et nous sauveront-ils de cet horrible complot. — Ne sais-tu pas, dit Antar, que celui qui n'est pas patient dans l'adversité n'atteint pas le sommet de la gloire?» Et, l'esprit anxieux, tourmenté, il attendit le lever de l'aurore. Alors il dit à Chéiboub: «Allons, serre la sangle d'Abjer.» Chéiboub le lui amena sellé et bridé et revêtit Antar de son armure de fer, dans laquelle il apparut comme une forte tour. Antar se dirigea vers les pâturages, et resta là quelque temps en observation.

[1] وذمّة العرب «Par la foi des Arabes,» jurement, serment des Arabes de ce temps-là. On verra plus loin combien était sacrée, aux yeux des Arabes, la foi jurée.

[2] ما هى الا نقطة تُراق «ce n'est qu'une goutte de sang à verser,» pour dire: «Nous ne souffrirons pas longtemps, notre mort sera prompte.»

Les chamelles Açâfìr apparurent se rendant aux pâturages. Chaque groupe de dix esclaves poussait un troupeau de mille chamelles. Cette séparation avait pour but d'éviter que les mâles n'approchassent des femelles[1]. — Antar les vit qui s'avançaient vers lui à pas lents. Les esclaves jouaient et conversaient sans se tourner vers lui, ni lui adresser la parole; car ils vivaient dans une confiance sans bornes, et depuis leur naissance, aucun étranger n'avait envahi leur pays ; ils ne savaient pas ce que c'était que les malheureux événements.

« Mon frère, dit Chéiboub, voilà les chamelles à la recherche desquelles tu m'as envoyé. Agis maintenant comme tu voudras. — Cours, lui dit Antar, coupe aux esclaves le chemin des habitations, empêche-les de fuir afin que leurs cris ne s'élèvent contre nous avant que nous soyons loin de ce pays. » Chéiboub, exécutant ce qu'Antar lui prescrivait, traversa la plaine et fut se placer derrière les esclaves : là il vida son carquois et s'assit sur ses genoux. Antar remarquant que les esclaves jouaient et ne faisaient pas attention à lui, lança son cheval au milieu des chamelles, en sépara un millier avec sa lance et cria aux esclaves : « Malheur à vous, fils de l'adultère, poussez ces chamelles devant moi, sinon je teindrai mon sabre dans votre sang. » Les esclaves du roi Moundhir, entendant ces paroles, s'élancèrent sur lui; mais en voyant la stature d'Antar, ils furent frappés de stupeur et son aspect les pé-

[1] حتى لا تزحمها فحولة الجمال

trifia. Le chef des esclaves leur cria : « Malheur à vous, courez sur lui et anéantissez-le. » Il s'élança lui-même vers Antar : « Qui es-tu, toi, criminel pour ton âme, qui cours à la demeure du tombeau? Ne sais-tu pas que ces chamelles appartiennent au roi Moundhir, fils de Mâ-Essémâ, possesseur de la couronne et du territoire? »

« Honte pour ta mère, pour celle du roi Moundhir et pour toi[1], s'écria Antar. » Et il enleva l'esclave de la pointe de son épée, dont la lame traversa la veine jugulaire et sortit brillante de son dos. Il en frappa un second d'un coup de lance dans le ventre, et en fit sortir les entrailles. Lorsque les esclaves virent l'horrible action de ce terrible génie, la frayeur s'empara d'eux, et ils poussèrent les chamelles devant lui, épouvantés de la rougeur de ses yeux. Un grand tumulte s'éleva dans les pâturages. Une troupe d'esclaves arrivait derrière Antar tandis qu'une autre s'enfuyait vers les habitations. Se retournant alors comme un lion furieux contre ceux qui le poursuivaient, Antar voulut les laisser en exemple à ceux qui profitent des exemples, et il les étendit morts sur la peau de la terre, pour servir de proie aux bêtes fauves. Chéiboub atteignait avec ses flèches ceux qui fuyaient vers les campements et les ramenait par l'agilité de sa course. Il n'y eut que ceux qui échappèrent à ses regards qui parvinrent à se sauver dans le désert. Il rejoignit son frère, re-

[1] فى إست امّك وامّ الملك المنذر معك « In podice mater tua et mater regis Mundiri cum te. »

vint vers les esclaves qui conduisaient les chamelles et les chameaux, tourna à gauche et, se dirigeant vers le désert, il les poussait comme on pousse des poltrons en fuite. Antar protégeait par derrière la marche des chamelles, et ils avancèrent ainsi jusqu'au milieu du jour.

Mais voici que, s'étendant de l'orient à l'occident, un tourbillon de poussière, au sein duquel de grands cris se faisaient entendre, s'éleva derrière eux ; bientôt les guerriers des Benou-Chaybân apparurent. La lame de leurs sabres et la pointe de leurs lances étincelaient. Dès qu'ils aperçurent Antar, ils se précipitèrent sur lui de cinq en cinq, de dix en dix, et les cavaliers se succédaient de tous côtés en criant à la fois : « Misérables, voleurs, comment échapperez-vous au sabre du roi de l'époque, lieutenant de Kesra Anouchirwan ? »

Le narrateur rapporte que les cris arrivèrent jusqu'au roi Moundhir, qui était sorti à cheval de Hîra, pour une partie de chasse et de plaisir ; il avait autour de lui une suite de guerriers et d'officiers nombreux comme les grains de sable. Lorsque les bergers le virent, ils se prosternèrent à terre et élevèrent tous leurs voix vers lui ; le roi Moundhir faisait peu d'attention à eux, mais il dit à son fils Noman [1] : « Va voir ce qu'ont ces esclaves et sache de

[1] Noman, fils de Moundhir, roi de Hîra, était, comme l'on sait, lieutenant de Cosroës et gouvernait les Arabes sous l'autorité de ce prince. Entre Hîra et Médâïn, capitale de l'empire de Cosroës, il n'y avait qu'une distance de quelques parasanges, et cependant Nomân était sans cesse dans une rébellion ouverte contre Cosroës ;

quoi il s'agit. » Noman était l'aîné de ses fils et l'héritier du trône. Il s'avança vers les bergers et leur demanda ce qui leur était arrivé.

« O mon maître, un cavalier s'est élancé dans nos pâturages, a pris mille chamelles Açâfîr et il s'en retourne à la hâte avec elles. » Noman, entendant ces paroles, poussa son cheval du côté du tumulte; derrière lui arrivaient les audacieux cavaliers de Dhohl[1], d'Icheker[2], des Benou-Dahman[3], qui galopèrent jusqu'à ce qu'ils eussent atteint Antar. Ils lâchèrent alors la bride de leurs chevaux et, la lance en arrêt, ils se précipitèrent sur lui comme le torrent. Antar, voyant les cavaliers à sa poursuite et l'éclat de leurs sabres, se retourna sur eux comme un lion dévorant et, se balançant sur son cheval, le sourire sur les lèvres, il reçut les cavaliers comme la terre altérée reçoit la première pluie. Les coups qu'il leur portait se succédaient continuellement, les cavaliers le harcelaient sans relâche; mais Antar les renversait en long et en large sur la face de la terre.

quand il paraissait à sa cour, il s'y conduisait avec une familiarité excessive et lui répondait souvent sur un ton impertinent; voulait-il se soustraire à l'obéissance, il s'enfonçait dans le désert et était à l'abri de la vengeance de son souverain. (*Chrestomathie* de M. de Sacy, 2e édition, vol. I, fol. 79.)

[1] Les Benou-Dhohl, ben-Chaybân, ben Thalaba formaient une partie des Bacr-ben-Wâil d'Adnan (fol. 260).

[2] Les Benou-Icheker ben-Adwân, étaient une division des Benou-Adwân et des Benou-Djadila (fol. 260).

[3] Les Benou-Dahman, ben-Naçr, ben-Moawia, division des Hawazin d'Adnan (fol. 192). (Voir le manuscrit supp. 655 : كتاب نهاية الارب فى معرفة انساب العرب).

Quand les héros le serraient de près, d'un cri il les dispersait et les chevaux fuyaient à sa voix.

De son côté, Chéiboub secondait son frère en se tenant auprès des chameaux et des bergers. Les esclaves, à l'arrivée de leurs maîtres, avaient repris courage et, restant immobiles, refusaient de pousser les chameaux et songeaient à attaquer Chéiboub; mais il s'élança sur eux en criant : « Enfants de l'adultère, par la vérité de la Câba, si l'un de vous s'écarte ou s'il appelle ses compagnons, je lui lance dans le cœur une flèche qui sortira derrière son dos. » Et il regardait du côté de son frère pour voir ce qui se passait entre lui et les Benou-Chaybân.

Le prince Nomân criait à ses cavaliers : « Malheur à vous, que Dieu vous déshonore parmi les Arabes ! Quoi, tout cela vous est arrivé de la part d'un esclave noir ! » Ce reproche réveilla le courage des guerriers, et les cavaliers qui avaient reculé sur le champ de bataille s'avancèrent. Antar combattait contre eux avec une bravoure qui frappait de stupeur les regards et jetait l'épouvante dans les esprits; mais ses épaules étaient fatiguées, ses membres engourdis, son énergie paralysée, son âme affaiblie, et l'armée tumultueuse de ses ennemis l'inondait de ses flots. La poussière et l'obscurité s'accroissaient. Abjer ploya sous son maître et, ne pouvant ni avancer ni reculer, s'abattit. Antar tomba avec lui, et le coursier, se relevant, se fit jour à travers les ennemis et se sauva dans le désert.

Chéiboub voyant qu'Abjer sortait seul du milieu

de la poussière, que la selle était vide et qu'il galopait çà et là au milieu de l'armée, crut qu'Antar avait été tué, que les lances samhariennes[1] lui avaient fait boire la coupe de la mort; les larmes coulèrent de ses yeux, inondèrent ses joues, et il se sauva en fuyant vers son pays. Alors les bergers poussèrent des cris en excitant les cavaliers à courir à sa poursuite. Ceux-ci s'élancèrent au nombre de soixante et dix brides, montés sur des chevaux vigoureux, et le poursuivirent de tous côtés. Chéiboub, entendant derrière lui le bruit des sabots, partit comme l'oiseau des oiseaux[2], comme le tigre

[1] De Samhar, célèbre fabricant de lances.

[2] Chéiboub est remarquable par sa vélocité, et c'est pour cela qu'on l'appelle ابن الريح, fils du vent, et ابو الريح, père du vent. Dans la fameuse course de chevaux entre Dâhis, cheval de Cays, fils du roi Zohayr, et Rhabrâ, jument de Hodhayfa de la tribu de Fezâra, Chéiboub, voyant le piége tendu au cheval Dâhis et qui l'empêche d'arriver au but, devance Rhabrâ et gagne le pari. Voici quelles furent les conditions de la course posées par Chéiboub; j'en donne la traduction : « Je parie, dit Chéiboub, de devancer les deux chevaux, quand même chacun d'eux s'élancerait avec deux ailes, mais à la condition que, si je les devance, je prendrai les cent chamelles promises au vainqueur, et que, si je suis devancé, j'en donnerai cinquante. » Un cheikh des Benou-Fezâra lui répondit : « Allons donc, esclave de malheur, que signifient ces paroles? Comment! si tu gagnes, tu prendras cent chamelles, et si tu perds, tu n'en donneras que cinquante! — Malheur à toi, *dernier* des hommes, fils des vils, répondit Chéiboub; moi je cours avec deux jambes, et le cheval court avec quatre jambes et une queue! » Tous les Arabes qui se trouvaient là se mirent à rire et s'avancèrent vers le spectacle en consentant à ce que Chéiboub proposait. » (Voir manuscrit 111, vol. supp. 1683, fol. 522 et l'Essai sur l'Histoire des Arabes, par M. Caussin de Perceval, vol. II, p. 432.)

qui fuit, et plongea dans les déserts de toute la force de ses jarrets et de toute la vigueur de ses muscles. Les cavaliers s'animaient à sa poursuite; Chéiboub ne les dépassait pas, mais ils ne pouvaient l'atteindre et lui donner la mort. Il courut ainsi depuis midi jusqu'au soir; la nuit vint, et il pensait à son frère, ne cessant de pleurer et de gémir : ses joues étaient inondées de larmes.

Il était arrivé auprès d'une caverne creusée dans le flanc d'une montagne. Sur la porte était un jeune homme au teint brun et basané, qui faisait paître des moutons. Devant lui brûlait un feu sur lequel cuisait un morceau de viande; il préparait ainsi sa nourriture pendant que son troupeau broutait devant lui. «O jeune homme, lui dit Chéiboub, protège-moi, je me confie à ta foi, j'implore ton secours; aie compassion de ton esclave qui est séparé de son frère, sur lequel est tombée l'injustice du temps; ma mort est imminente et les ennemis vont m'atteindre. — Par la vérité de Lat et d'Ozza [1], répondit le jeune homme, je te protégerai contre tous ceux qui mangent du pain et boivent de l'eau, et, avant de te livrer, je me ferai tuer devant toi. Entre dans la caverne, étranger de nos tentes, et sois à l'abri de la perfidie des méchants [1].

[1] Dans le Hidjâz était le temple de *Lat*, divinité spécialement adorée à Nakhla par les Benou-Thakîf. Les Coraychites eux-mêmes et les autres descendants de Kinana avaient à Nakhla un temple consacrée à la déesse *Ozza*. (*Essai sur l'histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perceval, vol. I, p. 269.)

[1] «A cette époque, les Arabes ne connaissaient d'autre règle de

Chéiboub entra dans la grotte, mais il était à peine assis, que les cavaliers s'avancèrent vers le berger, par dix et par vingt, se succédant les uns derrière les autres, et criant au jeune homme : « Fais sortir ce démon qui a tué nos cavaliers et jeté le trouble dans nos esprits; il faut que nous le percions de la pointe de nos lances, et que nous le taillions avec le tranchant de nos sabres! Que Dieu maudisse celui qui l'a engendré! quels jarrets solides! quels muscles vigoureux! — Seigneurs, leur dit le berger, donnez-le-moi, acquiescez à ma demande. Je l'ai pris sous ma protection; il est sous l'égide de la foi jurée, et je ne le livrerai pas pour qu'on le tue devant moi. — Puissiez-vous, tous les deux, ne pas exister, et puisse aucun pays ne vous être prospère! —Fais-le sortir, ou nous te tuons avant lui, car son frère a tué les braves et les cavaliers de nos cousins, et nous avons éprouvé de cet homme ce que personne n'a éprouvé : ce ne peut être qu'un démon ou un génie. — Nobles Arabes, si vous ne consentez pas à me l'abandonner, faites avec moi cet arrangement : éloignez-vous de la porte de la caverne l'espace de quarante pas, afin que je puisse lui retirer ma protection, et puis ce sera entre vous et lui : ôtez-lui la vie, mais ne méprisez pas la protection, ne perdez pas la foi jurée. — Fais ce qui te plaira, nous attendons. »

conduite, d'autre gloire que d'accorder leur protection aux faibles, de tenir la foi jurée et d'exercer l'hospitalité. » (Voir le texte, p. 4.)

Le berger revint auprès de Chéiboub et le trouva dans le plus triste état et craignant pour ses jours. «Jeune homme, lui dit le berger, tu as entendu ce qu'ils viennent de me dire : je suis vaincu dans mes intentions pour toi et ma mort est imminente. Il ne me reste, pour te sauver, que de sacrifier ma vie, et j'aime mieux encore cela. Ah! si j'avais dix cavaliers des Benou-Açàd[1], je n'en laisserais pas arriver un seul jusqu'à toi; mais, ôte tes habits, jeune homme, mets les miens, sors d'ici et dis aux cavaliers : J'ai été auprès de lui pour le faire sortir et l'amener vers vous, il ne l'a pas voulu; arrangez-vous avec lui. Puis, lorsque tu les verras mettre pied à terre et entrer chez moi, sauve-toi et laisse-moi avec eux pour qu'ils me fassent boire la coupe de la mort. Voici mes provisions et mon sac; sors, prends ce bâton dans ta main, et échappe-toi à la faveur de la nuit; et moi, ainsi, je n'aurai pas vécu ayant trahi la foi jurée.» Chéiboub revêtit les habits du berger, prit le bâton dans sa main et sortit de la caverne; les ombres de la nuit le cachaient, et il parla aux cavaliers comme le lui avait dit le berger; il poussa les moutons devant lui, jusqu'à ce qu'il fût loin des guerriers, et il remit son salut à la garde de Dieu. Les cavaliers s'étant approchés

[1] D'Elyâs, fils de Modhar, naquit Moudrica, qui donna naissance à Khozayma, d'où sortit Açàd (101 de J. C.). Les enfants d'Açàd s'établirent dans le Nadj, auprès des monts Adja et Selma. Expulsés ensuite par la tribu yamanique de Tay, ils se retirèrent à peu de distance, sur les limites du Hidjâz. (*Essai sur l'histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perceval, vol. I, p. 193.)

de la caverne, Chéiboub se déroba à ses ennemis en courant à travers le désert.

Les Benou-Chaybân mirent pied à terre, entrèrent dans la caverne et en firent sortir le jeune homme; ils l'amenèrent à la clarté du feu, et ils reconnurent que c'était le berger sous les habits de Chéiboub; il gardait le silence et il avait préféré la mort à la trahison de sa foi. « Malheur à toi, lui dirent-ils, pourquoi as-tu médité cette action et t'es-tu exposé à la mort et aux tourments pour un homme étranger et des plus vils parmi les Arabes? — Nobles seigneurs, il avait invoqué ma protection, et je la lui avais accordée. Vous êtes venus avec la volonté de le tuer, je vous ai demandé sa grâce, vous me l'avez refusée. Je n'avais pas le pouvoir de vous résister, je l'ai racheté avec ma vie, et j'ai mieux aimé que vous perciez mon corps avec vos lances que de vivre parjure à ma foi, et de manquer à l'honneur. Du reste, il n'y a entre vous et moi ni sang ni vengeance, je suis votre captif; si vous me délivrez, je vous rendrai grâces en tous lieux, sinon, faites de moi ce que vous voudrez. » Les Benou-Chaybân furent étonnés de ce langage, et ils reconnurent qu'il n'y avait pas de raison pour lui donner la mort, et qu'en le tuant il ne leur reviendrait que du blâme. L'Arabe se retira dans la noblesse et la garde de sa foi, et les cavaliers, frustrés dans leur attente, le laissèrent. Le berger s'éloigna plein de gloire et digne de louanges éternelles.

Chéiboub était sauvé, mais une pensée cruelle le tourmentait. C'était son entrée dans les tentes de son pays, l'annonce de la mort de son frère, la joie de ses envieux et de ses ennemis, particulièrement d'Omara[1], de Rabîa, fils de Zyâd, d'Amrou et de son oncle Mâlik, fils de Corâd. Il ne cessait de pleurer sur son frère: ses larmes coulaient par torrents, son cœur était désolé, son esprit dans la consternation. Tel était, dit le narrateur, l'état de Chéiboub, le serpent de la poussière.

Antar combattait à pied, et autour de lui la terre était inondée de sang; harassé de fatigue, il ne savait plus s'il était sur la terre ou dans le ciel. Il avait déjà fait mordre la poussière aux héros de l'armée, quand une troupe de guerriers fondit sur lui, comme le torrent qui s'élance, et il frappait au milieu d'eux, à droite et à gauche, jusqu'à ce que, épuisé de lassitude, il tombât la face contre terre. Il fut saisi à l'instant et conduit honteux, humilié, devant le prince Nomân. La figure d'Antar, son aspect effrayant, la grandeur de son corps, la largeur de sa tête, frappèrent de surprise le prince stupéfait des exploits prodigieux qu'il lui avait vu faire. « Serrez ses liens, dit Nomân, attachez-le sur le dos de son cheval et amenons-le auprès du roi afin qu'il décide de son sort, lui demande qui il est, quel est son pays, le fasse périr et détruise sa tribu. » Ils lui lièrent fortement les épaules, les pieds et les

[1] Omara, surnommé le Magnifique, frère de Rabîa, était amoureux d'Abla, amante d'Antar, et l'avait demandée en mariage.

mains, le placèrent en travers sur le dos de son cheval, et ils arrivèrent ainsi auprès du roi Moundhir.

C'était la fin du jour. Le roi entouré de ses guerriers se disposait à revenir de la chasse, lorsqu'apparut tout à coup devant eux un lion de ce pays, qu'on appelle le pays de Khaffan. Les lions de Khaffan étaient passés en proverbe[1]. Les cavaliers de cette époque se faisaient une gloire de les tuer, et ils se disaient entre eux : « As-tu tué un lion des lions du Khaffan? » Celui-ci venait des déserts, et avait suivi les traces des chasseurs, dont il avait entendu les cris. A son aspect, les cœurs des cavaliers frémirent, les chevaux ployèrent sur leurs jarrets et reculèrent dans l'arène. Les plus courageux s'avancèrent sur lui en poussant de grands cris.

Nomân amenait alors Antar devant le roi Moundhir son père, et le faisant tenir debout en sa présence, lui racontait ce qui venait de se passer.

[1] On trouve dans les proverbes arabes de M. Freytag, vol. I, pag. 334, 335 :

أَجْرَأُ مِنْ لَيْثٍ بِخَفَّانَ

« Audacior quam leo in loco Chaffan apellato.
Chaffan nomen loci prope Cufam leonibus abundantis est.
Cecinit Leila Alachjalijjah :

فَتًى هُوَ أَحْيَى مِنْ فَتَاةٍ حَيِيَّةٍ
وَأَجْرَأُ مِنْ لَيْثٍ بِخَفَّانَ خَادِرِ

« Juvenis pudentior quam puella pudica et audacior quam leo in loco Chaffan in latibulo vivens. » (Voir pour le même proverbe Hariri, makama 49, p. 580.)

Moundhir était vivement surpris des actes valeureux d'Antar, et stupéfait de l'horreur de son visage et de la grandeur de sa stature. « Malheur à toi, lui dit-il, de quels Arabes es-tu? »

— Maître, je suis des Benou-Abs. — Un de leurs seigneurs ou de leurs esclaves? — Prince, pour les hommes généreux, la noblesse c'est le choc des lances, le coup des cimeterres tranchants, la patience sur le champ de bataille. Je suis le médecin de la tribu d'Abs, lorsqu'elle est malade; son protecteur, lorsqu'elle est abattue; le défenseur de ses femmes, lorsqu'elle est en fuite; son héros, lorsqu'elle s'enorgueillit de sa gloire, et son épée, lorsqu'elle s'élance au combat. » Moundhir était étonné de sa facilité d'élocution, de sa fermeté de cœur et de son intrépidité, quoique captif et vaincu. « Qui donc t'a poussé à attenter à mes propriétés et à t'emparer de mes chameaux? — Maître, répondit Antar, c'est la tyrannie de mon oncle qui m'a poussé à cette action; j'ai été élevé avec sa fille et j'ai passé ma vie à le servir : lorsqu'il a vu que je la lui demandais en mariage, il a exigé pour douaire mille chamelles Açâfîr; et moi, dans mon ignorance, j'ai consenti à sa demande et je suis parti à leur recherche. J'ai commis un attentat contre vous, et c'est ce qui m'a fait tomber dans le malheur où je suis. — Comment, avec cette bravoure, cette éloquence, cette élévation de sentiments, t'es-tu exposé à perdre la vie pour une petite fille arabe? — O mon maître, c'est l'amour qui pousse l'homme

à monter à cheval[1] sur les horreurs et les périls, c'est à cause de lui que tombent les têtes des hommes, et il n'approuve que les amants qui ont goûté l'amertume de l'absence après la douceur de l'arrivée, et qui ont veillé de longues nuits. Par Dieu, ô prince, le malheur n'arrive en tous lieux que du regard lancé des bords d'un voile[2], et quelle est la tentation fatale qui entraîne les âmes à leur perte, si ce n'est les femmes, qui en sont la racine et la branche?»

Moundhir était de plus en plus surpris de l'éloquence et de la force d'âme d'Antar, car il était lui-même des plus éloquents parmi les Arabes; il vit qu'Antar était égaré dans l'océan d'un amour passionné, et son cœur compâtit à son infortune.

Pendant qu'Antar s'entretenait avec le roi, les

[1] ركوب, l'action de monter à cheval. J'ai cru devoir traduire littéralement cette métaphore, qui est naturelle dans la littérature de ce peuple si éminemment cavalier. On remarque cette expression, page 4 du texte : «Aucun prophète ne les empêchait de monter à cheval sur le péché.»

[2] Cette pensée se retrouve dans les vers suivants de l'Anthologie arabe de M. Grangeret de Lagrange :

لا تنظرنّ الى ذى رونق ابدًا
وٱحْذر عقوبة ما ياتى به النظرُ
فكم صريع رأيناه صريع هوى
من نظرة قادها يومًا له القدرُ

«Ne regarde jamais celle que pare l'éclat de la beauté, et redoute le tourment qui naît d'un regard. Oh! que d'hommes nous avons vus terrassés par l'amour, à cause d'un regard qu'ils ont un jour lancé par l'ordre du destin.»

cavaliers passaient devant lui comme la colombe que poursuit le faucon. Moundhir demanda ce que c'était. « O roi victorieux, irrésistible, un lion terrible s'est élancé vers nous, il dépasse la grandeur d'un taureau; il a détruit les cavaliers et dispersé les héros, les lances s'émoussent sur son corps et personne n'ose l'attaquer. » En entendant ces paroles, Antar s'écria : « O roi, par la vérité de celui qui a élevé les cieux, fait couler les eaux et appris les noms à Adam [1], dites à vos compagnons de me lancer sur ce lion; s'il me détruit, vous aurez tiré vengeance de moi et satisfait à votre honneur outragé, car j'ai tué un grand nombre de vos braves; mais si je le tue, récompensez-moi comme je l'aurai mérité, et n'enfreignez pas les lois de la justice. » Moundhir ordonna qu'on lui ôtât ses liens : les gardes s'approchèrent de lui, délièrent ses mains, et ils allaient lui délier les pieds, lorsque Antar s'écria : « Non, par la vérité de la foi des Arabes, ne déliez que mes mains, et laissez mes pieds attachés; car, ou je tuerai sans difficulté le lion, ou je n'aurai pas le désert pour fuir devant lui. » Et saisissant son épée de la main droite, et son bouclier de la gauche, il s'avança vers le lion, en sautant dans ses liens, jusqu'à ce qu'il se trouvât en face de lui. Le roi Moundhir arriva avec ses seigneurs et sa suite pour assister au combat, et ils aperçurent un lion énorme, de la grosseur d'un chameau. Ses naseaux étaient évasés, ses griffes longues, sa face large

[1] Lafontaine appelle Adam le Nomenclateur.

et horrible à voir. Il s'ébranlait d'une marche agitée, et quand il voyait autour de lui les chevaux et les cavaliers, il rugissait en frappant la terre avec sa patte, battant ses flancs avec sa queue, et faisait craquer ses dents, semblables à des crochets de fer; les coins de sa gueule étaient recourbés comme des harpons. Lorsqu'il vit Antar qui s'avançait vers lui en sautant, il tressaillit, fit ses déjections[1], et, se baissant sur la terre pour prendre son élan, il s'allongea, la crinière hérissée, les yeux rouges comme un charbon ardent, et se ramassant jusqu'à la moitié de son corps, il bondit sur Antar, qui s'avançait vers lui. Antar, comme le destin quand il descend du ciel, s'élance en poussant un cri plus effrayant que celui du lion, lève le bras, et d'un coup de sabre terrible, fend le crâne de l'animal. La lame pénétrante se fait jour à travers le dos du lion. « O par Abs, ô par Adnân, s'écrie-t-il, je suis toujours celui qui aime Abla. » Le lion tomba partagé en deux; le bond du redoutable animal et le coup du brave guerrier s'étaient rencontrés en même temps. Antar essuya son épée sur la peau du lion; les spectateurs avaient frémi et pâli dans leur chair.

Antar revint auprès du roi Moundhir en récitant ces vers :

Petite Abla, sauras-tu les périls que j'ai affrontés dans le pays de l'Irâk ?

Mon oncle m'a trompé par son hypocrisie et ses artifices; il a indignement abusé de moi dans sa demande de douaire.

[1] اخذه القلق وجعرو بعق

Je me suis plongé dans un océan de malheurs, et me voici dans l'Irâk sans ami.

Je poussais seul les chamelles et les esclaves, et revenais en toute hâte sur la flamme de mes désirs amoureux,

Lorsque la poussière des sabots des chevaux fougueux s'est élevée derrière moi,

Obscurcissant l'air de ses tourbillons. La pointe des sabres brillait,

Les cris des cavaliers retentissaient, et je pensais que c'était le tonnerre qui avait déchaîné ses grondements.

Je n'ai cessé de combattre que lorsque mon cheval, épuisé de fatigue, a cessé d'avancer.

Tombé à terre, j'ai repoussé avec mon glaive une armée, comme j'avais poussé le troupeau de chamelles;

Et les cavaliers se sont enfuis avec des coups de lance dans la poitrine et dans les yeux:

Mais à la fin du jour je me suis affaibli, j'ai été fait prisonnier, mes bras et mes jambes étaient sans force,

Et j'ai été amené devant un roi généreux, magnanime; que sa puissance dure toujours dans la gloire!

Ensuite j'ai combattu, en sa présence, un lion affreux à l'attaque, amer au goût,

Dont la face avait la circonférence d'un bouclier, et dont les prunelles lançaient des étincelles de feu.

Je l'ai tué d'un seul coup avec mon sabre, en allant à lui les pieds dans les liens,

Espérant que le roi Moundhir me gratifierait de ce que m'avait demandé mon oncle, les chamelles Açâfîr[1].

Témoin des actions et des paroles d'Antar, le roi Moundhir dit aux officiers qui l'entouraient : « Par Dieu! c'est la merveille du temps et l'unique du monde; il réunit la bravoure à l'éloquence, et l'audace à la persévérance dans les choses difficiles

[1] Ces vers sont sur le mètre *wafer*.

et qui font la stupeur des hommes : par lui j'obtiendrai de Kesra l'objet de mes désirs, et je ferai voir la supériorité des Arabes sur les Persans. »

Le narrateur dit : Mondar était un homme d'esprit, éminent, d'une intelligence supérieure, ferme de décision, habile dans le gouvernement des affaires, plein d'expédients dans les circonstances graves; aussi le roi Kesra l'avait-il placé à la tête des Arabes, et délégué pour son lieutenant dans tout le pays.

Lorsque Moundhir était reçu dans la salle d'audience[1] de Kesra, le roi l'entourait de considération et d'honneur. Quelque temps avant qu'Antar tombât entre ses mains, le roi Moundhir était allé à Médâïn[2], s'était présenté à Kesra, qui l'avait gardé plusieurs jours auprès de lui, lui avait donné une robe d'honneur, et l'avait fait asseoir à ses côtés. Cette réception avait excité la jalousie d'un des satrapes qui, se trouvant seul avec Kesra, lui dit :

[1] إيوان, *iwan*, palais, vaste salon où Kesra donnait ses audiences solennelles; c'était là qu'était sa couronne. Palais sans portes et avec une colonnade donnant sur la cour ou sur un jardin.

[2] Médâïn, ville de l'Irâk babylonnienne ou Chaldée, située sur le Tigre, au midi de Barhdad, dont elle n'est éloignée que d'une journée de marche. Quelques géographes arabes écrivent qu'elle a tiré son nom de Madaïn, frère de Madian, tous deux enfants d'Ismaël; mais il est plus vraisemblable que le nom de Médâïn, qui signifie deux villes, lui a été donné ou à cause de sa grandeur, ou parce qu'elle était bâtie sur les bords du Tigre, et paraissait comme deux villes qui n'étaient jointes que par un point. Nos géographes modernes prétendent que c'est l'ancienne Ctésiphon; mais les historiens persans veulent que Sapor, nommé Dhou-'l-Actaf (aux épaules), l'ait fondée sous le nom de Médâïn, et que Kosroës l'ait augmentée notablement et embellie d'un superbe palais. (D'Herbelot.)

« O roi, vous avez de bien grands égards pour ce Bédouin, cet adorateur des pierres; vous élevez bien haut sa valeur; mais, absent ou présent, il ne mérite pas tant de distinctions; car tous les Arabes ne sont que des pasteurs de moutons et des adorateurs d'idoles; ils n'ont aucune foi, ils ne mettent leur gloire que dans le vol, le brigandage et l'adoration des pierres. Un homme, parmi eux, achète une femme esclave; il en abuse, et quand il est dégoûté, il la vend; et si elle est enceinte de ses œuvres, elle accouche chez son acheteur. Cette femme élève sa fille, jusqu'à ce qu'elle soit grande; le père l'achète et en jouit, quoiqu'elle soit sa fille, et si c'est son fils qui en devienne acquéreur, il se marie avec elle, quoiqu'elle soit sa sœur. Quant au brigandage et au pillage, c'est une habitude chez eux [1]. »

C'était là ce satrape qui jalousait le roi Moundhir, il était l'un des héros de Delim [2], et comman-

[1] Ce tableau de l'immoralité des Arabes était propre à faire impression sur le roi Kesra, qui fut nommé Anouchirwan (bonne âme) le jour où, dans l'intérêt des bonnes mœurs, il fit exterminer les Zenadica, partisans de Mazdak, qui prêchait la communauté des femmes et des biens, la légitimité des unions entre frères et sœurs, entre pères et filles, etc.

[2] Les Dolomites sont des barbares qui demeurent au milieu de la Perse, sans toutefois en reconnaître le roi. Comme ils habitent des montagnes inaccessibles, ils y ont conservé leurs lois et leur liberté; ils ont, de tout temps, combattu dans les armées de la Perse pour de l'argent. Ils font la guerre à pied; chacun d'eux a son épée, son bouclier et trois traits. Ils courent aussi aisément sur la cime des montagnes et sur le bord des précipices que dans une rase campagne. (Procope, *Histoires mêlées*. Voyez le Tableau de la Perse. Jourdain, p. 246, v. 2.)

dait à vingt mille Persans. Le roi Kesra l'avait élevé en honneur et en dignité; on l'appelait Khosrouan, fils de Djerhem, et il ne cessait d'injurier les Arabes, et de parler d'eux avec mauvaise foi, afin de changer dans le cœur de Kesra les sentiments affectueux qu'il avait pour le roi Moundhir.

« Si, dit-il, en terminant son discours, vous voulez savoir, ô roi, ce qu'est cet homme que vous avez mis à la tête des Arabes, et vous faire une idée de son ignorance et de son peu d'éducation, invitez-le à dîner chez vous, ordonnez à vos esclaves de lui servir un plat de dattes, dont les noyaux n'auront pas été enlevés, et de placer devant vous des dattes sans noyaux, vous verrez, ô roi, ce qu'il fera. »

Kesra accueillit cette proposition, et invita Moundhir à dîner; il ordonna à ses officiers de faire apporter sur la tête des esclaves des plateaux de dattes sans noyaux, à la place desquels on avait mis des pistaches, des noisettes, du sucre et autres douceurs, et de servir devant le roi Moundhir des dattes avec leurs noyaux. Les Persans et Kesra mangèrent et avalèrent les dattes; Moundhir les regardait, et il se dit en lui-même : « Mange comme eux, et avale les noyaux, il faut que tu te conformes à leurs usages. » Moundhir mangea donc les dattes en avalant les noyaux; mais ses dents ayant mordu sur l'un d'eux, les officiers éclatèrent de rire, et Kesra rit aussi. Moundhir se sentit humilié : « O roi du temps, dit-il, puissent votre gloire et votre empire durer éter-

nellement! mais quel est le sujet des rires de vos officiers, et pourquoi vous-même avez-vous souri? — Moundhir, dit Kesra, vous avez mangé les dattes et avalé les noyaux, c'est pour cela que nous avons tous ri. — O roi, je vous ai imité, ainsi que vos compagnons : j'ai mangé comme vous avez mangé; car je me suis aperçu qu'en avalant les dattes vous ne jetiez pas les noyaux; j'ai voulu faire comme vous faisiez tous. — Nos dattes, ô Moundhir, étaient sans noyaux, et à leur place il y avait des pistaches, des noisettes et des sucreries, afin que nous pussions les manger sans peine. — Pourquoi, dit Moundhir, vivement irrité, n'ai-je pas mangé des dattes que vous avez mangées vous-même? Je suis cependant votre hôte; ceci me prouve que je suis un objet de moquerie, et que vous ne m'avez invité que pour vous rire de moi; mais après comme avant, et quand même vous auriez fait plus que vous n'avez fait, je n'en suis pas moins votre esclave et la plante arrosée de vos faveurs [1]. »

Il resta peu de temps encore auprès de Kesra, et demanda la permission de retourner à Hîra, vers sa famille et dans son pays. Kesra le lui permit; et lorsqu'il fut arrivé dans sa capitale, il écrivit des

[1] Cette histoire des dattes rappelle l'épigraphe que M. de Sacy a mise en tête de sa Chrestomathie et qui est empruntée à Zamakhschari :

فرقك بين الرطب والعجم
هو الفرق بين العرب والعجم

« Entre les Arabes et les Persans, il y a la même différence qu'entre la datte et son noyau. »

lettres aux Benou-Wâïl[1] et aux tribus, en leur expliquant ce qui lui était arrivé chez Kesra. « Attaquez Médâïn, leur disait-il, et pillez les habitations et les habitants; dévastez les villages, mettez à mort les marchands de Perse, ravagez les propriétés de Dilem, et n'ayez peur de personne. » Lorsqu'ils apprirent cette nouvelle, ils furent grandement irrités, et Souid-ben-Amer-el-Ouali envoya à Médâïn des troupes pour piller les habitations et les habitants; Hanzhala-el-Djelhemi surprit les magasins, et s'empara des richesses des voyageurs; Harith-ben-Ouala se jeta sur le pays d'Obella[2], n'épargna ni les petits, ni les grands, et s'appropria les biens et les chameaux.

La révolte s'étendit dans les villages; les Arabes se faisaient redouter dans tout le pays, ils coupèrent la tête aux marchands de Perse, et les négociants vinrent de tous côtés auprès de Kesra, se plaignant à grands cris des Arabes, qui avaient déchaîné sur eux les calamités. La surprise de Kesra fut extrême[3], sa colère et ses regrets s'accrurent; il ordonna à son visir Moubedan d'écrire une lettre à Moundhir pour l'instruire des événements qui venaient de se passer, lui prescrire de faire justice des Arabes, et leur faire rendre les biens des négociants. Le visir écrivit la lettre suivante à Moundhir :

[1] Wâïl, issu de Djadîla, fut père de Bacr et de Taghlib.

[2] Ville de l'Iraq-arabi, voisine de Bassora, c'est l'ancienne *Apologos.*

[3] قامت على كسرى القيامة. « La résurrection se leva pour Kesra; il crut que la fin du monde arrivait; il fut frappé d'un coup de foudre. » Cette expression est très-usitée en Orient, et particuliè-

« A celui que nous reconnaissons roi des Arabes.

« Sachez que le cœur du roi juste est irrité contre les Arabes qui ont fait des déprédations contre ses sujets. Il vous ordonne de combattre ceux qui se sont montrés hostiles et coupables, de les passer au fil de l'épée de la vengeance, et de faire justice de ceux qui ont été injustes; vous obéirez ainsi au gouvernement de Perse, et vous suivrez les ordres de l'impérial monarque.

« Que la paix soit sur vous de la part du Feu ! »

Moundhir lui adressa la réponse suivante :

« A celui que nous reconnaissons comme roi juste et seigneur éminent.

« Mon nom parmi les Arabes est méprisé, ma puissance parmi les tribus est abaissée, mon autorité est avilie à leurs yeux, et mon honneur amoindri, depuis qu'ils ont entendu dire ce que vous m'avez fait au sujet des dattes; ils ont pensé que j'étais pour vous un sujet de ridicule, et c'est pourquoi ils se sont soustraits à mon obéissance, séparés de mon gouvernement, et ont fait ce qu'ils ont fait. Désormais, ils n'écouteront plus mes paroles; et

rement en Syrie, pour exprimer la surprise que cause un événement inattendu; on l'emploie aussi dans ces phrases :

رايح اخانقه واقيم القيامة

« J'irai le quereller et faire arriver la résurrection. » (Je suis disposé à tout faire.)

جاء ابوك واقام القيامة

« Ton père est venu et a fait lever la résurrection. » (Sa colère a été si grande qu'on pouvait croire que la fin du monde arrivait.)

vous qui êtes l'œil intelligent de votre empire, et qui savez le gouverner, si vous voulez la soumission des Arabes, la fin de la révolte et des déprédations, envoyez-moi une partie des officiers qui se sont ri de moi, afin que je leur brûle la figure, que j'abaisse leur cou sous mes pieds, et que j'envoie chacun d'eux vers une des tribus arabes, pour qu'elle les punisse et fasse d'eux ce qu'elle voudra : tous rentreront alors sous mon obéissance, écouteront mes paroles, et redouteront mon attaque. »

Lorsque Kesra reçut cette réponse, il la lut et en comprit le sens : « Par la flamme du feu et des lumières, dit-il, ces brigands d'Arabes ont des vues ambitieuses sur nous, et ce chien des chiens l'emporte sur nous, maintenant qu'il a vu le résultat du pouvoir et de l'autorité que nous lui avons donnés. Si je ne le dégrade pas et ne le punis pas de son langage, si je ne détruis pas les fondements de la Câba, je ne serai pas le roi du temps. » Celui qui était l'auteur de ces troubles, le satrape Khosrouan, dit au roi : « O mon maître, qu'est-ce que ce roi, pour qu'il fasse entrer dans votre cœur le souci et l'inquiétude ! Par la vérité de votre grâce, je puis aller vers lui, tuer ses cavaliers, et détruire ses alliés, saccager ses habitations, consommer sa ruine ; je vous l'amènerai avec tous ses enfants liés avec des cordes, et si vous l'ordonnez, je les tuerai tous, et conduirai vers vous les filles et les garçons. — Vous êtes le seul propre à cette affaire, lui dit Kesra ; car vous l'avez provoquée. Préparez-vous

donc à marcher contre lui avec les troupes de votre commandement, faites votre plan. Si vous triomphez du roi des Arabes, ne le tuez pas; mais amenez-le moi prisonnier, afin que je l'humilie, et que je lui fasse voir ce qu'il vaut; ensuite je lui accorderai la vie. »

Khosrouan, entendant ces paroles, se réjouit de marcher contre le roi Moundhir, et résolut sa mort; il ordonna à ses soldats de se disposer au départ; et après trois jours de préparatifs, il partit avec vingt mille alliés de Dilem et de Perse; ils avaient des boucliers dorés, des massues de Dilem, des épées de l'Inde, des chevaux arabes, et Khosrouan, semblable à un lion, était à leur tête, plongé dans le fer et les cottes de maille.

Voilà ce qui se passait à Médâïn.

(La suite à un prochain numéro.)

EXTRAIT

D'un ouvrage inédit intitulé : *Souvenirs de la province d'Oran, ou Voyage à Tlemcen,* par M. l'abbé Bargès, relatif à la prononciation de l'hébreu usitée chez les juifs de cette province.

NOTE PRÉLIMINAIRE DE L'AUTEUR.

Le voyage que j'ai entrepris, il y a environ deux ans, dans le nord de l'Afrique, m'a fourni l'occasion d'enrichir mon portefeuille d'une multitude d'observations utiles et nouvelles, tant sur la géographie et l'histoire que sur la langue et les mœurs des peuples qui habitent cette contrée. En attendant qu'il me soit permis de les faire paraître dans un ouvrage spécial, les philologues et les hébraïsants en particulier me sauront peut-être quelque gré si je leur présente ici quelques pages détachées de mon travail, car j'ai l'espoir que si la matière qu'elles contiennent n'est pas de nature à plaire à l'imagination, elle sollicitera, du moins, par sa nouveauté, la curiosité et l'intérêt du lecteur qui aime la science pour elle-même.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE.

Dès mon arrivée à Oran, j'avais pu nouer des relations avec les juifs de cette ville; dans cette circonstance, la connaissance de la langue hébraïque me servit à merveille, car au bout de quelques jours j'eus visité leurs synagogues, leurs écoles, et feuilleté même leurs livres. Les enfants qui m'avaient vu converser avec leurs maîtres ou entrer avec eux dans les lieux de prière, me prenaient pour un rabbin

français, et, quand ils me rencontraient dans les rues, s'approchaient de moi pour me baiser la main et me témoigner leur respect. Il faut dire que je me prêtais assez volontiers à leur innocente erreur, et, dans le secret de mon âme, qu'attristait la vue de ces jeunes brebis égarées de la maison d'Israël, je priais le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob d'illuminer enfin sa face sur eux et d'accomplir en leur faveur les promesses faites autrefois à ces saints patriarches.

Je voyais presque tous les jours deux jeunes israélites, dont l'un se destinait au commerce et l'autre au rabbinat. Ils avaient tous les deux un grand désir d'apprendre la langue française; malheureusement ils ne trouvaient personne en état de la leur enseigner, car cela exigeait la connaissance de l'arabe et du français à la fois, connaissance qui, en Afrique, n'est pas aussi commune qu'on pourrait se l'imaginer. Dans l'espoir donc de trouver auprès de moi quelque secours pour cette étude, ils m'avaient demandé la permission de venir tous les jours passer quelques moments avec moi. Les entretiens que nous avions ensemble étaient également profitables de part et d'autre; j'apprenais de leur bouche une foule de particularités de mœurs que j'eusse toujours ignorées sans leurs explications, et, de leur côté, ils ne se retiraient pas sans avoir couché sur leur calepin un certain nombre de mots français qu'ils écrivaient en caractères rabbiniques. Un jour, voulant sonder les dispositions de la nation juive à l'endroit de la France,

je dis à mes jeunes israélites que, d'après les déclarations, ou plutôt les dénonciations de certains juifs français nouvellement convertis au christianisme, les prières que l'on récite dans les synagogues contiennent des malédictions contre les chrétiens. « Si cette inculpation est fondée, ajoutai-je, vous devez avouer avec moi que les enfants d'Israël méritent peu la protection que la France leur accorde avec tant de générosité et de bonne foi. »

A ces mots, ils protestèrent du fond de leur âme contre une telle incrimination; ils crièrent à la malveillance et à la calomnie et ils se retirèrent tout contristés, promettant de m'apporter, le lendemain même, une preuve irrécusable du contraire. En effet, le lendemain, étant venus me trouver à l'heure ordinaire, ils me remirent entre les mains un bout de papier, sur lequel ils avaient transcrit la prière que l'on récitait, avant le mois de mars de la présente année, dans toutes les synagogues de l'Algérie, en faveur de la dynastie déchue.

Voici la transcription exacte de cette prière, qui appartient aujourd'hui au domaine de l'histoire et du passé :

ברכת׳ מחלך :

הנותין תשועה למלכים וממשלה לנסיכים ומלכותו מלכות
כל עולמים׳ הפוצה את דוד עבדו מחרב רעה״ הנותין בים דרך׳
ובמים עזים נתיבה׳ הוא יברך וישמוד׳ וינצוד ויעזור׳ וירומים׳
וינדיל׳ וינשא למעלה למעלה׳ לאדוננו המלך׳ לווי פיליפ רווא

רי פראנצא ולכל אנשי השררה מלך מלכי המלכים ישמרהו ויחייהו ומכל צרה ונזק יצלהו מלך מלכי המלכים ברחמיו ירים ויגביה כוכב מערכתו ויאריך ימים על ממלכתו מלך מלכי המלכים יתן בלבו ובליב כל יועציו וישריו רחמנות לעשות טובה עמנו ועם כל ישראל אחינו בימיו ובימינו תושע יהודה וישראל וישכון לבטח ובא לציון גואל ונאמר אמן :

ע״ה

צחק ן׳ סעיד

יצ״ו

C'est-à-dire :

BÉNÉDICTION POUR LE ROI.

« Que celui qui accorde le salut aux rois et l'empire aux princes[1], dont le règne est un règne de tous les siècles[2], qui a délivré David, son serviteur, du glaive funeste[3]; qui a tracé un chemin dans la mer et un sentier au milieu des eaux impétueuses[4], bénisse, conserve, garde, aide, élève, exalte et porte très-haut notre seigneur, le roi *Loui Philip, roua di Frantsa,* ainsi que tous les princes. Que le roi des rois le conserve, qu'il lui accorde une longue vie et le préserve de toute angoisse et de tout mal. Que le roi des rois mette dans son cœur et dans celui de tous ses conseillers, de tous les hommes probes qui l'entourent, le sentiment de la compassion, afin que ce monarque nous fasse éprouver sa bienveillance, à nous et à tous les israélites, nos frères. Que durant son règne et pendant notre vie, Judah soit délivré

[1] Ps. 144, 10.
[2] Ps. 145, 13.
[3] Ps. 144, 10.
[4] Isaïe, 43, 16.

avec Israël et qu'ils habitent la terre avec toute sécurité[1], après que le Rédempteur sera venu à Sion[2]. *On dit* amen.

Le serviteur de Dieu, Isaac ben-Saïd. Qu'il soit gardé par son Rocher et son Rédempteur! »

C'est le nom du jeune rabbin qui avait copié lui-même la prière dans le but de me la faire connaître.

Lorsque j'en eus achevé la lecture et que je lui eus fait remarquer la manière fautive dont il avait orthographié les mots הנותן et בלב, qu'il avait écrits avec *iod*, הנותין et בליב, il me prit le papier des mains, et le lisant à haute et intelligible voix, il se mit à me commenter chaque phrase, chaque mot, comme un vrai docteur d'Israël assis sur la chaire de Moïse.

Mais il prononçait l'hébreu d'une façon si étrange et si nouvelle, que mes oreilles avaient grand'peine à reconnaître les mots qui leur étaient pourtant le plus familiers. C'est ainsi que dans sa bouche הנותן (*hannothen*) sonnait *hannoutsin*, דרך (*derekh*) *dirikh*, גואל (*goël*) *gouïl*, מלך (*melekh*) *milikh*. Je lui demandai si cette prononciation était particulière à lui, à son maître, à son école, ou bien si elle était commune aux juifs de la province d'Oran. Il me répondit qu'elle était en usage, non-seulement dans cette province, mais encore à Fez et dans le reste du Maroc. Voulant m'assurer par moi-même de la vérité de son assertion, j'allai, le lendemain même,

[1] Jérémie, 33, 16.

[2] Isaïe, 59, 20.

consulter successivement un maître d'école israélite, le *khazan* ou chantre d'une synagogue, et un docteur de la loi. Je trouvai qu'ils suivaient dans la lecture de la Bible un système de prononciation uniforme, et que mon jeune rabbin ne m'en avait nullement imposé. Plus tard, à Tlemcen, j'eus occasion de faire les mêmes observations, et ma conviction arrêtée fut, dès lors, que la prononciation des juifs de la province d'Oran et de ceux du Maroc diffère considérablement de celle qui est usitée chez les juifs des autres contrées du monde.

Le soin que j'ai mis à étudier cette prononciation sur les lieux mêmes où elle est en vigueur, me permet de livrer avec confiance au public le résultat de mes observations sur ce point de philologie orientale. Le tableau suivant résume celles que j'ai faites relativement aux sons que les juifs maghrebins donnent aux points-voyelles marqués dans les Bibles :

אָ, אַ, אֲ, A.

אֵ, אֶ, אֱ, I.

אִי, אִ, אְ schewa mobile, I.

אוֹ, אוּ, אֻ, אֳ, אֳ, Ou.

Quant à la prononciation des consonnes, j'ai remarqué les particularités suivantes :

L'*aleph* א, quand il est mobile, équivaut à l'*élif hamzah* des Arabes.

Le ghimel ג est susceptible de deux prononciations : affecté du daghesch, il sonne comme notre *g* dur dans le mot *guérison;* privé du daghesch, il se

prononce comme notre *r* grasseyée ; exemple : יָגוֹן « douleur, » lisez *iarḥoun*, يغون.

Le *hé* ה s'aspire comme dans les mots *haine*, *héros*.

Le *vaw* sonne toujours comme le *w* anglais ou notre diphtongue *ou ;* exemple : וְהָאָרֶץ « et la terre, » prononcez *ouïhaaris*.

Le *hheth* ח trouve son équivalent dans le *hha* ح des Arabes. C'est une aspiration extrêmement difficile et que peu de gosiers européens parviennent à imiter.

Le *teth* ט répond au *t* (ط) emphatique des Arabes.

Le *caph* ך se prononce comme notre *k*, quand il porte le daghesch, et comme le *kha* خ des Arabes quand il est sans daghesch ; exemple : כנף *kanaph*, « aile, » לְךָ *lekha*, « à toi. »

Le *aïn* ע fait entendre le même son que le *aïn* ع des Arabes. C'est la plus rude des aspirations des langues sémitiques, et partant la plus désagréable aux oreilles européennes. Il est impossible de s'en faire une idée, si on ne l'a pas entendue de la bouche d'un Oriental.

Le *pé* ף se prononce tantôt comme notre *p*, tantôt comme notre *f*. Il a le son de notre *p* quand il est affecté du daghesch, et il se prononce comme *f* quand il ne porte pas ce signe orthographique.

Le *sadé* et le *koph* ne diffèrent point, quant à la prononciation, des lettres *sad* et *caf* ق des Arabes.

Enfin, la lettre *thav* ת se prononce toujours et partout comme *ts ;* exemple : אַתָּה *attsah*, « toi. »

Les lettres ב, ו, ז, י, ל, מ, ן, ס, ר, ש se pronon-

cent comme les lettres qui leur correspondent en français.

D'après les observations précédentes, le premier verset de la Genèse se lit de la manière suivante :

בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ
וָבֹהוּ וְחֹשֶׁךְ עַל־פְּנֵי תְהוֹם וְרוּחַ אֱלֹהִים מְרַחֶפֶת עַל פְּנֵי הַמָּיִם׃

Birichîts bará ilouhîm its haschamáïm ouïts hadris; ouïhadris haïtsáh tsoúhou ouaboúhou, ouïhhoúchikh hâlpinî tsihoúm, ouiroúhh ilouhîm mirahhifits hâl pinî hammaïm.

Et le premier verset du psaume II :

לָמָּה רָגְשׁוּ גוֹיִם וּלְאֻמִּים יֶהְגּוּ־רִיק׃

se lit et se prononce : *Lámmah raghechoú* (رَغَشُوا) *ghouïm* (غُوِيم), *ouli'oummím ihgoú riq.*

L'on voit, par ce qui vient d'être exposé, que les juifs de la partie occidentale de l'Afrique ne reconnaissent dans l'hébreu que trois sons vocaux, bien que, dans l'écriture de cette langue, un plus grand nombre de points-voyelles se trouvent figurés. L'existence de ce fait est bien digne de remarque, car, d'un côté, il prouve le peu d'autorité dont les Massorèthes, inventeurs du système compliqué de points-voyelles, communément adopté pour la lecture de la Bible, jouissent auprès des juifs africains; et de l'autre, l'antiquité de la prononciation de ces derniers. En effet, les savants s'accordent à dire que c'est le propre des langues dites sémitiques de ne posséder qu'un fort petit nombre de sons vocaux,

d'où ils infèrent que la langue hébraïque n'a dû avoir, dans le principe, que trois voyelles, comme cela avait lieu autrefois pour le syriaque, et comme cela se voit encore dans l'arabe [1]. Du reste, la prononciation, tant des voyelles que des consonnes des mots hébreux, n'a jamais été uniforme chez les juifs, depuis que cette langue a cessé d'être vulgaire parmi eux; de nos jours, comme du temps de saint Jérôme, il est vrai de dire que « comme les Hébreux n'écrivent que très-rarement les voyelles au milieu des mots, les mêmes mots se prononcent, suivant la volonté des lecteurs et la différence des pays, avec des sons et des accents qui ne se ressemblent pas [2]. »

Il est même probable que, à l'époque où l'hébreu était encore une langue vivante, la prononciation n'était pas la même dans toutes les parties de la Palestine, mais que, à l'instar des autres langues ses sœurs, telles que l'arabe, le syriaque, le phénicien, il comprenait divers dialectes, et, par suite, des différences dans la prononciation des mots; s'il en était besoin, l'on pourrait citer, à l'appui de cette conjecture, l'histoire des juifs de la tribu d'Éphraïm, qui se trahirent par la difficulté qu'ils montrèrent à prononcer la première lettre du mot שבלת (*schibboleth*) « épi. »

[1] Voyez mon *Rabbi Yapheth in librum psalmorum commentarii arabici specimen*, p. XVII.

[2] Quum vocalibus in medio litteris perraro utantur Hebræi, et pro voluntate lectorum et pro varietate regionum, eadem verba diversis sonis et accentibus proferuntur. (*Oper.* t. II, p. 574, éd. Martin.)

Les Massorèthes, qui ont voulu fixer d'une manière uniforme et invariable la prononciation de l'hébreu, n'ont pas tenu compte de ces différences primitives, et, en introduisant dans l'écriture les sept voyelles et les diphthongues de la langue grecque, plus tout l'attirail des signes dits orthographiques, tels que les accents, le *mappiq*, le *makkeph*, le *raphé*, le *daghesch*, *etc.*, ils sont allés, non-seulement contre l'histoire, mais aussi contre le génie de la langue hébraïque. Si, par cette complication dans l'écriture, si, par la multiplicité des règles qu'elle fait naître et des exceptions presque aussi nombreuses que les règles elles-mêmes auxquelles elle donne lieu, ils ont eu l'intention de rendre l'étude de cette langue ardue, obscure, impossible aux non-juifs, il faut avouer que ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas atteint tout à fait leur but. Un hébraïsant qui n'a pas été élevé à l'école des rabbins, trouvera toujours pénible la lecture massoréthique de la Bible. Il serait pourtant facile de la simplifier et de la rendre plus accessible aux étudiants : il suffirait pour cela de réduire le nombre des points-voyelles et de restituer à une foule de mots leurs *matres lectionis*, que les Massorèthes ou les copistes se sont permis de supprimer, sous prétexte que la présence des points-voyelles les rendait superflues.

A quelqu'un donc qui voudrait donner une nouvelle édition du texte biblique, je proposerais le système suivant de ponctuation et d'orthographe.

De tous les points et signes massoréthiques, l'on

ne ferait usage que du *daghesch* pour doubler les lettres, et des quatre voyelles suivantes, savoir : ָ A, ֶ E, ִ I et ֹ O, qui seraient considérées comme voyelles brèves.

Les lettres י, ו, ה, א, quand elles entreraient dans un mot comme *matres lectionis*, auraient la valeur de voyelles longues, de telle sorte que l'*aleph* sonnerait *â*, le *hé ê*, le *waw oû* et l'*iod î*. L'on aurait soin, dans la nouvelle édition, de restituer au texte sacré toutes les *matres lectionis* que les rabbins ont jugé à propos de faire disparaître, mais que l'on retrouve encore dans les anciens manuscrits et dans les Bibles à l'usage des Karaïtes.

La première lettre d'un mot étant privée de points-voyelles, se prononcerait avec un *e* très-bref.

Parmi les lettres dites *begad kephath*, le ב *beth*, le ג *ghimel*, le ד *daleth* et le ת *thav* se prononceraient constamment comme les consonnes de notre alphabet *b*, *g* dur, *d* et *t*. Quant au ף *phé* et au ך *kaph*, le premier aurait toujours le son de notre *f* et le second celui de notre *k*. Le *daghesch* n'affecterait ces consonnes que pour marquer qu'elles doivent être doublées dans la prononciation.

Les divers accents toniques ou musicaux du texte sacré seraient remplacés dans les mots par un accent unique, savoir, notre accent aigu, qui fonctionne comme tel dans le latin de nos livres liturgiques.

Enfin, pour marquer les différentes pauses que la clarté du sens ou le besoin de respirer réclament

dans la lecture, l'on ferait usage des signes de la ponctuation française. Ce système, que je ne fais ici qu'indiquer d'une manière générale, et auquel la réflexion et le temps apporteraient sans doute bien des améliorations ou des modifications, simplifierait à merveille la lecture du texte hébreu en faveur de ceux qui désirent étudier les livres saints dans la langue originale.

Avant de terminer ce que j'ai à dire sur cette matière, je demande au lecteur la permission de transcrire ici, suivant l'orthographe que je propose d'adopter, les passages hébreux qui ont été cités dans les pages précédentes.

בְרֵאשִׁית בַרָא אֱלֹהִים אֵת הַשַׁמַיִם וְאֵת הַאַרֶץ.
וְהַאָרֶץ הַיְתַה תֹהו וַבֹהו, וְהֹשֶׁךְ על פְנֵי תהוֹם,
ורוח אֱלֹהִים מְרַחֶפֶת עַל פְנֵי הַמַיִם.
לַמַה רַגְשׁוּ גוֹיִם, ולְאוּמִים יֶהגוּ ריק?

Je suis convaincu qu'une Bible imprimée d'après ce système d'orthographe serait un véritable service rendu aux études hébraïques. Mais il est temps que nous revenions à nos juifs, que nous avons oubliés pour nous occuper un instant des singularités que présente leurs manière de lire le texte biblique.

Les *midraschim* ou écoles qu'ils possèdent à Oran sont au nombre de trois. Elles sont placées à côté des synagogues et en forment même une dépendance. La prière et l'étude de la loi étant deux choses inséparables dans la religion judaïque, c'est

avec raison que les édifices consacrés à ces deux objets sont ordinairement réunis dans le même lieu. Voici ce que j'ai observé dans l'une de ces écoles qu'il m'a été permis de visiter. Dans une salle sise au rez-de-chaussée, des enfants de tous les âges sont accroupis çà et là sur des nattes ou des tapis grossiers. Le pédagogue, assis sur un coussin placé contre le mur, surveille les élèves ou leur donne leur leçon, affectant un air grave et austère. Ceux-ci étudient à haute voix, en balançant la tête et le reste du buste d'arrière en avant. Quand par lassitude ou par négligence, ils viennent à ralentir le son de leur voix, le maître, qui est toujours muni d'une longue canne, en donne un grand coup sur la terre, et incontinent toutes les voix remontent à leur premier diapazon, et chaque enfant se met à crier de plus belle. Il est vrai que, dans ce brouhaha, au milieu de ces cris confus, il lui serait fort difficile de savoir ce que chantent ou psalmodient ses élèves, de distinguer si ce qu'ils répètent est une romance ou leur leçon; mais sa sollicitude ne va pas si loin : pour n'avoir rien à se reprocher, il lui suffit qu'ils crient à tue-tête, et c'est là tout ce qu'il croit devoir exiger de l'enfance.

Parmi les livres que l'on met entre les mains des élèves, j'ai remarqué des Heures hébraïques, des commentaires de la loi, des recueils de proverbes, des traités talmudiques, mais pas une seule grammaire. Vous croyez peut-être qu'au moins on leur explique le contenu de ces livres; vous êtes dans

l'erreur : ils les lisent, ils les apprennent même par cœur, mais il n'y a que les aspirants au rabbinat et au titre de docteur de la loi à qui on dévoile le sens des énigmes renfermées dans ces livres.

L. Bargès.

LETTRE DE M. CATAFAGO

A M. MOHL.

Beyrouth, le 19 août 1848.

Monsieur,

Dans le post-scriptum de ma lettre du 26 juin, j'ai eu l'honneur de vous faire part de la récente découverte que j'avais faite d'un petit manuscrit ismaélien dont je vous ai promis de vous parler en détail ; permettez-moi de venir aujourd'hui m'acquitter de cette tâche.

Ce manuscrit in-4° est de 56 pages, et porte le titre de : فصل من اللفظ الشريف هذه مناقب المولا راشد الدين علينا سلامه, « Une partie des paroles par excellence, ou les qualités du seigneur Raschid-eddin. Que sa paix soit avec nous ! »

Ce recueil est composé de trente et un faits miraculeux qui ont trait à la vie de Raschid-eddin, qui vivait à l'époque du célèbre Saladin, et il a été composé au mois de chewal de l'année 724 de l'hégire, par le scheïkh Abou-Farras, fils du kadi Nasser-ben-

Djouchan-el-Mainaki. Voici ce qu'on lit à la fin de l'ouvrage, à ce sujet :

جمع هذه المناقب الشريفة الشيخ الفاضل ابو فراس بن القاضى نصر ابن جوشن المينقى تغمده الله برحمته واسكنه فسيح جنته وغفر الله لنا بتاريخ سلخ شوال سنة ۷۲۴

L'auteur n'entre dans le récit des faits qu'après une préface où il laisse entrevoir quelques points des dogmes de la religion ismaélienne ; comme cette introduction ne me paraît pas dépourvue d'intérêt, je vais la rapporter ici mot à mot :

بسم الله الرحمن الرحيم

ربى يسر يا كريم هذه مناقب عن المولا راشد الدين علينا سلامه وهى مناقب فى اعين الملحدين الموحدين وشهب ثواقب تحرق المعتدين المعاندين وعجايب غرايب لتسر المومنين الموحدين

الحمد لله رب العالمين وصلواته على ساير انبيايه اجمعين ، اعلموا ايها الموحدين وتحققوا ايها المومنين ان رجالنا متحدون بالوحدة الحقيقية بالتأييدات الاهية ونفوسهم القدسيه نفس الكلّ وعقولهم الشريفة عقل الكلّى فيطلعون على المغيبات ويشاهدون عالم المجردات وتنكشف لهم نفس الكاينات لاتصال انفسهم بالعالم

الاعلا وتجذبها الى العلة الاولى وتطيعها الروحانيات والعنصريات والعلويات والسفليات لشدة اتحادها بذات الذوات وهى التى عدمت العدم واتحدت بحقيقة الوجود كالمولى منه السلام ،

واما ما ظهر منه واشتهر عنه فى زمانه من الامور الباهره الذى يعجز النواع عن مشتملها فانه منه السلام كان يكتب جواب الكتاب قبل قدوم القاصد واذا حضر القاصد رفع اليه جوابه من غير ان يقرأ كتابه بل يرده مختومًا بحاله ولم يقرأه ويجاوب مما فيه فصلًا فصلًا من غير ان ينظر اليه ولا يراه وليس ذلك فى مرة او مرتين بل كان يفعل ذلك دايمًا فى اكثر المكاتبات التى تُرسل اليه من الاقطار والجهات ،

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Seigneur, rends ma tâche facile, ô toi qui es généreux! Celles-ci sont les vertus du seigneur Raschid-eddin, que son salut soit sur nous! Elles percent les yeux des unitaires qui prennent le chemin de côté, et sont comme des feux du ciel qui consument les coupables et les obstinés. Elles sont des merveilles extraordinaires, qui réjouissent les vrais croyants qui professent la doctrine de l'unité.

Louanges au Seigneur maître de l'univers; que ses bénédictions soient sur tous ses prophètes !

Sachez-le, vous qui professez l'unité, et tenez-le pour sûr, ô vous vrais croyants, que nos hommes sont unis à la véritable unité par les corroborations divines. Leurs âmes saintes sont l'âme universelle, leurs sublimes intelligences sont l'in-

telligence universelle. Ils percent par là le voile de ce qui est caché et voient le monde des choses nues; l'âme des êtres créés se dévoile à leurs yeux, à cause du lien qui unit leur âme au monde d'en haut et de l'attraction qui les attire vers la cause première; les substances spirituelles et élémentaires, celles d'en haut et d'en bas, leur obéissent, à cause de leur stricte union à l'Essence des essences, qui a anéanti le néant et s'est unie à la véritable existence, comme a fait le Seigneur, que sa paix soit avec nous!

Quant aux merveilles extraordinaires qui se sont manifestées en lui et qui ont été rendues publiques à l'époque où il vivait, nul ne saurait les réunir toutes. Entre autres choses (que sa paix soit avec nous!), il écrivait la réponse des lettres qui lui étaient adressées avant l'arrivée du messager; et lorsque celui-ci arrivait, il lui remettait la réponse, sans même toucher la missive, qu'il renvoyait cachetée telle qu'elle était; il répondait catégoriquement, et article par article, sans voir la lettre qui lui était adressée. Il ne fit pas cela une ou deux fois, il agissait ainsi à l'égard de la plupart des correspondances qu'on lui adressait de tous les pays.

Ici l'auteur commence le récit des miracles du seigneur Raschid-eddin et de plusieurs faits prophétisés par lui, qui ont été accomplis peu de temps après; comme ces anecdotes n'ont point de titre que je pourrais traduire, je vous en dirai le sujet aussi brièvement que possible.

1° Raschid-eddin prophétise la construction d'une mosquée musulmane sur l'une des tours de la forteresse dite *Manika* المنيقة; il prédit que cette mosquée ne sera jamais achevée et que personne n'y fera la prière; ce qui arrive exactement peu après.

2° Raschid-eddin, qui avait l'usage d'inspecter les forteresses, en prenant une escorte de l'endroit

inspecté, qui l'accompagnait jusqu'à la moitié du chemin de celui à inspecter, et d'où venait à sa rencontre une autre escorte, en voyant un jour à *Wadi-el-Kassa* وادى الخصى, qui est situé à moitié chemin de *Manika* المنيقة à *Ouleïka* العليقة, que les deux escortes, en se séparant, se donnaient des signes d'une étroite amitié, prophétise un combat acharné entre elles; et effectivement, peu de temps après, *Malek-el-zaher* ملك الظاهر fait la conquête d'*Ouleïka* العليقة; mais *Manika* المنيقة résiste à ses forces pendant trois ans. Un jour un combat acharné s'engage à l'endroit indiqué, et plusieurs y perdent la vie.

3° Arrivée de Raschid-eddin à *Massiaf* مصياف, où il ne manifeste ses vertus à personne. Un homme s'aperçoit d'un trait miraculeux, Raschid-eddin lui recommande le secret et quitte *Massiaf* مصياف pour se rendre à *Besteryoun* بسطريون, où il opère beaucoup de guérisons. Sa réputation attire l'attention du chef du lieu, qui l'engage au service de la forteresse. Il y reste sept ans, menant une vie très-austère et opérant de grandes merveilles; il finit par succéder au chef du lieu, nommé *Scheïkh 'Abou-Mohammed* الشيخ ابو محمد.

4° Raschid-eddin découvre par inspiration que six personnes de *Massiaf* مصياف ont parlé avec peu de respect de lui et de son avénement à la dignité d'imam; quoique à *Besterioun* بسطريون, il les connaît toutes et les désigne, par leur nom, au chef du *Massiaf*, qui leur fait des reproches; les coupables avouent leur faute et implorent son pardon.

5° Raschid-eddin fait la conquête de la forteresse *Ouleïka* العليقه, et prophétise la mort de l'un des siens pour avoir douté de la victoire.

6° Raschid-eddin s'abstient de prendre part à un splendide dîner qui lui est donné, à son passage à *Madjdal* مجدل, par le chef de ce village, sachant que les poules que l'on avait servies n'étaient pas propres.

7° Raschid-eddin résiste aux armes de Saladin, qui, à la tête d'une grande armée, veut assiéger *Massiaf;* à force de miracles, il le décide à lever le siége; il se l'attache et devient son ami le plus dévoué.

8° Raschid-eddin, pour plaire à Saladin, fait assassiner à Acre l'un des rois des croisés par deux des siens; Saladin, pour l'en récompenser, lui envoie un cadeau superbe et permet aux Ismaélis d'avoir une *maison* pour la propagation de la foi, دار دعوة, au Caire, à Damas, à Homs, à Hamah et à Alep.

9° Raschid-eddin découvre ceux qui ont volé le trésor de la forteresse de *Massiaf,* que la foudre avait abattue.

10° Raschid-eddin fait marcher les siens contre ceux de la secte dite des *Nabawis* النبويه qui viennent de Damas pour l'attaquer; moyen dont il se sert pour remporter la victoire.

11° Raschid-eddin coupe miraculeusement un grand rocher de la montagne sur laquelle est située la forteresse *Ouleïka* العليقه, et lui ordonne ensuite de s'arrêter tout à coup, de peur qu'en se précipitant il ne gâtât les vignes qui se trouvaient au-dessous.

12° Raschid-eddin confond les quarante savants musulmans venus de Damas pour discuter avec lui des questions religieuses; tous, à leur retour, meurent en route, et il ne reste que leur chef, qui, seul d'entre eux, arrive à Damas.

13° Le khalife de Bagdad, étonné de la réputation de Raschid-eddin, lui envoie *Cherif-el-Belat* شريف البلاط, l'homme le plus savant de Bagdad, accompagné par neuf autres savants; Raschid-eddin discute avec lui et prouve son ignorance à ceux qui l'avaient accompagné; Cherif meurt en chemin; Raschid-eddin écrit une lettre polie au khalife, qui est étonné de son savoir.

14° Raschid-eddin, à l'occasion de la construction de la forteresse de *Rousafé* قلعة الرصافة, transporte un grand rocher d'une grande distance, et ce, par la seule force de sa parole et de ses mains.

15° Raschid-eddin, à la réparation de la forteresse *elkhawabi* قلعة الخوابى, découvre le talisman qui était au-dessous de la porte.

16° Visite du sultan Nour-eddin à Raschid-eddin.

17° Raschid-eddin confond deux Ansaris qui avaient osé parler de lui avec peu de respect.

18° Méditations nocturnes de Raschid-eddin, au plus fort de l'hiver, sur le sommet des montagnes; il confond un homme qui s'était imaginé que Raschid-eddin n'y allait que pour y cacher des trésors.

19° Conversations nocturnes de Raschid-eddin, sur le sommet le plus élevé de la montagne, avec un oiseau vert qui venait du ciel lui parler.

20° Raschid-eddin empêche les siens de tuer un gros serpent qu'ils avaient vu sur le chemin de *Cadmous* القدموس à *Massiaf* مصياف, leur apprenant que ce serpent n'était autre que *Fahd-ben-el-Haytïé* فهد بن الحيطيه, dont l'âme avait transmigré, par punition, dans ce corps, où elle devait séjourner pendant longtemps.

21° Raschid-eddin fait mourir de regret un singe qui avait été roi pendant sa vie, en lui montrant une pièce d'or de celles qu'il avait fait frapper durant son règne.

22° Comment une tourterelle vient se plaindre à Raschid-eddin de ce qu'on tuait ses petits.

23° Raschid-eddin empêche de tuer un taureau qui avait été déjà tué sept fois.

24° Comment la fille d'un roi, sous la forme d'une jument, vint se plaindre à Raschid-eddin des mauvais traitements que lui fait éprouver son maître; elle lui demande, pour y mettre fin, de la faire mourir; elle est exaucée.

25° Raschid-eddin fait brûler vif un homme qui prétendait que le feu ne faisait aucun effet sur lui.

26° Raschid-eddin sauve et donne la liberté à un homme changé en serpent depuis cinq cents ans.

27° Il envoie des cadeaux à neuf personnes sur dix qui étaient venues lui proposer alliance; la dixième avait été exceptée pour n'avoir point répondu à un salut. Cette personne ayant ensuite reconnu sa faute, Raschid-eddin lui envoie un cadeau semblable à ceux qu'il avait faits à ses compagnons.

28° Raschid-eddin prophétise la construction d'une mosquée musulmane à *Kahf* الكهف, et recommande aux siens d'agir avec patience et précaution.

29° Raschid-eddin prophétisait toujours tout ce qui arrivait aux siens pendant la guerre; les nouvelles qu'il donnait étaient parfaitement exactes.

30° Raschid-eddin avait établi sa résidence dans une chambre, à *Kadmous* القدموس, où tout le monde venait le consulter par la fenêtre.

31° Raschid-eddin prophétise aux siens la perte de toutes leurs forteresses, excepté trois, savoir: *Kadmous* القدموس, *Kahf* الكهف, et *Manika* المنيقة; cette prophétie s'accomplit.

Voilà, Monsieur, le sujet des matières contenues dans ce manuscrit. Quoiqu'elles paraissent quelquefois triviales, elles ne laissent point d'être instructives; elles font voir les croyances des Ismaéliens, leurs préjugés et leur foi dans la transmigration des âmes, qu'ils divisent en plusieurs degrés.

La traduction de ce manuscrit se trouve presque achevée; je me réserve de vous en envoyer quelques parties, ainsi que quelques extraits du manuscrit ansarien dont je vous ai parlé dans ma lettre du 26 juin.

J. Catafago.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

REMARQUES

SUR L'USAGE IMPROPRE DE QUELQUES MOTS DANS LE MONITEUR OTTOMAN.

Les deux numéros 361 et 362 du Moniteur ottoman, intitulé تقويم وقايع *taquîm veqâïh*, c'est-à-dire *tablettes des événements*, contiennent deux longs articles sur l'instruction publique et les différents établissements européens qui lui sont consacrés. Ces deux articles paraissent être tirés d'un ouvrage ou journal français, qui donne la préférence aux écoles élémentaires de l'Allemagne sur celles de France, et loue principalement les différentes écoles de Stuttgart. Nous nous permettons quelques remarques sur les quelques lignes qui regardent l'Institut de France et les cinq académies qui le composent; il y est dit :

« La plus célèbre des académies en France est la grande maison des différents enseignements, دار الفنون *dar ol-founoun*, l'Institut, qui comprend cinq académies. La première s'occupe des finesses des différentes langues; la seconde de différents enseignements, فنون *founoun*, du dessin, de la sculpture, de l'architecture, de la musique, de la poésie, de la rhétorique et des autres arts, qu'on appelle les beaux-

arts صنايع ناز; la quatrième[1], des sciences philologiques; la cinquième, des sciences politiques.»

Il est superflu de relever ici tout ce qu'il y a d'inexact dans cet exposé, dans lequel l'Académie française figure comme celle qui s'occupe des finesses des différentes langues, outre l'ordre renversé des autres académies. Nos remarques ne portent que sur quelques mots et expressions mal choisis.

La traduction littérale de beaux-arts serait مستحسنه. L'expression صنايع ناز, dont le traducteur s'est servi, signifie *les arts de délicatesse et de coquetterie*[2]. Le mot دار الفنون, dont se sert le traducteur pour rendre le mot d'*académie*, n'est pas non plus le terme le plus propre. Le mot فنّ *fenn*, usité en Turquie, comme équivalent d'art ou connaissance technique[3], ne se trouve pas avec cette signification dans les dictionnaires arabes. Les trois pluriels du mot *fenn*, فنون *founoun*, افنان *efnan* et افانين *efanin*, s'y trouvent seulement dans le sens de *différentes sortes de choses*[4]. L'expression la plus propre pour

[1] M. de Hammer oublie la troisième, qui doit être l'Académie des sciences. Éd.

[2] Voy. *naz* dans le Dictionnaire de M. Bianchi, p. 1076.

[3] هزارفن homme universel qui réunit tous les arts, toutes les sciences. (Bianchi, *Dict.*)

[4] Pour preuve que *founoun* dans les textes arabes ne signifie nullement sciences, mais seulement *différentes sortes ou espèces*, nous citons ici les passages suivants de l'ouvrage biographique de *Menawi* sur les cheikhs Ssofis. Dans la biographie d'Ibrahim ben-Isa (la 205e): «Il était l'imam du peuple en toutes sortes de sciences,» امام قوم فى كل فن علومهم; dans la biographie d'Ibrahim

une académie, serait celle de دار العلم *dar ol-ilm*, c'est-à-dire *maison de la science*, ou دار الحكمة *dar ol-hikmet, maison de la sagesse,* puisque l'un et l'autre de ces mots sont consacrés par l'usage que Makrizi en fait lorsqu'il parle de l'université fondée par le calife Hakim bi-emrillah, et de la loge scientifique fondée par son prédécesseur. La dernière, nommée دار العلم *dar ol-ilm*, ne répondit pas cependant à son nom, puisqu'elle n'était qu'une loge d'illuminés révolutionnaires. Les voyageurs européens, et même les orientalistes, ont traduit jusqu'ici le mot arabe de مدرسه *medressé* par celui d'*académie*, tandis qu'il ne signifie proprement que *collége d'enseignement.* Les différentes medressés du califat et de l'empire Ottoman n'étaient et ne sont qu'autant de colléges qui ne méritent ni le nom d'une *académie*, ni celui d'une université. Si la dernière, comme son nom déjà l'indique, doit embrasser l'enseignement de toutes les sciences, le nom de دار العلوم

ben-Mohammed en-Nassrabadi (la 280ᵉ). « Il était dans la science mystique, celui qui précède, et dans les différentes sortes de gnostique, celui qui termine. »

فى علم التصوّف امامًا و فى فنّ التعرّف ختامًا

La même expression se trouve dans la biographie d'Ismail ben Nedjid, اسمعيل بن نجيد : « Il était l'imam de son temps dans les différentes connaissances gnostiques, » امام وقته فى فنون التعرّف. Et puis : « Il s'attacha dans ses connaissances à leurs différentes espèces. »

تعلّق فى الفنون بافنان.

dar ol-olum lui conviendrait encore mieux que *dar ol-founoun*, et le nom de دار الحكمة *dar ol-hikmet* resterait alors pour l'académie. En rendant ainsi aux mots علم *ilm, science*, معرفة *maarifet, connaissance*, et فنّ *feun, sorte, espèce*, leur véritable sens, nous ferons observer encore combien les gazetiers turcs ont tort de se servir à tout propos de mots français ou italiens, quand ils ont le même mot dans la langue arabe ou persane, tout à fait dans le même sens. Le plus frappant de ces exemples est le mot de *magasin*, qui n'est, comme tout le monde le sait, que le mot arabe corrompu مخزن *makhzen*. Au lieu de s'en servir, ils font usage du mot مغازه *maghazé*, qui n'est qu'une corruption de magasin. كارخانه *karkhane* est le terme reçu d'une fabrique, qui rend fort superflu le mot *fabrica*. Il y a plus d'un siècle que le mot *hawadis kiaghadi* figure, dans toutes les lettres d'affaires, dans le sens de journaux : de sorte qu'on pouvait très-bien se dispenser de lui substituer le mot italien *gazzetta*. Il y a plus d'un synonyme arabe pour exprimer le sens de commandant (l'un desquels s'est conservé dans l'espagnol, comme *alcayde* القايد), cependant les gazettes turques préfèrent le *commandant* aux mots arabes et persans qui ont le même sens. Il vaudrait mieux dire بخار كميسى *bokhar ghemisi*, bateau à vapeur, au lieu d'employer en turc le mot *vapor*. Le mot *contralto* fait un détestable effet, même sur un Européen, qui sait que le mot usité depuis longtemps dans les documents turcs, arabes

et persans, se trouve même dans le Koran. On se sert aujourd'hui du mot arabe اعضا *a'za*, membre, dans le sens européen de compagnon, dans lequel il ne se rencontre nulle part chez les Arabes, qui ont le mot صاحب ج اصحاب *sahib*, pl. *asshab*. Il ne leur est jamais venu en tête de parler des *membres* d'une académie, d'un comité, d'un conseil. Le mot اعضا *a'za* ne se dit en arabe que dans le sens propre de partie du corps humain. C'est dommage que les journalistes turcs, qui façonnent aujourd'hui la langue du gouvernement et du peuple, mêlent tant de barbarismes gratuits à leurs écrits, et en fassent un potpourri sans la moindre nécessité.

HAMMER PURGSTALL.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE
SUR LES ÉMIRS AL-OMÉRA,
PAR M. DEFRÉMERY.

Paris, Imprimerie nationale, 1848, 92 pages, in-4°.

L'auteur de cet ouvrage a pris à tâche d'écrire l'histoire d'une époque bien instructive, bien intéressante, mais en même temps bien triste; une époque toute d'oppression, d'intrigues, de crimes, d'un côté; de l'autre, toute de misère et de découragement. Cette époque, qui s'étend depuis l'année 934 jusqu'à l'année 945, c'est le régime du sabre arrivé à son apogée; c'est l'avilissement complet de la race arabe par les barbares du Nord, par les Berbères, les nègres et les Turcs, alors que le prestige qui entourait le nom des khalifes avait disparu au dedans comme au dehors; que leur empire ne s'étendait guère que sur Bagdad et son territoire; que même, dans ces étroites limites, ils n'étaient plus les maîtres souverains, mais les derniers des esclaves, dominés qu'ils étaient par leur généralissime, l'émir al-oméra.

Remarquons combien le noble et légitime orgueil des Arabes devait se trouver froissé, quand ils se voyaient assujettis à des soldats étrangers, qui ne savaient pas même parler leur langue. On lit au sujet de Bedjkem, l'un des émirs al-oméra, que c'était un homme instruit et qu'il comprenait l'arabe, mais qu'il se servait toujours d'un interprète : « Je ne saurais m'exprimer correctement, disait-il, et cela

messied à un capitaine[1]. » D'après cela, on est porté à croire que les autres Turcs s'étaient encore moins familiarisés avec la langue du pays que Bedjkem. Pourtant ces capitaines étrangers, que les Arabes considéraient comme des barbares, vexaient la nation de toutes les manières. Le trésor se trouvait épuisé, parce que les gouverneurs des provinces étaient en rébellion ouverte, qu'ils avaient cessé d'envoyer le tribut, et que même ceux qui affichaient la prétention d'être restés fidèles au khalife, se rendaient coupables de soustraction[2]. Il fallait pourvoir cependant à la paye des régiments étrangers, qui se révoltaient dès qu'ils ne recevaient pas leur solde, et qui, dans ces circonstances, ne respectaient rien, ouvraient les prisons, mettaient en liberté les malfaiteurs, pillaient les marchés et les palais des hauts personnages dont ils croyaient avoir à se plaindre[3]; obligeaient leurs généraux à se soustraire, par une prompte fuite, à leur aveugle fureur[4]. Les généraux turcs tâchèrent de pourvoir aux besoins du trésor, en grevant la nation d'impôts de tout genre. En 942, une affreuse famine ravagea Bagdad; la mortalité fut telle qu'on ensevelissait les morts dans un tombeau commun, sans les laver ni prier sur eux; on vit plusieurs des femmes du khalife sortir de leur palais et mendier du pain sur les chemins; les Bagdadiens en furent réduits à manger des cadavres. A cette affreuse époque, le général qui commandait dans la capitale ne se fit point scrupule pourtant de lever un droit de 5 dinars sur chaque *corr* de froment, d'orge et de légumes, quoique le *corr* de froment eût déjà atteint le prix énorme de 316 dinars. Pour comble de calamités, les soldats se répandirent dans les environs de la ville, et pillèrent les blés au moment de la ré-

[1] Voyez le passage d'Abou-'l-Mahasin, traduit par M. Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. II, p. 681.

[2] Voyez l'ouvrage de M. Defrémery, p. 14, 17.

[3] *Ibid.* p. 6, 7.

[4] *Ibid.* p. 22.

colte[1]. Mais les impôts ne suffisaient nullement à remplir le trésor, à rassasier la cupidité des généraux et des soldats. En conséquence, les charges les plus importantes se vendaient au plus offrant. Ibn-Moclah offrit, pour obtenir une troisième fois la dignité de vizir, la somme de 500,000 dinars, et il l'obtint[2]. Bien plus, le khalifat lui-même se vendait. Après la mort d'Ar-Radhi, un membre de la famille impériale offrit à Abou-Abdollah-al-Coufi, le vizir de l'émir al-oméra Bedjkem, 10,000 dinars pour lui, et 40,000 pour les partager entre les troupes, à condition qu'il serait investi du khalifat[3]. Cette somme était bien minime, car Ibn-Moclah avait donné dix fois plus pour obtenir le vizirat. Aussi cette offre ne fut pas acceptée; mais plus tard Al-Mostacfi acheta le khalifat pour la somme de 800,000 dinars[4]. Tous les moyens enfin paraissaient bons, pourvu qu'on se procurât de l'argent. Lorsqu'Ibn-Schirzad exerçait à Bagdad l'autorité suprême au nom de l'émir al-oméra Touzoun, il vendit au voleur Hamdi le droit d'exercer son industrie, moyennant une redevance de 25,000 dinars par mois, et il le revêtit d'une robe d'honneur[5]. Là où se présentent des faits d'une nature si odieuse, on s'attend déjà à voir se briser tous les liens de respect dû aux autorités, de moralité, de dignité humaine. Malheureusement il en était ainsi. L'insubordination était fréquente parmi les soldats, et leurs généraux leur en donnaient l'exemple en refusant d'obéir aux ordres de leurs maîtres[6]. Rien n'était plus commun que de voir les grands dignitaires de l'État se trahir réciproquement. Abou-Abdollah-ibno'l-Beridi excellait dans cet art; mais il avait un frère parfaitement digne de lui; et lui-même serait tombé victime de l'ambition de ce digne frère, d'Abou-Yousof, s'il ne l'avait fait assas-

[1] M. Defrémery, p. 59, 62, 63.
[2] *Ibid.* p. 5.
[3] *Ibid.* p. 49.
[4] *Ibid.* p. 87.
[5] *Ibid.* p. 78, 79.
[6] *Ibid.* p. 35.

siner à temps[1]. Aucun serment n'était respecté. Touzoun avait juré solennellement, et à deux reprises, fidélité au khalife Al-Mottaki, lorsque celui-ci voulut rentrer dans Bagdad; les cadhis, les *oulema,* les chérifs avaient été présents quand il prêta ce serment, et l'acte en fut garanti par les signatures ds tous les témoins. Eh bien! dès qu'il eut conduit le khalife dans la tente qu'il lui avait préparée, il se saisit de sa personne, le fit priver de la vue; et quand le malheureux prince se mit à jeter des cris, qui furent répétés par ses femmes et par les eunuques qui l'entouraient, le prototype de Santerre ordonna de battre des timbales pour couvrir le bruit de ces clameurs[2]. La soif de l'or, voilà la grande passion d'une époque que Bedjkem sut caractériser admirablement. Un soufi s'étant présenté à lui, le prêcha en arabe et en persan; Bedjkem en fut touché jusqu'aux larmes; et quand le prédicateur fut parti, l'émir al-oméra ordonna à un de ses gens de le suivre et de lui remettre mille dirhems. « Je ne crois pas qu'il accepte la somme, » avait-il dit à son entourage; mais le domestique revint sans rapporter l'argent. « Nous sommes tous pêcheurs, » dit alors Bedjkem; « il n'y a que nos filets qui diffèrent[3]. » Il prouva bien qu'il n'était pas un pêcheur fort scrupuleux, quand, après la mort d'Ar-Radhi, il fit enlever du palais khalifal les tapis et les meubles qui lui plaisaient[4]; et le khalife Al-Mottaki imita cet exemple. « Lorsque la nouvelle de la mort de Bedjkem parvint à Al-Mottaki, » lit-on dans le livre de M. Defrémery[5], « il s'empara du palais de l'émir al-oméra, et en enleva des richesses considérables, qu'il fit transporter sur des bateaux dans son palais. » A cette soif de l'or se joignait une cruauté révoltante. Citons encore à ce sujet un passage du mémoire[6] : « D'après un récit transcrit

[1] M. Defrémery, p. 79.
[2] *Ibid.* p. 83-86.
[3] Abou-'l-Mahasin, cité par M. Weil, t. II, p. 681.
[4] M. Defrémery, p. 49.
[5] *Ibid.* p. 52.
[6] *Ibid.* p. 38, 39.

par Elmakin, Dzéhébi et Abou'lméhacin, mais dont ces deux derniers auteurs révoquent en doute la véracité, Radhi demanda un *fetva* aux cadhis, touchant Ibn-Moclah. Les cadhis rendirent un *fetva* qui condamnait ce vizir à avoir la main coupée. Dès qu'Ibn-Moclah fut guéri, il écrivit à Radhi pour redemander le vizirat, alléguant que la perte de sa main ne l'empêcherait pas d'en remplir les fonctions. En effet, il attachait le *calem* à son moignon, et écrivait ainsi. Lorsque Badjkem approcha de Bagdad, Ibn-Moclah, ayant entendu ses gardiens s'entretenir de cette nouvelle, dit : « Si Bedjkem arrive, il me délivrera, et je récompenserai Ibn-Raïc selon ses œuvres. » Puis il fit des vœux contre celui qui l'avait traité injustement et lui avait fait couper la main. Ces paroles ayant été rapportées à Radhi et à Ibn-Raïc, celui-ci ordonna de couper la langue à Ibn-Moclah, après quoi, il fut resserré plus étroitement. On ne laissa auprès de lui, pour le servir, qu'un jeune eunuque persan, qui ne comprenait pas ses paroles. Bientôt même on lui enleva ce compagnon de captivité. Il se vit obligé, pour se désaltérer et faire ses ablutions, de puiser de l'eau d'un puits, à l'aide de la main qui lui restait, et en retenant la corde avec ses dents. Il mourut enfin, le 11 chevval 328 (20 juillet 940). D'après le médecin Thabit-ben-Sinan, qui avait été chargé de le soigner, sa mort fut causée par une hydropisie; mais, à en croire un récit émané du fils d'Ibn-Moclah, Radhi ayant ordonné de refuser toute nourriture au prisonnier, celui-ci succomba à la faim. » Remarquons, avec M. Defrémery, qu'Ar-Radhi avait été le complice d'Ibn-Moclah, et qu'il ne sacrifia son vizir que pour se disculper de tout soupçon de complicité avec lui. A en croire le récit du fils du malheureux vizir, celui-ci périt de ce supplice lent et atroce qui fait frissonner rien que d'y penser. Parmi les anciennes lois aragonaises, on remarque celle-ci : « Si le vassal d'un seigneur qui dans l'endroit ne possède ni le *merum*, ni le *mixtum imperium*, tue un autre vassal, le seigneur de l'endroit peut le faire périr par la faim, par le froid et par la soif; et chaque seigneur d'un endroit y a cette juridiction de mettre

à mort par la faim, par le froid et par la soif, bien qu'il n'ait aucune autre juridiction criminelle [1]. » Loi barbare, s'il en fut; elle était inconnue en Orient : malheureusement le supplice qu'elle mentionne ne l'était pas. Guidé par une politique perfide, on y recourait souvent, quand on voulait se débarrasser d'un ennemi ou d'un compétiteur, et que cependant on redoutait trop d'être stigmatisé par l'opinion publique, pour oser lui ôter la vie d'une manière plus apparente. C'est ainsi qu'Al-Motawakkil fit périr de soif le général turc Itakh; et le gouverneur de Bagdad fit constater par des témoins, que le corps du général ne présentait aucune trace d'une mort violente, et qu'en conséquence, il était mort d'une mort naturelle; les deux khalifes Al-Motazz et Al-Mostakfi, et bien d'autres personnages encore, éprouvèrent le même sort.

Rien ne manque, en effet, pour prouver que cette époque fut une des plus corrompues, des plus affligeantes pour l'humanité. D'un côté, on trouve le mépris de toute loi, de toute vertu; les doctrines subversives des différentes sectes alides minaient sourdement, non-seulement l'autorité temporelle et spirituelle du khalife, mais l'islamisme lui-même. A en croire un passage fort remarquable, cité par M. Defrémery [2], mais qui mérite confirmation, Ibn-Moclah, qui cependant fut nommé au vizirat à quatre reprises, aurait professé ces doctrines, et il aurait considéré ses maîtres, les Abbasides, comme illégitimes. D'un autre côté, on peut remarquer, comme toujours à des époques de décadence, un étroit et aveugle fanatisme. L'Orient aussi avait ses puritains; c'étaient les Hanbalites, secte qui attend encore son historien, car elle mérite d'en avoir un. Ces sectaires avaient déclaré hérétique (*molhid*) le plus grand historien du temps, le célèbre jurisconsulte At-Tabari. Poursuivant ce grand homme de leur haine jusque dans la tombe, ils ameutèrent le peuple, quand il eut rendu le dernier soupir, l'an 923, pour empêcher de

[1] *Observancias del reyno de Aragon*, lib. VI, tit. *De privilegiis militum*, fol. 23 v. de l'édition de Saragosse, 1678.

[2] Page 37.

force que son corps ne fût enterré pendant le jour. Le vizir Ali-ibn-Isa fit à cette occasion la remarque très-sensée, que le peuple ignorait ce que signifiait le terme *molhid*, et qu'à plus forte raison il n'était pas en état de juger si At-Tabari avait mérité cette épithète[1]. Le commencement du règne d'Ar-Radhi fut signalé par les actes de violence de ces sectaires. Entrant de force dans les maisons, ils répandaient le vin de palmier qu'ils y trouvaient, frappaient les chanteuses et brisaient leurs instruments, s'opposaient aux ventes et aux achats, et empêchaient les hommes de se faire accompagner par des femmes ou de jeunes garçons[2]. Il se peut qu'ils aient eu la louable intention de réformer les mœurs dépravées et luxurieuses; mais leur zèle eut des résultats presque aussi fâcheux que l'imprudente mesure prise par Ibn-Rayic, qui, quand il craignit de se voir assiéger dans Bagdad, arma une partie de la populace, qui se mit aussitôt à piller et à brûler les maisons[3].

On se demande ce que fit le peuple arabe à cette désolante époque; s'il ne tenta pas de se délivrer de l'oppression et de la tyrannie étrangères, du despotisme des généraux et des soldats. Hélas! il avait depuis longtemps perdu sa cause; son énergie, qui avait éclaté si souvent à des époques antérieures, se trouvait brisée; il avait pris la triste coutume de souffrir, de se résigner à ses maux. Cependant on le voit se soulever à différentes reprises contre les soldats deilémites, dont la farouche tyrannie surpassait encore celle des Turcs[4]; et quand ces troupes furent battues par Ibn-Rayic, le peuple de Bagdad se vengea d'une manière bien barbare sans doute, mais qui s'excuse jusqu'à un certain point, quand on se rappelle tout ce qu'il avait eu à souffrir de cette soldatesque. « Les Deïlémites, » dit M. Defrémery, « avaient accablé les habitants de Bagdad de vexations. La réaction fut terrible et sans pitié.

[1] Voyez Ibno-'l-Athir, cité par M. Weil, t. II, p. 640, 641.

[2] M. Defrémery, p. 5.

[3] *Ibid.* p. 61.

[4] *Ibid.* p. 54, 56, 63.

D'après Ibn-Alathir et Noveïri, la populace lapida les Deïlémites à coups de tuiles et d'autres projectiles. L'auteur du *Kitab-al-Anba* nous a donné sur ces faits des détails plus circonstanciés, et que je n'ai trouvés nulle part ailleurs. D'après lui, on publia la proclamation suivante dans les deux parties de Bagdad : « O troupes de peuple! nous vous permettons de « piller les trésors des Deïlémites. » Il ne resta point de malfaiteur, ni de marinier, ni de mendiant, qui ne pillât leurs maisons. Ceux d'entre eux qui furent trouvés, furent tués. Lorsque la populace prenait un Deïlémite, elle le mutilait en lui coupant, soit les oreilles, soit les mains, soit le nez. Plusieurs malfaiteurs prirent des Deïlémites, les firent rôtir et les mangèrent. Tous ceux qui en voulaient à quelque personne, lui disaient : « Tu étais avec les Deïlémites, » et le malheureux était tué ou rançonné[1]. »

Ce que nous venons de dire suffira, nous le croyons du moins, pour recommander le Mémoire de M. Defrémery à l'attention des historiens et des philosophes. Qu'il nous soit permis d'ajouter que l'auteur a eu à vaincre bien des difficultés. L'histoire des émirs al-oméra n'avait été l'objet que d'une seule monographie, publiée, il y a trente ans, à Gœttingue, par M. Umbreit; encore ce savant n'a pu recourir aux sources manuscrites; il a dû se borner à présenter un résumé des textes imprimés d'Abou'l-Feda, d'Elmakin, d'Abou'l-Faradj. On sait que ces auteurs ne sont pas les meilleurs de ceux qui nous restent, et qu'ils sont loin de mériter toujours une confiance entière. Depuis cette époque, aucun texte arabe, relatif aux émirs al-oméra, n'a été publié, et M. Defrémery a dû consulter un grand nombre de manuscrits. Il est vrai qu'il se trouvait placé fort avantageusement, car la Bibliothèque nationale contient sur cette période un nombre de documents infiniment plus considérable qu'aucune autre bibliothèque en Europe. Mais il s'agissait de mettre en œuvre ces matériaux, d'interpréter les textes,

[1] M. Defrémery, p. 58, 59.

de faire un choix parmi les différentes relations d'un même fait, de lever des contradictions apparentes ou réelles. M. Defrémery a abordé ce travail avec courage, et partout il a fait preuve de patience, de circonspection, d'un jugement exquis, d'une critique saine et solide, d'un grand talent, enfin, pour les recherches historiques. Le mérite éminent de son travail saute aux yeux, quand on le compare avec la portion correspondante du deuxième volume de l'Histoire des khalifes, de M. Weil, ouvrage très-remarquable pourtant, et qui, sans contredit, fait époque dans la littérature orientale. MM. Weil et Defrémery ont travaillé indépendamment l'un de l'autre; quand le premier publia son deuxième volume, le second avait depuis longtemps achevé son Mémoire, qui parut peu de temps après. Que si, à présent, on compare les deux récits, on sera, non-seulement frappé de l'abondance des faits fournis par M. Defrémery, et de l'exactitude scrupuleuse qui règne dans les détails qu'il donne, qualités qu'on ne retrouvera pas chez M. Weil; mais on sera encore obligé d'avouer que, pour s'en tenir à des faits purement matériels, les noms des principaux personnages ont été altérés par M. Weil; qu'il donne, par exemple, au frère du célèbre Abou-Abdollah ibno-'l-Beridi, le prénom d'Abou-'l-Hasan, tandis que ce personnage, qui lui-même joua un rôle important, s'appelait Abou-'l-Hosain; qu'il nomme un des émirs al-oméra *Touroun* au lieu de *Touzoun*. On cherchera vainement, d'ailleurs, chez M. Defrémery, des erreurs géographiques aussi étranges que celle où est tombé M. Weil [1], quand il parle du « canal Dabali » (Nahr Diyala). M. Defrémery connaît parfaitement le terrain, et il donne souvent des notices géographiques du plus haut intérêt [2]. Souvent aussi M. Defrémery, qui suit toujours les auteurs les plus dignes de confiance, rejette en note des récits que M. Weil n'a pas hésité à admettre dans son texte, quelquefois sans faire mention de l'autre version,

[1] M. Weil, t. II, p. 693.

[2] Voyez surtout la note 2, p. 13, et la note 1, p. 85.

parce qu'il n'a pas consulté les auteurs où elle se trouve. Je n'ignore pas que M. Weil peut faire valoir comme excuse qu'ayant à écrire une histoire des khalifes, il n'a pu entrer dans tous les détails que comporte une monographie qui n'embrasse qu'une période de onze années; qu'en raison de l'étendue de son ouvrage, de son ensemble, des aperçus neufs et frappants qu'il offre, on doit lui pardonner quelques fautes de détail. M. Weil aurait raison, sans doute, en alléguant ces excuses; mais il n'en reste pas moins vrai qu'il faudra toujours recourir au travail de M. Defrémery pour rectifier et pour compléter le sien; il n'en est pas moins incontestable que quiconque voudra connaître à fond cette époque, étudiera de préférence le mémoire de M. Defrémery.

Nous regrettons, toutefois, que M. Defrémery ait cru devoir commencer son travail par le règne d'Ar-Radhi. L'époque dont il nous retrace l'histoire n'étant, pour ainsi dire, qu'une seule scène du grand drame dont l'avilissement successif de la race arabe par les soldats étrangers est le sujet, nous regrettons qu'il n'ait pas jugé à propos de montrer, dans un aperçu rapide, mais philosophique, comment la domination des Turcs était une suite inévitable de l'avénement des Abbasides au trône. La dynastie des Omaiyades avait été une véritable dynastie arabe. Ces princes avaient, en général, respecté les lois, la liberté individuelle, et même la fierté de leurs compatriotes; ils n'avaient point exigé d'eux ces humiliants témoignages de respect, familiers aux Persans. Mais quand le pouvoir passa aux mains des Abbasides, l'ancienne société arabe fut bouleversée de fond en comble. Sous ces princes, redevables de leur trône aux soldats du Khorasan, les Persans remplirent les dignités les plus importantes de l'État; les doctrines persanes se substituèrent aux doctrines arabes; le monarque, chef de la religion, fut considéré comme une partie de la Divinité; les lois furent foulées aux pieds, et le despotisme remplaça la monarchie[1].

[1] Comparez Ibn-Hazm, auteur espagnol du XIe siècle, qui expose

Mais pour réduire sous le joug un peuple qui ne le subissait qu'en frémissant, pour réprimer les nombreuses révoltes excitées, soit par les partisans des Omaiyades (et il y en avait encore beaucoup, surtout en Syrie), soit par les Alides, les khalifes Abbasides, de même que les tyrans italiens du XIVe siècle, avaient besoin de soldats braves, mais ignorants, mais aveuglément dévoués au maître qui les payait, mais étrangers et indifférents aux luttes politiques et religieuses des Arabes. De tels soldats, les Visconti et les Della Scala les trouvèrent en Allemagne; les khalifes abbasides les trouvèrent parmi les peuplades incivilisées de l'Égypte et de l'Afrique occidentale; ils les trouvèrent surtout dans la Transoxiane et dans le Turkestan, à Samarcand, à Osrouschnah, à Ferganah [1]. Déjà le deuxième khalife Abbaside, Al-Mançour, avait pris deux officiers turcs à son service [2]; probablement ces officiers avaient d'autres Turcs sous leurs ordres. Un demi-siècle plus tard, Al-Mamoun prit aussi des Turcs à sa solde [3]; et sous le règne de son frère et successeur, Al-

très-bien cette différence dans le *Bayano 'l-Mogrib*, t. I, p. ٥٢ de mon édition.

[1] Voyez le passage d'Ibn-Khaldoun cité par M. Weil, t. II, p. 302.

[2] Voyez M. Defrémery, p. 2, n. 2.

[3] D'après Al-Masoudi, suivi par M. Defrémery (p. 2), ce fut Al-Motacim qui, le premier, prit un corps de Turcs à son service. Telle est l'opinion généralement admise; mais elle se trouve contredite par le témoignage formel de Djemalo-'d-din Abou-'l-Hasan-Ali-al-Azdi (manuscrit de Gotha, n° 245), cité par M. Weil (t. II, p. 304). Je rappellerai, à cette occasion, un passage fort remarquable que je trouve dans le *Kitabo'l-oyouni walhadayiki*, histoire très-intéressante des khalifes, depuis Al-Walid, fils d'Abdo-'l-Melik, jusqu'à Al-Motacim, et dont la bibliothèque de Leyde possède un seul volume (n° 567), probablement unique. Au feuillet 251 r. et v., je lis qu'en l'année 201 de l'hégire, Mahdi-Ibn-Olwán-al-Harouri (الحرورى), l'Hérétique, se révolta contre Ibrahim-ibno-'l-Mahdi, qui, comme on sait, avait été proclamé khalife à cette époque, en opposition à son neveu Al-Mamoun. Le rebelle s'empara

Motacim (833-842), le noyau de l'armée, de même que toute la garde, semble avoir consisté en Turcs; à cette époque, leur nombre s'élevait déjà à soixante et dix mille hommes. Nous aurions aimé que M. Defrémery nous eût retracé la tyrannie qu'exercèrent dès lors ces soldats étrangers; la haine que leur portait le peuple[1], qui les massacrait impitoyablement dès qu'il les rencontrait isolés, jusqu'à ce qu'enfin le mécontentement devint si général, qu'Al-Motacim se vit obligé d'évacuer la capitale avec ses troupes, et de choisir pour résidence Samarra, à trois journées au nord de Bagdad. Puis, il y avait à exposer les raisons qui contribuèrent à rendre les Turcs de plus en plus puissants; par exemple, la conspiration qui avait pour but de tuer Al-Motacim et de placer

على الراداسين وعدة مواضع ; et Ibrahim envoya contre lui Abou-Ishac, fils d'Ar-Raschid, qui se fit accompagner par un corps de Turcs (وكان مع ابى اسحاق غلمان له ترك). Quand les deux armées en furent venues aux mains, un hérétique voulut frapper Abou-Ishac d'un coup de lance; mais un de ses soldats turcs para le coup, et dit à Abou-Ishac : « O seigneur! *bir aschinasi!* » Le général le nomma alors *Aschinas*. فطعن رجل من الشُّرَاة ابا اسحق فحامى عنه غلام له تركى وقال يا مولاى سز (sic, je lis ; بِرْ) اشناس اى اعرفنى فسماه يومئذ اشناس وهزموا الشراة Ce passage est curieux, et cela pour deux raisons. D'abord, parce qu'il prouve péremptoirement que déjà avant le règne d'Al-Motacim, les Abbasides comptaient des troupes turques dans leurs armées, et que même ils s'étaient familiarisés avec la langue turque; ensuite, parce qu'il nous explique le nom de ce célèbre Aschinas, qui remplit les charges les plus importantes sous Al-Motacim, commanda la garde d'Al-Wathik, et mourut en 232. Les mots turcs *bir aschinasi* (بر آشناسی) ne signifient pas précisément اعرفنى « connaissez-moi, » comme dit l'auteur arabe, mais « une connaissance, une amitié. » Du reste, le sens revient au même, et le Turc voulait dire : « connaissez-moi, accordez-moi votre amitié. »

[1] Voyez *Kitabo'l-oyouni walhadayiki*, man. fol. 270 r. et v.

Abbas sur le trône; découverte à temps, elle contraignit cependant le khalife à éloigner de son armée les officiers arabes auxquels il ne pouvait se fier, et à les remplacer par des Turcs. Il aurait été intéressant de voir le despotisme des généraux étrangers aller toujours en croissant; de les voir disposer arbitrairement de la vie des dignitaires les plus considérés de l'État; de voir Abou-Dolaf, par exemple, faillir tomber victime de la jalousie d'Al-Afschin, qui ne s'inquiéta pas le moins du monde de la présence du khalife et du grand-juge; de voir les Turcs Itakh et Wacif, le commandant de la garde à Samarra, disposer du trône et y placer Al-Motawakkil, tandis que les dignitaires arabes voulaient le donner au fils d'Al-Wathik, auquel il appartenait de droit; de les voir ôter ce trône au khalife de leur choix et pousser son fils au parricide, quand Al-Motawakkil, qui avait su se brouiller avec tous les partis politiques et religieux, commit encore l'immense faute de se rendre hostiles les seuls hommes sur lesquels il pouvait compter; de les voir donner le trône à Al-Mostaïn, malgré l'opposition des Arabes, qui voulaient y placer Al-Motazz. Il eût été curieux de voir comment, malgré les passions démocratiques de notre époque, un empereur d'Autriche peut refuser de retourner dans sa résidence, sans perdre son trône; et comment, au contraire, Al-Mostaïn perdit le sien, quand il ne se hâta pas de céder à la volonté de ses soldats turcs, quand il osa refuser de retourner à Samarra avec Babi-bey. La tortueuse et perfide politique d'Al-Motazz ne tendit qu'à empirer sa position et à le conduire au supplice. A quelle détresse n'était-il pas réduit, ce pauvre fantôme de souverain, lui dont les prédécesseurs avaient possédé des richesses immenses, des trésors qui nous paraissent fabuleux, et qui ne put trouver 50,000 dinars, somme exigée par les Turcs et les Africains, dont la solde était arriérée, pour sauver sa vie et son trône! Ce qui surtout, dans une exposition telle que nous l'avons en vue, aurait dû fixer l'attention, ce qui aurait donné du relief à un tel tableau, c'eût été la peinture de la résistance opi-

niâtre, bien que malheureuse, des pauvres Arabes, foulés aux pieds, littéralement parlant [1], par ces hordes barbares, avides de butin, de sang et de carnage; c'eût été le récit des nombreuses révoltes, de celles qui éclatèrent sous Al-Wathik, par exemple; de l'héroïque défense des Bagdadiens surtout, pendant l'année 865, qu'on pourrait appeler la dernière lutte sérieuse des Arabes contre leurs oppresseurs. Cette longue lutte d'une nationalité opprimée contre le despotisme du sabre ne nous est encore connue qu'imparfaitement; et il y avait sans doute dans ce champ bien des épis à glaner encore, bien des faits nouveaux à ajouter à ceux que nous connaissons. Nous sommes persuadé qu'une exposition de cette nature, qui, du reste, ne demandait peut-être qu'une vingtaine de pages, aurait rehaussé considérablement le mérite du livre de M. Defrémery. En faisant connaître les généreux efforts tentés par les Arabes pour repousser un joug odieux, il aurait pu intéresser le lecteur, bien plus qu'il ne fait, au sort déplorable du noble peuple qui avait été le maître du monde, ou peu s'en faut; on l'aurait plaint davantage, on aurait maudit plus énergiquement ses sauvages oppresseurs; car il est dans la nature humaine de n'accorder sa pitié tout entière qu'aux individus et aux peuples qui ne se courbent sous le joug qu'après avoir épuisé tous leurs moyens de défense; on ne plaint guère ceux qui ne doivent leur état de servitude qu'à leur imprévoyance ou à leur lâcheté.

Peut-être M. Defrémery nous objectera-t-il qu'en vérité « l'histoire ne commence et ne finit nulle part, » qu'une telle exposition exigeait trop de développements pour qu'en s'y prêtant il ne craignît pas de dépasser les bornes qu'il s'était prescrites; qu'il suffisait à son objet de retracer à grands traits et d'une main ferme la situation de l'empire arabe lors de l'avénement d'Ar-Radhi. Nous n'insisterons donc plus

[1] Voyez chez les historiens le récit des excès commis par les Turcs sous Al-Motacim, alors qu'ils se trouvaient encore à Bagdad.

sur ce point, mais nous devons insister sur un autre : c'est qu'abstraction faite de ces remarques, le livre ne répond pas tout à fait à son titre. M. Defrémery commence par le règne d'Ar-Radhi ; selon nous, il aurait dû commencer par celui d'Al-Moctadir. En effet, M. Defrémery fait remarquer lui-même que Mounis fut le premier qui porta le titre d'émir al-oméra. Au lieu de se borner à rappeler ce fait, l'auteur aurait dû s'occuper, je crois, des faits et gestes de cet émir al-oméra qui joua un rôle si important, et qui vainquit son maître, le khalife Al-Moctadir, dans une bataille rangée, à l'aide des mêmes troupes qui s'étaient conduites avec une lâcheté inouïe quand elles avaient été opposées à Abou-Tahir Solaïman le Carmathe [1]. Al-Moctadir y laissa la vie. A l'histoire de la chute de Mounis se rattache l'histoire du deuxième émir al-oméra, Tarif as-Sobkeri. Créature de Mounis, il trahit son bienfaiteur et sauva le khalife Al-Cahir, dont la mort avait déjà été résolue par Mounis et les autres généraux turcs.

Nous regrettons aussi que M. Defrémery n'ait pas fait ressortir le bon côté du caractère d'Ar-Radhi, n'eût-ce été que sous le point de vue littéraire. Ce prince possédait quelques-unes des qualités qui recommandent un monarque aux yeux des Arabes : il était généreux, surtout envers les littérateurs, et il possédait des connaissances fort étendues en histoire, en littérature et en philosophie [2]. Ses poésies sont assez piquantes, soit qu'il s'abandonne à des rêveries mélancoliques sur la fragilité des grandeurs humaines, et qu'il vante les cheveux blancs qui donnent des leçons si graves et si sages, soit qu'il cache sa tristesse sous une gaieté folâtre [3]. Il ne

[1] Voy. le Mémoire de M. Defrémery sur la famille des Sadjides, *Journal asiatique*, novembre 1847, p. 428, 429.

[2] *Raihano'l-albab*, man. de Leyde, n° 415, fol. 229 v. et d'autres auteurs.

[3] Le *Raihano'l-albab* contient quantité de poésies d'Ar-Radhi ; on en trouve aussi chez d'autres auteurs.

portait pas trop patiemment d'ailleurs le joug de ses émirs al-oméra, bien qu'il ne possédât pas l'énergie nécessaire pour le secouer, ou que, par la force des circonstances, il se trouvât dans l'impossibilité de le faire. Je citerai, à cette occasion, un fait qui nous est raconté par Mohammed ibn-Ibrahim, dans son *Raihano'l-albab* [1], et qu'on ne trouve pas dans l'ouvrage de M. Defrémery. Abou'l-Hassan al-Aroudhi, qui avait été le précepteur d'Ar-Radhi, entra un jour chez le khalife, qu'il trouva accablé de tristesse, et tenant dans sa main une pièce d'or de la valeur d'environ dix dinars, et une pièce d'argent de la valeur d'environ dix dirhems. Sur un côté de chacune de ces deux monnaies, on voyait figurer Bedjkem, l'émir al-oméra, armé de pied en cap, et de l'autre côté on lisait ce vers orgueilleux :

> Le pouvoir n'appartient qu'à l'émir glorieux; sachez donc que le seigneur des hommes, c'est Bedjkem !

« Ne voyez-vous pas, dit alors le khalife à son précepteur, ce que cet homme ose faire, jusqu'où s'élève son ambition, et quels projets il nourrit ? » Al-Aroudhi ne répondit point à cette apostrophe; mais il se mit à raconter comment, dans des circonstances pareilles, en avaient agi les khalifes. Il rappela sans doute à Ar-Radhi ce qu'avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs; comment le règne d'Al-Mohtadi, prince doué d'un caractère mâle et austère, et rempli d'un amour sincère pour son peuple, avait porté ses fruits, bien que le peuple n'eût pas répondu assez énergiquement à son appel, bien qu'il n'eût régné pas même une année; comment sous le règne d'Al-Motamid, ou plutôt sous celui du co-régent Al-Mowaffac, les Turcs n'avaient plus le même pouvoir qu'auparavant; comment Al-Motadhid sut les contenir de sa main de fer. Le brave homme lui rappela encore comment les anciens rois de la Perse avaient su vaincre leurs nobles et rétablir leur autorité. Puis Ar-Radhi se consola, se promettant

[1] Fol. 229 v. On trouvera des renseignements sur ce livre et sur son auteur dans le second volume de mon *Historia Abbadidarum.*

sans doute d'imiter ces glorieux exemples; soyons fatalistes cette fois, et disons que le destin s'y opposait [1].

M. Defrémery parle quelque part [2] d'un corps de troupes nommé *al-hodjariyeh*. Il pense que ce terme dérive de *hodjar*, pluriel de *hodjreh*, « un appartement, une cellule, » et il le traduit par « pages de la chambre. » Je me permettrai de rappeler à M. Defrémery un passage d'Al-Makrizi, traduit par Silvestre de Sacy, dans sa Chrestomathie arabe (t. I, p. 156), qui semble avoir échappé à son attention, et d'où il résulte que sa traduction n'est pas tout à fait exacte. Dans un autre endroit [3], il est question d'un officier turc, كيغلغ. M. De-

[1] J'ajoute le texte de ce passage, qui n'est pas sans importance pour la numismatique.

قال ابو الحسن العروضى مؤدّب الراضى دخلت يوما على الراضى وهو مغموم فوقفت بين يديه فقال لى ادن فدنوت واذا بيده دينار من نحوّ عشرة دنانير ودرهم من نحو عشرة دراهم عليهما صورة بجكم التركى شاكا فى سلاحه وحِولها مكتوب

(الخفيف) انما العزّ للامير المعظّمْ

فاعلموا انَّ سيّد الناس بجكَمْ

ومن الجانب الاخر الصورة بما يعنها (sic. lisez : نَعَتُّها) فقال ما ترى صنع هذا الانسان وما تسمو اليه هِمّته وما تحدث به نفسه فلم اجبه بشىء واخذت به فى اخبار من سلف من الخلفاء وسِيَرهم ثم نقلته الى ملوك الفرس وما كانت تلقى من اتباعها وصبرهم عليه وسياستهم حتى تستقيم احوالهم فسلا عما عرض فى نفسه *

Le second hémistiche du vers se lit ainsi dans le manuscrit: فاعلم سيد الناس بجكم Le sens et la mesure exigent qu'on le corrige ainsi que je l'ai fait.

[2] P. 6, 7.

[3] P. 72.

frémery prononce *kighlagh*, mais il faut prononcer *kaighaligh* ou *kayighligh;* voyez la note de M. Hamaker *apud* Weijers, *Loci Ibn Khacanis de Ibn Zeidouno*, p. 186. J'ai remarqué un très-petit nombre de peccadilles de la même nature; mais ce sont des minuties, et j'aime mieux appeler l'attention sur une correction importante et très-heureuse, qu'on trouve dans le livre de M. Defrémery[1]. Silvestre de Sacy (*Chrestomathie arabe*, t. I, p. 359) a publié et traduit un passage du Dictionnaire géographique arabe (*Meracido'l-ittila*), relatif à Ocbara. On y lit que le khalife Al-Mostancir a assigné le produit du canton de Dodjaïl « à la dotation des maisons *que l'auteur de cet ouvrage a fait construire* dans les quartiers de Bagdad, pour y donner à manger aux pauvres pendant le mois de ramadhan. » ادر المصنف التى انشاها. M. Defrémery, respectant le bon sens de ses lecteurs, s'est, avec raison, épargné la peine de prouver que cette leçon est absurde. Il lit المضيف au lieu de المصنف, et il traduit : « *la dotation des hospices* (litt. des maisons d'hospitalité) *qu'il* (le khalife Al-Mostancir) *a fait construire.* » Cette correction me paraît aussi ingénieuse que certaine. Pour qu'on ne puisse douter que l'expression دار المضيف ne soit réellement en usage, je citerai un passage d'Ibno'l-Athir (*Ibrato ouli'l-abçar*, man. de M. de Gayangos, fol. 138 v.), où on lit : بنى دار المضيف يدخل اليه كل قادم, « il bâtit un hospice où chaque étranger pouvait entrer. »

Reinhart Dozy.

[1] P. 49.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1848.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

M. Mohl propose au Conseil de continuer à M. Lebrun, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, l'envoi du Journal asiatique, comme une marque de la reconnaissance que la Societé lui doit pour les nombreux services qu'il lui a rendus pendant tout le temps de sa direction de l'Imprimerie nationale. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Reinaud lit un fragment de son mémoire sur l'Inde, qui doit paraître dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *Die Hymnen der Sama-Vedas,* von Theodor Benfey. Leipzig, 1848, in-4°.

Par la Société. *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft,* vol. II, cah. III.

NOTE SUR UN PHÉNOMÈNE DE MIRAGE

INDIQUÉ PAR QUELQUES TEXTES CHINOIS.

On sait que les Chinois ont depuis longtemps observé et noté plus fidèlement que tous les autres peuples anciens, les phénomènes accidentels qui surviennent dans le ciel. Ainsi ils ont soigneusement inscrit dans leurs annales les routes des comètes et les apparitions des météores brillants que nous appelons bolides, étoiles filantes, aurores boréales. Les citations suivantes montrent qu'ils ont aussi remarqué depuis longtemps les effets singuliers de réfraction atmosphérique, généralement désignés par le nom de mirage.

On trouve dans le *Pen-tsao-kang-mou* la mention d'un grand reptile de forme fabuleuse, appelé *Chin* 蜃, lequel peut produire, par les vapeurs qu'il exhale, des figures de tours et de murailles. « Ces vapeurs, dit le *Pen-tsao*, apparaissent lorsqu'il va pleuvoir. Elles sont appelées *Chin-leou*, les tours du *Chin*, et aussi *Haï-chi*, le marché marin. La graisse du *Chin*, unie à la cire, produit l'odeur d'une torche. En général, à cent pas, au milieu de la fumée, on voit des figures de tours. » Ce passage est reproduit dans l'Encyclopédie japonaise, kiv. 45, fol. 7 v., et dans le Dictionnaire de Khang-hi, au caractère 蜃. Ce dictionnaire ajoute : « On lit dans la section astronomique jointe aux annales des premiers Han (*Han-chou*) : « Au bord de la mer, il y « a les vapeurs du *Chin*, qui ont la forme de tours. »

Basile de Glemona, qui a composé son dictionnaire en Chine, dit, à ce même caractère 蜃 : « *Chin-chy fictitiæ ur-* « *bes, turres* quæ in mari repentè apparent, et quæ statim « disparere asserunt. » *Chin-chy* est une combinaison abrégée des deux dénominations vulgaires, *Chin-leou*, *Haï-chi*, citées par le *Pen-tsao*.

L'explication du père Basile, rapprochée de la citation em-

pruntée à l'histoire des Han, indique évidemment que l'apparition de ces tours fantastiques est réellement un effet de mirage. On sait que le mirage s'observe souvent sur les plages sablonneuses qui bordent la mer, comme à Dunkerque, par exemple, et il doit avoir fréquemment lieu sur les côtes orientales de la Chine, qui sont plates et sablonneuses entre les embouchures du Kiang et du Hoang-ho, et plus au nord, dans le golfe du Pé-tchi-li. Cette partie du littoral chinois était beaucoup mieux connue, sous les premiers Han, que la côte de la Chine méridionale, encore imparfaitement soumise, et c'est à elle que se rapporte certainement le passage du livre des Han.

Les tours du Chin et le marché marin ont quelque analogie avec les châteaux aériens de la fée Morgana, qui se voient à certains moments dans le détroit de Messine, et qui sont certainement produits par un effet de mirage, quoique ce singulier phénomène n'ait pas encore été analysé par des observations exactes. Cette assimilation me paraît justifiée par le passage suivant, qui fixe le point de la côte chinoise où le marché marin s'observe le plus souvent : il se lit au fol. 9, v., kiv. 21, d'un ouvrage intitulé *Mong-ki-pi-than*, qui existe à notre Bibliothèque nationale dans la collection *Tsin-taï-pi-chou*, et qui fut rédigé à la fin du XI[e] siècle de notre ère.

« Dans le département de Teng-tcheou (Chan-tong), il y a parfois, au milieu de la mer, des nuées, des vapeurs, qui ressemblent à des palais, à des maisons, à des tours. On voit des murs et leurs parapets, des hommes et des drapeaux, des chars et des chevaux, rangés régulièrement. Ce phénomène est appelé *le marché marin*. Quelques-uns disent qu'il est produit par les émanations sorties du corps d'un grand reptile nommé le *Chin*. Ceci est-il exact ou non ? Il y a doute à cet égard. »

En consultant la carte du Chan-tong, dressée par les missionnaires, on voit en face de Teng-tcheou plusieurs îles qui laissent entre elles et la côte un canal assez large par

lequel passent les navires entrant dans le golfe du Pé-tchi-li. La configuration des lieux a donc une certaine ressemblance avec celle du détroit qui sépare la Sicile de la Calabre, et peut donner lieu à un phénomène de réfraction analogue, lorsqu'il survient quelque variation brusque de température dans les couches d'air superposées à la mer.

Le *Mong-ki-pi-than* cite encore, même folio, des apparitions singulières d'hommes, de chevaux, de chars en mouvement, qui, suivant des récits assez vagues, se voient quelquefois dans l'arrondissement de Kao-thang, et qui sont appelées aussi le marché marin par les gens du pays. Il en conclut que c'est un phénomène analogue à celui de Teng-tcheou. Kao-thang est situé dans l'intérieur des terres, au commencement des vastes plaines qui forment la partie orientale du Pé-tchi-li. Il se peut donc qu'on y voie des effets de mirage.

Édouard Biot.

EXPLICATION DU MOT بدوح

Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs de ce recueil, de retrouver ici l'explication du mot, بدوح, qui se rencontre fréquemmment sur les adresses de lettres écrites en arabe, ou gravé sur des cachets.

L'illustre Silvestre de Sacy a donné de ce mot, d'après M. Michel Sabbagh, une interprétation que je transcris ici, et dont, au surplus, il n'a pas cru devoir garantir l'exactitude :

« Il y avait un homme, établi dans le Hedjaz, qui était rempli de piété et connu pour sa foi. Cet homme exerçait la profession de négociant, et toutes les fois qu'il envoyait des marchandises ou des lettres par des caravanes, et que ces caravanes étaient rencontrées et pillées par des Bédouins, ou qu'il les expédiait par mer, elles arrivaient toujours heureusement, tandis que les marchandises et les lettres des autres négociants éprouvaient de fâcheux accidents. Cet homme étant mort, les négociants du Hedjaz conçurent beaucoup de confiance dans ses mérites; ils prirent donc son nom pour l'écrire sur leurs lettres et leurs marchandises, afin qu'il leur servît de sauvegarde contre tout événement funeste. Son nom était Bédouh; mais ils substituaient aux lettres de ce nom des chiffres indiens de la même valeur numérique que ces lettres : ils écrivaient ainsi 2468, ce qui représente les quatre lettres *ba, dal, waw, ha.* Quelques doctes musulmans prétendent que Bédouh est un des noms de Dieu.

« Je ne garantis pas la vérité de cette tradition[1]. »

L'explication donnée par Michel Sabbagh à M. Silvestre de Sacy me paraît inexacte, et voici celle que je propose,

[1] Voyez *Chrestomathie*, III[e] volume, p. 364, n. 110. M. Kazimirski s'exprime ainsi, dans son Dictionnaire arabe-français, au mot بدوح, mot dont la signification est inconnue, et que l'on trouve souvent écrit au dos d'une lettre, comme une espèce de talisman qui doit la faire parvenir à sa destination.

d'après l'ouvrage intitulé مستوجبة المحامد فى شرح خاتم ابى حامد *Livre digne de louanges, servant à expliquer le tableau d'Abi-Hamed*, et dont l'auteur est شرف الدين ابوعبد الله محمد plus connu sous le nom de ابن بنت ابى سعيد.

Les musulmans ont eu de tout temps et ont encore une grande confiance en divers talismans auxquels ils attribuent le pouvoir de faire réussir leurs entreprises. Parmi ces talismans, un des plus accrédités est le tableau suivant[1] qui se nomme خاتم ابى سعيد, et s'écrit sur un morceau de papier ou de parchemin qu'on porte suspendu au cou, ou qui se place en tête de certains écrits.

4 ٤	9 ٩	2 ٢
3 ٣	5 ٥	7 ٧
8 ٨	1 ١	6 ٦

On trouve souvent dans ce même tableau les chiffres remplacés par des lettres ayant la même valeur numérique, et il est alors ainsi représenté :

د	ط	ب
ج	ه	ز
ح	ا	و

[1] Cette même inscription se trouve sur une bague d'argent qui appartenait à la célèbre abbaye de Saint-Germain des Prés. M. Reinaud en a donné le dessin et l'explication dans son ouvrage sur les Monuments musulmans, t. II, p. 252. Elle se lit aussi sur un châle chargé de figures et d'inscriptions. (Voyez la Notice des vêtements, avec des inscriptions arabes, persanes et hindoustanies, par M. Garcin de Tassy. *Journal asiatique*, 1838.)

On remarquera que dans quelque sens qu'on additionne les nombres contenus dans trois cases qui se suivent horizontalement, verticalement ou diagonalement, on trouvera toujours pour total le nombre 15.

On observera, en outre, que les nombres contenus dans les quatre cases formant les quatre coins du tableau, sont pairs; on les nomme : مزوجات المثلث, tandis que les nombres inscrits dans les autres cases sont impairs et se nomment : مفردات المثلث.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les musulmans attribuent à ce tableau le pouvoir de faire réussir leurs entreprises conçues dans un bon ou dans un mauvais dessein; mais il faut remarquer que, s'il s'agit d'un bon dessein, on n'écrit généralement que les nombres pairs des cases des quatre coins; si, au contraire, il s'agit d'un mauvais dessein, on n'écrit que les nombres impairs, en laissant vides les autres cases.

POUR UN BON DESSEIN.

د		ب
ح		و

POUR UN MAUVAIS DESSEIN.

	ط	
ج	ه	ز
	ا	

En formant deux mots des lettres isolées contenues dans chacun de ces deux tableaux, et en suivant l'ordre de leur

valeur numérique, on obtient pour le premier بدوح, et pour le second اجهزط. Or, par abréviation on dégage ces deux mots de leurs tableaux, et on les emploie seuls; le premier بدوح, dans un bon dessein, et le second اجهزط, dans un mauvais dessein. Telle est l'origine du mot بدوح, ou ٨٦٤٢, si on l'écrit en chiffres.

Voici maintenant les principales vertus attribuées à ce mot et la manière de l'employer selon les circonstances.

Si un voyageur porte sur lui le mot بدوح, il peut marcher tout le jour sans jamais se fatiguer.

Si une femme enceinte, dont on craint l'avortement, porte sur elle le mot بدوح, son enfant arrivera à terme; en observant toutefois, pour ce cas particulier, de lire devant le papier sur lequel on a écrit ce mot, le xxxvi[e] chapitre du Coran, en tête duquel se trouvent les lettres يس.

Une lettre sur l'adresse de laquelle se trouve ce mot, doit parvenir sûrement à sa destination.

Ce mot sert encore à faire naître l'amour; voici, dans ce cas, la manière dont on doit procéder. On l'écrit sur un morceau de papier, devant lequel on brûle ensuite des parfums, puis on prononce à haute voix les mots suivants :

يا بدوح يا بدوح يا بدوح
الف بين الروح والروح
بحق القلم واللوح
وادم وحوى ونوح

O Bedouh, ô Bedouh, ô Bedouh!
Produis l'amour entre l'âme et l'âme,
Par la vertu de la plume et du tableau,
Et par celle d'Adam, d'Ève et de Noé.

Après cette sorte de conjuration, celui ou celle qui veut se faire aimer, suspend le papier à son cou, et le charme doit opérer.

Telle est, je pense, la véritable origine du mot بدوح. L'ouvrage dont j'ai extrait ces détails, et dont j'ai indiqué le titre et l'auteur, au commencement de cet article, m'a paru fort ancien, à en juger par le mauvais état et par les trous et piqûres de vers du manuscrit que j'ai eu entre les mains, et dont je dois la communication à l'obligeance de Si-Soliman-el-Haraïri, notaire tunisien, très-distingué par sa science.

Henri Cotelle,
Deuxième drogman du consulat général de France à Tunis.

FIN DU TOME XII.

ERRATA

POUR LE CAHIER D'AOUT.

Dans le Rapport annuel de M. Mohl, page 144, au lieu de : *Dictionnaire turc-français*, par M. X. Bianchi, lisez : *Dictionnaire français-turc.*

Page 160, au lieu de : que M. Gilchrist employait pour former une littérature hindoustani *en Perse*, lisez : *en prose.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XII.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

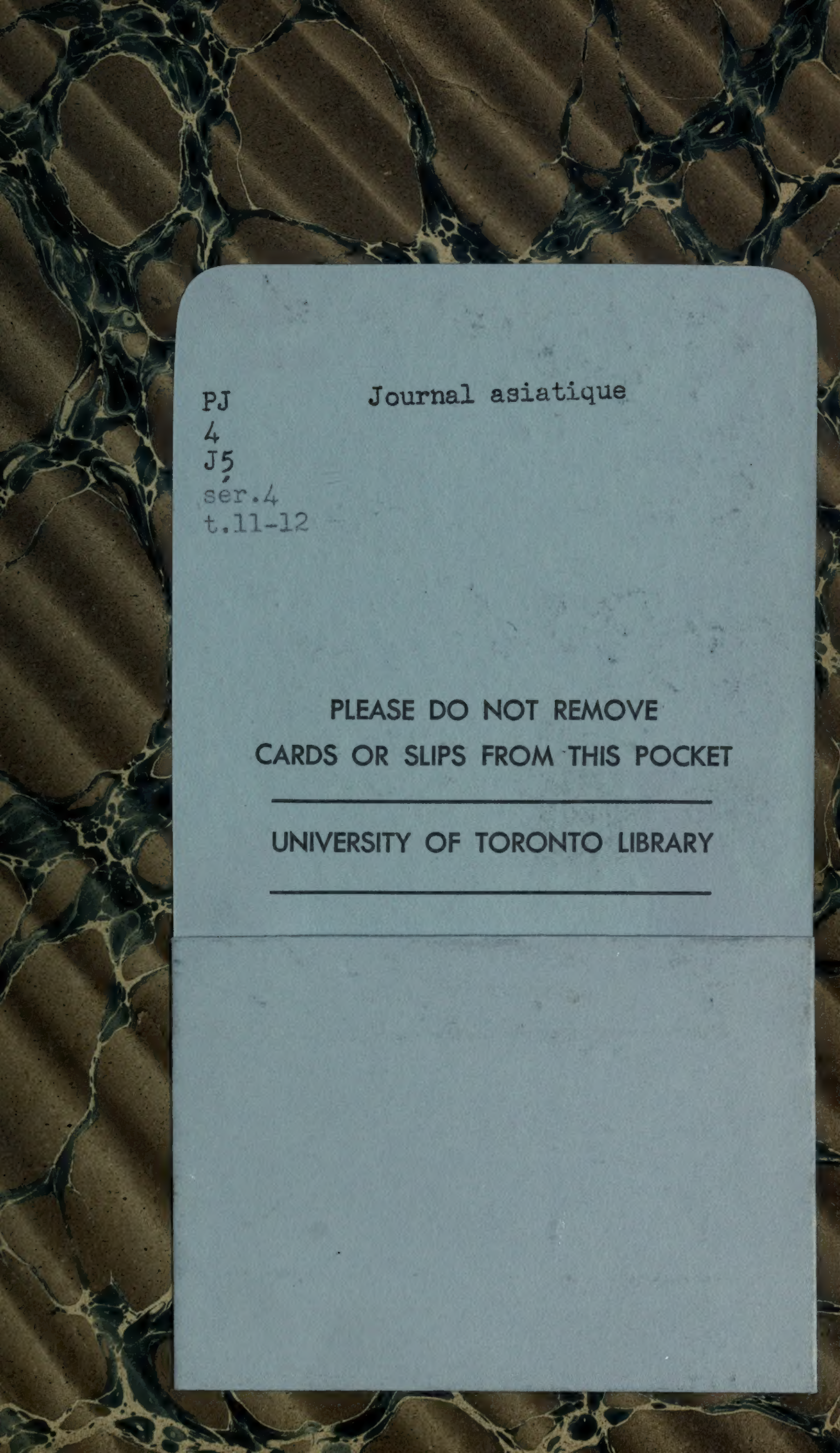
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.






PJ
4
J5
sér.4
t.11-12
Journal asiatique
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

